UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-HUITIÈME

68083
6/2/06

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1905

AP
20
R5
pér. 5
t. 28

L'INDOCILE

DEUXIÈME PARTIE (1)

I

Quand Valentin s'installa dans son compartiment de seconde classe, un peu de mélancolie se mêlait à sa joie de partir. Celle-ci est toujours vive, lorsqu'on prend son essor à vingt ans; mais, sensible à l'excès, le jeune homme aimait davantage, en les quittant, sa pauvre chambre sur les toits, les vieux jardins qu'il dominait de son balcon, les quais où il bouquinait en regardant la rive droite vers la rue de la Tacherie; en même temps, il appréhendait les inconvéniens d'une position subalterne, le caractère de son élève, les caprices étrangers qu'il faudrait subir. Claude avait promis de venir lui serrer la main : l'heure avançait, des familles échangeaient leurs adieux, il n'arrivait pas. Il accourut au moment où les employés fermaient les portières. Juste le temps d'échanger quatre paroles :

— J'aurais eu tant de choses à te dire!...

— Tu viendras quelquefois? On te verra?

— Oui, j'espère. Salue Urbain. Ne vous disputez pas trop.

— Non, non!... Si tu vois Bonvin, qui est au lycée, c'est un ami... Au revoir!

— Adieu, Claude!...

Les mouchoirs s'agitèrent. La silhouette amicale de Brévent

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

se fondit dans l'éloignement. De grandes maisons, des cheminées panachées de fumée, des entrepôts, des magasins se profilaient dans le jour gris, avec des airs délabrés. Quelques arbres grêles, presque chauves, poussiéreux, se montrèrent le long des voies et des disques. Des espaces plus larges s'ouvrirent entre les bâtisses; ce furent bientôt, à intervalles rapprochés, des groupes symétriques de maisonnettes à toits rouges, parmi des jardins, arrangés en damiers. Parfois un des carrés restait vide, inculte, avec l'écriteau : *A vendre*, attendant le petit rentier qui viendrait y planter les mêmes arbres et les mêmes fleurs, autour d'une même maison. Alors Valentin songea au projet de retraite que Lourtier-Talèfre caressait si amoureusement, sous l'abat-jour de la suspension. Hé quoi! passer sa vie enfermé dans une boutique étroite, dans l'odeur et le bruit des oiseaux, pour ce seul but de venir végéter à la fin dans une de ces cages!... Ah! vivre au hasard, au jour le jour, sans humbles soucis, s'épanouir comme une plante dans la lumière, répandre son esprit comme une semence que le vent emporte, embrasser le monde dans son rêve : voilà qui est humain, généreux, donne du prix à la vie!...

Les espaces libres s'élargissaient : la vraie campagne apparut, avec ses champs, ses vergers, ses terres de labour noires et grasses, ses sentiers blonds pareils à de minces rubans déroulés dans la plaine, et, de temps en temps, une silhouette de paysan au travail, un charretier conduisant son attelage. Après les maisonnettes et les jardinets, des villas, dans des parcs, étalaient l'opulence de leurs toits riches, de leurs pièces d'eau, de leurs arbres séculaires; des villages serraient autour d'une église les tas de leurs maisons trapues; des rivières pâles coulaient avec lenteur; une massive cathédrale dressa ses tours ajourées par-dessus les toits d'une petite ville où des vestiges anciens se mêlaient à des constructions fraîches, et passa vite. Ce fut dès lors la succession des prés, des hameaux, des rivières, des étangs, des collines, des petits bois semés dans la plaine rugueuse. Valentin, qui s'était levé tôt, fermait les yeux, bercé par le rythme du train, puis les rouvrait à demi, pour cueillir au passage un coin charmant d'arbres et de verdure, le vol d'un nuage dans le ciel, des reflets furtifs sur une eau brune. Les images de ceux qu'il quittait se mêlaient dans sa rêverie, surgissant plus précises quand sa pensée les évoquait, pour disparaître ensuite, après qu'il les avait jugés d'un mot, toujours le

même. Son oncle Délémont, ses cousins, ses cousines? Des étrangers! Des étrangers bienveillans, ou du moins charitables, qui vous tendent la main pour un pas difficile, et suivent leur chemin; des étrangers d'une autre race, malgré la parenté du sang; et la seule d'entre eux qui ne fût point une étrangère, n'était plus depuis si longtemps!... Romanèche, le héros de la première adolescence? Un étranger de même, encore plus étranger, confit dans son égoïsme phraseur, indifférent à tout ce qui n'était pas son ambition... Urbain, Claude? Celui-ci, l'ami qu'on aime plus qu'on n'en est aimé, l'ami dont l'affection trop partagée vous met au cœur comme un venin de jalousie, l'ami qu'on sait qu'on perdra; celui-là, l'ami qui vous a choisi sans réciprocité, qu'on subit parce qu'il s'impose, l'ami d'habitude qu'on n'aime guère, qu'on détestera peut-être un jour sans parvenir à l'éliminer... Des amis, soit, mais des étrangers quand même, des étrangers surtout!... Et les autres camarades, coudoyés aux cours, les professeurs qui vous parlent du haut de leurs chaires, les compagnons d'études, de jeu ou de table, des étrangers plus encore, des étrangers toujours!... Paule-Andrée?... Paule-Andrée!... Non, celle-là n'était point une étrangère, celle-là semblait toute proche, — peut-être parce qu'il ne connaissait d'elle que le charme de sa voix et le mystère de ses yeux... Elle était le seul être qu'il rêvât d'associer à sa destinée; mais n'était-elle pas aussi la seule figure de femme jusqu'alors rencontrée qui pût retenir le rêve de ses vingt ans?... Était-ce l'amour? ou son reflet passager? Comment savoir?... Tant d'autres, dans le vaste monde, détiennent la beauté, le plaisir, la tendresse, toutes les chimères qu'enfantent nos désirs!... La veille, dans une minute d'extase, il avait failli s'enchaîner par un vœu; maintenant, dans l'essor qui l'emportait vers l'inconnu, il cessait de maudire le hasard qui l'avait arrêté, il se félicitait d'être resté libre... Ses lèvres remuèrent en prononçant le mot sacré : « libre!... » Et tout à coup, il se rappela son chardonneret... Libre de quoi? d'aller préparer au bachot le fils de M. Frümsel!...

Un voyageur se leva pour prendre sa valise dans le filet. Valentin comprit qu'on arrivait. Il sortit en s'étirant de sa demi-torpeur. Le train ralentit. Il aperçut des faubourgs, de hautes cheminées derrière un rideau d'arbres longeant un canal, la gare. Sur le quai, M. Frümsel l'attendait en personne. C'était un

grand et bel homme, au profil net, légèrement busqué, aux joues un peu lourdes, avec une moustache poivre et sel relevée d'un coup de fer, portant allégrement ses cinquante-cinq ans à peine marqués par un embonpoint modéré. Serré dans son élégant pardessus-redingote, le ruban rouge à la boutonnière, son chapeau incliné sur l'oreille, il avait un air martial, énergique, ouvert, qui d'emblée attirait la sympathie. D'un geste familier, il tendit la main à Valentin, qui saluait avec cérémonie, gêné par sa valise et son rouleau. Un domestique en livrée, appelé d'un signe, vint l'en débarrasser. La voix brève de M. Frümsel commanda :

— Votre billet de bagages? Donnez-le aussi!

Ils gagnèrent la sortie. Chemin faisant, Frümsel distribuait des saluts, des poignées de main, avec une bonhomie attentive d'homme qui soigne sa popularité. Il montra un élégant coupé automobile à son compagnon, et dit :

— Montez!

La légère machine fila d'une belle allure le long du rond-point garni d'arbustes où surgit la statue de Colbert, pensif, son portefeuille sous le bras gauche. Valentin eut à peine le temps de regarder fuir le bronze du grand homme. Déjà passaient les marronniers jaunissans du Cours, les nymphes de la fontaine de Bartholdi, les trois arches de la Porte Romaine; M. Frümsel l'interrogeait :

— Vous avez fait un bon voyage?

— Excellent, monsieur, je vous remercie.

— Vous voyez que la ville est belle. Vous plaira-t-elle?

— Oh! certainement!

— Comment va M. Romanèche?

— Très bien. Je l'ai vu hier un instant : il était fort occupé.

— Je le crois! Avec son journal, les Commissions dont il fait partie, la Chambre, tant de réunions où il parle, tant de solliciteurs!...

Et cet homme, — qui dirigeait seul une grande entreprise dont il portait tout le poids, qui prenait dès l'aube des initiatives de créateur, qui gouvernait en maître absolu son petit monde, — admira naïvement cette activité bavarde et stérile :

— Je ne comprends pas que sa tête y suffise!...

— Oh! dit Valentin, avec une pointe d'ironie que l'autre ne

comprit pas, elle est solide : je vous réponds qu'elle n'a jamais tourné!

L'automobile manœuvrait en soufflant pour entrer dans la cour de l'hôtel, dont la grille dorée s'ouvrit. C'était une grande maison à deux étages, très blanche, avec des enjolivemens et des décorations *modern style :* accolades déformées, encorbellemens aux lignes tordues, combinaisons de toutes sortes de matériaux incongrus. De construction récente, elle inaugurait, — dans cette ville dont mainte partie conserve des beautés, sur ce boulevard cossu, trop riche, trop fastueux, — les extravagances de l'architecture nouvelle. Frümsel en tirait vanité :

— Il importe en toutes choses de marcher avec son temps, répétait-il volontiers : un industriel moderne ne peut pas être logé comme un seigneur du temps de Louis XIV, ni comme un fermier général du XVIIIe siècle !

Et il affectait du mépris pour les vieilles maisons mal distribuées, où l'on n'installe qu'à grands efforts l'électricité, l'ascenseur, les salles de bains. Il prit pour de l'admiration la curiosité de Valentin devant les motifs décoratifs de l'entrée et de l'escalier : faisceaux de flèches brisées en ronde-bosse aux parois, volutes étranges sur le limon, lignes épileptiques de la rampe ; mais le jeune homme ne trouva pour exprimer son sentiment qu'un adjectif ambigu :

— Très curieux!...

— Original, surtout, n'est-ce pas?

Valentin dit, sans conviction :

— Original, en effet !

Et il se reprocha cette concession, en songeant : « Voilà l'esclavage qui commence. »

— On va vous conduire à votre appartement, dit M. Frümsel. Vous vous y installerez comme il vous plaira. Si vous voulez bien me rejoindre vers midi dans mon cabinet, je vous donnerai quelques explications nécessaires. On sonne le déjeuner à midi et demie.

Un valet de chambre fit entrer Valentin dans l'ascenseur, qui s'éleva rapidement au second étage, où se trouvaient les deux chambres du précepteur. Leur propreté, leur clarté, leur fraîcheur lui plurent; mais les papiers étaient fâcheusement décorés dans ce même style de flèches brisées, de traits en tourbillons qui gâtait l'hôtel. Trois fenêtres, à petits carreaux,

ouvraient sur le boulevard. Le jeune homme en contempla un moment les arbres dont le feuillage rouillé, épais encore, lui cachait en partie les façades des maisons vis-à-vis. Le mot « étranger, » qui l'avait poursuivi pendant son voyage, lui traversa de nouveau l'esprit : oui, plus étranger ici, dans ce luxe, que dans sa chambrette, étranger toujours et partout. Ce ne fut qu'un éclair; il secoua cette impression, et se surprit même, en faisant sa toilette, à jouir d'avoir de la place, un superbe lavabo en marbre rouge, un robinet pour l'eau chaude, toutes sortes d'accessoires qu'il essaya.

Le déballage de ses effets, de ses livres, de ses photographies l'occupa jusqu'à midi. Il descendit. Sur sa demande, un valet, de chambre le conduisit au cabinet où M. Frümsel écrivait devant un bureau américain gorgé de papiers.

— Asseyez-vous là, monsieur Délémont, je suis à vous...

Installé à côté du bureau, dans un excellent fauteuil anglais, Valentin examina la pièce, très simple, que décoraient seulement des photographies de caves, des diplômes d'honneur, des vitrines garnies de menus objets, — modèles destinés à la publicité. Quand il eut achevé, relu et signé sa lettre, M. Frümsel se retourna sur son fauteuil mobile, en disant :

— J'ai tenu à causer avec vous avant de vous présenter mon fils, cher monsieur. La première rencontre est parfois décisive. Il est donc nécessaire de la préparer. C'est pour cela que j'ai désiré vous renseigner moi-même sur certaines particularités dont la connaissance pourra guider votre jugement.

Il parlait d'une voix claire, en s'écoutant un peu, comme il arrive aux gens pénétrés de leur importance. Il rythmait ses phrases en balançant son pied, la jambe droite croisée sur la gauche, et jouait avec une lourde dent d'éléphant taillée en couteau à papier.

— Toutes les familles ont leur histoire, poursuivit-il, surtout celles qui occupent un certain rang. Je dis cela sans esprit de caste, croyez-le bien, sans préjugé d'aucune sorte! je n'en ai point... Je vais donc, en quelques mots, vous raconter la nôtre.

Il cessa de balancer son pied, toussa et poursuivit :

— Ma maison date du XVIIIe siècle. Quand j'en ai pris la direction, c'était une bonne petite maison de second plan, avec un chiffre d'affaires modeste. Je l'ai transformée, grâce à mon idée du « Champagne populaire. » J'ai réussi très vite, les circon-

stances m'ayant été favorables : vous visiterez mes celliers, vous jugerez mon œuvre. La prospérité de mes affaires me permit de me marier selon mon inclination. Ma femme, qui était en même temps ma cousine germaine, n'avait aucune fortune : son père, frère aîné de ma mère, avait eu peu de chance dans le tissage. Une industrie qui a traversé bien des crises!... Je le tirai de la faillite. Il était veuf. Il est mort, il y a quelques années, après avoir vu mourir sa fille...

Il s'arrêta un instant, gagné par l'émotion de souvenirs dont ces quelques mots rapides évoquaient la douloureuse succession.

—... Deux obstacles nous empêchèrent, ma femme et moi, d'être complètement heureux l'un par l'autre. D'abord, comme je vous l'ai dit, nous étions cousins ; c'est à cette parenté que j'attribue la perte, en bas âge, de deux enfans, et la faiblesse de complexion de mon fils : il n'a vécu que par miracle, monsieur, je vous assure; sa santé exige encore des soins infinis... Le second obstacle est d'autre sorte : c'est surtout ici que j'ai besoin de toute votre attention. Sans être dévote, ma femme tenait à ses croyances religieuses. Moi, vous connaissez mes opinions. Ce fut la seule cause de dissentiment qui exista jamais entre nous. Encore ne troubla-t-elle que rarement notre bonne entente. Il m'arriva de plaisanter quelquefois la ferveur de ma pauvre femme ; mais je fus tolérant. Ainsi je ne m'opposai point au baptême de mes enfans. En ce temps-là, les menées des cléricaux ne menaçaient pas encore la République, ou du moins on ne les distinguait pas, et je n'étais pas combatif comme je le suis devenu plus tard. D'ailleurs mes actes n'engageaient que moi; je ne pensais pas à m'occuper un jour de politique active, comme je le fais depuis qu'on m'a nommé Conseiller général. Il était de mode alors, dans nos rangs, de se montrer libéral : je le fus comme tant d'autres, sans voir que les corbeaux profitaient de notre aveuglement pour refaire leur nid, que les araignées tissaient leur toile... Je ne m'opposai pas non plus à ce que la mère inculquât à notre fils, comme à notre fille, ces idées que nous travaillons maintenant à extirper du sol national. Je comptais prendre ma revanche plus tard, quand les enfans auraient l'âge de raison : je me préoccupais moins de Louise, — c'est le nom de ma fille ; les idées d'une femme, n'est-ce pas? sont avant tout l'affaire du mari!... Quant à Désiré, sa précoce intelligence me garantissait en quelque sorte ce revi-

rement; je ne me faisais aucun souci sérieux de ses ferveurs enfantines...

De nouveau, l'émotion fit trembler la voix de M. Frümsel :

—... Il avait dix ans quand il perdit sa mère... La situation d'un veuf avec des enfans est bien difficile, monsieur!... Plusieurs gouvernantes ont tenu ma maison : elles arrivaient ici avec des ambitions que vous pouvez supposer; elles n'y restaient guère : la place avait été bien tenue, et n'était pas à prendre.. Triste engeance, je vous assure !... L'une affichait pour me plaire des opinions qu'elle n'avait pas, une autre racontait aux curés ce qu'elle pouvait surprendre de mes affaires, une troisième essaya d'implanter dans la maison un fils qui me vola... Que d'ennuis!... Celle que j'ai maintenant n'a pas d'enfans et ne se mêle pas de ce qui ne la regarde pas. Du moins, je l'espère!...

Valentin sentait qu'il aurait dû interrompre ces confidences par quelques mots d'intérêt ou de sympathie; comme il n'en trouvait aucun, le monologue continua :

— Je reviens à mon fils, votre élève... En raison de sa mauvaise santé, il n'a pas pu fréquenter les écoles publiques. Je l'ai donc fait instruire à la maison. Je n'ai pas besoin de vous dire que l'éducation privée est contre mes principes, n'est-ce pas? Que voulez-vous? nécessité fait loi. On a suivi de loin les programmes officiels, on a fait ce qu'on a pu. Le pauvre enfant était sans cesse arrêté par la maladie : il a eu la scarlatine, deux pleurésies, le croup, que sais-je encore? J'ai failli trois fois le perdre, cher monsieur!...

Valentin murmura :

— Quels affreux soucis!

— Vous ne savez pas! dit M. Frümsel; il faut être père, pour comprendre cela!...

Et, après un court silence :

— J'adore mon fils, monsieur. Mais je suis trop absorbé par les affaires pour pouvoir m'occuper de mes enfans dans le détail. J'ignore donc tout un travail qui a dû s'accomplir dans son esprit, fruit sans doute des anciens enseignemens de sa mère, de paroles semées dans son jeune cerveau qui ont germé plus tard. Un hasard fâcheux a développé ces graines : je me suis aperçu un beau jour que votre prédécesseur travaillait cette intelligence à l'encontre de mes volontés, contrariait mon influence, poussait mon fils dans la direction même dont je tenais le plus à

l'éloigner!... Comprenez-vous cela?... C'était un jésuite, un réactionnaire, et je ne m'en étais pas douté!..

Il regarda Valentin, qui dit :

— *Ils* sont capables de toutes les ruses!

— N'est-ce pas?... Et de toutes les trahisons!... Celle-ci était trop forte! J'ai mis ce gredin à la porte, ce ne fut pas long... Trop tard : le mal était fait. C'est ce mal qu'il s'agit de réparer, maintenant!... Vous comprenez la situation, cher monsieur! Mon fils me succédera un jour : je l'espère, du moins; j'espère que sa santé, déjà meilleure, se raffermira avec l'âge, comme il arrive souvent. Il sera le chef d'une maison qui grandit sans cesse : il aura donc charge de consciences. Un vrai patron, dans le temps où nous sommes, ne peut pas se désintéresser de la vie intellectuelle et morale de ses ouvriers : il n'est plus leur maître, il doit rester leur conseiller, leur guide. Il doit les empêcher de retomber sous le joug de la superstition... Vous voyez maintenant quelle est votre tâche, n'est-ce pas? La préparation au baccalauréat est importante, sans doute : elle n'est pas l'essentiel... L'essentiel, c'est de détruire l'œuvre mauvaise accomplie à mon insu... Vous comprenez?...

— Certainement, répondit Valentin.

Il hésita, pris de scrupule : n'étant point préparé à recevoir une telle investiture, il se demandait s'il pourrait remplir cette tâche.

— Je crains un peu, fit-il... Je suis peut-être trop jeune pour un pareil rôle... A peine ai-je trois ans de plus que mon élève...

— C'est justement sur ce rapprochement d'âge que je compte! s'écria M. Frümsel. Je connais vos idées : je m'en suis informé auprès de votre oncle, avant tout. Eh bien! vous n'avez qu'à les déployer!... Ne manquez pas une occasion de les affirmer devant Désiré, sans heurter les siennes au début, autant que possible... Vous aurez à vous promener beaucoup avec lui, en dehors du travail : sa santé l'exige. Profitez de vos conversations pour l'habituer aux jeux de la raison, pour lui montrer où est le mouvement, l'avenir, la vérité!... Que votre méthode soit rigoureusement scientifique, même dans les petites choses!... La religion est incompatible avec la science, n'est-ce pas?...

Valentin ne s'attendait guère à trancher de tels problèmes dans ce premier entretien; il répondit pourtant :

— Je le crois!

— Eh bien! alors, c'est tout simple! La religion perdra le terrain que gagnera la science, et le travail de détachement s'accomplira de lui-même dans son esprit... Qu'en pensez-vous?

— Je ferai de mon mieux, dit Valentin.

Sentant qu'après tant de confidences, M. Frumsel attendait une déclaration catégorique, il ajouta de sa voix sincère, où vibrèrent les révoltes de son cœur blessé dès l'enfance :

— Si jeune que je sois, j'ai souffert des préjugés et mesuré l'injustice de l'ordre social. Aussi je déteste tous les jougs, toutes les tyrannies, tous les mensonges. J'aime ardemment la liberté : elle est mon seul culte et ma seule religion.

— C'est la meilleure, s'écria M. Frümsel; je vois que nous nous entendrons!

Comme la cloche du déjeuner sonnait, il se leva, satisfait, et prit familièrement le bras de Valentin :

— En avant donc, cher monsieur!... Et passons à table!

II

M. Frümsel précéda Valentin dans le vestibule, que décoraient des estampes représentant des scènes de vendanges ou de cave. Dans la salle à manger, son fils, sa fille et la gouvernante attendaient, debout derrière leurs chaises à haut dossier. M. Frümsel s'assit au haut de la table, et fit les présentations :

— Voici ton précepteur, Désiré, M. Délémont. — Ma fille Louise. — Mme Oberglatt, qui tient ma maison.

Pour rompre le silence qui suivit, il dit en dépliant sa serviette :

— Vous avez eu beau temps, pour votre voyage.

Le domestique passait les hors-d'œuvre. Valentin répondit que les teintes de l'automne rendaient le paysage agréable; il ajouta :

— C'est la première fois que je voyage sur la ligne de l'Est.

— Bonne Compagnie! s'écria M. Frümsel. Les trains sont d'une exactitude remarquable. Les express, du moins. Moi, j'ai fait le trajet si souvent, que j'en connais les moindres particularités. Il me suffit de jeter un coup d'œil par la portière

pour savoir où l'on se trouve, et quelle heure il est. Aussi, je ne regarde plus rien : je lis mes journaux : *l'Égalité*, cher monsieur, pour les articles de votre oncle.

Il se tut pour manger ses sardines. Valentin tâchait d'observer les choses et les gens :

Vis-à-vis de lui, deux vaisseliers étaient chargés d'argenterie. La table en reluisait aussi. Des motifs en biscuit, — tritons et sirènes coupés à mi-corps, — la décoraient, disposés sur la glace d'un surtout d'argent; des fruits magnifiques s'étageaient sur des coupes de cristal, à pied d'argent; le vin de Champagne, clair, doré, léger, pétillait dans des buires, ornementées d'argent. Les parois aux hautes boiseries étaient tendues d'une imitation de cuir de Cordoue, que relevait de place en place l'éclat de plats en cuivre jaune, art nouveau, arrangés avec symétrie. Un lustre en cuivre aussi, à bougies électriques, tombait du haut plafond boisé, à caissons. Ce décor parut fastueux au jeune homme, accoutumé aux intérieurs exigus des petits bourgeois parisiens : il se dit qu'une telle salle ne convenait guère à la simplicité de la vie intime, et qu'à cinq, on s'y trouverait bien au large. A côté de lui, Désiré était un grand garçon pâle, très blond, trop maigre : ses traits allongés rappelaient ceux de son père, avec plus de finesse; il cachait ses yeux limpides et doux, comme dans la crainte qu'on y lût trop aisément; ses gestes lents, hésitans, craintifs, et l'ensemble de sa personne, révélaient une timidité gauche et renfermée. Sa sœur, qui lui faisait vis-à-vis, ne lui ressemblait en rien : ramassée, carrée d'épaules, sans taille ni fraîcheur, elle avait le front étroit sous des cheveux coiffés en hauteur, le teint brouillé, le menton proéminent, de petits yeux bruns; rien n'atténuait sa laideur. Quant à Mme Oberglatt, assise à la droite de M. Frümsel, elle avait une taille élégante, un visage agréable sans beaucoup de caractère, les mains assez belles. Elle était en noir, sans un bijou, avec un col blanc. Valentin sentait que ces trois personnes l'observaient à la dérobée. Sans doute elles attendaient qu'il prononçât quelques phrases, pour le classer selon le son de sa voix et ses premières paroles. Ce sentiment lui glaçait la langue, lui coupait l'appétit. Sans trouver un mot, une idée, une banalité, il s'absorbait dans l'épluchage minutieux de sa sardine. Le domestique lui remplit son verre.

— Vous buvez du vin? s'écria M. Frümsel. A la bonne heure!

Votre prédécesseur n'en prenait pas : il lui fallait de l'eau d'Évian. Vous n'imaginez pas combien cela m'agaçait!

— Le vin n'est plus à la mode, répondit Valentin en portant à ses lèvres le verre qui moussait.

— Si vous préférez le bordeaux?...

— Non, non, monsieur. Ceci est délicieux!

— Et tout à fait hygiénique. Depuis trente ans, je ne bois pas autre chose. Vous voyez que cela ne m'a pas trop mal réussi! Notre vin est le plus honnête des vins : vous visiterez nos caves, vous en verrez la manipulation... Car il ne s'agit pas de parler de fabrication, vous savez! Il ne contient rien qui ne soit sorti de nos vignes, sauf un peu de sucre candi.

On se tut de nouveau, pour l'omelette aux champignons. Puis la conversation reprit, ou plutôt le monologue, qui s'interrompit de nouveau quand on servit le rumsteak aux pommes. M. Frümsel mangeait très vite; sitôt son assiette vide, il lançait pêle-mêle des idées de toutes sortes. Il se vantait volontiers de les avoir claires, et de ne pas mâcher ses paroles : ce fut bientôt comme un feu roulant qui fusilla les prêtres, les militaires, les magistrats, les patrons, les « réacs, » les bourgeois. De temps en temps, une exclamation admirative s'y mêlait, à l'adresse de quelque député combatif, de quelque écrivain « qui n'avait pas froid aux yeux. »

— Ah! celui-là, c'est un homme!... Ah! s'il y en avait beaucoup comme lui!... Ici du moins, cher monsieur, nous ne pouvons pas nous plaindre : nous avons un maire excellent, un conseil municipal éclairé, un député de premier ordre... Par le chiffre de notre population, nous sommes la douzième ville de France; par nos opinions, par notre culture, nous serions plus près du premier rang... Qu'en adviendrait-il de notre pays, sans cet effort énergique de tout ce qui réfléchit, de tout ce qui aime la vérité, — des honnêtes gens, en un mot?... Il tomberait au niveau de l'Espagne, monsieur!... Et il n'a pas tenu aux réactionnaires que cette déchéance ne fût un fait accompli!...

L'attitude des convives exprimait des sentimens divers : Louise n'écoutait pas, intriguée par Valentin, qu'elle observait à la dérobée, avec une curiosité de jeune chatte qui aperçoit un objet nouveau; Mme Oberglatt approuvait d'un signe de tête, ou risquait une objection de peu de poids, vite rétorquée, qui servait d'excitant au causeur. Valentin, jugeant cette philo-

sophie un peu sommaire, s'étonnait de la déformation que subissent, dans un cerveau sans culture, des idées qui lui paraissaient supérieures quand il les entendait développer par des intellectuels. Quant à Désiré, il s'isolait dans son silence : parfois son front se crispait avec une expression de véritable souffrance, comme si ces paroles lui faisaient un mal physique. Son père l'ayant interpellé directement au terme d'une tirade, il rougit jusqu'à la racine des cheveux et balbutia quelques mots inintelligibles.

— Impossible de le faire parler, ce garçon-là ! s'écria M. Frümsel... Vous voyez, madame Oberglatt ! Est-ce parce qu'il ne veut pas dire ce qu'il pense, ou parce qu'il ne pense rien ?... Ah ! monsieur Délémont, votre tâche ne sera pas commode, je vous en préviens !...

Valentin éprouvait un malaise dont la cause lui échappait. Le bien-être ambiant, la solide richesse, le luxe étalé ne lui donnaient pas le change : il y avait entre ces êtres *quelque chose* dont il sentait confusément passer en lui la gêne et la souffrance. Une intrigue, peut-être, du maître de la maison et de la gouvernante? les propos de tout à l'heure, comme aussi la placide figure reposée de Mme Oberglatt, semblaient écarter une telle hypothèse. Serait-ce la mésintelligence signalée par Frümsel? Alors, combien plus profonde ou dangereuse qu'il ne le croyait lui-même ! Peut-être faudrait-il chercher ailleurs, dans l'inconnu...

Ce sentiment se précisa quand Valentin fut seul avec son élève, dans la bibliothèque que M. Frümsel leur assigna pour leur travail. Tout en l'interrogeant sur ses précédentes études, il cherchait instinctivement à pénétrer jusqu'à son âme. Les barrières en étaient closes, une volonté tenace les gardait. Désiré répondait avec politesse, sans se dérober aux questions, qu'il ramenait toutes à ses études. Mais, tandis qu'il découvrait sans fausse honte l'ignorance où il était demeuré, il ne laissait rien voir de son être intime ; et ce mélange de franchise et de réserve déconcertait son novice précepteur. Il fit lentement une composition d'essai, avec des efforts qui gonflaient les veines de son front. Quand Valentin eut entre les mains le résultat de ce labeur où le jeune homme s'était mis tout entier, il ne cacha pas sa surprise, et s'écria :

— Ah ! vous n'aurez pas de temps à perdre, si vous voulez passer votre baccalauréat l'an prochain !

— Je sais bien que je suis ignorant, murmura Désiré. Ce n'est pas tout à fait ma faute...

Valentin regrettait déjà la dureté décourageante de son exclamation :

— Oui, je sais que vous avez été souvent malade, fit-il.

Désiré rougit, et dit :

— Je vous assure que je ne demande qu'à travailler, monsieur !

— Eh bien ! nous travaillerons, conclut Valentin avec entrain. Et comme il ne faut jamais remettre ses bonnes résolutions, nous commencerons tout de suite.

Il s'était promis de remplir avec conscience les conditions de son engagement, mais rien de plus : ayant peu de goût pour enseigner, il ne supposait pas qu'il pût s'intéresser à son élève; ombrageux d'ailleurs, il comptait défendre sa liberté, maintenir ses droits, se réserver pour un travail personnel. Voici qu'au contraire, aux premiers mots échangés avec ce garçon qui restait sur la défensive, il se sentait gagné par une curiosité proche de la sympathie; voici qu'il se piquait au jeu avant même d'avoir engagé la partie, mettait son point d'honneur à réussir dans une tâche encore mal définie, se promettait d'entrer dans cette âme fermée, d'y cueillir l'estime et l'affection.

L'expérience se répéta les jours suivans : Désiré s'appliquait au travail, domptait une mémoire plutôt rétive, composait avec une intelligence, ou plutôt avec une réflexion assez intense et personnelle. Mais il restait impénétrable. Son précepteur n'aurait pu formuler aucune plainte contre lui : pourtant, une force pire que la désobéissance ou l'irrespect le tenait en échec, ses paroles glissaient comme sur une surface qu'elles effleuraient sans l'entamer. Une telle résistance eût irrité un pédagogue : elle plaisait à Valentin, en flattant son propre esprit d'indépendance. Et il s'excitait à la réduire, — en souhaitant peut-être d'échouer. Les promenades, qui rentraient dans le programme, favorisaient ses attaques. Elles se faisaient à pied, ou à bicyclette, dans la banlieue ondulée, aride et nue, qu'arrosent à peine des eaux tranquilles, sans durer plus d'une heure ou deux; tandis qu'une fois par semaine, Désiré sortait à cheval avec son père, jusque dans les bois de la « montagne. » Les deux jeunes gens s'en allaient presque silencieux, échangeant à peine quelques paroles à de longs intervalles. Leurs dialogues se composaient

presque toujours d'une question du maître, de la réponse de l'élève, puis de quelques phrases de Valentin, qui restaient sans écho :

— Aimez-vous la campagne, Désiré?

— Certainement, monsieur.

— On ne s'en douterait guère!... Celle-ci n'est pas très pittoresque, il est vrai; pourtant, ces grandes lignes vallonnées ont leur caractère. Et puis, en cette saison, il y a partout des beautés adorables et passagères...

Comme il convenait à son âge, Valentin apportait volontiers une certaine recherche à l'expression de ses sentimens. Il en était pour ses frais : Désiré ne semblait pas remarquer l'élégance de ses tournures.

— L'automne est un peintre merveilleux! Vous ne jouissez donc pas de cette rouille dans les arbres, de la saveur de l'air pluvieux, de ces ciels tragiques où le couchant incendie les nuages?..

Désiré disait froidement :

— Je trouve que c'est très beau.

Quand ils rentraient, le sang fouetté par la marche, ils ne se connaissaient pas mieux qu'au départ; la même atmosphère glaciale, dont le jeune homme s'enveloppait comme pour se défendre, continuait à peser sur eux.

— Eh bien! comment va votre élève? demanda M. Frümsel en rentrant d'une absence de quelques jours.

— Il travaille de son mieux, certainement, répondit Valentin, embarrassé. Il se donne beaucoup de peine; seulement, il n'a pas beaucoup de facilité.

Piqué, le père insista :

— Pas de facilité! Que me dites-vous là?... Il est intelligent,... très intelligent... Paresseux, plutôt, peut-être?

Valentin fut sincère, comme toujours, au risque de déplaire :

— Oh! non, monsieur, il n'est pas paresseux, il fait ce qu'il peut, je vous assure... Mais il a l'esprit lent, la mémoire peu exercée... Cela ne signifie point qu'il ne soit pas intelligent : il n'est pas entraîné au travail, voilà tout...

— C'est la faute de sa santé, comme je vous l'ai dit, répliqua M. Frümsel, non sans humeur.

— Vous verrez que cela s'arrangera, affirma Valentin.

Aussitôt il regretta cette espèce de promesse, dont il sentait bien que la réalisation dépassait ses moyens.

Des jours passèrent, sans qu'il avançât d'un pas dans la confiance de son élève, qui travaillait avec peu de profit. Parfois, l'envie le prenait de dire au père : « Je ne réussirai pas, je ne réussirai jamais, votre fils n'a pas confiance en moi; adressez-vous à un autre, qui sera plus heureux. » Puis il reculait devant cet aveu d'impuissance, qui l'eût humilié. Un peu d'égoïsme et de veulerie l'arrêtaient aussi : il se trouvait bien dans cette maison prospère; il y prenait racine; il avait sa part de ce confort. Sans doute, ce ne serait qu'une halte dans sa vie, vouée à l'effort, — mais une halte agréable : le moment où le gladiateur, avant d'entrer dans l'arène, se fait oindre les membres que les coups vont meurtrir ou briser. Il s'y attardait avec un sentiment de plaisir presque voluptueux, qu'il regrettait parfois : Claude l'en eût méprisé; Urbain de même. Mais ses deux amis étaient des apôtres; lui, n'était qu'un « individualiste, » comme ils disaient l'un et l'autre, dont les colères, les révoltes, les idées même dépendaient de ses conditions d'existence plutôt qu'elles ne se rattachaient à une doctrine. Il manquait encore à son programme sur un autre point : la fatigue des longues leçons où il ne s'épargnait pas et l'oisiveté envahissante du bien-être l'empêchaient de travailler pour son compte. Le soir, ou quand il avait quelque loisir, au lieu de « bûcher sa licence, » il butinait dans la bibliothèque : elle était incohérente, composée au hasard, mais possédait une collection assez complète des grands ouvrages sociaux du dernier siècle. On y trouvait les utopistes du début : Saint-Simon, diffus, génial, si bienveillant, avec ses élèves, le Père Enfantin, Pereire, Rodrigues, et ce Jean Reynaud dont l'admirable poème cosmique enthousiasma le jeune homme; Fourier, âpre et prolixe dans sa chimère d'eudémonisme organisé; Proudhon, plus positif et plus puissant, incisif, catégorique, paradoxal; Cabet et son Icarie; les plans pratiques de Robert Owen : tous rêvant le bonheur et de le distribuer aux hommes à pleines mains comme une manne abondante; tous généreux, en somme, épris de justice, passionnés d'humanité. Après eux venaient leurs continuateurs plus précis, la redoutable phalange des théoriciens de la guerre des classes, dont les voix brutalement impérieuses lancent le Prolétariat à la conquête du monde : Marx et sa formidable Apocalypse, énorme, difforme, inaccessible; Engels, dont l'intelligence érudite dirige sur cette masse chaotique des gerbes de clarté; puis les com-

mentateurs, les continuateurs, les adaptateurs, les critiques : de haut vol, puissamment armés comme Benedetto Croce; retenus encore à l'ancien monde par quelques attaches, comme la plupart des Français, tels que Fournière, Renard ou Deville; ou coupant tous ces liens, comme Antonio Labriola ou Enrico Ferri, pour s'envoler dans les nuages : — les uns imprégnés d'un reste de bienveillance héritée des ancêtres fouriéristes ou saint-simoniens, les autres de l'âpreté dogmatique des maîtres allemands; ceux-ci prêchant la révolution pour hâter l'avènement du nouveau règne, ceux-là préférant l'attendre d'un procès dont ils s'épuisent à chercher la loi; tous d'accord, en tous cas, pour saper les formes séculaires de notre vie sociale et livrer le monde aux besoins du prolétariat vainqueur. Il y avait aussi, sur d'autres rayons, les collections des revues françaises dont la masse complète l'œuvre individuelle des apôtres et lance dans tous les sillons les semences de la foi nouvelle : la *Revue socialiste*, avec ses études doctrinales et doctrinaires; le *Mouvement socialiste*, marqué du talent incisif et dur de Lagardelle; les *Cahiers de la quinzaine*, où s'affirme l'intransigeante indépendance de Péguy; et combien d'autres, chacun apportant son topique ou son élixir. Quelle occasion, peut-être unique, de s'assimiler commodément cette matière! Aussi Valentin, remettant sans cesse au lendemain le travail pratique, emportait-il dans sa chambre, par paquets, tous ces volumes qu'il dévorait la nuit, l'esprit parfois excité par le champagne que Frümsel lui servait au repas en répétant, engageant et bonhomme :

— Allons! monsieur Délémont, ça ne vous fera que du bien!... Profitez!...

Dans la facilité de cette existence agréable, l'image de Paule-Andrée aux côtés de son père en bras de chemise, dans le chétif entresol suspendu comme une des cages de la boutique, pâlissait et s'effaçait presque. Au contraire, Mme Oberglatt, avec l'opulence de ses trente-cinq ans, sa blancheur, sa figure un peu mystérieuse ou qui paraissait telle, préoccupait plus que de raison la jeunesse de Valentin. Elle avait pour lui des yeux amicaux, où il croyait deviner une petite flamme de sensualité; elle lui parlait gentiment, recherchait sa conversation. Il en était troublé dans ses sens inoccupés; et si sa timidité l'empêchait encore d'interpréter à son avantage ces marques de sympathie, il devenait

moins sauvage, plus sûr de lui-même. Du reste, Louise aussi semblait le prendre en gré : souvent il rencontrait son regard, qui le cherchait et souriait. Une certaine grâce d'esprit, la facilité d'intelligence qui manquaient au frère, compensaient en partie, chez la sœur, l'absence complète de beauté. Quand il avait causé un moment avec elle, d'étranges tentations assaillaient Valentin : il songeait aux idées avancées de Frümsel, qui ne pourrait se démentir en refusant sa fille à un garçon intelligent, quelles que fussent ses origines et sa parenté, — et ferait peut-être moins de façons pour la lui donner que le marchand d'oiseaux ! Son imagination lui décrivait alors les attraits d'une existence arrangée ainsi, par un tel coup de maître. Il se voyait riche, heureux, porté soudain au sommet de cette société qui le repoussait à ses derniers échelons, effaçant dans l'éclat de la fortune la tache de sa naissance. Mais bientôt, il rougissait de la bassesse de ses convoitises. « Non, décidément, elle est trop laide, il y aurait trop de honte dans un tel marché !... » L'image de Paule-Andrée reprenait ses droits; il écoutait la voix de son rêve, celle de sa jeunesse; il se jurait d'être un homme libre de toutes les chaînes, même dorées. Alors, pendant quelques jours, il évitait la jeune fille, ou lui montrait un visage hostile, qui l'attirait davantage. Elle se trouvait partout devant ses pas, le regardait avec des airs soumis, buvait ses paroles dès qu'il ouvrait la bouche; et Mme Oberglatt, qui suivait ce manège, concluait que Valentin était un garçon très fort, qui irait loin...

III

M. Frümsel ne recevait pas autant que les dimensions de sa salle à manger l'eussent fait supposer. Il ne voyait plus la famille de sa femme. Ses confrères lui reprochaient d'avoir abaissé leur industrie, en transformant en champagne des petits vins de toute provenance. Ses opinions, et l'étalage qu'il en faisait, achevaient de l'isoler de son milieu normal : jamais, par exemple, il n'avait consenti à recevoir à son tour dans ses celliers tous les cavistes de la ville au jour de la Saint-Jean, parce que l'antique usage ajoute à la fête une messe qu'il ne voulait pas écouter. Aussi, — exception faite pour un petit nombre d'industriels qui depuis peu d'années se rapprochaient de ses idées parce qu'ils en redou-

taient le progrès, — n'admettait-il guère à sa table que le personnel politique et administratif, quelques professeurs de l'école préparatoire de Médecine ou du lycée, deux ou trois avocats qui n'étaient pas parmi les plus considérés, des conseillers municipaux, de professions diverses mais uniformément décorés des palmes académiques : gens que l'orgueil des représentans de l'ancienne industrie, négocians en champagne et filateurs, considère comme socialement inférieurs. Il ne se familiarisait d'ailleurs pas avec ses commensaux, avec lesquels il maintenait instinctivement les distances, et ses enfans ne se liaient point avec leurs familles : Louise avait quelques amies qui venaient de temps en temps jouer au tennis dans le jardin ; mais Désiré restait seul, éloignant par sa froideur les jeunes gens dont son père eût souhaité qu'il fît ses camarades.

En le voyant ainsi distant avec tous comme il l'était avec lui-même, Valentin, dont les avances étaient toujours repoussées, ne savait plus même comment essayer de le mieux connaître ou de gagner sa sympathie. Le hasard d'une conversation avec Mme Oberglatt, un jour qu'ils déjeunaient en tête à tête, la famille étant sortie, le mit sur la voie. D'habitude, ils ne causaient que de choses banales ; ce jour-là, quand le domestique les eut laissés seuls avec leur café, le jeune homme éprouva l'irrésistible besoin de chercher un peu de confiance :

— Mlle Louise a positivement l'air d'avoir de l'affection pour vous ! commença-t-il, d'un ton où il y avait un rien d'amertume.

La gouvernante répondit lentement :

— Oui, je crois qu'elle m'est attachée... autant qu'elle peut.

Sans remarquer le double sens de ces mots, Valentin s'écria passionnément :

— Comment avez-vous donc fait pour vous faire aimer ?

Le malentendu que cette question fit naître dans l'esprit de Mme Oberglatt ne dura guère : comme elle ne répondait pas tout de suite, le jeune homme poursuivit avec une chaleur et une candeur qui chassèrent les mauvais soupçons :

— Moi, je voudrais tant gagner la sympathie de Désiré ! Il est un livre fermé. Je n'ai pas fait un pas dans sa confiance depuis le premier jour, je ne le connais pas mieux qu'à notre première rencontre ! C'est abominable de vivre ainsi aux côtés d'un être qui vous repousse ! Je me demande ce que je fais ici. Et pourtant, il ne me déplaît pas, ce garçon !

— Je ne le connais guère mieux que vous, dit Mme Oberglatt. Il est de ceux qui se cachent.

— Hypocrite, alors?... Non !

— Ce n'est pas ce que je veux dire... Je veux dire ceci : il est de ceux qui ont quelque chose... quelque chose qu'ils sont obligés de cacher.

— Mais quoi?

Mme Oberglatt parlait lentement, prudemment, les yeux fixés sur sa tasse, en personne qui craint d'en dire trop.

— Des pensées,... un sentiment, peut-être.

Valentin interpréta aussitôt :

— Une passionnette?

Mme Oberglatt fit signe que non.

— Alors je ne comprends plus !

— Je ne peux pas vous dire, je ne sais pas bien... Vous trouverez vous-même, en causant avec lui.

— En causant?... Il n'ouvre pas la bouche !... Nous pouvons marcher une heure à côté l'un de l'autre sans que j'entende le son de sa voix... J'en suis réduit au monologue, et je ne suis pas même sûr qu'il m'écoute.

Mme Oberglatt resta un moment pensive, comme si elle mûrissait une réponse difficile. Enfin elle murmura, en retenant presque ses paroles :

— J'ai connu celui qui vous a précédé...

— Avait-il mieux réussi que moi?

— Il est resté trois ans ici... Je crois que Désiré l'aimait beaucoup !... C'était un homme très intelligent : il lui inculquait toutes ses idées... Il avait de l'autorité.

— Pourquoi est-il parti?

Mme Oberglatt éluda la question, ne voulant pas raconter la colère de Främsel éclatant en tempête sur la dénonciation d'un conseiller municipal : — « Vous avez un précepteur bien pieux, mon cher collègue : saviez-vous qu'il a fait ses pâques?... » — la scène brutale du renvoi, le départ instantané du malheureux, chassé comme un malfaiteur sans avoir revu son élève.

— Aussi, reprit-elle, Désiré l'a beaucoup regretté. Quand vous êtes venu, il avait pour vous une grande antipathie. Ah ! c'est singulier qu'il ne vous déteste pas davantage !

Valentin voulut l'interroger encore, elle changea de conversation :

— Non, je ne crois pas qu'ils s'écrivent... Nous avons un grand dîner samedi prochain; le saviez-vous?

Ce fut pendant ce dîner que Valentin devina son élève, en même temps que certains traits de la vie contemporaine se découvraient à son observation. Il ne connaissait guère encore le contre-coup des idées du moment que sur une jeunesse instruite, capable de raisonner; il eut l'occasion d'en mesurer les effets sur un milieu plus mélangé, plus positif aussi, où des esprits plus simples les acceptaient sans bien les comprendre, tantôt effarés, tantôt résolument aveugles quand un mot en révélait tout à coup les probables conséquences, et visiblement préoccupés de les adapter aux diverses formes de leur égoïsme.

Autour de cette table décorée de fleurs rares, servie avec prodigalité, où se rencontraient des vins et des mets amenés à grands frais des pays lointains, qu'entourait le bataillon des laquais et des maîtres d'hôtel, et qui représentait l'effort de beaucoup d'orfèvres, de verriers, de céramistes, d'horticulteurs, de vignerons, de marchands, — il n'y avait guère que des représentans de la bourgeoisie : un avocat riche, important, beau parleur, conseiller général; un médecin assuré d'une belle clientèle : tous deux avec leurs femmes rutilantes de bijoux; un jeune professeur du lycée, très renseigné, intelligent, abondant en citations, qui fut placé à côté de Louise; deux conseillers municipaux, engoncés dans des habits démodés, au col graisseux; un filateur veuf avec sa fille; le chef de caves de la maison, gras, prospère, reluisant, à vingt mille francs d'appointemens annuels; un agent d'assurances, sa femme et son beau-frère, pharmacien fort écouté dans les réunions publiques. Par leurs attaches, leurs fortunes, leur genre de vie, presque tous les convives tenaient à la société capitaliste; la plupart d'entre eux possédaient des rentes, les augmentaient par le travail, l'économie ou la spéculation, défendaient âprement leurs intérêts, exploitaient les plus faibles. Pourtant, ils ne parlaient que d'égalité dans les besoins et de justice dans la répartition, condamnaient les sources mêmes du luxe dont ils jouissaient, approuvaient les revendications qui poussaient à leur ruine, péroraient sur des théories dont aucun d'eux, sauf le jeune professeur, n'aurait pu préciser le véritable sens. Congestionnés par le gibier, les truffes, le foie gras, les vins capiteux, ils saccageaient en paroles l'ordre social qui donnait à cette heure de telles satisfactions à leurs appétits :

en sorte qu'on pensait à quelque campement de brigands faisant bombance de leurs provisions mal acquises dans l'attente des gendarmes. Comme pour s'exercer au métier de tribun, l'avocat, les yeux saillans, célébrait de toute sa faconde les vertus et les succès du prolétariat. Le filateur l'approuvait, d'un petit mouvement rythmique de sa grosse tête chauve et rouge; le médecin, — profil sec, menton rasé, favoris poivre et sel, — rattachait au darwinisme les progrès réguliers du socialisme; le jeune professeur établissait la sincérité de ses convictions en démontrant que les intellectuels seraient à peu près sacrifiés dans le nouveau régime :

— Quelle y sera notre place? La plus modeste, non la moins belle. Nous ne sommes déjà plus maintenant, — j'entends ceux d'entre nous qui sont des militans, — que « les phonographes des vœux et des décisions du mouvement prolétarien. » — Le mot est de Lagardelle. — N'importe! nous nous efforçons de hâter la Révolution inévitable qui va substituer dans l'hégémonie sociale le prolétariat à la bourgeoisie, comme Quatre-Vingt-Neuf a substitué la bourgeoisie à la noblesse.

Un des conseillers municipaux, — le seul qui parlât, — approuva d'une voix éraillée :

— Juste!... Fini, le règne des mains blanches!... Le travail manuel au premier rang, honoré comme il le mérite!

Il coula un regard de côté vers le filateur, en ajoutant :

— Oui, les chefs d'industrie seront les commis de leurs ouvriers, au lieu d'en être les maîtres... Les commis, les commis...

Le filateur continuait à secouer sa tête déplumée, résigné à toutes les déchéances; Frümsel, moins patient, protesta :

— Vous allez peut-être un peu loin, mon cher! Il faudra toujours un homme, une volonté, une tête, pour diriger la masse. Il n'y aura plus de patrons, si vous voulez : il faudra toujours des chefs.

— Eh bien! le métier de chef sera un métier comme un autre! répliqua le conseiller municipal en vidant son verre de château-margaux. Un métier salarié, comme celui de contremaître!

— Sans doute, approuva l'agent d'assurances : il n'y a aucune raison pour que la solde d'un général soit plus élevée que celle d'un capitaine.

— Et celle d'un capitaine plus que celle d'un soldat, compléta le pharmacien.

L'inintelligence de la question que révélaient de telles paroles étonna le jeune professeur, qui s'écria vivement :

— Mais en régime socialiste, il n'y aura plus ni solde, ni salaires, au sens actuel du mot : Menger l'a démontré avec une étonnante lucidité dans son *Droit au produit intégral du travail.*

— D'ailleurs, il n'y aura plus d'armée, affirma le conseiller municipal : à quoi bon, puisque tous les peuples seront réconciliés?

Il y eut un instant de silence, comme s'il fallait s'arrêter un peu pour digérer ce morceau-là. Puis, l'avocat reprit :

— Ces perspectives étonnent ceux qui ne peuvent rien concevoir en dehors du régime présent. Elles paraîtront de plus en plus simples, à mesure que notre programme approchera de sa réalisation.

Le filateur cligna des yeux d'un air malin, et dit imprudemment :

— Mais il ne l'atteindra jamais !

— C'est donc parce que vous croyez cela que vous le soutenez? riposta le médecin. Prenez garde !...

Et l'avocat, avec un grand geste oratoire :

— Vous vous figurez que nous en abandonnerons des parties?... Non, non, pas un pouce !... Nous le maintiendrons dans son intégralité !

— Ne soyons pas trop radical, dit l'agent d'assurances : on se fait toujours quelques concessions...

Une fois encore, le jeune professeur remit les choses au point :

— Il ne s'agit pas d'un programme électoral, qu'on rogne ou qu'on étire selon les besoins de la cause : il s'agit d'une transformation complète de l'organisation sociale. L'avènement du prolétariat est l'aboutissement nécessaire d'un long processus historique : comme ses besoins sont incompatibles avec notre système de propriété individuelle, la campagne socialiste ne peut se terminer que par une victoire définitive qui remplacera la propriété individuelle par la propriété collective.

Le filateur poussa un long soupir, et se mit à lamper à petites gorgées son verre de chambertin, comme si c'était le dernier.

— Ne regardons pas si loin ! dit Frümsel, dont la logique n'allait pas jusque-là. Ces vastes généralisations sont toujours dangereuses. Nous ne savons pas encore au juste comment s'organisera la société nouvelle. L'homme a toujours tenu à posséder quelque chose; j'ai peine à croire qu'il renonce jamais complètement à ce plaisir, qui récompense son travail.

— Il le faudra pourtant bien, dit tranquillement le jeune professeur.

— Nous verrons, concéda Frümsel. Ou nous ne verrons pas. Il est certain que cette révolution ne se fera pas en un jour, n'est-ce pas?

— Georges Sorel admet qu'un groupe audacieux peut s'emparer du pouvoir, précipiter les événemens, détruire en peu de temps notre organisation individualiste...

— Nous n'en savons rien ! En tout cas, ce n'est pas le plus urgent. La transformation de la propriété, si elle s'opère, sera la tâche de nos fils. La nôtre, à nous, c'est de chasser les hommes noirs, de délivrer la pensée du joug qui l'écrase depuis dix-huit siècles, d'en finir avec les superstitions.

— C'est un point sur lequel nous sommes tous d'accord ! déclara le filateur.

Le chef de caves, qui n'avait pas encore pris la parole, répéta comme un écho :

— Tous d'accord !

— Parfaitement ! dit le pharmacien.

— Eh bien ! dit le jeune professeur en levant la main dans un geste de triomphe, la religion est la pierre d'angle de l'ancien édifice social ! Engels a démontré que la bourgeoisie anglaise a maintenu la religion pour assurer sa domination, qu'elle dépense des sommes énormes pour évangéliser les classes laborieuses, et qu'elle rattrape largement ses avances grâce à la patience à se laisser tondre ici-bas que les promesses de l'autre monde entretiennent chez les travailleurs.

— Voilà qui est bien vu ! s'écria le conseiller municipal. Et si l'on peut dire cela du protestantisme, que dira-t-on du catholicisme?

— Je respecte toutes les croyances sincères, déclara Frümsel. Mais le catholicisme n'a jamais été que l'exploitation des pauvres, des ignorans, des naïfs. Il a fait son temps, nous n'en voulons plus, nous excommunions l'Église !...

Le mot souleva des rires sonores, des exclamations bruyantes :

— Oui, oui, à notre tour d'excommunier ! — Excommunions le Pape ! — Les moines ! — Les calotins !

En cet instant, Valentin se tourna vers Désiré, assis à côté de lui, au bout de la table : crispée et sombre, la figure du jeune homme exprimait une souffrance aiguë, comme si chacune de ces paroles l'eût atteint à l'endroit sensible. Puis il chercha le regard de Mme Oberglatt, le rencontra, et le vit se poser sur Désiré, comme pour dire : « Regardez, comprenez !... »

Ce fut un trait de lumière. Le petit épisode où il se trouvait mêlé se dessina en plein relief dans le vaste tableau confus de l'heure présente : il y a, dans les périodes de discorde, des drames sans violence apparente qui bouleversent les âmes jusque dans leurs profondeurs ; il y a des fils contre les pères, des frères contre les frères, des amis contre des amis, qui se déchirent jusqu'au sang par de simples paroles ; il y a au même foyer des rancunes qui s'amassent, des haines qui s'attisent entre les êtres que les plus chers liens devraient unir en toutes choses. Là où Frümsel, dans l'aveuglement de sa passion, ne discernait qu'un malentendu passager, il y avait de larges blessures, un désaccord irréductible, une souffrance secrète qui éclaterait un jour. Seul attaché aux saintes choses qu'on piétinait ainsi sous ses yeux, Désiré se taisait dans la révolte de tout son être. Quels sentimens pouvait-il avoir pour ces étrangers, qui l'offensaient dans sa foi tout en vidant leurs verres, et pour l'intrus chargé d'arrêter sa ferveur, d'opprimer sa conscience mûre déjà pour ces passions de l'âme dont un indifférent ne mesure jamais l'intensité !

La conversation se poursuivit au salon, au fumoir, autour du café, des liqueurs, des cigares, mêlant les contrastes inattendus d'un monde en dissolution, où les vices de l'extrême opulence tâchent d'assurer leur lendemain en fraternisant avec les convoitises du besoin, où la faim de jouir se satisfait en hâte, dans la crainte inavouée d'une interruption trop brutale.

— Quel cognac ! oh ! oh ! disait le second des conseillers municipaux, l'œil éméché, les lèvres gourmandes. Je n'ai jamais rien bu de tel !...

— M. Frümsel le trouve chez des paysans de la Gironde, à cent francs la bouteille, expliqua gentiment le chef de caves.

Dans un autre groupe, le médecin clamait :

— Nos efforts n'ont-ils pas déjà égalisé le bien-être? Et ce n'est qu'un commencement!...

Cependant le professeur expliquait le matérialisme historique à l'avocat, dont l'esprit concret ne pouvait le suivre dans ses aperçus synthétiques, tandis que les femmes, groupées autour de Mme Oberglatt, se confiaient leurs ennuis de bonnes :

— Ce sera bientôt comme en Amérique où il n'y a plus moyen de se faire servir! disait la femme du médecin.

La femme de l'avocat, qui était énorme, ajouta en secouant toute sa graisse et en roulant les yeux :

— Ces gens-là ont des exigences!...

On finit par parler d'autre chose, et la fête se termina fort tard.

Le lendemain, le maître et l'élève se mirent au travail sans entrain, fatigués de la veille prolongée, de la fumée, de la digestion lourde. Un clair soleil d'hiver inondait le boulevard de sa lumière sans chaleur. Les arbres dépouillés, aux branches poudrées de grésil, semblaient enveloppés de moelleuses gaines blanches. On devinait, courant l'espace, un air léger et savoureux. Valentin proposa de remplacer le mauvais travail par une promenade :

— Nous rattraperons cet après-midi le temps perdu!...

Les deux jeunes gens gagnèrent l'Esplanade Cérès, que bordent les somptueux hôtels de la riche industrie. Ils suivirent la ceinture des boulevards, où des terrains vagues attendent encore les architectes, en marchant d'un bon pas, pour lutter contre le froid et chasser le mal de tête. Ils arrivèrent ainsi, par la rue Saint-Jean-Césarée, jusqu'à ce boulevard Dieu-Lumière qui longe le square Saint-Nicaise, les pavillons mauresques du parc Pommery, les caves G. Goulet, Doyen, Rœderer. Les deux buttes dressaient devant eux leurs monticules crayeux, garnis d'herbe rase, de maigres arbustes.

— Une ascension? proposa Valentin. Allons! Hop!...

Il gravit le premier en courant, suivi par Désiré, moins alerte. Et la ville s'étendit à leurs pieds. Presque en face d'eux, la masse colossale de Notre-Dame, vénérable et grise, surgissait de profil au-dessus des toits, montrant la régularité de ses grandes lignes, une de ses tours, la rose, et le gable dentelé de sa façade méridionale. A leur gauche, de trois quarts, l'église de Saint-Remi, plus ramassée, plus sévère, et plus fantaisiste.

avec son abside aux lourdes découpures soutenues par de longs arcs-boutans, dominait l'enchevêtrement des anciennes rues irrégulières, des vieilles maisons à pilotis. Beaucoup plus loin par delà les champs, dans un bouquet d'arbres, on distinguait le pèlerinage de Saint-Lyé, comme un point marqué sur la ligne des collines qui ferment l'horizon; tandis qu'à droite, rapetissées par l'éloignement, montaient les cheminées de la ville industrielle, minces, panachées de fumée, aussi hautes que les clochers des églises. — Comme Valentin contemplait ce paysage, Désiré murmura, presque à voix basse :

— Il y avait là tout près l'ancienne église de Saint-Nicaise et de Saint-Agricol...

Il se parlait à lui-même; son compagnon l'entendit, et, saisissant l'occasion de le faire parler, demanda :

— L'église Saint-Nicaise?... Qu'était-ce?...

Il y a des momens où les cœurs fermés s'entr'ouvrent, sous la pression même du sentiment qui les gonfle. Désiré n'avait nullement l'intention de confier ses intimes pensées à son précepteur; mais le contraste des souvenirs qu'il évoquait et des propos de la veille le remplit d'une émotion que trahit le tremblement de sa voix :

— C'était une magnifique église! On y voyait, sur les marches du portail, la trace des pas de saint Remi. Elle s'y était imprimée un jour qu'un incendie dévastait la ville, et qu'il venait de prier avant d'aller lutter contre le feu...

Il jeta un regard hésitant sur Valentin, le vit attentif, sans ironie, et continua presque malgré lui, avec une émotion croissante :

— C'était l'église où dormirent Jovin, qui vainquit les barbares, saint Nicaise, qui fut martyrisé par les Vandales, sainte Eutrope, sa sœur, qui périt avec lui, notre grand Hugues Libergier. C'était une église toute pleine de reliques, de souvenirs, de belles choses...

— Elle a disparu? interrogea Valentin; comment se fait-il?...

La voix de Désiré frémit :

— On l'a démolie pendant la Révolution, avec l'abbaye. Santerre l'avait achetée pour quarante-cinq mille francs. Il en taxait les pierres à ce prix-là. Oh! c'était un habile homme, ce bourreau : il fit une excellente affaire!

Valentin regretta — trop tard — sa question malencontreuse.

Il chercha quelque chose à dire. Cette phrase lui vint à l'esprit : « Le progrès social importe plus que l'existence des plus beaux monumens. » Son instinct l'avertit qu'elle lui coûterait la confiance dont il venait de recevoir un premier témoignage inattendu. Désiré semblait attendre une réponse. Il n'en fit aucune, puis, après quelques instans, proposa :

— Si nous montions sur l'autre butte, à présent?

L'espace qui sépare les deux monticules se franchit en quelques pas; pourtant de l'un à l'autre, le spectacle se transforme avec la rapidité des raccourcis historiques. Telle une petite vieille dont l'âge ratatine les membres, courbe la taille, et qui ne tient presque plus de place dans le monde qu'elle quittera bientôt, — l'ancienne ville diminue, se rétrécit, s'évanouit presque, tassée dans l'angle du canal et des promenades, tandis que la ville industrielle se développe largement dans l'espace ouvert. Le regard ne s'arrête plus sur Saint-Remi, qui ne montre plus que ses deux clochers et son chevet, ni sur la tour rétrécie de Notre-Dame; il est comme appelé par la succession des casernes, des maisons neuves, des faubourgs populeux, des gares, des entrepôts, des usines; il s'étonne de distinguer encore, parmi la forêt de hautes cheminées, le clocher svelte de Saint-André; il cherche, pour les remplir de bâtisses, de travail, de forces et d'activité, les prolongemens de la vaste plaine ondulée, presque blanche dans cette matinée d'hiver. Les deux jeunes gens s'attardaient dans leur contemplation. Ils étaient de la même race, du même pays, presque du même âge; leurs ancêtres avaient connu les mêmes soucis, partagé la même foi, combattu les mêmes ennemis, pâti des mêmes défaites, frémi des mêmes enthousiasmes, triomphé des mêmes victoires. A cette heure, ils avaient sous les yeux, comme un symbole, ce paysage où se mêlaient le passé et l'avenir de leur patrie, unis de telle sorte que celui-ci, armé de ses machines, crachant sa fumée, multipliant ses ateliers, semblait pourtant sortir de celui-là, dont le grand rêve héroïque et religieux, debout encore, montait vers le ciel. Et leurs pensées, au lieu de se confondre en une émotion commune, se heurtaient comme s'ils eussent été d'autre souche et d'autre sang. Dans l'ivresse de l'évidente conquête du monde nouveau dont il participait, Valentin oublia sa prudence de tout à l'heure :

— Ah! s'écria-t-il, vous voyez, Désiré, le passé recule, le

passé meurt, l'avenir grandit. Ce prodigieux développement industriel va renouveler le monde!...

Désiré le regarda sans répondre : dans ce regard qu'il rencontrait si rarement, Valentin lut une telle tristesse que son grand désir spontané de réparer sa maladresse lui fit trouver ce qu'il fallait dire :

— Vous aurais-je froissé? Pardonnez-moi, je n'en ai point eu l'intention... Je vois, je sais que nous ne pensons pas de même... Vous restez là-bas; moi, je vais là!

Son geste rapide passa de la vieille ville et la cathédrale aux faubourgs déployés autour des usines.

— ... Mais il faut que vous le sachiez, je respecterai toujours votre pensée, et je voudrais gagner votre amitié!...

Il avait mis tout son cœur dans ces paroles sincères.

— Est-ce vrai? murmura Désiré.

Et dans un élan qui déchira soudain le voile de son âme :

— Ah! si seulement je pouvais causer avec vous!... Je suis si seul, monsieur, si las de l'être!... C'est parce que j'aime trop mon père que je me cache de lui... A qui puis-je parler?... Vous avez toutes les idées de ces gens qui dînaient hier!...

— Qu'importe, dit Valentin, si je comprends les vôtres?

Il oubliait sa position, ses engagemens avec Frümsel, les services qu'on attendait de lui : il n'était plus le surveillant d'un jeune esprit dont on veut guider la croissance, mais une âme qui s'inclinait vers une autre âme; tandis que son élève restait perplexe, les yeux à terre, partagé entre sa méfiance et son immense besoin d'abandon, il se sentait comme emporté par un irrésistible courant de sympathie, presque d'affection.

— Et puis, vous savez, il y a un point essentiel où je me sépare d'eux : j'aime la liberté,... toute la liberté! Vous n'avez rien à craindre de moi, je vous assure. Ainsi, dites-moi vos idées, nous les discuterons.

— Non, pas discuter! supplia Désiré, comprendre : vous venez de le dire.

— Soit! conclut Valentin. Nous verrons peut-être que nous ne sommes pas si loin l'un de l'autre. Ne sommes-nous pas sincères, d'égale bonne volonté?

Ils descendirent de la butte. Un instant après, le long du canal où glissait un lourd bateau chargé de bois, ils causaient avec une animation nouvelle entre eux. Fuyant le terrain dan-

gereux des idées, ils se communiquaient leurs observations personnelles de la veille, et se rencontraient pour plaisanter la grandiloquence de l'avocat, l'appétit des conseillers municipaux, la solennité du pharmacien. Désiré avait un certain esprit comique, qui se révéla dans des imitations inattendues. Il enflait les joues, arrondissait les yeux, mimait drôlement l'effroi que le filateur cachait mal sous une astucieuse bonhomie; ou bien, la main dans le revers de son veston, il reproduisait les poses décoratives de l'avocat; et ils riaient en bons camarades, avec l'espièglerie de leur âge. Mais tandis que les travers des gens les rapprochaient ainsi, la majesté des choses leur rappela brusquement leurs différences. Ils avaient vu s'ouvrir devant eux le port plus large, avec ses mâts et ses cheminées sur l'eau miroitante : laissant à leur gauche les docks encombrés, ils enfilèrent la large rue Libergier; devant eux, Notre-Dame dressa sa façade dentelée, avec ses trois porches, les bas-reliefs de ses contreforts, sa grande rose, la galerie des Rois d'où s'élancent ses deux tours découpées en longues ogives aux couronnemens trifoliés, le peuple innombrable de ses statues. Alors leurs plaisanteries cessèrent. Ils se turent ensemble, remués dans leurs profondeurs. A mesure qu'ils approchaient, la Jeanne d'Arc de Paul Dubois, de loin confondue dans l'édifice, s'en dégageait avec plus de liberté, prenait vie, marchait au-devant d'eux, attirait leurs regards, retenait leurs pensées. Cette œuvre de piété, de recueillement et de rêve, cette noble évocation de la grande paysanne écoutant les voix célestes, si frêle sur son puissant cheval de guerre, si naïve dans son geste de novice capitaine, éveillait en eux un monde de sensations confuses et contraires qu'ils n'osaient exprimer. A quelques pas d'elle, ils s'arrêtèrent pour l'observer de profil : elle n'était plus un bronze immobile élevé sur son socle, protégé par sa grille : elle passait, emportée dans son mouvement, poussée par un souffle divin. Désiré appartenait encore à sa surprise de tout à l'heure, à sa joie de pressentir un ami en celui qu'on lui donnait pour surveillant; il ne put se taire longtemps, et murmura :

— Quelle belle œuvre, digne du lieu, digne de l'histoire !...

Valentin ne répondit pas tout de suite. Il commençait à se reprendre, se rappelait ses opinions, les droits de la critique, le rôle qu'il avait accepté; et s'il tenait à encourager la naissante confiance de Désiré, il ne pouvait l'acquérir en se déjugeant.

Sans doute, la grande figure de Jeanne d'Arc charmait son imagination ; mais il sentait bien qu'elle rentre dans un ensemble de traditions, de croyances, de souvenirs historiques dont elle participe et qu'elle contribue à cimenter. Aussi, après avoir hésité entre deux ou trois réponses, dit-il, d'un ton détaché :

— C'est égal, je suis curieux de lire le volume qu'Anatole France annonce depuis si longtemps sur elle.

Désiré riposta, peut-être involontairement :

— Pas moi !

— Vous avez tort, même à votre point de vue, répliqua Valentin. Il faut toujours connaître ses adversaires, quand ils sont dignes d'être discutés.

Pour lui donner une leçon de tolérance, il proposa :

— Si nous entrions dans la cathédrale ? C'est un livre, elle aussi ; je ne crains pas de le feuilleter.

A travers les vitraux blancs, la lumière du matin, abondante, presque trop claire, remplissait la nef, dégageait le détail des colonnes et des chapiteaux feuillagés de chêne ou de vigne, chassant un peu le mystère qui sommeille sous les hautes voûtes, prolongeant les travées bien au delà du chœur, vers l'infini. L'édifice donnait une telle illusion d'immensité, qu'il semblait qu'on y pût marcher et se perdre comme dans un désert. Un murmure confus de voix, — quelque office au fond d'une des chapelles de l'abside, — se mêlait au recueillement du silence, venant de très loin. Après avoir un moment regardé autour de lui, comme un touriste pressé, Valentin se dirigea vers les tapisseries suspendues dans la nef de gauche ; comme il paraissait préoccupé d'en reconstituer le sujet, Désiré se mit à les lui expliquer, à voix basse. Elles représentent la vie de la Vierge. Le jeune homme s'animait en les décrivant, désignait chaque personnage comme une ancienne connaissance, dont les moindres particularités de caractère ou de physionomie vous sont familières :

— Voici sainte Anne avec saint Joachim. Voyez ! Ils apportent au temple leur sacrifice. Mais le grand prêtre les repousse...

— En ce temps-là déjà, interrompit Valentin, les grands prêtres...

Il n'acheva pas ; Désiré poursuivait, sans relever l'interruption :

— Ici, Gabriel, l'Archange, la salue. Voyez ! c'est Joseph,

le charpentier : il est rangé, laborieux; il accomplit son humble besogne sans savoir que le salut du monde se prépare là, dans son échoppe...

— Comme vous connaissez tout cela! s'écria Valentin. On dirait que vous rencontrez ces gens tous les jours. Si seulement vous étiez aussi ferré sur les matières du baccalauréat!... Vous venez donc souvent ici?...

— Quand je peux... Et je regarde... Je lis aussi le livre du chanoine Cerf, celui de Prosper Tarbé qui sont dans la bibliothèque de mon père et m'ont appris le peu que je sais...

Il hésita un instant et reprit, en montrant les tapisseries :

— La Révolution, qui abattait les églises, a détruit aussi quelques-unes de ces merveilles... Les délégués du Comité de Salut public s'en servaient pour s'essuyer les pieds... Ainsi, il y en avait une qui représentait le plus grand souvenir de notre histoire locale,... l'un des plus émouvans de l'histoire du pays : l'entrée de Charles VII à Reims... On voyait le Roi, la cour, les seigneurs, les capitaines, Jeanne dans sa gloire... Dans le fond, on voyait s'avancer à travers la campagne un pauvre homme avec sa femme... Ils venaient de loin, à pied, comme de pauvres gens... Ils étaient fatigués par la marche, couverts de poussière... Et c'étaient les parens de Jeanne, qui venaient demander leur part de la fête... Ainsi le bon peuple de France, le peuple héroïque et libérateur, représenté par eux, était là, — à la gloire comme à la peine!... Les milliers de petits points invisibles qui fixaient leurs traits sur la toile, c'était un hommage patient à son courage, à sa fidélité, à son patriotisme qui n'avait jamais désespéré, et que la victoire récompensait, après tant de misères... Ne croyez-vous pas que cette tapisserie disait tout cela?... Eh bien, elle a disparu dans la tourmente!... Dites-moi donc que ces malheureux n'avaient pas le vertige de la destruction!

— On ne fonde rien sans détruire, dit philosophiquement Valentin : Homère déjà remarquait que les feuilles mortes tombent à l'automne pour faire place aux germes du printemps, et que c'est mélancolique... Il en est de même en toutes choses : pourquoi les institutions des hommes seraient-elles éternelles?

Pendant qu'il parlait, Désiré reprenait son expression fermée, presque hostile :

— Oui, mais... qu'a-t-on mis à la place de tout ce qu'on a détruit? demanda-t-il sourdement.

— Comment ! s'écria Valentin, tout notre monde actuel, toute notre société moderne, notre démocratie féconde, laborieuse, qui s'organise à travers nos luttes, qui s'oriente vers le mieux, notre industrie, qui asservit jusqu'aux élémens, notre admirable science, arme certaine du progrès, l'avenir de justice et de liberté que nous portons dans nos cœurs...

Désiré embrassa du geste l'église entière, sa grandeur, sa beauté, son silence, son recueillement :

— Pourquoi voulez-vous détruire cela ? demanda-t-il. Voilà ce que je ne comprendrai jamais, moi dont le cœur est resté fidèle.

Avant que Valentin eût eu le temps de répondre, il ajouta, avec une sorte d'angoisse :

— Ah ! j'ai peut-être eu tort de vous montrer ce que je pense... Je devrais garder cela pour moi. Si mon père savait !... Je souffre à me figurer sa peine... Et pourtant... pourtant, il faudra bien qu'il sache, un jour.

Son trouble était extrême, comme si cette heure approchait :

— Ne craignez pas, dit doucement Valentin : vous pouvez avoir confiance en moi. Je ne dirai rien sans que vous le veuilliez... D'ailleurs, votre père est bon... Et puis, il y a le temps, et l'on change...

— Oh ! conclut Désiré d'un ton d'infinie tristesse, il ne changera pas, lui !... Et moi,... jamais !...

IV

Dans la semaine de Noël, Valentin prit trois jours de congé pour aller à Paris. Il revit Claude, quelques camarades, ses oncles, les bouquinistes qui grelottaient dans la brume des quais ; mais il négligea les Lourtier-Talèfre jusqu'au soir du second jour : son naissant amour vacillait dans son cœur, comme une flamme incertaine, qu'un souffle peut éteindre, ou rallumer. Il trouva la famille plongée dans les comptes de fin d'année. Paule-Andrée elle-même relevait des factures. On ferma le registre en son honneur :

— Vous nous manquez beaucoup, vous et Urbain, déclara le marchand d'oiseaux : depuis votre départ, on n'entend plus parler de rien d'intéressant...

Là-dessus, pendant que la mère et la fille prenaient leurs

ouvrages, il se mit à raconter ses petites affaires . le commerce devenait de plus en plus difficile; les rentrées se faisaient mal; il fallait relancer plusieurs fois les meilleurs cliens, comme si l'on mendiait son argent. Ah! qu'on a de soucis dans tous les métiers!... Si encore la boutique était sur le quai, comme les autres!... Il n'y a de tranquilles que les gens à traitement fixe : si leurs ressources sont modiques, elles sont sûres, en sorte qu'avec de l'économie, ils nouent très bien les deux bouts, finissent même par avoir quelques avances; et, pour peu que la femme ait une petite dot, ils ne manquent de rien : que peut-on demander de plus?...

— Aussi je ne désire pas que ma fille se marie dans le commerce, ah! non! C'était mon rêve autrefois, quand les affaires marchaient bien. Mais, aujourd'hui, avec cette concurrence effrénée qui vous coupe l'herbe sous le pied!... Un fonctionnaire, un inspecteur de quelque chose, un sous-chef de bureau, un professeur, même, voilà ce que je lui souhaite. Ça ne devient jamais millionnaire, mais ça ne risque pas non plus de crever de faim... Elle aura quelque chose, son mari lui apporterait son argent à date fixe, bien régulièrement... Quand on sait ce qu'on a, voyez-vous, on a toujours assez : il n'y a qu'à mettre ses besoins d'accord avec ses ressources, ni plus ni moins!

Valentin se demanda si c'était une invite. Il jeta un regard sur Paule-Andrée, toute à sa broderie, puis sur Mme Lourtier, qu'il crut voir sourire; et il ne saisit pas la liaison d'idées qui poussa le marchand d'oiseaux à reprendre, après un silence :

— A propos, avez-vous des nouvelles d'Urbain?

— Il ne m'a pas écrit depuis son départ, répondit Valentin.

— Hum! fit Lourtier, l'air soucieux, est-ce qu'il oublie tout le monde? L'an dernier, il nous écrivait tous les mois, ni plus ni moins. Cet hiver, rien encore, pas même pour Noël. Qu'est-ce que ça veut dire?

Il coula un regard du côté de sa fille, qui dit avec indifférence :

— Il ne pense pas à nous.

— Pardine! il est trop bien là-bas, expliqua Lourtier. Logé dans un palais comme un prince, sans avoir rien à faire qu'à regarder ce qui l'amuse et à copier des paperasses. Ça vous gâte, une vie pareille! Après ça, on n'est plus bon à rien!

Valentin protesta : on travaille, à l'École de Rome; la preuve

en est dans les publications qui en sortent. D'ailleurs, Urbain était un travailleur, qui avait ses idées, y tenait, voulait consacrer sa vie à les défendre.

— Oui, dans les journaux, fit Lourtier. Est-ce que c'est un métier, ça?

Valentin s'échauffa en montrant le rôle qu'ont joué dans la marche du monde des hommes qui n'avaient que leur plume, et qui ont gagné beaucoup d'honneur en la mettant au service de grandes causes.

— Mais qu'est-ce que ça leur a rapporté? demanda l'oiselier.

Un froncement de sourcils trahit le dépit que la bassesse de cette question causait à Paule-Andrée. Valentin cita des noms de journalistes haut cotés qui possèdent des hôtels, des collections; puis, glissant sur cet argument de fait, il releva la discussion :

— Assurément on gagne plus d'argent dans les finances. Mais n'est-il pas plus beau de jouer un grand rôle que de s'enrichir? D'ailleurs, Urbain a de la fortune : il peut combattre le bon combat sans le souci du pain quotidien; il a donc les meilleurs atouts dans son jeu.

Il s'exaltait. Son petit être nerveux vibrait à la pensée d'une activité libre, tendue vers un but noble, dont aucune entrave ne gêne l'essor. Il fut récompensé en rencontrant le regard de Paule-Andrée, qui cessait de travailler pour le mieux écouter. C'était un beau regard, où il lut de la fierté : non, décidément, elle n'était point faite pour végéter dans l'étroitesse d'idées du petit commerce!

— Alors, reprit Lourtier en revenant à son idée, vous pensez qu'Urbain réussira?

— Pourquoi non? Il sera bien préparé par de solides études. Il a du talent. Il peut faire une brillante carrière.

— Et puis, c'est un malin, qui saura manœuvrer, appuya le marchand d'oiseaux. Oh! rien qu'avec des moyens honnêtes!... Il sait déjà ce qu'il veut, ni plus ni moins. Avec l'âge, ses idées s'élargiront. Je ne dis pas qu'elles soient mauvaises, non!... Seulement, il va un peu loin. Ne trouvez-vous pas, vous?

Valentin se croyait beaucoup plus « avancé » qu'Urbain, auquel il reprochait de croire à trop de choses; mais il craignait d'étaler son nihilisme devant le marchand d'oiseaux, qui ne dé-

passait pas un radicalisme conciliant. L'entrée en coup de vent de la grosse Angélique le tira d'embarras. Plus familière et bruyante que jamais, elle le salua comme une vieille connaissance, et se mit à babiller à tort et à travers, les mains sur ses hanches énormes, jusqu'à ce que le coup de sonnette de son mari la rappelât à la cuisine.

— Vous ne nous avez rien dit de votre séjour à Reims ? demanda Mme Lourtier, pour détourner la conversation de la politique.

Valentin décrivit la maison, la ville, les caves de Frümsel, la prospérité de l'industrie, le luxe où il vivait. A ce moment, Lourtier l'interrompit d'un ton sentencieux :

— Tâchez seulement de ne pas trop vous y habituer : ce luxe, voyez-vous, ça ne vaut rien pour les pauvres gens, ni plus ni moins.

Le brave homme ne mettait point de malice à ce conseil de sagesse. Mais Valentin crut y découvrir une allusion à sa naissance ; il s'assombrit aussitôt, et répondit, la voix changée :

— Soyez tranquille, monsieur Lourtier, je ne me fais aucune illusion sur ce qui m'attend dans ce monde !

Paule-Andrée leva sur lui ses jolis yeux qui demandaient pardon pour tant de maladresse :

— Tous peuvent se réjouir de ce qui est beau et bon, dit-elle.

Puis, la conversation roula sur la province et les petites choses de la vie. Quand Valentin se leva pour partir, Lourtier l'invita à déjeuner pour le lendemain : faveur rare, qui acheva d'effacer l'impression pénible.

Quelques paroles, quelques regards avaient réveillé son rêve. Son imagination broda toute la nuit.

Au déjeuner, Valentin ne s'aperçut pas d'abord que Lourtier se montrait moins aimable. C'est qu'une lettre de Rome venait d'arriver : la lettre de Noël, en retard de quatre jours. Urbain mettait son long silence sur le compte du travail. Il entrait même dans quelques détails sur les études qu'il préparait : l'une sur *la Fiscalité de Jean XXII*, une autre sur Marsile de Padoue : « *Un vieil anti-clérical du moyen âge, un rude homme, dont les idées seraient bonnes encore aujourd'hui, un vrai précurseur de l'esprit moderne et scientifique...* »

— Est-il savant, ce garçon-là ! s'écria l'oiselier, les yeux

agrandis par l'admiration. Oh! l'on voit bien qu'il ne perd pas son temps, lui!

Un regard de côté, vers le convive, précisa le sens de ce « lui. »

— ... Il y avait déjà un anti-clérical au moyen âge, et il le connaît comme s'il lui tapait sur le ventre!

Mme Lourtier, qui n'avait jamais renoncé à fréquenter l'église et se levait tôt pour aller de temps en temps à la messe, en tapinois, dit philosophiquement :

— Il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

— Eh bien! riposta le mari, on en verra pourtant, du nouveau, si Urbain prédit juste!

Et il se mit à lire, en l'illustrant de ses réflexions, le morceau principal de l'épître, qui annonçait la ruine prochaine du Vatican :

« *C'est ici qu'on voit que le catholicisme touche à sa fin! On rencontre encore, sur la place de Saint-Pierre ou la place d'Espagne, le long de la Voie Appienne et partout, des soutanes de toutes les couleurs.* » Ça doit être curieux, hein?... « *On croise sur le pont Saint-Ange ou dans le Borgo la voiture de quelque cardinal; les Suisses, dans leurs uniformes surannés, traînent encore leurs ridicules hallebardes devant la porte de bronze...* » Pourquoi ces mascarades? Voilà ce que je me demande, moi... « *Parfois même, on aperçoit à une des fenêtres du vieux palais jaune qui sont ses seules ouvertures sur notre vaste monde actuel...* » C'est tapé, ça!... « *une ombre blanche contemplant la ville où elle n'ose plus s'aventurer...* » Le Pape! Il me semble que je le vois... « *C'est là tout ce qui reste de la séculaire et formidable oppression...* » Voilà!... « *Ah! Rome, quelle leçon pour ceux qui se cramponnent à ces vieilleries!...* » Je crois bien!... « *Ils prétendent que leur foi s'y réveille, que leur imagination s'émeut. Allons donc!...* » Quand je vous dis qu'il sait ce qu'il veut, le gaillard!... « *S'il me restait un doute, j'en serais délivré ici!...* » Vous entendez!... « *En fouillant les archives, j'apprends comment ils ont saigné, pressuré, drainé la chrétienté; en entrant dans leurs églises, je vois comment ils ont gaspillé ces trésors, non pas même pour de l'art ou de la beauté, mais pour un luxe criard, grossier, d'un goût affreux. Non, non! Rome ne ramènera jamais personne à l'Église, Rome est un antidote admirable contre le virus religieux*

Lourtier n'aimait pas les prêtres : rien ne l'amusait comme de se moquer d'eux. Mais il détestait autant la violence : il la craignait par instinct prudent de fourmi, dont un coup de botte imprévu peut toujours renverser les greniers. Cette dernière expression, contre laquelle protestait la mine effarouchée de sa femme, lui parut excessive :

— Hum! fit-il, « le virus religieux!... » Ni plus ni moins... C'est un peu exagéré, ça, qu'en dites-vous?

— Urbain hait la religion, dit Valentin. Moi, je la supporte.

— Pourtant, vous auriez bien plus de raisons que lui d'être mécontent de tout!

Cette phrase malencontreuse fit une telle impression sur Valentin, qu'il en eut l'appétit coupé pour la fin du repas. Pendant plusieurs minutes, il laissa pérorer Lourtier sans parvenir à prononcer un mot, la gorge serrée, possédé par cette idée que personne n'oublierait jamais son origine ni sa misère, que la complaisance qu'on lui témoignait parfois n'était qu'un mélange de mépris et de pitié, qu'il ferait mieux de renoncer une fois pour toutes à toute espèce d'espérance, afin d'épargner au moins son orgueil. Mais après le café, il se trouva un moment seul avec Paule-Andrée. Il restait muet devant sa tasse, frémissant encore du choc reçu. Et la jeune fille parla la première :

— Vous nous aviez dit que vous viendriez souvent, monsieur Valentin?

La douceur du ton soulignait le sens amical du reproche. Il balbutia qu'il n'était pas libre : son élève, son travail. Puis, sourdement :

— D'ailleurs, pourquoi viendrais-je? Personne ici n'a le désir de me voir!

Elle dit, — et sa gorge palpitait dans son corsage mal fait :

— Vous croyez?...

Puis, corrigeant cette exclamation trop éloquente :

— Vous n'avez donc pas d'amis?

Le mot imprudent avait ranimé les espoirs d'un cœur ardent à fuir sa solitude, et déjà l'amertume se dissipait dans cette âme si peu faite pour la rancune :

— Mon meilleur ami, Claude Brévent, est trop occupé de son *Sillon*. Les autres ne sont que des camarades. Mes oncles, mes cousins? Il n'y a pas de place pour moi dans leur existence.

Pour la première fois, Valentin laissa tomber la demi-confidence du mal dont il cachait si jalousement la brûlure :

— Vous savez que je suis en dehors de la vie : votre père me l'a rappelé tout à l'heure !

— Oh ! s'écria vivement la jeune fille, il n'a pas voulu vous faire de la peine, et vous l'avez mal compris !

Jamais encore, depuis le temps où la main d'Alice Délémont jouait dans ses cheveux d'enfant, Valentin n'avait senti pareille douceur envahir son cœur. Il avait les yeux pleins de larmes, les joues en feu, un éperdu besoin de crier sa solitude, son abandon, son immense désir d'aimer, de mendier un peu de tendresse en échange de toute celle qu'il brûlait de donner :

— Je ne lui en veux pas ! dit-il. On me blesse souvent sans mauvaise intention...

Il ajouta, plus bas, avec un regard passionné :

— Et il n'y a pas toujours une voix amicale pour me faire oublier mon mal...

Paule-Andrée aussi, s'émouvait. Elle ne se connaissait guère encore : par-dessous ses petits calculs d'avenir et le souci de son essor, il y avait sans doute en elle ces sentimens de sœur de charité qu'il y a dans toutes les femmes, le goût romanesque de ses vingt ans, le désir des généreux sacrifices, la curiosité de l'amour, l'appel ténébreux des instincts : tous les élémens qui se confondent dans une âme de jeune fille et l'inclinent vers la passion. Pourtant, elle se domina, et répondit d'une voix tranquille :

— Mon père vous estime beaucoup, je vous assure. Nous aussi, ma mère et moi. Nous vous aimons tous...

L'exaltation croissante de Valentin osa dégager le verbe de son sens collectif :

— Vous aussi, mademoiselle ! s'écria-t-il... Vous aussi ?...

Elle devint très rouge, et ne dit plus rien.

— Ah ! si je pouvais le croire !... Si je pouvais !... Si j'osais !...

Elle murmura tout bas :

— Croyez-le !...

— Et je repars demain, je ne saurai plus rien de vous !...

Elle dit encore :

— Revenez bientôt !

En ce moment, la grosse Angélique fit irruption dans la chambre, avec une pile d'assiettes. Elle remarqua la rougeur de Paule-Andrée, le trouble de Valentin, et se dépêcha de se retirer,

sur la pointe de ses grands pieds, un doigt sur la bouche. Mais Mme Lourtier rentra derrière elle, et le doux entretien ne put s'achever.

Le lendemain, Valentin se retrouva dans le train en des dispositions tout autres qu'à son premier voyage. La campagne disparaissait sous la neige, qui poudrait les arbres dépouillés; les rivières coulaient plus lentes, avec des tons blêmes et profonds; la tour chenue de la cathédrale de Meaux s'encadra un instant dans la fenêtre dont il essuyait la buée; et son cœur chantait dans le paysage. Les paroles de Paule-Andrée étaient un aveu : il n'était plus seul. Une voix lui cria : « C'est vrai, mais tu n'es plus libre! » Il ne l'écouta pas : il était lié, sa chaîne ne lui faisait pas mal. Il fit des plans : en se remettant au travail avec énergie, il pouvait rattraper le temps perdu, réussir en juillet à sa licence, être nommé dans quelque lycée; et puisque Lourtier ne voyait rien de plus beau qu'un traitement fixe, eh bien! il entrerait dans l'Université qui, seule, pouvait à bref délai lui fournir le nécessaire...

Il arriva au coup de midi, et prit à pied, pour se dégourdir, le chemin de l'hôtel. Sur la place de la République, où les trois nymphes de Bartholdi grelottaient dans des glaçons, dévalait la foule que les bureaux, les usines, les boutiques rejettent à l'heure du repas dans le faubourg de Laon. Elle sortait par escouades, pas groupes, par couples, de toutes les artères qui plongent dans la ville, du large boulevard Lundy, de la rue Andrieux, de la rue de Mars, de la rue Henri IV, de la rue des Consuls, de la rue de la Tirelire. C'étaient des hommes de tout âge, des femmes, des jeunes filles, des garçons. Les uns avaient la démarche assurée, l'air tranquille, le costume propret de petits bourgeois posés et prospères : on reconnaissait les cavistes, qui travaillent tous les jours, à de bons salaires, les « ouvriers à parapluies » qui ne sont presque plus des prolétaires, ont des épargnes, poussent leurs enfans sur l'échelle sociale deux ou trois degrés plus haut qu'eux; les autres, ceux de la laine, fatigués de la longue station dans la chaleur humide des ateliers, et toujours menacés du chômage, avaient des figures tirées, des regards inquiets, cet aspect mécontent et hargneux que développe la vie par trop difficile, incertaine des lendemains. On remarquait aussi parmi eux des commis d'une élégance un peu

fringante, des fonctionnaires soignés, des demoiselles de magasin en chapeau coquet, des repasseuses, des couturières, des modistes, toute la variété des gagne-petit qui triment pour vivre au jour le jour, les uns avec plus de peine, les autres avec plus d'espérances, ceux-ci condamnés à traîner, toute l'existence, la misère et le souci, ceux-là munis de plus de sécurité, installés à demi dans les carrés des potagers bourgeois. Certains filaient à pas rapides, se hâtant vers leurs soupes chaudes, leur intérieur amical, leur demi-confort laborieusement acquis ; d'autres musaient dans la crainte des misères ou des tristesses qui les attendaient chez eux ; les plus jeunes couraient, se lançaient en riant des boules de neige, ou se poursuivaient. Tous ces gens n'éveillaient pas l'idée d'une foule malheureuse, mais plutôt celle d'une ruche active, où chaque abeille a son miel. Comme Valentin était heureux, il conclut de ce spectacle qu'on peut avoir du bonheur dans toutes les conditions...

Il arriva comme on sonnait le déjeuner. Mme Oberglatt, qu'il rencontra sur le palier, lui dit, un doigt sur la bouche :

— L'orage a éclaté !

Elle n'eut pas le temps de s'expliquer davantage : Frümsel arrivait en coup de vent, l'air renfrogné, sans regarder personne. Si loquace et familier d'habitude, il mangea en silence, ne demanda rien à Valentin sur son voyage, répondit à peine à Mme Oberglatt, qui tâcha de rompre la glace. En se servant, il affectait des mouvemens saccadés et bruyans, qui faisaient tressaillir Louise effrayée, Désiré très pâle. Cette manifestation d'humeur ne pouvait émouvoir un jeune homme d'esprit libre, en ce moment heureux de vivre, que sa timidité ne rendait pas craintif et qui possédait un certain sens du comique : Valentin faillit plutôt sourire en pensant aux terreurs classiques de l'Olympe quand Jupiter fronçait les sourcils.

Frümsel se leva de table, et dit :

— Suivez-moi, monsieur Délémont, j'ai à vous parler.

Louise pâlit d'inquiétude : ses bons yeux accompagnèrent Valentin avec une expression touchante de compassion, comme s'il marchait au supplice. Instinctivement, il répondit à ce regard par un petit signe rassurant et crâne. Et il obéit, prêt à subir une attaque dont il ignorait l'objet ; tandis que la jeune fille restait tout émue, ravie de cette première rencontre inattendue de leur sympathie.

A peine installé devant son secrétaire américain, M. Frümsel lâcha sa colère, qui bouillonnait depuis la veille :

— Ah çà ! monsieur Délémont, vous ne voyez rien ?... Vous avez donc les yeux dans votre poche !... Franchement, j'avais meilleure opinion de votre perspicacité !

C'était sans doute le ton qu'il prenait pour gronder ses contremaîtres. Valentin répondit, avec sang-froid :

— J'entends bien que vous êtes en colère, monsieur ; mais je ne sais pas pourquoi.

— Pourquoi ? monsieur, pourquoi ? Hé ! parbleu, parce que cet enfant... Faut-il vous expliquer que je parle de mon fils, votre élève ?... Parce que Désiré est dans une voie déplorable ! Parce que mes pires craintes se sont réalisées ! Parce que les leçons de votre prédécesseur portent leurs fruits ! Et parce que je vous soupçonne, vous, d'être aveugle ou passif ! Tenez, lisez cela !

Il prit dans un des casiers un petit cahier bleu, où Valentin reconnut l'écriture de Désiré.

— Je l'ai trouvé par hasard dans la bibliothèque, expliqua-t-il, sur sa table, tout ouvert. Il ne prenait pas même la peine de le cacher. Il ne supposait pas que j'entrerais dans votre sanctuaire.

C'étaient des notes brèves, parfois datées, jetées là sous le coup de quelque émotion, quand un mot ou un incident avaient troublé dans ses profondeurs cette âme silencieuse, toujours tranquille à la surface. Sous la forme d'une simple pensée, ou plus rarement d'une prière ou d'une invocation, elles exprimaient une ferveur intense dans la foi, des doutes angoissés sur l'action, les tourmens d'un être isolé, incertain, qu'appellent des voix intérieures, que retiennent les liens de l'affection : prisonnier qu'opprime une porte trop lourde, et dont l'âme s'élance en vain contre ses barreaux. Valentin n'eut pas besoin de lire beaucoup pour deviner le contenu du manuscrit. Ses yeux tombèrent sur ces deux fragmens, à quelques pages d'intervalle :

« *Garderai-je toujours la lumière sous le boisseau? A quoi sert la flamme qui brûle sans éclairer? Oh! déchirer un pan de toutes ces ténèbres!...* »

« *Si mon bon père lisait dans mon cœur, quel chagrin pour le sien! Pourtant, il faudra bien qu'il sache, un jour, bientôt. Je ne puis continuer à mentir à ma conscience. Comment lui*

adoucir l'amertume de cette heure nécessaire? Mais qui sait? peut-être serai-je le mystérieux instrument de la grâce qui le touchera. »

— Je ne soupçonnais pas l'existence de ce cahier, dit Valentin.

— J'espère bien que vous ne l'auriez pas toléré! s'écria violemment Frümsel.

— Ce n'est pas en confisquant les écrits qu'on agit sur les sentimens.

— Mais les sentimens, vous ne direz pas que vous les ignorez!... Lisez donc, à la fin!

Valentin tourna les pages, et lut, à la dernière :

« *M. D... n'est point un ennemi comme je le craignais. Il ne croit pas; mais il m'a promis de respecter mes croyances. C'est un encouragement inespéré. Je ne me sens plus si seul. Je craignais d'avoir à combattre un nouvel adversaire : voici que j'ai presque un appui...* »

— Expliquez-moi cela?... Je comptais sur vous : j'avais votre promesse...

Valentin gardait assez de sang-froid pour admettre que ces lignes appelaient une explication : il raconta ses efforts, longtemps repoussés, pour gagner la confiance de Désiré, leur promenade aux buttes, d'autres conversations qui avaient suivi, plus intimes encore, aboutissant à des confidences qui gagnaient sa sympathie et que sa sympathie même encourageait :

— J'ai bien vu que ses sentimens sont beaucoup plus sérieux que vous ne le pensiez...

— Vous l'avez vu, et vous n'avez rien fait! gronda Frümsel. Et vous ne m'avez pas averti! Et vous avez laissé foisonner ses idées sans les arracher...

De nouveau, Valentin se sentit froissé : Frümsel prenait trop volontiers un ton de maître, et ses paroles mêmes trahissaient une volonté despotique que l'indépendance du jeune homme trouvait plaisir à braver.

— Je n'ai pas l'âme d'un inquisiteur en sens inverse, riposta-t-il sèchement. On n'arrache pas des idées comme de mauvaises herbes, surtout quand elles plongent si loin leurs racines. On les discute avec loyauté, on tâche de leur opposer de bons argumens : je l'ai fait, monsieur!

La fermeté de cette réplique en imposa à Frümsel, qui s'adoucit :

— Sans doute, sans doute! fit-il. On ne vous demande pas d'employer les coins ni les chevalets. Mais enfin, cette phrase : « J'ai presque un appui... »

— Hé! monsieur, devais-je traiter votre fils en ennemi? Je lui ai donné les livres qui ont eu sur moi l'action la plus forte. Je lui ai expliqué de mon mieux les théories scientifiques qui ruinent la Révélation. J'ai tâché de lui montrer à quel point ses croyances sont inconciliables avec les données acquises de la science positive...

Frümsel tapa sur le cahier bleu.

— Et voilà ce que vous avez obtenu!

Le geste et l'accent étaient brutaux; Valentin se cabra :

— Si vous voulez que je m'en aille : un autre sera plus heureux, ou saura mieux s'y prendre...

La menace acheva de calmer Frümsel, qui n'avait point l'habitude de se heurter à de telles susceptibilités.

— Par exemple!... Il ne s'agit pas de cela, cher monsieur!... Je ne vous fais aucun reproche, non, non!... Si vous l'avez cru, vous m'avez mal compris...

Il se leva, et se mit à marcher dans la pièce avec agitation.

— ... Mais pensez donc!... J'ai des convictions, moi aussi,... des convictions très fermes... Tout les a fortifiées : les événemens que j'ai traversés, les choses que j'ai vues, les expériences que j'ai faites... Je réprouve cette religion, qui depuis dix-neuf siècles a versé tant de sang, semé tant de mensonges, qui étouffe la raison, ralentit le progrès, abêtit les masses, peuple les couvens... Depuis que la lutte est engagée contre elle, je suis au premier rang de ceux qui combattent pour la Liberté, pour la Raison... Si vous voulez que je vous l'avoue, j'espère même jouer dans la suite un rôle plus actif... Et je vois mon fils prêt à passer à l'ennemi!... Mon fils unique, pour qui j'ai travaillé toute ma vie, qui sera le continuateur de mon œuvre... C'est presque comme si je le perdais, cher monsieur!...

Il y avait une déception si vraie dans cette plainte que Valentin en fut presque ému : en tout cas, elle lui fit oublier la piqûre de son amour-propre.

— Je comprends votre chagrin, monsieur, dit-il avec sympathie.

— Alors, si vous comprenez,... aidez-moi! s'écria Frümsel en se rasseyant vis-à-vis de lui. Vous connaissez mon fils,

maintenant... Vous le connaissez mieux que moi, peut-être!... Vous pouvez remonter à l'origine de ses idées... Vous avez l'habitude de ces questions-là... Cherchons un remède!

Un remède? Les leçons toutes fraîches de sa philosophie en offraient dix à Valentin! Il les appela bravement à la rescousse: Le déterminisme était là, et la théorie des milieux. Quand on sait d'où vient le mal, est-il si difficile de le combattre?

— J'ignore si ses idées sont réellement siennes, dit-il en réfléchissant; j'ignore si elles correspondent à sa véritable nature, ou si elles lui ont été suggérées par un ensemble de circonstances fortuites... Il est évident que le mal ne serait pas le même dans l'une ou l'autre alternative... En tout cas, Désiré a subi très fortement une influence que je crois distinguer : celle du milieu... Je veux dire celle de la ville même. Elle pèse sur lui de tout le poids de son passé. Il n'y peut faire un pas sans se heurter à des souvenirs plus persuasifs qu'aucun raisonnement!... Vous ne savez pas à quel point il en connaît l'histoire, jusque dans les détails les plus intimes : c'est la seule chose qu'il sache bien Les pierres lui parlent, les paysages : il est impressionné même par des objets ou des monumens qui n'existent plus...

Frümsel l'écoutait de toute son attention. Peu accoutumé à se tourmenter l'esprit de tels problèmes, il admirait la lucidité dont les déductions de Valentin lui semblaient témoigner, il s'étonnait, — tels sont les mirages de la théorie! — de trouver chez un si jeune homme une telle sûreté d'analyse.

— Je vois que vous l'avez bien étudié, bien compris! murmura-t-il.

Par caractère et habitude d'homme d'action, il inclinait aux décisions promptes; il ajouta aussitôt :

— Alors, que faut-il faire?... L'éloigner, tout simplement!...

Puis, dans une explosion de tendresse inquiète, presque maternelle :

— Mais sa santé, cher monsieur, sa malheureuse santé!...

Ce cri spontané acheva de gagner Valentin, qui n'avait jamais connu de telles affections.

— S'il vous en coûte trop de l'éloigner, proposa-t-il, je ferai de mon mieux pour vous le ramener par d'autres moyens : sans coercition, bien entendu!...

Déjà Frümsel s'était repris, honteux d'être trop tendre. Son

visage se contracta dans un effort de réflexion qui dura quelques secondes, puis se détendit, la décision prise :

— Non, non, s'il vaut mieux qu'il parte, je ne le retiendrai pas. Vous devez avoir raison : rien ne remplace les leçons de choses. Montrez-lui tout ce qui peut agir en sens inverse sur son imagination, puisqu'il en a !... Où voulez-vous le conduire?

Valentin faillit proposer Paris. Un scrupule l'arrêta : celui de prendre son désir pour guide. Chassant toute pensée égoïste, et se rappelant à point nommé la lettre d'Urbain, il dit :

— J'ai un ami à l'École de Rome. Il écrivait l'autre jour à l'un de ses parens que, s'il avait une parcelle de foi, il la perdrait là. Sa lettre m'a paru très suggestive : on y voyait l'influence que peut avoir le spectacle de la décadence catholique sur un esprit droit. Peut-être qu'un voyage à Rome...

— Partez quand vous voudrez ! s'écria Frümsel... C'est-à-dire, quand le froid aura cessé... Parbleu ! il suffit d'ouvrir les yeux pour être éclairé !...

Ce seraient quelques semaines perdues pour la licence. Mais comme Valentin était à ce moment rempli de courage, il ne s'en préoccupa guère.

ÉDOUARD ROD.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

JULIE DE LESPINASSE[1]

LES AMIS DE PASSAGE. — LA VIE INTIME

I

Vers le milieu du XVIIIe siècle se produisit un fait d'une importance et d'une portée considérables : l'Europe découvrit Paris, et Paris découvrit l'Europe. C'était un événement nouveau dans l'histoire de notre pays. Déjà sans doute auparavant, dans la seconde moitié du XVIe siècle et au commencement du suivant, les alliances de deux de nos rois avec les Médicis avaient fait pénétrer chez nous quelques élémens étrangers; mais cette infiltration, d'ailleurs assez restreinte, provenait de la seule Italie et ne s'étendait qu'à la Cour. Sous le long règne de Louis XIV, la société française était restée presque exclusivement nationale : la cause en est essentiellement dans l'état de guerre perpétuel où nous étions alors avec les trois quarts des puissances, à quoi s'ajoutait cet orgueil, ancré dans l'âme des sujets du grand Roi, qui leur faisait considérer la France comme l'unique foyer des lumières, tandis que les peuples voisins végétaient dans les limbes d'une demi-barbarie. Cette sorte d'isolement hautain survécut quelque temps au souverain qui l'avait créé; mais, dans les environs de l'année 1750, après la paix d'Aix-la-Chapelle, on vit, comme sur un mot d'ordre tacite, affluer subitement vers les rives de la Seine une multitude de gens venus de tous les points du monde civilisé, Autrichiens, Polonais, Danois, Ita-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et du 15 juin.

liens, Moscovites, Anglais surtout, plus nombreux à eux seuls que tous les autres réunis, qui se répandirent comme un flot dans la société parisienne. C'étaient d'ailleurs, pour la plupart, des hommes cultivés, policés, au courant des usages, parlant parfaitement notre langue; aussi leur fit-on parmi nous l'accueil le plus cordial et le plus sympathique; beaucoup prirent dès lors l'habitude de revenir régulièrement faire séjour à Paris; quelques-uns s'y fixèrent; tous, presque sans exception, s'y plurent.

Quelles furent, au point de vue des mœurs et des idées, les conséquences de cette invasion pacifique, nous n'avons pas à l'étudier ici. Il nous suffira de noter la physionomie toute nouvelle et, pour ainsi dire, rajeunie, que prirent, de ce fait, les salons et les cercles littéraires, l'intérêt qu'inspirèrent, aux femmes autant qu'aux hommes, l'état d'esprit, la manière de penser, de juger, de sentir, de ces hôtes distingués, l'élargissement du champ ouvert à la curiosité française. Il ne fut bientôt plus de souper, de soirée, de réunion mondaine, où ne figurassent quelques-uns de ces étrangers à la mode, mis à la place d'honneur, choyés et fêtés à l'envi. Mme Geoffrin avait donné le signal; son hôtel, on le sait, fut pendant quarante ans comme le rendez-vous de l'Europe. Avec plus ou moins d'empressement, les autres maîtresses de maison suivirent le même chemin, et Mlle de Lespinasse ne demeura pas en arrière. La merveilleuse souplesse et l'ouverture de son intelligence, sa connaissance aussi des langues et des littératures anglaise, italienne, espagnole, devaient la faire spécialement apprécier de ceux de nos voisins qui franchissaient sa porte, et l'on consacrerait des pages à dresser simplement la liste des visiteurs de diverse origine qui défilèrent au pied de son fauteuil. Je n'infligerai pas au lecteur cette énumération, me restreignant à ceux qui furent de son intimité et qui marquèrent quelque peu dans sa vie.

En ancienneté, en importance aussi, le premier rang, dans cette catégorie, appartient sans conteste à David Hume, le grand historien écossais. Pendant trois ans, de 1763 à 1766, il vécut à Paris, où lord Hertford l'avait amené pour y tenir l'emploi de secrétaire d'ambassade (1). Son succès y fut prodigieux : « Ceux qui n'ont jamais connu les étranges effets de la mode, a-t-il lui-

(1) Il n'en eut le titre officiel que dans l'été de 1765, où il devint « chargé d'affaires, » jusqu'à l'arrivée du duc de Richmond, qui eut lieu à la fin de cette même année. (Fragmens des *Mémoires de Hume*, traduits par Suard.)

même écrit (1), pourront difficilement concevoir l'accueil que je reçus des hommes et des femmes de tous les mondes et de tous les états. Plus je me dérobais à leur excessive politesse, plus j'en étais accablé. » Il semble, à dire le vrai, qu'il ne s'y déroba pas longtemps et qu'il céda sans trop de peine aux avances qu'on lui prodiguait. L'anglomanie battait alors son plein ; elle se manifestait surtout, au dire d'Horace Walpole, par un triple engouement pour le whist, pour *Clarisse Harlowe*, enfin pour la personne de Hume. En quelque lieu qu'on fût, à la Cour, à la Comédie, au bal, à l'Opéra, on était sûr d'apercevoir la large face du diplomate improvisé, encadrée de « deux frais minois. » Comme on demandait à Chamfort s'il avait des nouvelles de ce héros du jour : « Je crois qu'il est mort, répliquait-il, je ne l'ai rencontré que trois fois aujourd'hui. » Une dame, assure lord Mareschal, « fut disgraciée à la Cour pour avoir demandé qui il était... Ce devait être quelque provinciale débarquée récemment à Paris. » Et Hume, d'après le même témoin, eût pu prendre à son compte la parole historique : « Ne pas me connaître dénonce que tu es toi-même inconnu (2) ! »

Que l'objet de ces empressemens en ait savouré la douceur, il suffit pour n'en point douter de lire les descriptions, d'une vanité candide, qu'il adressait à Robertson : « Je ne me repais ici (3) que d'ambroisie, je ne respire que de l'encens, je ne marche que sur des fleurs. Toutes les personnes que je rencontre, les femmes surtout, croiraient manquer à un devoir de rigueur en se dispensant de me faire un long et pompeux compliment. » Et il s'étend avec une naïve complaisance sur sa visite au château de Versailles, où les fils du Dauphin, dont l'aîné a dix ans à peine, accourent vers lui pour le couvrir des louanges les plus hyperboliques, où le plus jeune, le Comte d'Artois, un enfant de cinq ans, s'efforce à balbutier, aux applaudissemens du public, « un compliment qu'on lui a fait apprendre, et qu'il n'a pas bien retenu. » S'étonnera-t-on, après de tels triomphes, que l'historien proclame Paris la ville la plus intelligente, la plus polie de l'univers, et qu'il ait eu, comme il l'avoue, « la pensée de s'y établir pour tout le reste de sa vie (4) ? »

(1) Fragmens des *Mémoires de Hume*.

(2) Lettre du 4 février 1763. *Letters of eminent persons addressed to David Hume*. Edimbourg, 1849.

(3) Lettre du 1er décembre 1763.

(4) Fragmens des *Mémoires, passim*.

Les Anglais, disons-le, manifestaient quelque étonnement de l'enthousiasme parisien, et plus d'un riait sous cape d'une prodigalité d'encens, bien propre à faire tourner la tête la plus solide et la mieux ordonnée. Lord Mareschal, intime ami de Hume, le met en garde contre ce danger : « J'espère, lui écrit-il (1), que les belles et grandes dames ne vous séduiront pas au point de nous renvoyer ici un petit-maître, adroit à faire de la tapisserie. Une coquette a bien induit Hercule lui-même à filer ! » Walpole a la plume plus mordante : « M. Hume est la seule chose au monde dans laquelle les Français aient une foi implicite; et ils ont raison, car je les défie de comprendre un mot de ce qu'il dit, en n'importe quelle langue... M. Hume, reprend-il ailleurs, est la *mode* personnifiée, quoique son français soit presque aussi inintelligible que son anglais. » Ces appréciations sans bienveillance contiennent une part de vérité. Hume, en effet, était loin de briller par les dons extérieurs : sa parole était lourde, hésitante et embarrassée, sa tournure épaisse et massive, son visage dépourvu de finesse et de distinction. Il n'en est pas moins vrai qu'il rachetait amplement ces défectuosités physiques par ses hautes qualités morales, l'élévation de son esprit, la profondeur de ses pensées, la solidité de ses jugemens, et cette puissance d'observation qui paraissait dans sa conversation aussi bien que dans ses écrits, joignant, par une heureuse alliance, la clairvoyance aiguë de l'historien aux larges vues du philosophe. On vantait non moins justement la droiture de son cœur, son caractère à la fois ferme et doux, la constance de ses amitiés et la sûreté de son commerce. « Sa plaisanterie habituelle, dit un des hommes qui l'ont le mieux connu (2), n'était que la simple effusion d'une bonté naturelle et d'une gaîté tempérée par la délicatesse et la modestie; mais il n'y entrait pas la plus légère teinture de malignité... Jamais il ne lui échappa une seule moquerie qui eût pour but de mortifier; aussi ses railleries plaisaient-elles à ceux mêmes sur qui elles tombaient. » Tout, en lui, respirait, affirment d'autres témoignages, la candeur et la loyauté; l'exemplaire pureté de sa vie pouvait faire présager la sérénité de sa mort, digne d'un des Sages de la Grèce (3).

(1) *Letters of eminent persons*, etc., *passim*.

(2) Lettre d'Adam Smith, écrite après la mort de Hume. Citée par Suard dans son *Introduction* aux Mémoires de Hume.

(3) Quelques instans avant sa fin et déjà presque en agonie, comme on tentait

Il semble donc qu'en comblant Hume des marques de son estime et de son admiration, la société française ait eu l'intuition vague d'une supériorité réelle, qui échappait au public londonien; et, pour une fois, l'engouement de Paris fut aussi justifié au fond qu'il était excessif et frivole dans la forme.

A cette contagion d'enthousiasme, dont je viens de rappeler les traits, Julie de Lespinasse n'échappa pas plus que les autres. Elle avait connu Hume dans le salon de Saint-Joseph, où, à peine débarqué, il avait été introduit : « Je me vante, écrira Mme du Deffand quelques années plus tard (1), d'être la première qui lui ait marqué de l'empressement; c'est le seul titre dont je puisse tirer quelque avantage... Les charmes et les agrémens qu'il a trouvés *ailleurs*, ajoute-t-elle aussitôt avec une mélancolique amertume, l'ont emporté, et m'ont laissée dans la classe des simples connaissances. Vous savez si j'en suis fâchée, si je ne sens pas tout son mérite, si je n'en suis pas touchée, et si je n'aurais pas été fort aise d'être du nombre de ses amies. » On devine bien à quelle adresse vont ces reproches mélangés de regrets. Hume, en effet, tombé du premier coup, comme dit Mme de la Ferté-Imbault, « au pouvoir de la magicienne, » avait sollicité et obtenu ses entrées parmi les habitués de la rue Saint-Dominique et ne bougeait quasiment pas de la « petite chapelle. » Il y trouvait d'ailleurs l'accueil le plus flatteur, dont il se montrait fort touché; mais on lui avait vite fait comprendre que, s'il tenait à garder les bonnes grâces de la déesse et des pontifes du lieu, il fallait renoncer à fréquenter dans le sanctuaire voisin; et toute infraction à cette règle était suivie d'un dur rappel à l'ordre. « Oui, monsieur, lui écrit Julie, après un manquement de ce genre (2), j'ai été toute des premières à connaître votre mérite; j'en fais vanité, et j'ai désiré sincèrement d'être votre amie. Je m'étais flattée d'y avoir réussi; et c'est avec beaucoup de chagrin que je me suis aperçue que je m'étais trompée... J'ignore si l'usage autorise ou tolère les liaisons de nos amis avec nos ennemis; je ne sais que ce que dicte l'amitié, et je serais fâchée d'en savoir davantage. » Que le coupable ait su obtenir son par-

de le leurrer encore d'une espérance de guérison : « Non, non, répondit-il avec un sourire, je m'en vais aussi vite que mes ennemis, si j'en ai, peuvent l'attendre, et aussi doucement que mes meilleurs amis le peuvent désirer. »

(1) Lettre du 29 juin 1766, à Craufurd. Édition Sainte-Aulaire.

(2) Paris, 13 août. — *Letters of eminent persons addressed to David Hume, passim.*

don, on n'en saurait douter à lire le billet (1) plein de coquetterie qui scellait peu après la réconciliation : « L'objet de vos amours, la charmante Néolé (?) vous ordonne, vous commande, avec sa petite voix flûtée, de souper chez moi samedi, 11 de ce mois; je ne crois pas que vous osiez y manquer. Je remets à ce jour-là à vous dire tout le bien et tout le mal que je pense de vous. Ah! que ce temps est long à mon impatience! » Et s'il fallait une preuve de plus, le dépit de la délaissée nous la fournirait sans réplique : « Je suis bien aise, dira Mme du Deffand à Walpole (2), que vous ne soyez plus à portée de le voir (Hume), et moi ravie de l'assurance de ne le revoir jamais. Vous me demandez ce qu'il m'a fait? Il m'a déplu. Haïssant les idoles, je déteste leurs prêtres et leurs adorateurs. »

Lorsqu'en l'année 1766 l'arrivée du duc de Richmond mit fin à la mission de Hume et le renvoya outre-Manche, l'absence laissa debout et intactes, pour ainsi dire, les amitiés contractées à Paris. Entre Julie et lui une correspondance s'engagea, dont une partie subsiste (3) et qui témoigne du durable souvenir que garda de lui la première, et de la vraie tristesse qu'elle eut de son départ. « Je vous avais promis de ne vous point écrire, lit-on dans la première de ces lettres, mais je sens que j'ai promis plus que je ne peux tenir, et je ne puis résister au désir qui me presse... Mme de Boufflers me fait espérer que vous ne tarderez pas à revenir. Je voudrais en hâter le moment, et vous posséder sans avoir la crainte de vous perdre. » A quelques mois de là : « Vous ne parlez pas de votre retour. L'Angleterre est-elle donc comme les Enfers, qui ne rendent rien? » L'année suivante : « Je suis si personnelle, et j'ai tant d'envie de vous revoir, que je prie Dieu de tout mon cœur que vous soyez incessamment disgracié (4). » Malgré l'accent sincère de ce langage, peut-être pourrait-on n'y voir que des formules de courtoisie, si la suite de ces lettres ne nous montrait Julie de Lespinasse prenant chaudement, dans une circonstance délicate, le parti de l'absent et lui prouvant son intérêt mieux que par des paroles. Je veux parler ici de son intervention dans la fameuse querelle de Hume avec Jean-Jacques Rousseau. Sans conter dans tous ses détails une histoire trop connue, il me sera

(1) *Letters of eminent persons addressed to David Hume.*
(2) Lettre du 3 août 1769. Édition Lescure.
(3) *Letters of eminent persons*, etc., *passim.*
(4) Lettres des 13 février, 13 août 1766 et du 8 juin 1767. *Ibid.*

permis d'en rappeler l'origine et d'indiquer le rôle, — jusqu'à ce jour presque ignoré, — qu'y joua notre héroïne.

II

L'époque où nous sommes arrivés était celle où Rousseau traversait la crise la plus grave de son existence agitée. Frappé durement par le Parlement de Paris, et décrété de prise de corps pour ses derniers ouvrages, l'*Émile* et *le Contrat social*, condamné de même, peu après, par le Conseil de Genève, qui avait fait brûler ses livres par la main du bourreau, il errait sous des noms et sous des déguisemens divers, de ville en ville, de pays en pays, ne sachant où trouver refuge. C'est alors que sa protectrice, la comtesse de Boufflers, lui fit avoir un sauf-conduit pour séjourner quelques heures à Paris, dans l'espoir d'obtenir sa grâce. Il vint loger au Temple, chez le prince de Conti, dont Hume était l'hôte assidu. Les deux philosophes s'y connurent, se lièrent d'une étroite amitié; si bien qu'en janvier 1766, quand Hume revint vers son pays natal, il emmenait avec lui Rousseau, qu'il installait chez Davenport, dans le Derbyshire, et qu'il comblait de bienfaits de toutes sortes, faisant démarches sur démarches, épuisant son crédit, pour lui faire accorder une pension du roi d'Angleterre. Faut-il décrire l'effet produit en France, dans les milieux où régnait l'Encyclopédie, par ce spectacle attendrissant? Tous les yeux se mouillaient, à évoquer l'image de l'historien anglais « transportant Jean-Jacques dans ses bras » au sein de cette île bienheureuse, où se pratiquaient, disait-on, les principes essentiels inscrits dans *le Contrat social*. On s'échauffait à la pensée que cet audacieux novateur, ce « sauvage, » ce « républicain, » trouvait de l'appui près d'un roi et des pensions au pied d'un trône. « On ne se figurait plus Hume et Jean-Jacques Rousseau que dans les bras l'un de l'autre, et baignés de larmes de joie et de reconnaissance (1). »

Julie, est-il nécessaire de le dire? était l'une des plus exaltées. Passionnément éprise du génie de Rousseau, les quelques occasions qu'elle avait eues de le connaître, à son récent passage, avaient suffi pour que son enthousiasme allât de l'œuvre à l'écrivain. Les réserves de d'Alembert, les avis de Mme Geoffrin, rien

(1) *Mémoires* de Garat.

n'avait pu modérer la ferveur de ses sentimens (1); j'en trouve une preuve assez curieuse dans une de ses lettres à Hume, la première qu'elle lui écrivit après qu'il eut quitté la France. Le Dauphin (2) venait de mourir, au milieu des regrets qu'on accorde libéralement à tout prince qui n'a point régné. L'Encyclopédie notamment, sans que l'on comprenne bien pourquoi, pleurait cette fin précoce comme la ruine de ses espérances. Imbue de la même illusion, Julie conçut la pensée singulière de faire composer par Rousseau le panégyrique du défunt, voyant là, pour le proscrit, un moyen de fléchir Louis XV et de rentrer en grâce. « Je voudrais, explique-t-elle à Hume (3), que M. le Dauphin fût loué comme il le mérite, et je ne connais, sans exception, personne en France qui en soit capable. M. Rousseau seul saurait mettre dans cet éloge la chaleur et l'intérêt qui peuvent le rendre agréable aux âmes sensibles, et dont nos orateurs, nos poètes et nos philosophes ne se doutent pas. M. Rousseau a d'ailleurs quelques raisons, qu'il ignore peut-être, pour chérir la mémoire de M. le Dauphin, car il est constant que ce prince, peu de jours avant de mourir, a témoigné s'intéresser beaucoup à M. Rousseau et désapprouver entièrement les persécutions qu'on lui fait souffrir. » Afin de hâter la besogne, elle pousse la précaution jusqu'à joindre à sa lettre une espèce de canevas, qu'elle a composé de sa main avec l'aide de d'Alembert, et qui pourra « servir de matière à Rousseau pour les belles choses qu'il saura dire. » Elle insiste donc près de Hume pour qu'il « échauffe » sur ce sujet la tête de son ami : « J'imagine, conclut-elle, que cet éloge serait un moyen de faciliter le retour de M. Rousseau en France, et de le rendre à ses amis et à une nation qui le regrette. »

L'idée d'écrire l'éloge du prince le plus dévot du siècle n'agréa point, comme il était trop facile de le prévoir, à l'auteur du *Contrat social*, et le projet mourut dès sa naissance. Ce refus néanmoins n'influa pas sur les relations du trio, et les bons procédés continuèrent comme par le passé. Au mois de mai suivant, Julie reçoit encore de Londres une image gravée de Rousseau,

(1) Lettre de d'Alembert à Hume du 4 août 1766. *Letters of eminent persons*, etc., *passim*.

(2) Louis de France, fils de Louis XV, né le 4 septembre 1729, mort le 24 décembre 1765.

(3) Lettre du 23 février 1766. *Letters of eminent persons*, etc.

d'après « l'admirable portrait » que Hume a, de sa poche, fait exécuter par Ramsay (1). Entre les trois amis, la lune de miel persiste, et le public s'attendrit de plus belle.

Les choses en étaient là, quand, un beau soir, au souper de Mme Necker, l'un des convives tire de sa poche une lettre de Hume à d'Holbach, arrivée de la veille : « Mon cher baron, Jean-Jacques est un scélérat!... » Tels sont les premiers mots, qui font frémir toute l'assistance, et la suite répond au début. A cette lecture succède une lettre de Jean-Jacques à Hume : « Vous êtes un traître; vous ne m'avez mené ici que pour me perdre et me déshonorer!... » La stupeur redoubla. « Ces deux mots, *traître* et *scélérat*, dit un témoin (2), retentirent dans ce souper et, la nuit même, dans une partie de la capitale, comme deux coups de canon. »

A la première surprise succède, parmi la gent philosophique, une incroyable effervescence. On ne sait rien encore de ce qui s'est passé, mais les imaginations travaillent, et déjà se forment deux camps, les uns tenant pour Hume, les autres pour Rousseau. Du désarroi, de l'affolement général, on trouve l'écho dans ce billet que Mlle de Lespinasse, le lendemain du coup de théâtre, adresse à l'historien anglais (3) : « Hé! mon Dieu, monsieur, qu'est-il donc arrivé entre vous et Rousseau? Quelle noirceur vous a-t-il donc faite? Suivant la lettre que vous avez écrite au baron (d'Holbach), il n'y a rien qu'on ne doive craindre... Si je ne craignais pas d'être importune, je vous supplierais de vouloir bien me dire le précis des noirceurs que vous avez éprouvées. Ce n'est pas du tout par curiosité que je vous le demande, car je vous crois sur parole; mais, permettez-moi de vous le dire, c'est par intérêt pour vous, et pour être à portée de vous défendre contre les fanatiques de Rousseau. »

Les vagues explications qu'on eut par le prochain courrier n'étaient pas faites pour calmer les esprits. On attendait des faits, on n'eut que des déclamations et des griefs extravagans. D'Alembert n'exagère en rien quand il mande à Voltaire (4) : « Vous ririez de voir les raisons d'après lesquelles Rousseau a soupçonné et ensuite accusé M. Hume d'intelligence avec ses ennemis :

(1) Lettre de Hume à la comtesse de Boufflers, du 16 mai 1766. (*Private Correspondence of David Hume*, London, 1820.)

(2) Garat, *Mémoires sur M. Suard.*

(3) 6 juillet 1766, *Letters of eminent persons*, etc., *passim.*

(4) 11 août 1766, *Correspondance générale de Voltaire.*

M. Hume a parlé contre lui en dormant; il logeait à Londres dans la même maison que le fils de Tronchin (1); *il avait le regard fixe;* et surtout il a fait trop de bien à Rousseau pour que sa bienfaisance fût sincère. » En réalité, ces derniers mots donnent la clé du mystère, et c'est ce dont Rousseau, quelques années plus tard, est convenu cyniquement lui-même, le jour où il a fait à Mme d'Épinay cet aveu surprenant : « Sachez, madame, une fois pour toutes, que je suis vicieux, que je suis né tel, et vous ne sauriez croire la peine que j'ai de faire le bien et combien peu le mal me coûte... Vous riez? Pour vous prouver à quel point ce que je vous dis est vrai, apprenez que je ne saurais m'empêcher de haïr les gens qui me font du bien (2)! » Il y faut sans doute ajouter l'amer dépit que ressentait Jean-Jacques du médiocre succès qu'il remportait en Angleterre; et c'est encore ce que démêle justement d'Alembert dans ces lignes écrites à Hume (3) : « Il y a dans la drôle de lettre de ce *joli petit homme*, comme vous l'appeliez autrefois, une phrase à laquelle vous n'avez peut-être pas fait autant d'attention qu'elle le mérite : c'est que le *public qui avait été d'abord fort amoureux de lui commença bientôt à le négliger*. Voilà ce qui le fâche véritablement, et il s'en prend à qui il peut. Vous vous êtes chargé de montrer l'ours à la foire; sa loge, qui d'abord était pleine, est bientôt restée vide; et l'ours vous en rend responsable. »

Telles sont, on n'en saurait douter, les raisons intérieures, — psychologiques, dirait-on aujourd'hui, — de l'étrange conduite de Jean-Jacques; toutefois, quelle que fût sa folie, son inavouable irritation n'eût peut-être pas éclaté avec une si prompte violence, sans l'incident qui troubla sa cervelle et le jeta hors de mesure. Il en faut accuser une fantaisie d'Horace Walpole, alors en séjour à Paris. L'impitoyable railleur s'était amusé à écrire une lettre supposée du Grand Frédéric à Rousseau, une lettre qui, sous une forme à demi sérieuse, était pleine de malice et de la plus mordante ironie (4). Walpole se contenta d'abord, — par égard, assure-t-il, pour la liaison de Hume avec Jean-Jacques (5), — de la faire circuler dans quelques salons parisiens; mais il

(1) Tronchin était mortellement brouillé avec J.-J. Rousseau.

(2) *Mémoires* de Mme d'Epinay.

(3) 4 août 1766. *Letters of eminent persons*, etc.

(4) On trouve le texte de cette lettre reproduit dans celle que Walpole adresse à Conway le 12 janvier 1766. (*Letters of Horace Walpole*, édition Cunningham.)

(5) Lettre à Hume du 26 juin 1766. *Ibid.*

céda bientôt au désir de la faire tenir à son destinataire, et Rousseau y fut si bien pris, qu'on a trouvé dans ses papiers une longue et emphatique réponse adressée au roi de Prusse, pour protester contre ce qu'il appelle une cruelle insulte au malheur On juge de sa fureur, de sa soif de vengeance, lorsqu'il connut la mystification dont il avait été victime. Comment il vint à supposer, contre toute vraisemblance, que d'Alembert était le coupable et que Hume était son complice, c'est un effet de son cerveau malade. Toujours est-il que cette idée s'implanta dans sa tête ; de là le réquisitoire foudroyant qui, fondant inopinément sur l'honnête historien, bouleversa son âme ingénue et le plongea dans une stupéfaction profonde, à laquelle succéda une colère indignée.

Mieux eût valu sans doute, — si juste que fût cette colère, — conserver son sang-froid, traiter par le dédain les divagations de Rousseau et ne pas faire de bruit autour d'une aussi sotte histoire. C'est ainsi qu'en jugèrent d'abord Julie et d'Alembert, et ils le dirent nettement à Hume, dans ce billet qu'ils lui adressèrent en commun (1) : « Je vous conseille d'y penser à deux fois, avant de mettre vos griefs sous les yeux du public, parce que ces sortes de querelles ne font souvent qu'échauffer davantage les fanatiques obstinés, et parce que les indifférens en prennent occasion de dire du mal des gens de lettres. » Même recommandation, à quelques jours de là : « Mon avis, écrit d'Alembert, sur le parti que nous devons prendre, c'est de ne rien publier du tout contre Rousseau et d'attendre qu'il vous attaque... Il suffit qu'il soit déclaré unanimement fou et digne d'être mis à Bedlam pour que nous n'ayons rien à en craindre. Tout ce qu'il veut, c'est de faire parler de lui, à quelque prix que ce soit ; le plus mauvais tour qu'on puisse lui jouer, c'est d'empêcher le plus possible qu'on en parle. C'est l'avis de Mlle de Lespinasse et de toutes les personnes à qui j'ai pu en parler. » Ces conseils n'avaient qu'un défaut, qui était d'arriver trop tard. La lettre de Hume à d'Holbach, colportée, commentée dans tous les cercles de Paris, avait eu un retentissement que son auteur n'attendait pas : « Si le roi d'Angleterre avait déclaré la guerre au roi de France, s'écrie-t-il d'un ton de surprise, on n'en eût pas fait plus soudainement le sujet de toutes les conversations ! » Les amis de Jean-Jacques faisaient courir, pour le

(1) 6 juillet 1766. *Letters of eminent persons*, etc.

défendre, des bruits aussi faux qu'injurieux sur le compte de son bienfaiteur; nombre de gens étrangers à l'histoire étaient éclaboussés par ces perfides propos; et le scandale grandit si fort qu'il ne parut guère plus possible de garder le silence et de « rester les bras croisés. »

L'après-dînée du 21 juillet, sur la prière de Hume, un solennel aréopage se réunit dans le salon de la rue Saint-Dominique (1). Il comprenait Turgot, Morellet, Marmontel, Saurin, Duclos et d'Alembert, convoqués pour délibérer sous la présidence de Julie. Le débat fut long et sérieux, comme il convenait à une si grave affaire; il aboutit à une résolution formelle, prise d'un commun accord, que d'Alembert reçut mission de communiquer le soir même au principal intéressé : « Nous sommes tous unanimement d'avis que vous devez donner cette histoire au public, avec toutes ses circonstances. Je dis *nous*, car je parle ici au nom de tous... » Ce préambule est suivi d'un plan de conduite ou, si l'on veut, d'un mémoire détaillé, sur la façon de présenter les faits, sur le ton qu'il convient de prendre, en exposant toutes choses « simplement et nettement, sans aigreur, sans la moindre injure, sans même de réflexions sur le caractère de Rousseau et sur ses écrits... Tout ce que je vous dis là, ajoutait d'Alembert, je le dirais en présence de Rousseau lui-même; je n'ai aucune raison, du moins que je sache, de me plaindre ni de me louer personnellement de lui, mais je dois à votre amitié, qui me demande conseil, de dire ce que je ferais si j'étais à votre place. » Les dernières lettres sont écrites sous la dictée directe de Julie : « Mlle de Lespinasse, à qui j'ai lu toute votre lettre et ma réponse, et qui prend de vous le plus grand intérêt, me charge de vous dire combien elle vous aime, et combien elle est persuadée *que vous devez imprimer.* »

Le conseil fut suivi. Écrite par Hume, traduite par Suard, publiée et lancée par les soins diligens de d'Alembert et de Julie de Lespinasse (2), une grosse brochure, bourrée de documens, établit le public pour juge d'un différend d'ordre purement privé. Les ripostes ne tardèrent point; le seul résultat obtenu fut celui qu'on eût dû prévoir : envenimer, prolonger, généraliser cette querelle, qui mit bientôt aux prises les plus fameux pontifes de la doctrine nouvelle. Il n'entre point dans mon

(1) Lettres de Turgot et de d'Alembert à Hume. *Letters of eminent persons*, etc.
(2) Lettre de d'Alembert à Hume du 4 août 1766. *Letters of eminent persons*, etc.

dessein de pousser plus loin le récit des péripéties de cette lutte ; mais je dois indiquer le contre-coup qu'elle eut sur certains de nos personnages. Le spectacle en est instructif, autant que la cause est puérile ; et l'on y voit à découvert ce fond secret d'orgueil, de jalousie, de rancune et de passion mesquine, dont ne sont, hélas ! préservés ni les plus grands esprits, ni les âmes les plus philosophes.

La fausse lettre de Frédéric composée par Walpole fut l'occasion de cette seconde querelle, qui se greffa sur la première. D'Alembert, dès qu'il la connut, s'était montré fort irrité que Rousseau l'en eût cru l'auteur : « Ah ! pardieu, mon cher Jean-Jacques, s'écrie-t-il avec dépit (1), il n'y a pas moyen d'y tenir ! Quelque envie qu'on ait de respecter votre situation et de ne point se moquer de vous, il faut rire malgré qu'on en ait. C'est donc moi qui suis auteur, ou tout au moins complice, de la lettre de M. Walpole ! Et vous êtes sûr de cela comme si vous l'aviez vu ! Et j'ai fait un complot avec M. Hume pour vous perdre ! Je ne me suis jamais douté de cela, et je vous félicite d'avoir de si bonnes lunettes... » C'est du même ton qu'il écrit à Voltaire : « Rousseau (2) prétend que c'est moi qui ai fait la lettre sous le nom du roi de Prusse, où on se moque de lui. Vous saurez que cette lettre est d'un M. Walpole, que je ne connais même pas et à qui je n'ai jamais parlé. Jean-Jacques est une bête féroce, qu'il ne faut voir qu'à travers des barreaux et toucher qu'avec un bâton ! »

De Rousseau, son ressentiment se tourne vers Walpole, auquel il doit l'ennui de cette absurde « tracasserie » et, s'adressant à Hume : « Il y a de la cruauté, dit-il, à tourmenter un malheureux qui ne vous a point fait de mal... Rousseau est un charlatan, j'en conviens ; mais il faut se contenter de ne point acheter ses drogues, sans lui jeter des pierres. M. Walpole aura éternellement à se reprocher d'avoir fait perdre la tête à ce pauvre diable-là, et de vous avoir compromis très mal à propos, ainsi que moi, qui à la vérité ne m'en soucie guère... Je rirai éternellement des charlatans comme Rousseau, et des poltrons comme M. Walpole, qui n'osent les attaquer à découvert (3). »

(1) Lettre du 4 août 1766, *Letters of eminent persons*, etc.

(2) Lettre du 11 août 1766, *Correspondance générale de Voltaire*.

(3) Lettres des 21 juillet, 1er septembre, 6 octobre 1766. — *Letters of eminent persons*, etc — Disons que Turgot fait, lui aussi, remonter à Walpole la première

Enfin, suivant son habitude, c'est à la marquise du Deffand que, fort injustement, il attribue l'origine du méfait, la dénonçant à Hume comme l'inspiratrice de Walpole : « On dit ici, comme une chose très certaine, que c'est Mme du Deffand qui lui a inspiré cette méchanceté. Elle en est très capable, et vous le savez bien. On raconte que c'est elle qui a revu et corrigé la lettre pour le style (1)... » Sur un doute exprimé par Hume, il passe à la fureur et aux violentes invectives et, par une suprême maladresse, il mêle à la dispute le nom de Mlle de Lespinasse : « A l'égard (2) de ma voisine *la Vipère* (car c'est ainsi que je l'appelle), je persiste à dire que c'est une carogne, qui vous flagorne aujourd'hui, non par amitié pour vous, mais uniquement par haine pour Rousseau. Vous êtes la dupe de sa plate fausseté; mais croyez qu'elle vous hait, premièrement parce qu'elle hait tout le monde et surtout les gens de mérite, secondement parce qu'elle sait que vous aimez des gens qu'elle n'aime pas et qui, à la vérité, le lui rendent bien, ou plutôt qui lui donnent en mépris la monnaie de sa haine. Elle est bien heureuse d'avoir affaire à une personne aussi honnête que Mlle de Lespinasse, qui ne veut permettre ni à elle, ni à ses amis, rien qui puisse nuire à cette méchante femme, qui n'est pourtant occupée qu'à chercher les moyens de lui nuire *per fas aut nefas*. C'est à Mlle de Lespinasse qu'elle est redevable de n'être pas criblée de chansons et d'épigrammes, qui la rendraient aussi ridicule qu'odieuse. Laissons là cette ordure, et revenons à Rousseau, qui à la vérité en est une autre... »

Comme il fallait qu'en cette affaire nulle faute ne fût évitée, Hume commit l'imprudence de montrer cette lettre à Walpole. Ce dernier n'était pas d'humeur à supporter patiemment une attaque; sa première attitude fut pourtant celle d'un orgueilleux

responsabilité de l'affaire : « On voit évidemment, écrit-il à Hume, que la lettre de M. Walpole, que Rousseau a sottement imputée à d'Alembert, est cause de tout. Dans toute cette affaire, il s'en faut de beaucoup que je trouve M. Walpole innocent... Je n'ai pas vu sans une sorte d'indignation l'air de triomphe de cet homme, sur un événement dont il est la cause. » (Lettre du 7 septembre 1766, *Letters of eminent persons*, etc.)

(1) Lettre du 4 août 1766. *Ibid.*

(2) Lettre du 1er septembre 1766. *Ibid.* — « Je persiste à vous dire, reprend-il quelques jours plus tard, que c'est ce que nous appelons en grec une... Je la plaindrais pourtant volontiers, en considération qu'elle serait muette. Votre excessive bonté pour elle me fait souvenir d'un roi de Sparte, à qui on vantait la bonté de quelqu'un : *Comment peut-il être bon*, disait-il, *s'il n'est pas terrible pour les méchans?* » (Lettre du 6 octobre, *ibid.*)

dédain : « J'ai un profond mépris pour Rousseau, et je suis parfaitement indifférent à ce que les lettrés de Paris peuvent penser à ce sujet. » Mais il s'échauffe promptement, et sa riposte est vive : « Je ne puis m'empêcher de penser que, si Rousseau a droit d'attaquer tous les gouvernemens et toutes les religions, j'ai le droit d'attaquer Rousseau. D'Alembert peut s'offenser qu'on lui attribue ma lettre : il a raison de le faire ; je serais, moi, désolé que l'on m'attribuât ses *Éloges* et ses traductions de Tacite. Cependant je lui pardonnerai tout, pourvu qu'il ne me traduise jamais (1). » Puis, de sa défense personnelle, il passe à celle de Mme du Deffand : « Porter la haine contre une femme vieille et aveugle, au point de haïr ses amis sans motifs, est triste et misérable. La conduite de d'Alembert est injuste. Je n'ai jamais entendu Mme du Deffand parler de lui que trois fois, et jamais, bien qu'elle ne l'aime pas, avec aucune réflexion à son préjudice. Je me souviens que, la première fois que je l'ai entendue mentionner son nom, je dis que l'on m'avait assuré que c'était un bon mime, mais que je ne pouvais le croire un bon écrivain ; elle me releva, et dit qu'il était extrêmement amusant (2). »

Longtemps encore, sur ce ton agressif, se poursuivra la polémique, à la grande joie de la galerie, fort divertie de cette guerre intestine, dont personne d'ailleurs ne s'amuse de meilleur cœur que Voltaire. « Voici, s'écrie-t-il gaiement (3), une affaire aussi ridicule que Jean-Jacques lui-même ! Je me trouve fourré dans cette noise, comme un homme qui assiste à un souper auquel il n'est pas prié. Ce polisson de Jean-Jacques se plaint que je lui ai écrit une lettre dans laquelle je me moque de lui. Il est très sûr que je m'en moque ! »

Si justifiés que fussent rires, sarcasmes et quolibets, il y faut préférer l'attitude qu'adoptèrent, l'effervescence une fois tombée, les deux amis dont l'âme haute n'était pas faite pour de telles pauvretés, Hume et Julie de Lespinasse. Le philosophe anglais, après la première bouffée de colère, avait promptement repris possession de lui-même ; il le prouva l'année suivante, en implorant de son propre mouvement, avec une éloquence émue, la compassion de ses amis en faveur de l'ingrat Rousseau, et en priant Turgot de lui faire accorder sa grâce. Après bien des

(1) Lettre du 6 novembre 1766 à Hume (*Walpole's private correspondence*).
(2) 11 novembre. — *Ibid.*
(3) 27 octobre 1766. — *Correspondance générale de Voltaire.*

efforts, il obtint gain de cause, et, si Jean-Jacques ne lui en sut point gré, du moins eut-il pour récompense la chaleureuse approbation de Mlle de Lespinasse : « J'ai vu, lui écrit-elle (1), la lettre pleine d'humanité que vous avez écrite à M. Turgot en faveur du malheureux Rousseau. Je vous y ai bien reconnu, et ce nouveau trait de bonté, bien digne de vous, met le comble à tous les autres. Il me paraît bien décidé que Rousseau est absolument fou, et d'après cela vous ne devez plus être étonné des procédés qu'il a eus envers vous. » L'épilogue de l'histoire rachète les misères du début, et il me plaît de clore par ce trait généreux le récit d'une liaison qui, d'un simple commerce de familiarité mondaine, devait s'élever progressivement jusqu'à la plus noble amitié.

III

Entre le sage, vertueux, flegmatique Écossais dont je viens de parler, et le léger Napolitain, bruyant, bavard, gesticulant, qu'était Caraccioli (2), le contraste est frappant ; aussi, bien qu'ils fussent tous les deux, presque à égal degré, de l'intimité de Julie, est-il facile de discerner dans l'amitié qu'elle accorde à chacun des nuances qui correspondent à cette variété de natures. Le second amuse son esprit bien plus qu'il ne remplit son cœur. Elle marque elle-même cette distinction par les termes dont elle exprime le regret que lui cause le départ de Caraccioli, quand celui-ci, longtemps ambassadeur du royaume de Naples à Paris, est à la veille de quitter les bords de la Seine pour se rendre à son nouveau poste de vice-roi de Sicile, *une belle place*, disait-il, *mais qui ne vaut pas la place Vendôme :* « L'ambassadeur s'en va cette semaine (3) ; je crois qu'il me manquera beaucoup, mais il me fera sentir très distinctement la différence infinie qu'il y a entre le plaisir qui dissipe et celui qui touche ou intéresse. Ce ne sera qu'une privation négative. » Il n'en est pas moins vrai, malgré la froideur de ces lignes, que c'était une curieuse et, somme toute, sympathique figure que celle de ce diplomate sicilien, massif de corps et d'esprit fin, érudit et bouffon, mêlant

(1) 8 juin 1767. — *Letters of eminent persons*, etc.

(2) Dominique, marquis de Caraccioli (1715-1789), ambassadeur de Naples à Paris de 1770 à 1774.

(3) Lettre du 14 avril 1774, à Condorcet. — *Lettres inédites*, publiées par M. Ch. Henry.

dans sa causerie les aperçus originaux aux facéties extravagantes, — dans une langue qu'il avait créée, moitié française et moitié italienne, pittoresque toujours et singulièrement savoureuse, — capable, à lui tout seul, de remplir un salon du flux de sa parole, de l'exubérance de son geste, de la sonorité de son rire. « Il avait de l'esprit comme quatre, dit un de ses contemporains (1), faisait des gestes comme huit, et du bruit comme vingt. »

Son succès fut vif à Paris, dans les milieux mondains comme dans les cercles littéraires. « Vous ne sauriez croire à quel point il est ici à la mode; c'est le second tome de M. Hume. On se pâme de rire à tout ce qu'il dit. » C'est Mme du Deffand qui parle, ajoutant d'ailleurs aussitôt : « Je perds les trois quarts de ce qu'il dit, mais, comme il en dit beaucoup, on peut supporter cette perte. » Parmi quelques coups de griffe de ce genre, la marquise, dans les premiers temps, fait, malgré tout, preuve d'une certaine bienveillance envers l'ambassadeur : « Cet homme est un peu braillard, écrit-elle à Walpole, mais il est doux, il a de la franchise et de la candeur... » — « Je vous dirai, reprend-elle ailleurs, que j'aime assez le Caraccioli. Son caractère est franc; il a de la noblesse, de la bonté, il est savant, il est bouffon, il a des traits, du raisonnement, du galimatias, du comique. C'est un mélange de toutes sortes de choses différentes, excepté des mauvaises. » Mais soudain le ton change, et le miel se tourne en acide : « Votre Caraccioli me voit souvent, mais je n'augmente pas de goût pour lui. Il a une abondance de paroles, qui ne sont qu'un amas de feuilles sans aucun fruit... On n'est point fâché de le connaître, de le rencontrer, de l'avoir chez soi, mais cependant il fatigue, il assomme. C'est une cervelle de veau dans une tête de singe. » Et comme il est un jour assez gravement malade : « Je crois qu'il crèvera bientôt. Il est plein comme un œuf, et tousse comme un renard, si tant est qu'un renard tousse. » Si l'on tient à savoir le fin mot de ce revirement, on n'a qu'à lire la courte phrase qui sert de post-scriptum à ces aménités : « L'objet de sa vénération, c'est d'Alembert et Mlle de Lespinasse. »

Du jugement un peu réservé que j'ai cité plus haut, il ne faut pas d'ailleurs conclure que Julie soit restée complètement insensible aux hommages de l'ambassadeur, qu'elle n'ait pas, tout

(1) *Souvenirs et portraits* du duc de Lévis.

au moins, senti le prix de cette conquête. L'esquisse flatteuse qu'elle a tracée de lui suffit à prouver le contraire (1) : « C'est un des esprits les plus complets que l'on connaisse, c'est-à-dire qui réunit à un degré très distingué les plus différentes sortes de mérites... Il a l'esprit très fin, très clair et très juste, et il joint à ces qualités une gaîté qui se communique à tous ceux avec lesquels il se trouve, une conversation facile, un caractère aimable, et une bonté dont les effets dispensent de s'informer s'il est sensible. » Ce trait final, jeté comme en passant, éclaire la pensée de Julie et nous dévoile son sentiment intime. Chaleureuse, impulsive, assoiffée de tendresse, la moindre apparence de sécheresse, de légèreté de cœur, lui cause une sorte de malaise et la glace presque à son insu. C'est le reproche que, dans le secret de son âme, elle adresse à Caraccioli, et dont il semble que plus tard elle ait reconnu l'injustice, quand l'épreuve de l'absence, cette pierre de touche des véritables affections, vint révéler le fond sérieux qui se cachait sous des dehors frivoles : « Il nous regrette du fond de l'âme, écrira-t-elle alors avec quelque surprise (2). Sa lettre est triste et pleine d'amitié. Dites à Mme la duchesse d'Amville que l'aimable ambassadeur a plus de sensibilité qu'il n'en voulait montrer. »

Parmi tant d'étrangers qui hantèrent la maison de Mlle de Lespinasse, bien d'autres seraient à citer, qui ont marqué soit dans la société, soit même dans l'histoire de ce temps : le comte de Creutz, le comte d'Aranda, le baron de Gleichen, sans compter ce marquis de Mora qui nous occupera spécialement dans un prochain article. Dans cette galerie d'illustrations, que je ne voudrais pas allonger sans mesure, deux figures pourtant se détachent avec trop de relief pour que je puisse me dispenser de m'y arrêter au passage. C'est d'abord l'abbé Galiani, la « petite chose » chère à Mme Geoffrin et son enfant gâté, digne compatriote du marquis de Caraccioli et, pour ainsi parler, sa réduction en miniature. Si le terrible abbé se risquait, ainsi qu'il s'en vante, à « divaguer » à l'aise et à pérorer librement, la perruque de travers, jusque dans le sévère salon de la rue Saint-Honoré,

(1) *Lettres inédites*, publiées par M. Ch. Henry. Ce portrait, que l'auteur de la publication ci-dessus a très justement restitué à Mlle de Lespinasse, a été longtemps attribué à d'Alembert et publié dans ses *Œuvres posthumes*.

(2) Lettre de juin 1774, à Condorcet. — *Ibid.*

— sous l'œil, pour lui seul indulgent, de la vieille maîtresse du logis, et à portée du bras, momentanément désarmé, de Burigny, son exécuteur des hautes œuvres, — quels paradoxes surprenans et quelles audacieuses bouffonneries ne devait-il pas se permettre au cours de ces réunions sans contrainte que présidait, avec une autorité si légère, Julie de Lespinasse? Pourvu qu'il respectât la décence dans les mots, on lui passait toutes ses histoires et l'on souriait à toutes ses fantaisies; témoin ce « souper mémorable, où, rappelle-t-il avec orgueil (1), à force d'être *un monstre*, je fus si aimable, où j'établis que je n'aimais que l'argent de mes amis et les lits de mes amies... Mlle de Lespinasse trouva que j'avais peut-être raison, et toute la cour du parlement philosophique décida qu'un monstre gai vaut mieux qu'un sentimental ennuyeux. »

Nulle part, d'après son témoignage, le vif Napolitain ne se sentait plus libre, mieux apprécié et plus « chez soi, » que dans le « salon cramoisi » de la rue Saint-Dominique. Aussi ce plaisant de profession a-t-il, malgré ses efforts pour gouailler, des larmes dans la voix, lorsqu'il faut dire adieu, sans esprit de retour, à la délicieuse société qui a fait, comme il dit, « le bonheur de sa vie » au cours de son séjour en France : « Je n'ai pas eu le courage de prendre congé de vous. Ce sont des momens terribles, pour un cœur sensible, de se séparer pour toujours de ses amis et des personnes qu'on aime, qu'on estime et honore... Adieu, souvenez-vous de moi (2). » Et pendant des années, du fond de son exil de Naples, — auquel il s'habitue, dit-il, « comme les diables au feu de l'enfer, » — ce sont des rappels incessans de son incomparable amie : « Que fait Mlle de Lespinasse ? Et sa chienne? Et son perroquet? Dit-il toujours des ordures? Elle verra bien que je me souviens de tout son monde! » Peut-être, en récompense de ses soupirs, lui accordera-t-elle quelquefois une pensée, « car elle est polie, honnête, a une mémoire très heureuse, beaucoup de lecture, et je suis pour elle un livre qu'elle a lu autrefois sans ennui (3). »

(1) Lettre du 30 juin 1770. Édition Perey et Maugras.

(2) Lettre adressée à d'Alembert au moment du départ.

(3) Lettres des 28 août 1769 et 15 décembre 1770. Édition Perey et Maugras. — Galiani conserva un même culte pour d'Alembert; sa sincère affection perce à travers les formules bouffonnes habituelles à sa plume : « Aimez-moi, mon cher ami, lui écrit-il quatre ans après avoir quitté la France; je le mérite par mon attachement, qui est une raison d'amour bien plus forte que la ressemblance ou le mérite

Assurément, malgré la séparation sans espoir, Julie n'oublia pas le pétulant abbé, dont les pirouettes et les fusées d'esprit l'avaient plus d'une fois divertie en ses heures de tristesse; mais combien plus profonde fut l'impression laissée par l'homme dont ce même Galiani écrit d'une plume légèrement dédaigneuse : « C'est un aimable Anglais, chose fort rare; il a été secrétaire d'État à Londres, chose fort commune! » L' « aimable Anglais » dont il s'agit était William Petty, comte de Shelburne (1), chef de l'opposition dans le parlement britannique depuis que Pitt avait pris sa retraite. Il vint en séjour à Paris dans l'été et l'automne de 1774. Pendant ces quelques mois, un attrait mutuel et puissant le rapprocha de Mlle de Lespinasse, et ils se virent presque quotidiennement, soit dans l'intimité du tête-à-tête, soit dans les réunions mondaines où, connaissant leurs sentimens, on les conviait perpétuellement ensemble. « Il s'en va dans huit jours et j'en suis bien aise, dira Julie, brisée de lassitude; il est cause que j'ai dîné tous les jours avec quinze personnes!... Il me faut du repos; ma machine est détruite. »

Gardons-nous bien de prendre au sérieux cette boutade, et croyons-la plutôt quand elle porte sur lord Shelburne ce jugement réfléchi : « Je l'ai beaucoup vu, je l'ai écouté; il a de l'esprit, de la chaleur, de l'élévation; il me rappelait un peu les deux hommes que j'ai aimés (2), et pour qui je voudrais vivre et mourir. » Tel est son enthousiasme, qu'elle en « fait part à tout le monde, » rapporte Morellet, avec « ces expressions énergiques » qui lui sont familières chaque fois que son cœur est ému. Et Morellet précise avec finesse l'origine de cette sympathie, le jour où il écrit à lord Shelburne lui-même : « Je dois vous dire (3), pour rabattre un peu votre amour-propre, que ce qu'elle aime principalement en vous, c'est une qualité dont ses amis lui font tous les jours des reproches, une activité, une ardeur inquiète et insatiable, un feu dévorant qui consume, une véhémence dans les affections. Elle a vu tout cela en vous, et elle

égal. En effet, saint Antoine aimait son cochon, et Baronius soutient que ce cochon lui était attaché, lui sautait au col, et faisait maintes autres gentillesses par amour. Soyez mon saint Antoine! » (Lettre du 27 septembre 1772. *Ibid.*)

(1) Né en 1737, ministre avec Pitt de 1766 à 1768, puis de nouveau en 1782, mort en 1805. Il porta plus tard le titre de marquis de Lansdowne.

(2) Le marquis de Mora et le comte de Guibert.

(3) Lettre du 10 février 1775. — *Lettres de l'abbé Morellet à lord Shelburne*, publiées par lord Fitz Maurice.

aime en vous ses propres défauts... Nous autres, gens froids et sages, ajoute-t-il, nous trouvons cela horrible, funeste, mais nous désespérons de vous corriger tous les deux; aussi faisons-nous comme les gourmands invités à un grand festin chez un homme qui se ruine en le leur donnant, nous dévorons tout, nous faisons bonne chère, en disant : *Cet homme-là se ruine et ne soutiendra pas longtemps cet état de maison!* »

Cette similitude de natures contribue sans nul doute à leur intimité; mais ce qui, chez Shelburne, intéresse davantage encore Julie de Lespinasse, ce sont ses vertus d'homme d'État. Ce qu'elle admire et ce qu'elle étudie en lui avec une curiosité passionnée, c'est le ministre d'hier et de demain, c'est le *leader* d'un grand parti sous un régime de liberté, c'est le politique généreux qui a souci du bien public plus que de ses propres plaisirs et de sa fortune personnelle. « Savez-vous, écrit-elle, comment il repose sa tête et son âme de l'agitation du gouvernement? C'est en faisant des actes de bienfaisance dignes d'un souverain, c'est en créant des établissemens publics pour l'éducation de tous les habitans de ses terres, c'est en entrant dans tous les détails de leur instruction et de leur bien-être. Voilà le repos d'un homme qui n'a que trente-quatre ans, et dont l'âme est aussi sensible qu'elle est forte... Qu'il y a loin de là à un Français, à un homme aimable de la Cour! » De cette différence des hommes, elle s'en prend sans hésitation à la différence des régimes sous lesquels vivent les deux pays : « Ah! le président de Montesquieu a raison : *le gouvernement fait les hommes.* Un homme doué d'énergie, d'élévation, de génie, est, dans ce pays-ci, comme un lion enchaîné dans une ménagerie, et le sentiment qu'il a de sa force le met à la torture. C'est un Patagon condamné à marcher sur les genoux! »

IV

On entrevoit ici chez l'héroïne de cette étude tout un ordre de sentimens que nous n'avions pas encore rencontrés. Ce langage révèle en effet un genre de femme assez rare en ce temps, la femme à « l'âme citoyenne (1), » éprise de liberté, assoiffée de réformes, apportant aux affaires publiques la même fougue im-

(1) Souvenirs inédits de Mme de la Ferté-Imbault, *passim.*

pétueuse, peut-être aussi les mêmes illusions chimériques, dont elle est coutumière dans les questions privées. Ce n'est certes pas à l'école de Mme du Deffand ni de Mme Geoffrin que Mlle de Lespinasse a pu contracter ce goût de la politique ; car l'une professe à cet égard une indifférence ironique, et l'autre s'en éloigne avec une craintive répulsion. Au rebours des deux femmes qui eurent le plus d'influence sur sa vie, Julie prend un vif intérêt à tout ce qui se passe dans les hautes régions du pouvoir et aborde ces graves problèmes avec une évidente complaisance; elle est toutefois moins occupée des faits que des idées, de la pratique que de la théorie, et se laisse prendre volontiers, comme la plupart de ses contemporains, à la magie des mots, au prestige des formules. Autant que l'on en peut juger d'après quelques expressions de ses lettres, son idéal est à peu près celui qui, quinze années après sa mort, guidera les premiers doctrinaires de la Révolution : la liberté sous toutes ses formes, l'élection à tous les degrés et pour toutes les fonctions publiques, la république de fait avec l'étiquette monarchique.

Dans tous les cas, si ses aspirations demeurent quelque peu vagues, ses antipathies, au contraire, s'affirment avec précision. Le pouvoir absolu, voilà le perpétuel objet de sa colère, de son mépris, de ses malédictions. « Comment n'être pas désolés de vivre sous un gouvernement comme celui-ci ! » Cette phrase, avec des variations diverses, revient constamment sous sa plume. L'horreur foncière qu'elle éprouve pour le despotisme ne se restreint pas à la France; sa haine passe la frontière et lui inspire, à l'égard de certaines des nations voisines, des jugemens d'une dureté et d'une virulence singulières. La Russie particulièrement est en butte à ses invectives; les avances de la Grande Catherine au parti encyclopédique, les relations cordiales qu'entretient cette habile souveraine avec les plus illustres philosophes français, ont bien pu désarmer Diderot, Grimm, Voltaire, d'Alembert lui-même, mais elles n'apaisent pas les rancunes de Mlle de Lespinasse. « Que verrez-vous là-bas? écrit-elle à Guibert prêt à partir pour Pétersbourg (1). Tout ce qu'il faudrait fuir et pouvoir ignorer toute sa vie. Vous verrez ce que votre âme déteste, l'esclavage et la tyrannie, la bassesse et l'insolence. Je sais bien qu'à beaucoup d'égards, vous pouvez dire : *C'est comme chez nous;*

(1) Lettre du 6 juin 1773. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

mais cependant nos vices sont affaiblis par nos défauts; au lieu que, dans ce pays-là, il n'y a que l'excès du malheur qui modifie l'excès de la corruption et de l'avilissement! »

Par une conséquence naturelle, le régime britannique excite à la fois son envie et son admiration. Elle le proclame même en des termes qui feraient tort à son patriotisme, si l'on ne tenait compte de cette fièvre d'exaltation qui entraîne quelquefois sa plume fort au delà de sa pensée : « Pour moi, faible et malheureuse créature que je suis, si j'avais à renaître, j'aimerais mieux être le dernier membre de la Chambre des communes que d'être même le roi de Prusse; il n'y a que la gloire de Voltaire qui pourrait me consoler de n'être pas née Anglaise! » Elle compare, à tout bout de champ, le sort des habitans du pays d'outre-Manche avec celui de ses compatriotes, et la comparaison est toujours en faveur des premiers. Au fond, vers la fin de sa vie, elle semble avoir été atteinte de ce chagrin de parti pris et de ce pessimisme amer qui, dans les temps troublés, se confondent aisément avec la clairvoyance. Le jour de la mort de Louis XV, elle revenait d'Auteuil avec « une carrossée d'amis, » ils rencontrèrent en chemin Morellet, qui leur apprit le changement de règne. Tous se congratulaient; mais Mlle de Lespinasse se penchant hors de la portière : « Mon cher abbé, cria-t-elle tragiquement, nous allons avoir pire! » On la trouva sur le moment, nous dit le narrateur (1), « bien disposée à voir les choses en noir; » mais après coup, quand survint la Révolution, les témoins de cette petite scène se rappelèrent ces paroles comme une espèce de prophétie.

Même l'arrivée au ministère de Turgot et de Malesherbes, — l'un, comme elle dit, « son ami depuis dix-sept ans, » l'autre un peu plus récent en date, mais guère moins intime avec elle, — la direction des affaires de l'État remise aux mains des philosophes, cet événement qui, semble-t-il, aurait dû combler tous ses vœux ne parvient pas d'abord à dissiper ses doutes, à éclaircir ses sombres prévisions : « Il y a tant de nouvelles, tant de mouvement, tant de joie, écrit-elle (2), qu'on ne sait auquel entendre. Je voudrais être bien aise, et cela m'est impossible. » Deux jours après : « L'ivresse est générale; il y a cette différence entre ma disposition et celle de tout ce que je vois, qu'ils sont transportés

(1) *Mémoires* de Morellet.
(2) 25 août 1774. — Lettres à Guibert. Édition Asse.

de joie du bonheur qu'ils espèrent, et moi, je ne fais que respirer du malheur dont nous sommes délivrés. » Un peu plus tard encore : « Si le bien ne s'opère pas par lui (Turgot), nous ne serons pas Gros-Jean comme devant, mais mille fois plus malheureux, parce que nous aurons perdu l'espérance. » Ces extraits successifs montrent la progression qui s'opère au fond de son âme ; malgré soi, dirait-on, elle prend lentement et graduellement confiance ; l'honnêteté des nouveaux ministres, leur évidente bonne volonté, lui donnent à croire qu'ils pourront peut-être accomplir les réformes les plus urgentes. « C'est un homme excellent, dira-t-elle de Turgot, et, s'il peut rester en place, il deviendra l'idole de la nation. Il est fanatique du bien public, et il s'y emploie de toute sa force (1). » Son principal espoir se fonde sur l'union qui existe entre les deux amis devenus collaborateurs : « Vous aurez bien de la peine à mettre dans ces deux têtes-là deux volontés, répond-elle à Guibert qui émettait des doutes; il n'y en a qu'une, et c'est toujours pour faire le mieux possible. Oh! oui, je les aime, et ce n'est pas le mot, je les chéris, je les respecte du fond de mon cœur. » — « En vérité, reprend-elle peu après, tout ce qui *est* était impossible à prévoir. C'est par delà toute espérance (2)! »

En constatant chez Mlle de Lespinasse ce passage imprévu du découragement à la joie, devons-nous faire un rapprochement avec les prévenances toutes spéciales dont elle se voit l'objet du fait des deux ministres? Faut-il y voir l'effet de l'influence incontestable dont elle jouit auprès d'eux? Ces motifs personnels ont-ils eu quelque part à son changement d'humeur? « Nous allons être gouvernés par des philosophes, raille Mme du Deffand ; j'ai bien du regret de n'avoir pas su me ménager leur protection. Pour l'obtenir aujourd'hui, il me faudrait avoir recours à Mlle de Lespinasse ; me le conseillez-vous? » Il est effectivement certain que leur avènement au pouvoir n'a nullement relâché les liens qui unissaient jadis ces hommes d'État à leur intelligente amie, et qu'ils font volontiers appel à ses lumières avec une courtoise déférence. Turgot vient, comme auparavant, passer de longues

(1) « Enfin, monsieur, mande-t-elle à Turgot lui-même, nous dirons du ministère : *Si tout n'est pas bien, tout est passable;* et moi je répète sans cesse pour vous ce que Mme de Sévigné disait pour sa fille : *Dieu nous le conserve!* Et c'est du fond du cœur que je le prononce. » (British Museum, mss. 22, f. 206.)

(2) British Museum, mss. 22, f. 206.

heures auprès d'elle, lui conter ses projets, demander ses avis, écouter ses critiques, avec cet « abandon » et cette simplicité qu'il lui témoignait autrefois, lorsqu'il lui soumettait, dit-elle, ses tentatives de « vers métriques. » Malesherbes en use de même et lui consacre de bonne grâce une part de ses loisirs. Elle assure néanmoins, et il est permis de l'en croire, que des procédés si flatteurs ne lui font point tourner le tête. « Ce n'est pas par reconnaissance que je tiens à M. Turgot. Il oublierait que j'existe, que je me souviendrais de même de tout ce qu'il vaut. » — « Si je voulais, écrira-t-elle ailleurs, je vous en dirais bien long aussi sur M. de Malesherbes, mais cela serait de trop bon air; et d'ailleurs il est difficile de crever de vanité quand on meurt de tristesse. »

Sa foi est, en tous cas, fragile, et ses illusions ne durent guère. Dès les premières difficultés où se heurte le ministère, elle retourne à ses craintes, à ses défiances d'antan, et reprend son rôle de Cassandre. Lors des troubles causés par la *Guerre des farines :* « Notre ami, écrit-elle (1), est resté calme pendant l'orage; son courage et sa bonne tête ne l'ont point abandonné; il a passé les jours et les nuits à travailler. Pour moi, qui n'ai ni son courage, ni ses vertus, je me sens pénétrée de tristesse et de terreur. Je crois tout ce que je crains, et je ne pense qu'avec effroi à l'avenir... N'est-il pas désolant de voir qu'avec un roi qui veut le bien et un ministre qui en a la passion, ce soit le mal qui se fasse? Oui, l'ambassadeur [Caraccioli] a raison, nous sommes en général de grandes canailles ! »

De tout ce qui précède, on peut déduire, d'une manière générale, l'état d'esprit de Mlle de Lespinasse en matière politique : utopiste dans ses doctrines, sceptique quant aux résultats. Pour qui aurait la curiosité de chercher ce qu'eussent été ses sentimens si elle eût vécu jusqu'au temps de la Révolution française, il paraît vraisemblable qu'elle en aurait accueilli les débuts avec l'enthousiasme fougueux, la fièvre généreuse, les transports d'une Mme Roland, mais qu'elle aurait été aussi l'une des premières désabusées. Sa déception, son amertume, eussent été d'autant plus profondes que plus ardente eût été son ivresse, obéissant en cela comme en tout aux suggestions d'une âme désordonnée, qu'elle-même compare à un « thermomètre affolé »

(1) Lettre de mai 1775, à Condorcet. Correspondance publiée par M. Ch. Henry.

qui passerait brusquement des régions de la glace « au climat brûlant de l'Équateur, » pour retomber sans transition à la frigidité du pôle, sans pouvoir, en aucune saison, marquer « le tempéré ! »

Quelque vif intérêt qu'elle prenne aux spéculations politiques, ce n'est pas là pourtant qu'elle met le meilleur de son cœur. Elle n'appartient vraiment, elle ne se livre sans réserve, qu'à ce qui s'adresse plus directement à la partie sensible de son âme, à ce qui fait vibrer ses nerfs, à ce qui la remue dans le fond intime de son être; et rien, dans cet ordre d'idées, n'agit plus fortement sur elle que la musique. Elle l'avait aimée de tout temps, dans « les dissipations, dit-elle, de la jeunesse » et parmi la douceur des périodes heureuses de sa vie; mais, de son propre aveu (1), elle n'en goûte pleinement tout le charme, elle n'en sent véritablement tout le prix, que lorsque le malheur l'a touchée, et qu'elle a jusqu'au fond vidé la coupe amère : « Dans les maux incurables, s'écriera-t-elle alors, il ne faut chercher que des calmans, et il n'en est pour moi que de trois espèces dans la nature entière. » De ces « calmans » qu'elle énumère, le meilleur, le plus efficace est la présence de l'homme qu'elle aime; le second est l'opium, « la ressource du désespoir; » enfin, « ce qui charme mes maux, c'est la musique, elle répand dans mon sang, dans tout ce qui m'anime, une douceur et une sensibilité si délicieuses, que je dirais presque qu'elle me fait jouir de mes regrets et de mon malheur. » Cette action apaisante, ce bienfait de la mélodie, elle trouve pour l'exprimer des accens pénétrans; c'est ainsi qu'elle écrit après la représentation d'*Orphée :* « J'ai répandu des larmes, mais elles étaient sans amertume; ma douleur était douce... Ah! quel art charmant! Quel art divin! La musique a été inventée par un homme sensible qui avait à consoler des malheureux! » Et, dans une autre lettre, à propos du même opéra : « Mon impression a été si profonde, si sensible, si déchirante, si absorbante, qu'il m'était absolument impossible de parler de ce que je sentais. J'éprouvais le trouble, le bonheur de la passion, j'avais besoin de me recueillir, et ceux qui n'auraient pas partagé ce que je sentais auraient pu croire que j'étais stupide. Cette musique était tellement analogue à mon

(1) Lettre du 14 octobre 1774. Édition Asse.

âme, à ma disposition, que je suis venue me renfermer chez moi, pour jouir encore de l'impression que j'avais reçue... Ces accens attachaient du charme à la douleur, et je me sentais poursuivie par ces sons déchirans et sensibles. »

On voit bien, par ces citations, où vont ses préférences et, des deux écoles opposées qui se disputent alors la faveur du public, vers laquelle la porte d'instinct sa nature passionnée. Cette prédilection néanmoins ne va pas jusqu'à dénigrer, encore moins à proscrire, cette espèce de musique qui plaît sans émouvoir et parle à l'esprit plus qu'au cœur. « Si, je suis exagérée, lit-on dans son *Apologie* d'elle-même (1), je ne suis jamais exclusive. » Rien de plus vrai que cette affirmation; en musique comme en tout, elle est capable d'apprécier les genres les plus divers et qui paraissent les plus incompatibles. Au sortir d'une pièce de Grétry : « J'ai admiré son talent, confesse-t-elle de bonne foi; jamais on n'a eu plus d'esprit, jamais on n'a mis tant de délicatesse, de finesse et de goût dans la musique; elle a le piquant, le saillant, la grâce de la conversation d'un homme d'esprit, qui attacherait toujours, sans fatiguer jamais. » Mais, en rendant justice à l'auteur de la *Fausse Magie*, elle fixe les limites de son admiration : « Il faut que mon ami Grétry s'en tienne au genre doux, agréable, sensible spirituel. C'est bien assez; quand on est bien fait dans sa petite taille, il est dangereux et sûrement ridicule de monter sur des échasses. » Aussi n'admet-elle point qu'on égale ce talent gracieux au merveilleux génie de Glück, ni ces aimables mélodies aux chants « sublimes » qui l'entraînent, la bouleversent et la rendent « quasi folle. » — « Comment comparer ce qui ne fait que plaire à ce qui remplit l'âme? Comment comparer l'esprit à la passion? Comment comparer un plaisir vif et animé à cette mélancolie qui fait presque de la douleur une jouissance (2)? »

C'est dans le même esprit et de la même façon qu'elle juge les œuvres littéraires. Elle n'y apporte point de parti pris, ne se plie à nul préjugé, ne se confine entre les murs d'aucune petite église, mais elle n'en a pas moins des préférences très décidées; et, dans la brève revue qu'elle passe, au cours de son *Apologie* (3), de ses écrivains favoris et de ses livres de chevet, elle marque,

(1) *Apologie d'une pauvre personne*, etc., *passim*.
(2) *Ibidem*.
(3) *Ibid.*, *passim*.

par des nuances précises, le cas spécial qu'elle fait de chacun d'eux et le degré de son admiration. C'est ainsi, nous informe-t-elle, que si elle prise à leur valeur l'âpre « sévérité » des *Maximes* de La Rochefoucauld, le « décousu » charmant des *Essais* de Montaigne, la « naïveté et la simplicité » des apologues de La Fontaine, elle met une espèce de « passion » à lire et relire constamment les tragédies pathétiques de Racine, et, presque seule de son époque, elle s'enthousiasme « avec transport » pour certains des drames de Shakspeare. Voltaire, dit-elle encore, l'amuse par son esprit et l'éblouit par la variété de ses dons; elle se laisse agréablement bercer par les idylles du « doux et paisible Gessner; » elle trouve un plaisir délicat dans la finesse subtile de Marivaux et son « affectation piquante; » mais c'est presque « avec égarement » qu'elle se livre au prestige de l'éloquence enflammée de Jean-Jacques, et elle est « à genoux » devant *Clarisse Harlowe*. Enfin, parmi les autres auteurs britanniques dont sa connaissance de la langue lui permet de goûter les œuvres, elle porte une tendresse toute spéciale aux fantaisies de Sterne, pour ce qu'elle y découvre de sensibilité discrète et d'émotion contenue. Plus que personne, affirme Morellet, elle contribua à populariser en France le *Voyage sentimental;* elle s'amusa même, certain jour, à y ajouter deux chapitres, prétendus inédits, dont elle donna lecture au cercle de Mme Geoffrin, morceaux d'une si habile facture, d'une imitation si parfaite, que les auditeurs y furent pris et les jugèrent « meilleurs et bien mieux traduits que le reste (1). »

Si j'ai tenu à donner ces détails sur les goûts et sur les jugemens, en différentes matières, de Mlle de Lespinasse, c'est qu'à mon sens ils jettent un jour précieux sur son état d'esprit ou, comme on dirait aujourd'hui, sur sa « mentalité » complexe. Éclectique, elle l'est en ce sens qu'elle a, selon son expression,

(1) *Mémoires* de Garat, et *Mémoires et Correspondances*, publiés par Ch. Nisard. — Ces deux chapitres, intitulés *Que ce fut une bonne journée que celle des pots cassés*, et *Qui ne surprendra pas*, ont été pour la première fois publiés dans les *Œuvres posthumes* de d'Alembert. Mlle de Lespinasse fait allusion à cette mystification dans un billet à Suard daté de 1772 : « On a découvert encore un nouveau chapitre du *Voyage sentimental*... Si M. Suard veut aller voir Mlle de Lespinasse lundi matin, elle lui communiquera ce chapitre, qui est charmant et meilleur que beaucoup de ceux que M. de La Fresnaye a traduits. On observe à M. Suard que Mlle de Lespinasse n'abusera point de sa patience, et qu'elle se bornera à deux chapitres de Sterne, comme Mme du Bocage s'est bornée à faire deux poèmes épiques. »

une « voracité d'affections » qui la prédispose à aimer tout ce qui lui apporte une sensation nouvelle; mais elle ne s'éprend réellement que de ce qui, dans son âme, fait jaillir les sources profondes, de ce qui, ne fût-ce qu'un moment, la soulève au-dessus d'elle-même, et fait couler un sang plus chaud, plus précipité dans ses veines. Et c'est pourquoi il est permis de dire qu'avec des goûts multipliés, elle n'a au fond qu'une seule passion, et que, dans sa physionomie morale, la variété et la mobilité des traits ne rompent pas l'harmonieuse unité de l'ensemble.

V

Ainsi, pendant plusieurs années, dans le cadre que j'ai décrit, parmi les familiers qu'on a vus groupés autour d'elle, et l'esprit occupé par les plus nobles distractions, ainsi s'écoule sans heurt et sans fracas l'existence, douce en somme et sagement ordonnée, de l'héroïne de cette étude. Chacune de ses journées ressemble à celle qui la précède. Nous en savons exactement l'emploi. Elle sort très rarement le matin; c'est le temps consacré à la lecture, à la correspondance, à moins, comme il arrive souvent, qu'elle ne reçoive quelques intimes, désireux de la voir dans le calme du tête-à-tête; elle gagne ainsi deux heures, qui est le moment du dîner, un repas fort sobre et fort court, qu'elle prend habituellement seule avec d'Alembert; il en faut toutefois excepter le lundi et le mercredi, où tous deux sont, de fondation, les convives de Mme Geoffrin. L'après-dînée est employée en courses, en visites et parfois en promenades dans les musées, dans les expositions, dont la mode tend à se répandre. A partir de six heures du soir, elle est toujours rentrée chez elle; et jusqu'à plus de neuf, le salon ne désemplit pas. Fréquemment la causerie est coupée de quelques lectures : La Harpe enfle sa voix pour déclamer une tragédie nouvelle (1); Marmontel, laborieusement simple et froidement libertin, lit un de ses *Contes moraux;* ou bien encore ce sont des ouvrages d'un genre plus

(1) La Harpe essaya notamment chez Mlle de Lespinasse l'effet de sa tragédie de *Barnevelt* et de celle qui est intitulée : *Les Brames.* Cette dernière pièce fut si vivement critiquée par toute la compagnie que, dépité, il jeta le manuscrit au feu. Il est vrai qu'il en possédait une copie; et la tragédie corrigée vit le jour huit ans plus tard. « Elle vient de renaître de ses cendres, sans être pourtant un phénix, » écrit Grimm à ce propos. (*Correspondance littéraire,* décembre 1783.)

sérieux, morceaux d'histoire et mémoires scientifiques. La marquise du Deffand rapporte, avec sa caustique ironie, l'émerveillement du marquis de Caraccioli au sortir d'une de ces séances. « Il était (1) enivré de tous les beaux ouvrages dont il avait entendu la lecture. C'était un éloge d'un nommé Fontaine, par M. de Condorcet; c'étaient des traductions de Théocrite, par M. de Chabanon; des contes, des fables, par je ne suis plus qui. Et tout cela était plus beau que tout ce qui a jamais été écrit! »

Ce train se poursuivait d'un bout à l'autre de l'année, sauf quelques brèves villégiatures dans la saison d'été. Encore est-ce à grand'peine, après quelque temps de cette vie, que Mlle de Lespinasse s'arrache, — serait-ce pour une semaine, — à ses habitudes sédentaires. Il semble qu'au début les souvenirs plus récens de sa jeunesse rustique aient pu lui suggérer, à de rares intervalles, de passagères velléités de respirer la senteur des grands bois, de retremper son âme dans la paix du silence et de la solitude. « Tout le monde est à la campagne, lui arrive-t-il d'écrire (2), et bientôt je vais me donner des airs d'été comme tout le monde. » Mais elle se laisse rapidement envahir par une espèce de nonchalance et d'horreur du mouvement physique, qui lui rendent tout voyage, tout déplacement intolérables; et lorsque, par hasard, elle s'absente vingt-quatre heures, ce sont maintenant des doléances sans fin, suivies d'une fébrile impatience de retrouver son logis parisien. « Me voilà à la campagne, ainsi que mon secrétaire (3) (qui vous salue), et c'est en vérité comme si j'avais fait le tour du monde, tant le déplacement est désagréable pour moi! Nous sommes arrivés par un temps exécrable, dans une voiture mal fermée, avec le vent et la pluie... » Toute cette mauvaise humeur est pour deux jours passés auprès de Fontainebleau, au château du Boulai, chez M. d'Héricourt. « Cela me déplaît à mourir, reprend-elle peu après dans une occasion analogue (4); mais on dit qu'il y a des devoirs de société qu'il faut remplir. Il y a des temps où ce genre de devoirs me paraît une grande sottise. »

Telle est sa répugnance à « courir les grandes routes, » qu'en dépit de toutes les instances, pas une seule fois, depuis

(1) Lettre du 14 novembre 1773. — Édition Lescure.

(2) Lettre à Mme X... — Papiers du président Hénault, *passim*.

(3) D'Alembert. — Lettre de Mlle de Lespinasse, du 9 septembre 1769, à Condorcet. Correspondance publiée par M. Ch. Henry.

(4) Lettre à Suard. — Collection de l'auteur.

l'époque de son arrivée à Paris, elle ne se décidera à revoir la province où elle a vécu tant d'années, où vivent encore ceux qui lui sont unis par la plus étroite parenté. C'est à tort cependant, malgré cette apparence d'oubli, qu'on la jugerait dénuée de tous sentimens de famille. Ni la fausseté de sa situation, ni les procédés qu'elle reproche, à tort ou à raison, à quelques-uns de ses proches, ni l'attachement qu'elle porte à son nouvel entourage, rien n'a pu, au contraire, effacer de son cœur l'attachement d'autrefois pour ses compagnons de jeunesse, tout au moins pour certains d'entre eux, et particulièrement pour Abel de Vichy (1). La correspondance régulière qu'elle entretint jusqu'à son dernier jour avec ce jeune frère bien-aimé en offre un touchant témoignage et nous révèle un côté de sa vie laissé jusqu'à présent dans une ombre complète.

Entre Abel et Julie, cette persistance d'intimité est d'autant plus à remarquer que la vie les avait séparés davantage. Engagé de bonne heure dans le service du Roi, guidon de cavalerie dans les gendarmes du Berri, Abel, pendant toute cette période, ne rencontra sa sœur qu'à de rares intervalles. Son mariage, en l'année 1768, avec une jeune fille de province, Mlle de Saint-Georges (2), « jolie, grande, bien faite, aimable, bien élevée, » de bonne naissance et de fortune médiocre, n'était pas pour faciliter son séjour dans la capitale. De fait, Julie ne vit pour la première fois sa belle-sœur que deux années après la noce : « Avez-vous le bonheur et le bon goût d'être amoureux de votre femme? demande-t-elle au jeune mari (3). Quel est son caractère? Est-elle vive, gaie? En un mot, mon cher ami, puisque je ne puis la voir, faites-la-moi connaître, faites-moi son portrait, et vous me ferez un sensible plaisir. Ce n'est pas son portrait physique que je vous demande, c'est le moral, parce que c'est celui-là qui est le plus important à votre bonheur, et qu'après votre femme, personne ne s'y intéresse plus tendrement que moi. » C'est de ce ton simple, affectueux, que sont écrites la plupart de ces lettres, sans recherche de style, sans étalage de sentimens, mais

(1) Abel-Claude-Marie-Cécile de Vichy, fils aîné de Gaspard et connu sous le nom de marquis de Vichy.

(2) Claude-Marie-Joseph de Saint-Georges, née en 1750, morte à l'âge de trente-trois ans, en 1783.

(3) Lettre du 29 juin 1768. — Archives de Roanne.

respirant le plus vif intérêt pour toutes les affaires du ménage et racontant les siennes avec un minutieux détail, jusqu'aux nouvelles de sa petite chienne *Sophilette* et de son perroquet, « grand diseur de sottises. »

Ce qui fait l'originalité de cette correspondance, ce qui éclaire d'un jour à peine soupçonné jusqu'ici la figure de celle qu'on nomma tantôt la « Sapho de son siècle, » tantôt la « Muse de l'Encyclopédie, » ce sont les judicieux et les vertueux conseils qu'elle prodigue à chaque page, c'est la direction maternelle, tout empreinte de circonspection, de prudence, de bon sens, qui s'exerce sur la conduite d'un frère, honnête sans doute et d'excellente conduite, enclin pourtant, comme il est naturel, à céder à la promptitude et à la chaleur de son âge. A parcourir ces épîtres un peu prêcheuses, vrais modèles de sagesse mondaine, s'évoque une Mlle de Lespinasse assez inattendue, femme d'intérieur, ménagère avisée, voire quelque peu terre à terre, bref, aussi raisonnable, aussi pratique et aussi réfléchie, quand l'intérêt de son frère est en jeu, qu'elle est fougueuse, emportée, téméraire, toute de premier mouvement, chaque fois qu'elle agit pour son compte. Écoutons-la faire la morale, lorsque, l'année de son mariage, Abel lui annonce l'intention de quitter le service pour se consacrer tout entier à sa femme, qu'il adore, et à la gestion de ses terres : « Vous ne sauriez (1) trop vous examiner, pour savoir si vous n'aurez pas de regret un jour d'avoir renoncé à un moyen de fortune qui est regardé comme un grand avantage dans le monde. Ce n'est pas tout : il faut tâcher de vous transporter au temps où vous serez sans passion pour votre femme, et voir alors si vous serez content de n'avoir rien à faire, car il ne faut pas croire que les occupations que donnent les terres soient suffisantes à une âme active. Cela vous suffit actuellement, parce que vous êtes occupé d'une passion vive ; elle sera suivie d'une confiance extrême et de l'amitié la plus vraie, je n'en doute pas ; mais, encore une fois, vous sentirez du vide, qui serait rempli par l'occupation que vous donnerait le métier de la guerre... J'ai voulu vous dire tout ce que ma tendre amitié me dictait pour vous ; je voudrais que vous fussiez heureux, et c'est ce que je désire par-dessus tout ; aussi voudrais-je que vous ne preniez pas légèrement un parti qui doit influer sur tout le reste de votre vie. »

(1) Lettre du 23 mai 1768. — Archives de Roanne.

Ces sermons, souvent répétés, ont la fortune réservée d'ordinaire à ce genre d'éloquence. Abel n'écoute que son désir ; il se décide à briser sa carrière ; et c'est l'occasion pour Julie de faire encore preuve de sagesse. Nul reproche de sa part, point de vaines récriminations, mais des conseils pratiques sur la façon de présenter les choses pour échapper aux désobligeans commentaires : « Je crois, — mande-t-elle à Mme de Vichy, mère du jeune officier (1), — qu'il faudrait envoyer sa démission en écrivant une lettre bien courte, bien pleine de regrets et bien honnête à M. le duc de Choiseul, et par le même courrier une lettre très succincte à Mme du Deffand et l'abbé de Champrond ; cela éviterait bien des discours qui pourraient déplaire à votre fils... » Elle s'adresse ensuite à Abel, pour insister, avec un désintéressement méritoire, sur la nécessité de ménager les susceptibilités de la redoutable marquise : « Pourquoi (2) n'avez-vous pas écrit à Mme du Deffand que vous étiez dans l'intention de donner votre démission ? Il aurait été plus honnête de lui en faire part, et je trouve, mon cher ami, ne vous en déplaise, qu'il faut toujours se piquer de bons procédés. » Cela dit, elle se borne à l'exhorter, en termes pleins de charme, à jouir doucement et sans regrets de l'existence qu'il a choisie, paisible, obscure, et vouée au bien : « Puisque vous avez pris votre parti après de longues et sérieuses réflexions, il n'y a plus rien à vous dire. Mais il faut vous attendre à être blâmé hautement dans ce pays-ci : on y juge de presque tout relativement à la vanité ; on ne connaît de bonheur que celui de vivre dans l'opinion des gens du monde ; en un mot, on sacrifie tout aux apparences et au bon air. Et on a raison, car on est à mille lieues de savoir ce que c'est que le bonheur domestique, ce que c'est que de jouir doublement de sa fortune, en faisant du bien dans ses terres et à tout ce qui vous environne. Nous avons tant raffiné sur tout, que nous sommes parvenus à n'ignorer que les goûts simples et les choses naturelles. Il ne faut pas vous en fâcher, encore moins vous en affliger ; mais il faut que les gens sensés soient heureux à leur manière. J'approuve fort la vôtre ; et la vie que vous allez mener est faite pour contenter et remplir une âme sensible et vertueuse (3). »

(1) Lettre du 4 décembre 1768. — Archives de Roanne.
(2) Lettre du 24 février 1769. — *Ibid.*
(3) Lettre du 10 novembre 1768. — *Ibid.*

A dater de ce jour, sa direction ne s'exerce plus guère que sur des détails de ménage. Elle prend intérêt aux enfans, à leur santé, à leur éducation, mais elle souhaiterait de voir s'en accroître le nombre : « Je voudrais que vous ne fussiez pas content de n'avoir que deux enfans; je vous en désirerais six. Vous auriez de quoi les rendre si heureux ! » A peine sont-ils hors des lisières, qu'elle s'emploie avec zèle à leur chercher un précepteur, et c'est le fidèle d'Alembert qui, sur ses injonctions, se met activement en campagne (1). Bref, c'est une occupation continuelle de tous les incidens de la vie de son frère. On devine donc quelle est sa joie, quand, dans l'automne de 1770, les jeunes époux viennent faire un séjour à Paris. Le Journal d'Abel de Vichy, comme les billets qui nous sont conservés de Julie (2), témoignent que, pendant ces mois de voisinage, ils se retrouvent presque quotidiennement, dans la plus familière et la plus tendre intimité. Elle fait, par exception, trêve à ses habitudes, et ce sont des promenades, des visites en commun, des soupers avec des amis, de fréquentes parties de spectacles, où, malgré sa mauvaise santé, elle accompagne comme elle peut le couple provincial, afin de l'initier aux plaisirs parisiens. Toutefois, à ce métier, la lassitude vient vite, et au bout de quelques semaines on la voit s'efforcer, avec un médiocre succès, de mettre un peu plus de sérieux dans cette existence dissipée. C'est en ce sens qu'il faut interpréter ces lignes, où elle accuse spirituellement Abel d'avoir travaillé de son mieux à dégoûter sa femme du séjour de la capitale : « Je voudrais (3) la savoir (Mme de Vichy) arrivée à Montceaux (4), à se reposer des fatigues de Paris: je ne dis pas des plaisirs, car elle doit en être dégoûtée, tant elle s'en est donné! Je meurs de peur que la vie active qu'elle a menée ne lui donne de l'éloignement pour Paris.

(1) « J'ai déjà deux hommes en vue, écrit-elle, que M. d'Alembert connaît, et dont il vous répondrait, si cet arrangement avait lieu ; mais voici les questions préliminaires : Êtes-vous attaché à avoir un prêtre, de préférence à un séculier Assureriez-vous à cet homme une pension après l'éducation finie de vos enfans? Et quels honoraires lui donneriez-vous pendant l'éducation? Il faut aussi que vous me disiez dans quel temps vous le voudriez, parce qu'il y a tel homme qui ne voudrait pas attendre des années?... Répondez à toutes ces questions, et comptez sur mon zèle et mon tendre intérêt. » (27 janvier 1771. — Archives de Roanne.)

(2) Archives du marquis de Vichy.

(3) Lettre du 22 octobre 1771. — Archives du marquis de Vichy.

(4) Propriété du marquis de Vichy.

Ce ne serait pas juste. Si vous n'étiez pas de bonne foi dans tout ce que vous faites, je vous soupçonnerais d'avoir eu le projet de ces mères qui veulent faire leurs filles religieuses : pour avoir l'air de n'avoir rien à se reprocher, elles les mènent dans le monde, leur donnent de la dissipation, de la parure et des spectacles jusqu'au dégoût ; et puis les pauvres créatures entrent dans leur couvent, persuadées qu'elles connaissent le monde et qu'elles n'y étaient pas propres... Je prie Mme de Vichy de ne point juger de la vie de Paris par celle qu'elle y a menée ; s'il n'y avait que cette manière d'y vivre, j'avoue que, pour moi, je trouverais moins austère de me faire carmélite ! »

Ces citations, que je pourrais multiplier, suffisent à caractériser la manière de notre héroïne dans ce rôle tout nouveau de guide et de tutrice, presque de mère de famille. Ajoutons cependant qu'aux conseils et aux remontrances se mêlent souvent des confidences d'une nature personnelle, non sur les épreuves de son cœur, — elle garde ici, comme bien on pense, la plus complète réserve, — mais touchant sa santé, ses affaires domestiques et ses embarras de fortune. Quant à ce dernier point, si la plupart du temps elle affecte, avec ses amis, un stoïcisme, un détachement hautains, elle se laisse aller, au contraire, avec ceux qui lui sont unis par l'étroit lien du sang, à des aveux pleins de mélancolie sur ses difficultés présentes et sur ses inquiétudes d'avenir. Le jour où Abel de Vichy s'installe dans sa terre de Montceaux : « Je suis persuadée, lui dit-elle (1), que c'est l'endroit que vous aimez le mieux, car c'est lui qui vous a fait connaître le premier les joies de la propriété, qu'on dit être un très grand plaisir. Il y a apparence que je mourrai sans l'avoir connu. Je ne désirerais pas de grandes propriétés, mais j'avoue que je commence à être bien lasse de ma pauvreté. En vieillissant, elle deviendra un vrai malheur. Mais à chaque jour suffit son mal. » Quelques années plus tard, quand les édits fiscaux viennent diminuer son maigre revenu : « Il ne me (2) manquerait que de n'avoir point d'amis, pour avoir tous les malheurs ensemble, souffrances, mauvaise santé, pauvreté. Croyez qu'il y a peu de personnes qui eussent tiré un meilleur parti de la situation où j'ai été condamnée. Je me plains rarement, mais il y a des temps où je trouve la vie un peu pesante. Le voisinage de

(1) 14 décembre 1769. — Archives de Roanne.
(2) 23 septembre 1773. — Archives du marquis de Vichy.

la vieillesse m'effraye, parce que les besoins augmentent et que l'abbé Terray m'a déjà retranché 400 livres de rentes. Cela est pitoyable à citer, mais, quand c'est pris sur le nécessaire, cela se fait sentir. »

La dernière lettre venue jusqu'à nous est d'un accent plus douloureux encore; elle est la seule de toute cette longue correspondance où apparaissent quelques symptômes d'aigreur, ou, tout au moins de susceptibilité : « Je vous avais fait des questions auxquelles vous n'avez pas répondu, écrit-elle à son frère (1). Si c'est par oubli, cela me paraît bien simple. Si c'était à dessein, je vous avoue que votre prudence et votre réserve me paraîtraient outre mesure... Je suis loin de vouloir forcer, ni même exciter la confiance, je ne suis point curieuse, et je sais modérer mon intérêt. Ainsi croyez que je jouirai toujours avec plaisir des marques de votre amitié, et que je ne me plaindrai jamais de ce que vous me laisserez à désirer à cet égard. Les gens qui, comme moi, ont beaucoup souffert, qui ont connu le monde, qui en sont dégoûtés et désabusés, sont faciles dans le commerce. Ils désirent peu, et ils ne se plaignent de rien. » A ce langage, tout nouveau sous sa plume, à ces plaintes pour une cause légère, à cet amer découragement, ne sent-on pas que quelque chose a changé dans son âme? C'est qu'elle est arrivée, en effet, à cette phase où tout ce qu'elle a jusqu'alors aimé et recherché, la gloire de son salon, le commerce des hommes d'esprit, les distractions élevées que procurent l'art et la littérature, les douceurs même de l'amitié, vont lui sembler chose vaine, superflue, sans saveur, où toutes ses facultés, tendues vers un unique objet, vont s'absorber, se concentrer dans un seul sentiment, dont elle ne saurait jouir en paix et qui l'empêche de jouir du reste. L'histoire de Mlle de Lespinasse ne sera plus dorénavant que celle de ses passions, de ses luttes et de ses douleurs.

SÉGUR.

(1) 20 mars 1774. — Archives de Roanne.

L'ART DU MOYEN AGE

DANS

L'ITALIE MÉRIDIONALE[1]

DU IVe AU XIIIe SIÈCLE

I

A mesure que la vieille Europe, par les voyages et par l'érudition, reprend une conscience plus vive de son passé, l'on y constate mieux, durant tout le moyen âge, dans l'imagination des peuples et dans leurs arts, une persistance opiniâtre des traditions gréco-romaines et l'influence, toujours active, des relations internationales. Ces deux grands faits, dans leurs intermittences ou leur permanence, suivant les régions, décident et expliquent presque toutes les transformations, évolutions, renaissances, décadences, par lesquelles les arts directeurs, architecture, sculpture, peinture et tous leurs dérivés n'ont cessé de passer pendant onze siècles, depuis le transfert de l'empire à Constantinople (320) jusqu'à la prise de cette capitale par les Turcs (1453). Durant ces onze siècles, c'est presque toujours l'Orient qui exalte et domine les imaginations occidentales. Dépositaire fidèle des techniques de l'antiquité, héritier des traditions,

(1) Ch. Diehl, *l'Art byzantin dans l'Italie Méridionale*, 1 vol. in-8°; librairie de l'Art. — E. Bertaux, *l'Art dans l'Italie Méridionale*, t. Ier de la fin de l'Empire Romain à la Conquête de Charles d'Anjou, 1 vol. in-4°, 1904 (A. Fontemoing). — A. Venturi, *Storia dell'Arte Italiana*, t. I, II, III, 1900-1905; Milan (Ulr. Hœpli), etc.

des passions, des vices de l'Hellade dégénérée, parfois aussi de ses vertus et de son génie, retrouvant même à certaines époques, au VIe siècle, sous Justinien, aux IXe et Xe siècles, sous les Macédoniens, son énergie héroïque et son enthousiasme esthétique, l'Empire byzantin reste aussi la porte toujours ouverte sur la Perse, la Syrie, l'Égypte, l'Inde même et la Chine. Son industrie, son commerce, son prestige, entretiennent par intervalles, ou raniment en Italie, en France, en Germanie, l'intelligence endormie de la beauté et le besoin d'exprimer par des formes visibles les croyances religieuses et les émotions terrestres.

Depuis longtemps déjà, pour l'Italie centrale et pour la Haute-Italie, d'innombrables études, poursuivies avec méthode, dans les monumens, les musées et archives, ont accumulé à ce sujet les révélations les plus utiles. Une seule partie de la péninsule, son extrémité méridionale, la pointe, le talon, l'éperon de la fameuse botte, si étrangement déchiquetée en crevasses et saillies autour de sa tige solide de montagnes noueuses, s'était jusqu'en ces derniers temps dérobée aux investigations de la curiosité moderne. Quelle région étrange, singulièrement composite et variée, que cet ancien royaume de Naples! Si souriante en ses plaines et vallées fertiles de la Campanie et de la Pouille, si farouche dans ses escarpemens des Abruzzes et de la Calabre, appelant à l'extérieur, de tous côtés, par ses ports ouverts et ses plages ensoleillées, le trafic et les invasions, tandis qu'elle les repousse, à l'intérieur, par l'âpreté de ses rocs et de ses forêts! Sa constitution géologique a commandé sa destinée historique. Nulle part, au moyen âge, ne se sont plus souvent rencontrées, heurtées, mêlées, plus de races diverses. Nulle part, dans les temps modernes, une monarchie plus isolée, une police plus défiante, une voirie plus insuffisante, des habitudes plus invétérées de brigandage et de saleté dans une population inculte, n'ont écarté plus longtemps les voyageurs et les explorateurs. Sauf la ville et la banlieue de Naples, sauf le golfe de Salerne, l'ancienne Grande-Grèce, ce théâtre de tant de légendes épiques et tragiques, cette arène ensanglantée où tant de civilisations s'étaient suivies, où les Grecs et les Romains, les Byzantins et les Lombards, les Sarrasins et les Normands, les Français et les Espagnols avaient dû laisser tant de souvenirs visibles, restait, en grande partie, un mystère inaccessible.

Mystère irritant pour les curieux du passé dans toute l'Europe!

Mystère irritant surtout pour nous, Français, dont l'histoire fut si souvent mêlée à celle de ces régions enchanteresses et perfides !

Dès le XVIIIe siècle, l'abbé Saint-Non, en publiant, avec Hubert Robert, Fragonard, Denon, le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile,* avait rappelé l'attention sur quelques monumens. En 1812 et 1813, Millin, le curieux sagace à qui nous devons les précieux souvenirs de nos *Antiquités nationales*, ayant perdu, dans un incendie, sa bibliothèque et ses papiers, pour s'en consoler par une activité utile, se remit, avec plus de science, sur les traces de Saint-Non. De 1839 à 1844, enfin, grâce au patronage libéral du duc de Luynes, Huillard-Bréolles et Baltard purent mettre au jour leur grand in-folio illustré : *Recherches sur les monumens des Normands et de la dynastie des Souabes.* Grâce à la même protection, en vue d'une publication plus complète, en 1849, le jeune architecte Charles Garnier explora la Pouille et la Terre de Bari. Cette fois, ce fut le duc que frappa brusquement la mort. Les aquarelles de Garnier dorment, trop ignorées, dans la bibliothèque du château de Dampierre ; ses croquis, heureusement, peuvent être consultés à l'École des Beaux-Arts.

C'est avec la connaissance et le respect de tous ces précédens qu'Albert Dumont, le premier directeur, le vrai fondateur de l'École française d'archéologie à Rome en 1873 (d'abord simple succursale de l'École d'Athènes), érudit ardent, aussi passionné pour l'art que pour l'archéologie, attira, de suite, l'attention des nouveaux pensionnaires sur toutes les questions relatives à l'Italie méridionale, notamment sur celle de ses rapports avec l'Orient. La question fondamentale était, en effet, la question byzantine. L'abbé Duchesne (aujourd'hui Mgr Duchesne, directeur de l'École) et M. Bayet donnèrent l'élan par leur *Mission au Mont Athos.* M. Bayet, quelques années après, prenait plus complète possession de ce domaine par ses *Recherches sur l'histoire de la Peinture et de la Sculpture en Orient*, et son manuel de l'*Art byzantin.* A leur suite, concentrant cette fois leurs recherches sur l'Italie, MM. Paul Durrieu et Diehl, publièrent l'un ses *Archives angevines de Naples*, l'autre son *Administration byzantine dans l'Exarchat de Ravenne*, et son *Art byzantin dans l'Italie Méridionale.* Vinrent ensuite le regretté Cadier (*l'Administration du royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II d'Anjou*); M. Enlart (*les Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*); M. Georges

Yver (*le Commerce et les marchands dans l'Italie méridionale au XIVe siècle*); MM. Battifol et Jordan (divers mémoires), puis, enfin, en 1904, M. Bertaux, avec sa thèse monumentale préparée par de nombreuses études dans les revues de France et d'Italie, et, tout récemment, M. Jules Gay, avec l'*Italie méridionale* et l'*Empire byzantin*. Si la lumière se répand sur ces régions mal connues et sur leur activité confusé, c'est donc, en grande partie, notre École française de Rome qu'on en devra remercier. Ce sont tous ces travaux, sur divers points, de nos pensionnaires qui, joints à ceux de l'érudition locale, toujours active en Italie, ont permis l'apparition récente et presque simultanée des deux ouvrages qui nous guideront principalement dans cette étude. L'un est ce vaste essai d'ensemble historique, analytique, critique, tenté par M. Bertaux, sous le titre de *l'Art dans l'Italie méridionale;* l'autre, cette claire et vive synthèse de vulgarisation, élégante et colorée, donnée par M. Venturi dans ses deuxième et troisième volumes de la *Storia dell' Arte italiana*. D'autre part, on ne saurait oublier que durant, la période de ces travaux préliminaires, plusieurs récits de voyages, les uns par un archéologue notoire, doublé d'un observateur ingénieux, l'autre par un poète touriste d'une curiosité aiguë et d'une vive sensibilité, *la Grande-Grèce, l'Apulie et la Lucanie* de François Lenormant (1881 et 1883), et les *Sensations d'Italie*, de M. Paul Bourget (1891), avaient agréablement préparé le grand public des lettrés à s'occuper de cette région lointaine et de ses monumens. L'heure semble donc venue de constater les résultats acquis.

Il serait injuste, avant tout, de ne pas reconnaître ce qui a été fait, durant les mêmes périodes, en Allemagne et en Italie. En réalité, c'est l'Allemagne qui, la première, avait tracé la route à suivre et donné l'exemple des recherches scientifiques. Dès 1832, Schultz, ami de C. de Rümohr, avait entrepris l'exploration du Royaume de Naples; il y travailla dix ans. Rappelé ensuite à Dresde, il y passa vingt-trois années à préparer la publication de son travail, mais il succomba, lui aussi, sans avoir pu l'achever. Par les soins de son frère et de Fr. Van Quast, l'ouvrage parut néanmoins en 1855. Il restera le modèle des travaux de ce genre. « On devra toujours, dit justement M. Bertaux, saluer dans Schultz un des initiateurs les plus laborieux et les plus clairvoyans de la critique moderne dans l'histoire de l'art. »

L'Italie, de son côté, ne demeurait pas oisive. En 1842, L. Catalani, en même temps que Schultz, s'efforçait d'anéantir les légendes forgées, sur le sujet, par la vanité napolitaine. En 1870, le grand ouvrage de Salazaro, précieux par ses reproductions d'œuvres inédites, ne procédait point, par malheur, d'un esprit aussi libre et critique. Mais, depuis lors, d'innombrables études locales, par MM. de Nino, Bindi, Pannella, Piccirilli, pour les Abruzzes, Cosimo de Giorgi, Sante-Simone, F. Sarto, Bernich, Avena pour les Terres d'Otrante et de Bari, de Dom Piscicelli et Dom Latil pour le Mont-Cassin, par MM. Croce, Ceri, G. Frizzoni, Krauss, C. von Fabrizy, pour les provinces napolitaines, etc., etc., ont accumulé des fonds de matériaux précieux dans lesquels ont largement puisé MM. Venturi et Bertaux.

Ce dernier, jeune et hardi, ayant, non sans fatigues, revu tous les monumens sur place, durant sept voyages successifs, ne nous dissimule pas ses nobles désirs. Il a voulu écrire « le livre d'ensemble qui suivrait tout le développement de l'art dans la moitié méridionale de l'Italie, pendant tout le Moyen âge et la Renaissance, le livre qui chasserait définitivement les vieilles erreurs, en installant à leur place la vérité qui peut être connue, le livre qui répartirait équitablement le patrimoine artistique du passé, entre l'Italie qui triomphe de sa richesse royale et l'Italie qui restait déshéritée. » L'ambition, si joyeusement affirmée par M. Bertaux avec l'heureux entrain des confiances juvéniles, paraît, sans doute, un peu haute. Quel historien se peut, ou s'est jamais pu vanter, d'avoir dissipé, définitivement, toutes les erreurs, et définitivement établi toutes les vérités? M. Bertaux on doit le reconnaître, n'a rien épargné, du moins, pour remplir son vaste programme; l'énormité et la qualité de son labeur peuvent excuser sa présomption.

Plus heureusement et plus tôt armé que les hommes de la génération précédente, par une éducation plus scientifique et plus libre, artiste autant qu'archéologue, aussi lettré qu'érudit, se servant, pour ses notes, du crayon à dessin et de l'appareil photographique autant que de la plume, M. Bertaux sait aussi bien analyser, par les yeux, un monument, qu'il en sait retrouver l'histoire dans les livres et manuscrits. Il a vu tous les édifices, tous les objets, dans leurs milieux naturels et historiques, et il ne les en sépare plus. Ses paysages sont colorés, ses descriptions précises, ses inventaires animés. Il a le souci du langage

clair; il ne dédaigne pas, à l'occasion, le langage brillant. Voilà bien des qualités, et, sur plus d'un point, en effet, par la clairvoyance de ses remarques et la justesse de ses déductions, M. Bertaux a complété et éclairé l'œuvre de ses devanciers. La bienveillance et la reconnaissance qui ont accueilli son immense travail sont donc bien méritées. Son premier volume, le seul publié, nous conduit jusqu'au milieu du XIIIe siècle, avant l'arrivée de Charles d'Anjou. Son second, sur la période angevine, nous est promis dans un temps prochain. Nous voudrions, dès aujourd'hui, d'après les documens réunis dans le premier, non point présenter un tableau complet de l'évolution des arts durant cette période dans toute la région, mais dégager, au moins, les résultats acquis sur quelques-unes des questions les plus importantes pour l'histoire de l'imagination humaine. Quels furent, par exemple, le rôle et l'influence, dans l'Italie méridionale, entre le VIe et le XIIIe siècle, de la civilisation byzantine? Quels ceux des ordres monastiques, basiliens et bénédictins? Quels ceux des princes et rois normands aux XIe et XIIe siècles? Quels ceux de l'empereur Frédéric II au XIIIe? Ce sont les objets mêmes des quatre divisions du livre, et M. Bertaux, en s'adressant ces quatre demandes, nous fournit aussi presque tous les élémens des réponses.

II

Les arts, comme la littérature, dans l'Italie romaine, n'avaient été, le plus souvent, qu'une adaptation de l'œuvre admirable du génie hellénique, créateur et libre, aux besoins du génie latin, régulateur et utilitaire. Chacune de leurs évolutions avait été déterminée par quelque poussée orientale. Du Ier au IVe siècle de l'ère chrétienne, sous les Empereurs, durant la formation, patiente et héroïque, d'une foi et d'une imagination nouvelles, dans la nuit pieuse des Catacombes, la grande ville, à l'extérieur, bruyante et corrompue, devenait de plus en plus une Babel cosmopolite et polyglotte. Philosophes et rhéteurs, thaumaturges et visionnaires, artistes et baladins, affluant de la Grèce, de l'Asie Mineure, de l'Égypte, l'avaient envahie et transformée. On s'habillait, on vivait, on pensait à leur mode. On parlait grec autant que latin. Les néophytes chrétiens prient en grec, leurs premiers artistes sont des Grecs.

Comment être surpris qu'au Midi, en ces provinces, plus

proches de l'Orient par leur littoral, plus parentes par leur climat, leur race, leur histoire, dans l'ancienne Grande-Grèce, l'hellénisation, à ce moment, ait été plus profonde? Par les mêmes raisons, dans toutes les périodes suivantes, depuis le ve jusqu'au xie siècle, cette hellénisation s'y verra, plus fréquemment et plus aisément, renouvelée et ranimée, soit par les reprises militaires et administratives de l'empire byzantin sur un territoire dont il restait le suzerain légal, soit par les importations pacifiques dues à la propagande ecclésiastique et à l'activité commerciale des villes maritimes échelonnées, tout le long de ses côtes, devant les trois mers. Il va sans dire que, suivant leurs nécessités topographiques et leurs aventures politiques, les diverses parties de cette immense région, très accidentée, très inégale, recherchent ou subissent ces influences extérieures avec plus ou moins de suite ou de résultats. Naples, la vieille Parthénope (la Sirène), le centre hellénique le plus vivant sous l'Empire, eut la bonne fortune de garder longtemps son prestige. Les Goths la respectèrent, les Byzantins la protégèrent, les ducs qui la gouvernèrent, depuis la chute de l'Exarchat, protégés par ses fortes murailles, sauvegardèrent son indépendance jusqu'à l'occupation normande, au xie siècle, c'est-à-dire durant les crises les plus terribles, où sombra l'antique splendeur dans tout le reste de l'Italie. Les jardins fertiles de la Campanie voluptueuse, les plaines et les ports ouverts de l'Apulie, les montagnes accidentées ou sauvages des Abruzzes et de Calabre, plus ou moins exposées ou résistantes aux invasions et incursions barbares, aux occupations étrangères, aux pénétrations intérieures, n'eurent point, par malheur, d'aussi heureuses destinées. Toutes ces contrées, d'ailleurs, avaient été si profondément assimilées par la centralisation romaine et si abondamment couvertes de temples, basiliques, palais, thermes, etc., en style officiel, par les artistes de l'empire, que les édifices antiques et païens y devaient partout suffire pendant longtemps, presque jusqu'à nos jours, à fournir les premiers matériaux, comme les inspirations essentielles, aux architectes, sculpteurs et peintres chrétiens du moyen âge.

A Naples, dès l'origine, dans les Catacombes de San Gennaro, quelques débris de fresques nous révèlent, chez les premiers chrétiens, cette même fraîcheur de rêve qui sourit, à Rome, aux plafonds fleuris de Sainte-Priscilla. Les réminiscences de la décoration alexandrine, si brillante et si abondante alors dans la

contrée, celle dont Herculanum et Pompéi nous ont conservé les séductions, y sont, naturellement, plus vives encore qu'à Rome. De plus, l'imagination hellénique, épurée et rafraîchie par la simplicité douce des paraboles et des allégories évangéliques, y reparaît, tout à coup. C'est un fragment de scène empruntée au *Pasteur*, la poétique vision d'Hermas : les *Vertus construisant la Tour de l'Église*. Preuve inattendue et charmante de l'influence exercée, d'abord, par les rêveries édifiantes du pieux évêque, si conformes à l'esprit du divin maître, si claires aussi, harmonieuses, plastiques et colorées, comme les rêveries attiques, celles de Platon, qui appellent et invitent, à la fois, le pinceau du peintre et l'ébauchoir du sculpteur. Parmi les belles Vertus qui travaillent à la forteresse de la Foi, l'une des plus actives est la Gaîté, *Alacritas*, comme parmi les Vices qu'*Hermas* interdit expressément aux Chrétiens, se trouvera la Tristesse. Mais, hélas! à cette heure même où dans ses promenades à travers l'*agro romano*, Hermas voyait apparaître, pour la joie des croyans, tant d'allégories consolantes, un autre visionnaire, plus passionné et plus original, créait un autre monde surnaturel, d'aspect bien divers, qui allait agir, plus puissamment encore, en sens inverse, sur l'imagination chrétienne, pour la bouleverser et l'assombrir. En cette même année 70, l'apôtre bien-aimé, le vieux saint Jean l'Évangéliste, échappé par miracle à l'incendie de Rome et aux bourreaux de Néron, encore tout sanglant et mutilé, tremblant d'effroi et de haine, s'était réfugié dans l'île de Pathmos. De là, comme d'une tribune, le vieil athlète, exaspéré et désespéré, lançait, à travers le monde, ses imprécations retentissantes contre Rome, la Grande Prostituée; il annonçait, en même temps, la vengeance prochaine, l'avènement de la justice implacable et proclamée dans la solennité majestueuse d'un dernier acte de divine tragédie. La sublimité grandiose et formidable des hallucinations dramatiques de l'Apocalypse, où toute la violence implacable du monothéisme sémitique s'affirme en de confuses réminiscences des idolâtries égyptiennes, assyriennes, persanes, éclatait, sans doute, en images merveilleuses, mais trop compliquées et gigantesques, pour que l'œil clair de l'artiste les pût nettement saisir et réduire en concepts réalisables. Ce sera, pourtant, l'Apocalypse, l'hallucination orientale, qui, durant tout le cours des invasions et dominations barbares, parmi l'incessant effroi des

calamités publiques, envahira peu à peu, épouvantera les âmes inquiètes et les esprits troublés. C'est elle que, dans leur premier réveil, les artistes, en Europe, s'efforceront vainement de réaliser, en des formes monstrueuses, jusqu'à ce qu'enfin la conception occidentale, celle du premier christianisme, alliance harmonieuse de vérité et de beauté, de la tradition hellénique et de la sensibilité chrétienne, reparaisse enfin, aux XIIe et XIIIe siècles, chez les sculpteurs, en France, chez les peintres, en Italie. Ces efforts glorieux par lesquels les artistes de l'Ile-de-France et ceux de Toscane dégageront, rapidement et définitivement, de la confusion des traditions enchevêtrées, par leur amour de la vérité, un idéal moins confus et moins inaccessible, plus humain et plus consolant, ne seront que la reprise de la première œuvre du christianisme brutalement interrompue.

Il n'était pas possible à un savant français d'oublier quelle part admirable prit alors à la christianisation des arts antiques, un Gallo-Romain, Anicius Pontius Meropius Paulinus, de Bordeaux. Ici même, J.-J. Ampère et M. Gaston Boissier ont fait revivre cette noble et douce figure du patricien et du lettré converti, aussi ferme en sa foi nouvelle que l'était peu encore son maître bien-aimé, le frivole Ausone (1). C'est en 394 que Paulin, accompagné de sa femme Therasia devenue, en religion, sa chaste sœur spirituelle, vint définitivement s'établir à Nola, dont il avait été gouverneur, dans une cellule d'anachorète, auprès du tombeau de saint Félix. Comme tous ses compatriotes, profondément romanisés, il avait la passion des arts, et surtout de la peinture. Il trouva à Nola quatre petites basiliques construites, une cinquantaine d'années auparavant, dans les premières heures de la liberté religieuse, mais devenues insuffisantes pour la foule croissante des pèlerins. Riche, actif, influent par son passé, ses relations, sa piété, il rétablit d'abord l'ancienne chapelle de Saint-Félix, l'entoura de portiques pour les voyageurs et de logemens pour les cénobites, puis, enfin, ajouta (de 400 à 402) aux quatre églises primitives une grande basilique qu'il nous a longuement décrite.

Cette construction ne différait, semble-t-il, des basiliques romaines, à cinq nefs, avec toiture charpentée, que par l'addi-

(1) Voyez dans la *Revue : Ausone* et *Saint Paulin*, par J.-J. Ampère (septembre et octobre 1837); — *Les Saints français : Saint Paulin de Nole*, par G. Boissier (juillet 1878).

tion de deux absides à l'abside principale, suivant un usage oriental. L'abside centrale, grande ouverte, formait passage vers le tombeau du saint. Dispositions peu communes encore et qui allaient être immédiatement reproduites, en Gaule, par l'ami et correspondant de Paulin, Sulpice Sévère, dans une ville d'Aquitaine, puis, quelques années plus tard, dans la basilique de Saint-Martin, à Tours. La basilique du Sauveur, à Naples, élevée par l'évêque Soter (363-409), présentait aussi les mêmes caractères. Dans l'abside, dégagée en 1880 par de Rossi, les tailloirs des chapiteaux en forme de coussinets et le chrisme en relief annoncent, pour la première fois, l'influence syrienne qui ne tarde pas à s'affirmer dans la coupole à trompes d'angle, sur plan carré, au Baptistère. La basilique de Nola servit-elle de modèle à celles de Naples et de Tours? Dérivaient-elles, toutes trois, d'un exemple commun et lointain? C'est la supposition à laquelle s'arrête M. Bertaux. L'assemblage d'édifices groupés à Nola, dans « la ville monastique où le sarcophage de Félix est comme enchâssé, » villa par ses colonnades et ses fantaisies, forteresse par sa vaste et solide enceinte, lui rappelle le couvent syrien de Kalat-Seman, autour de la colonne de Siméon Stylite, décrite par M. le marquis de Vogüé, ou le monastère africain de Tebessa, remis au jour par M. Albert Ballu, et peut-être, tous deux des imitations du Martyrion de Jérusalem fondé par Constantin. La question, pour l'instant, reste en suspens.

Des constructions du saint évêque M. Bertaux n'a pu retrouver, enfoui sous la basilique moderne, que l'atrium, déjà visité et dessiné au XVIIe siècle. Ses débris, colonnes, fragmens de mosaïques et d'inscriptions, attestent l'exactitude des détails minutieux, complaisamment donnés par Paulin au sujet de ses travaux, dans sa correspondance, en prose ou vers, avec Sulpice Sévère. Quant aux peintures dont tout le grand édifice était décoré et qui furent peut-être le premier exemple, bientôt fameux, d'un cycle complet de peintures historiques, à sujets chrétiens, en vue de l'édification publique et de l'instruction des humbles, il n'en reste rien, cela va sans dire. Nous en savons assez, néanmoins, pour être certains que cet initiateur éclairé et prudent, cet apôtre populaire, indulgent ami des paysans, si humain et si tolérant, que les hérétiques, les Juifs, les païens, nombreux encore dans son diocèse, se joignirent, en pleurant, aux fidèles pour suivre son cercueil, garda, dans sa conception

de l'art, l'amour fidèle qu'il enseignait dans ses poèmes pour la beauté saine et calme des chefs-d'œuvre antiques. C'est bien le génie latin, clair et pratique, qui lui inspira la pensée de dérouler, face à face, aux yeux d'une plèbe rustique et inculte, en tableaux parallèles, les épisodes les plus saillans de la Bible et de l'Évangile. Cette ordonnance est déjà celle que l'on retrouvera fréquemment sous la main des fresquistes, notamment, au IXe siècle, dans le Palais de Louis le Débonnaire, à Ingelheim et au XVe siècle, dans la chapelle Sixtine, au Vatican. L'idéal, oriental et fantastique, l'idéal surnaturel et terrible, n'y trouble pas encore, dans ce climat pur, sur ce sol naguère embaumé de la floraison mourante des rêveries polythéistes, la confiante sérénité du christianisme victorieux. Sérénité trompeuse, sérénité éphémère, que les invasions, les pillages, les incendies, les massacres, les épidémies allaient vite détruire et pour longtemps! Le saint évêque de Nola vécut assez pour voir sa Rome, sa chère Rome, violée et saccagée par les Goths d'Alaric. Son désespoir de fervent chrétien fut égal au désespoir de fervent païen qui s'exhala alors, en plaintes éloquentes, par la bouche d'un autre Gallo-Romain, Rutilius Numatianus. Celui-ci était Aquitain et patricien comme lui, ancien préfet comme lui, poète comme lui, son ami peut-être. Mais, tandis que Paulin se faisait moine et solitaire, Rutilius méprisait et raillait les moines et les solitaires du même ton qu'un encyclopédiste du XVIIIe siècle. Rien ne restait de commun entre eux que leur admiration, leur respect filial pour la grande Rome. N'est-il pas curieux de surprendre, à leur source, dans cette grande crise du monde, chez nos ancêtres, les deux courans de piété soumise et de raillerie sceptique qui se disputeront toujours notre âme nationale? N'est-il pas intéressant de voir l'un d'eux, le chrétien, l'homme du progrès moral, pressentir, dès lors, pour l'art futur, l'idéal d'expression vivante, naturelle, humaine, qui devait, plus tard, après huit siècles d'engourdissement ou de tâtonnemens, refleurir d'abord, par l'amour de la nature et le besoin de beauté, dans son pays natal, sur cette même terre des Gaules, restée, toujours et malgré tout, obstinément latine, sous l'apport fécondant des alluvions germaniques et scandinaves?

Du VIe au XIe siècle, jusqu'à l'établissement de la dynastie normande, durant les invasions successives et occupations superposées des Goths, Lombards, Byzantins, Francs et Sarra-

sins, quels amalgames bizarres et changeans d'images incohérentes et variées se durent produire dans les songes des populations hantées par l'idée obsédante des interventions surnaturelles, et dans ceux des artistes et praticiens s'efforçant de répondre, tant bien que mal, à des besoins impérieux et séculaires de représentations figurées! La rareté des monumens, l'incertitude de leurs dates, ne laissent guère, par malheur, suivre de près ces transformations. MM. Bertaux et Venturi n'osent reconnaître, en Calabre, en Terre d'Otrante, dans les provinces byzantines ou le duché de Naples, aucun édifice certain pour cette période. Dans le centre, les princes lombards eux-mêmes, constructeurs si actifs, aux habitudes si fastueuses, ont laissé peu de traces. La colonnade de Sainte-Sophie à Bénévent, une basilique funéraire à Prata, près d'Avellino, restent seules pour nous révéler, chez les bâtisseurs des VIIe et VIIIe siècles, une croissante maladresse professionnelle au service d'imaginations assez ambitieuses et fort éclectiques.

C'est dans les débris, trop rares encore, de sculptures décoratives, et surtout de peintures murales, que s'affirme, néanmoins, durant cette mêlée des races et des idées, une persistance opiniâtre des traditions de beauté survivant à toutes les catastrophes. Certains chapiteaux, quelques fragmens de clôtures à Cimitille près de Nola, Naples, Otrante, Brindisi, Calvi, Città Sant'Angelo, Atrani, Sorrente, conservent, dans leurs décors végétaux et animaux, une animation élégante et colorée, une souplesse et une variété de combinaisons linéaires, avec certaines singularités de détails exotiques, dans lesquelles il faut bien reconnaître l'action renouvelée des pénétrations orientales.

Les arts de la peinture, les plus fragiles de tous, sont ceux (le croirait-on?) qui nous livrent ici les témoignages les plus instructifs. Par leurs études, attentives et sagaces, sur les mosaïques, fresques, manuscrits de ces époques, MM. Bertaux et Venturi sont parvenus à recueillir toutes sortes d'indications précieuses sur l'iconographie et la technique. Malgré les bouleversemens, dans cette extrémité de la péninsule, la continuité de la production imaginative, par le coloriage des murailles et l'enluminure des monumens, reste, au moins, aussi visible que dans l'Italie septentrionale. Cette continuité y paraît due, comme ailleurs, à l'intervention des ordres monastiques; ses particularités y résultent de l'influence simultanée, des deux grands ordres

d'Orient et d'Occident, qui, par suite de circonstances spéciales, y ont rapproché et mêlé sur le même sol, pendant plusieurs siècles, avec des règles et des tempéramens divers, les disciples de saint Basile, plus contemplatifs, plus traditionnels, et ceux de saint Benoît, plus actifs et plus novateurs.

Ces derniers ne jouèrent pas, d'abord, dans l'évolution, le rôle prépondérant que semblait pouvoir leur assurer leur origine locale. Dès la mort du maître, en 540, ils s'étaient bien groupés, autour de son tombeau, sur le Mont-Cassin; mais, quarante ans après, ils en avaient été chassés par les Lombards. Durant tout le VIIe siècle, réfugiés à Rome, ils y durent attendre des jours meilleurs. Une seconde fois, au commencement du IXe siècle, ils remontèrent sur la montagne sacrée, après avoir fait une station d'essai aux sources du Volturne. Cette fois encore, leur tranquillité dura peu. En 840, après un effroyable massacre où succombèrent, en quelques heures, 900 moines, les Sarrasins pillèrent, incendièrent, anéantirent toutes leurs constructions. Il n'en resterait nul vestige, sans une heureuse découverte de peintures murales, en 1885, dans les ruines d'une chapelle aux environs du Volturne. Par une autre bonne fortune, en 1900, reparaissaient, à Rome, dans l'église basilienne de Santa Maria Antica, d'autres peintures à peu près contemporaines. Nous pouvons ainsi juger des différences et des similitudes par lesquelles, sous des influences occidentales ou orientales, ces vénérables images ont pu préparer l'évolution postérieure de la peinture.

Le monastère de Saint-Laurent, aux sources du Volturne, avait été fondé, vers l'an 700, dans un site admirable, alors infesté de bêtes fauves et de brigands, par trois jeunes seigneurs de Bénévent, trois frères, dégoûtés du monde. D'autres bénédictins, treize ans après, avaient reconstruit un monastère au Mont-Cassin. Ces deux établissemens voisins se développèrent, en paix, durant cinquante ans. Deux nobles abbés surtout, l'un, Gisulf, des princes de Bénévent, au Mont-Cassin (797-818), l'autre, Josué, parent de Charlemagne, au Volturne (793-818), contribuèrent à leur splendeur. Ils construisirent, en même temps, deux basiliques, édifices presque identiques sur ce plan latin, dont le type subsiste à Rome, dans l'église de Saint-Clément. Toutes deux, suivant l'usage, étaient couvertes de peintures.

Celle du Mont-Cassin a été détruite, nous l'avons vu, de fond

en comble. Par un hasard extraordinaire, la crypte de Saint-Vincent, enfouie douze cents ans sous un amas de ruines, et rendue au jour par Mgr Piscinelli, n'a point tellement souffert qu'on n'y puisse, avec grand profit, constater une phase nouvelle d'hellénisation. Là, en effet, comme à Rome, à Santa Maria Antica et dans toutes les mosaïques ou fresques des IXe et Xe siècles, la marque grecque est visible, aussi bien chez les Bénédictins que chez les Basiliens. Cette nouvelle influence orientale venait-elle directement de Byzance? Non, semble-t-il, car les traits déjà particuliers qui, dans ces œuvres, se mêlent aux traits byzantins, révèlent un travail intermédiaire d'assimilation locale. M. Bertaux a fort bien démontré que le foyer de cette fermentation internationale était alors la ville des Papes. Depuis Jean V (685) jusqu'à saint Zacharie (742-752), presque tous les pontifes furent des Orientaux; et leurs successeurs, embrassant, comme eux, résolument la défense des images, dans la querelle des Iconoclastes, accueillirent avec empressement tous les moines et artistes chassés d'Orient par la persécution. Nulle surprise, donc, que les mêmes motifs, la même facture, les mêmes détails se retrouvent en des mosaïques romaines et des manuscrits byzantins de la même période, en même temps qu'à Saint-Vincent et à Santa Maria Antica. Nul étonnement, non plus, qu'aux caractères spéciaux de la technique byzantine s'ajoutent des réminiscences, de plus en plus fréquentes, de l'art gréco-romain, origine commune des renaissances, aussi bien à Rome qu'à Constantinople.

Les fresques de Santa Maria Antica, datées par plusieurs portraits de papes coiffés du nimbe carré, privilège des vivans, ont été longuement analysées avec une expérience délicate par M. Venturi. Au temps du pape Zacharie (741-752), un certain nombre d'effigies contemporaines, Théodote, fondateur d'une chapelle, avocat des pauvres, avec sa femme et ses enfans, montrent déjà une recherche sincère de vérité et de grâce. « Un des enfans, la fillette, est gentiment dessinée, avec son petit collier, une fleur à la main; c'est caressé par une main d'artiste. » On y trouve aussi des épisodes bien présentés des légendes de saint Quirico et de sainte Juliette. « Ces fresques nous révèlent la force conservée encore au VIIIe siècle, par la peinture ranimée et secourue par l'art byzantin, et nous offrent le meilleur exemple de ses productions durant la rage des persécutions iconoclastes. »

Dans les fresques de Saint-Vincent, qu'il rapproche de quel-

ques peintures contemporaines de Saint-Clément à Rome, M. Venturi voit plus encore une « tradition de formes encore vivante dans toute l'Italie avant que l'art roman apprît à distinguer clairement les caractères de régions et de races. » L'aspect, d'ailleurs, est bien oriental. Les saintes qu'on aperçoit, de face, en entrant, sont des patriciennes de la cour byzantine « en riches costumes, nimbées, avec des diadèmes, des tuniques brodées de pierreries, portant une couronne emperlée et gemmée dans la main droite, sous un manteau et un voile transparent. » M. Bertaux dans cette iconographie byzantine, signale l'apparition de motifs antiques, que les peintres adaptent, comme leurs ancêtres des catacombes, à des sujets chrétiens. Telle une *Jérusalem* en pleurs, qui est l'ancienne Τύχη, personnification des villes asiatiques dont l'un des premiers types semble avoir été sculpté, à Antioche, par un élève de Lysippe. Tel un *Bain de l'enfant Jésus*, qui se souvient d'un bas-relief païen, la *Naissance de Bacchus*. Il constate aussi que, dans l'*Annonciation*, l'ange, plus animé, s'avance plus librement, et commence à presser son mouvement d'entrée qui deviendra, par la suite, plus vif encore et plus précipité, jusqu'à ce qu'il soit « l'élan impétueux d'un être ailé qui arrive voir Marie par les chemins du ciel. » Or, ajoute M. Bertaux, « ce vol de l'archange annonciateur qui n'apparaîtra, dans la peinture byzantine qu'au XIIIe siècle, le voici représenté par un peintre bénédictin des premières années du IXe siècle. » Et, ajoute M. Venturi, « le peintre bénédictin n'a pris, tout au plus, aux byzantins, que la matière iconographique, mais il a indiqué sa manière propre dans les formes et la coloration : dans les formes, par la petitesse des yeux somnolens, la nervosité des mains, l'envolée des draperies; dans la coloration, par des ombres vertes, une diffusion de rouge, etc. » Il y a donc bien là, comme l'ont pressenti Cavalcaselle et Crowe, tous les signes d'une école locale en formation. Par malheur, nous l'avons vu, des calamités imprévues suspendirent l'initiative des Bénédictins. Durant le Xe siècle, la parole passe aux Basiliens

III

Cette période agitée, du IXe au XIe siècle, est celle, en Orient, de la querelle des Iconoclastes, bientôt suivie d'une réaction glorieuse. On sait quelle renaissance admirable est due aux

Empereurs macédoniens (867-1057), les héros de cette « Épopée Byzantine, » dont MM. Rambaud, Schlumberger, Bayet, Diehl, Jules Gay nous ont exposé la grandeur. En Italie même, le rôle le plus continu et le plus durable appartient alors aux moines grecs. A deux reprises, par deux côtés, fuyant, d'abord, les persécutions des briseurs d'images dans leur pays, puis, celles des Sarrasins en Sicile où quelques-uns s'étaient installés, les caloyers s'en viennent chercher des refuges dans les hauteurs escarpées et les forêts touffues de la Calabre. Là, ils se suivent en si grand nombre, là ils attirent, autour d'eux, une telle quantité de paysans et de pauvres diables terrorisés par les incursions barbares, que, dans le seul royaume de Naples, on comptera aux XIIe et XIIIe siècles, cinq cents établissemens basiliens. Ces établissemens, sans doute, sont d'importance fort inégale. Un bon nombre ne sont que des grottes, naturelles ou artificielles, creusées aux flancs du sol, sur les sommets les moins accessibles. C'est là que les plus exaltés de ces solitaires, les *reclus*, voués à la méditation et aux austérités, nourris du pain et des légumes envoyés par la maison mère, y languissent et s'éteignent en odeur de sainteté. D'autres, les ermitages, ne sont encore que des grottes ou cabanes, mais entourés d'un petit champ dont la culture doit nourrir l'habitant; ils sont occupés par les *anachorètes*. Reclus et anachorètes, tous dépendent des couvens, établis en des sites moins sauvages, où vivent, en commun, les *cénobites*. La règle exige d'eux, à la fois la prière et l'action, les contemplations pieuses devant les grandeurs de la nature et le travail des mains qui féconde l'œuvre vivante de Dieu.

Cette organisation monacale, si conforme aux exigences matérielles et morales des circonstances et contemporaine de la réorganisation administrative due aux fonctionnaires byzantins put donner à cette seconde hellénisation une extraordinaire durée. Un Catapan grec, siégeant à Bari, gouvernera la région jusqu'à la prise de cette ville par les Normands (1053). Deux provinces, la Basilicate et la Capitanate, plusieurs villes, Troja, Rocca, Niceforo, des rivières même, le Serropotamo, etc., garderont toujours leurs noms grecs. Au XIIIe siècle encore, sous les Angevins, on y parlera le grec, et la papauté romaine se devra résoudre à laisser le culte s'y pratiquer suivant le rite oriental. Les tremblemens de terre et les dévastations n'ont rien laissé subsister des édifices grecs antérieurs au XIIe siècle, mais, alors,

on en trouve un certain nombre « sans analogue sur le continent italien, » et notamment, « des chapelles grecques qui semblent, ici, des exilées. » L'esprit oriental si visible dans les édifices en plein air, apparaît mieux encore dans les constructions souterraines, particulières aux Basiliens. Le nombre des églises ou chapelles de ce genre, cavernes, grottes, cryptes, offertes par le sol, agrandies, consolidées, maçonnées, décorées par plusieurs générations, ou même creusées de fond en comble, est vraiment prodigieux. Quelques montagnes, comme celle de Rossano, toutes criblées de ces trous, présentent l'aspect de gigantesques madrépores. Certaines cryptes, au contraire, par leurs dimensions, sont de véritables monumens. Fr. Lenormant avait déjà remarqué les peintures, d'époques fort diverses, dont la plupart sont couvertes; il avait signalé leurs origines byzantines fréquemment attestées par la langue des inscriptions

Les premières explorations méthodiques, à ce sujet, dans les régions d'Otrante, de Tarente, de Matera, de Calabre, sont dues à M. Diehl. Ses descriptions et analyses à Carpignano, à Brindisi, à San Vito dei Normanni, à San Blasio, aux Santi Stefani, à Vasto, à Soleto, dans les grottes tarentaises, à Casale, à Rossano, Catanzaro, Reggio, etc., ont apporté à l'histoire de la peinture en Italie, pour ses origines romanes et byzantines, les contributions les plus précieuses. M. Bertaux, en refaisant avec soin la visite de ces souterrains, n'a eu, le plus souvent, qu'à y joindre ses observations personnelles. Quelques peintures sont datées et signées. A Carpignano, deux *Christs*, l'un de 959, par Théophylactos, l'autre de 1020, par Eustathios, nous montrent l'évolution accomplie, aux entours de l'an mil, dans les conceptions du type sacré. « La sérénité de Dieu antique que le Christ conservait dans les miniatures du IXe et du Xe siècle, s'altère... A San Biagio, près de Brindisi, en 1197, un maître Daniel développe un cycle de compositions évangéliques. En général, ce ne sont que des figures isolées de saints, portant le nom du fidèle qui les commandait. La paroi funéraire, comme le terrain dans nos cimetières, n'était pas toujours concédée à perpétuité. En cas de concession temporaire, une image nouvelle, sur un enduit frais, se superposait à l'image ancienne.

Cet usage grec, avec des inscriptions tantôt grecques, tantôt latines, persista jusqu'en plein XVe siècle. Les difficultés de classification chronologique y sont donc extrêmes. La difficulté de

démêler, dans ces imageries routinières, exécutées par des ouvriers ambulans ou des moines amateurs, ce qu'il y a de poncif et ce qu'il y a de personnel, y devient plus grande encore. Néanmoins, il est facile d'y voir, en comparant les figures des mêmes personnages, que jamais elles ne s'y reproduisent d'une façon absolument identique. Si servile que puisse être un peintre vis-à-vis d'un modèle, il ne l'est jamais assez, surtout dans des conditions pareilles, pour ne pas y ajouter ou retrancher, malgré lui, quelque chose. L'élaboration d'un art nouveau fut sans doute plus inconsciente dans ces solitudes écartées que dans les villes de l'Italie centrale, mais ce serait oublier les heureuses fatalités de l'activité humaine que de ne l'y pas reconnaître. Pour peu qu'on aime et comprenne, dans l'art, autre chose que la correction scolaire et le rendu matériel, pour peu qu'on y sache ressaisir une communication, sincère et émue, avec des âmes lointaines et disparues, ce n'est pas sans respect qu'on entrevoit, à la lueur des flambeaux, dans ces cavernes conservatrices, toutes ces images incertaines ou grossières ! Tous ces anges ailés, tous ces archanges vainqueurs, tous ces saints guerriers, toutes ces vierges protectrices, n'ont-ils pas, durant des siècles, entendu les sanglots, consolé les misères, relevé les espoirs d'innombrables supplians : solitaires écœurés par les horreurs de la vie réelle, citadins, paysans, femmes, enfans, ruinés, sans gîte, fuyant, affolés, devant les corsaires d'Afrique ou les pillards de Normandie?

A la suite du dernier massacre, par les Musulmans, au Mont-Cassin, les survivans, disciples de saint Benoît, s'étaient d'abord réfugiés à Teano. Leurs successeurs s'établirent ensuite à Capoue. C'est seulement en 950, après la pacification de la contrée par l'empereur Othon, qu'ils purent remonter de nouveau sur la montagne sainte. Cette fois, ils y prirent mieux leurs précautions, ils se mirent à l'abri des coups de main. L'ensemble gigantesque des constructions entreprises par les abbés, de races nobles, aux mœurs militaires, vaillans et actifs, fut conçu comme une vaste forteresse. L'abbé Jean y fonde une première église, l'abbé Aligerius l'achève, l'abbé Manso l'entoure de remparts. Quand les aventuriers normands l'attaquent en 1045, le couvent leur résiste, et l'abbé Richer, son défenseur, peut entreprendre le palais abbatial. Sept ans après, en 1058, lui succède ce grand abbé, dont l'histoire a glorifié le nom, l'abbé Didier qui devait coiffer la tiare sous le nom de Victor III. Par lui se complètent la force

et la beauté de la cité monastique où s'élèvent l'église Saint-Barthélemy, la basilique de Saint-Martin, l'église Saint-André qu'achèvera son successeur Oderisius. Par lui, le Mont-Cassin, peuplé de lettrés, d'artistes, d'ouvriers de tout pays, devient une grande école d'art, plus active et plus féconde que les écoles de Saint-Gall et d'Hildesheim, ses aînées dans le Nord.

Tous ces édifices ont été rebâtis ou modernisés aux XVIe et XVIIe siècles. Quelques vestiges attestent la véracité des chroniqueurs et justifient leur enthousiasme pour le grand abbé. Didier fut, en effet, dans les questions d'art, mieux qu'un protecteur intelligent, mieux qu'un initiateur hardi et prévoyant. Si, comme tant d'autres moines, il ne fut pas lui-même artiste pratiquant (ce que nous ignorons), en tout cas, dans son entreprise, il paya beaucoup de sa personne. Comme Charlemagne, comme Suger, comme Charles V, comme Cosme de Médicis, comme tous les promoteurs de vraies renaissances, il est, à la fois, passionné pour les lettres et pour les arts, grand bâtisseur et grand bibliophile, judicieux admirateur du passé, afin d'être utile préparateur de l'avenir. C'est dire qu'il est aussi, ardemment et généreusement, fort éclectique. Les beaux ouvrages de bronze ne se fondaient plus alors que dans les ateliers byzantins! Didier va voir les portes d'Amalfi, récemment importées, et commande aussitôt à Constantinople celles de sa future basilique. C'est à Rome, vaste amoncellement de ruines antiques, que gisent les plus beaux matériaux en marbre sculpté, d'un usage si utile dans les constructions nouvelles! Il se rend lui-même à Rome pour en faire le choix et l'expédition. C'est en Campanie et en Lombardie qu'on trouve les meilleurs maçons! Il en fait venir par escouades, d'Amalfi et de Côme. Pour les décorations intérieures, n'est-on pas obligé d'avoir recours à l'Orient, puisque les malheurs des temps ont anéanti, en Italie, les bonnes traditions techniques? Il envoie chercher à Constantinople des tentures, des vêtemens sacerdotaux, du mobilier, des orfèvreries. C'est à Constantinople encore qu'il embauchera des mosaïstes, des marqueteurs, des miniaturistes, non seulement pour orner ses constructions et enrichir sa basilique, mais pour les installer dans le couvent, pour qu'ils y tiennent ateliers et écoles où la jeunesse, monacale et laïque, viendra s'instruire. Si nous en croyons même l'*Ystoire de li Normant*, il ne se fit nul scrupule de s'adresser à l'Égypte musulmane : « Pour ce qu'il non trova

en Ytalie homes de cet art, manda en Constantinoble et en Alixandre, pour homes grex et sarrazins, liquel pour aorner lo pavement de lo eglize de marmoirre intaillée et diverses paintures, laquelle nous clamons opère de mosy (mosaïque), ovre de pierre de diverses colors..., Et par exemple de cestuy abbé moult s'efforcèrent de appareiller les choses en la manière qu'il faisoit, et gardoient à sa maistrise aucuns à faire bel hédifice, et se délictoient de lor habitation orner (1). » On ne saurait exiger un plus sûr témoignage des importations exotiques et de l'action exercée par les œuvres et l'enseignement du Mont-Cassin.

De la grande église élevée par Didier, des splendeurs de son décor qui excitèrent l'admiration de cinquante cardinaux, vingt princes, trois mille prélats, moines, dignitaires, pèlerins lors de sa consécration en 1090 par le pape Alexandre II, il ne reste que les substructions et quelques débris de sculptures et mosaïques. Le tout confirme l'exactitude des affirmations lyriques d'Alphanus et des comptes rendus de Léon d'Ostie. Du haut en bas, s'écrie le premier, « ce ne sont qu'œuvres nouvelles, bonnes, solides, dignes de leur destination et bien appropriées. » *Sunt nova, sunt bona, sunt solida.* « Tout le tour des parois, dit Léon, est peint en couleurs variées; l'abside, le grand arc, l'atrium, sont ornés de mosaïques précieuses. Le pavement de toute l'église se distingue par une si grande et si merveilleuse, et presque ineffable diversité de pierres taillées, que le sol semble un printemps, non de pierres, mais de fleurs. » Dans ce pavement dont il reste quelques fragmens et dessins, M. Bertaux voit une œuvre toute byzantine. Sur le témoignage contemporain d'Amé, l'auteur de l'*Ystoire de li Normant*, faut-il y reconnaître quelque intervention sarrasine? L'architecture, en tout cas, reste latine. Pour les orfèvreries, il fallait dès lors distinguer le byzantinisme des objets importés, du byzantinisme, par imitation, dans les objets fabriqués sur place.

A défaut d'ouvrages attestant, encore, sur le Mont-Cassin l'action exercée par les écoles de Didier, c'est dans les régions environnantes qu'il faut chercher les preuves de cette influence. Pour l'architecture, à première vue, rien de très frappant, puisqu'on s'en était tenu, au Mont-Cassin, à développer les types latins. Dans les pays occupés par les byzantins, fonctionnaires ou

(1) *L'Ystoire de li Normant*, publiée par Champollion-Figeac, p. 104-105.

moines, la côte de l'Adriatique et la Calabre, les églises continuent à se modifier par de simples variations dans le nombre et les formes des coupoles, avec adjonctions de détails orientaux. Néanmoins, même en Apulie, comme en Campanie, s'introduisent déjà, dans le plan respecté des vieilles basiliques, certains procédés de construction qui annoncent l'influence des Bénédictins, Bénédictins de France ou de Germanie cette fois, autant que d'Italie. Tels sont, par exemple, dans les nefs, au lieu de colonnes antiques, les piliers carrés, soit plats et lisses, soit flanqués de colonnettes, et, dans les porches et portails, une diversité heureuse soit pour les dispositions, soit pour l'ornement. Les réminiscences grecques et romaines s'y combinent avec une intelligence et une curiosité croissantes de la nature vivante dans les formes végétales et animales. La carrière est donc grande ouverte aux moines de Cluny et de Cîteaux qui, avec les princes normands, apportent, de plus en plus, leur esprit d'initiative.

C'était, on l'a vu, sur les arts du décor, mosaïques, fresques, bronzes, orfèvreries, miniatures, plus oubliés en Italie, que s'était surtout porté l'effort de Didier. « La technique enseignée par les mosaïstes grecs, dit M. Bertaux, reste en vogue dans les monastères lointains jusqu'en plein XIIIe siècle. » Les descriptions, dessins, fragmens de la mosaïque absidale de Capoue y montrent, en effet, comme dans celle du Mont-Cassin, une étrange complexité d'élémens divers harmonieusement assimilés. Le même esprit bienfaisant d'éclectisme éclairé modifie, librement, sans effort, la tradition indigène par l'accueil spontané des pénétrations antiques, carolingiennes, byzantines, arabes, françaises, germaniques. Le centre de cette activité internationale, suivant M. Bertaux, reste toujours à Rome, où nous trouvons une pièce à conviction des plus curieuses, dans les fresques contemporaines de Santo Bastianello. L'église avait été donnée en 1065, par le pape Alexandre II, à son ami l'abbé Didier; les peintres étaient romains. Sont-ce les mêmes qui signèrent alors, en donnant leur origine, les fresques de Sant'Elia, près de Népi, Joannes, Stefanus, Nicolaus? On peut le supposer.

Les peintures murales les plus importantes de cette époque restent pourtant celles de Sant'Angelo in Formis, près Capoue. C'est le plus grand ensemble de décor ecclésiastique qui nous atteste en Italie, dans ces époques lointaines, la vitalité de l'ima-

gination pittoresque au service de la foi, comme en France celui de Saint-Savin, en Poitou. Les peintures y tapissent le narthex, et, à l'intérieur, les murs de la façade, des bas-côtés, de la nef, de l'abside, d'une absidiole. Sous le narthex, l'archange Michel, en magnifique costume oriental, se dresse pour défendre la Vierge que deux anges présentent dans un médaillon. Le nom de Desiderius (l'abbé Didier) est gravé sur le linteau. La signature de Didier, avec son effigie coiffée du nimbe carré, offrant le modèle de l'église, se trouve aussi dans l'abside. Le long des murs de la nef centrale (comme en 402, sept siècles auparavant, à Nola) se déroulent, d'un côté, des scènes de la Bible, de l'autre, des scènes de l'Évangile. Toute la paroi de l'entrée, du haut en bas, est couverte par le *Jugement dernier*. C'est avec la fresque de Torcello, dans la lagune vénitienne, exécutée, quelques années après, sur une paroi semblable, la représentation d'ensemble la plus ancienne qui nous reste du drame apocalyptique, celle qui, longtemps, dut servir d'exemple, et dont tous les artistes postérieurs conserveront la disposition générale. Schultz, Cavalcaselle, Crowe, Zimmermann, Dobbert, P. Jessen et d'autres ont longuement décrit et soigneusement étudié ce monument capital pour l'histoire de l'art. Est-ce une œuvre absolument byzantine, absolument italienne? M. Bertaux nous semble dans la vérité, d'abord lorsqu'il y reconnaît des mains diverses et inégales, puis lorsqu'il y trouve, comme dans tous les autres produits des ateliers bénédictins, par-dessus un fond de traditions romano-byzantines, des apports, plus ou moins considérables, d'élémens occidentaux « empruntés à l'iconographie carolingienne et au décor septentrional. » Comme preuves à l'appui, il montre, avant et après ces grandes pages de Sant'Angelo, des vestiges de peintures dans plusieurs grottes, des Santi et delle Fornelle près de Calvi, de San Biagio près Castellamare, dans les églises de Santa Maria de Oleara, non loin d'Amalfi, et de Santa Maria de Trochio, près du Mont-Cassin, puis dans les églises d'Ausonia, de Foro Claudio, près Sessa. Ici, partout, se retrouve le même amalgame, plus ou moins librement modifié, suivant la qualité des peintres. Il y eut donc bien là une école locale et des tentatives de renaissance.

La source la plus abondante d'informations, à ce sujet, se trouve, naturellement, dans les miniatures, mieux conservées et plus nombreuses que les fresques. Les deux longs chapitres que M. Bertaux a consacrés à « l'Enluminure et la Miniature dans les

monastères bénédictins, » puis aux « Miniatures des Rouleaux liturgiques et l'illustration de la prose *Exultet*, » ne sont pas les moins nourris et les moins instructifs de son travail. En examinant à nouveau, avec un œil d'artiste, ces précieux manuscrits conservés, en partie à l'abbaye même, en partie dans les bibliothèques de Rome, il leur a rendu leur véritable importance dans l'évolution en cours. Un seul, une *Règle de Saint Benoît*, est antérieur à l'incendie de 950. Une série nombreuse date de 1022 à 1035, sous l'abbé Théobald. Déjà dans les grandes initiales, d'un style riche et libre et dont les entrelacs fantaisistes juxtaposent par des combinaisons aussi variées que les jeux du kaléidoscope, les polychromies éclatantes des émaux et mosaïques qu'elles imitent, se révèle, avant l'abbé Didier, un très bel effort d'imagination locale, associant des réminiscences anglo-saxonnes et carolingiennes aux traditions latines. La figure humaine, seule, quand elle s'y montre par hasard, est d'une naïveté et d'une grossièreté enfantines. Tout à coup, les choses changent dès que les byzantins apparaissent. Avec eux, sous leur influence, reparaît aussitôt la recherche de correction dans les formes, le besoin de clarté dans la mise en scène, et, bientôt, avec une intelligence remarquable des réalités vivantes, un esprit juste et libre d'observation. Un manuscrit du Vatican (n° 1 202) la *Légende de Saint Benoît et de Saint Maur*, contient 98 scènes, où le miniaturiste apporte un tel souci de vérité « qu'il fait vieillir le saint d'une page à l'autre. » Sans doute, comme exactitude anatomique, c'est encore bien douteux : les pieds sont trop petits, les mains mal emmanchées, les raccourcis hasardeux; pas de fonds, pas de perspectives. Mais quelle juste vision, vive et forte, des mouvemens naturels et des expressions franches! Telle ou telle de ces figurines incorrectes pourrait faire envie à nos meilleurs naturalistes. Tel, par exemple, un prisonnier, grelottant de froid et de peur; tel un jeune possédé, dont les pieds se tordent et les cheveux se hérissent, tandis qu'il vomit le démon chassé par le Saint. Ce bon enlumineur, vraiment, a toutes les audaces ; il fait danser, devant le Saint, une ronde de femmes nues qui ne seraient des Vénus que chez les Hottentots; il dessine, au passage, comme le devait conseiller Ingres, un homme qui tombe d'un toit, la tête en bas. On se croirait au xve siècle. Le peintre était-il byzantin ? Toutes sortes d'accessoires le semblent dire. Est-ce un imitateur italien des minia-

tures byzantines? On voudrait le penser. Malheureusement ce bel élan ne dure pas. Après Didier, sous son successeur Oderigius, un manuscrit conservé à Paris (bibliothèque Mazarine, n° 3 640), avec moins d'originalité, garde encore quelque chose des vives allures de Byzance. Puis, plus rien, que du décor. « Aucun des manuscrits enluminés au Mont-Cassin entre la mort d'Oderigius et la conquête angevine, n'offre une seule figurine. » N'est-ce pas là une dénonciation presque certaine d'artistes étrangers et passagers illustrant les deux manuscrits?

IV

C'est en 1066 que les seigneurs normands, commandés par leur roi Guillaume, débarquèrent en Grande-Bretagne, pour y faire souche durable de dynastie et d'aristocratie anglo-françaises. Il y avait déjà un demi-siècle que d'autres Normands, simples chevaliers, pèlerins armés en quête d'aventures, avaient trouvé la route de la séduisante Italie méridionale et qu'à leur suite s'y précipitaient, par bandes, tous leurs compatriotes, jeunes et vaillans, impatiens d'action et avides de « gaigner. » Robustes et hardis, rusés et loquaces, ces entrepreneurs d'héroïsme, prêts à servir les plus offrans, Italiens, Grecs ou Sarrasins, sauf à dépouiller leurs patrons en réglant les comptes, et à prendre leur place, avaient débarqué en 1006 à Salerne. Installés à Aversa dès 1028, puis à Melfi, ils se partageaient déjà, en 1043, la Pouille, dépecée en douze comtés. Seize ans après, le plus audacieux des onze fils de proie envolés du manoir de Hauteville, Robert Guiscard (*wiscart*, l'Avisé), se faisait, de gré ou de force, reconnaître par le Pape, comme duc de Pouille et de Calabre, en attendant qu'il donnât la Sicile à son frère Roger, s'emparât pour son compte de toutes les dernières possessions byzantines, saccageât Rome, au nom de Grégoire VII, pour en expulser les Allemands, puis allât tomber à Céphalonie en attaquant l'Empire d'Orient qu'il s'était fait adjuger. La domination de sa famille devait durer jusqu'à l'avènement de Frédéric II, empereur d'Allemagne, héritier par sa mère du dernier roi normand (1198).

Quelle sorte d'action cette dynastie septentrionale, rapidement assimilée d'ailleurs à ce milieu cosmopolite, exerça-t-elle, sur le mouvement des arts, durant deux siècles? De loin, avant

les dernières recherches, par assimilation à l'Angleterre, où l'architecture normande s'implanta si vite et si profondément, on s'imaginait volontiers que la même invasion d'idées et de formes avait pu se produire en Italie. C'était oublier que la conquête et l'occupation s'y firent dans des conditions trop différentes. Tandis qu'en Angleterre une noblesse, nombreuse et régulière, rangée autour de son suzerain légitime, reprenant sans cesse contact avec son pays d'origine, pouvait, chez un peuple retardataire, transporter et imposer sans efforts sa langue, ses habitudes, ses idées, ses arts, il n'en était pas de même sur cette terre de vieilles civilisations superposées, où la civilisation contemporaine, la plus active et la plus ardente, la Byzantine, venait justement de réveiller et de ranimer, durant deux siècles, les traditions glorieuses du génie gréco-romain qui ne sont jamais qu'endormies sur le sol italien.

Les analyses minutieuses, faites par M. Bertaux, des monumens de cette période, sur le continent napolitain, et qui sont une des parties les plus instructives de son ouvrage, ne laissent aucun doute sur cette situation. Il va sans dire que tous ces conquérans, prompts aux crimes, prompts au remords, soit par dévotion, soit par politique, entourés d'ecclésiastiques, favorisés par les Papes, se présentent à nous, sans cesse, dans les documens, comme des fondateurs, protecteurs, donateurs d'établissemens pieux, églises, monastères, hôpitaux, dans les provinces qu'ils occupèrent. Mais il y avait longtemps déjà que, dans toutes ces provinces, sous la protection intérieure des Catapans de Byzance et les menaces extérieures des pirateries sarrasines, s'était réveillée, comme dans les villes républicaines du Nord, une étonnante activité municipale. De nombreux artistes, soit byzantins, soit indigènes, s'étaient mis au travail. Si les Normands attirèrent quelques architectes de leur pays, ceux-ci furent rares, sans action suivie. La seule influence profonde qui agit, à leur suite, mais en dehors d'eux, très inégalement et très différemment suivant les pays, sur les transformations des arts régionaux, est celle qui, à ce moment, se répand, par Cluny et par Cîteaux, sur toute l'Europe, l'influence bénédictine et bourguignonne. Influence rapide, fortifiante, décisive, presque partout plus ou moins acceptée, mais qui, néanmoins, tout en modifiant les habitudes traditionnelles et internationales, tout en ajoutant des élémens français aux élémens latins, byzantins,

arabes, ne parvient jamais, heureusement, à les faire disparaître! De là, dans cet art méridional, au XIe et au XIIe siècle, les amalgames les plus étranges et les plus inattendus de formes orientales et occidentales, de paganisme et de christianisme, d'imaginations monstrueuses et de réalités solides, une diversité, libre et spontanée, de combinaisons architecturales et de conceptions sculpturales, suivant que les régions sont, plus ou moins ensoleillées, plus ou moins ouvertes ou fermées, devant la mer, en plaine, bois ou montagne. Partout éclate une activité hâtive, désordonnée et confuse, dans la création des églises, de leurs décors, de leurs mobiliers, mais une activité intéressante et émouvante, la vie même de l'art, lorsqu'il reste, chez des peuples imaginatifs, l'expression naturelle et collective de leur foi, de leurs joies et de leurs douleurs, de leurs sensations et de leurs rêves.

Dans la Campanie et le golfe de Salerne, les cathédrales restent fidèles, en général, comme sur le Mont-Cassin, au vieux plan des basiliques romaines. Au contraire, dans la Pouille, la Terre d'Otrante, la Calabre, provinces fraîchement réhellénisées, elles adoptent, presque constamment, le système des coupoles. Nulle part, néanmoins, de système exclusif, de formule absolue, nulle part encore, ni école régulière, ni théories dogmatiques, ni centralisation gouvernementale, ni protectorat monarchique qui impose ou prétende imposer une loi à l'imagination des constructeurs et décorateurs. S'ils se servent tous, à peu près partout, des mêmes élémens, dans un même esprit de force, de richesse, de couleur, ils en modifient sans cesse les proportions, ils en associent et combinent les effets, dans un but d'utilité ou de beauté, avec une liberté facile et infatigable.

Des édifices que les princes normands élevèrent d'abord, à Melfi, leur première résidence jusqu'au transport de la capitale à Palerme, au XIIe siècle, il ne reste rien. Plusieurs tremblemens de terre, dont le dernier, en 1851, fut terrible, ont accompli, là comme alentour, leur œuvre destructive. Quelques beaux portails et le seul campanile de la cathédrale, œuvre d'un architecte du roi Roger, en 1153, Noslo Romerio (Remier? Normand?) ont survécu à ce désastre. Dans la Calabre Robert Guiscard avait donné son nom à quelques fondations, aux cathédrales de Nicastro, Squillace, à l'église Santa Eufemia où fut enterrée sa mère. Les tremblemens de terre n'en ont point laissé trace. De

la grande abbaye de Santa Trinita près de Mileto, séjour du comte Roger, il ne reste que des colonnes antiques couchées dans les herbes. La cathédrale de Gerase semble à M. Bertaux reproduire le type de ces édifices disparus : basiliques à trois nefs, sur colonnes et chapiteaux antiques. A Capoue et à Salerne, les deux cathédrales, l'une de 1068, construite par le comte Jordan, prince normand de Capoue et l'archevêque Hervé (il n'en reste que l'atrium), l'autre, portant, avec le nom de Jordan, celui de Guiscard, consacrée par Grégoire VII en 1084, conservent les mêmes données, celles de la grande basilique du Mont-Cassin devenue, pour longtemps, le modèle idéal.

Le premier monument complet auquel s'attache, dans l'ordre des temps, le nom d'un prince français, est la chapelle funéraire de Bohémond, prince d'Antioche, adossée à la cathédrale de Canosa près de Bari. Or, voici que le lieu où repose le vaillant et romanesque prince d'Antioche, le bel amant des sultanes, a voulu rappeler ses exploits d'Orient, plus que ses origines nationales. L'édicule, de forme cubique, plaqué de marbre cipolin, avec sa coupole ronde sur tambour octogonal, ses portes de bronze sculptées et gravées, ses longues inscriptions, nous apparaît comme une évocation de la Syrie musulmane. « C'est un véritable *turbeh!* » s'écrie Lenormant, et M. Bertaux, comme Schultz et Huillard-Bréolles, s'arrête surpris devant ces vénérables portes, où s'agenouillent et se dressent, parmi d'exquises arabesques déroulées en lacis sur les bandes ou nouées en disques sur les vantaux, cinq personnages drapés, Bohémond, peut-être, son frère Roger, leurs enfans et le fameux neveu Tancrède, le futur héros du Tasse. L'inscription, aussi, a des allures d'Orient. « Sur le métal fin, qui a pris, dans ce cadre de marbre doré par le soleil, une merveilleuse patine verte, les rudes distiques du clerc inconnu semblent sonner le fer. » L'épitaphe, martelée d'allitérations bizarres, « débute par un jeu de mots formidable, » dit justement M. Bertaux : « Ce que valut Bohémond, dont retentit le monde, la Grèce l'atteste, la Syrie en fait le compte... Il a bien mérité son nom, lui qui éclatait comme un tonnerre sur le monde écrasé. Je ne puis l'appeler un homme, je ne veux pas l'appeler un Dieu. Celui qui, vivant, s'efforça de mourir pour le Christ, a bien mérité que, mort, la vie lui fût donnée. Que la clémence du Christ accorde donc à son fidèle athlète de combattre encore dans les Cieux! » Que dites-vous du

batailleur infatigable qui, comme ses ancêtres scandinaves, demande à faire encore dans l'éternité sa besogne de héros? Cette rodomontade épique fièrement inscrite sur cette tombe franco-sarrasine en complète l'expression robuste, brillante et fière.

Pour trouver une apparition certaine du génie architectural de France, il faut aller à Venosa, dans l'abbaye de la Sainte-Trinité fondée par Drogon et Guiscard, où se firent ensevelir tous les frères héroïques. Par une de ces ironies habituelles du sort, toutes leurs tombes ont disparu. La seule épargnée est celle de la première femme de Robert Guiscard, la Normande Alderada, répudiée par lui, pour épouser, après ses victoires, une princesse salernitaise. Alderada, mère de Bohémond, survécut, d'ailleurs, à son premier mari, et même eut le temps d'en perdre deux autres, tous deux Normands, avant de reposer ici. La caisse sépulcrale en marbre sous une toiture portée par deux colonnes, comme certains sarcophages à Rome, rappelle à M. Bertaux ceux de Godefroy de Bouillon et des rois de Jérusalem dont Chateaubriand trouva encore, en 1806, les débris dans l'église du Saint-Sépulcre. C'est d'un art grave et simple, d'une noblesse calme et forte (1122).

A la Trinité, deux églises, successivement construites, sont encore accolées l'une à l'autre. L'une, la petite, bâtie par Drogon (1051-1059), celle où se trouvaient les tombes, a été si fort remaniée, morcelée, dénaturée, qu'on y retrouve à peine quelques fragmens anciens, dont le plus curieux, le tympan en marbre d'une porte du XIIIe siècle, semble une copie d'ébénisterie sarrasine. La grande, celle dont le plan date de 1135, n'a jamais été achevée, comme tant d'autres monumens grandioses de cette époque, en France et en Italie. Mais ce qui a été fait, ce qui résiste, donne l'idée d'une conception puissante et majestueuse, et cette conception est résolument française, malgré l'emploi, comme toujours, de quelques beaux matériaux antiques. L'ensemble l'est par son plan, la nef l'est, en outre, par tous ses détails d'architecture et de sculpture. L'œuvre, interrompue à deux reprises, fut sans doute abandonnée en 1297, quand Boniface VIII en dépossédа les Bénédictins pour y appeler les Hospitaliers. On ne trouve les mêmes dispositions, le même chœur à déambulatoire avec trois chapelles rayonnantes, que dans l'église, peu distante, d'Acerenza, puis, au loin, près de Naples, dans l'église d'Aversa, autre fondation normande. Il faut ensuite

remonter dans l'Italie centrale pour rencontrer un autre exemple, plus complet encore, presque intact, d'une architecture et d'un décor aussi purement français et spécialement bourguignons. C'est l'église de Sant'Antimo au Monte Amiata, dans la région siennoise, décrite et reconnue par M. Enlart dans son enquête, si sagace et si décisive, sur les *Origines françaises de l'art gothique* en Italie. Toutes ces apparitions, constate M. Bertaux, « doivent être expliquées, comme celles qu'on rencontre en Languedoc et au delà des Pyrénées, par le rayonnement lointain de l'art monastique dont le chef-d'œuvre gigantesque était à Cluny. »

Tout cela n'est point, comme en Angleterre, de l'art normand. Les contemporains de Guillaume le Conquérant, ses rivaux et ses émules, leur entourage et leurs successeurs, n'auraient-ils vraiment rien apporté de leur architecture locale, déjà si formée, dans un pays qu'ils occupèrent si longtemps? Nous retrouvons enfin leur influence directe, nette et bien marquée, influence féconde d'ailleurs et rayonnante, dans la célèbre cathédrale de Bari, dédiée à saint Nicolas. Les Normands occupaient Bari depuis plusieurs années, lorsqu'en 1087, les reliques de l'évêque de Myra y furent apportées par des marins du pays. La prise de possession donna lieu à des querelles sanglantes entre diverses confréries. Les reliques, à la fin, furent confiées par les habitans à l'abbé Hélie, prieur des Bénédictins, en même temps que le soin d'élever un édifice digne de les abriter. La crypte était achevée en 1089, la construction extérieure en 1105; Hélie mourut la même année, ayant eu le bonheur rare d'achever son œuvre, et d'y rappeler deux églises de Caen, l'une antérieure et son modèle, l'abbaye aux Hommes, l'autre, contemporaine, commencée en 1093, sous la même invocation du bon saint Nicolas, dont le culte, si glorieux et si lucratif pour la ville de Bari, était vite remonté, par delà les mers, jusqu'en Normandie.

La cathédrale de Bari put bien, pour quelques détails, servir de modèle à quelques villes voisines de la Pouille; néanmoins, c'est un type normand qui, dans son ensemble, demeure isolé. Dans l'ancienne Apulie, comme dans l'ancienne Campanie, l'énorme activité architecturale qui signale les XIe et XIIe siècles, s'en tient aux développemens naturels et aux combinaisons variées des deux types traditionnels, de la basilique latine et de la coupole byzantine. Partout le mouvement est donné par les rivalités municipales et, s'il arrive quelques poussées du Nord, c'est

par les Bénédictins, Clunisiens, Cisterciens, plus que par l'action personnelle des princes normands. En réalité, le seul art particulier, l'art admirable qui se forme et se développe par eux, lorsqu'ils eurent transporté le siège de leur gouvernement à Palerme, durant tout le XIIe siècle, c'est l'art sicilien : celui-là est bien l'art le plus composite comme le plus brillant qui fut jamais, art étrange, art unique, librement mêlé d'élémens antiques, byzantins, sarrasins, français, qui fait de tous ces édifices, construits sous les rois normands, de goûts aussi musulmans que chrétiens, Roger et les deux Guillaume, un ensemble étonnant de chefs-d'œuvre. C'est à Palerme (Sainte-Marie de l'Amiral, 1143-1146, la chapelle Palatine, 1143, la cathédrale, 1149), à Monreale (1174-1182), à Cefalu, à Messine, que s'élèvent alors, par les mains d'artistes de tout pays, associés sous le patronat généreux et éclectique des princes les plus tolérans qu'ait connus le moyen âge, des monumens dont la renommée devait promptement traverser les mers. La tâche que M. Bertaux avait assumée, dans l'Italie de terre ferme, était trop considérable pour qu'il pût y joindre une étude spéciale de l'art siculo-normand en Sicile. Néanmoins, c'est un ferment si considérable qui s'ajoute, dès le XIIe siècle, aux fermens déjà actifs dans l'art continental, qu'il faut en avoir toujours le souvenir dans l'analyse des œuvres contemporaines ou postérieures. On doit savoir gré à M. Diehl, d'avoir au moins, par quelques pages substantielles et vives, rappelé cette floraison synchronique de l'Orient en Occident, à propos de l'art byzantin dans la Calabre.

Rien de plus curieux, de plus attrayant à démêler que cette complication vivante de traditions diverses, soit dans la Campanie où persiste la gravité simple des vieilles basiliques (cathédrales de Palerme, Capoue, Calvi, Sessa, Caserta Vecchia, Santa Agata de Goti), soit dans l'Apulie, plus riche en conceptions originales (cathédrales de Troja, imitation des églises pisanes, en 1093, de Canosa, de Barletta, de Trani, dérivées de San Nicolas de Bari). Ici, les coupoles, si rares aux environs de Naples, se multiplient et se superposent, en nombres et rondeurs variables, à la rencontre des nefs à tribunes avec les transepts et les chœurs, pour y produire les effets les plus pittoresques. Dans les régions montagneuses, isolées et retardataires, Basilicate, Abruzzes, Comté de Molise, même mixture d'élémens internationaux avec des surprises d'originalité plus naïve ou plus

grossière. Partout, d'ailleurs, même prédilection affirmée pour la simplicité des plans, la solidité des masses, la tranquillité et la fermeté des lignes, la force et la richesse dans le décor sculptural et dans le mobilier fixe, avec une recherche sensualiste, à l'orientale, des harmonies colorées, en des gammes fortes et chaudes, dans le choix, la coupe, la juxtaposition des belles matières et des matières précieuses, tant naturelles qu'artificielles. Les chapitres, très documentés, écrits par M. Bertaux sur tous ces arts décoratifs, sculptures en marbre des portails et chapiteaux, sculptures en bronze des portes, mosaïques et pavemens, tabernacles, chaires, candélabres, orfèvreries, ivoires, nous donnent une idée bien complète du luxe prodigieux alors étalé dans les églises. L'exactitude des descriptions enthousiastes laissées par les chroniqueurs se trouve complètement confirmée par les monumens conservés. Quoi de plus vraiment monumental, de plus majestueux et opulent, que cette série superbe de portails écrasant de leurs fortes colonnes les vastes échines, pliantes et soumises, de toutes sortes d'animaux gigantesques et monstrueux, lions, éléphans, hippopotames, symboles effrayans pour les imaginations étonnées des paysans italiens, de la Barbarie et du Crime domptés par la Foi? Quoi de plus majestueux que ces trônes épiscopaux, quoi de plus ingénieusement présenté, de plus délicieusement agrémenté, de plus élégamment varié que ces ambons et chaires, posés sur groupes de colonnes, avec ces fines bigarrures de mosaïques multicolores dont les marbriers romains devaient garder longtemps la tradition dans les églises de la Ville Éternelle? Quoi de plus intéressant enfin, de plus instructif pour l'artiste et l'historien, que cette longue série de portes en bronze où l'on peut suivre tous les tâtonnemens et tous les progrès du modeleur, du fondeur, du ciseleur, s'avançant, par de lents efforts, vers la réalisation de leurs rêves plastiques et de leurs ambitions techniques? Soit qu'elles aient été rapportées de Constantinople, comme celles d'Amalfi (1001), du Mont-Cassin (1070), de Saint-Paul hors les murs, à Rome (1070), de Monte Sant'Angelo (1076), d'Atrani (1087), de Palerme (1134), soit qu'elles nous montrent l'habileté croissante des artistes locaux, en nous donnant souvent leur signature, comme celles de Canosa, par Roger d'Amalfi, de Troja, par Oderisio de Bénévent (1119-1127), de Trani et de Ravello, par Barisano de Trani, l'auteur des portes de Monreale en Sicile, et enfin celles de

Bénévent, si justement célèbres (vers 1200), elles deviennent, par leur comparaison avec les œuvres similaires à Hildesheim, Vérone, Pise, les documens les plus précieux pour l'histoire de l'iconographie chrétienne et celle de la sculpture métallique. On ne saurait étudier, sur pièces mieux datées, les phases de cette période active et confuse de gestation d'où allait bientôt sortir la première, la grande, la vraie Renaissance, celle du XIIIe siècle.

V

Les historiens de la Renaissance classique ont, depuis longtemps, salué en Frédéric II de Hohenstaufen l'un de ses précurseurs les plus clairvoyans, l'un des initiateurs les plus hardis de l'esprit moderne dans les arts et dans les lettres, comme en politique et en religion. Cette fière et noble figure du petit-fils de Barberousse, hanté à la fois par la gloire et la splendeur des Césars de Rome, des Empereurs de Byzance, des Califes de Bagdad et du Caire, poursuivant ce rêve, alors monstrueux, d'établir, sur les ruines de la théocratie et de la féodalité, une monarchie centralisée, égalitaire et laïque, se dresse, dans la première moitié du XIIIe siècle, avec une hauteur dominatrice qui appelle l'admiration ou la haine, mais qui n'accepte pas l'indifférence. L'occasion était belle pour M. Bertaux de déterminer, si possible, l'importance du rôle que put remplir, dans le mouvement général des arts, ce prince, savant et éclairé, libre vivant et libre penseur, sans préjugés de race, sans liens de traditions, dont la plus longue et la plus active partie de la vie s'écoula dans cette Italie méridionale qui l'avait vu naître (1194) et qui le vit mourir (1250).

M. Bertaux n'a point manqué à cette tâche. Un bon quart, le dernier, de son gros volume, est consacré à Frédéric et à l'art Impérial. Comme dans les chapitres précédens, c'est par de patientes et minutieuses analyses, à coup de monographies successives et de preuves répétées, que l'observateur érudit, fouillant les ruines amoncelées, s'avance et nous mène vers la lumière, ardemment cherchée, des synthèses vraisemblables et définitives. Le travail d'approche à faire était, là, d'autant plus pénible et laborieux, que les matériaux accumulés présentaient un aspect plus disparate, et qu'il s'agissait d'y reconnaître, dans cette confuse gestation, encore mal débrouillée, des Renaissances

prochaines, ce qu'il s'y pouvait ajouter d'apports dus aux génies alors actifs des Arabo-Normands de Sicile, des Français de France ou de Terre sainte, des Allemands de Saxe et du Rhin, ajoutés à ceux du vieux génie hellénique et romain, ressuscité par l'admiration et la volonté du nouvel Auguste. En examinant tour à tour, à leurs dates, les monumens de la région napolitaine, plus soumise que les autres aux influences voisines de Sicile, ceux de l'Apulie et ceux de la Campanie, on pourrait presque, semble-t-il, déterminer avec vraisemblance les états d'esprit successifs par lesquels passa l'autocrate cosmopolite et international, cet esprit vif et ouvert, auquel rien ne semble étranger, en fait de curiosités, de recherches, d'innovations intellectuelles ou matérielles. Les diverses phases de sa carrière militante et agitée, ainsi que ses déplacemens, corroborent très heureusement les témoignages des monumens pour affirmer que ce promoteur clairvoyant de la Renaissance ne fut point un dilettante exclusif et mesquin, archaïsant ou modernisant à outrance, engoué d'un parti pris, esclave d'une coterie ou d'une mode. Ce fut vraiment un amateur libre et intelligent, impartial protecteur des artistes, d'où qu'ils vinssent, comprenant à la fois toutes les nécessités de fait et toutes les tendances d'idées. Par là, déjà, très supérieur à son siècle, il restera un modèle pour les âges suivans.

Allemand par son père Henri VI, Normand par sa mère Constance, Italien par son éducation, né dans un voyage à Jesi près d'Ancone (1194), il fut élevé à Palerme, jusqu'à dix-sept ans, dans le luxe et les fêtes de la cour la plus brillante d'Europe. Les cérémonies, les hôtes, les costumes, les mœurs y ressemblaient si fort à ceux des Sarrasins que les voyageurs arabes, d'Égypte ou d'Espagne, s'y sentaient, avec joie, dans leur milieu. En 1213, il va se faire couronner en Allemagne, il y reste huit ans, en Souabe, en Saxe, en Brabant, puis revient dans sa terre natale. Il ne la quittera plus que deux fois, pour peu de temps et de mauvaise grâce, en 1228 lors de sa croisade, en 1230 lors d'une rébellion en Allemagne. Il y reviendra toujours avec passion, il consacrera tous ses efforts à l'organiser, la fertiliser, l'embellir, jusqu'à sa mort à Castel-Fiorentino.

Il va sans dire que, avant sa majorité et son retour d'Allemagne, l'adolescent impérial, tout cultivé et curieux qu'il fût déjà, parlant l'italien, le français, l'allemand, l'arabe, le grec, le latin, entouré de maîtres, savans, artistes, poètes de toutes

croyances et de toutes races, ne put guère exercer d'action personnelle sur les artistes de son royaume, surtout ceux du continent. Les arts, florissans déjà, y continuaient simplement l'évolution commencée. Sur la côte napolitaine domine l'imitation des ouvrages siculo-normands, mélanges décoratifs et séduisans de solidité française et de sensualité orientale, dans ces alliances de marbres sculptés et de mosaïque et marqueteries colorées dont les artistes siciliens ou sarrasins, sous Roger et les deux Guillaume, avaient multiplié les beaux modèles. Les cathédrales de Sessa, Caserta Vecchia, Capoue, Calvi, Ravello, des églises à Ferentone, Gaëte, etc., conservent des ambons et des candélabres où le luxe des revêtemens colorés s'associe aux combinaisons les plus heureuses du rythme plastique, aussi ferme qu'élégant dans les masses, les silhouettes et reliefs de l'édicule. On y peut admirer une étonnante série de variations délicieuses sur des motifs en apparence bien monotones. La suite de ces monumens, étudiés dans l'ordre topographique, démontre une ascension rapide du goût oriental, par San Vittore de Lazio, Amaceno, etc., jusqu'aux frontières pontificales, où il pénètre par Terracina, pour devenir à Rome, entre les mains de ces beaux *marmorarii* si justement aussi remis en lumière par M. Clausse, le point de départ d'une production abondante et exquise de tombeaux, chaires, pavemens bien particuliers. Cet art siculo-normand, essentiellement décoratif, ne laisse pas non plus d'agir, au moins pour l'allégement des formes, l'agrément des détails, la multiplicité des matières, l'éclat des colorations, sur les œuvres d'architecture, si fidèles qu'en puissent demeurer aux types consacrés les plans et dispositions générales. Voici, par exemple, les arcs brisés et entrelacés, si flexibles et si souples, les arcs de Normandie, fréquens dès lors dans toutes les colonies normandes, en Angleterre comme en Sicile, avant de pénétrer pour s'y mieux épanouir dans les colonies arabes, à Tolède et Séville. C'est à Salerne et Amalfi qu'ils font, d'abord, leur apparition en terre ferme. Quant aux incrustations polychromes, l'usage en était déjà répandu, sans doute, dans les pays germanisés par les Goths ou les Lombards, en souvenir des orfèvreries barbares, et dans les pays volcaniques, à cause des matières mêmes offertes par le sol; mais le contact des magnificences orientales en développe aussi rapidement la mode. Toute une série de campaniles, depuis celui de Civita-Vecchia (1234) jusqu'à ceux

d'Amalfi, de Gaëte, de Terracine, à la fin du XIIIe siècle, montrent la même direction dans la marche de l'importation sarrasine. Cette influence s'étendra dans l'architecture civile, jusqu'aux palais et villas (palais Ruffolo, à Ravello, 1271-1288; Casa Venerio, à Sorrente), dont les façades splendides fleurissent à cette extrémité de la péninsule comme de joyeuses notes de rappel des autres palais italo-arabes qui s'élèvent à Venise. Dans l'Apulie, plus éloignée, le mouvement par l'influence municipale garde ses caractères locaux. La grande église bénédictine et normande, Saint-Nicolas de Bari, est devenue le type inspirateur. On s'efforce alentour de faire plus grand encore, mais de faire à peu près semblable. Bitonto, en l'imitant avec quelques innovations, fournit un modèle à Bisceglie, Giovinazzo, Acquaviva delle Fonti, etc. Les cathédrales d'Altamura et de Matera tiennent la tête dans ce concours de rivalités bâtisseuses.

La même ardeur pour les constructions anime toutes les villes du royaume. Dans la Terre d'Otrante, c'est l'abbatiale de Nardo. En Capitanate, où l'absence de bonnes pierres, dans les terrains d'alluvions, exige une technique particulière et une plus longue fidélité aux coupoles grandes ou petites, uniques ou multipliées, ce sont : à Siponto, la cathédrale et San Leonardo, à Monte Sant'Angelo, à Trani, à Molfetta, à Foggia, à Termoli, à Troja, à Bénévent, de nouvelles églises qui s'élèvent, et d'anciennes qui se modernisent ou se complètent. La sculpture monumentale n'est point en reste. Dans les tympans et les voussures, sur les colonnes et les chapiteaux, sur les portails, ambons, chaires, tabernacles, clôtures, candélabres, à l'extérieur, à l'intérieur, partout les tores et les bandes se chargent de marqueteries géométriques chatoyantes et variées, de végétations feuillues et florales, stylisées ou naturelles, qui se déroulent, s'accompagnent, s'entre-croisent avec une abondance, une aisance, une largeur admirables. Les animaux exotiques et les figures humaines, isolées ou groupées, y refont leur apparition et commencent à s'y mêler avec moins de timidité. On doit prévoir l'heure prochaine où les sujets religieux s'y développeront librement comme ils font déjà dans la peinture. On peut suivre ce développement à Trani, Barletta, Ruvo, Siponto, Monte Sant' Angelo, etc. La plupart de ces essais conservent le souvenir de l'influence byzantine opiniâtrément exercée par les miniatures, orfèvreries, tissus, ivoires d'importation ou d'imitation.

Déjà, pourtant, durant la minorité de Frédéric, une autre influence, plus lointaine et plus durable, celle du nouvel art du Nord, fondé sur le principe ogival, avait commencé sa marche. Par les Bénédictins de Cluny, puis par ceux de Cîteaux, collaborateurs des princes normands, le système français était déjà pratiqué dans l'architecture. A Troja, le chœur de la cathédrale sur plan carré, voûté d'ogives, rappelle celui de Fossanuova; à Barletta, les nefs de la cathédrale sont celles de Saint-Germain-des-Prés; à Ruvo, les deux roses se réfèrent à la cathédrale de Lyon; le campanile de Monte Sant'Angelo est de style français; en Basilicate même, en Terre d'Otrante, en Calabre, comme dans les États Romains, au même moment, on trouve des réminiscences ou copies de Bourgogne et de Champagne. M. Bertaux, sur ce point, a fort heureusement complété les constatations dues à la perspicacité initiale de M. Enlart, et reconnu, dans nombre d'édifices, l'intervention des Clunisiens, qui, « ne cherchant la beauté que dans la simplicité et la solidité, » impriment ici, comme en Angleterre, en Allemagne, en Scandinavie, en Espagne, en Portugal, à leurs monastères, cloîtres, églises, leur aspect uniforme, droit, sévère, « comme un habit monastique de bure grise. »

Dans la même région, à son retour d'Allemagne, en 1220, et jusqu'au transport de sa résidence à Capoue, Frédéric II semble avoir porté tout son intérêt sur l'architecture militaire et civile. Était-il, lui-même, comme le croit F. Lenormant, un maître en architecture? Est-ce lui qui a fourni parfois des plans et dessins à ses maîtres d'œuvres, comme devait plus tard le faire, dit-on, notre Charles V? Dans cet arc majestueux, soutenu par deux aigles, seul débris de son palais de Foggia, qui a fait longuement rêver M. Paul Bourget, faut-il voir « le style et la manière de l'Empereur? » La chose certaine, c'est qu'en quelques années, les côtes de l'Adriatique, la Basilicate, la Terre de Bari, la Capitanate se hérissent d'ouvrages stratégiques et de palais de plaisance dont on peut rétablir la longue liste. Les enceintes de Lucera, la ville caserne de la garde impériale musulmane, les forteresses de Trani, Bisceglie, Bari, Brindisi, Foggia, Orta, Gioja, attestent la valeur des ingénieurs qui les construisirent dans le style traditionnel. La dernière seule, celle de Gioja, offre quelques détails germaniques. Il n'en est pas de même pour les résidences favorites du chasseur passionné, l'auteur du *Traité de la Faucon-*

nerie. Les deux puissantes constructions encore debout, le Castel del Monte près d'Andria et celui de Lagopesole, portent, au contraire, dans leur ordonnance, leur appareil, leur armature extérieure à voûtes d'ogives, tous les détails mêmes de leur décor architectural, les marques frappantes de la maîtrise française, alors acceptée par presque toute l'Europe.

On s'est demandé où Frédéric avait surtout pris la connaissance et le goût des qualités solides et franches de l'art septentrional. On peut répondre : Un peu partout. Enfant et adolescent, il avait déjà vu, en Sicile et en Pouille, des ouvrages de Cluny et de Cîteaux. Jeune homme, il avait retrouvé en Allemagne des importations et imitations de l'Ile-de-France. Homme mûr, dans sa courte et malencontreuse croisade de 1228, il put admirer en Terre Sainte et à Chypre, une floraison admirable de cet art transplanté dans les colonies franques. S'il rapporta de Chypre peu de gloire, il en ramena du moins un groupe nombreux de chevaliers qui s'étaient compromis dans sa lutte contre la féodalité locale, et auxquels il distribua des seigneuries ou capitaineries dans sa Terre de Bari. Parmi ces Chyprois, plusieurs étaient ingénieurs; le plus notoire d'entre eux, Philippe Chinard, d'origine bourguignonne, un gros personnage, conseiller impérial, comte de Conversano, donna les plans d'un avant-poste au château de Trani. Un autre, Émeri Savarin, dirigea les travaux de son château, à Palo del Colle. Est-ce à Chinard ou à Savarin qu'il faut attribuer l'honneur d'avoir élevé Castel di Monte en Lagopesole? Ce n'est point probable. Leurs travaux sont postérieurs à la construction de ces résidences impériales et relèvent de la science militaire, plus que de l'art civil. Il faut attendre que les archives ou les ruines nous révèlent quelque nom, plus probable, d'architecte professionnel.

En tout cas, entre le retour de Chypre et l'édification de Castel del Monte (vers 1240), l'Empereur fixé à Capoue, en 1233, avait donné des preuves actives de son admiration simultanée pour un autre art que l'art ogival, cet art moderne et vivant; il s'était révélé comme l'amateur le plus passionné de l'art romain, qu'on eût connu depuis Charlemagne. L'ouvrage de défense qu'il commanda à son architecte calabrais, Niccolò di Circala, en tête du pont sur le Volturne, devait s'ouvrir, entre ses deux tours, par un arc triomphal, semblable à ceux que dressait Rome pour ses Césars victorieux. L'édifice, célèbre durant les XIVe et XVe siècles,

comme un modèle, un type de renaissance classique, fut rasé, en 1557, par le terrible duc d'Albe. Plusieurs descriptions anciennes, quelques fragmens de sculptures recueillis par le musée de Capoue, des restes assez complets de substructions, permettent, heureusement, de comprendre, en partie, l'influence que dut exercer longtemps, dans la région et au delà, une œuvre si puissante et si hardie. Un morceau de la statue du Hohenstaufen, drapé dans la toge, sans tête, ni mains, ni pieds, deux bustes de ses conseillers, Pier delle Vigue et Taddeo de Sessa (?), une tête laurée de femme, une tête couronnée d'empereur, anciennes clefs de voûte, et huit têtes ayant servi d'antéfixes, ont seuls survécu au vandalisme espagnol. Partout s'y affirme la préoccupation, plus ou moins attentive, des modèles antiques; presque partout aussi s'y annonce, par une traduction plus ou moins lourde ou heureuse, sincère ou troublée, des réalités vivantes, la gestation anxieuse d'un art nouveau.

Quelques-unes des clefs de voûte, à Castel del Monte, offrent, avec plus de souplesse décorative et d'accent vital peut-être dus à la direction architecturale, la même mixture d'antiquité et de réalité. Quant au château, lui-même, c'est bien, de pied en cap, une œuvre française. Rien de plus hautain et dominateur que cette énorme masse octogonale, flanquée à ses angles de hautes tours en même nombre, et taillées de même à huit faces, qu'on aperçoit, de très loin, en plein ciel, fière et seule, plantée sur sa cime, comme un vautour au repos. Malgré les canonnades de Lautrec, malgré les ravages de la pluie, des vents, des pillards nomades, durant un abandon complet de plusieurs siècles, le solide monument du César n'a rien perdu de sa grandeur. Le travail en avait été mené avec un soin admirable. « Tout, dit M. Venturi, tout y est exécuté en pierre très fine et brillante, et taillée si nette que le ciseau semble n'avoir trouvé aucune résistance en aiguisant les arêtes. Tout s'y coordonne avec une rigueur mathématique, tout s'y trouve à sa place, à son ordre, à son rang, comme dans un produit naturel. Il semble que sur cette colline, les pierres, comme par enchantement, aient acquis, par la volonté de Frédéric II, les qualités du quartz et soient devenues des cristaux parfaits. » L'intérieur devait être aussi somptueux et attrayant que l'extérieur était majestueux et menaçant. Dans la grande cour, bruissait, comme dans le *patio* d'un palais sicilien, la vasque débordante d'une fontaine alimentée

par des réservoirs d'eau de pluie aménagés sur la terrasse dont on a retrouvé l'ingénieuse canalisation. Dans les huit salles du rez-de-chaussée, des piliers et des lambris de marbre rouge, dans celles du premier étage; des colonnettes et des revêtemens de marbre blanc cipolin, provenant des ruines romaines. Partout, dans les voûtes, des mosaïques, et, sur le sol, des pavemens en faïence émaillée, réjouissaient, par leur polychromie orientale, la sensualité de Frédéric, de ses courtisans et des femmes du harem qu'il y entretenait, à l'imitation de ses aïeux normands. C'était donc, sans doute, « un édifice capable de résister aux coups à la façon d'une tunique de cour doublée de cotte de mailles, » mais surtout une résidence impériale, de luxe et de chasse, sans fossé, sans mâchicoulis, sans rien, dans le décor surtout, d'un aspect militaire. Dans ce décor, mélangé de souvenirs antiques et d'influences françaises, qu'analyse savamment M. Bertaux, apparaissent nettement les caractères de la Renaissance italienne, telle qu'elle va se manifester, quelques années après, à Pise, dans les œuvres de Niccolò Pisano (Chaire du Baptistère, 1260).

Cette question, depuis si longtemps agitée, des origines méridionales, locales, septentrionales, de la sculpture pisane, au XIIIe siècle et, partant, de la sculpture florentine au XIVe siècle, se trouve singulièrement éclairée par les découvertes archéologiques de M. Bertaux, les considérations critiques de M. Venturi et les constatations techniques, toutes récentes, de M. Supino. On sait que depuis Rümohr qui, en 1827, avait signalé, dans un document écrit, le nom de « Petrus de Apulia » donné au père du grand sculpteur, l'accord n'avait pu se faire, entre ses biographes, sur ses origines d'homme et d'artiste. Tout d'abord, les plus éclairés, Rümohr lui-même, sous l'influence des traditions acceptées depuis Vasari, et dans l'ignorance générale des conditions de l'art dans l'Italie méridionale, n'avaient osé penser, pour Niccolò, à une autre éducation que l'éducation toscane. Crowe et Cavalcaselle, les premiers en 1864, avec une liberté et une clairvoyance plus fréquentes dans leur immense enquête, qu'on n'affecte parfois aujourd'hui de le croire, émirent la pensée que « la sculpture pisane avait bien pu subir l'influence d'un art qui avait fleuri dans le midi de l'Italie. » Protestations indignées, cela va sans dire, de la part des érudits florentins. Milanesi avoue ingénument « qu'il croit satisfaire à un devoir en revendiquant pour la Toscane la gloire, possédée pendant six siècles,

d'avoir été le berceau et l'école de Niccolò » et découvre aussitôt, en Toscane, au XIIe siècle, l'un près de Lucques, l'autre près d'Arezzo, deux villages du nom de *Pulia*. L'un d'eux serait la patrie du grand homme. S'il était de la Pouille, dit-il, on eût écrit : « Nicolaus de partibus Apuliæ » et non « de Apulia. » Ce fut, dès lors, partout, une levée d'armes, dans laquelle les champions se dressent, de chaque côté, presque en nombre égal. Semper, Hettner, Schnaase, Perkins, Dobbert, Dohme, E. Müntz, M. Schmarzow, M. Marcel Reymond, lui-même encore, le dernier et le plus libre historien de la sculpture florentine, tiennent pour la Toscane; Forster, Hermann Grimm, Lubke, Springer, Salazaro, MM. Frey, Carabellese, C. de Giorgi, Bernich, Venturi, acceptent l'origine apulienne. La plupart des premiers établissent surtout leur opinion d'après l'infériorité présumée de l'art méridional avant la floraison pisane. Il nous paraît difficile qu'après les démonstrations, par analyses et analyses comparatives, clairement et longuement faites par MM. Bertaux et Venturi, il soit possible de nier la valeur de l'évolution accomplie, dans les Pouilles et la Campanie, dès le XIIe siècle et surtout du temps de Frédéric II, non plus que la similitude des caractères qu'elle présente avec l'évolution postérieure déterminée à Pise par Niccolò, devenu citoyen de cette ville active et riche.

Il nous est impossible, à notre grand regret, de suivre MM. Bertaux et Venturi, dans l'examen détaillé de cette question, à laquelle ils ont tous deux consacré leurs derniers chapitres, très substantiels et très intéressans. Nous avons dû, de même déjà, pour les périodes précédentes, nous borner à signaler les plus importantes des conclusions présentées par l'un ou par l'autre, sur une quantité de points spéciaux. L'ouvrage de M. Bertaux, moins général, composé, comme nous l'avons dit, d'une énorme suite d'études analytiques, et faites sur place, nous offre un champ immense d'observations nouvelles et de controverses fécondes. Désormais, grâce à lui, les artistes, les amateurs, les voyageurs sauront, comme le savaient déjà quelques savans, quelle part active et féconde, cette Italie du Sud a prise à la grandeur de l'art du moyen âge et à la formation des arts de la Renaissance.

GEORGES LAFENESTRE.

LA
LIBERTÉ DE LA PRESSE
AU CORPS LÉGISLATIF

I

La loi sur la presse, présentée en 1868 au Corps législatif, opérait, malgré ses lacunes et ses dispositions contestables, une complète révolution dans le régime de la presse : désormais elle était affranchie par l'abolition de l'autorisation préalable et la substitution de la justice à l'arbitraire administratif. « Si vous obtenez cela, m'avait dit Peyrat, vous aurez justifié votre politique constitutionnelle. » Je l'avais obtenu, et on n'en savait gré à l'Empereur ni à moi. Il n'y avait pas à s'étonner que l'opposition essayât, par ses amendemens, de gagner mieux et davantage. Mais elle ne s'en tint pas là. Exagérant ce qui manquait, amoindrissant ce qui était donné, elle essaya de discréditer la loi contre laquelle elle ne pouvait cependant pas voter. « Nous sommes tous d'accord, dit Jules Simon, dans le parti de la liberté pour préférer la nouvelle loi à l'ancienne et pour déclarer que la nouvelle ne vaut rien. »

Jules Favre profita de cette loi de concession pour reprendre les plus violentes récriminations, non seulement contre le régime abandonné, mais encore contre l'ensemble de la politique impériale au dedans et au dehors : « Après quinze ans, dit-il, d'un pouvoir qui n'a point été contrôlé par la presse, nous en sommes arrivés, en ce qui concerne nos relations extérieures, à

la rupture de toutes nos alliances, à un isolement complet au milieu de l'Europe menaçante. Entre les mains de ceux qui la dirigent, la France a joué, en 1866, le rôle d'une puissance de troisième ordre. Est-il vrai, oui ou non, que la dette publique a été augmentée de moitié, que la Ville de Paris ploie sous le poids de ses engagemens contractés malgré la loi? Voilà votre prospérité, je l'appelle désastre. » — « Si les gens de l'extrême gauche, écrivait Doudan, avaient du bon sens et de la mesure, nous pourrions cheminer, mais ils manœuvrent la machine constitutionnelle comme auraient pu le faire les sept chefs devant Thèbes, qui n'avaient pas la main légère. Au fond des théories de cette Gauche est caché le goût de la force. Les lentes démarches du droit ont toujours pesé à ces animaux sauvages. On ne peut les atteler. Il est besoin de chevaux généreux, mais dociles, pour conduire le char de la liberté parmi les abîmes qui bordent les chemins; ils n'ont fait que ruer pendant la discussion de la presse. »

Thiers ne rua point, mais il mordit à belles dents. Lui aussi récrimina sur les fautes commises et sur les malheurs de la patrie impossibles à contester : « Je voterai la loi, mais ne m'obligez pas à dire que la liberté de la presse est rétablie en France. Non, grâce à la manière dont les délits sont punis, grâce à la constitution du tribunal, grâce au défaut de publicité, grâce à tous les moyens d'influence que vous vous êtes réservés, la liberté de la presse reste dans vos mains. C'est une liberté de tolérance, ce n'est pas la liberté véritable. » Son discours ne fut qu'une répétition délayée du beau discours sur les « libertés nécessaires. » On y relève une définition de la liberté assez bizarre et qui ne la rend pas attrayante : « La liberté, c'est une grande loterie organisée par Dieu, et les grandes nations peuvent sans crainte mettre à cette loterie, car, si elles y perdent quelquefois, le plus souvent elles gagnent. » Il fut plus heureux dans une observation qui doit être retenue comme un axiome incontesté. On avait l'usage de distinguer entre la discussion modérée qu'on autorisait et la discussion outrageante qu'on poursuivait; Thiers repoussa cette distinction par où se peut glisser l'arbitraire le plus despotique, et il dit : « On peut interdire la discussion sur certains points; mais, quand on l'a accordée, le plus et le moins sont impossibles à déterminer dans les langues humaines. »

Cassagnac profita habilement des ruades et des morsures

pour proposer le rejet de la loi et le maintien du système protecteur de l'arbitraire administratif : « Pour qui donc faisons-nous la loi? la majorité ne l'a point réclamée, l'opposition la combat à outrance; elle est donc une conception purement utopique, à laquelle manquent le vœu de la majorité, la gratitude de l'opposition et les aspirations claires et nettes du pays. *(Approbation.)* Je sais bien que la France des paysans, celle du suffrage universel, qui ne se soucie pas de cette loi, pour ces messieurs, c'est la France des imbéciles. *(Rires. Très bien!)* Je le dis en toute humilité, j'aime mieux être avec les imbéciles qui sauvent l'ordre qu'avec les savans qui le troublent. *(Nouvelles marques d'approbation.)* Il y a depuis trois jours une nouvelle interversion de rôles que je ne puis, ni ne veux, ni ne dois accepter. Comment! j'ai pratiqué, servi, honoré la presse toute ma vie, et c'est moi qui suis son adversaire? Et l'honorable M. Thiers qui a fait la loi de Septembre, c'est-à-dire le régime le plus odieux qui ait jamais été imposé à la presse, c'est lui qui est le patron de la presse? Comment! j'ai toute ma vie servi, honoré, pratiqué la presse, et c'est M. Jules Favre, un homme de 1848, de ce régime qui a foulé la presse aux pieds, qui l'a supprimée en un quart d'heure, qui est le patron de la presse!!! allons donc! » *(Applaudissemens sur quelques bancs. Murmures sur les bancs de la Gauche.)* L'orateur expliqua que la loi troublerait la société et donnerait aux adversaires du gouvernement une force nouvelle. « Croyez-vous de bonne foi que les concessions que vous offrez aux journaux des anciens partis soient de nature à leur persuader de rallier aux institutions impériales cette clientèle qu'ils n'ont conservée qu'à la condition d'attaquer ces institutions? *(Mouvemens divers.)* Cette presse tournera contre le gouvernement les forces que vous lui aurez données, et c'est si naturel que vous n'aurez pas même le droit de vous en plaindre *(Mouvement.)* Si les lois sévères n'ont pas protégé la société, une loi débonnaire, une loi soliveau ne la protégera pas davantage. *(Mouvemens en sens divers.)* Je demande que le gouvernement conserve et applique avec modération, comme il l'a fait, le décret du 7 février 1852. Ce décret a protégé la France et la liberté pendant seize années, il les protégera encore; il est sanctionné par l'expérience et accepté par le pays. Oui, il protégera encore notre pays, surtout s'il est appliqué avec cet esprit d'impartialité et de libéralisme dont la pensée même du projet actuel est un écla-

tant témoignage. » *(Vives marques d'approbation et applaudissemens. L'orateur en retournant à son banc est entouré et félicité par ses collègues.)* L'émotion causée par ce discours avait été profonde parce qu'il exprimait la pensée intime de la grande majorité.

Deux ministres délégués *ad hoc* soutinrent leur projet de loi. Pinard le fit en jurisconsulte, présenta un exposé d'une ample sérénité et une vigoureuse réfutation des critiques. « J'ai le droit de dire que cette loi est libérale dans son principe, humaine dans sa pénalité, équitable dans sa juridiction, vigilante dans sa procédure. Nous ne redoutons pas l'opposition qui n'est ni radicale ni systématique, mais, pour ces attaques violentes qui jettent le discrédit sur le pouvoir et le déshonneur dans les familles, il faut que la loi soit sévère, et nous disons au grand parti conservateur : Tenez ferme, nous sommes derrière vous pour vous soutenir. *(Très bien! très bien!)* Les pouvoirs qui reculent sont aussi coupables que les citoyens qui se révoltent. » *(Vives marques d'approbation et applaudissemens.)* Baroche discuta plutôt en homme politique. Il refit à Jules Favre la réplique qu'il lui avait faite maintes fois. Il fut moins à son aise vis-à-vis de Cassagnac dont, au fond, il partageait les appréhensions; il le réfuta mollement, puis finit par dire : « Après avoir examiné, médité, pondéré le projet qui vous est soumis, si vous le trouvez bon, votez-le ; si vous croyez devoir l'améliorer, proposez des amendemens, nous vous suivrons, et soyez sûrs que votre voix, quelle que soit la décision qu'elle prononce, sera respectée de tous et sera certainement la loi du pays. » *(Applaudissemens.)* C'était dire en termes transparens : Nous ne tenons pas à la loi plus que vous, prenez-en à votre aise avec elle; si vous la repoussez, nous n'en serons pas fâchés.

II

Les prédictions alarmistes de Cassagnac, que Jules Favre avait justifiées par la violence de ses attaques, avaient produit un véritable bouleversement dans l'esprit hésitant de la majorité. « Il a raison, disait-on au milieu de groupes très animés ; on ne peut pas voter cette détestable loi ; repoussons-la. — La repousser, disaient d'autres, nous est impossible, bien qu'elle soit détestable, car il ne faut pas que le gouvernement fasse de la popu-

larité sur notre dos; il faut qu'il la retire lui-même. » Persigny circulait dans les groupes en poussant aux résistances extrêmes, mais son opinion n'était pas ce qui pouvait entraîner la majorité. L'essentiel pour elle était de savoir ce que voulait l'Empereur. Rouher seul pouvait manifester cette volonté; il ne l'avait pas encore fait. Interrogé, il avait répliqué : « Je vous dirai comme Sganarelle : Mariez-vous, vous ferez bien; ne vous mariez pas, vous ferez mieux encore. » On racontait que les délégués des journaux départementaux étaient venus dire à l'Empereur que la loi nouvelle tuerait leurs journaux. A quoi l'Empereur aurait répondu : « Je ne puis retirer la loi, je la trouve bonne, mais je puis me tromper, je vous engage à voir vos députés. » D'après un chambellan, il aurait encore dit : « Je n'en voudrais nullement à un député qui voterait contre la loi. » Et ces dispositions étaient rendues vraisemblables par la mollesse avec laquelle, à la Chambre, Baroche avait répliqué à Cassagnac.

En réalité, le gouvernement, perplexe, délibérait. Informé, au sortir de la séance du 31 janvier, de l'effet produit par le discours de Cassagnac, l'Empereur avait réuni le soir même aux Tuileries le Conseil des ministres, le Conseil privé et les présidens des deux Chambres. « L'Empereur flotte, » dit Vaillant dans son Carnet. En effet, aucune décision ne fut prise ce jour-là et le Conseil se réunit de nouveau le 2 février (1).

La délibération dura de neuf heures du soir à deux heures du matin. L'Empereur exposa que la loi paraissait déplaire également à la majorité et à la gauche. Fallait-il la retirer? ou, en la maintenant, la laisser repousser par le Sénat ou le Corps législatif? ou bien la soutenir résolument? On fut unanime à penser que maintenir le projet, en insinuant au Sénat ou au Corps législatif de le repousser, serait sans dignité. Ce subterfuge écarté, Rouher opina pour le retrait : on ne devait pas donner à une opposition implacable le seul moyen efficace dont elle manquât encore d'organiser la subversion, lui permettre de battre en brèche les candidatures officielles et d'émietter la majorité gouvernementale; la majorité n'aurait peut-être pas la décision de

(1) Dans son Journal, Pinard ne parle que d'une réunion du Conseil privé et du Conseil des ministres le 3 février. Vaillant, dans son Carnet, en note deux, une le 31 janvier, l'autre le 2 février, non le 3. Évidemment il faut suivre le maréchal qui note au jour le jour et dont les informations de fait sont toujours sûres. Dans mon Journal, où j'ai consigné le récit que me fit Walewski de cette crise, je trouve également l'indication des deux Conseils.

repousser ce funeste présent, mais elle saurait gré au gouvernement de ne pas lui imposer l'approbation dont elle avait horreur; le retrait des lois devrait être suivi d'une dissolution à brève échéance qui, faite à l'aide de candidatures énergiquement soutenues, confirmerait les résolutions du gouvernement et le débarrasserait de tous les bavardages libéraux. — Se tournant vers Persigny, il adjura les amis de l'Empereur de se réconcilier et de s'unir dans un effort commun, car la situation était grave. Persigny se leva, alla vers lui la main tendue, à la grande satisfaction de l'Empereur et de l'Impératrice. Il fit plus que soutenir la proposition de Rouher, il prononça le mot de coup d'État. Le président du Sénat, Troplong, fut de l'avis du retrait. Le président du Corps législatif, Schneider, ne le suivit pas: il n'avait pas cru la loi nécessaire, mais maintenant qu'elle était présentée, la retirer serait une grave faute. Pinard, conformément à son programme, appuya Schneider, et Duruy, Magne, Forcade de la Roquette, La Valette firent de même. Walewski défendit l'œuvre du 19 janvier. L'Impératrice se rangea du côté de Rouher dont elle sera désormais inséparable.

L'Empereur n'admit pas que la loi fût retirée, mais il accepta qu'avant de la faire voter, le corps électoral fût consulté par une dissolution. Il lut même une proclamation dans ce sens : « La versatilité de l'Empereur est vraiment inquiétante, écrit Vaillant. Un discours très bien fait de La Valette lui a fait abandonner son projet. Pourvu qu'il n'y revienne pas ! » L'influence de La Valette fut, en effet, décisive. S'il eût soutenu Rouher, il eût probablement entraîné l'Empereur de ce côté; mais il avait compris quelle faute il avait commise en exécutant mal le programme du 19 janvier; il jugeait qu'on n'arrêterait plus le mouvement libéral. Persigny avait jeté le mot de coup d'État, La Valette le releva disant : « Il est plus facile de parler de coup d'État que de le faire; il n'est possible qu'appelé par une incitation ardente du pays, et elle n'existe pas. Il n'y a donc qu'à compléter les mesures libérales, non à les reprendre; le retrait des lois porterait à l'Empire un coup plus fort que toutes les attaques des journaux affranchis; on accuserait l'Empereur de versatilité; sa parole serait discréditée. — Ces raisons convainquirent l'Empereur, qui renonça à son projet de dissolution, la grande majorité l'approuva, et il fut décidé que les lois seraient maintenues et défendues à la Chambre. Rouher éclata en protestations vio-

lentes et, au sortir de la séance, il envoya sa démission, ne voulant plus se retrouver avec l'Empereur. Vuitry suivit son chef de file.

« Vous le voyez, me dit Walewski en me faisant le récit que je viens de reproduire, ce que je vous ai toujours prédit se réalise. Tant que la question sera embrouillée, on pourra obtenir par surprise de l'Empereur des décisions équivoques; quand elle sera claire et qu'il faudra se prononcer par un *oui* ou par un *non*, pour ou contre le maintien des actes du 19 janvier, il se prononcera pour. »

III

Cependant, l'article premier venait en discussion. Pinard se rendit aux Tuileries, dans la matinée du 4 février, à dix heures, prendre les instructions de l'Empereur. Elles furent de défendre l'article. A une heure, Schneider se présente à son tour : « Sire, les dispositions des députés sont telles que, si Rouher n'intervient pas personnellement en votre nom, l'article sera repoussé. » — L'Empereur, qui, maintenant, avait pris son parti et désirait un vote favorable, chargea l'Impératrice de prier Rouher de venir causer avec elle. On le trouva occupé à ses préparatifs de départ. Il se décida non sans résistance, sur le conseil de sa femme, à répondre à l'appel. L'Empereur était chez l'Impératrice. Il demande à Rouher de retirer sa démission et d'aller soutenir la loi; Rouher se défend : ce n'est pas son avis; il se plaint que l'Empereur écoute ses ennemis et affaiblisse son crédit; l'Empereur s'excuse et finit par dire d'un ton de doux reproche : « Ainsi donc, vous aussi, vous voulez m'abandonner ! » A ces mots, Rouher se jette dans ses bras en pleurant, l'embrasse et reprend sa démission. Peu d'instans après, il montait à la tribune, pâle, portant sur son visage bouleversé les traces du combat qu'il venait de soutenir, et il disait à l'assemblée haletante d'attention : « Le 19 janvier a été aux yeux de quelques-uns une réalisation prématurée des espérances conçues; je n'ai aucune difficulté à déclarer que, pour moi, il a été la réalisation inattendue des espérances qui avaient été formulées parmi vous. Nous nous sommes demandé si nous devions ou non maintenir la loi qui vous était proposée. Je n'hésite point à faire une semblable déclaration, car, de tous ceux qui ont pris part à cette

délibération intime, il n'en est pas un qui ait éprouvé des émotions plus vives et des préoccupations plus profondes que celui qui vous parle. *(Mouvement. Très bien!)* Qu'est-il sorti de ces délibérations? La volonté nette et précise de soutenir énergiquement le projet de loi qui vous est présenté. *(Vives marques d'approbation.)* Un engagement avait été contracté à la face du pays, et un gouvernement s'expose à s'amoindrir le jour où il recule devant l'engagement qu'il a contracté *(Vive approbation)*... même lorsque ensuite les circonstances semblent impliquer, dans une certaine mesure, l'inopportunité de la détermination. Quoi! nous tiendrions compte de difficultés passagères destinées à s'évanouir et à s'éteindre plutôt que de les regarder face à face, plutôt que de dire : Allons! que la liberté soit complète! que la presse soit libre! *(Approbation.)* Nous ne redoutons pas ses dangers. S'ils existaient, nous croyons avoir la force, la volonté, le courage nécessaires pour les surmonter. *(Nouvelles marques d'approbation.)* Je ne crois pas à l'apaisement des partis; je crois encore à leur ardeur, je crois encore à leurs espérances; mais je demeure convaincu de leur impuissance *(Approbation)*... parce que j'ai confiance dans la force du chef de l'État, dans la force de son gouvernement, dans la force de cette majorité qui représente la France entière. *(Très bien! très bien!)* Si j'examine la situation intérieure de ce pays, qu'y vois-je donc qui soit de nature à faire redouter les espérances conçues et les calculs prémédités? *(Très bien! Bravo!)* Aujourd'hui, plus que jamais, il faut qu'elle établisse sa solidarité avec le gouvernement. Et je m'adresse à vous, fraction de la majorité, émue comme je l'ai été des difficultés de la situation; je m'adresse à vous pour vous dire : Ne nous séparons pas! faisons ensemble cette loi, restons ensemble dans la voie libérale, restons compacts dans cette tentative grandiose, digne de vous et de nous, afin que nous puissions rester compacts et unis le jour où un danger, se levant, menacerait la sécurité publique. *(Applaudissemens prolongés.)* Nous ne sommes plus au temps où l'Empire était constitué par un élan de la nation, par le souvenir des dangers récens qui avaient bouleversé la société; nous ne sommes plus au temps où la cohésion était complète. Des générations se sont élevées, elles ont grandi. Interrogez le présent : des 8500000 citoyens qui ont voté l'Empire, qui l'ont créé, il y en a à l'heure actuelle près de 4000000 couchés dans la tombe. Oh! c'est que le temps marche,

et que nous ne comptons pas! C'est que sur cette liste électorale qui est la base de notre droit public, les 4 000 000 d'hommes nouveaux inscrits depuis 1852 n'ont pas les souvenirs et l'expérience que vous avez eus; ils ont dans le cœur des ardeurs nouvelles; ils aspirent à une liberté plus étendue. Ne les irritons pas, ne cherchons pas à les contenir; marchons avec eux pour les guider et les modérer. *(Très bien! très bien! Applaudissemens.)* Donc cette loi qui formule un progrès, qui crée des garanties, votez-la, et ayez confiance en nous. »

Le langage de Rouher, sincère au moment où il le tenait, n'était que la concession sentimentale d'un dévouement digne de respect, mais il n'exprimait pas sa véritable pensée à laquelle il devait fatalement revenir. Quoi qu'il eût dit avec bonne foi au moment où il parlait, il nourrissait toujours l'espérance d'arrêter et même de faire rétrograder le mouvement libéral : il comptait que les élections, faites à l'aide de candidatures officielles vigoureuses, surtout si on convoquait les collèges électoraux à l'improviste, avant le terme légal, rendraient au régime autoritaire toute la force dont il s'était maladroitement dépouillé; il croyait bien qu'en effet le mouvement libéral était en croissance dans une portion des classes moyennes, mais que la grande masse électorale y était indifférente, et c'était elle qui formait les gros bataillons du suffrage universel.

Cette conception manquait de grandeur et de prévoyance. Il y aurait eu quelque grandeur, celle au moins de l'audace, à retirer les lois, à enjamber les décrets du 24 novembre et du 19 janvier, à revenir à la stricte pratique de la Constitution de 1852, en disant au pays : « Nous n'avons cessé d'accroître les libertés civiles et politiques; chacune de nos concessions a été suivie d'un redoublement d'hostilité; on ne dissimule pas qu'on poursuit l'affranchissement de la presse pour mieux nous saper; à la guerre nous répondons par la guerre; que le peuple prononce entre son élu et des conspirateurs qui ne prennent plus la peine de déguiser leurs desseins. » Dès qu'on reculait devant cet acte de hardiesse, il n'y avait qu'à sortir d'un demi-libéralisme énervant, qui effrayait les uns sans satisfaire les autres, et à établir spontanément la liberté constitutionnelle totale. Ne s'étant pas résolu à tout reprendre, ne pas se résigner à tout donner n'était pas une habile politique. Depuis les décrets qui assuraient à l'opposition la liberté de parole et la loi qui allait délier la plume

des journalistes, l'opposition possédait toutes les facilités suffisantes à son œuvre de renversement. Le total de la liberté n'aurait profité qu'au gouvernement pour lequel elle eût constitué un parapet protecteur contre la fusillade ennemie. En donnant la liberté complète, on eût désagrégé la coalition ennemie; on l'eût obligée à démasquer ses desseins déloyaux, et le pays aurait cessé de répéter : liberté, parce qu'il aurait compris que liberté signifiait : révolution. On préféra s'en tenir au triste thème du Duc d'Angoulême répondant en 1830 à un fidèle royaliste, Vitrolles, qui le pressait de désarmer l'opinion par des concessions : « La situation n'est pas encore assez désespérée. » Pourquoi faut-il que, cette fois encore, ce soit de Berlin que nous soit venue la leçon de politique ! « En toutes choses, disait Bismarck au Landtag prussien, il y a deux chemins à prendre; c'est l'avenir qui décide quelle est la bonne, quelle est la fausse route; mais un gouvernement suit une voie qui le mène à sa perte s'il fait tantôt ceci, tantôt cela, s'il promet aujourd'hui quelque chose et que demain il ne se souvienne plus de sa promesse. La fluctuation ne lui est pas permise; la voie une fois choisie il doit marcher en avant, sans regarder ni à droite ni à gauche. Dès qu'il est hésitant, il faiblit, et toute la vie publique en souffre. » (Discours du 28 février 1868.)

Le discours de Rouher décida la majorité et l'article premier ne rencontra que sept opposans : « Les sept sages de la Grèce ! » cria Cassagnac.

IV

Opposition et gouvernement se réclamaient également du droit commun. Le jury, disait l'opposition, c'est le droit commun pour les délits de presse. — Même pour les délits de presse, soutenait le gouvernement, le droit commun c'est la police correctionnelle. Ma thèse fut : Le jury est, en effet, le droit commun, tant qu'on maintiendra des délits spéciaux de presse, mais les tribunaux de police correctionnelle deviendront ce droit commun dès que, les délits de presse abolis, on ne verra plus dans les journaux que des moyens de commettre des crimes ou délits ordinaires. — Tant que vous persisterez dans vos délits d'opinion, dis-je au gouvernement, subissez le jury. — Dès que les délits d'opinion auront été abolis, dis-je à l'opposition, vous ne pouvez

rien objecter à la police correctionnelle. Pourquoi, en effet, avait-on accordé aux délits de presse une juridiction privilégiée? Parce que, par leur nature indéfinissable, ils conservaient un vague menaçant, qui livrait la presse à l'arbitraire du juge. On avait corrigé ce vague et cet arbitraire par le choix d'un juge tout à fait indépendant; l'indétermination du délit cessait d'être une menace, dès que le choix du juge était une protection. Je soutins donc qu'il fallait abolir absolument tous les délits de presse et ne rendre les journaux responsables que lorsque les opinions seraient devenues des actes. Dans ce cas, ils doivent encourir la responsabilité à laquelle les actes quelconques sont soumis.

De même que l'invention de la poudre a fourni aux hommes un moyen nouveau de commettre un meurtre sans créer pour cela un crime nouveau, de même l'invention de l'imprimerie n'a rien fait de plus que de leur procurer un nouvel instrument de sédition, de diffamation, d'injure, de délits de toute sorte, de tout temps connus et réprimés par la loi. Ainsi l'assassinat est puni, mais on peut assassiner de bien des manières différentes : on peut étrangler, on peut noyer, on peut poignarder. Est-ce qu'on a établi le crime de poignard? le crime de noyade? le crime de strangulation? Non, il n'y a que le crime d'assassinat et peu importe le moyen à l'aide duquel il est commis. Si les journalistes ne peuvent être poursuivis que quand leurs articles deviennent des délits de droit commun, pourquoi ne seraient-ils pas soumis aux tribunaux du droit commun? Pourquoi leur donnerait-on un juge exceptionnel? Le jury, en matière de presse, n'avait été introduit, même pour les simples délits, que parce que les délits de presse étaient nécessairement arbitraires; c'était le palliatif à un mal. Le mal détruit par l'abolition des délits de presse, à quoi bon le palliatif? Concevez-vous, s'écrie-t-on mélodramatiquement, un écrivain sur le banc des escrocs? Il me semble que, lorsqu'il comparaît en cour d'assises, il ne s'assied pas sur le banc des honnêtes gens.

Je donnai une forme pratique à cette théorie, qui n'avait pas encore été produite dans les innombrables discussions sur la presse. J'exposai et je discutai tous les points de vue qui se rattachent à cette question complexe; j'insistai surtout sur ce qui constituait la nouveauté de mon système, l'impossibilité de maintenir des délits d'opinion : « De quelque manière qu'elle se produise, convenable ou inconvenante, modérée ou passionnée,

outrageante ou mesurée, une opinion est inviolable; elle ne peut être répréhensible que lorsqu'elle se convertit en acte ou en complicité d'un acte qualifié par la loi crime ou délit. Ainsi un journaliste écrit : « Je vous engage à brûler la maison d'un tel. » Vous suivez le conseil, vous brûlez ou vous tentez de brûler, vous commettez la voie de fait. Il ne s'agit plus alors d'une opinion, mais bien d'un acte, ou plutôt de la complicité dans un acte qualifié par la loi crime ou délit. Permettre de telles choses, ce ne serait pas constituer la liberté de la presse, ce serait détruire tout le droit pénal. Mais poursuivre une opinion tant qu'elle n'a pas produit un acte délictueux, c'est une entreprise contre la liberté de l'esprit humain, entreprise inutile. Quel a été le résultat de tous les procès de presse? Dans ses *Mémoires*, M. Guizot avoue que, sous le gouvernement de Louis-Philippe, on en a fait trop et que ces procès ont été plutôt nuisibles qu'utiles. Il n'est aucun homme d'État de ce temps qui ne pense de même, et, pour exprimer cette pensée, l'honorable M. Baroche, en 1862 ou 1863, trouvait une expression d'une véritable beauté lorsqu'il vous a parlé de cette presse *triomphante à force d'avoir été condamnée*. En effet, si le journaliste est acquitté, le pouvoir est affaibli, si le journaliste est condamné, l'influence de l'écrivain s'augmente du prestige qui s'attache à quiconque souffre persécution pour sa foi.

« Beaucoup de pessimistes affectent de décrier la nature humaine, de la présenter comme incapable de mouvemens élevés. Si j'avais besoin de me réconcilier avec l'humanité, je serais convaincu de l'existence de ses nobles instincts par la prédilection qu'elle témoigne à ceux qui souffrent. Elle subit et adule les victorieux; elle ne les aime pas. Elle ne reconnaît le don de la vérité qu'à ceux qui ont en même temps le don des larmes. Veut-elle créer une légende, elle ne s'arrête pas à ceux qui marchent à la tête des armées triomphantes devant les multitudes prosternées : elle va au pied d'un bûcher sur lequel on brûle une pauvre et sainte fille du peuple, et elle crée la légende nationale; elle va dans une rue étroite de Paris, elle y voit un roi frappé par le poignard d'un assassin, et elle crée la légende bourbonienne; elle va sur un roc solitaire où le plus brillant génie moderne avait été jeté par ses fautes plus encore que par l'adversité; elle l'entend confesser ses erreurs, et alors elle, qui n'avait pas été séduite par les bataillons en marche, par les dra-

peaux déployés, par les enseignes guerrières, par les louanges flatteuses des grands corps de l'État, par les clameurs de la multitude enivrée, elle s'attendrit devant les souffrances, et elle crée la légende napoléonienne. *(Très bien! très bien!) Vincit qui patitur :* savoir souffrir, c'est vaincre. Cessez donc de fabriquer des lois pour punir la pensée, réprimer les opinions, combattre les erreurs : n'entendez-vous pas la voix du temps qui affirme et qui répète que vous ne pouvez rien? L'erreur n'a d'autre juge, d'autre dominateur que la vérité. Entre l'erreur et la vérité, il y a un combat éternel et les vicissitudes de ce combat, et les défaites et les victoires qui se succèdent, c'est l'histoire même du génie humain. On doit au bien la protection qu'on ne doit pas au mal, mais au mal autant qu'au bien on doit la liberté (1). Ce n'est que par l'éclat qu'elle répand autour d'elle quand elle se montre que la vérité doit triompher. » *(Mouvemens divers et prolongés.)*

Je ne concluais pas cependant à la liberté absolue, à la liberté illimitée; il n'y a rien d'absolu dans le monde. « L'illimité est une chimère et une folie. Oui, sans doute, les limites de la presse existent, très nombreuses et très efficaces; mais elles ne sont pas dans la répression judiciaire. La limite la plus puissante que trouve la liberté de la presse est dans ce que M. Thiers a appelé avec exactitude l'intégralité des libertés, et ce que j'appellerai, selon une belle expression de M. de Girardin, la pondération des libertés. » Parmi ces libertés, je citai le droit de réunion, les libertés locales, et surtout la liberté parlementaire : « Ces limites à la liberté de la presse étant indiquées, puis-je aller jusqu'à prétendre que la licence disparaîtra, qu'il n'y aura plus de journalistes déréglés et injustes? Non, certes. Non, ni la pondération des libertés, ni les libertés locales, ni le pouvoir parlementaire, ni les obligations de publicité, rien de tout cela n'empêcherait une partie de la presse d'être licencieuse, de soutenir des thèses condamnables, d'affirmer des faits inexacts, de critiquer avec emportement, d'attaquer sans justice. Mais telle est la condition même de l'existence de la liberté : on ne peut atteindre la licence sans frapper la liberté elle-même. Ceux qui se proposent d'empêcher la licence sans détruire la liberté me rappellent cet enfant qui me demandait un jour s'il ne pourrait

(1) Bien entendu pourvu que l'erreur reste à l'état d'opinion et ne se traduise point par des actes scélérats.

pas y avoir une lumière qui ne produirait pas d'ombre. Je vous réponds ce que je lui répondais : « Il n'y a qu'une manière d'empêcher la lumière de produire de l'ombre, c'est de l'éteindre. » *(Mouvement.)* Me voici arrivé à la dernière conséquence de mes idées et je le dis avec une entière franchise. Il faut opter : ou bien poursuivre la licence, et par là même condamner la liberté, ou bien respecter la liberté, mais alors tolérer la licence. Pour mon compte, je n'hésite pas. L'absence de liberté, c'est l'affaiblissement des caractères, l'énervement de la vie sociale ; c'est l'incrédulité sur tout ce que disent et affirment les agens du pouvoir. Quand la liberté existe, il y a des orages, il y a des jours d'épreuve, des heures de combat; la vie, pour les hommes qui sont au gouvernement, n'est pas une vie de sybarites, c'est une vie de difficultés et de périls. Mais aussi quel éclat ! quelle noblesse ! quelle grandeur ! quelle vigueur dans les caractères ! quel développement dans l'intelligence ! quelle belle et puissante société ! Vous avez le combat, mais vous avez la sécurité. *(Rumeurs.)* Vous avez les difficultés, mais vous avez la dignité; vous avez le péril, mais vous avez la grandeur (1). »

Ces idées obtinrent peu de succès auprès de mes collègues et mon projet ne fut pas pris en considération.

V

La reprise des travaux législatifs, en mai, fut précédée d'un intermède politique à l'Académie : la réception par Rémusat de Jules Favre, appelé à la succession de Victor Cousin (2). Cette élection avait été l'œuvre de la coalition ennemie de l'Empire; Berryer, dont Jules Favre entourait la vieillesse d'une admiration qu'il n'avait pas toujours professée avec le même enthousiasme, en avait été, avec Thiers, le principal promoteur.

Cousin (3) était mort à Cannes où il venait chaque hiver se réchauffer au soleil et retrouver Mérimée, l'hôte habituel du pays. Cette année-là, Barthélemy Saint-Hilaire l'accompagnait. Le 13 janvier 1867, après une mauvaise nuit, il se leva, accablé des fatigues de l'insomnie, et se mit néanmoins à corriger des épreuves. Au déjeuner, une invincible envie de dormir le ter-

(1) Discours du 3 février 1868.
(2) 23 avril 1868.
(3) Né à Paris, dans la Cité, le 28 novembre 1792.

rasse; on le transporte sur une chaise longue, et il tombe dans une léthargie dont il ne se réveille plus. On parla d'appeler Dupanloup qui était à Nice. Mérimée s'y opposa, « parce que l'évêque d'Orléans aurait fait une relation à sa manière. » Le moribond était déjà hors d'état de participer à un acte quelconque, et il n'avait auparavant fait connaître à personne ses intentions pour le moment suprême. Barthélemy Saint-Hilaire le dit, en l'éconduisant, à l'abbé Blampignon, ami de Cousin, qui voulait procéder aux cérémonies de son ministère. Le clergé cependant accompagna le corps à la gare, et il eut des obsèques religieuses à Paris.

La disparition d'un des maîtres de la philosophie du XIXe siècle ne fut pas même soupçonnée par la foule. Elle fut un deuil pour l'élite intellectuelle. Doudan écrivit : « Mme de Sévigné dit quelque part de la mort de son jardinier : « Le jardin en est tout triste. » Cette vie si puissante de M. Cousin, en s'éteignant, rend le jardin tout triste. Il avait, sans doute, l'esprit bien mobile, mais il n'a jamais souffert qu'on lui offrît le prix de ses changemens d'opinions ou de sentimens. Il avait porté dans l'esprit de la philosophie, dans l'enchaînement des vérités morales, quelque chose du génie de Corneille. Il avait donné comme une âme romaine aux abstractions. Il avait réuni l'émotion à la rigueur des démonstrations. Avant lui, et depuis Platon, la philosophie avait toujours eu l'air d'un glacier dans l'ombre. M. Cousin avait éclairé tous les sommets de la métaphysique de cette lumière que vous avez vue de Divonne vers l'heure du coucher du soleil, sur les hauteurs des Alpes. »

Cousin était, en effet, un être de feu, toujours en élaboration intellectuelle; même au repos, on sentait dans toute sa personne le frémissement d'une vibration prête à résonner. Ses yeux, brasiers ardens, allumés par la combustion intérieure, vous réchauffaient quand ils se posaient sur vous. Je les vois, je les sens encore, ces yeux si particuliers, qui auraient pu, tant ils étaient parlans, dispenser de s'ouvrir des lèvres cependant bien préparées pour l'épanouissement du verbe. Tout foyer doit être pourvu : il alimentait le sien, non seulement par les méditations dont on lisait l'intensité sur le front puissant de sa petite tête ronde, mais il allait partout à la réquisition, et son nez relevé à l'extrémité, le nez de l'investigation, semblait humer toutes les pensées qui traversaient l'air. Il était suprêmement doué de cette élo-

quence que Cicéron a définie : *continuus animi motus.* Un auditoire ne lui était pas nécessaire; il était éloquent pour lui-même; la source intarissable débordait sans répit. Vous rencontrait-il dans la rue, il vous prenait par le bras, et, revenant de sa porte à la vôtre, de la vôtre à la sienne, il entamait un entretien tel qu'il l'eût tenu au cap Sunium. Que de trésors j'ai recueillis dans ces rencontres heureuses! Son esprit était largement généralisateur sans qu'il tombât dans les déclamations vagues, parce que ces généralisations s'appuyaient à des faits bien observés. Quelque Mont-Blanc qu'il eût gravi, son regard perçant discernait les arbres de la vallée.

Sa vie morale n'était pas moins relevée que sa vie intellectuelle. Il n'a jamais connu aucune des formes de la vanité, ni celle qui se complaît aux vulgarités du luxe matériel, ni celle qui recherche les adulations. Un compliment l'importunait. Devenu possesseur d'une certaine fortune par son économie et ses profits littéraires, il continua les habitudes d'anachorète de ses années de pauvreté, par détachement, non par avarice. Qui niera, après la lecture de son émouvante étude sur Santa-Rosa, que son cœur fût capable de tendresse? Il pleurait en annonçant à ses élèves de l'École normale la mort d'Armand Carrel, qu'il ne connaissait pas et qui militait dans un camp opposé au sien. Mais il ne croyait pas que la bonté consistât à larmoyer et ne mettait pas sa sensibilité en devanture, comme tel de ses disciples qui l'a accusé de dureté. On ne compte pas ses traits de serviabilité, d'obligeance, envers ses élèves et ses amis. Adolphe Franck m'a conté que, jeune professeur à Nancy, il se trouva tout à coup obligé par sa santé de quitter son cours pour se rendre à Pise. Il alla prendre congé de Cousin. « Et que deviendront en votre absence, lui dit le Maître, votre jeune femme et vos petits enfans? Et que deviendrez-vous vous-même, privé des ressources de votre traitement? Il est des circonstances où il faut se souvenir qu'on a des amis. On me croit pauvre, mais je suis riche; je puis vous aider; ne l'oubliez pas! » Il a comblé Barthélemy Saint-Hilaire et Mignet, qu'il a fini par instituer ses légataires universels. Jules Simon fut un de ses élèves auxquels il a accordé le plus constamment sa protection. Il lui apprit à travailler en l'associant à ses travaux (1); il l'introduisit dans la

(1) *Jules Simon à Cousin :* « Je puis dire avec vérité que mon seul désir est de bien remplir mes devoirs, et je saurai que je les remplis bien tant que vous

renommée en lui confiant la suppléance de son cours (1); il seconda ses premières vues ambitieuses dans une candidature en Bretagne en 1847 (2); il contribua à son élection à l'Académie des Sciences morales et politiques (3).

En 1830, Cousin abandonna l'enseignement, devint un des huit membres permanens du Conseil de l'Université et, un instant en 1840, ministre de l'Instruction publique. Il fut le vrai directeur de l'enseignement philosophique pendant tout le règne

approuverez ma conduite; Saisset et moi, nous sommes loin sans doute d'avoir tiré de vos leçons tout le profit que de meilleurs esprits en auraient pu tirer; mais nous y avons puisé un amour sincère et désintéressé de la science. Je ne vous fais donc qu'une prière, c'est que le sujet que vous me désignerez, si vous avez encore cette bonté pour moi, me fournisse l'occasion de vous prouver que je ne redoute pas le travail. (17 janvier 1837.) — Je me suis rappelé bien souvent le temps où je traduisais le XIIe livre de la *Métaphysique*. Je pouvais alors vous consulter sur ce que je faisais, vous demander des directions, des conseils. La traduction que vous me dictiez du XIIe livre ne rectifiait pas seulement l'ébauche que je faisais chaque semaine; elle m'éclairait sur tout le reste. Je suis, monsieur, avec la plus vive reconnaissance, et le plus respectueux attachement, votre élève. (10 décembre 1837.)

(1) Simon se plaint qu'il ne lui ait délégué sur ses appointemens que 1 200 francs. Cousin n'en avait pas autant à l'âge de Simon. Vivant de tous temps en anachorète, il trouvait naturel qu'un jeune homme fît de même. Du reste cette suppléance ouvrait tous les accès des profits littéraires.

(2) Dans son volume *Premières années*, il écrit à ce sujet : « On me demanda des patrons pris dans le monde politique. *Il ne fallait pas penser à Cousin* et à Saint-Marc Girardin, qui, pour mes nouveaux alliés et pour moi-même, étaient des réactionnaires. » Et il accuse ensuite Cousin de l'avoir combattu au profit de Cormenin. Cousin n'avait point de motifs de combattre un de ses élèves au profit de Cormenin avec lequel il n'avait point de relations et qui était dans le camp opposé. Les lettres de J. Simon de cette époque montrent que non seulement J. Simon pensa à Cousin, mais qu'il le tint au courant de toutes les péripéties de la lutte comme un patron dont on est sûr et qu'on remercie : « J'ai reçu hier une lettre de M. de Remusat. Je suis désormais autorisé à invoquer son nom, comme j'invoquais déjà le vôtre. A bientôt donc, mon cher Maître. Croyez à mon profond respect et à ma vive affection. Jules Simon. » — « Merci encore une fois, mon cher Maître, de votre appui, de votre amitié. J'espère que vous savez à quel point j'en suis pénétré, car je n'ai aucun espoir de vous le dire comme je le voudrais. Jules Simon. » (Paris, 13 octobre.) — « Mon cher Maître, Me voilà arrivé de ce matin : je vous écris sur-le-champ, non pour vous apprendre ma défaite, qui vous est connue, mais pour vous dire encore une fois combien je vous remercie de l'intérêt que vous avez pris à cette affaire. Je donne cette journée à la paresse et à l'extrême fatigue; dès demain, j'irai vous voir. Les partis catholique et légitimiste, voyant mon succès assuré, allaient offrir à mon concurrent leurs 129 voix, aimant mieux renoncer à leur candidat, disaient-ils, que de voir passer un de vos amis. » (26 février 1847.)

(3) « Mon cher Maître, J'ai su par M. Mignet et par Barthélemy l'intérêt que vous aviez pris à ma candidature. Je désire vous en remercier, et être le premier à vous annoncer mon élection, qui s'est faite hier dans de très bonnes conditions. M. Troplong a voté pour moi, de sorte que je n'entre pas à l'Académie comme une machine de guerre. Je vous prie de me croire, mon cher Maître, votre dévoué et fidèle élève. » — Les originaux de toutes ces lettres sont conservés dans les Archives de la Bibliothèque de Cousin à la Sorbonne.

de Louis-Philippe. Il ne faisait rien froidement : il apporta donc de la passion dans ce rôle, passion surtout de justice. Aucune recommandation, d'où qu'elle vînt, n'obtenait accès auprès de lui, et il n'accordait ou ne refusait qu'en tenant compte du mérite, du travail, de l'intérêt de la science. Cette haine du favoritisme lui créa plus d'ennemis qu'une pratique éhontée du népotisme. Après 1852, il prit sa retraite. On le laissa dans son logement de la Sorbonne, occupé jadis par Turgot, dont le seul luxe était sa riche bibliothèque. Ne voulant pas que ce trésor amoureusement amassé se dispersât, il en fit don à l'Université. L'Empereur, en retour, fit placer son nom sur une des rues du quartier Latin, et lui proposa, par son confrère Lebrun, de le nommer membre de la Commission de la Correspondance de Napoléon Ier. Il refusa, mais en se défendant de tout sentiment hostile à l'Empire. En effet, au grand déplaisir de ses amis, il se montra constamment sympathique à l'Empereur. Il était, avec Duchâtel, presque le seul des hommes des anciens partis, ayant éprouvé les terreurs d'attente des années 1850-1851, qui se souvînt. Il sentait gronder encore au fond de la société les passions de haine ou d'ignorance dont Napoléon III avait étouffé l'explosion menaçante, et il ne voulait pas contribuer à leur ouvrir forcément le champ. Aussi fut-il un de ceux qui, au milieu des attaques sectaires, soutinrent mon courage par ses approbations affectueuses.

Dans sa retraite, il abandonna à peu près la philosophie, se contentant de réimprimer et de corriger, pas toujours avec bonheur, ses anciennes œuvres. Il porta surtout son inextinguible passion dans l'histoire et la critique. Là comme partout, il fut génial, créateur; les manuscrits lui dirent des choses que personne n'avait entendues; il retrouva le véritable Pascal sous le badigeonnage que les jansénistes avaient étendu sur les *Pensées;* avec une intuition divinatoire, il découvrit l'origine et le fondement de la foi de ce sublime désespéré, croyant par scepticisme. Là aussi il a fait école et il a suscité les Regnier, les Boislisle, qui, grâce à la noble ambition des Hachette, ont commencé des éditions critiques de nos classiques, uniques dans toutes les littératures. Ses biographies attachantes des grandes dames du XVIIe siècle reposent sur un fond de forte érudition, et il a déployé dans quelques pages historiques sur la jeunesse de Mazarin l'ampleur simple des meilleurs maîtres. Beau génie dans tous les sens, vaste autant que solide, donnant

à tout ce qu'il a touché la sûreté de la science, l'entraînement de la vie et la poésie de l'imagination.

VI

Il ne peut entrer dans mon plan d'exposer en détail sa doctrine philosophique; je n'en indiquerai que les sommets. Chaque philosophe supérieur, dans le vaste domaine de sa pensée a son Centre, sa Droite, sa Gauche, et, en allant de l'un à l'autre, il reste encore chez lui. Cousin était à sa Gauche dans ses leçons enflammées de 1828; il était passé à sa Droite quand il négociait avec Rome les tolérances de l'Index (1). C'est à son Centre qu'il faut le prendre, après les exagérations et avant les repentirs.

Là on trouve une première idée maîtresse : la philosophie doit être laïque, séculière, indépendante, ne relevant que de la raison. La raison est cette faculté de connaître, révélation intime et permanente de Dieu dont est illuminé tout homme venant en ce monde. Elle est impersonnelle, parce qu'elle n'est dans chaque individu qu'un fragment de la raison universelle, constante, éternelle, la même dans tous les pays et dans tous les temps. Chez tous les êtres qui ne se sont pas dépouillés de la nature humaine et qui ne l'ont pas abolie en eux par la dégradation du vice, elle se manifeste avec une égale autorité, soit par voie d'intuition spontanée, soit par voie de réflexion appliquée, sans interprètes ni commentateurs (2). Fait-on de la philosophie la servante d'un dogme, elle n'a aucun caractère d'universalité, car différens dogmes se partagent la créance des hommes; ne relevant que de la raison universelle, elle peut aspirer à formuler les grandes vérités naturelles indépendantes de tous les cultes qui s'élèvent au-dessus de la nuit de nos disputes et brillent dans une région plus haute, comme le phare toujours allumé de l'esprit humain. Elle n'a besoin d'aucun dogme pour constituer une morale et une société. Spontanée ou réfléchie, elle contient en elle les principes nécessaires, qui ont l'évidence fatale des axiomes. De ces

(1) Voyez *Empire libéral.*

(2) Cette théorie de la raison impersonnelle et universelle remonte aux Stoïciens et à Cicéron. Elle diffère essentiellement de celle de Lamennais malgré l'identité de terminologie. La raison de Cousin n'est universelle que parce qu'elle est en chacun la participation à la raison divine. La raison universelle de Lamennais n'est que l'addition des raisons individuelles dépourvues isolément de toute valeur et à laquelle cette addition en donne une décisive en créant la certitude.

lois nécessaires elle tire la notion et les règles de la justice, la distinction du bien et du mal, du devoir, de la liberté et de la responsabilité pénale qui sanctionne la violation du devoir et le mauvais usage de la liberté : elle suffit à l'édification d'un État.

Quand un personnage illustre était appelé au Forum devant la justice du peuple, il se présentait suivi de ses cliens et il disait au juge en les montrant : « Qu'ils témoignent du bien que j'ai fait! » Chaque fois que ses détracteurs l'appellent au forum du genre humain, la raison peut, elle aussi, se présenter avec ses cliens et dire à ses juges par la voix des Anaxagore, des Socrate, des Platon, des Aristote, des Cicéron, des Épictète, des Marc-Aurèle : « Qui donc, avant la venue de Jésus-Christ, a enseigné aux hommes qu'ils possèdent une âme, une âme libre, capable de faire le mal et capable aussi de faire le bien, à laquelle est préparée une destinée immortelle? De qui ont-ils reçu ces nobles principes qu'il est plus beau de garder la foi donnée que de la trahir? qu'il y a de la dignité à maîtriser ses passions, à demeurer tempérant, même au sein des plaisirs permis? Qui leur a prêché l'oubli des injures et cette tolérance généreuse qui nous engage à pardonner aux autres ce que nous voulons qu'on nous pardonne à nous-même? Qui leur a appris ces grandes paroles : Un ami est un autre soi-même; il faut aimer ses amis plus que soi; il faut aimer sa patrie plus que ses amis, l'humanité plus que sa patrie? Qui leur a révélé les vérités certaines et nécessaires sur lesquelles reposent la vie et la société, toutes les vertus privées et publiques? Qui? si ce n'est moi! » Par la voix de Bossuet elle dit : « J'ai fondé le grand empire qui a englouti tous les empires et mis l'Univers sous le joug. J'ai suscité le peuple le plus hardi et, en même temps, le plus réglé dans ses conseils, qui a porté au plus haut degré l'art de vaincre et celui plus difficile d'affermir un État, créé le Droit éternel et édicté ces lois qui ont paru si saintes que leur majesté subsiste encore malgré la ruine de l'Empire parce que le bon sens, qui est le maître de la vie humaine, y règne partout, qu'on ne voit nulle part une plus belle application des règles de l'équité naturelle (1). »

Ce magnifique spectacle des œuvres de la raison humaine a inspiré à Thomas d'Aquin sa célèbre définition de la loi : *Ordi-*

(1) Bossuet, grand toujours et partout, ne l'est jamais autant que dans la partie de son *Discours sur l'Histoire universelle* consacrée à l'empire romain.

natio rationis; à Suarez cette maxime : que « les hommes se conduisent dans les matières civiles par la raison naturelle, non par les révélations ; » à Bossuet, cette pensée : « qu'il est beaucoup plus important de conserver la religion que les royaumes pour maintenir les bonnes mœurs et faire arriver les âmes au salut; mais non pour maintenir la société civile et ce qui est de l'essence de cette société : car la société civile pourrait subsister et se soutenir, dans un état de perfection, même en supposant la vraie religion anéantie (1). »

Cousin n'a jamais été infidèle à ce culte de la raison. Il en a fait la règle de sa conduite autant que celle de ses pensées. Dans son long gouvernement de l'Université, il n'a jamais tenu compte des croyances confessionnelles de ses professeurs. Il y avait alors comme un ostracisme qui écartait les juifs des chaires de philosophie. Il distingua l'un d'eux, Adolphe Franck, digne de cette faveur par sa science, son esprit élevé, son talent; il s'attacha à lui, l'aida de ses conseils, et, le jour où il fut reçu agrégé de philosophie, lui fut un jour de joie personnelle. Il s'écria : « Voilà la philosophie sécularisée! » Toutefois il dit au jeune professeur : « Quand vous rencontrerez cette grande dame qu'on appelle l'Eglise, saluez-la bien bas. » Par malheur, il compromit sa belle thèse en l'exagérant. Les philosophes positivistes s'arrêtaient trop tôt; lui ne le fit pas assez vite. Les positivistes ne tenaient compte que des phénomènes de la vie terrestre, des effets; contre eux, il soutint que la raison toute seule découvre « par delà les limites et sous le voile de l'Univers, une cause cachée, Dieu, et conçoit la touchante et solide espérance qu'après cette vie, l'âme immatérielle, intelligente et libre, sera recueillie par son Auteur. » Mais quelle est la nature et quels sont les attributs de ce Dieu? pourquoi a-t-il créé la vie et la mort? quelle sera la forme

(1) Voyez ces textes dans M. Émile Ollivier : *la Révolution*, p. 279. La dernière citation, celle de Bossuet, est empruntée à la *Défense de la Déclaration du Clergé*, livre II, ch. xxxv. — L'Église a constamment maintenu la dignité de la raison contre Luther, contre Baïus, contre Jansénius ; le Concile du Vatican en a déterminé les limites. Les théologiens ont établi autant que les philosophes qu'elle atteint avec sécurité les premiers principes, Dieu, l'immortalité, la distinction du bien et du mal, les récompenses et les peines après la mort, la pratique des vertus morales, la sagesse. Lamennais, qui n'était pas théologien, a voulu, dans le second volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, inaugurer une nouvelle apologétique dont le point de départ était le néant de la raison réduite à vivre de foi ou à expirer dans le vide : il a été condamné. L'abbé Boutard, dans sa remarquable étude sur Lamennais, apprécie avec une égale supériorité l'homme et l'œuvre; il expose, réfute fortement cette entreprise anti-théologique contre la raison.

de cette vie future dont nous avons l'invincible pressentiment? quels rapports avons-nous avec les mondes qui nous enveloppent? La raison ne le sait pas, ne peut pas le savoir, ne le saura jamais, malgré tous les progrès de la science; elle domptera l'Univers; elle n'escaladera pas le ciel, et ne percera pas le mystère de l'Infini.

Il est des esprits qui se résignent à s'arrêter à la limite infranchissable et qui, stoïques devant les épreuves de la vie comme devant l'inconnu de la mort, s'en tiennent à ces pensées de Cicéron et de Marc-Aurèle qui se complètent l'une par l'autre. Ils disent avec Cicéron : « La mort, il n'en faut tenir nul compte si elle éteint notre âme; il faut la souhaiter si elle lui ouvre un séjour d'immortalité. Si je me trompe en croyant les âmes immortelles, je me trompe avec plaisir et je ne veux pas qu'on m'arrache une erreur qui fait le charme de ma vie. Que si, au contraire, comme le disent quelques demi-philosophes, je n'ai plus de sentiment après ma mort, je ne crains pas qu'ensevelis comme moi dans le néant, ils se moquent de ma crédulité (1). » Ils disent encore avec Marc-Aurèle : « Il faut toujours avoir devant les yeux le peu de durée, le peu de prix des choses humaines : hier, ce n'était qu'un germe, demain ce sera de la cendre; il faut donc se conformer à la nature durant cet instant imperceptible que nous vivons; il faut partir de la vie avec résignation comme l'olive mûre qui tombe en bénissant la terre qui l'a nourrie et en rendant grâces à l'arbre qui l'a produite (2). » Mais d'autres, plus tourmentés des besoins de certitude, veulent absolument savoir ce que la raison est impuissante à apprendre.

Alors commence le rôle de la religion. Elle dit : A côté de la révélation intime et permanente qui est en toi, il en est une autre accidentelle, extérieure, bien plus divine, celle que m'a apportée un messager d'en haut, qui, pour les uns, s'appelle Moïse, pour les autres Çakya-Mouni, pour les autres Mahomet, pour les autres Jésus-Christ. Dante avait pu, sous la conduite de Virgile, traverser les demeures dolentes de l'enfer et celles qu'éclaire le demi-jour voilé du purgatoire, mais il ne serait pas allé plus loin, si Béatrice n'était venue et, aux sons des idéales mélodies, ne l'avait introduit dans les splendeurs de l'éternelle lumière : la religion est la Béatrice de l'humanité. Cousin n'a

(1) *De Senectute.*
(2) *Pensées.*

pas vu que Virgile et Béatrice ne conduisent pas dans les mêmes demeures et que la philosophie et la religion n'ont ni le même objet ni le même guide : selon lui, ce que la religion exprime sous forme de symboles, la philosophie l'éclairant, le traduit en pensées, en vérités pures et rationnelles. Elle ne détruit pas la foi, elle l'éclaire, la féconde et l'élève du demi-jour du symbole à la pleine lumière de la pensée pure : elle lui tend doucement la main et l'aide à s'élever plus haut encore.

Non, la philosophie n'est pas un perfectionnement de la religion ; elle ne la féconde ni ne l'éclaire. Elle est à côté d'elle et en dehors d'elle, ayant son objet propre, distinct de celui de la religion, ni supérieure ni subordonnée, mais indépendante ; l'une se tient dans l'ordre naturel, l'autre dévoile le monde surnaturel : entre les deux, il y a donc différence et non hostilité. Cependant la religion n'empiète pas, lorsque, désireuse de posséder l'homme tout entier, elle ne laisse pas à la philosophie seule le soin de lui enseigner les vérités naturelles ; qu'elle les fortifie par son dogme en y ajoutant des sanctions divines et en donnant l'enfer comme supplément à la prison. Elle ne sortirait de ses limites que si, méconnaissant qu'une philosophie, même faite par des théologiens, reste une œuvre de la raison, elle imprimait à la science rationnelle, telle qu'elle la conçoit, le caractère d'infaillibilité réservé à ce qui relève de la foi. Mais la philosophie empiète certainement quand, non contente d'affirmer Dieu, elle veut encore l'expliquer, le définir, décrire ses attributs et le mode de son action. Cousin a commis un excès de pouvoir en émettant les propositions suivantes : « La création est un acte nécessaire qui ajoute à la perfection divine ; Dieu est dans la nature aussi bien que dans l'homme, il n'est pas un Dieu abstrait, un roi solitaire, relégué par delà la création sur le trône d'une éternité silencieuse et d'une existence absolue qui ressemble au néant même de l'existence. C'est un Dieu à la fois vrai et réel, à la fois substance et cause, toujours substance et toujours cause, il n'est substance qu'en tant que cause et cause qu'en tant que substance, c'est-à-dire étant cause absolue ; un et plusieurs, éternité et temps ; espace et nombre, essence et vie, individualité et totalité, principe, fin, milieu ; au sommet de l'être et à son plus humble degré ; infini et fini tout ensemble ; triple enfin, c'est-à-dire à la fois Dieu, nature, humanité. »

Qu'en sait-il ? la raison ne lui a rien appris de tout cela. Une

définition quelconque de Dieu est anti-philosophique. « Platon estime qu'il y a quelque vice d'impiété à trop s'enquérir de Dieu et du monde et des causes premières des choses (1). » La raison trouve au plus intime d'elle-même la vision de Dieu comme notre œil perçoit, dans les profondeurs du firmament, les scintillemens des soleils : mais pas plus notre raison que notre œil ne peuvent définir les immensités qu'ils ont perçues. La philosophie a une psychologie, une métaphysique, une logique, une morale ; elle ne peut pas avoir de théodicée ; la théodicée est du domaine exclusif de la religion. Par ces empiétemens Cousin a compromis cette raison qu'il avait si bien servie, et encouragé l'attaque de ceux qui lui ont refusé tout parce qu'il lui accordait trop. Au lieu d'assurer, entre la philosophie et la religion, la concorde qui fût résultée du cantonnement dans leurs sphères propres, il a allumé une guerre inévitable en leur donnant le même objet à se disputer. En effet deux polémistes catholiques, Gioberti et l'abbé Maret, incriminèrent sa définition de Dieu, homme et monde, de panthéisme, Cousin expliqua, atténua, rectifia, puis capitula et accorda que « Dieu n'est pas le monde, bien qu'il y soit partout présent en esprit et en vérité. » N'eût-il pas mieux valu ne pas s'engager dans ces spéculations extra-philosophiques ?

VII

Dans cette philosophie où il s'est établi en docteur indépendant de toute théologie, Cousin préconise une autre théorie : « Tous les systèmes que la raison conçoit se classent en quatre irréductibles : l'idéalisme, le sensualisme, le scepticisme et le mysticisme. » La lutte de ces systèmes et les alternatives sans cesse renouvelées de leurs succès et de leurs revers constituent toute l'histoire de la philosophie, lutte sans issue, car chacun d'entre eux, à côté de l'erreur, contient une portion de vérité, par quoi il se soutient et se relève des défaites. Ne serait-il pas possible de conclure un traité de paix entre ces formes de la pensée, qui ne sont fausses en partie que parce qu'elles sont incomplètes et que chacune ne saisit qu'un des aspects de la vérité totale difficile à embrasser à la fois dans son ensemble ? Ne serait-il pas possible d'extraire de ces diversités une philosophie unique où

(1) Montaigne.

chaque système retrouverait ce qu'il y a de vrai en lui et qui, en tenant quelque chose de chacun d'eux, ne serait cependant pas un syncrétisme d'élémens disparates, mais un système original supérieur à tous ceux qu'il a conciliés ? Cousin le crut, et cette idée, qu'il tira de son propre fonds et que l'optimisme d'Hegel ne fit que confirmer, le place, dans la pléiade bienfaisante des prédicateurs de la tolérance, bien au-dessus de Voltaire, car celui-ci a combattu les oppressions doctrinales en raillant indistinctement tous les systèmes; Cousin les a écartés en prouvant qu'ils étaient tous indistinctement dignes de respect comme dépositaires d'une portion de la vérité.

Sa classification des systèmes philosophiques est vraie (1): chacun met un long temps à prendre pleine conscience de lui-même, à se formuler et à dégager ses dernières conséquences; il y faut souvent une succession d'hommes distingués ou même de génies. Mais arrive un moment où il est terminé, et alors il ne varie plus, si ce n'est dans des nuances de terminologie adaptées au temps, qui cachent quelquefois son véritable caractère sans le détruire. Ne croyez pas cependant que quand ces grands systèmes se sont constitués, la philosophie soit finie. Elle le serait, en effet, si l'œuvre de la synthèse ne restait à accomplir et si à d'autres hommes distingués ou de génie n'était encore réservé le dur labeur de planer au-dessus des systèmes exclusifs et d'établir, par leurs conciliations, une philosophie *une* comme il y a une science *une*. Cette tâche est sans fin, car cette synthèse se fait et se défait sans cesse, et la poursuivre sans découragement, quoique sans certitude de l'atteindre, c'est désormais la seule mission qui reste à la philosophie.

L'originalité de Cousin est de l'avoir compris et d'avoir « donné pour muse à la philosophie l'amour et non la haine. »

(1) « N'a-t-on pas vu en effet, après la chute de l'éclectisme, reparaître les quatre systèmes types signalés par Cousin avec leur caractère d'intolérance exclusive et se donnant chacun comme la suprême vérité ? N'avons-nous pas vu, par exemple, renaître le sensualisme et l'empirisme avec leurs négations absolues; l'idéalisme et ses abstractions creuses, ramenant tout à la pensée vide et non définie ; le scepticisme et le relativisme, la fallacieuse et séduisante doctrine du devenir universel avec son mirage de nuances et de demi-teintes, et même quelques timides essais de mysticisme? Ainsi les quatre systèmes revenaient, avec une obéissance naïve et inconsciente, exécuter les révolutions prescrites par l'éclectisme. Il n'a pas souvent été donné à un philosophe de voir se vérifier après lui une loi posée par lui. Cousin a eu cette bonne fortune, et sa chute même a été encore pour lui un succès. » Paul Janet, *Victor Cousin*.

Il eut tort seulement de caractériser sa théorie d'un mot : Éclectisme (1), qui paraît impliquer l'acte d'un collectionneur d'idées, qui les place les unes à côté des autres et les coud par une aiguille logique purement empirique. Il eût mieux valu dire : Synthèse, ce qui suppose qu'on sait déjà la vérité pour la reconnaître partout et la distinguer de l'erreur qui est mêlée à chaque système.

Il ne s'est pas tenu au précepte. Il a essayé d'instituer un système « qui sans être aucun de ceux jugés par lui, se rapproche de chacun autant qu'il en diffère, original quoique empruntant ses idées fondamentales : c'est l'idéalisme platonicien ou le spiritualisme. Il l'avait d'abord enveloppé des nuages métaphysiques de la terminologie allemande; il le ramena à la clarté précise et logique du cartésianisme, sans le rendre cependant exclusif. Du sensualisme qu'il rejette, il garde cette loi fondamentale que si la raison est supérieure aux sens et à l'expérience, elle ne peut se développer sans leur secours, que si la sensation n'est pas le fondement de la connaissance, elle en est la condition indispensable ; si elle ne crée pas les idées, elle les suscite, elle les réveille du sommeil d'attente dont elles ne sortiraient pas sans cet appel extérieur. Il n'admet pas le mysticisme, mais il reconnaît que le sentiment, dont il est l'exagération, est nécessaire au gouvernement de l'homme. Il pense avec Quintilien, avec Vauvenargues, « que la noblesse des sentimens fait la hauteur des pensées; la voix du cœur, c'est la voix de Dieu! » A l'aide de cette méthode il édifie autour des trois notions, du Vrai, du Beau et du Bien, une doctrine qui enseigne la spiritualité de l'âme, la liberté et la responsabilité des actions humaines, l'obligation morale, la dignité de la justice, la beauté de la charité et, par delà les limites de ce monde, montre un Dieu auteur et type de l'humanité, qui, après l'avoir faite évidemment pour une fin excellente, ne l'abandonnera pas dans le développement mystérieux de sa destinée. Cette philosophie n'est que la forme laïque de la philosophie chrétienne. Mais cette philosophie chrétienne n'est elle-même que le développement de la philosophie antique; c'est la philosophie humaine, permanente, nécessaire, indestructible, fixée, développée et perfec-

(1) On a défini l'Éclectisme par cette maxime : « Les systèmes sont faux par ce qu'ils nient et vrais par ce qu'ils affirment. » Cette définition est de Leibnitz, non de Cousin.

tionnée. Depuis qu'elle a reçu cette forme supérieure, la philosophie a cependant continué à croître. C'est ainsi qu'elle crée, depuis le XVIIIe siècle, une notion nouvelle à ajouter aux devoirs de la morale, la tolérance, c'est-à-dire le respect de sa propre liberté dans la liberté d'autrui (1).

VIII

La philosophie de Cousin a subi bien des attaques. Je ne place pas au nombre des sérieuses l'étude mesquine de Jules Simon, dénigrement ingrat, très superficiel sur la doctrine elle-même. Pierre Leroux est plus sincère (2), mais pas plus concluant, car toute sa critique part de cette supposition que Cousin a méconnu le sentiment dans la pensée et que c'est la source de ses erreurs. C'est inexact : personne n'a écrit des pages plus belles que celles de Cousin sur le sentiment (3). Son autre reproche est que Cousin ait méconnu que virtuellement la philosophie est toujours une religion, tantôt une religion qui se continue, tantôt une religion qui se fait. Le tort de Cousin est tout autre : il n'a pas assez séparé la philosophie de la religion, puisqu'il leur a donné le même objet.

La négation la plus vigoureuse, la plus impitoyable a été celle de Taine (4). Dans des pages d'une beauté littéraire admirable, il lui reproche de manquer de précision, de cohérence, et il n'a pas absolument tort, car même les admirateurs de Cousin ont regretté qu'il ait délaissé la philosophie pour Mme de Longueville et qu'il n'ait pas résumé dans une étude plus complète que *le Vrai, le Beau et le Bien* ses vues disséminées dans des leçons, dans des fragmens, qui, faits à des époques diverses, manquent de véritable unité doctrinale. Mais le vice principal que Taine dénonce dans l'esprit de Cousin, c'est qu'il n'est qu'un orateur; un orateur ne peut pas être un philosophe. A ce propos, Taine nous définit l'art de l'orateur : disposer parfaitement les diverses parties de son sujet, en être toujours le maître, s'y mouvoir comme dans son domaine, le présenter avec agrément. Cousin possède

(1) Voyez sur *la Morale Chrétienne et la Morale païenne* la belle étude de notre éminent philosophe Brochard.

(2) *Réfutation de l'Éclectisme.*

(3) *Le Vrai, le Beau, le Bien*, p. 471.

(4) *Les Philosophes classiques du XIXe siècle.*

ces dons précieux, un art de composition exquis, la largeur et l'aisance des phrases, un ton familier, un style pur, une imagination riche et mesurée, et, à cause de tout cela, il ne peut être un philosophe. D'où il résulte que pour mériter ce titre, il faut n'être pas orateur, c'est-à-dire, mal composer, présenter ses idées sans agrément, avoir un style plat, manquer d'imagination. De la sorte ni Platon, ni Bossuet, ni Taine lui-même ne seraient des philosophes. Taine éprouve pour l'éloquence une telle antipathie qu'il y voit partout, même en dehors de la philosophie, une marque d'infériorité. Ainsi Racine et Corneille n'ont pas créé un seul personnage tout à fait vivant parce qu'ils ont fait des discours admirables ; et c'est parce que « Shakspeare n'en a pas fait un seul éloquent et concluant que toutes ses figures ont le relief, la vérité, l'animation, l'originalité et l'expression des physionomies réelles. » Il me semble cependant que c'est un discours des plus concluans et des plus éloquens qui aient jamais été prononcés, que celui que Shakspeare, dans *Jules César*, met sur les lèvres d'Antoine, et je ne comprends pas qu'on nie la vérité, l'originalité, la vie dans *le Cid*, dans *Rodogune*, dans *Polyeucte*, dans *Andromaque*, dans *Phèdre*.

En réalité, on peut bien composer, avoir un style pur, de l'imagination et n'être pas éloquent, tandis que maints orateurs ont remué les auditoires bien qu'ils composassent mal, eussent un mauvais style et peu d'imagination. L'éloquence est comme la poésie une certaine disposition de l'âme, qui donne aux idées et aux sentimens, de quelque nature qu'ils soient, le mouvement, la vie, la chaleur, l'émotion. On peut aussi bien être éloquent en expliquant un problème scientifique qu'en soutenant une thèse philosophique et politique. J.-B. Dumas l'était en enseignant la chimie et François Arago l'astronomie. Du reste, le véritable grief du critique, ce n'est pas que Cousin soit orateur, c'est qu'il ait mal employé son éloquence, qu'il ait renversé le sensualisme, méconnu la méthode de Condillac, « un chef-d'œuvre de l'esprit humain, » et n'ait pas compris que la philosophie unique est celle qui supprime Dieu et, à la suite d'une série d'analyses, place la Nature au sommet d'un panthéisme matérialiste (1).

Le panthéisme matérialiste l'a emporté sur l'idéalisme plato-

(1) Je parle de Taine tel qu'il se définit dans sa critique de Cousin. Je ne m'occupe pas des transformations qui se sont opérées depuis dans sa pensée.

nicien. Le nom de Cousin n'est plus prononcé qu'avec dédain ou ignoré. Mais ce qu'il avait prédit se réalise : la vigueur droite des âmes s'affaiblit, la notion de la liberté est en train de s'évanouir avec celle du devoir et de la responsabilité; les scélérats ne sont plus que des philosophes ayant des idées particulières sur la société humaine; le scepticisme et le trouble qui le suit gagnent de tous côtés et, à la place des générations équilibrées, établies dans une assiette solide, faisant leur part à la raison et à la foi, il n'existe presque plus que des effarés ne sachant être rationalistes qu'en outrageant la foi, et croyans qu'en blasphémant la raison.

Jules Favre manquait d'esprit philosophique autant que d'esprit juridique, et il n'avait pas eu le temps d'approfondir la philosophie dont il devait présenter l'exposé. Il s'en tint à de vagues banalités, à des allusions contre l'Empire, à des déclamations sur le Droit, la Force, le stoïcisme de ceux qui résistent aux despotes, le tout orné des métaphores fanées et des épithètes parasites de l'élégance rhétoricienne. Aucun philosophe ne reconnut Cousin dans le portrait qu'il en fit et l'orateur n'acquit pas le renom d'écrivain. Le discours excellemment écrit de Rémusat l'en consola malicieusement : « Un grand maître dans l'art d'écrire et dans celui de parler (Cicéron) mettait non sans raison l'éloquence au-dessus de l'art d'écrire. Le talent de l'écrivain, en effet, si difficile et si précieux n'est que l'effort tranquille de l'intelligence solitaire. Le talent oratoire, qui vit au milieu de la foule et s'y déploie, réclame ensemble toutes les forces de l'âme. » Il glissa sur sa carrière politique et célébra la facilité incomparable de son improvisation, la correction infaillible de son langage, les richesses de son argumentation, et la faculté de choisir entre les raisons les plus fortes. Ses auditeurs connaissaient sans doute un Jules Favre fort éloquent, mais qui ne ressemblait pas tout à fait à celui-là.

L'Empereur, quoique le nouvel élu Favre fût son ennemi le plus âpre, accueillit sa visite réglementaire avec une très bienveillante courtoisie.

ÉMILE OLLIVIER.

LES VILLES AFRICAINES

II

THIMGAD

Le contraste est frappant entre Cherchell et Thimgad.

C'est bien toujours la même Afrique et le même soleil, mais les deux villes et les régions qui les environnent sont si différentes! Cherchell est maurétanienne, Thimgad est numide. A l'abri de ses collines doucement mamelonnées, sous les verdures de ses orangers et de ses citronniers, la campagne de Césarée est un grand jardin, comme d'ailleurs tout le Sahel, depuis Alger jusqu'à Ténès. L'immense plaine numide, qui va de Sétif à la chaîne de l'Aurès, n'a pas cette grâce un peu molle: c'est un champ de blé qui ondule à perte de vue. Le paysage est sévère, parfois rude, ou tristement monotone. Bâtie à l'extrême lisière de ce Tell, dans un pays déjà plus pastoral qu'agricole, Thimgad annonce le voisinage des steppes arides et des sables désertiques. Tandis que Cherchell, — d'abord escale phénicienne, puis résidence des rois maures, — est le municipe provincial peuplé de fonctionnaires civils et de riches indigènes, lentement embelli par ses princes ou ses décurions, — Thimgad est une cité sans histoire, une colonie militaire élevée d'un seul coup par la main-d'œuvre des soldats. De là, une certaine raideur administrative qui sent la discipline et la caserne, mais qu'on oublie bien vite, tant cette impression s'efface sous le prestige dominateur de la majesté romaine!

Pour s'y rendre, il faut passer par Batna, petite ville née d'hier, centre militaire elle aussi. Cette sous-préfecture africaine n'offre sans doute aucune sorte de curiosités. Mais l'aspect de ses rues toutes géométriques, tracées au cordeau par le Génie, prédispose merveilleusement à goûter le genre de beauté propre aux ruines de Thimgad. Ces murs percés de meurtrières, ces quartiers d'infanterie et de cavalerie, cet hôpital, ces manutentions, ces avenues toutes droites, cette place, — véritable forum, — avec son église, son square, son marché, son hôtel de ville, tout cela strictement aligné, officiel, carré, solide et battant neuf, c'est comme une transposition moderne et sans grandeur de tout ce qu'on admirera quelques lieues plus loin.

Les terrasses des cafés ne sont guère occupées que par des officiers en uniforme, — des lieutenans de tirailleurs pour la plupart. Ils portent sur leurs képis un croissant de lune : le croissant de l'Islam qui fut d'abord le croissant de Tanit, de Diane et d'Isis. Leurs dolmans qui se moulent sur le torse comme des cuirasses de parade m'évoquent la pourpre du manteau consulaire, le *paludamentum* qu'on déployait, à la façon d'un étendard, sur le front des batailles... Et je me réjouis de retrouver ces symboles de la force française aux lieux mêmes où triompha jadis la force latine !

*
* *

En voiture découverte, je suis une belle route ombragée de platanes. Le soleil printanier achève de dissiper les vapeurs humides qui embrumaient l'atmosphère. Pourtant la ligne grisâtre des montagnes est encore indécise. Ce paysage à demi voilé se dessine avec une finesse extrême; on ne voit partout que des arbres d'Europe, et l'air est si léger qu'on se croirait en France.

De Batna à Thimgad, il y a tout près de quarante kilomètres. Mais je m'arrête un instant à Lambèse, — la *Lambæsis* des Romains, le lieu de déportation si fameux sous le second Empire.

Ce fut d'abord un simple camp retranché, construit, au début du IIe siècle, pour contenir les nomades; puis bientôt toute une ville se développa autour du camp, et Lambèse devint une cité au moins aussi considérable que Thimgad sa voisine.

Longtemps avant d'y arriver, on aperçoit une haute bâtisse rectangulaire, dont la masse imposante semble tout écraser autour d'elle. On l'appelle le *prætorium*. C'est là peut-être qu'habitait le commandant en chef de la légion *Tertia Augusta* qui était cantonnée à Lambèse, avec quelques troupes auxiliaires.

En réalité, on ne sait pas trop quelle fut la destination de cet édifice. Il appartenait à un ensemble dont les ruines sont à moitié ensevelies sous les constructions récentes du pénitencier. Mais, malgré les réserves des érudits, je ne puis croire qu'un bâtiment si pompeux et qui est resté debout pendant tant de siècles, alors que tout le reste est par terre, ne fût pas la pièce capitale de cette vaste ordonnance. Qu'importe qu'il ait servi, ou non, de résidence au légat impérial ! A en juger par le poids dont il pèse encore sur les plaines numides, il apparaissait certainement aux yeux des peuples comme le symbole écrasant de l'Empire, comme le sanctuaire même de Rome, tout glorieux de sa présence et de sa domination perpétuelles !...

Le *prætorium* se dresse au milieu d'une grande cour dallée qui n'est déblayée qu'en partie.

Lorsque j'y pénètre, une équipe de pénitenciers, sous la conduite d'un garde de prison, est en train de dégager les soubassemens de toute une série de cellules. Les uns manient le pic ou la pioche, les autres poussent des wagonnets sur des rails Decauville, des brouettes circulent. Cela fait un semblant de vie dans ce lieu voué au silence et à la mort. Évidemment, ces détenus aux crânes ovoïdes et tondus de près, aux visages glabres, aux bourgerons de treillis serrés à la taille, ce garde-chiourme en uniforme galonné de jaune, qui, le fusil en bandoulière, surveille son bétail humain, — toutes ces rudes silhouettes ne rappellent que de très loin les légionnaires de la *III^a Augusta*. Pourtant, cette escouade de terrassiers militairement disciplinés ne détonne pas trop dans cette cour de caserne.

Qu'on ne se laisse point abuser néanmoins par la similitude des mots ! Cette caserne de Lambèse ne ressemble guère aux nôtres ! L'aspect pouvait en être austère et quelque peu farouche, il était tout à fait exempt de vulgarité. On sent que les mains qui en ont dessiné le plan étaient celles-là mêmes qui ont élevé les arcs de triomphe et les temples, pour la plus grande gloire du Sénat et du Peuple romains ! La cour tout entière pavée, environnée d'un portique et décorée de statues, avait la magnificence d'une

cour de palais. On peut se la figurer telle qu'elle était. Les fûts des colonnes ont été remis en place sur leurs bases, le long des hautes salles voûtées qui s'ouvraient à l'entour : salles de dépôt pour les enseignes, salles d'archives, salles de réunion pour les collèges de sous-officiers, petites chapelles en abside, où l'on vénérait les effigies des empereurs et celles des divinités militaires. A proximité, il y avait des thermes, dont on a retrouvé les traces, — et probablement des arsenaux, des écuries, des hôpitaux, des bureaux pour l'État-major...

Mais tout cela s'éclipse devant la masse admirable du *prætorium*. Certes, le style en est sévère, ainsi qu'il convient à un bâtiment de guerre. Cependant il n'a rien de la froide nudité géométrique qui, depuis Vauban, caractérise les constructions de notre Génie militaire.

Les façades sont percées de larges ouvertures en plein cintre, d'une courbe aussi hardie que celle d'une arche de pont. Des rangées de pilastres rompent l'uniformité des plans ; et, sur des piédestaux d'une carrure monumentale, se dressent des colonnes corinthiennes qui supportaient un entablement, de façon à former une galerie continue autour de l'édifice. Des statues étaient disposées probablement autour de ce promenoir. En tout cas, les clés des arcades sont rehaussées de sculptures d'une exécution très sobre ; ce sont des Victoires, des Aigles, des figures allégoriques tenant la corne d'abondance et la patère, symboles de la paix romaine !

Encore une fois, chacun de ces détails, pris isolément, n'a pas une valeur d'art extraordinaire. C'est l'ensemble qu'il faut considérer. Alors on en reçoit une impression singulièrement grandiose. Le profil de ce palais est vraiment impérial. Ces blocs de pierres rougeâtres, qui se développent en cordons symétriques, portent l'empreinte d'une volonté tenace et dominatrice qui défie les hommes comme le temps. Cela semble bâti pour l'éternité. Le génie de Rome vit tout entier dans cette maçonnerie indestructible.

Rome a été la grande bâtisseuse de l'antiquité, de même que l'Italien d'aujourd'hui est encore le *muratore*, le maître-maçon par excellence. La ville maîtresse a modelé le monde à son image, elle a façonné la Barbarie anarchique et tumultueuse. Même dans les lignes très simples d'un aqueduc ou d'un pont, elle a su ramasser, comme dans un exemple concret, les quelques

préceptes élémentaires qui composaient toute sa politique : ordre, cohésion, stabilité, harmonie! Partout, on la reconnaît à ces signes. Si les villes de l'Italie moderne ont une beauté architecturale qui nous humilie, c'est parce qu'elles ont conservé jalousement la tradition de la Métropole. Gardons-nous de revoir les nôtres, au sortir de Gênes ou de Milan : elles nous paraîtraient des bourgades éphémères et misérables, dont les débris anonymes seront dépourvus de signification pour l'avenir. Au contraire, l'Italien sait inscrire sur des murs qui ne périssent point son obstination à durer, son vieux rêve de force et de grandeur. Ses bâtisses enracinées dans une terre sont comme des titres de possession imprescriptible qu'il étale à la face des siècles...

Devant le *prætorium* de Lambèse, je contemple cette solidité fastueuse. Elle lui imprime un tel caractère que tout d'abord, — saisi qu'on est par la puissance de cette ruine robuste, — on ne s'aperçoit pas que l'édifice est de dimensions restreintes, et l'on s'en étonne. J'ai déjà éprouvé ailleurs ce sentiment, par exemple devant l'Escurial, dont l'âpreté farouche, la nudité inexorable, la massivité brutale, recherchée à dessein pour inspirer la crainte, offrent quelque chose d'analogue à l'architecture militaire des Romains. Le monastère de Philippe II est en somme sensiblement plus petit que le palais de Louis XIV, à Versailles. Et pourtant, comparé à celui-ci, il produit l'effet d'une forteresse à côté d'un château de plaisance. Pareillement, le *prætorium* de Lambèse est loin d'égaler en étendue le pénitencier voisin. Mais la bâtisse moderne a beau être plus haute et plus spacieuse, elle semble étriquée et mesquine à côté de ces vieux murs délabrés. Cela tient à la justesse extrême des proportions, à la stricte subordination des parties au tout. Grâce à cette rigueur élégante de la composition, l'architecte a réalisé une œuvre qui n'est pas loin d'être parfaite ; — et cette perfection a une grandeur idéale qui donne l'illusion de la grandeur matérielle.

Au milieu des détenus qui poussent leurs wagonnets pleins de décombres, je gravis un monticule, d'où l'on embrasse toute la plaine. La silhouette orgueilleuse du *prætorium* couronne l'étendue confuse des champs cultivés. Elle prête non seulement une beauté, mais comme un sens intelligible à tout le paysage Cette chose morte a l'air d'un visage altier, dont la bouche va

prononcer une parole souveraine; et, en effet, c'est bien la pensée de Rome qu'elle profère toujours en face de l'éternelle Barbarie!

*
* *

Par une traverse qui longe les jardins du pénitencier, je rejoins la route de Thimgad. Partout des ruines antiques : des thermes, des aqueducs, un amphithéâtre! Plus loin, le temple d'Esculape, le capitole de Lambèse, l'arc de Commode, l'arc de Septime Sévère. Cela devient une promenade triomphale, parmi les chapiteaux de marbre, les colonnes, les inscriptions dédicatoires. Les arcs de triomphe se multiplient. Le dernier que je rencontre, c'est à trois kilomètres plus loin, à Marcouna, dans un pré d'asphodèles où paissent de petites génisses au poil roux. Le monument, peut-être consacré à Marc-Aurèle, est une simple porte flanquée de pilastres corinthiens. Avec ses pierres noircies, luisantes comme de l'ébène, il paraît d'une tristesse étrange, sous le ciel gris encore obscurci par le sirocco qui se lève. Perdu dans cette plaine déserte, parmi les asphodèles et les immortelles sauvages, il évoque on ne sait quel trophée funèbre élevé dans les limbes de l'Hadès homérique pour glorifier les « ombres vaines » des héros morts.

Ce débris mélancolique s'aperçoit longtemps à l'horizon des steppes. Il est l'unique objet qui sollicite le regard. Pas un arbre. Rien que de longues bandes vertes qui ondulent à perte de vue, jusqu'aux montagnes de l'Aurès, dont les parois dénudées transparaissent, aussi lisses que des murailles de granit, au fond de l'air pâle comme un voile de tulle. Tout est vert, en ce moment de l'année. C'est le printemps africain, un printemps hâtif, trop avide d'éclore, et dont la fraîcheur humide est déjà traversée de souffles brûlans. Le vent du Sud, qui arrive du désert, emplit tout l'espace d'une pluie de cendre tiède. Continuellement, on a l'impression d'un jet de vapeur dans un tourbillon de poussière. Sous cette haleine embrasée, les herbes encore gonflées des eaux hibernales vont se flétrir bien vite. Elles s'épanouissent avec une luxuriance maladive. Les fleurs foisonnent. Les coquelicots d'une flamme trop ardente s'épanchent en nappes magnifiques, s'étalent dans les champs, comme des lacs de pourpre. Et, par-dessus tout cela, brouillant l'atmosphère indécise où écla-

tent par momens les reflets d'une lumière blanchâtre et douloureuse, flotte une poudre calcaire impalpable qui semble venir de toutes les ruines éparses.

Je chemine ainsi pendant deux longues heures, sans rien découvrir qui égaie la monotonie du voyage. C'est une véritable étape militaire! Je suis l'ancienne route des légions, celle qui conduisait de Lambèse à Théveste. Et je songe que la figure des lieux n'a pas dû changer beaucoup, depuis l'époque où les vétérans de la *III*ᵉ *Augusta* parcouraient cette ligne stratégique. On est loin ici des grands centres civilisés, des campagnes fertiles du littoral, couvertes de cultures, de jardins, de villas, de métairies. On entre dans la zone de défense : immense région inhabitée, où passent, de loin en loin, des convois de soldats et où l'on ne trouve, entre les villes très éloignées l'une de l'autre, que des fortins ou des postes d'observation...

Tout à coup, mon cocher brandit son fouet dans la direction de l'Aurès. Il me signale un grand tas de pierre qui, de loin, ressemble à un éboulement de la montagne. C'est Thimgad! Nous n'en sommes plus qu'à deux kilomètres environ! Je regarde, essayant en vain de préciser la configuration de la ville morte... Dans le vert illimité de la steppe, à travers la poussière flottante qui salit l'espace nébuleux, je ne distingue qu'une large tache livide, au bord de laquelle s'enlèvent crûment des taches rouges plus petites. Ce sont des tuiles sur la toiture de quelques cambuses. On dirait l'entrée d'une carrière!... Enfin, je reconnais les deux colonnes jumelles du temple de Jupiter Capitolin, qui montent superbement par-dessus l'amoncellement des décombres...

*
* *

Nous faisons halte devant l'hôtel qu'on a bâti à quelques centaines de mètres en avant de l'enceinte antique.

Tout d'abord, la vue qui s'offre de cet endroit est assez ingrate. On n'embrasse pas encore le panorama de la ville, et l'on n'a devant soi que les débris des remparts qui se développent en une ligne rigide et qui ne s'élèvent guère qu'à hauteur d'appui. Ce premier aspect n'a rien qui surprenne. Tout est régulier, géométrique, sans couleur et sans style. On se rappelle que Thimgad n'est en somme que le quadrilatère développé d'un

camp romain. Elle en reproduit les dispositions essentielles avec ses deux avenues principales qui se coupent à angle droit et son forum central situé à l'intersection de ces deux artères : ce qui donne la figure assez exacte d'un camp avec son *cardo* et son *decumanus* se croisant au *prætorium*.

Mais, dès qu'on s'est placé entre les deux linteaux de la porte, juste dans l'axe de la grande voie dallée qui conduit au péristyle du forum, il se produit comme un changement à vue. L'immense ruine confuse s'ordonne tout à coup, se distribue symétriquement de chaque côté de l'avenue. Les maisons se relèvent suivant l'alignement des portiques, se groupent en quartiers. Les petites rues parallèles dessinent tout un damier de maçonnerie. C'est une résurrection incomparable !

On s'attend presque à voir sortir un factionnaire de la guérite creusée dans la tour... Traînés par des couples de bœufs, les chariots suspendus sur leurs hautes roues pleines vont rouler encore dans les ornières profondes qui sillonnent ces dalles. La cage d'une litière tout encourtinée de voiles éclatans va surgir et se balancer par-dessus les épaules des esclaves liburniens. Sous les arcades étroites, on va frôler au passage les éventaires des fruitiers, heurter son pied contre les tas de limons et d'aubergines. On va longer les boutiques des selliers, où reluisent les chamarrures d'or des harnais et des caparaçons, les chambres basses des brodeurs où des hommes accroupis dévident des écheveaux de soie; puis ce seront les abreuvoirs, les hôtelleries, les tavernes enguirlandées de roses et de jasmins, où des joueurs sont couchés sur les nattes, le menton sur la paume de la main, tandis qu'un bel enfant couronné d'ache module un air de flûte !...

Ébloui par toutes ces images antiques, je remonte le *cardo maximus*, lorsque j'apprends qu'on vient de découvrir une nouvelle mosaïque ! C'est un véritable événement !... Je suis mon guide, à travers les décombres, jusqu'à la cour intérieure d'une maison dont on a dégagé les quatre murs.

Les manœuvres, qui ont déterré le pavement, se tiennent dans le fond, appuyés sur leurs pics et sur leurs pelles : je reconnais en eux les mêmes pénitenciers aux crânes tondus et aux lèvres glabres que j'ai rencontrés tout à l'heure à Lambèse. L'air hostile et narquois, ils se taisent, tout en nous dévisageant. On sent qu'il va se passer quelque chose d'extraordinaire.

La mosaïque s'étale devant nous, à peine discernable sous la couche argileuse qui la recouvre. Les rouges et les bleus pâlis transparaissent faiblement, comme à travers une plaque de verre dépoli; et les figures mal ébauchées ont une apparence fantomatique. Je songe à l'évocation des âmes, dans l'*Odyssée*, à des morts qui remonteraient à la lumière et qui auraient encore, sur leurs visages blêmes, les vapeurs pestilentielles de l'Orcus.

Mais le chef d'équipe s'avance avec un arrosoir. Les gouttelettes brillantes ruissellent sur les cubes polychromes de la mosaïque, et, à mesure que l'homme arrose, c'est comme un tapis oriental, aux tons vigoureux et chauds, qui se déroule au soleil. Les réseaux de couleurs s'avivent et s'illuminent : tel un parterre brûlé par le hâle d'un jour d'été et que ranimerait soudain une ondée d'orage... Maintenant la composition entière se déploie sous nos yeux, encadrée d'un rinceau de feuillages où se détachent des attributs et des masques tragiques. Au milieu, émergeant d'un bosquet d'orangers, un petit Eros aux ailes ocellées de pierreries se pavane sur un char de parade traîné par quatre chevaux blancs. Une chevelure botticellienne retombe en boucles égales sur ses épaules. Il est vêtu d'une longue robe collante, lacée sur la poitrine et pincée à la taille comme un corset. D'une main il agite son arc, avec un geste gauche et enfantin, et, de l'autre, il tient, serrée contre lui, une branche de palme qui monte au-dessus de sa tête. Dans un angle, on lit encore, en lettres capitales : EROS OMNIA PER TE : « Amour tout se fait par toi !... »

Je regarde cet Eros triomphant sur son quadrige, cette petite ombre puérile qui s'en revient des régions douteuses de l'Érèbe, et il me semble que c'est l'âme même de la ville morte qui ressuscite un instant pour moi, parmi ces murs écroulés et cette poussière de sépulcre !

*
* *

La maison à la mosaïque est toute proche du forum, qui s'ouvre à mi-chemin du *decumanus maximus*.

On y accédait par un portique monumental que précédait un escalier d'une dizaines de marches. C'est une plate-forme rectangulaire, entièrement dallée, et bordée elle-même d'un portique continu. L'état de conservation en est si merveilleux qu'il suffit

du plus léger effort d'imagination pour restituer l'ordonnance primitive de cette belle place, où se concentrait toute la vie du municipe.

En entrant, se développait une large galerie décorée de statues dont les piédestaux sont toujours en place. A gauche, il y avait une basilique judiciaire, sur la façade opposée, toute une série de boutiques réservées aux commerçans ou aux changeurs, à droite la curie, la tribune aux harangues, un petit temple, probablement dédié à la Victoire. L'espace à ciel ouvert, qui s'étendait entre ces différentes constructions, était occupé par une foule de statues qu'on a eu la malencontreuse idée de transporter et d'entasser pêle-mêle dans les misérables salles du musée (1) : c'étaient des effigies des Empereurs, à cheval et en char, des images divines, des portraits de donateurs ou de citoyens illustres. Enfin, de même que Rome et les principales villes de l'Empire, Thimgad, suivant un usage traditionnel, avait une statue de Marsyas sur son forum.

Sans doute, un voyageur dont l'œil est habitué aux vastes dimensions de nos places publiques trouvera que celle-ci est plutôt restreinte. Elle égale pourtant en superficie les forums les plus fameux, si même elle ne les surpasse point. Mais on ne songe pas à la mesurer, on remarque seulement comme cet ensemble est harmonieux, comme les proportions en sont justes et élégantes. Devant un style si sobre et si grandiose, on demeure confondu, lorsqu'on se souvient que ce n'est là, en somme, que de l'architecture coloniale exécutée par la main-d'œuvre militaire. En effet, tous ces édifices qui entourent le forum de Thimgad ont été bâtis par les soldats de la IIIe légion.

Que devaient être, en Italie ou en Grèce, des places comme celle-ci, tout entières construites par des architectes et des ouvriers de profession, si le forum d'une simple colonie africaine offrait déjà, dans son plan, une telle perfection?

Il faut pourtant le reconnaître : ce fait que Thimgad fut élevée d'un seul coup par des cohortes de vétérans, c'est le gros reproche que les partisans de Pompéi formulent habituellement contre la ville numide. Cette création officielle, ce municipe

(1) Il faut dire, à la décharge du service des antiquités, que ces sculptures abandonnées sur le forum, risquaient fort d'être complètement anéanties par les Arabes ou les touristes. Les Anglais, comme toujours, se signalaient par leur rage de mutilations.

improvisé par décret impérial, est, disent-ils, une chose toute factice, sans physionomie propre, ni caractère d'art. J'avoue que ce grief me touche peu. Quand on n'est pas un archéologue ou un critique, la satisfaction de dater un monument ou de déterminer, dans une ville, ses couches de formation successives, devient une jouissance tout à fait secondaire. Qu'importe l'antiquité d'une bicoque, si elle fait tache dans un ensemble réussi à souhait! Ici, rien de pareil n'est à craindre, tout est de valeur égale, tout est sorti de la même pensée et du même moule. Mais surtout, ce qui intéresse ma curiosité, c'est de constater, dans un exemplaire certainement unique au monde, ce que pouvait réaliser, en une fois et sur un point donné, le génie administratif et constructeur des Romains. Cette ville, conçue tout d'une pièce, qui se montre maintenant à nous avec la netteté pour ainsi dire schématique d'une épure, elle présente un type dont la symétrie rigoureuse équivaut, dans l'ordre architectural, à ce qu'est, dans l'ordre littéraire, la composition d'une harangue de Cicéron ou d'une ode olympique de Pindare.

Quant à moi, ne fût-ce que par amour-propre d'Africain, je me déclare fanatique de Thimgad, que j'admire jusque dans les dalles de son forum, de même que le bon Flaubert se pâmait sur les murs de l'Acropole et sur les blocs du Parthénon!

Elles sont superbes, ces dalles! Pour trouver leurs pareilles, il faut parcourir les vieilles rues de Venise, de Gênes ou de Florence. Et encore, les pavés des villes italiennes n'ont pas ces dimensions fastueuses. Les dalles de Thimgad sont plus larges, plus polies, plus soigneusement ajustées. La surface en est douce, onctueuse, faite pour être foulée par des pieds nus, car on devait quitter ses sandales à l'entrée des portiques, comme aujourd'hui encore les indigènes se déchaussent, en entrant dans un café ou dans un bain maures. On étendait son manteau sur ces belles pierres lisses, et l'on s'y couchait pour jouer, pour dormir ou pour flâner. Des tables de jeu tracées à la main sur le dallage sont parfaitement reconnaissables. L'une d'elles porte cette inscription, qui semble résumer tout l'idéal du citadin d'alors : « Chasser, se baigner, jouer, rire, c'est vivre! » En effet, l'existence ne s'employait guère à autre chose : partir en chasse dès l'aube, lancer son cheval à travers les steppes, forcer la gazelle ou la panthère; se plonger, au retour, dans les piscines des thermes, et, après les frictions des masseurs et des strigillaires,

revenir ici, les membres assouplis et la peau fraîche sous le tissu léger des toges estivales, déambuler, en causant, par les xystes, ou, assis sur les talons, former le cercle autour des joueurs de dés...

C'était le soir sans doute, au coucher du soleil, que les oisifs affluaient de préférence au forum. L'heure était délicieuse!... Peu à peu, l'ombre crépusculaire envahissait la cour intérieure; les reflets lilas et roses du couchant glissaient sur les marbres des portiques, des basiliques et des temples. Sous leur enduit de minium, les lignes des inscriptions votives resplendissaient, aux flancs des piédestaux, comme des bandelettes de pourpre. Les promeneurs circulaient parmi les statues des Césars, des personnages consulaires, des dignitaires municipaux, à peine plus noblement drapés qu'eux-mêmes. Ils frôlaient au passage les effigies des dieux représentés dans des attitudes qui étaient celles du théâtre, du cirque ou de la palestre. Placés sur des socles très bas, ces images ne dépassaient point sensiblement les têtes des simples mortels. On pouvait presque voir en elles des concitoyens ou des magistrats d'un ordre plus élevé qui présidaient aux amusemens publics. On vivait sous leurs yeux, — « et cette familiarité divinisait la vie. »

Du moins, c'était une leçon indirecte de décence ou de pompe extérieure que l'on recevait de tous les objets environnans. Il suffit de considérer les huit belles colonnes qui se dressent sur la façade septentrionale du forum, pour qu'aussitôt s'éveillent dans l'esprit des idées de magnificence. Assurément, les hommes en toges immaculées ou en tuniques fleuries de couleurs vives qui se promenaient, chaque jour, sous ces arcades, assez spacieuses pour se prêter aux évolutions d'un chœur, — ces hommes avaient de leur dignité une opinion un peu plus haute que les piétons mal vêtus qui s'écrasent aujourd'hui sur les trottoirs étriqués de nos villes provinciales. L'éclat des onyx et des porphyres répandus, autour d'eux, à profusion, les exemples héroïques ou divins des sculptures, les grands espaces dallés et miroitans qui se déployaient sous leurs pas, l'ampleur des galeries aérées et sonores, — tout cela se reflétait inconsciemment dans leur pensée, comme autant de symboles d'une vie plus large, plus libre, plus brillante, plus voluptueuse que notre vie moderne. Cette vie antique, elle reste toujours, pour nous, le Paradis perdu! Chaque fois qu'on s'abandonne à l'illusion de cet âge d'or, on

croit s'élever au-dessus des miasmes d'un cloaque et se reposer, au sommet d'une montagne, dans le vent salubre et dans la lumière!.

*
* *

De la plate-forme du petit temple voisin de la curie, je domine, avec le forum, la ville tout entière. Par un jeu singulier de la perspective, elle paraît bien plus vaste, de cet endroit, qu'elle ne l'est en réalité. L'imagination y ajoute aussi beaucoup. Involontairement on prolonge ces voies encore à demi enfoncées sous la terre, on continue l'élan des colonnes tronquées, on élargit les soubassemens des temples et l'on y développe de chimériques architectures.

Parmi le foisonnement des colonnes, le réseau enchevêtré des fondations à ras du sol, j'aperçois les Thermes du Nord et les Thermes du Sud, le Théâtre, le Marché, le Capitole, dans le lointain, et tout près de moi, le fameux arc de triomphe jeté sur le *decumanus maximus* et consacré par les habitans de Thimgad à la divinité de Trajan, le fondateur de leur ville. L'édifice est si rapproché que j'en distingue les moindres détails : les quatre colonnes corinthiennes qui décorent la façade et dont chaque paire supporte un fronton cintré, les trois arches monumentales, les deux niches encadrées de colonnettes en saillie et où se dressaient autrefois des statues, les pilastres couronnés de feuillages, les aigles latines tenant la foudre entre leurs serres. De tous les arcs de triomphe qu'on a retrouvés en Afrique, c'est assurément le plus grandiose, le plus sobre et le plus pur de goût, le plus élégant dans ses proportions.

Il y en avait d'autres à Thimgad, mais de moindre importance. Deux sont en partie déblayés : à l'extrémité Nord et à l'extrémité Sud du *cardo*. On suppose qu'il en existait encore trois, dont l'un, en face du forum, et les deux derniers à l'entrée et à la sortie du *decumanus*.

Ces arcs de triomphe répandus partout (1), jalonnant les routes, coupant les avenues des villes, ils provoquent sans cesse mon émerveillement. J'y vois inscrite, comme en des trophées indestructibles, cette belle idée latine du *Triomphe*, si contraire

(1) Rien qu'à Lambèse, un voyageur du XVIIIe siècle a pu voir debout quarante portes ou arcs de triomphe.

à la basse envie démocratique des temps modernes. Rendre à un homme des honneurs presque divins, lui tendre la coupe des hymnes en présence de tout un peuple, inventer pour lui des fêtes sans pareilles, afin que des images plus belles accompagnent son ivresse, s'associer, dans le même moment, à la joie qui gonfle son cœur, prendre sa part de sa louange, — cette conception généreuse ne pouvait naître que dans une élite de citoyens libres et tels qu'on n'en reverra plus. Il fallait croire, pour cela, à des natures d'élection, intermédiaires entre les hommes et les dieux : « Oui ! je le pense, — dit Cicéron, — ô Scipion, ô Lælius, vous fûtes des hommes divins !... » Or on ne jalouse pas les dieux, on les aime et on les vénère !

Cette exaltation de l'individu trouvait son correctif dans le culte des ancêtres et des traditions domestiques et nationales. Le héros, en ces temps privilégiés, n'était pas le fléau céleste qui brûle et qui saccage autour de lui, le révolutionnaire, au romantique délire, qui trahit ses morts et qui renverse la maison de famille : c'était le fils pieux de la Cité, le rejeton accompli en qui s'incarnait toute une race. Aussi la race et la cité se reconnaissaient en lui. Lorsqu'il montait la voie triomphale sur son quadrige attelé de chevaux blancs, suivi des dépouilles et des chefs vaincus, il pouvait crier à la foule qui battait des mains et qui agitait des palmes : « Applaudissez-moi, enivrez-moi de vos clameurs, écrasez-moi sous vos couronnes ! Je suis votre chair et votre sang ! Mon bras et ma pensée n'ont travaillé que pour vous !... O jeunes gens, je donne l'essor à vos désirs, aux convoitises ardentes de vos vingt ans ! O vieillards, ô pères, je suis l'exécuteur de vos volontés, le libérateur du rêve qui, depuis les plus obscures origines, cheminait sourdement dans les veines des aïeux !... »

Triompher ! Vivre de la vie des dieux !... Être des dieux, ne fût-ce que l'espace d'un seul jour ! Quel stimulant cette ambition devait fournir aux énergies juvéniles ! On conçoit que toute une existence se tendît vers ces minutes d'apothéose, pour peu qu'on se figure ce qu'était un triomphe dans l'ancienne Rome. Je songe à tous ceux qu'elles a vus ; — je songe à celui de Scipion-Émilien, au lendemain de la chute de Carthage, à ce défilé interminable des captifs et du butin, à ces théories de chars portant des statues, des vases précieux, des lingots d'or et d'argent !... Une ville allait engloutir d'un coup toute la richesse d'une autre,

tout le fruit d'un labeur plusieurs fois séculaire! Jamais, sans doute, le monde n'a retrouvé, avec la satisfaction d'un pareil appétit, la convulsion d'une joie aussi formidable!...

Comment ne pas remuer tous ces vieux souvenirs, lorsqu'on est assis, devant l'arc de Trajan, dans le sanctuaire même de la Victoire? Car c'est à la Victoire sans doute que fut dédié ce petit temple, d'où je regarde la ville. Des statues de la déesse s'élevaient en avant du péristyle, à chaque angle de la plate-forme, sur des piédestaux octogones, où des inscriptions emphatiques déroulent majestueusement leurs grandes lettres onciales. Mes yeux vont de l'un à l'autre, — de l'arc de Trajan au temple de la Victoire, — et je me complais à méditer sur le sens symbolique des deux édifices.

En réalité, ils signifient les deux faces d'une idée unique. Tandis que le Triomphe glorifiait l'individu, la Victoire glorifiait la cité, l'âme collective de la Patrie. C'était un culte que la République se rendait à elle-même, c'était sa propre divinité qu'elle installait sur les autels. Ce culte, emprunté à la Grèce, Rome y fut constamment fidèle. La statue de la Victoire habita la Curie jusqu'après l'avènement du christianisme. La Ville savait bien qu'il n'y a pas de trêve possible avec la Barbarie et qu'il faut lutter sans cesse et toujours, ne fût-ce que pour la beauté de la lutte. Quand on ne lutte plus, c'est que la mort est proche!

Rome, à l'exemple de l'Hellade, en vint à considérer la victoire comme une sorte d'état de grâce habituel, où elle se maintenait sans effort. Aussi, lorsqu'elle se contemplait elle-même sous les traits de la Victoire personnifiée, elle voulait que son image n'eût rien de désordonné ni de farouche, rien qui rappelât le carnage, la fureur des combats, la violence brutale. Victorieuse, elle l'était, pour ainsi dire, par essence, et sa domination s'imposait aux peuples comme un devoir inévitable et presque comme un bienfait. Voyez plutôt, dans nos musées, les effigies mutilées des Victoires romaines : elles n'expriment que la force mesurée et sûre de soi. Ce sont des corps frémissans de jeunes filles, à la fois vigoureux et délicats; ce sont les fleurs d'une race, belles comme les blés, opulentes comme une terre féconde et bien cultivée, agiles et rapides comme le feu de l'art, ou l'intuition de la pensée!

Les Victoires!... Quelles syllabes augustes! Comme elles sonnent sur les lèvres, surtout sur des lèvres françaises déshabituées, hélas! depuis si longtemps, de les prononcer avec orgueil! De quelle lumière fulgurante elles éblouissent les yeux! Sur la terrasse de ce temple où on les adora jadis, parmi les socles aux inscriptions grandiloquentes, les colonnes et les chapiteaux de marbre, j'évoque tout le chœur des Jeunes filles divines dont les mains ceignirent le laurier aux tempes des ancêtres illustres... Oui! du fond de l'horizon numide, je vois accourir,

Ailes au vent, l'essaim des Victoires chantantes!

Toutes!... Toutes celles qui ont échappé au marteau des Barbares, les plus jeunes et les plus antiques, les grecques et les romaines! Celle que Pœonios sculpta pour le fronton d'Olympie et qu'on croirait suspendue dans l'air, par delà le sommet d'une montagne; celles qui flottent, si légères! sur les frises du temple athénien : l'une qui rattache sa sandale, l'autre qui traîne par les cornes le taureau du sacrifice; la Niké de Phidias, dont les seins robustes s'enflent comme les voiles d'une trirème, sous un coup de forte brise; et celle de Samothrace dont l'élan belliqueux imite la marche puissante d'un vaisseau de guerre; et celle de Cirta, la dernière du cortège, svelte silhouette de bronze, à la tunique plissée comme la jupe d'une ballerine, qui, d'une main tient le globe, de l'autre, la couronne, — oiseau triomphal fait pour planer au cimier d'un casque de parade, ou veiller sur une console d'onyx, au chevet de César!

Je les vois toutes, réunies sous mon regard; — et, devant ces ruines amoncelées qui m'entourent, pris d'un pressentiment lugubre pour la Race et pour la Patrie, j'adresse avec ferveur ma prière aux Victoires :

« Vierges secourables!... Entretenez dans le sang des jeunes hommes de France les mêmes vertus guerrières, qui, autrefois, poussèrent leurs aînés vers les plages africaines et qui, après tant de siècles, leur permirent d'arracher aux Barbares ce lambeau de la Patrie Latine. Préservez-les des doctrines serviles qui amollissent les cœurs et qui hébètent les intelligences! Gardez que, par lâcheté ou par lassitude, ils ne laissent périr leur héritage! Enseignez-leur que l'art et la pensée s'étiolent et dégénèrent dans les pays sans vigueur qui ont déserté l'épée et la charrue et que

toute générosité s'éteint dans les âmes, dès qu'elles ne savent plus se sacrifier jusqu'à la mort. Dites-leur que toute noblesse et toutes sciences viennent de vous; et, en leur dévoilant la grâce sereine de vos longs corps onduleux et souples, apprenez-leur que vous êtes belles, ô Jeunes filles, autant que vous êtes terribles !... »

Le vent du Sud roule des profondeurs du ciel pâle. Les petites pierres soulevées par son haleine crépitent contre les cannelures ébréchées des colonnes. Je m'imagine entendre un vaste battement d'ailes autour des corniches et des architraves. Le bataillon des Victoires passe en tempête sur les nuées orageuses. Je suis la fougue de leur vol à travers les montagnes et les plaines. Je m'arrête avec elles dans un port inondé de soleil, pavoisé de couleurs éclatantes, où tout s'apprête pour on ne sait quel départ héroïque... Un haut navire, cuirassé de fer, franchit la passe. Je sens l'odeur de l'iode et du goudron. Le souffle salé me fouette le visage, et je vois à l'infini s'élargir, devant la proue superbe, le cercle étincelant de la mer, — ces grands espaces sans maîtres où montent les mirages vermeils qui fascinent les yeux des conquérans !...

*
* *

Le théâtre de Thimgad, qui est contigu au forum, n'offre guère qu'un intérêt archéologique. Il rappelle d'assez loin les autres édifices du même genre qu'on a découverts, soit en Afrique, soit en France, ou en Italie, — par exemple le célèbre théâtre d'Orange. De dimensions fort restreintes, d'une architecture très simple et un peu sommaire, il n'est point en rapport avec la grandeur et la somptuosité des constructions qui l'environnent. Cela s'explique : nous sommes ici dans une colonie militaire, non dans une ville de plaisir, encore moins dans un centre intellectuel, comme Carthage ou Madaure. Le théâtre devait tenir une place médiocre dans les préoccupations des vétérans !

Je me borne à gravir le tertre auquel sont adossés les gradins et d'où l'on jouit d'une vue complète de la ville. Je reviens sur mes pas, et, par le forum, le *decumanus*, l'arc de triomphe, j'aboutis à la voie du Capitole, où se trouve le marché.

Ce marché, — unique en son genre, le seul qu'on ait retrouvé dans l'Afrique du Nord, — est non seulement une des curiosités les plus intéressantes mais encore une des ruines les plus belles de Thimgad. Ainsi que nous l'apprend une inscription, il fut, comme la ville elle-même, bâti tout d'une pièce, vers le commencement du IIIe siècle, grâce aux libéralités d'une matrone et de son époux, Plotius Faustus, chevalier romain.

Il se compose d'abord d'une cour intérieure, entièrement dallée, que bordait un portique continu. Six colonnes sont encore en place sur la façade antérieure. Les chapiteaux corinthiens sont décorés de feuilles d'acanthe non découpées, qui les font ressembler à des troncs de palmiers hérissés d'écailles. Au milieu, il y avait un bassin carré, dont l'eau servait sans doute à nettoyer le sol et à rafraîchir les herbes. Au fond, se déploie un vaste hémicycle exhaussé d'une marche, précédé d'une colonnade qui supportait des arcatures. Adossés aux colonnes médianes, deux piédestaux soutenaient des statues, — probablement celles du fondateur et de la fondatrice. Dans le mur de l'hémicycle sont pratiquées des logettes qui rappellent les petites boutiques du quartier des Souks, à Tunis. Le marchand y entrait de la même façon, en se glissant sous une large plaque de granit encastrée, comme une table, à l'entrée de l'échoppe. Cet étal grossier est assez semblable à ceux des boucheries et des poissonneries de l'ancien temps, qui se rencontrent encore dans nos villes du Midi.

Je n'essaie pas de me représenter la figuration antique de ce décor : la mêlée, le chatoiement des couleurs, la foule bariolée qui se pressait sous ses galeries. Une seule chose me frappe, c'est le caractère de noblesse et de beauté qui distingue ce simple édifice d'utilité publique. Évoquez devant le marché de Thimgad les plus fastueuses de nos halles modernes, nos gares monumentales, nos palais scolaires, — tout cela paraîtra vulgaire et mesquin par comparaison. Jamais, je pense, on n'a su fondre le beau et l'utile d'une façon plus harmonieuse et plus parfaite. Ici, pas de truquage, pas de trompe-l'œil, pas de fausses élégances économiques! Tout est vrai, solide, scrupuleux et charmant! Partout apparaît le souci de flatter la vue, d'amuser l'imagination! Entre chacune de ces logettes qui abritaient des bouchers et des poissonniers, il y avait, pour soutenir des colonnettes et de hautes arcades, des consoles de marbre blanc, dont les pieds

étaient tout fleuris de sculptures : feuilles d'acanthe, rinceaux, pampres, cornes d'abondance, patères, figures portant des ceps de vigne... Mais ces jolis détails ne sont rien au prix de l'ensemble. C'est l'ordonnance totale qu'il faut considérer. Regardons seulement les six colonnes de la façade : le portique de ce marché est imposant comme le péristyle d'un sanctuaire !

*
* *

La merveille, le joyau de Thimgad, c'est son Capitole.

Il n'en subsiste, pour ainsi dire, que les propylées, — une rangée superbe de douze colonnes découronnées de leurs chapiteaux ; et, par derrière, au fond d'un grand parvis dallé, un large soubassement où se dressait autrefois le temple de Jupiter Capitolin et que surmontent deux uniques colonnes, dont le profil triomphal s'aperçoit, à plusieurs lieues, de tous les points de la plaine numide.

Sans doute, les vainqueurs, en construisant ce temple, imitation du Capitole romain, ont prétendu d'abord rattacher par le lien d'un culte commun la colonie africaine à la Métropole latine. Mais ils ont voulu surtout, en lui choisissant pour emplacement le lieu le plus élevé de toute la ville, en lui donnant une magnificence extraordinaire, rendre plus visible et plus formidable la souveraineté de l'Empire symbolisée par cet édifice qui domine tout le pays, et, en même temps, frapper les vaincus d'une sorte de terreur religieuse, devant le faste et la grandeur de Rome.

Du haut de la plate-forme, où s'ouvrait jadis la cella du temple, on embrasse non seulement la ville entière, mais les campagnes avoisinantes, depuis les régions vagues du Tell jusqu'à la ligne hautaine et dure de l'Aurès. Suivant un plan incliné, le quadrilatère des ruines dévale vers le Nord, pareil à un immense damier, où les colonnes debout figurent les pièces d'ivoire d'un jeu d'échecs. Ces colonnes, par leur nombre, par leur foisonnement invraisemblable, provoquent, à la longue, une espèce d'hallucination. On dirait une forêt de pierre dévastée par quelque cyclone. A la limite des remparts s'étendent les champs incultes, espaces sablonneux et confus où le regard se perd.

Ce soir, le sirocco a tellement brouillé l'atmosphère que le

ciel a pris une pâleur de fièvre et que le soleil brûlant semble décoloré. La poussière tourbillonne. C'est comme une pluie de cendres qui s'abattrait sur la ville morte. Un voile grisâtre recouvre la terre, et, çà et là, les décombres épars, avec leur teinte ocreuse et violacée, ont l'air d'ossemens qu'on vient d'exhumer, et qui sont encore enduits du terreau livide et de l'argile grasse des fosses. Au loin, les montagnes, dénudées et lisses comme des murailles de prison, se dessinent en noirceurs formidables et menaçantes. Et pourtant, malgré les tons lugubres du paysage, malgré cette panique du vent déchaîné comme un messager de désastre, la ville reste sereine et belle sous la parure mutilée de ses ruines. Assise à l'extrémité de cette plaine aride, elle chante, telle une strophe de chœur dans la désolation d'un drame antique!

Avec quelle splendeur elle devait apparaître jadis aux yeux du nomade! Pour ce barbare et ce bandit, elle était la Force disciplinée et elle était la loi. Pour cet errant, pour cet habitant fugitif de la tente, elle était la « ville aux rues profondes, » l'abri permanent édifié par une sagesse mystérieuse, qu'il ignorait et qui lui inspirait une secrète épouvante. Pour ce pauvre et pour cet affamé, elle était la richesse et la nourriture inépuisables, avec ses trésors, ses marchandises, ses greniers, ses marchés regorgeant d'herbes et de fruits, de viandes et de venaisons : elle était la faim et la soif satisfaites! Les cornes d'abondance et les patères sculptées sur les arcs de triomphe ne cachaient pas de vains symboles!... Surtout, pour cet homme du désert, elle était la fontaine perpétuelle, la source d'eau vive. Déversée par les aqueducs, l'eau coulait partout, dans les thermes, sur les places publiques, dans les vasques et les abreuvoirs des carrefours. Quel rêve! Quelle fraîche musique que cette chanson de l'eau courante sous un ciel embrasé!... Deux pas plus loin, c'était la sécheresse et l'agonie lente dans les sables torrides!

Maintenant que les aqueducs sont rompus, les citernes taries, que les murs des temples gisent dans la poussière, quelle souriante image de la mort cette Thimgad n'offre-t-elle pas au pèlerin de la Beauté antique! Rien qui rappelle la pourriture horrible de la tombe! C'est un squelette de marbre. Ce chapiteau qui s'enfonce sous l'herbe maigre, à côté de sa colonne décapitée, tel un crâne séparé du tronc, ces fûts blanchis, polis,

lavés par les averses printanières, dorés par les soleils d'été, devenus semblables à des tibias et à des fémurs d'ivoire, ce sont les débris d'un colossal cadavre. On songe aux funérailles païennes, à des os qui luisent dans de la cendre, après que le bûcher s'est éteint!

Mais de même que la forme idéale du mort revivait dans l'effigie gravée sur la stèle funéraire, la forme de la ville détruite s'est imprimée à tout jamais au lieu même de sa sépulture. Cette forme, conçue par le génie ordonnateur de Rome, est quelque chose de si parfait qu'elle semble indestructible comme les vers et les poèmes consacrés, sur qui le temps n'a plus de prise!

Devant cette survie miraculeuse, je m'incline, reconnaissant par delà les siècles la toute-puissance d'une pensée dominatrice, supérieure aux vicissitudes et à la durée elle-même. Je cueille une tige de pavots sauvages qui a poussé dans les fissures des pierres et j'en sème les pétales sur les degrés qui conduisaient au temple de l'Empire, en murmurant, avec piété, ce filial hommage : « A Rome! A Rome immortelle!... A l'Éternité de la Ville!... »

LOUIS BERTRAND.

SOUVENIRS

D'UN

MARIN DE LA RÉPUBLIQUE

PREMIÈRE PARTIE

Les notes et les souvenirs laissés par mon grand-père et que j'ai rassemblés et mis en ordre n'étaient pas destinés à sortir du cercle de l'intimité. Il était de tradition dans certaines familles de consacrer sa vie au service de la France, sans en attendre la renommée ni la fortune, et les générations se succédaient sans autre ambition que d'accroître le patrimoine d'honneur, qui se mesurait au sang versé.

J'espère en sortant de cette réserve ne pas aller contre les intentions de mon aïeul. La défaveur qui a semblé s'attacher au rôle de la marine pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire souleva souvent ses protestations. Ce simple récit montrera quelle fut la vie des marins de cette époque, et si le dévouement dont ils ont fait preuve mérite d'être tiré de l'oubli.

Le défaut d'organisation, qui, dans cette période de vingt années, a causé tant de désastres, est malheureusement redevenu une question d'actualité. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Maintenant comme alors, et malgré tant de belles phrases prononcées, les différends entre les peuples se vident à coups de canon ; le léopard d'Angleterre n'a pas limé ses griffes, et l'image de M. Loubet défilant à Trafalgar-square au pied de la colonne de Nelson ne rendra pas moins âpres les revendications à venir.

I

Mon enfance, ma famille. — Je suis embarqué à l'âge de neuf ans sur les navires de la République.

J'ai soixante ans et je viens d'être mis en retraite ; j'ai servi mon pays pendant plus de cinquante ans, assisté à autant de combats, enduré la captivité et bien des souffrances morales et physiques : Dieu ne me les a pas épargnées, et cependant je veux que ma première parole en commençant ces souvenirs soit pour bénir sa main divine. J'écris ces notes pour mes enfans et pour ceux qui viendront après eux ; ils y verront que j'ai beaucoup travaillé, et j'espère qu'ils suivront mon exemple ; je ne leur laisserai point de fortune, mais un nom pur, disent les Livres Saints, vaut mieux que l'opulence, et je leur transmets le mien sans tache comme je l'ai reçu.

Je suis né à Rennes le 24 août 1784, et je suis le neuvième enfant de Messire Pierre Gicquel, chevalier, seigneur des Touches et de dame Thomasse Le Blanc de la Roberie. Fils de mes œuvres, j'ai passé mon enfance sur les navires de la République et j'y ai appris qu'un homme ne vaut que par lui-même, par son courage et par son esprit de conduite. Mon origine noble ne m'a été d'aucune utilité. Je désire cependant que mes enfans s'en souviennent, et qu'ils se montrent dignes d'un nom qui figure avec honneur dans l'histoire de Bretagne depuis plus de six cents ans.

Mon père était cadet de notre famille, dont l'aîné, qui portait le titre de marquis du Nédo, était maréchal de camp et habitait Versailles. Notre fortune avait été considérable jusqu'à l'incendie fameux qui détruisit, en 1720, la majeure partie de la ville de Rennes ; mon grand-père avait fait alors de grandes pertes, et, pour les réparer, avait sollicité des États de Bretagne le droit d'armer des navires, et de faire le commerce par mer. Je ne sais quel avait été le succès de ses entreprises, lorsqu'en 1756 les Anglais sans déclaration de guerre, et au mépris du droit des gens, s'emparèrent de tous les navires français qui sillonnaient les mers sur la foi des traités. Mon grand-père fut alors à peu près ruiné ; il arma des corsaires dont le succès ne rétablit pas ses affaires, et mourut en les laissant dans le plus triste état.

Mon père, après avoir connu des restes d'opulence et mené

une jeunesse assez dissipée, s'était vu contraint d'accepter pour vivre un modeste emploi de contrôleur des poudres et salpètres; il souffrit d'abord beaucoup de l'existence étroite à laquelle il était condamné, et abandonna toutes ses relations de famille; puis, la légèreté de son caractère prenant le dessus, il se répandit de nouveau au dehors, fréquentant une société inférieure qui lui faisait fête, et le détournait peu à peu des devoirs que sa nombreuse famille rendait chaque jour plus lourds. C'était un homme de petite taille, passionné pour les exercices du corps, et faisant passer la force et l'adresse avant toutes les autres qualités. Attaqué une nuit par des malfaiteurs dans une rue de Rennes, il les blessa grièvement tous les trois, n'ayant pour se défendre que sa petite épée.

Ma mère s'était mariée à quinze ans et demi; elle mourut en 1791. J'avais alors sept ans, et cependant son souvenir et ses premiers enseignemens sont toujours gravés dans mon cœur. C'est à eux que je dois d'avoir traversé sans guide tant de périls de tous genres, et d'avoir conservé le flambeau de la foi qui console ma vieillesse. Ma mère était belle autant que sage; elle eut douze enfans, et sa vie était absorbée par ses nombreux devoirs: l'éducation de ses garçons était celui auquel elle consacrait tous ses soins. Prévoyant sans doute les temps troublés que nous aurions à traverser, elle s'attachait à nous donner des principes solides, et à développer en nous au plus haut point le sentiment de l'honneur; elle s'efforçait aussi de nous donner de bonnes manières et d'adoucir nos instincts querelleurs, égayant de tout son pouvoir sa pauvre maison pour nous la faire aimer.

J'ai eu cinq sœurs dont je n'ai conservé presque aucun souvenir; elles moururent jeunes ainsi que deux de mes frères; il ne resta donc que cinq fils de cette nombreuse lignée; ils se nommaient François, Pierre, Louis, Olivier, et j'étais Auguste, le dernier des cinq.

François, l'aîné de tous, était intelligent, doué d'un physique agréable et d'une force peu commune. Imbu d'idées philosophiques et vivant de sa place d'employé des postes suivant les armées, il a traversé la vie le sourire aux lèvres, buvant sec et jouant du violon. Il avait seize ans de plus que moi, et nous nous sommes très peu connus.

Pierre, le second, a été le guide et le conseiller de ma jeunesse; j'ai toujours eu pour lui la plus vive admiration, et sa vie

a été trop mêlée à la mienne pour que je songe à les séparer. Il n'était pas grand, mais d'une charmante figure, avec un corps de fer au service de l'âme la plus haute et la plus énergique. Si les événemens l'avaient mieux servi, ou s'il avait eu dans le caractère un peu de la souplesse qui nous a manqué à tous, il paraissait marqué pour les plus hautes destinées.

Louis, le troisième, était né en 1776 ; il partit en 1792 à l'âge de seize ans pour l'armée, et nous ne l'avons jamais revu. Un de ses compagnons revenu au pays fit connaître les détails de sa mort. Dans un combat dont le nom m'a échappé, il montait à l'assaut d'une position quand une balle lui brisa le bras droit ; il mit son sabre entre ses dents et continua à monter en s'aidant de la main gauche, jusqu'au moment où une nouvelle blessure le fit tomber. J'ignore jusqu'au nom du sol qu'il a arrosé de son sang. L'essentiel est qu'il soit mort en brave.

Le quatrième était Olivier, mon compagnon inséparable et mon aîné de deux ans. C'est avec lui que j'ai quitté la maison paternelle pour courir les mers, et son nom reviendra souvent dans ce récit. Lui aussi est mort pour son pays, ayant seulement vingt-trois ans d'âge, mais douze ans de combats et d'actes de courage qui auraient suffi à honorer une longue vie.

Le souvenir de mes premières années est assez confus dans ma mémoire ; personne n'a été là plus tard pour me les rappeler. Mon frère Pierre était parti l'année même de ma naissance pour un voyage au long cours sur les côtes de Guinée ; il prit goût alors à la navigation et entra dans la marine royale, mais son esprit d'aventure le portait vers les campagnes lointaines et les voyages de découvertes. Quand il revenait, il nous faisait des récits extraordinaires qui enflammaient nos imaginations ; nous montions alors, Olivier et moi, au haut des grands peupliers qui bordent la Vilaine, et nous nous faisions balancer pendant des heures, les jours de grand vent, pour nous donner la sensation du roulis des navires.

Quand notre pauvre mère fut morte, personne ne s'occupa plus de nous diriger. La Révolution avait fait fermer les écoles ; mon père, absorbé par ses occupations, nous laissait livrés à nous-mêmes, et nous en profitions Olivier et moi pour mener une vie conforme à nos goûts. Hiver comme été, nous courions la campagne ou les rues de Rennes, jouant ou nous battant avec les derniers polissons. C'était une triste éducation pour des enfans

de bonne famille ; mais c'est sans doute à ce genre de vie que nous avons dû la santé et l'endurance qui nous ont tant servi plus tard. Les grands événemens qui se déroulaient sous nos yeux nous laissaient tout à fait calmes ; notre père avait été inquiété d'abord comme aristocrate, et les patriotes ayant fouillé notre maison, en avaient emporté nos papiers de famille et nos parchemins pour les brûler, avec beaucoup d'autres, sur la place publique. Mais notre pauvreté et les relations de notre père avec pas mal de gens qui avaient donné dans les idées nouvelles, empêchèrent qu'on ne nous fît subir de plus grandes vexations.

Au printemps de 1794 survint l'événement qui devait décider de notre avenir. Un jour que nous jouions, Olivier et moi, avec des gamins de notre âge, un sergent recruteur vint à passer, qui gagna notre confiance en vantant notre adresse. Il nous proposa de l'employer contre les Anglais, et pour cela d'aller nous engager à Brest dans la marine, qui était, d'après lui, le plus séduisant des métiers. Nous étions trop bien préparés par les récits de notre frère pour ne pas nous laisser aisément convaincre, et l'idée de faire la guerre aux Anglais acheva de nous décider. Nous partîmes sans prévenir personne, le cœur léger, et sans autre ressource que la générosité du sergent, qui se chargeait naturellement des frais du voyage.

II

Embarquement sur la frégate la *Gentille*. — Combat du 13 prairial. — Le *Vengeur*. — La *Flûte*, la *Ferme*. — Naufrage à la Guadeloupe. — Les pontons d'Angleterre.

C'était vers la fin d'avril 1794. Olivier avait onze ans ; j'en avais neuf et demi. Nous partîmes à pied, un peu émus tous deux, et fîmes sans trop de peine la route jusqu'à Morlaix. Olivier, que les libations fréquentes auxquelles nous conviait le sergent avaient indisposé, tomba sérieusement malade ; la petite vérole se déclara ; il fallut le laisser à l'hôpital de Morlaix et continuer notre route. Ce fut un moment cruel, et je me trouvai bien seul après avoir dit adieu à ce frère chéri.

Je n'essaierai pas de dépeindre le milieu dans lequel je tombai en arrivant à Brest. Les anciens officiers de la marine de Louis XVI, massacrés ou proscrits, avaient fait place à des aventuriers de toute espèce, ou à des officiers du commerce, inca-

pables d'exercer une influence suffisante sur leurs équipages. La licence était partout ; les vrais marins prisonniers ou embarqués, il avait fallu, pour faire face aux armemens, embaucher les hommes de la lie du peuple, ayant pour la plupart trempé dans les plus affreux massacres, et heureux d'échapper à la réprobation de leurs concitoyens. Il y en avait de Brest, de Nantes, de partout, et c'était la plus effroyable collection de bandits. Ces gens-là s'arrangeaient autant que possible pour rester à terre, et j'éprouvai un vrai soulagement quand je fus embarqué. A bord, du moins, je trouvai des gens de mer, et la canaille des villes n'y était qu'en minorité. Je fus donc inscrit comme mousse sur les rôles d'équipage de la frégate la *Gentille*, capitaine Canon, qui faisait partie de l'escadre commandée par l'amiral Villaret Joyeuse.

Le rôle de cette escadre devait être de débloquer l'entrée de Brest, pour y faire entrer un immense convoi de grains qui arrivait d'Amérique, escorté par quelques vaisseaux que commandait le contre-amiral de Sercey. La France était menacée de famine, et il fallait à tout prix que ce convoi traversât la croisière anglaise établie devant Brest, et composée d'une trentaine de vaisseaux sous les ordres de Lord Hood.

L'amiral Villaret Joyeuse, issu d'une noble et ancienne famille, était un des rares officiers de la marine royale que la Révolution eût conservés ; je ne sais par quel hasard il avait sauvé sa liberté et sa tête ; puis, comme on avait besoin de lui, il était passé du grade de lieutenant de vaisseau à celui de vice-amiral, et il commandait avec fermeté ce ramassis de navires, ayant à son bord, pour contrôler ses actes, un commissaire de la Convention, nommé Jean Bon Saint-André.

L'amiral Villaret Joyeuse n'avait sans doute pas l'espoir de vaincre, avec les navires qu'il menait au feu, les magnifiques vaisseaux de l'amiral Hood ; il rencontra cependant l'escadre anglaise en vue d'Ouessant, et engagea résolument la bataille connue sous le nom de bataille du 13 prairial. Les Anglais, croyant encore avoir affaire aux escadres qu'ils avaient combattues pendant la guerre d'Amérique, et peut-être impressionnés par la réputation de bravoure et de férocité que se donnaient les républicains, engagèrent l'action avec mollesse : ils avaient l'avantage du vent, et leur amiral dut leur faire trois fois le signal de « laisser porter » pour arriver sur nous. Aussi ce ne fut

pas une de ces batailles décisives comme celles qu'ils nous livrèrent plus tard, quand ils eurent pénétré le secret de notre faiblesse, et quand Nelson leur eut révélé leur supériorité.

La *Gentille* se tint tout le temps du combat à portée du vaisseau amiral, pour transmettre ses signaux et ses ordres, et lui fournir une remorque au besoin ; nous ne reçûmes que quelques boulets et perdîmes peu de monde. Quand l'amiral signala à l'escadre de faire route sur Brest, les Anglais n'essayèrent pas de nous poursuivre, et ne firent d'abord aucune tentative pour amariner six de nos vaisseaux, qui, ayant perdu leur mâture, ne pouvaient nous suivre, et restèrent plusieurs heures entre les deux flottes, leur pavillon arboré. Rien n'était plus facile que de leur venir en aide, et personne n'eut l'idée d'abord qu'on pût les abandonner. C'était évidemment l'avis de l'amiral, mais le conventionnel Jean Bon Saint-André avait été fort incommodé pendant le combat, et il intima l'ordre à l'amiral de rentrer à Brest, de telle sorte que celui-ci n'osa pas lui désobéir. Ce fut un frémissement de honte dans toute l'escadre quand il devint évident que rien ne serait tenté pour venir en aide à ces nobles vaisseaux. Les Anglais surpris les amarinèrent, ne se doutant pas que la lâcheté d'un seul homme leur avait procuré ce facile triomphe.

Les républicains cependant trouvèrent moyen de tirer de ce combat un sujet d'orgueil, et transformèrent l'honorable défense du vaisseau le *Vengeur* en une scène épique et grandiose, que les peintres et les poètes ont célébrée à l'envi. Le *Vengeur* a été représenté coulant bas d'eau, et faisant feu des deux bords, avec ses couleurs clouées au tronçon du grand mât, pendant que ses mille défenseurs entonnent des hymnes patriotiques. C'est du moins, je crois, la légende. La vérité est que le *Vengeur* amena son pavillon après une vigoureuse résistance, et fut amariné. Il était en si mauvais état, et si maltraité par les boulets, qu'il coula pendant l'évacuation qui se faisait par les embarcations anglaises, de sorte qu'une partie de son équipage fut engloutie. Il se peut qu'au dernier moment le pavillon ait été rehissé, il se peut que les défenseurs aient chanté, ce qui n'était pas rare alors, mais le *Vengeur* ne faisait plus aucune défense, et personne ne songea à cette époque à donner à cet épisode le retentissement qu'il a eu depuis, et qui semble augmenter chaque jour. J'ai malheureusement vu bien des navires amener leur pavillon, et ce n'est pas celui-là que j'aurais choisi pour lui dé-

cerner la palme de l'héroïsme. Mais les gens qui vivent à terre en ont décidé autrement.

Nous rentrâmes donc à Brest, où je tombai malade assez gravement pour être envoyé à terre. Là j'appris que mon frère Olivier avait été embarqué, mais j'ignorai sa destination. J'écrivis à mon père dont la réponse ne me parvint pas, et c'est ainsi que, seul au monde dans un lit d'hôpital, j'accomplis ma dixième année.

Le 16 octobre, je fus rembarqué sur un navire d'un modèle ancien connu sous le nom de flûte ; celle-ci s'appelait la *Ferme*, et partait à destination de la Guadeloupe. Nous parvînmes, grâce à la brume et au mauvais temps, à tromper la surveillance de la croisière anglaise, et fîmes une traversée très dure pendant laquelle je pus comparer les mouvemens des mâts d'un navire à ceux des peupliers de Rennes, où s'était décidée ma vocation. Aux atterrages de la Guadeloupe nous rencontrâmes une division de trois frégates anglaises, qui nous donna la chasse, et notre capitaine, pour éviter d'être capturé, se jeta à la côte dans la baie de Saint-François ; puis il s'enfuit à terre dans les embarcations avec presque tout l'équipage. Quand je voulus prendre place dans un canot, les matelots me repoussèrent en me disant qu'ils étaient trop chargés, et qu'ils viendraient me prendre plus tard ; je restai donc seul sur ce navire désemparé, que la houle du large menaçait à tout instant de mettre en pièces.

Je n'étais cependant pas seul, car je trouvai un instant après le second du navire et une quinzaine d'hommes à moitié ivres, cachés dans la cale, et attendant la disparition des frégates anglaises pour achever de se gorger de vin et d'eau-de-vie. Comme je ne savais pas assez bien nager pour atteindre le rivage, je demandai à un de ces hommes de m'aider à mettre à la mer une baille de lavage, dans laquelle je pensais pouvoir gagner la terre en battant l'eau avec des planches, mais je ne pus trouver chez aucune de ces brutes l'aide qui m'était indispensable. Alors la colère me prit ; je remontai sur le pont, et comme toutes les pièces avaient été chargées, et les boutefeux allumés pour le branle-bas de combat, je mis le feu à tous les canons successivement. Les Anglais, qui avaient cru la *Ferme* évacuée, armèrent des embarcations, et vinrent à bord où ils me trouvèrent toujours seul sur le pont et sonnant à toute volée la cloche du bord. Ils eurent malheureusement l'idée de pousser plus loin leurs recherches, et trouvèrent mes compagnons cuvant leur ivresse à

fond de cale. Ceux-ci m'accablèrent d'injures et leur animosité trouva par la suite de nombreuses occasions de s'exercer.

Nous fûmes tous conduits à la Martinique et jetés avec bien d'autres prisonniers dans l'entrepont d'une vieille frégate appelée le *Québec*. Nous étions plus de cent hommes empilés dans cet étroit espace, où nous ne recevions d'air que par trois panneaux qui donnaient dans la batterie de la frégate ; il y régnait une chaleur intolérable et une odeur pestilentielle ; les insectes les plus dégoûtans y pullulaient. Nous recevions des vivres avariés et en quantité insuffisante, que nous devions disputer aux vers et aux cancrelats ; enfin ce séjour était certainement une succursale de l'enfer. J'y ai passé plus de deux mois. Le soir quand mes compagnons étaient assoupis, je montais furtivement les marches de l'échelle placée sur l'arrière du grand mât, et quelquefois la sentinelle de service dans la batterie, touchée de ma jeunesse, me laissait séjourner quelques instans à l'entrée du panneau et aspirer quelques bouffées d'un air moins corrompu, mais souvent le soldat de marine me repoussait brutalement, et il me fallait renoncer à cet instant de soulagement.

J'eus alors une tentation bien vive et que je me suis souvent réjoui d'avoir surmontée. Dans les rares momens que je passais au haut de l'échelle, j'avais fait la connaissance d'un mousse français, pris sur un corsaire de Nantes, qui déjeunait là chaque matin d'un bon bol de café au lait. Il avait accepté de servir les officiers anglais, et c'est ce qui lui valait cette situation enviable qu'il m'offrait généreusement de partager, se faisant fort de faire agréer mes services. L'idée d'accepter une pareille humiliation me mettait hors de moi, et je remercie Dieu de m'avoir donné la force d'endurer mon martyre plutôt que de commettre un acte dont j'aurais eu à rougir devant moi-même tout le reste de ma vie.

Dans le courant de janvier 1795, je fus embarqué avec d'autres prisonniers pour l'Angleterre, et je retraversai l'Océan dans l'entrepont d'un navire ; puis nous fûmes incarcérés sur de vieux vaisseaux qui servaient de casernes ou de prisons. Le régime alimentaire n'était pas meilleur que celui du *Québec*, et la température me semblait d'autant plus rude qu'elle succédait aux chaleurs intenses que nous venions de supporter. Cet hiver de 1795 fut exceptionnellement rigoureux. Je le passai en face d'un sabord dont le mantelet n'était presque jamais baissé, et avec des vêtemens en lambeaux, je n'avais aucun moyen de me pro-

curer d'autres effets; mais, comme les Anglais se montraient assez généreux dans la distribution des couvertures, j'eus l'idée d'en tailler une et de m'en faire un pantalon. Je jeûnai tout un jour pour vendre mon biscuit et acheter du fil, et puis je me mis à l'œuvre ; mais mon pantalon ne prenait aucune tournure, et déjà la moitié de mon fil était gaspillé. Je fût pris de désespoir et me mis à pleurer. Un homme compatissant, comme il s'en trouve heureusement partout, eut pitié de ma détresse; il se mit à la besogne et bientôt mon pantalon fut achevé. J'ai rencontré dans le cours de ma vie bien des cœurs généreux dont le souvenir m'est présent et cher ; ils sont fréquens sur les navires, et le métier de la mer fait fleurir bien des qualités qui ne se développent pas dans l'atmosphère des villes, mais j'ai conservé un affreux souvenir de ces équipages des premiers temps de la Révolution, et la promiscuité dans laquelle j'ai vécu avec eux m'a rendu bien sceptique à l'égard des qualités que leur attribuent certains historiens. Quant aux véritables marins, je n'ai jamais craint, Dieu merci, leur contact, et je suis fier d'avoir commencé comme eux.

Les Anglais partageaient mes sentimens à l'égard de mes compagnons de captivité. Ceux-ci, un jour de fête nationale, se mirent à danser sur le pont en chantant des hymnes plus ou moins patriotiques ; nos gardiens crurent ou feignirent de croire à une révolte; ils tombèrent sur nous à coups de crosses de fusil, frappant à tort et à travers, et je reçus en pleine figure un coup de crosse qui me renversa. Mon nez en a beaucoup souffert, et une de mes dents de devant est toujours restée noire depuis. Ce n'est pas la seule dent que j'aie contre les Anglais.

III

Retour en France. — Embarquement sur le *Nestor*. — Expédition d'Irlande. — Je suis rendu à ma famille. — Ma première communion. — Je suis rappelé au service.

Je restai près d'un an sur les pontons d'Angleterre, puis sans que j'en aie su le motif, et sans doute pour se débarrasser de prisonniers qui paraissaient peu redoutables, on nous embarqua un certain nombre de mousses sur un sloop de pêche, qui nous mit à terre non loin de Cherbourg. J'étais sans argent, sans chaussures, n'ayant d'autres vêtemens que ceux que je portais

depuis plusieurs mois en prison. La terre de France, sur laquelle nous fûmes jetés par une soirée d'hiver, m'apparut sous un triste aspect ; cependant je rassemblai mon courage et partis à pied pour Saint-Malo. J'essayais chemin faisant de m'employer à quelques travaux pour gagner ma vie, mais les récoltes étaient faites, et il me fallut vivre d'aumônes, que les gens de la campagne, ruinés par la guerre et par les impôts, faisaient bien à contre-cœur. Quelques-uns semblaient intéressés par mes récits, mais beaucoup ne pouvaient croire que j'eusse déjà subi tant de misère, et me prenaient pour un vagabond.

Un jour mes pieds étaient si enflés par la marche que je renonçai à aller plus loin. J'étais assis tristement sur le bord de la route, quand un homme et une femme d'un certain âge, et d'apparence aisée, passèrent dans une carriole, et s'arrêtèrent pour m'interroger. Pris de compassion, ils me firent monter près d'eux, me couchèrent dans un bon lit, et soignèrent les plaies de mes pieds jusqu'à ce que je fusse en état de reprendre ma route. Je crois qu'ils m'auraient bien gardé chez eux, et ils ne me laissèrent partir que bien réconforté, muni de bonnes chaussures, et mieux pourvu que je ne l'avais été depuis longtemps. J'ai gardé à ces excellentes gens une profonde reconnaissance, mais je n'ai pu songer que bien longtemps après à la leur témoigner, et, soit qu'ils fussent morts, soit que leur nom et celui de leur village se soient brouillés dans ma mémoire, je n'ai pu retrouver leurs traces et les remercier du bien qu'ils m'ont fait.

Comme je passais à Granville, longeant toujours la côte pour arriver à Saint-Malo, je vis un caboteur près de hisser ses voiles ; je sus qu'il comptait relâcher à Saint-Malo et lui demandai de me prendre à son bord. Nous prîmes la bordée du large, et par suite de diverses circonstances nous arrivâmes deux jours après à Brest. J'eus le tort de me présenter à l'autorité maritime pour obtenir quelques secours, et je fus embarqué incontinent sur le vaisseau le *Nestor* commandé par le chef de division Linois. Nous faisions partie de l'escadre de l'amiral Morard de Galles, destinée à porter une armée de débarquement sur les côtes d'Irlande.

Un jour de novembre de l'année 1796, nous appareillâmes par un grand mauvais temps, espérant ainsi traverser la croisière anglaise, que d'ailleurs nous ne rencontrâmes pas ; mais le désordre et l'insuffisance de la plupart des capitaines portaient leurs fruits. Les vaisseaux mal commandés, à peine réparés,

pourvus d'équipages trop faibles et mal exercés, étaient hors d'état de tenir la mer, de sorte que cette expédition, sans avoir rencontré l'ennemi, se trouva en peu de jours anéantie. Au lieu de prendre le passage de l'Iroise qui était le plus naturel, puisque l'ennemi n'était pas signalé, nous allâmes donner de nuit et en désordre dans le raz de Sein. Le vaisseau le *Séduisant* qui nous précédait, prenant le Grand Tévenec pour son matelot d'avant, alla donner dessus et s'y perdit corps et biens; nous eûmes beaucoup de mal à ne pas en faire autant, et c'est bien par miracle que nous arrivâmes à doubler la chaussée de Sein. Les amiraux, selon la fatale habitude de cette époque, avaient mis leur pavillon sur des frégates qui faillirent être prises, des vaisseaux s'abordèrent, d'autres coulèrent au large ou furent capturés; le lendemain au jour, le *Nestor* était seul avec trois frégates, et c'est seulement dans la baie de Bantry, point où devait avoir lieu le débarquement, que nous retrouvâmes les quelques vaisseaux échappés à tant de désastres. L'expédition était dès lors impraticable, et je m'estimai heureux de rentrer à Brest sans avoir refait connaissance avec les pontons.

Peu de temps après, je fus rendu à ma famille; c'était au mois de janvier 97. La triste expérience que je venais de faire du métier de marin avait un peu calmé mon ardeur, et, n'ayant que douze ans, je pouvais entreprendre de sérieuses études, mais il était écrit sans doute que je reviendrais à ma première vocation.

Une fois libéré, je retournai à Rennes, où je retrouvai mon père toujours bon et aimable, mais le foyer de plus en plus désert et, comme on dit, la marmite renversée. Mon frère Pierre, à peine revenu de la campagne de d'Entrecasteaux à la recherche de La Pérouse, était reparti avec l'amiral de Sercey pour les mers des Indes; Louis avait été tué, Olivier était embarqué, et mes sœurs étaient mortes. Je me trouvais donc fort abandonné quand un homme de bien s'intéressa à mon sort. C'était un M. de Laune dont mon père avait épousé en secondes noces la sœur. Il n'était donc pas à proprement parler mon parent, et cependant, après ma mère, c'est lui qui a le plus contribué à faire de moi un honnête homme; aussi lui en serai-je éternellement reconnaissant. C'était un vieillard encore vert, d'une grande piété et d'une instruction solide; il se donna la peine de me faire reprendre mes études, m'astreignit à une vie régulière, et me rendit le service plus grand encore de me préparer à ma

première communion. Je la fis tout seul dans une mansarde ignorée où se rendait un prêtre non assermenté. C'est là que le Dieu des armées s'abaissa jusqu'au petit mousse, et devint le protecteur de mon enfance abandonnée.

Je profitais cependant de mon mieux des leçons de mon oncle ; j'étais assez grand pour comprendre combien était précieuse cette occasion d'acquérir l'instruction sans laquelle j'étais condamné à végéter dans la plus basse condition. Bien m'en prit d'avoir profité de ces utiles leçons, car j'étais à peine depuis un an à terre quand je fus rappelé au service. Rien absolument ne justifiait cette mesure ; j'avais été congédié régulièrement à l'expiration d'un engagement contracté, malgré mon extrême jeunesse et sans le consentement de mes parens ; je ne pouvais être levé comme conscrit, et encore moins assimilé aux inscrits maritimes qui font profession de vivre de la mer. C'est cependant ce que décida M. le commissaire de la marine à Saint-Malo ; il me réclama comme inscrit, et malgré les réclamations de M. de Laune et l'avis de tous les gens sensés, il me contraignit à rallier Brest. Le commissaire en voulait simplement à mon père, et, dans ce temps de justice et de fraternité, rien n'était plus dangereux que d'avoir un ennemi en place.

J'avais une lettre de recommandation pour M. l'amiral de Kerguelen, commandant la marine ; j'en reçus un bon accueil, mais la pénurie des équipages était si grande, et les ordres pour se procurer des marins si rigoureux, qu'il n'osa pas désavouer la mesure prise par le commissaire de Saint-Malo. Il me fit embarquer sur le vaisseau le *Jean-Bart*, et me recommanda à son tour au commandant de ce navire. Cette protection me valut d'être inscrit sur les rôles comme « novice, » ce que je n'aurais dû être qu'à seize ans, et comme tel de faire les quarts de nuit dont j'aurais du être dispensé comme mousse.

IV

Je retrouve mes frères. — Je suis nommé aspirant. — Embarquement sur le *Tyrannicide*. — Le commandant Lallemand. — Campagne de 1799 dans la Méditerranée. — L'escadre de l'amiral Ganteaume. — Campagne de 1801.

Ma condition de novice me valut du moins un supplément de solde, qui me permit d'acheter une arithmétique et de continuer tout seul mes études. J'ai passé bien des heures sur les fractions

et les proportions dans un recoin du bassin qui est à l'entrée du port de Brest. Ce coin est sous les fenêtres du bureau que j'ai occupé pendant bien des années comme directeur de ce port, et il m'est arrivé souvent de jeter un coup d'œil sur mon point de départ, en mesurant le chemin parcouru, et de bénir la Providence, tout en regrettant les beaux jours de la jeunesse que rien ne peut remplacer. J'espérais à force de travail arriver à me préparer aux examens d'aspirant de deuxième classe ; j'y serais difficilement parvenu si mon frère Pierre n'était par bonheur arrivé à Brest au commencement de 1799 venant sur la *Régénérée* des mers des Indes. Il eut la bonté de me donner un professeur, de m'enseigner lui-même une partie de ce qu'il savait, de sorte qu'au mois d'avril de la même année je passai mon examen avec succès. Tout semblait alors nous sourire. Olivier revint à Brest vers la même époque et fut nommé aspirant en même temps que moi. Il avait passé aussi par bien des aventures et je ne sais lequel de nous en avait le plus à conter. Quant à Pierre, l'intelligence et l'activité dont il avait fait preuve dans la fameuse expédition d'Entrecasteaux, lui avaient fait une réputation bien au-dessus de son âge. Son nom avait été donné à un cap de la Terre de van Diemen et à un archipel situé au nord de la Nouvelle-Guinée.

Les épreuves que nous avions eues à subir Olivier et moi pour conquérir notre nouveau grade étaient peu compliquées. Nous avions dû apprendre l'arithmétique jusque et y compris les proportions, et produire l'attestation d'une année d'embarquement sur un navire de guerre. Mais je crois pouvoir affirmer qu'au point de vue du caractère, nous étions d'une autre trempe que les jeunes gens élevés sur les bancs du collège. Dans notre métier, les connaissances scientifiques sont sans doute fort utiles, mais il faut surtout les commencer de bonne heure. C'est alors seulement qu'il est possible de se rompre aux fatigues et aux privations, et de s'habituer à cette existence claustrale du bord, où l'on vit insouciant du bien-être et du danger.

D'après les idées actuelles, ma position se trouvait notablement améliorée par le passage de la condition de novice à celle d'aspirant; c'était sans doute un grand pas de fait, et ma carrière s'annonçait dès lors sous de bons auspices ; mais la vie d'aspirant était alors bien loin de ce qu'elle est aujourd'hui. Au lieu d'être traités avec égards et bienveillance par des chefs qui cherchent à gagner l'affection et l'estime des jeunes gens dont l'éducation

maritime leur est confiée, nous étions les souffre-douleur des capitaines de cette époque. Ces individus ramassés dans les ports où ils commandaient des caboteurs ou des barques de pêche, et que leur audace ou leurs méfaits avaient seuls portés au commandement des navires, sentaient que leur bon temps approchait de son terme, et voyaient avec dépit se former une génération de jeunes hommes, qui, par leur éducation et leurs connaissances, seraient promptement appelés à les remplacer. Ils exagéraient vis-à-vis de nous la brutalité et le sans-gêne, espérant par là se faire bien venir des simples matelots, et abusaient sans mesure de l'autorité qu'ils sentaient près de leur échapper.

J'embarquai avec mon nouveau grade sur le vaisseau le *Tyrannicide*, dont le commandant, M. Lallemand, se faisait remarquer par son animosité contre les jeunes officiers qui n'avaient pas fait preuve de sans-culottisme. Il faisait courir aux aspirans la grande bordée même en rade, c'est-à-dire que nuit et jour la moitié des aspirans devait être sur le pont. Nous avions pour logement un simple poste dans la batterie haute, séparé des matelots par une toile; là se trouvaient nos malles, nos tables, notre gamelle, en un mot tout ce que nous possédions. A chaque branle-bas d'exercice, ou sous le moindre prétexte, la toile était relevée, et tout notre bazar transporté ou plutôt jeté à fond de cale. Cela avait lieu aussi souvent qu'il plaisait au commandant, et sans souci de nos heures de repas ou de sommeil.

Un jour, à la mer, par un assez gros temps qui obligeait à tenir les sabords fermés, M. Lallemand arriva sur le gaillard d'arrière où j'étais de quart, et me demanda d'un air irrité pourquoi l'aspirant de quart sur le passavant n'était pas à son poste Je lui répondis que je l'ignorais : « Eh bien ! pour vous l'apprendre, me dit-il, allez donc voir s'il n'y a pas de traînes à l'extérieur en faisant le tour des préceintes (1). » C'était m'exposer presque sûrement à tomber à la mer du côté sous le vent, ou à être enlevé par une lame, si je ne parvenais pas à contourner la guibre entre deux coups de tangage; or, si j'étais tombé à la mer par le temps qu'il faisait, et avec le peu d'empressement que M. Lallemand aurait mis à me secourir, j'aurais eu bien peu de

(1) Les préceintes étaient une sorte de corniche de 8 centimètres environ de largeur qui régnait tout le long des anciens vaisseaux à 2 ou 3 pieds au-dessus de la flottaison. Il fallait donc marcher sur cette corniche sans autre appui que la muraille lisse du navire.

chances d'en réchapper. Il fallait cependant obéir, et je m'exécutai de la meilleure grâce, pour ne pas donner à mon chef la satisfaction de penser qu'il m'intimidait. J'étais heureusement très leste et m'en tirai sans accident. Ce petit fait vous montrera ce qu'était la vie des aspirans à cette époque, et vous engagera à supporter avec patience ce qu'on exige de vous aujourd'hui.

Heureusement pour moi, mon frère Pierre embarqua aussi sur le *Tyrannicide*. Il n'était que lieutenant de vaisseau, mais sa réputation d'homme de mer et ses manières hautaines en imposèrent au commandant, et sa protection me fut d'un grand secours. Il continua alors à me donner des leçons d'astronomie et de mathématiques, à m'enseigner les problèmes de la navigation, et à m'initier aux mille détails de notre métier. Chaque fois qu'une manœuvre délicate ou périlleuse s'exécutait dans la mâture, il m'y faisait monter, m'indiquait les précautions à prendre, et m'en expliquait les raisons. L'arrimage raisonné du navire, la recherche des lignes d'eaux qui doivent accélérer sa marche, étaient l'objet de son attention. Malheureusement ce bon temps fut de courte durée; mon frère fut choisi par le capitaine Baudin, pour l'accompagner sur la frégate le *Géographe* dans un voyage d'exploration dans les mers australes.

Nous faisions alors partie d'une escadre nombreuse réunie à Brest sous les ordres de l'amiral Bruix, et nous quittâmes ce port le 25 avril 1799 pour nous rendre à Toulon, où nous arrivâmes dans le courant de mai. Nous devions rallier en route une escadre espagnole composée de 17 vaisseaux de ligne, dont 6 à trois ponts, qui était sortie de Cadix pour nous rejoindre, mais cette escadre ayant rencontré du mauvais temps, 11 de ses vaisseaux furent en partie démâtés, et elle ne put rallier que longtemps après à Carthagène. Le mauvais armement de ces vaisseaux espagnols et l'indolence de leurs équipages ont constamment entravé nos opérations, pendant les campagnes que nous avons faites ensemble, et ces réunions de navires à l'aspect formidable n'ont servi qu'à rendre nos désastres plus éclatans.

Nous passâmes quelques jours à Toulon, pour embarquer des munitions et des vivres, que nous portâmes à Savone à l'armée du général Moreau ; puis, l'escadre espagnole ne parvenant pas à sortir de Carthagène, nous allâmes l'y rejoindre. Nous appareillâmes ensemble pour Cadix et de là pour Brest, où nous entrâmes à la fin d'août. Ce fut sans doute une satisfaction pour

le gouvernement de la République de voir dans un de ses ports une partie des forces navales de l'Espagne, et la consécration de cette alliance fut probablement le but principal de cette campagne, à laquelle le ravitaillement de l'armée de Moreau n'avait servi que de prétexte.

J'eus à cette époque le plaisir de voir le *Tyrannicide* échanger son nom barbare contre celui de *Desaix*, et la satisfaction de voir partir le commandant Lallemand. Il fut remplacé par le capitaine de vaisseau Christy de la Pallière, qui a toujours été pour moi d'une bonté parfaite et m'a bien dédommagé des vexations de son prédécesseur.

L'escadre de l'Océan ne fit cette année-là rien qui mérite d'être cité. Nous sortions souvent de Brest et faisions des exercices de manœuvres très profitables à l'instruction des équipages, mais il nous manquait les longs séjours à la mer, sans lesquels on ne fait pas de vrais marins.

Le premier Consul songeait alors à secourir l'armée d'Égypte, et il fit embarquer des troupes sur une division de l'escadre dont le *Desaix* faisait partie, et dont le contre-amiral Ganteaume eut le commandement. Pour donner le change à l'opinion publique sur notre véritable destination, on nous fit embarquer aussi des familles de colons et d'anciens employés de Saint-Domingue, afin d'accréditer le bruit d'une expédition dans cette colonie. Le procédé pouvait être bon, mais il était cruel. Le personnel de chaque navire se trouva ainsi doublé, et nous passâmes ainsi les derniers mois de cette année froide et humide (1800), appareillant sans cesse sans parvenir à tromper la surveillance de la croisière anglaise. Les conditions sanitaires étaient donc déplorables, quand, le 23 janvier 1801, nous parvînmes à prendre le large, par une tempête de neige et de grêle qui nous déroba à la vue des ennemis. Nos vaisseaux donnèrent les uns dans l'Iroise, les autres dans le raz de Sein, et se trouvèrent par bonheur ralliés au bout de quatre ou cinq jours en vue du cap Saint-Vincent, qui était le rendez-vous convenu. L'escadre composée des vaisseaux l'*Indivisible*, le *Formidable*, l'*Indomptable*, le *Desaix*, le *Jean-Bart*, la *Constitution* et le *Dix-Août*, et des frégates la *Bravoure* et la *Créole*, était commandée par les contre-amiraux Ganteaume et Linois.

Le temps avait été très mauvais jusqu'aux abords du cap Saint-Vincent; les sabords constamment fermés avaient rendu

l'habitation des plus malsaines, et les passagers étaient empilés depuis des mois dans l'humidité que le séjour prolongé en rade de Brest avait introduite à bord des navires. Le vent ayant un peu molli, on avait essayé de laisser quelques sabords ouverts, lorsque se fit entendre le cri de : « un homme à la mer! » Je me jetai dans l'embarcation en portemanteau sous le vent qui fut bientôt amenée, et l'homme repêché, mais le canot faisait tant d'eau que nous eûmes assez de peine à regagner le bord. Comme nous approchions du vaisseau, l'homme que nous venions de sauver se jeta de nouveau à la mer, et une dizaine d'autres matelots pris d'une sorte de vertige s'élancèrent par les sabords. Ces malheureux étaient en proie à une sorte de fièvre chaude, et, dans leur délire, ils sautaient par-dessus le bord avec l'idée de se désaltérer. Nous eûmes beaucoup de peine à les ramener tous à bord.

Cependant nous continuâmes notre route, et, le 19 février, nous mouillions en rade de Toulon. M. Thiers dans son *Histoire du Consulat* a sévèrement reproché à l'amiral Ganteaume de n'avoir pas continué à faire route pour l'Égypte, selon les instructions du gouvernement. Il est facile de formuler la plume à la main des critiques de ce genre, mais l'état sanitaire de l'escadre était tel qu'il fallait absolument relâcher. En poursuivant notre traversée nous n'eussions amené à l'armée d'Égypte que des non-valeurs, après avoir jeté à la mer la moitié de nos passagers. Il fallut débarquer à Toulon des quantités de malades, et remettre les équipages sur pied avant de reprendre le large. Nous appareillâmes le 19 mars.

Deux jours après dans un coup de vent, le *Formidable* et le *Dix-Août* s'abordèrent en prenant des ris; le premier démâta de son mât d'artimon; le second perdit son beaupré et eut sa guibre entièrement brisée; puis, le lendemain, son petit mât de hune tomba en brisant la hune de misaine. Il fallut encore rentrer à Toulon pour réparer ces vaisseaux, et le but de l'expédition se trouva retardé par un accident dû en grande partie à l'inexpérience des officiers. Heureusement les réparations en ce temps-là se faisaient d'une façon simple et pratique : une forte courbe de chêne, sur laquelle on établit les liures de beaupré, remplaça la guibre du *Dix-Août;* le *Formidable* reçut pour mât d'artimon le mât de misaine d'une frégate, et nous partîmes une troisième fois pour l'Égypte, avec l'ordre de concourir, en passant, à la prise

de Porto-Ferrajo dans l'île d'Elbe. Nous attaquâmes deux fois cette ville avec nos canots armés en guerre d'une part et nos vaisseaux de l'autre.

Cependant les fièvres malignes contractées pendant la traversée de Brest à Toulon continuant à décimer les équipages, l'amiral Ganteaume prit le parti de renvoyer à Toulon l'amiral Linois avec le *Formidable*, l'*Indomptable* et le *Desaix*, qui complétèrent avec leurs hommes valides les équipages des autres vaisseaux.

IV

La division de l'amiral Linois. — Bataille d'Algésiras. — Je suis proposé pour une arme d'honneur. — Incendie de deux trois-ponts espagnols.

Je fus contrarié de voir le *Desaix* rentrer au port, et c'est cependant à cette circonstance que j'ai dû de faire une campagne plus active et plus intéressante que celle à laquelle nous étions destinés. Tout est heur et malheur dans la vie des marins; il faut suivre son sort, se fier à la Providence et être prêt à toute heure au sacrifice de sa vie.

Nous passâmes quelques semaines à Toulon, où la beauté du climat fit disparaître les maladies, et nous en partîmes le 13 juin 1801 à destination de Cadix et de Saint-Domingue. Nos vaisseaux armés depuis longtemps, bien commandés, ne ressemblaient plus à ces armemens de fortune trop fréquens à cette époque; nous partîmes donc pleins d'ardeur. L'escadre commandée par l'amiral Linois se composait des vaisseaux le *Formidable*, l'*Indomptable* et le *Desaix*, et du *Muiron*, ancienne frégate vénitienne, dont la mauvaise marche ne faisait qu'entraver nos mouvemens. Elle était commandée par M. de Martineng qui n'avait guère plus de vingt-cinq ans à cette époque, et qui a été par la suite un de mes meilleurs amis.

Nous allions sans nous en douter cueillir les seuls lauriers qui soient échus à la marine dans cette sombre période, au moins dans les mers d'Europe; car si la victoire d'Algésiras n'a pas eu de grandes conséquences, elle n'en demeure pas moins un des plus beaux faits d'armes de notre histoire navale. On en a peu parlé. La gloire de Napoléon absorbait l'attention du monde entier, et l'amiral Linois fut trop notoirement étranger (malgré son courage indiscutable) au succès de son escadre, pour

qu'on ait pu fonder sur ses talens de grandes espérances, et voir en lui l'homme que Napoléon attendait pour accomplir sur mer ses grands projets. Cependant trois vaisseaux français, aidés d'une mauvaise frégate, battirent complètement en cette journée six vaisseaux anglais, et les mirent en fuite, après en avoir contraint deux à amener leur pavillon. C'est un exemple dont il aurait fallu profiter, en s'appliquant à ne mettre en ligne que de bons navires, bien commandés et bien armés, au lieu de ces flottes immenses, composées de mauvais élémens, qui paralysaient la vaillance des équipages, et tombaient presque sans défense aux mains d'un ennemi plus aguerri.

Le 30 juin nous arrivions dans le détroit de Gibraltar poussés par une jolie brise d'Est, quand nous eûmes connaissance de trois gros navires de guerre courant sous les mêmes amures que nous. L'amiral désirait échapper à l'escadre anglaise en croisière devant Cadix, et craignant que sa présence ne fût signalée, il renonça à doubler le cap Trafalgar et alla mouiller à Algésiras. Sur un avis venu de terre, nous reprîmes le large, et essuyâmes un coup de vent qui nous obligea à prendre la cape. Rien ne nous empêchait cependant de sortir du détroit, quand, à notre grand étonnement, l'amiral nous mena de nouveau au mouillage d'Algésiras. Il était clair qu'à si faible distance nous allions être signalés à l'escadre anglaise, et que nous l'aurions avant peu sur les bras. Cependant, la journée du 5 juillet se passa tout entière sans qu'aucune disposition fût prescrite. Nous gardâmes l'ordre dans lequel nous avions jeté l'ancre, sur une ligne parallèle à la côte : le *Formidable*, de 80 canons, en tête, puis le *Desaix* et l'*Indomptable* de 74, et la frégate le *Muiron*. Deux batteries de côte, celles de San Iago et de l'Ile-Verte nous flanquaient tant bien que mal.

Cependant, les capitaines se préoccupaient à juste titre de la trop grande distance qui existait entre les vaisseaux, et de ce que nous étions mouillés trop au large, ce qui eût permis aux Anglais de renouveler la manœuvre de Nelson à Aboukir, en nous doublant du côté de la terre, et de nous prendre ainsi entre deux feux. Le 6 au matin le *Desaix* et l'*Indomptable*, de leur propre initiative, se halaient sur des grelins pour se rapprocher du *Formidable* et de la terre, quand l'escadre anglaise tomba sur nous. Nous ne pûmes achever notre manœuvre, et elle demeura si imparfaite que l'*Indomptable* nous doublait, et que la moitié

de ses canons de l'avant était masquée par l'arrière du *Desaix*. Le branle-bas ne put être achevé; il fallut jeter à la mer tout ce qui encombrait les batteries. C'est dans ces conditions que la bataille s'engagea.

Je n'ai vu qu'assez imparfaitement, ainsi que cela arrive souvent aux acteurs, les péripéties de la bataille d'Algésiras, et je n'en connais guère de bonne relation : une des meilleures, à mon avis, est celle de l'historien anglais James, que l'on ne taxera pas de partialité à notre égard. Les Anglais arrivèrent sur nous sous toutes voiles; le *Cœsar* de 80, portant le pavillon du contre-amiral Sommerset, venait en tête, suivi du *Pompee*, du *Spencer*, du *Venerable*, de l'*Hannibal* et de l'*Audacious*, de 74. La frégate la *Thames* avait été envoyée à l'embouchure du Guadalquivir, pour rappeler le vaisseau le *Superb*, qui arriva trop tard, mais qui n'en joua pas moins un rôle considérable les jours suivans.

Le combat s'engagea avec la plus grande violence; le *Pompee* et l'*Hannibal* ouvrirent le feu entre huit heures et huit heures un quart, en manœuvrant pour passer à terre à nous. L'amiral Linois fit alors le signal de couper les câbles pour s'échouer, ce qui fut exécuté. L'*Hannibal* s'échoua aussi dans sa manœuvre. Il serrait à ce moment l'avant du *Formidable*, et ces deux vaisseaux se trouvèrent engagés presque beaupré contre beaupré, ne pouvant combattre que par la mousqueterie. Sur toute la ligne, Anglais et Français étaient fort près les uns des autres, et tous les coups portaient. Au bout d'une heure de canonnade, les batteries de San Iago et de l'Ile-Verte se turent. M. de Martinenq envoya des détachemens du *Muiron* pour les servir; on trouva les canonniers espagnols cachés sous leurs affûts. Le feu de ces batteries reprit avec ardeur, et nous fut d'un grand secours, malgré les efforts des Anglais qui envoyèrent des canots pour s'en emparer.

Mon poste de combat était sur la dunette du *Desaix* que je ne quittai pas; le bruit et la fumée étaient effroyables; nous échangions des bordées à une encâblure (200 mètres) avec l'*Hannibal*, que nous prenions par sa joue de tribord, et que nous criblâmes de boulets. Le *Cœsar* nous prenait d'enfilade par l'arrière: heureusement, ce vaisseau s'échoua sur l'Ile-Verte, présentant sa poupe à la batterie de l'île, et sa hanche de bâbord à l'*Indomptable*. Il amena son pavillon et cessa de nous canonner. En même temps le *Pompee* était réduit par le feu du *Formidable*.

Trois vaisseaux anglais se trouvaient donc hors de combat. A ce moment, quelques canonnières espagnoles se décidèrent à entrer en ligne, les batteries de terre servies par nos matelots redoublèrent d'énergie, et notre victoire devint complète. Elle l'eût été davantage si les vents, en tournant au N.-O., n'eussent permis aux Anglais de se retirer. Le *Pompee* parvint à appareiller; le *Cœsar*, qui s'était remis à flot, rehissa traîtreusement son pavillon; tous deux rejoignirent les autres vaisseaux moins maltraités, abandonnant le champ de bataille et laissant entre nos mains l'*Hannibal*.

Nous étions nous-mêmes criblés de boulets, et la moitié de nos équipages était hors de combat. J'occupais alors sous la dunette du *Desaix* une petite chambre qui était littéralement en miettes, et quand on voulut communiquer avec l'amiral, on se trouva hors d'état de le faire, car il ne restait ni un pavillon, ni une drisse pour faire un signal, et pas une embarcation qui ne fût hachée. Je proposai au commandant Christy Pallière de porter à la nage à bord du *Formidable* les plis qu'il voudrait me confier, mais les requins se montraient en grand nombre dans la baie, attirés par les cadavres, et le commandant n'accepta pas. Il voulut bien me proposer pour une arme d'honneur, et dans des termes tels que cette proposition me valut d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur à la fondation de l'Ordre, en février 1804, n'étant qu'aspirant de 1re classe et âgé de dix-neuf ans.

J'ai vu trop souvent les défauts des Anglais pour ne pas rendre ici hommage à un de leurs officiers, lord Cochrane, commandant le brick le *Sweady*, que le *Desaix* avait capturé quelques jours auparavant. C'était un officier accompli et un parfait gentleman, avec lequel je me liai grâce à une sympathie réciproque. Il eut le chagrin d'assister à l'échec de ses compatriotes, et nous dûmes le contraindre à rester au poste des blessés et à ne pas demeurer sur le pont, exposé à recevoir la mort de la main de ses compatriotes.

L'état de nos vaisseaux ne permettait guère de reprendre la mer; heureusement l'amiral Linois put faire connaître notre situation à l'amiral Masseredo, qui commandait l'escadre espagnole de Cadix. Cinq vaisseaux espagnols et un français, le *Saint-Antoine*, furent détachés pour nous ravitailler et nous escorter jusque dans ce port. L'enthousiasme causé par notre victoire

était à son comble à Cadix : on y préparait des fêtes pour nous recevoir; et beaucoup des jeunes gens des meilleures familles du pays s'étaient embarqués comme volontaires sur les vaisseaux envoyés à notre rencontre, et spécialement sur deux trois-ponts, le *San Carlos* et le *San Hermenegild*, qui étaient la gloire de cette escadre. Les Espagnols arrivèrent le 9 juillet à Algésiras, et, grâce à l'activité déployée par chacun, nous fûmes en état d'appareiller le 12; mais, par suite du calme, nous ne parvînmes à vider la baie qu'à la fin du jour. Notre ordre de marche était assez singulier : la frégate espagnole la *Sabina* marchait en tête, ayant à son bord les deux amiraux, et flanquée à droite et à gauche de deux autres frégates. Sur une deuxième ligne marchaient de front les trois vaisseaux français combattans d'Algésiras, et enfin, en troisième ligne, les cinq vaisseaux espagnols et le *Saint-Antoine*. Les deux trois-ponts *San Carlos* et *San Hermenegild* naviguaient aux deux extrémités de cette ligne.

Au moment où nous quittions la baie, cinq vaisseaux anglais appareillaient de Gibraltar et, poussés par une jolie brise d'Est, se maintenaient en ligne de file au vent à nous. Quand la nuit fut tombée, ils se guidèrent sur le feu de hune que la *Sabina* avait arboré pour conduire l'escadre combinée. Cette escadre naviguait en assez grand désordre, et à la faveur des ténèbres le vaisseau anglais le *Superb* vint se mêler aux vaisseaux espagnols. Quand il se trouva en avoir un de chaque bord, il ouvrit le feu sur chacun de ses adversaires, puis se laissa culer en cessant de tirer. Il arriva que les deux vaisseaux ainsi canonnés étaient les trois-ponts espagnols qui se trouvaient alors fort loin de leur poste. Les équipages, affolés par cette attaque soudaine, ne s'aperçurent pas de la ruse du *Superb*, et croyant lui répondre, se mirent à se tirer des bordées. Bientôt, dans le désordre de ce combat de nuit, le feu se déclara à bord du *San Carlos*, qui vint en grand sur bâbord dans le but d'aborder son adversaire. Il aborda en effet le *San Hermenegild*, et en un instant lui communiqua le feu dont il était dévoré. Les flammes montaient jusqu'au ciel, illuminant les escadres et le détroit tout entier d'une horrible clarté. Je sommeillais sur le pont quand je fus éveillé par les cris des hommes de quart; la barre fut mise au vent, et nous sautâmes tous dans les haubans pour éteindre les flammèches qui nous arrivaient de cet immense foyer. Nous étions très près de ces malheureux navires, et voyions les Espa-

Trois vaisseaux anglais se trouvaient donc hors de combat. A ce moment, quelques canonnières espagnoles se décidèrent à entrer en ligne, les batteries de terre servies par nos matelots redoublèrent d'énergie, et notre victoire devint complète. Elle l'eût été davantage si les vents, en tournant au N.-O., n'eussent permis aux Anglais de se retirer. Le *Pompee* parvint à appareiller; le *Cœsar*, qui s'était remis à flot, rehissa traîtreusement son pavillon; tous deux rejoignirent les autres vaisseaux moins maltraités, abandonnant le champ de bataille et laissant entre nos mains l'*Hannibal*.

Nous étions nous-mêmes criblés de boulets, et la moitié de nos équipages était hors de combat. J'occupais alors sous la dunette du *Desaix* une petite chambre qui était littéralement en miettes, et quand on voulut communiquer avec l'amiral, on se trouva hors d'état de le faire, car il ne restait ni un pavillon, ni une drisse pour faire un signal, et pas une embarcation qui ne fût hachée. Je proposai au commandant Christy Pallière de porter à la nage à bord du *Formidable* les plis qu'il voudrait me confier, mais les requins se montraient en grand nombre dans la baie, attirés par les cadavres, et le commandant n'accepta pas. Il voulut bien me proposer pour une arme d'honneur, et dans des termes tels que cette proposition me valut d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur à la fondation de l'Ordre, en février 1804, n'étant qu'aspirant de 1re classe et âgé de dix-neuf ans.

J'ai vu trop souvent les défauts des Anglais pour ne pas rendre ici hommage à un de leurs officiers, lord Cochrane, commandant le brick le *Sweady*, que le *Desaix* avait capturé quelques jours auparavant. C'était un officier accompli et un parfait gentleman, avec lequel je me liai grâce à une sympathie réciproque. Il eut le chagrin d'assister à l'échec de ses compatriotes, et nous dûmes le contraindre à rester au poste des blessés et à ne pas demeurer sur le pont, exposé à recevoir la mort de la main de ses compatriotes.

L'état de nos vaisseaux ne permettait guère de reprendre la mer; heureusement l'amiral Linois put faire connaître notre situation à l'amiral Masseredo, qui commandait l'escadre espagnole de Cadix. Cinq vaisseaux espagnols et un français, le *Saint-Antoine*, furent détachés pour nous ravitailler et nous escorter jusque dans ce port. L'enthousiasme causé par notre victoire

était à son comble à Cadix : on y préparait des fêtes pour nous recevoir; et beaucoup des jeunes gens des meilleures familles du pays s'étaient embarqués comme volontaires sur les vaisseaux envoyés à notre rencontre, et spécialement sur deux trois-ponts, le *San Carlos* et le *San Hermenegild*, qui étaient la gloire de cette escadre. Les Espagnols arrivèrent le 9 juillet à Algésiras, et, grâce à l'activité déployée par chacun, nous fûmes en état d'appareiller le 12; mais, par suite du calme, nous ne parvînmes à vider la baie qu'à la fin du jour. Notre ordre de marche était assez singulier : la frégate espagnole la *Sabina* marchait en tête, ayant à son bord les deux amiraux, et flanquée à droite et à gauche de deux autres frégates. Sur une deuxième ligne marchaient de front les trois vaisseaux français combattans d'Algésiras, et enfin, en troisième ligne, les cinq vaisseaux espagnols et le *Saint-Antoine*. Les deux trois-ponts *San Carlos* et *San Hermenegild* naviguaient aux deux extrémités de cette ligne.

Au moment où nous quittions la baie, cinq vaisseaux anglais appareillaient de Gibraltar et, poussés par une jolie brise d'Est, se maintenaient en ligne de file au vent à nous. Quand la nuit fut tombée, ils se guidèrent sur le feu de hune que la *Sabina* avait arboré pour conduire l'escadre combinée. Cette escadre naviguait en assez grand désordre, et à la faveur des ténèbres le vaisseau anglais le *Superb* vint se mêler aux vaisseaux espagnols. Quand il se trouva en avoir un de chaque bord, il ouvrit le feu sur chacun de ses adversaires, puis se laissa culer en cessant de tirer. Il arriva que les deux vaisseaux ainsi canonnés étaient les trois-ponts espagnols qui se trouvaient alors fort loin de leur poste. Les équipages, affolés par cette attaque soudaine, ne s'aperçurent pas de la ruse du *Superb*, et croyant lui répondre, se mirent à se tirer des bordées. Bientôt, dans le désordre de ce combat de nuit, le feu se déclara à bord du *San Carlos*, qui vint en grand sur bâbord dans le but d'aborder son adversaire. Il aborda en effet le *San Hermenegild*, et en un instant lui communiqua le feu dont il était dévoré. Les flammes montaient jusqu'au ciel, illuminant les escadres et le détroit tout entier d'une horrible clarté. Je sommeillais sur le pont quand je fus éveillé par les cris des hommes de quart; la barre fut mise au vent, et nous sautâmes tous dans les haubans pour éteindre les flammèches qui nous arrivaient de cet immense foyer. Nous étions très près de ces malheureux navires, et voyions les Espa-

REVUE SCIENTIFIQUE

ACIDITÉ, ALCALINITÉ, EN CHIMIE ET EN BIOLOGIE

On apprend aujourd'hui aux écoliers et même aux écolières, à tous les degrés de l'enseignement, un peu de chimie : on leur donne, tout au moins, les premières notions de la nomenclature chimique. Après avoir énuméré les corps simples, métalloïdes et métaux, on en vient aux corps composés : et dans la foule innombrable de ces corps composés, on établit tout d'abord trois groupes principaux, trois catégories distinctes : les acides, les bases et les sels. On prend soin de définir ces trois « fonctions chimiques » qui se rencontrent au seuil même du domaine nouveau. Cette manière de classer les corps est ancienne : les noms des groupes le sont aussi, et l'apprenti chimiste pourrait être tenté de croire que ces définitions essentielles, fondamentales, sont faites *ne varietur*, qu'elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient hier et ce qu'elles seront demain.

Il s'en faut de beaucoup. Les définitions des acides, bases et sels ont notablement changé au cours des temps. Les acides par exemple furent d'abord des oxydes des métalloïdes, c'est-à-dire des composés de l'oxygène dont le nom conserve la trace de cette erreur, le mot voulant dire, en grec « j'engendre les acides. » Aujourd'hui, les acides ne sont plus définis comme des composés de l'oxygène mais comme des composés de l'hydrogène. — Les bases étaient des oxydes des métaux; elles en sont maintenant des hydrates. Un sel était, par définition, au temps de Berzelius et de Mitscherlich, le résultat de

l'union d'un acide avec une base. On peut, en effet, l'obtenir par ce moyen; mais c'est en réalité la combinaison d'un métal avec un corps que l'on appelle « radical acide, » « reste d'acide » (SO^4 dans les sulfates, AzO^3 dans les azotates, CO^3 dans les carbonates, Cu, Br dans les chlorures et les bromures, etc.).

On définissait aussi, d'une manière pratique, les acides par l'espèce de saveur particulière semblable à celle du vinaigre (*acetum*) qu'ils produisent lorsqu'ils sont mis, suffisamment dilués, en contact avec la langue. On les caractérisait mieux encore, par le rougissement qu'ils provoquent (comme le vinaigre) dans une teinture végétale de couleur bleue, la teinture de tournesol. Les bases ramènent au bleu la teinture de tournesol rougie : les sels sont neutres par rapport à cette liqueur, ils sont sans action sur la teinte bleue ou rouge de celle-ci. Le tournesol n'est plus, aujourd'hui, l'unique pierre de touche des acides et des bases. On lui a adjoint, puis substitué, beaucoup d'autres colorans : la phénolphtaléine, la cochenille, le rouge Congo, la rosoline, le nitrophénol et le méthylorange : il n'est plus, comme tous ces substituts, qu'un indicateur dont on suspecte les renseignemens.

Une nouvelle révolution menace de changer encore une fois les définitions fondamentales, c'est-à-dire, en somme, la conception que nous nous faisons de la constitution de ces corps. Aujourd'hui un grand nombre de chimistes définissent l'acidité par la présence dans une solution des *ions* hydrogène libres (hydrogénions). Est réputée *base* toute solution aqueuse qui contient des ions OH (hydroxylions). Dans beaucoup de laboratoires on mesure « la force » d'un acide ou d'une base par sa teneur en ions H ou OH. De plus, on distingue l'*acidité active* ou *actuelle* de la solution, révélée par sa conductivité électrique, de l'*acidité totale* ou *potentielle*, seul renseignement que donnent les titrages présentement en usage. En d'autres termes, les notions d'acide, de base et aussi de sels sont renouvelées par les idées nouvelles sur les propriétés électriques des solutions, c'est-à-dire sur l'ionisation.

Nous voudrions faire comprendre en quelques mots la nature de cette révolution qui est en train de s'accomplir, dans le domaine de la chimie. Nous aurons surtout en vue sa répercussion en physiologie, répercussion qui commence à se faire sentir et qui ne peut manquer d'être considérable, l'acidité ou la basicité des liquides et des tissus de l'organisme jouant un rôle important dans leur fonctionnement.

I

L'idée que la constitution des corps — et en particulier des acides, des bases et des sels — est liée à l'état électrique de leurs particules, c'est-à-dire à leur composition en *ions* n'est pas nouvelle en chimie. Pendant toute la première partie du siècle dernier, sous l'influence de H. Davy et de Berzélius, elle y a joué un rôle important et même excessif et abusif.

H. Davy avait tiré un très bon parti de la pile électrique; il lui devait quelques-unes de ses plus belles découvertes, et, en particulier, celle des métaux alcalins et alcalino-terreux que l'on n'avait pas su isoler avant lui. Ses contemporains, d'autre part, se servaient beaucoup de l'électricité soit pour décomposer les corps, soit pour les reconstituer; ils utilisaient l'eudiomètre et l'électrophore pour la synthèse de l'eau et l'analyse des gaz; ils avaient employé, après Cavendish, l'étincelle à la synthèse des composés oxygénés de l'azote. Ils étaient préparés à voir dans l'électricité non seulement un agent, mais le principal agent des mutations chimiques. Ils allèrent jusqu'à penser que tous les composés étaient binaires et que les élémens des corps, au moment de se combiner, étaient dans des états électriques opposés, l'un chargé d'électricité positive, l'autre chargé d'électricité négative. L'attraction des électricités contraires fournissait, en effet, en dehors de la pesanteur et du magnétisme, le seul exemple connu à cette époque d'une force qui pût servir de type à l'affinité qui rapproche les corps et les combine ; et la répulsion électrique fournissait, de son côté, un bon modèle d'une force qui les écarte et les disloque. Les corps simples furent donc distingués en électro-négatifs qui étaient les métalloïdes en général, et électro-positifs, qui étaient les métaux. Le même classement était établi parmi les corps composés. Les sels, par exemple, provenaient de l'union d'une base, corps supposé électro-positif avec un acide, corps électro-négatif.

Il y avait dans ce système électro-chimique une grosse part d'erreur qui en a entraîné la chute et une petite part de vérité qui lui a permis de revivre récemment dans la théorie des ions. L'assimilation des affinités électriques aux affinités chimiques est une conception insoutenable, évidemment contredite par l'expérience. On constate, en effet, que l'oxygène, type des électro-négatifs, se combine plus facilement au soufre électro-négatif comme lui qu'à l'or qui est électro-positif. D'autre part, les groupemens tels qu'acides et bases, aux-

quels Berzélius et Davy appliquaient les charges électriques, étaient mal choisis : c'est à des élémens différens que ces charges électriques sont réellement fixées. L'étude attentive de l'électrolyse, c'est-à-dire de la décomposition des sels par le courant électrique, redressa ces erreurs. Quand le courant électrique traverse une solution d'un sel, tel que le sulfate de cuivre, la base ne va pas d'un côté et l'acide de l'autre; le partage ne se fait pas ainsi. Le métal seul (Cu) se dépose au pôle négatif : l'acide et l'oxygène ($SO^3 + O$) vont au pôle positif.

L'électrolyse, soigneusement étudiée par Faraday, a donc révélé les véritables élémens électriques du sel : l'élément métal (Cu) qui se rend à l'électrode négative ou cathode et le reste formé par les autres élémens (SO^4) qui se rend à l'électrode positive ou anode. Dans le même temps, le développement des connaissances chimiques aboutissait à une conclusion identique relativement aux véritables élémens chimiques des sels. J.-B. Dumas découvrait entre 1831 et 1834 le phénomène des substitutions : il en faisait sortir la doctrine unitaire. Chaque corps composé, au lieu d'être envisagé comme formé par l'union de deux groupemens d'élémens qui s'opposent et se neutralisent, apparut désormais comme un tout, une masse indivise d'atomes divers. Tel d'entre eux peut être remplacé par un autre venu du dehors et le nouveau composé produit par cette substitution est l'analogue du premier.

Ce sont ces vues qui, appliquées aux acides, aux bases et aux sels, ont conduit aux définitions actuellement classiques. Un sel est un groupement d'élémens chimiques, d'atomes, où l'on distingue d'une part le métal et, de l'autre, le « reste acide » formant masse. Dans le sulfate de cuivre $CuSO^4$ on a Cu et SO^4; dans l'azotate de potasse AzO^3K, on a le potassium K et le reste acide AzO^3 : dans le chlorure de sodium NaCl on a le sodium et le chlore. Le métal, cuivre, potassium, sodium, se rassemble à la cathode : l'ensemble des autres parties se rend à l'électrode positive ou anode. Faraday, en 1835, a créé le mot d'*ion* (qui en grec signifie *allant*) pour indiquer ce mouvement des élémens qui sont comme attirés par les électrodes. L'ion métallique qui va à la cathode est un *cation;* le reste acide (SO^4, AzO^3, Cl) qui se rend de même à l'électrode positive, à l'anode, est un *anion*. Le passage du courant électrique révèle donc dans la molécule d'un sel la présence de deux facteurs : un élément chargé positivement, le *cation* qui est généralement le métal et un élément chargé négativement l'*anion*, formé par la masse des autres élémens.

Au point de vue chimique comme au point de vue électrolytique

un acide est un *sel d'hydrogène*. Il suffit dans la formule du sel de remplacer le métal par l'hydrogène pour avoir l'acide correspondant, ou, inversement, de faire la substitution contraire pour passer de l'acide au sel. Par exemple AzO^3K est l'azotate de potassium et le métal K se rend à la cathode : AzO^3H est l'azotate d'hydrogène ou acide azotique et l'ion H (hydrogénion) se rend à la cathode dans la décomposition électrolytique. Les relations sont les mêmes entre tous les acides et les sels correspondans; l'acide sulfurique est un sulfate d'hydrogène SO^4H^2; l'hydrogène y fait pendant au potassium K du sulfate de potassium SO^4K^2; — l'acide chlorhydrique HCl est un chlorure d'hydrogène faisant pendant au chlorure de sodium NaCl — et ainsi de suite.

Quant aux bases, leur constitution dérive encore de celle des sels. La potasse, par exemple K(OH), si on la confronte avec K (AzO^3), nous apparaît comme un azotate où le reste acide AzO^3 est remplacé par le corps OH appelé *oxhydrile :* on peut aussi bien l'envisager comme un sulfate K^2SO^4 où le reste acide divalent SO^4 serait remplacé par deux oxhydriles. Dans la décomposition électrolytique le métal va encore à la cathode. Le reste (OH) va à l'anode : c'est un anion qui ne peut subsister déchargé et qui, en conséquence, donne lieu à des réactions secondaires.

De là les définitions nouvelles. Les acides sont les composés caractérisés par l'ion positif H ; les bases sont les composés caractérisés par l'ion négatif (OH). Les sels dérivent des acides par substitution d'un cation métallique au cation hydrogène; les bases par substitution d'un reste acide à l'anion oxhydrile.

II

Les notions précédentes nous acheminent à la théorie des ions; nous y sommes presque, mais cependant pas encore tout à fait. Il faut faire un pas de plus. Ce pas nous séparera décidément de J.-B. Dumas, de Gehrardt, et de l'école unitaire pour nous ramener à l'ancienne école dualiste, à H. Davy et à Berzélius. Il faut supposer que les ions d'un sel ne se forment pas au moment de l'électrolyse, et par le fait même de cette décomposition électrique; mais qu'ils préexistent au passage du courant électrique, unis et dissimulés dans chaque molécule de l'acide. Chaque molécule contient le couple anion et cation, dont les charges se neutralisent. En un mot, avant le passage du courant, les deux ions contraires sont associés : après le passage, ils sont dissociés. Associés, ils forment les molécules ordinaires du sel :

dissociés ils sont les molécules spéciales qui méritent le nom d'ions.

Précisons ces états. Avant le passage du courant, dans la molécule ordinaire l'ion positif et l'ion négatif sont *chimiquement unis*, liés, combinés, et par conséquent (c'est la définition de la combinaison chimique) méconnaissables en tant qu'individus, dissimulés au point de vue de leurs propriétés individuelles physiques et chimiques, et, en particulier, de leurs propriétés électriques. Électriquement, ils semblent déchargés et indifférens. Au moment du passage une décomposition chimique se produit : les ions sont séparés avec leur charge : il ne subsiste plus entre eux qu'une *union physique*, un rapprochement tel qu'il se produit entre des corps chargés d'électricités opposées. Ces ions sont chimiquement séparés et physiquement unis. C'est la manière de voir que Grotthus (1805) a proposée, il y a exactement cent ans. Le courant oriente ces couples d'ions accolés, en files régulières comme des grains de chapelet; puis, l'attraction de l'électrode l'emportant sur celle du conjoint, les ions se séparent dans chaque couple. L'ion positif s'unit à son voisin négatif pour former avec lui une liaison passagère, qu'il rompt bientôt; et il continue ce manège avec le suivant, se dirigeant ainsi vers la cathode où il se décharge. L'anion correspondant, son conjoint primitif, se comporte de la même manière; et marchant en sens inverse, il va, de proche en proche, se décharger à l'anode. Les ions transportent donc leurs charges aux électrodes, et c'est là toute l'opération du passage du courant, c'en est tout le mécanisme.

Il est donc permis de dire que les ions sont les convoyeurs du courant et les seuls élémens de la solution saline qui remplissent cet office. L'eau parfaitement pure qui les baigne est tout à fait impropre au passage de l'électricité : elle est un corps isolant. L'électricité ne chemine que grâce aux ions, ils la transportent par convection. Les corps liquides qui ne se décomposent point électrolytiquement en ions ne conduisent pas l'électricité, ce ne sont pas des électrolytes.

L'explication précédente est toute figurative : au résumé, elle assimile le manège des ions convoyeurs à l'évolution chorégraphique de ces deux files de cavaliers et de dames qui dans certaines danses forment, en marchant en sens contraires et en se prenant et s'abandonnant successivement les mains, la figure que l'on appelle chaîne anglaise. La conception de Grotthus est bien vraiment une hypothèse; mais il semble que l'on n'en puisse pas former de plus simple et de mieux adaptée aux faits qu'il s'agit d'expliquer. Les plus

importans de ces faits se résument ainsi : 1° le dégagement d'électricité se fait aux électrodes seulement, aux deux bouts de la cuve; 2° le transport d'électricité se fait, d'un certain train, à travers la solution. Faraday le manifestait en mettant la solution dans un tube assez long pour pouvoir observer l'influence de ce courant de convection sur l'aiguille aimantée; 3° les produits de l'électrolyse apparaissent au même instant aux deux électrodes.

Ces idées de Grotthus sur la décomposition ou dissociation des molécules en ions dans les solutions que le courant électrique peut traverser, ont subsisté depuis un siècle. Faraday, en 1835, les a adoptées; la plupart des physiciens ont fait de même. On a continué à les enseigner avec plus ou moins de soin ou de négligence. Cependant elles présentaient un certain nombre de lacunes importantes. Clausius en 1857 et Arrhenius en 1886 en ont comblé les principales. Ils se sont préoccupés en particulier de la question de savoir si la dissociation partielle en ions est seulement l'effet du courant, ou si au contraire elle ne peut en être indépendante, le précéder et lui survivre. Est-ce seulement pendant le passage de l'électricité et du fait de ce passage que la substance dissoute dans l'eau, sel, acide, base, — subit ce clivage moléculaire si singulier et si remarquable?

C'est la réponse à cette question qui a donné à la théorie des ions sa physionomie actuelle. En affirmant que l'ionisation se produit sous d'autres causes que le passage du courant électrique, et par exemple par le seul fait de la dissolution de l'électrolyte dans l'eau; que les solutions aqueuses de sels quelconques, d'acides minéraux et de bases minérales sont plus ou moins ionisées, Arrhénius et l'école physico-chimique allemande, Ostwald, Nernst et leurs élèves ont rattaché à la théorie de l'ionisation un grand nombre de problèmes de chimie et de chimie biologique et particulièrement celui qui nous occupe, de l'acidité et de la basicité des corps composés.

III

La théorie de Grotthus supposait que c'est le courant électrique seul qui disloque la molécule du sel en ses deux ions par suite d'une véritable décomposition chimique, en triomphant de la force qui les unit. S'il en est ainsi, une partie de l'énergie électrique devrait être employée à cette séparation (*énergie d'ionisation*). Il faut, pour que l'action commence, que les quantités d'électricité accumulées aux

électrodes soient devenues suffisantes pour triompher de l'affinité chimique des deux ions à l'intérieur de la molécule, et ultérieurement de leur attraction électrique. Ce n'est donc que lorsque le courant aurait atteint une certaine limite minima que l'ionisation devrait commencer, et que l'électricité devrait passer. Et d'autre part, dès que cette valeur serait atteinte, il semble que l'électrolyse devrait marcher avec rapidité et violence.

Or, l'expérience contredit cette conclusion. L'électrolyse, et la formation d'ions, se manifestent déjà avec un courant très faible et elles grandissent avec son intensité. Un physicien, Buff, a obtenu une électrolyse appréciable d'une solution acide avec des courans tellement faibles qu'il fallait prolonger leur action pendant plusieurs mois pour obtenir 1 centimètre cube de mélange détonant.

Clausius, dès 1857, avait signalé cette contradiction entre le fait et la théorie. Il concluait que la théorie, prise dans toute sa rigueur, n'était pas exacte; qu'il n'était pas vrai qu'avant le passage du courant, tous les ions fussent combinés de manière à former des molécules complètes. Au contraire, il y avait par avance un petit nombre d'ions chimiquement séparés, chimiquement libres. Buff et Soret d'abord, puis surtout Lippmann en 1875, ont manifesté directement cette présence d'ions libres, obéissant à l'attraction d'un bâton de résine, dans les solutions d'électrolyte. Ostwald et Nernst en 1889 ont réussi à faire la même constatation.

Une solution quelconque contient donc, d'après cela, un mélange de molécules complètes et de molécules dissociées en ions. Dès que les électrodes sont plongées dans la solution, le courant le plus faible suffit pour attirer ces ions préexistants aux électrodes : il y a transport d'électricité; le courant passe. Le courant, en grandissant, accroît le nombre de ces élémens dissociés, en proportion de l'accroissement de la quantité d'électricité.

Clausius se contentait d'affirmer l'existence d'un petit nombre d'ions disséminés dans toute solution antérieurement à toute tentative d'électrolyse. Arrhenius est allé plus loin. Ce n'est plus une dissociation faible portant sur un petit nombre de molécules qu'il a assignée aux solutions de sels, d'acides et de bases : c'est une dissociation forte, une ionisation notable. Un « grand nombre » de molécules peuvent être dissociées en ions. Dans les solutions très étendues, « toutes » les molécules sont ionisées. Une solution très étendue ne contient donc pas le corps que nous croyons y exister, que nous y

avons mis, il en contient seulement les élémens, les ions, tels que l'électrolyse pourrait les fournir. Dans l'acide chlorhydrique très dilué, par exemple, les ions hydrogène, c'est-à-dire les atomes d'hydrogène chargés d'électricité positive, nagent librement, escortés par les anions chlore. Telle est la doctrine du savant suédois.

Arrhenius a donc supposé que dans les solutions extrêmement diluées de sels, acides et bases, l'ionisation est complète, que les molécules ordinaires y font défaut et que les ions y subsistent seuls. Dans les solutions plus concentrées les ions coexistent à côté des molécules ordinaires non dissociées. Le degré relatif de cette dissociation présente nécessairement une certaine constance; la proportion des molécules disloquées en ions aux molécules restées intactes ne peut être arbitraire : elle est réglée. Ce n'est pas introduire une hypothèse nouvelle que d'affirmer cette idée d'une proportion déterminée, réglée, qui existerait entre la partie intacte et la partie dissociée, entre le nombre des molécules ordinaires et celui des ions. Il y a certainement là un équilibre exactement déterminé. Mais c'est faire certainement une supposition supplémentaire que d'imaginer avec Arrhenius et Ostwald que cet équilibre doit être entendu au sens ordinaire des équilibres chimiques réversibles et obéir en conséquence à la loi particulière qui régit cette espèce d'équilibres. Cette loi est connue dans la chimie nouvelle sous les noms de loi de Gudberg et Waage, ou encore de loi de Wenzel, ou de *loi des concentrations*. Supposons que l'on adopte cette troisième hypothèse, — d'ailleurs vraisemblable, — de la réversibilité de l'équilibre entre les ions et les molécules intactes : acceptons même que les proportions des trois espèces d'élémens, cations, anions et molécules obéissent à la loi des concentrations. Au moment de l'équilibre la concentration en anions, multipliée par la concentration en cations, donnerait un produit égal, à une constante près, à la concentration en molécules complètes. De ces hypothèses, expérimentalement vérifiées, d'ailleurs, découlent d'intéressantes conséquences. On pourra prévoir, par exemple, que dans telle ou telle circonstance, les ions se transformeront en molécules ordinaires et inversement. Si, par un artifice quelconque, on vient à faire augmenter, dans la solution, les ions d'une espèce, les ions d'une autre espèce devront diminuer et cela ne pourra advenir que si ces derniers ions repassent à l'état de molécules en s'unissant à des ions contraires. Pour prendre l'exemple proposé par Victor Henry, considérons une solution d'acide acétique. C'est un acide moyennement fort: on estime qu'en dissolution dans l'eau, la

proportion de la partie dissociée ne dépasse pas 10 pour 100 de la masse totale. La solution aqueuse contient donc en certaine proportion des cations H, des anions $C^2H^3O^2$ (reste d'acide ou acétyl) et enfin des molécules entières d'acide acétique ($C^2H^3O^2$ H). Si l'on ajoute de l'acétate de soude ($C^2H^3O^2$ Na), c'est-à-dire un sel neutre dont on sait, par ailleurs, qu'il est fortement dissocié en ions Na et ions acétyl, on augmentera considérablement le nombre des ions acétyl qui tout à l'heure équilibraient avec les ions H les molécules intactes d'acide acétique. La quantité des cations hydrogène devra donc diminuer par compensation; un certain nombre d'entre eux se combineront avec un nombre égal d'ions acétyl pour régénérer des molécules ordinaires d'acide acétique.

On aperçoit assez facilement la raison d'être de cette hypothèse et sa fécondité. On voit qu'elle est introduite pour permettre de prévoir les réactions chimiques qui s'accomplissent dans les solutions des sels, des acides et des bases, réactions où les ions ont un rôle à remplir L'application de cette loi des concentrations permet, en particulier, de suivre de près le jeu réciproque des ions et des molécules dans les phénomènes relatifs à la neutralisation des bases par les acides.

IV

La théorie des ions est une très belle construction, mais elle est compliquée et très composite. Sa solidité tient à l'inextricable agencement de ses pièces. Les hypothèses y sont nombreuses. Il n'en est aucune qui soit gratuite. Toutes subissent l'épreuve de la vérification à quelque moment. On peut regretter seulement qu'elles ne soient pas toujours expliquées suffisamment et que les nouvelles s'ajoutent aux précédentes en cours de route. Il serait utile aussi que les justifications expérimentales destinées à légitimer l'une quelconque de ces hypothèses ne fussent pas solidaires de la légitimité supposée des autres. Dans ses belles leçons de chimie physique, M. Victor Henry a démêlé avec beaucoup d'esprit critique ces enchevêtremens. Il met à nu, dans son étude sur la théorie des ions, les cinq hypothèses superposées, qui en forment l'ossature et il en présente avec netteté les vérifications expérimentales. Il ne nous est pas possible de suivre ce magistral exposé. D'ailleurs, nous n'avons pas pour objet la théorie même des ions, mais seulement l'une de ses applications, celle qui est relative à la détermination de la basicité et de l'acidité des composés chimiques.

Il faut, pour éclairer complètement cette application, ajouter encore quelques indications essentielles. La plus utile de ces notions est relative au rôle de l'eau dans l'ionisation. A la vérité, l'eau, qui est le solvant nécessaire des électrolytes, n'est pas considérée elle-même comme un électrolyte. Il s'agit, bien entendu, de l'eau tout à fait pure.

Si l'on prend de l'acide chlorhydrique pur, liquéfié, sans eau, que l'on y plonge les deux électrodes d'une pile, le courant ne passe pas. Que l'on opère de même avec l'acide acétique pur, le courant ne passe pas davantage. Ces acides ne deviennent électrolytes qu'au moment où l'eau intervient pour les dissoudre; l'eau est la condition de leur faculté de conduire l'électricité et de leur décomposition en ions : plus l'eau abonde, plus ces phénomènes s'accentuent : la conductivité électrique et la dissociation en ions augmentent avec le degré de dilution. Si l'on opère de même avec l'eau pure, que l'on y plonge les deux électrodes d'une pile, il n'est pas tout à fait exact de soutenir que le courant ne passe pas : il passe un peu; l'eau est un très mauvais conducteur, mais elle est un conducteur, ce qui revient à dire qu'elle contient un petit nombre de molécules dissociées en ions H et OH. Le physicien allemand Kohlrausch a étudié la conductivité de l'eau, à son plus grand degré de pureté : il a trouvé un chiffre très faible, mais appréciable. De cette mesure de conductivité on peut déduire la proportion relative de la partie dissociée : on trouve ainsi que dans cent mètres cubes d'eau, les ions hydrogène libres forment un poids égal à 7 milligrammes. L'eau est donc faiblement dissociée en ions H et en ions OH.

Les physico-chimistes ont simplifié et perfectionné au plus haut degré les mesures de conductivité électrique; ils en ont popularisé la pratique dans les laboratoires de chimie et dans ceux de biologie. Ces déterminations qui dépassent en sensibilité les dosages chimiques les plus délicats fournissent des renseignemens précieux : elles permettent, par exemple, de juger du degré de pureté de différentes substances, ou bien encore, de mesurer la solubilité de matières très peu solubles. Appliquées à la théorie des ions, les déterminations de conductivité ont fourni un moyen de connaître le degré d'ionisation des diverses solutions d'électrolytes, acides, bases et sels.

Ces résultats ont servi à établir pour les trois espèces de corps une classification qui exprime la dissociation plus ou moins profonde qu'ils éprouvent du fait de leur dissolution dans l'eau.

Les corps les plus complètement dissociés sont les sels neutres, les acides forts et les bases fortes. Les sels tiennent la tête. Les sels à ions

monovalens, chlorure de potassium, azotate d'argent, bromure d'ammonium, sels cuivreux, en solutions de concentration moyenne sont presque totalement dissociés en ions. Dans une solution de chlorure de potassium contenant $7^{gr},45$ par litre, la presque totalité du sel (86 pour 100) est à l'état d'ions. Pour les acides, il y a trois degrés à distinguer. Le premier est celui des acides forts, chlorhydrique, bromhydrique, azotique, sulfurique, chlorique, perchlorique, dont les solutions moyennes sont très fortement dissociées en ions ; le second groupe comprend les acides moyens, tels que les acides phosphorique, sulfureux, acétique, dont la dissociation ne dépasse pas en général 10 pour 100 ; enfin les acides faibles, carbonique, sulfhydrique, cyanhydrique, qui forment un troisième groupe, ne présentent pas plus de 1 pour 100 de leur masse disloquée en ions. — Les bases fortes, hydrates des métaux alcalins et alcalino-terreux, sont dissociées dans une très grande proportion ; puis viennent des bases moyennement ionisées, comme les oxydes d'argent et de magnésie, l'ammoniaque, les amines de la série grasse : la liste est close par les bases faibles, hydrates des oxydes métalliques, amines aromatiques, alcaloïdes dont l'ionisation est peu marquée.

La liste des ions comprend les ions positifs et les ions négatifs. Les premiers ou cations ont pour chef de file l'hydrogène suivi des métaux monovalens qui sont les métaux alcalins et l'argent, puis les métaux bivalens et trivalens. Les anions ou ions négatifs ont pour chef de file l'oxhydrile OH, suivi des métalloïdes de la série du chlore, puis des restes d'acides monobasiques et bibasiques.

V

On a vu que la théorie des ions conduit à des définitions nouvelles des acides et des bases. Ces définitions posées *a priori* sont maintenant justifiées. La même théorie fournit encore des moyens propres d'appréciation de l'activité de ces fonctions chimiques. Elle propose, enfin, des explications intéressantes des effets réciproques de ces corps entre eux et de leur action sur les sels.

Les acides sont des composés dissociables par l'électrolyse et ayant tous comme ion positif l'hydrogène. Cette propriété leur appartient et n'appartient qu'à eux : elle peut servir à les définir. Un corps est un acide toutes les fois que sa solution aqueuse contient des ions hydrogène chimiquement libres. — De la même manière, une base ou alcali se définit un corps composé dont la solution aqueuse contient des ions

oxhydrile (OH) en liberté. L'acidité a pour signe la présence des cations H; l'alcalinité a pour signe la présence des anions OH. Mais l'acidité a ses degrés ; il y a des acides forts et des acides faibles; de même pour l'alcalinité : il y a des bases fortes et des bases faibles. Quels moyens la théorie des ions fournit-elle pour en juger?

En chimie ordinaire, — comme dans la vie ordinaire, — la force se juge par le résultat de la lutte. Un acide est plus fort qu'un autre lorsqu'il chasse celui-ci de ses sels, ou lorsqu'il neutralise, à concentration égale, une plus grande proportion de base. Le degré d'acidité s'apprécie donc par la quantité de base nécessaire à la neutralisation. On se sert, pour décider du moment où la neutralisation est atteinte, d'un indicateur, d'un corps colorant. La teinture de tournesol est l'un des plus anciennement employés : on sait qu'elle vire du rouge au bleu quand la neutralité est atteinte. Mais, si l'on emploie un autre indicateur, on trouve une autre quantité de base. Avec le même indicateur, on trouvera encore une autre quantité de base, c'est-à-dire une autre valeur de l'acidité si la liqueur acide est mélangée de divers divers liquides étrangers, quoique de réaction indifférente. L'opération est incertaine.

Dans la chimie des ions, la force de l'acide, c'est-à-dire son degré d'acidité, s'exprime par le nombre d'ions hydrogène qui est présent dans un volume donné. Le degré d'alcalinité dépend de même du nombre d'ions oxhydrile de la solution. Ces définitions ne sont pas arbitraires. On a étudié, en effet, la marche de diverses réactions réalisées par l'intervention, soit de l'acide, soit de la base (inversion du saccharose, par exemple), et on a constaté que la vitesse de ces réactions était en rapport avec les nombres d'ions de l'acide ou de la base. Par conséquent, la mesure du degré d'acidité et celle du degré d'alcalinité se ramènent à la mesure des nombres d'ions hydrogène ou oxhydrile présens dans ces liqueurs, c'est-à-dire à la connaissance de la concentration de ces liqueurs en ions de l'une ou l'autre espèce.

La mesure du degré d'acidité ou d'alcalinité d'une liqueur peut se faire par les moyens de la chimie ordinaire ou par ceux de la chimie physique, de la chimie des ions. C'est une occasion de mettre en concurrence, sur ce terrain restreint, ces deux instrumens de recherche, de voir auquel revient l'avantage. — La chimie ordinaire recourt à la méthode titrimétrique. Elle réalise avec une liqueur titrée la neutralisation dont le terme est signalé par le virage de coloration de l'indicateur. — La chimie des ions détermine par des procédés divers la richesse de la solution en ions hydrogène, qui sont les véri-

tables agens de l'acidité. L'un de ces procédés est particulièrement avantageux en ce qu'il ne modifie aucunement la solution à l'étude, il n'y introduit aucune substance étrangère, il n'y ajoute aucun réactif; c'est un procédé purement physique. Il consiste à organiser une pile de concentration à électrodes gazeuses, formées par une lame d'hydrogène. La solution à étudier forme l'un des élémens de cette pile. L'opération se résume à en mesurer la force électromotrice Une formule théorique due à Nernst permet de déduire de cette mesure la concentration de la solution en ions H, c'est-à-dire la valeur cherchée.

La supériorité de la méthode électrométrique sur la méthode titrimétrique est éclatante. Elle offre d'abord l'avantage d'indiquer l'acidité actuelle de la solution, sa teneur présente en ions hydrogène libres. La méthode titrimétrique, en la supposant irréprochable, ne ferait encore connaître que l'acidité potentielle, c'est-à-dire celle qui correspond à la totalité de l'acide, sans distinguer la partie ionisée (véritable facteur de l'acidité) de la partie d'acide qui ne l'est pas. Elle donne le titre de la solution qui aurait subi une complète dissociation. Or cet état de dissociation n'est pas l'état réel de la solution; il n'y est pas réalisé *hic et nunc*. Supposons qu'il s'agisse d'un acide moyen ou faible comme l'acide acétique, dont les molécules dissociées (ions H et acétyle) représentent au plus 10 pour 100 des molécules complètes d'acide acétique. La neutralisation par la soude se continuera jusqu'à ce que la quantité d'alcali ajoutée soit égale à la quantité totale d'acide acétique, dissocié et non dissocié, existant dans la solution : et ce n'est pourtant que la partie dissociée en ions H qui agit efficacement comme acide.

Ce n'est pas tout ce que l'on peut reprocher à la méthode titrimétrique. Une expérience très simple montre, en effet, que l'acidité d'un acide faible est diminuée par l'addition d'un sel neutre de cet acide. Par exemple, que l'on mette 10 gouttes d'acide acétique dans 100 centimètres cubes d'eau, le tournesol y prendra une teinte rouge révélatrice de l'acidité : que l'on verse ensuite une solution d'acétate de soude absolument neutre au tournesol : on croit peut-être que ce liquide absolument neutre ne va rien changer à la condition de la solution. C'est une erreur. Le tournesol vire aussitôt du rouge au violet, signalant ainsi un abaissement de l'acidité par introduction d'un corps neutre. La théorie des ions fournit une explication de ce fait qui reste paradoxal pour la chimie classique. On risque donc de modifier l'acidité d'une liqueur par l'opération titrimétrique elle-

même puisque, comme dans l'exemple précité, le titrage introduit le sel neutre de l'acide faible que l'on veut doser. — On court enfin le même risque par le seul fait que l'on dilue la solution initiale. — Pour toutes ces raisons et pour d'autres encore, les dosages d'acidité ou d'alcalinité dans les solutions qui renferment des acides faibles ou des bases faibles doivent être tenus pour très suspects. A moins d'être pratiqués par la méthode électrométrique, ils ne méritent qu'une confiance très relative.

VI

C'est surtout dans le domaine de la biologie et de la médecine qu'il faut tenir pour suspectes les déterminations d'acidité ou d'alcalinité. Les médecins et les biologistes ont attaché, jusqu'à présent, une extrême importance à ces mesures du degré d'acidité des liquides organiques, des milieux d'habitat ou de culture, ou enfin des tissus eux-mêmes. Ils en ont exécuté des milliers. Tout ce travail est complètement vain. Dans les liquides de l'organisme, en effet, les réactions acide ou basique sont dues à des acides faibles tels que les acides carbonique, lactique ou à l'acide phosphorique, qui est sur la limite des acides moyens, — ou à des bases faibles comme l'ammoniaque.

Quelquefois même, — et c'est le cas du sang, — la réaction alcaline est due à des mélanges de sels tels que le carbonate, le bicarbonate et le phosphate de soude. Or des conditions extrinsèques très nombreuses peuvent influer sur le degré d'alcalinité de sels de ce genre. M. Victor Henry a bien mis en lumière l'incertitude qui en rejaillit sur toutes les déterminations de l'alcalinité du sang et conséquemment sur les conclusions qu'on a cru pouvoir en tirer.

Les physiologistes se sont beaucoup préoccupés de la réaction du sang chez l'homme et les animaux supérieurs. Il y a quelque trente ans, on déclarait que le sang est un milieu normalement alcalin. On admettait que le degré d'alcalinité pût varier entre certaines limites; mais l'existence de la réaction et sa constance paraissaient établies. Jamais, disait Claude Bernard, on n'a trouvé au sang une autre réaction que la réaction alcaline sur l'animal vivant et dans les conditions physiologiques. Et voici maintenant que M. Foà trouve, par une méthode perfectionnée, que le sang est un liquide extrêmement près de la neutralité chimique. Il se comporte à peu près comme l'eau distillée. D'autres observateurs qui, avant M. Foà, ont employé, avec moins de

perfection le procédé électrométrique, Hoeber, Fraenkel et Farkas, ont obtenu les mêmes résultats.

S'il est vrai, — et nous n'en doutons point, — que l'acidité et l'alcalinité actuelles et vraies des liquides organiques dues à la présence des ions H et OH libres exerce une influence sur l'accomplissement des fonctions vitales, il faut donc reprendre ces études sur nouveaux frais. Il faut les pratiquer avec les ressources de l'électrométrie.

C'est ce que l'on a commencé à faire de divers côtés dans les laboratoires de physiologie. Au laboratoire de la Sorbonne, M. C. Foà a abordé, avec une extrême patience et une grande précision, une revision de ce genre. Le résultat constant de ses recherches est infiniment intéressant. Presque tous les liquides organiques qu'il a examinés sont sensiblement neutres, depuis l'urine humaine, à laquelle les médecins chimistes attribuent une acidité moyenne équivalente à celle d'une solution d'acide chlorhydrique qui contiendrait $1^{gr},8$ d'acide par litre, jusqu'au suc pancréatique, qu'ils regardent comme très alcalin. Quant aux rares liqueurs qui s'écartent de la neutralité, telles que le suc intestinal, la salive parotidienne de la vache, la lymphe sanguine de l'escargot, leur alcalinité réelle est beaucoup plus faible que celle qu'on leur avait assignée. Toutes ces assertions erronées doivent être mises à la charge de la méthode titrimétrique qui, appliquée aux liquides complexes et presque toujours albumineux de l'économie animale, s'est montrée décidément un outil inférieur et impropre aux services qu'on en attend.

A. Dastre.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : Reprise de l'*Armide* de Gluck. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Chérubin*, « comédie chantée » en trois actes; paroles de MM. Francis de Croisset et Henri Cain, musique de M. Massenet. — Musique d'Allemagne et d'Italie.

La reprise, ou plutôt, — pour les gens de notre génération, voire de la précédente, — l'apparition d'*Armide* à l'Académie nationale de musique est déjà loin de nous. Mais du chef-d'œuvre même, de l'esprit qui l'anime, du style qu'il comporte et qu'il commande, il nous souvient encore que l'exécution générale s'éloigna sensiblement.

Seul des trois principaux interprètes, le moindre par le rôle et, par le mérite, le plus grand, M. Delmas, a su, dans le personnage d'Hidraot, chanter cette musique, et la parler aussi. Mais Renaud, mais Armide elle-même ignorent l'un et l'autre secrets. Pour le timbre et pour l'émission, pas une voix de ténor n'est comparable à celle de M. Affre. Chaque fois qu'on a l'occasion de l'entendre, on est tenté de demander, comme en jouant « aux petits jeux, » à l'artiste qui la possède : « Où la placez-vous ? » Elle a, cette voix, quelque chose de plat et de sec. Elle vient du nez, ou du palais, et ne va point au cœur. Elle donne le charme, la poésie et la sonorité phonographique aux deux adorables airs du héros : « *Plus j'observe ces lieux,* » et : « *Allez, éloignez-vous de moi !* » dont la commune beauté consiste dans la grâce nonchalante, dans la souplesse et la sinuosité des contours, ou plutôt des détours mélodiques et mélodieux.

Pourquoi la belle et sombre cantatrice qui « fait » Armide, la fait-elle non seulement aussi sombre, mais presque maussade ? La passion ou l'humeur tragique est autre chose que la mauvaise humeur. De

plus en plus il y a dans la voix et dans la diction, dans toute la manière enfin de Mlle Bréval, quelque chose qui se reploie ou se referme ; j'allais, mais je ne veux pas écrire : qui se renfrogne. Ainsi compris, tout le personnage d'Armide s'alourdit et s'empâte. Les différentes parties du rôle, les phrases diverses d'un air ou d'un récit, les notes mêmes d'une phrase, arrivent à se confondre. Les plans se touchent, les arêtes perdent leur vivacité, les formes leur relief ; les articulations musicales s'engorgent ou s'ankylosent ; tout ce que la musique de Gluck a de sculptural et de plastique s'amollit et disparaît.

Ce qu'elle a de vocal n'est pas mieux compris par les artistes de l'Opéra. Comme on chante mal aujourd'hui ! Nous ne parlons pas seulement de l'expression, mais de la technique même du chant. En écoutant *Armide*, il est permis de se demander si le solfège est encore enseigné dans les conservatoires. « *Ah ! si la liberté me doit être ravie !* » De ce peu de mots, sans chercher d'autres exemples, les quatre premiers sont notés de la façon la plus simple : à quatre temps, sur une blanche et des croches. Avant tout, avant toute recherche, avant toute nuance, tout effet sentimental ou passionnel, c'est donc une blanche et des croches que nous voudrions entendre. Un des principes les plus élémentaires du style en musique, en toute musique, est le respect des valeurs, autrement dit, de l'ordonnance ou de la hiérarchie des sons dans la durée. Il n'y en a pas un que la plupart des chanteurs, — et des instrumentistes, les pianistes surtout, — méconnaissent avec plus de constance.

On tient le même compte à l'Opéra des mouvemens que de la mesure. Oyez plutôt quelle traînante et lourde complainte la Naïade peut faire de sa légère et coulante chanson : « *On s'étonnerait moins que la saison nouvelle.* » Et je n'ignore pas que dans la musique de Gluck les mouvemens en général ne sont point indiqués. Mais ils ne le sont pas davantage dans la musique de Palestrina, de Bach ou de Rameau. Les connaître ou les sentir est affaire de tradition ou d'intuition. Il paraît que l'une se perd et que l'autre est rare à l'Académie nationale de musique.

La parole enfin n'y est pas mieux traitée que le mouvement et la mesure. Du rôle entier d'Armide nous n'avons peut-être pas saisi vingt mots. Or, vous le savez et l'on ne devrait pas avoir besoin de le rappeler, ou de l'apprendre, à des interprètes de Gluck, autant que la musique, sinon davantage, la parole est reine et maîtresse ici. Si Gluck, même le Gluck d'*Armide*, est un Ancien, et plus précisément un Grec, il l'est premièrement par ce qu'il y a de grandeur et de sim-

plicité dans le sentiment général ou l'*éthos* de son art; il l'est aussi par la forme, par le contour, que nous appelions tout à l'heure sculptural et plastique, de sa mélodie et de son récitatif; il l'est enfin par deux traits, encore plus spécifiques, et qui dominent, si même ils ne le résument, le génie ou l'idéal de la musique des Grecs : le premier est la rythmique et l'autre la verbalité.

Médiocrement servi, le vieux maître, à lui seul, a néanmoins triomphé. « Madame, » disait-il d'avance à Marie-Antoinette, « Madame, ce sera superbe. » D'aucun de ses chefs-d'œuvre le mot n'est plus vrai que d'*Armide*. En nul autre, et cela par le fait seul du livret conservé de Quinault, de l'importance accordée à la décoration et à la chorégraphie, on ne respire en quelque sorte cet air de pompe, de faste et de magnificence. Entre tous les drames lyriques de Gluck, *Armide* est le plus opéra.

Mais dans ce luxe extérieur, sous ces dehors somptueux, comme la force intime et simple, comme l'âme, loin de se disperser et de se perdre, se rassemble et se condense toute! Comme elle jaillit à chaque instant! Avec quelle violence, et par quels éclats à la fois égaux et contraires! Opéra d'amour et rien que d'amour, — ce qui, parmi les œuvres de Gluck, lui donne un rang avec un caractère unique, — *Armide* est encore, est partout, ailleurs même que dans une scène célèbre entre toutes, l'opéra de la haine. Sa plus étonnante beauté consiste tantôt dans la violente antithèse, tantôt dans la pénétration réciproque et le subtil mélange de l'une et de l'autre passion. En ce double sujet, qui pour ainsi dire se retourne ou se renverse à chaque instant, la largeur et la généralité du parti pris n'a d'égale que la finesse de l'analyse, la délicate, la minutieuse étude des moindres parcelles de la vie et de la vérité. Rappelez-vous le revirement fameux qui termine l'acte dit « de la Haine, » et la soudaineté, la simplicité saisissante de cette reprise ou de cette rechute d'amour. Observez surtout, en chaque air, en chaque récitatif, le partage incessant du rôle d'Armide, comme il hésite et comme il oscille, comme en quelque manière il miroite sous des feux alternés et contraires, éclatans et sombres tour à tour. Alors, de l'amour et de la haine vous sentirez, encore plus que l'antinomie, le rapport et le contact. Alors vous admirerez comment, dans l'âme de la magicienne d'Orient, si tout s'oppose et se combat, tout se rencontre et se fond. Alors, autant que le musicien d'Iseult, — et avant lui, — le musicien d'Armide vous montrera sa grandeur « non pour être à une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois et en remplissant tout l'entre-deux. »

De même que *le Mariage de Figaro* fut la suite du *Barbier de Séville*, le *Chérubin* que vient de représenter, après le théâtre de Monte-Carlo, celui de l'Opéra-Comique, est la continuation du *Mariage*, — ou plutôt, puisque c'est une « comédie chantée, » — des *Noces de Figaro*. Quand nous disons : « de même, » on entend assez ce que nous voulons dire et qu'ici, comme partout, il y a la manière. Celle de MM. de Croisset et Henri Cain a paru facile et légère à souhait, peut-être même un peu plus qu'on ne l'eût souhaité. Peut-être aussi conviendrait-il de s'en tenir à cet unique essai. La succession de Mozart est périlleuse. Nous demandons qu'on n'ajoute rien à *Don Juan* et à *la Flûte enchantée*.

La comédie que M. Massenet vient de mettre en musique a pour sujet l'avancement du petit page, son avancement à la fois militaire et sentimental. Quatre personnes concourent, de façons différentes autant qu'inégales, à la dernière de ces deux promotions. C'est la Comtesse et c'est la Baronne, insignifiantes, voire anonymes l'une et l'autre ; c'est l'honnête Nina, dont la flamme pure à la fin sera couronnée ; surtout c'est la coquette Ensoleillad, une illustre ballerine, appelée à la cour de Madrid, mais qui daigne en passant accorder à Chérubin, sous un rayon de lune, quelques momens et quelques baisers de l'amour qu'elle a promis et qu'elle porte au roi.

L'enfant avait espéré davantage, et que le songe de sa nuit d'été serait moins court. Dès le matin, l'Ensoleillad se remet en route. Son regard ironique défait ce que la veille avait fait son tendre regard. Elle s'éloigne et, comme elle oublieuses, la Comtesse et la Baronne la suivent. Quelques pleurs alors, de dépit et même de souffrance, mouillent les yeux du jouvenceau. Mais la douce et loyale main de Nina les essuie. Chérubin la porte à ses lèvres. Il prendra Nina pour femme et les premières notes, ironiquement rappelées, de la sérénade de *Don Juan*, sont témoins de sa promesse et nous assurent de sa foi.

Il semble que la partition de *Chérubin* soit une de celles où M. Massenet, plutôt que d'aller jusqu'au bout, jusqu'au fond de son talent, s'arrête et se joue à la surface. Le grand artiste, une fois encore, s'est complu dans les détails, les accessoires et les dehors. Il est vrai que pour les rendre agréables, brillans, vivans même, il n'a rien épargné. Oui, même vivans, et la vie dont le premier acte de son œuvre nouvelle est animé, peut bien n'être qu'extérieure, elle est pourtant la vie. Elle circule à travers l'ouverture, aimable jusqu'à la fin, non compris toutefois cette fin, plus que de raison ou sans raison tapageuse. Le reste a le ton spirituel, peut-être un peu moqueur, de l'an-

cien opéra-comique. On aimerait l'entendre, la pimpante ouverture, entre celles du *Cheval de Bronze* et de l'*Italienne à Alger*, dans un vallon thermal des Pyrénées ou des Alpes, un soir d'été, sous les arbres du « jardin de l'établissement. »

Cette vie, que l'ouverture annonce et résume, se partage, au cours du premier acle, entre les épisodes ou les mouvemens scéniques d'abord, et puis entre les divers élémens de la musique elle-même : entre le récitatif ou le dialogue mélodique et le chant proprement dit, entre les instrumens et les voix. Il y a là toute une série de petits tableaux sonores, traités du bout des doigts avec autant d'aisance que de sûreté. La couleur en est vive, le dessin ferme et délicat. C'est l'entrée ou la sortie d'un personnage, une ritournelle d'orchestre; c'est un chœur, un ballet surtout de quelques mesures, c'est une trouvaille de rythme, d'harmonie ou de sonorité.

La première apparition de Chérubin ne manque ni de lumière ni de chaleur. Ce que chante ici le jeune héros, ce qui chante avec lui et comme lui, mélodie, orchestre, tout porte les signes authentiques et particuliers de la manière ou du style du maître : le charme, l'élan avec l'éclat, le nerf, ou plutôt peut-être les nerfs, la tendresse passionnée, un peu sensuelle de la phrase et jusqu'à sa chute mourante. *Grisélidis*, autrefois, commença par une phrase analogue. Sans l'égaler, celle-ci la rappelle et pourrait servir aussi d'exemple à qui voudrait analyser et définir l'espèce de lyrisme propre à M. Massenet et la forme ou le contour musical qu'il a vraiment créé.

Il anime encore, ce lyrisme, d'un souffle plus chaud et plus profond, la meilleure page de l'œuvre, le duo d'amour du second acte; au moins le début du duo, car un éclat banal en gâte la péroraison inutilement précipitée et violente. Mais l'exorde a beaucoup de charme : un charme non pas superficiel cette fois, mais intense; un charme fait de passion et de langueur, de poésie autant que de naturel et de sincérité. Ce n'est plus de *Grisélidis*, mais de *Werther* même qu'il serait ici, pour un moment, possible de se souvenir.

Et je sais bien qu'ailleurs, partout ailleurs, l'adresse, l'aisance, l'ingéniosité, le tour d'esprit et de main, le talent en un mot surabonde. Il se révèle sans cesse. On regrette seulement qu'il ne se surveille pas davantage. Le musicien de *Chérubin* a une si jolie manière, — il en a même plus d'une, — de dire les choses! Que ne prend-il toujours, non pas la peine, rien ne lui pouvant être pénible, mais le temps au moins de les penser!

Mlle Garden, dans le costume et dans le personnage de Chérubin,

a paru pimpante et fringante, papillonnante et papillotante à souhait. Et même, comme dit Suzanne, « pour le sentiment, c'est un jeune homme qui... » Mais je préfère encore à ce qu'il y a de sentimental, ce qu'il y a de vif et d'un peu mordant en sa voix, de ferme et de précis dans son chant. Par son art, comme par sa personne, Mlle Garden a donné l'impression d'une élégance nerveuse et souple, de ce qu'on nomme le sang ou la race. Il est vrai que c'est d'une race étrangère. Mais un rôle espagnol chanté en français par une Anglaise, n'est-ce pas là quelque chose de très « parisien? »

Paris d'ailleurs a partagé ses faveurs printanières entre les deux grands génies étrangers de la musique : celui de l'Allemagne et celui de l'Italie. Aux quatuors de Beethoven, exécutés par M. Joachim et ses disciples, ont succédé les neuf symphonies conduites par M. Weingartner. Voilà deux cycles merveilleux, plus vastes encore que l'*Anneau* wagnérien; si vastes, que d'eux aussi, chaque fois qu'on essaie de les mesurer, on reconnaît que le centre est partout et la circonférence nulle part.

Beethoven depuis quelques mois domine, ou remplit notre horizon. Dans l'intelligence et dans l'amour de son œuvre, M. Édouard Risler pénètre et nous conduit chaque année plus avant. Avec le concours de M. Hausmann, le solide et sérieux violoncelle du « quatuor » Joachim, M. Risler nous a révélé quelques sonates, ignorées et magnifiques, du maître. Seul, il nous avait auparavant donné de l'*Aurore* et de l'*Op.* 106 une interprétation plus que jamais admirable de profondeur autant que de clarté. Toute joie musicale, — nous ne parlons ici que d'une haute, d'une noble joie, — rappelle une définition souvent citée de la musique : le rapport entre les forces du son et les forces de l'âme. Rien ne fait mieux concevoir et même percevoir ce rapport, que d'entendre M. Risler. Le son et l'âme, c'est-à-dire le son et le sentiment, le son et la pensée : que ce soit, dans l'*adagio* de l'*Op.* 106, la pensée contemplative, ou, dans la fugue suivante, la pensée en acte, nous voyons les deux élémens ou les deux termes s'animer, se développer et se concerter devant nous. Et parce qu'ici la technique ou le métier fournit à l'intelligence de l'artiste tous les moyens qui la peuvent servir, et dont elle ne fait que se servir en les dominant toujours, un art tel que celui de M. Risler, ou plutôt celui-là seul, car je n'en sais pas de pareil, réalise la perfection à la fois dans l'ordre sensible et dans l'ordre de l'esprit.

C'est la perfection aussi que le chant de Mme Mysz-Gmeiner, et que

sa voix Ses voix, devrait-on dire, car il semble qu'elle en ait plus d'une : celles de la joie et de la tristesse, voix réelles et de rêve, de l'amour et de la colère, voix de l'âme et de la nature, toutes les voix enfin de la vie. Cette voix jamais ne crie, alors même qu'elle donne toute sa force, et quand elle s'épargne, se réduit à n'être plus qu'un murmure, un soupir, elle chante encore, toujours.

Elle sait modeler par les sons, comme par des lumières et des ombres, le *Frauenliebe* de Schumann, adorable portrait de femme, où tant d'innocence et de pureté s'unit à tant de fierté, de passion et de douleur. Cette voix exprime aussi tout ce que le double génie de Schubert contient de mystère, ou d'idéal, et de réalisme familier. Elle dessine enfin du trait le plus pur l'un de ces deux airs fameux de Haendel (tirés de l'opéra de *Xerxès*) qui figurent, sur les paroles du *Pater* ou de l'*Ave Maria*, dans le « répertoire » des grands mariages parisiens.

Ombra mai fu
Di vegetabile
Cara ed amabile
Soave più?

« Fût-il jamais une ombre, ombre d'un arbre (littéralement d'un vegétal), plus chère, plus aimable et plus suave? » Voilà le texte primitif. Il est assez indigent. Mais sur le chétif et presque ridicule quatrain, une magnifique période se déroule. La mélodie enveloppe, déborde les mots; elle nous les rend transfigurés et sublimes. « *Vegetabile*, » rien que ce vocable, un peu trop botanique peut-être, nous rappelle tout ce que la musique a jamais consacré de son génie à l'une des formes et des forces, à l'un des règnes, à l'une des beautés de la nature, à l'être mystérieux et sacré de l'arbre et de la forêt. Alors nous croyons revoir et réentendre le « *Bois épais* » de Lully, et les marronniers, témoins du trouble de Suzanne; et le « Noyer » de Schumann, et le feuillage où bruissent les rêves de Siegfried, et le mancenillier mortel à Selika. Mais bientôt notre imagination par degrés s'étend et s'exalte. Les tableaux s'effacent et les paroles s'oublient; les notes seules demeurent, nous ne jouissons plus que des sons et nous sentons, au mépris des plus belles théories, que la mission de la musique et sa gloire est peut-être moins de se soumettre à un sujet, à des paroles, que de s'en rendre maîtresse et de les dépasser.

C'est encore de la musique allemande, sous un nom russe, ou sous le nom d'un Russe, que le *Divin poème*, symphonie de M. Scriabine, à laquelle M Arthur Nikisch a fait l'honneur de venir la diriger. Il est

douteux que la « musique à programme, » celle même de M. Richard Strauss, — et nous ne parlons que de programme « intérieur » ou psychologique, — ait produit jusqu'à présent, comme programme et comme musique, rien d'aussi long et d'aussi chargé. L'œuvre dure, sans interruption, près d'une heure. Et dans l'espace il semble que l'exorbitante polyphonie tienne encore plus de place que dans le temps.

Non pas que cette chose énorme soit creuse. La substance musicale y surabonde. Les thèmes principaux existent, valent par eux-mêmes ; ils ont du caractère et du relief. De plus ils se prêtent au développement, et Dieu sait que l'auteur ne se fait pas faute de les développer. Il ne s'entend pas moins à les revêtir ou à les parer de toutes les couleurs instrumentales. On trouve dans cet orchestre des parties ou des « coins » délicieux. Mais avec cela, trop est trop, et l'accroissement inouï de la matière ou du matériel sonore, la complication, l'outrance et le paroxysme continu sont ici les signes funestes de cette hypertrophie symphonique dont la musique souffre, et dont il est temps qu'un musicien de génie, — de génie clair et simple, — vienne enfin la guérir.

La saison qui s'achève ne permet pas d'espérer, — pour le moment du moins, — que celui-là viendra d'Italie. Il ne sera, si l'on en croit les courageux témoins de toutes les représentations données sous les auspices de M. Sonzogno, ni M. Cilea, l'auteur d'*Adriana Lecouvreur;* ni celui de l'*Amico Fritz*, M. Mascagni; ni celui de *Zaza*, M. Leoncavallo; ni même, bien que le dernier soit ici le premier, celui de *Fedora*, d'*Andrea Chénier* et de *Siberia*, M. Giordano.

Pendant que Paris s'initiait au répertoire ultramontain, Rome, où nous nous trouvions, était presque muette. On eût dit que sa musique entière l'avait abandonnée. Elle n'avait conservé que trois opéras de M. Mascagni : l'*Amico Fritz*, *Guglielmo Ratcliff* et le plus récent de tous, *Amica*, dont le théâtre de Monte-Carlo eut, au printemps, la primeur. Encore un cycle, mais plus modeste, étroit comme l'anneau dans lequel, au temps qu'il était page, sir John Falstaff eût passé. Peu de temps suffit pour en faire le tour. Excepté certain réalisme, ou « vérisme, » comme ils disent là-bas, tout ensemble superficiel et brutal, on rencontre dans les trois ouvrages de M. Mascagni, particulièrement dans *Ratcliff* et dans *Amica*, les gros défauts de la moderne musique italienne. Nous disons : les défauts, quand nous songeons à la faiblesse, à la banalité des idées, à la négligence, à la platitude du style; en pensant à la trivialité des rythmes, à la

violence, à l'affreux tapage de l'orchestre, il faudrait dire aussi : les excès.

Il n'y a rien dans la partition, furieusement et vainement romantique, de *Ratcliff*. *Amica* n'est qu'une reproduction affaiblie, une redite prétentieuse et vide de *Cavalleria*, qui décidément reste le chef-d'œuvre — relatif — de M. Mascagni. Entre ces deux tristes pendans, l'*Amico Fritz* lui-même nous a paru supportable et, pour un rien, il nous aurait charmé. Oui, le contresens dramatique perpétuel qu'est la partition, la complète indifférence de la musique à l'égard des choses et des gens, des caractères et des lieux, la banalité des formules mélodiques et la grossièreté presque foraine de l'orchestration, nous avons failli tout pardonner, tout oublier encore une fois pour un rien, pour quelques riens : pour un accent de vérité simple et touchante, surpris çà et là dans un bout de récitatif ou de dialogue; pour le jaillissement spontané d'une idée facile, mais heureuse, pour une phrase de ténor : « *Tu sei bella, stagione primaverile!* » oh ! bien médiocre et tout extérieure, mais si sincère, si frémissante et si chaude, lancée d'une si jeune, si pure et si belle voix, qu'on y sentait vibrer tous les rayons du printemps.

J'ai toujours à l'esprit, quand j'entends une mélodie italienne en Italie, ces mots de M. Paul Bourget dans son ingénieux *Paradoxe sur la musique :* « Allez donc jouer ces airs-là dans le Nord ; autant vaudrait y planter des orangers. » Il faut écouter là-bas certains airs comme on y respire les orangers en fleur. Alors, mais alors seulement, de fines et parfois de profondes harmonies se créent ou se rétablissent. Dans l'ordre même de la musique, Rome possède et nous révèle, si nous savons l'interroger, le secret de rapports et de contrastes qui, loin d'elle, nous demeureraient mystérieux. La poésie de ses matins et de ses soirs, le charme de chacune de ses heures, est fait de sons autant que de clarté.

Connaissez-vous, presque appuyée au flanc du Palatin, une vieille église de briques en forme de rotonde ? On lit à la porte cette brève dédicace : « *Theodoro militi.* » Songeant, hélas ! à nos soldats, nous y entrâmes un dimanche. Elle était presque vide. L'autel illuminé portait, comme une étrange et blanche architecture de bois, un double étage de rinceaux et de volutes à jour. De chaque côté se tenait un moine à genoux, la tête et tout le corps perdu sous le capuchon et les plis de sa robe d'ivoire. Un paysan, le front contre le pavé, priait aussi, mais tout haut, et des pleurs, quelquefois un sanglot, se mêlaient à sa prière. Soudain, par la porte ouverte, une musique lointaine arriva.

Un piano mécanique jouait la fameuse phrase du *Trovatore*, l'adieu de Manrique à Léonore après le *Miserere*. Alors, malgré l'instrument grossier, malgré l'imprévu, presque l'impertinence de la rencontre, ce fut un instant de beauté rare et de vérité profonde. Il nous sembla que jamais l'admirable plainte ne s'était accordée avec une plus simple, plus rude et plus sincère douleur.

Un autre jour, nous suivions le chemin qui monte à Sainte-Sabine entre les murs des vergers. Les bras chargés de fleurs, des jardiniers de l'Aventin nous croisaient en chantant. Au-dessous de nous, sur le quai du Tibre, une procession passait. On distinguait les robes rouges des enfans et le dais de soie blanche et d'or qui se balançait au soleil. Un régiment rencontra le cortège. Il jouait la marche d'*Aïda*. Cette fois encore, au lieu d'une dissonance, une harmonie se créa. Par son éclat pareil à celui des couleurs, par sa joie égale à la joie du matin d'été, cette musique brillante, et qui jamais n'eut rien d'égyptien, nous parut tout avoir de l'Italie sa mère, et pour un moment, parmi tant de signes visibles, elle fut le signe et l'âme sonore de sa patrie.

Plus haut, sur le sommet de l'Aventin, des conformités plus nobles et plus profondes se découvrent. L'abbaye de Saint-Anselme est à Rome l'asile et l'école par excellence du chant grégorien. Saint-Anselme est quelque chose à la fois de très simple et de très grand; quelque chose que Solesmes, hélas! et tant d'autres monastères bénédictins ne peuvent plus être en notre pays : un des lieux du monde, honorés partout et chez nous seuls maudits, où la prière de l'homme a le plus de beauté.

Qu'ils viennent ici comprendre et ressentir cette beauté, ceux qui s'obstinent à la méconnaître. Plus que toute autre forme sonore, peut-être plus que la polyphonie palestrienne elle-même, dont l'origine ou le berceau fut ailleurs, la mélodie grégorienne éveille dans l'atmosphère de Rome des harmoniques sans nombre. Au dedans, au dehors, Saint-Anselme les rassemble toutes. Dans l'église, imitée des basiliques primitives, les colonnes de marbre lisse et gris comme l'argent, le plafond à solives, les lignes droites et les surfaces planes, tout appelle en quelque sorte le plain-chant et lui répond. Sortons maintenant : le ciel est pur, une lumière égale baigne les choses, et devant nous, jusqu'aux montagnes albaines, les formes de la nature s'étendent, nobles, simples comme celles de l'édifice et comme celles des chants. Ces chants enfin, qui se taisent à peine, dont l'écho résonne encore à nos oreilles, ils étaient mélodie, rien que mélodie.

Et pour cette raison dernière, qui résume et domine toutes les autres, la voix que nous venons d'entendre en eux, c'est la voix primitive et peut-être immortelle du génie latin.

Latins aussi, prêtons l'oreille à cette voix salutaire. Nous avons besoin aujourd'hui de mélodie et de monodie. Dans un art qui se décompose, afin de le resserrer et de le raffermir, il faut réintégrer l'élément individuel et le corps simple. Le chant grégorien nous offre à cet effet son exemple et son secours. Hors de l'église même, la musique en pourrait éprouver les bienfaits. Sa vertu va plus loin qu'on ne pense. Elle produit, à force de sobriété, des effets où la polyphonie, pour avoir abusé de la complication, finira par ne plus atteindre. J'eus l'honneur, un dimanche, d'être l'hôte des religieux de Saint-Anselme. Le déjeuner s'achevait, une cloche ordonna le silence. Quelques secondes s'étaient écoulées, quand les moines entonnèrent la prière d'actions de grâces, tout d'un coup et tout d'une voix, de leur voix unique faite de leurs cent voix. Il n'y avait pas là de mélodie, une psalmodie à peine, et, sur une seule note, longuement tenue, comme une coulée de pure lumière. A la fin, par degrés diatoniques, le robuste unisson descendit d'une tierce, lentement, et brusquement s'éteignit...

Ce fut tout, mais ce fut assez. J'aurai toujours dans l'oreille, et dans l'âme, l'admirable cadence. J'ignorais, avant de l'entendre, mais je sais maintenant, pour jamais, ce que la démarche sonore la plus simple peut avoir de noblesse et de puissance, d'humaine et de vibrante beauté.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 juin.

Les préoccupations continuent de se porter sur la situation extérieure : elles sont moins vives, mais toujours présentes. Le gouvernement allemand a répondu par une note à la note française qu'il avait reçue quelques jours auparavant. De ces deux documens, nous savons peu de chose : la prudence, et aussi l'expérience, nous conseillent de nous défier des versions plus ou moins fantaisistes données par les journaux. Cette réserve nous rend très difficile, sinon même impossible, d'émettre un jugement d'ensemble sur une situation mal connue dans le présent, et incertaine dans l'avenir. Mais une chronique est écrite *ad narrandum* et non pas *ad probandum :* il lui est permis de se cantonner dans le domaine des faits et d'en suivre l'ordre chronologique. Cela nous conduit à parler tout d'abord de l'émotion qui s'est produite subitement dans les esprits le 22 et le 23 juin, et qui s'est manifestée à la Bourse par une baisse légère, mais pourtant sensible.

Sans doute, on aurait tort de prendre la Bourse pour un thermomètre exact de l'opinion ; toutefois, elle la reflète en partie, et ses brusques oscillations, si elles ne correspondent pas toujours à la réalité des choses, donnent du moins quelques indications sur l'idée qu'on s'en fait dans certains milieux. Pendant plusieurs jours consécutifs, la Bourse a donc baissé. Les personnes les mieux informées de la marche des négociations s'étonnaient de cette sorte de panique et déclaraient que rien ne la justifiait. Pourquoi s'est-elle produite tel jour plutôt que tel autre ? Pourquoi pas la veille aussi bien que le lendemain ? Aucun fait particulier ne pourrait en fournir l'explica-

tion. Loin de nous la pensée de dire, — car nous ne voulons ni endormir, ni tromper le pays, — qu'il n'y ait eu, en aucun moment' une crainte sérieuse à concevoir, et si nous le disions, la lecture des journaux allemands nous démentirait; mais le danger ne s'est pas manifesté à une heure précise plutôt qu'à une autre, et c'est surtout à la nervosité de l'opinion qu'il faut attribuer les secousses électriques qu'elle a éprouvées. Cette nervosité, Dieu merci ! commence à se calmer. On s'habitue à tout, et la situation, à mesure qu'elle se prolonge, est envisagée avec plus de calme. L'esprit public est en progrès et, quels que soient les événemens qui se préparent, ils ne produiront plus l'effet de surprise violente d'où est sorti, au premier moment, quelque désarroi. C'est beaucoup que d'être avertis.

La baisse des fonds publics a eu lieu le jour où la nouvelle s'est répandue que M. le ministre Rouvier avait remis une note écrite à M. le prince Radolin. Où était la relation logique entre ces deux faits? M. Rouvier a eu plusieurs raisons, toutes fort bonnes, de remettre une note à M. le prince Radolin ; mais la meilleure est peut-être qu'il avait lui-même entre les mains une note du gouvernement allemand. Il est conforme aux habitudes diplomatiques de répondre à une communication dans la forme où elle a été faite, et le gouvernement allemand s'est plaint quelquefois que nous y ayons manqué. Le lendemain même de la chute de M. Delcassé, comme si l'événement avait été prévu et escompté, tous les ambassadeurs allemands auprès des puissances ont remis aux ministres des Affaires étrangères des gouvernemens auprès desquels ils sont accrédités une note identique. Le gouvernement allemand y faisait sienne la proposition de conférence dont l'initiative apparente avait été laissée au Sultan du Maroc : il déclarait y adhérer lui-même et en recommandait fortement l'adoption aux autres. Cette communication écrite a été accompagnée d'explications orales, partout les mêmes, présentant notre entreprise marocaine dans des termes qui appelaient de notre part des explications. Il était donc naturel que M. Rouvier rédigeât à son tour une note destinée, au début d'une négociation délicate, à préciser le point de vue français. Que contient ce document? Ici, nous entrons dans le domaine des hypothèses. La note n'a pas été publiée jusqu'à ce jour, et ne pouvait pas l'être puisque le gouvernement allemand n'y avait pas encore répondu. Ce silence a eu toutefois l'inconvénient de laisser les esprits dans l'obscurité et le mystère, et de permettre à la presse allemande de donner sur une pièce restée secrète des renseignemens dont l'inexactitude, bien qu'elle sautât aux

yeux, pouvait jeter du trouble dans les esprits. Peu à peu, cependant, les versions fantaisistes se sont dissipées dans leur propre invraisemblance, et l'idée maîtresse de la note de M. Rouvier a commencé à se dégager de toutes les surcharges et altérations qu'on lui avait fait subir.

Puisque cette note répondait à une autre, et que celle-ci avait eu pour objet de nous inviter à la conférence, ou de nous conseiller d'accepter l'invitation qui nous en avait été faite, il était naturel de penser que le principe même de la conférence s'était trouvé en cause. On assure qu'il n'a été ni accepté; ni repoussé par M. Rouvier, et nous sommes d'autant plus enclins à le croire que nous aurions plus de peine à comprendre qu'il se fût prononcé *a priori* dans un sens ou dans l'autre. Évidemment la conférence ne nous dit rien qui vaille, et nous aurions préféré une entente directe entre le gouvernement allemand et nous sur la question du Maroc. Mais l'Allemagne se considérait comme engagée avec le gouvernement chérifien. Après l'avoir aiguillé dans la voie de la conférence, elle ne croyait pas pouvoir l'y abandonner. Devions-nous, sur ce point, nous montrer irréductibles? Non. Quelle que soit notre opinion personnelle, il y a des sacrifices que nous sommes prêts à faire à celle de l'Allemagne ; et sur une question de procédure ce sacrifice était facile. Mais il s'agissait de savoir si c'était bien en présence d'une question de ce genre que nous nous trouvions, et si la conférence était, en effet, une procédure nouvelle suggérée par l'Allemagne, ou si elle était un instrument au moyen duquel elle poursuivait la réalisation de desseins nouveaux. Lors donc qu'on nous dit que M. Rouvier avait demandé au gouvernement allemand des explications préalables sur le programme de la conférence, et non seulement sur les questions qui y seraient agitées, mais sur les solutions qu'on se proposait de leur donner, la vraisemblance de l'information nous fait croire, cette fois, à son exactitude. Aller à la conférence sans avoir demandé et obtenu sur tous ces points des explications suffisantes, serait ajouter au danger actuel un danger plus grand encore, celui de découvrir et d'accentuer en public des dissidences qui s'aggraveraient par cela même, et que l'histoire — nous ne craignons pas de prononcer ici son nom, — nous reprocherait un jour de n'avoir même pas essayé de résoudre au préalable dans le tête-à-tête du cabinet. Il nous paraît donc certain que M. Rouvier a demandé des explications. Les lui a-t-on données? Ce qu'on sait de la réponse allemande, dont, à la vérité, on ne sait presque rien, en fait douter. Il semble que le gouvernement allemand se soit retranché derrière le fait que

l'initiative apparente et protocolaire de la conférence a été prise, non pas par lui, mais par le gouvernement marocain, et qu'il nous ait dès lors conseillé de nous adresser à Fez plutôt qu'à Berlin. Nous sommes prêts à prendre ce détour si on y tient ; mais c'est nous obliger à courir après des ombres au mépris des réalités. Il est parfaitement exact que la proposition de nous rendre à une conférence nous a été adressée par le sultan du Maroc ; mais nous en aurions fait le cas qu'elle aurait méritée en nous venant de cette source, si elle n'avait pas été appuyée par l'Allemagne, et non seulement par une note, mais encore par une glose qui nous mettait directement et personnellement en cause devant toute l'Europe. Nous étions donc en droit d'adresser à Berlin notre demande d'explication. Le gouvernement impérial aime mieux aujourd'hui se placer derrière le gouvernement chérifien. Nous répéterons : soit! Nous le répéterons aussi souvent que cette réponse sera compatible avec nos intérêts primordiaux et avec notre dignité. Nous le répéterons sans doute lorsqu'il faudra prendre une résolution définitive au sujet de la conférence : mais cette adhésion, devenue à peu près inconditionnelle, n'en restera pas moins à nos yeux un réel danger. Le monde entier y verra du moins une preuve de notre bonne volonté persistante et presque inlassable. Le problème à résoudre n'en sera point modifié : on aura seulement refusé de l'envisager d'avance sous toutes ses faces. Quel est-il donc ?

On nous invite à nous rendre à la conférence : la première, ou plutôt la seule question que nous ayons à nous poser est de savoir si nous avons quelque chose à y gagner. Nous admettons volontiers que notre situation est momentanément affaiblie au Maroc, qu'elle est difficile, qu'elle est mauvaise : sera-t-elle meilleure au sortir de la conférence ? On nous a prêté au Maroc des vues que nous n'avions pas ; on nous y a attribué des projets qui n'étaient pas les nôtres ; on a dit que nous voulions en faire une seconde Tunisie. En vain avons-nous protesté contre l'exagération criante de ce tableau : on a persisté à le déclarer exact. Ce n'en est pas moins pure fantasmagorie. Lorsque, dans nos arrangemens avec l'Angleterre et avec l'Espagne, nous avons déclaré que nous respecterions la souveraineté du Sultan aussi bien que l'intégrité de son territoire, et que nous avons ajouté que le régime économique du Maroc serait celui de la porte ouverte, nous avons été parfaitement sincères, bien qu'on ait douté de notre parole. Et pourtant, nous l'avouons, le soin que nous prenions de l'intérêt général ne nous faisait ni oublier, ni sacrifier notre intérêt particulier : nous espérions qu'il y aurait pour nous quelques avan-

tages à remplir au Maroc la lourde charge dont nous prenions la responsabilité. Devons-nous renoncer à des espérances aussi légitimes? Est-ce là ce qu'entend l'Allemagne lorsqu'elle affirme que toutes les puissances doivent demeurer au Maroc exactement, strictement, sur le même pied? Prétend-elle que la France, — en dehors de la région de la frontière où on veut bien nous reconnaître le droit de nous défendre quand nous serons attaqués, — n'y ait pas une autre situation que la Suède, par exemple? Eh bien! qu'elle le dise, et nous reconnaîtrons tout de suite que son opposition ajourne à une époque indéterminée la réalisation de toutes les espérances que nous avions pu concevoir, de tous les projets que nous avions pu imaginer. Nous lui abandonnerons l'avantage d'avoir, pour un temps plus ou moins long, arrêté la civilisation à la porte du Maroc. Elle n'aura poursuivi qu'un succès diplomatique immédiat, elle l'aura eu. Mais pourquoi le ferions-nous consacrer par une conférence internationale?

On a vu, dans notre grande Révolution, les ordres privilégiés renoncer, au cours d'une nuit fameuse, à tous les droits dont ils étaient investis : ils faisaient ce sacrifice à ce qu'ils considéraient comme l'intérêt supérieur de la patrie. Admettons que nous n'ayons pas ici des droits, mais seulement des prétentions : à qui, à quoi en ferions-nous le sacrifice, pour éprouver le besoin d'y procéder avec tant de solennité? Si on nous inflige, et si nous devons nous infliger à nous-mêmes un désaveu, qu'on nous permette du moins d'y mettre des formes plus discrètes. Notre situation au Maroc est ce qu'elle est; nous la conservons telle quelle. Les engagemens que d'autres puissances ont contractés envers nous valent ce qu'ils valent, vaudront ce qu'ils vaudront dans la suite des temps; nous les conservons aussi tels quels. Quant à l'Allemagne, puisque le Sultan du Maroc est tombé momentanément sous sa dépendance, qu'elle en use : nous les laissons en tête à tête. Nous ne jugeons pas, — avons-nous besoin de le dire? — que le Maroc vaille un conflit entre l'Allemagne et nous. Que l'Allemagne en fasse donc ce qu'elle voudra, si toutefois elle peut en faire quelque chose, ce dont nous nous permettons de douter. Bien des gens, chez nous, éprouvaient des appréhensions très vives en voyant notre gouvernement s'engager dans une affaire dont ils le soupçonnaient de n'avoir pas calculé d'avance toutes les difficultés. Nous en étions, et ce n'est pas aujourd'hui la première fois que nous le disons. Cependant, nous sommes voisins immédiats du Maroc; nous le connaissons mieux que personne, et nous avons plus que personne des moyens permanens d'action sur lui; nos expériences algériennes

nous ont préparés mieux que personne à résoudre ou à dénouer les questions nord-africaines avec le moindre effort; nos bonnes relations avec toutes les puissances méditerranéennes nous ont donné la libre disposition de la mer. En dépit de tous ces avantages qui manquent à peu près tous à l'Allemagne, nous n'étions nullement rassurés et l'œuvre entreprise ou à entreprendre restait à nos yeux assez effrayante. L'Allemagne s'oppose à ce que nous la poursuivions : peut-être nous rend-elle service. Mais c'est un de ces services qui sont pénibles dans la forme, et nous n'éprouvons nullement le besoin d'en faire constater le résultat par une conférence internationale, puisque ce résultat n'est, en somme, autre chose que la ruine de notre œuvre diplomatique, et qu'on nous demanderait peut-être de l'accompagner par surcroît de nos excuses. Pourquoi en ferions-nous? Nous avions le droit de faire ce que nous avons fait : nous n'avons pas réussi, voilà tout.

Tel est le sentiment qui nous convient en ce moment. Nous n'avons aucune autre raison d'aller à la conférence que le désir d'être agréable à l'Allemagne; mais alors, que l'Allemagne y mette un peu du sien ! Nous avons des intérêts à ménager au Maroc, et c'est bien le moins que nous veillions à leur sauvegarde. Si l'Allemagne veut bien en tenir compte, nous irons avec elle à la conférence. Dans le cas contraire, pourquoi le ferions-nous? Il n'est pas besoin d'une conférence pour maintenir le *statu quo* au Maroc : ce sont là des choses qui vont sans dire, et nous ne comprendrions vraiment pas l'emploi d'un semblable appareil pour aboutir à ce dénouement. La convention de 1880 y suffit.

Nous raisonnons ici dans l'hypothèse, qu'on trouvera peut-être un peu naïve après tout ce qui s'est passé et tout ce qui s'est dit, que l'affaire du Maroc est vraiment l'affaire du Maroc et qu'elle ne cache pas autre chose Les journaux allemands ne nous ont pourtant pas permis d'ignorer que l'attitude nouvelle prise envers nous par leur gouvernement provenait de causes diverses et lointaines, auxquelles la question du Maroc ne tenait que par un fil assez lâche. En somme, le Maroc n'était qu'un incident, et même un prétexte. On avait cru aussi au premier moment que M. Delcassé était la cause première, et même unique, de la tension de nos rapports avec Berlin : il était le pelé, le galeux d'où venait tout le mal. Si cette explication avait été exacte, nos relations avec l'Allemagne auraient évidemment pris, dès le lendemain de sa chute, les allures normales qu'elles ont eues en d'autres temps et qu'elles auraient toujours dû conserver. On connaît

l'histoire ou la légende du roi d'Ys poursuivi par la vengeance céleste sous la forme de la mer en furie, parce qu'il portait avec lui sur son cheval sa fille chargée de crimes. Au moment de périr, il jeta sa fille à la mer, et la mer s'arrêta aussitôt. L'Allemagne ne s'est pas arrêtée lorsque M. Delcassé est tombé ou a été précipité du ministère. Ses exigences à notre égard sont restées les mêmes, à la fois confuses et impératives. Nous n'en avons pas été surpris; mais le public, qui aime à voir les choses sous un jour très simple, l'a été et il a commencé à se demander ce qu'on lui voulait. De son étonnement est venue sa nervosité des premiers jours. Il semble bien que, de l'autre côté de la frontière, il y ait eu une déception correspondante. La façon vraiment sommaire dont M. Delcassé a été sacrifié, renversé, piétiné, l'émotion qu'on a manifestée, le désarroi qui s'est emparé des esprits ont donné à croire que la France se laisserait conduire les yeux fermés partout et jusqu'où on voudrait. Mais l'opinion, chez nous, n'a pas tardé à se ressaisir. Il lui a semblé qu'on avait voulu lui faire violence. Elle s'est mise à écouter et à réfléchir; elle a entendu et elle a compris. Les journaux appartenant aux opinions les plus diverses se sont tout d'un coup trouvés d'accord dans un même sentiment, à savoir qu'il fallait aller aussi loin que possible pour donner satisfaction à l'Allemagne, mais qu'il y avait cependant un point qu'on ne pouvait pas dépasser, celui où notre dignité même serait en cause, où la liberté de notre politique serait compromise, enfin où nos intérêts essentiels seraient directement menacés. Mais était-il possible qu'ils le fussent? On ne l'avait pas cru jusqu'alors : on a commencé à le croire, ou à le craindre, et il faut avouer que cette inquiétude n'était pas sans quelque fondement.

Nous pourrions citer un grand nombre de journaux allemands dont les articles l'ont fait naître ou l'ont entretenue. On nous a sommés de ne rien faire sur la frontière du Maroc qui pût indiquer de notre part l'intention, même de nous y protéger et de nous y défendre. Soit encore ! Nous ne ferons rien; nous n'avons l'intention de rien faire; nous ne laisserons pas des difficultés de frontière prendre les proportions d'un *casus belli*. Mais ces avertissemens des journaux, auxquels on pourrait donner un autre nom, ne sont pas le seul son de cloche, ni le plus inquiétant qui soit venu à nos oreilles, Il y en a eu d'autres encore : nous les réunirons en un seul, en prêtant une attention particulière aux confidences qu'un homme très distingué, et à même d'être très bien renseigné, M. le professeur Schiemann, a faites à un journaliste français. M. le professeur Schiemann a eu soin

de dire qu'il parlait en son nom personnel, car il ne savait rien des intentions de son gouvernement : il reconnaissait toutefois que son opinion était, en Allemagne, celle de beaucoup d'autres, ce qui lui donnait, non pas plus de valeur, mais plus de poids. Enfin, comment ne pas attacher quelque importance au fait que M. le professeur Schiemann a suivi l'empereur d'Allemagne dans sa dernière croisière dans la Méditerranée? Il est allé avec lui à Tanger. L'empereur Guillaume, dont tout le monde connaît la curiosité et l'activité d'esprit, aime à s'entourer de savans et à causer avec eux dans les loisirs d'une longue traversée. Sa vive intelligence s'exerce et s'aiguise à ce contact. Nous voulons bien croire, puisque M. Schiemann le dit, que sa conversation avec l'Empereur a porté plus spécialement sur l'histoire du Maroc; mais les souvenirs du passé conduisent par une pente naturelle à l'observation et à la méditation du présent, et, pour tous ces motifs, lorsque M. Schiemann parle du Maroc, on ne saurait le considérer comme un causeur tout à fait ordinaire. Or qu'a-t-il dit?

Il a dit, et même avec insistance, que l'Allemagne était profondément attachée à la paix, et il a exposé les raisons qui, en dehors des simples considérations d'humanité, l'amenaient à y tenir très sérieusement. La paix lui est utile, indispensable même, pour le développement de son industrie, la sécurité de son commerce, le règlement des questions qu'elle a pendantes en Afrique, le règlement de certaines autres qu'elle a pendantes en Europe, celle de Pologne par exemple. Que ce sentiment soit sincère de la part de l'Allemagne et de M. le professeur Schiemann, personne n'en est plus convaincu que nous. L'Allemagne ne veut pas la guerre, et il faut rendre à l'Empereur lui-même la justice que, depuis qu'il est sur le trône, il n'a rien fait jusqu'à ce jour d'où elle pût sortir : c'est même ce qui nous inspire en ce moment le plus de confiance dans le maintien de la paix. « Pour être sûrs de la conserver, a dit M. le docteur Schiemann, nous ferons les sacrifices que comporte notre sécurité, tant pour notre armée que pour notre marine. Notre marine surtout a besoin d'inspirer assez de respect pour que certains milieux anglais cessent d'avoir envie de faire avec elle comme avec la flotte danoise... Notre devoir est de prévoir toutes les hypothèses, et à ce sujet je puis vous assurer que nous sommes préparés... Mais, je le répète, ce sont là des hypothèses pures, et même si l'Angleterre pouvait être tentée de prévenir, par une guerre, quelques déceptions à prévoir dans son empire colonial et ailleurs, il est à espérer qu'elle sacrifierait cet avantage problématique en présence des désastres qu'entraî-

nerait le conflit pour elle, et qui ne seraient d'ailleurs pas moindres pour nous, ni même pour la France. » Pourquoi pour la France? Son interlocuteur a demandé à M. le professeur Schiemann si elle n'aurait pas « le bénéfice de sa neutralité. » C'est ici que la conversation est devenue particulièrement intéressante et instructive pour nous. « Dans un conflit éventuel entre l'Angleterre et l'Allemagne, a dit M. Schiemann, il me paraît difficile que la France reste neutre. Cela me semble même impossible, entre deux adversaires ayant également intérêt à l'avoir avec soi... Entre l'Allemagne et l'Angleterre, en cas de conflit, la France se verrait donc amenée à choisir; et, de quelque côté que ses intérêts pussent lui conseiller d'aller, elle se verrait entraînée dans les hostilités, et menacée d'avoir la guerre chez elle. » M. le professeur Schiemann en dit long en peu de mots. Remercions-le de sa franchise : quel que doive être l'avenir, il est toujours bon d'être averti.

Ainsi donc, si, ce qu'à Dieu ne plaise! la guerre venait à éclater, sans que nous y fussions pour rien, entre l'Angleterre et l'Allemagne, il ne nous serait permis d'être neutres que si nous étions en mesure de faire respecter notre neutralité : faute de quoi, il faudrait nous attendre à ce qu'une pression, s'exerçant sur nous d'un certain côté, nous mît formellement en demeure d'opter entre les deux camps. Au premier abord, cette prétention étonne; mais nous aurions tort de croire qu'elle soit nouvelle et que l'histoire n'en offre pas d'exemples. Elle en offre, au contraire, beaucoup. C'est une très vieille formule que de dire : Quiconque n'est pas pour moi est contre moi, — et c'est une très vieille conduite que d'agir en conséquence. La vérité, et il faut la dire bien haut à l'encontre de toutes les prédications pacifiques dont on nous a assourdis depuis quelque temps; la vérité, dans l'état général du monde et dans notre situation particulière en Europe, est que nous n'avons pas le droit de ne pas être une très grande puissance militaire. Nous sommes trop riches, nous avons trop de ressources en tous genres, nous avons même, malgré les épreuves qu'on leur a fait subir dans ces derniers temps, une armée et une marine trop fortes pour ne pas exciter des convoitises : puissent-elles être aussi assez fortes pour les décourager ou en repousser les atteintes! On nous fait entrer malgré nous dans des calculs, dans des combinaisons politiques et militaires, sans se préoccuper de savoir si nous avons quelque intérêt à y prendre part : il suffit que d'autres en aient pour qu'on ne nous laisse pas la liberté d'y rester étrangers. C'est une leçon d'une telle éloquence qu'il faudrait être sourds et aveugles pour n'en pas profiter : aussi espérons-nous qu'elle nous sera salutaire, et

sommes-nous parfois tentés d'éprouver une sorte de reconnaissance envers ceux qui nous l'ont administrée, bien qu'ils l'aient fait un peu rudement. C'est une vraie leçon de choses, prodigieusement supérieure aux simples leçons d'idées, de théories et de mots au moyen desquelles on a cherché à nous faire croire à la paix perpétuelle. Sans doute la paix perpétuelle est un beau rêve, mais c'est un rêve, et il a le dangereux inconvénient de bercer et d'endormir le pays dans une mollesse trompeuse d'où la réalité vient un jour ou l'autre le réveiller en sursaut. Si la crise actuelle nous délivre à jamais de ces distributeurs de narcotiques, nous pourrons dire qu'à quelque chose malheur est bon.

Toutefois, ils ne sont coupables que d'idéologie, et il y a des responsabilités morales plus lourdes que la leur. Nous nous garderons bien, à l'heure où nous sommes, de jeter un discrédit immérité sur notre armée et sur notre marine : elles seraient certainement à la hauteur de tous les devoirs qui leur incomberaient. Mais enfin, elles pourraient encore être plus fortes, et elles le seraient si elles n'avaient pas été livrées pendant plusieurs années aux mains que tout le monde sait. On peut se rendre compte aujourd'hui de ce qu'a eu de criminel l'odieux et honteux système qui a fait dépendre l'avancement de nos officiers de fiches plus ou moins favorables, données par de misérables informateurs à de plus misérables ministres qui y ajoutaient foi. Le nerf de l'armée en a été détendu, et il y a quelque chose à faire, quelque chose d'urgent, de prompt, d'immédiat, pour lui rendre l'élasticité et la vigueur indispensables au moment de l'action. A la lumière des incidens qui se pressent et se précipitent depuis quelques jours, on aperçoit plus distinctement ce qu'ont de nécessaire les conditions d'existence d'un grand pays. Les chimères se dissipent; les faiblesses et les complaisances coupables apparaissent avec leur vrai caractère de gravité; on éprouve un invincible besoin de voir les choses et les gens remis à leur place. Mais on constate aussi, et ce spectacle est consolant, avec quelle rapidité l'esprit public, un moment troublé, reprend son équilibre et son sang-froid. On a dit que du temps avait été perdu au cours des négociations : ce n'est pas du temps perdu que celui qui a permis à l'opinion de se reprendre, de s'éclairer, et de se fixer.

Ce sont là de bonnes raisons de confiance et d'espérance : si les événemens s'aggravaient, on verrait tout de suite que l'unité morale et patriotique de la France n'a nullement subi les altérations que des esprits chagrins ou malveillans ont cru y découvrir. Mais nous n'en sommes pas là. Il faut se défier également des accès d'optimisme et de

pessimisme que nous éprouvons tour à tour. L'horizon n'est pas dégagé des nuages qui pesaient sur lui, et ce serait même une exagération de dire qu'il s'est sensiblement éclairci. Cependant on cause, et c'est quelque chose. C'est même beaucoup, si on songe qu'il y a peu de jours encore un mur de silence s'élevait entre la France et l'Allemagne : aucun échange d'idées n'avait lieu d'un pays à l'autre, et le malentendu se creusait de plus en plus sans qu'on fît rien pour combler l'abîme. Aujourd'hui on écrit, on parle, on négocie, on transige, et, quel que soit le fond des choses, tout le monde convient que la forme en est des plus courtoises. L'univers entier s'intéresse aux pourparlers engagés et les suit d'un œil attentif. Il devient plus difficile, dans ces conditions, de céder à un de ces mouvemens d'irritation et, pour ainsi dire, à une de ces surprises des sens qui peuvent avoir, en pareille matière, de si brusques et de si redoutables conséquences. La conscience même du genre humain a été mise en éveil, et il n'y a pas de meilleure garantie pour le maintien de la paix que le besoin que deux grands pays éprouvent, aussi bien l'un que l'autre, d'avoir raison devant ce tribunal suprême. On nous permettra de croire que ce sentiment travaille en notre faveur.

En Espagne, le ministère de M. Villaverde vient de tomber. Le fait était tellement prévu, et prévu à date fixe, c'est-à-dire dès le jour où les Cortès seraient réunies, qu'il n'y a eu là de surprise pour personne. La chute du ministère est due à des causes purement intérieures, aux divisions de plus en plus profondes du parti conservateur, qui n'ont pas cessé de s'accentuer depuis la mort tragique de M. Canovas del Castillo, et à l'impatience de plus en plus grande du parti libéral qui commençait à trouver bien long son exil du pouvoir. Le Roi l'y a rappelé ; il a dû avoir ses motifs pour cela. Nous souhaitons au parti libéral représenté par M. Montero Rios plus d'union que n'en a eu le parti conservateur. Sans doute des élections nouvelles deviendront nécessaires, puisque la majorité actuelle du parlement appartient au parti conservateur, et que M. Villaverde a été renversé par la défection d'une partie de ces derniers qui se sont joints aux libéraux pour faire bloc contre lui. C'est M. Maura lui-même qui a conduit le mouvement. Le ministère libéral aura, comme toujours, la majorité qu'il voudra dans les élections ; mais nous ne sommes pas sûr que sa vie en sera rendue plus facile. Cela dépendra de lui-même et de la concorde qui régnera dans ses rangs.

Les crises intérieures qui se produisent dans les pays voisins et

amis, conformément au libre jeu de leurs institutions, nous intéressent toujours, mais affectent rarement nos intérêts : il est rare, en effet, que la politique étrangère en soit la cause. En Espagne en particulier, nous rencontrons des sympathies également sincères dans le parti libéral et dans le parti conservateur, et nous éprouvons de notre côté le même sentiment pour l'un et pour l'autre. Les intérêts généraux de l'Espagne, ses intérêts durables, sont, comme les nôtres, indépendans de ceux des partis qui se succèdent au pouvoir : aussi tous les comprennent-ils à peu près de la même manière. Nous sommes convaincu que tel est le cas aujourd'hui, et nous saluons en toute cordialité le ministère libéral de M. Montero Rios au moment où il prend le pouvoir ; mais ce serait manquer à un devoir de convenance et de reconnaissance de ne pas remercier le ministère conservateur de M. Villaverde au moment où il le quitte. C'est lui qui a conduit le roi d'Espagne à Paris, et qui par cette initiative a encore resserré les liens des deux pays. L'ancien ministre des Affaires étrangères, M. de Villa-Urrutia, a accompagné le Roi parmi nous, et, bien qu'on sût dès ce moment que sa vie ministérielle, aussi bien que celle de ses collègues, ne devait plus être longue, nous lui avons su le plus grand gré des dispositions amicales à notre égard dont sa démarche nous apportait le précieux témoignage. Si M. Villaverde a retardé la convocation des Cortès jusqu'à ces derniers jours, ce n'est pas pour prolonger les siens : il voulait terminer la tâche qu'il s'était donnée de présenter le jeune roi à l'Europe, en commençant par la France et par l'Angleterre. Le succès du Roi a été très grand à Londres aussi bien qu'à Paris; mais c'était un succès personnel : on savait d'avance que le ministère n'en profiterait que devant l'histoire. Ses heures étaient comptées. L'opposition de M. Maura devait renverser M. Villaverde : elle devait aussi porter au parti conservateur un coup dont il ne se relèverait que plus tard. La place appartenait aux libéraux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'INDOCILE

TROISIÈME PARTIE (1)

I

Valentin et Désiré s'arrêtèrent à peine à Milan et à Florence : le temps de cueillir au vol quelques reflets laissés par les siècles sur ces deux villes illustres, dont l'une conserve avec efforts les derniers vestiges de ses origines dans les flots tumultueux de sa démocratie, dont l'autre reste marquée au sceau de tant de génie, de poésie et d'amour. Le printemps montait dans les arbres en fleurs, s'épanouissait dans les jardins, enveloppait de ses rayons les vieux murs des édifices, les marbres des églises, les statues des héros et des dieux; les oliviers toscans chatoyaient au flanc des collines où se cachent des villas pleines de roses ou des couvens pleins de chefs-d'œuvre; autour du Dôme ou sur le Pont des Grâces, les figures des passantes rappelaient celles que peignaient les anciens maîtres, au temps où les anges guidaient leurs pinceaux; et les deux jeunes gens jouissaient de toutes ces beautés, dans une sympathie qu'accroissaient les impressions neuves et fortes que leurs âmes accueillaient. Émerveillés de ce premier contact avec l'Italie, ils arrivèrent à Rome les yeux remplis des belles lignes du val d'Arno remonté dans le milieu du jour, de la sauvage tristesse du Trasimène où ils virent tomber le soleil. Jusqu'aux abords de la Porta Maggiore,

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

une lune à demi voilée leur révéla, par échappées, la magnificence désolée de la campagne, les premières approches de la Ville, des fragmens de remparts éternels, le profil fantasque du Latran dont les saints agités découpaient leurs silhouettes dans la lumière diffuse. Urbain les attendait à la gare. En d'autres temps, Valentin eût avec joie reconnu à côté de lui l'amicale silhouette de Claude Brévent ; à cette heure, il ne ressentit qu'une surprise contrariée, comme si la présence inopinée de cet ami menaçait ses projets :

— Toi ici?... Comment se fait-il?...

Venu avec un pèlerinage du *Sillon*, Claude n'avait pu se résoudre à repartir en même temps que ses camarades : saisi par Rome, retenu par un désir plus fort que le regret de se séparer d'eux, il abandonnait pour quelques jours son travail, sa propagande, ses cercles d'études, ne songeait qu'à prolonger son émotion, restait :

— ...Comme un touriste! dit-il en riant.

Dès le mot de « pèlerinage, » Désiré était devenu tout oreilles.

— Vous avez vu le Pape ? s'écria-t-il.

— Sans doute! Le Saint-Père nous a reçus trois fois...

Claude était prêt à raconter le détail des audiences, là, dans la cohue de l'octroi; car le bruit ni la foule ne l'empêchaient jamais de suivre ses idées. Mais Valentin, mécontent d'un tel début, s'empressa de l'interrompre, pour demander des informations plus pratiques. Urbain leur avait retenu un logement dans la vieille ville, rue des *Botteghe oscure*, à deux pas de l'auberge de Claude. Il leur en fit l'éloge, remit l'adresse au commissionnaire chargé des bagages, héla un fiacre où ils s'empilèrent tous quatre. L'ombre noyait, à leur droite, les Thermes de Dioclétien : ils ne virent que les hautes maisons, les trolleys, la lumière électrique de la *Via nazionale*.

— Cela ressemble à toutes les villes! fit Valentin.

Claude protesta du geste, et sourit :

— Patience!...

En effet, comme leur fiacre tournait avec la grande voie, ils aperçurent par l'échancrure d'une rue la colonne Trajane, surgissant de ruines où jouaient des clartés. Ce fut une première vision furtive de la ville antique, obstinée à survivre dans l'envahissement de la modernité. et s'imposant toujours, comme ses

fois et son histoire. Un peu plus loin, la masse crénelée du Palais de Venise se dessina en vigueur, dans la nappe de lumière qui baignait son rez-de-chaussée à peine troué de portes étroites, de petites fenêtres cintrées. Lorsque ensuite ils tournèrent sur la place du Gesù, Lourtier étendit la main en disant :

— Le Capitole est là, tout près.

Ils ne virent rien; mais de grandes ombres traversèrent leur pensée. Ils suivaient une rue mal éclairée, dont les dalles sonnaient sous les sabots du cheval. Le cocher s'arrêta devant une porte basse, en face d'un palais noir, aux fenêtres grillées, que Claude leur nomma :

— Le palais Caëtani.

Ils gravirent de hauts escaliers, imprégnés d'une odeur humide; une famille curieuse, empressée, bavarde, leur ouvrit l'appartement, en jacassant et gesticulant.

— Voilà! dit Urbain, avec cette satisfaction qu'il avait toujours de ce qu'il avait fait. Vous aurez ce salon, et chacun sa chambre. Je vous ai évité l'hôtel : ils sont bondés, en cette saison. Vous auriez trouvé plus de confort aux abords de la place d'Espagne, dans le quartier des étrangers; mais ici, vous serez dans la vieille Rome...

Le bon calculateur montra le bout de l'oreille :

— Et ça vous coûtera la moitié moins!

Cette dernière raison ne comptait guère, Frümsel ayant été large : Valentin n'en remercia pas moins son ami.

— Nous serons très bien. N'est-ce pas, Désiré?

Accoutumé au luxe cossu de la maison paternelle, le jeune homme examinait, dans les trois pièces aux hauts plafonds peints, les vastes lits de fer décorés d'une image pieuse, les lavabos exigus, les fauteuils ornementés et durs, les consoles aux pieds contournés, les peintures indécises dans leurs vieux cadres d'or brun.

— Oui, nous serons très bien! répondit-il gaîment.

Un en-cas de mortadelle, de jambon, de poulet froid les attendait. Ils s'attablèrent. Désiré voulut renouer avec Claude l'entretien qu'il avait à cœur :

— Vous étiez nombreux, monsieur, à ces audiences?...

Pour la seconde fois, Valentin se jeta à la traverse avec la même précipitation maladroite; et comme Désiré lui lançait un

regard surpris, il en eut un peu d'embarras. Puis il dut répondre à Urbain, qui s'informait des Lourtier-Talèfre :

— Les as-tu vus avant de partir? peux-tu me donner de leurs nouvelles?

Valentin ne les avait revus qu'une fois depuis Noël, sans parvenir à causer un instant seul à seule avec Paule-Andrée; néanmoins, des regards qu'elle avait pour lui, du léger tremblement de sa petite main quand il la prenait en arrivant, il concluait qu'elle lui voulait toujours du bien; et comme l'oiselier se montrait accueillant, il caressait les meilleures espérances. Aussi fut-il troublé d'avoir à parler d'eux, comme si ses paroles ou sa voix allaient trahir son secret.

— Oui, sans doute... Il y a quelques jours...

— Ils vont bien?

— Très bien. Ils m'ont chargé de te saluer.

— Merci. Ma petite cousine est toujours jolie?

La question fut lancée avec indifférence, d'un ton léger, comme s'il s'agissait de n'importe qui, de n'importe quoi. Valentin se sentit rougir, et balbutia précipitamment :

— Il paraît que tu ne leur écris guère : ils se plaignent de ton silence.

Urbain se mit à rire, les yeux malins.

— Elle aussi?...

— Mademoiselle Paule-Andrée ne m'a pas parlé de toi.

— Mademoiselle Paule-Andrée ne parle pas beaucoup, conclut Urbain.

Tous deux restèrent distraits. A la faveur de leur préoccupation, Désiré put se faire raconter par Claude toute l'histoire du pèlerinage : la bienveillance du cardinal Vivès, le discours du Saint-Père, dans la salle Royale, la revue des « jeunes-gardes » dans la cour Sainte-Marthe, le banquet, les excursions. Et cette fois, il était si bien lancé, qu'il ne se laissa pas interrompre quand Valentin voulut encore détourner la conversation.

Le lendemain, levés de bonne heure, les deux voyageurs flânaient sans but apparent. Valentin devinait son élève pressé de voir la Rome catholique; mais il avait son plan, arrêté d'avance, dans un esprit de méthode : il comptait d'abord lui frapper l'imagination par les vestiges de la Rome païenne, puis

s'en servir pour humilier l'autre Rome et la diminuer. Désiré voulait courir à Saint-Pierre; il l'arrêta :

— Non, promenons-nous au hasard, pour commencer... C'est le meilleur moyen d'avoir une première impression, sans parti pris.

Et sans paraître le diriger, il le conduisit au Capitole.

Longtemps ils contemplèrent les tragiques débris du Forum écroulés à leurs pieds, les palais déchirés du Palatin, l'énorme masse éventrée du Colisée : émouvante vision où la pensée embrasse l'histoire de la Ville antique, depuis les légendes de ses origines que traversent les demi-dieux jusqu'aux sanglantes magnificences des derniers Césars; Désiré s'abandonnait au charme irrésistible de l'évocation.

— Descendons au Forum, voulez-vous?

Leurs souvenirs classiques se levaient parmi les fûts de colonnes, les chapiteaux brisés, les restes des temples et des portiques. Valentin venait de lire le beau livre de Ferrero : il s'exaltait en parlant des grands Romains, précurseurs de nos luttes et de nos troubles; les noms des Gracques, de Marius, de Crassus, de Clodius, de César, montaient à ses lèvres comme des noms d'aujourd'hui. Désiré l'écoutait, sa figure un peu lourde tendue dans l'effort de sa réflexion, attentif et distrait à la fois, comme s'il cherchait un point fixe à travers ces ondulations de l'histoire. Il dit à son tour, lentement, en pesant ses paroles avec ce sérieux déconcertant qu'il avait parfois :

— Je regarde ces ruines... J'interroge ces pierres, en vous écoutant... Non, elles me semblent celles d'un monde où je n'ai pas de racines,... d'une civilisation d'où je ne suis pas sorti...

Valentin se récria, surpris :

— Que voulez-vous dire? Je ne vous comprends pas...

Désiré le regarda, comme pour demander s'il pouvait parler en confiance; et il dit :

— Entre ceci et nous, il y a la lumière qui a brillé sur le monde, qui l'a transformé... Je le sens ici : nos vrais ancêtres ne sont pas les Romains du Forum; ce sont ceux des basiliques et des catacombes...

Il s'exprimait avec un singulier mélange de timidité et de force, comme s'il craignait de trahir en les formulant des idées dont l'affleurage est une opération difficile. Valentin rectifia, un peu pédant pour paraître équitable :

— Ce sont les uns et les autres. Nous ne pourrions pas plus éliminer ceux-ci que ceux-là de notre histoire intellectuelle, politique et morale...

Il continua, conciliant, didactique, montrant par des exemples les rapports de nos conflits sociaux avec ceux qui se débattaient là, vingt siècles avant nous, quand Hortensius défendait Verrès, quand Cicéron plaidait pour Archias ou attaquait Catilina.

—... Et vous dites que ce ne sont pas nos ancêtres!...

Désiré ne répondait plus : les paroles de Valentin glissaient sur lui, sans entamer son obstination tranquille, établie en dehors des faits.

La fatigue et la faim les chassèrent des ruines. Ils déjeunèrent dans une *trattoria* où les serviettes étaient grossières, les murs barbouillés de vagues paysages, la friture légère, le vin des châteaux savoureux. Puis ils entrèrent dans quelques églises, et vers les quatre heures se rendirent chez Urbain : ils y devaient rencontrer Claude, pour aller ensemble au thé du directeur.

Urbain occupait une des chambres réservées aux élèves, au deuxième étage du superbe édifice qu'Antonio di San Gallo commença, que Michel-Ange acheva pour les Farnèse. On y accède à l'extrémité d'un long corridor que décore seul, rapporté dans les murailles, un écusson de pierre aux lys héraldiques. Les fenêtres ouvrent sur cette vaste cour, dont la magnificence est si sévère, avec ses colonnes doriques et ses sobres frises. Dédaigneux des bibelots, Urbain n'avait rien ajouté au mobilier impersonnel de son logis spacieux, un peu vide, plutôt triste. Ses visiteurs eurent la surprise d'y trouver avec Claude un petit prêtre à la soutane très râpée, aux yeux très noirs, au teint très brun. Urbain cligna de l'œil en le présentant :

— Don Abbondio, qui copie pour moi des textes au Vatican... Don Abbondio parle un peu le français : vous pourrez vous entendre.

Le petit prêtre salua, sourit, roula ses yeux de braise. Il était des environs de Tropea, en Calabre. Ayant échoué à Rome, sans paroisse, il vivait chétivement, de menus travaux peu payés, de messes au rabais dans son pauvre quartier, ou même, aux heures de détresse, des aumônes de quelque prélat. Il avait la figure pointue, le menton fuyant, un beau front, les joues mal rasées, les mains fines, les ongles noirs. Bien que ses années eussent été pleines d'accidens et qu'au déclin de la vie, il fût

menacé d'une vieillesse ingrate, il restait d'une insouciance d'enfant, d'une égalité d'humeur inaltérable. Depuis quelques mois, il accompagnait Lourtier aux archives du Vatican : lentement, placidement, d'une belle écriture ronde, il copiait des extraits des registres des papes, pendant que son patron temporaire, après les avoir choisis, allait travailler à la Bibliothèque Léonine, sous la surveillance du grand Saint-Thomas d'Aquin qui décore le fond de la salle. Urbain mettait de la malice à faire ainsi préparer ses munitions par ce serviteur de l'Église, déchu quoique brave homme, pieux avec toutes sortes de superstitions, futé et candide à la fois, mendiant et charitable, trop ami du bon vin, souvent affamé et toujours prêt à s'ôter de la bouche, pour un plus pauvre, son précaire morceau de pain. Urbain l'avait surnommé *don Curato* ou *Pococurato*, et le tournait en dérision, sans jamais réussir à le mettre en colère.

— Au temps des *Tres Socii*, il eût fait un excellent saint, expliqua-t-il à voix basse à ses amis, en le montrant du coin de l'œil.

Il ajouta, — ce qui fit rougir Désiré :

— Dans notre société réglée, les saints de ce temps-là ne seraient que des gueux, des bohêmes ou des imbécites. D'ailleurs, celui-ci a passé par Boccace !

Don Abbondio venait de causer en confiance avec Claude qui, seul, lui témoignait des égards ; et il s'était comme épanoui. Ne sachant ce que ces nouveaux venus penseraient de sa soutane ou de sa mine, il reprit à leur entrée ses humbles allures, un peu craintives, un peu serviles. Mais Urbain, qui tenait à le montrer sous tous ses aspects, ne lui permit pas de s'effacer. Justement ce jour-là, le petit prêtre avait eu le spectacle d'un épisode imprévu, qui allait pour une semaine desservir les caquets de la Rome badaude, savante et commère. Urbain s'en était déjà amusé. Il n'en réclama pas moins le récit :

— Allons, don Abbondio, racontez à ces messieurs l'histoire de ce matin... Allons, ne voulez-vous pas ?

Sans se faire autrement prier, le petit prêtre rit en montrant la rangée intacte de ses dents, se tapota les lèvres pour avertir qu'il parlait mal le français, et débita son anecdote, dans son jargon où se mêlaient les mots des deux langues, avec la mimique appropriée :

— *Già!* signor Lourtier, comme vous voudrez !... C'était

aux Archives, signori... ce matin... Il y avait là un savant,.. un grand savant!... avec des cheveux blancs, longs, longs,... jusque sur les épaules!... (Il marqua à la moitié de son bras la limite de cette fantastique chevelure.) Et des yeux,... ah! quels yeux!... (Il tâcha de donner une expression terrible à ses beaux yeux veloutés.) Et des lunettes, signori!... Il travaillait, travaillait, travaillait... (Il élargit les coudes, la tête entre ses mains, pour simuler une complète absorption),... quand voilà, le Saint-Père il arrive!... On se jette à genoux, tous ceux qui étaient là!... Mais lui!... (Il enfouit de nouveau sa petite tête dans ses poings)... *Già!* pas un mouvement!... Le Saint-Père l'avait regardé... (Il roula des yeux stupéfaits.) Lui, signori, il travaillait, travaillait, travaillait!

Urbain éclata de rire, comme s'il entendait l'histoire pour la première fois :

— Vous verrez le joli potin que ça va faire, mes enfans!... Et ce que le Pape a dû être étonné!... Non, ce qu'il a dû être stupéfait!... Il entre dans ses Archives, chez lui, dans son dernier vestige de royaume, et il y a là un gaillard qui ne bronche pas plus que pour un protonotaire *ad instar participantium!* Allez! *don Curato*, il en verra bien d'autres, dans la suite!

Le petit prêtre dodelina de la tête en allongeant le cou, et dit :

— *Già!* monsieur Lourtier, il a déjà vu beaucoup de choses... Et il est là, il est encore là!...

— Vraiment? Il est encore là? Vous croyez? Vous en êtes sûr?

Ces questions ironiques, accompagnées de rires agressifs, blessèrent Claude, qui dit gravement :

— On voit de temps en temps, à travers les âges, reparaître quelque Nogaret.

— Oh! non, mon cher, riposta Urbain sur le même ton agaçant, plus de soufflets, de gantelets de fer, de violences! Cela n'est plus de saison! Le simple détachement, voilà tout, et cela suffit. Ce n'est plus la haine, c'est l'indifférence qui enveloppe le Vatican; elle achèvera de l'isoler jusqu'au jour où ses dernières attaches avec le monde se rompront, — où il ne sera plus qu'un inutile débris du passé, comme une forteresse déclassée, — où ses murs s'effriteront comme ceux du palais d'Avignon... Qu'en pensez-vous, monsieur Désiré?...

Ces aînés instruits, accoutumés au jeu des idées, tous dialecticiens et sachant parler, en imposaient au jeune homme; pourtant il ne voulait pas renier sa foi devant eux, même par son silence. Mais pendant qu'il hésitait, en cherchant ses mots, Valentin répondit à sa place :

— Nous sommes venus en curieux, pour nous former une opinion sur toutes choses, pour voir...

Claude intervint aussitôt :

— J'espère que vous verrez juste, dit-il avec chaleur, sans vous laisser influencer par aucun parti pris...

Urbain compléta, en lui jetant un regard hostile :

— En pleine indépendance d'esprit, sans être dupes ni de l'histoire, ni de votre imagination!

Don Abbondio fit le geste de les séparer.

— Deux Français ne peuvent pas se rencontrer sans se disputer sur la religion et la politique!...

— Hé! mon cher *Pococurato*, dit Urbain, tout le monde n'a pas la placidité de vos convictions!...

Il revint à Désiré :

— Je parie que vous êtes allé à Saint-Pierre, ce matin?

— Non, monsieur, pas encore. Mais j'y compte aller au plus tôt. Il n'y a rien ici qu'il me tarde autant de voir.

— Eh bien! un conseil,... un conseil d'ami!... N'y allez pas avant dimanche... Le Pape doit adorer ce jour-là les reliques d'un curé qu'on béatifie : vous aurez l'impression complète, le grand jeu. Nous vous procurerons des places, nous irons ensemble... Là-dessus, passons chez le directeur... Je parie qu'il connaît déjà votre histoire, don Abbondio. Sinon, quel plaisir de la lui raconter!

En ce moment, Valentin remarqua sur la table de travail, dans un cadre de vélin à gaufrures d'or, une photographie qu'il n'avait pas d'abord aperçue : prise sans doute à l'aluminium par Urbain lui-même, elle représentait les Lourtier-Talèfre autour de leur table, à la fin d'un repas, avec la grosse Angélique dans le fond. Au premier plan, la figure de Paule-Andrée se détachait en pleine lumière. Urbain surprit le regard de son ami :

— Tu la reconnais? fit-il... Gentille, hein, la petite?... Allons, maintenant!... A demain, don Abbondio, n'est-ce pas?...

Un instant après, ils entraient dans le salon du directeur : un vaste salon de goût sévère, malgré les dorures des meubles et

le rouge des tentures, sans autres ornemens que de grands vases décoratifs, des portraits officiels, le lustre de Venise qui descend du magnifique plafond aux armes des Farnèse. Une trentaine de personnes causaient par petits groupes : savans célèbres, historiens ou archéologues de plusieurs nations, femmes portant des noms dont les sonorités rappellent la Rome antique. Urbain les désignait à ses amis :

— Celui-ci, ce blond, c'est un tel, l'auteur de l'*Histoire économique de Rome sous les Antonins*... Cette femme, là, qui cause avec lui...

Valentin l'écoutait à peine, distrait, le cœur troublé. Il se creusait l'esprit sur le contraste de la mauvaise photographie et du cadre élégant. Il y voyait l'indice d'une rivalité possible, dont l'idée ne l'avait jamais effleuré : tant on s'aveugle, quand on aime ! Ce doute l'étreignit, pendant qu'Urbain continuait à nommer les duchesses et les savans, avec la tranquillité d'un homme qui n'a point d'arrière-pensée. Un grand vieillard — étrange figure d'ascète vigoureux, dur et chevelu, — discutait au milieu d'un groupe, dans l'embrasure d'une des fenêtres. Urbain souffla :

— C'est lui, l'homme des Archives !

Ils s'approchèrent. Le vieillard venait de raconter son aventure du matin. Il disait :

— ... Si je m'étais douté de sa présence, je ne lui aurais point refusé mon hommage : j'étais perdu dans mon travail, voilà tout !... L'épisode n'est-il pas instructif ? On poursuit les secrets du passé, dans cette fièvre de la recherche que connaissent bien tous ceux qui sont ici ; on lui appartient ; on ne sait plus rien de ce qui se passe autour de soi ; l'heure et le lieu sont abolis ; et l'on fait sans y songer sa toute petite miette d'histoire !... Mais oui ! on raconte partout, et l'on écrira peut-être que X... (il se nomma) a feint d'ignorer le Pape, pour éviter de plier le genou. Ce sera faux : X... respecte profondément ce bon vieillard et ce qu'il représente... Voilà une petite leçon, ne trouvez-vous pas ?... Une bonne petite leçon qui doit nous rendre prudens dans nos exégèses...

Un sourire d'une douceur infinie, un sourire d'enfant qui s'éteignit presque aussitôt, illumina un instant sa grande figure sévère, tandis qu'un murmure approbateur montait autour de de lui.

— Encore un qui n'a pas le courage de ses opinions! dit Urbain à ses amis.

Et il les entraîna sur le balcon, où des amphores, des morceaux de bas-reliefs, des fragmens de colonnes se cachent parmi des plantes vertes. A leurs pieds, le Tibre roulait ses eaux limoneuses. Les pentes du Janicule, couronné de pins, de cyprès, de chênes verts, dominaient le Transtévère, où Lourtier leur signala, tout proche, l'élégant profil de la Farnésine, et plus loin, la masse puissante du palais Corsini. Dressée au sommet de la colline, la colossale statue de Garibaldi menaçait l'horizon.

— Le prisonnier du Vatican ne peut pas faire un pas dans son jardin sans le voir là, devant lui, dit Urbain. Ainsi, le dernier mot est resté au vaincu de Mentana!

Il allait continuer. Une femme encore belle, très élégante, approchait, les yeux posés sur lui, tout en causant avec un blond jeune homme à lunettes. Il s'interrompit, un peu nerveux :

— C'est une de mes amies, la baronne de Kahlwitz, expliqua-t-il à Valentin. Comment la trouves-tu?

Elle avait les traits agréables, de beaux yeux, et, malgré sa maigreur, une certaine grâce de mouvemens, non sans charme. Mais sa chevelure était teinte, ses lèvres peintes, ses joues fardées. Valentin répondit :

— Un peu mûre... Trop maquillée, surtout!...

Urbain se récria :

— Si l'on peut dire!... Elle n'a pas trente-cinq ans!... C'est une femme charmante, très instruite, très cultivée... Veux-tu que je te présente?...

Sans attendre la réponse, il le poussa vers l'étrangère. Mme de Kahlwitz lui sourit, salua Valentin d'un léger signe de tête, et, abandonnant sans plus de cérémonie son compagnon, qui resta décontenancé, se mit à parler de tombeaux étrusques. Valentin s'efforça d'écouter avec un air d'intérêt; puis, voyant que l'attention d'Urbain suffisait à la dame, qui parlait comme un livre, avec un léger accent slave, il imita l'homme à lunettes, et rejoignit Désiré, accoudé à la balustrade. Et ils restèrent longtemps sans rien dire, en face de la noble colline. Urbain ne s'occupait plus d'eux. De nouvelles duchesses et de nouveaux savans se pressaient dans le salon rouge.

II

Cravatés de blanc selon le protocole, Urbain, Valentin et Désiré se rendirent à Saint-Pierre longtemps avant l'heure de la cérémonie. De son côté, Claude y accompagnait un groupe de ces démocrates-chrétiens dont Pie X venait de briser l'organisation : gens de bon vouloir, d'âme généreuse, de foi sincère, qui ne se trompent peut-être qu'en réunissant par un trait d'union deux termes tirés de deux vocabulaires différens, et qui doivent rester distincts. Séparé d'eux sur ce point, Brévent leur gardait pourtant sa sympathie, et partageait leur tristesse de voir détruire un travail considérable, s'effriter de nobles espérances.

Arrivés en flânant par le Borgo Nuovo, les trois amis eurent la révélation presque soudaine, au moment où l'espace s'élargit devant eux, du prodigieux paysage de pierre. Le rêve de Bramante, compromis par San Gallo, sublimé par Michel-Ange, amplifié par Bernin, et conservant à travers ces avatars une surprenante unité, saisit puissamment Valentin et Désiré : l'un, par l'intensité de la pensée catholique qui s'en dégage; l'autre, par l'immensité de l'effort et de l'œuvre. Ils s'arrêtèrent ensemble à l'angle de la place Rusticucci, comme frappés d'immobilité. Partout autour d'eux débouchaient de toutes les rues des prélats, des séminaristes, des moines, des officiers, des femmes en mantilles, des hommes en pardessus ; et ces innombrables silhouettes, diminuées dans la distance, fourmillaient sur le perron de la basilique, sous les galeries, sur toute la vaste place, au pied de la masse jaune et composite du Vatican. Déconcerté au spectacle d'une activité si vivante, Urbain souffla à l'oreille de Valentin :

— Ah ! diable ! je crois que nous nous sommes trompés !... Il y a des jours où Saint-Pierre n'est plus qu'un grand catafalque : ton élève en aurait mieux senti la solitude et la mort...

Il n'était plus en leur pouvoir d'atténuer des impressions qu'ils subissaient eux-mêmes. Muet, les yeux illuminés, Désiré s'abandonnait à son émotion. Sa pensée échappait à l'habituelle tyrannie des volontés hostiles qui en contrariaient l'essor ; il s'élançait fraternellement vers ces inconnus dont le nombre augmentait sans cesse ; l'unité isolée qu'il souffrait d'être au milieu des siens se fondait dans un tout homogène dont chaque

partie lui servait d'appui, et qui l'emportait comme une note noyée dans un flot d'harmonie ; l'ardeur de sa foi s'avivait comme une flamme dans le vent ; la part héroïque de son imagination s'exaltait à la victoire de la Basilique ouvrant ses portes à la foule et l'attirant des quatre coins du monde, comme un pôle dont le magnétisme s'exerce au loin, triomphe de l'espace. Cependant Urbain lui frappa sur l'épaule, et lui montra du geste les saints des balustrades découpés dans la lumière, en disant :

— Ce qu'ils doivent se ficher de nous, ceux-là !... Depuis plus de deux siècles qu'ils voient la même foule accourir à la même comédie !... Profitez, profitez, mes gaillards ! Le spectacle finira bien, une fois ou l'autre, comme toutes choses, et le rideau va se baisser !...

Désiré ne répondit pas.

— Il faudrait peut-être entrer, si nous voulons des places, proposa Valentin.

Lourtier marmonna :

— Puisqu'il y a encore tant de fous pour nous les disputer !...

Ils passèrent à côté de l'obélisque et de la rose des vents tracée sur le sol, longèrent le perron, puis l'église, jusqu'à la sacristie où se trouvait la porte indiquée sur leurs cartes. La foule entrait dans un ordre parfait, sans aucun encombrement : ils arrivèrent à leurs places aussi aisément que s'ils eussent été seuls. Elles se trouvaient dans le bras gauche du transept, un peu plus loin que le baldaquin d'Urbain VIII, derrière l'espace réservé aux ecclésiastiques. Lourtier reconnut les lieux, et dit :

— Allons, nous ne sommes pas trop mal.

Il ajouta, en affectant l'impartialité :

— Je reconnais que le service est bien fait !...

La foule s'amassait en silence dans l'immensité des nefs. Des prélats violets et glissans, des officiers empanachés passaient en jetant à demi-voix des ordres discrets. On se serait cru dans une fête, où l'attente d'un beau spectacle rapproche dans une fraternité curieuse des gens de toute classe, de toute fortune, de tout rang. Les tentures rouges, galonnées d'or, d'Alexandre VII, l'or du baldaquin, l'or des étendards, l'or des franges, l'or prodigué partout ajoutait son éclat à celui du jour entrant à flots, noyant les milliers de flammes allumées autour du grand autel. Dans

cette profusion de lumières et malgré son immensité, la basilique conservait un aspect intime, grâce au miracle de ses proportions : l'œil n'en mesurait pas plus les dimensions que l'esprit ne comptait la foule. On était là comme en dehors de l'espace et du nombre, dans l'infini.

— Savez-vous combien de personnes il peut y avoir ici? dit Urbain. Vous ne devineriez pas ! Cinquante mille, pour le moins ! On ne croirait jamais qu'il y ait tant de curieux pour un spectacle que tout le monde a déjà vu, — et qui n'a rien d'extraordinaire !...

Cette remarque ayant excité sa verve critique, il poursuivit en s'adressant à Désiré :

— Que dites-vous de ce luxe?... Voyons, est-ce de la beauté?... Moi, je prétends que c'est du simple gaspillage !... Songez un peu, l'argent des pauvres, le *denier*,... le *denier*, mot si juste, si profond !... Les malheureux sous arrachés à la crédulité, au repentir, à la crainte de la mort ou du châtiment, engloutis là !... Toutes les duperies de l'Éternité monnayées par de fins comptables, — et pourquoi, je vous le demande?... Pour tendre des kilomètres d'or et de soie sur des kilomètres de marbre !... Sans goût, sans style, dans une rage de dépense !... C'est de la folie ou de la scélératesse !...

Il esquissa le geste de tendre le poing vers la foule, comme s'il lui en voulait d'être là, en ajoutant :

— Il n'y a pas de mystère plus insondable que celui de la bêtise des hommes !...

Personne ne lui répondit. Il n'en poursuivit pas moins *in petto* le cours de ses réflexions, qui s'exaspéraient elles-mêmes ; puis tout à coup, posant un doigt sur la poitrine de Désiré, il reprit, de plus en plus sarcastique :

— Le Pape va venir adorer les reliques d'un curé des Abruzzes... De son vivant, je suppose, un pauvre petit curé famélique, dans le genre de don Abbondio... Borné, superstitieux, râpé, malpropre... Ce petit curé faisait de petits miracles... Un curé exorciste, mes enfants, vous voyez ça d'ici !... Dans un de ces villages à demi sauvages, où il n'y a que des brigands et des contrebandiers... Croire encore à ces choses-là, à l'aurore du xxe siècle !...

Il se taisait quelques secondes, les dents serrées, avec un grondement sourd, entre chacune de ses petites phrases saccadées, qui sifflaient.

— Un farceur, ce curé-là!... Un fameux!... Le pendant de notre curé d'Ars... N'importe, il n'a pas manqué son coup!.. Le voilà bienheureux, à cette heure... Bienheureux!... Et il faut déranger toute la chrétienté pour son crâne et ses tibias!...

Cette fois, Désiré vainquit sa timidité : les yeux dans les yeux d'Urbain, il dit d'une voix ferme :

— Ignorez-vous donc, monsieur Lourtier, que je suis catholique et croyant?...

Surpris, Urbain balbutia :

— Ah! pardon!... Je n'étais pas sûr... Je...

Il se tut en se détournant; mais ses regards irrités et le remuement de ses lèvres indiquaient qu'il continuait intérieurement sa diatribe.

Un murmure sourd, comme d'une forêt lointaine où passe le vent, monta derrière le baldaquin : le cortège apparut au fond de la grande nef. Il avançait lentement, entre les deux rangs de la foule compacte; on n'en voyait à distance que les vives couleurs chatoyant autour d'une forme blanche, qui ondulait sur leur mélange; et il approchait. Bientôt il se développa le long du baldaquin, comme un immense serpent aux anneaux multicolores. Alors on distingua les cuirasses, les panaches, les uniformes, les armes des quatre gardes, les pourpoints noirs, les chaînes d'or, les fraises des dignitaires, les fourrures blanches ou grises des bénéficiers, les habits groseille des *bussolanti*, et derrière la *sedia*, la pourpre éclatante des cardinaux.

Les trois amis s'agenouillèrent. Désiré osait à peine lever les yeux : quand la *sedia* fut proche, il cacha la tête dans ses mains, tandis que ses deux compagnons examinaient curieusement la stature vigoureuse du Pontife, sa figure un peu épaisse, haute en couleur, bienveillante et grave sous la lourde tiare. Déjà les cardinaux défilaient, à pas irréguliers, Urbain se mit à souffler les noms qui avaient rempli le récent conclave :

— Ce grand, fort, brun, qui marche les mains jointes, sans regarder ni à droite ni à gauche, c'est Rampolla... Il s'en est fallu d'un rien, vous savez... Voici Gotti, si maigre et transparent, avec un air d'oiseau déplumé... Ce visage dur, hautain : Oreglia... Cet autre, à figure aimable, Vincenzo Vannutelli... Et ce tout jeune, svelte, vigoureux, qui regarde autour de lui, c'est Merry del Val,... un terrible!

Le cordon des gendarmes, massés dans le chœur, se referma

derrière le cortège ; les trois amis ne virent plus que le mur de ces dos d'acier luisant dans la lumière. Parfois, par une brèche entr'ouverte, ils apercevaient, comme dans un éclair, rapetissé par la distance, le Pontife officiant; puis la brèche se refermait, ils ne distinguaient plus que des soutanes agenouillées et l'armée des têtes immobiles, toutes tendues dans le même sens.

— Est-ce la peine de se déranger? marmonna Lourtier. Pour regarder des gens qui regardent aussi, sans rien voir!...

La cérémonie se poursuivit ainsi, très loin d'eux. Seuls, certains mouvemens des spectateurs plus proches, qui se communiquaient de rang en rang, leur en indiquaient les phases. Par moment, les murmures sourds de la foule éloignée, attentive ou déçue, curieuse ou recueillie, leur arrivaient comme un bruit de mer invisible qu'apporte une rafale. Un murmure plus fort, un mouvement plus marqué leur apprirent que le dernier acte était accompli. Le mur des cuirasses se rouvrit, le cortège repassa dans le même ordre, du même pas irrégulier, avec la *sedia* que balançait le même rythme des *bussolanti*. Il se déroula de nouveau le long du baldaquin, s'éloigna en diminuant lentement avec la forme blanche qu'il emportait, se fondit, s'effaça, ne fut plus à l'extrémité de la basilique qu'une ligne confuse de points colorés. Avant même qu'il eût tout à fait disparu, le haut de l'église commençait à se vider, avec le même ordre, la même aisance. Désiré murmura :

— Déjà!

— Voudrait-il donc que ça durât douze heures? souffla Lourtier à Valentin.

Dans la cour Sainte-Marthe, deux élèves de la Villa Médicis, qui connaissaient Urbain, les arrêtèrent. On échangea des impressions. Un mot sur l'art jésuite provoqua de vives ripostes:

—Bernin était un grand artiste, déclara l'un des peintres. La manie des primitifs l'a trop rabaissé : il est temps de lui rendre sa place.

Urbain protesta :

—... Un comédien, un rhéteur, un déclamateur!...

Au milieu de la foule qui se dispersait, il y eut une de ces discussions rapides, nerveuses, comme il en éclate n'importe où entre des jeunes gens passionnés de leurs idées. Valentin la suivit avec intérêt. Quand elle prit fin, il s'aperçut que Désiré n'était plus avec eux, s'inquiéta, voulut le chercher.

—... Dans cette cohue, y penses-tu? dit Urbain. Une épingle dans un sac de noix! C'est un grand garçon, que diable! Il saura bien retrouver la maison...

En vérité, Désiré avait aidé le hasard qui le séparait de ses camarades. Il voulait rester seul avec son émotion, la garder intacte, lui épargner les redites et les railleries qu'annonçait l'humeur batailleuse de Lourtier. Le choc d'une pensée hostile l'eût meurtri : il s'enfuit pour l'éviter. Pendant que les autres le cherchaient autour de l'église, il suivait avec la foule l'hémicycle des colonnades, et enfilait le Borgo San Michele où le flot moins serré s'écoulait sans hâte. Peu accoutumé à prendre aucune initiative, il se sentit bientôt comme perdu : à peine arrivé devant San Spirito in Sassia, il hésitait déjà à revenir sur ses pas. Un léger coup sur l'épaule le fit tressaillir. Il se retourna : don Abbondio lui souriait de sa figure brune, rasée de frais, de sa grande bouche, de ses yeux noirs, même des innombrables trous et des plaies d'usure qui constellaient sa soutane.

— Vous êtes seul, Excellence, tout seul?... *Già!*... Comment retrouver les amis?

— Je vais prendre un fiacre pour rentrer à la maison.

En ce moment, Désiré redoutait presque autant la compagnie de don Abbondio que celle de Lourtier. Ce petit prêtre, mal vêtu, sans dignité, d'une complaisance un peu vile, lui semblait une falote caricature des hauts prélats qu'il venait d'admirer. Ce n'était à ses yeux qu'un bohême de mauvais aloi, qu'un rejeton perdu, — pourri peut-être, — de l'arbre séculaire aux magnifiques ramures, qu'une épreuve avortée du type catholique dont la magnificence remplissait encore ses yeux. La tiédeur de l'accueil n'écarta pas don Abbondio, qui continua:

— Hé! non, Excellence!... Venez plutôt avec moi!... Pas loin, non!... Là!... Pour voir une chose,... une chose qu'on ne verra pas souvent comme à présent, je vous dis!...

Sans plus de façons, il prit Désiré par le bras, et l'entraîna vers la Porte du Saint-Esprit. Et, tout en marchant, il babillait avec une intarissable faconde :

— Les Signori étaient avec vous, oui?... Oui!... Bons signori!... Tous deux, bons, bons!... *Mà!*...

Il lâcha le bras de son compagnon pour croiser les mains sur sa poitrine, en soupirant, les yeux au ciel :

— *Già!*... Il y en a tant comme eux!... Tant!... Pourquoi?...

Parce qu'ils ont trop étudié!... Trop, trop, je dis!... On étudie, ou étudie, et voilà, on ne sait plus rien!... Pourquoi, Excellence, savez-vous?... Non?... Je vais vous dire, moi : à cause de l'orgueil!...

Son visage exprima l'effroi, l'horreur, le dégoût, comme s'il se trouvait vis-à-vis de ce démon :

— Ah! l'orgueil, c'est un diable!... un mensonge, aussi... Ffff... un mensonge... Que sommes-nous, Excellence?... Des vers!... Des vers de terre !... L'orgueil de savoir, d'expliquer... Pâh!...

Il cracha par terre, avec mépris :

— Il faut être humble, Excellence, humble!... Quand on est humble, on fait ce qu'on peut, on va comme on peut,... *piano, piano...*

Il se mit à raser les murs, en trottinant avec des airs précautionneux de petite belette furtive.

— Le signor Lourtier, bon Signor, oui!... *Mà...* pas humble, lui, non, non !...

Il secoua la tête avec consternation, puis, comme s'il prenait tout à coup son parti de la chose, conclut d'un ton léger :

— *Peccato!..*

Et il revint à l'orgueil en général, citant des vers du *Purgatoire*, rappelant les paraboles évangéliques qui le flétrissent et promettent aux simples de cœur le royaume des cieux. De temps en temps, il s'interrompait pour signaler à son compagnon quelques détails de la vie populaire : un étalage en plein vent de lupins, de *pinoli*, de pépins de courge; — une bataille de gamins que vint séparer une vieille femme; — une grappe de guenilleux entourant un peintre sous un parasol. Puis il reprenait son sujet, plaidait contre Urbain — bon Signor!... — invoquait les âmes qui le protégeaient, élargissait son thème et donnait par momens à son charabia une espèce d'éloquence, une façon de gravité. Désiré l'écoutait mieux, comme s'il voyait tout à coup des rayons sortir de cet être dévoyé. Il risqua quelques mots : l'autre les emportait dans un flux de paroles, où roulaient pêle-mêle de l'or et du limon; et il allait toujours.

La rapide montée du Janicule essouffla don Abbondio, sans le faire taire. Il oubliait tout, dans sa verbosité : il négligea de signaler à son compagnon l'entrée de Saint-Onuphre. Mais plus loin, en passant devant le vieux chêne vert aux larges

blessures bandées de ciment, il eut un joli développement sur le grand pénitent qui vint s'asseoir là :

— C'est l'orgueil, Excellence, qui l'avait perdu... Pas autre chose!... Il était bon, bon, avec du génie... Oh! un si grand génie!... Pensez, Excellence, la *Gerusalemme!... Mà,...* il voulait que tous l'admirent.... Hé! oui! les princes, et les femmes, et les seigneurs, et les cardinaux, et *tutti quanti!...* Alors, la tête lui a tourné,... Et lui, il est venu là,... dans ce couvent,... comme un pauvre homme... Tout petit, tout petit!... Prier, pleurer, mourir... *Ah! povero Torquato!...*

Il avait les yeux pleins de larmes, la main tendue vers le vieil arbre malade et ratatiné ; comme Désiré faisait mine de se tourner vers la ville, il se précipita pour le retenir :

— Pas encore, Excellence, plus loin!...

Il l'entraîna plus haut, sur une petite terrasse qui s'avance au-dessus du chêne.

— Là, là!... Signor!... Là!...

La ville s'étalait à leurs pieds, toute blonde, d'une blondeur de seigle, sous un de ces ciels d'or liquide, avec des traînées de pourpre et de sang, où se découpent en vigueur, aux approches du soir, les silhouettes des monumens, des arbres et des montagnes.

— Voilà, Signor!... Regarder!... Comprendre!...

Un instant, il s'agita pour expliquer le paysage comme un cicérone, nommant les coupoles, les clochers, les tours, les ruines, les palais confondus dans l'enchevêtrement des rues, puis les sommets qui s'alignent, du Monte-Mario couronné de cyprès et de pins, au Montecavo massif, abrupt et chauve. Mais il s'embrouillait dans ses nomenclatures, prenait le Gennaro pour le Velino, les palais les uns pour les autres. Il s'en aperçut, s'excusa avec un sourire indulgent, renonça :

— Vous comprenez, Excellence, je ne sais pas!... Je suis un pauvre ignorant... Je ne sais rien!...

Puis, embrassant simplement la ville dans un geste qui la montrait toute :

— Vous voyez tout, là, Excellence, tout!... l'histoire du monde,... les temples païens et les dômes,... le palais des Césars et la basilique de Constantin,... le Panthéon et le Capitole, et les Thermes et les Aqueducs,... tout ce que les hommes ont fait de plus grand!... Vous êtes là comme le Seigneur Jésus sur la

montagne, quand le diable voulut le tenter... Tous les royaumes de la terre sont là !...

Il étendit le doigt vers la coupole de Saint-Pierre : elle planait au-dessus de l'amas des toits, des murs, des colonnes, sans attaches visibles avec la terre ; elle semblait plus haute que les sommets éloignés du Sorracte ou du Razzano ; elle dominait tout le vaste paysage ondulé qui, de l'autre côté de la ville, fuyait vers la mer ou vers l'infini.

— Ceci, voyez, c'est plus grand !... Ça monte plus haut... Ça touche le ciel, Excellence !... Ah ! le Signor Lourtier peut dire ci et ça, les savans peuvent écrire des livres, les ministres et les rois peuvent faire des lois... Moi je dis : ceci est plus fort !... Vous savez pourquoi, Excellence ?...

Surpris de la question, Désiré se retourna vers le petit prêtre, qui se frappa le cœur :

— Parce que ça peut contenir tout ce qui est là !... C'est plus grand que les États, les pays... les villes, le monde... c'est...

Il s'arrêta, cherchant sans doute un mot ou une image qui pût exprimer quelque chose de plus vaste que tout le paysage étendu sous leurs yeux. Ne trouvant rien, il secoua la tête dans un aveu d'impuissance, et dit avec une gravité presque solennelle, en grandissant dans le crépuscule :

— C'est le chemin, la vérité, la vie...

Puis, s'étant signé, il se tut.

Le ciel commençait à se décolorer. L'ombre du soir s'amassait sur la ville, dont les formes devenaient plus noires. Les montagnes se noyaient en lignes flottantes dans l'horizon fuyant. Il fallait partir. Comme s'il avait épuisé tout le sérieux que pouvait contenir son être incohérent, don Abbondio redevint humble et falot à mesure qu'on descendait la colline. Même, dans la rue della Longara, il se fit offrir un verre de vin blanc, qu'il savoura avec des mines gourmandes de curé de Boccace, sous une tonnelle où des ouvriers le plaisantèrent.

III

Le dimanche suivant, le petit groupe partit en pique-nique pour le Montecavo. Invité la veille par Urbain, don Abbondio accepta d'être de la partie, avec la sereine inconscience qu'il apportait aux actes de la vie pratique. Il savait bien qu'il aurait

à payer son écot, et comment. N'importe! c'était un jour de repos au grand air, loin des registres des Papes; les railleries d'Urbain ne l'empêcheraient point de jouir de la course. Aucun propos blessant, nul compagnon taquin ne pouvait lui gâter la divine beauté des choses, parce qu'il ignorait l'orgueil et restait près de la nature, comme les arbres ou les fleurs.

A Frascati, les jeunes gens s'empilèrent à cinq dans une calèche surannée, qui fit lentement la montée. Le paysage s'élargissait au-dessous d'eux, le ciel clair leur promettait une admirable journée, ils s'égayaient sans arrière-pensée dans la douceur du matin printanier. Seule, la présence de don Abbondio mettait un peu de gêne entre eux : Urbain commença tout de suite à le houspiller, provoqua des réponses d'un comique trop complaisant, en voulut rire; Claude et Désiré souffraient de ce jeu.

La voiture s'arrêta à l'entrée de Rocca di Papa, dont les vieilles maisons grises s'étagent sur une pente pierreuse. On gravit d'un bon pas la large artère qui grimpe au sommet du bourg, où l'on s'arrêta pour déjeuner dans une *trattoria* rustique. Cinq ou six paysans étaient installés autour d'une table vide : leur élégance déguenillée ajoutait sa note étrange au pittoresque du lieu. Un vin chaleureux, au fumet de framboises, arrosa les *spaghetti*, les côtelettes, le fromage de brebis. Claude n'y toucha pas; Urbain le goûta à peine; don Abbondio but gaiement sa part et celle des autres; et sa soif excita la verve de Lourtier :

— Ah! mon cher don Curato, quel convive vous auriez fait aux noces de Cana!... C'est pour des gaillards comme vous que le Seigneur a accompli ce miracle : il a compris qu'à défaut des autres, celui-là convertirait les bons vivans... Allons, allons, encore un coup, puisque nous sommes tous sobres comme des chameaux!...

Et le petit prêtre tendait son verre, avec des sourires indulgens à sa propre faiblesse, des roulemens d'yeux qui mendiaient à la ronde un peu de complicité.

Alourdis par le repas, ils gravirent moins lestement le chemin assez raide qui s'élève au-dessus du bourg et traverse les champs d'Annibal, jusqu'à l'antique voie triomphale, pavée de basalte, par où l'on atteint le sommet. Le soleil était chaud; un ormeau magnifique leur prêta l'ombre de ses vastes branches; et ils contemplèrent longtemps les sublimes paysages qui les entouraient :

d'un côté, la courbe mouvementée de l'Apennin d'où se détachent, comme un puissant contrefort, les belles formes boisées des monts Sabins, puis, sur un plan plus rapproché, derrière la plaine sauvage où la légende conduit les Carthaginois, les maisons blanches de Rocca Priora couronnant un mamelon chauve; de l'autre, dans l'encadrement des lignes pures qui relient les villas d'Albano à celles de Frascati, les eaux des deux lacs albains bleuissant dans leurs cratères aux pieds des châteaux féodaux, la plaine semée de ruines et de pins qui se prolonge jusqu'à la bande glauque de la mer, Rome à peine visible, mais toujours blonde, avec des reflets d'or et des reflets roses, enveloppée des vapeurs légères qui sont son haleine ou son voile.

— On ne distingue plus les collines, fit Claude en tendant son regard ; on ne reconnaît ni le Palatin ni le Quirinal...

— On voit très bien la coupole de Saint-Pierre! s'écria Désiré.

Il jeta un coup d'œil à don Abbondio, qui n'avait peut-être aucun souvenir de leur promenade au Janicule, ou qui, craignant de le réveiller, répondit, en serrant les épaules, par un *Già!* évasif.

— On le voit toujours, reprit Claude, on le voit de partout.

— Tu vas prétendre que c'est un miracle, fit Urbain : où diable n'en verriez-vous pas?...

— Un miracle, non ; peut-être un symbole.

— Autre chanson!... Un symbole de quoi?... Tout est symbole : pourquoi la soutane de don Curato n'en serait-elle pas un, elle aussi?... Regardez-la : elle signifie clairement que l'Église a besoin de réparations!

Le petit prêtre leva ses yeux noirs, sourit bienveillamment pour montrer qu'il n'était point humilié, et répondit avec sérénité :

— Hé! Signor Lourtier, ma soutane est percée et je suis un pauvre pécheur... *Mà*... Il y a de mauvaises herbes dans tous les jardins, et des taches jusque dans le soleil!...

Deux groupes se formèrent à la descente : Claude et Désiré prirent les devans; Urbain et Valentin demeuraient en arrière. Quant à don Abbondio, après avoir passé deux ou trois fois des uns aux autres, comme un bon chien qui ne veut abandonner

personne, il finit par rester avec les premiers, dont l'avance s'accentua peu à peu.

— Je ne devrais pas laisser Claude avec Désiré, dit Valentin : il prend un tel ascendant sur tout ce qui l'approche! Ce n'est pas pour nous convertir au *Sillon* que nous sommes à Rome.

Il voulut presser le pas. Urbain l'arrêta :

— Sois tranquille, il y a don Abbondio, pour faire contrepoids... Quel argument vivant contre l'Église, que ce raté de sacristie!... Drôle comme tout, d'ailleurs, quand on lui paye à boire.

Urbain était fort aise d'avoir son ami bien à soi, sur cette belle route : par ancienne jalousie, parce qu'il sentait qu'au fond Valentin lui préférait Claude, et qu'il en souffrait; par égoïsme aussi, pour parler abondamment de ses idées, de ses travaux, de ses projets. Son fameux Mémoire était achevé : il le recopiait avant de l'envoyer à l'Institut. Comme il en avait l'esprit rempli, il le racontait, le résumait, le louait à tort et à travers.

— Ce sera un travail tout à fait original, tu sais!... A l'encontre du Père Ehrle, de Sägmüller et de Göller, je montre que Villani et Alvarez Pelayo n'exagéraient pas tant, en parlant des richesses de Jean XXII, et de ses moyens pour les augmenter. Et je tâche de donner à mes recherches une portée sociale. J'ai trouvé une épigraphe qui l'indiquera très bien, une vraie perle, cueillie dans les *Grandes Chroniques :* « Quand l'un le tond, l'autre l'escorche. » Peut-on mieux peindre la misère du pauvre peuple entre ces deux cupidités du Pape et du Roi, dis? Ah! je te garantis qu'on ne leur aura pas souvent envoyé de Rome un travail aussi actuel! La vieille coupole en frémira : ce n'est plus de l'érudition morte, comme on en fait là, c'est de l'histoire vivante, comme il faut qu'elle soit pour être utile!

Valentin l'écoutait avec une complaisance un peu distraite. Il eût préféré s'abandonner au charme de la promenade, le long du sentier qui filait sous bois en découvrant de place en place, par des échancrures entre les feuillages, d'admirables fragmens de la plaine ou de la mer. Surtout il eût désiré des confidences d'autre sorte, qui auraient chassé ou fixé ses craintes; mais Urbain, loquace sur ses travaux, restait muet comme un tombeau sur ses affaires intimes; et tandis que la pensée de son ami

creusait l'insoluble problème des sentimens qu'il avait ou n'avait pas pour sa petite cousine, il continuait à développer ses vastes projets :

— Je tâcherai que mon autre travail sur Marsile de Padoue paraisse aussi cet automne. J'espère bien que la *Revue socialiste* l'acceptera. Encore un thème excellent pour nos idées, mon cher! Penser qu'en ce temps-là il y avait déjà des esprits assez éclairés pour réclamer la soumission de l'Église à l'État! Tu vois d'ici la philosophie du sujet... Quant à l'érudition, je compte ajouter quelque chose aux recherches de Labanca.

Au moment où leur sentier débouchait sur la grande route, une calèche à deux chevaux arrivait au grand trot de Nemi. Ils se rangèrent : elle emportait Mme de Kahlwitz, dans un envolement d'étoffes légères, à côté d'un bel officier brun, aux puissantes moustaches, installé sur les coussins avec un air possessif.

— Elle ne se gêne pas, ton archéologue! dit Valentin.

Mais comme il se tournait en riant vers son ami, il le vit tout pâle, le visage convulsé, dans le nuage de poussière qui s'abattait sur eux, — et changea de ton :

— Que t'arrive-t-il?...

Urbain montrait le poing à la voiture, déjà disparue.

— Hé! tonnerre! cria-t-il, n'as-tu pas deviné qu'il y a quelque chose entre elle et moi?...

Ce fut un coup de lumière! A la surprise de Valentin, une sensation d'allégement et d'allégresse se mêla : il éprouva soudain pour son camarade un grand élan d'amitié, il ne demanda plus qu'à le consoler.

— Tu ne m'avais rien dit, commença-t-il en le plaignant.

— Est-ce qu'on parle de ces choses-là?... Mais le coup a été trop inattendu, trop direct... C'est parti... Tant pis, ma foi!...

Et il raconta tout : les premières rencontres dans des salons, aux fouilles du Forum, aux Catacombes; son indifférence, qui fondait peu à peu aux avances de la dame; le premier rendez-vous, les excursions dans la campagne; et cela durait depuis six mois! Valentin, qui vibrait beaucoup plus qu'à l'histoire des exactions de Jean XXII, interrompait par des questions dont Lourtier ne devinait pas le vrai but :

—... Et tu ne l'aimais pas, dis-tu?

— Ma foi, non!... Même je la trouvais pédante, ennuyeuse... Mais que veux-tu? l'occasion était là... Et puis, c'est une femme très chic... Grosse fortune!... Une élégance!...

— Enfin, tu as fini par t'attacher à elle?

— Jusqu'à un certain point, peut-être...

Il s'arrêta au milieu du chemin, avec un geste rageur :

— Elle avoue trente-cinq ans... Quel toupet!... Elle en a quarante-cinq, cinquante peut-être...

— Il faut pourtant qu'elle t'ait plu...

— On est si bête!

— Alors, pourquoi es-tu jaloux?

— Qu'on aime ou non, l'on ne veut pas être trompé!... Je la croyais à moi, — ma chose... Je pensais : on se prend, on se quitte, — peuh!...

— Et voilà que tu souffres...

Ils suivaient à pas rapides la belle route qui longe le flanc de la montagne; et la passion de sens et de hasard dont les paroles saccadées d'Urbain découvraient ainsi les remous, restait incompréhensible à l'ignorance de Valentin.

— Oui! c'est clair, je souffre!... On souffre toujours, quand on est pris par là... Tu ne le sais pas encore, toi qui es froid comme un glaçon... D'ailleurs, tu n'as pas l'âge de comprendre ces choses : ça vient plus tard, quand on a vécu... Il faut y avoir passé, pour savoir!... Il faut avoir senti les sacrés aiguillons qui vous entrent dans la peau... Ce gaillard à côté d'elle, ah! tonnerre!... C'est quelque chose de physique, vois-tu!... Il y a une main qui vous prend à la gorge, et qui serre... Et il y a un voile qui vous tombe sur les yeux... Un voile rouge, mon petit!... Je m'explique ceux qui tirent un couteau de leur poche, et qui frappent... Il n'y a que ça qui peut soulager!...

Valentin lui saisit le bras :

— J'espère que tu ne vas pas...

Il s'interrompit : Urbain acheva, en ricanant :

— La tuer?... Ah! bigre, non!... D'abord, quand on ne frappe pas tout de suite, c'est fini!... Et puis, tu sais, je ne suis pas un homme à faits divers, moi!... Non!... J'ai de la raison, de la volonté, je me domine... Mais la leçon est bonne : il est temps que ça finisse, ces bêtes d'aventures... J'en ai eu ma part, je sais ce que c'est, je n'en veux plus... Il y a un âge pour tout, n'est-ce pas?... Fini, les années d'apprentissage!... J'ai jeté ma

gourme, je vais entrer dans la ré-gu-la-ri-té... Ce qu'il me faut, à présent, c'est la tranquillité du ménage, la paix qu'on a avec une bonne petite femme de même race, de même condition,... pas très capiteuse, si l'on veut,... mais sûre, qu'on ne partage avec personne...

A mesure qu'Urbain s'expliquait, Valentin sentait renaître ses craintes : une femme « de même race, de même condition, » où son ami la chercherait-il?... Aux premiers tâtonnemens, il tomberait droit sur Paule-Andrée !

— Tout cela, insinua-t-il, se ramène à dire que tu te prépares au mariage?

— Pourquoi non?

— Je te croyais partisan de l'union libre?

— Oui, sans doute, dans l'avenir, quand la société sera mûre pour cela!... Mais pour le quart d'heure, avec les préjugés bourgeois, il faut bien se résigner à passer par le mariage, si l'on veut une honnête fille... Oh! civil, civil, ça va de soi! J'aimerais encore mieux en être réduit toute ma vie à des rastaquouères que de mettre un pied dans une église!

— On est encore si peu avancé! fit Valentin.

Après une pause, il reprit son interrogatoire :

— Alors, dis-moi..., tu vas au moins chercher une femme dans tes idées?... une femme indépendante, qui soit quelqu'un?...

Urbain haussa les épaules, et ne trouva qu'une exclamation pour exprimer son désarroi :

— Peuh!...

— Nécessairement. Il faut déjà une grande liberté d'esprit, pour renoncer à la sacristie. Une jeune fille de la classe bourgeoise y tient toujours. Sa famille encore plus.

— Qui t'a dit que j'épouserais une bourgeoise?...

Avant que Valentin eût eu le temps d'interpréter ce mot selon son désir, Lourtier ajouta :

— D'ailleurs, quand on a une volonté, on l'impose!

Ils firent de nouveau quelques pas en silence. Valentin reprit :

— En tout cas, tu te consoles vite. On dirait presque que tu as une remplaçante toute prête!

Urbain grogna, la figure fermée :

— Peut-être!

Et l'on resta sur cet adverbe inquiétant.

Leurs trois amis attendaient auprès d'une antique fontaine, toute chenue dans un carrefour. Don Abbondio ronflait, très rouge, la tête à l'ombre. Les deux autres causaient, assis sur la mousse.

— Oh! oh! vous avez discuté! s'écria Claude en remarquant la nervosité des deux arrivans.

— Nullement, dit Urbain. Pourquoi discuterions-nous? Tu sais bien que nous pensons de même, Délémont et moi

Claude répliqua gaiement :

— Pas tout à fait... A moins que tu n'aies mis de l'eau dans ton vin.

— Je ne bois pas plus de vin que toi, et je n'en mets jamais dans mon eau!

Le ton cassant, le regard dur soulignaient la sécheresse agressive de la riposte. Claude pensa que son ami avait quelque sujet d'humeur, et dit simplement :

— Je suppose que vous êtes fatigués, tous les deux. Asseyez-vous là un moment. On est très bien.

Les abeilles bourdonnaient autour des fleurs, les oiseaux gazouillaient dans la forêt, les murs effrités de la fontaine éveillaient des souvenirs bucoliques : on aurait vu sans surprise quelque faune jaillir des halliers. Quel lieu charmant, pour une de ces haltes où tout s'oublie dans l'enchantement des choses! Mais quand un souci les harcèle, les hommes ne sentent plus la douceur qui les environne, et la beauté du monde n'est guère que l'accompagnement discordant de leur peine : Urbain, debout, objecta que l'heure avançait, que la promenade serait longue.

— Comme tu voudras! dit Claude en se levant.

On tira don Abbondio de son sommeil pour se remettre en marche. Le petit prêtre se frottait les yeux dans l'attente des quolibets ; Urbain n'ouvrit la bouche que pour commander:

— En route!... Quand vous aurez fini de vous étirer, don Curato!...

Il partit en brandissant sa canne. A quelques pas derrière lui, Claude entraînait don Abbondio, qui trottinait tout somnolent. Valentin rappelait à Désiré des vers de Virgile, dont les sonorités s'accordaient avec les bruits sourds du paysage. A l'orée du bois, le lac leur apparut, comme une liqueur vermeille épan-

due dans une coupe d'émeraude. Le soleil, en baissant, frappait au loin la mer d'un rayon qui transformait une large bande de sa nappe bleue en or incandescent, glissait sur la campagne en irradiant les toits de Genzano et les vitres de Nemi, et venait allumer encore des reflets plus pâles sur le lac. Leurs regards alors embrassaient un immense espace, où des châteaux et des bourgs surgissaient sur des collines, où vallonnait une terre secouée d'antiques frissons, où Rome, plus voilée, n'était plus qu'une tache blonde parmi les tons durs de la campagne. Pour rejoindre Urbain, Valentin avait dépassé leurs trois amis, qui bientôt allongèrent le pas. Les remparts de la petite ville, son église, le lourd château des Orsini, les maisons se dessinèrent plus nettement sur le fond boisé, en une masse nimbée de lumière, au bout de la route presque droite. Comme les retardataires approchaient, les autres surprirent cette phrase que Claude lançait avec élan, au terme de quelque démonstration :

— ... Exemple de vraie diplomatie. Quelle leçon pour ceux qui cherchent dans cette organisation de l'avenir un terrain favorable à leurs appétits de despotes!...

Urbain haussa les épaules, et dit à son compagnon :

— Tu entends?... Le voilà qui fait de la propagande!... Il est insupportable!...

Valentin se retourna brusquement :

— Voyons, Claude, ne pourrais-tu pas te tenir tranquille, au moins à la promenade?

— Oh! s'écria Désiré, c'est à moi que s'adressait M. Brévent, et je ne me plains pas!

— C'est justement parce qu'il s'adresse à vous que je me plains, riposta Valentin; je voudrais qu'il ne vous parlât ni religion, ni politique.

— Comme tu te méfies de mes argumens! dit Claude avec gaieté. Les crains-tu donc tant? Moi, je ne redoute ceux de personne...

On entrait en ville, heureusement. On s'arrêta devant la façade presque aveugle du château. Par l'échancrure de la terrasse adjacente, le regard plongeait sur le lac pâlissant dans son calice, pour remonter les bosquets de la villa Cesarini jusqu'au couronnement de Genzano, jusqu'au mamelon des Deux-Tours. Sur la rive la plus proche, trois femmes avançaient lentement, en

portant sur la tête de belles cruches de cuivre. Urbain, maussade, empêcha ses amis de s'attarder :

— Dépêchons-nous, si nous voulons nous rafraîchir... Je meurs de soif, moi... Et don Curato, donc !

Ils s'installèrent dans une grande salle basse, dont les fenêtres ouvraient sur le lac, et commandèrent du thé. En l'attendant, Urbain choisit une carte illustrée, et fit un signe à Valentin, en écrivant l'adresse :

— Allons ! tu vas la signer avec moi.

— Pour qui ?

— Belle question !... Pour ma petite cousine !...

Valentin resta la plume en l'air, bouleversé.

— Tu crois que j'oserai ?

— Naturellement !

Il y avait juste la place de leurs deux noms au-dessous du paysage, celui-là même qui s'étendait devant eux.

— Comme cela, conclut Lourtier en collant le timbre, elle verra que je ne l'oublie pas, quoique je n'écrive guère... Ah ! ces cartes sont une bonne invention : elles épargnent beaucoup de vaines écritures, — qu'en dis-tu ?

Cependant, la mine de don Abbondio s'allongait devant la théière. Quand Claude remplit les tasses, sa moue devint d'un comique irrésistible, et il grommela au milieu des rires :

— Une décoction, signori... Une décoction de feuilles sèches.

Urbain rit plus fort, et demanda du vin blanc.

— On ne va pas vous laisser mourir de soif, mon bon Pococurato !...

Le petit prêtre avait chaud ; la marche, le grand air, son sommeil interrompu avaient mal dissipé les fumées du déjeuner trop arrosé de Rocca di Papa. A peine Urbain eut-il rempli le verre, en plaisantant, qu'il le vida d'un trait.

— Ah ! ces curés, il n'y a plus qu'eux qui sachent boire !

— *Già*, signori, c'est la soif ! expliqua don Abbondio, en vidant un second verre.

Ses yeux brillaient. Il dodelinait de la tête. Il se mit à parler avec volubilité, la langue empâtée, en un charabia de plus en plus incompréhensible :

— Pas décoction, le bon vin des vignes !... Et le vin de Genzano, signori, c'est le meilleur de tous les vins des Châ-

teaux !... Et le vin des Châteaux c'est le meilleur de toute la terre !... Les grands Romains, signori, ils buvaient ce vin-là !... Scipion et César, et Marius, et Gracchus et *tutti quanti !...*

Il frappa du poing sur la table, et conclut, avec un geste affirmatif :

— Si, signori !...

— Vous avez raison, don Abbondio, vous avez raison, dit Urbain en lui versant un troisième verre. Ceux qui boivent ce vin-là sont les maîtres du monde ! Aussi, buvez encore, buvez ferme, et vous serez Constantin... ou Julien l'Apostat !

Il souffla à Valentin :

— Tu voulais des leçons de choses pour ton élève; que dis-tu de celle-là ?...

Et il fit signe au garçon, que la scène amusait, de remplacer le demi-litre vide. A ce moment, Claude intervint :

— C'est inutile : M. l'abbé n'a plus soif.

— Plus soif ? s'écria Lourtier, tu n'y penses pas !... On ne s'arrête pas en si bon chemin... N'est-ce pas, don Curato ?...

Claude regarda don Abbondio.

— Monsieur l'abbé, je vous en prie, dites à ces messieurs que que vous ne boirez pas davantage !

Le petit prêtre, les yeux vagues, les pommettes rouges, balbutia son *già* qui ne disait ni oui ni non.

— Ne sentez-vous pas que vous avez assez bu, monsieur l'abbé ?

— *Mà chè ?...* Beaucoup marché, signor... Long chemin... Tout sec en dedans !... Il me semble que... que... je suis sec...

Il promena complaisamment la main sur son estomac. Urbain éclata de rire. Claude éleva le ton :

— Monsieur l'abbé, pensez à votre soutane !...

— Pour ce qu'il en reste ! fit Urbain.

Le petit prêtre se mit à passer les doigts dans les trous de son vêtement, avec son air de résignation et de bonne humeur inébranlable. Comme le garçon apportait le vin commandé, Claude se leva :

— Urbain, c'est à toi que je m'adresse, puisque c'est toi qui commandes et que ce malheureux n'a déjà plus sa raison... Ne comprends-tu pas que ce qui se passe est abominable ?...

Désiré, très ému, s'était levé comme Brévent, pour le soutenir.

— Hé ! mon cher, dit Lourtier, si notre abbé a soif, pourquoi ne boirait-il pas comme un autre ?... Parce qu'on appartient à l'Église, ce n'est pas une raison pour avaler sa langue !

— Tu le fais exprès, Urbain !... Tu te réjouis de ce scandale, tu le cherches...

— Il faut bien rire, quand on peut ; on en a si rarement l'occasion !

Claude se retourna vers don Abbondio :

— Vous l'entendez, monsieur l'abbé !... Ne comprenez-vous pas de quels sentimens vous faites le jeu ?

Le petit prêtre battit des paupières, roula les yeux, mit la main gauche sur son cœur, balbutia « bon signor !... » et tendit son verre. Claude, très rouge, haussa la voix :

— Si tu ne mets pas fin à cette scène odieuse, Urbain, je pars immédiatement et ne te revois de ma vie !

Un autre jour, sans doute, Lourtier aurait compris le sentiment de son ami, et cédé. Mais il était énervé par une inhabituelle succession d'incidens, et sa méchante humeur ne cherchait qu'un prétexte pour éclater. Il se fâcha :

— Oh ! oh ! c'est un ultimatum !... Tu n'y vas pas par quatre chemins, sais-tu ?... Allons, don Curato, montrons-leur que nous sommes libres, et que nous savons ce que nous faisons, nom d'un bonhomme !...

Et il remplit le verre de don Abbondio, qui le porta goulûment à ses lèvres, en balbutiant :

— Ah ! ce vin,... ce vin de Genzano !...

Claude regarda Valentin et Désiré :

— Rester témoins de ce scandale, c'est en devenir complices, leur dit-il. J'espère que vous me suivrez.

Désiré fit un pas vers lui. Valentin l'arrêta :

— Non, Désiré, pas nous... Claude exagère... Ou si c'est une manifestation, nous n'avons nulle raison de nous y joindre...

— Je pense comme M. Brévent, dit Désiré. Je voudrais le suivre.

— Allez ! allez ! marmonna Urbain. Vous êtes de bons défenseurs de l'ordre et de la foi !...

Valentin dit :

— Nous resterons !

Désiré hésita un moment, pris une fois de plus entre son sentiment intime et la volonté qui pesait sur lui.

— Mon père m'a dit de vous obéir, monsieur... J'obéirai donc, si c'est un ordre.

Valentin, à son tour, hésita. Il vit clairement qu'en imposant sa volonté, il perdait la confiance de Désiré comme l'amitié de Claude; pourtant il répondit :

— Oui, c'est un ordre.

Désiré se rassit lentement. Claude sortit sans un mot. Urbain s'approcha de la fenêtre, le vit filer à pas rapides, et revint à sa place, en disant :

— Claude n'a jamais compris la plaisanterie : c'est un fanatique... Tant pis pour lui!...

Il jeta un regard sur don Abbondio, qui continuait à boire, et ajouta :

— Nous prendrons une voiture pour rentrer à Frascati.

Ils la commandèrent et l'attendirent. En route, ils devancèrent leur ami. Ils l'appelèrent. Claude ne les regarda même pas.

IV

Le lendemain, dans les galeries de Bernin où il se promenait avec Lourtier avant d'entrer au Vatican, don Abbondio se désespérait, jurait en gesticulant de ne plus boire une goutte de vin, offrait de courir chez Claude pour négocier la paix. L'absence d'orgueil le préservait de la honte; mais il voyait une amitié rompue par sa faute, souffrait d'avoir semé la discorde, — comme Bertrand de Born, signor! — en éloignant le seul compagnon qui lui témoignât un reste d'estime :

— Un si bon signor!... Le meilleur de tous! Ah!... *povero me!... Mà* je lui demanderai pardon, à genoux, signor, comme au Saint-Père en personne!... comme on implore les âmes du Paradis!...

En regrettant la scène de la veille, Urbain savait qu'elle tenait à des causes plus éloignées et plus profondes que l'incontinence du petit prêtre; et il le consolait :

— Mettez-vous l'esprit en repos, don Abbondio. Cela devait arriver un jour ou l'autre : on ne peut pas marcher ensemble quand on tire toujours plus fort l'un à droite et l'autre à gauche... A qui la faute, si nous sommes à tel point divisés que les amis se combattent et s'offensent?... A votre Église, mon cher!... Mais

vous n'y pouvez rien, vous : elle ne vous nourrit même pas.. Vous n'êtes qu'une pauvre petite soutane inoffensive : allez, allez! ne vous reprochez rien!... Et venez avec moi fouiller dans la vilaine cuisine de Jean XXII : c'est plus utile que de se tourmenter pour un fait accompli!...

Pendant qu'ils commençaient ainsi leur journée, Valentin dressait tristement le bilan de son dimanche : un ami écarté, — le plus sûr, le plus cher, le seul qu'il aimât vraiment; — celui qu'il gardait, destiné peut-être à devenir son rival ou son ennemi; — sa plus douce espérance ébranlée; — la confiance de Désiré reperdue... Si du moins il pouvait attribuer ces déchets à la force des choses, ou à l'un de ces actes décisifs de courage qui s'imposent quelquefois!... Mais il blâmait les grossières plaisanteries d'Urbain, qu'il avait soutenu; il admirait la fermeté de Claude, qu'il avait abandonné; il comprenait la révolte de Désiré, qu'il avait éloigné de lui; en sorte que, pour avoir un instant fléchi, par inconséquence, faiblesse ou surprise, il se trouvait engagé dans un inextricable réseau de contradictions. Si douloureux et inattendus sont les troubles que peut soulever un conflit d'idées, quand la lutte est mal engagée, même en des âmes jeunes dont les hypocrisies de la politique et les mensonges des partis n'ont pas encore altéré la sincérité!

Le hasard se chargea d'élargir ces déchirures.

Sorti seul vers la fin de la matinée, Valentin rencontra Claude à deux pas de la maison. Claude, sans doute, attendait, la main tendue, le mouvement de cœur qui effacerait les ressentimens de la veille : cela se lisait dans le bon regard confiant qu'il jeta sur son ami. Mais Valentin passa très vite, l'air affairé, avec un petit salut indifférent. Il n'avait pas fait dix pas qu'il rougissait de sa sécheresse : il se retourna, et ne vit plus Claude. Quelques jours plus tard, son amour-propre vaincu, il alla le chercher à son hôtel : Claude avait quitté Rome. Était-ce l'irrévocable fin de leur amitié?...

Désiré, d'autre part, redevenait tel à peu près qu'au temps de sa méfiance : docile dans ses actes, obéissant, irréprochable, il fermait son âme, comme s'il eût rétabli l'ancien mur intérieur qui l'avait si longtemps isolée. Il ne discutait plus, écoutait Urbain sans répondre, avec un imperceptible froncement de sourcils qui donnait plus de gravité à sa figure juvénile; et son silence était éloquent. Valentin le comprit un jour, dans un retour

soudain de sympathie. Lourtier les avait agacés tous les deux, avec ses rengaines, en visitant quelque église, et s'était attiré de Valentin une réplique un peu vive, qui lui arracha, pour toute vengeance, ce cri :

— Mon cher, tu finiras dans la peau d'un calotin !

Un moment après, quand il les quitta, Désiré dit en le suivant des yeux :

— Vous n'imaginez pas à quel point *il* m'affermit dans mes croyances et me les rend chères !...

Valentin convint que c'est là le plus clair résultat qu'obtiennent souvent les fanatiques :

— Et je reconnais qu'il l'est un peu, notre brave ami.

Désiré releva l'expression.

— *Notre brave ami!!...*

Il ajouta :

— Fallait-il donc retrouver, même ici, des gens de sa sorte !...

Puis, plus bas, avec une amertume où il y avait peut-être un reste d'amitié :

— Il me semble parfois que vous devenez comme lui, monsieur Délémont !

Valentin protesta :

— Quelle idée !... Vous savez bien que je suis pour toutes les libertés !... Croyez-en ce que vous voudrez, mais je défendrais la vôtre, au besoin !

Valentin n'attendait plus de Rome la leçon singulière qu'il en avait espérée ; et l'idée du mécontentement ou des reproches de Frümsel ne laissait pas de le préoccuper. Il la repoussait de son mieux. Le temps s'écoulait, la fin de leur séjour approchait, il ne demandait qu'à s'abandonner au charme du ciel et des choses. Ni lui ni son élève ne repartiraient tels qu'à leur arrivée : inutile dans le sens étroit qu'on lui avait assigné, le voyage pourtant les avait comme élargis. Ils rentreraient avec une autre notion du monde, ayant écouté les voix qui montent du passé, contemplé le berceau des Latins, frissonné aux plus lointains souvenirs endormis dans l'inconscience de leur mémoire ancestrale. Dans leurs deux êtres différens, dont la vie avait accentué les dissemblances, les mêmes spectacles avaient éveillé des impressions jumelles. Et ce n'était pas seulement leur curiosité qui retrouvait les plus antiques fièvres du « noble sang latin, » sur ce

sol qu'il a si souvent trempé, mais leur âme même, celle de leur passé le plus reculé, que pénétrait jusqu'au tréfonds cet air imprégné des croyances, des idées, des passions, des ambitions, des rêves qui l'ont façonnée avec ses vertus et ses défauts, sa grandeur et ses faiblesses. A quelque distance qu'il demeurât d'une foi dont il se jugeait à jamais délivré, Valentin en comprenait maintenant la survivance dans le jeune esprit fidèle, qu'il avait eu un instant l'illusion de lui arracher : puisque, à cette heure, elle animait à ses yeux le prodigieux Livre d'histoire que les lieux racontaient, en illuminait le plus vaste chapitre et le plus proche, et survivait à tant de ruines. Il se surprenait même — avec quel étonnement ! — à en pressentir la beauté. Par le hasard de sa naissance, l'insécurité de sa jeunesse, l'indépendance de son éducation, il n'était guère qu'un de ces sauvageons qui, poussés à côté du tronc, ne fructifient qu'après une nouvelle greffe ; voici que pour la première fois, il devinait sous la terre nourricière le jeu des longues racines quêtant la sève pour les bourgeons, les boutons et les branches. Confus encore, ces sentimens le remplissaient de doute sur ses actes et sur ses pensées. Surtout, ils augmentaient ses regrets de l'amitié perdue là-bas, perdue comme les galères qui dorment au fond du lac mystérieux, et son sourd remords de la manière dont il l'avait perdue. La scène de Nemi le hantait comme le souvenir cuisant d'une honteuse défaillance : la réserve de Désiré lui en révélait les incalculables effets, et le désir de regagner cette confiance lui suggérait mille projets incohérens et contradictoires.

La veille du départ, les deux jeunes gens firent ensemble, tous les deux seuls, une dernière promenade. Ils choisirent l'un des endroits où, venus par une belle fin d'après-midi, ils avaient recueilli le plus d'émotion : le petit bois que les guides appellent le « Bois sacré. » C'est un bosquet de chênes verts aux troncs sillonnés de blessures. Leurs feuillages serrés étendent leur ombre sur un coin de l'espace ondulé qui sépare les deux voies appiennes. A quelques pas d'un temple païen où les deux cultes se rencontrèrent, séparé de la grotte d'Égérie par un pli du terrain dont il couronne la croupe verte, il a la gravité pieuse de l'abandon et du silence. On ne saurait élire un lieu plus propice pour saluer Rome en la quittant : il n'en est aucun peut-être d'où le regard embrasse un fragment mieux composé de la campagne, d'où l'esprit puisse parcourir

un plus vaste chapitre du passé. Vers l'Orient, se développe la ligne accidentée de l'Apennin, longtemps neigeux, souvent couvert de brumes; les monts Sabins s'en détachent, et des blancheurs légères, sur leurs flancs boisés, rappellent les villas de Tivoli, les couvens de Subiaco. On distingue mieux, plus au Sud, les belles courbes des monts albains, Frascati dans ses verdures, Rocca di Papa sur son rocher, Marino et Albano dans l'effacement des pentes qui se dégradent. Le cadre harmonieux de ces montagnes découpe la plaine ondulée, parsemée de ruines, où surgissent les débris des aqueducs, des temples, des murailles, et les pins solennels, isolés ou par groupes, pareils à des témoins qu'aurait laissés l'histoire pour marquer ses étapes et ses désastres. Le soir approchait. Le soleil frangeait d'or les nuages multicolores de l'Occident. Sur ce fond où couraient des lueurs sanglantes, la tour de Cecilia Metella se dessinait en vigueur, seule intacte parmi tant de ruines, comme un triomphant symbole de deuil. Et Rome, au loin, s'estompait dans un poudroiement de lumière : large tache irréelle et blonde, sans contours, où l'on distinguait pourtant, tout proche, les fantasques découpures du Latran, et très loin, par delà la masse confuse des rues et les ombres des édifices, — dominant la ville, dominant l'espace, planant dans le ciel, la coupole de Saint-Pierre.

En ce moment, les deux jeunes gens vibraient à l'unisson. Il n'y avait plus entre eux les inéluctables différences de la vie ordinaire; le fossé qu'élargissent au jour le jour, entre deux hommes de même pays et de même âge, les accidens des origines, les caprices de la fortune, le dosage inégal du bonheur et de la souffrance, du bien-être et des privations, les inégalités de toutes sortes qui sont le lot de la condition humaine et que tant d'influences développent constamment. Ils étaient deux brins d'herbe fraternels, comme il y en avait des millions sous leurs pieds, nourris des mêmes sucs, humectés des mêmes rosées, réchauffés des mêmes rayons, que les mêmes souffles du vent inclinent dans le même sens. Avec une égale force, ils sentaient ensemble cette parenté lointaine, et pourtant si vivante, dont à l'habitude les troubles de leurs milieux leurs cachaient la pérennité : comme deux frères ennemis qui, au terme de procès sans fin, se réconcilieraient au berceau de leur famille, en écoutant monter des décombres les voix de tous leurs morts. Quelque

puissante que fût en eux cette impression suprême, ni l'un ni l'autre ne trouva les paroles qu'il aurait fallu pour la fixer : elle les saisit comme ces frissons mystérieux qui nous traversent à certaines heures, sans que nous puissions savoir de quels secrets pressentimens surgis au plus profond de notre être, ils sont la dernière vague; elle se dissiperait peu à peu, comme s'effacent de notre mémoire ces avertissemens du destin qu'aucune formule ne précise, que nous ne savons pas comprendre, et qui se perdent dans la nuit.

— Qui sait si nous reverrons jamais cela ! murmura Valentin.

Ce fut la seule pauvre phrase qu'il trouva pour exprimer son intense désir d'éterniser cette minute qui fuyait, de graver dans ses yeux ces images qui déjà changeaient avec l'heure et s'en effaceraient. Désiré répéta :

— Qui sait?...

Le vent du soir emporta leur question. Ils ne dirent plus rien, mais ils prolongèrent longtemps encore leur émotion, immobiles dans la fraîcheur qui sortait de la terre et de l'ombre. Peu à peu, les nuages s'éteignaient dans le ciel, les montagnes et les ruines s'effaçaient dans l'espace. Ils reprirent enfin le chemin du petit temple auprès duquel leur voiture attendait. Un vieux berger, drapé dans sa houppelande, ramenait des moutons gris, dont le troupeau se mouvait lentement dans la vaste plaine peuplée de tant de fantômes.

ÉDOUARD ROD.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

LE MENSONGE DU PACIFISME

Dans le courant du mois de mai dernier, j'ai reçu, comme la plupart des directeurs de journaux et de *Revues*, la lettre suivante :

Mon cher Directeur,

Le programme ci-joint coupera court, nous l'espérons, aux fantaisies des critiques qui déclarent qu'en améliorant les relations extérieures de la France et en l'enrichissant, nous l'affaiblissons!

Je tiens à vous envoyer personnellement ce programme, en vous demandant soit de le publier, soit de le recommander aux nombreux lecteurs de la Revue des Deux Mondes.

Nous vous en serons particulièrement obligés.

Votre très dévoué

d'Estournelles de Constant.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent assurément le sénateur baron d'Estournelles de Constant, ancien député, ministre plénipotentiaire, membre de la Cour d'arbitrage de La Haye, et, d'ailleurs, le plus galant homme du monde, mais l'un des esprits les moins justes que j'aie rencontrés. A vrai dire, je ne sache guère que M. Louis Havet, de l'Académie des Inscriptions, qui le soit moins encore, ou mon autre confrère, de l'Académie des sciences morales, le vénérable M. Frédéric Passy. Adjoignons-leur le professeur Charles Richet, avec l'Anglais sir Thomas Barclay, et, — rencontre imprévue de la métrique latine avec la physiologie générale, — ils formeront à eux cinq ce que nous appellerons l'État-major du pacifisme.

Le « Pacifisme, » en un seul mot, ce n'est qu'un barbarisme; mais, en deux mots, c'est l'amour de la paix, ou si l'on le veut, et plus franchement, c'est la peur de la guerre. Aux yeux des pacifistes, la guerre, toute espèce de guerre, — à l'exception cependant de la guerre intérieure, guerre de classes, guerre civile, pour les « horreurs » de laquelle ils sont pleins d'une inexplicable indulgence, — n'est qu'une forme de la barbarie, ou comme qui dirait une déplorable survivance du plus lointain passé de notre race, quelque chose d'analogue à l'anthropophagie, par exemple, et, généralement, à tout ce qui se peut concevoir de plus touareg ou de plus néo-calédonien. Telle est du moins leur opinion, et je la crois anthropologiquement fausse; mais avant d'en montrer la fausseté, je voudrais bien savoir, non pas de quel droit les pacifistes la professent, — puisque sans doute on a toujours le droit de déraisonner, — mais de quel droit ils considèrent tous ceux qui ne la professent pas avec eux, comme de purs imbéciles ou de simples coquins.

Là en effet, et tout d'abord, est le mensonge de leur doctrine. Tandis que nous rendons une entière justice à la générosité, mais surtout à la modernité de leurs intentions, et qu'en somme nous ne leur reprochons que d'ignorer la nature humaine et l'histoire, eux, pour mieux enseigner leur chimère, et pour s'assurer une perpétuelle matière à leurs déclamations sentimentales, ils commencent par imaginer, ou par inventer, ce que l'un d'entre eux appelait naguère le « militaire professionnel, » une bête féroce, altérée, par nature, du sang des autres hommes, prête à tous les excès pour satisfaire ses appétits brutaux, et dont le grand crime, dans le passé, serait précisément d'avoir attaché les idées de grandeur et de gloire, de courage et d'héroïsme, de sacrifice et de vertu, de maîtrise et d'empire de soi-même, de générosité, de dévouement, d'abnégation, de mépris de la douleur et de la vie à ce qui ne serait en somme, de son vrai nom, qu'instinct animal de pillage et de meurtre. On a beau jeu de démontrer là-dessus que ce genre de « professionnel » n'est qu'une espèce de fauve; et rien n'est plus facile ni plus avantageux, dans les réunions solennelles ou dans les banquets pacifistes, que d'ameuter contre lui le sentiment populaire. Car, on a tout de suite pour soi, d'abord tous ceux qui ont gardé de la caserne ou du régiment un mauvais souvenir; on a tous ceux qui ne se soucient pas, le cas échéant, de « défendre la patrie » aux

dépens de leur peau ; et pourquoi n'ajouterais-je pas? on a tous ceux qu'offense, dans nos démocraties envieuses, comme une injure à leur veston et à leur caractère laïque, le peu de prestige que conservent encore l'uniforme, l'épaulette et l'officier? C'est en effet cette envie qui s'exprime, et nul autre sentiment, quand on revendique, du haut de la tribune ou dans les journaux, la « suprématie du pouvoir civil, » de même que, quand on parle de la « suprématie du pouvoir laïque, » on ne l'entend, au fond, si l'on y pouvait réussir, que de la destruction du sentiment religieux.

Si nous faisons ce rapprochement, c'est qu'un autre sophisme, ou un autre mensonge, non moins habituel aux pacifistes que le précédent, est de supposer, ou de feindre de croire que quiconque défend l' « institution militaire, » celui-là, s'il n'est pas pour le moins capitaine de cavalerie, n'en a de raison que l'utilité qu'il y trouve pour soutenir « l'institution religieuse, » et généralement toutes les institutions qu'on est convenu d'appeler d' « ancien régime. » En dehors des « professionnels, » dont on ne saurait trop flétrir les bas instincts, — disent les pacifistes, — si quelques rhéteurs osent encore soutenir la guerre et, avec un Moltke ou un Joseph de Maistre, la proclament « divine, » c'est qu'ils veulent des armées ; et ces armées, ils les destinent bien, en cas de besoin, à défendre ou à étendre le territoire national ; mais ils y voient surtout un instrument de domination ou de tyrannie à l'intérieur, un moyen efficace de maintenir des abus qui leur profitent à eux-mêmes, de continuer à faire peser sur les générations nouvelles un joug dont elles ne veulent plus, une école d'obéissance passive, et l'ennemie naturelle du progrès. Mais, afin de ne pas compliquer la question, j'en néglige aujourd'hui cet aspect, et sans me soucier autrement des intentions secrètes des pacifistes, je n'en retiens que ce que je trouve dans le programme du *Comité de défense des intérêts nationaux et de conciliation internationale*, qui est, dès à présent, la grande œuvre du baron d'Estournelles de Constant, sénateur, ancien député, ministre plénipotentiaire, membre de la Cour de La Haye, et président fondateur du susdit Comité.

*
* *

Existe-t-il encore aujourd'hui des nations dont on puisse dire, — comme on l'a dit de la Prusse, ou comme on l'eût pu dire

de Rome dans l'antiquité, — que « la guerre soit pour elles une industrie nationale? » Je ne le pense pas, — à moins peut-être que ce ne soit le Japon, en ce moment même, — et j'ose avancer que si Rome ou l'Allemagne avaient connu quelque moyen moins coûteux que la guerre, pour vivre et pour s'agrandir, elles le lui auraient certainement préféré.

En revanche, et depuis je ne sais combien de siècles, on ne voit pas que l'Angleterre, qui se croit d'ailleurs, par une étrange illusion, et qu'on a l'air, en vérité, de prendre pour la puissance pacifique par excellence, se soit abstenue de tirer l'épée toutes les fois que ses intérêts les plus industriels se sont trouvés en jeu. Mais sa chance est d'être une île; et, à l'heure qu'il est, ses soldats ne sont toujours que des mercenaires! Au XVIIIe siècle, c'était la religion que nos philosophes accusaient d'être la grande ouvrière des guerres qui ensanglantaient l'Europe de leur temps; et ils mentaient! et ils savaient bien qu'ils mentaient, puisque ce n'était pas sur la question de la « présence réelle » ou de la « justification par la foi » qu'on s'était battu jadis à Actium et à Salamine, à Pharsale et à Zama, au Granique et à Cannes! Au XIXe siècle, c'est la « politique, » je veux dire l'ambition des peuples ou des souverains, dont on a fait la grande coupable, en trouvant toutefois assez naturel, et même légitime, de la part du « grand Frédéric » ou de la « grande Catherine » ce que l'on trouvait monstrueux de la part de Louis XIV, si improprement appelé « le Grand. » Je dirais aujourd'hui, volontiers, que la cause des grandes guerres est et sera longtemps « économique, » et je ne dirais rien de si ridicule, ni même rien de très difficile à prouver. C'est pour sa subsistance et pour son existence que l'Angleterre a besoin de l' « Empire des mers; » et nous pouvons compter qu'elle n'hésitera jamais à compromettre la seconde, s'il le faut, en vue d'assurer la première.

Ceci revient à dire que, si la guerre n'est peut-être pas, comme le pensait Joseph de Maistre, « une loi du monde, » il semble bien qu'elle soit une « condition de l'humanité. » Elle nous est peut-être inhérente et constitutionnelle, comme le vice, et comme la maladie. Et quand là-dessus on nous déclare, avec les pacifistes, « que les peuples découvrent qu'en face des transformations du progrès et des assauts de la concurrence universelle, ils ont tout à perdre en des antagonismes qui les épuisent, et tout à gagner en s'associant, » j'aimerais, d'abord, savoir ici ce que

l'on veut dire, car qui « donne l'assaut » aux peuples, si ce ne sont d'autres peuples? et quelle est cette « concurrence universelle » à laquelle on nous convie de nous associer pour résister? Mais, cette concurrence universelle elle-même n'est-elle pas une cause perpétuelle d'antagonisme ou de rivalité, donc de guerre? et de moindres luttes s'engageront-elles dans l'avenir pour la possession d'une région minière, — mines d'or, mines de diamant, — ou pour la conquête d'un grenier à riz, que jadis pour l' « arrondissement » d'une frontière?

Mais ce qui est vrai, d'une vérité que les pacifistes ne se lassent pas d'exploiter, c'est qu'assurément nous redoutons la guerre plus que ne faisaient nos pères; et c'est une question que de savoir s'il y a lieu de nous en féliciter. Car peu de gens ont aimé la guerre pour elle-même, et Napoléon ne mentait pas quand il protestait de son amour de la paix. Il eût volontiers réalisé, lui aussi, l'objet de son ambition, quel qu'il fût, par d'autres moyens que la guerre, mais quand la résistance de ses adversaires ne lui en laissait pas d'autres, il usait évidemment de la guerre, en sa qualité de vainqueur d'Arcole et d'Austerlitz, plus aisément que ne l'eût fait Louis XVI. Nous, Français du xxe siècle, qui n'avons pas en nous les mêmes raisons de confiance que Napoléon, nous ne redoutons pas moins les conséquences de la guerre que l'horreur de la guerre même, et c'est précisément là-dessus que spéculent nos pacifistes.

Ils se rendent également très bien compte que depuis cent vingt-cinq ans les valeurs des choses ont changé. Le changement date du xviiie siècle. Nos pères mettaient au-dessus de la vie beaucoup de choses dont il faut reconnaître que nous faisons aujourd'hui moins de cas, la patrie, notamment, et l'honneur. J'entends bien là-dessus que nos pacifistes ne souffrent pas qu'on soupçonne leur patriotisme, ou qu'on les accuse d'avoir un faible sentiment de l'honneur national. Mais c'est eux-mêmes qui nous le disent : « Il ne suffit pas d'être toujours prêt à défendre son pays; il faut aussi lui éviter les difficultés, *les charges inutiles*, et développer dans la paix ses forces, ses ressources, *sa clientèle.* » Patriotisme et *business* ne sont pour eux qu'une même chose; la vraie patrie est celle où l'on fait le plus d'affaires; l'honneur national se mesure au chiffre du commerce extérieur. Les charges inutiles sont le budget de la guerre. Et quant aux difficultés, leur moyen de les éviter consiste à céder aussitôt

qu'elles surgissent, à moins encore qu'on ne les étouffe, à force de complaisance et de soumission. Et, en effet, il y a un moyen très sûr d'éviter toutes les difficultés qui sans doute naîtront encore de la rencontre de l'Angleterre et de la France, en Afrique ou en Asie, sur le terrain colonial; et ce serait que la France n'eût pas de colonies! Louis XV partageait en ce point l'opinion de M. Frédéric Passy.

J'avoue que ce n'était pas ainsi que l'on entendait le patriotisme dans l'ancienne France, et sur cet article, ce que nous reprochons pour notre part aux pacifistes, c'est d'appeler mensongèrement du nom de patriotisme ce qui en avait jusqu'ici passé, et à bon droit, pour la négation. Le patriotisme n'est autre chose que la conscience qu'un peuple a de son individualité historique et morale, et de même que cette individualité ne s'est posée qu'en s'opposant, elle s'évanouit nécessairement dans le cosmopolitisme. On ne peut pas être ensemble un excellent Français et un excellent Allemand; et, si l'on nous répond qu'à tout le moins peut-on être un excellent Européen, nous en doutons, puisque nous voyons qu'en tout cas on ne l'est jusqu'ici, et on ne s'affirme tel, qu'à l'encontre du Japonais ou de l'Américain. Ce n'est donc pas, hélas! le sénateur baron d'Estournelles de Constant, ni l'éloquent député Jaurès, — je l'appelle éloquent pour ne pas me singulariser, — c'est le professeur Hervé, c'est le « pioupiou de l'Yonne » qui raisonne correctement. La propagande pacifiste ne peut pas ne pas aboutir à une profession d'internationalisme, et le premier article de l'internationalisme est la haine du « militarisme. » Encore ai-je tort de dire le « militarisme, » terme vague, sur lequel on peut épiloguer, et je dois dire : c'est la haine de l'armée! Il faut bien qu'on le sache, et il faut qu'on le dise! Pouvons-nous être le « concitoyen de tout homme qui pense? » Mais nous ne pouvons pas être, en tout cas, son « compatriote. » C'est pourquoi rien n'est plus dangereux que les sophismes à la d'Estournelles ou à la Frédéric Passy. On n'en voudrait pas à ces Messieurs de parler pour ne rien dire. Mais ils ont trouvé l'art de dire des choses à la fois vides et dangereuses. Ils ne font qu'entre-choquer des mots sonores, quand ils écrivent dans leur programme que leur comité « constituera le premier embryon de l'organisation nouvelle qui fait défaut au monde moderne, et sans laquelle le plus puissant comme le plus faible des États ou des individus n'est assuré

d'aucun lendemain. » Car, quelle est cette organisation nouvelle qui « fait défaut au monde moderne ? » en quoi consistera-t-elle ? et qui se chargera d'en garantir les effets ? C'est ce qu'ils se gardent bien de dire ! Et, aussi bien, comment le pourraient-ils ? Mais, en attendant, ils n'en répandent pas moins dans le monde cette idée qu'ils connaissent un remède à des maux regardés jusqu'ici comme inséparables de la condition humaine ; — que, pour appliquer ce remède, il suffirait d'un peu de bonne volonté ; — que jusqu'à eux, la sottise, l'égoïsme, l'intérêt, des préoccupations de classe ou de parti s'y sont seuls opposés ; — et qu'on ne saurait faire enfin d'obstacle à leurs généreux desseins sans être suspect d'autant de sécheresse et de dureté de cœur que d'étroitesse d'intelligence.

Je me révolte enfin contre cette manière de travestir les choses ! Je n'admets point que M. le baron d'Estournelles, ou le professeur Charles Richet, ou le savant M. Havet, — de la bouche duquel je n'ai jamais entendu sortir que des paroles de colère ou de haine, — aient le monopole de l'« amour du prochain. » Je n'admets point qu'ils présentent ceux qui ne partagent pas leurs opinions sur la guerre ou sur le désarmement, comme indifférens à des souffrances dont eux seuls, en tant que pacifistes, auraient mesuré la profondeur et l'étendue ; et c'est pour cela même qu'ils seraient pacifistes.

Nous autres « conservateurs, » comme nous nous laissons appeler, — et nous avons peut-être tort, parce que les noms, bien loin d'être indifférens, font les préjugés en politique comme en morale, — nous laissons en tout nos adversaires se réclamer d'une connaissance et d'un sentiment des réalités, d'un souci du progrès, d'une préoccupation du bien, qu'ils ont d'ailleurs ou qu'ils n'ont pas, — c'est un point que je discuterais volontiers avec le sénateur, — mais en tout cas qui ne sont pas plus liés à leur radicalisme qu'à notre « conservatisme. » Il est temps de le dire, et temps de le prouver. On n'a point l'âme cruelle ni féroce, pour parler de la guerre comme a fait l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg !* On ne l'a point douce, humaine et sensible, pour parler de la paix comme font nos pacifistes. Il se pourrait au contraire qu'on l'eût très haute et très noble dans le premier cas, et dans le second, assez vulgaire, assez prosaïque et un peu basse. Il n'est pas certain que ceux-là soient les vrais amis de leur espèce qui ne trouvent au total d'autre but à nous

proposer que celui de nous enrichir; et il l'est encore moins que ceux-là ne soient que les représentans du plus monstrueux égoïsme qui font passer plusieurs autres préoccupations avant celles de la fortune. Je ne veux point décider si Rome a bien servi les intérêts de l'humanité, — je l'examinerai quand je parlerai de M. Ferrero, — mais je suis absolument sûr que la victoire de Carthage les eût pour longtemps compromis. Et cela ne veut pas dire qu'il y ait dans la guerre une « vertu cachée, » quoique cela pût se soutenir; ni même, et encore une fois, qu'elle soit une loi du monde; mais cela veut dire qu'il ne suffit pas qu'elle soit la guerre, et qu'elle s'accompagne de son cortège d'horreurs, pour qu'on la condamne. Et surtout cela veut dire qu'aussi longtemps qu'elle sera le suprême recours de l'indépendance ou de l'honneur national menacés, aussi longtemps on servira mal les intérêts de son peuple et ceux de l'humanité même, en essayant de subordonner, mais surtout de ridiculiser ou de déshonorer les vertus militaires, et en dénonçant la guerre comme le fléau des fléaux.

On me répondra, je le sais bien, qu'ainsi pense-t-on parmi les pacifistes, et que le *Programme du Comité de défense* a précisément pour objet de « couper court aux fantaisies des critiques » qui prétendent qu'en améliorant les relations extérieures de la France, le pacifisme l'affaiblit. Mais, de cela, d'abord, les pacifistes en sont-ils sûrs? et nous, ne connaissons-nous pas trop leurs pensées de derrière la tête, celles qu'ils exprimaient librement, tandis qu'on n'y prenait pas garde, il y a sept ou huit ans, pour être dupes d'une modération de langage que les circonstances les obligent seules aujourd'hui d'affecter? Laissons cependant, pour leur faire plaisir, les généralités de côté. Tenons-nous-en aux faits, et demandons-leur seulement ce qu'ils entendent quand ils nous parlent de « l'amélioration » dont ils seraient les ouvriers? Et comment donc? le rapprochement franco-anglais serait-il l'œuvre du vénérable M. Frédéric Passy ou du professeur Richet? Serait-ce à sir Thomas Barclay ou au sénateur baron d'Estournelles que nous devrions savoir gré de l'accord franco-italien? C'est évidemment ce qu'ils croient. « Le plus difficile est fait, » nous disent-ils dans leur *Programme*, avec une assurance admirable, et « c'est à la seule initiative privée » qu'on le doit, — ce qui veut dire à la leur. Je doute que ce soit l'opinion des ministres et des ambassadeurs qui ont cru attacher leur nom à ces

mêmes « améliorations. » Les pacifistes se sont dépensés en discours et en brochures, en banquets et en toasts, en réunions publiques ou privées, et, avec infiniment d'adresse, ils se sont approprié, comme s'ils en étaient les auteurs, des résultats qui se sont produits tout à fait en dehors d'eux. Je voudrais entendre là-dessus quelque conversation de M. d'Estournelles avec M. Barrère ou M. Delcassé. Mais faisons-leur la partie belle ; admettons qu'ils soient les inspirateurs de l' « amélioration actuelle, » s'ils n'en sont pas les auteurs ; et demandons-leur, en ce cas, de nous donner quelque idée des moyens dont ils croient disposer pour résoudre « pacifiquement » les quatre ou cinq questions essentielles dont on pourrait dire que l'angoissante obscurité maintient l'Europe, depuis trente-cinq ans, sous le régime de la paix armée ?

*
* *

Je ne parle pas du « péril jaune, » que le baron d'Estournelles, un des premiers, dénonçait ici même, il y a quelques années, et, en ce temps-là, je crois que c'était moi qui lui demandais de ne pas en exagérer la gravité. Pense-t-il aujourd'hui que ce soit par des « congrès de la paix » et des « traités d'arbitrage » qu'on puisse parer au « péril jaune? » Je ne parle pas davantage du « péril américain » ou nord-américain : d'abord, parce que j'aime les Américains, et qu'à mon tempérament de « conservateur » je ne connais pas de régime politique ou social qui s'accommode mieux que celui de cette grande « démocratie. » Mais, cependant, contre qui nos pacifistes eux-mêmes prêchent-ils, si je puis ainsi dire, les États-Unis d'Europe? et, en passant, n'est-ce pas un bel exemple des rivalités et des conflits qu'engendreront dans l'avenir les seules exigences de l'expansion économique? et, si l'Ancien Monde, se sentant menacé dans son existence même par le Nouveau, se dresse quelque jour en ennemi contre lui, M. d'Estournelles se flatte-t-il qu'ils s'en remettront à lui de trouver entre eux un « terrain d'arbitrage? » Mais je ne veux point poser les questions autrement qu'elles ne le sont pour l'heure, et je ne demande aux pacifistes que de me répondre sur trois ou quatre points.

Le fondement ou la condition du pouvoir politique de l'Angleterre, et même de son existence économique, c'est la maîtrise

de la mer. Conformément à cette condition, dont aucun Anglais, pas même sir Thomas Barclay, n'a jamais méconnu la nécessité, il faut qu'en tout temps la marine de l'Angleterre soit au moins égale en puissance effective aux marines réunies des deux nations dont les marines viennent immédiatement après la sienne, et qui seront bientôt, si nous n'y prenons garde, non plus la France et la Russie, comme hier, mais l'Allemagne et l'Italie. Les partisans les plus résolus du « désarmement, » même proportionnel, se flattent-ils de décider un jour l'amirauté d'Angleterre à ramener la marine anglaise aux proportions de la marine française ou de la marine italienne? et si la marine anglaise ne désarme pas la première, quelle raison aurons-nous, les Italiens et nous, de désarmer? mais, inversement, si la marine anglaise ne désarme pas, pourrons-nous, nous, renoncer à l'entretien de la nôtre? et augmenterons-nous ainsi la puissance maritime anglaise de tout ce que nous sacrifierons de nos traditions navales? Car c'est bien ainsi, et non autrement, que la question se présente à nous, sur le terrain de la réalité politique, et non dans les nuages de l'utopie pacifiste. Ou les Anglais désarmeront les premiers, ou aucune marine ne désarmera. Mais les Anglais peuvent-ils désarmer? s'ils désarment, le baron d'Estournelles est-il homme à leur garantir qu'ils demeureront l'Angleterre? s'ils ne sont plus l'Angleterre de leur marine, M. Frédéric Passy leur promet-il qu'ils continueront d'être l'Angleterre de leur industrie? « Les bénéfices de cette évolution, nous dit-on, se chiffreront-ils par millions? » Et si cette évolution, selon toutes les probabilités, tourne en pertes plutôt qu'en bénéfices, est-ce M. Charles Richet qui leur persuadera de trouver dans l'estime des pacifistes une compensation à ces pertes? Demander à l'Angleterre de renoncer au *statu quo* maritime, c'est donc lui demander de renoncer à sa raison d'être historique,

et propter vitam vivendi perdere causas;

et c'est le lui demander au nom des principes, sans doute, et au nom de l'humanité, je le veux bien, mais, en attendant, c'est le lui demander au profit et dans l'intérêt des puissances qui grandiraient de sa diminution même.

Seconde question : la question d'Alsace-Lorraine, ou, plus généralement, la question des rapports de l'Allemagne et de la France? Nos pacifistes en auraient-ils une solution pacifique et

toute prête? Qu'ils la proposent donc! et la France, assurément, ne leur en sera pas moins reconnaissante que l'Allemagne, ni l'Allemagne que la France. Ou encore, et d'une manière générale, nos pacifistes sont-ils prêts à proposer aux nations européennes de travailler à l'établissement de la paix universelle sur la base du *statu quo* de 1905? S'ils le sont, qu'ils osent donc le dire, en termes clairs, en termes précis, qui ne comportent point d'équivoques ni de chicanes. C'est Nietzsche, je crois, qui a écrit que « la vraie coupable des guerres qui ont ensanglanté le XIXe siècle, c'était l'histoire, » — et la manière dont on l'enseignait. Mais, de quelque manière qu'on enseigne l'histoire, si l'on ne peut l'enseigner sans qu'un peuple y prenne conscience de son passé, comment ce peuple pourrait-il anéantir ce passé, l'empêcher d'être ou d'avoir été, et de produire ses conséquences? Aussi longtemps que la France n'aura pas reconnu par des actes la suprématie continentale de la puissance allemande, l'Allemagne *ne peut pas* désarmer ; et aussi longtemps que la France sera la France, elle pourra subir cette suprématie, elle pourra même en prendre loyalement son parti, mais non pas *la reconnaître* et l'accepter en quelque sorte comme l'une des bases du droit public européen. Les pacifistes ont-ils quelque moyen de résoudre la difficulté? L'Allemagne a sacrifié des milliers de ses enfans pour une conquête qu'elle regardait comme la consécration et, dans l'avenir, comme la garantie de son unité nationale : est-ce à son « unité » que les pacifistes lui persuaderont de renoncer? et s'ils disent qu'il n'est pas question d'amener l'Allemagne à une résolution de cette nature, alors, est-ce à nous, Français, qu'ils se flattent peut-être d'enseigner une résignation qui équivaudrait à un reniement de notre être même, puisque c'en serait un de tout notre passé? Ici encore, nous sommes donc en présence d'une difficulté que ne résoudra sans doute aucun traité d'arbitrage, et que deux grandes nations ne soumettront jamais à une Cour de La Haye. Les pacifistes l'ignorent-ils quand ils se vantent, comme on les entend faire, des « améliorations » qu'ils auraient obtenues? « L'organisation nouvelle qui fait défaut au monde moderne, » et dont ils se proposent de le doter, a-t-elle prévu ces difficultés? et si elle ne les a pas prévues, qu'est-ce qu'une paix universelle, — ou, comme ils disent maintenant, d'un mot plus équivoque, une conciliation internationale, — dont la première condition serait le remaniement sanglant de la carte d'Europe?

Troisième question : les « pacifistes » ont-ils quelquefois regardé du côté de Trieste ou du Trentin? et que croient-ils que des raisonnemens ou des déclamations sentimentales puissent obtenir de l'Autriche ou de l'Italie sur ce sujet? Ils le sauraient, s'ils avaient pris la peine de lire quelques journaux italiens, à l'occasion de ce voyage de Rome qu'on avait prêté au vieil empereur d'Autriche l'intention de faire. Une grande nation, de 32 ou 33 millions d'êtres humains, considère qu'elle n'a point achevé de remplir son unité tant qu'un territoire, où ce sont sa langue et ses mœurs qui règnent, n'est pas compris dans les limites de ses frontières politiques. Le baron d'Estournelles se fait-il fort de la guérir de ce « préjugé? » Je n'ai pas ouï dire qu'il eût rien tenté dans ce sens, ni que, de son côté, le vénérable M. Frédéric Passy ait entrepris de persuader à l'Autriche que sa « situation morale » s'accroîtrait de tout ce qu'elle ferait de concessions territoriales à l'Italie. En fait de conflits, c'en est un cependant que nos pacifistes devraient essayer d'écarter, et même, à ce sujet, la difficulté de réussir ne devrait qu'exciter davantage leur émulation. Autant que les Français, les Italiens refuseraient d'accepter le *statu quo* de l'Europe contemporaine comme la base future, inébranlable et intangible, du droit européen. S'ils sont prêts à souscrire à la paix universelle, c'est sous cette condition que, préalablement à la proclamation de cette paix, des arrangemens quelconques, diplomatiques ou militaires, leur aient donné satisfaction sur un point qu'à tort ou à raison, mais « historiquement, » ils considèrent comme l'achèvement de leur unité nationale, et la garantie de leur avenir. On ne saurait oublier cela quand on se répand à travers le monde en apôtres de la paix universelle. Il y a des conditions de fait qui dominent toutes les considérations de principes. La sentimentalité n'est pas un guide plus sûr en politique qu'en morale. On ne triomphera pas plus de l' « irrédentisme » que de la superstition que les Anglais attachent à la possession de l'empire de la mer. On ne fera pas qu'être Anglais ou être Italien ce ne soit précisément tenir, comme à sa raison d'être, aux « préjugés » qui excitent, selon les tempéramens, l'indignation ou la pitié de nos pacifistes. Et si jamais on pouvait espérer d'aboutir à ce résultat, ce ne serait qu'au prix, d'abord, de l'anéantissement de tout ce que les hommes ont nommé jusqu'ici du nom de patrie, et, ensuite, au prix ou par le moyen de guerres dont la férocité

passerait en horreur tout ce qu'on a pu voir : *plus quam civilia bella.*

Et la question de la « succession d'Autriche? » et la question de l'avenir de l'Empire ottoman? nos pacifistes ont-ils des moyens « pacifiques » de la résoudre? et se sont-ils imaginé qu'on les découvrirait au hasard des doctes entretiens de la « Maison des Étrangers? » — La « Maison des Étrangers » est « un foyer, nous dit-on, qui manque à toutes les capitales, » et dont le baron d'Estournelles n'envisage pas sans quelque émotion « les imposans développemens, » un « centre de réunions, de conférences, de congrès, d'auditions, d'expositions, » et pour le faire court — et clair — « le rendez-vous des initiatives du monde entier. » — Comment ces initiatives s'y prendront-elles pour réconcilier les nationalités qui se disputent l'Autriche, ou pour imposer à Sa Majesté le Sultan quelque humanité envers les Arméniens? Hélas! ici encore, qui ne voit, qui ne sait que l'on n'obtiendra rien par les moyens pacifiques? Il y a des « nœuds » qu'on ne « dénoue » point, et qui, dans l'avenir comme dans le passé, ne se trancheront qu'avec le glaive. Et nous voilà ramenés à notre point de départ. Quelle étrange besogne, que de faire luire, aux yeux des foules, des espérances qu'il suffit qu'on essaie de préciser, pour s'apercevoir qu'elles sont irréalisables! mais quelle inspiration plus étrange que de choisir, pour s'y appliquer, le moment de l'histoire où les causes de guerre menacent sur tous les points de l'horizon! Quand nous n'entendons parler autour de nous que d' « Impérialisme, » c'est le moment que nos pacifistes choisissent pour envelopper l'humanité tout entière dans l'infinie circonférence de leurs embrassemens; et quand toutes les nationalités, inquiètes du prochain avenir, opèrent comme un mouvement de concentration sur elles-mêmes, nous, c'est le moment que nous choisissons pour nous diviser, nous répandre, si je l'ose dire, et nous disperser en effusions sentimentales.

*
* *

Quant aux conséquences que l'on attend de cette conciliation internationale, et dont la principale, on vient de le voir, qui serait le désarmement, est justement la plus irréalisable, les pacifistes se sont-ils aperçus qu'elles ne seraient pas moins graves

dans l'ordre économique, dont ils se regardent comme les défenseurs, que dans l'ordre politique? Je lisais, il y a quelques mois, un discours fort intéressant de M. Georges Leygues, sur le chapitre des remontes de cavalerie, lors de la discussion du dernier budget de la Guerre. Au nom de toute une région de la France, qui élève, ou, si l'on pouvait dire, qui « fabrique » le cheval de cavalerie légère, M. Georges Leygues se plaignait que les sommes consacrées par l'État à l'achat de cette sorte de chevaux ne fussent pas assez considérables. Et là-dessus, tout naturellement, je me demandais ce qu'ils diraient donc, ses électeurs et lui, si demain, et conformément au vœu de nos pacifistes, en « désarmant » la cavalerie française, on mettait à deux doigts de leur ruine les agriculteurs qui font l'élevage des 15 ou 20 000 chevaux indispensables à son service? Étendons maintenant et généralisons l'hypothèse. Si l'on procédait demain au désarmement, qu'est-ce que nos pacifistes feraient des millions de Français dont le principal moyen d'existence est de contribuer, dans leur spécialité, à l'entretien d'un contingent de quatre ou cinq cent mille hommes? Ou encore, qu'est-ce qu'ils feraient des ouvriers de nos arsenaux de Toulon, Brest, Lorient, Cherbourg et Rochefort, et de ceux du Creusot, et de ceux des Forges et Chantiers de la Méditerranée, si l'on cessait demain de construire des cuirassés, des croiseurs et des torpilleurs? La fabrication du drap de troupe fait vivre des milliers de Français, et pareillement la fabrication des chaussures pour nos soldats : de tous ces ouvriers, qu'est-ce que feraient nos pacifistes?

C'est ce qu'ils ont oublié de nous dire, ayant sans doute oublié d'y songer! Nos civilisations modernes, très vieilles et très complexes, sont ainsi composées d'une infinité de parties qui se tiennent, de parties étroitement « solidaires » les unes des autres, au vrai sens, au sens naturel et précis du mot; et la conséquence de cette solidarité, c'est que l'on ne saurait modifier l'une quelconque de ces parties que, de proche en proche, et nécessairement, la modification ne s'étende à toutes les autres. Pas plus en France qu'en Allemagne, ou ailleurs, on ne saurait donc procéder au désarmement sans atteindre plus ou moins profondément dans leurs sources les manifestations de l'activité nationale, commerce, industrie, science même. Le cas que développait M. Georges Leygues dans le discours que je rappelais est sans doute un des plus saisissans! Si l'on cessait d'avoir en France

une « cavalerie légère, » toute une région d'un grand pays se sentirait atteinte dans ses moyens d'existence ; obligée de modifier ou de transformer la nature de ses occupations ; de substituer d'autres cultures à celles dont elle a l'expérience ; de se plier ou de s'adapter à d'autres habitudes ; et qui peut dire au prix de quelles difficultés ou de quelles pertes ? Mais n'est-ce pas comme si l'on disait que la France, qui ne saurait « désarmer » sans livrer à tous les hasards de l'avenir sa sécurité extérieure, ne le pourrait non plus sans s'exposer d'abord à un bouleversement de ses conditions intérieures d'existence, dont personne au monde ne peut dire quelles seraient les suites ? Et, en attendant, quel avantage en retirerait-elle ?

Joignez qu'à ces quatre ou cinq cent mille hommes il faudrait assurer des moyens d'existence ? Dans un temps de surproduction comme le nôtre, de quelle manière s'y prendrait-on ? Quand on veut célébrer les « bienfaits de la concurrence, » on l'appelle du nom d'émulation féconde, et on raisonne comme si le champ de la production agricole ou industrielle était indéfiniment extensible ! Mais nous savons qu'il n'en est rien ! Nous savons qu'il y a une limite à la production, et qu'elle n'est pas dans les besoins de la consommation, qui cependant eux-mêmes ne sont pas infinis, mais dans le pouvoir d'échange ou d'achat dont dispose le consommateur. Il y a donc une limite aussi à la demande de travail ; et combien de malheureux n'éprouvent-ils pas tous les jours que, ni la parfaite connaissance d'un métier, ni le désir ou le besoin de travailler, ni la bonne volonté ne suffisent à empêcher un honnête homme de mourir de faim. Mais les pacifistes n'ont pas fait entrer cet élément dans leurs calculs. Nous demandons ce que deviendront les 125 ou 130 000 jeunes gens qui passent annuellement sous les drapeaux ? Eh ! disent les pacifistes : ils deviendront ce qu'ils pourront, ou ce qu'ils voudront ! Quand un métier « ne rend plus » ou, comme disent les Américains, « ne paie plus » on en change. Si la région du sud-ouest ne fait plus de l'élevage, elle fera autre chose ; et pareillement, les deux ans qu'ils employaient à faire l'exercice, nos jeunes gens les emploieront à d'autres usages. Quels usages d'ailleurs ? Ce n'est point l'affaire des pacifistes, et heureux d'avoir triomphé sur le seul point qui leur tienne à cœur, ils s'inquiéteront peu des suites ! Car, après tout, c'est au nom du « progrès » qu'ils parlent, et le progrès est le progrès, quelques

conséquences qu'il entraîne ; et quand elles seraient désastreuses, il n'en serait pas moins le progrès.

C'est peut-être ce qu'il faudrait savoir, et pour le savoir, c'est ce qu'il faudrait examiner! Il se pourrait que beaucoup de prétendus « progrès » n'en fussent point. On s'en apercevra certainement quelque jour. En attendant, ce qui n'est pas douteux, c'est que, depuis tantôt cent cinquante ou deux cents ans, le progrès a créé des formes nouvelles de misère économique, physiologique et morale. Je n'hésite pas à dire que les progrès de la tuberculose et ceux de l'alcoolisme en sont un assez triste exemple. Il y aurait moins d' « alcooliques, » premièrement, si la chimie avait fait moins de progrès ; et ensuite, si les conditions du travail moderne, moins dures et moins épuisantes, n'obligeaient pas l'ouvrier, par centaines, à demander à l'alcool une excitation sans laquelle la vie lui serait intenable. Mais il y aurait moins de tuberculeux, s'il y avait moins d'alcooliques, et, en second lieu, si le développement de la grande industrie, en amenant à sa suite l'encombrement des centres ouvriers, n'avait pas soumis des milliers de créatures humaines, hommes, femmes, enfans, à des conditions d'habitat très inférieures hygiéniquement à celles d'une bête de luxe, chien de race ou cheval de courses. Je ne vois vraiment pas là de quoi nous enfler le cœur de tant de vanité.

Il ne faut donc pas croire qu'à lui tout seul, ce mot de « progrès » réponde à tout, et qu'il suffise de l'invoquer, pour que nous n'ayons plus, nous, qu'à fermer la bouche. Mais j'ajoute, — et je viens d'essayer de le montrer, — que c'est un problème que de savoir si la réalisation de l'idéal du pacifisme serait véritablement un progrès, et je vois bien les dangers que nous courons en y travaillant, mais ce que je vois moins bien, ce sont les avantages qui en résulteraient, ou plutôt, si ! je les vois, ces avantages, mais ils sont depuis longtemps connus. L'humanité n'a pas attendu que le baron d'Estournelles fût né pour s'aviser, comme on dit au Palais, qu'« un médiocre arrangement valait mieux que le meilleur procès, » et que, si la guerre était considérée comme la ressource suprême, *ultima ratio regum*, cela voulait dire qu'on ne devait y recourir qu'à la dernière extrémité. La seule nouveauté du pacifisme n'est donc, à vrai dire, que d'essayer de persuader aux hommes qu'il n'y aurait jamais de « dernière extrémité ; » qu'entre peuples hon-

nêtes, comme entre honnêtes gens, il suffirait d'un peu de bonne volonté pour finir toujours par s'entendre; et que quiconque enfin ne serait pas prêt à faire preuve de cette bonne volonté, » c'est qu'il en aurait des raisons... inavouables.

C'est à la fois contre ce « mensonge » — car, je veux le dire encore une fois aux pacifistes, ils mentent, s'ils nous prêtent, à nous qui ne pensons pas comme eux, des motifs ou des mobiles moins désintéressés que les leurs; — et c'est contre cette chimère qu'il est utile, et urgent même de protester. « Une nation, — je crois que c'est Renan qui l'a dit, — est une création militaire; » et quand on parle de « supprimer la guerre, » c'est donc les nations comme telles que l'on se propose de détruire. Quel avantage y voit-on? Si toutes les nations de l'Europe n'en faisaient plus qu'une, qui croira que la civilisation y gagnât? et comment cela? L'histoire est là pour le prouver: il y a un *minimum* nécessaire d'ordre et de sécurité qui n'est compatible ni avec l'extension territoriale infinie des frontières, ni avec la multiplication illimitée de ceux qui vivent entre ces frontières. Le nombre et l'étendue deviennent des élémens de désordre. Et, aux guerres nationales, si l'on substitue des guerres de classes, quel bénéfice en résultera-t-il?

Convenons donc qu'étant donné la nature humaine, son histoire, les conditions de son développement, les causes de conflits qui s'engendrent fatalement de la rencontre et du choc des instincts, des passions ou des intérêts, l'impossibilité d'occuper à deux et en même temps la même place ou de posséder le même objet, le rêve de la paix universelle est aussi chimérique et aussi fallacieux que les espérances des médecins qui se flattent, — si du moins il en est, — de soustraire notre espèce à la condition de la mort. C'est tout ce que veulent dire ceux qui voient dans la guerre une « loi du monde; » et d'ailleurs ils n'en ont jamais tiré cette conclusion que nous ne dussions pas travailler à nous libérer, dans la mesure où nous le pouvons, de la dure contrainte de cette loi! De ce que les lois du monde nous sont imposées par la nature ou par Dieu, personne n'a jamais conclu que nous dussions aveuglément nous y soumettre, et n'opposer à leur impassibilité que l'inertie du découragement. Que l'on travaille donc à diminuer les causes de divisions parmi les hommes, et que l'on s'efforce, autant qu'on le pourra, de résoudre pacifiquement des conflits qui jadis ne se dénouaient que dans le sang, il

n'y a pas besoin, pour cela, de se dire pacifiste ni de se donner les allures d'un bienfaiteur de l'humanité ! Il n'en est pas besoin non plus, si la guerre est inévitable, pour essayer d'en adoucir les horreurs. Mais ce qui est grave, ce qui est imprudent, ce qui est dangereux, si la guerre est inévitable, c'est d'essayer, comme les pacifistes, de persuader aux foules et aux peuples qu'il ne dépend que d'eux de l'éviter ; — c'est de jeter continûment le discrédit sur ceux qui ont accepté ou reçu la mission d'en supporter le choc, au jour où elle éclatera ; — c'est encore, et peut-être surtout de changer les vrais noms des choses, et de cultiver la « lâcheté » dans les cœurs. Je dis bien : la lâcheté, si ce qu'on trouve au fond de toutes ces déclamations trempées de larmes de tendresse, c'est la conviction profonde que la mort est le plus grand des maux, puisque la vie est le premier des biens. Mais ni l'un ni l'autre n'est vrai, pour l'honneur de l'humanité ! Non ! en vérité, la vie n'est pas le premier des biens, si le fondement de toute morale est que beaucoup de choses doivent être préférées à la vie ; et, en vérité, la mort n'est pas le plus grand des maux, si nous ne sommes hommes, pourrait-on dire, que dans la mesure où nous nous élevons au-dessus de la peur de la mort !

Et c'est donc une mauvaise besogne que celle que nos pacifistes accomplissent, avec les meilleures intentions du monde, nous n'en voulons pas douter, mais en ce cas, avec une regrettable et redoutable inconscience. Car ce qui importe à la patrie et à l'humanité, c'est qu'y ayant beaucoup de choses au-dessus de la vie, nous préférions donc beaucoup de choses à la paix. La paix est bonne ; mais d'autres choses aussi sont bonnes, auxquelles, si l'on peut en détourner la nécessité, nous ne demandons pas qu'on sacrifie le bien de la paix, mais auxquelles cependant, un peuple, comme d'ailleurs un homme, doit être toujours prêt à le sacrifier. « Les affaires sont les affaires ! » d'accord. Elles ne sont pas la seule affaire, ni peut-être même la principale affaire, et l'histoire est là pour prouver que le moyen de finir par ne pouvoir plus faire d'affaires, c'est de ne se soucier que d'en faire.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LES ANGLAIS AU THIBET

I

LES PREMIÈRES TENTATIVES DE PÉNÉTRATION

Mission to Thibet, Bogle; — *Ambassade au Thibet et au Boutan*, par Samuel Turner. Traduction par Castéra. Paris, 1800; — *Markham's, Thibet;* — *Buddhism in Thibet, Émile Schlaginweit's;* — *Introduction au Bouddhisme indien* Burnouf; — *Sporting adventure in Ladak, Thibet and Kashmir*, F. Markham; — *Voyage dans la Tartarie, la Chine et le Thibet*, Huc; — *Mission du Thibet*, Desgodins; — *Die Lamaïsche Hierarchie und Kirche*, Köppen; — *Travels in Thibet*, Sarat Sandra Dass; — *The Buddhism of Thibet or Lamaïsm*, by Austin Waddell, surgeon major de l'armée du Bengale, 1895; — *Land of Lamas*, Rockhill; — *Journal of the geographical society*, 1877. Naïnsingh; — *Trois voyages au Thibet* (de 1899 à 1902), par Narzounoff, rapportés par Deniker. *Tour du monde*, 1904; — Livre bleu anglais sur le Thibet, 1904; — *Le Thibet*, par Grenard, 1904; etc.

Le récent traité anglo-thibétain peut être considéré comme le point de départ de l'établissement de l'influence anglaise au Thibet. En agissant comme ils l'ont fait, les Anglais ont cru obéir à une des nécessités de l'histoire de la péninsule indienne et à une des conditions essentielles de la politique, telle que l'a comprise et pratiquée depuis plus d'un siècle le gouvernement de Calcutta. Depuis la fin du XVIIIe siècle, en effet, les Anglais ont procédé, pour ainsi dire, à l'investissement progressif du Grand Thibet, s'emparant successivement des États indiens voisins ou dépendans de Lhassa et détachant même, chaque fois que l'occasion s'est présentée, quelque parcelle du territoire propre

soumis au Dalaï-lama. C'est ainsi qu'au cours du XIXe siècle, ils ont conquis la province thibétaine du Sikkim, enlevé à Lhassa le Petit Thibet et le Moyen Thibet, et placé sous leur influence le Boutan, le Cachemire et le Népâl. Ils ont su de plus acquérir et cultiver depuis un siècle l'amitié du Taschi-lama, en prévision d'un changement de personne à la tête du gouvernement de Lhassa. En vain, effrayés des progrès continus de la puissance indo-britannique, les Thibétains ont voulu tenir leur pays hermétiquement clos, en barricader l'entrée, et en interdire l'accès à tout étranger. Les barrières ont dû tomber et les rapports naturels entre nations ont dû être rétablis. A la dernière heure, il est vrai, le gouvernement de Lhassa, sous l'impulsion d'un Dalaï-lama énergique, qui n'a pas voulu se résigner au rôle d'idole joué par ses prédécesseurs, a paru vouloir faire sortir le Thibet de l'immobilité séculaire dans laquelle il se figeait, et cherché un appui en nouant des relations avec la Russie, rivale de l'Angleterre en Asie centrale. Cette tentative n'a fait que précipiter les événemens. En effet, tant que les Thibétains fermaient également leur porte à tout le monde, ils pouvaient être considérés comme les protecteurs volontaires de la frontière septentrionale de l'Inde ; du moment qu'ils cessaient de jouer ce rôle et permettaient l'accès de leur pays à des étrangers, tout en continuant à en défendre l'entrée aux Anglais, ils s'exposaient à être regardés par ces derniers comme des voisins incommodes et dangereux. D'autre part, la Russie, séparée de Lhassa par plusieurs milliers de kilomètres de déserts et de montagnes en partie infranchissables, s'est trouvée mal placée pour s'opposer à l'intervention anglaise, et des événemens d'une autre gravité qui se déroulaient aux confins de la Mandchourie et de la Corée lui ont ôté une partie de sa liberté d'action dans les affaires du Thibet. La Chine elle-même, sortie amoindrie de l'insurrection des Boxers, et dont l'attention est reportée vers la Mandchourie, n'a pu ou n'a voulu d'une manière efficace, défendre son vassal et tributaire, le Dalaï-lama; mais du moins elle a su faire habilement la part du feu. Comprenant très bien la nature précaire de sa domination sur le royaume de Lhassa, menacée par les Anglais surtout depuis la conquête du Sikkim, en 1888, elle a enlevé, au cours de ces vingt dernières années, nombre de provinces et de territoires au Dalaï-lama et annexé à la Chine toute la partie orientale du Thibet, de manière à constituer une marche chinoise

à l'occident de la province de Sé-Tchouen. De la sorte le pays sur lequel va s'exercer l'influence anglaise a été, pour ainsi dire, par avance circonscrit et délimité et ne comprend plus que la portion la plus occidentale des anciens États du Dalaï-lama.

I

Premières relations des Anglais avec les Thibétains. — Le Grand-Lama de Taschi-lumbo.

Les premières relations des Anglais avec les Thibétains remontent à la fin du XVIIIe siècle. La Compagnie des Indes venait à peine d'établir sa suprématie au Bengale; elle n'avait pas encore rangé sous son autorité l'Inde Centrale et les provinces du Nord-Ouest, et déjà son attention était portée, par delà les cimes de l'Himalaya, vers le Thibet, et sa politique se trouvait mêlée aux affaires de ce pays. Un incident fortuit fut la cause qui mit dès cette époque la Compagnie des Indes et les Thibétains en contact. Après la célèbre victoire de Plassey (23 juin 1757) qui disposa du sort du Bengale en faveur des Anglais et la bataille de Buxar (23 octobre 1764) qui brisa les forces de l'empire mongol et du nabab d'Aoude, les possessions anglaises étaient devenues limitrophes au nord du petit État du Boutan, sis au pied de l'Himalaya. Le rajah de ce pays, mettant à profit l'état troublé de la province du Bengale où les Anglais avaient de la peine à faire reconnaître leur autorité par leurs nouveaux sujets, envahit la partie nord du pays et s'empara du district de Coucha-Bahar qui confinait à ses États. L'ordre rétabli et sa domination consolidée, la Compagnie des Indes voulut tirer vengeance de cette incursion, et une expédition fut dirigée contre les Boutaniens. Ceux-ci furent repoussés, Coucha-Bahar réoccupé, le Boutan à son tour envahi et Tassissoudun, sa capitale, menacée Les troupes anglaises allaient poursuivre le cours de leurs exploits et s'emparer de tout le pays lorsqu'un événement bien inattendu vint suspendre leur marche. Le 29 mars 1774 on vit arriver à Calcutta une ambassade thibétaine qui avait mission de remettre de la part du régent du Thibet une lettre adressée à « Warren Hastings, président et gouverneur du fort Williams, au Bengale. » « Béni soit Dieu, disait le régent, de ce que l'étoile de votre fortune est à son apogée ! Je ne désire ni opprimer ni persécuter. Les principes de notre religion sont de nous priver

d'alimens et de sommeil plutôt que de nuire au moindre individu. Avec votre faveur, je suis le rajah et le lama de ces contrées et je gouverne un grand nombre de sujets.

J'ai été informé que vous étiez en guerre avec le rajah du Boutan qui a commis le crime d'attaquer vos frontières; il a reçu le châtiment qu'il méritait. Il est aussi clair que le jour que votre armée a été victorieuse et que, si vous l'aviez voulu, vous auriez pu exterminer le rajah dans l'espace de deux jours, car il n'avait aucun moyen de vous résister. Mais je me charge d'intercéder pour lui et de vous représenter que le rajah est dépendant du Dalaï-lama, qui règne en ce pays avec un pouvoir absolu et dont je gouverne les États pendant le temps de sa minorité. Si vous persistiez à vouloir désoler le pays du rajah, vous irriteriez contre vous et le Dalaï-lama et ses sujets. J'ai réprimandé le rajah sur sa conduite passée et l'ai exhorté à vous être désormais soumis en toutes choses. Traitez-le avec compassion et clémence. Pour moi, je ne suis qu'un pauvre faquir. La coutume de mes pareils est de porter un rosaire dans les mains, et de prier pour le bien-être du genre humain, et spécialement pour la paix et le bonheur des habitans de ces contrées. En ce moment, la tête découverte, je vous conjure de ne plus faire la guerre au rajah. En accédant à ma demande, vous me donnerez la plus grande marque de faveur et d'amitié. »

L'arrivée de l'ambassade thibétaine et le message du régent du Thibet furent considérés à Calcutta comme un gros événement. Jusqu'alors aucune relation directe n'avait existé entre le Bengale et le Thibet. La Compagnie des Indes était fort peu renseignée sur ce pays et sur ses limites précises. Où commençaient, où finissaient ces dernières? En ce qui concerne le Boutan, la dépendance de cette contrée vis-à-vis du Thibet se trouvait être pour les Anglais une révélation. On ignorait également en quels points de son territoire le Thibet était limitrophe de la Chine. Tout ce qu'on savait, c'est qu'il touchait aux provinces occidentales de cet empire et qu'une communauté d'intérêts commerciaux, politiques et religieux, unissait plus ou moins étroitement les deux pays.

Warren Hastings, le destinataire de la lettre écrite par le rajah du Thibet, interrogea avidement les ambassadeurs thibétains qui lui apprirent que leur pays était gouverné actuellement par le Taschi-lama ou supérieur du grand monastère de Taschi-

lumbo; que ce dernier faisait fonctions de régent pendant la minorité du Dalaï-lama, le souverain du pays, dont il était le tuteur; que le Dalaï-lama réunissait dans sa personne l'autorité spirituelle et l'autorité politique, mais que, cependant, comme prince temporel, il reconnaissait la suprématie de l'empereur de la Chine. Ils donnèrent en outre beaucoup de renseignemens sur la contrée d'où ils venaient et sur la route qu'il fallait suivre pour s'y rendre. Les présens mêmes qu'ils portaient de la part du Taschi-lama ajoutaient à la valeur des renseignemens qu'ils transmettaient et à l'intérêt qu'ils inspiraient. Dans le nombre de ces présens étaient des cuirs dorés, des talens d'or et d'argent, des bourses de poudre d'or, des sachets de musc pur, des draps étroits fabriqués au Thibet et des soieries de Chine. Les coffres qui contenaient les présens étaient bien travaillés et joints en queue d'aronde. Ces divers objets firent croire à Calcutta que le Thibet était un pays riche, avait un commerce étendu et avait fait certains progrès dans les arts utiles.

Warren Hastings était un homme plein d'initiative et avait de l'ambition. A la suite de la création du poste de gouverneur général de l'Inde, il venait d'être promu à cette éminente fonction et tenait à justifier le choix qu'on avait fait de lui. Il voulait faire grand. Dans cet état d'esprit, la démarche du Taschi-lama était bien faite pour lui plaire. Créer des relations entre le Bengale et le Thibet, faire ouvrir aux Anglais l'accès de ce pays, l'explorer, y faire pénétrer leurs marchandises étaient pour lui autant de séduisantes perspectives. L'horizon se découvrait encore plus loin devant lui. Par delà la barrière de l'Himalaya aplanie et le plateau thibétain asservi, il voyait s'ouvrir l'immense débouché de la Chine et sa fourmilière d'hommes. Les Chinois se montraient alors peu favorables au commerce par la voie de mer et pleins de méfiance à l'égard des étrangers qui fréquentaient leurs ports. Ne pouvait-on espérer que l'on pourrait nouer avec eux des relations commerciales par la voie de terre, lesquelles ne leur inspireraient pas autant de méfiance et de précautions que celles qu'ils étaient amenés à pratiquer par la voie de mer avec les Européens? Et n'avait-on pas grande chance de réussir, si, pour établir ces relations, on se servait de l'intermédiaire du Taschi-lama? Le ton de la lettre du régent du Thibet montrait le bon sens, la modestie, la simplicité de cœur du personnage. Ses ambassadeurs racontaient qu'il était chéri pour

sa bienveillance, la douceur de son commerce, et qu'il était très bien vu à la cour de Pékin. Ne pourrait-on se servir de son crédit auprès de l'empereur de la Chine pour arriver au but? Si l'on réussissait, quelle aubaine! C'était le commerce terrestre de la Chine avec l'Occident aux mains des Anglais et, pour la Compagnie des Indes, une source d'incalculables revenus.

Ces vues furent exposées le 14 mai 1774 par Warren Hastings au conseil de la Compagnie à Calcutta, qui en comprit de suite la haute portée. Sans hésiter, on accéda aux désirs exprimés dans la lettre du Taschi-lama. On résolut d'accorder la paix aux Boutaniens; on leur restitua le territoire conquis, on ne leur imposa aucune condition. En même temps on décida l'envoi au Thibet d'un officier anglais sous le prétexte très plausible de complimenter le Taschi-lama, au sujet des avances qu'il venait de faire au gouvernement britannique et de lui faire connaître que satisfaction complète avait été donnée à sa demande. Conformément à cette décision, M. Bogle fut chargé d'aller porter au Taschi-lama, dans sa résidence de Taschi-lumbo, une réponse à sa lettre avec des présens dignes de lui. De plus, il emportait avec lui une très grande quantité de marchandises, qui, pour la plupart, sortaient des manufactures anglaises, afin de voir quels seraient les objets qui conviendraient aux Thibétains. Il avait en outre pour mission de s'assurer quelle était la nature des productions du Thibet, quels articles de commerce on pouvait tirer de ce pays et des contrées adjacentes, quels moyens il fallait employer pour y former des relations et quels obstacles on aurait à surmonter pour y parvenir.

Arrivé à Taschi-lumbo, M. Bogle put y séjourner plus de six mois et sut gagner la confiance et l'amitié du Taschi-lama à un point tel que ce dernier voulut se faire élever un temple sur les bords du Gange et envoya dans cette intention une somme considérable au Gouverneur général de l'Inde avec une lettre curieuse, dans laquelle il lui disait qu'une des raisons qui lui faisaient désirer d'avoir un temple près de Calcutta, c'était qu'étant né plusieurs fois à la vie dans le cours des âges, il avait revêtu une forme mortelle en différens pays, mais que le Bengale était la seule contrée où il se fût réincarné deux fois, qu'en conséquence il aimait ce pays plus qu'aucun autre et y voulait avoir sa résidence. Quelques années après, une autre circonstance vint encore resserrer les liens qui unissaient le Taschi-lama et le gou-

vernement de l'Inde. L'empereur de la Chine ayant manifesté le désir de voir le Taschi-lama se rendre à Pékin, afin, disait-il, de révérer en lui le chef spirituel de la religion bouddhique, à laquelle il se faisait gloire d'appartenir, ce dernier ne voulut pas partir sans s'être au préalable entendu avec le gouverneur général des Indes au sujet des raisons à exposer à l'empereur pour l'établissement de relations commerciales entre le Thibet et l'Hindoustan, et il invita M. Bogle à se rendre par mer à Canton, en lui promettant de lui faire obtenir de la part de l'empereur un passeport qui pût lui permettre de le rejoindre dans la capitale. Le passeport fut en effet accordé et l'empereur permit qu'on établît des relations entre le Thibet et le Bengale.

Le Taschi-lama avait été reçu à Pékin avec des honneurs extraordinaires par l'empereur; un mois après il était mort. Presque en même temps mourait M. Bogle. L'opinion générale au Thibet et dans l'Inde, fut que l'empereur de la Chine mécontent de voir que le Thibet avait été ouvert aux Anglais par le Taschi-lama avait attiré ce dernier à Pékin sous le fallacieux prétexte de lui rendre des hommages religieux, l'avait fait empoisonner, et s'était en même temps débarrassé de M. Bogle. Quoi qu'il en soit, ce contretemps n'arrêta point l'action anglaise au Thibet, et un successeur ayant été nommé au Taschi-lama, M. Turner fut envoyé en 1783 par Warren Hastings en ambassade auprès du nouveau prince et rapporta de cette mission les assurances les plus formelles et les plus favorables à l'extension du commerce entre les deux pays.

Tout allait pour le mieux : un marché d'échanges des produits des deux pays avait été ouvert à Rungpore, près de la frontière thibétaine, et un courant d'affaires se dessinait entre l'Inde et le Thibet. Déjà la Compagnie des Indes songeait à établir sur le plateau thibétain des factoreries semblables à celles qu'elle avait établies dans les principales villes de l'Inde, et même à ouvrir des relations commerciales avec la Chine occidentale, quand un changement d'orientation dans la politique du gouvernement de Calcutta vint anéantir le résultat de si laborieux efforts.

Warren Hastings n'était plus gouverneur général : lord Cornwallis, puis sir John Shore lui avaient succédé. Sous le gouvernement de ce dernier, en 1792, une attaque des gens du Népâl eut lieu contre le Thibet. Les États du Taschi-lama furent envahis, ce dernier dut se réfugier à Lhassa, et le monastère de

Taschi-lumbo, sa résidence habituelle, dépouillé de toutes les richesses que la piété des siècles passés y avait entassées. Une armée chinoise de 70 000 hommes, rassemblée en hâte en Tartarie, vola au secours des Thibétains et défit dans deux batailles rangées les Népâlais. Les deux partis en présence se tournèrent alors du côté de Calcutta, les Népâlais demandant des secours pour résister aux Thibétains, ceux-ci réclamant l'aide des Anglais pour venir à bout des Népâlais. Sir John Shore, oubliant les liens d'amitié qui unissaient l'Inde et le Thibet, et cherchant avant tout à faire pénétrer l'influence anglaise au Népâl, refusa tout appui aux Thibétains et se déclara en faveur des Népâlais, auxquels il envoya comme ambassadeur le capitaine anglais Kircpatrick. Malavisée fut cette politique. Le général chinois, poursuivant ses avantages, envahit le Népâl, réduisit les ennemis à la dernière extrémité et les obligea à accepter les conditions de paix qu'il voulut leur imposer. C'est ainsi que les Népâlais durent restituer tout ce qu'ils avaient enlevé dans le monastère de Taschi-lumbo, payer un tribut annuel à la Chine, et laisser des garnisons chinoises s'installer dans leur pays. Le général chinois occupa en outre le pays du Sikkim, limitrophe du Népâl et du Boutan, et enserra le Boutan même dans un cordon de troupes qu'il installa sur ses frontières. Dès lors tout commerce régulier entre l'Inde et le Thibet cessa : le marché de Rungpore fut délaissé. Les Anglais n'eurent même plus le droit de pénétrer au Thibet et au Sikkim

II

Établissement de l'influence anglaise dans les pays dépendant du Grand Thibet et dans les provinces du Petit Thibet, du Moyen Thibet et du Sikkim.

Ainsi échoua l'œuvre commencée et développée sous de si heureux auspices par Warren Hastings. En présence de cet avortement dû uniquement à la politique de sir John Shore qui sacrifia l'amitié et l'alliance thibétaines au désir d'implanter l'influence britannique au Népâl, il est permis de se demander quels furent les mobiles qui purent déterminer le gouverneur général qui présidait alors aux destinées de l'Inde à abandonner la ligne de conduite de son prédécesseur, et à renoncer de son plein gré à des bénéfices déjà acquis et à un avenir plein de promesses. La Compagnie des Indes n'avait guère à cette époque affermi sa

domination que sur le Bengale et sur la côte orientale de la péninsule. Le centre de l'Inde, tout le nord-ouest lui échappaient. L'empire du Grand Mogol, quoique très affaibli, subsistait toujours, et de vastes États comme les Mahrattes, les Sikhs, les Radjoutes formaient de redoutables confédérations avec lesquelles il fallait compter.

D'autre part, le Thibet et l'Inde étaient éloignés l'un de l'autre; entre eux étaient interposés un certain nombre d'États indépendans : la Birmanie à l'Est, le Boutan, le Sikkim, le Népâl au centre, les Sikhs à l'Ouest, s'étendant de l'Ouest à l'Est, au sud de l'Himalaya. On ne pouvait accéder au Thibet qu'en empruntant les routes traversant ces États, routes qui étaient bien les plus ardues qui fussent, suspendues comme elles étaient aux flancs des montagnes les plus hautes de la terre. D'ailleurs le Thibet était dans une dépendance étroite de la Chine, qui veillait avec un soin jaloux au maintien de sa suzeraineté sur ce pays, comme on venait de le voir dans la guerre récente du Népâl. Dans ces conditions, à quoi bon vouloir asseoir l'influence britannique au Thibet, quand on ne possédait pas même les États subhimalayens limitrophes? A quoi bon s'exposer à avoir des complications avec la Chine, cet empire qui paraissait si fort, et si peu vulnérable par terre? Précisément, on était en ce moment en guerre avec la France; on pouvait l'être demain avec les grands États indiens indépendans. N'y aurait-il pas un grave danger pour les possessions britanniques de l'Inde si la Chine, devenue un ennemi irréconciliable, profitait des embarras de la Compagnie pour jeter une grosse armée sur les frontières du Bengale? N'était-il pas plus sage, plus prudent, d'achever la conquête de l'Inde, puis de ranger sous l'influence anglaise les États subhimalayens limitrophes du Thibet? Asseoir l'influence britannique dans ces derniers États, n'était-ce pas d'ailleurs se mettre dans de bonnes conditions pour exercer une action efficace au Thibet, si le besoin de cette action se faisait plus tard sentir? On dominait ainsi les routes maîtresses qui mènent des vallées du Gange et de l'Indus au plateau thibétain et l'on tenait une base solide d'opérations pour les expéditions pouvant être jugées nécessaires. De plus, les populations de ces régions avaient d'étroites connexions avec celles du Thibet. Au Népâl, la plupart des habitans ont des traits thibétains, leur dialecte est un thibétain indianisé. De même au Boutan et au Sikkim

presque tous les habitans appartiennent, par le fond de la langue et surtout par les traits mongols de la physionomie, à la grande famille mongolo-thibétaine. Ces populations professent aussi en très grande majorité le même culte : le bouddhisme, et reconnaissent la suprématie religieuse du chef de cette religion résidant à Lhassa. Seuls, les Sikhs sont brahmanes ou musulmans. La Birmanie, le Boutan, le Sikkim sont tout entiers bouddhistes; les deux tiers des indigènes du Népâl le sont également. Même le Boutan était, à l'époque de sir John Shore, une dépendance politique du Thibet. On pouvait espérer que, grâce à ces affinités de race, de langue et de religion qu'on saurait utiliser, des relations de nature diverse pourraient être établies entre le Thibet et l'Inde, et que la pénétration pacifique de l'influence anglaise pourrait être effectuée dans ce dernier pays.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces raisons, il est certain qu'elles dictèrent la conduite des successeurs de Warren Hastings. La politique thibétaine fut abandonnée, et la Compagnie des Indes ne s'occupa plus désormais que de faire entrer dans sa sphère d'action les États indigènes limitrophes du Thibet et de l'Inde. Absorber ces États par une annexion directe ou se les rattacher suivant le cas par des alliances et des traités spéciaux, reporter les frontières des possessions britanniques au pied de l'Himalaya, se rendre maître des routes qui vont de l'un à l'autre pays, puis, ces résultats acquis, explorer et reconnaître le plateau thibétain et tirer parti de ses ressources au mieux des intérêts et de l'influence britanniques, tels furent les principes directeurs de la nouvelle politique à laquelle le gouvernement de Calcutta n'a pas dérogé depuis.

La Compagnie des Indes ne perdit pas de temps pour mettre à exécution le programme qu'elle avait conçu. Le roi de Népâl, chassé par ses sujets, s'était réfugié à Bénarès en 1800. Aussitôt les Anglais profitèrent de l'occasion pour conclure un traité par lequel le capitaine Knox fut envoyé comme ministre résident à Khatmandou, la capitale du Népâl. Quelques années après, les Anglais entamèrent des négociations avec les Sikhs qui formaient un des États les plus puissans du nord-ouest de l'Inde et prédominaient dans le Pendjab. Ceux-ci avaient alors à leur tête un homme de haute intelligence, Rundjet-Singh « le lion du Pendjab, » lequel, petit prince fugitif, dépossédé de ses minces États à la fin du XVIIe siècle, était devenu chef de la

confédération des Sikhs par la force de ses armes et l'habileté de sa politique. La Compagnie des Indes réussit à s'entendre avec lui et à conclure en 1809 le traité d'Amritsar par lequel Rundjet-Singh s'engageait à ne faire aucune entreprise au delà du Satledj, affluent de l'Indus, et était, en échange, reconnu roi. Presque à la même époque leur action s'affirmait d'une manière énergique au Népâl. Les habitans de ce pays n'avaient pu supporter le nouvel état de choses créé par le traité de 1800. Ils s'étaient soulevés contre les Anglais, avaient massacré le ministre résident Knox et, avec lui, les principaux nobles du pays. Franchissant leurs frontières, les guerriers népâlais avaient porté leurs déprédations sur les territoires voisins et poussé leurs conquêtes à l'ouest jusqu'au Satledj; à l'est ils avaient enlevé au rajah du Sikkim la moitié de ses États, et au sud avaient fait des incursions dans les provinces de Bénarès et de Patna. La guerre leur fut déclarée en 1814. D'abord les Népâlais furent vainqueurs à la bataille de Kalanga où périt le général Gillespie. Mais, l'année suivante, ils éprouvèrent une série de défaites. Une armée indo-britannique vint camper sous les murs de Khatmandou et le roi du Népâl dut signer le traité de Sigoli par lequel le Sirmor avec Simla, le Koumaon et le Garwal furent annexés aux possessions britanniques, et le Sikkim placé sous le protectorat anglais.

La mainmise sur ce dernier État mettait les territoires dépendant de la Compagnie en contact immédiat avec le Thibet central et la province de Tsang. D'autre part, le traité d'Yandabo, conclu le 26 février 1826, après les victoires remportées sur les Birmans, ajouta aux possessions britanniques les provinces d'Assam, de Manipour, de Katchar jusqu'au nord du Brahmapoutre et les rendit ainsi limitrophes du Thibet oriental et de la province d'Oui. Quelques années plus tard, à la suite d'une guerre contre le Boutan, qui dut céder en 1841 à la Compagnie des Indes ses *terres basses* en Assam, la frontière indo-britannique se trouva encore rapprochée du Thibet oriental. Vers la même époque, la politique malavisée des Sikhs permit aux Anglais de reporter leur frontière nord-ouest jusqu'au Thibet occidental et même de placer sous leur influence cette partie du Thibet.

Runjet-Singh, tant qu'il avait vécu, avait respecté scrupuleusement les engagemens pris par lui vis-à-vis des Anglais et s'était montré l'allié fidèle de la Compagnie des Indes. Cette con-

duite lui avait permis de mener à bien de vastes entreprises. Tout d'abord il avait songé à réorganiser son armée. Ayant compris tous les avantages de la discipline et de la tactique européenne, il avait accueilli à sa cour plusieurs officiers français et italiens, le général Allard, Ventura, Aventabile, glorieux soldats des armées de l'Empire, qui lui dressèrent une armée solide, instruite et manœuvrière. Puis, il avait fait servir cette armée à augmenter l'étendue de ses États. Obligé qu'il était par le traité de 1809 à ne faire aucune entreprise au delà de la rive gauche du Satledj, il s'en était dédommagé en s'emparant de la plupart des contrées situées entre le Satledj et l'Indus, puis s'élevant au nord, avait conquis le Dardistan, ainsi que la haute vallée de l'Indus et les vallées adjacentes jusqu'à la cime du Korakorum. Plus entreprenant encore, un de ses lieutenans, Gulab-Singh, avait dépassé l'Indus, soumis le Baltistan ou Petit Thibet, et franchissant la formidable barrière du Korakorum, pénétré en 1840 dans le Moyen Thibet qu'il avait occupé. L'empire des Sikhs fut alors à son apogée. Rundjet-Singh régna sur vingt millions d'hommes et devint le monarque le plus puissant de l'Asie centrale.

Il méditait même la conquête du Grand Thibet lorsque la mort vint le surprendre au milieu de ses préparatifs. Les funérailles de cet autre Alexandre furent suivies des mêmes tragédies. Plusieurs années durant, ce ne fut qu'une orgie de sang, presque unique même dans l'histoire de l'Asie. Toute la postérité mâle de Rundjet-Sing, enfans et petits-enfans, fut massacrée; des fantômes de souverains hissés au pouvoir par des intrigues de palais ne montèrent sur le trône que pour être assassinés. Au milieu de cette anarchie fut commise la faute suprême qui allait décider du sort de l'Empire sikh. Au mépris du traité de 1809, l'armée sikhe, au nombre de 60 000 hommes avec 150 canons, franchit le Satledj et envahit le territoire anglais (décembre 1844).

Cette guerre fut encore plus sérieuse que l'insurrection des Cipayes en 1857, bien qu'on en ait moins parlé, et les Anglais eurent tout lieu de s'apercevoir que les efforts des officiers européens n'avaient pas instruit en vain les contingens sikhs. Mais ils avaient pour eux, outre la solidité incontestable de leurs troupes, des intelligences secrètes qui paraissent avoir joué un grand rôle dans tous ces événemens.

La bataille de Firozochabar coûta cher aux Anglais et aurait pu être désastreuse pour eux sans l'inaction inexplicable d'une partie de l'armée ennemie, commandée par Gulab-Singh, le conquérant du Thibet occidental. La bonne volonté de ce dernier en faveur des Anglais se manifesta encore après la journée décisive de Sobraon (février 1845), qui ouvrit à l'armée de sir Hugh Gough le chemin de Lahore. Gulab-Singh alors prit une part active et prépondérante aux négociations pour la paix, les mena à l'entière satisfaction des Anglais, et en fut magnifiquement récompensé.

Par le traité de Lahore du 9 mars 1846, l'Empire sikh fut démembré. Une partie comprenant le Pendjab et le Moultan fut laissée au roi alors régnant et forma le royaume de Lahore qui fut placé sous la tutelle britannique, l'autre partie forma un État distinct et autonome, le Cachemire, dont la souveraineté fut confiée à Gulab-Singh, « en considération, disait le traité, des services qu'il venait de rendre à l'État de Lahore, en rétablissant les relations de bonne amitié entre cet État et le gouvernement britannique. » Un traité séparé, signé à Amritsar, fixa la composition et les limites du nouvel État et les obligations imposées au nouveau souverain. Il y fut stipulé que les limites des territoires cédés à Gulab-Singh ne pourraient jamais être modifiées sans l'agrément du gouvernement britannique; que le souverain cachemirien s'en rapporterait à l'arbitrage de l'Angleterre pour toutes les difficultés qui pourraient surgir entre lui et le roi de Lahore, ou d'autres États limitrophes; qu'il s'engageait, pour lui-même et ses héritiers, à se joindre, avec toutes ses forces militaires, aux troupes britanniques opérant sur les territoires confinant à ses possessions, et à ne prendre aucun Européen ni Américain à son service, sans l'agrément de l'Angleterre, enfin il se reconnaissait vassal du gouvernement britannique, et il s'engageait à lui faire hommage, chaque année, d'un cheval, de six châles de Cachemire, de six boucs et d'autant de chèvres. En revanche le gouvernement promettait à Gulab-Singh son aide et sa protection contre les ennemis extérieurs qui envahiraient son territoire.

Le nouvel État de Cachemire comprit non seulement l'ancienne province de Cachemire, mais encore le Petit Thibet et le Moyen Thibet, les conquêtes récentes de Gulah-Singh. Désignées sous le nom de *Outlyings* (dépendances lointaines), ces

régions, cinq ou six fois plus étendues que le Cachemire proprement dit, formèrent la partie septentrionale de cet État. C'est toute une fraction notable du Thibet qui fut alors incorporée au domaine de Gulab-Singh. Borné au midi par l'Himalaya, au nord par le Kouen-loun, à l'ouest, par le Korakorum, le Petit Thibet et le Moyen Thibet font en effet partie géographiquement du plateau thibétain, comme le Grand Thibet, avec lequel ils se continuent du côté de l'est sans différence saillante. Ils ont au nord et au sud les mêmes chaînes de montagnes qui les limitent, au nord le Kouen-loun, au midi l'Himalaya. Le sol a même configuration, même aspect, à peu près mêmes produits; les populations appartiennent à la race thibétaine, sont bouddhistes lamaïstes, et obéissaient, avant leur annexion au Cachemire, à l'autorité du gouvernement de Lhassa. L'incorporation définitive du Petit et du Moyen Thibet dans le Cachemire, État vassal de la Compagnie des Indes, en diminuant d'une manière considérable l'étendue des territoires soumis au gouvernement thibétain, augmentait d'autant le domaine des possessions anglaises et reportait la frontière indo-britannique du pied de l'Himalaya jusqu'au Kouen-lun, au cœur de l'Asie. L'État cachemirien devint ainsi la sentinelle avancée de l'Inde sur le plateau central du vieux continent. Composé en majeure partie de sommets inaccessibles, d'énormes glaciers, de plateaux très élevés, il se dressait en un gigantesque bastion dont les fronts saillans s'appuyaient aux murailles des montagnes les plus formidables du globe. Là, à ces altitudes vertigineuses, sur la terrasse du monde, les Anglais pouvaient planer, comme suspendus sur le Thibet, la Chine et les deux Turkestans, se tenant aux aguets et surveillant d'un œil jaloux les mouvemens et les migrations des peuples et les actes des gouvernemens. Certes, il eût été raisonnable de reconnaître alors que, arrivée à cette haute latitude, la frontière nord-ouest de l'Inde avait atteint ses limites extrêmes; que, défendu par le triple rempart de l'Himalaya, du Korakorum et du Kouen-loun, l'empire indo-britannique était à l'abri de tout danger dans ces parages; et qu'enfin le moment était venu d'arrêter l'expansion de l'Inde vers le nord.

Mais Gulab-Singh avait le goût des annexions, et les Anglais, qui en somme tiraient profit de ses entreprises, le laissaient faire. Déjà, en 1841, non content de s'être emparé du Petit Thibet et du Moyen Thibet, Gulab-Singh avait voulu conquérir le reste

du plateau thibétain qui forme le Grand Thibet, avait envahi le Gnari-Khorsoum, la province occidentale de ce pays, et dirigé une expédition sur la route de Lhassa. Obligé de rétrograder devant les Chinois, il n'en réussit pas moins à conserver le Petit et le Moyen Thibet qui lui furent reconnus par le traité de 1842 et plus tard par celui de 1856. Mais arrêté de ce côté, le prince cachemirien reporta ses vues au nord. Franchissant les passes du Kouen-loun, il fit son apparition sur le revers septentrional de ces montagnes, descendit dans la plaine du Tarim, s'empara des hautes vallées du Karakach et du Ruskem-Daria, et occupa la partie méridionale du Turkestan oriental, bien que ce pays fût une dépendance de la Chine. La place forte de Chahidoulla, qui commande l'entrée du défilé qui mène à Khotan, conquise par lui, marqua enfin la limite de ses conquêtes vers le nord.

Par cette dernière annexion la frontière indo-britannique fut reportée à 500 kilomètres au nord de l'Himalaya. Du côté de l'est, sur le plateau thibétain, la limite fut formée par une ligne imprécise laissant le Petit et le Moyen Thibet au Cachemire et le reste du plateau au Grand Thibet. Mais la tentative de Gulab-Singh pour mettre la main sur le Grand Thibet ne fut pas la dernière manifestation des velléités anglaises sur ce pays. Quelque temps après l'échec éprouvé par ce haut feudataire de la couronne des Indes, le rôle qu'il n'avait pu remplir jusqu'au bout fut repris par un autre prince indien, également allié de l'Angleterre, le souverain du Népâl. Une armée népâlaise franchit l'Himalaya en 1854 et envahit le Thibet méridional. Plus heureux que le maharajah de Cachemire, le roi du Népâl put forcer le gouvernement de Lhassa à lui payer tribut et à recevoir un résident népâlais dans cette ville. Mais rendre le Thibet tributaire du Népâl, c'était porter atteinte aux droits séculaires que les Chinois s'attribuaient sur ce pays, c'était diminuer le prestige de la Chine suzeraine aux yeux des Thibétains ; et la cour de Pékin, qui venait de s'opposer à l'invasion du Grand Thibet par le souverain du Cachemire, jugea encore ici opportun d'intervenir. Elle agit, en cette circonstance avec d'autant plus d'empressement qu'elle considérait le Népâl, auquel elle avait imposé le tribut en 1795, comme étant resté depuis cette époque son vassal, et la querelle se termina par un compromis par lequel le Népâl et le Thibet déclarèrent tous deux reconnaître à nouveau la suzeraineté de la Chine.

A peu près vers la même époque, l'attention des Anglais se trouva portée vers le Turkestan oriental à la suite des événemens mémorables qui se passèrent dans l'Asie centrale. Fatiguées du joug de la Chine, les populations musulmanes des provinces chinoises du Kansou et du Chensi se soulevèrent et l'insurrection, gagnant de proche en proche, s'étendit jusqu'à la Dzoungarie et au Turkestan oriental, en 1863. Les musulmans révoltés avaient trouvé un chef dans la personne d'un des leurs, nommé Yakoub, ancien danseur public, qui sut grouper les élémens épars de l'insurrection, les discipliner, et s'en composer une redoutable armée. Yakoub chassa les Chinois d'Yarkand, de Kachgar, s'empara de Khotan, soumit Kourla, puis, voulant devenir maître de tous les pays ayant composé l'ancien Turkestan, tourna ses armes contre le Cachemire, et s'empara, en 1866, de Chahidoulla et des hautes vallées du Karabach et du Ruskem-Daria, en ramenant ainsi les frontières du Cachemire au Kouen-loun.

En une telle occurrence, le gouvernement de l'Inde, en sa qualité de suzerain, aurait dû intervenir et prêter secours à son vassal et allié le maharajah de Cachemire; il ne le fit point. Il jugea plus habile de se plier aux circonstances et de profiter du nouvel état de choses pour étendre son influence au nord du Thibet. Yakoub ayant pris le titre d'émir d'Yarkand, l'Angleterre s'empressa de reconnaître le nouveau souverain, et une ambassade extraordinaire, à la tête de laquelle était M. Forsyrth, lui fut envoyée en 1873 avec mission de conclure un traité de commerce et d'ouvrir des relations commerciales entre le Turkestan et l'Inde à travers le Petit Thibet et le Moyen Thibet. Les Chinois ayant détruit, en 1878, l'empire éphémère d'Yakoub et replacé le Turkestan sous leur autorité, le gouvernement de l'Inde ne put profiter des avantages qu'il avait su se faire accorder, mais du moins sut-il empêcher la Chine d'étendre dans ces parages sa domination sur les hautes vallées du Karakach et du Ruskem-Daria et reprendre les territoires du Turkestan méridional au delà du Korakorum et du Kouen-loun qu'avait conquis Gulab-Singh et qu'avait perdus son prédécesseur.

Dans ces dernières années, l'Angleterre a travaillé avec esprit de suite à fortifier sa domination sur les régions hymalayennes, soit en resserrant les liens qui unissent les États indiens indigènes à l'empire des Indes, soit même en procédant à leur an-

nexion. Sous le gouvernement de lord Dalhousie, le Boutan s'est vu retrancher de son territoire les « *doars*, » c'est-à-dire les « portes » de l'Himalaya, seules régions du pays dont les productions aient de la valeur et où les habitans se soient groupés en nombre considérable. En 1885, ce qui restait de l'État birman a été annexé à l'empire indo-britannique. En 1888, le gouvernement des Indes ne craignait pas d'engager la lutte avec le Thibet et la Chine pour la possession du Sikkim dont la Chine revendiquait le protectorat, comme elle avait revendiqué celui du Népâl. Une armée thibétaine ayant franchi les passes de l'Himalaya et étant arrivée à 60 kilomètres de Darjeeling, fut repoussée. Il est vrai que les Anglais, qui croyaient à cette époque au dogme de la solidarité et de la puissance chinoises n'abusèrent pas de la victoire. Après diverses négociations menées dans un esprit conciliant, une convention, signée à Calcutta le 19 mai 1890 entre la Grande-Bretagne et la Chine, régla la situation respective des deux puissances au Sikkim et au Thibet. Le protectorat anglais sur le Sikkim fut reconnu par la Chine, et il fut admis « que le gouvernement britannique aurait un droit de contrôle direct et exclusif sur l'administration intérieure et les relations extérieures de cet État, et que, sauf par l'intermédiaire et avec l'autorisation du gouvernement britannique, ni le souverain du Sikkim ni aucun de ses agens ne pourrait avoir de relations officielles et officieuses avec aucun autre pays. » Par la même convention fut déterminée la frontière du Sikkim et du Thibet, qui fut constituée par la ligne de partage entre les eaux coulant dans le Tizta du Sikkim et les eaux coulant dans le Machu du Thibet. Il ne resta plus alors au Thibet de ses dépendances antérieures sur le versant de l'Himalaya que la partie montagneuse de la petite vallée du Chumbi, affluent du Gange. A cette exception près, tout le pays au midi des monts est aujourd'hui placé sous l'influence anglaise. Le Sikkim, les deux tiers du Boutan, la Birmanie, une portion du Népâl, l'ancien royaume Sikh de Lahore ont été annexés, et les seuls États indigènes qui ont conservé leurs souverains, le Boutan, le Népâl et le Cachemire ne sont plus indépendans. Le gouvernement anglais sert au rajah du Boutan un subside annuel. Le Népâl a reconnu le gouvernement des Indes comme puissance suzeraine et un résident anglais a le droit de séjourner dans la capitale, Khatmandou, gardée par des cipayes. Lui aussi est à la solde du gouver-

nement britannique. L'un et l'autre sont liés par des traités; ils sont à peu près indépendans pour l'administration de leurs États, mais doivent marcher absolument d'accord, pour les questions de politique extérieure, avec le gouvernement britannique. Ils se sont engagés à ne prendre à leur service aucun Européen ou Américain sans son agrément et sont obligés à fournir, en cas de besoin, des contingens. C'est du Népâl que le gouvernement indien retire ses meilleures recrues pour ses régimens indigènes. Quant à l'État de Cachemire, son existence, comme État distinct, n'est plus guère aujourd'hui qu'une fiction. Depuis 1889, le maharajah de ce pays a été virtuellement dépossédé de son autorité. L'administration est devenue, pour ainsi dire, anglaise, et il faut dire que c'est pour le bien du pays : le système des impôts a été remanié, l'état social des laboureurs et des artisans a été grandement amélioré, et les cultures ont progressé. En même temps les troupes cachemiriennes ont été placées sous le commandement britannique et leurs états-majors composés d'officiers anglais. Ces troupes sont devenues l'un des plus précieux instrumens de l'influence anglaise au nord de l'Himalaya, et c'est grâce à leur concours que les territoires avoisinant l'Indou-Kouch, le Gilghit, le Nazar, le Hanza ont été occupés récemment, en même temps que le Tchitral était définitivement incorporé à l'empire indo-britannique. Le recensement de l'Inde de 1891 classe le royaume parmi les États directement tributaires en y comprenant les territoires du midi du Turkestan jusqu'aux sources du Dag-nin-bach, branche gauche du Yarkand, puis la rive gauche du Ruskem-Daria, branche droite de la même rivière, et, plus à l'est, partie de la rive gauche du Karakach, donnant ainsi à l'Inde une bonne partie du bassin du Tarim. Il y comprend aussi le Petit Thibet et le Moyen Thibet. De ce côté, les limites restent fort hypothétiques, la ligne politique de partage entre le Grand Thibet et le Moyen Thibet ayant été déterminée simplement d'après les renseignemens recueillis sur la répartition des pâturages d'été de ces montagnes entre les bergers du Moyen et ceux du Grand Thibet. Le tracé de cette section, passant à travers d'immenses plateaux désertiques d'une hauteur de cinq mille mètres et plus, stériles, inhabités, sans autre eau que des lacs salés, n'est pas net, et peut être le point de départ de contestations territoriales et d'empiétemens ultérieurs sur le Grand Thibet.

III

Tentatives des Européens pour explorer le Thibet et pénétrer à Lhassa.

On conçoit sans peine quel état d'esprit, quels sentimens a pu créer chez les Thibétains la série des faits que nous venons d'exposer. Jusqu'alors, ils s'étaient montrés constamment sympathiques aux Européens qui s'étaient aventurés chez eux. Le premier d'entre eux qui pénétra au Thibet, le frère Odoric de Pordonone, avait pu se fixer à Lhassa en 1328. Trois siècles plus tard, en 1628, le jésuite portugais Andrade avait pu traverser toute la contrée de l'ouest à l'est pour se rendre en Chine, tandis que d'autres jésuites, les Pères de Linz et d'Orville, la traversaient quelques années plus tard en sens inverse, de l'est à l'ouest, pour se rendre de la Chine à l'Inde par le Népâl. En 1715, un jésuite italien, le Père Désidéri, s'était rendu à pied de Cachemire au Ladak d'où il atteignit Lhassa, qu'il habita quinze ans. Vers 1736, une mission de capucins italiens s'était établie au Thibet, et l'un de ses membres, Orazio della Penna, y séjourna vingt-deux ans, et y écrivit une « brève notice » sur le pays, laquelle constitua pour l'Europe, avec les récits des missionnaires antérieurs, les premières données d'ensemble sur le Thibet. Un explorateur laïque, le Hollandais van den Putte, résida aussi pendant plusieurs années à Lhassa. Quand, à la fin du XVIIIe siècle, le gouvernement thibétain apprit que des Occidentaux s'établissaient à demeure dans le Bengale et fondaient un empire nouveau dans son voisinage, il crut tout naturel de lier des relations amicales avec ces étrangers qu'il accueillait pour son compte si bien, et s'imagina, ces bonnes relations établies, que les Anglais y demeureraient fidèles. Grand dut être son étonnement lorsqu'il vit le gouvernement des Indes renier, lors de l'invasion du Thibet par les Népâlais, l'amitié thibétaine et les engagemens pris, et se déclarer en faveur de leurs adversaires. La déception qu'il éprouva alors dut lui être d'autant plus amère qu'il s'était, à diverses reprises, compromis pour obtenir la faveur des Anglais. On a prétendu que la lettre du Taschi-lama à Warren Hastings, qui fut le point de départ des relations entre les Thibétains et les Anglais, avait été écrite par ce prince dans la secrète intention de chercher auprès des Anglais un appui et une protection contre

la Chine; et les conversations qu'il tint alors avec MM. Bogle et Turner, les ambassadeurs de Warren Hastings, et rapportées par eux sont en faveur de cette supposition. Attiré insidieusement à Pékin, le Taschi-lama avait payé de sa vie, d'après l'opinion générale au Thibet, cette démarche, et son successeur dans la régence du royaume, ayant manifesté la même sympathie pour les Anglais, avait encouru la disgrâce de l'empereur de Chine et avait dû, pour éviter la mort, s'enfuir du Thibet et se réfugier au Népâl. Il est naturel que les Thibétains, voyant le dévouement de leurs princes si mal récompensé, aient conçu dès lors de l'aversion pour les Anglais. D'autre part, le général chinois qui commandait, dans cette guerre, les troupes thibétaines et chinoises, outré de la conduite des Anglais qui avaient pris fait et cause pour ses adversaires, les dépeignit à la cour de Pékin sous des traits défavorables, représenta ces « diables d'Occident » comme des ennemis secrets et dangereux, des gens à double face, et des voisins incommodes. On sait que les Chinois sont à l'égard des étrangers extrêmement soupçonneux. La Cour de Pékin adopta les idées et les conclusions du général chinois et prit des dispositions en conséquence. Des redoutes furent établies sur la frontière du Thibet, du Sikkim et du Boutan, et des garnisons y furent laissées pour les défendre. Gardant avec leur vigilance et leur jalousie accoutumées les divers postes qui furent alors créés, les Chinois interrompirent toute communication entre le Thibet et l'Inde. Ils ne laissèrent plus passer d'étrangers, même lorsqu'ils étaient Hindous. Les pèlerins bouddhistes venus de l'Inde devinrent aussi l'objet de la défiance chinoise : on ne les regarda plus que comme des espions au service de l'étranger. Même on les chassa de Taschilumbo où ils résidaient en nombre et se fixaient volontiers, certains d'être toujours bien accueillis et d'y recevoir du Taschilama une généreuse hospitalité.

Depuis, et pendant tout le courant du XIXe siècle, les Thibétains n'ont pas eu à se louer des procédés des Anglais à leur égard. Ils ont assisté à la disparition successive de tous les États-tampons qui étaient pour eux une garantie de sécurité du côté des Indes. Ils ont vu absorber dans l'empire anglo-indien non seulement des pays qui étaient, comme le Népâl, sous la dépendance religieuse du Dalaï-lama, mais encore des contrées qui, comme le Boutan et le Sikkim, dépendaient politiquement du

gouvernement de Lhassa. Même ils ont été dépouillés de régions faisant partie intégrante de leur territoire, comme le Petit Thibet et le Moyen Thibet, et ils ont vu des expéditions dirigées à deux reprises par de grands feudataires de l'Inde contre Lhassa qui, en définitive, a été contraint de payer tribut au Népâl. Aussi ne faut-il point s'étonner si la rancune et la méfiance des Thibétains se sont accrues au cours du dernier siècle, et s'ils ont redoublé de précautions pour n'avoir rien de commun avec les Anglais.

Leur méfiance s'est étendue même à tous les Européens auxquels ils interdirent l'entrée de Lhassa. Toutes les routes aboutissant à cette ville furent jalousement gardées par les autorités thibétaines et chinoises et des sentinelles y furent postées pour défendre aux Européens l'entrée de la ville sainte. Naguère encore, avant les derniers événements que nous allons raconter, dès qu'un voyageur suspect d'être Européen était signalé par les soldats ou par les habitans (et ces derniers devaient dénoncer la chose sans retard sous peine de mort), on dépêchait à sa rencontre des fonctionnaires escortés de cavaliers armés, qui étaient chargés d'arrêter l'explorateur, et de lui faire comprendre poliment qu'il devait rebrousser chemin, et qu'un pas en avant pourrait lui coûter la vie.

Mais, malgré toutes les mesures prises pour défendre jalousement l'accès du Thibet, des Européens se sont rencontrés qui ont osé tenter de violer la consigne rigoureuse du gouvernement de Lhassa. On dirait même que le vouloir obstiné de solitude dont ont fait preuve les Thibétains n'a fait que piquer la curiosité des Occidentaux accoutumés à la pénétration facile des nations modernes. Dès 1811, un Anglais, Thomas Manning, voyageant pour son compte personnel, réussissait à demeurer une année entière à Lhassa. Il est vrai qu'il ne put le faire qu'en gardant un déguisement et en cachant sa véritable nationalité. Une année après, Morcroft et Hersay exploraient le Gnari, la province sud-occidentale du Thibet. En 1846, deux missionnaires français, les Pères Huc et Gabet, eurent la chance de parvenir sous un déguisement à Lhassa, et d'y faire un séjour de six semaines, avant d'être reconnus par les agens du gouvernement qui les expulsèrent de la ville. De 1854 à 1858, les trois frères Schlagintweit visitèrent le Moyen Thibet et parcoururent toute la lisière ouest du Thibet. En 1865, le gouvernement britannique, préoccupé de la situation créée à l'Inde par l'isolement

farouche dans lequel se complaisait le Thibet et désireux d'être renseigné sur ce pays et ses ressources, imagina d'utiliser, à défaut d'Européens, le concours d'Asiatiques qui pourraient lui faire connaître, avec la géographie du pays, tout ce qui se passait à Lhassa, l'état d'esprit de la population et les compétitions qui s'agitaient autour du gouvernement. En effet, s'il était relativement aisé aux autorités thibétaines de dépister les Européens et de les empêcher de visiter Lhassa, il leur était impossible d'interdire l'accès de cette ville aux Népâlais, aux Boutaniens, aux sujets du roi d'Angleterre qui habitent le Moyen Thibet annexé au Cachemire et qui sont, comme les populations du Grand Thibet, de race thibétaine; elles ne pouvaient non plus empêcher ceux des bouddhistes hindous de se rendre à Lhassa en pèlerinage ; on compte, en outre, à Lhassa, établis à demeure, un nombre considérable de musulmans, Afghans et Cachemiriens, plus ou moins placés sous l'influence de l'Angleterre. Tous ces gens vont et viennent entre le Thibet et les pays voisins ; la plupart conservent des relations commerciales ou des relations de famille dans le pays dont ils sont originaires et il est facile d'utiliser leur concours. C'est au colonel Montgomery, alors directeur du service géographique des Indes, qu'est due l'organisation ingénieuse qui a permis de tirer profit de ces élémens divers au mieux des intérêts du gouvernement de l'Inde. Il choisit parmi les indigènes ceux qui lui parurent les plus intelligens et les plus instruits, ceux qu'on nomme des pandits (savans) et les fit entrer à l'école Buthia, à Darjeeling. Là, on leur apprit à lever des itinéraires à la boussole, à faire des observations pour la détermination des coordonnées astronomiques; puis, on les fit partir pour le Thibet, munis d'instrumens topographiques ingénieusement dissimulés : c'est ainsi que leurs moulins à prières cachaient des baromètres et des boussoles. Pour éviter les soupçons, ces explorateurs indigènes furent désignés par des numéros d'ordre ou des initiales. L'un d'eux, A. K., au cours de l'année (1878-1879) qu'il passa à Lhassa, réussit à mesurer avec son rosaire bouddhique les principales rues de la ville. Lors de son premier voyage, un autre pandit, Naïn-singh, y resta trois mois. Sarat Chandra Das y passe deux semaines dans l'hiver de 1881-1882. De 1865 à 1894, une vingtaine d'expéditions de ce genre ont été dirigées au cœur du Thibet et elles n'ont pas cessé depuis.

D'ailleurs, les pandits anglo-hindous n'ont pas été les seuls

à étudier le Thibet, et à côté de l'initiative officielle prise par le gouvernement de l'Inde, des voyageurs européens ont aussi en ces derniers temps exploré le pays. A ces explorations ont pris part des Russes, des Hongrois, des Français, des Suédois. Mais ceux-ci, évitant les routes trop surveillées qui mènent de l'Inde à Lhassa, ont cherché à prendre, pour ainsi dire, à revers, par le nord, le plateau thibétain, et à tomber à l'improviste sur la région habitée dont Lhassa est le centre. En trois voyages successifs (de 1871 à 1885) le général Prjévalsky établit la topographie de la région du Koukounor et de toute la partie orientale du Thibet septentrional, tandis que les Anglais Carey et Dalgleisch exploraient la section du Kouen-loun central. En 1889 et 1890, une expédition russe, dite « expédition scientifique du Thibet, » sous la direction du général Pievtzof, accompagné du géologue Bogdanovitch, a parcouru l'extrémité nord du plateau thibétain et a étudié scientifiquement tout le Kouen-loun occidental. A la même époque, M. Bonvalot et le prince Henri d'Orléans accomplissaient la traversée du Thibet septentrional, la première qui ait été faite en ce sens par des Européens, par la route des pèlerins mongols, mais étaient forcés de rebrousser chemin à 90 kilomètres de Lhassa, après avoir parlementé en vain pendant cinq jours avec les représentans du gouvernement thibétain. La même année, un Américain, M. Rockill, devait s'en retourner avant même d'avoir atteint le lac Tengri-nor. Pareille mésaventure arrivait en 1894, à MM. Dutreuil de Rhins et Grenard qui, au cours de leur beau voyage en Asie, furent arrêtés au sud-est de ce lac, et l'année suivante, M. Littledale, qui avait pris cependant des précautions exceptionnelles afin d'échapper aux Thibétains, fut obligé de rebrousser chemin à 80 kilomètres de Lhassa. En 1897, l'Anglais Savage Landor essaya de rejoindre la route du nord-ouest qui vient du Cachemire. Il espérait gagner la cité mystérieuse en descendant le cours du Brahmapoutre, dont il découvrit d'ailleurs la source. Mais il fut arrêté par les Thibétains alors qu'il ne se trouvait plus qu'à cinq ou six jours à cheval de Lhassa et faillit payer son audace de sa vie. Enfin, plus récemment, M. Sven Hédin, au cours de son second voyage en Asie centrale, ne put même atteindre le Tengri-nor. Ce n'est que dans ces dix dernières années que des sujets russes, à la suite d'événemens que nous aurons à exposer, ont pu se glisser et séjourner à Lhassa.

IV

Le pays thibétain.

Cet isolement farouche dans lequel les Thibétains ont réussi à maintenir leur pays au cours du dernier siècle leur a été grandement facilité par la nature et la configuration du sol, qui font de leur pays une des contrées les moins accessibles du globe. Le Thibet est la plus grande et la plus haute extumescence de toute la terre. C'est un immense plateau atteignant une altitude moyenne de cinq mille et, dans ses parties élevées, de sept et huit mille mètres. Aucune contrée au monde ne présente une altitude moyenne sur une surface aussi vaste. C'est le « Toit du monde, » les « Degrés du ciel, » le « séjour des Dieux » : ainsi l'appellent les habitans vivant au pied du gigantesque piédestal. Le relief de cette protubérance massive est d'autant plus accusé qu'elle se dresse au nord à côté de l'une des cavités les plus profondes de l'intérieur des continens, la dépression du bassin du Tarim, et au midi au-dessus des basses terres de la vallée du Gange, et qu'elle tombe de tous côtés sur le bas pays par des talus d'extrême raideur. Flanqué au nord par la chaîne du Kouen-loun, au midi par l'Himalaya, adossé à l'ouest aux monts du Pamir et du Korakorum, à l'est aux Alpes du Se-Tchouen, enveloppé de tous les côtés par les crêtes maîtresses du continent d'Asie, le plateau thibétain est une des régions naturelles les mieux délimitées des Deux Mondes.

C'est aussi une des plus inaccessibles. Incroyablement ardus et malaisés sont les chemins par lesquels on y monte. Que l'on prenne l'une quelconque des quatre voies maîtresses qui mènent au cœur du Thibet, les difficultés d'ascension sont prodigieuses. Quand on vient des fonds du Turkestan oriental, situés seulement à 700 mètres en moyenne au-dessus des mers, un revers de plus de 7000 mètres se dresse devant le voyageur, et les passes de ces chaînes, deux fois plus hautes que les Pyrénées, ont deux fois l'élévation des cols les plus élevés de la chaîne hispano-française. Quand on vient de l'Inde, l'Himalaya ne se laisse pas non plus aisément franchir, et tel de ces cols, celui de Donkaia, s'ouvre à peu près à l'altitude de l'Elbrouz, tête du Caucase. Quand on vient de la Chine, les Alpes du Se-Tchouen, qu'on a devant soi, forment un grand en-

semble de montagnes à structure très compliquée, d'accès fort difficile, qui gardent l'entrée des hautes terres thibétaines peut-être plus efficacement que ne le font au nord et au sud le Kouen-loun et l'Himalaya. Quand on vient du Pamir, la route fait des soubresauts prodigieux en ce sens que, descendue dans des gorges d'une profondeur vertigineuse, il lui faut gravir jusqu'à des cols plus élevés que le Mont-Blanc lui-même, et ce n'est point une route comme nous les connaissons, un chemin du Simplon ou du Saint-Bernard, mais un sentier, un escalier, une ornière de boue, une très périlleuse glissade dans les précipices. Et qu'on ne croie pas que le voyageur, après avoir escaladé « les degrés du ciel » et être parvenu sur « le toit du monde, » soit au bout de ses peines. Le plateau thibétain, tel qu'on se le représente d'après les toutes récentes explorations, s'étale en une surface prodigieusement bosselée, bordée et traversée d'occident en orient, par cinq énormes chaînes de montagnes qui, ramassées sur le méridien du Korakorum en un faisceau étroit, s'épanouissent vers l'est, en éventail, en s'inclinant soit au nord, soit au sud, puis se resserrent de nouveau pour s'incliner en sens inverse. Ces chaînes sont elles-mêmes faites d'un certain nombre de rangées plus ou moins parallèles entre lesquelles s'allongent ou s'élargissent des vallées, des plaines, des plateaux, remblayés à des degrés divers par la destruction et la dilapidation des hauteurs. De ces sierras s'élancent les pics les plus aériens de la terre atteignant 7000 mètres et plus dans le Kouen-loun et dans les chaînes et contrechaînes qu'il pousse dans l'intérieur du plateau, et plus de 8000 mètres sur la bordure de l'Himalaya où pointe la cime suprême du Gaourisankar (8842 mètres) supposé jusqu'à ce jour le géant de la Planète.

Mais l'escalade des hauteurs, l'âpreté des défilés, la glissade dans les ravins ne sont pas les seuls obstacles contre lesquels lutte le voyageur qui traverse le Thibet. Aux périls de la route viennent s'ajouter la rigueur du climat et le peu de ressources de la contrée. Sur le plateau thibétain le froid est excessif, la température ne dépasse pas 15 à 16° en été et descend à plus de 40° au-dessous de zéro en hiver; la neige ne quitte jamais les hauteurs. « Le séjour des Dieux » est aussi « le royaume des Neiges, » comme l'appellent les Boutaniens et les Hindous. Ces froids sont d'autant plus redoutables que le combustible manque presque complètement, et qu'on est obligé pour se réchauffer

d'avoir recours à la bouse de yack. Les vents sont fréquens et soufflent en tourmentes formidables; l'air est d'une rareté et d'une sécheresse extrêmes; les pluies sont insignifiantes. Grâce à la rareté des précipitations atmosphériques, les eaux ne peuvent acquérir sur la surface de la plus grande partie du pays assez de puissance pour triompher des obstacles et se façonner un chemin vers la mer. Les trois quarts du plateau thibétain sont ainsi formés de bassins sans écoulement, et l'on a pu, en prenant pour point de départ cette répartition des eaux, diviser le pays en deux régions : la région des lacs, la région des rivières.

Dans la région des lacs, parmi les torrens dont l'eau n'atteint pas le réservoir commun, les uns descendent des montagnes, d'autres sortent des lacs et vont se perdre dans des marais, des sables et des steppes, des terres vagues, ou bien finissent par disparaître dans un lac qui les absorbe complètement. Dans la région des rivières prennent source le Brahmapoutre et la Salouen qui se jettent dans le golfe de Bengale, l'Indus qui se jette dans le golfe d'Oman, le Mékong et le Yang-tsé-kiang qui s'échappent vers la mer de Chine. Tous ces fleuves n'ont dans le pays que le haut de leurs cours et arrosent des gorges tellement étroites qu'il n'y a souvent que la place indispensable à leur glissement et nulle terre à rafraîchir et à féconder. Partout la vie végétale est des plus pauvres. Dans les régions qui dépassent 4 000 mètres, elle ne consiste guère qu'en graminées d'un demi-pied de haut fines et dures, si sèches qu'elles se brisent sous les pieds et se réduisent en poussière. Dans les parties moins hautes, mieux abritées, on rencontre quelques peupliers, quelques saules et des arbres à fruits. C'est seulement dans les lits desséchés des ruisseaux intermittens, dans les marécages qu'une végétation plus abondante se rencontre, analogue à celle des prairies. Presque partout le bois manque à tel point que, pour se chauffer, on emploie l'argol ou crottin de yack. Seules, les vallées du sud-est, plus basses et plus ouvertes à l'humidité de l'océan, sont couvertes de forêts où domine le houx épineux. Le pays n'a pas d'agriculture, ne possède que des troupeaux, n'a qu'une industrie florissante, celle de la filature des laines et du tissage des draps, et l'on comprend que, dans ces conditions, il n'ait pu avoir de faciles et de fréquentes communications avec l'étranger.

ROUIRE.

L'AUTOMOBILISME

SUR ROUTES

Une voiture affranchie de tout moteur animé devait être l'objet de bien des recherches et de bien des rêves. Aussi l'automobilisme a-t-il, pendant des siècles, hanté bien des esprits et fait travailler bien des cerveaux : la pensée divinatrice de Newton avait compris l'importance du problème et en avait même ébauché un commencement de solution.

Comment ce problème a été définitivement résolu de nos jours, quels sont les progrès accomplis, ceux qu'on est en droit d'espérer, tel est l'objet de cette étude, consacrée particulièrement à l'automobilisme proprement dit, c'est-à-dire à l'automobilisme sur routes.

I

Tout le monde a entendu parler du fardier de Cugnot, cette lourde charrette à vapeur. construite en 1769, et placée aujourd'hui au Conservatoire des Arts et Métiers. La tentative de notre compatriote était, certes, des plus intéressantes; mais il ne faut pas en exagérer l'importance et, surtout, la nouveauté : avant lui, Robinson et Darwin avaient conçu et projeté des véhicules analogues. En réalité, ce sont les mémorables travaux de James Watt, en 1787, sur la machine à vapeur, qui ont fait entrevoir aux inventeurs la possibilité de résoudre pratiquement le problème de l'automobilisme. Les ingénieurs anglais Trewithick,

Burstall et Hill, Gurney, Hancock, etc., qui, de 1803 à 1829, ont construit et fait circuler sur routes de véritables véhicules automobiles, destinés, il est vrai, pour la plupart, aux transports en commun, ne faisaient que suivre les indications du maître, car Watt, lui aussi, avait compris tout l'intérêt que présentait la question. Un instant, en 1833, on put croire que ce nouveau mode de traction allait entrer dans la pratique courante : un certain nombre de voitures à vapeur avaient déjà assumé des services de transports réguliers, des omnibus du même genre commençaient à circuler dans les rues de Londres. Mais les propriétaires de diligences et de voies ferrées veillaient et se livrèrent à de si furieuses protestations que le Parlement fut entraîné à voter le *Locomotive Acts* qui, en limitant d'abord à 4 kilomètres à l'heure, sous prétexte de sauvegarder la sécurité publique, la vitesse des automobiles, en leur imposant, ensuite, pour éviter la dégradation des chemins, des roues à jantes démesurément larges, tua radicalement l'industrie naissante. C'est en France qu'elle devait renaître.

L'idée de l'automobile y avait sommeillé pendant les cent années qui suivirent les premiers essais de Cugnot, lorsque, en 1873, parut, avec son avant-train à deux pivots, la fameuse voiture-omnibus à vapeur d'A. Bollée père, si bien nommée l'*Obéissante*, suivie, en 1878, de la *Mancelle*, et, en 1880, de la *Nouvelle* qui, du premier coup, tout en portant dix personnes, atteignit, en palier, une vitesse de 45 kilomètres à l'heure. Quinze ans plus tard, elle devait effectuer avec succès la course Paris-Bordeaux.

Jusqu'alors, malgré les efforts poursuivis en Angleterre et en France même, par Dallery, Pecqueur, Dietz, Séguier, Michaux, etc., on s'était montré fort sceptique, chez nous, à l'égard de la locomotive automobile : on se contentait du chemin de fer. Aussi le succès des véhicules Bollée, celui des deux quadricycles à vapeur construits, en 1885, par la maison de Dion et Bouton, furent une véritable révélation : la voiture automobile, à la fois légère, puissante et docile, devenait une possibilité. L'Exposition universelle de 1889 attira l'attention du public sur ce mode de locomotion et on vit, bientôt, circuler et se répandre peu à peu dans les rues de Paris un certain nombre d'automobiles à vapeur, mais, en même temps, des voitures à essence de pétrole, construites par Panhard et Levassor, Peu-

geot, Tenting, etc. C'était l'entrée en scène, pour l'automobilisme, des moteurs à explosion.

A la rigueur, on peut faire remonter l'origine de ces moteurs à l'invention du canon, machine à explosion dans laquelle le piston n'est autre que le projectile lui-même. Il est même juste, à ce propos, de rendre hommage, en passant, à ceux qui, comme l'abbé Hautefeuille au XVIIe siècle, eurent l'idée d'employer la poudre à d'autres usages que la guerre ou l'exploitation des mines et des carrières, appelant ainsi l'attention sur le parti qu'on pouvait tirer des propriétés thermodynamiques des gaz. Mais la difficulté d'utiliser un explosif aussi brutal et aussi dangereux que la poudre était par trop évidente. C'est pourquoi, dès la fin du XVIIIe siècle, Barber et Street s'adressaient à l'air carburé, et, en 1860, l'ingénieur français Lenoir avait l'honneur d'attacher son nom au premier moteur à explosion véritablement utilisable, moteur à double effet et à deux temps : 1° aspiration, explosion et détente; 2° expulsion des gaz. Trois ans plus tard, remplaçant le gaz d'éclairage dont il s'était servi d'abord par de l'essence de pétrole (qui n'est, en somme, qu'une sorte de gaz d'éclairage liquéfié et, par suite, facilement transportable), il cherchait le moyen d'appliquer son moteur à l'automobilisme, et c'est encore à lui que revient l'honneur d'avoir fait circuler la première voiture à pétrole sur la route de Paris à Joinville-le-Pont.

Malheureusement, le moteur à deux temps, de par son principe même, est un moteur à faible puissance : la détente n'a lieu que pendant une moitié de la course du piston, de même l'aspiration qui la précède, de sorte que la quantité du mélange gazeux employé est nécessairement assez limitée. Peut-être aurait-il fallu attendre longtemps encore la solution du problème de l'automobilisme, sans l'heureuse modification que Beau de Rochas proposa, en 1862, au cycle à deux temps. Cette modification consiste, on le sait, à faire précéder l'explosion d'une compression qui produit les effets suivans : 1° elle facilite, par l'élévation de température qui l'accompagne, l'explosion elle-même; 2° elle bande cette sorte de ressort constitué par le mélange explosif essence-air, et augmente, par suite, la détente dans une proportion considérable, d'où la possibilité, pour les gaz brûlés, de s'échapper à une température relativement basse. En fin de compte, le rendement est très augmenté et, du coup,

le moteur à deux temps peut être avantageusement remplacé par le moteur à quatre temps : aspiration, compression et explosion, détente, expulsion des gaz.

Ne nous faisons pas d'illusions, cependant : tandis que la marche du moteur à deux temps est facile et régulière, car le mélange explosif peut produire un effet utile pendant un temps sur deux, celle du moteur à quatre temps, malgré l'emploi de volans puissans, ne peut arriver à une absolue régularité. Mais ce grave défaut des quatre temps s'atténue à mesure que la vitesse augmente et leur rendement est, en somme, si rémunérateur, que c'est par eux, il faut le reconnaître, que les moteurs à explosion ont pu faire victorieusement leur entrée, non seulement dans l'industrie automobiliste, mais encore dans la grande industrie. Seulement, comme la voiture automobile exige, avant tout, un moteur à la fois robuste, léger, puissant, et, en même temps, aussi bien équilibré et aussi bien réglé que possible, il ne fallut pas moins de vingt-quatre ans pour arriver à un résultat pratique et définitif, car, il ne faut pas l'oublier, tous les moteurs de nos automobiles ont, comme origine, les uns le moteur Benz, les autres le moteur Daimler, inventés seulement en 1886.

A cette époque, d'ailleurs, l'automobilisme sur routes passionnait déjà tellement certains esprits, qu'à peine inventés, ces deux moteurs reçurent une application immédiate. En Allemagne, on s'empressa d'actionner, à l'aide d'un moteur Benz, monocylindrique, horizontal, muni d'un carburateur à évaporation, un tricycle à deux places, et on ne tardait pas à remplacer ce monocylindre par un bicylindre. De son côté, le moteur monocylindrique et vertical de Daimler, avec carburateur à pulvérisation, était appliqué à un petit tramway qui figura à l'Exposition universelle de 1889, et fut remplacé bientôt, lui aussi, par le fameux moteur à deux cylindres inclinés, qui devait établir définitivement la réputation de son constructeur. On conçoit facilement, du reste, l'avantage d'un moteur bicylindrique : il est aisé d'en combiner les organes de façon qu'une explosion se produise à chaque rotation de l'arbre, c'est-à-dire pendant un temps sur deux ; la marche devient alors plus facile, plus régulière et, point important, elle n'exige, toutes choses égales d'ailleurs, qu'un volant deux fois moins puissant que celui d'un monocylindre.

Il est certain que l'invention du Benz et du Daimler donna

une vive impulsion à l'industrie automobiliste allemande. Mais c'est l'industrie française qui sut le mieux profiter de ces nouveaux progrès de la mécanique.

Dès 1890, deux fabricans que leur initiative a rendus célèbres, Panhard et Levassor, employaient le bicylindre de Daimler à la construction de leurs premières voitures à pétrole. D'autres, comme Tenting, Roger, etc., les imitaient et, en 1891, une voiture Peugeot, à moteur Daimler, suivait Terront, à partir de Dreux, dans la fameuse course vélocipédique de Paris-Brest-Paris (1200 kilomètres). L'élan était donné et l'automobilisme sur routes, avec véhicules à pétrole, était définitivement créé, comme le prouva, d'ailleurs, le concours organisé, grâce à P. Giffard, par le *Petit Journal*, trois ans après, de Paris à Rouen. Quoique, dans cette course, un quadricycle à vapeur Dion-Bouton fût arrivé premier, le jury ne laissa pas d'attribuer le prix à une voiture à essence de Panhard-Levassor et Peugeot. Enfin, en 1895, le triomphe d'une voiture Panhard, à deux places, relativement légère (600 kilogr. à vide), dans la course Paris-Bordeaux-Paris (1200 kilomètres environ), en établissant la suprématie du pétrole comme agent de traction, montra qu'il était désormais inutile de demander à la vapeur la solution complète du problème de l'automobilisme, et indiqua ainsi aux constructeurs la voie définitive dans laquelle il convenait de se diriger.

C'est donc la course Paris-Bordeaux, organisée par l'Automobile-Club de France, alors récemment fondé, qui a été le véritable point de départ de l'industrie des voitures automobiles; c'est elle qui a clôturé, pour cette industrie, la longue période de gestation commencée, en 1769, avec le fardier de Cugnot. Aussi l'effet qu'elle produisit à l'étranger fut immense. Les résultats en étaient à peine connus, que les Américains organisaient à Chicago, sous les auspices du *Times Herald*, leurs premiers concours d'automobiles sur routes. L'année suivante, en 1896, les Anglais s'empressaient de déclarer caduc le *Locomotive Acts*; l'*Engineer* d'abord, la *Self Profelled Association* ensuite, ouvraient aussitôt des concours de véhicules automobiles, mais sur des bases plus pratiques que les concours français, de façon à pouvoir établir un jugement sérieux sur les différentes espèces de voitures engagées. L'Italie elle-même suivait le mouvement et, pendant l'Exposition de Turin, en 1898, c'est une voiture à

pétrole italienne, la *Bernardi*, de Padoue, qui remportait le premier prix à la course internationale de vitesse Turin-Asti.

Les raisons du succès de la voiture à essence sont, en gros, assez faciles à saisir.

D'abord, les moteurs à pétrole présentent dans leurs organes une grande simplicité, leur mise en marche est instantanée et, une fois en mouvement, ils demandent peu de surveillance, ce qui n'est pas le cas pour les moteurs à vapeur. De plus, ces derniers comportent un lourd générateur, la chaudière, et une provision d'eau considérable, tandis que les moteurs à pétrole se contentent, comme générateur, d'un carburateur léger et, pour fournir un long trajet, d'une faible quantité d'essence, facile à emmagasiner et à renouveler. Enfin le rendement d'un moteur à vapeur est relativement faible, 10 pour 100 au plus, tandis que celui d'un moteur à essence peut s'élever à 20 pour 100. Il est vrai que l'emploi de la vapeur permet de faire suivre au travail moteur les variations du travail résistant, d'où, malgré les accidens de la route, une vitesse presque constante et une dépense de combustible qui se règle exactement sur la puissance employée : en d'autres termes, le moteur à vapeur est doué d'une extrême souplesse qui lui donne un bon rendement économique au point de vue traction. Ce n'est pas le cas du moteur à pétrole : aussi son rendement-traction est-il, nécessairement, très médiocre et le coût élevé de l'essence accentue encore cette infériorité. Mais qu'importe lorsque le temps vaut de l'argent ou, même, est plus précieux que l'argent ! Conclusion : la vapeur doit être laissée dans le vaste domaine de la voie ferrée, où elle règne depuis des années, et où, pour le transport en commun des voyageurs et des marchandises, l'économie est un des premiers avantages que l'on recherche, et c'est dans la voiture à pétrole qu'il faut chercher le véhicule puissant, léger et docile, sinon économique, que doit être la voiture d'un particulier.

Toutefois, dans le concours du *Petit Journal* comme dans la course Paris-Bordeaux, à côté des voitures à essence et à vapeur, on vit se mettre en ligne un certain nombre d'électromobiles, c'est-à-dire de voitures électriques. Il est assez facile de justifier et la présence de ces lourds véhicules, et leur vogue comme voitures de grand luxe.

Certes, à première vue, rien de moins pratique que leur réservoir d'énergie, c'est-à-dire l'accumulateur ! Non seulement il est

encombrant, non seulement il a une propension native à restituer au plus vite l'électricité qu'on lui a confiée, mais encore il est terriblement lourd, en ce sens que sa capacité électrique est, par rapport à son poids, si faible qu'on peut dire que se traîner lui-même est son principal souci. Ajoutons l'impossibilité de se ravitailler en route, et on comprendra pourquoi le rayon d'action des électromobiles actuels ne dépasse guère 50 à 60 kilomètres. Mais si le réservoir d'énergie présente d'aussi grands inconvéniens, reconnaissons d'abord que la science, pour l'instant, ne nous offre pas mieux et, qu'en revanche, le moteur actionné, la « dynamo, » est aussi parfait que l'accumulateur l'est peu. Le haut rendement de la dynamo (90 pour 100 en moyenne), sa merveilleuse souplesse, qui rend à peu près inutile tout organe de changement de vitesse, sa forme même, qui réalise ce système rotatif si cher aux ingénieurs (tant il s'adapte naturellement à la locomotion mécanique en général), l'inutilité de tout organe de régulation (car le moteur électrique se règle lui-même), la perfection des appareils qui servent à assurer sa marche, compensent, en effet, à bien des égards, les défectuosités de la source d'énergie. Ils la compensent si bien que dans tous les grands centres où il est possible de se ravitailler en énergie électrique, si coûteux que soit le ravitaillement, l'électromobile est de plus en plus employé. N'oublions pas aussi que ce véhicule est, naturellement, d'une propreté qui supprime bien des frais d'entretien.

On comprend donc, maintenant, les raisons qui ont poussé les Américains, aux courses de Chicago, à donner la médaille d'or à un électromobile et, oubliant les essais de Davenpoort, en 1834, à revendiquer pour un des leurs, Farner, la construction, en 1847, du premier automobile électrique. Mais, comme le fait observer avec raison l'ingénieur italien A. Bibolini, il fallait, pour arriver à un résultat palpable, et l'invention par Pacinotti (1864) et Gramme (1870) des moteurs électriques actuels, les dynamos, et, surtout, la découverte par G. Planté, en 1881, de l'accumulateur à lames de plomb. Toutefois, malgré les efforts de G. Trouvé, Jeanteaud, Volk, de Graffigny, etc., la question de l'électromobilisme sommeilla encore pendant plusieurs années : les progrès accomplis peu à peu dans la construction des accumulateurs et dans les systèmes de distribution de l'énergie électrique finirent par la remettre à l'ordre du jour. En

1893, les expériences de la Compagnie générale des voitures de Paris, où deux véhicules Jeanteaud furent primés, celles des fiacres Cumming, en Amérique, donnèrent des résultats si remarquables, que, dès lors, Blumfield et Garrard en Angleterre, Sturges, Morris, Salom en Amérique, Jeantaud en France, etc., commencèrent, en grand, la construction des voitures électriques, on sait avec quel succès. Qui n'a entendu parler de la *Jamais Contente*, de Jenatzy, qui pouvait marcher à 105 kilomètres à l'heure? qui ne connaît, au moins de nom, les Krieger? Une de ces voitures n'a-t-elle pas eu, un jour, la chance inespérée de parcourir 307 kilomètres sans avoir à recharger ses accumulateurs?

Terminons ce court historique, en remarquant que les deux organes qui ont rendu facile et sûre la manœuvre des véhicules automobiles, et qui manquaient aux premières voitures à vapeur, le « différentiel » et « l'avant-train à deux pivots indépendans, » ont été inventés, le premier par Pecqueur en 1828, le second par A. Bollée père en 1873. On sait que le différentiel est destiné, comme son nom l'indique, à donner aux roues arrière qu'actionne directement le moteur la différence de vitesse qui leur est nécessaire dans les virages, et que l'avant-train à deux pivots, appliqué pour la première fois à la voiture l'*Obéissante*, a pour effet d'assurer la parfaite stabilité du véhicule dans toutes les positions.

II

L'essor formidable que semblait devoir prendre, en France, après la course Paris-Rouen, l'industrie automobile, amena les constructeurs et les amateurs de ce nouveau mode de traction à se grouper. Sur l'initiative de M. de Dion fut alors fondé l'Automobile-Club de France, dont il a déjà été question plus haut. Dès la première heure, les constructeurs les plus en renom de l'époque, Diétrich, Clément, Delahaye, etc., s'y firent inscrire, et les services rendus par cette puissante société ne se comptent plus : sans négliger les concours proprement dits, n'a-t-elle pas toujours patronné et développé les fameuses courses de vitesse qui ont tant contribué aux progrès de l'automobilisme ?

Certes, ces courses présentent bien des inconvéniens dont le plus grave, comme le fait ressortir G. Lavergne, est de mettre en

ligne des voitures qui ne sont pas toujours comparables, surtout au point de vue de leurs moteurs. et qui accusent des différences de puissance rendant la lutte absolument inégale. De plus, elles entraînent à la construction d'unités follement coûteuses, peu faites pour une utilisation journalière et même, parfois, absolument exclusives de tout emploi sérieux. Enfin, l'habileté du chauffeur mise à part, il n'est pas niable que, dans ce genre de luttes, le hasard, et quelquefois la fraude, jouent un rôle prépondérant. Les esprits réfléchis leur préféreront toujours les concours proprement dits, dans lesquels se font un ensemble d'expériences systématiquement conduites : évidemment, c'est eux qu'on doit chercher à développer, en rendant les essais de plus en plus méthodiques, de plus en plus pénétrans. D'ailleurs, après tout, ce n'est pas pour distraire les oisifs et amuser les foules que le problème de l'automobilisme a été abordé et résolu : il ne s'est jamais agi que de soustraire la voiture, le cas échéant, aux caprices et aux défaillances des moteurs animés.

Il n'en est pas moins vrai que c'est aux courses de vitesse, qui ont étonné et quelquefois ému le monde, que l'automobilisme doit son développement; que c'est par elles, comme l'a fort bien dit G. Prade, qu'il est entré dans la voie triomphale qu'il parcourt aujourd'hui; par elles qu'il s'est répandu et imposé aux masses; par elles, qu'il a acquis, en vingt ans, une place prépondérante. Par voie de sélection, elles ont, en définitive, doté le moteur et la voiture de ces qualités d'endurance et de rapidité qui ont permis récemment à un véhicule à pétrole de parcourir, sans la moindre panne et, pour ainsi dire, d'une seule traite, plus de 8 000 kilomètres. Et puis, enfin, de même que l'essor d'un aérostat, encore aujourd'hui, offre l'attrait mystérieux d'un symbole et d'une protestation contre la tyrannie de la pesanteur qui semblait devoir river à jamais l'humanité à la surface de notre globe, de même la vue d'un véhicule supprimant le temps et dévorant l'espace avec une vitesse de 168 kilomètres à l'heure (record du kilomètre) excitera toujours, croyons-le bien, l'enthousiasme de la foule et, dans cette foule, du plus savant comme du plus ignorant.

Cet hommage rendu aux courses de vitesse, reconnaissons qu'on a bien fait de les réglementer, de façon à ne pas trop fatiguer et les constructeurs et le public, en les remplaçant par des concours tels que la Coupe Gordon-Bennett. Observons aussi, en

passant, que les concours, quels qu'ils soient, ne sont profitables et ne peuvent aboutir que si l'industrie au profit de laquelle ils sont organisés est arrivée à la fin de sa période de gestation : par méconnaissance de cette règle, les concours de navigation aérienne institués à l'Exposition de Saint-Louis n'ont donné aucun résultat; au contraire, pour avoir su l'appliquer, P. Giffard et M. de Dion se sont acquis des titres sérieux à la reconnaissance de l'industrie automobiliste.

Nos lecteurs voudront bien admettre qu'il est impossible, ici, de passer en revue toutes les courses organisées depuis la naissance de l'industrie automobiliste, tant en France qu'à l'étranger. Rappelons, cependant, les plus célèbres : d'abord la course du *Petit Journal*, celle de Paris-Bordeaux, dont les conséquences ont été examinées plus haut; puis la course Paris-Berlin (1er : Fournier), la course Paris-Vienne (1er : Marcel Renault), la trop fameuse course Paris-Madrid (1er : Gabriel) et, enfin, car l'automobile a envahi les cinq parties du monde, tout dernièrement la course Delhi-Bombay. Rappelons encore que la Coupe Gordon-Bennett, gagnée successivement par Charron et Girardot, puis par l'Anglais Edge et l'Allemand Jenatzy, a été ramenée en France, l'année dernière, et gagnée cette année encore par Théry, avec un moteur Richard-Brasier.

Toutefois l'étonnante prospérité de l'industrie automobiliste ne doit pas nous faire prendre le change et nous laisser croire que l'on approche de la perfection.

Il est certain qu'il importerait, d'augmenter encore la souplesse que l'on est parvenu à donner actuellement au moteur à pétrole, de façon à améliorer son rendement économique et permettre la suppression de l'organe compliqué, encombrant et alourdissant des changemens de vitesse. (On pourrait sans doute y arriver avec des moteurs relativement puissans, agencés de façon à permettre de n'employer, dans la marche en palier, qu'une partie de la puissance totale disponible.) Il y aurait lieu, aussi, de chercher un carburateur vraiment automatique. L'emploi du pétrole lourd comme carburant s'indique de lui-même. Il est indiscutable que l'on devrait chercher à rendre automatique la mise en marche du moteur, et, par-dessus tout, il est évident que le rendement des moteurs actuellement employés, ainsi que celui des véhicules qu'ils actionnent, est d'une insuffisance notoire.

Le rendement propre d'un moteur à pétrole, c'est-à-dire le rapport de l'énergie que rend son arbre à l'énergie fournie au moteur devrait être d'au moins 20 pour 100 : en réalité il ne dépasse pas 17 pour 100, résultat déjà peu satisfaisant, on l'avouera. Mais les organes de transmission d'une voiture à pétrole absorbant au moins 50 pour 100 de l'énergie disponible sur l'arbre du moteur, le rendement définitif de ces sortes de véhicules, c'est-à-dire le rapport de l'énergie utilisée à la jante des roues à celle fournie par le mélange explosif au moteur atteint, en fin de compte, 8 pour 100 au plus. Pour les électromobiles, les résultats sont encore moins brillans : si la transmission n'absorbe plus que les 30 pour 100, peut-être moins encore, de l'énergie fournie à l'arbre du moteur, en revanche il faut tenir compte des pertes dues à la première dynamo (celle qui sert à charger les accumulateurs) puis aux accumulateurs eux-mêmes et, enfin, à la seconde dynamo qu'ils mettent en mouvement. On arrive ainsi, suivant la nature du moteur qui actionne la première dynamo, à des rendemens compris entre 4 et 8 pour 100 au plus. Comme le fait observer M. G. Lavergne, le gaspillage d'énergie, 92 à 96 pour 100, qu'indiquent ces chiffres, est vraiment déplorable et bien fait pour rappeler à une sage modestie nos ingénieurs modernes, parfois si fiers de leurs œuvres.

Il n'y a pas lieu, cependant, de trop s'émouvoir, car le remplacement probable des moteurs à pétrole actuels par des moteurs à explosion spontanée, tels que le Diesel, nous permet d'entrevoir, un jour, des rendemens : pour le moteur, de 25 à 30 pour 100, pour la voiture, de 12 à 15, peut-être 20 pour 100. Et, en ce qui concerne les électromobiles, qui nous dit qu'à défaut d'un électromoteur reposant sur quelque principe absolument insoupçonné à cette heure, on ne finira pas par trouver la pile légère universellement souhaitée ? En attendant, le nouvel accumulateur Jeantaud, avec sa capacité et son voltage de 80 pour 100 et de 5 pour 100 plus considérables que ceux de tous les accumulateurs actuellement employés, doit, évidemment, être considéré comme un progrès des plus sensibles. N'importe ! il est encore trop lourd et, d'ailleurs, il ne faut pas oublier que la facilité de recharge est, peut-être, plus importante que la légèreté.

On peut, aussi, légitimement espérer que, bientôt, les formules empiriques sur lesquelles, faute de mieux, on se base, à

cette heure, pour établir la puissance à donner au moteur d'une voiture à pétrole seront un peu plus sûres, quoiqu'il soit évident qu'on ne résoudra jamais, en toute rigueur, ce simple problème : quelles dimensions doit avoir le cylindre d'un moteur à pétrole tournant à 1 000 tours par minute, pour fournir 10 chevaux? Il faut espérer encore que les coefficiens de frottement des divers organes de la machine, que les résistances de toutes sortes qu'elle a à vaincre, etc., seront un jour mieux connus. Enfin, il est à désirer, par raison d'économie surtout, que l'on trouve des « pneus » vraiment increvables, à moins qu'on ne les remplace définitivement par des roues élastiques, comme celle de Cadignan. Quant à substituer l'alcool au pétrole, il n'y faut pas songer; l'acétylène est trop dangereux et, seule, l'acétone, peut-être, pourra-t-elle rendre, plus tard, des services appréciables.

Arrêtons ici cette énumération, car on pourrait facilement accroître la liste des questions qui sont encore à résoudre ou sur lesquelles règne une incertitude déconcertante, et, pour nous résumer, souhaitons, avec M. G. Lavergne, que l'empirisme qui, aujourd'hui, règne en maître dans l'industrie automobiliste fasse bientôt place à des règles plus scientifiques, de sorte que dans quelque vingt ans, moins peut-être, on arrive à trouver bien primitifs les véhicules les plus admirés par nos contemporains.

Tout ce qui reste à faire ne doit pas nous empêcher, d'ailleurs, de rendre justice à ce qui a été fait depuis quelques années, particulièrement dans le domaine de la voiture à pétrole :

Aujourd'hui, toutes les voitures de ce genre marchent, et marchent bien, la plus mauvaise valant peut-être mieux que la meilleure d'il y a quatre ou cinq ans, et cela, comme le fait remarquer M. P. Ravigneaux, le savant ingénieur des ateliers de Puteaux, par suite des perfectionnemens apportés surtout au moteur, à l'allumage, au refroidissement, au carburateur, à l'embrayage et à la direction.

Le remplacement presque définitif, et à un prix relativement peu élevé, des mono et des bicyclindres par des quadricylindres, est une amélioration des plus sensibles. Ce que nous avons dit plus haut pour les moteurs à deux cylindres s'applique, *a fortiori*, aux quadricylindres : quatre cylindres permettent, en effet, non seulement une explosion par tour, mais une vitesse de moteur moins considérable pour un même effet moteur et, par consé-

quent, un équilibrage presque parfait des masses en mouvement.

Au début, on employait, pour l'allumage, des brûleurs qui ne permettaient pas « l'avance à l'allumage, » si importante pour provoquer l'explosion au moment le plus propice et, par suite, pour régler la vitesse du moteur. Actuellement l'allumage se fait exactement au moment voulu, par l'étincelle électrique que donne une bobine d'induction actionnée soit par des piles, soit par des accumulateurs, soit encore, ce qui vaut mieux, par des magnétos commandées par le moteur lui-même.

On conçoit facilement que pour obtenir d'un moteur à pétrole le rendement maximum, il faudrait pouvoir laisser aux gaz chauds que donne l'explosion la faculté de transformer toute leur chaleur en travail mécanique. Le travail utile sera donc, dans un moteur à pétrole, d'autant plus grand que la température, lors de l'expulsion des gaz brûlés, sera plus basse et la température à la fin de l'explosion plus élevée. Mais un moteur, quel qu'il soit, ne peut marcher que si ses organes sont continuellement graissés. Or, au-dessus de 350 degrés environ, les huiles de graissage les plus résistantes se décomposent. Il est donc nécessaire, tout en faisant marcher le moteur à une allure aussi chaude que possible, de modérer cette allure de façon que la température reste un peu au-dessous de celle où se décompose le lubrifiant : de là la nécessité du refroidissement. Au début, à raison de la faible puissance des moteurs, leur refroidissement se faisait par ailettes et même on se contentait de refroidir par l'eau la « chambre d'explosion » seule. Aujourd'hui, le cylindre, en entier, est refroidi par l'eau, dont la circulation est assurée soit par thermo-siphon, soit par pompe. L'usage de la pompe, d'ailleurs, se généralise de plus en plus.

Le carburateur, c'est-à-dire l'appareil destiné à mélanger la vapeur d'essence avec de l'air dans une proportion telle que l'explosion produise l'effet utile voulu, a été l'objet de soins constans. Le plus employé, pour l'instant, est le carburateur à pulvérisation, qui fonctionne comme un pulvérisateur de toilette. Seulement, dans les premiers carburateurs, le niveau de l'essence n'était pas constant; il l'est maintenant, grâce à des dispositifs plus ou moins ingénieux.

Les changemens de vitesse s'opèrent encore, en général, par passages d'engrenages. Mais l'organe d'embrayage et de débrayage, c'est-à-dire l'organe, absolument indispensable, qui rend

alternativement solidaires ou indépendans l'un de l'autre le moteur et le « changement de vitesse, » est complètement transformé. Naguère, il était constitué par un cône garni de cuir venant s'emboîter dans un cône creux solidaire du volant de direction : on devine aisément les inconvéniens de ce système. A l'heure actuelle, c'est l'embrayage à surfaces métalliques, cylindriques ou planes, qui tend de plus en plus à le remplacer.

Les premières « directions, » le plus souvent à crémaillères, avaient le défaut d'être réversibles. Les grandes vitesses que l'on exige et que l'on obtient à présent ont obligé les constructeurs, et ils y ont réussi, à les remplacer par des directions absolument irréversibles, constituées le plus souvent par vis tangentes à un secteur.

Les châssis, la carrosserie ont aussi reçu des perfectionnemens qui méritent d'être signalés :

Ainsi les châssis avec longrines en tôle ont remplacé les châssis en tubes, très légers mais moins rigides ; des châssis d'un seul morceau vaudraient infiniment mieux, leur solidité étant à toute épreuve, mais ils ont le défaut d'être difficilement réparables. Pour la carrosserie, signalons l'immense progrès que représentent, au point de vue de la forme et du confort, le tonneau, le double-phaéton, l'adoption, généralisée, des entrées latérales, et saluons, en terminant cette revue rapide des améliorations les plus récentes apportées à la voiture à pétrole, l'apparition des roulottes automobiles, destinées à marcher avec une vitesse de 20 à 30 kilomètres à l'heure au plus, ce qui ne manquera pas de ravir d'aise ceux qui pensent, comme le poète, que « c'est quand il est très long que le voyage est beau. »

Reste maintenant à examiner, pour que notre étude soit aussi complète que possible, des véhicules dont les moteurs reposent sur un principe tout à fait différent des précédens.

Dans le nouveau champ ouvert à l'activité humaine par l'automobilisme, la science a, comme il arrive d'habitude, précédé l'industrie : les progrès de la thermodynamique, consécutifs de l'emploi, devenu universel, du moteur à vapeur ordinaire, ont largement contribué à la création de cette industrie. En particulier, les belles recherches poursuivies, en 1824, par S. Carnot, sur les moteurs à feu, en démontrant que le rendement propre de ces moteurs est théoriquement proportionnel à la chute de température que subit l'agent employé à transformer la chaleur

en travail mécanique, devaient inspirer l'idée de substituer à la vapeur *saturante* qui actionne les moteurs à vapeur proprement dits, vapeur dont la température est forcément contenue dans des limites assez étroites, des gaz véritables tels que l'air ou la vapeur d'eau *surchauffée :* on peut, en effet, porter facilement un gaz à telle température que l'on veut. Aussi, Séguin, Siemens, Ericsson, Laubereau, etc., ont attaché leurs noms à l'invention de moteurs, les uns à vapeur surchauffée, les autres à air chaud. Mais ce dernier gaz, surtout à cause de la lourdeur, inévitable, des moteurs qu'il actionne, n'a pas donné les résultats que l'on espérait, et, quant à la vapeur surchauffée, les moyens de la produire étaient plus qu'insuffisans. C'est alors qu'Hugon d'abord, Lenoir ensuite, eurent l'idée de recourir aux moteurs à explosion, que l'on a fort improprement appelés, pendant longtemps, moteurs à gaz, de même que les moteurs à vapeur surchauffée sont, fort malencontreusement, désignés sous le nom de moteurs à vapeur. L'invention, par M. L. Serpollet, en 1887, de la chaudière à vaporisation instantanée devait évidemment avoir pour effet de remettre en honneur les moteurs à gaz ou, plutôt, à vapeur surchauffée. Depuis plusieurs années, circulent des voitures munies de ces chaudières; mais, en réalité, ce n'est que depuis cinq ou six ans, c'est-à-dire depuis qu'il a trouvé le moyen de remplacer le coke, combustible encombrant et malpropre, par l'huile lourde de pétrole, d'un rendement calorifique d'ailleurs deux fois plus considérable, que M. L. Serpollet s'est occupé sérieusement d'appliquer la vapeur surchauffée à l'automobilisme sur routes.

Rien de plus simple, de plus solide, de plus doux et de plus silencieux que son moteur actuel à quatre cylindres, qui, une fois en marche (et la mise en marche n'exige pas plus de six minutes), ne donne guère plus de souci que s'il était à essence. Rien de plus souple, aussi, car sa puissance peut varier dans le rapport de 1 à 10 et même, dans un coup de vitesse, de 1 à 20, tandis que dans un moteur à pétrole, elle varie, avec peine, de 1 à 4. Aussi, un moteur Serpollet, d'une puissance moyenne de 12 chevaux, a-t-il pu facilement développer, à un moment donné, pour faire du 120 à l'heure, 80 chevaux au moins.

La nouvelle chaudière, avec ses tubes de 10 à 22 millimètres de diamètre, est aussi peu encombrante que possible. Par sa nature même elle n'exige, on le sait, aucune surveillance spéciale.

tous les accessoires (manomètres, soupape de sûreté, niveau d'eau, etc.) des chaudières ordinaires, avec elle, deviennent superflus; un coup de collier ne peut en rien nuire à la « robustesse » de la machine et les « coups de feu » sont sans importance. Il est vrai que la provision d'eau nécessaire à l'alimentation de la chaudière rend le moteur Serpollet relativement lourd. Encore faut-il, pour le comparer au moteur à essence, lui tenir compte de cet avantage qu'en sa qualité de moteur à chaudière, il est débarrassé des organes de changemens de vitesse et d'embrayage. Aussi, d'ores et déjà est-il permis d'affirmer que le rendement à la jante d'une voiture Serpollet est au moins égal à celui d'une voiture à essence. Certes, pour les petites puissances, le coût de la traction est notablement plus élevé. Mais, dès qu'on dépasse 15 chevaux, les dépenses tendent à s'égaliser, et, encore, ne faut-il pas oublier qu'une voiture Serpollet coûte moins cher d'entretien que n'importe quelle voiture à pétrole du même prix.

Conclusion : il n'est nullement démontré que la vapeur surchauffée n'arrivera pas, sous peu, à faire, pour la voiture légère, une concurrence sérieuse à l'essence de pétrole. Quant à la voiture lourde, nous serions étonnés si les expériences comparatives qui se font, en ce moment, un peu partout, à Londres notamment, n'aboutissaient pas à démontrer la supériorité des omnibus genre Serpollet.

III

Le rêve de Newton et de Watt est donc, maintenant, une réalité : industriels, commerçans, touristes, voyageurs, artistes, tous ont désormais dans la voiture à pétrole un moyen de locomotion rapide et sûr, propre, comme le fait remarquer M. J. Grand-Carteret, à nous épargner à un moment donné l'ennui des voyages dans la promiscuité des compartimens, la monotonie des paysages au fond de la tranchée ou sous les tunnels, cette tyrannie de l'heure qui retarde ceux qui sont pressés et presse ceux qui ne le sont pas et, enfin, ces détours obligatoires qui, infirmant le principe que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, font passer par Paris le voyageur qui va de Nantes à Marseille. Nos routes, que la bicyclette avait commencé à faire revivre, voient peu à peu renaître, on le constate déjà, l'animation qu'elles avaient perdue; bien des villes mortes, que la locomotive avait

tuées, ont secoué leur torpeur : le mouvement, désormais, ne se concentrera plus sur quelques points privilégiés du territoire ; il se manifestera au centre comme aux extrémités, apportant en tout lieu un regain de travail et de vie... De son côté, le moteur à pétrole tend à prendre lui-même une extension imprévue ; il actionnait déjà des machines-outils, des machines agricoles, des pompes, etc. ; le voilà maintenant employé dans la navigation et c'est évidemment à ses progrès incessans que les moteurs à explosion de la grande industrie doivent leur vogue croissante et que la sidérurgie est redevable de ces moteurs à gaz de haut fourneau dont elle attend sa rénovation. N'oublions pas, aussi, que c'est un moteur à pétrole qui a permis à Santos-Dumont de gagner le prix Deutsch et que c'est ce moteur, peut-être, qui nous aidera à résoudre pratiquement, par le plus lourd que l'air, le problème de la navigation aérienne. Inutile, ici, d'allonger cette énumération des conséquences, directes ou indirectes, de l'entrée de l'automobilisme dans notre vie et dans nos habitudes : une des plus imprévues, en tout cas, est d'avoir mis le grand public à même de jouir du confort des roues à pneumatiques.

Mais, abstraction faite de l'intérêt qui s'attache à la création d'une industrie entièrement nouvelle, reconnaissons que l'automobilisme doit nous intéresser, nous, tout particulièrement puisque, grâce à leur initiative, à leur énergie, à leur intelligence, nos compatriotes ont su acquérir, sur ce terrain difficile, une incontestable suprématie. A cet égard, nul doute n'est possible, car les chiffres donnés par les Douanes françaises sont éminemment suggestifs et aucun pays au monde ne pourrait en fournir de semblables : à peu près nulle il y a huit ans, assez faible encore en 1900, notre exportation en automobiles s'est brusquement élevée à 15 782 000 francs en 1901, 30 219 000 francs en 1902, 50 837 000 francs en 1903, 71 302 000 francs en 1904, au total, en quatre ans, une somme de 168 140 000 francs. Encore faudrait-il tenir compte de l'industrie naissante des motocycles, dont l'exportation se présente comme il suit : 167 000 francs en 1901, 548 000 francs en 1902, 561 000 francs en 1903, 1 202 000 francs en 1904. Quant à nos importations, leur totalité s'élève à peine, pendant ces quatre années, automobiles et motocycles compris, à 6 919 000 francs. Résultat : plus de 100 000 ouvriers vivent, dans notre pays, de l'automobilisme et on peut évaluer à 300 000 le nombre des travailleurs de

toutes sortes qui, indirectement, en profitent. Aussi, à cette heure, toutes les nations étrangères connaissent nos grandes marques, les apprécient, et c'est l'opinion unanime que le dernier Salon de l'Automobile-Club de France a été, pour l'industrie française, un succès sans précédent.

Est-ce à dire, pour cela, que toutes les innovations, même les plus légitimes. que l'on attendait des constructeurs français s'y sont trouvées représentées? Un sportsman fervent, un des premiers pionniers de la traction automobile, M. E. Archdeacon, est loin d'être de cet avis :

Il semblait, écrit-il dans *la Vie automobile*, que ceux qui, chez nous, abandonnaient le cheval pour le moteur à pétrole, auraient à cœur, avant tout, d'être véhiculés sûrement, commodément, vite et, en même temps, à bon marché; que, par conséquent, toute innovation, avant d'être rejetée, serait sérieusement examinée. C'est le contraire qui, dans bien des cas, s'est produit, et, depuis plusieurs années, les constructeurs français qui ont essayé de faire adopter à leur clientèle des véhicules rationnels, fondés sur une saine conception des services que l'on doit demander à un automobile, n'ont que trop souvent complètement échoué.

Ainsi, depuis longtemps, nombre d'entre eux ont essayé d'imposer le moteur horizontal, dont les réactions sont infiniment moins sensibles que celles du moteur vertical; l'horizontalité était même tout indiquée pour les voitures à moteur mono ou bicylindrique. D'autres, dès le début, ont placé le moteur à l'arrière ou sous le véhicule, ce qui convenait particulièrement aux voitures à entrées latérales dont cette disposition réduisait l' « empattement » au minimum. Quelques-uns désiraient mettre les leviers du frein et du changement de vitesse sous le volant de direction, faisant remarquer que, dans ces conditions, ces leviers ne barreraient plus le passage au conducteur quand celui-ci veut prendre place, et que, de plus, cette disposition est surtout avantageuse pour des voitures destinées à être conduites de l'intérieur. Notre public n'a rien voulu entendre.

De même, quand on a essayé de réduire au minimum l' « encombrement » du moteur, de façon à laisser dans la voiture le plus de place possible aux voyageurs, la clientèle a immédiatement protesté, car la mode exige, actuellement, que le moteur soit à quatre cylindres au moins, et d'un encombrement énorme

S'il n'est que monocylindrique, l'encombrement doit quand même être énorme : ne faut-il pas, avant tout, que ceux qui vous rencontreront « arrêtés » puissent croire que vous possédez un monstre de vitesse? On dirait que, dans un certain monde, la personnalité du propriétaire se mesure à la longueur du capot de sa voiture.

Enfin, alors que depuis la naissance de l'automobilisme les efforts des ingénieurs ont toujours tendu à diminuer de plus en plus le poids du véhicule et à le rendre le moins encombrant possible, voilà que tout à coup le bon ton exige des voitures d'une longueur telle qu'il devient très difficile, même en les alourdissant considérablement, de leur donner la rigidité suffisante. Résultat : le poids de nos automobiles augmente de jour en jour et ils en arrivent à ne plus pouvoir tourner dans les rues de Paris, en même temps que, pour les loger, il faut construire des remises spéciales.

De telles erreurs de jugement, et nous ne venons de citer que les plus frappantes, ont, comme on le pense, des conséquences regrettables.

En effet, à mesure que le poids de nos automobiles s'accroît, comme la mode exige, en outre, une installation aussi luxueuse que possible, leur prix de revient s'élève dans une proportion inquiétante. Par suite, alors que tous les esprits pondérés espéraient que notre dernier Salon donnerait le signal d'un développement marqué de la voiture pratique et peu coûteuse, c'est exactement le contraire qui s'est produit : la voiture à bon marché y était presque noyée au milieu des voitures de luxe et de grande puissance. Certes, si au prix d'une bonne carrosserie on ajoute celui du mécanisme, on arrivera toujours à un total assez élevé. N'empêche que le prix de nos automobiles de bonne marque est, à l'heure actuelle, fort au-dessus des bourses moyennes et, par surcroît, radicalement faussé par la spéculation d'abord, par les intermédiaires ensuite, qui le portent à un taux démesurément élevé. Aussi, même dans le domaine restreint du luxe, la suprématie que nous possédons encore est-elle menacée par les grandes marques de l'étranger dont la concurrence, sur notre propre marché, commence à se faire sérieusement sentir. Que va-t-il arriver maintenant que, profitant de l'expérience que nous avons acquise, les autres nations se mettent à fabriquer en masse, par séries et à des prix relativement modérés, pour les exporter,

des types empruntés à notre industrie ou même plus conformes que les nôtres au bon sens et à la raison?

D'ailleurs, la France, la mère patrie, en somme, de l'automobilisme, est peut-être, de tous les pays du monde, celui où se rencontrent le plus d'élémens conjurés contre lui.

Ce n'est pas assez, en effet, de l'influence néfaste de la routine, ce n'est pas assez des caprices de la mode : ils sévissent ailleurs que chez nous. Mais le fisc français, se mettant de la partie, sous prétexte, — et on ne lui saurait donner tout à fait tort, — que l'automobilisme n'est qu'une industrie de luxe, l'accable d'impôts. Ainsi un automobile de 14 chevaux (ce qui est, par le temps qui court, une puissance très moyenne) paie 160 francs d'impôt dans les petites villes, 320 francs à Paris. De plus, comme ces sortes de véhicules changent souvent de mains, comme toute année commencée est due en entier, comme chacun des acheteurs successifs doit payer tous les mois de l'année restant à courir à la date de son achat, certaines voitures arrivent, par une série de mutations, à payer une somme égale à 4 ou 5 fois le montant de la contribution initiale, — remarquons, d'ailleurs, que ces mutations sont encore, de nos jours, le seul moyen pour l'automobile d'arriver à la portée du grand public. — Nous nous reprocherions de ne pas ajouter un dernier trait à ce tableau : grâce au fisc, grâce au syndicat des raffineurs de pétrole, l'essence vaut, à Paris, 52 centimes le litre, tandis qu'à Bruxelles elle revient à 13 centimes.

On ne s'étonnera donc pas, maintenant, que M. E. Archdeacon, et bien d'autres avec lui, prédisent la faillite, à bref délai, de l'industrie automobiliste française, et il faut avouer que certains symptômes de mauvais augure semblent devoir leur donner raison. N'en est-ce pas un, et tout à fait caractéristique, que le passage du chiffre des importations en automobiles et motocyles, de 1 278 000 francs en 1903 à 3 886 000 francs en 1904?

Faut-il cependant désespérer? Que nos constructeurs se décident à écarter la routine, à dédaigner la mode et nous pensons, avec M. E. Archdeacon, que, sous peu, ils réussiront, malgré tout, à imposer au public la voiture définitive, la voiture pratique, à bon marché, la voiture que, seule, ont cherché à réaliser tous ceux qui se sont acharnés à la solution du dur problème de l'automobilisme sur routes. Seulement, il faut que la mode en fasse son deuil : cette voiture (et c'est ainsi que les Allemands,

les Anglais et les Américains commencent à la comprendre), légère, solide, de force moyenne, de réparations peu coûteuses, n'aura pas un capot d'une longueur démesurée; mais son moteur sera parvenu à un encombrement tellement faible et, en même temps, possédera une telle sûreté de fonctionnement qu'on pourra « le boucler » dans un coffre quelconque de la carrosserie, ou, mieux, au-dessous du châssis, dont la totalité sera plus utilement employée à recevoir les voyageurs. Ce jour-là, l'industrie française de l'automobilisme pourra devenir une grande industrie, vraiment nationale, et alors fléchir le fisc et obtenir peut-être des raffineurs l'essence à bon marché. Encore lui faudra-t-il modifier complètement son mode de production actuel, renoncer aux petites usines, trop nombreuses pour vivre et prospérer, et les remplacer par quelques grands organismes, riches, puissans, comme ceux qui, au capital de 20 à 30 millions, se constituent, en ce moment même, à l'étranger. La fabrication des automobiles à bon compte et avec toutes leurs pièces interchangeables n'exige-t-elle pas, en effet, un outillage énorme qu'il ne sera possible d'entreprendre que si son prix de revient peut être réparti sur un nombre considérable de voitures fabriquées — et vendues?

Mais n'insistons pas davantage : nous sortirions du domaine que nous nous sommes réservé. A l'industrie automobile française, dûment avertie, de prendre les mesures nécessaires pour garder le renom dont elle est si fière et la suprématie qu'elle a su conquérir.

P. Banet-Rivet.

LA
FORMULE DE CAVOUR

L'ÉGLISE LIBRE DANS L'ÉTAT LIBRE

Il eût été fort surprenant que, dans le débat qui s'est poursuivi sur la séparation des Églises et de l'État, on ne citât point le mot, passé en proverbe, de Cavour : « l'Église libre dans l'État libre. » Aussi n'y a-t-on pas manqué, et M. Aristide Briand l'a fait, tout le premier, dans son rapport. Mais, puisqu'il l'a fait, il a donc cru qu'en le faisant il servait sa cause, à laquelle l'opinion de Cavour aurait été, selon lui, favorable. Et c'est justement la question. L'opinion de Cavour est-elle vraiment favorable à la thèse de M. Briand et de ses amis? Cavour a-t-il vraiment voulu la séparation de l'Église et de l'État? S'il l'a voulue, a-t-il, sous le même nom de séparation, voulu la même chose que la majorité de notre commission? Et si par hasard il a voulu la même chose, l'a-t-il voulue dans la même intention, le même esprit et la même forme, pour la même fin, et par les mêmes moyens?

A cette question on ne saurait répondre avec quelque sûreté qu'après avoir répondu à toute une seconde série de questions. Et d'abord, d'où venait à Cavour la formule : « l'Église libre dans l'État libre? » Était-elle à lui, c'est-à-dire de lui, ou l'avait-il empruntée de quelqu'un, et de qui? Quand l'a-t-il énoncée pour la première fois? Quel sens précis y attachait-il et quelle

portée exacte entendait-il lui donner? Qu'était-ce pour lui que « l'Église libre, » et qu'était-ce que « l'État libre? » S'agissait-il, dans sa pensée, de l'Église universelle et de l'État en général? Ou seulement de l'Église romaine et de l'État italien? Était-ce une maxime, lapidaire et définitive, un axiome frappé en médaille ou en monnaie à l'usage du politique, valable pour tous les temps et pour tous les pays dans toutes les circonstances. Ou n'était-ce, au contraire, qu'une solution, un expédient, et comme une recette, — à parler sans irrévérence, — bonne simplement pour un temps et pour un pays dans une circonstance qui passe; bonne, en 1860, pour le Piémont qui cherchait la manière d'aller à Rome? Était-ce moins encore, comme on l'a prétendu : un paravent, un trompe-l'œil, « le pavillon qui couvre la marchandise? » Voilà ce qu'il serait intéressant, ce qu'il serait utile, mais ce qu'il n'est pas facile de fixer. L'apparente clarté de la formule n'est en effet qu'une fausse clarté; et ce serait faire injure à une intelligence aussi nette, aussi puissante, aussi pénétrante que l'intelligence d'un Cavour, d'oser insinuer qu'il n'a peut-être pas très bien su lui-même ce qu'il voulait dire : il l'a sans doute très bien su, — car il savait tout ce qu'il voulait, — mais il ne l'a jamais très explicitement dit.

I

La première expression publique de la règle : « l'Église libre dans l'État libre » se trouve dans le discours prononcé par le comte de Cavour, devant la Chambre des députés de Turin, le 27 mars 1861, à l'occasion de l'interpellation du député Audinot. Le passage vaut d'être traduit littéralement :

Il reste, déclarait Cavour, il reste à persuader le Pontife que l'Église peut être indépendante, en perdant le pouvoir temporel. Mais ici il me paraît que, lorsque nous nous présentons au Pontife et que nous lui disons : « Saint-Père, le pouvoir temporel n'est plus pour vous une garantie d'indépendance; renoncez-y, et nous vous donnerons cette liberté que vous avez en vain demandée depuis trois siècles à toutes les grandes puissances catholiques; cette liberté dont vous avez essayé d'arracher quelques lambeaux (*strapparne alcune porzioni*) au moyen de concordats par lesquels vous étiez contraint, en compensation, de concéder des privilèges, et même pis que des privilèges, de concéder l'usage des armes spirituelles aux puissances temporelles qui vous accordaient un peu de liberté; eh bien! ce que vous n'avez jamais pu obtenir de ces puissances qui se vantaient d'être vos alliés

et vos fils dévoués, nous venons vous l'offrir en toute sa plénitude; nous sommes prêts à proclamer en Italie le grand principe : l'Église libre dans l'État libre.

« Vos amis de bonne foi reconnaissent comme nous l'évidence, ils reconnaissent que le pouvoir temporel tel qu'il est ne peut subsister. Ils viennent vous proposer des réformes que vous, Pontife, vous ne pouvez faire; ils viennent vous proposer de promulguer des ordonnances, où sont contenus des principes qui ne s'accordent pas avec les maximes dont vous devez être le gardien; et ces amis insistent toujours et continuent à vous reprocher votre obstination : vous opposez une résistance opiniâtre, et vous faites bien; je ne vous blâme pas, quand, à ceux qui vous reprochent de n'avoir pas une armée fondée sur la conscription, vous répondez que vous ne pouvez imposer le célibat forcé à des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, à l'âge des plus fortes passions, je ne vous le reproche pas; quand vous refusez de proclamer, vous, la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, je vous comprends; vous devez enseigner certaines doctrines, et par conséquent vous ne pouvez pas dire qu'il est bien que tous enseignent toute espèce de doctrines ; vous ne pouvez pas accepter les conseils de vos amis de bonne foi, parce qu'ils vous demandent ce que vous ne pouvez donner, et vous êtes forcé de rester dans cette situation anormale de père des fidèles obligé de maintenir sous le joug des peuples avec des baïonnettes étrangères, ou d'accepter le principe de liberté loyalement, largement appliqué dans l'aînée des nations de la race latine, dans le pays où le catholicisme a son siège naturel. »

Il me paraît impossible, messieurs, que ce raisonnement, que cette proposition, faite en toute sincérité, en toute loyauté, ne soit pas favorablement accueillie.

Que ces propositions soient sincères, cela ne peut être mis en doute. Je ne fais point de personnalités; toutefois je pourrais rappeler à ceux de mes collègues qui faisaient partie des autres Parlemens, je pourrais leur rappeler qu'à la fin de l'année 1850, peu de jours après avoir été élevé au rang de membre du Conseil de la couronne, je proclamais franchement ce principe, quand je repoussais la proposition d' « incamérer » les biens du clergé, et de le rendre salarié et dépendant de l'État.

Je rappellerai, à l'appui de la sincérité de nos propositions, qu'elles sont conformes à tout notre système. Nous croyons que l'on doit introduire le système de la liberté dans toutes les parties de la société religieuse et civile; nous voulons la liberté économique, nous voulons la liberté administrative, nous voulons la pleine et absolue liberté de conscience; nous voulons toutes les libertés compatibles avec le maintien de l'ordre public; et par suite, comme conséquence nécessaire de cet ordre de choses, nous croyons nécessaire à l'harmonie de l'édifice que nous voulons élever que le principe de liberté soit appliqué aux rapports de l'Église et de l'État (1).

(1) Discorsi pronunziati nella Camera dei deputati ai 25 e 27 marzo 1861 in occasione della discussione sulle interpellanze del deputato Audinot al Ministero intorno alla questione di Roma. Secondo discorso (27 marzo). — *Discorsi parlamentari del conte Camillo di Cavour raccolti e pubblicati per ordine della Camera dei deputati*. Roma, Botta, 1872; t. XI, p. 346-348.]

Il nous fallait donner ce morceau tout au long, — si long qu'il puisse paraître à la lecture, — parce que c'est ici le document capital. C'est là que publiquement, solennellement, parlant comme président du Conseil, au moment du vote de l'ordre du jour qui allait clore une interpellation, peut-être provoquée, sur la question romaine (1), Cavour, pour la première fois, a lancé la fameuse phrase : *Libera Chiesa in libero Stato.* Cette phrase, la tirait-il de son propre fonds, ou se bornait-il à lui faire un sort ? Jaillissait-elle de source, ou bien était-elle amenée d'autre part? Il nous serait d'autant plus aisé de croire à la sincérité du grand homme d'État piémontais, à cette loyauté, à cette franchise qu'il invoque à trois ou quatre reprises, — et s'il y insiste à ce point, c'est qu'il sent qu'on n'y croit pas assez ; — nous y croirions d'autant plus volontiers que nous pourrions croire à la spontanéité de la formule ou de l'expression même. Or, dans sa *Deuxième lettre* à M. le comte de Cavour, — lettre d'ailleurs très vive et par endroits violente, — Montalembert en revendique la paternité, tout en désavouant l'usage que Cavour en veut faire :

Monsieur le comte, écrit-il, dans vos discours du 27 mars et du 9 avril, vous me mettez en cause. Dans le premier, vous annoncez qu'une fois à Rome vous proclamerez ce grand principe : *l'Église libre dans l'État libre.* Vous me faites ainsi l'honneur imprévu d'emprunter la formule dont je me suis servi en vous écrivant il y a quelques mois, et vous résumez par elle ce que vous promettez au monde catholique et à la Papauté en échange de leur capitale profanée et de leur patrimoine volé. Dans le second, vous me citez parmi les précurseurs du libéralisme que vous souhaitez aux catholiques (2). Vous me donnez ainsi le droit de vous répondre; vous m'imposez même le devoir de vous arracher des mains une arme que vous m'avez

(1) Ordre du jour de M. Bon-Compagni, amendé par M. Regnoli : « La Chambre, après avoir entendu les déclarations du Ministère, confiante qu'en assurant la dignité, l'honneur et l'indépendance du Pontife et la pleine liberté de l'Église, aura lieu de concert avec la France l'application du principe de non-intervention, et que Rome, capitale acclamée par l'opinion nationale, sera réunie à l'Italie, passe à l'ordre du jour. » M. Bon-Compagni avait écrit : « sera rendue, *resa* ». M. Regnoli substitua à ce mot le mot : « *congiunta*, réunie. » *Discorsi di Cavour*, XI, 337, 349.

(2) Voici le passage du discours du 9 avril 1861 auquel Montalembert fait allusion : « Je suis d'avis, dit Cavour au Sénat, que beaucoup et beaucoup de membres du clergé français désirent ardemment voir s'accomplir, se réaliser le programme qui, dans les premiers temps qui suivirent 1830, avait été publié par l'illustre abbé Lamennais et par ses amis le Père Lacordaire et le comte de Montalembert. » — Discorsi pronunziati nel Senato del Regno il 9 aprile 1861 in occasione della discussione sulle interpellanze del senatore Vacca intorno alle cose di Roma. Primo discorso. — *Discorsi parlamentari del conte Camillo di Cavour*, XI, 358.

prise, et de ne pas laisser abuser d'une doctrine que j'aime pour des fins que je déteste. En voyant déployer ce drapeau, si nouveau dans vos mains, je reconnais le mien et je me sens ému. Mais, en cherchant qui le porte et la tactique qu'il recouvre, je me sens trompé et je m'indigne (1).

Ce serait donc, d'après Montalembert lui-même, dans une première lettre adressée à Cavour « quelques mois » auparavant, vers la fin de 1860, ou tout au commencement de 1861, que se trouverait l'origine de la formule. Pourtant, le 28 novembre 1860, le président du Conseil piémontais renvoyait à un correspondant romain, après avoir de sa main écrit en marge : « J'approuve » *Approvo*, un document intitulé : *Conditions à offrir comme base d'accommodement entre le Souverain Pontife et le royaume d'Italie dans les affaires ecclésiastiques*, dont l'article premier portait expressément : « *Si proclamerà il principio : Libera Chiesa in libero Stato*. On proclamera le principe : l'Église libre dans l'État libre (2). » La proclamation secrète ou du moins discrète, si ces termes associés ne jurent pas trop, avait, par conséquent, précédé de « quelques mois, » sous la plume ou sur les lèvres de Cavour, la profession publique. Sa volonté était d'aller à Rome, et, depuis le discours du 11 octobre 1860 à la Chambre des députés, tout le monde en Italie et en Europe la connaissait. Toute l'Italie et toute l'Europe avaient entendu, avec les « applaudissemens très retentissans et prolongés » (*strepitosissimi e prolungati applausi*) dont il avait été salué, le grand cri qui annonçait la naissance d'une nation : « Durant les douze dernières années, l'étoile polaire du roi Victor-Emmanuel a été l'aspiration à l'indépendance nationale; quelle sera cette étoile par rapport à Rome ? (*Mouvement d'attention.*) Notre étoile, messieurs, je vous le déclare ouvertement, est de faire que la Ville éternelle, sur laquelle vingt-cinq siècles ont accumulé toute sorte de gloire, devienne la splendide capitale du royaume ita-

(1) *Deuxième lettre à M. le comte de Cavour*, président du Conseil des ministres, à Turin, par le comte de Montalembert, l'un des quarante de l'Académie française. Paris, Lecoffre, 1861. — Il existe, à la Bibliothèque de la Chambre des députés, un très curieux recueil, en vingt-deux volumes, des principales pièces publiées sur la question romaine (B^A 399, 400 et 400^A).

(2) *L'Idea italiana nella soppressione del potere temporale dei Papi*, per Diomede Pantaleoni, con documenti inediti. 1 vol. pet. in-8° : Turin, Lœscher, 1884, p. 170. — Cf. *Storia documentata della diplomazia europea in Italia* dall' anno 1814 all' anno 1861, per Nicomede Bianchi, vol. VIII (année 1859-1861) ; in-8°, Unione tipografico-editrice torinese, 1872. Chap. VIII, IV, p. 405.

lique (1). » Mais la volonté ne suffit pas : la fin était certaine, on chercherait les moyens. Une fin unique, tous les moyens : mais encore lesquels entre tous et de préférence ? Là-dessus, Cavour aimait mieux se taire. Savait-il, quelqu'un savait-il ce que seraient dans six mois l'Italie et l'Europe ? Quelque « mathématicien de la diplomatie » pouvait-il lui donner « cette inconnue ? » Quant à lui : « J'ai affirmé et je répète, disait-il, que le problème de Rome ne peut être résolu par l'épée toute seule ; l'épée est nécessaire, elle le fut et le sera encore pour empêcher que des élémens hétérogènes viennent s'immiscer dans la solution de cette question ; mais, messieurs, le problème de Rome ne peut être résolu par l'épée toute seule, les forces morales doivent concourir à sa solution... » Les forces morales... la liberté... « Je crois que la solution de la question romaine doit découler de la conviction qui ira toujours croissant dans la société moderne, et même dans la grande société catholique, que la liberté est hautement favorable au développement du vrai sentiment religieux (2). » A ce moment déjà, le bon mathématicien que Cavour avait été dans sa jeunesse, le maître « mathématicien de la diplomatie » qu'il était devenu, apercevait la solution élégante du problème, le plus sûr, sinon le plus court chemin qui eût conduit l'Italie de Turin à Rome, avec l'agrément de la France et le consentement du Pape. Comment il espérait obtenir l'agrément de la France, c'est un point très intéressant, mais ce n'est pas notre sujet ; comment il se flattait, comment il essaya d'avoir le consentement du Pape, c'est une curieuse aventure, et c'est notre sujet lui-même.

On va voir le comte de Cavour, avec, pour mot de passe : *l'Église libre dans l'État libre*, mener l'Italie à l'étoile, en s'attachant au pied et en tenant à la main trois ou quatre fils. Pour retrouver ces fils et pour les suivre, nous descendrons un peu dans les dessous de la politique et de l'histoire : comme Bismarck, et plus encore peut-être, parce qu'avec un même dessein et une égale audace, disposant d'une force moindre, il était tenu à plus de ménagemens et de manèges, obligé de faire plus souvent, selon la comparaison de Machiavel, le renard que le lion, Cavour excellait à les machiner.

(1) *Discorsi parlamentari*, XI, 261.
(2) *Ibid.*, p. 261-262.

II

Le 11 octobre, Cavour découvrait de Turin sur Rome « l'étoile polaire » du royaume d'Italie et de la dynastie de Savoie; le 18, il annonçait au docteur Pantaleoni qu'il se proposait d'envoyer auprès du Saint-Père une personne chargée, entre autres choses, « de rechercher si le Souverain Pontife commence à se persuader de la nécessité d'en venir avec nous à des accords qui pourraient être très convenables pour la Cour romaine, et assureraient son indépendance spirituelle beaucoup plus efficacement que les armes étrangères. C'est à cette possibilité que j'ai voulu faire allusion dans le discours que j'ai prononcé récemment à la Chambre des députés, et dont le comte della Minerva expédie aujourd'hui quelques exemplaires à Rome. Je vous serai très obligé de vouloir bien me dire si cette tentative de conciliation vous paraît avoir quelque probabilité de succès... »

Le docteur Diomede Pantaleoni était un médecin romain, — et un excellent médecin, « *esimio*, » dit Nicomede Bianchi (1), — qui de tout temps avait aimé la politique. Né dans les États pontificaux, il achevait à Rome ses études médicales, quand, le 2 février 1831, le conclave élut Grégoire XVI et quand arriva la nouvelle que Bologne, puis la Romagne entière, puis la Marche et l'Ombrie s'étaient révoltées. Pendant quatre ans, il avait parcouru les meilleures universités d'Europe, suivant un usage très répandu dans les bonnes familles italiennes, et, à son retour, en 1836, il avait rapporté de ses voyages la conviction que, « devant la libre évolution intellectuelle et sociale qu'il avait observée en Europe et dans tous les États civils, un gouvernement comme celui de Grégoire XVI et de Lambruschini, *absurdement clérical*, était *non seulement impossible, mais funeste pour les croyances.* » Il en tirait aussitôt la conclusion que « deux choses étaient nécessaires pour sauver l'Église : séparer les deux pouvoirs à Rome même, le pouvoir temporel du Pape et son pouvoir spirituel, remettre la Papauté et l'Église dans les voies de la civilisation et de la liberté. » Mais c'étaient les jours où Lamennais, Lacordaire et Montalembert étaient condamnés, où le Pape, dans

(1) *Storia documentata della diplomazia europea in Italia*, t. VIII, p. 411.

toutes ses encycliques et toutes ses allocutions, « anathématisait les principes libéraux. » Trois prêtres, cependant, le Père Ventura, Rosmini et surtout, plus tard, Gioberti, faisaient, eux aussi, allusion « à la nécessité que l'Église et la papauté reprissent la direction de la civilisation chrétienne. » Et puis, Pantaleoni avait vu l'élection de Pie IX, l'enthousiasme, excessif et démesuré, qu'avaient excité ses premières réformes, les espérances, immenses, infinies, qu'elles avaient éveillées. Il s'était mêlé au mouvement qui avait abouti, — ce sont ses expressions, et elles disent bien ce qu'il voulait dire, — « à la séparation presque entière des deux pouvoirs, par la laïcisation du pouvoir temporel (formation du ministère Antonelli-Pasolini-Minghetti); « membre du Conseil des députés, et questeur, lors de l'assassinat de Rossi, de l'attaque du Quirinal et de la fuite de Pie IX à Gaëte, il était « demeuré ferme et fidèle à la constitution, » il avait refusé de siéger à la Constituante et de tremper dans la Révolution; il avait, par ses écrits, combattu la République et principalement Mazzini, « ne prévoyant que trop l'intervention étrangère et la perte de la liberté. » Pour prix de sa fidélité, remarque-t-il non sans amertume, il avait été exilé deux fois, la première, à l'instigation des réactionnaires, par le général français Rostolan, et la deuxième, par ordre venu directement de Gaëte. Une démarche du ministre de Russie Bouteneff, dont il était le médecin, l'avait tiré d'affaire. Mais il avait, avec un besoin invincible de s'occuper de politique, des relations et, près des libéraux piémontais, une réputation qui pouvaient le rendre suspect aux autorités pontificales. Lié d'amitié avec Massimo d'Azeglio, il connaissait Cavour et « l'estimait hautement » depuis longtemps. Pourtant, jusqu'en 1858 et 1859, il n'avait pas eu l'occasion « d'entrer avec lui en correspondance particulière ou en quelque intimité, » ce qui n'empêche pas que, « sans que Cavour l'ait jamais su, » c'était lui, Pantaleoni, dont l'influence « avait obligé D'Azeglio à le prendre pour collègue, » lui qui, après la rupture du *connubio* avec Rattazzi, avait de toutes ses forces poussé au rapprochement. En revanche, après la guerre de Crimée et la paix de Paris, lorsqu'il avait été question d'un congrès pour régler les affaires italiennes, et spécialement pour faire cesser cette anomalie d'une occupation étrangère soutenant et maintenant le gouvernement du Pape, il avait reçu la visite du duc Lorenzo Cesarini qui arrivait de Piémont et, de la part

de Cavour, lui mandait « d'avoir à se préparer à assister le ministre au congrès pour toutes les questions qui concernaient l'État romain. » Il s'était excusé, mais le duc avait refusé de l'entendre : pour les choses de Rome, Cavour « ne pouvait rien faire sans lui. » Le congrès n'eut pas lieu ; « mais cette preuve d'estime de Cavour me lia à lui intimement, et j'entrai, à cette occasion, avec le ministre en une correspondance suivie, vivant d'autre part en amitié avec tous les accrédités du Piémont à Rome (1). » Deux autres projets de congrès, en 1859, avant la guerre et après la paix de Villafranca, avortèrent comme le premier, et Pantaleoni en fut pour le mémoire qu'il avait composé et où il se réservait de montrer « la véritable nature et les étranges anomalies du gouvernement papal (2) ; » mais il était quand même et désormais sacré « spécialiste de la question romaine, » et, ayant manqué trois fois d'être le conseiller de Cavour en des congrès diplomatiques, tout désigné pour être son agent quand on jugerait, dans la question romaine, l'heure venue de passer à l'action.

Diomede Panteleoni fut très heureux de la lettre du comte de Cavour. Il l'avait bien un peu sollicitée, au moins par son zèle à écrire lui-même et à renseigner le ministre : « Je profite du courrier de la légation anglaise, lui dit Cavour, pour vous remercier des informations que vous avez l'amabilité de me transmettre sur les conditions où se trouve la Cour romaine, et pour vous prier de continuer à me prêter votre efficace concours. » Cette mission, qui n'en est pas une, ou qui l'est sans l'être, n'était, en tout cas, à ce moment, octobre 1860, qu'une mission d'informateur. Le ton de la correspondance n'est pas officiel ; il n'est pas non plus amical, ainsi que le prouvent les termes employés par Cavour : « Très estimé Monsieur le docteur, » « Très distingué Monsieur. » On n'y aperçoit pas l' « intimité » dont parlait Pantaleoni, et peut-être existe-t-elle, mais alors elle se dissimule sous des formes plus strictement polies et froides. Même officieuse, afin d'être mieux cachée, cette correspondance passait par un intermédiaire, le baron Teccio, consul général de Sar-

(1) Cf. Lettre de Cavour à Pantaleoni, du 18 avril 1859. Il semble, d'après cette lettre, que ce soit D'Azeglio qui ait suggéré à Cavour l'idée de se faire accompagner au congrès par le docteur Pantaleoni. — *L'Idea italiana...* Documenti, I, p. 155.

(2) *Proposizioni preparate per un Congresso europeo sulla questione romana ed al quale Cavour voleva che il Pantaleoni accedesse.* — *Ibid.*, Documenti, II, p. 156.

daigne à Rome; quelquefois, comme nous venons de le voir, par la légation anglaise, et par d'autres mains encore. Quoi qu'il en soit, Pantaleoni se hâta de répondre, le même jour, 18 octobre :

Sur le second point, en ce qui touche la possibilité de voir la Cour de Rome consentir à des conventions, bien que je sois de plus en plus convaincu qu'à la longue, la logique des faits et les nécessités religieuses y pousseront le Souverain Pontife, tout me fait croire que le temps n'est pas encore arrivé où nous puissions nous flatter qu'une proposition, si avantageuse qu'elle fût, aurait chance d'être accueillie ou admise, ne fût-ce qu'à discussion, ce qui, pour nous qui voulons être larges le plus possible, serait presque tout un avec le succès... Mais il y aurait un autre moyen plus hardi et qui, bien que, pour l'instant, il échoue à Rome, pourrait peut-être promettre une issue plus facile pour l'avenir : ce serait de faire dès à présent les plus larges offres de conciliation, nous déclarant prêts à accepter toutes les conditions qui peuvent être demandées pour assurer l'indépendance du spirituel, et montrant les grands maux qui s'abattraient sur la religion, spécialement en Italie, si Rome s'opposait à toute conciliation honnête.

Après quoi, découvrant les ressorts de cette machine à double détente, Pantaleoni suggérait :

Sûrs que nous sommes d'un refus de la part de Rome, la connaissance d'un tel acte démasquerait tout d'un trait l'hypocrisie, l'ambition et l'avarice des prélats qui se couvrent du manteau de la religion; d'une part, elle nous gagnerait l'opinion publique des hommes honnêtes et vraiment religieux en Europe; de l'autre, elle rejetterait sur Rome la responsabilité des maux qui en adviendraient à l'Église, et elle mettrait les Italiens dans la vraie voie par où obliger Rome à se plier à un accord (1).

Encouragé d'ailleurs par l'invitation du ministre : « Je vous prie de continuer à me prêter votre efficace concours, » et, quoiqu'il ne se fît pas, au début, d'illusions, mais, comme on dit, gardé à carreau en cas d'échec, il entreprit, avec l'approbation de Cavour, au su du consul Teccio, à l'aide du Père jésuite don Carlo Passaglia, « professeur de philosophie supérieure à l'archi-gymnase romain, » sous la bénédiction ou la protection de l'Éminentissime cardinal Santucci, une de ces extraordinaires *combinazioni*, que peuvent seuls comprendre en toute leur aventureuse et subtile beauté ceux qui connaissent bien Rome et les Romains; la plus extraordinaire de toutes : le mariage du Grand Turc et de la République de Venise, l'union

(1) *Risposta Pantaleoni alla lettera di Cavour*, 18 octobre 1860. — *L'Idea italiana*. Documenti, IV, p. 161, 163.

du royaume d'Italie et de la Papauté, pour laquelle union il suffisait, mais il s'agissait de persuader au Souverain Pontife de se dépouiller de ses États, afin d'assurer son indépendance et d'offrir de son plein gré ce qu'on hésitait à lui prendre.

Tâche ingrate. Pantaleoni, pendant plusieurs mois, s'y emploie de son mieux. Nous ne le suivrons pas dans le dédale de ses démarches, de ses espoirs et de ses tribulations, encore que le récit en doive être curieux, amusant même par endroits. Jusqu'au milieu de décembre, les choses traînèrent. Pantaleoni sondait le terrain : « Vous voyez, disait-il à certains cardinaux, que le temporel est inévitablement perdu par toutes les provinces. Comment voulez-vous que Rome toute seule vous reste, ou comment Rome pourrait-elle vivre toute seule en vos mains : et, quand cela serait, qu'est-ce que vous y gagneriez? Pourquoi, dès lors, ne vendriez-vous pas contre d'immenses avantages pour l'Église ce qui, en tout cas et de toute manière, est perdu ? Et pouvez-vous en conscience ne pas le faire, lorsqu'il y va d'immenses avantages pour l'Église ? » Le bon docteur jetait ainsi ses filets parmi les *pesci grossi*, mais peu s'y laissèrent prendre : tout au plus, quelques prélats opinaient-ils du bonnet, avec une apparence d'acquiescement qui les dispensait de répondre. Un de ces prélats était Mgr Franchi, plus tard cardinal secrétaire d'État de Léon XIII, et alors secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires. Pantaleoni l'avait d'abord trouvé fermé et incrédule ; mais, sur l'affirmation du docteur que le cardinal Santucci était au courant et approuvait : « Le cardinal Santucci, s'était-il écrié ; dites-lui qu'il m'en parle et nous verrons, car vous ne pouvez avoir personne qui jouisse de plus de crédit et vous assure mieux le succès ! » C'était indiquer le chemin. Aussitôt Pantaleoni se mit en route. Il rédigea, pour le soumettre au cardinal, un long mémorandum dont nous avons le texte, et qui, vu son destinataire, peut étonner par une hardiesse dont on serait tenté de dire qu'elle eut quelque chose de naïf et presque d'inconscient. La seule précaution qu'il prit fut de ne pas le signer, parce qu'il savait que le cardinal Santucci « avait aux flancs un espion du cardinal Antonelli ; » il le savait, mais il ne pouvait point en avertir l'Éminentissime Santucci, qui regarda comme une marque de méfiance personnelle ce qui n'était qu'une réserve imposée par la composition mêlée de son entourage. Comme c'est la pensée de Cavour, et non l'action de Pantaleoni, que nous

tenons à connaître, l'un ne nous intéresse qu'en tant qu'il est le confident, l'inspirateur ou l'interprète de l'autre. Dans le mémorandum au cardinal Santucci, nous cherchons « l'idée de Cavour, » que Pantaleoni jure être « substantiellement identique » à la sienne; et voici donc le fragment de ce mémorandum où Pantaleoni se fait fort de la traduire. Il a précédemment invoqué le témoignage de trois philosophes qui sont des prêtres, le Père Ventura, Rosmini et Gioberti, puis celui de tous ces libéraux et de tous ces patriotes qui sont des catholiques, un Manzoni, un Tommaseo, un Roberto d'Azeglio, un Giorgini, un Capponi, un Galeotti, un Minghetti. Il veut démontrer que l'Église a besoin d'une réforme, qu'elle ne peut se réformer que dans et vers la liberté, qu'il n'y a point d'antagonisme irréductible entre elle et le nouveau royaume d'Italie; qu'au contraire, s'il ne peut être grand que par elle, elle-même ne peut être indépendante que par lui. Sa thèse est délicate, s'adressant à qui il l'adresse.

Celui qui écrit ces pages est convaincu, intimement convaincu, que, si la papauté le veut sincèrement, l'accord entre la papauté et le nouveau royaume se fera et se fera sur ce régime de liberté que nous avons défini ci-dessus. Il est inutile de dire que l'auteur [du mémorandum] n'a caractère ni officieux ni officiel pour faire des propositions au Souverain Pontife, mais néanmoins, ayant des sentimens communs et uniformes avec ceux qui dirigent les affaires en Italie et lié avec eux d'une longue amitié, il peut garantir que, si l'on donnait ouverture à de loyales négociations, on rencontrerait en eux toute disposition à un arrangement fondé sur les conditions les plus larges, où le Saint-Père aurait la liberté d'action la plus étendue et indéfinie dans l'exercice de son autorité spirituelle et pontificale, aurait l'indépendance, aurait l'inviolabilité pour sa personne, l'inviolabilité pour ses ministres et légats, la libre communication avec tous les fidèles, garantie de temporalité, des biens à lui assurer non seulement en Italie, mais au dehors; pour les rapports intérieurs de l'Église et de l'État, on adopterait le principe de *l'Église libre dans l'État libre;* et par suite abolition, aussi pleine que possible, de toutes les restrictions Joséphines, Léopoldines, Tanucciennes, et autres, même stipulées par des concordats. Liberté de prédication, liberté d'instruction, liberté de l'exercice de l'autorité spirituelle des évêques, libre élection de ceux-ci sans l'intervention du gouvernement, etc. Pour les bénéfices temporels, qui ont été l'éternelle cause, dès Grégoire VII, et avant lui, jusqu'à nos jours, de lutte et de scandale entre l'État et l'Église, on adopterait un tempérament qui rendrait pour toujours indépendante et intangible la portion de ces bénéfices qui s'applique au maintien de l'épiscopat et du clergé ayant charge d'âmes, et les dépenses essentielles du culte. Ces propositions touchent le sommet des libertés ecclésiastiques (1)

(1) *Queste proposizioni toccano l'apice delle ecclesiastiche libertà...*

pour ce qui regarde l'exercice du domaine spirituel, c'est plus que l'Église n'ait jamais possédé, et à quoi osaient à peine aspirer le plus chèrement ceux qui en ont voulu sincèrement la grandeur. Et le royaume italique accorderait tout cela, parce qu'il désire, parce qu'il veut le plein domaine de l'Église dans le spirituel, le triomphe vrai du Saint-Siège dans l'exercice de son autorité, autant qu'il veut pour lui-même la plus entière indépendance et liberté dans le maniement des affaires du temporel (1).

Lorsqu'il remit son memorandum au cardinal Santucci, Pantaleoni était en possession depuis une quinzaine de jours et d'une lettre du comte de Cavour qui pouvait passer pour des instructions, et des propositions qui, rédigées à Rome par lui-même Pantaleoni, lui revenaient de Turin approuvées par Cavour. Le président du Conseil recommandait une extrême prudence; il y avait d'abord la manière : « *Comincerò dal modo di procedere.* » Pas trop vite, pas trop haut, pas trop fort.

Je ne crois pas que le moment soit venu d'entamer une négociation en règle entre les deux parties. Une proposition d'origine officielle courrait grand risque d'être rejetée sans examen, et cela pourrait compromettre et retarder l'éventualité par nous désirée d'un accord avec le Saint-Siège. Il y a en outre une difficulté quant au moyen de la faire parvenir au Pape et aux cardinaux les moins opposés à la négociation. Il serait dangereux et peut-être inutile de se servir de nos évêques. D'autre part, je crains que, si vous dépouilliez le caractère purement privé que vous avez gardé jusqu'ici pour revêtir celui d'agent même officieux du Roi, votre action n'en devienne moins efficace, parce que plus suspecte et réputée moins impartiale. Or il est très important que vos moyens d'action et de persuasion restent intacts. Dans les négociations avec le Saint-Siège, à cause de la nature spéciale de cette Cour et étant données les divergences actuelles entre les membres du Sacré-Collège, la façon de procéder a une importance capitale. Un faux pas, une démarche prématurée, un signe quelconque qui puisse faire croire, de notre côté, à un désir excessif d'en venir à des arrangemens, suffiraient à faire naître des prétentions exagérées et des retards.

Que Pantaleoni prenne bien garde à éviter ces inconvéniens, et qu'en même temps il avise à faire parvenir aux oreilles qui doivent les entendre les choses qui doivent pourtant être dites. « A mon avis, poursuit Cavour, il y en a deux moyens, l'un public et l'autre secret.

(1) *Nel maneggio delle bisogna del temporale.* Les mots, dans une négociation menée par Cavour, ont une importance telle que j'ai cru devoir traduire littéralement tous ces textes, dût l'élégance ou même la correction du français en souffrir. — *Memorandum presentato al cardinale Santucci, verso 11, 13 dicembre 1860.* — Voyez *l'Idea italiana nella soppressione del potere temporale dei Papi*, Documenti, IX, p. 173-186, et particulièrement p. 182-183.

Le premier serait de soumettre hardiment la question à l'examen de l'opinion publique; par exemple, si moi ou un autre membre du gouvernement, ou même le Roi, nous déclarions officiellement ou dans un discours de circonstance, ou dans un document à publier, ou dans une adresse aux électeurs, ou enfin devant le Parlement, quelles sont les dispositions du gouvernement quant au différend ecclésiastique. Le second moyen serait d'envoyer un agent secret dont la présence à Rome fût ignorée de qui nous est hostile, et par conséquent d'Antonelli, lequel agent apporterait tout entière la pensée du gouvernement et sa confiance tout entière, si bien qu'il réussît à engendrer la foi en la sincérité des propositions qu'il serait chargé de faire et de recevoir (1).

Dans le second cas, dans le cas où l'on recourrait à cet homme de confiance, conviendrait-il que ce fût le Père Pagani, général des Rosminiens? « Ce religieux a longuement habité l'Angleterre, il pense librement (ou libéralement), et il est imbu de l'esprit de liberté pratique qui domine dans tout le mécanisme du gouvernement et de la société du Royaume Uni. » De plus, il peut aller et venir de Turin à Rome et de Rome à Turin, sans appeler l'attention. Mais Pantaleoni préféra sans doute que l'on n'employât, en dehors de lui, ni le Père Pagani, ni personne. Peut-être même la crainte que ses voies ne fussent traversées par d'autres l'animait-elle à se presser un peu. Le certain, c'est que, le 20 décembre, lorsque Cavour lui fit passer par son consul Teccio le télégramme suivant (en français) : « Dites à Pantaleoni de suspendre le memorandum et de s'abstenir de toute démarche jusqu'à de nouvelles instructions; la plus grande prudence est indispensable (2), » il était trop tard : le cardinal Santucci, depuis le 11 ou le 13, avait le memorandum entre les mains. Mais voici bien une autre affaire. Dans l'intervalle, Cavour a eu beau répéter sur tous les tons : *Sia reservatissimo con tutti.* « Soyez très réservé avec tout le monde (3); » ce n'est pas encore l'heure de l'action directe, mais seulement des prospections et des travaux préparatoires, dans la presse, dans le public, dans les antichambres : « Je vous autorise à faire les dépenses nécessaires, que je vous ferai rembourser où et quand vous le direz (4)... »

(1) *L'Idea italiana*, Documenti VIII, Lettera del Cavour, 28 novembre 1860, replica alle proposte Pantaleoni, p. 166-167.

(2) *Ibid.*, Documenti, X. *Teccio trasmette un telegramma di Cavour*, 20 décembre 1860.

(3) *Ibid.*, Documenti, XI, Lettera di Cavour, 27 décembre 1860, p. 188.

(4) *Ibid.*, Documenti, VIII, 28 novembre 1860, p. 167.

« Ci-joint, en pièces de vingt francs, cinq cents francs pour l'usage indiqué (1). » Continuez, et distribuez par-ci par-là la *mancia competente*, mais ne vous engagez pas, et surtout ne m'engagez pas; — il a beau tirer et retenir : tout est engagé à fond. Le 12 janvier 1861, Teccio télégraphie en chiffres au comte de Cavour (2) :

Pantaleoni vous mande : « Le cardinal Santucci, malgré ses instances, a cru devoir tout dire au Pape qui lui demandait quel était ce projet d'arrangement. Le cardinal Santucci lui a parlé de la perte inévitable du temporel, des propositions reçues amicalement. Le Pape a montré se résigner à tout. On a appelé Antonelli. Il a d'abord opposé, mais après il s'est résigné aussi, et il a demandé au Pape de relâcher lui et Santucci du serment pour traiter du possible abandon du temporel. » Ils verront Passaglia vendredi 18 : et celui-ci me demande de leur part que l'on nomme pour négocier officieusement ou quelqu'un ici ou de Turin. Dans ce dernier cas, on désire connaître l'individu d'avance, et ils prient qu'il ne soit pas un avocat. Pantaleoni vous écrit et envoie un courrier à la frontière. Si vous vouliez gagner du temps, télégraphiez-lui, comme quoi vous lui envoyez des instructions par le courrier anglais. Il montrera le télégramme.

Si maître qu'il fût de lui-même, Cavour éprouva certainement quelque émotion à la lecture de cette dépêche. Il y avait bien, à la vérité, ce mouvement d'Antonelli se jetant presque à genoux, et demandant au Souverain Pontife de les relever, le cardinal Santucci et lui, du serment qu'ils avaient prêté de défendre le patrimoine de l'Église *usque ad effusionem sanguinis !* La feinte était habile et devait toucher Pie IX en plein cœur. Mais ce mot restait : « Le Pape a montré se résigner à tout. » Avec quelle impatience Cavour attendait donc le courrier qui devait lui apporter le compte rendu de l'entrevue du cardinal Antonelli et du Père Passaglia, fixée au vendredi 18 janvier ! Le 24, il n'a rien encore ; le 27, rien ; il n'y tient plus, il télégraphie à Teccio : « Dites à P... que son courrier n'est pas arrivé, et que nous sommes inquiets (3). » Le 29 : « Veuillez dire à Pant... que son courrier n'est pas arrivé (4). » Les télégrammes eux-mêmes circulent désormais difficilement, et sont tout défigurés. Enfin, le 31 janvier : « Dites à Pantaleoni que j'ai reçu les lettres du 19 et

(1) *L'Idea italiana*, Documenti, XI, 27 décembre 1860, p. 188.
(2) *Ibid.*, Documenti, XII, 12 janvier 1861, p. 189. En français, dans l'original.
(3) *Ibid.*, Documenti, XIV. Telegramma di Cavour, 27 janvier 1861, p. 190.
(4) *Ibid.*, Documenti, XV. Telegramma di Cavour, 29 janvier 1861, p. 191.

du 22 (1). » Pantaleoni, qui se voit déjà au but, voudrait que le Roi écrivît de sa main; Cavour le calme : « La personne désignée ne peut écrire la lettre qu'on demande, que lorsqu'on sera à peu près sûr de se mettre d'accord (2). » Le fer est au feu. De la prudence, la plus grande prudence! *Prudenza! Massima prudenza* (3)! « Au point où nous sommes, avant de présenter proposition formulée, il serait bon de s'entendre verbalement. Qu'il engage le Père Passaglia à faire une course à Turin à nos frais (4). »

Le 5 février, contre-ordre : « Veuillez suspendre le départ du Père Passaglia. » Mais cette fois encore il est trop tard. « Passaglia a eu une conversation avec Antonelli, avec le Pape. et annoncé son départ. Il a communications intéressantes pour les négociations. » Cavour se résigne et répond, le 6 : « Si le Père Passaglia n'est pas encore parti, engagez Pantal... à lui recommander la plus grande réserve et de garder l'*incognito*. Je fais préparer une chambre pour lui chez moi. Il pourra venir directement du débarcadère à mon hôtel. » Ainsi est-il fait dans le plus grand mystère. Don Carlo reste trois ou quatre jours chez le ministre, et le quitte le 11 pour retourner à Rome. Cavour écrit à Pantaleoni :

11 février 1861.

Cher docteur,

Le Père Passaglia part après avoir eu quelques conférences avec Minghetti et avec moi; nous sommes d'accord sur tous les points. Nous avons arrêté les articles sur lesquels doivent porter les négociations.

Il reste à rédiger les instructions pour les négociateurs, qui seront vous et le Père, sans personne autre pour le moment. Ces instructions demanderont quelque temps, en raison du voyage du Roi à Milan, qui me sépare de Minghetti, le seul conseiller que j'aie en cette affaire. J'espère pourtant que vers la fin de la semaine elles seront prêtes. Je vous les expédierai par mon bon ami le Père Molinari, qui peut aller à Rome et en revenir sans éveiller le moindre soupçon. J'y joindrai une espèce de lettre de créance pour le cardi-

(1) *L'Idea italiana*, Documenti, XVII. Telegramma di Cavour, 31 janvier 1861, p. 192. Les lettres, si impatiemment attendues, n'apportèrent qu'une déception, car l'entrevue, projetée pour le 18, entre le cardinal Antonelli et le P. Passaglia, n'avait pas eu lieu.

(2) *Ibid.*, Documenti, XVII. Telegramma di Cavour, 31 janvier 1861, p. 192.

(3) *Ibid.*, Documenti, XIII *bis*. Lettera di Cavour, 24 janvier 1861, p. 190. (Le texte porte 1860, mais c'est une faute d'impression évidente.)

(4) *Ibid.*, Documenti, XVIII. Telegramma di Cavour, sans date, mais des premiers jours de février 1861, p. 193.

nal Antonelli, à ne remettre que lorsqu'il sera bien établi que l'on traite, et que l'on traite sérieusement. Je confierai aussi à Molinari une lettre ostensible pour vous et pour Passaglia.

A ce détail, on peut mesurer le chemin parcouru, ou que Cavour, d'après les informations de Pantaleoni et le témoignage du Père Passaglia, croit parcouru. Lui qui n'a cessé de répéter : « De la prudence ! De la réserve ! Ne vous montrez pas, ne me laissez pas entrevoir ; vous me connaissez à peine, je ne vous connais pas ! » le voilà maintenant qui accrédite, éventuellement, il est vrai, mais qui accrédite le Père Passaglia et Pantaleoni. Cavour ne néglige pas du reste d'envoyer des munitions :

J'ai remis à Passaglia 100 napoléons d'or, en l'invitant à vous les consigner... Je vous donne toute faculté de dépenser ce que vous jugerez nécessaire pour gagner l'amitié (*amicarsi*) des agens subalternes de la Curie. S'il y avait lieu de recourir à des moyens identiques, mais sur une plus large échelle, pour les gros poissons (*pei pesci grossi*), vous me l'indiquerez et je verrai à les mettre en œuvre, en me servant toutefois d'une autre voie que de celle des négociateurs, qui, à mon avis, doivent rester étrangers à cette partie la moins belle de notre entreprise (1)...

Quelle fut « l'autre voie » et quels devaient être « les gros poissons ? » L' « autre voie » fut-elle le *cavaliere avvocato* Salvatore Aguglia, qui, plus tard, a raconté, à ce propos, — soit dit sans nulle insinuation, — une véritable « histoire de brigands ; » lui et ses deux correspondans, l'abbé Isaïa et Omero Bonzino ? Mais plutôt, ces trois personnages paraissent avoir fait figure de naïfs ; et de toute cette intrigue, où il s'agit d'acheter pour trois millions le cardinal Antonelli, en réservant par surcroît de bonnes petites affaires à sa famille, le principal artisan avait été sans doute Antonelli lui-même, qui espérait, selon le mot de Pantaleoni, prendre Cavour « les mains salies de cette triste poix. »

Comme par hasard, il s'était en effet rencontré qu'aussitôt la trame découverte, Aguglia et l'abbé Isaïa avaient, pour qu'ils fussent en sûreté, fait porter leurs papiers au Père Passaglia, lequel habitait chez une dame anglaise. Le cavaliere Aguglia, le Père Passaglia, Pantaleoni, Cavour, on établissait ainsi la liaison, et de Cavour à Antonelli, de Cavour, auteur premier, à Antonelli,

(1) *L'Idea italiana*, Documenti, XXIII. Lettera del conte Cavour, 11 février 1861, p. 196.

victime d'une tentative de corruption, on fermait le circuit, discréditant d'un seul et même coup, par la farce grossière que jouait, probablement sans le savoir, Salvatore Aguglia, l'initiative généreuse et désintéressée de Pantaleoni, et toutes celles qui, malgré lui et à son vif mécontentement, non moins désintéressées, non moins généreuses, s'exerçaient parallèlement, en dehors d'elle (1). Désormais, la police pontificale est sur pied, Un peu étourdiment peut-être, ou peut-être avec une candeur qui de toute façon ferait honneur à son caractère et témoignerait de l'excellence de ses intentions, le docteur Pantaleoni s'est confié à Monsignor Matteucci, *governatore di Roma;* « il a cherché à le gagner à sa cause (2). » Or, qu'est ce que le *governatore di Roma?* Le préfet de police du Pape! Les instructions et les lettres de créance que le Père Molinari devait apporter sont en route. Mais où est passé le Père Molinari? Tandis qu'on l'attend à Rome, il a reçu de son général l'ordre de n'y point toucher barres et de pousser d'une traite jusqu'à Naples. C'est de Naples et par l'entremise de Nigra que Pantaleoni reçoit, le 10 ou le 11 mars, les papiers partis de Turin le 22 février. Rien ne va plus, ou tout va de travers. Les choses se gâtent, le dénouement se précipite. Pour la troisième fois, Pantaleoni est banni de Rome. Ainsi finit cette aventure, et, à quarante-cinq ans de distance, il semble bien qu'elle ne pouvait guère finir autrement. Le plus étonnant serait que Cavour, avec toute sa prudence, s'y fût non pas lancé, ni jeté, mais seulement prêté, si sa prudence même n'eût été à l'occasion aventureuse et si son génie politique n'eût été un génie italien total, où se composent et se complètent ces deux termes : la prudence, la patience, *patienza*, et l'aventure, le risque toujours, qui sait, *chi lo sa?* La dernière lettre, ou plus exactement les dernières lettres de Cavour à

(1) Et cependant peut-être « y avait-il quelque chose, » car le comte de Cavour s'en explique bien longuement, dans sa lettre à Pantaleoni, du 22 mars 1861, où il abonde en détails sur Omero Bonzino, avec lequel il dit avoir eu une entrevue, où il l'avait chargé « de faire connaître à Rome ses intentions, soit pour traiter au moment opportun, soit par rapport au cardinal Antonelli. » — *L'Idea italiana*, Documenti, XXXV, p. 206. — Une de ces initiatives, parfaitement désintéressées, mais désagréables à Pantaleoni, fut celle du professeur Carlo Matteucci, qu'il ne faut pas confondre avec le *governatore di Roma*, préfet de la police pontificale, Mgr Matteucci. Voyez la dépêche chiffrée de Cavour à Pantaleoni (transmise par Teccio) du 20 février 1861, et l'Extrait d'une lettre de Pantaleoni au professeur Carlo Matteucci. *L'Idea italiana*, Documenti, XXIV, p. 196 et XXXVI, p. 207.

(2) *Ibid.*, Documenti, XXXIII, Lettera 10 marzo 1860. Pantaleoni al conte Cavour, p. 202.

Pantaleoni, — car il y en a deux du même jour, 22 mars 1861, — font allusion à la discussion qui va s'ouvrir. Dans l'une :

Je vous écris ces deux lignes pour vous avertir que, la semaine prochaine, devant répondre aux interpellations qui me seront adressées sur les affaires de Rome, je m'abstiendrai de parler des négociations entamées; mais je répéterai que le gouvernement croit que la liberté est pour l'Église et pour l'État la seule garantie réciproque et efficace de dignité et d'indépendance (1).

Et dans l'autre :

J'augure bien de la discussion qui aura lieu la semaine prochaine au Parlement. Les principes de liberté auront de chauds et éloquens défenseurs; ce qui prouvera aux hommes de bonne foi qui sont à Rome la sincérité de nos intentions et la loyauté de notre conduite.

Cavour se rit des inquiétudes du docteur :

Adieu, mon cher Pantaleoni, j'espère que vous passerez tranquillement les fêtes de Pâques et que nous ne serons pas obligés d'aller vous délivrer des cachots de l'Inquisition (2).

Mais les pressentimens de Pantaleoni ne le trompaient pas, et, depuis la veille, 21 mars, il avait notification de la sentence qui l'exilait. L'affaire se terminait par une faillite. Cela n'empêcha point le grand ministre, dans le discours qu'il annonçait et qu'il prononça le 27, de dire plus haut et plus fort que jamais : « L'Église libre dans l'État libre. *Libera Chiesa in libero Stato.* »

III

Maintenant, tâchons de saisir la pensée derrière la formule. Si elle est quelque part, cette pensée de Cavour, elle est dans les instructions données par lui à ses hommes de confiance, Pantaleoni et le Père Passaglia : dans la lettre du 28 novembre 1860, contenant en annexe les propositions de Pantaleoni, annotées, approuvées ou corrigées; dans celle du 21 ou du 22 février 1861, que le Père Molinari promena vainement de Turin à Naples, mais qui devait servir de lettre de créance, et à laquelle était joint un *capitolato* où Cavour lui-même avait résumé ses conditions et comme marqué sa position. Le 28 novembre, le président du Conseil écrit :

(1) *L'Idea italiana*, Documenti. XXXIV, Cavour à Pantaleoni, 22 mars 1861, p. 204.
(2) *Ibid.*, XXXV, p. 205-206.

Venons-en à présent aux propositions. Elles peuvent être considérées de deux façons :

1° D'une façon absolue, c'est-à-dire selon la conception personnelle que je m'en fais et dans l'hypothèse que les autres membres du gouvernement et le pays puissent être amenés à partager mes convictions;

2° D'une façon relative, c'est-à-dire par rapport seulement à ce qui est immédiatement praticable et possible, en tenant compte des difficultés qu'on rencontrerait de la part des autorités et de l'opinion publique des différentes parties de l'Italie, comme des traditions locales, surtout à Turin, à Naples et en Sicile. En effet, il ne faut pas se dissimuler, d'un côté les conséquences immenses de la révolution que nous voudrions opérer, et de l'autre, les préjugés fortement enracinés dans les écoles, au barreau, dans le Parlement, chez les personnes même les plus cultivées et les plus libérales, quant aux périls d'une pleine liberté accordée à l'Église. Je ne partage pas ces préjugés, je ne redoute la liberté en aucune de ses applications. Je puis promettre de promouvoir, avec l'énergie dont je suis capable, la mise en œuvre de ces principes; je dirai plus, j'espère réussir ; mais je ne puis répondre dès aujourd'hui d'une manière positive du succès, ou au moins du succès complet.

Mais voici mieux que des mots : voici un texte qui, accepté par le Saint-Siège, eût pu devenir un acte diplomatique, engageant et liant l'Italie. Cavour n'y va certainement que jusqu'où il veut aller ; il n'y dit que ce qu'il veut dire. Or il dit (dans la colonne de gauche sont les propositions de Pantaleoni, et dans la colonne de droite les observations du comte) :

Conditions à convenir pour l'indépendance spirituelle du Pontife et dans l'exercice de son autorité spirituelle sur le monde catholique.

PROPOSITIONS DE PANTALEONI	OBSERVATIONS DE CAVOUR
1. Le Pape sera reconnu comme souverain nominal, bien que sa souveraineté ne s'exerce sur aucun territoire.	J'approuve.
2. En conséquence sa personne sera inviolable, et non sujette, même civilement, d'un autre prince.	J'approuve.
3. A double titre de due compensation et de gratitude et vénération nationale, il lui sera assigné en propre telle masse de biens immobiliers qui d'un commun accord paraîtra suffire non seulement aux nécessités, mais encore au *decorum* du Souverain Pontife et de sa cour.	J'approuve le principe, mais je réserve la discussion quant à la nature des biens je ne crois pas indispensable que ces biens soient tous immobiliers, ni que tous soient situés en Italie. Il me semble même qu'il conviendrait à la dignité et à l'indépendance du Pontife qu'il eût des biens ailleurs encore et qu'il pût disposer à son gré, c'est-à-dire en immeubles ou en meubles, de tout ce qui lui serait assigné.

4. Cette masse de biens sera déclarée exempte de toute taxe, et de toute action politique du gouvernement.	J'approuve l'exemption des taxes, mais des explications sont nécessaires en ce qui concerne l'immunité de toute action politique du gouvernement. Que signifie cette clause? On ne pourrait en aucune manière permettre que tel ou tel territoire devînt un lieu d'asile pour les délinquans, et fût soustrait aux mesures de police, de justice et d'hygiène, etc.
5. Une égale inviolabilité est accordée au Conclave en temps de vacance du Siège, et au Camerlingue et Chefs d'ordre qui représentent le Pontife avant que le Conclave se réunisse.	J'approuve : de plus, en fait de conclave, je proposerais l'abolition du veto exercé par certains États.
6. Il sera très libre (*sarà liberissimo*) au Pontife d'expédier canoniquement les légats, nonces et autres ministres, lesquels seront reconnus inviolables, tant qu'ils ne se départiront pas notoirement de leur mission ecclésiastique.	J'approuve en ce qui concerne notre État, et dans les limites des coutumes diplomatiques.
7. A tous les chrétiens indistinctement sera consenti pour affaires ecclésiastiques l'accès le plus libre au Pontife.	J'approuve même pour les non-chrétiens sous [réserve de] l'observation des lois de l'État; la résidence du Pape ne pourra servir d'asile aux délinquans, ni de notre pays, ni d'un autre.
8. Les dispositions ci-dessus feront partie des lois fondamentales du royaume, et seront regardées comme le résultat d'un traité bilatéral en compensation de la renonciation à l'exercice et à la possession du domaine temporel.	J'approuve.
9. En cas de difficulté, pourrait même être invoquée la garantie des puissances catholiques.	J'accepte *bons offices* ou médiation, mais je ne puis admettre ni garantie ni aucun lien semblable qui puisse donner prétexte à conflits ou à intervention étrangère.

Cette première partie des propositions de Pantaleoni, qui forme la première annexe à la lettre du 28 novembre 1860, vise les relations en général du royaume d'Italie ayant Rome pour capitale avec l'Église catholique, universelle, avec la Papauté ayant elle aussi son siège à Rome. La seconde s'occupe des rapports particuliers entre l'État italien et l'Église en Italie, indépendamment de la question romaine (si quelque chose ici en peut être indépendant, puisque tout lui est subordonné).

Conditions à offrir comme base d'accommodement entre le Pontife et le Royaume d'Italie dans le règlement des affaires ecclésiastiques.

1. On proclamera le principe : l'Église libre dans l'État libre.	J'approuve.
2. Seront en conséquence abolies ou cesseront toutes les dispositions Joséphines, Léopoldines, etc., plus ou moins contraires aux libertés ecclésiastiques.	J'approuve comme conséquence du principe précédent; mais il faudra spécifier et déterminer chacune des dispositions législatives mentionnées ci-contre. Alors seulement je pourrai donner une réponse catégorique.
3. Sera également aboli tout ce qu'il a été stipulé, dans les concordats, de restrictif pour l'action de l'Église.	Comme dessus : ici encore il faut spécifier et déterminer.
4. Cesseront aussi tous les privilèges d'us et d'abus concernant autrefois le royaume des Deux-Siciles.	Expliquer et déterminer l'extension et l'application pratique de tous les privilèges.
5. Il sera très libre au Pontife d'exercer en toute forme canonique son pouvoir ecclésiastique législatif tant en matière de dogme qu'en matière de discipline.	J'approuve, en excluant, bien entendu, toute sanction civile, toute invocation au bras séculier.
6. L'État renonce donc à l'usage du *placet* et de tout droit présumé *inspiciendi et cavendi*.	J'approuve. Les documens ecclésiastiques et leur publication seront soumis aux lois générales du royaume.
7. Il sera très libre au Pontife d'exercer en forme canonique son pouvoir judiciaire et de sanctionner ses jugemens par les censures et peines ecclésiastiques.	J'approuve avec l'exclusion dont il est question au n° 5, et en réservant la question de l'interdit de l'Église, interdit réel, comme chose à examiner.
8. Il sera très libre au Pontife de communiquer canoniquement avec tout le clergé du royaume.	J'approuve.
9. Il sera très libre au Pontife de convoquer canoniquement toute forme de synodes.	J'approuve.
10. Il sera convenu entre le Pontife et le royaume d'Italie de fixer telle somme de biens temporels qui soit réputée suffisante à l'entretien de tout le clergé ayant charge d'âmes.	J'approuve.
11. Une fois fixée cette somme de biens, elle ne dépendra que du clergé seul.	J'approuve quant à la répartition. Je réserve la discussion sur les autres questions auxquelles cette clause peut donner lieu.
12. Le gouvernement renonce à toute espèce de droit à la nomination et présentation des évêques.	J'approuve.
13. Ceux-ci seront présentés à la confirmation pontificale par le clergé et le peuple qui les éliront suivant un système à convenir.	J'accepte la proposition faite par le clergé seul.

14. Les évêques, dans leurs diocèses, seront indépendans de toute surveillance gouvernementale dans l'accomplissement de leur droit législatif, judiciaire, exécutif dans les matières ecclésiastiques.	On demande des explications surtout pour ce qui est du droit exécutif.
15. Sera libre au clergé l'usage canonique de la prédication, sauf le respect des lois, de la morale et de l'ordre public.	J'approuve.
16. Sera également libre l'usage de la presse dans les matières ecclésiastiques, sauf pourtant la condition de se soumettre au pouvoir répressif de l'État dans les cas prévus par la loi.	J'approuve.
17. L'enseignement sera libre, mais il reste à l'évêque le droit de censure pour ce qui regarde l'enseignement religieux.	On refuse à l'évêque tout droit de censure sur l'enseignement donné par l'administration civile : le clergé pourra vaquer à l'enseignement religieux dans les séminaires et dans les églises ; le pouvoir civil s'abstiendra de toute ingérence, mais l'évêque s'abstiendra également de toute ingérence dans les écoles et dans les universités, même en ce qui touche les chaires de religion et de théologie.
18. Libre au clergé de fonder d'autres écoles pour les matières ecclésiastiques en concurrence à celles du gouvernement; celui-ci n'aura sur elles aucun droit, sauf le respect de l'ordre public.	J'approuve.
19. Les associations ecclésiastiques et corporations religieuses seront libres, mais il reste à l'État le pouvoir de leur reconnaître ou refuser la personnalité civile pour la possession des biens et les actes civils.	J'approuve

Quelque importantes que soient ces pièces annexées à la lettre du 28 novembre 1860, il y en a une plus importante encore, et c'est le résumé, le *capitolato*, du 21 ou du 22 février 1861, avec la lettre qui le commentait et le développait. En effet, le 28 novembre, c'est Pantaleoni qui parle, Cavour ne fait qu'acquiescer; mais, en février, Cavour lui-même prend la parole; bien plus, il prend la plume, et, dans l'intervalle, trois mois se sont écoulés, au cours desquels des sondages ont été opérés, le terrain a été reconnu, on a tourné et retourné la situation sous tous ses aspects, les choses se sont tassées, les idées se sont assises, le plan s'est dessiné, à mesure qu'on a cru approcher de la réalisation. Finalement, et pour traiter, Cavour déclare donc :

1° Le Souverain Pontife conserve la dignité, l'inviolabilité et toutes les autres prérogatives personnelles de souverain, et en outre ces prééminences par rapport au Roi et aux autres souverains qui sont fixées par les coutumes. Les cardinaux de la sainte Église romaine conserveront le titre de prince et les honneurs correspondans. Ils sont irresponsables pour les actes qu'ils accomplissent en qualité de conseillers du Souverain Pontife.

2° Il sera assigné au Souverain Pontife une quantité de biens immobiliers et mobiliers tels qu'ils fournissent une rente de... à lui-même, et de... au Sacré Collège. Appartiendront aussi au Souverain Pontife le Vatican et quelques autres palais. Ces lieux seront considérés comme non sujets à la juridiction de l'État.

3° Est établi le principe de la liberté et indépendance de l'Église et de l'État, et conséquemment :

a) Le Souverain Pontife conserve en tout cas ses nonciatures à l'extérieur, et il envoie des légations inviolables même en cas de guerre;

b) Il exerce en toute forme canonique son pouvoir législatif, judiciaire et exécutif;

c) Il a libre communication avec tous les évêques et fidèles, et réciproquement, sans ingérence gouvernementale;

d) Il convoque et célèbre à son gré toute espèce de conciles et de synodes;

e) Les évêques dans leurs diocèses et les curés dans leurs paroisses sont également indépendans de toute ingérence gouvernementale dans l'exercice de leur ministère et dans l'administration des sacremens;

f) Sont libres la prédication, la presse, l'association et l'enseignement ecclésiastique, pourvu qu'ils n'offensent pas l'ordre public.

4° L'État, respectant la liberté, ne lui prête en aucun cas le bras séculier pour l'exercice de ses droits spirituels. Dans les rapports temporels le clergé, comme être moral, et les individus qui en font partie, sont soumis aux lois générales de l'État comme tout autre citoyen. L'État ne reconnaît la personnalité civile d'aucune corporation religieuse.

5° La nomination des évêques sera faite par un système électif dans des formes à combiner. L'État renonce à tout droit sur cette matière, sauf un veto dans les cas graves. L'État abandonne à l'Église la nomination des chanoines et des curés, qui jusqu'ici avait appartenu au gouvernement.

6° Il sera assigné dans le royaume d'Italie telle quantité de biens immobiliers et mobiliers qui suffira à l'entretien et au décorum de l'épiscopat, des chapitres, des cathédrales, des séminaires et du clergé ayant charge d'âmes.

Les diocèses se calculeront sur le nombre de quatre-vingts. Ces biens une fois fixés, ils paieront les taxes publiques, mais ils dépendront uniquement du clergé sans aucune espèce de contrôle gouvernemental.

La quantité des biens, pour la partie qui consiste en immeubles, ne pourra être augmentée sans l'assentiment du gouvernement.

En outre, le gouvernement paiera une pension viagère aux membres des corporations dissoutes.

7° Toute loi, tout concordat, coutume ou privilège, tant de l'État que de l'Église, contraire aux principes ci-dessus posés, est tenu pour aboli.

8° Les présens chapitres, signés du secrétaire d'État de Sa Sainteté le Souverain Pontife et du ministre des Affaires étrangères de Sa Majesté le Roi, seront soumis au Parlement italien ; ensuite, après avoir reçu la sanction du Souverain Pontife et du Roi, non seulement ils formeront loi, mais ils feront partie du Statut fondamental du royaume, et ils seront en outre considérés comme un traité bilatéral.

Immédiatement après, le gouvernement de Sa Majesté prendra possession formelle des États pontificaux. Une commission de six personnages, choisis trois par chaque partie, se réunira à Rome pour déterminer dans le plus bref délai possible les applications, et pour résoudre les différends qui se rapporteraient à la présente convention.

La lettre qui accompagne le projet, et qui l'illustre, comme on dit, qui l'éclaire et le met en son vrai jour, cette lettre en dégage, en accuse la signification. La formule elle-même : *Libera Chiesa in libero Stato* n'y revient pas moins de trois fois, et, à chaque fois, elle se resserre, elle se précise. « L'Italie est la terre où la liberté produirait les effets les plus favorables aux intérêts de l'Église, le champ destiné par la Providence à l'application du principe : *Libera Chiesa in libero Stato.* » Puis, *crescendo*, à la page suivante : « Le système le meilleur, celui qui est le plus conforme à la dignité des parties et au but sublime qu'elles se proposent d'atteindre, serait certainement de présenter directement au Pontife, sinon tous les articles ci-après formulés, au moins le principe dont ils sont inspirés, et qui se résume dans la maxime : *Libera Chiesa in libero Stato.* » L'Italie,... les circonstances que traverse l'Italie,... là-dessus est tendue la pensée de Cavour, et il la livre presque, ou, s'il ne la livre pas, il la laisse voir et en quelque sorte toucher dans ces deux ou trois phrases.

Il n'y a qu'un moyen de fonder sur des bases solides l'indépendance complète et effective de la papauté et de l'Église : c'est de renoncer au pouvoir temporel et de déclarer avec l'Évangile que le royaume du Saint-Siège n'est pas circonscrit par des conditions de temps ni d'espace. Pareillement, il n'y a qu'un gouvernement, celui du roi Victor-Emmanuel, qui puisse et veuille se faire l'instrument de cette glorieuse transformation de la papauté Les autres gouvernemens européens n'accorderont jamais à l'Église cette complète liberté d'action à laquelle elle a droit : n'ayant aucune compensation à lui demander, aucun avantage à retirer de cet acte de justice, ils ne consentiront jamais à renoncer à des privilèges dont ils se sont montrés jusqu'à présent de très jaloux défenseurs. Le roi Victor-Emmanuel, au contraire, se ferait gloire d'inaugurer le premier, de Rome, le système de la complète indépendance de l'Église; et c'est seulement quand il en aurait

donné l'exemple, que les autres princes seraient contraints par l'opinion publique à s'abstraire de toute préoccupation égoïste, et à laisser à l'Église cet empire de l'âme qui appartient à l'Église.

Cette fois, c'est clair, c'est catégorique, et cela signifie : Saint-Père, donnez-nous Rome, et nous, nous donnerons à l'Église la liberté; ce qui apprendra aux autres à la lui donner.

IV

Voilà donc, en ses nuances, en sa gradation, la pensée de Cavour : il veut ardemment Rome capitale; il veut, ou plutôt il désire sincèrement, ou plutôt même il accepte loyalement l'Église libre, mais à ce prix et à ce seul prix : l'Italie dans Rome, Rome à l'Italie. Sur le premier point, aucun doute, personne ne l'a jamais contesté; mais, pour ce qui touche la liberté de l'Église, on a laissé percer des doutes sur la sincérité de Cavour. On a laissé entendre qu'il n'aimait la liberté de l'Église que pour Rome capitale et qu'il ne l'aimait point pour elle-même; ou qu'il ne l'aimait, ainsi que nous l'avons dit, que comme un moyen, parce qu'il voulait Rome capitale et la poursuivait comme une fin. En 1871, lors de la discussion de cette *Loi des garanties* pontificales où venait se consolider, se cristalliser en quelque sorte, et presque dans les formes qu'il lui avait données, la pensée de Cavour, on a disserté longuement là-dessus (1). Un juriste des plus distingués, M. Guido Padelletti, écrivait, en 1875 encore, dans la *Nuova Antologia :* « Nous pouvons légitimement nous demander si la promesse faite d'accorder à l'Église dans tous les cas la plus ample liberté, même quand la Curie lui aurait opposé un refus obstiné (2), pouvait lui paraître (à Cavour) *vraiment sincère et réalisable...* Probablement a-t-il voulu montrer ainsi qu'il tenait toujours une voie ouverte vers la conciliation de la Curie avec le royaume d'Italie, mais il n'a sûrement pas entendu abandonner pour cela l'idée qui a animé toutes les négociations avec Rome. Cette idée était que l'État doit tenir bien serrées en ses mains ces vieilles armes juridictionnelles (nous dirions en France ces vieilles

(1) Francesco Scaduto, *Guarentigie pontificie e relazioni fra Stato e Chiesa*, Lœscher, 1884.

(2) Voyez le discours de Cavour à la Chambre piémontaise, du 25 mars 1861, *Discorsi parlamentari del conte di Cavour*, t. XI, p. 314.

armes des légistes), rouillées et inutiles à son avis, mais riches encore d'une très haute valeur intrinsèque, si elles avaient pu servir comme de contre-partie (*corrispettivo*) et d'échange dans le traité qu'il se proposait de conclure avec l'Église... La liberté de l'Église aurait continué à être dans ses mains un *moyen politique et diplomatique*, elle n'aurait jamais eu pour lui valeur et dignité de fin. Ne nous laissons pas tromper, comme la plupart de ses admirateurs, par les splendides paroles avec lesquelles il exposa et recommanda la liberté de l'Église au Parlement et ailleurs. De sa bonne foi à les prononcer, il n'est permis à personne de douter; elles répondaient par surcroît aux réminiscences théoriques de sa jeunesse, et à la confiance, démontrée vaine désormais, que les tendances du siècle étaient conformes à la solution par lui proposée. Mais il n'en est pas moins vrai que ces considérations tinrent, dans les desseins de Cavour, une place très secondaire. C'était comme *le pavillon destiné à couvrir la marchandise.* » L'année précédente déjà, dans la même revue, la *Nuova Antologia*, M. Padelletti avait pris à témoin « quiconque connaissait l'esprit éminemment pratique du comte de Cavour et la genèse de sa célèbre formule, » de ce qu'elle n'avait été et n'avait pu être dans sa pensée qu'une *arme politique* (1). Et il y insistait si fort que le confident, le conseiller de Cavour, son unique conseiller pour les affaires romaines, l'illustre Marco Minghetti, croyait devoir intervenir pour rectifier : « Qu'en énonçant cette formule, Cavour considérât aussi les circonstances où se trouvait l'Italie et l'opinion publique de l'Europe qui nous accusait de vouloir faire de la Papauté l'esclave et l'instrument du nouveau royaume, j'en conviens; mais, outre ces raisons spéciales et diplomatiques, pour employer les expressions de M. Padelletti, il y avait encore chez le comte de Cavour l'intime conviction que le système juridictionnel ne convenait plus aux temps modernes, et que seule la liberté aurait pu résoudre le difficile problème (2). » Le système juridictionnel, les précautions, les restrictions, et les constructions des légistes, s'il faut en juger par ce qu'il en a dit, il semble en effet que Cavour les ait eus en petite estime. Dans toute leur correspondance, ils

(1) Guido Padelletti, *Scritti di diritto publico*, 1880. Florence, Pellas; reproduisant entre autres deux articles de la *Nuova Antologia* de janvier 1874 et juillet 1875.

(2) Minghetti, *Stato e Chiesa*, 1878. Milan, Hœpli (1re édition, p. 68, note 3). Traduit en français sous le titre : *l'État et l'Église*. Alcan.

tont chorus, Pantaleoni et lui, sur le régime des concordats, qu'ils voient à travers les stipulations des concordats sardes et siciliens, et qu'ils accablent : « *l'infausta via dei Concordati, ... quella pessima istituzione dei Concordati;* la voie malheureuse des concordats, cette détestable institution des concordats, » s'écrie Pantaleoni, « ces chaînes qui nous enlèvent à nous-mêmes la liberté des réformes, et enlèvent à l'Église la liberté de s'organiser et d'agir à sa guise ; ce misérable bagage de réserves juridictionnelles incompatibles avec un vrai régime de liberté, qui sont une contradiction et une honte pour nous autres vrais amis de la liberté, pour nous qui voulons notre liberté entière et par conséquent devons la laisser entière aux croyances, en proclamant hardiment la liberté de l'Église dans l'État libre. » Et il prie, il conjure, il crie vers Cavour, qui répond froidement :

Il est à prévoir que les négociateurs pontificaux chercheront à attirer les négociateurs sardes sur le terrain des questions religieuses, et voudront changer l'accord proposé de manière à en faire un de ces concordats vieillis, où, bien loin de stipuler l'indépendance réciproque de l'État et de l'Église, l'Église et l'État usurpent réciproquement l'un le domaine de l'autre. Les négociateurs pour Sa Majesté auront donc présent que, quelle que soit la méthode suivie pour ouvrir et conduire les négociations, le résultat auquel ils doivent tendre est indivisible, et que le gouvernement du Roi ne fera jamais aucune concession à l'Église sur le terrain spirituel, si elle ne renonce pas absolument à tout domaine temporel. Il ne s'agit pas en effet de composer quelques dissidences existantes dans les rapports actuels de l'Église et de l'État, mais de changer tout à fait la base même de ces rapports et de substituer à l'antagonisme et à la lutte, qui depuis trois ou quatre siècles existent entre la société civile et la société religieuse, un système harmonique d'indépendance réciproque et de mutuelle liberté (1).

C'est entendu : point de concordat; mais ce que Cavour et Pantaleoni détestent dans les concordats, n'est-ce pas l'immixtion, l'invasion, d'un domaine par l'autre; ne sont-ce pas les empiétemens réciproques, et funestes aux deux parties, du temporel sur le spirituel et du spirituel sur le temporel; non pas les concordats en eux-mêmes, les Concordats en tant que traités entre l'Église et l'État? La preuve en est que Cavour, au nom de l'État italien naissant, traite ou essaye de traiter avec l'Église, par l'intermédiaire de Pantaleoni; si leurs propositions sont agréées, si l'on signe, ce ne sera pas, puisqu'ils ne veulent pas que c'en soit

(1) Nicomede Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia*, t. VIII, p. 426.

un, un Concordat; mais cependant, vingt ans après, ayant à qualifier ce projet, on le qualifiera de concordat (1), tellement on lui trouvera, au moins dans la forme, de ressemblance avec les concordats condamnés; et quant au fond, ce sera la séparation que Cavour et Pantaleoni auront voulu faire, mais ils ont voulu la faire par traité, et pour Rome, mais dans la liberté. Pantaleoni n'a jamais cessé de rêver d'une réforme apportant à l'Église un renouveau, et Cavour, qui ne rêvait pas, qui n'en avait ni le temps ni le goût, et qui d'ailleurs n'avait point charge des intérêts et des destinées de l'Église, Cavour lui-même abordait la séparation dans un esprit non seulement sans hostilité, mais libéral, et plus que libéral, favorable, — dans un esprit hautement et largement chrétien. Un des hommes qui l'ont le mieux connu, qui ont vécu le plus près de lui, le mari de sa nièce préférée, le marquis Carlo Alfieri di Sostegno, n'hésitait pas à s'en porter garant :

Un jugement bien superficiel ou la mauvaise foi, remarque le marquis Alfieri dans des notes qu'il nous a laissées, peuvent seuls confondre le comte de Cavour avec les ennemis de toute religion, et en particulier du catholicisme. Sa pensée était, au contraire, de rendre au sentiment religieux, au moyen de la liberté la plus étendue, — comme elle est aux États-Unis, si cela eût été possible, — cette puissance moralisatrice sur les âmes qui a permis au christianisme de conquérir les peuples.

Le comte de Cavour voulait le libre exercice de l'autorité spirituelle de l'Église. Le grand libéral qu'il était, toujours en quête d'armes défensives contre le despotisme,... aspirait à rajeunir la résistance morale la plus formidable que nous montre l'histoire à l'encontre des pouvoirs humains, celle qui trouve jusque dans le sang des martyrs la source du triomphe définitif!...

Ainsi la pensée de Cavour, c'est d'abord de se faire donner Rome par l'Église, mais c'est ensuite, ou en même temps, de donner à l'Église la liberté, en souhaitant qu'elle en use pour le bien, pour la force, pour le développement, le rayonnement, l'épanouissement de la religion catholique en Italie et dans le monde

V

Cette pensée emplit jusqu'à la dernière heure, qui était proche, les derniers jours du fondateur de l'unité italienne. Dès

(1) Francesco Scaduto, *Guarentigie pontificie.*

le début de sa maladie, le comte de Cavour avait recommandé au domestique qui le soignait d'appeler, lorsqu'il en serait temps, le frère Giacomo. Le mercredi 5 juin (on se rappelle que les discours au Parlement étaient de la fin de mars et du commencement d'avril), les médecins déclarèrent qu'il était temps. Le frère Giacomo resta une demi-heure dans la chambre du mourant. Après qu'il en fut sorti, Cavour manda Farini et lui dit : « Ma nièce (la marquise Alfieri) m'a fait appeler le Père Giacomo : Je dois me préparer au grand pas de l'éternité. Je me suis confessé et j'ai reçu l'absolution; plus tard je communierai. Je veux que l'on sache, je veux que le bon peuple de Turin sache que je meurs en bon chrétien. Je suis tranquille, je n'ai jamais fait de mal à personne. » Quand le viatique lui fut administré, la foule triste et silencieuse se pressait autour de la maison. Le matin du 6 juin, le pieux frère accourut adoucir l'agonie du grand homme par les suprêmes consolations de la religion. Le mourant le reconnut et, lui serrant la main, lui dit : *Frate, libera Chiesa in libero Stato;* « Mon frère, l'Église libre dans l'État libre ! » Ce furent ses dernières paroles. A six heures trois quarts du matin, il rendit le dernier soupir (1).

Sur les lèvres déjà à demi fermées d'un si grand homme, en un si grand moment, une si grande parole est évidemment beaucoup plus qu'une formule d'algèbre politique, qu'une maxime dans un discours : c'est l'expression en quelque sorte incoercible de l'idée et de la volonté subconscientes : c'est comme la hantise, l'obsession, comme la respiration déjà haletante, comme le souffle, déjà étouffé et râlant, d'un grand dessein ; c'en est, aux portes de l'histoire, comme l'affirmation déjà historique. « Mon Père, mon Père ! l'Église libre dans l'État libre ! » — Si haut qu'ils fassent sonner l'exemple de Cavour, et quelque soin qu'ils se donnent de se couvrir de son autorité, lequel de nos séparatistes français, — non pas même M. Combes, qui fut premier ministre, — oserait prendre à son compte, avec un tel sens, une telle parole, se vanter d'avoir formé un tel dessein, et se promettre de faire une telle fin?

CHARLES BENOIST.

(1) Giuseppe Massari, *Il Conte di Cavour, ricordi biografici*, 2e édition, 1873, p. 434.

LES

TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE[1]

LOCATION DE LA TERRE. — SALAIRES ET GRÈVES

I. — MODES D'EXPLOITATION

Il existe en France trois principaux modes de tenure : le *faire-valoir direct* avec 3 387 245 exploitans, qui occupaient, en 1892, 18 324 400 hectares; le métayage, représenté par 344 168 preneurs, qui cultivent 3 767 000 hectares; le fermage, 1 061 401 fermiers, 12 628 800 hectares. Dans le faire-valoir direct, tantôt le propriétaire se borne à diriger son exploitation, comme il arrive fréquemment depuis la crise agricole; tantôt il travaille de ses mains, avec ou sans le concours de salariés; et ce paysan propriétaire réalise de véritables miracles. Arthur Young, partisan des grandes fermes, le confessait en une formule pittoresque : « Donnez à un individu la possession assurée d'un rocher battu par les vents, et il le transformera en jardin; donnez-lui un jardin, avec un bail de neuf ans, et il le transformera en désert. » Longtemps avant Young, Colbert avait déjà remarqué que si on laissait faire les Français, ils convertiraient les rochers en or.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1904.

Le fermage est l'exploitation faite par un tiers de la propriété d'autrui, moyennant le paiement d'une redevance fixe, en nature ou en argent. Autrefois il était presque toujours fixé et payé en grain; ensuite, il fut fixé en grain, mais payé en argent, d'après les mercuriales du marché le plus voisin; aujourd'hui, sauf pour les terres grevées du *droit de marché*, le prix est exprimé en argent. En sus de la redevance principale, les baux stipulent souvent des redevances accessoires en nature, qu'on appelle, suivant les régions : menus suffrages, faisances, outres, prestations; et qui consistent en charrois, beurre, œufs, fromages, volailles, fruits, pommes de terre, etc. A Pey (Landes), où ces usages semblent se maintenir, le preneur porte au bailleur, à titre d'étrennes le 1er janvier « une paire de chapons, deux paires de poulets, deux douzaines d'œufs, quatre balais, dont deux grands et deux petits. » Dans beaucoup de baux, le propriétaire oblige le fermier à supporter les impôts de la ferme; en Normandie, la redevance est plus ou moins élevée, selon que le bailleur a loué l'herbage avec ou sans les pommes à cidre; en Savoie, les propriétaires se réservent parfois une partie du fruit des arbres.

Les baux sont infiniment trop courts, rarement d'une durée supérieure à neuf ans, et les conséquences éclatent à tous les yeux. Si la monnaie est un bon soldat, l'intérêt personnel est un général infaillible; aussi quand il voit dans la campagne un champ mal tenu, portant une mince récolte, l'initié murmure avec un dédaigneux sourire : « Oh! il ne faut pas y faire attention, c'est *un champ de ferme.* » La Saint-Martin (11 novembre), la Noël (25 décembre), la Saint-Georges (23 avril), et la Saint-Jean (24 juin) sont les dates de paiemens les plus usitées : et puis encore, la Saint-André (30 novembre), la Saint-Michel (29 septembre), la Marchesque (29 mars) (1). Les dates d'entrée en jouissance correspondent à des époques où, l'année culturale étant achevée, la transition d'un fermier à l'autre peut se faire aisément : la Saint-Georges, la Saint-Mathieu, la Toussaint, la Saint-Martin.

(1) Autrefois le fermier venait payer son rentaire chez le bailleur; celui-ci l'invitait à dîner, lui *quittait* souvent deux, trois écus, donnait quelques vêtemens pour les enfans; d'où plus de douceur, de sympathie confiante dans les rapports : aujourd'hui beaucoup de fermages sont payés chez les notaires ou envoyés par la poste.

Un mode de fermage usité dans quelques provinces, c'est la tenure à titre de *bordier*, *bordager* ou *gouverneur* : locataire d'une petite borderie de six hectares au plus, le bordier paie une rente de 150 à 300 francs, jouit de la maison, des étables, du jardin et de quelques sillons de terre labourable pour ses légumes; le propriétaire prépare les terres, a pour lui la première coupe des prés, le fumier; les bestiaux appartiennent au bordier qui en a le profit: à lui aussi, les secondes coupes des prés, les feuilles. Il y a des *bordiers* et des *borderies* dans la Charente, mais avec quelques variantes : cette tenure participe du fermage et du métayage, fermage pour l'habitation et le jardin, métayage restreint pour les autres terres; ces borderies sont surtout tenues par les femmes dont les maris exercent un autre métier que celui de cultivateur.

Au bail-vente à cens, si usité au moyen âge, se substitue le fermage à partir du XVIe siècle; à côté de celui-ci s'établissent certaines formes de tenure, *domaine congéable* en Bretagne, *Waldrecht* en Alsace, *droit de marché* en Picardie, emphytéose, *usement* de Rohan, *baux à vie*, *baux à trois vies*, qui créent une sorte de semi-propriété paysanne, où le preneur peut demeurer très longtemps inexpugnable, s'il remplit les charges de son contrat. L'emphytéose dure quatre-vingt-dix-neuf ans; après cela, il faut une nouvelle convention, sans quoi le bail prenait fin, et le propriétaire du fonds pouvait y rentrer en indemnisant le fermier de ses déboursés.

Certains fermiers de Picardie, dans le Santerre et le Vermandois, jouissent du *droit de marché* ou *mauvais gré*, qui s'étendait vers 1870 sur 250 communes environ, et qui est en train de disparaître. C'est le droit à la perpétuité du bail, ou plutôt à l'obtention de baux successifs, le fermier payant à chaque nouveau bail un pot-de-vin égal à une année de fermage, mais pouvant transmettre son droit à ses héritiers, même à titre onéreux, pourvu que l'acquéreur paie au bailleur une indemnité, l'*intrade*. Veut-il racheter le droit de marché, le propriétaire doit à son tour verser une indemnité. Les *terres à marché* valent la moitié des terres libres. A moins de haine violente, on ne dépointe pas, on ne prend pas, soit en location, soit en achat, aux fermiers, les terres pour lesquelles ils ont payé un droit de marché. Ce droit lui-même, 600 à 1 000 francs par hectare, se réduit de plus en plus, et le temps est passé de ces grandes vengeances qui font

songer à la Mafia sicilienne et à la vendetta corse. Cependant cette clameur d'opinion publique qui condamnait jadis le dépointeur vibre encore dans l'âme rurale de la contrée.

Un agriculteur très expérimenté, M. Bachelier, a bien voulu dresser pour moi un budget moyen de ferme en Brie; il faut observer d'ailleurs que les conditions d'exploitation diffèrent selon les localités, car on trouve en Seine-et-Marne des terres dont la valeur locative varie de 40 à 140 francs l'hectare. M. Bachelier a pris comme base une ferme de 140 hectares, d'une valeur locative de 80 francs l'hectare, représentant un capital d'exploitation de 100 000 francs.

Dépenses.	Francs.
Frais de main-d'œuvre, employés à gages, à la journée et à façon	22 000
Achat de denrées pour la nourriture des animaux	6 000
Achat d'engrais et amendemens	12 000
Achat de semences	2 000
Achat d'animaux	5 000
Dépenses de ferrage, de harnachement, de vétérinaire	1 200
Entretien du mobilier et du matériel	3 000
Entretien des bâtimens, chemins et clôtures	500
Fermage	11 200
Impôts, prestations, assurances diverses	3 500
Frais généraux	2 500
	68 900

Recettes.	Francs.
Vente de blé	23 000
Avoine	10 000
Betteraves à sucre	16 000
Pailles	2 000
Fourrages	1 000
Laine	2 000
Laitage	10 000
Animaux	10 000
Basse-cour	800
	74 800

Le bénéfice net ne s'élève donc qu'à six mille francs à peine, dont il faut déduire encore trois mille francs pour l'intérêt des capitaux engagés. Ainsi le fermier n'obtiendrait guère que trois mille francs à titre de rémunération personnelle; mais il convient de remarquer qu'en fait il vit, lui et les siens, sur sa terre, et qu'il

n'a plus à payer que ses dépenses somptuaires, la toilette, le médecin, les voyages en chemin de fer. Peut-être aussi pourrait-il augmenter le rendement du lait et du bétail.

J'ai fait récemment un petit voyage en Beauce, causé avec quelques gros fermiers, visité leurs exploitations et, chemin faisant, noté leurs dires. Par exemple, voici le résumé d'une conversation avec l'un d'eux.

Il a quarante ans, sa femme trente-deux, trois jeunes enfans de sept à douze ans; ses parens avaient déjà vécu sur cette ferme pendant trente-cinq ans et réalisé très peu d'économies, mais élevé leurs cinq enfans. La ferme comprend 212 hectares, dont quinze hectares de bois médiocres; location actuelle 4,000 francs, prix très bas; dans d'autres fermes, la terre, de qualité supérieure, se loue jusqu'à cinquante francs l'hectare. Le preneur paie l'impôt : douze cents francs, et le bailleur conserve le droit de chasse qu'il loue cinq cents francs, mais il a à sa charge les grosses réparations qu'on peut évaluer à mille francs par an. Cette ferme vaut un peu plus de cent mille francs; autrefois elle s'est vendue cent cinquante mille francs : point de prés, il faut recourir aux prairies artificielles

M. X... a commencé il y a une douzaine d'années, et les débuts ont été très difficiles. L'année 1893, une année terrible pour l'agriculture, a pesé lourdement sur lui; en 1895, la situation ne s'améliorait point, on avait envie de jeter le manche après la cognée; et puis on a vu clair, et l'on a fait du courage comme les dames font de la tapisserie, point par point. Le maître, comme on dit en Beauce, est intelligent, débrouillard, ingénieux; sa femme le seconde à merveille : selon un dicton franc-comtois, la poule aide à gratter au coq. Et petit à petit ils ont triomphé : entrés dans la ferme avec quinze mille francs au plus, ils possèdent aujourd'hui un matériel de culture et des économies qui représentent environ 80000 francs. Ils ont su, ils ont pu attendre.

Les dépenses oscillent entre 22 et 26000 francs; on paie 4 à 600 francs les domestiques, un seul, un petit jeune homme n'a que 300 francs. En moisson, les journaliers reçoivent cinq francs et sont nourris; de la Toussaint à la Saint-Jean, un franc cinquante par jour; de la moisson à la Toussaint, deux francs cinquante. On tue par an quatre porcs de cinq cents livres : la viande deux fois par jour, *la trempée au lait* à quatre heures; le

matin *la fromagée*, sorte de fromage blanc ; du vin le matin et à goûter ; aux autres repas, la boisson de genièvre ou de pommes M. X... est assuré pour l'incendie, les accidens du personnel et les chevaux, pas pour les vaches ; du reste il n'en a plus que dix, n'en garde pas davantage à cause des accidens ; les veaux de lait à treize semaines pèsent 428 livres et se vendent plus de deux cents francs ; tout le lait, une grande partie de l'avoine se consomment à la ferme. Cependant la fermière vend trente livres de beurre par semaine, se fait mille à douze cents francs avec les œufs et les poulets. Le fermier vend une partie de son orge, presque tout l'escourgeon, tire son principal bénéfice des moutons, de ses semences de trèfle. Dans ces trois dernières années, il a fait en moyenne 8 000 francs avec les laines : il a 280 mères, l'agneau se vend à six mois, on garde les jeunes et les femelles. Le trèfle hâtif se vend 40 francs les 100 kilos, le trèfle blanc tardif 69 francs, le trèfle jaune jusqu'à 130 francs ; en 1903 on a vendu plus de quatorze mille francs de semences, et j'imagine que M. X... a dû avoir pareille somme comme bénéfice, tous frais payés : mais il paie un loyer peu élevé, mais il fait appel à la science, mais il a tiré de sa terre le maximum, mais son esprit inventif a découvert le meilleur revenu, et sa prudence, sa persévérance ont mûri, fait s'épanouir l'idée.

Ces grands fermiers honorent la France rurale ; leur bon sens forme un mur de granit contre les utopies socialistes.

Le métayage diffère beaucoup du fermage ; il constitue une société non moins qu'un contrat de location, implique le partage des produits et des risques ; les deux parties ont intérêt à une bonne exploitation, souffrent également d'une mauvaise récolte. La loi de l'offre et de la demande détermine la redevance dans le fermage ; c'est l'influence de la coutume, et non celle de la concurrence, qui fixe la redevance en nature du métayer. La durée du métayage, d'ordinaire convenue pour un an, se trouve en fait prorogée par tacite reconduction, jusqu'à maintenir la même famille dans une métairie pendant quatre-vingts et cent ans Ce mode de tenure a de tout temps rencontré des partisans enthousiastes, des détracteurs résolus. Là, dit un mémoire, là fut le salut dans le passé, là sera peut-être la sauvegarde contre l'avenir ; et puis il offre la certitude du paiement, avantage capital par le temps qui court. L'instituteur de Prévéranges, tout en rendant hommage à la moralité et à la stabilité des métayers,

ajoute : « *Mais ils n'argentent guère.* » Tant vaut le propriétaire, tant vaut l'institution, observe M. Émile Chevallier, et c'est la sagesse même. Si le propriétaire habite près de la métairie, s'intéresse à son métayer, consent quelques sacrifices, se soucie du progrès social et moral, il peut obtenir d'excellens résultats, comme l'ont prouvé MM. Bignon, Vacher, Balsan, le comte du Authier, etc., qui sont, dans l'empire agricole, de grands serviteurs de la chose publique. La terre de M. Balsan, dans l'Indre, comprenant 572 hectares, avec douze métayers, un excellent régisseur, a donné en dix ans, de 1891 à 1900, un revenu net moyen de 54 fr. 30; comme l'hectare de terre vaut 1 250 francs, cela représente un revenu supérieur à 4 pour 100. Chez M. Vacher, le revenu net moyen oscille entre 70 et 80 francs l'hectare; dans le domaine de Theneuille, grâce aux savans efforts de M. Bignon, le rendement a passé de 22 360 à 38 648 francs. Le comte du Authier a doublé le revenu de ses métairies dans la Creuse.

A Castelnau-Chalosse, M. Constant Dulau, député des Landes, établit ainsi le revenu d'une métairie de quinze hectares, dont dix hectares en culture, le reste en bois et landes.

Part du propriétaire.				Francs.
Froment	17 hectolitres	à 15 francs	. . .	255
Maïs	40 —	12 —	. . .	480
Haricots	12 —	16 —	. . .	192
Vin.	30 —	25 —	. . .	750
Seigle.	2 —	13 —	. . .	26
Redevances				67
De plus le métayer paie au 1er janvier, sous la rubrique *Airial*, 100 francs au propriétaire, pour lui tenir compte des bénéfices qu'il n'a pu réaliser sur le cheptel; il paie aussi 1/8 sur le prix de vente des animaux nés dans la métairie et des porcs gras vendus dans l'année, soit.				145
				1 915

Il faut déduire de cette somme :

	Francs.
Impôts	60
Frais d'exploitation	100
Engrais chimiques et sulfate de cuivre.	150
	310
Reste net.	1 605

La métairie, étant estimée 40 000 francs, donne ainsi un revenu net de 4 pour 100. Les *redevances* comprennent : au 1er janvier, une paire de chapons, une paire de canards, une paire de dindons; à Pâques, deux douzaines d'œufs; aux vendanges, la poule dite « de vendanges; » en novembre, six oies maigres et un jambon par chaque porc tué.

En revanche, l'absentéisme du propriétaire a de fâcheuses conséquences, qui s'aggravent encore lorsqu'il a recours au système des fermiers généraux (*middlemen*), si usité sous l'ancien régime et en Irlande : ceux-ci paient une redevance fixe, et ne ménagent guère leurs collaborateurs.

Ainsi donc, le métayage offre ce caractère commun que le propriétaire fournit la terre, — quelquefois les animaux, — le métayer le travail, et que le produit se partage entre eux. Il y a de nombreuses variantes, car ce contrat n'a rien de rigide, et se prête avec une souplesse protéenne à mille modifications. Ici la division se fait par moitié, là le bailleur, en sus de la moitié, perçoit une dîme qui représente l'impôt; à Arles, on partage par moitié les foins et les raisins, mais bois, olives, amandes, céréales, restent pour les deux tiers au métayer; tantôt celui-ci partage les produits de la basse-cour, et tantôt il les garde, à la condition de donner une somme d'argent ou un certain nombre de volailles. Quand vient la récolte, l'art de l'ouvrier consiste à faire les gerbes égales en volume et en poids; puis on compte par dizaines les gerbes de rang pair et de rang impair, et on tire au sort les deux lots. Les choses se passent de la sorte dans les Basses-Pyrénées et dans les Landes. Pour le maïs, on place deux chars au milieu du champ, puis l'on vide alternativement dans chacun d'eux un gros panier d'épis; le tirage au sort désigne les lots, et la dîme d'impôt est ajoutée au char du propriétaire. Ailleurs le partage se fait dans le grenier, après le battage; le dépiquage du blé et le remplissage des tonneaux s'opèrent en présence du maître, qui fait le partage. Pour compenser l'impôt que supporte le propriétaire, et les jouissances exclusives réservées au métayer, celui-ci paie assez souvent une redevance supplémentaire qui s'appelle : *rêne* en Lot-et-Garonne, *aide d'impôt* dans le Tarn, *redevance colonique* dans l'Allier.

Un métayage spécial existe dans quelques pays pour des cultures spéciales telles que la vigne, les haricots : le métayer fournit le travail, ne supporte pas ou supporte par moitié l'achat des en-

grais et des instrumens nécessaires au vignoble, partage la récolte avec le propriétaire. Dans la Haute-Garonne nous remarquons la culture au métayage par maître-valet; celui-ci a la surveillance, non la direction, doit obéir au patron, et ne supporte que la responsabilité de l'exécution matérielle. Semences, bétail de croît et de labour, outils, instrumens aratoires, tout est fourni par le propriétaire; quant à la rémunération du maître-valet, elle comprend un salaire fixe, payé presque toujours en nature, et certains avantages aléatoires, fruits, bétail, volaille, œufs. Ainsi à Villenouvelle, Haute-Garonne, le salaire du maître-valet est de six sacs par homme : trois sacs de maïs, trois sacs de froment, plus un dixième de la récolte du blé pour toute la famille, et comme avantages, la moitié de la récolte du maïs, la moitié des produits du bétail et de la volaille. Le maître-valetage offre donc la physionomie d'un métayage restreint, où le maître-valet, bien qu'ayant un salaire fixe, est intéressé à la bonne exploitation du sol.

II. — CONDITION MATÉRIELLE DES CULTIVATEURS

Il ne se bâtit plus guère de maisons neuves dans les villages exclusivement agricoles, et l'on démolit trop souvent les maisons de ceux qui, infidèles à la terre, la quittent, disant sans doute comme ce personnage de Tourguenef : « Ma terre a l'air de ne plus guère tenir à moi. » En revanche, le logement des cultivateurs a fait de grands progrès : il reste beaucoup à réaliser sous le rapport de l'aération et de l'éclairage, mais presque partout, les maisons à la campagne ont un plancher, tandis qu'il y a soixante ans, le sol n'était recouvert que d'argile battue; le chaume disparaît des toitures, beaucoup de maisons en Savoie ont des petits trottoirs sur le devant; le ménage est tenu avec plus d'ordre et de goût. Chez les cultivateurs aisés, il n'est pas rare de rencontrer une salle à manger distincte, utilisée pour les seules fêtes, et une chambre à coucher pour les hôtes de passage, où l'on entasse les meubles neufs, les cadeaux, la pendule garantie par un globe de verre, une garniture de lit fort complète; l'abondance n'est-elle pas la forme primitive du luxe?

L'alimentation s'est grandement améliorée, surtout depuis quarante ans, au profit de tous. Au temps où j'étais sous-préfet de l'arrondissement de Blaye, la beauté mâle, l'air de vigueur

des jeunes conscrits surprenaient le conseil de revision; nous en voyions défiler trente, quarante de suite qui semblaient de véritables hercules; et un vieux médecin nous disait à ce propos : « Leurs pères étaient presque chétifs; ceux-ci sont superbes parce qu'ils boivent du vin. » D'ordinaire rien ne distingue, dans leur manière de vivre, le cultivateur et les ouvriers agricoles; nourriture et conversation communes; les ouvriers mangent à la table du patron; il n'y a exception que lorsque celui-ci reçoit des invités : alors le personnel ouvrier quitte la table dès qu'il a pris sa nourriture, et les gens de la maison continuent.

Les domestiques font partie de la famille : le dimanche, le domestique sortira avec le fils du patron, la servante avec la fille de la maison; le patron n'affiche jamais un air de supériorité. Et cette simplicité affectueuse se paie largement en affection, en stabilité : maintenant encore beaucoup de domestiques restent vingt, trente ans, chez le même propriétaire, ou dans la même ferme à laquelle ils demeurent attachés, comme des immeubles par destination, quelles que soient les vicissitudes de la propriété.

Comme autrefois, le pain est la base de l'alimentation des habitans de la campagne, et j'en sais plus d'un qui consomme deux kilogrammes par jour. Voilà un progrès énorme : autrefois on mangeait du pain noir, du pain de seigle ou de sarrasin, le cultivateur aisé mélangeait le froment au seigle. Avec la crainte trop justifiée des disettes, les tarifs exagérés de province à province, la défense d'envoyer le blé à l'étranger, le grain circulait très difficilement, les prix de famine tombaient, lourdes croix, sur le pauvre monde, le blé se cachait, et, en dépit des greniers officiels, les villes elles-mêmes, la capitale, vivaient presque au jour le jour. Le pain eut ses drames poignans, la pléthore d'une contrée voisinant avec l'indigence d'une autre, les divergences de cours se produisant de marché à marché, ou même d'année à année sur le même marché, la famine allant et venant comme un fléau familier, les périodes de mortalité correspondant presque toutes aux époques de cherté des céréales. De 1650 à 1652, de 1661 à 1663, l'hectolitre de blé vaut 30, 35 et 40 francs à Rozoy-en-Brie, près de Paris, alors que, sur les bords du Rhin, il ne dépasse pas 7 ou 8 francs; mais, en 1623, l'Alsace avait payé le blé quatre fois plus cher que

Paris. « Tout crève ici de blé, gémit Mme de Sévigné, et je n'ai pas un sol. J'ai 20 000 boisseaux à vendre : je crie famine sur un tas de blé. » Comment oublier le mot du Duc d'Orléans présentant à Louis XV du pain sans farine : « Voilà, Sire, de quel pain se nourrissent aujourd'hui vos sujets! » Ainsi le pain blanc est considéré comme un luxe, servi seulement le jour de la fête, et ceci explique mieux certaines locutions qui deviennent de simples métaphores : *manger son pain blanc le premier; bon comme du bon pain; le pain noir de l'adversité. Les chevaux qui labourent l'avoine ne sont pas ceux qui la mangent.* M. d'Avenel observe qu'au XIVe siècle, le roi de France et le duc de Bourgogne se montraient friands d'un certain pain à eux seuls réservé, « qui sans doute ne valait pas celui de nos boulangeries parisiennes. Charles VI se régalait avec des échaudés semblables à ceux que les nourrices aujourd'hui acceptent à peine. » Il y avait d'ailleurs une grande variété de pains, et quelques-uns portaient des noms assez curieux : pain claret, pain tourte, pain seminel, fouache, pain à bourgeois, pain brun, pain de labour, gros pain ballé, pain noir dit de *brodde*, pain gris, brut, rousset, pain des pauvres, des prisonniers, de munition, etc.

Aujourd'hui, et c'est un immense bienfait de notre civilisation matérielle, le pain bis devient l'exception, le pain de froment la règle. La panification domestique tombe en désuétude, la plupart des ménages ruraux s'adressent au boulanger, échangent leur blé contre du pain, convention très populaire qui évite au producteur des frais de vente et le met à l'abri des variations des cours. Un nivellement général des prix a lieu entre les pays et même entre les différentes années; la famine est impossible et nous échappons à la crise agricole redoutable entre toutes.

La viande de boucherie, les dimanches, les jours de fêtes, et pour les grandes circonstances, telles que les convois, le battage. « C'est surtout le jour où chacun dépique les gerbes à la batteuse mécanique que chaque agriculteur du Tarn tient à bien recevoir les agriculteurs qui lui prêtent leur concours. » En temps ordinaire, le pain, les légumes, le laitage, le lard; bien rares sont ceux qui ne tuent pas chaque année l'habillé de soies, « ce bœuf du petit cultivateur; » le plus souvent on l'élève, parfois on l'achète gras et prêt à être abattu; celui qui sait bien donner le coup de couteau, celle qui fabrique les meilleurs boudins à la

crème, jouissent d'une considération particulière : c'est une *toute première pour la cuisine*, dit-on chez nous. L'usage du cidre, de la bière et du vin, se répand de plus en plus, et les menagères apprécient fort le café au lait du matin; en y mettant beaucoup de sucre, elles contribueront à diminuer d'intensité la crise de la betterave. Malheureusement le vin du cultivateur n'est pas toujours celui de sa vigne, le vin fait avec du raisin et du soleil, et la falsification ne l'épargne pas plus que les citadins. On calcule la dépense de nourriture à un franc par jour, 0 fr. 75 au minimum, et quant au service de table, il reste des plus sommaires : la fourchette du père Adam, et l'eustache de chaque ouvrier en font encore les frais dans bien des endroits; le morceau de pain sert d'assiette, ou bien la ménagère en accorde une pour la soupe, et on la *torche* avec du pain à chaque service. « Dans le Cher, on ne connaît pas les assiettes, et tout le monde puise à même le plat; la viande se mange sur le pouce et le fromage en tartines; on boit à un gobelet commun. »

En revanche le luxe du vêtement, qui gagne partout, excite des plaintes générales; les anciens costumes typiques disparaissent, le paletot de drap remplace la blouse, femmes et jeunes filles veulent suivre les modes de Paris, portent une ombrelle et mettent des gants, sacrifient le nécessaire, succombent aux tentations des grands magasins qui, par leurs catalogues périodiques et leurs émissaires, ont éveillé bien des convoitises. Le dimanche, à la messe, c'est un assaut de toilettes, comme au Grand Prix de Paris. Veut-on quelques témoignages? Tarn-et-Garonne : « Le luxe règne dans nos campagnes : il n'y a plus de différence entre la grande dame et l'ouvrière; toutes deux ont une petite toilette ravissante, et toutes deux ont tort : la plus riche parce qu'elle inspire envie à l'autre, la plus pauvre parce qu'elle dépense, follement et sans compter, l'argent qui serait nécessaire ailleurs... Il serait temps de réagir contre ces fâcheuses tendances qui sont une des principales causes de la ruine de nombreuses familles et de l'immoralité de bien d'autres. » Pusey, Haute-Saône : « Nos modernes paysannes ne se distinguent guère des dames de la ville que par un peu moins de goût... » Nord : « La plupart suivent à grands frais la mode de Paris... » Deux-Sèvres : « Le luxe envahit peu à peu la campagne. On aime à s'habiller comme à la ville, et, pour la moindre cérémonie, les hommes endossent l'habit noir, se couvrent d'un haut de forme râpé et dénudé. » Haute-

Marne : « Aujourd'hui la coquetterie et la mode vident les bourses... » On oublie que l'économie est une seconde récolte. Un de mes amis reçut la visite d'un cultivateur aisé qui lui amenait sa fille, belle et plantureuse, qu'il lui présenta en ces termes : « Voici notre petite; vous voyez qu'on n'en fait pas treize à la douzaine comme elle, et avec ça pure comme l'enfant qui vient de naître; mais elle n'aime pas la terre, et elle voudrait être cocotte pour avoir des robes pareilles à celles de la dame du château. » Cependant les habitudes d'épargne surnagent et font obstacle au triomphe complet de la mode : « Nos jeunes filles n'ont qu'une préoccupation, la toilette et la danse, dit un habitant du Lot-et-Garonne. Devenues jeunes mères, elles n'ont qu'un orgueil, leur enfant... »

Faut-il regretter le temps où les villageois allaient pieds nus, portant à la main leurs souliers dont ils ne se chaussaient qu'en arrivant à l'église, et qu'ils ôtaient après la cérémonie, en dehors du temple; le temps où l'on façonnait dans le ménage les vêtemens de la famille avec une laine filée et tissée pendant les longues soirées d'hiver, linières et chenevières fournissant le fil nécessaire à la confection de la toile des draps et des chemises; toile inusable, paraît-il, mais grossière et peu agréable à l'usage? Ici comme ailleurs, tout gît dans la mesure, et malheureusement c'est là une vertu qui ne jouit pas souvent des faveurs de la mode, que l'on devrait prêcher d'exemple et non de parole : il y avait excès d'économie autrefois, aujourd'hui il y a excès contraire. Ne peut-on espérer que le bon sens rural, qui a déjà réalisé tant de belles cures, guérira aussi cette maladie, qu'un jour viendra où le budget du superflu n'empiétera plus sur le budget du nécessaire? Comment ne pas approuver les conclusions que formule M. Méline dans son beau livre : *le Retour à la terre?*

III. — LE POUR ET LE CONTRE. POINTS NOIRS

Un autre nœud gordien agricole, aussi difficile à délier qu'à trancher, c'est l'instruction; car elle apporte de grands avantages, et aussi des dangers. Nos cultivateurs sont plus instruits, ils lisent les journaux agricoles, suivent les cours d'adultes, les conférences populaires; la crainte des sorciers et des sortilèges s'efface petit à petit, sauf en Vendée, en Savoie où *rebouteurs*,

toucheurs conservent un fâcheux prestige. Le développement de l'instruction a-t-il favorisé l'esprit d'initiative ? Trop peu assurément : c'est à qui ne commencera pas, la leçon de choses a besoin de se répéter souvent, et nulle part autant qu'au village ne se multiplient les disciples de saint Thomas. Confessons-le tristement : le collège les éloigne de la vie rurale, et de nombreux instituteurs semblent n'avoir d'autre but que de fabriquer des messieurs : beaucoup aussi comprennent leur rôle social, savent intéresser leurs élèves aux choses de la campagne. Mais les parens sont encore les premiers et les plus coupables, eux qui, de propos délibéré, éloignent leurs enfans de cette vie rurale qui leur a donné la santé morale et physique. « Les écoles ne sont pas coupables de cette situation, affirme l'instituteur de Pusey ; le grand coupable, c'est l'état d'âme des parens. C'est contre cet état qu'il faut que l'école lutte, réagisse, en préparant depuis le bas âge des paysans. L'école du village doit former des villageois. » Et puis encore, les enfans ne sont pas assez tenus par leurs parens qui, à la campagne comme à la ville, causent trop librement devant eux, et ne font pas assez contrepoids à la nature, cette maîtresse de sensualisme. Qui donc a comparé l'homme à une bête féroce et lubrique qui a besoin d'être encadrée entre deux cornacs, le gendarme et le professeur de morale ? En tout cas, c'est Diderot qui, dans *le Neveu de Rameau*, affirme que, si on abandonnait à lui-même, sans éducation, sans frein, le petit sauvage, à l'âge de vingt ans, il tuerait son père et prendrait sa place auprès de sa mère.

Au village, la fortune résulte au moins autant de l'économie que du travail ; l'économe, l'avare, se décide à subir des privations qui ne représentent que l'absence de besoins, « il se prive moins de jouir qu'il ne jouit de se priver, » poursuit la conquête du Saint Graal, des pommes d'or du jardin des Hespérides, de la terre divine. Chaque écu mis de côté emmagasine de la puissance ; quand on dit *qu'il a de quoi, qu'il a du foin dans ses bottes*, on lui a adressé le compliment qui au fond du cœur le touche le plus. Et l'on rencontre encore beaucoup de ces gens-là, mais moins qu'autrefois ; les vignerons, les petits et moyens cultivateurs, les domestiques de ferme, la majorité des journaliers, manquent de prévoyance : il faut avouer aussi que leur budget, souvent bien modeste, laisse peu de place à un excédent. Dans une étude sur Flaucourt (Somme) je trouve cette explication

décisive : « Vers 1850, c'était l'époque de l'abondance, ce fut le point de départ du bien-être qui s'établit et se développa peu à peu... Il est de toute évidence que plus on gagne, plus on a la main large, suivant l'expression populaire, et que les vieillards qui, avec de faibles bénéfices, ont édifié ou augmenté une petite fortune, ne l'eussent pas fait en menant un genre de vie semblable à celui d'aujourd'hui. » L'avarice qui est un défaut à la ville est une qualité à la campagne. « Le but de l'avare, dit fort bien Mme de Beausacq, n'est pas d'amasser de l'or : c'est de mettre en réserve de la puissance. Il se sent plus fort que toutes les tentations, puisqu'il se dit : Si je voulais ! »

Comment nos ruraux placent-ils leurs épargnes? D'abord ils achètent une maison, et puis ensuite de la terre, la terre qui représente les longs espoirs et les vastes pensées, qu'on voit, qu'on palpe avec la main, celle que la révolution ne leur enlèvera pas; car la possession du sol n'a été troublée en 89 que pour les émigrés et le clergé, non pour les paysans; et, malgré les confiscations, on doit reconnaître que la Révolution a fortifié, affranchi, simplifié la propriété individuelle. M. d'Avenel a démontré fortement que celle-ci a plus d'étendue, moins de profondeur au moyen âge; ainsi les campagnards possèdent dans les bois seigneuriaux des droits d'usage, de pâturage, de glandée pour les porcs, droits fort gênans, obtenus à des prix très modiques (1). Bien entendu, ces droits d'usage donnent lieu à des procès innombrables, où l'homme d'épée reproche à l'homme de bêche ses défrichemens sournois, où celui-ci invoque des violences antérieures, des abus de la force brutale; cela finit souvent par des transactions, mais insensiblement la chaumière l'emporte sur le château, l'usage et le pacage restituent au paysan des centaines de milliers d'hectares. Il y a là une tradition confuse de communisme foncier qui reparaît, plus saisissante, dans le droit de vaine pâture, la jouissance collective du sol pour la nourriture du bétail. Les admirateurs du bon vieux temps savent-ils que la propriété du sol était à ce point restreinte et bornée que le maître d'une prairie devait se contenter de la seule récolte du foin? il n'est chez lui que pendant trois mois et demi par an, de mars à juin; le reste du temps la jouissance des prés appartient à tout le monde, « c'est pour les paroissiens un bien public, comme la

(1) D'Avenel, *Paysans et ouvriers*, p. 39 et suivantes. — *La Fortune privée à travers sept siècles*, p. 186 et suivantes.

grande route pour les citoyens d'un même pays. » Défense d'enclore, et procès à la moindre tentative : la masse des paysans intente une action « comme étant privés ainsi du droit de secondes herbes. » Et le même droit s'étend aux terres labourables après la moisson enlevée, aux jachères, friches, landes et marais. Chacun peut seulement clôturer les alentours de sa maison, son jardin, son parc; en certaines provinces le laboureur a droit à « une épargne de prairie » voisine de sa maison, 35 ares environ. Sauf ces exceptions, le sol reste banal pendant la moitié de l'année, pendant toute l'année, s'il s'agit de terres au repos. Préjugé si puissant, si vivace, qu'on en venait à interdire de remettre en culture « une terre qui avait été une fois en nature de pré. » Et même, d'après certaines coutumes, le labourage ne devait pas se renouveler tous les ans, une culture intensive ne laissant pas à l'herbe le temps de pousser dans les guérets, et frustrant toute la paroisse.

L'ambition d'acquérir a ses dangers; le paysan escompte la nature, et celle-ci le trompe; au lieu des bonnes récoltes, les mauvaises surviennent, il a acheté très cher, il lutte, finit souvent par liquider, et tout le faire-valoir suffit à peine à rembourser ce qui n'en avait procuré qu'une partie. Mais avant de confier à la terre ses économies, il les dépose à la Caisse d'épargne, ou bien encore, il les garde chez lui, cachées dans un mur, dans l'endroit le plus secret, enfouies parfois en terre : et personne ne connaît son secret, et il redirait volontiers comme certain personnage : « Si ma chemise savait ce que ma tête délibère, je brûlerais aussitôt ma chemise. » Émile Chevallier assistait, vers 1860, à cette scène typique : un rural, acheteur de quarante mille francs d'immeubles, arrivant chez son notaire avec une charrette contenant la somme en écus d'argent de cinq francs, tout noircis par le sol où ils avaient longtemps séjourné : il fallut les laver pour les convertir en une monnaie moins encombrante. Que de fois le mot du duc de Morny n'a-t-il pas été cité : « On ne sait pas ce qu'il y a d'argent en France dans les vieux bas! » Un notaire de Péronne m'a raconté une vente dans un village des environs, où les habitans, semblaient peu fortunés. Il s'agissait d'une grosse propriété qui, dépecée par lots, avait produit environ deux cent mille francs. Comme le notaire manifestait quelque inquiétude pour le paiement, un bourgeois de la localité lui dit en souriant : « Vous ne tarderez

pas à avoir des nouvelles des acheteurs. » En effet, ils étaient rentrés chez eux, et, quelques instans après, ils apportaient toute la somme, y compris les frais de vente et droits de mutation.

Bien que la terre demeure le placement de prédilection, beaucoup de petits et moyens cultivateurs cherchent aujourd'hui à améliorer leur matériel, à compléter leur bétail, à faire des dépenses d'engrais; c'est la sagesse même, et il faut répéter toujours la même chose parce que c'est toujours la même chose. La valeur mobilière, voilà le tentateur, voilà l'ennemi de l'homme qui cultive; il commence par le 3 pour 100; puis le démon du jeu le saisit, il glisse vers l'*Union générale*, vers le *Panama;* il y laisse sa peau et ses os, sort de là nu comme un petit saint Jean, désespéré. De combien de braves gens n'est-ce pas là l'histoire douloureuse! Je me rappelle une femme arrivant en 1882 chez un agent de change à Lyon, montrant neuf cents francs serrés dans une serviette, et disant : « Tenez, voilà tout mon butin amassé sou à sou depuis vingt ans; achetez-moi de ces papiers qui gagnent. » Et je voudrais répéter à nos amis de la campagne le conseil de Talleyrand : « Ne jouez jamais à la Bourse; voyez mon exemple. J'étais ministre, je jouais sur des nouvelles sûres, et je me suis ruiné trois fois. »

Ayons le courage de signaler tous les points noirs. Voici peut-être le plus menaçant, double fléau pour les travailleurs des villes, fléau pour ceux des campagnes, qui sème la dégénérescence, la tuberculose, la folie, la ruine des corps, de la bourse et de l'âme, l'alcoolisme, qui est à l'ivrognerie ce qu'est le vice suprême au simple défaut, le canon Krupp au fusil à pierre, le requin au brochet. Certes nos aïeux ne brillaient guère par la tempérance, et Rabelais, Brantôme, beaucoup d'écrivains avant et après eux donnent là-dessus des détails fort édifians. Être Breton et ivrogne, c'est tout un, d'après Nicole qui, dans une lettre à Mme de Fontpertuis, affirme que la jeune Bretonne n'a pas à se préoccuper de savoir si son fiancé est ivrogne, « le défaut qui règne dans ce pays-là étant de s'enivrer, mais de savoir seulement s'il a le vin bon ou méchant; aussi ne l'épouse-t-elle pas qu'elle ne l'ait vu ivre. » *En France*, affirme le docteur Lancereaux, le *mot alcoolisme était jusqu'en 1850 à peine connu des médecins*, et Léon Say confesse tristement : « On a pu comparer l'ivresse gaie, prompte à venir, prompte à partir, de notre ancienne Gaule, avec l'ivresse lente, envahissante, progressive, triste et poussant au

crime, qui caractérise les alcoolisés modernes, fils dégénérés des Gaulois. » Partout, au Nord, à l'Est, à l'Ouest, retentit la même protestation impuissante : on trouve de l'argent pour le cabaret, on n'en trouve pas pour les besoins du ménage. L'Assommoir est le salon du peuple, il se multiplie à l'infini, et nous tournons dans un cercle vicieux; les cabaretiers deviennent les meilleurs électeurs des députés, ceux-ci n'osent pas leur déclarer la guerre : devant eux se dresse, Mané Thécel Pharès moderne, la terreur de la non-réélection. A Éton, Meuse, commune de 300 habitans, un témoin bien informé évalue à cent hectolitres par an la consommation de l'eau-de-vie; à Flaucourt, Somme, village de 500 âmes, le montant des droits sur l'alcool payé par les débitans s'élève à 11 000 francs en 1898, ce qui représente une consommation de 70 hectolitres d'alcool pur ; naturellement on ne tient pas compte de ce qui se boit dans les débits clandestins et chez les producteurs ou bouilleurs de cru. Dans beaucoup de villages normands et bretons, les ménagères font la soupe à l'eau-de-vie. Dourlers (Nord) compte 35 cabarets pour une population de 725 habitans. D'ailleurs le nombre total des débits de toute sorte dépasse, en France, 465 000, un débit par 82 habitans. Jusqu'à présent, une partie de notre territoire semble indemne du fléau, la zone du Midi et une partie du Centre, les départemens où la boisson habituelle est le vin.

Elles s'en vont aussi grand train, les coutumes locales, feux de la Saint-Jean, bouquet des moissonneurs, mais, jeux populaires, contes de la veillée, chansons, et, avec elles, diminuent la gaieté, la santé morale de la race. Les cultivateurs fréquentent un peu trop les foires et les marchés. « Bien que tous les journaux donnent le prix des denrées et qu'ils puissent se renseigner à domicile, ils préfèrent, sous prétexte de suivre la vente, faire de folles dépenses, et négliger la conduite de leurs fermes. » (Monographie sur Moulins, Deux-Sèvres.) « Nous avons peut-être deux cents foires à dix lieues à la ronde. Combien s'y rendent inutilement, sous des motifs futiles, et dépensent un argent dur à gagner, toujours bon à garder ! » (Étude sur Laparade, Lot-et-Garonne.) — N'exagérons rien cependant : des foires, pas trop n'en faut, mais il en faut : car elles sont le Luxembourg et le Palais-Bourbon des cultivateurs; là, dans son milieu, il règne, et il faut le voir marchander, acheter une paire de bœufs, une *litée* de petits cochons, tour à tour subtil, élo-

quent, doux, emporté, ironique : toute la gamme de la diplomatie commerciale se succédant avec la rapidité de ces tubes de lunettes d'approche qui rentrent les uns dans les autres sous la main du touriste. Vous rappelez-vous ce connétable qui, à son lit de mort, voulut qu'on le revêtit d'une robe de capucin. « Vous faites bien, opina son ami, car si vous ne vous déguisez bien, vous n'entrerez jamais en paradis. » D'instinct, chacun, au marché, déguise sa secrète pensée pour entrer au paradis des bonnes affaires. Ne provoquez pas mon rural, ne réveillez pas ses rancunes : il tient en réserve un répertoire d'invectives aussi riche que celui des poissardes les plus fortes en gueule, et il en crée au hasard de la colère. « Un atout! Un Oquel! Un impair! Argonnier! Grande bringue! Marchand de bistrouille! Un beau cultivateur qui n'a pas seulement de quoi mettre un loup en faction sur ses terres! — L'hôpital, l'église et la prison, voilà ses trois maisons! — On lui ferait croire que les lièvres pondent sur les saules! — Si toutes les bêtes étaient attachées, les liens seraient trop chers! — C'est la cloche des Batterans : qui ne la voit l'entend! (d'une femme criarde)! — Il coûterait moins de le saler que de l'enterrer (d'un débauché). — Il n'est qu'écrit (d'un enfant chétif). — Il a la maladie du putois qui mangerait bien une poule (d'un paresseux). J'en ai entendu bien d'autres dans mes odyssées administratives, car chaque région a son glossaire, ses mots et ses tours de pensée. Des traits soudains, pris en quelque sorte dans les entrailles du sujet, qui font balle dans la mémoire. Croyant le juge de paix prévenu contre lui, B... quitte brusquement la salle d'audience en grondant : « Je vois d'un côté le juge, de l'autre la justice; je m'en vais. » Et depuis lors, il ne manquait pas de dire des plaideurs : « Ils s'en vont en injustice! » X... revient d'une conférence, on lui demande son avis sur l'orateur : « Il a le cerveau gras, » prononce-t-il. Un de mes amis amène sa fille chez un cultivateur qui l'avait invité à la fête : le père de celui-ci la contemple longuement et adresse ce compliment à mon ami : « Vous l'auriez fait faire en cire qu'elle ne serait pas plus jolie. »

IV. — CONTRAT DE TRAVAIL. GAGES ET SALAIRES

La main-d'œuvre comprend trois catégories bien distinctes : domestiques à gages, journaliers agricoles, ouvriers à la tâche.

Les domestiques à gages, charretiers, bouviers, vachers, bergers, servantes, qui constituent le personnel permanent, reçoivent un salaire fixe, sont en général couchés et nourris. Beaucoup s'engagent pour une saison, et pendant les quatre mois d'été gagnent autant que pendant les huit autres mois : dans la Loire-Inférieure, cet engagement porte le nom de *métive* et les ouvriers s'appellent métiviers. A Laparade, Lot-et-Garonne, la métive court du 1er juin au 31 août; dans la Drôme, les domestiques à gages se louent volontiers pour sept ou huit mois de bonne saison, du 25 mars ou 25 avril au 1er novembre. A Arles, le comice agricole a élaboré un règlement que la plupart des propriétaires ont mis en pratique : on divise le chiffre des gages annuels par 100 et on multiplie le quotient ainsi obtenu par les chiffres suivans. Supposons un salaire de 500 francs.

	Multiplicateur.	Gage mensuel.
Novembre	6	30
Décembre	3	15
Janvier	3	15
Février	6	30
Mars	7	35
Avril	9	45
Mai	11	55
Juin	13	65
Juillet	13	65
Août	11	55
Septembre	10	50
Octobre	9	45

La *louée* qui rappelle le marché des servantes dans *Martha*, se maintient en certaines contrées. En Berry, la louée la plus importante est celle de la Saint-Jean. « Ce jour-là, jeunes gens vêtus de leurs plus belles blouses, et jeunes filles coiffées de leurs bonnets les mieux enguirlandés, arrivent en bandes dans les pays réputés pour leurs loués, car n'a pas sa louée qui veut, et la vogue ne change pas facilement. Les jeunes gens arborent une branche de feuillage au chapeau, les jeunes filles ornent leur corsage d'un bouquet de fleurs, indiquant par là qu'ils offrent leurs services à qui voudra bien les payer... On ne parle que par pistoles et par écus : les engagemens pour se conclure exigent de longs pourparlers... Il y a des mouvemens de hausse et de baisse comme à la Bourse, et la loi de l'offre et de la demande se fait sentir aussi bien sur les gages que sur les valeurs

mobilières... » Le patron scelle le marché en donnant des arrhes, 3 à 5 francs, indépendans du prix convenu, et en trinquant avec ses hommes à l'auberge. Une autre étude locale consacre ces lignes à la louée dans l'Eure-et-Loir : « Les voitures arrivent de tous côtés; dès avant midi, de longues files de Manceaux, Percherons, Normands, Bretons, portant un sac sur le dos ou des faux et des faucilles sur les bras, entrent à tout moment dans le village de Jouville qui bientôt fourmille de monde. Au milieu d'un brouhaha, d'une animation indescriptible, la louée commence... A chaque pas vous entendez : « Êtes-vous à louer? ou bien : Avez-vous besoin d'un charretier, d'un berger? d'une servante? d'un calvanier? d'un faucheur? d'un faucilleur? — Que voulez-vous gagner pour quatre mois? ou pour jusqu'à la septembre (8 septembre)? — Trente pistoles. — Trente pistoles, allons donc, c'est trop. Vingt-cinq, je n'en donnerai pas plus. — J'accepte. — Voici la pièce (les arrhes). »

Avec le gage fixe, presque toujours en argent, bien des domestiques reçoivent des gratifications : le charretier touche un sou par sac, le vacher, le berger, ont une petite somme sur les vaches, veaux et moutons vendus; le patron les autorise à user de ses chevaux pour labourer leur petit coin de terre; en Bretagne, en Vendée, il leur donne des sabots, des chemises, parfois un costume.

Les journaliers, payés à la journée, nourris ou non, selon l'usage et les convenances personnelles, ont une habitation où ils retrouvent tous les soirs leur famille. Pour ceux qui possèdent ou louent quelques champs, les choses s'arrangent encore; pour ceux qui ne doivent compter que sur leurs journées, la vie est assez dure : ce qui les sauve, c'est que, pour certains travaux agricoles, culture de la vigne, fauchage, moisson, binage, arrachage de betteraves, l'usage du salaire à la tâche s'est maintenu. A Cléty, Pas-de-Calais, on calcule que le gain pour les cinquante jours de moisson, s'élève à 284 francs. Dans la Charente-Inférieure, les moissonneurs se groupent par bandes de quatre ou cinq et entreprennent une moisson; tantôt ils travaillent à prix fixe, un hectolitre de grain à l'hectare; tantôt au *levage*, sur cinq hectolitres, ils en prennent un, et préfèrent ce procédé, surtout lorsque la récolte est bonne. Le patron y trouve son compte, car les moissonneurs ont tout intérêt à ne pas égrener les épis en coupant, et à ne pas laisser du grain dans la paille

en battant. Dans le Midi, les ouvriers à la tâche ou *solatiers* sont aussi payés en nature. A Venès (Tarn), le solatier se charge de la moisson, du battage, et doit livrer le grain vanné dans le grenier du propriétaire; il a pour sa part le huitième de la récolte en blé, le septième en avoine.

Les 3 058 346 auxiliaires ou salariés (enquête de 1892) se partagent en 16 000 régisseurs, 1 210 081 journaliers, 1 832 114 domestiques de ferme; de 1882 à 1892, ils ont donc diminué de près de 400 000, et, à défaut de la statistique décennale de 1902 qu'on ne se presse pas de publier, les enquêtes particulières, les monographies locales, révèlent que ce phénomène social n'a pas cessé de s'accentuer. Le contrat de travail comporte bien des variétés, et, par exemple, dans le Calvados, quand un propriétaire exploite deux domaines éloignés l'un de l'autre, il confie le soin de son bétail à une personne âgée ou ne pouvant fournir que peu de travail; on l'appelle un *met-dehors*, et elle a le logement.

N'est-ce pas Gladstone qui appelait le XIXe siècle, le siècle des ouvriers? Rien de plus vrai, et c'est bien là un de ses titres d'honneur; le gain moyen du travailleur agricole a augmenté plus vite que le loyer de la terre : de 1700 à 1788, il ne s'accroît que de 11 pour 100, tandis qu'au XIXe siècle, et surtout depuis 1850, la hausse atteint 250 à 300 pour 100. Rien de plus difficile que de donner ici des moyennes véridiques, de déterminer exactement le salaire général; la différence des régions, la qualité, la force des ouvriers, le travail à la tâche, le paiement en nature, rendent le problème très compliqué. Rien de plus individuel que le salaire agricole : la bourse de l'employeur s'entr'ouvre, se ferme, ou s'ouvre toute grande, suivant que l'employé est fort ou débile, vaillant ou fainéant, adroit ou malhabile, régulier ou fantaisiste. Aux pauvres gens travail est pain, paresse est misère, et Gœthe se moque lorsqu'il fait dire à un parasite : « Si je dors, je dors pour moi; mais si je travaille, sais-je donc pour qui? » Voici les départemens où l'on trouve les salaires les plus élevés : Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Aisne, Oise, Eure, Marne, Meuse, Loiret, Indre et Indre-et-Loire, Bouches-du-Rhône. Rentrent dans la moyenne les départemens de l'Est, quelques départemens du Nord, une partie du Centre et du Sud. La zone de l'Ouest, avec les départemens normands, la Bretagne, les Landes, les Basses-Pyrénées, présente

les chiffres les plus modestes. A Saint-Thuriau, Morbihan, le domestique de ferme ne gagne que 150 à 200 francs ; mais, en sus du prix convenu, son maître lui accorde habituellement quelques paires de sabots, trois chemises de toile, deux blouses.

On me pardonnera quelques chiffres. Hausse de 450 pour 100, à Lurais, Indre ; de 550 pour 100, de 1793 à 1900, à Ménétréols, Indre ; de 400 pour 100 pour les hommes, et de 300 pour 100 pour les femmes, à Savigny-en-Braye (Loir-et-Cher) ; de 350 à 400 pour 100 à Marthod (Savoie) ; de 400 pour 100 à Saint-Eusèbe (Saône-et-Loire) ; de 300 pour 100 à Moulins (Deux-Sèvres) ; de 330 pour 100 à Houécourt (Vosges). Les gages ont quintuplé à Châtillon-sur-Marne ; quadruplé à Chermisey (Vosges), et à Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne), triplé dans les Landes, à Mousterus (Côtes-du-Nord), et à Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne) ; la hausse en Normandie ne paraît pas avoir dépassé 150 à 200 pour 100. A Arles (Bouches-du-Rhône), les gages ont suivi cette progression :

Catégories.	1820.	1850.	1870.	1898.
Charretiers	250	400	450 à 500	600 à 650
Maîtres-valets	150	500	600 à 900	900 à 1 100
Valets de ferme.	100	300	350	500
Maîtres-bergers	200	350	400 à 450	600 à 650
Bergers.	120	280	300 à 350	500
Servantes.	120	200	240 à 300	400

Le salaire à la tâche s'améliore-t-il dans la même proportion ? Ici les renseignemens se font plus rares. A Riceys, Aube, un ménage de vignerons gagnait, en 1800, 416 francs ; en 1860, 466 francs ; en 1870, 566 francs ; en 1900, 821 francs. De 1800 à 1850, il soignait 2 hectares et demi de vignes, il n'en soigne plus que 2 hectares.

Si l'on tient compte du changement produit par les outils dont se servent les tâcherons, la faucille remplacée par la faux ou la sape, la fatigue grandement réduite, le salaire du moissonneur peut être regardé comme ayant presque triplé ; si l'on ne fait pas entrer ces élémens en ligne de compte, l'amélioration paraît bien moindre. Ainsi, dans l'Oise, en 1836, le moissonneur recevait 125 litres de blé par hectare fauché ; aujourd'hui, il reçoit 175 à 200 litres. Mais la faux a simplifié sa besogne, un bon ouvrier coupe par jour 18 ou 20 ares à la faucille, 40 à

60 ares avec la faux; mais le blé de 1836 était du blé muison, mélangé de seigle, et celui d'aujourd'hui est du blé pur; mais jadis, il était, outre sa tâche, astreint à une corvée, travail non payé ou peu payé, et cet usage a disparu. La fauchaison des avoines vers 1830 coûtait de 3 fr. 25 à 5 francs l'hectare; aujourd'hui les prix varient de 15 à 21 francs.

Nulle part la progression n'a été suivie d'un recul sérieux comme pour les fermages. Toutefois de 1882 à 1892, il y a pour les salaires proprement dits une diminution de quelques centimes, conséquence de la crise agricole plutôt que de l'emploi des machines; mais les gages, sauf ceux des servantes de ferme, n'ont point fléchi. C'est l'application d'une loi bien connue: « Les salaires augmentent, l'intérêt servi au capitaliste prêteur ou propriétaire diminue. »

Il y aurait une autre leçon à tirer d'une étude sur les salaires: c'est que le prix du travail n'a aucune corrélation ni avec le coût de la vie, ni avec le progrès agricole, ni avec la puissance politique d'un peuple; qu'en dépit des lois et des corporations, les prix de l'argent, de la terre, du travail, ne cessent pas d'être libres, et que les évolutions économiques demeurent indépendantes des changemens politiques ou sociaux; jusqu'au XIXe siècle, les salaires se proportionnent au mouvement de la population et à l'étendue de terre disponible. « Notre XIXe siècle, dit M. d'Avenel, a su renouveler, au profit des travailleurs, le miracle de la multiplication des pains. Les bras et les bouches ne se déclarent pas encore satisfaits, puisque les premiers trouvent qu'ils ont trop à faire et les secondes qu'elles n'ont pas assez à manger; mais qui donc est jamais satisfait en ce monde? »

Salaires des manœuvres, gages des domestiques ruraux s'élèvent du XIIIe au XVe siècle; en tenant compte du pouvoir d'achat de l'argent, la moyenne, de 1276 à 1325, est de 180 francs par an; de 1401 à 1450 elle se hausse à 320 francs, à 342 francs de 1451 à 1475; alors le journalier, avec ses 3 fr. 60 par jour, et 250 journées de travail, se fait 900 francs; le journalier de 1900 obtient un peu moins avec un labeur de 300 jours. Et les terres au XVe siècle se vendaient à vil prix. A partir du XVIe siècle, le propriétaire foncier triomphe, le salarié est vaincu, résultat de la crue de population: le laboureur de la fin du XVIe siècle n'a pour vivre que la moitié de ce qu'avait eu son aïeul cent ans auparavant; « cette dépression des gages s'accentue en raison

inverse des progrès de la fortune publique, et procède insensiblement comme une mer qui se retire (1). »

Jean-Baptiste Say observe que le problème du pouvoir de l'argent est la quadrature du cercle de l'économie politique, et cependant on ne peut juger, comparer une époque à une autre sans savoir quelle somme de richesses, de marchandises, procure une même quantité d'or ou d'argent fin à ces deux époques. D'ailleurs les variations du pouvoir de l'argent sont plus nombreuses encore que les variations de certains hommes politiques; mais leur histoire prouve que ce pouvoir n'a pas suivi la marche constamment descendante que la plupart des écrivains admettent. Avec 1 franc, on obtient, de 1451 à 1500, deux fois plus de marchandises qu'on ne s'en procurait, avec la même somme, cent ans auparavant; le pouvoir de l'argent avait monté, la *vie était six fois moins chère qu'à l'heure actuelle.* D'autre part, de 1500 à 1590, la journée du manœuvre avait augmenté de 30 pour 100, et les céréales de 400 p. 100. A l'avènement de Louis XII le blé coûte 4 francs l'hectolitre, et l'ouvrier agricole touche 60 centimes par jour; à l'avènement de Henri IV (1590), le blé se vend 20 francs l'hectolitre, et l'ouvrier ne reçoit que 78 centimes par jour. Et, comme pour déconcerter les amateurs de syllogismes et de raisonnemens tout faits, les deux périodes des XVIIe et XVIIIe siècles, où le peuple jouit du plus grand bien-être, furent: une époque de cherté, 1660-1675, une époque de bon marché, 1725-1740.

Quant aux budgets d'ouvriers agricoles, la diversité des régions, des travaux, des modes de paiement, tout rend les comparaisons et les moyennes malaisées à établir, détruit l'uniformité, et empêche la précision des statistiques. Voici cependant quelques budgets de salariés.

Novalaise, Savoie. — Famille composée du père, de la mère et cinq enfans, possédant sa maison, quelques petites propriétés, et entretenant une vache. Recettes en nature et en argent : 1 530 francs; dépenses, 1 400 francs; le pain coûte 350 francs, le vêtement 120, la chaussure 95, le cabaret 40.

Ouvrier vigneron à *Régnié, Rhône.* — Famille de quatre personnes, le mari, la femme, deux jeunes enfans. Recettes 1 330 francs; dépenses 706, soit 150 francs pour le pain, 250

(1) Je résume ici les savantes recherches de M. d'Avenel, *la Fortune privée à travers les siècles*, 1 à 40.

pour les vêtemens, 100 pour le loyer de la maison et du jardin; le bois est fourni par la taille de la vigne, et le vin par le grappillage autorisé.

Journalier agricole à *Dourlers*, *Nord*. — Le mari, la femme, deux enfans : ils ont la maison, quarante ares de pré, une vache que l'aîné des enfans mène paître le long des chemins. Recettes 1 420 francs; dépenses 1 323,50; 284 francs pour les vêtemens, 830 pour la nourriture.

Eton, *Meuse*. — Le mari, la femme, quatre jeunes enfans; les parens avant, de se marier, ont servi à la ville; mettant en commun leurs économies, ils achetèrent une maison et montèrent leur ménage. Recettes totales, 1 172 fr. 50; dépenses 827 fr. 50; la nourriture représente 547 fr. 50.

Ces quatre ménages traversent celle des phases où la jeunesse des enfans aggrave les charges, rend la gêne menaçante; avant les enfans, le couple vit aisément et peut épargner; de quatorze à vingt ans, les enfans engraissent le budget des recettes : l'aisance reparaît dans le ménage. Dans l'Est, court certain proverbe significatif : *Les filles sont des vignes qui doivent rapporter aux parens*, proverbe que les jeunes filles nourrices de certaines régions éclairent d'une façon singulière; mais les jeunes paysannes ont des manières beaucoup plus morales de justifier cet axiome, ne fût-ce que par le travail de la broderie à domicile qui, malheureusement, offre quelques inconvéniens mêlés à de précieux avantages.

V. — LES GRÈVES AGRAIRES (1)

Tout a été à la mode en France, les croisades, les guerres de religion, le despotisme, la liberté, le régime parlementaire, les classiques, les romantiques, les jeux, les remèdes, la foi, le scepticisme : si bien qu'on pourrait presque écrire une histoire universelle en faisant l'histoire de la mode. Dis-moi comment tu t'habilles, comment tu bâtis tes temples et tes habitations, et je te dirai quel peuple tu es, ce que tu crois, ce que tu penses,

(1) Comte de Rocquigny, *les Syndicats agricoles et le Socialisme agraire*, 1 vol., 1893. — De Varigny, *Un socialiste chinois au XIe siècle* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1880. — *Société nationale d'agriculture*, 1903, p. 163 et suiv. — Convert, *Revue de viticulture*, 2 juin 1904, p. 615. — *Comptes rendus de la session générale des agriculteurs de France*, p. 117, 428, 611, année 1904. — Bouloc, *les Grèves agricoles*.

comment tu réalises tes desseins, comment tu évolues à travers les temps. Aujourd'hui la mode est à la démocratie, au socialisme, aux syndicats, aux grèves.

Les ouvriers industriels usent et abusent de la grève, droit légitime pourvu qu'ils ne violent ni le droit, ni la liberté du voisin, ni le contrat du travail : les ouvriers agricoles commencent à les imiter. Est-ce un bien, est-ce un mal ? N'est-ce pas tantôt l'un, tantôt l'autre, selon l'usage qu'on en fait, les circonstances, le but poursuivi ? Il y a des gens qui auraient trouvé à redire si quelque novateur avait cherché à mettre un peu d'ordre dans le chaos ; et il y a des inquiets que le gouvernement de Prospéro ne satisferait point, qui voudraient toujours être où ils ne sont pas, posséder le bien des autres, qui ne peuvent supporter ni la richesse ni la pauvreté, ni la liberté ni l'autorité, ni le travail ni l'oisiveté. Beaucoup de propriétaires ont, pendant des siècles, déserté le devoir social, et, avec l'appui plus ou moins déclaré du pouvoir, exploité durement leurs humbles collaborateurs : comment s'étonner que ceux-ci cherchent à prendre leur revanche, qu'ils ne distinguent plus entre le passé et le présent, entre le possible et l'impossible, et se laissent griser par de vaines déclamations ? Comment ne les tromperait-on pas, alors que des hommes consciencieux, érudits, raisonnables, se sentent parfois l'âme troublée par certaines insolences de luxe des milliardaires, de ceux qu'on nommait jadis les *milsoudiers ?* Comment ne pas contempler avec quelque indulgence leurs efforts, leurs aberrations, leurs violences, quand on songe à cette terrible leçon d'immoralité qui se dégage des fortunes mal acquises et des révolutions ? Et enfin, puisqu'on déracine de leur cœur la religion spiritualiste, religion de charité, de douceur, d'espérance, et puisque l'homme est *un animal religieux*, comment n'iraient-ils pas à une autre religion, car le socialisme est surtout une religion, religion de haine, d'envie, de représailles, qui montre dans un lointain mirage l'union, la concorde, les « hommes de cinq repas, nourris de viande, » comme dit Rudyard Kypling, un paradis matérialiste, inférieur à celui de Mahomet, qui enfin séduit les chefs par la perspective d'un despotisme sans bornes, les soldats par le rêve de l'égalité absolue et la promesse d'un minimum de travail ?

Cependant la terre porte en elle-même une telle puissance de bon sens, que, jusqu'ici, ses fils directs ont presque partout résisté

à l'appel des prophètes communistes; ils sont vis-à-vis d'elle comme Antée qui reprenait des forces chaque fois qu'il touchait sa mère du pied; l'Hercule socialiste ne peut les en arracher complètement.

Ils sentent que *nationaliser*, *socialiser* celle-ci, c'est la leur prendre, et les simples ouvriers agricoles comprennent le plus souvent que, la supprimer, c'est tuer la poule aux œufs d'or. Non, disent en substance nos ruraux, ce n'est pas la maigreur des uns qui fait un ventre aux autres, et nous ne goûtons nullement le proverbe yankee : « Tu perds des pence, mais tu m'enlèves des dollars. » Nous voulons garder la liberté personnelle et sociale, ne pas vivre comme des moutons sous la houlette du berger, car celui-ci finit toujours par les vendre au boucher. Messieurs les partageux, vos belles paroles finissent en général par des coups; et c'est le cas de vous appliquer ces vers du poète :

> Leurs déclamations sont comme des épées :
> Elles tracent dans l'air un cercle éblouissant,
> Mais il y pend toujours quelque goutte de sang.

Votre liberté socialiste n'est que le masque d'une tyrannie pire que celle d'un roi de Dahomey; votre égalité n'est que l'égalité dans la misère; et nous ne voulons ni de votre fraternité à la Caïn, ni de votre droit qui écrase tous les droits particuliers, ni de votre justice qui met sur la même ligne les laborieux et les paresseux, ni de votre vérité, faite de vieux sophismes et de haillons oratoires. Si vous êtes sincères, corrigez votre ignorance par l'étude, et, dans l'autre plateau de la balance, mettez l'histoire qui servira de contrepoids à vos enthousiasmes poétiques, l'histoire qui est le meilleur antidote contre les romans sociaux, car elle nous montre qu'on ne croit pas travailler pour soi quand on travaille en commun; que l'âge d'or du genre humain n'est point derrière, mais devant nous, que des milliers d'essais de communisme pratique ont eu lieu sans succès. Vous ne pouvez même pas vous entendre, ou vous vous entendez trop bien; vous avez deux socialismes, un socialisme absolu pour les ouvriers des villes, un socialisme relatif, qui admet la petite propriété, à l'usage des campagnards. Passez votre chemin! Vous ne portez pas en vous un message de l'invisible, comme dit Carlyle! Votre néo-communisme, dépouillé de ses formules soi-

disant scientifiques et du jargon de l'école, n'est que la domination organisée de l'envie, l'hypocrisie du progrès, et une des maladies psychologiques de l'humanité. »

Le droit de grève comporte deux facultés maîtresses, celle de se faire du bien, celle de se faire du mal; et puis encore il permet de nuire beaucoup au patron, au propriétaire, à l'employeur, à l'ordre social, soit légalement, soit illégalement. Jusqu'ici, les travailleurs ruraux ont paru sensibles aux inconvéniens plus qu'aux avantages, et ils ont l'air de penser que c'est là une marchandise qu'il faut laisser aux ouvriers industriels. Mais le socialisme a compris qu'il ne ferait rien tant qu'il n'ébranlerait pas les hommes de la terre; il s'est mis à l'œuvre avec persévérance, avec habileté; l'exemple de l'Italie, de l'Espagne, de la Galicie a impressionné les salariés dans plusieurs régions où l'absentéisme, la grande propriété, des souffrances trop réelles, d'autres circonstances, ont créé un état d'âme particulier, un bouillon de culture propre à l'éclosion de la grève. M. Jaurès, qui ne siège pas au plafond comme Lamartine, a dépeint avec grandiloquence les bûcherons du Cher « si pauvres dans la vivante richesse des forêts, » les ouvriers agricoles, « humbles, usés, dépendans, qui enfouissent tout leur travail dans la terre d'autrui, en attendant qu'on enfouisse leurs corps dans la seule terre commune; » il les convie « à faire briller, au-dessus des privilèges de la propriété oisive, leur parole et leur force, comme ils font briller l'éclair de leur faux au-dessus des herbes mûries. » On l'a écouté, et ses disciples ne se contentent point de poursuivre à l'amiable le relèvement des salaires avilis par la crise de l'exploitation forestière; la grève des bûcherons de la Nièvre, du Cher et de l'Allier a révélé la pensée véritable, la lutte de classe, la volonté de dégager de la doctrine une conscience, une morale, un état nouveau. Les syndicats de bûcherons se sont formés, un lien fédératif les a partout réunis, ils obéissent à la direction des députés socialistes de cette région qui comprend plus de neuf millions d'hectares de bois appartenant à l'État, aux communes ou aux particuliers, et répartis sur cinq départemens. Ce qu'ils ont obtenu, ils pouvaient l'avoir sans fracas, sans menaces, par le simple usage des droits que confère la loi de 1884 : mais ils veulent en même temps l'infini, ces grands enfans hallucinés d'un faux idéal, amans de l'incroyable; or les premières victimes de leurs chimères sont eux-mêmes, et puis

ensuite leurs patrons. Il y a une autre victime, la liberté; mais, hélas! sur cent personnes, quatre-vingt-dix-neuf traitent la liberté du prochain comme Gengis Khan ou Tamerlan traitait ses ennemis. A peine syndiqués, les bûcherons ont cherché à vaincre par la violence la concurrence des ouvriers non syndiqués; ainsi ils ont imaginé d'imposer aux marchands de bois une double série de prix, l'une applicable aux ouvriers syndiqués, l'autre, inférieure d'un tiers environ, aux ouvriers non syndiqués, le produit de cette taxe de 33 pour 100 devant se partager entre les syndiqués et les patrons. Le syndicat obligatoire ou l'amende au profit du syndicat. Et comme les marchands de bois se syndiquaient à leur tour, on a violé envers les syndiqués la liberté du travail par les procédés connus: ouvriers maltraités, privés de leurs outils, coupes envahies, menaces d'incendies, déprédations dans les bois. Les meneurs distribuent aussi de l'argent pour décider la grève, et les premiers fonds versés pour entretenir celle-ci parmi les bûcherons du Morvan provenaient des mineurs de Carmaux. Résultat de ces manœuvres: beaucoup de marchands empêchés de se porter adjudicataires, ou ne consentant plus à acheter les coupes qu'avec un délai de deux années pour l'enlèvement; dépréciation de la propriété forestière; des milliers de bûcherons privés des salaires qui constituent leur principal moyen d'existence. On a proposé force remèdes, entre autres un vaste syndicat des propriétaires forestiers de France, qui, au lieu de vendre les coupes, exploiteraient eux-mêmes leurs bois; et cela serait bien préférable pour la paix sociale, car les patrons et les ouvriers se rapprocheraient, et s'aimeraient en se connaissant mieux: tel qui se croit séparé de son rival par un océan ne l'est souvent que par un ruisseau. Quant aux bois de l'État, le regretté de Maulde demandait que l'administration mît en adjudication à part l'abatage et la façon des coupes; les syndicats de bûcherons autorisés à soumissionner, exploitant sous la surveillance directe des gardes forestiers, l'État vendant ensuite aux plus offrans le bois tout débité. Il faut favoriser avec prudence, avec discrétion, mais avec ardeur, avec ingéniosité, *la politique du pauvre homme.*

Dans le Centre, la forêt presque seule fournit du travail pendant l'hiver au prolétariat rural; la loi de l'offre et de la demande, qui est souvent une loi d'airain, sévissait durement, les journaliers, maçons, terrassiers, faisant concurrence aux bûche-

rons de profession, amenant une abondance exagérée de la main-d'œuvre, la baisse des salaires : ceux-ci se sont bien relevés aujourd'hui. Dans plusieurs départemens du Midi, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Bouches-du-Rhône, des grèves de journaliers, d'ouvriers viticoles, ont fait leur apparition, les syndicats de Travailleurs de la terre fondés, organisés par les Bourses du travail de Montpellier, Béziers, Carcassonne, Narbonne, Arles, etc., n'ont pas seulement mis en avant des revendications économiques : là, comme dans le centre de la France, comme en Italie, le mouvement ouvrier semble avoir pour moyen la lutte de classe, pour programme l'idée collectiviste. Voici une lettre de M. Turrel, ancien ministre des Travaux publics, qui explique fort clairement la genèse d'une grève rurale au début de l'année 1904 : à quelques nuances près, les choses se passent ailleurs de la même sorte.

... « Nous avons ici (à Ornaisons, village du Narbonnais) un maire et une municipalité socialistes. Le village compte 1 500 habitans ; il y a environ 400 ouvriers, 600 propriétaires travaillant leurs vins et allant aussi en journée. Le reste se compose de propriétaires et d'ouvriers plâtriers. Il y a quelques jours, un conseiller municipal correspondant de *la Dépêche*, organisa un syndicat des travailleurs. Plusieurs réunions eurent lieu, et, un beau jour, le maire fit adresser aux principaux propriétaires une convocation les invitant à se rendre à la mairie pour leur communiquer les revendications des ouvriers agricoles. Notez bien qu'il n'y avait aucun conflit... Tous les grands propriétaires étaient d'accord avec leurs ouvriers et les payaient au taux qu'ils demandaient. On apprit alors que le maire, inquiet de sa popularité chancelante, s'était offert au syndicat pour faire aboutir ses revendications.

« Les principaux propriétaires, réunis à la mairie à deux reprises, acceptèrent la plus grande partie de ce qu'on leur demandait. Les syndiqués cependant comptaient parmi eux beaucoup d'enfans, de mineurs et de vieux ouvriers. Malgré cette irrégularité, les propriétaires acceptèrent le prix de 2 fr. 50 par jour et la réduction de la journée à sept heures et demie. Les ouvriers réclamaient sept heures. On fit remarquer, avec raison, qu'en fait, en hiver, on ne travaille que six heures, à cause de la brièveté des jours, et qu'en mettant ce maximum à sept heures et demie, la moyenne de l'année se réduisait à sept heures. Hier soir le

syndicat décida la grève : c'est-à-dire que 70 ouvriers votans décidèrent la grève, tandis que 250 non syndiqués étaient restés chez eux et désiraient continuer le travail.

« Ici apparaît, dans toute sa beauté, le système toléré par les pouvoirs publics depuis près d'un mois. Le village s'est éveillé au bruit du tocsin; depuis l'aube, nos deux malheureuses cloches sonnent à toute volée. Chaque heure environ une bande parcourt les rues en vociférant, elle est précédée du tambour, du clairon, du drapeau rouge; tout ceci est conduit par le garde champêtre municipal et le commissaire de police du village. Les 70 grévistes se sont, dès ce matin, organisés pour rendre tout travail impossible et empêcher la circulation... Les véhicules sont arrêtés et servent de barricades. Mes propres ouvriers, accompagnés du régisseur et de mon garde, ont été empêchés par la force de se rendre dans mes vignes. Beaucoup de propriétaires ont vu leurs travailleurs menacés dans leurs vignes et obligés de se retirer. C'est l'anarchie organisée.

« Voilà donc, n'est-ce pas, les choses au point : 60 individus sont les maîtres d'un village de 1500 âmes. La municipalité les laisse faire. Il en résulte que 300 ouvriers sont privés de travail et que la vie sociale est interrompue... Est-ce que cela va durer? Je verse dans les caisses de M. Rouvier onze mille francs d'impôt chaque année; je fais vivre sur mes terres à peu près 150 personnes. J'estime être le porte-parole de tous les propriétaires de France en vous disant : « Cette comédie a assez duré. Les propriétaires fonciers sont livrés par vous à tous les maux. Les fraudeurs les ruinent en avilissant leurs récoltes : et voici qu'on les empêche de faire travailler les ouvriers qui sont contens de leurs salaires... Et dire que la Révolution a supprimé les jurandes et les maîtrises, et qu'on laisse organiser la tyrannie syndicale!... »

On a vu cela à Villeneuve-les-Béziers, à Marseilhan, etc., on a vu pire dans la plaine de la Crau et de la Camargue, et on a constaté aussi la répugnance des meneurs à l'égard du travail à la tâche ou à forfait, leur prétention de répartir le travail eux-mêmes et d'enlever au patron le choix des ouvriers qu'il emploie, de faire travailler ces ouvriers sur les terres des propriétaires malgré la volonté de ceux-ci, de forcer leurs domestiques particuliers à les quitter, d'acculer les patrons à la ruine en déclarant la grève au moment même de la récolte. Mais M. Combes traite de

grèves modèles celles où l'on ne tue personne, où l'on se contente de violer la liberté, le droit, la propriété. A Arles, on a vu les foins pourrir sur pied, les vignes rester sans traitement, clôtures brisées, fils téléphoniques coupés, circulation arrêtée, travailleurs molestés ; à Villeneuve-les-Béziers, une guérite avait été dressée par les grévistes sur la propriété du docteur Despetis, et des hommes de garde, se relayant nuit et jour, empêchaient les bêtes d'aller boire. A Marseilhan, des hommes armés sont venus faire le siège de la propriété, l'ont entourée de chaînes, établissant un véritable blocus. Dans une réunion contradictoire chez le préfet de l'Aude, un propriétaire remarquant que les revendications exagérées forceraient à laisser les domaines en friche, on lui répondit sans détour : « C'est bien ce que nous cherchons, et c'est nous qui alors travaillerons les propriétés, et qui en prendrons tous les fruits; nous y arriverons, soyez-en certain. » Du moins, en Nouvelle-Zélande, cet éden des ouvriers, ceux-ci se contentent du suffrage des femmes, des retraites ouvrières et de l'arbitrage obligatoire (1). Le congrès des syndicats de Travailleurs de la terre du Midi, réuni à Béziers en 1903, a décidé qu'en cas de grève générale des ouvriers de l'industrie, les paysans devront, eux aussi, cesser le travail « jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre possession de la terre au nom de la corporation. »

J'essaierai prochainement de dire les remèdes, les raisons d'espérer. Aux pessimistes, qui pronostiquent le retour des guerres serviles, les Jacqueries et le sens dessus dessous universel, aux ardélions de la doctrine socialiste qui croient toucher au but et découpent le monde comme un gâteau, je voudrais rappeler la mésaventure d'un habitant de ce Céleste-Empire qui, malgré sa réputation consacrée d'immobilité, a, de 420 seulement à 1648, supporté des guerres civiles violentes et quinze changemens de dynastie, accompagnés de l'extermination des membres de douze de ces dynasties, de cette Chine qui a essayé toutes les institutions politiques, même le communisme, et que nous raillons sans la bien connaître (2). Né en 1027, Wang-Ngan-Ché possédait des dons supérieurs d'éloquence, de séduction, de volonté et d'érudition, avec une puissance de travail extraordinaire : ainsi pour mettre

(1) A. Siegfried : *La Démocratie en Nouvelle-Zélande.*

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1880, *Un socialiste chinois au XIe siècle*, par C. de Varigny.

ses théories d'accord avec les cinq livres saints et les quatre livres classiques, il eut la patience de les annoter d'un bout à l'autre, en joignant un commentaire spécial à chaque texte gênant; puis il composa un dictionnaire universel qui permettait d'interpréter les auteurs dans le sens de ses doctrines. Influent sur les foules, prôné par des disciples enthousiastes, il fut présenté à l'empereur Chen-Tsoung, sut le séduire sans l'effrayer, et triompha de toutes les cabales. Le voilà premier ministre, suivi aveuglément par son maître et par les peuples fascinés : il supprime le négoce, la banque, l'usure, l'industrie; l'État en aura dorénavant le monopole, l'État seul capitaliste, seul fabricant, seul négociant, fixant le prix des denrées, les utilisant et les rémunérant, décidant des aptitudes de chacun. Il décrète l'établissement de tribunaux d'agriculture, un par district, chargés de répartir les terres labourables, de choisir le genre de culture propre à chaque sol, de distribuer les grains nécessaires pour les semailles; les magistrats désignent sans appel qui est riche, qui est pauvre; et l'impôt sur les riches est calculé de telle sorte qu'en moins de cinq ans il ne leur restera rien. Les déceptions se multiplient, Wang-Ngan-Ché ne perd rien de son prestige sur son maître, sur les masses; même il ose s'attaquer à la corporation des lettrés, et l'Empereur lui donne encore raison. Pendant quinze ans, il dispose ainsi de trois cents millions de sujets : mais, à la mort de Chen-Tsoung, l'impératrice régente abandonne le novateur, son système s'écroule de toutes pièces, et presque rien n'en est resté. A l'un de ses confidens qui prédisait que ses idées périraient avec lui, il avait répondu : « Toutes les vieilles erreurs sont condamnées à disparaître; après cent millions de difficultés, de subtilités, de sophismes, de mensonges, la plus petite vérité est encore tout ce qu'elle était. « M'est avis que cette pensée se retourne plutôt contre les émules de Wang-Ngan-Ché que contre les adversaires de ses théories.

VICTOR DU BLED.

SOUVENIRS

D'UN

MARIN DE LA RÉPUBLIQUE

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI

Paix d'Amiens. — Naufrage du *Desaix* à Saint-Domingue. — Démission de mon frère Pierre. — Embarquement sur l'*Intrépide*. — Guerre contre les nègres révoltés. — La fièvre jaune. — L'escadre de l'amiral Villeneuve.

Le 1er octobre de cette année 1801, les préliminaires de la paix, appelée paix d'Amiens, furent signés à Londres, et le 10 les ratifications en furent échangées. Ce n'était pas encore pour nous autres marins l'heure du repos, et, dès que nos vaisseaux furent réparés et nos équipages complétés, nous fîmes route sur Saint-Domingue. Nous eûmes de très gros temps pendant la traversée de l'Atlantique, et, en approchant des Antilles, il fallut constamment louvoyer contre des vents contraires. Au commencement de février 1802, dans un virement de bord lof pour lof commandé trop tard par l'amiral, le *Desaix*, qui était serre-file, se trouva inopinément rapproché des brisans du *Picolet*. La brise était très fraîche, et avant que la manœuvre ait pu être terminée nous tou-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

châmes sur les récifs. Nous commençâmes à talonner si dur qu'à chaque coup de tangage la mâture menaçait de tomber. Le commandant m'appela et me dit amicalement : « Petit, fais caler les mâts de hune. » J'avisai le maître d'équipage, et contrairement aux usages de l'époque, mais selon les conseils de mon frère Pierre, nous commençâmes par dépasser les mâts de perroquet. Grâce à cette précaution, nous parvînmes sans accident à achever la manœuvre, malgré les terribles secousses qui augmentaient sans cesse, et la mâture ne tomba pas. Mais le pauvre *Desaix* ne s'en releva pas; la brise ayant molli, nous pûmes évacuer le navire, et fûmes transbordés sur l'escadre de l'amiral Ganteaume, qui se chargea de nous rapatrier. Je fus embarqué sur le vaisseau la *Révolution*, capitaine Roland, et nous fîmes route pour Brest.

Dans les débouquemens de Saint-Domingue, un homme tomba à la mer, de l'*Océan*, qui était notre matelot d'avant. Le commandant Roland fit amener une embarcation hissée à l'arrière, et je m'y jetai avec quatre hommes, pour essayer de sauver le naufragé qui se trouvait au vent à nous Mais à peine à flot, il se produisit ce qui arrivait presque toujours à cette époque de désordre, et l'embarcation remplit. Nous arrivâmes à l'empêcher de couler, mais nous ne pouvions ni avancer ni gagner dans le vent, et nous voyions ce malheureux, qui nageait parfaitement, s'épuiser pour tâcher de nous rejoindre. Il fallut l'abandonner. Je n'oublierai jamais l'expression de détresse que je crus voir, malgré la distance, sur le visage du pauvre matelot, quand il comprit qu'il n'avait plus de secours à attendre, et je me promis alors de ne jamais abandonner un homme à la mer, tant qu'il serait humainement possible de tenter de le sauver.

Nous arrivâmes à Brest, où je trouvai mon frère Pierre dont la vie venait de se modifier grandement. Il avait quitté à l'Ile de France son navire le *Géographe*, pour apporter à Paris des dépêches importantes, résultat des travaux de cette campagne. Il se présenta au Ministre, avec lequel il eut une longue conférence sur diverses questions qu'il avait beaucoup étudiées, relatives à la guerre de croisière, à l'armement des frégates et aux moyens de détruire le commerce anglais. Ses propositions et ses projets ayant été écartés, il avait eu avec l'amiral Decrès, alors ministre, une altercation assez vive, à la suite de laquelle il

avait donné sa démission. Quand je le rencontrai à Brest, il se préparait à retourner à Ténériffe, où il avait connu dans une relâche une jeune fille fort belle, Mlle de Bodet, dont il espérait obtenir la main. Il l'épousa en effet quelque temps après. Je crois que ce sentiment romanesque fut pour beaucoup dans la décision que prit alors mon frère, d'abandonner une carrière qu'il aimait passionnément, et où il jouissait d'une réputation bien méritée. Il était d'ailleurs plus apte aux voyages de découvertes et aux entreprises aventureuses qu'au service régulier des escadres, dont son caractère altier acceptait difficilement la monotonie. Il n'abandonna du reste pas la navigation : il acheta un petit navire où il n'eut d'ordres à recevoir de personne, et, par le fait des circonstances, il parvint au grade de capitaine de vaisseau tout aussi vite que s'il n'eût pas quitté le service.

Les quelques heures que nous passâmes alors ensemble furent pour moi bien douces, ce sont les dernières qui m'aient apporté un reflet de la vie de famille. Il fallut pourtant repartir. J'embarquai sur le vaisseau l'*Intrépide* commandé par M. de Péronne, dont le souvenir me sera toujours cher. C'était un officier distingué et brave, qui me témoigna une affection presque paternelle, et me donna l'idée de ce que devait être une marine composée de pareils élémens.

L'*Intrépide* fut désigné pour prendre part à l'expédition dirigée sur Saint-Domingue, et commandée par le général Leclerc, beau-frère du premier Consul. Je me réjouis alors d'aller occuper, en guerroyant contre les noirs révoltés, les loisirs que nous laissaient les Anglais; mais cette entreprise ne devait nous rapporter ni gloire ni profit, et je dus m'estimer heureux de n'y avoir pas laissé mes os. En arrivant à Saint-Domingue, je reçus le commandement d'une embarcation armée en guerre, avec laquelle je devais garder le gué de la rivière de Galliffet, point que les nègres révoltés essayaient sans cesse de passer pour attaquer la ville du Cap. Je restai plus d'un mois à ce poste, grillé par le soleil pendant le jour, et passant les nuits en éveil pour éviter les surprises et repousser les attaques. C'étaient des combats sanglans et sinistres, où je perdis beaucoup d'hommes, et où la plus grande difficulté était de distinguer les noirs restés fidèles de ceux qui étaient devenus nos ennemis, et dont la perfidie et la cruauté ne connaissaient pas de limite. L'armée du général Leclerc fut anéantie par les combats et la fièvre jaune, dont lui-

même mourut. Après avoir vu plusieurs fois se renouveler mon équipage, emporté par les balles et par les maladies, je fus atteint aussi de la fièvre jaune et transporté à bord de l'*Intrépide*. Nous étions dix-huit aspirans dans le poste de ce vaisseau; quatorze moururent. Si je fus un des quatre survivans, je le dus à la Providence plutôt qu'à la médecine, car je jetais régulièrement par le sabord tous les médicamens que me donnait le docteur. J'eus même le triste courage de lui en faire l'aveu quelques semaines plus tard, un jour où il se vantait de ma guérison comme d'une de celles qui lui faisaient le plus d'honneur.

J'avais beaucoup désiré connaître les Antilles où j'étais déjà venu deux fois faire naufrage, sans avoir rien vu du charme de ces îles; les six mois que je passai à Saint-Domingue me suffirent grandement, et je repris avec joie le chemin de la France. Nous rentrâmes à Toulon où je reçus le 26 octobre 1803 le grade d'enseigne de vaisseau, et le 5 février 1804 la croix de la Légion d'honneur. Cette distinction, à la fondation de l'ordre, était excessivement recherchée; j'avais dix-neuf ans, je commandais la compagnie d'abordage de l'*Intrépide;* mes chefs me témoignaient estime et confiance; ce fut un de mes meilleurs momens. Je ne demandais d'ailleurs que plaies et bosses, et j'avais déjà échappé à tant de périls que rien ne me semblait à redouter.

Cependant la guerre s'était rallumée avec les Anglais. L'*Intrépide* fut réuni à l'escadre que Napoléon avait placée sous les ordres de l'amiral Latouche-Tréville, et qui devait contribuer à l'exécution de ses projets contre l'Angleterre. Si ce grand marin eût vécu, il est possible que les événemens eussent pris une autre tournure. Le rôle que Napoléon avait assigné à sa flotte était fait pour tenter un grand cœur. Il s'agissait d'occuper les escadres anglaises, de manière que la traversée de la Manche fût libre pendant quelques heures, et alors c'était la Grande Armée envahissant l'Angleterre, et peut-être le bouleversement du monde.

Dès son arrivée à Toulon, M. de Latouche avait communiqué à son escadre l'ardeur qui l'animait. Nous étions mouillés en grande rade, et deux de nos vaisseaux à tour de rôle étaient sans cesse en vedette à l'entrée de la passe pour répondre aux insultes des Anglais. Dès que ceux-ci approchaient, comme ils en avaient

pris impunément l'habitude, les vedettes filaient leurs câbles; en 8 minutes, elles étaient sous voiles et donnaient la chasse à l'ennemi. Si ceux-ci étaient appuyés, d'autres vaisseaux de notre côté entraient en ligne. C'étaient des manœuvres continuelles, suivies de combats qui formaient les équipages et les capitaines. L'amiral, établi au sommet du cap Sepet, qui domine l'entrée de Toulon, surveillait tout au dehors comme au dedans, et préparait à Nelson des adversaires dignes de lui. Malheureusement la fatalité, qui s'attachait alors aux choses de la marine, ne permit pas l'accomplissement de ces grands desseins; la santé de l'amiral, usée par les mauvais climats, déclinait de jour en jour, et nous eûmes la douleur de perdre ce chef en qui s'incarnaient tant d'espérances. Il mourut le 18 août 1804, dans une sortie au large, sur son vaisseau le *Bucentaure;* son escadre le fit inhumer au sommet du cap Sepet, son observatoire habituel, et y fit élever un monument en forme de pyramide, que les générations de marins contempleront avec respect.

J'avais déjà vu dans ma carrière un grand nombre d'officiers, mais je n'avais pas rencontré de véritable chef, donnant comme celui que nous venions de perdre l'impression d'une volonté supérieure, capable de transformer les hommes et de dominer les événemens. Il n'aurait fallu rien moins qu'un chef de cette trempe pour affronter l'escadre anglaise, qu'une pratique ininterrompue de la mer et une longue suite de succès avaient portée au plus haut degré de perfection. Le fameux Nelson qui la commandait est, à mon avis, un des hommes de mer les plus accomplis qui aient existé; c'était un homme d'une rare intelligence, d'une vaillance et d'une énergie indomptables, et de plus un ennemi acharné de notre nation. Il nous faisait la guerre moins par devoir que par haine, et puisait dans ce sentiment une ardeur et une activité qu'il savait faire partager au dernier matelot.

Pour lutter contre un tel ennemi, Napoléon fit choix de l'amiral Villeneuve. C'était un officier de mérite, d'une instruction supérieure et de manières distinguées, mais l'un des derniers à qui eût dû incomber une si lourde tâche. Naturellement incertain et réservé, il portait difficilement devant la marine le souvenir de la bataille d'Aboukir, où sa conduite est restée injustifiable pour tous les gens de cœur, et bien que sa valeur personnelle n'ait jamais été mise en doute, il n'avait pas ce genre

de courage nécessaire pour tenter la fortune et pour la dompter. Il ne crut jamais au succès du plan auquel il devait concourir, et sa défiance se communiqua bientôt à tous ceux qui servaient sous ses ordres. L'enthousiasme se refroidit, l'activité diminua; il sembla qu'on eût perdu en quelques semaines toute chance de vaincre, et que le seul but à atteindre fût d'éviter désormais le plus longtemps possible la rencontre de l'ennemi.

VII

Départ pour les Antilles. — Démission de mon frère Olivier. — Sa mort. — Sauvetage de Grévillot. — Combat du cap Finistère. — Le commandant Infernet.

Nous tentâmes le 17 janvier 1805 une première sortie dans laquelle plusieurs vaisseaux firent de grosses avaries; il fallut rentrer à Toulon pour les réparer. Nous en repartîmes le 29 mars à destination des Antilles, et alors commença cette interminable traversée, où mal commandés, retardés par des navires d'une marche inférieure, nous parcourûmes les mers, comme hantés par le spectre de Nelson, pour aboutir six mois plus tard au désastre de Trafalgar.

La fortune cependant parut d'abord nous favoriser. Nelson apprenant que l'escadre française avait quitté Toulon se lança à sa poursuite, et trompé par certains indices et par de faux bruits habilement propagés, il alla la chercher jusqu'en Égypte, pendant que nous opérions tranquillement le 8 avril à Cadix notre jonction avec l'escadre espagnole. Nous fîmes voile alors directement pour la Martinique, où nous n'arrivâmes que le 12 mai. Les vaisseaux espagnols ne pouvaient nous suivre; ils avaient leurs bonnettes dehors, tandis que nous naviguions avec nos seuls huniers amenés sur le ton. Il en résulta un retard qui permit à l'escadre anglaise de nous rejoindre, ce qui n'aurait jamais dû arriver.

L'ennui de cette traversée, l'incertitude du commandement avaient amené un certain énervement, dont une conséquence fut qu'en arrivant à la Martinique, mon frère Olivier, alors aspirant sur le vaisseau le *Fougueux*, donna sa démission. J'essayai de l'en détourner, mais il me déclara qu'il était las de cette vie de paresseux, et qu'il allait faire la guerre aux Anglais pour son compte et à sa manière. Il avait fait la connaissance de marins

de Saint-Malo qui avaient armé en course de petits navires, avec lesquels ils faisaient une guerre incessante aux établissemens anglais du golfe du Mexique, dévastant les côtes et s'emparant des navires de commerce. Leurs récits avaient séduit mon pauvre frère, qui avait d'ailleurs toutes les dispositions pour ce genre de vie. Nous nous quittâmes tristement, et je ne l'ai jamais revu. Dans une de ses expéditions aventureuses, le navire qu'il commandait fut capturé par les Anglais; il profita d'un manque de surveillance, dans un des jours qui suivirent, pour saisir corps à corps le capitaine anglais qui commandait l'équipage de prise, et pour le jeter à la mer, puis il reprit son propre navire, et se dirigea sur la Martinique avec des mâts de fortune et les débris de son équipage. Dans ces conditions si peu favorables, il rencontra des corsaires hollandais qui allaient attaquer l'île de la Tortue, au nord de Saint-Domingue, et qui lui proposèrent de se joindre à eux. Mon frère accepta leur offre, et périt dans cette expédition, victime de son audace et de sa témérité. La présomption était presque son seul défaut. Je n'ai jamais rencontré de nature plus loyale et plus sympathique, de cœur plus chaud et plus désintéressé. L'amour de la guerre était devenu pour lui une passion comme pour d'autres celle de la chasse, et il devait tôt ou tard y trouver la mort.

Pendant notre séjour aux Antilles, nous reprîmes le rocher du Diamant qui ferme l'entrée de la rade de Fort-Royal, et nous fîmes quelques démonstrations contre les îles du Vent : nous attendions l'escadre de Rochefort, qui devait venir nous renforcer. Comme elle n'arrivait pas, nous fîmes route pour retourner en Europe. C'était un assez mauvais parti, car il était regrettable que le temps perdu aux Antilles ne nous procurât pas l'avantage de ce renfort, dont la rencontre à travers l'Océan était plus que douteuse. Malgré tant d'hésitations et de retards, nous avions encore l'avance sur Nelson, et, faisant route sur l'entrée de la Manche, nous pouvions espérer que l'amiral Villeneuve se déciderait à y entrer et à réaliser coûte que coûte le programme que lui avait tracé l'Empereur. Mais il eut connaissance d'une escadre anglaise croisant à l'entrée de la Manche, et au lieu d'aller résolument la combattre, il mit le cap sur le Ferrol, ce qui n'avait plus aucun sens.

Il m'arriva pendant cette traversée de sauver la vie à un homme dans des circonstances assez périlleuses, et cet incident

me donna sur l'équipage une influence que je fus heureux de retrouver dans les événemens qui suivirent. C'est aussi le sujet d'un fort beau dessin à l'encre de Chine dont un des officiers de l'*Intrépide*, le lieutenant de vaisseau Gérard, voulut bien me faire présent. Le 18 juillet, par un gros temps, nous portions le grand hunier au bas ris et la misaine, quand, dans un virement de bord lof pour lof, un gabier nommé Grévillot fut jeté à la mer. J'étais de quart et je fis carguer la misaine et mettre le grand hunier sur le mât, pour amener une embarcation, mais l'état de la mer était tel que pas un homme ne se présenta pour l'armer. Je demandai au commandant de Péronne la permission de lui remettre le quart, et je m'élançai dans l'embarcation en criant : « A moi les braves ! » Vingt hommes se présentèrent ; j'en choisis quatre et un patron, et l'embarcation fut amenée. Nous eûmes beaucoup de peine à nous dégager du vaisseau qui dérivait énormément ; cependant nous y parvînmes, et je mis le canot debout au vent. Nous nous trouvâmes devant deux lames furieuses : la première nous porta tant bien que mal, mais la seconde nous remplit à moitié. Cependant le souvenir du matelot de l'*Océan* me donnait du courage, et mes hommes n'en manquaient pas. Nous pûmes gagner un peu dans le vent tout en vidant l'embarcation, et nous aperçûmes les bouées qui avaient été lancées du bord, mais le naufragé n'y était pas. Le vaisseau était déjà loin, nous ne voyions plus que la partie supérieure de ses œuvres mortes, et déjà la journée s'avançait.

Tout à coup, dans le creux d'une longue lame un canotier aperçut le malheureux Grévillot qui nageait péniblement. Il était impossible de mettre le cap sur lui en prenant en travers cette mer démontée ; nous manœuvrâmes avec beaucoup de prudence et finîmes par l'accoster. Il nageait depuis une heure et demie et était à bout de forces. Le plus difficile était maintenant de rejoindre l'*Intrépide ;* les lames nous gagnaient de vitesse et nous remplissaient à tout instant. Il est humainement impossible d'expliquer comment nous ne fûmes pas engloutis. La rentrée à bord nous paya de nos peines. L'équipage était rangé comme pour l'inspection, et le commandant entouré de son état-major nous reçut au haut de l'échelle. Il m'ouvrit ses bras et m'accabla d'éloges, et les officiers se réunirent pour dresser de ce sauvetage un procès-verbal des plus flatteurs, que je garde précieusement. Ma plus douce récompense fut l'estime des matelots, et

l'affection dont ces braves gens me donnèrent plus tard tant de preuves.

Après avoir évité devant Brest l'escadre de l'amiral Cornwallis, que nous aurions pu combattre avec avantage, nous rencontrâmes à hauteur du cap Finistère une autre escadre anglaise de 15 vaisseaux dont 4 à trois ponts, commandée par l'amiral Calder. Le 22 juillet, par un temps de brume, nous tombâmes sur cette escadre à environ 20 lieues du Ferrol. Les deux amiraux ne semblaient pas plus pressés l'un que l'autre d'en venir aux mains, mais il fallut bien combattre, d'ailleurs sans résultat décisif. La brume persistante gêna beaucoup les opérations. J'étais sur le gaillard d'avant, mon poste de combat, et je transmettais au commandant les indications qui pouvaient lui servir à diriger la manœuvre. Nous soutînmes de notre feu le plus longtemps possible deux vaisseaux espagnols, le *Firme* et le *San Rafaël*, qui, ayant été démâtés, dérivèrent dans l'escadre anglaise et furent pris. Notre mât de misaine menaçait de tomber, et nous dûmes quitter le champ de bataille pour éviter le même sort. L'amiral Villeneuve ne tenta rien pour venir au secours des vaisseaux compromis, et ce combat incertain, connu sous le nom de combat du cap Finistère, tourna à notre confusion, puisque, malgré notre énorme supériorité numérique, nous ne causâmes aucun dommage aux Anglais. Au milieu de l'action, notre brave commandant M. de Péronne fut emporté par un boulet sur son banc de quart. Ce fut une grande perte pour nous tous et pour moi en particulier.

L'amiral Calder n'essaya pas de profiter de la timidité de son adversaire, et nous pûmes entrer le 27 juillet dans la baie de Vigo. On y débarqua les malades, puis l'amiral Villeneuve appareilla le 30 avec 15 vaisseaux dont deux espagnols, prenant enfin le parti, auquel il aurait dû depuis longtemps se résoudre, de laisser derrière lui trois vaisseaux espagnols incapables par leur mauvaise marche de prendre part à nos opérations.

A mesure que le dénouement approchait, les anxiétés de l'amiral semblaient s'accroître, et l'état moral des équipages en souffrait. Comprenant mal la grandeur de son rôle, ou plutôt écrasé par l'importance d'une mission qu'il ne se sentait pas à hauteur de remplir, il vivait dans des incertitudes perpétuelles, oscillant entre divers partis également raisonnables, et finissant le plus souvent par en prendre un autre qui ne l'était pas. Pour

ne pas se neurter aux forces anglaises qui l'attendaient à l'entrée de la Manche, et peut-être dans l'espoir de les entraîner à sa poursuite, il gouverna d'abord au Nord-Ouest, puis au Sud, et, en désespoir de cause, finit par entrer à Cadix le 21 août. C'était le moment où Napoléon avec la Grande Armée, réunie au camp de Boulogne, attendait, les yeux fixés sur la mer, le moment de fondre sur l'Angleterre.

Nous nous trouvâmes réunis à Cadix au nombre de trente-trois vaisseaux tant français qu'espagnols. C'était une flotte imposante, mais bien des causes de faiblesse se cachaient sous cette apparence. Par l'*Intrépide* qui était un ancien vaisseau espagnol, nous pouvions juger des autres. Bien qu'il fût censé de 80 canons, son échantillon était si faible qu'il ne pouvait armer dans ses batteries que des pièces de 24 et de 18 au lieu de porter du 36 et du 24 ; il marchait mal, et ne valait pas un bon vaisseau de 74. A plus forte raison était-il inférieur aux vaisseaux de 80, le plus beau type de navires de guerre qui aient jamais été construits. Notre équipage était faible, mais du moins il était bon, ce qui ne pouvait se dire de ceux des vaisseaux espagnols, forcés par les croisières anglaises à pourrir depuis des années dans les ports.

Nous reçûmes alors un nouveau commandant pour remplacer M. de Péronne. C'était un Provençal nommé Infernet, d'une taille colossale et d'une bravoure héroïque, qui s'est acquis à Trafalgar une impérissable renommée. Il parlait très mal le français et préférait de beaucoup s'exprimer dans son patois ; mais pour la besogne que nous avions à faire il nous eût fallu beaucoup de capitaines de cette trempe.

Vers cette époque le bruit se répandit que l'Empereur, fatigué des hésitations de l'amiral Villeneuve, avait pris le parti de le démonter de son commandement, et en effet l'amiral Rosily, destiné à le remplacer, avait pris la poste à Paris pour se rendre à Cadix. Cette nouvelle décida enfin Villeneuve à agir. Comme un animal acculé qui ne compte plus le nombre de ses ennemis, il prit le parti de livrer bataille, après avoir perdu tant d'occasions favorables, et avoir donné à Nelson le temps de le rejoindre devant Cadix.

VIII

Bataille de Trafalgar.

Nous appareillâmes le 20 octobre 1805 au nombre de 33 vaisseaux, et fîmes route vers le détroit de Gibraltar. L'amiral Nelson, qui croisait avec 27 vaisseaux dans ces parages, fut averti par ses frégates, et, aidé par de légers vents de la partie de l'Ouest, il se mit à notre poursuite. Le 21 dès l'aube les deux escadres eurent connaissance l'une de l'autre, et la bataille parut inévitable. L'amiral nous signala de prendre l'ordre de bataille en ligne de file, les amures à bâbord, afin de ménager aux vaisseaux trop maltraités la possibilité de rentrer à Cadix. Nous virâmes donc de bord et mîmes le cap au Nord. L'*Intrépide* faisait partie de l'avant-garde commandée par le contre-amiral Dumanoir ; le *Bucentaure* et la *Santissima Trinidad*, portant les pavillons des vice-amiraux Villeneuve et Gravina, occupaient le milieu de la ligne de bataille ; l'arrière-garde s'étendait au loin sous les ordres du contre-amiral Magon, qui montait l'*Algésiras*. Au lieu de prescrire à la tête de l'armée de porter bon plein pour rectifier l'ordre de file, l'amiral signalait sans cesse de serrer le vent ; la brise était très faible, et les mauvais marcheurs tombaient sous le vent, de sorte que la ligne se déformait de plus en plus, et que les vaisseaux se doublaient sur plusieurs points, laissant dans la ligne de vastes intervalles dont les Anglais devaient profiter.

Ceux-ci ne paraissaient d'ailleurs avoir d'autre préoccupation que de pas nous laisser échapper. Leur escadre, divisée en deux colonnes, arrivait sur nous vent arrière, poussée par la brise d'Ouest, et conduite par les vice-amiraux Nelson et Collingwood, dont les pavillons flottaient en tête de chaque file sur les trois-ponts le *Victory* et le *Royal Sovereign*.

Cette manière d'engager le combat était contraire à la plus simple prudence, puisque les vaisseaux anglais arrivant sur nous un à un, avec une très faible vitesse, auraient dû succomber en détail devant des forces supérieures, mais Nelson connaissait son escadre et la nôtre ; il se borna à signaler à ses capitaines ces simples mots : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir, » et, sûr que chaque navire irait au feu par le chemin le

plus court, il fit entrer le *Victory* dans le groupe le plus imposant de notre ligne, où les trois-ponts français et espagnols semblaient former une barrière invincible. C'est là qu'il trouva la mort au milieu de ce magnifique triomphe, tant désiré et préparé depuis si longtemps.

En même temps que le *Victory* engageait le combat avec le *Bucentaure* et la *Santissima Trinidad*, la colonne de l'amiral Collingwood arrivait sur notre arrière-garde, et la flotte entière disparaissait à nos yeux enveloppée par la fumée.

Cependant notre avant-garde, qu'aucun vaisseau anglais ne menaçait, demeurait inactive. Le commandant Infernet, les yeux fixés sur le *Formidable*, attendait que l'amiral Dumanoir hissât le signal de virer de bord pour aller au feu. Ce signal ne paraissait pas. Le temps passait et l'avant-garde s'éloignait lentement du champ de bataille : il devint bientôt trop clair que son chef l'entraînait en dehors du combat. Tant que l'amiral Villeneuve eut un mât pour faire flotter un signal, il ordonna à ses vaisseaux de virer vent devant pour venir au feu ; il est certain que par le calme et la houle, cette manœuvre était lente et difficile, mais il fallait du moins la tenter. Je dois dire à la honte des vaisseaux de l'avant-garde que rien ne fut fait par eux pour obéir aux signaux de Villeneuve, et nous vîmes le *Mont-Blanc*, le *Duguay-Trouin* et le *Scipion* suivre le *Formidable* et s'éloigner lentement sans avoir reçu un boulet.

Le commandant Infernet avait heureusement une autre idée du devoir et de l'honneur. Bien que nous fussions directement sous les ordres de M. Dumanoir, nous avions déjà fait plusieurs essais infructueux pour virer de bord ; la brise avait été éteinte par la canonnade, et une forte houle du large, présage d'une tempête prochaine, rendait le navire insensible à l'action de son gouvernail. Enfin, après plusieurs tentatives, et en nous aidant du seul canot qui fût en portemanteaux, nous parvînmes à virer, et le commandant s'écria d'une voix éclatante « Lou capo sur lou *Bucentauro !* » C'était le plus fort du combat.

On distinguait à peine au milieu de la fumée et du fracas de la bataille le groupe formé par le vaisseau amiral, environné d'ennemis, n'ayant auprès de lui que le *Redoutable*, petit vaisseau de 74, écrasé par la masse du *Victory*, mais résistant avec tant de vaillance qu'il faillit prendre à l'abordage le vaisseau de Nelson. Partout les Anglais avaient l'avantage du nombre ; aucun

d'eux ne restait inactif; l'avantage du vent leur avait permis de se porter partout où leur présence était nécessaire, négligeant les vaisseaux souventés qui ne pouvaient prendre part que de loin à l'action, et qui devaient succomber en détail dans des luttes stériles. De plus, la supériorité de l'artillerie chez nos adversaires était telle, qu'en peu d'instans nos équipages se trouvaient décimés, tandis que les leurs ne subissaient que des pertes relativement faibles.

Quand nous arrivâmes dans les eaux du *Bucentaure* et du *Redoutable*, leurs mâts étaient tombés, leur feu presque éteint, l'héroïsme de leurs défenseurs faisait seul continuer une lutte inégale et sans espoir, contre des vaisseaux presque intacts, dont les volées se succédaient sans relâche. C'est au plus fort de cette mêlée que le commandant Infernet nous mena. Il voulait, disait-il, dégager l'amiral, le prendre à son bord, et rallier autour de nous les vaisseaux qui étaient encore en état de combattre. L'entreprise était insensée et lui-même ne pouvait y croire; c'était un prétexte qu'il se donnait pour continuer la lutte, et pour qu'il ne fût pas dit que l'*Intrépide* avait quitté le champ de bataille tant qu'il lui restait un canon et une voile. Noble folie qui nous coûta bien cher, mais que nous fîmes avec joie et que d'autres auraient dû imiter!

Nous eûmes l'honneur d'attirer sur nous de nombreux adversaires : le *Leviathan*, l'*Africa*, l'*Agamemnon*, l'*Orion*, le *Téméraire* de 100 canons, s'acharnèrent sur nous, et quand, après cinq heures du soir, nous amenâmes notre pavillon, le seul qui flottât encore, l'*Intrépide* n'avait plus un bas mât, il avait perdu les deux tiers de son équipage, et, criblé de boulets, les mantelets des sabords arrachés, il faisait eau de toutes parts. Mais du moins l'honneur était sauf, la tâche accomplie, le devoir rempli jusqu'au bout.

Je passai tout le temps du combat sur le gaillard d'avant où j'étais chargé de la manœuvre et de la mousqueterie; c'est de là aussi que je devais mener ma compagnie à l'abordage; c'était mon plus ardent désir que je ne pus malheureusement réaliser. Une de mes préoccupations fut d'empêcher la mâture de tomber, et je réussis à conserver assez longtemps le mât de misaine, qui nous permettait encore de manœuvrer un peu. Au plus fort de l'action, le vaisseau anglais l'*Orion* passa sur notre avant pour nous lâcher sa bordée d'enfilade; je disposais mes hommes pour

l'abordage, et montrant à un aspirant la manœuvre de l'*Orion*, je l'envoyai au commandant pour le prier de gouverner pour aborder. Je me chargeais du reste, et voyant l'ardeur de mes matelots, je me croyais déjà maître du vaisseau anglais, et rentrant avec lui dans Cadix, son pavillon hissé sous nos couleurs. J'attendais avec angoisse, et cependant rien ne marquait la manœuvre de l'*Intrépide :* je m'élançai vers le gaillard d'arrière, et trouvai en chemin mon aspirant couché à plat ventre, terrifié par la vue du *Téméraire* qui nous élongeait à portée de pistolet par le travers, nous foudroyant du feu de ses batteries hautes. Je traitai mon émissaire comme il le méritait, en lui appliquant un vigoureux coup de pied en bas des reins, et j'allai expliquer moi-même au commandant mon projet. Mais il était trop tard, l'*Orion* défilait sur notre avant en nous lâchant une bordée meurtrière, et l'occasion ne se présenta plus.

Au moment où j'arrivais sur la dunette, le brave Infernet brandissant un petit sabre recourbé faisait voler en l'air une des pommes de bois qui garnissaient la rembarde. La lame passa assez près de ma figure pour que je lui dise en riant : « Est-ce que vous voulez me couper la tête, commandant? — Non, pas à vous, mon cer, me répondit-il, mais au premier qui parlera d'amener! » Près de lui se trouvait un brave colonel d'infanterie qui avait fait ses preuves à Marengo, mais que la volée du *Téméraire* troublait profondément. Il cherchait en vain à s'abriter derrière la puissante stature de notre capitaine qui finit par s'en apercevoir et lui dit : « Voyons, colonel, est-ce que vous me croyez doublé en cuivre? » et nous ne pûmes nous empêcher de rire malgré la gravité du moment.

Cependant le pont était devenu désert, les mâts abattus, les pièces démontées, les batteries jonchées de morts et de mourans. Il ne pouvait être question de continuer une lutte dans laquelle nous aurions vu disparaître les restes de notre vaillant équipage, sans causer aucun tort à l'ennemi. Notre pavillon fut amené. C'était le dernier qui flottât depuis longtemps dans la partie de la ligne où nous avions combattu, et je ne crois pas qu'après nous aucun vaisseau français ou espagnol ait opposé de résistance. Le commandant Infernet fut emmené sur l'*Orion;* nous reçûmes du *Britannia* un équipage de prise de deux cents hommes, et je me trouvai commander ce qui restait de Français sur l'*Intrépide*, les six officiers qui marchaient avant moi

étant morts ou dangereusement blessés. J'avais traversé sans une blessure sérieuse cet ouragan de fer et de feu, et je dus consacrer mes forces à la triste besogne qui m'incombait. Il fallait évacuer les blessés, maintenir l'ordre, et soutenir à flot le plus longtemps possible un navire coulant bas d'eau.

La brise avait fraîchi, la mer grossissait à vue d'œil; il fallut au milieu des ténèbres, pendant que la tempête se formait, faire passer par un sabord sous le vent dans les embarcations anglaises plus de quatre-vingts blessés hors d'état de se mouvoir. Nous y parvînmes avec des peines infinies, au moyen d'un cadre et de barres de cabestan. Nous fûmes ensuite pris à la remorque par une frégate anglaise, que nous suivions en roulant bord sur bord et faisant eau de toutes parts. Je m'aperçus à un certain moment que le travail des pompes se ralentissait, et je fus averti que les portes de la cambuse avaient été enfoncées, et que tous, Anglais et Français, s'y étaient précipités pour s'enivrer. Au moment où j'arrivais parmi ces hommes réduits à l'état de brutes, une barrique d'eau-de-vie venait d'être défoncée, et le liquide coulant sur le plancher venait lécher le pied d'une chandelle qui y était posée. Je n'eus que le temps de mettre le pied sur la flamme et dans l'obscurité des voix menaçantes s'élevèrent contre moi. Un des Français s'écria heureusement : « C'est Auguste, le sauveur de Grévillot. » Un sentiment de reconnaissance se fit jour dans ces cervelles obscures; j'en profitai pour faire appel à tous ceux à qui restait une lueur de raison. A coups de pied et à coups de poing je fis évacuer la cambuse, j'en barricadai la porte, et je fus m'entendre avec l'officier anglais pour parer au danger qui devenait imminent.

Deux fois, pendant la nuit, je fis couper la remorque qui nous liait à la frégate anglaise, espérant que la tempête jetterait notre vaisseau désemparé sur la côte d'Espagne, et préférant en tous cas la mort à la captivité. Malgré l'état de la mer, les Anglais réussirent à reprendre la remorque, et il fallut me résigner à mon sort. Quand le jour parut, les Anglais se décidèrent à abandonner l'*Intrépide;* la brise avait un peu molli, et les débris de notre équipage furent transbordés sur le *Britannia.* Le lieutenant de vaisseau qui commandait l'équipage de prise et qui avait été témoin de mes efforts pendant cette terrible nuit, voulut bien rendre au contre-amiral Northesk, qui montait le *Britannia,* un compte si favorable de ma conduite, que cet officier général

me fit promettre de ne pas me compter parmi les prisonniers de guerre, et de me faire déposer sur la côte d'Espagne. Cette assurance me combla de joie, et comme les hommes heureux sont disposés à avoir le cœur sensible, je voulus rester sur l'*Intrépide* jusqu'à la dernière minute de l'agonie d'un de mes amis. C'était un enseigne de vaisseau nommé Poullain, avec qui j'étais étroitement lié. Il n'avait pas été jugé transportable, et me suppliait de ne pas l'abandonner dans les angoisses de la dernière heure. J'espère que cette bonne action me sera comptée là-haut. car ses conséquences ont lourdement pesé sur ma carrière.

L'officier anglais chargé du transbordement, après m'avoir fait la commission de l'amiral, et apprécié les motifs qui me faisaient différer mon départ, m'avait promis de me faire prendre dans la journée par une embarcation; malheureusement le vent, qui était tombé dans la matinée, se remit à souffler grand frais, et les communications redevinrent difficiles. Le *Britannia* s'éloigna, ma carrière militaire disparaissait avec lui.

Quand j'eus reçu le dernier soupir de mon pauvre camarade, nous restâmes trois êtres vivans sur l'*Intrépide*. C'étaient un capitaine d'artillerie et un aspirant qui n'avaient pas voulu m'abandonner. Le pauvre Grévillot n'était plus de ce monde; un biscaïen l'avait frappé près de moi, et, pendant qu'on l'emportait, un boulet lui avait fracassé la tête. L'aspirant m'avait toujours témoigné une sincère affection, et j'avais eu l'occasion de constater en lui l'empire qu'un cœur énergique peut exercer sur une organisation défectueuse. Son poste pendant la bataille était aussi sur le gaillard d'avant; il y faisait bonne contenance, et pendant un moment de répit, je lui offris de prendre un verre de vin. Quand il s'agit de tenir son verre, sa main trembla tellement qu'il lui fut impossible de garder une goutte de liqueur, et cependant son visage était calme et sa conduite parfaitement courageuse. Comme il semblait humilié de cette marque de faiblesse, je pris sa main tremblante et la lui serrai avec effusion, l'assurant de toute mon estime, car il avait bien plus de mérite à se bien conduire que ceux qui, comme moi et bien d'autres, n'éprouvions guère d'émotion dans les plus grands dangers.

Cependant notre situation sur l'*Intrépide* s'aggravait à toute minute. Au milieu de ces cadavres et de ce sang répandu, le silence n'était plus troublé que par le bruit de la mer, et une

rumeur sourde que faisait l'eau en montant dans la cale et en se répandant dans le vaisseau. La nuit commençait à tomber, et le vaisseau enfonçait de manière qu'il était facile de calculer qu'avant le jour, il aurait disparu. N'ayant plus rien à faire, je m'étais laissé aller au sommeil; mais l'officier d'artillerie, devenu nerveux, amassa des débris de bois sur le pont, et voulut y mettre le feu, préférant une mort prompte à la lente agonie qui se préparait. Je m'aperçus à temps de ce projet et m'y opposai absolument. Nous trouvâmes un fanal qui fut placé au bout d'une perche, que je lui recommandai d'agiter. Par un hasard providentiel, l'*Orion* passa à portée de voix; nous le hélâmes, et une embarcation vînt nous prendre. Peu de temps après, l'*Intrépide* disparaissait sous les flots (1).

IX

Séjour sur l'*Orion*. — Transbordement en Angleterre. — Nouvelle captivité. — Expéditions de mon frère Pierre à Buenos-Ayres et à Java.

Le capitaine Codrington qui commandait l'*Orion* me fit l'accueil le plus flatteur, mais lorsque je réclamai l'exécution de la promesse de lord Northesk, il me déclara ne pouvoir y donner suite sans un ordre positif de cet amiral. J'attendis avec confiance, ne doutant pas que cette difficulté ne fût levée avant peu, et fort bien traité d'ailleurs par les Anglais. J'avais retrouvé sur l'*Orion* le commandant Infernet; nous passions une partie de nos journées ensemble; il était d'assez belle humeur, et buvait une quantité de grogs, où l'eau-de-vie tenait autant de place que l'eau douce. Comme je lui en faisais l'observation, il me répondit que c'était « pour ruiner les ennemis. » Le capitaine anglais sir G. Codrington lui était bien supérieur comme éducation, et voulait bien causer de longues heures avec moi. Il me contait ses découragemens, pendant les longues croisières et les interminables blocus que l'Angleterre imposait alors à ses marins, et où se consumait son existence loin de sa famille et de ses intérêts les plus chers. Le sentiment du devoir parlait haut chez eux comme chez nous, et ils avaient du moins pour remonter leur courage des journées comme celle de Trafalgar (2).

(1) D'après certains récits, l'*Intrépide* aurait été incendié par ordre de l'amiral Collingwood. Je crois que c'est une erreur. Il dut couler avant le milieu de la nuit.

(2) Des 33 vaisseaux de Villeneuve, il ne réchappa que 5 vaisseaux français et

Je profitai de mes loisirs pour examiner de près leur organisation. L'audace avec laquelle l'amiral Nelson nous avait attaqués, et qui lui avait si complètement réussi, provenait du mépris complet qu'il professait non sans raison pour les effets de notre artillerie. Nous avions alors pour principe de tirer dans la mâture, et pour y produire une avarie plus ou moins sensible, nous perdions une masse de projectiles qui, placés dans la coque du navire ennemi, eussent jeté par terre une partie de son équipage. Aussi nos pertes étaient-elles toujours incomparablement supérieures à celles des Anglais, qui tiraient horizontalement et nous atteignaient en plein bois, faisant voler des éclats bien plus meurtriers que le projectile lui-même. Nous nous servions encore de boutefeux qui faisaient partir le coup avec une lenteur désespérante, de sorte que si le navire roulait beaucoup, ce qui s'était produit le 21 octobre, des bordées entières passaient au-dessus des mâtures sans y causer la moindre avarie. Les Anglais avaient des platines à silex assez grossières, mais bien supérieures à nos boutefeux. Sans posséder de hausses, ils se servaient de fronteaux de mire qui leur donnaient un tir horizontal, grâce auquel, s'ils n'atteignaient pas le but de plein fouet, ils obtenaient du moins un tir à ricochet très efficace. C'est à peine si à la fin de ces guerres quelques-uns de nos capitaines se sont affranchis de ce principe absurde de tirer à démâter, legs des solennels combats de la guerre d'Amérique, qui était encore préconisé en 1833 au vaisseau-école, quand mon fils aîné s'y trouvait.

Au bout de quelques jours, l'*Orion* rentra à Gibraltar. Le *Royal Sovereign* sur lequel l'amiral Collingwood avait si vaillamment mené à Trafalgar une des colonnes à l'attaque, était fort maltraité. On le renvoyait en Angleterre; j'y fus transbordé avec d'autres prisonniers, et je partis désespéré d'avoir perdu la trace de l'amiral Northesk, quoique toujours confiant dans l'exécution de sa promesse. Cette confiance m'a soutenu pendant les cinq ans et demi qu'a duré cette nouvelle captivité. Je me croyais toujours à la veille d'être mis en liberté, et j'ai moins souffert de me voir ainsi à la fleur de l'âge condamné à une désolante oisiveté, quand ma carrière s'annonçait sous de si heureux auspices. J'aurais dû connaître la bonne foi britannique et savoir le

3 espagnols. Ils furent bloqués dans Cadix où nos vaisseaux demeurèrent aux mains de l'Espagne lors de la rupture avec cette puissance.

fond que l'on doit faire sur la parole des Anglais : celle du comte de Northesk, contre-amiral et pair du royaume, paraissait cependant de celles sur lesquelles on aurait pu devoir compter. Je dois lui rendre cette justice qu'il ne la renia jamais. Les nombreuses lettres que je reçus de lui, en réponse à celles dont je le poursuivais sur toutes les mers du globe, déplorent sans cesse l'impuissance où il se trouve de faire ratifier par l'amirauté anglaise la promesse qu'il m'avait faite dans un élan de générosité.

Le *Royal Sovereign* nous conduisit à Portsmouth. Avant qu'il eût été statué sur le sort des officiers prisonniers, nous fûmes transbordés sur des pontons, pêle-mêle avec nos matelots. Je fus attaché à un plat de dix hommes dont faisaient partie mon domestique et un nègre. Jamais ces braves gens ne voulaient toucher au plat avant que j'eusse pris la part entière qui me revenait, et alors seulement ils consentaient à piquer dans la gamelle la maigre pitance due à la générosité des Anglais. Des officiers du *Royal Sovereign* étant venus quelques jours après me faire une visite, tombèrent au moment du repas, et purent juger par eux-mêmes de la manière dont nous étions traités. Ils en parurent très humiliés et m'en marquèrent très affectueusement leur regret. J'ai bien souvent constaté la noblesse de cœur des Anglais pris à part, en même temps que l'absence totale de scrupules qui semble présider à tous les actes de leur gouvernement.

Peu après je fus mis en demeure d'opter entre la prison sur les pontons ou la résidence sur parole dans une ville de l'intérieur. Comptant toujours que ma captivité serait abrégée, et tenant avant tout à conserver les moyens de faire les démarches nécessaires pour ma mise en liberté, je choisis ce dernier parti. J'aurais bien mieux fait de choisir la prison pure et simple, d'où j'aurais trouvé cent fois moyen de m'échapper.

Au moment de nous séparer, mes compagnons de l'*Intrépide* me témoignèrent la plus touchante affection ; je partageai tristement avec ces braves matelots les dix louis qui faisaient toute une fortune, et je partis pour Tiverton, qui m'avait été désigné comme lieu d'internement.

C'était une petite ville assez plaisante, mais qui me parut singulièrement monotone après la vie agitée à laquelle j'étais accoutumé. Ma solde, réduite de moitié, montait à cinquante francs par mois, qui devaient suffire à tous mes besoins, dans

un temps où le blocus continental avait fait sensiblement monter le prix de toutes les denrées. Mes frères eurent la bonté de m'envoyer de temps à autre un peu d'argent, mais ils n'étaient pas riches, et je souffrais de leur être à charge. Je profitai de mes loisirs pour refaire et compléter mon instruction; quelques camarades plus lettrés me donnaient des leçons de littérature et d'histoire; je m'acquittais en leur enseignant l'escrime, pour laquelle j'avais une grande aptitude, et que j'ai toujours beaucoup pratiquée.

La population de Tiverton nous faisait d'ailleurs bon accueil; quelques habitans poussèrent même la prévenance jusqu'à me proposer de faciliter mon évasion, et parmi eux une jeune et jolie miss, qui ne mettait à son offre qu'une condition, c'est que je l'emmènerais dans ma fuite, et que je l'épouserais en arrivant sur le continent. Je n'eus pas grand'peine à résister à ces tentations, mais il m'en coûta davantage de m'arracher aux obsessions de quelques-uns de mes camarades, qui, n'ayant pas les mêmes idées que moi sur la religion du serment, voulaient absolument me décider à fuir avec eux. Plusieurs réussirent dans leur évasion; je m'abstiens de les juger, mais j'ai souvent été surpris par la suite de la rancune qu'ils m'ont gardée pour n'avoir pas voulu agir comme eux.

Pendant que je me morfondais à Tiverton, mon frère Pierre continuait à courir les mers. Après avoir donné sa démission de la marine impériale, il avait armé une goélette avec laquelle il faisait la guerre au commerce anglais. Il croisa d'abord sur les côtes du Mozambique et se rendit ensuite à la Plata. Il se trouvait au mois de juin 1806 à Buenos-Ayres, quand les Anglais se présentèrent pour attaquer cette colonie.

Une expédition anglaise avait été dirigée quelques mois auparavant contre les possessions hollandaises du Cap de Bonne-Espérance, et y avait obtenu un succès complet, par suite de la lâcheté du général Janssen, gouverneur du Cap. Elle revenait chargée de butin dans la mère patrie, quand elle rencontra un navire américain qui venait de la Plata, et apprit par hasard que les habitans de cette colonie, mécontens de leur gouvernement, accueilleraient avec joie ceux qui les aideraient à en secouer le joug. Il n'en fallut pas davantage pour décider sir Home Hopham, le commandant de la division anglaise, à mettre le cap sur Buenos-Ayres, qu'il attaqua le 25 juin et dont il se rendit maître

le 2 juillet. Il n'avait que 1 500 à 2 000 hommes. Le vice-roi et ses troupes s'étaient enfuis à Cordova, et les Anglais se mirent à piller et à rançonner la ville, avec la conscience qu'ils savent apporter à ce genre d'opérations. Ils embarquèrent ainsi sur leurs navires plus de 1 100 000 dollars, en numéraire seulement.

Au bout de quelques jours, les Espagnols s'aperçurent du petit nombre de leurs agresseurs; un officier français, M. de Liniers, ranima leur courage, rassembla un millier d'hommes résolus, et aidé de la populace refoula les Anglais dans la rue principale. Mon frère, à qui M. de Liniers avait communiqué son plan, et qui depuis l'arrivée des ennemis croisait au large, vint audacieusement embosser sa goélette devant la rue en question, fit passer tous ses canons du même bord, et se mit à mitrailler les Anglais, de telle façon qu'ils durent mettre bas les armes. On leur permit de se rembarquer, et Buenos-Ayres en fut délivrée. Les habitans ne savaient comment témoigner à mon frère leur reconnaissance. Ils lui offrirent le grade de colonel qu'il n'accepta pas; puis ils lui envoyèrent un mulet chargé de piastres fortes qu'il refusa également, pour bien faire ressortir la différence entre le désintéressement d'un corsaire français et l'âpreté des marins de Sa Majesté Britannique. Il n'emporta comme souvenir de cette expédition qu'un cercle à réflexion de Mendoza où fut gravée une dédicace à sa louange.

Pierre était depuis peu de retour à Ténériffe quand une occasion se présenta à lui de rendre d'importans services, et de rentrer dans la marine dans les conditions les plus avantageuses. L'Empereur avait confié à un officier hollandais, le général Daëndels, le gouvernement de l'île de Java avec les pouvoirs les plus étendus. Mais tout-puissant sur terre, il ne l'était pas sur mer, et il fallait que son délégué pût atteindre le siège lointain de son gouvernement. Le général parvint à Ténériffe, ayant eu grand'peine à échapper aux croisières anglaises; il lui fallait de là atteindre Java, sans risquer une seule relâche, et tomber en quelque sorte à pic sur sa destination. Mon frère lui fut désigné comme le seul homme capable de résoudre ce problème de navigation, en même temps que par sa valeur il saurait rendre moins dangereuse une rencontre avec l'ennemi. On lui fit donc offrir une somme considérable qu'il refusa avec mépris, et il en fut même si mécontent qu'il ne voulut pas entendre parler d'un arrangement quelconque. Il fallut pour le décider que le général

Daëndels lui fit la promesse formelle, que ses pouvoirs rendaient réalisable, de faire rentrer mon frère dans la marine impériale avec le grade de capitaine de vaisseau, s'il menait à bien son entreprise. Cette promesse le décida. Il affréta un navire américain, et après avoir dirigé sa marche de manière à passer hors de vue de toute terre et de tout navire, il atterrit au bout de cent cinq jours de mer à Batavia, à l'heure précise qu'il avait indiquée la veille d'après ses observations.

Le général Daëndels, enchanté de ses services, le garda près de lui avec le grade d'adjudant général de la marine. Il fallut créer une flottille pour réprimer les incursions des pirates malais qui désolaient les rivages de l'île. Pierre parcourut les forêts, fit abattre des arbres dont il construisit des navires, découvrit une plante fibreuse dont on tressa des cordages, fondit des canons, enfin produisit de toutes pièces une flottille de cent quarante-cinq petits navires armés d'un ou de deux canons, avec lesquels il commença à faire la chasse aux sauvages. Il lui fallut une année de combats et de dangers incessans sur ces côtes inexplorées pour réduire ces ennemis. Malheureusement le général Daëndels fut élevé à la dignité de maréchal et rappelé en Hollande. Il fut remplacé par ce général Janssen, dont la faiblesse avait déjà causé la perte de la colonie du Cap. Les Anglais envoyèrent des Indes une expédition contre Java, et, au bout de deux mois et demi de lutte, l'île fut conquise. Mon frère, qui se défendait encore dans la région occidentale, effectua le dernier sa soumission. Les Anglais lui firent les offres les plus séduisantes pour l'engager à rester à Java et à diriger leur marine. Il préféra la captivité où il demeura jusqu'à la fin de la guerre en 1814.

Sur quatre frères qui portions les armes au commencement de cette guerre, deux étaient morts en combattant, les deux autres étaient prisonniers. La captivité me pesait lourdement; je supputais les chances d'avancement que j'aurais pu avoir en continuant à servir, et maudissais le sort contraire qui me condamnait à l'inaction. Pour attirer l'attention du gouvernement français, je faisais mille projets. L'un d'eux fut emporté en France dans une reliure de livre, par un jeune officier, M. de la Susse, venu en Angleterre pour traiter des échanges de prisonniers. Ce projet consistait à partir de Rochefort avec des embarcations armées, et à aller incendier l'escadre anglaise qui séjournait en

toute sécurité dans la rade des Basques, et y exécutait ses réparations comme sur une rade anglaise. Ce projet, que j'avais étudié dans tous ses détails, resta alors sans exécution. Il fut question de le reprendre en 1813. Le ministre, avant de me le confier alors, crut devoir consulter le préfet maritime de Rochefort, M. de Bonnefoux, qui déclara le projet irréalisable et ne pouvant sortir que d'un cerveau brûlé. Il est certes plus facile de se chauffer les pieds dans son cabinet que d'exécuter une entreprise de ce genre, mais il est certain aussi qu'à la guerre, une bonne dose d'enthousiasme sert plus au pays que l'excès de prudence et de réflexion. On trouve toujours assez de gens pour pratiquer ces dernières qualités.

Enfin après cinq ans d'absence, lord Northesk rentra en Angleterre. La guerre contre Napoléon avait pris un tel caractère d'acharnement, que l'amirauté refusa d'abord de ratifier la promesse qui m'avait été faite au lendemain de Trafalgar. Quand l'amiral me fit connaître cette décision, je lui répondis dans des termes si offensans pour le peuple chez qui la parole d'un officier général était ainsi méconnue, qu'il fut piqué au vif, et, à la suite d'une grave discussion avec les lords de l'amirauté, il obtint que je serais porté en tête de la liste d'échange. Six mois après je fus rendu à la liberté.

X

Retour en France. — Je suis nommé lieutenant de vaisseau. — Embarquement sur la *Dryade*. — Combat du *Romulus*. — Le naufrage de la *Méduse*.

Je rentrai en France au mois de mars 1811, étant encore enseigne de vaisseau. La marine était pour ainsi dire anéantie, et quelques frégates isolées soutenaient encore sur les mers l'honneur du pavillon. Quand on lit les récits des glorieux combats qui furent livrés à cette époque, particulièrement dans les mers des Indes, on pense à ce qu'il eût été possible d'obtenir de nos marins et de nos vaisseaux, s'ils eussent été bien commandés et bien armés. Napoléon ne sut ou ne voulut pas le comprendre : nous l'avons payé bien cher, et lui aussi par suite.

Mon père était mort en 1802, mes deux frères absens ; il me restait encore à Rennes quelques vieux parens, auprès desquels je passai quelques jours avant de me rendre à Paris. Je fus alors

voir l'amiral Ganteaume, qui était ministre de la Marine. Il me demanda tout d'abord où j'avais été décoré, et, quand il sut que c'était après Algésiras, il me promit sa protection. Je fus en effet nommé lieutenant de vaisseau peu de temps après, à la date du 24 juillet 1811.

Malgré l'irritation qu'avait causée à l'Empereur le désastre de Trafalgar, il était trop bon juge en fait de courage pour ne pas rendre justice aux traits d'héroïsme qui avaient éclaté dans cette journée. Les commandans Lucas, du *Redoutable*, et Infernet, de l'*Intrépide*, avaient été mandés tous deux à Paris, comblés d'éloges par l'Empereur, et avaient reçu de sa main la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Le commandant Infernet avait alors parlé de ma conduite au ministre, et avait produit une lettre collective que mes camarades de l'*Intrépide*, réunis sur le *Britannia*, avaient signée à mon adresse après la bataille. Après six ans écoulés et tant de sang répandu dans toute l'Europe, ces souvenirs n'étaient pas effacés au ministère de la Marine. J'y fus donc très bien traité, et mis à l'abri des réductions de cadres qui s'annonçaient dès lors, et qui à la chute de l'Empire ruinèrent tant de carrières, et réduisirent à la misère tant de braves officiers.

Je fus d'abord expédié à Anvers pour y prendre le commandement de trois cents matelots hollandais que je devais mener à pied à Toulon. Ces hommes ne parlaient pas français; ils me suivaient à contre-cœur, et ce voyage fut une pénible corvée. J'avais acheté un cheval pour faire plus commodément la route; le caractère de cet animal ne cadrant pas avec le mien, je mis pied à terre, et l'ayant attaché à un arbre, je me mis en devoir de lui administrer une correction. Comme j'aurais dû le prévoir, la bride se rompit, le cheval s'échappa et court peut-être encore. Si je m'étais lancé à sa poursuite, je n'aurais plus retrouvé mes matelots, et je préférai faire le sacrifice du cheval, quelque douloureux qu'il fût.

En arrivant à Toulon je reçus l'ordre de me rendre à Gênes pour y armer le vaisseau l'*Agamemnon* de 74, récemment construit. A cette époque, les Anglais publièrent qu'ils feraient pendre, s'ils les reprenaient, les officiers prisonniers sur parole qui s'étaient évadés d'Angleterre. Le préfet maritime de Toulon, me croyant dans ce cas, me fit rappeler de Gênes et embarquer sur la frégate école des aspirans. Il me fut facile de prouver que

mon retour en France avait eu lieu à la suite d'un échange régulier, et que j'avais le droit, sans risquer la corde, de porter les armes. Je fus donc renvoyé à Gênes, et cette fois embarqué comme second sur la frégate la *Dryade*, qui venait d'être lancée. Le capitaine de frégate Baudin commandait la *Dryade;* il avait à peu près mon âge; mais, ayant eu le bonheur de ne pas tomber aux mains des Anglais, il avait fourni déjà une brillante carrière, et s'était illustré par plusieurs combats dans l'Inde. Ses exploits sur la *Sémillante* et sur le brick le *Renard* avaient consacré sa réputation, et je fus heureux de servir sous ses ordres. Son mérite lui a valu depuis le bâton d'amiral de France, et l'amitié commencée sur la *Dryade* ne s'est jamais refroidie, malgré la différence de nos destinées.

Nous avions un équipage de Génois intelligens et bons marins, et nous nous occupâmes avec ardeur de mettre la frégate en état de paraître devant l'ennemi. Par malheur, les occasions de combattre étaient rares, et nous nous bornions le plus souvent à éclairer l'escadre en nous tenant en vue des vaisseaux anglais. Un jour de novembre 1813, nous étions en réparations dans la petite rade, quand une saute de vent amena un engagement entre quelques-uns de nos vaisseaux sortis de Toulon et les plus avancés de l'escadre anglaise. Le commandant étant absent, je fis armer la chaloupe de la frégate, et gagnai la grande rade pour me jeter dans la mêlée, et aider les vaisseaux maltraités à prendre des remorques. Je passai à poupe du vaisseau de l'amiral Émeriau, qui m'envoya de sa galerie des encouragemens, et m'ordonna d'aller armer les batteries du cap Sepet, d'où je fis canonner les Anglais jusqu'à la fin de l'engagement. Pendant ce temps, j'étais attendu au village de la Seyne, où je devais servir de parrain à l'enfant nouveau-né d'un de mes amis, M. Quiot, lieutenant de vaisseau. J'arrivai fort en retard à cette cérémonie, mais je pus cependant m'acquitter de ma fonction, ayant eu le plaisir assez rare d'un combat et d'un baptême dans la même journée.

Le 13 février 1814, la *Dryade* appareilla avec la division du contre-amiral Cosmao, pour aller au-devant du vaisseau le *Scipion*, sorti récemment des chantiers de Gênes. Le lendemain, au point du jour nous donnions dans la passe Est des îles d'Hyères, le cap sur Toulon, quand nous aperçûmes au large l'escadre anglaise sous toutes voiles, se dirigeant vers la terre pour nous

couper la route. L'amiral n'avait d'autre alternative que de mouiller sous le fort de Porquerolles, et d'y livrer un combat que la disproportion des forces eût rendu désastreux, ou de continuer sa route, avec la chance de combattre sous voiles à l'entrée de Toulon, avec une forte brise de Sud-Est qui repousserait dans la rade les vaisseaux désemparés, et avec l'appui probable du reste de l'escadre, que les sémaphores de la côte devaient avertir de notre position.

Il s'arrêta à ce dernier parti : nous traversâmes la rade d'Hyères, et nous sortions par la petite passe, au moment où les Anglais arrivaient pour nous barrer la route. Ils n'atteignirent que les derniers vaisseaux, et alors se livra entre notre arrière-garde et l'avant-garde auglaise un combat, dont les habitans de la côte se souviendront longtemps. Un de nos vaisseaux, le *Romulus*, pressé par le trois-ponts anglais le *Boyne*, passa si près de terre qu'il accrocha, dit-on, sa bonnette basse aux rochers du cap Brun ; il rangea en tous cas de si près la côte, que plusieurs matelots, qui s'étaient réfugiés dans les portes-haubans de tribord pour se garantir de la volée du *Boyne*, furent blessés par des éclats de pierre que les boulets anglais faisaient voler en frappant la falaise.

Avec le commandant Baudin nous ne devions pas rester éloignés du feu de l'ennemi. La *Dryade* se tint en effet constamment par la hanche de bâbord du *Romulus*, prête à l'élonger, et à lui envoyer une remorque, dans le cas où il aurait été désemparé. Je fis armer dans la chambre du commandant deux pièces de 18, qui tirèrent constamment en retraite, et firent beaucoup de mal aux Anglais. A cette époque, les logemens des officiers n'étaient pas comme aujourd'hui encombrés de caissons et autres objets fort commodes, mais qui rendraient cette mise en batterie longue et difficile. Il ventait heureusement belle brise, et ce combat inégal prit fin à l'entrée de la rade de Toulon, où les ennemis n'osèrent pas s'aventurer.

Nous avions espéré que l'amiral Emeriau ferait appareiller son escadre pour nous soutenir. Il y avait là une belle manœuvre à faire, et Latouche-Tréville n'eût pas manqué de la tenter. Peut-être l'amiral avait-il des ordres précis pour ne pas risquer d'affaire décisive, ou craignait-il de mesurer contre les vieux marins de l'Angleterre ses équipages incomplets et composés en grande partie d'étrangers. Le combat malgré tout fut des plus honorables,

et nous le sentions assez bien engagé pour désirer le poursuivre.

Ce furent les derniers coups de canon de cette longue période de guerres navales. J'avais vu tirer les premiers étant mousse à bord de la *Gentille*, le 1er juin 1794, et je crois pouvoir attester qu'en ces vingt années de lutte, la marine française a montré assez d'énergie et de vaillance pour faire oublier les fautes et les revers qui ont été son partage.

Je quittai la *Dryade* au mois de mai 1814, et fus envoyé à Rochefort sur la frégate l'*Amphitrite*, qui devait me mener à Pondichéry, puis en février 1815, je reçus le commandement de la gabare l'*Infatigable* à destination de Terre-Neuve. J'étais avec ce navire en rade de l'île d'Aix, quand les événemens des Cent Jours me firent rappeler à Rochefort. Mais la marine ne devait pas prendre part à cette dernière lutte de Napoléon, et je passai ces trois mois à transporter des bois de construction de Bayonne à Rochefort. Ces voyages étaient dangereux et pénibles. Il fallait, pour éviter les croisières anglaises, ranger de près cette côte inhospitalière, qui n'offre pas un abri contre les grands vents du large et les mers démontées du golfe de Gascogne. J'étais obligé de veiller nuit et jour pendant les traversées, et de prendre pour me tenir éveillé des quantités de café noir, d'où est née l'irritation d'estomac qui, s'aggravant par la suite, m'a obligé d'interrompre ma carrière.

L'amiral de Bonnefoux, préfet maritime, ayant constaté avec quelque raison que je déployais plus d'activité que les braves capitaines de Rochefort chargés du même service, et qui, entre deux traversées, se donnaient quelques semaines de repos, amarrés dans l'Adour le long des Allées marines, fit armer en guerre ma gabare et me renvoya à Bayonne prendre le commandement d'une flottille. Je reçus à l'entrée des passes de Maumusson la chasse d'une frégate et d'une corvette anglaises, qui m'obligèrent à me réfugier dans la Gironde, et c'est là que j'appris la chute définitive de Napoléon et le retour du roi. Cela me valut, la guerre étant terminée, de reprendre mes fastidieux transports pendant le reste de l'année 1815. Au commencement de 1816, l'*Infatigable* avait été désignée de nouveau pour la station de Terre-Neuve, mais l'état de délabrement où elle se trouvait détermina le port de Brest à me faire passer sur la *Salamandre*, d'où je fus de nouveau transbordé sur la corvette la *Loire* à destination du Sénégal.

Cet embarquement n'avait rien d'attrayant, mais en somme j'étais mon maître, et surtout heureux de n'être pas compris dans les réductions de cadres qui firent mettre à pied la moitié de mes camarades. Les vétérans des grandes guerres, ceux dont le sang coulait depuis vingt ans dans tant de combats, restèrent végéter à demi-solde dans les ports, pendant que de brillans commandemens étaient donnés à des gens dont le seul mérite était d'être restés fidèles aux Bourbons. Certes la fidélité est honorable, mais elle peut se récompenser par des pensions ou des charges de cour, et non par des commandemens à la mer, qui engagent la vie des hommes et l'honneur du pavillon. J'en vis peu de temps après, un exemple bien frappant. Mon frère Pierre lui-même, un des premiers marins de son temps, fut rayé des cadres d'activité. Il était capitaine de vaisseau, jeune encore, puisqu'il n'avait que 44 ans, il avait la plus belle expérience des choses de la mer qu'un homme puisse acquérir. Le désintéressement dont il avait donné tant de preuves ne lui avait pas permis d'acquérir de fortune ; il fut réduit, pour vivre, à commander des bâtimens de commerce.

En même temps que la *Loire*, se trouvaient sur la rade de Rochefort deux superbes frégates, la *Nymphe* et la *Méduse*, confiées toutes deux à des officiers rentrans. La dernière, dont le nom devait être tristement célèbre, avait pour commandant M. de Chaumareix, ancien émigré, qui n'avait pas navigué depuis Louis XVI, et qui avait dû à cette époque posséder tout au plus le grade d'enseigne. Il devait comme moi se rendre au Sénégal. C'était un homme courtois, mais d'une grande légèreté, et qui semblait trouver tout naturel que je fusse son très humble serviteur. Je lui fis comprendre d'abord que j'étais pour le moins aussi bon gentilhomme que lui, et que je ne pensais pas avoir démérité en servant mon pays pendant son exil volontaire ; il changea alors de ton à mon égard, et devint même très prévenant quand il sut que je devais me rendre comme lui au Sénégal, et que je pourrais lui en montrer la route. Son esprit était hanté par la crainte de toucher sur un banc de sable qui s'avance dans l'ouest des côtes d'Afrique, mais qui est relevé sur toutes les cartes, et qu'il est par suite très facile d'éviter. Je m'efforçai de lui démontrer qu'il pouvait laisser ce banc en dehors de sa route, et, tout en riant de ses craintes, je lui offris de naviguer de conserve, ce qu'il pourrait faire à son aise, son navire mar-

chânt beaucoup mieux que le mien. Je lui donnai en outre des instructions par écrit, assez satisfait à part moi de lui voir reconnaître ainsi ma supériorité.

Nous appareillâmes ensemble, et en même temps que la frégate la *Nymphe*, qui avait une autre destination. Il existait entre les deux frégates une rivalité de marche ; toutes deux, pour lutter de vitesse, se couvrirent de toile et me laissèrent bien loin en arrière. Quand M. de Chaumareix se souvint du banc d'Arguin et de l'escorte que je devais lui fournir, il ne put me retrouver. Je ne le revis qu'après l'affreuse catastrophe qui fit mourir dans des tortures plusieurs centaines de marins. J'appris en arrivant au Sénégal que la *Méduse* s'était précisément perdue sur le banc d'Arguin, que son commandant s'était sauvé le premier dans son canot, donnant l'exemple de la plus insigne lâcheté, que plusieurs de ses officiers s'empressèrent de suivre, en se sauvant dans d'autres embarcations. Ils abandonnaient ainsi au milieu de l'océan, sans remorque et sans vivres, un radeau chargé de plus de deux cents hommes, dont une dizaine seulement devaient survivre, après s'être nourris pendant plusieurs jours des cadavres de leurs compagnons.

Je remplis ma mission au Sénégal, et quittai Saint-Louis le 1er décembre 1816, ramenant en France les survivans de la *Méduse*, et en particulier M. de Chaumareix, assez attristé de son naufrage, mais satisfait de s'en être tiré à si bon compte, et parlant avec une grande liberté d'esprit de cette catastrophe. Je crus bien faire en l'engageant à préparer sa défense, ne lui dissimulant pas que le conseil de guerre qui allait être appelé à le juger, ne trouverait sans doute, ainsi que je le faisais moi-même, aucune excuse à sa conduite. Mais il ne paraissait nullement comprendre son indignité. Je vis que nous ne parlions pas le même langage et je n'insistai plus. Le malheureux fut comme de juste condamné à mort, et sa peine commuée en celle de la prison perpétuelle. Longtemps il m'a poursuivi de ses lettres, comme s'il espérait trouver en moi une appréciation plus indulgente de sa conduite. C'était sans doute un grand coupable, mais une grande part de responsabilité ne devait-elle pas incomber au gouvernement qui confiait à de tels hommes des emplois qu'ils n'étaient pas capables de remplir ?

Les notes de mon grand-père continuent pendant quelques

années encore. J'ai cru devoir les arrêter ici. Le temps des faits d'armes est passé ! Elles ne retracent plus que des campagnes laborieuses que l'altération de sa santé rendait chaque jour plus pénibles, des difficultés de carrière auxquelles son caractère ardent ne savait pas se plier.

En 1830, âgé de quarante-cinq ans et capitaine de vaisseau depuis plusieurs années, il dut abandonner pour cause de maladie le commandement d'une belle frégate, la *Guerrière*, qu'il avait aménagée avec amour, et qu'il eut la douleur de voir menée par un autre à l'expédition d'Alger. Deux ans plus tard, la perte d'une femme adorée lui laissait la charge de sept petits enfans. Il renonça alors à reprendre la mer, et termina sa carrière dans le poste de Directeur du port de Brest, que son ami l'amiral Duperré le contraignit d'accepter, et qu'il conserva jusqu'à l'âge de sa retraite.

Il mourut à Brest au mois de janvier 1855, après une longue maladie, au cours de laquelle on dut lui cacher la nouvelle que deux de ses fils, enseignes de vaisseau tous deux, étaient tombés sous les balles russes à l'attaque du fort de Pétropawloski au Kamshatka. L'un d'eux, Auguste, réchappa d'une balle dans la tête ; le second, Charles, était resté sur le champ de bataille et avait précédé son père dans la tombe.

Puissent-ils s'être retrouvés là-haut, au sein du Dieu dont la clémence est promise à « ceux qui grand'peine ont endurée dans le service de la patrie ! »

Mis Gicquel des Touches.

POÉSIES

LA BEAUTÉ DU PRINTEMPS

Ainsi, quand j'aurai dit combien je vous adore,
Combien je vous désire et combien je t'attends,
Ivresse de l'année, ineffable Printemps,
Tu seras plus limpide et plus luisant encore
Que mon rêve volant, éclatant et chantant.

Le délicat sureau et la pervenche blanche
Me surprendront ainsi que des yeux inconnus,
Les lilas me seront plus vivans et plus nus,
Le rosier plus empli du parfum qu'il épanche,
Et le gazon plus droit, plus lisse et plus ténu;

La printanière odeur, aiguë, acide, frêle
Des feuillages naissans, tout en vert taffetas,
Sera plus évidente à mon vif odorat,
Que n'est aux dents le goût de la fraise nouvelle,
Que n'est le poids charmant des bouquets dans les bras.

Devant un si fécond et si profond spectacle,
Je resterai les doigts disjoints, le cœur épars,
Sentant que le bonheur me vient de toute part,
Que chaque grain de terre a fait le doux miracle
D'être un peu de pistil, de corolle et de nard;

— Ainsi, même en t'aimant autant que je vous aime.
Même en ayant, depuis son enfance voulu,
D'un chant délicieux, secret, puissant, goulu,
Consacrer ta douceur et ta grâce suprême,
On ne peut exprimer combien tu nous a plu!

On ne peut pas avoir d'assez vive mémoire,
O mon cher mois de mai, que vous ne nous disiez :
« Je suis encor plus beau ! Voyez mes cerisiers,
Voyez mes verts îlots qui flottent sur la Loire,
Entendez les oiseaux de mon brûlant gosier. »

Et je le vois, un clair, un frais, un chaud vertige
Fait plier le branchage et ses bourgeons naïfs;
Une vapeur d'extase émane des massifs,
L'on sent irradier de la plus humble tige
Quelque parfum hardi, insistant, incisif...

Puisque mes mots chargés de pollens et d'aromes,
Puisque mes chants toujours troublés jusques aux pleurs,
O mon printemps divin, n'auront pas le bonheur
De pouvoir égaler la saveur de tes baumes,
Je m'arrête et soupire au milieu de tes fleurs.

Je te dédie alors ma cinquième année,
Le temps où mes chapeaux étaient clairs comme vous,
Où mon front était haut comme vos lilas doux,
Où mes jeux s'endormaient sur votre herbe fanée,
Où mon cœur infini battait à petits coups.

Le temps où pressentant ce que serait ma vie,
J'honorais ma tristesse et ma faible beauté,
Et, les deux bras croisés sur ma robe d'été,
J'écoutais, effrayée, amoureuse et ravie,
Le bruit que fait l'immense et vague volupté..

SOLITUDE

Je suis là, sur le balcon sombre,
Tout l'Univers nocturne luit;
Si petite et perdue en lui
Mon cœur pourtant parfume l'ombre.

Je regarde ce qui était
Avant que je ne fusse née;
Mon âme inquiète, étonnée,
Contemple et rêve; tout se tait.

Lune d'argent! son doux génie
Qui m'émeut tant ne me voit pas,
Nul ne m'entend chanter tout bas,
C'est la solitude infinie.

C'est le large et sombre désert
Sous le réseau des lois immenses,
Le cœur sent rôder la démence,
Le vent du sud glisse dans l'air.

Tout est si noir, la rose est noire,
Noirs les graviers, le mur, le banc,
Les rameaux du cerisier blanc
Et l'eau du puits si douce à boire.

Je suis là, rien n'a de regard
Pour ma vie aimable et sensible,
Le feuillage à peine visible
Est lisse et froid comme un lézard.

Craintive, ardente, solitaire
Je songe, le cœur amolli,
Aux grands esprits ensevelis
Dans la profondeur de la terre.

O frères morts! tout est fini
Pour vos désirs, pour votre joie,
Une ombre insondable vous noie
Sous votre porte de granit.

Aujourd'hui, chantante, vivante,
Je suis aussi seule que vous
Dans cette nuit au parfum doux
Où l'arbre indolemment s'évente;

Je suis, dans cette obscurité,
Moins que le saule et que le lierre,
Que les reflets sur la rivière,
Que le chant d'un oiseau d'été.

Vers mon âme où le rêve abonde
Nul cœur ne jette ses liens,
Mais du balcon où je me tiens
Comme il fait tendre sur le monde!...

ORGUEIL EN ÉTÉ

Cette belle fin de journée
Entre en moi comme un hymne d'or,
Je ne crains plus même la mort,
Il me suffit que je sois née!

Un fervent orgueil tout à coup
Gonfle de tendresse mes veines;
Une existence n'est pas vaine
Quand le cœur est si haut, si doux!

L'arbre qui sent croître ses branches
Doit goûter ce ravissement,
Lorsqu'il voit le beau firmanent
Plus près de ses floraisons blanches.

Mon cœur ce soir est un azur
Où l'humain triomphe s'élance;
Je porte en moi toute ma chance
Comme un flambeau puissant et pur.

Et voici qu'en mon rêve éclate
O Siegfried! ton chant écarlate,
Quel est mon désir? mon espoir?

La gloire entre mes bras se pâme,
Être un rossignol qu'on acclame !
— Ah, dans l'air doux quel nonchaloir, —
Tous les héros passent ce soir
Sous la porte d'or de mon âme...

ÉLOGE DE LA ROSE

Quelle tranquillité dans un jardin, le Temps
Est là qui se repose;
Et des oiseaux sont là, insoucians, contens,
Amoureux de la rose,

De la rose charmante, à l'ombre du rosier
Si mollement ouverte,
Et qui semble la bouche au souffle extasié
De cette saison verte.

Il fait à peine jour, toute la maison dort
Sous son aile ardoisée,
Quand les fleurs du parterre ouvrant leur coupe d'or
Déjeunent de rosée.

De blanches, jaunes fleurs! c'est un peuple divin
Parqué dans l'herbe calme,
Le mol acacia fait sur le gravier fin
Un bercement de palme.

Les fleurs du marronnier, cônes de parfums blancs,
Vont lentement descendre
Pour entourer les pieds du Printemps indolent
D'aromatique cendre.

O douceur des jardins! beaux jardins dont le cœur
Avec l'infini cause,
Régnez sur l'univers par la force et l'odeur
De la limpide rose,

De la rose, dieu vert, petit Éros joufflu
Armé de courtes flèches,
A qui les papillons font un manteau velu
Quand les nuits sont plus fraîches.

Rose de laque rose, ô vase balancé
Où bout un parfum tendre,
Où le piquant frelon doucement convulsé
Sent son âme s'épandre,

Rose, fête divine au reflet argentin,
Sur la pelouse éclose,
Orchestre de la nuit, concert dans le jardin,
Feu de Bengale rose!

Rose dont la langueur s'élève, flotte ou pend,
Tunique insaisissable,
Que ne peuvent presser les lèvres du dieu Pan
A genoux sur le sable,

Rose qui, dans le clair et naïf paradis
De saint François d'Assise,
Seriez, sous le soleil tout ouvert de midi,
Près de sa droite assise!

Rose des soirs d'avril, rose des nuits de mai,
Roses de toute sorte,
Rêveuses sans repos qui ne dormez jamais
Tant votre odeur est forte,

Fleur des parcs écossais, des blancs cloîtres latins,
Des luisantes Açores,
Vous qui fûtes créée avant Ève, au matin
De la plus jeune aurore,

Rose pareille au ciel, au bonheur, au lac pur,
A toute douce chose,
Rose faite de miel, et faite d'un azur
Qui est rose, ma Rose!...

LES ADOLESCENS

Je le sais, au moment du tendre jour tombant
Quand l'heure un peu s'attarde avant la nuit prochaine,
Et qu'un vent délicat langoureusement traîne
La branche d'un sureau sur la tiédeur du banc,

Quand le soir est plus las qu'une molle colombe,
Et que l'air est troublé d'un si lourd embarras
Qu'on voudrait soulever et prendre dans ses bras
Toute cette douceur du soir divin qui tombe,

Je le sais, dans ces soirs, petits adolescens,
Oppressés jusqu'au cœur d'un désir sans limites,
Votre angoisse, vos chants, votre frayeur imitent
Les soupirs désolés qui vivent dans mon sang.

Vous regardez autour de vous, vous voulez tendre
Un long filet d'amour sur le bel univers,
Et déjà vous mourez de ce silence vert
Plein des frissons secrets qu'une âme peut entendre;

Un train passe, et voici que ce sifflet strident
Qui s'élance, grandit et disparaît vous tue,
Et dans l'ombre aplanie où toute voix s'est tue
Vous broyez votre espoir immense entre vos dents.

Vous rêvez, vous courez, vous soulevez la tête,
L'espace étant étroit vous cherchez l'infini;
Alors pareil au vent, à la cigale, au nid,
Mon chant glisse vers vous sa simple et chaude fête.

Solitaires charmans qui rêvez dans un parc,
Enfans que vient blesser la seizième année,
Et qui, lassés des fleurs que vos doigts ont fanées
Cherchez les jeux cruels de la flèche et de l'arc,

Je le sais, vous prenez quelquefois l'humble livre
Où mes luisans rosiers ont toute leur fraîcheur,
Où les chuchotemens avides de mon cœur
Sont le vol d'une abeille éternellement ivre,

Et sentant que l'été ne m'est pas plus léger
Qu'il ne l'est à votre âpre et frêle adolescence,
Que je me trouble aussi pour une molle essence,
Pour les mille parfums d'un seul vert oranger,

Parmi tous les errans vous choisissez mon âme,
Vous attirez à vous cette plaintive sœur,
Et les gestes fervens de vos mains sur mon cœur
Sont les soins ingénus que mon laurier réclame.

— Je ne veux rien de plus vivace, glorieux,
Que votre doux appel innocent et champêtre,
Vous qui serez encor quand j'aurai cessé d'être,
Échos de mes plaisirs et reflets de mes yeux!

Pour que vous ne soyez ni craintifs, ni farouches,
Je fais semblant de rire et je parle en jouant,
Et la chère candeur de vos lumineux ans
Boit les gouttes d'un miel qui pleure sur ma bouche.

Adolescens des soirs, que j'aime votre émoi!
Sur mes feuillets ouverts laissez couler vos larmes,
O vous dont c'est la force et l'ineffable charme
D'avoir quelques années déjà de moins que moi...

C^sse^ Mathieu de Noailles.

REVUE LITTÉRAIRE

LE VÉRITABLE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

Il paraît que nous ne le connaissions pas encore. C'est l'opinion que soutient, avec une belle intransigeance, M. Maurice Souriau dans une étude dont nous sommes loin d'adopter toutes les conclusions, mais qui est intéressante, pleine de renseignemens et constitue un excellent travail critique. Elle vient à point pour nous troubler utilement dans notre tranquillité. Il est bien vrai que, pendant longtemps, on a accepté sans méfiance une image toute conventionnelle de Bernardin de Saint-Pierre. La faute en était d'abord à Bernardin lui-même. A force de parler de sa bonté, de sa douceur et de sa sensibilité, il a commencé d'organiser sa propre légende. Nous avons d'autre part une tendance presque irrésistible à nous représenter un homme à la ressemblance de son œuvre ; et le moyen de croire que l'auteur de *Paul et Virginie* ne fût pas toute ingénuité ! Enfin la source à laquelle tous les biographes de Bernardin ont puisé est la *Vie* qu'en a écrite Aimé Martin. Or celui-ci, qui avait été le secrétaire du maître, et qui avait épousé sa veuve, s'est consacré, avec un zèle éperdu, à la glorification de l'homme dans le ménage de qui il s'était installé. Ainsi s'est formé un portrait de « respectable vieillard, » qui est un modèle dans le genre dessus de pendule. Mais ce portrait a été, depuis lors, fortement retouché et ramené à des lignes moins idéales. Sainte-Beuve n'avait pas été dupe, et, dès 1852, il mettait le lecteur en garde contre ce qu'il trouvait de romanesque et d'impossible dans la biographie d'Aimé Martin. « Il nous faut, disait-il, sortir au plus vite de ce genre exalté pour trouver un Bernardin réel. » En ces derniers temps, deux livres ont marqué dans l'étude de la vie

et de l'œuvre de Bernardin un progrès décisif : celui de Mme Arvède Barine, exquis par l'esprit et l'ironie, comme par la finesse et la pénétration morale, et celui de M. Fernand Maury, à qui revient le mérite d'avoir, le premier, recouru aux papiers inédits de Bernardin de Saint-Pierre, conservés à la Bibliothèque du Havre. A son tour, M. Souriau s'est fait l'explorateur de ce monceau et de ce fouillis de papiers inédits; il a passé cinq années de sa vie à inventorier ces liasses dont la plupart n'avaient jamais été visitées; il n'a quitté la besogne qu'après avoir tout compulsé, déchiffré et classé. De ce travail, devant lequel avaient jusqu'ici reculé les plus intrépides, il est sorti avec la conviction que tout ce qui a été écrit sur Bernardin, n'ayant pas été contrôlé par la connaissance de ces précieux papiers, doit être considéré comme nul et non avenu. Nous devons oublier tout ce que nous croyions savoir sur Bernardin, ignorer tous les divers Bernardins avec qui la légende ou la critique nous avaient familiarisés, pour n'en plus connaître qu'un, le vrai, le seul : *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits* (1). Ce Bernardin-là n'est sans doute pas le bénisseur des anciennes chromolithographies; mais M. Souriau tient qu'il ne mérite pas davantage les sévérités dont il est de mode depuis quelque temps de l'accabler. Et il ne nous cache pas que son dessein est de laver la mémoire de son auteur d'un certain nombre de médisances ou de calomnies, répandues par des écrivains aussi mal avertis que malintentionnés.

Hâtons-nous d'abord de reconnaître tout ce que le volume de M. Souriau contient de curieuses trouvailles et de piquantes découvertes. On en jugera par quelques exemples. Aimé Martin a conté tout au long l'histoire d'un projet de mariage entre Bernardin de Saint-Pierre et la fille de son ami Taubenheim. Bernardin, d'après lui, repoussa l'offre qui lui était faite, mais il la repoussa la mort dans l'âme, et ce fut le nom de cette jeune fille qu'il donna plus tard à l'héroïne de son fameux roman. Cette Virginie avait tant de grâces ! « Sa figure ingénue formait un contraste aimable avec la vivacité qui animait tous ses mouvemens. On l'entendait toujours chanter, on la voyait toujours courir; sa voix était fraîche, sa démarche légère; tout l'égayait, la touchait, la charmait. Vive et folâtre, elle conservait à quinze ans les grâces et la naïveté de l'enfance. » Devant cette profusion de détails

(1) *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*, par M. Maurice Souriau, professeur à l'Université de Caen, 1 vol. in-12 (Lecène). — *Amour de philosophe; Bernardin de Saint-Pierre et Félicité Didot*, par M. Jean Ruinat de Gournier, 1 vol. in-12 (Hachette).

précis, le moyen de douter! Cette Virginie ne pouvait être qu'infiniment aimable. Elle eut toutes les qualités, sauf une pourtant... qui est d'avoir existé. Le sage Taubenheim, au moment où il connut Bernardin, n'était pas marié ; il avait tout de même, offrant à sa sagesse un peu de distraction, donné le jour à un enfant; mais ce fruit des amours de Taubenheim était un fils. — Ailleurs, Aimé Martin, dans les pages où il parle du cours que Bernardin professa à l'École normale en 1795, relate l'enthousiasme que fit éclater tout l'auditoire, lorsque, dans une phrase très simple, cet homme vénérable prononça le nom de Dieu. Nous avons sur cet incident une note manuscrite de Bernardin, et le malheur veut qu'elle décrive en termes justement opposés l'attitude de ces normaliens de la première heure. Bernardin ayant commencé par demander qu'on lui laissât du temps pour préparer son cours, parce qu'il était incapable d'improviser : « Cet aveu si naturel, remarque-t-il, m'attira beaucoup d'applaudissemens; mais quand ensuite j'ajoutai : « J'espère vous l'apporter bientôt, s'il plaît à Dieu, » cette expression *s'il plaît à Dieu*, sur laquelle j'appuyai, excita un murmure de mécontentement dans une partie de l'assemblée. Je me dis alors en moi-même : Dans quelles ténèbres la nation va-t-elle être plongée, si ceux qui en sont les yeux, ne peuvent supporter le plus petit rayon de lumière? » La liste est longue des inexactitudes ou des inventions d'Aimé Martin. Pareillement M. Souriau relève dans l'étude de M. Maury, — étude très sérieuse et conciencieuse, à laquelle il est loin de rendre justice, — un certain nombre d'inadvertances. La plus grave consiste à avoir mal identifié une lettre adressée à Bernardin. Cette lettre, que M. Maury attribuait à une demoiselle Girault, contient une longue et catégorique déclaration d'athéisme. Elle semblait ainsi apporter un important document sur l'état de certaines âmes féminines à la veille de la Révolution. Cette lettre étant, non de Mlle Girault, mais de son frère, tout l'intérêt en disparaît, et avec lui tombent les conclusions qu'on en avait tirées. M. Souriau certifie ainsi un grand nombre de points de détail. Il reste à savoir si ces corrections de détail modifient sensiblement l'opinion que nous nous étions faite du caractère de Bernardin, et l'impression que son œuvre doit nous laisser.

Ce n'est que fort tard, au lendemain de la publication des *Études de la nature*, et quand il approchait donc de la cinquantaine, que Bernardin connut le succès et avec lui le repos. Jusqu'alors, poussé par son humeur inquiète et poursuivi par la malechance, il avait promené du Septentrion aux Tropiques, à travers beaucoup de pays et beaucoup de métiers, une existence aventureuse et besogneuse. Tour à

tour militaire par à peu près, ingénieur sans brevet, naturaliste amateur, aussitôt dégoûté de ce qu'il avait entrepris et agité du besoin d'un perpétuel changement, il avait vécu d'expédiens. D'ailleurs bien tourné, joli garçon, pas trop timide, il plaisait aux dames. Il eut de nombreuses bonnes fortunes dont il espéra toujours, quoiqu'en vain, un avancement pour sa fortune. Aimé Martin les a contées complaisamment, et avec une sorte de fierté comme s'il en rejaillissait sur lui-même quelque gloire. Bernardin fut-il le favori d'un jour de la grande Catherine? Le savant M. Souriau n'en sait là-dessus pas plus que nous, et il nous laisse libres d'en penser ce qu'il nous plaira. Mais il ne veut pas que Bernardin ait été l'amant heureux de la princesse Marie Misnik. Au dire des précédens biographes, c'est auprès de cette belle Polonaise que Bernardin aurait connu le grand amour; et il aurait dû aux souvenirs de cette passion, d'abord satisfaite, ensuite déçue, ces accens du cœur qui, plus tard dans ses écrits, allèrent au cœur des femmes et remuèrent si fort les « bernardines! » M. Souriau fait de louables efforts pour ramener cette aventure aux termes d'une honnête galanterie. C'est une affaire qui lui paraît de conséquence. Toutefois, sa démonstration est moins probante qu'il ne croit; car elle se réduit à deux argumens : l'un que Bernardin, sur son journal, a négligé de consigner l'heure du berger; l'autre, qu'il a emprunté de l'argent à la princesse. Voilà de médiocres garanties. Elles risquent de ne pas prévaloir contre des témoignages qui émanent de Bernardin lui-même et que M. Souriau, suivant une méthode commode et dont il abuse, écarte tout uniment.

C'est en fouillant les papiers du Havre que M. Maury avait trouvé des notes retraçant dans un cadre allégorique une fête donnée par la jeune Églé un certain soir, ce soir même où le beau Tilé fut le plus heureux des hommes. Il est difficile de ne pas reconnaître dans le portrait du beau Tilé celui de Bernardin peint par lui-même. « Jeune, fait comme Adonis, un léger coton couvrait ses joues comme la pêche. Il portait un gros bouquet; il l'offrit, elle l'accepta et le mit sur son sein. Il rougit en prenant sa main et elle rougit aussi. Ainsi il était tour à tour poursuivant, poursuivi. Bientôt les yeux ne virent plus que les yeux. Deux tables étaient sous d'épais feuillages... » Ces galanteries mythologiques reçoivent leur commentaire très précis d'une lettre de Bernardin à son ami Duval, publiée naguère par Sainte-Beuve. « Je vous dirai, mon cher ami, car je ne vous cache rien, que j'ai fait ici une inclination qui pourrait mériter le nom de passion. Elle a produit de bons effets en ce qu'elle m'a guéri de mes

vapeurs. C'est donc un bon remède à vous enseigner que l'amour et l'amour satisfait. » Bernardin s'est-il vanté ? Nous n'y étions pas et il est toujours délicat de se montrer sûr de ces choses-là. Toujours est-il que Bernardin se rendit promptement insupportable à sa princesse. Il la poursuit d'assiduités compromettantes, qui lui valent un congé vingt fois signifié. Nous avions déjà plusieurs lettres de la princesse à Bernardin, toutes plus désobligeantes les unes que les autres. M. Souriau en publie de nouvelles qui sont exactement de la même encre. Cette sécheresse de ton lui semble la preuve irrécusable que le cœur de Marie Misnik ne s'est jamais ému. Comme il serait plus humain d'y voir l'irritation d'une femme qui, ayant cessé d'aimer, oublie qu'elle ait jamais eu de l'amour, et tient pour injure le souvenir que lui en rapporte une insistance importune ! « Je ne répondrai pas à toutes les choses singulières que vous me dites. Tout raisonnement, tout conseil est inutile avec vous. » Elle n'a qu'un désir, c'est que Bernardin s'en aille : le plus loin sera le mieux. Quand elle le sait revenu en France, elle l'en complimente en des termes dont il est impossible de ne pas goûter l'impertinent persiflage : « Je vous fais des complimens bien sincères sur votre retour dans votre patrie. Avouez que votre âme s'est remplie de joie à la vue de votre pays natal. On s'en plaint souvent, on veut y renoncer, mais on retrouve toujours au fond de son cœur un sentiment qui nous ramène vers cet objet de notre amour. » La jeune Églé s'entendait assez bien à la raillerie. Elle ne fut tout à fait contente que lorsqu'elle apprit le départ de son amant pour l'Ile de France. Bernardin voguait vers les Tropiques : elle sentit qu'à mesure la Pologne devenait pour elle un séjour délicieux.

L'aventure, en dépit de M. Souriau, prêtera longtemps encore à la controverse ; en revanche il en est une autre dont la nature ne laisse aucune place au doute. Les biographes de Bernardin l'avaient ignorée, et elle forme l'épisode le plus piquant du présent livre où elle est contée tout au long. Il faut savourer cette histoire des relations de Bernardin avec l'intendante Poivre ? Lorsqu'il débarqua à l'Ile de France, Bernardin y fut accueilli par l'intendant, homme remarquable quoique affublé du nom de M. Poivre, et qui lui rendit les plus grands services, entre autres celui de l'initier à la botanique. Les notes que préparait Bernardin en vue de la rédaction de son *Voyage* sont pleines de mentions flatteuses à l'adresse de M. Poivre : elles n'ont laissé aucune trace dans la relation publiée. On s'était demandé d'où venait cette suppression ; et l'on admettait, sur la foi d'Aimé

Martin, que M. Poivre avait dû ôter son amitié à son protégé à la suite de quelque calomnie dont il ne lui avait pas laissé le moyen de se justifier. « M. de Saint-Pierre prit à regret le parti de se retirer d'une société qui avait pour lui tant de charmes : ceci explique pourquoi, dans la relation de son voyage, il ne parle pas de M. Poivre dont il croyait avoir à se plaindre. » Le motif qu'il avait de se plaindre de M. Poivre nous le connaissons maintenant, et il est sans réplique : c'est qu'il avait essayé de lui prendre sa femme et n'y avait pas réussi. Cette femme était une honnête femme. Nous avons ses lettres. La lecture en est instructive et réjouissante. Aux épisodes romanesques dont brillait la jeunesse de Bernardin, elles ajoutent l'épisode de comédie.

Dans ce siège en règle d'une vertu qui se défend, Bernardin commence par mettre en œuvre les procédés classiques : menues attentions, petits cadeaux, commerce épistolaire. Ayant résolu de prendre Mme Poivre pour confidente de ses malheurs, il se met en devoir de l'apitoyer par le récit de ses déceptions : Mme Poivre, répond à ces jérémiades avec un rude bon sens ; c'est une personne énergique et qui n'aime guère les pleurnicheries. Bernardin imagine de lui prêter des livres : *Grandisson*, dont il attendait le meilleur effet, ne produit qu'un effet d'ennui. Puisqu'il ne réussit pas à intéresser sa sensibilité, Bernardin essaie de tenter la vanité de Mme Poivre, et il lui annonce qu'il va la célébrer en vers. Il est immédiatement rebuté. « Je vous prie en grâce de ne point me chanter. Je n'ai guère l'encoiure d'une héroïne. » Bernardin était opiniâtre : il fait lire à Mme Poivre tout ce qu'il a écrit, l'esquisse du *Voyage à l'Ile de France* et un mémoire qu'il avait adressé au ministre de la Guerre. Pour sa récompense, il sollicite une invitation. C'est alors qu'excédée, cette excellente ménagère, qui n'avait ni le temps ni le goût de songer à la bagatelle, éclate enfin et expédie à son indiscret soupirant cette lettre d'une si admirable clarté : « Je vous en supplie, monsieur, ne m'écrivez pas si souvent. J'ai beaucoup, beaucoup d'affaires, mes meilleurs domestiques malades, et j'ai à peine le temps d'écrire à mon mari. Vous me tourmentez furieusement pour venir ici... Ma maison est faite pour recevoir les honnêtes gens, mais pas plus les uns que les autres, excepté mes amis... Mais, je vous l'avoue tout naturellement, mon inclination ne me porte point à être la vôtre. J'aime les gens qui ne se mettent point en peine de ce qui se passe dans mon cœur, qui ne veulent point que je sois leur amie par force, qui ne prennent point de simples égards ou des plaisanteries pour de l'amour, à qui je peux

dire « je vous aime, » sans qu'ils le croient; qui peuvent me le dire, sans croire que cela flatte ma vanité, qui viennent dîner avec moi avec plaisir et s'en vont d'un air aussi joyeux. » Bernardin ne se tint pas pour battu. Que lui fallait-il? Seulement il changea ses batteries. Et voilà que se découvre, chez le sensible chevalier, un coin de l'âme d'un roué. C'est par ses vertus qu'il va attaquer Mme Poivre. Elle est charitable : il lui offre de l'argent pour ses pauvres. La bonne dame ne manquait pas de clairvoyance et savait, au besoin, pratiquer une sorte d'ironie, bien portante comme elle-même, et de belle humeur. « Je vous félicite de tout mon cœur de la bonne idée que vous avez de faire un présent à Jésus-Christ, car les pauvres et lui c'est la même chose. Permettez-moi de vous conseiller de remettre tout bonnement la somme à M. Coutenot. C'est à lui à qui je la remettrais, si j'en étais dépositaire. » Mme Poivre était pieuse : Bernardin la prévient qu'il l'institue sa directrice de conscience. Il fallut qu'elle le mît à la porte. Ainsi finit la comédie. On ne saurait trop remercier M. Souriau de nous en avoir donné le régal. C'est beaucoup d'avoir remis dans son jour cette figure de bourgeoise à l'ancienne mode. Quant à savoir si, comme se le demande M. Souriau, Bernardin sort de l'aventure grandi ou diminué, il y a quelque apparence que cette histoire le grandit surtout en ridicule.

Bernardin, en désespoir de cause, avait demandé à Mme Poivre de le marier. La question de mariage fut pour lui, comme on sait, pendant de longues années, la grande affaire. A peine devint-il célèbre, il fut très demandé. Mais il avait sur le mariage des idées personnelles et précises : il posait ses conditions; pour les accepter, il fallait l'âme résignée, soumise et passive de Félicité Didot. L'histoire de ce mariage nous est fort bien connue, et il y a beau temps que nous ne doutons pas que la première femme de Bernardin n'ait été fort à plaindre. M. Souriau prétend au contraire avoir trouvé dans les fameux papiers du Havre la preuve du bonheur de Félicité, la bien nommée. Jadis Aimé Martin, s'indignant qu'on eût pu accuser le peintre des *Harmonies de la Nature* d'avoir fait le malheur d'une femme, protestait que, pour fermer la bouche aux calomniateurs, il suffirait de publier les lettres si tendres, si touchantes, que les deux époux s'adressaient dans les plus petites absences. Une malechance fait que plus on nous fait connaître de ces lettres, et plus leur témoignage est accablant. On n'a pas oublié celles que publiait ici même le regretté Jean Ruinat de Gournier (1).

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1904.

Celles que transcrit M. Souriau ne sont qu'une longue plainte. Le fait est que, confinée dans des occupations de servante, obligée de renoncer à la vie de Paris pour vivre dans une île dont la solitude agréait aux goûts champêtres et à la misanthropie de Bernardin, mais dont l'humidité était meurtrière à la santé d'une femme de complexion délicate, Félicité, qui avait songé à divorcer, est morte en partie victime de l'égoïsme de son vieil époux. Il ne suffit pas, pour innocenter Bernardin, de noter que dans l'année qui suivit, et comme il s'apprêtait à contracter une nouvelle union, il invita sa belle-mère, Mme Didot, au repas de noces. Ce second mariage sera d'ailleurs l'exacte contrepartie du premier. C'est ici le barbon amoureux d'une jeunesse. Bernardin se retrouve poète pour faire aux vingt printemps de Mlle de Pelleporc l'offre de ses soixante-trois hivers. « Mon âge, je le sais, est disproportionné au vôtre. Mais le jeune chèvrefeuille pare de ses fleurs le tronc d'un vieux chêne, et le chêne à son tour le protège contre les tempêtes. » Au rebours de la première Mme de Saint-Pierre, la seconde, fit de son mari tout ce qu'elle voulut : elle le chargea de ses commissions et l'emmena à la messe.

Un des traits que la nouvelle biographie de Bernardin de Saint-Pierre met vigoureusement en lumière, c'est sa manie d'enragé solliciteur, et c'est l'art qu'il a de courir, sous tous les régimes, la carrière des places. On savait déjà qu'il se brouilla avec les philosophes parce que Turgot ne lui avait pas procuré un emploi ; mais voici la lettre qu'un beau jour reçut de lui Mme Necker : « Madame, mes amis s'étonnent qu'ayant quelque part à votre estime, M. Necker ne fasse rien pour moi. Ils disent qu'il y a dans la finance assez d'emplois lucratifs qui ne demandent aucun talent et qui donnent assez de loisir pour cultiver les miens. S'il est donc vrai que M. Necker me veuille du bien, déterminez-le à m'en faire. Il est impossible qu'on vous refuse ; les femmes règnent ou par la beauté, ou par l'esprit, ou par la vertu ; pourriez-vous échouer, vous qui réunissez, par un assemblage si rare, ce triple pouvoir ? » Ce mélange de flagornerie, de cynisme et de brutalité en dit long sur un caractère. Comme on le voit, c'est aux sinécures qu'allaient tout droit les préférences de Bernardin. Il fut pensionné par l'ancien régime ; et on le voit à cette époque très persaudé que la tyrannie est le meilleur des gouvernemens. La Révolution le combla de ses faveurs et ce n'est pas assez de dire qu'il sut alors se faire « oublier ; » il se rappela au contraire aux dispensateurs de la manne officielle, et de la façon la plus fructueuse. C'est alors qu'il obtient le plus de places, au Jardin des Plantes, à la Bibliothèque

nationale, à l'École normale, à l'Institut. Ses fonctions viennent-elles à être supprimées, à son avis, ce n'est pas une raison pour qu'il ne continue pas à en toucher les émolumens. Ce fut aussi l'avis de la Convention. Au surplus, par la suite, cela n'empêchera pas Bernardin de se donner pour une victime de la Terreur et de solliciter, à ce titre, les faveurs du Premier Consul, dont il est vrai de dire qu'il est subitement devenu le partisan le plus enthousiaste.

La connaissance de l'homme que fut Bernardin est surtout pour amuser notre curiosité : ce qui importe, c'est la nature de son œuvre et c'est l'influence qu'elle a exercée. Une partie de cette œuvre est posthume et a été publiée par les soins d'Aimé Martin; l'éditeur en a usé avec le texte de Bernardin comme on faisait alors; c'est dire qu'il y a fait toute sorte d'arrangemens et embellissemens. D'ailleurs n'était-il pas de la famille? Il a tronqué, altéré les lettres dont se compose la *Correspondance*. Il a corrigé les opuscules inédits. Il s'est surtout exercé sur les *Harmonies*. Ce livre étant celui dont on s'est le plus servi pour railler Bernardin de Saint-Pierre et l'abus qu'il fait du système des causes finales, il n'est pas sans intérêt de constater que quelques-unes des niaiseries dont il est émaillé sont non pas de lui mais de son éditeur. Toutefois il faut bien reconnaître que la critique a toujours tenu peu de compte des *Harmonies* dans le jugement qu'elle a porté sur Bernardin : elles ne font en effet que continuer, paraphraser et alourdir les *Études de la Nature*. Entre le *Voyage à l'Ile de France*, qui est une ébauche, et les *Harmonies*, qui sont souvent un rabâchage, Bernardin est l'homme d'un seul livre, de ces *Études* où il a fait rentrer *Paul et Virginie* et *la Chaumière indienne*. A coup sûr, il s'y montre savant médiocre et théoricien discutable, il y est pour la cause de la Providence un avocat souvent compromettant et il pousse jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'absurde, la thèse d'après laquelle le sentiment est supérieur à la raison. Mais cette méthode, de peu de valeur pour une apologie, se trouvait être par ailleurs aussi neuve qu'opportune. C'était ramener les esprits à l'émotion religieuse par le chemin de la beauté, et les préparer à goûter l'esthétique du christianisme. Bernardin n'était pas un croyant, s'il n'était pas un athée. Il s'arrêtait au déisme, et il avoue, à l'occasion, qu'il hait fort les prêtres. Aussi le récit d'une visite qu'il avait faite, en 1775, à la Trappe, n'en est-il que plus significatif; nous y prenons sur le vif l'émotion de l'artiste. Il arrive à la tribune des étrangers dans la chapelle : « Un écriteau y commande le silence, mais il n'en est pas besoin. On y est frappé en arrivant d'une religieuse et profonde mé-

mancolie... Les Pères blancs étaient debout dans leurs stalles : au haut des piliers étaient quelques statues de saints habillées comme eux. Les premiers étaient si immobiles qu'on doutait si c'étaient des statues qui étaient dans les stalles ou des moines dans les niches, etc. » Y a-t-il dans cette manière de n'envisager le culte que par son appareil extérieur quelque chose qui choque les âmes vraiment pieuses, et l'optimisme foncier de Bernardin n'est-il pas en contradiction absolue avec le principe même du christianisme? Il se peut. Toutefois cette religiosité était déjà un soulagement pour tous ceux qui souffraient de la sécheresse du rationalisme et de l'agressive étroitesse de l'irréligion. C'était un acheminement. Aussi ne fut-ce pas seulement parmi les femmes que les *Etudes* provoquèrent l'enthousiasme : le clergé sut gré à cet allié imprévu. Bernardin gardait toutes les lettres qu'on lui adressait : il y en a dans le nombre d'humbles prêtres qui le remercient du bien qu'il a fait aux âmes; d'autres émanent des premiers dignitaires de l'Église. C'est, plus de quinze années à l'avance, ce qui devait se reproduire à l'occasion du *Génie du Christianisme*. Et ainsi se précise la place que tient Bernardin entre Rousseau et Chateaubriand.

Des *Études de la Nature* se dégageait une esthétique nouvelle. C'était déjà l'exaltation de la sensibilité avec toutes ses conséquences. La tendance à la mélancolie. « Je suis plus ému du coucher du soleil que de son lever. En général les beautés vives et enjouées nous plaisent, mais il n'y a que les mélancoliques qui nous touchent. » Le sentiment du mystère : « Ce ne sont pas les tableaux les plus éclairés, les avenues en ligne droite, les roses bien épanouies et les femmes brillantes qui nous plaisent le plus; mais les vallées ombreuses, les routes qui serpentent dans les forêts, les fleurs qui s'entr'ouvrent à peine... » Le sentiment de l'infini, grâce auquel « nous aimons à voir tout ce qui nous présente quelque progression ; » c'est lui encore qui se mêle à cette vague tendresse que Bernardin répand sur toute la nature et qu'il y fait flotter à l'état de rêverie ; c'est lui qu'il retrouve à la base de ce plaisir que cause la vue des ruines. La description du château de Lillebonne, dans cette douzième *Étude*, est une eau-forte à la manière romantique. Et c'est ici que nous touchons au mérite essentiel du livre ; plus que dans les idées de système, plus même que dans l'expression des sentimens, il est dans les descriptions, dans l'art de rendre le paysage avec des mots. C'est par là que Bernardin est tout à fait original et qu'il représente dans la suite de l'histoire de la littérature un anneau nécessaire. La transformation

de la sensibilité, celle de l'idéal littéraire s'opérait en dehors de lui Mais, sans lui, quelque chose aurait manqué à l'art de décrire la nature extérieure.

Au surplus, Bernardin de Saint-Pierre eut conscience des nouveautés qu'il apportait et de l'importance de ce travail auquel il se livrait sur les mots; c'est un des points qu'éclaire le mieux l'étude de ses manuscrits. A mesure qu'il avance dans son œuvre et devient plus maître de son talent, il devient aussi plus difficile pour lui même et plus scrupuleux. Pour un seul morceau de *Paul et Virginie* les deux enfans sous l'ondée, M. Souriau a compté sur un seul feuillet quatre brouillons successifs, quatre états de la même gravure. Une fois de plus nous constatons qu'il n'y a point de grand écrivain sans le souci de la perfection et que le précepte du vieux Boileau reste toujours vrai.

Pour forger la langue de la description. il fallait d'abord des qualités particulières de vision; depuis deux siècles, on regardait sans voir. Bernardin apportait avec lui ce don initial. Mais les conditions de vie où il se trouva l'ont sans doute aidé à le manifester et à le développer. C'est ici que ses voyages lui servirent; et le premier avantage qu'il tira d'avoir erré aux contrées lointaines, ce fut d'ouvrir les yeux aux aspects des paysages de France. Rien de plus instructif en ce sens que ce passage par lequel il terminait la lettre vingt-septième du *Voyage à l'Ile de France* et qu'il supprima dans l'édition : « Adieu, terres bouleversées de l'Afrique... îles sauvages habitées par des oiseaux marins criards; adieu, vents éternels des tropiques, horizons sans bornes, vastes mers, adieu, adieu, je suis au rivage. Oh ! que l'air natal est doux, que j'ai de plaisir à marcher sur ce gravier... Que ces bois de chênes et de châtaigniers ombragent bien la cime de ces coteaux ! Que ces longues avenues de pommiers sont rouges de fleurs ! J'aime jusqu'à la terre de ces enclos couverts de roses sauvages et de ronces pendantes. » Il lui avait fallu revenir des Tropiques pour découvrir la Normandie. Le contraste l'avait rendu attentif à l'aspect du paysage de chez lui; plus tard seulement, il s'engouera pour ce décor exotique, qui d'abord l'avait étonné ou indisposé. Mais, français ou exotiques, Bernardin a regardé ces paysages comme personne avant lui n'avait fait : il a su noter les lignes et les couleurs de ces paysages, les nuances de ces couleurs, suivant l'époque de l'année et l'heure du jour. Il a distingué les espèces des arbres et celles des herbes. Par cette façon de s'attacher au détail, de remarquer chaque particularité et de la rendre telle

qu'elle est, il en est venu à apercevoir un univers dans un fraisier et un monde dans une prairie. Le premier, il a discerné, dans le sourd et confus bouleversement d'une tempête toute sorte d'aspects dont chacun a son caractère propre. Le premier, il a démêlé, dans la grisaille impalpable d'un nuage, toute une architecture, des palais aux mille formes et aux mille teintes. Il a perçu les bruissemens et les parfums de l'air. Il a été le « maître à décrire » des prosateurs et des poètes du XIXe siècle. C'est chez lui que Chateaubriand, Lamartine et tant d'autres ont fait leur rhétorique.

Aussi est-il probable qu'on perd son temps à tâcher de faire passer Bernardin pour un brave homme. Tout l'effort auquel se livre son avocat pour y arriver aboutit à un résultat justement opposé. Le chevalier de Saint-Pierre, au temps de sa jeunesse, a été un chevalier d'aventures tout à fait selon la définition du XVIIIe siècle. Le bonhomme Bernardin, dans la dernière partie de sa vie, a été du nombre de ces écrivains sensibles dont toute la sensibilité se dépense dans leur littérature, en sorte qu'il ne leur en reste plus pour la pratique de la vie. Et, depuis que nous sommes assurés de posséder le véritable portrait de Bernardin de Saint-Pierre, nous sommes frappés de voir qu'il ressemble trait pour trait à celui que nous nous étions habitués à tenir pour tel. Nous n'accorderons pas davantage à M. Souriau qu'il soit nécessaire de biffer toute la correspondance déjà publiée et toute l'œuvre posthume de Bernardin de Saint-Pierre. Il ne faut pas trop nous demander. Mais nous sommes tout prêts à convenir que les indications fournies par M. Souriau seront précieuses pour qui voudra nous donner quelque jour une édition critique d'un écrivain qui peut-être n'est pas encore mis tout à fait à son rang. Bernardin de Saint-Pierre a une part à revendiquer dans toute la littérature poétique et descriptive du XIXe siècle. Avouons-le : nous lisons peu les *Études de la Nature* dans le texte qu'il en a donné ; mais nous les savons par cœur sous la forme où les ont transcrites ses disciples, plus glorieux que lui.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN LIVRE NOUVEAU DE ROBERT STEVENSON

Essays of Travel, par Robert Louis Stevenson, 1 vol. Londres, 1905.

Le conteur et poète écossais Robert Louis Stevenson avait vingt-six ans lorsque, durant l'automne de 1878, étant allé passer ses vacances dans sa chère forêt de Fontainebleau, il rencontra, à Barbison, une dame américaine qui tout de suite sut lui inspirer l'affection la plus vive et la plus durable. Mais à peine s'étaient-ils connus qu'ils eurent de nouveau à se séparer, Mme Osbourne pour retourner en Amérique auprès de son mari, Stevenson pour rentrer à Édimbourg, où il venait de s'inscrire au barreau, après avoir assez péniblement achevé ses études de droit. Cependant ils ne cessèrent point de s'écrire, d'un bout du monde à l'autre : et c'est ainsi que, dans les premiers mois de l'année 1879, le jeune homme apprit que son amie était malade, et que toute sorte d'ennuis, qu'elle avait longtemps patiemment supportés, l'avaient enfin décidée à introduire une instance en divorce. Sur quoi, avec l'humeur romanesque qui avait toujours fait le fond de son caractère, il résolut aussitôt d'aller la rejoindre, et de l'épouser. Puis, comme ses parens ne voulaient entendre parler ni de l'un ni de l'autre de ces deux projets, il en forma un troisième, qui était de voyager à ses frais, d'Édimbourg jusqu'au cœur de la Californie, sans nulle ressource que les quelques livres sterling dont il disposait. Aussi bien avait-il souvent répété qu'il ne se sentait point né « pour faire le voyage de la vie en première classe. » Peu d'hommes ont aussi constamment adoré les aventures, à la fois pour les vivre et pour les

raconter ; et cette aventure-là, sans doute, le séduisait d'autant plus que, en le contraignant à partager l'existence d'un convoi d'émigrans, il comptait bien qu'elle lui permettrait d'observer de près une humanité différente de celle qui, jusqu'alors, lui était familière, plus variée et plus pittoresque, plus apte à lui fournir des modèles pour les héros des innombrables drames et romans que, dès l'enfance, il avait en lui. De telle façon qu'au commencement d'août 1879 il s'embarqua bravement sur un paquebot d'émigrans, le *Devonia*, qui partait pour New-York : après quoi, dans un train d'émigrans, il traversa l'immense étendue des États-Unis, pour venir s'échouer dans une vieille cité espagnole de la Californie, Monterey, où, en attendant que son amie pût arriver près de lui, il eut à subir les plus tragiques épreuves de la solitude, de la misère, et de la maladie : car je dois ajouter que, au moment de son départ d'Édimbourg, la phtisie s'était déjà emparée de ses deux poumons, et que, pendant les dix jours de son voyage en chemin de fer, de New-York à San-Francisco, ses compagnons de route avaient craint de le voir mourir d'un instant à l'autre. Mais comme il l'écrivait lui-même à son ami Sidney Colvin, pendant ce voyage : « Un homme n'est bon à rien aussi longtemps qu'il n'a pas tout osé ; et moi, c'est à présent seulement que j'ai l'impression d'avoir tout osé, et de pouvoir enfin devenir un homme. *Si vous avez de la foi gros comme un grain de moutarde :* comme cela est vrai ! Or voici que j'ai de la foi gros comme une caisse de cigares ; et, donc, je vivrai ; et ni homme ni fortune n'ont plus de quoi m'effrayer (1). »

A bord du *Devonia*, Stevenson avait écrit un de ses plus beaux contes, l'*Histoire d'un Mensonge*. Le mois suivant, dans sa retraite de Monterey, il entreprit de raconter les diverses péripéties de son voyage ; et la relation qu'il en fit se trouva bientôt prête, un volume de plusieurs centaines de pages, sous le titre de *l'Émigrant Amateur*. La relation comprenait, naturellement, deux parties, la traversée de l'Atlantique et le trajet en chemin de fer : mais de ces deux parties, la seconde avait été seule admise, jusqu'ici, dans le recueil des œuvres du romancier écossais. C'était d'ailleurs un de ses chefs-d'œuvre, avec un mélange incomparable d'observation et de poésie ; et je sais, pour ma part, bon nombre de lettrés anglais qui la préféraient même à *l'Ile au Trésor* et au *Naufrageur*. La première partie, l'histoire du séjour de Stevenson à bord du *Devonia*, nous était jusqu'ici restée inconnue. Elle vient enfin d'être publiée, après plus de vingt-cinq ans,

(1) J'ai eu déjà l'occasion de parler de ce voyage, à propos de la *Correspondance* de R. L. Stevenson, dans la *Revue* du 15 décembre 1899.

dans un volume qui contient, en outre, toute une série de notes de voyage de la jeunesse de Stevenson : paysages de l'Écosse, du nord l'Angleterre, des Cévennes, de Fontainebleau et de sa forêt, scènes de la vie d'un sanatorium dans l'Engadine, réflexions sur les agrémens et les ennuis des voyages, sur la philosophie des routes, sur la manière dont le sage réussit à se plaire jusque dans les endroits les plus déplaisans. Tout cela pénétré de ce charme exquis et indéfinissable qui fait vraiment de Stevenson le plus parfait « causeur » de la littérature anglaise : mais rien de tout cela n'égale en importance littéraire, ni surtout en intérêt biographique, la première partie de *l'Émigrant Amateur;* et l'on m'excusera de ne parler aujourd'hui que de ce morceau, malgré tout le bonheur que j'aurais eu, par exemple, à citer quelques-unes des pages où Stevenson, sur un mode plus passionné et plus lyrique qu'à son ordinaire, exalte la légère beauté des matinées de printemps dans les fourrés silencieux de Franchard et du Bas-Bréau. Ou plutôt, au lieu de « parler » de *l'Émigrant Amateur*, au lieu de vouloir analyser un récit tout fait de menus détails et de nuances subtiles, je laisserai la parole à Stevenson lui-même, en regrettant seulement qu'aucune traduction ne puisse rendre la grâce de son style, la savante simplicité de ses expressions, et ce rythme et cette musique qui, jusque dans ses moindres billets, nous ravissent comme l'harmonieux écho d'une âme de poète.

C'est à Glasgow que j'ai rencontré d'abord mes compagnons de traversée. De là, nous avons descendu la Clyde, et non pas avec l'humeur familière qui allait bientôt s'établir entre nous, mais en nous regardant de travers, les uns les autres, comme des créatures destinées peut-être à devenir ennemies. Cinq ou six Scandinaves, qui avaient déjà appris à connaître la Mer du Nord, étaient affables et loquaces par-dessus leurs longues pipes; mais, entre ceux de nous qui parlaient anglais, la distance et le soupçon régnaient absolument. Bientôt le soleil se recouvrit de nuages; le vent fraîchit et piqua, tandis que nous continuions la descente de l'estuaire; et, du même coup, la sombre disposition des passagers s'accentua encore. Deux des femmes se mirent à pleurer. Quelqu'un qui serait venu à bord aurait supposé que nous étions une troupe de criminels se soustrayant à la loi. A peine s'il y eut deux mots échangés, et nul sentiment, sauf celui du froid, ne nous fut commun, jusqu'à ce qu'enfin, comme nous touchions à Greenock, un bras étendu et un grand mouvement vers tribord nous annoncèrent que le paquebot était là, en vue, qui devait nous conduire à travers l'Océan. Et, en effet, il était là, au milieu du fleuve, faisant flotter son signal de mer : un mur de forteresse, une rue de cabines blanches, une haute forêt d'espars, un monument plus vaste qu'une église, et bientôt plus peuplé que mainte ville neuve du pays où il allait nous conduire.

Je n'étais pas, à dire vrai, un passager d'entrepont. Quelque grand que fût mon désir d'observer la vie des émigrans sous ses pires aspects, j'avais en train un travail que je m'étais promis de finir durant le voyage : de telle sorte que j'avais suivi le conseil qu'on m'avait donné de voyager en « seconde cabine, » où, du moins, j'aurais une petite table à ma disposition. La seconde cabine était située à l'avant du bateau; à droite et à gauche, au-dessus et au-dessous, s'étendaient des espaces occupés par les voyageurs de la dernière classe. De tous côtés, à travers la mince cloison de notre cabine, nous pouvions entendre les gémissemens de ceux de ces voyageurs qui avaient le mal de mer, le bruit de la vaisselle d'étain de ceux qui étaient en état de manger, les pleurs des enfans, terrifiés de la nouveauté de leurs impressions, ou le claquement, sur leur chair, de la main paternelle qui les châtiait.

Les compagnons de Stevenson, dans la seconde cabine, sans avoir pour lui l'intérêt de la foule plus diverse des émigrans de l'entrepont, ne laissaient pas d'offrir déjà à sa curiosité mainte figure originale et touchante. Il y avait là, d'abord, un groupe mêlé de Suédois, de Danois, et de Norvégiens, qui, avec leurs efforts malheureux pour parler anglais, ne devaient point cesser d'être une des principales distractions de la traversée. Il y avait un couple de jeunes mariés s'adorant au point de ne vivre que l'un pour l'autre, et dont on finit par savoir qu'ils s'étaient rencontrés, pour la première fois, devant la porte d'un pensionnat où la jeune femme achevait ses études; et le jeune homme, dès ce même soir, avait obtenu la grande faveur de porter le paquet de livres de sa future femme. Il y avait une vieille dame, affreusement malade du mal de mer, qui employait tout son reste de vie à vérifier, sur sa montre, l'invraisemblable histoire qu'on lui avait dite de la différence des heures entre Glasgow et New-York. Enfin il y avait M. Jones, qui, tout de suite, allait devenir l'ami le plus intime de notre voyageur.

Dès l'instant où j'ai aperçu M. Jones, j'ai compris que je l'aimais. Sa figure m'avait fait supposer qu'il était Écossais : et son accent n'était pas pour me détromper : car de même qu'il y a une *lingua franca*, composée de diverses langues, dans les ports et sur les felouques de la Méditerranée, de même il s'est formé un accent commun entre les hommes de langue anglaise qui ont vécu en mer. Et ainsi je prenais M. Jones pour un Écossais ayant beaucoup voyagé : tandis qu'en réalité il était du Pays de Galles, et avait passé la plus grande partie de sa vie comme ouvrier dans une forge de son village; quelques années d'Amérique avaient suffi pour transformer son accent sur le modèle commun. Tout récemment encore, il avait été marié, et presque un homme riche : à présent, sa femme était morte et son argent envolé. Mais mon ami était, par nature, un de ces hommes qui regardent

toujours devant soi, et qui traversent toutes les extrémités de la fortune sans en être changés : si demain le ciel venait à tomber, sûrement on pourrait s'attendre, le jour suivant, à voir Jones perché sur une échelle et occupé à tout remettre en place... Il ne cessait point de voleter autour des inventions comme une abeille au-dessus d'une fleur, et vivait, littéralement, dans un rêve de brevets. Il avait sur lui, par exemple, un remède breveté, dont il avait jadis acheté la recette, pour cinq dollars, d'un colporteur américain. Ce remède, qui s'appelait l'Huile d'Or, guérissait toutes les maladies sans exception; et je dois reconnaître que j'en ai ressenti, moi-même, un très bon effet. Mais ce qui est caractéristique de l'homme, c'est que non seulement il se droguait personnellement, à toute heure, de son Huile d'Or : dès qu'il y avait quelque part une migraine ou un doigt coupé, Jones était là avec sa bouteille,

Après son goût pour les inventions, sa passion favorite était l'étude des caractères. Bien des heures nous avons marché ensemble, sur le pont, nous employant à disséquer l'âme de nos voisins, dans un esprit trop purement scientifique pour qu'on pût lui reprocher de n'être point charitable, Aussitôt qu'un trait un peu singulier survenait, au cours d'une conversation où nous prenions part, tout de suite vous auriez vu Jones et moi échangeant un coup d'œil; et nous ne nous serions pas endormis en paix, un seul soir, si nous n'avions pas, d'abord, comparé et discuté nos observations de la journée. Nous étions alors comme deux pêcheurs se montrant l'un à l'autre le contenu de leur panier. Et une fois, au milieu d'un entretien des plus sérieux, chacun de nous s'aperçut qu'un œil curieux le guettait; et j'avoue que je m'arrêtai net, dans l'embarras de cette double découverte; mais Jones, en homme mieux élevé, partit d'un éclat de rire amical; après quoi, il déclara, ce qui était d'ailleurs absolument vrai, que « lui et moi nous faisions la paire. »

Cette anecdote est une des rares allusions que fasse Stevenson à ses propres aventures sur le *Devonia*. En voici une autre, cependant, que je ne puis m'empêcher de citer encore. Le jeune homme, comme on l'a vu, occupait une partie de son temps à écrire un conte : or il nous rapporte que le bruit de cette occupation n'avait point tardé à se répandre dans tout le paquebot, et y était devenu une source inépuisable de divertissement. Les officiers, par exemple, chaque fois qu'ils rencontraient l'émigrant-amateur, le plaisantaient familièrement sur son étrange manie. « Eh bien ! lui disaient-ils avec un bon rire, où en êtes-vous de vos écritures? » Et, un jour, l'un d'eux, qui était entré par hasard dans la seconde cabine, fut sincèrement touché du spectacle de ce passager qui gaspillait son temps d'une façon aussi inutile : de telle sorte qu'il lui offrit de lui procurer d'autres écritures à faire, « et pour lesquelles il serait payé. » L'excellent homme avait imaginé d'employer Stevenson à copier la liste des passagers du bateau.

Mais, d'une manière générale, dans ce récit de voyage et dans tous les autres, Stevenson évite de parler de soi. Il veut ne nous apparaître que comme un témoin, et que nous l'oubliions pour nous intéresser, avec lui, aux hommes et aux choses qu'il a pris la peine d'observer à notre intention. Et tandis que, dans la seconde partie de son *Émigrant Amateur*, hommes et choses tiennent une place à peu près égale, c'est surtout de portraits qu'est faite la partie qu'on vient de publier. L'auteur, évidemment, y a moins pour objet de nous raconter une traversée que de nous décrire, tel qu'il a eu l'occasion de le connaître, un coin du monde misérable des émigrans anglais : donnant ainsi à son étude une portée sociale que je ne saurais mieux comparer, toutes proportions gardées, qu'à celle des *Souvenirs de la Maison des Morts* de Dostoïevsky. Au reste, la ressemblance des deux ouvrages ne s'arrête pas là. De même que le grand romancier russe, l'Écossais s'abstient soigneusement de toute argumentation, de toute théorie directement exprimée : tous deux ne procèdent que par une série de petits tableaux, mais dont chacun comporte une signification typique qui se découvre aussitôt à nous. De même que Dostoïevsky, Stevenson n'admet pas que le bonheur des hommes dépende sérieusement des lois qui les régissent, des endroits qu'ils habitent, ni des conditions de leur vie; tout cela n'a, suivant lui, qu'une importance très secondaire, et l'unique réforme efficace serait celle qui réussirait à modifier le dedans de l'homme, en le délivrant de ses vices et de ses faiblesses.

Je causais un jour avec un bon et heureux Écossais, tournant un peu à l'obésité et à la transpiration perpétuelle, mais qui avait dans l'âme un goût singulier de poésie accompagné d'un sens comique très original. Je lui avais demandé quels avantages il espérait de son émigration. Ses espérances, comme celles de la plupart de ses compagnons, étaient à la fois vagues et chimériques. Les affaires allaient mal, au pays ; elles passaient pour aller mieux en Amérique ; et d'ailleurs, ajoutait-il, « un homme peut se tirer d'embarras partout. » Je songeai que là était précisément le point faible de sa position : car, s'il comptait se tirer d'embarras en Amérique, pourquoi n'avait-il pas réussi à se tirer d'embarras en Écosse? Mais je n'eus point le courage d'user de cet argument; et, au lieu de cela, je me mis cordialement d'accord avec lui, en ajoutant, avec une originalité intrépide: « L'essentiel est qu'on s'attache à son travail, et qu'on se garde de la boisson. »

— Ah ! dit-il lentement, la boisson ! C'est que, voyez-vous ? c'est justement mon malheur !

Il dit ces mots avec une simplicité la plus touchante du monde ; et il me regardait avec quelque chose d'étrange dans ses yeux, à demi confus, à demi ennuyé, comme un gentil enfant qui sait qu'il sera battu. Pareil au

marchand Abudah, il fuyait sa destinée et, en même temps, il l'emportait avec lui, le tout moyennant une dépense de six guinées.

Ou encore, quelques pages plus loin, à propos des opinions politiques des émigrans du *Devonia :*

Au fond, me semble-t-il, il n'y a qu'une question, dans notre politique intérieure moderne, la question d'argent; et il n'y a en politique qu'un seul remède, qui serait d'amener les hommes à devenir meilleurs et plus sages. De ce second point mes compagnons de traversée, cela va de soi, ne voulaient pas entendre parler; mais ils avaient tous une lointaine notion du premier. Pas un d'entre eux n'admettait qu'il y aurait profit pour lui à s'améliorer personnellement; mais tous s'accordaient à souhaiter que le monde fût mis brusquement sens dessus dessous, de façon qu'ils pussent rester imprévoyans, et paresseux, et ivrognes, comme par le passé, et pourtant jouir du bien-être et du respect qui trop souvent, jusqu'ici, n'ont accompagné que les vertus opposées. Et vraiment c'était surtout dans cet espoir que beaucoup d'entre eux faisaient route, à présent, vers les États-Unis. Du moins se rendaient-ils compte, très judicieusement, que la politique, en tant qu'elle les concernait, se réduisait à la question du revenu annuel : question qui, à leur avis, aurait dû depuis longtemps se trouver résolue par une révolution, ils ne savaient comment, et qu'ils s'apprêtaient maintenant à résoudre pour leur compte, toujours sans savoir comment.

Par sa méthode d'exposition, par ses conclusions politiques et sociales, *l'Émigrant Amateur* nous fait songer sans cesse aux *Souvenirs de la Maison des Morts* : et le fait est que les deux livres, coïncidence vraiment remarquable, nous révèlent en outre, chez Dostoïevsky et chez Stevenson, une même conception de l'humanité. C'est d'ailleurs ce que pouvait déjà nous laisser entrevoir la lecture de leurs romans ; car si les magnifiques coquins des romans de Stevenson, les héros du *Reflux* ou du *Maître de Ballantrae*, sont assurément d'une autre race que les Rogojine et les Karamazof, le tréfonds humain de leurs âmes n'en demeure pas moins étrangement pareil, avec son mélange de grandeur et de vice, d'innocence naïve et de dépravation. C'est à coup sûr un même instinct qui a poussé les deux romanciers à imaginer, de préférence, des figures qui, sous toute autre plume, n'auraient pas manqué de nous être odieuses, tandis qu'avec leur génie de poètes ils sont parvenus à les revêtir pour nous d'une inoubliable beauté. Mais nous savons que Stevenson, quand il a écrit ses derniers romans, connaissait, et admirait fort, et ne se lassait point de relire les romans de Dostoïevsky ; et il ignorait, au contraire, jusqu'au nom de l'écrivain russe lorsque, en 1879, ayant à nous dépeindre les émigrans qu'il avait rencontrés à bord du *Devonia*, il a mis à cette peinture des qualités

d'observation et d'émotion toutes proches de celles qu'avait mises, naguère, Dostoïevsky à nous décrire les caractères dès forçats sibériens.

« Il examine de très près ses grossiers compagnons ; et voici que, sous les physionomies les plus sombres, un rayon transparaît qui les embellit et les réchauffe. Chez toutes ces bêtes fauves qui l'effrayaient d'abord, il dégage des parties humaines, et dans ces parties humaines des parcelles divines. Plus il avance dans son étude, plus il rencontre parmi ces malheureux d'excellens exemplaires de l'homme. » Tout ce que nous dit de Dostoïevsky M. de Vogüé, dans sa belle préface des *Souvenirs de la Maison des Morts*, pourrait être redit du livre de Stevenson. Et M. de Vogüé a bien raison d'ajouter qu'il ne s'agit point là d'une antithèse romantique, « grandissant le forçat au détriment des honnêtes gens : » car si Dostoïevsky admire les vertus de ses compagnons de bagne, il n'en reconnaît pas moins, avec une clairvoyance souvent terrible, tout ce qu'il y a en eux de malsain et d'inguérissable. C'est aussi, exactement, ce que fait Stevenson. Non seulement il constate que les émigrans, dans leur ensemble, sont surtout des ivrognes et des paresseux ; chez chacun d'eux en particulier, il découvre quelque tare secrète, un germe inquiétant de perversité, qui justifie la déchéance sociale de ces malheureux. Mais, avec tout cela, il les plaint au lieu de les mépriser ; et sa compassion, en le rapprochant d'eux, lui permet d'apercevoir la « parcelle divine » qu'ils portent en soi, d'autant plus touchante que, sur un tel terrain, elle est plus imprévue et plus singulière. Il nous montre des hommes qui, descendus au plus bas de la dégradation, ont pourtant conservé, dans un recoin de leur cœur, une réserve merveilleuse de noblesse ou de charité. Voici, par exemple, un profil de femme :

Jones avait découvert et m'avait indiqué une jeune femme qui se distinguait de son entourage par un air agréable et intéressant. Elle était pauvrement vêtue, avec une vieille jaquette toute rapiécée et une méchante toque de fourrure grosse comme le poing : mais ses yeux, toute son expression, et ses manières annonçaient une vraie nature féminine, capable d'amour, de colère, et de dévouement. Elle avait en outre quelque chose de raffiné, qui donnait à entendre qu'elle aurait pu être une dame, et mieux que bien d'autres, si seulement l'occasion le lui avait permis. Quand elle était seule, elle paraissait triste et préoccupée ; mais elle n'était pas souvent seule, ayant presque toujours près d'elle un homme lourd, grossier, et stupide, en habits d'ouvrier, avare de mots et de gestes, un vilain homme qui ressemblait à un terrassier, et qu'elle soignait et caressait et choyait des yeux comme s'il avait été l'Amadis des Gaules. C'était un spec-

tacle étrange de voir ce massif individu souffrant du mal de mer, et veillé tendrement par cette jeune femme délicate et triste. Jusqu'au bout du voyage, il semblait insensible à ses attentions, et elle, on eût dit qu'elle n'avait point conscience de son insensibilité. Or, le jeudi d'avant notre arrivée, on vint recueillir nos billets; et bientôt une rumeur commença à se répandre par tout le bateau; et cette jeune fille, avec sa petite toque, devint le centre de toutes sortes de murmures et de mauvais regards. Et j'appris alors qu'elle voyageait par fraude, étant parvenue à se faufiler à bord sans billet ni argent; et que l'homme avec qui elle voyageait était un père de famille, qui avait abandonné femme et enfans pour s'enfuir avec elle.

Il y avait à bord du *Devonia*, deux autres émigrans qui avaient réussi à voyager sans billet. Ils s'étaient cachés dans un recoin de la cale, au risque d'étouffer, et ne s'étaient montrés que lorsqu'ils n'avaient plus à craindre d'être renvoyés à terre. Le plus remarquable des deux était un individu que Stevenson appelle Alick, et dont il nous dit que personne, sur le bateau, n'a jamais pu connaître son vrai nom ni sa vraie histoire. « Il avait un visage pâle, avec des yeux pâles, et l'expression native de ses traits avait dû être des plus animées; mais, bien qu'il n'eût pas encore trente ans, le vice avait déjà dégradé toute sa figure. Le nez fin s'était renflé à la pointe, les yeux pâles s'étaient creusés sous une mauvaise graisse. Avec cela des manières un peu trop hardies, mais parfaitement présentables, et une parole tout à fait magnifique, pleine de puissance, de verve, et d'accent. » Il avait une parole d'un charme incomparable; mais il était menteur, voleur, absolument dénué de tout sens moral. On devinait qu'il avait dû faire tous les métiers, et que partout, après avoir beaucoup espéré de lui, on avait fini par le congédier. « Plus on voyait Alick, en vérité, plus on se sentait forcé de le mépriser. Ses talens naturels, qui étaient considérables, ne pouvaient servir de rien ni à lui ni aux autres: car toute son âme s'était dégradée comme son visage. Il mentait d'une façon agressive et effrontée, comme un vieux repris de justice devant le tribunal; et il était si vain de son habileté à mentir qu'il ne pouvait pas se défendre de se glorifier, dix minutes après, du tour même par lequel il vous avait trompé... Mais, au fond de tous ses méfaits, il y avait une sorte de génie de farce qui suffisait presque pour qu'on fût tenté de lui pardonner. Jamais je n'ai connu personne qui considérât plus sincèrement toute son existence comme un tour à jouer. »

Il était d'ailleurs capable, lui aussi, des mouvemens les plus généreux; et il émut vivement Stevenson par l'affection à la fois paternelle et respectueuse qu'il témoignait au second des deux passagers gratuits, un jeune garçon ignorant et timide, qui voyageait sur mer

pour la première fois. Paresseux comme il l'était, et toujours prêt à négliger sa propre besogne, il poussait l'héroïsme jusqu'à aider son compagnon, quand il le voyait fatigué, ou à le remplacer quand la corvée qu'on lui avait commandée était dangereuse. Et cela, simplement, par admiration pour l'innocence et la supériorité morale du jeune garçon. « Ah ! disait-il de lui, celui-là est un bon enfant ! Demandez-lui tout ce que vous voudrez : jamais il ne vous fera un seul mensonge. Tout le monde, ici, le prend pour un vaurien, parce qu'il est en loques ; mais on se trompe : il est bon comme l'or ! »

Le garçon en question était un paysan anglais qui, orphelin de très bonne heure, avait passé son enfance à errer de ville en ville, et s'était mis en tête, un beau jour, d'émigrer en Amérique, sans avoir la moindre idée de ce qu'il y ferait. A plusieurs reprises il s'était caché sur des paquebots, avait été surpris, et ramené à terre. Enfin il avait eu plus de chance sur le *Devonia*. Les officiers avaient consenti à le garder à bord, touchés, tout comme Alick, du parfum d'innocence qui émanait de lui. Du reste chacun l'aimait, marins et passagers; et les femmes, surtout, se sentaient instinctivement attirées vers lui.

Parmi les voyageurs de l'entrepont se trouvait une grande et jolie fille blonde, une Irlandaise, qu'Alick avait baptisée Tommy, avec cette justesse transcendante de dénomination qui défie l'analyse. Un jour, le petit Anglais s'était étendu, pour se réchauffer, près de la machine, lorsque vint à passer l'Irlandaise Tommy, très proprement mise, à son ordinaire.

— Pauvre garçon, — dit-elle, en s'arrêtant, — vous n'avez pas de veste?

— Non, dit-il; et je ne serais pas fâché d'en avoir une!

Alors elle se tint immobile et le considéra en silence; et lui, dans son embarras, il se décida à tirer sa pipe et se mit à la remplir de tabac.

— Voulez-vous une allumette? demanda-t-elle.

Puis, avant qu'il eût le temps de répondre, la voilà qui s'en va, et qui revient lui en rapporter une poignée pleine.

Ce fut le commencement et la fin de ce que j'oserai appeler cette aventure d'amour. Et il y a bien des relations qui vont jusqu'au mariage, et durent toute une vie, sans qu'autant d'émotion humaine y ait été dépensée que dans cette scène de cinq minutes près du trou de chauffe.

Anglais et Irlandais ne manquaient pas, à bord du paquebot; mais la grande majorité des émigrans étaient Écossais. Et de même que, chez les forçats de Dostoïevsky, le fond purement humain se teinte toujours des nuances propres du caractère slave, de même les portraits de Stevenson ont un type national très marqué, qui suffirait à les distinguer des autres figures d'émigrans qu'on nous a décrites. Le

dimanche, à bord, la plupart des passagers de l'entrepont prient ou se recueillent. Une vieille femme, voyant quelqu'un passer près d'elle avec un échiquier sous le bras, s'étonne que « le vaisseau ne s'engloutisse pas. » Hommes et femmes assistent au service divin, et, « suivant la vraie manière écossaise, » en reviennent fort peu satisfaits de l'officiant. Pieux et durs, toujours plus portés à condamner le prochain qu'à s'accuser soi-même, tels nous apparaissent les émigrans écossais du *Devonia*. Beaucoup d'entre eux aiment à boire, et s'en cachent, et s'indignent de l'ivrognerie de leurs compagnons. Ils sont honnêtes, en général, mais d'une honnêteté maussade et sans chaleur qui a peine à nous plaire. Quelques-uns remplacent leur ferveur protestante de jadis par une incrédulité féroce, où se retrouve le même élément d'exaltation théologique. Et tous, chrétiens ou athées, ils sont profondément convaincus de la nécessité d'une révolution pour amener sur terre le règne de la justice. J'aurais à citer vingt figures diverses, dont chacune nous présente, sous un aspect particulier, ces traits généraux du tempérament écossais. Mais peut-être n'y a-t-il aucun de ces portraits qui soit, à ce point de vue, plus instructif et en même temps plus original que celui d'un certain Mackay ; et il faut au moins que j'essaie de traduire celui-là.

C'était un petit Écossais, déjà un peu courbé comme s'il portait sur ses épaules les élémens d'un syndicat, et avec un regard dont l'expression était gâtée par l'exiguïté de ses yeux. Intellectuellement, un esprit orné de dons très au-dessus de la moyenne. Il n'y avait guère de sujet dont il ne sût parler avec sens, et même avec une pointe de génie ; débitant ses phrases lentement, en homme qui jouissait de son ton sentencieux. Ingénieur, de son métier, Mackay croyait à la perfectibilité infinie de toutes les machines, sauf pourtant la machine humaine, qu'il définissait dédaigneusement un composé de viande pourrie et de gaz malfaisans. Et tel était son appétit pour les menus faits inutiles, que je ne puis vraiment le comparer qu'au goût des sauvages pour la verroterie.

Avec toutes ces aptitudes, le pauvre Mackay, à quarante ans passés, s'en allait maintenant vers un pays nouveau, sans perspective d'avenir, sans argent, presque sans espérance. « S'il ne s'agit que de moi, disait-il, le bateau peut bien couler ! Je n'ai rien à perdre ni à attendre ! » Comme le bon petit homme dont j'ai déjà parlé, il était ce qu'on appelle « une victime de la bouteille. » Mais Mackay, lui, n'était pas d'humeur à révéler au monde sa faiblesse ; il mettait toute la faute de sa non-réussite sur la corruption des capitalistes et des hommes d'État. En vérité, d'ailleurs, ce n'était pas l'eau-de-vie qui l'avait ruiné : il était ruiné d'avance pour toute autre œuvre humaine que la conversation. Ses yeux étaient scellés par un matérialisme à bon marché et de seconde main. Il se refusait à rien voir dans le monde que l'argent et les machines à vapeur. Le mot de bonheur n'avait

pour lui aucun sens. Il avait oublié les simples émotions de l'enfance, et peut-être n'avait jamais rencontré les plaisirs de la jeunesse. Il ne croyait qu'à la « production. » Un jour, il s'avisa de m'entreprendre sur un thème bien imprévu pour moi : le paiement excessif de la littérature. Il se scandalisait que les hommes de lettres fussent mieux payés que les artisans ; car l'artisan produisait des machines à battre et des cheminées d'usines, tandis que l'homme de lettres, à l'exception de quelques manuels pratiques, ne produisait rien qui valût d'exister.

Mackay était un ardent bigot. A aucun prix, il ne voulait entendre parler de religion. Je l'ai vu perdre des heures entières à argumenter, sur ce point, avec toute sorte de pauvres créatures bien incapables de comprendre ni lui, ni elles-mêmes. Tout ce qui lui paraissait avoir chance de ralentir, sur terre, la production continue et frénétique du blé et des machines à vapeur, dans tout cela il voyait aussitôt une conspiration organisée contre le peuple. On pourrait supposer que ces opinions lui venaient du défaut de culture : mais non ; le fait est que Mackay possédait presque tous les élémens d'une excellente éducation libérale. Il avait étudié la philosophie et les mathématiques, et avait été élevé dans un milieu d'extrême piété. Cependant, il avait échoué à se réaliser pleinement lui-même ; il flottait comme une chose morte, à la surface du monde, sans espoir, ni préférence, ni but défini. Et je dois avouer que bon nombre de ses compatriotes, sur le *Devonia*, avaient une tendance à tomber dans les mêmes opinions vides et désespérées. Il y a décidément une chose que l'on ne peut guère apprendre en Écosse : et c'est, à savoir, le moyen d'être heureux.

On aimerait à apprendre ce que sont devenus tous ces pauvres gens : mais de cela, Stevenson, naturellement, ne peut rien nous dire. Ou plutôt il nous en dit ceci, qui semble bien confirmer ses craintes sur l'inutilité de l'émigration pour la plupart des passagers du *Devonia :* il rapporte qu'à New-York, pendant les vingt-quatre heures qu'il y a passées avant de se remettre en route, il a rencontré deux jeunes Écossais qui étaient arrivés en Amérique depuis plus d'un mois, deux garçons pleins de vigueur et de courage, prêts à entreprendre n'importe quel travail et à y réussir admirablement ; mais il ajoute que ni l'un ni l'autre n'étaient encore parvenus à gagner un sou. « Jusqu'alors, l'unique résultat de leur émigration avait été de leur faire dépenser les six guinées qu'avait coûté leur voyage. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

M. Rouvier a donné lecture à la Chambre, dans sa séance du 10 juillet, des lettres qui avaient été échangées deux jours auparavant entre le prince Radolin et lui : ces lettres ont mis fin à la première phase de l'affaire du Maroc. Depuis un peu plus d'un mois qu'il est au quai d'Orsay, M. Rouvier n'a pas eu d'affaire plus importante que celle-là : on attendait avec impatience quel en serait le dénouement. A l'inquiétude des premiers jours avait peu à peu succédé la confiance. Le ton de la presse allemande s'était sensiblement modifié, et il y avait lieu de croire que, de part et d'autre, les négociations étaient conduites avec bonne volonté. Ces espérances n'ont pas été démenties par l'événement. L'accord s'est fait. Il est sans doute tout ce qu'il pouvait être dans le présent : nous désirons sincèrement qu'il se maintienne ou plutôt se consolide et se développe dans l'avenir. Le point qui vient d'être fixé n'est, en effet, qu'un point de départ.

Dès maintenant, — et c'est la partie la plus satisfaisante pour nous des déclarations identiques de M. Rouvier et du prince Radolin, — dès maintenant, la situation exceptionnelle de la France est affirmée d'un côté et acceptée de l'autre. Une frontière commune sur une vaste étendue territoriale impose à l'Algérie et au Maroc des relations particulières, et il en résulte aussi pour la France un intérêt qualifié de spécial à ce que l'ordre règne dans l'empire chérifien. Il ne s'agit plus ici de la frontière seule, mais de tout le Maroc. Ce sont justement les raisons que nous avions invoquées auprès d'autres puissances, qui en avaient reconnu la légitimité, pour remplir au Maroc une tâche particulière aussi, et spéciale. L'Allemagne s'étant jetée au travers de nos projets, nous avons dû en arrêter l'exécution à peine entamée. Dans quelle mesure et sous quelles conditions nous

pourrons la reprendre pendant et après la conférence, nous le saurons à la conférence même : les documens qui viennent d'être publiés ne nous donnent à ce sujet que de faibles lumières. M. Rouvier les a accompagnés d'un commentaire. L'Allemagne, a-t-il dit, « ne met pas en cause nos accords avec l'Angleterre et l'Espagne, » et il a expliqué que ces accords n'engageant les unes envers les autres que les puissances qui les ont faits, aucune autre ne pouvait y faire d'objection, de même qu'on ne pouvait en tirer argument contre aucune autre. Soit. Sans donc en parler aujourd'hui davantage, nous espérons qu'à la conférence, nos arrangemens amèneront les trois puissances avec lesquelles nous les avons conclus à nous prêter fidèlement le concours de leur diplomatie. Nous disons les trois puissances, bien que, dans son discours, M. Rouvier n'ait parlé que de l'Angleterre et de l'Espagne, car il y a aussi l'Italie. Si nos accords ont gardé toute leur valeur, comme M. Rouvier le dit et comme nous n'en doutons pas, l'entente des quatre puissances le prouvera. Notre modération rendra d'ailleurs cette entente facile : évidemment, toute une partie des projets que nous avons pu former au sujet du Maroc doit être pour le moins ajournée. La note du prince Radolin contient un paragraphe de plus que celle de M. Rouvier; mais, dans son discours, M. Rouvier a repris pour la confirmer l'affirmation faite par M. l'ambassadeur d'Allemagne, que les représentans des deux puissances au Maroc donneront, d'un commun accord, des conseils au Sultan en vue de la fixation du programme de la conférence. Le Sultan sera sans doute frappé de l'ironie inhérente aux choses européennes, quand il verra ce commun et parfait accord de la France et de l'Allemagne pour lui prodiguer les mêmes conseils. L'expérience seule montrera, en ce qui nous concerne nous-mêmes, si cette action commune n'est pas sans inconvéniens.

Quoi qu'il en soit, les préventions qui, du côté de l'Allemagne, semblent être entrées pour une si grande part dans les derniers événemens, sont aujourd'hui dissipées. C'est l'œuvre propre de M. Rouvier : il l'a accomplie avec résolution et il a atteint son but. Nous y avons mis du nôtre, assurément; mais ne fallait-il pas le faire? La glace est rompue et de bonnes relations sont établies entre les deux gouvernemens. La situation est nouvelle : il ne reste qu'à en tirer parti.

La Chambre a voté le 3 juillet la loi qui sépare l'Église de l'État. La majorité a été de 108 voix. Quelques personnes s'étaient fait l'illu-

sion qu'au dernier moment, le projet pourrait être repoussé par une coalition des adversaires de la séparation et de ceux qui auraient voulu la faire autrement. Il y a, en effet, à l'extrême gauche, des doctrinaires farouches qui trouvent le système adopté trop libéral, et qui, après en avoir combattu toutes les dispositions essentielles, semblaient devoir en repousser l'ensemble. Mais nous n'avons jamais cru qu'ils pousseraient la logique jusque-là. Le principe de la séparation leur paraît si bon en lui-même qu'ils en acceptent l'application telle quelle, au moins à titre provisoire. C'est le langage qui a été tenu à la tribune par plusieurs d'entre eux, notamment par M. Bepmale, au moment où, la discussion étant close et le scrutin sur le point de s'ouvrir, chaque député avait le droit d'expliquer son vote. M. Bepmale a expliqué le sien et celui de ses amis avec une audacieuse franchise. Il a fait de la loi une satire amère; il l'a déclarée beaucoup trop favorable à l'Église, et, par conséquent, dangereuse pour l'État. Mais quoi! n'est-elle pas perfectible, et le législateur ne conserve-t-il pas le droit et le moyen de retoucher son œuvre? On s'enchaîne quand on fait un concordat; on reste libre quand on fait une loi ordinaire. Le discours de M. Bepmale a produit quelque scandale, parce qu'il découvrait, en dehors de toute précaution oratoire, la pensée d'un grand nombre de radicaux et de socialistes. La droite et une partie du centre se sont amusés à en demander l'affichage afin d'éclairer le pays sur l'avenir qu'on lui prépare. Naturellement l'affichage n'a pas été voté : il ne pouvait pas l'être et ceux qui l'avaient proposé n'avaient d'autre but que d'appeler dès aujourd'hui l'attention sur les projets ultérieurs de nos jacobins. Quant à ceux-ci, ils étaient parfaitement décidés à voter le projet en dépit des imperfections qu'ils y trouvaient, et des discours comme celui de M. Bepmale n'avaient d'autre objet que de leur fournir une excuse. Prenons d'abord cela, disaient-ils : nous demanderons le reste ensuite.

Le discours final du rapporteur, M. Aristide Briand, a eu plus d'importance. M. Briand est satisfait de la loi qu'il vient de faire, sentiment bien naturel de la part d'un père envers un enfant que d'autres peuvent trouver mal venu, mais pour lequel il a, lui, une infinie complaisance. Nous serons juste envers M. Briand. La loi qu'il a rapportée et fait voter par la Chambre est sensiblement moins mauvaise que celle de M. Combes. Cette dernière était une œuvre de sectaire : celle de M. Briand, amendée par M. Ribot, est une œuvre de politique. Elle témoigne sur quelques points d'un honorable souci de la liberté. L'article 4, qui a été vivement discuté à la Chambre et qui le sera

aussi vivement au Sénat, a eu pour objet d'établir que les véritables, les seules associations cultuelles catholiques étaient celles qui seraient reconnues comme telles par les curés et par les évêques. Là est la pierre angulaire de la loi nouvelle. Il y avait, dans la Commission et dans la Chambre, nombre de personnes qui rêvaient et qui préparaient, grâce au système de la dévolution des biens, la génération plus ou moins spontanée d'Églises dissidentes, c'est-à-dire schismatiques. Elles se complaisaient dans cette espérance. S'il doit se produire des schismes, l'État assurément n'a pas qualité pour les empêcher, mais il ne l'a pas non plus pour les favoriser. Nous ne reviendrons pas sur le grand débat qui a eu lieu à ce sujet. M. Briand y a pris une part qui lui a fait honneur. Il a contribué pour beaucoup à déjouer les calculs des entrepreneurs de schismes, et a amené la Chambre à respecter le principe de l'Église catholique, qui est l'unité sous une forte hiérarchie. A partir de ce moment, on a commencé à comprendre que la majorité de la Chambre ne voulait pas pousser les choses à l'extrême.

Nous ne savons pas ce qu'elle aurait fait si le gouvernement de M. Combes avait duré davantage. M. Combes, on s'en souvient, menait la Chambre tambour battant. Il avait de plus, en ce qui concerne l'Église et l'État, des vues de théologien à rebours, très raides et très impérieuses. Que serait-il arrivé s'il avait présidé au débat sur la séparation? Aurait-il imposé le joug de sa volonté à une majorité frémissante? Ce joug aurait-il, au contraire, été brisé par la majorité dans un accès d'émancipation? Nul ne peut le dire. Ce qu'on peut dire, c'est que le ministère actuel a paru se désintéresser du débat. Il en a laissé retomber le poids sur les seules épaules de M. Bienvenu-Martin qui, visiblement, n'étaient pas de force à le supporter. Quant à M. le président du Conseil, il n'assistait même pas aux décisions de la Chambre. Nous le constatons sans l'en approuver : un vrai chef de gouvernement aurait dû prendre lui-même la direction d'un débat aussi important et y engager énergiquement sa responsabilité. Mais M. Rouvier a préféré laisser faire, et il est permis de croire que le motif de son abstention est qu'au fond de l'âme, il n'est nullement partisan de la séparation. Dans ces conditions, la Chambre s'est trouvée parfaitement libre : elle a pris son inspiration en elle-même, et elle a trouvé heureusement pour l'éclairer un orateur comme M. Ribot et un rapporteur comme M. Briand. Grâce à eux, la loi n'est pas devenue bonne; elle ne pouvait pas le devenir : M. Ribot l'a bien montré en votant contre elle dans le scrutin final; mais elle a été rendue moins mauvaise, et c'est de quoi

M. Briand a triomphé en affirmant que tout le monde pouvait s'y rallier, les radicaux parce qu'elle était la séparation sincère et les modérés parce qu'elle était la séparation libérale. Il serait plus juste de dire qu'elle est une transaction adroite entre des principes contraires. Les transactions de ce genre ne sont pas toujours condamnables : beaucoup d'œuvres politiques ont duré précisément parce qu'elles avaient ce caractère, et que, si elles ne plaisaient, elles ne déplaisaient non plus à personne d'une manière absolue. C'est le but que M. Briand a voulu atteindre : l'expérience montrera s'il y a réussi.

Quant à nous qui sommes partisans du Concordat, parce qu'il est à nos yeux la solution vraiment française de la question des rapports de l'Église et de l'État, la plus conforme à nos traditions, à nos mœurs, à nos besoins, nous restons très préoccupés et effrayés de ce que sera dans la pratique la loi que la Chambre vient de voter. Il semble bien que M. Briand éprouve lui-même quelques appréhensions à cet égard. On est surpris de retrouver dans son dernier discours la même affirmation que dans le premier, à savoir que l'origine de la loi était dans la politique du Vatican et que la responsabilité en appartenait au Pape. Mensonge historique, a dit M. Ribot. C'est le gouvernement français qui a voulu la séparation et qui y a poussé de toutes ses forces : dès lors, il y aurait eu, de la part de ceux qui l'ont encouragé dans cette voie, plus de loyauté et de dignité à prendre eux-mêmes, et très hautement, la responsabilité de la réforme. Ses adversaires mêmes pourraient trouver une certaine grandeur à cette réforme si, au lieu de la présenter comme une mesquine mesure de représailles, ses partisans la rattachaient à des principes vrais ou faux, mais élevés. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Pourquoi M. Briand s'est-il obstiné à mettre en cause le Vatican et à l'accuser, sur un ton acrimonieux, d'avoir rendu le divorce inévitable ? Aurait-il tenu ce langage s'il avait été vraiment sûr que la séparation était bonne en soi, que le pays l'acceptait, la désirait, l'attendait ? Il a paru plaider pour elle les circonstances atténuantes et se donner des excuses à lui-même, comme s'il voulait rejeter sur d'autres l'impopularité éventuelle, possible, probable, que rencontrera la mesure lorsqu'elle sera appliquée.

On répondra peut-être que si les auteurs de la loi en avaient une opinion aussi peu favorable, ils n'auraient nul empressement à la voir appliquer : or ils exercent dès maintenant une forte pression sur le Sénat pour qu'il se mette sans aucun retard à la besogne, et qu'il se la rende à lui-même plus aisée en votant la loi telle que la Chambre la lui envoie. C'est là une comédie dont le secret est facile à deviner :

mais, avant d'en parler, comment ne pas dire un mot de cette étrange prétention d'obliger le Sénat à voter la loi sans même la regarder? S'il la regardait, il y changerait probablement quelque chose, et, s'il y changeait quelque chose, elle devrait revenir devant la Chambre. Ce serait, dit-on, beaucoup de temps perdu, et peut-être la loi ne pourrait-elle pas être appliquée avant les élections prochaines, ce qui serait un désastre. D'ailleurs on cite des précédens. La loi du service de deux ans a été votée par la Chambre telle qu'elle lui revenait du Sénat, et, hier encore, la Chambre a fait le même honneur à la loi qui étend la compétence des juges de paix. Qu'est-ce que cela prouve? Il faut toujours bien, pour en finir, qu'une des deux Chambres vote une loi telle qu'elle lui revient de l'autre : mais la loi sur le service de deux ans avait déjà fait deux fois la navette entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg, et la loi sur les juges de paix avait fait et refait le même chemin un nombre de fois double ou triple depuis quinze ans, peut-être plus. Rien de pareil avec la loi de séparation. Non seulement elle n'a encore été examinée que par la Chambre des députés, mais celle-ci, en votant l'urgence, n'a voulu lui consacrer qu'une seule lecture. C'était montrer une singulière hâte! Si la Chambre avait voulu qu'on prît sa loi sans y changer un mot, elle aurait dû se donner la peine de la corriger, de la ratisser elle-même, de manière à ajuster les divers articles les uns avec les autres. Une loi aussi importante, et qui touche à tant d'intérêts divers, n'a pas traversé impunément une discussion de trois mois : on y a fait des changemens imprévus, on y a introduit des amendemens discordans, on en a détruit l'homogénéité. Si la loi n'était pas revisée, pour le moins dans sa rédaction, elle resterait informe et difforme, et on ne tarderait pas à être embarrassé devant les contradictions qu'elle contient. Il faudra donc que le Sénat en retouche le texte, quand bien même il n'en modifierait pas l'esprit. Mais il y a, en vérité, une autre raison, et d'un ordre supérieur, pour que le Sénat l'étudie sérieusement et la discute en toute liberté d'esprit, c'est qu'il proclamerait sa propre inutilité s'il ne le faisait pas. Ce serait une abdication de sa part. Eh quoi! Il n'y a certainement pas eu depuis notre grande Révolution une loi plus grave dans son principe, ni plus inquiétante dans ses conséquences ; la Chambre ne lui a consacré qu'une lecture, longue sans doute mais incohérente ; et le Sénat ne lui accorderait qu'un simulacre de discussion! Cette loi est pourtant elle-même toute une révolution! Le Sénat pourrait renoncer à l'exercice d'un droit ; il ne peut pas renoncer à l'accomplissement d'un devoir, et il n'y a jamais eu devoir plus impérieux

que celui qui lui incombe. Il l'accomplira, nous n'en doutons pas, et ce sera un bien pour lui. En sera-ce un pour la loi? C'est autre chose. Peut-être les libéraux du Sénat auront-ils de la peine à faire mieux que ceux de la Chambre, et surtout à obtenir plus.

Quant à cette impatience qu'éprouvent radicaux et socialistes de voir appliquer la loi avant les élections prochaines, que faut-il en penser? Nous l'avons qualifiée de comédie. Le lendemain du vote de la Chambre, un banquet d'honneur a été donné à M. Briand pour célébrer la grande victoire qu'il venait de remporter, et tous les convives, y compris M. Briand lui-même qui oubliait un peu sa modestie ce jour-là, ont été d'avis que la loi était assez bonne pour qu'on passât sur les imperfections légères qui la déparaient. Le mieux n'est-il pas ennemi du bien? Le Sénat devait donc voter les yeux fermés. Alors, la loi entrerait tout de suite dans la période d'application, et le pays reconnaîtrait aussitôt que tout ce qu'on a dit des mauvaises intentions de ses auteurs contre l'Église était pure calomnie. Les électeurs verraient bien que jamais la liberté de conscience n'avait été mieux assurée, plus respectée, et nous serions confondus, nous qui avons annoncé le contraire, ou qui avons du moins émis des doutes sur ce qui arriverait. On nous accuserait d'aveuglement ou de mauvaise foi. Mais nous renverrions ce dernier reproche à nos adversaires, car parler ainsi au pays serait le tromper. La loi, nous l'avons dit, a été faite avec beaucoup d'adresse, en ce sens qu'elle ne doit produire ses effets que peu à peu, lentement, insensiblement. Si la séparation avait été opérée brusquement, de manière à produire, du jour au lendemain, toutes ses conséquences, il y aurait eu révolte générale. Un changement aussi rapide aurait été un cataclysme. Nous ne reprochons pas aux auteurs de la loi d'avoir procédé autrement. Ils ont voulu ménager les transitions, et ils ont bien fait. A quelque point de vue qu'on se place, au leur ou au nôtre, cette méthode était la meilleure. Mais, en l'appliquant, ils ont perdu le droit de dire aux électeurs dès le lendemain de la promulgation de la loi : Vous le voyez, rien n'est changé ! Rien, en effet, ne sera changé dans la forme au premier moment. Les églises, les cathédrales, les presbytères, les palais épiscopaux resteront à la disposition des curés et des évêques. Les traitemens du clergé seront maintenus. On ne s'apercevra de rien. C'est seulement au bout de quelques années qu'on s'apercevra de quelque chose. Alors, quand toutes les conséquences de la loi commenceront à se faire sentir, on commencera aussi à comprendre ce qu'elle est. Mais cela n'arrivera pas aux élections pro-

chaines, ni même à celles qui viendront immédiatement après. Plusieurs générations parlementaires échapperont à l'impopularité finale, et n'est-ce pas tout ce qu'il faut aux députés actuels? Après eux, le déluge! Ils auront assuré leur réélection : leurs successeurs s'en tireront ensuite comme ils pourront. Leur chef-d'œuvre, en attendant, sera d'avoir satisfait tout le monde, les comités radicaux et socialistes, qui voulaient la séparation quand même et à tout prix, et le pays, qui ne la veut pas, mais qui ne s'en rendra bien compte que lorsqu'il la verra fonctionner.

La Chambre a une autre raison de vouloir l'application immédiate de la loi. Il y a eu, à la fin du débat, une scène curieuse, qui vaut la peine d'être mentionnée parce qu'elle a été marquée par le formidable réveil des appétits électoraux. Le débat traînait, il faut bien le dire. La Chambre était languissante. Après les batailles du début où avaient été tranchées les questions de principe, l'attention avait peu à peu diminué : elle s'était portée, ce qui était d'ailleurs assez naturel, du côté des questions extérieures où des dangers inopinés avaient subitement apparu. Les étrangers qui venaient assister aux après-midi du Palais-Bourbon, et qui avaient vu à l'ordre du jour la séparation de l'Église et de l'État, étaient surpris de trouver la salle à peu près vide. On aurait dit que la Chambre discutait une loi sans intérêt. Elle ressemblait au berger de la fable qui, étendu sur l'herbette,

> Dormait alors profondément.
> Son chien dormait aussi, comme aussi sa musette :
> La plupart des brebis dormaient pareillement.

Soudain, un tumulte assourdissant succède à ce repos idyllique. Les bancs se remplissent; tout le monde se retrouve à son poste; on s'agite, on crie. Qu'était-il donc arrivé? En était-on venu à un de ces articles qui touchent aux grands principes de la question, ou aux intérêts généraux du pays? Point du tout. L'article dont c'était le tour visait tout simplement l'emploi à faire du budget des Cultes qu'on supprimait, et cette nouvelle dévolution des biens a fait encore plus de bruit que l'ancienne. Quoi de plus naturel? Dans l'ancienne, les biens de l'Église restaient à l'Église, c'est-à-dire aux associations cultuelles; dans la nouvelle, ils faisaient retour aux électeurs. Mais comment? C'est là-dessus qu'on a discuté ferme, et longtemps! Il y avait un système d'une simplicité extrême que personne n'a soutenu, et nous nous attendions naïvement à ce que le gouvernement le fît. Il consistait à dire qu'une écoconomie était une économie, et qu'elle

se traduisait dans le budget par une diminution de dépenses, par conséquent par une diminution d'impôts pour l'ensemble des contribuables. Le bon sens recommandait cette solution, d'autant plus que le budget est dès maintenant menacé, en dehors même de l'accroissement normal des dépenses pour l'entretien des services publics, d'un assez grand nombre de charges nouvelles se rapportant soit à des lois votées, soit à des lois à voter. Quelques-unes sont indispensables, celles, par exemple, qui auront pour objet, après les alertes de ces derniers jours, d'assurer la pleine disponibilité de notre puissance militaire; mais on en annonce beaucoup d'autres qui ont le plus souvent un caractère social et dont il est par cela même presque impossible, en dépit des limites où on prétend les enfermer, de calculer les exigences futures. De toutes ces charges et surcharges de l'avenir, la Chambre ne se préoccupe guère; elle ne voit que le présent, et elle veut, dans le présent, faire un cadeau à ses électeurs. Sous quelle forme? c'était la question. Comment a-t-elle été résolue? Fort mal. On a opéré le partage des dépouilles de l'Église entre les communes, proportionnellement à la part de chacune dans la répartition de la contribution foncière des propriétés bâties, ce qui favorise les grosses communes au détriment des petites. N'importe : nous comprenons maintenant pourquoi tant de gens tiennent à ce que la loi soit appliquée avant les élections prochaines. Tout le budget des Cultes ne sera pas dès maintenant disponible; mais il y aura quelques millions à distribuer. Sans doute, ce que l'État aura donné d'une main, il le récupérera bientôt de l'autre; ses largesses d'aujourd'hui seront compensées, et au delà, par ses reprises de demain; mais l'effet immédiat, à la veille des élections, sera excellent : et voilà expliqué l'intérêt passionné que la Chambre a pris à ce débat. On lui avait promis autrefois le milliard des congrégations, avec lequel elle aurait pu faire toutes sortes de lois sociales, au premier rang desquelles figuraient les retraites ouvrières. Le fameux milliard s'est évaporé. Nous ne le regrettons pas, car spolier les uns pour enrichir les autres est une opération peu recommandable : néanmoins l'affectation qu'on donnait au milliard des congrégations se défendait par d'assez belles apparences. Les millions du budget des Cultes ont quelque chose de moins chimérique, et, puisqu'on ne les portait pas simplement en décompte dans les dépenses, on aurait pu les affecter aussi à des œuvres humanitaires. On a préféré les consacrer à des œuvres électorales, et cela révèle tout un état d'esprit. C'est celui de la Chambre : sera-ce celui du Sénat?

Nous ne posons de question que sur ce point de détail : sur le projet de loi lui-même, il n'est pas douteux que le vote du Sénat sera pour la séparation. S'il ne vient à la traverse aucun de ces événemens qui échappent à la prévision humaine, on peut considérer la séparation de l'Église et de l'État comme acquise. Il a suffi que quelques hommes énergiques la voulussent, pour l'imposer aux autres qui n'en voulaient pas. C'est à peine si elle a été combattue à la Chambre dans son principe ; les quelques orateurs qui l'ont fait ont parlé évidemment pour l'honneur, sachant fort bien qu'ils allaient à un insuccès certain ; et, ces rites une fois accomplis, la Chambre n'a plus discuté que sur la manière dont elle s'y prendrait. La forte majorité qu'elle a finalement donnée à la loi accélère encore et précipite le mouvement : le Sénat n'essaiera pas de l'arrêter. Tout ce qu'on peut lui demander est de maintenir dans la loi les dispositions libérales qui y ont été introduites par la Chambre, et enfin d'en écrire le texte correctement. L'avenir est très obscur. Il est impossible de prévoir si le pays s'habituera peu à peu à la séparation et en prendra son parti, ou si, au contraire, le désordre matériel et moral qui en sortira n'obligera pas, un peu plus tôt ou un peu plus tard, le gouvernement de la République à négocier un nouveau Concordat. Le plus sage, certes, serait de s'entendre dès aujourd'hui avec le Vatican pour l'application d'une loi qu'on a eu le tort de faire complètement en dehors de lui ; mais nous ignorons quelles dispositions on trouverait à Rome, et il est d'ailleurs fort à craindre qu'on ne soit, pour le moment, très éloigné à Paris de toute conversation de ce genre. L'épreuve de la loi sera donc faite : le sort en est jeté.

A la suite des élections qui ont eu lieu aux Pays-Bas, le 16 et le 28 juin dernier, pour le renouvellement de la seconde chambre, M. le docteur Kuyper a donné sa démission. Rien ne l'y obligeait peut-être, car la majorité de la nouvelle assemblée n'était que de 4 voix — 52 contre 48 — de sorte qu'un léger déplacement aurait pu la faire passer de gauche à droite. Enfin M. Kuyper avait pour lui la première chambre. Mais il a cru sans doute qu'après avoir exercé le pouvoir pendant quatre ans avec la plus grande vigueur, il devait regarder comme décisif le léger échec électoral qu'il venait d'essuyer et laisser le champ libre à ses adversaires. Qui sait même s'il n'a pas pensé qu'avec une majorité aussi faible et peut-être aussi instable, un gouvernement libéral devrait avoir de grands ménagemens envers la minorité et les idées qu'elle représente, de sorte que sa retraite pré-

sentait en ce moment le minimum d'inconvéniens. M. Kuyper a été toujours l'homme des résolutions promptes et nettes. Battu aux élections, fût-ce dans une proportion très faible, il n'a pas hésité à se retirer.

On peut parler de M. Kuyper avec la sympathie que mérite son caractère, sans partager d'ailleurs toutes ses opinions, et c'est ce que nous avons fait à maintes reprises. Sa ferveur religieuse, servie par une activité et une volonté sans pareilles, lui avaient donné une grande situation dans son Église avant de lui en donner une dans l'État. Arrivé aux affaires, il n'a eu qu'une préoccupation, celle de gouverner au nom et au profit de ses idées religieuses et politiques, les unes et les autres ne faisant qu'un pour lui. Peut-être a-t-il poussé l'union de l'Église et de l'État jusqu'à leur confusion : en tout cas, il a voulu faire et il a fait pendant quatre ans un gouvernement étroitement antirévolutionnaire et chrétien. Il a défini lui-même, un jour, sa conception politique et gouvernementale dans des termes dont la clarté ne laisse rien à désirer : « La majorité parlementaire, disait-il, a pour pivot le parti antirévolutionnaire dont je suis le chef. Les différens groupes de l'opposition ont pour principe directeur de leur politique cette doctrine des philosophes du XVIIIe siècle et de la Révolution française : que l'humanité se suffit à elle-même. Nous autres, protestans sincèrement religieux et pratiquans, nous professons qu'au-dessus de l'humanité, il y a Dieu, et qu'en nous inspirant de la morale divine, nous pourrons diriger l'État au mieux des intérêts de tous. Toutes les sectes protestantes en Hollande, malgré les différences des dogmes, ont la même morale religieuse que partagent aussi les catholiques, et c'est sur cet idéal, qui leur est commun, que repose l'entente des diverses fractions de la majorité. » Un homme qui a une foi aussi précise et aussi ferme, et qui estime qu'il suffit de s'en inspirer pour bien gouverner son pays, peut se tromper, mais il met infailliblement dans sa conduite un esprit de suite qui n'a de comparable que sa confiance dans la légitimité du but qu'il s'est assigné. Aussi le gouvernement de M. Kuyper a-t-il été actif et fécond. La Hollande lui doit des lois contre le jeu, l'ivrognerie, la violation du repos du dimanche qui, bien que sévères, et peut-être plus austères encore, méritent une pleine approbation. M. Kuyper s'est trouvé une fois en conflit avec la première chambre. Partisan absolu, non seulement de la liberté, mais de l'égalité de toutes les écoles, qu'elles fussent libres et confessionnelles ou publiques et neutres, il voulait que les premières délivrassent des diplômes qui auraient, aux yeux de l'État,

la même valeur que les siens. La première chambre, où les libéraux avaient gardé la majorité, s'opposant à ces vues, M. Kuyper a attendu le moment favorable pour la dissoudre, et y a procédé aussitôt que les élections des États provinciaux, qui l'élisent au second degré, lui ont donné l'espoir d'y déplacer la majorité. C'est ce qui est arrivé, en effet, et la réforme a été votée.

On voit par là quelle était l'énergie de M. Kuyper. Toutefois il n'était pas exclusif, puisqu'il admettait sur le même pied dans sa majorité catholiques et protestans : il n'en voulait pas à une religion déterminée, mais à l'absence de toute religion, qui devait, d'après lui, conduire à l'anarchie intellectuelle et à la révolution politique. Ces idées d'un caractère très absolu, servies par une volonté dominatrice, ont été tout le programme gouvernemental de M. Kuyper : elles lui ont suffi pendant quatre ans, et on a pu voir, par les dernières élections elles-mêmes, qu'elles ont conservé une prise très forte sur le pays. A la coalition anti-révolutionnaire et chrétienne de M. Kuyper les libéraux en ont opposé une autre où sont entrés les socialistes : bloc contre bloc ! Ils ont vaincu sous la direction de M. Borgesius. Mais, soit que le chiffre peu élevé de leur victoire n'ait pas donné à la Couronne une indication bien claire, soit que des divisions se manifestent déjà parmi eux, la situation reste confuse et incertaine. On parle d'un cabinet d'affaires, qui ferait de l'apaisement, en laissant tomber les projets les plus combattus de M. Kuyper sans leur en substituer d'autres. Cette solution, toute provisoire, serait peut-être la meilleure ; mais elle prouve combien M. le docteur Kuyper est difficile à remplacer.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'INDOCILE

QUATRIÈME PARTIE (1)

I

Valentin comptait bien s'arrêter quelques heures à Paris, sur le chemin du retour, pour apporter à Paule-Andrée ses impressions toutes fraîches, un châle de soie que lui envoyait Urbain, et le buvard en vélin gaufré qu'il avait choisi pour elle. Une lettre reçue au moment du départ lui fournit le prétexte cherché : Frümsel le chargeait de voir Romanèche au passage, pour demander au député la conférence de la fête laïque, que la Libre Pensée Rémoise célèbre chaque année au commencement de juillet. « Désiré, ajoutait-il, vous accompagnera dans cette mission, et présentera mes complimens au grand orateur que nous serons si heureux d'acclamer ici. » Mais Désiré, alléguant la fatigue, resta à l'hôtel. Valentin, qui n'avait nulle envie de l'emmener rue de la Tacherie, n'eut garde d'insister, et se fit conduire à *l'Égalité*.

Cet organe des revendications prolétariennes est confortablement installé dans une maison bourgeoise de la rue de Turbigo, propriété de son bailleur de fonds, le banquier Godesberg. Le salon des dépêches, où l'on vend aussi des brochures de propagande, des images révolutionnaires, des portraits de députés, se trouve au rez-de-chaussée, tandis que l'administration et la rédaction occupent l'entresol. On introduit les visiteurs dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et des 1er et 15 juillet.

un salon d'attente, qui sert aussi aux séances du Conseil d'administration. Il a l'aspect et le mobilier des salles de Conseil des établissemens industriels ou financiers : tentures de drap vert, longue table à tapis de même couleur, garnie de sous-mains, d'encriers, de crayons, chaises de cuir autour de la table, canapés assortis le long des parois. Les collections du journal, cartonnées de noir, garnissent des vitrines en acajou. Le buste de la République, plus grand que nature, décore la cheminée. Un portrait en pied de Romanèche, exposé à l'un des derniers Salons, est venu échouer là : éclairée par un jour d'atelier qui accentue les bosses frontales, les creux des tempes, les rides du front et des joues, la figure du grand homme se détache sur un fond bitumineux, pareil à ceux de la première époque romantique. Il est debout, très noir, la barbe tendue, la tête en arrière, dans l'attitude qu'il prend volontiers à la tribune quand il prépare un effet. Sa main gauche s'appuie au dossier d'un fauteuil, sa droite est passée dans le revers de sa redingote boutonnée. Par symbolisme ou par fantaisie, l'artiste a placé derrière lui, sur un angle de cheminée, un bouquet d'églantines rouges, dont la tache violente attire l'œil et qui, au Salon, ne manqua pas de fixer l'attention des badauds. Valentin le contemplait, énervé de perdre, dans l'attente, des minutes, puis des quarts d'heure, dont il se promettait beaucoup de joie. Il conservait peu de chose de son ancien culte pour le personnage, que jugeait son intelligence plus avertie : sans doute, il le respectait encore, le croyait sincère, l'admirait surtout de rester pauvre, d'avoir d'autres ambitions que l'argent, le bien-être ou la jouissance, et de tailler de fortes brèches dans l'édifice social; mais il pressentait les mille compromissions que les exigences de la politique imposaient au chef de parti, et regrettait le théoricien d'autrefois, qui bouleversait les lois, refondait le code et réformait le monde, si radicalement, sans concessions d'aucune sorte, entre la poire et le fromage. A cette heure, il le blâmait d'être par trop maussade, dans ce bain de bitume : n'ayant rien de mieux à faire qu'à le détailler, il rapprochait de cette physionomie coupante, âpre, revêche, certains discours sur le monopole de l'enseignement ou la suppression du budget des cultes, dont la philosophie bornée et la forme médiocre l'avaient exaspéré; et il lui en voulait davantage du temps qu'il perdait là. Plusieurs personnes attendaient comme lui : des ouvriers en jaquettes bourgeoises, dont seules les

mains déformées révélaient l'état; de jeunes intellectuels comme lui, en redingotes et pince-nez, qui sans doute apportaient des manuscrits dissimulés dans leurs poches; une actrice aux cheveux jaunes, au visage peint, dont le parfum remplissait la pièce; un gros homme haut en couleur, à barbe blanche, frétillant d'impatience; deux messieurs pommadés, cirés, luisans, dont l'élégance sentait la coulisse ou le courtage, qui marchaient de long en large, en tenant leurs chapeaux derrière le dos, ou s'asseyaient et tapotaient leurs bottines vernies de leurs cannes à corbins d'argent. Une vieille dame, énorme, entra en coup de vent et s'affala sur un des canapés, qui gémit sous le poids. De temps en temps, un garçon entr'ouvrait la porte; toutes les têtes se tournaient vers lui; il appelait un nom ou faisait un signe; l'un ou l'autre disparaissait en se hâtant; l'attente recommençait. On eût dit que ces gens guettaient une rapide minute, d'où leur sort dépendait; leurs regards, les plis de leurs visages, leur manière de remuer le pied ou de tordre leurs moustaches, révélaient leur énervement; et les minutes tombaient avec une lenteur infinie. Enfin, le garçon appela Valentin, qu'il conduisit au cabinet directorial. — Romanèche salua son neveu d'un air distrait, en remuant des papiers :

— Te voilà de retour?... Déjà?... Tu as fait bon voyage?

Après s'être informé de la famille, en bloc, Valentin se hâta de présenter sa requête. Le député dressa l'oreille, abaissa les paupières, réfléchit quatre secondes, et accepta, en homme qui se décide vite, sans se faire prier :

— L'œuvre est utile, et marche bien, je m'y associerai avec plaisir. Tu peux donc dire à Frümsel de compter sur mon concours. C'est tout ce que je peux pour toi, mon garçon?

Après une heure d'attente, la visite dura trois minutes. Une fois de plus, Valentin sentit qu'il n'était rien pour personne; une fois de plus, comme la vie ne parvenait pas à l'endurcir, il souffrit de son isolement. Mais dans la rue, les manchettes d'un journal du soir qu'on criait devant le salon des dépêches attirèrent son attention. Elles annonçaient la déconfiture de Godesberg, la fuite du banquier, la caisse vide, la colère des créanciers, le chiffre probable du déficit. Une note en caractères gras terminait le récit : « On sait que Godesberg était le principal commanditaire de *l'Égalité*. » Valentin comprit l'accueil préoccupé de son oncle : le scandale rôdait alentour, éclaboussait la mai-

son, imprégnait l'atmosphère comme une odeur de pourriture qu'il faut bien respirer avec l'air dont on vit, sous peine d'étouffer. Et le sachant intègre, il le plaignit, tout en courant chez les Lourtier-Talèfre.

Il craignait mille choses folles, en espérait d'autres qui l'étaient plus encore, la gorge sèche, la poitrine dans un étau. La distance avait multiplié la durée de la séparation; l'émoi du revoir le bouleversait. Dans la boutique, où l'oiselier bâillait en attendant des cliens, l'accueil fut tel que si on l'avait vu la veille; à l'entresol, au contraire, les jolis yeux de Paule-Andrée pétillèrent en le voyant. Il offrit le châle et le buvard. Lourtier, monté derrière lui, ne regarda guère le buvard ; mais il admira le châle, qui était d'un rose un peu vif.

— Oui, c'est de belle soie! fit Mme Lourtier, en le palpant.

Avec un soupir de regret, elle ajouta que sa fille ne pourrait jamais le porter, à cause de la couleur trop voyante.

— Alors, si on ne peut pas le mettre, à quoi servira-t-il? demanda le père.

La mère soupira de nouveau, et fit une concession :

— Elle pourra le porter dans la maison, quelquefois.

Ensuite, la jeune fille examina le buvard. Valentin y avait enfermé des photographies de Rome : le Temple de Vesta, le Forum, le Panthéon, la place d'Espagne, la Fontaine de Trevi, celle des Tortues. Paule-Andrée, en admirant, s'écria, les yeux brillans de désir :

— Dieu! que vous êtes heureux de voyager!...

La mère approuva. Lourtier dit, en la regardant :

— Quand nous serons retirés des affaires, nous ferons un petit voyage, tous deux, qu'en dis-tu? Il n'y a rien comme ça pour vous ouvrir l'esprit. Et puis, ça distrait, ni plus ni moins!...

Il se tourna vers sa fille :

— Toi, tu seras mariée, j'espère. Tu voyageras avec ton mari. Pourvu qu'il ait de l'argent, bien entendu! Car le chemin de fer, les hôtels, les voitures, c'est ça qui en coûte!... Qu'en dites-vous, monsieur Valentin, vous qui sortez d'en prendre?

Valentin dut reconnaître qu'on ne voyage pas pour rien.

— Et puis, ce n'est pas seulement l'argent : c'est le temps perdu. Moi, depuis vingt-six ans, je n'en ai jamais eu pour aller plus loin que Fontainebleau. C'est comme ça qu'on fait sa pelote! Je parie que vous n'avez pas travaillé, en Italie?

Valentin l'avoua. Ayant emporté des livres, il avait consacré, pendant les premiers jours, une part de son temps à ses préparations. Puis, talonné par la curiosité, gagné par la fatigue des courses trop longues, envahi par la paresse qui tombe du ciel trop bleu et flotte dans l'air, il les avait abandonnées. Succédant sans transition à l'éloge de l'argent, l'indiscrète question de Lourtier lui causa un certain malaise; il s'écria :

— Cela ne fait rien : je vais me mettre au travail avec énergie, à présent!

Paule-Andrée demanda :

— Pour la licence?...

Valentin s'imagina qu'elle le regardait avec un air de reproche, afin de lui rappeler doucement qu'il avait à travailler pour deux; il s'excusa :

— Je suis obligé de la remettre à l'automne, c'est vrai. Mais ce n'est qu'un retard. M. Frümsel tenait à ce voyage. Je lui en avais moi-même donné l'idée, sans penser où il me conduirait. Il me fallait bien accompagner mon élève.

— Naturellement! fit Lourtier. Quand on a accepté une tâche, on doit la remplir tout entière, ni plus ni moins! Seulement, n'oubliez pas ce que je vous ai dit un jour : « Mieux vaut partir de bonne heure pour arriver plus tôt! » J'ai dit la même chose à Urbain, quand il est allé là-bas. Encore, lui, il a ses diplômes, au moins! Est-ce qu'il ne va pas bientôt revenir, enfin?

— Je le pense, dit Valentin. Il arrive au bout de sa seconde année. Et il vient d'envoyer son Mémoire à l'Institut.

L'oiselier écarquilla les yeux :

— A... l'Institut?... Lui?... Pas possible!...

— Tous les élèves de l'École de Rome en font autant.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Il prépare aussi des articles pour les Revues. Il arrange sa vie à sa guise, puisqu'il peut!

Lourtier leva l'index et dit, sentencieusement :

— C'est un fier atout que l'indépendance!

Et, développant sa maxime :

— On est son maître, on fait ce qu'on veut, on n'a besoin de personne. Heureusement qu'Urbain est un garçon sage, qui ne perd pas la boussole...

Valentin pensa à Mme de Kahlwitz, et réprima un sourire.

— Aussi, il fera un joli chemin dans le monde.

— Oh ! sûrement ! approuva Valentin avec conviction.

Ayant perdu beaucoup de temps à *l'Égalité*, il ne pouvait prolonger sa visite : il prit congé, sans avoir échangé avec Paule-Andrée une parole intime. Mais elle lui avait souri : cela suffisait à son rêve. Lourtier le reconduisit jusque dans la rue, où les cages des furets, des poules, des oiseaux s'étageaient sur le trottoir ; et, baissant la voix, avec un air de mystère :

— Vous ne savez pas qu'il y a du nouveau, chez nous?

Tout de suite inquiet, Valentin balbutia :

— Quoi donc ?

L'oiselier s'assura, par un regard circulaire, que sa fille ne les avait pas suivis.

— Nous n'avons plus la grosse Angélique... Non !... Elle trompait son mari,... avec tout le quartier... Un tempérament !... On n'aurait jamais cru... Alors, il l'a chassée... Vous comprenez ?

C'était assez clair. Valentin demanda, machinalement :

— Et... qu'est-elle devenue ?

Lourtier fit un geste de haut en bas, qui indiquait une chute profonde, dans un abîme insondable ; et il conclut :

— C'est triste, n'est-ce pas ?... Tant pis pour elle, après tout ! Elle n'avait qu'à se tenir tranquille !

Valentin supputait que la promesse de son oncle, si facilement obtenue, compenserait en quelque mesure, pour Frümsel, la déconvenue du voyage. En effet, la nouvelle fut accueillie avec beaucoup de satisfaction : n'ayant jamais entendu « cette forte éloquence, » Frümsel se réjouissait de recevoir un personnage aussi considérable, un militant de première marque, « un des rares hommes politiques que la calomnie n'ose pas seulement effleurer !... » Il s'assombrit quand il sut que Désiré avait refusé de voir Romanèche, et gardait intactes ses croyances. Toutefois, en bon optimiste que l'aggravation du mal ne réduit jamais au désespoir, il demanda :

— Pourtant, nous avons fait quelques petits progrès, je suppose ?

— Mon Dieu ! non, répondit Valentin avec son habituelle franchise. Je crains plutôt que Rome n'ait eu sur son esprit une influence contraire à celle que nous espérions...

— Par exemple !

— Un de mes amis prétend que tout ce que nous voyons, observons ou lisons ne sert jamais qu'à consolider nos idées, quand celles-ci sont en harmonie avec notre véritable nature. Peut-être est-ce le cas...

Il parlait avec détachement, en jeune théoricien désintéressé, qui contemple de haut les actions et les réactions des choses et des âmes. Frümsel se cabra :

— Qu'est-ce que vous me dites là? Ces sottes idées de calotin s'accorderaient avec la vraie nature de Désiré?... de mon fils!... Par exemple!... On les lui a inculquées, je vous ai expliqué comment. Donc, il est possible de les arracher; — et nous les arracherons!

Valentin se rappela vivement leur promenade au Bois sacré, la dernière apparition de la ville blonde étendue entre les saints du Latran et la coupole de Michel-Ange, l'espèce de vision qu'il avait eue là: les racines aux longs filamens plongeant loin, loin dans le passé, jusqu'aux premiers temps de la race, pour rapporter aux extrêmes frondaisons des branches, aux bourgeons de chaque saison nouvelle, à travers les couches successives, les sucs nourriciers de la terre originelle...

— Ce sera peut-être plus difficile que nous ne le croyions, dit-il : ses idées lui viennent de loin.

Certes, Frümsel était un homme intelligent : il le prouvait depuis un quart de siècle par la hardiesse de ses initiatives, sa prospérité magnifique, la persistance de ses succès, et même par la solidité de ses opinions, très mûries, très cohérentes. Mais son intelligence, exclusivement pratique, ne tendait qu'à des résultats concrets, indifférente aux causes profondes qui déterminent un caractère ou façonnent une âme. De plus, comme ceux qui dirigent une entreprise importante dont les moindres détails sont soumis à leur arbitraire, dont la bonne marche dépend de la netteté de leur coup d'œil, de la promptitude de leur décision; qui exercent leur autorité sur un grand nombre de personnes dociles, qu'ils peuvent d'un geste priver du gagne-pain; qui ne reculent devant aucune exécution quand ils la croient nécessaire au succès de leurs affaires, lequel est la règle suprême de leurs actes; qui, pour tout dire, détiennent dans leur domaine une part de pouvoir absolu; — comme les chefs, en un mot, — Frümsel n'admettait pas qu'un obstacle quelconque pût arrêter ou repousser son énergie. Qu'un tel obstacle fût mis

devant ses pas par son propre fils, c'est-à-dire par celui de tous les êtres placés dans sa dépendance qu'il tenait le plus à gouverner, — c'était, pour lui, une chose inconcevable.

— Nous verrons bien! s'écria-t-il.

Son visage contracté perdait la bonhomie qui d'habitude en corrigeait l'expression autoritaire. Il fronça les sourcils, son menton dans la main, serra les dents, exécuta rapidement quelque calcul mental, et dit, en accentuant chacune de ses paroles :

— Puisque les voyages réussissent mal, on trouvera d'autres moyens !

Valentin fit un geste qui signifiait que, pour son compte, il n'en voyait guère.

— Vous voulez que je mette les points sur les *i*, cher monsieur?... C'est des grands moyens que je parle... Vous n'entendez pas?... Je dis : les grands moyens... La force, si vous aimez mieux : c'est toujours ce qu'il y a de plus sûr, en dernier ressort...

Au mot « la force, » surgissant dans leur tranquille entretien, Valentin sentit bouillonner son sang, comme au spectacle direct d'un acte brutal d'injustice ou d'arbitraire. Cet homme, dont jusqu'alors il appréciait la bienveillance, lui parut tout à coup le dernier des despotes, capable d'impulsions violentes, de tyrannie préméditée, de cruauté. Allait-il donc, poussé par la vie, se faire le dernier complice d'un tyran ? En même temps que l'effroi d'une telle déchéance, il éprouvait pour Désiré une immense sympathie, comme si ce fils de riche eût été le plus dépourvu des opprimés; et, d'instinct, il se mit en posture de le défendre.

— Mais, objecta-t-il en se raidissant, la conduite de Désiré est irréprochable.

— Hé ! cher monsieur, il ne s'agit pas de sa conduite... Sa conduite !... S'il avait commis quelque frasque pendant son voyage, j'en serais enchanté... Il s'agit de ses opinions, de ses idées, sapristi ! Et c'est plus grave !

— Il ne les manifeste pas.

— Qu'importe, s'il les conserve !

— Il ne se soustrait même pas à certaines obligations qui lui sont pénibles...

— Vous m'avez pourtant dit qu'il a refusé de vous accompagner chez votre oncle.

— Le voyage l'avait fatigué.

— Le voyage? Allons donc!... C'était de l'entêtement, de la révolte...

— Ce qui se passe en lui le regarde...

— Hé! dites donc, il me semble que cela me regarde aussi, moi, son père!...

Valentin s'aperçut qu'il avait haussé le ton, et se reprit:

— Sans doute, mais... comment voulez-vous agir par la force sur la pensée?... Ce sont deux domaines distincts, impénétrables. On ne peut pas plus les confondre qu'on ne peut additionner des objets de nature différente, ou exprimer des opinions par des chiffres!

Frümsel repoussa ces argumens d'un geste de commandement:

— Par exemple!... Est-ce que vous ne comprenez rien?... Mon fils est dans une mauvaise voie: il marche contre ce que je crois juste et vrai; il se rapproche de ce que j'ai toujours combattu, de toute mon ardeur de démocrate. Je pense que, quand je ne serai plus là, il défera mon œuvre comme on renverse un château de cartes. Moi présent, il filera doux, il ne manifestera pas, comme vous dites. Mais après?... Le petit monde que j'ai créé avec tant d'efforts tel que je le voulais, il s'en servira pour maintenir ou propager l'erreur et la superstition. La fortune que je lui laisserai deviendra une arme entre les mains de ceux que je tiens pour nos pires ennemis. Et vous voulez que je regarde cela d'un œil tranquille!... On voit bien que vous n'êtes pas père, vous! Je vous avais expliqué les choses, je croyais que vous aviez compris... C'est bien simple, pourtant: je veux qu'il marche droit, dans ma voie... Voilà!... Nous avons essayé la persuasion, nous avons échoué: c'est fâcheux, et je le regrette. Heureusement, ce n'est que la première manche; le dernier mot n'est pas dit... Personne ne m'a jamais résisté, monsieur: vous figurez-vous que je vais permettre à mon fils de commencer?

« Qui sait? » se demandait Valentin, en écoutant gronder cette colère...

II

Valentin reconnut l'écriture d'Urbain Lourtier sur une enveloppe au timbre de Paris. Il s'étonna, ne croyant pas le retour

de son ami si proche, fut traversé du frisson précurseur des mauvaises nouvelles, et lut :

« Mon cher petit,

« Fini avec la Ville éternelle, le palais Farnèse, les archives du Vatican, les abbés, les curés, les baronnes rastas ! Je n'y tenais plus : j'ai filé sans regretter rien, ni personne. Décidément, Rome n'était pas mon affaire. Dire qu'il y a des gens qui viennent pour leur plaisir contempler ces vieilleries ! Si j'étais le maître du monde, moi, je déblayerais tout ça ! Plus d'antiquité, plus de moyen âge : l'avenir ! Plus d'églises : des usines ! Plus rien de ce qui ne proclame pas l'avènement de la démocratie, le règne du travail, les approches de la justice !

« Je suis donc rentré, tout heureux de retrouver Paris, où il n'y a plus guère que Notre-Dame qui me chiffonne. Et comme tu me l'as prédit dans notre promenade à Nemi, je me marie ! Par exemple, tu n'annonçais pas la fiancée. Eh bien ! c'est... tu devines ?... Allons, un effort d'imagination !... Hé ! c'est ma petite cousine, tu t'en doutes bien !... »

Valentin se mit à trembler de tous ses membres : le monde s'arrêtait, le soleil s'éteignit. Plusieurs minutes passèrent avant qu'il pût continuer sa lecture. Il la reprit pourtant, avec de grands efforts pour comprendre le sens des mots qui se confondaient sur les feuilles.

« ... Il y a longtemps que j'y pensais, sans en souffler mot à âme qui vive : toi-même, mon vieux, tu ne soupçonnais rien ! Tu sais que je l'ai connue en jupe courte. Eh bien ! je me disais de temps en temps, en la regardant pousser : ce sera celle-là, c'est bien celle qu'il me faut ! Seulement, je voulais d'abord me préparer à fond pour la vie. Tu connais mes principes : on établit solidement sa base, et puis on monte ! La mienne est telle que je la voulais *a priori*. Je possède dès maintenant : 1° mes titres universitaires en règle ; 2° l'acquis de bonnes études et de quelques voyages ; 3° assez d'expériences de jeunesse pour n'avoir aucune envie d'en faire plus tard, — ah ! non, par exemple ! et la dernière, n'en parlons plus !... Il me manquait : 4° une gentille petite femme, simple, sûre, pas bête, assez jolie pour plaire longtemps. Je la guettais, j'ai mon affaire. Elle a embelli, depuis l'automne dernier. Et puis, elle m'adore ! Il paraît qu'elle

pensait à moi : sa mère me l'a assuré. Est-ce assez gentil, hein ?... Mariage en septembre. Civil, bien entendu. La maman crie un peu : elle tenait à l'eau bénite. Bah ! Ça s'arrangera ! Tu seras de la noce. Et tu auras ton couvert à notre table, petit !

« C'est déjà beaucoup, n'est-ce pas ? Ça n'est pas tout ; tu vas voir que les débuts du jeune ménage s'annoncent assez bien. Quoique je sois tranquille sur la question d'argent, comme tu sais, et que la dot soit honorable, il s'agissait de joindre aux numéros que je t'ai détaillés : 5° la position. Ah ! la position, c'est la pierre d'angle, dans notre anarchie sociale actuelle. Il en faut une, absolument : un homme qui n'a pas une position n'est pas un homme. Eh bien ! mon cher, je l'ai, et voici l'histoire.

« Tu sais qu'il y a eu récemment du grabuge à *l'Égalité :* Godesberg avait si bien mélangé ses affaires à celles du journal, que sa débâcle a failli l'emporter. Peu s'en est fallu qu'on ne le vendît aux enchères, comme l'hôtel, les écuries, les meubles et la batterie de cuisine. *L'Égalité* rachetée par des « réacs » : tu vois ça !... Heureusement, ton oncle a sauvé l'affaire, en constituant une société par actions pour la reprendre. J'en ai souscrit un certain nombre : ton oncle m'inspire une confiance illimitée. Et puis, c'est pour la Cause. Alors, j'entre au journal à poste fixe : j'y ferai le compte rendu des Chambres, et des articles, en attendant mieux. D'autre part, j'ai achevé là-bas mon étude sur Marsile de Padoue, et mon Mémoire de l'Institut fera plus de bruit que ces choses-là n'en font d'habitude. Me voilà donc parti, et d'un bon pas. En avant, toujours ! Je pourrai bientôt te tendre la perche, si tu en as besoin,... et si tu changes d'idées sur certains points : car tu sais, la Cause avant tout ! Nous ne voulons pas d'anarchistes. Mais tu viendras du bon côté.

« Ma petite cousine t'envoie ses compliments : elle t'aime bien, elle dit que tu es un bon camarade.

« Vigoureuse poignée de main de ton vieux copain,

« U. Lourtier. »

... Les choses tracées là, d'une écriture nette, régulière, avec des enjolivures, correspondaient à des réalités : Urbain épouserait Paule-Andrée, dans quelques semaines, comme il l'annonçait. C'était un mariage d'amour. Elle l'aimait depuis l'enfance. Alors, que signifiait sa honteuse comédie ? Le mensonge règne partout, le monde est vide...

Quelque peine qu'on ait au cœur, et dans les momens mêmes où il est le plus déchiré, il faut accomplir en cachant sa douleur la succession des actes nécessaires qui remplissent les journées : la lettre meurtrière tremblait encore dans les mains de Valentin, que déjà la cloche habituelle l'appelait au déjeuner. Il descendit, en tâchant de composer son visage. Frümsel était en retard, par exception. Les trois autres attendaient. Il était si défait que Mme Oberglatt lui demanda s'il souffrait. Louise ajouta, d'un ton d'amical intérêt, une émotion dans la voix :

— Oh ! comme vous êtes pâle, aujourd'hui !

Leurs yeux attendris disaient clairement qu'elles lui voulaient du bien, toutes deux. Il le sentit; la double tentation qui l'avait effleuré quelquefois offrit deux issues à son désespoir : ou bien la douceur d'une liaison facile, remède à ce premier chagrin que sa jeunesse eût vite accepté; ou la fortune cueillie en passant, d'un seul geste, sans la peine de la poursuivre, comme on cueillerait dans un conte une fleur épineuse dont les pétales seraient un trésor. En une seconde, il dressa ce double calcul. Mais il n'avait ni l'âge ni le cœur de telles combinaisons. Sa fierté réagit. Il répondit à Louise, avec un regard dur :

— Non, mademoiselle, je ne suis pas pâle !

Et du même ton, à Mme Oberglatt :

— Je me porte parfaitement bien, madame !

Elles se regardèrent, peut-être avec la rapide intuition du mouvement d'âme où elles se rencontraient, et détournèrent les yeux...

Frümsel arriva. Comme on approchait de la Fête laïque, il ne parlait pas d'autre chose. Depuis qu'il avait résolu d'en finir avec Désiré, nulle occasion ne s'était offerte d'employer « la force, » selon ses desseins; mais il étalait ses opinions, criblait d'épigrammes ses adversaires, bafouait leurs idées, comme si ces escarmouches répétées, où d'ailleurs il se battait seul, devaient préparer une attaque plus décisive; et l'atmosphère de la maison se chargeait d'orage. En dépliant sa serviette, il se mit donc à raconter la séance du comité, d'où il sortait : la journée s'annonçait à merveille; l'importance du conférencier en augmenterait l'éclat; les adhésions affluaient; le nom de Romanèche électrisait les élémens avancés :

— Nous lui ferons la réception dont il est digne, dit-il en regardant Valentin. Une réception vraiment enthousiaste !...

Avez-vous lu le magnifique discours qu'il a encore prononcé, avant-hier, sur le budget des cultes? C'est beau comme une page de l'Évangile des temps futurs!

Valentin, que son chagrin rendait maussade, répondit :

— Je ne lis pas les journaux tous les jours.

— Vous êtes bien détaché des affaires publiques!... Lisez au moins *l'Égalité* d'aujourd'hui. Cela en vaut la peine. Elle annonce ses transformations et publie son programme. C'est un noble programme!... Plus de publicité déguisée, plus de bulletin financier payé, plus de services intéressés rendus à des spéculateurs louches, comme ce Godesberg!... Des affaires honnêtes, de l'argent propre!... Il y en a encore, vous savez!... Aussi, j'écris à votre oncle pour lui demander des actions... Ah! si nous avions beaucoup d'hommes comme lui, monsieur Délémont, de quel pas on avancerait! J'espère que votre génération nous en donnera quelques-uns, et que vous marcherez sur ses traces!...

Valentin était de ceux dont toutes les idées suivent les passions. Il n'avait ni la foi comme Claude, ni, comme Urbain, de solides opinions ancrées dans un crâne dur. Son esprit flottait au caprice des événemens, comme une barque sans pilote. Ayant eu dès la naissance à se plaindre des rigueurs sociales, il avait déclaré la guerre à l'organisation dont il se jugeait victime; souffrant à cette heure par la faute d'un des adversaires patentés de cette organisation, il tournait contre leur cohorte ses colères et ses rancunes, en impulsif, et leur action lui semblait comédie :

— *Leurs* programmes sont toujours magnifiques, dit-il amèrement. Pourtant, quand *ils* auront supplanté les bourgeois, *ils* commettront les mêmes erreurs, les mêmes turpitudes : *ils* ont les mêmes instincts, et ne valent pas mieux. L'oppression changera de pôle et l'on changera de tyrans : voilà tout ce qu'il y aura de différent dans le monde!

C'était la première fois qu'il contrariait si nettement l'optimisme réformateur de Frümsel. Celui-ci, surpris, se récria :

— Par exemple!... C'est du pessimisme, ce que vous nous dites là!... Ah! non, je ne vous suivrai pas sur ce terrain! Le pessimisme est une doctrine de mort, la négation de toute espèce de progrès... Et où irait-on, je vous le demande, si l'on ne croyait plus au progrès?... A l'anarchie, tout simplement... Y songez-vous?...

Au lieu de battre en retraite, ou de se taire, Valentin se découvrit tout entier :

— L'anarchie était au commencement, elle reviendra peut-être : l'histoire est un éternel recommencement. Elle avait du bon, d'ailleurs. Chacun était son maître et son justicier. Nous reverrons cela. Sera-ce un si grand malheur? Un retour à la loi de la force, simplement. Et cette loi n'est-elle pas la loi suprême? Les autres n'en sont que la parodie, — à moins qu'elles ne servent à la dissimuler hypocritement. Au fond, l'anarchie n'a jamais cessé de régner. Elle nous gouverne aujourd'hui comme autrefois, déguisée par nos mensonges, non moins farouche. Elle donne tout à celui qui a. Aux autres, elle enlève jusqu'aux plus humbles espoirs. Autant qu'on la proclame, et qu'on l'avoue!

Il parlait avec une sombre abondance, sans regarder personne, comme s'il monologuait dans sa chambre. La figure de Désiré restait muette : l'orage passait sans l'atteindre. Louise et Mme Oberglatt, au contraire, écoutaient avec ferveur : elles pressentaient qu'une secrète douleur intime avivait ces colères; elles en subissaient l'attrait; leur intérêt en devenait plus tendre; leur imagination s'échauffait. Frümsel, pour qui de tels propos n'étaient que de vaines paroles, interrompit avec un peu d'impatience :

— Oui, sans doute, sans doute, mais ce sont des paradoxes.

— Les paradoxes du jour sont souvent les vérités du lendemain, monsieur : ce n'est pas moi qui invente cet adage.

— Il y a des paradoxes qui ne seront jamais que des paradoxes, répliqua Frümsel, plus sévèrement. Tels sont ceux qu'on débite sur l'anarchie. Et vraiment, cher monsieur, le moment actuel est trop grave pour qu'on perde son temps à les discuter. Allons au plus pressé, croyez-moi! Ne nous égarons pas dans les maquis de la philosophie. Le moment nous est propice : sachons en profiter pour en finir une fois pour toutes avec le fanatisme clérical. Allez, allez, notre vieil ennemi est toujours le même!

Désiré était resté en dehors de la discussion. Pendant qu'elle se poursuivait, il mûrissait un projet dont l'exécution devenait imminente.

Jusqu'alors, il avait toujours docilement accompagné son père à la Fête laïque. Chaque été, ses voix intérieures protestaient plus fort contre le sens et la forme de cette manifestation;

il s'y prêtait pourtant, par esprit d'obéissance ou tendresse filiale, ou parce qu'il n'était point de ceux à qui l'audace est facile. Cependant il dépassait sa dix-neuvième année : l'homme sortait de l'adolescent, avec une volonté plus ferme, le sentiment de sa dignité, l'instinct de ses destinées. Au retour du voyage où sa pensée s'était trempée, il se fût senti par trop lâche de donner à cette cérémonie la sanction de sa présence. Quelques semaines plus tôt, il aurait peut-être chargé Valentin d'une délicate ambassade, ou l'eût en tout cas consulté ; mais la plus grande part de sa confiance avait sombré dans le cratère de Nemi ; la déception qu'il en gardait lui donna le courage d'agir pour son compte, et seul.

Il attendit le plus possible, jusqu'au samedi soir. Ce jour-là, comme les autres, il écouta pendant le dîner son père se congratuler en décrivant à l'avance le triomphe du lendemain. Après le dessert, on passa au jardin, derrière la maison, où croissaient de jeunes bosquets, où chantait un jet d'eau qui rafraîchissait la belle soirée tiède. Frümsel, ayant allumé un cigare, se mit à marcher à petits pas flâneurs sur le fin gravier des allées. Les autres s'installèrent autour d'une table de fer, pour le café. Désiré, debout derrière la chaise de Louise, hésita un suprême instant, la poitrine serrée d'émotion ; puis il rejoignit son père, lui posa la main sur le bras, et dit très vite :

— Il faut que je te demande une chose, papa : permets-moi de ne pas assister à la fête, demain.

Frümsel, stupéfait, s'arrêta net, son cigare entre les doigts

— Ne pas... assister... à la fête ?... Pourquoi ?...

Désiré se préparait depuis plusieurs semaines à l'entretien. Il avait certainement prévu cette question, si naturelle. Et voici qu'au moment choisi par lui, la voix manquait à son courage, voici que ses bonnes raisons fuyaient à la débandade. Il ne retrouvait pas une des phrases qu'il avait ourdies. Il balbutia, sourdement, d'un ton de prière :

— C'est trop loin de mes idées... Cela me fait mal !...

Le tremblement de la voix, l'extrême timidité de l'attitude trompèrent Frümsel : il crut qu'il s'agissait d'un semblant de résistance dont il aurait facilement raison, et feignit de prendre la demande avec légèreté.

— Par exemple !... En fait d'idées, mon garçon, celle que tu as là me paraît assez drôle !... N'es-tu pas venu chaque année

à notre fête?... Oui, n'est-ce pas?... Et tu choisirais pour ta petite manifestation celle où nous avons un conférencier que j'ai invité moi-même, l'oncle de ton précepteur, un de ces hommes éminens que chacun peut écouter avec fruit, celui de nos hommes d'État qui est le plus près de mes idées, à moi! Cela n'est pas sérieux, j'espère!

Il se mit à tirer d'épaisses bouffées de son cigare, dont l'arome se mêlait aux parfums du soir. Désiré reprit, après un silence :

— Les autres années, j'étais encore un enfant.

— Tu ne l'es donc plus aujourd'hui?... Hé! mon ami, attends d'avoir de la barbe au menton!

La voix du jeune homme prit un accent plus résolu :

— En tout cas, je sais mieux que l'année dernière ce que je pense, ce que je crois. Et je sens que ma place n'est pas à cette fête, père!

Ils se trouvaient à quelques pas du groupe que formaient, autour du café servi, Valentin, Louise et Mme Oberglatt. Louise, en les voyant se rapprocher, prit une tasse pour l'offrir à son père. Frümsel refusa d'un geste irrité, et appela :

— Monsieur Délémont!

Valentin s'avança. Louise, inquiète, reposa la tasse et le suivit des yeux.

— Savez-vous ce que raconte votre élève, pendant que vous prenez paisiblement votre café?... Je vous le donne en mille!... Il m'annonce qu'il n'assistera pas demain à notre fête. Que pensez-vous de celle-là?

Ils étaient arrêtés tous les trois au milieu d'une allée, à côté d'une corbeille de bégonias. Comme Valentin ne répondait pas tout de suite, Frümsel s'échauffa :

— Non, mais voyons, qu'en pensez-vous?... Monsieur a ses idées!... Monsieur a ses opinions!... Monsieur déclare!... Monsieur est plus sage que son père!... Eh bien! monsieur, pour demain, tu mettras tes convictions dans ta poche, et tu m'accompagneras, comme dans le passé, — et comme dans l'avenir, aussi longtemps que je garderai quelque autorité sur toi!

Désiré, qui tenait la tête baissée, la secoua négativement, avec une obstination tranquille. Son père éclata :

— Tu dis non?.... Tu dis non!... Par exemple!... Ce n'est plus de la discussion, sais-tu? c'est de la révolte!... Et si je t'ordonne d'assister à la fête, moi?

Désiré dit doucement :

— Je ne pourrai pas obéir, papa.

En quelques secondes, avec la rapidité foudroyante qui précipite parfois le dénouement des crises longuement préparées, ces deux êtres qui s'aimaient, ce père affectueux et ce fils tendre, se trouvaient jetés l'un contre l'autre, comme deux combattans que l'étroitesse du terrain oblige au corps-à-corps. Pour reculer, il eût fallu que celui-là reniât, avec son autorité, l'œuvre même de sa pensée, telle qu'il l'avait construite au cours de sa vie déjà longue, telle qu'il rêvait de la laisser à ses descendans comme un acquis durable; que celui-ci abdiquât, avec sa foi, sa conscience et sa liberté, le rêve qui attirait sa jeunesse, le but qu'il assignait d'avance à ses efforts. Ni l'un ni l'autre n'était capable d'une telle apostasie : une sourde fatalité les forçait à précipiter leurs coups; et, surpris d'en être arrivés là, si vite, ils se mesuraient du regard, effrayés des fermens de haine qu'ils sentaient bouillonner au fond de leurs âmes. Témoin importun de cette scène dont il sentait la grandeur, Valentin se taisait, sans que le père ni le fils songeât à sa présence. Plus loin, Louise et Mme Oberglatt tendaient l'oreille, inquiètes comme le sont les femmes aux bruits lointains d'une bataille dont elles ignorent les péripéties. Cependant Frümsel, se contenant, tâcha de prendre le ton démonstratif d'un avocat qui ramasse ses argumens pour convaincre :

— Voyons, réfléchis!... Que pensera-t-on, si tu n'es pas là? Que va-t-on dire?... Il est certain que nous sommes en désaccord sur de grandes questions, tous deux... C'est désolant!... Pour moi surtout, qui comptais que tu aurais mes idées... Mais est-il nécessaire d'étaler nos divergences à tous les yeux?... Tu sais que j'ai des ennemis, comme en a tout homme qui a une situation, et qui tâche d'agir... Veux-tu leur donner des gages?... Que tu songes à revenir aux vieilles superstitions, à celles que j'ai tant combattues,... ah! c'est déjà bien assez triste!... Mais que tu affirmes tes croyances par un acte public,... sans tenir compte ni de mes idées, ni de ma position,... en me bravant,... c'en est trop, je ne l'admettrai pas!...

Désiré voulut raisonner à son tour, du même ton pénétré et persuasif :

— Tout cela est vrai, père... Et c'est justement parce que c'est vrai que ma conduite est forcée!... Tu le dis très bien : il

s'agit d'une manifestation. En assistant à la fête, je prendrais donc position contre moi-même. Je commettrais le pire des mensonges.

— Par exemple!... Tu ne mentirais pas, puisque tu n'affirmerais rien. Tu me suivrais, voilà tout, comme les autres années!... Tu n'es pas encore un homme indépendant, ne l'oublie pas : tes actes n'ont pas une telle importance!

— Celui-ci en a une grande à mes yeux.

— Il ne serait pourtant qu'une concession légitime que tu me ferais.

— Dans les circonstances que nous traversons, une telle concession me paraîtrait une lâcheté.

— Comment peut-il être lâche d'obéir à son père?

— On pourchasse ceux dont je partage la foi : je ne puis me joindre aux vainqueurs.

— Ces vainqueurs ont été si longtemps les persécutés!

— Mais quelle âpreté ils mettent à leur revanche!

L'hostilité croissait à chaque réplique : en voyant repousser ainsi, du tac au tac, ses meilleurs argumens, Frümsel cessa de se contenir, et cria :

— Ce sont des mots, des mots, des mots!... Tu t'obstines comme un enfant gâté!... Cette fête est en partie mon œuvre : je n'admets pas que ton entêtement la compromette... Tu y viendras!...

— Non, père, je ne peux pas.

— Je veux que tu y viennes.

— Non.

Les éclats de voix de Frümsel montaient dans le silence du soir. Louise et Mme Oberglatt s'étaient rapprochées, presque tremblantes. Dans ce beau jardin planté de jeunes arbres qui promettaient aux descendans leur ombrage et leurs fruits, où les petits-enfans et les arrière-petits-enfans joueraient sur les gazons, derrière l'hôtel luxueux où plusieurs générations croîtraient à l'aise, ce père et ce fils se trouvaient à cette heure debout l'un contre l'autre, la haine au cœur et dans les yeux; leurs regards se heurtaient comme leurs idées; un rien pouvait suffire à les séparer pour jamais. Frümsel eut le sentiment de ce péril, voulut l'éviter, se reprit encore une fois. Jetant loin de lui son cigare éteint, il pivota sur lui-même et s'avança à grands pas vers sa fille effrayée.

— Je crois que ton frère devient fou, Louise! cria-t-il... Positivement, ton frère déraisonne!...

Puis, du même pas rapide, il revint à Désiré.

— As-tu réfléchi?

Désiré ne répondit que par son silence.

— Non?... Non?...

Le silence persistait. Frümsel se rappela peut-être que Valentin l'avait averti de l'impuissance de la force contre les idées, et lui en voulut d'avoir prédit si juste. Il se retourna brusquement contre le jeune homme, qui écoutait sans mot dire, et fit éclater sur lui toute sa colère :

— Tout cela, monsieur Délémont, c'est peut-être votre faute!... Oui, oui, avec vos paradoxes, vous avez fini par lui brouiller l'esprit!...

— Mais,... commença Valentin.

Un geste furieux l'interrompit :

— Vous avez toujours le mot de liberté dans la bouche, monsieur!... La liberté, la liberté!... Mais, saperlotte! la liberté, pour un fils, c'est d'obéir à son père!... La liberté, c'est de marcher droit, de penser juste!... Personne n'a la liberté de tomber dans l'erreur et la superstition!... Aussi, je vous en avertis, si cet enfant que je vous ai confié persiste dans sa révolte, s'il m'inflige demain l'affront dont il me menace, c'est vous que j'en rendrai responsable, mon garçon!...

Il avait trouvé cette échappatoire, qui ménageait à la fois sa tendresse, son orgueil, son autorité. Mais il la sentait si misérable, qu'il profita de la stupéfaction générale pour s'éloigner. Valentin, frappé comme d'un soufflet par cette menace inique, fit le geste de courir après lui. Mme Oberglatt l'arrêta, tandis que Louise, rouge, indignée, s'écriait :

— C'est une injustice, une révoltante injustice!...

— C'est du fanatisme, répondit Valentin... Que ce vent-là souffle de gauche ou de droite, il est également aigre et malfaisant!... Il y a quelque temps déjà que je le sais...

III

Dans la gaieté du beau dimanche ensoleillé, l'état-major de la Libre Pensée, le maire, une partie du conseil municipal, plusieurs conseillers généraux, les sociétés de chant, de tir, de

gymnastique, les délégations des sociétés ouvrières et de la Bourse du travail, attendaient Romanèche à la gare. Bien que rapprochées dans un sentiment commun, les classes ne se mêlaient guère : les ouvriers, dont beaucoup arboraient l'églantine rouge, formaient des bataillons compacts, où s'absorbaient les physionomies individuelles et qui se mouvaient en masses, comme de vastes corps. Les patrons et les riches, élégans, décorés, en légères redingotes grises, en chapeaux clairs, allaient et venaient avec aisance, isolément ou par groupes de deux ou trois, familiers, bavards, la figure ouverte, l'air bienveillant, semant de bonnes paroles comme s'ils distribuaient des gratifications. Leurs chauffeurs en caoutchoucs, leurs cochers à cocardes, leurs valets de pied bavardaient autour des automobiles et des voitures, alignés le long des trottoirs. Des boutiquiers, des fonctionnaires, des commis, des demoiselles de magasins, venus en curieux, fourmillaient dans le square Colbert et sur les promenades. Les quatre groupes principaux de la société du moment, — bourgeois riches, petits bourgeois, prolétaires, domestiques, — se trouvaient donc en contact. Rien dans leurs allures n'annonçait cette *lutte des classes* dont ils allaient chômer un des apôtres. Au contraire, ils s'observaient sans malveillance, à peu près comme des parens éloignés, de fortunes diverses, que réunit la fête d'un aïeul commun.

Le programme de la journée comportait une visite aux caves Frümsel, où les ouvriers seraient présens malgré la suspension du travail, un déjeuner officiel dans un des hôtels de la ville, et la fête. Romanèche, qui ne se prodiguait jamais, devait repartir aussitôt après sa conférence, malgré les instances de Frümsel pour le retenir à dîner.

Il arriva fermé comme toujours, sec et gris, austère et renfrogné, suant à grosses gouttes dans son pardessus noir. La cordialité de l'accueil ne le dérida pas. Il serra des mains, salua, tâcha de sourire aux délégations sans que sa figure se détendît un instant : son attitude semblait dire qu'il se résignait à ces salamalecs, en les désapprouvant. Mais quand Frümsel, empressé, voulut le conduire à son automobile, il refusa net, d'un geste cassant, en disant très haut :

— Non, merci. J'irai à pied. Je viens pour une fête du peuple : je ne veux pas d'un confort dont le peuple est privé.

Des murmures approbateurs coururent dans les rangs ouvriers

les plus proches, où quelques-uns avaient entendu, et se propagèrent de loin en loin, avec la réponse qu'on amplifiait en la répétant, tandis que les patrons, surpris, s'assombrissaient, comme si quelque spectre inattendu traversait leurs jeux innocens. La journée commençait à peine, et le cadre s'en trouvait dépassé. On préparait une agréable amusette, dont on comptait que la soutane seule ferait les frais : et voici qu'au lever du rideau, un protagoniste audacieux changeait d'un mot le sens de la comédie et la poussait déjà vers le drame. Déconcertés, les membres du comité se consultèrent des yeux. Frümsel objecta :

— C'est que... c'est un peu loin...

Son ami le filateur, qui craignait la marche, l'appuya :

— On a toute la ville à traverser!

— N'y a-t-il pas un tramway?

Il fallut s'empiler dans la voiture commune, plus bondée que jamais, et mal odorante, pendant que les chauffeurs, les cochers et les valets de pied s'en allaient, en riant, avec leurs véhicules vides, au milieu des lazzi. Les ouvriers riaient aussi, en goguenardant. Parmi les curieux de la petite bourgeoisie, on se regardait avec des mines effarées, en répétant :

— C'en est un qui ne plaisante pas!

Non, certes, Romanèche ne plaisantait pas, dans son tramway où il recevait sans broncher les complimens de ses hôtes, comme un monarque en tournée : empalé sur son banc, les deux mains sur le corbin de sa canne, le front écrasé par son haut de forme hérissé, il semblait se recueillir pour des paroles décisives, dont sa figure annonçait la sévérité. Il ne plaisanta pas non plus les caves, décorées en son honneur de fleurs et de drapeaux, où de jolies servantes offraient des rafraîchissemens. Frümsel s'était promis de l'éblouir au spectacle de sa belle industrie prospère, en le promenant le long des galeries creusées à même dans la craie, ornées de devises et d'emblèmes modérément révolutionnaires, en lui montrant des ouvriers bien rémunérés, bien portans, satisfaits d'un travail facile, en expliquant l'ingénieuse organisation de ses œuvres patronales d'assistance, de secours, d'instruction, de récréation, de consommation ; il comptait que de bonnes paroles sur son équité, son désintéressement, sa sagesse, sanctionneraient les diverses phases de la visite ; il se rengorgeait en entendant à l'avance un représentant des revendications prolétariennes lui rendre hom-

mage en disant à peu près : « Si tous les patrons en usaient comme vous, citoyen Frümsel, on pourrait s'arranger!... » Mais non. Le député promena ses yeux froids sur les rangées de tonneaux, puis de bouteilles, considéra d'un air mefiant les devises et les emblèmes, écouta placidement les explications sur le rinçage, la mise en bouteilles, le remisage ou l'emballage, sans donner la moindre marque d'approbation. Appelés par un signe de Frümsel, les ouvriers s'approchaient, attendant les questions usuelles sur leurs salaires, leurs coutumes, leur hygiène, la durée de leurs journées, la régularité de leur travail : interrogatoire qui aboutissait toujours à l'éloge d'un patron soucieux de leur bien-être, dont ils reconnaissaient volontiers la générosité. Ainsi avaient conclu jadis, dans des visites que rappelaient des plaques commémoratives, un roi, quelques ministres, deux présidens de la République. Les paroles de Romanèche eurent un autre accent :

— Votre industrie est prospère, parce qu'elle n'a pas de concurrence, leur disait-il. C'est un privilège exceptionnel, dont vous bénéficiez. Tâchez toutefois d'oublier votre condition particulière, qui est presque unique, et pensez à celle de vos frères, ceux des filatures, par exemple. Alors, que voyez-vous? Partout où l'industrie est en souffrance, ce sont les travailleurs qui pâtissent le plus de la crise, et en supportent tout le poids; tandis que lorsqu'elle va bien, ils ne retirent de ses succès que les moindres avantages. Quelle différence réelle y a-t-il entre vous et les filateurs? C'est qu'ils ont à souffrir du chômage, dont vous n'êtes pas atteints. A part cela, vos salaires ne sont pas sensiblement plus élevés. Cependant la fabrication du champagne...

Romanèche ne remarqua pas l'effet déplorable du terme impropre.

— ... Donne des résultats incomparablement supérieurs à ceux de l'art textile. Pourquoi donc n'êtes-vous pas plus favorisés? Voilà la vraie manière de poser la question, en ce qui vous concerne. Nous y pouvons répondre, depuis que le génie de Marx a éclairé les arcanes de la production capitaliste, par sa magnifique théorie de la plus-value. C'est que le jeu normal du régime de l'appropriation accroît sans cesse la puissance du capital, en l'augmentant de la différence qu'il y a entre le prix de votre travail et celui de la marchandise dont vous êtes les créateurs : en sorte que votre effort ne tend, en dernière

analyse, qu'à accroître indéfiniment la force oppressive du capital, qui pèse sur vous. C'est pourquoi vous ne devez pas avoir seulement en vue l'amélioration de vos conditions d'existence particulières : amélioration que vous obtiendriez facilement dans une maison comme celle-ci...

Il souligna cet éloge ambigu d'un coup d'œil à Frümsel, qui s'inclina.

— ... Vous devez penser, avant tout et toujours, à la transformation radicale que nous avons en vue du système même de la production capitaliste. Dites-vous bien qu'il n'y aura rien de fait, aussi longtemps que le prolétariat n'aura pas réalisé son programme intégral, dont le vœu essentiel, comme vous le savez, est la socialisation du sol et des moyens de production : c'est-à-dire, le remplacement de la propriété privée par la propriété collective, ou, en d'autres termes, la constitution véritable de la propriété qui, dans le régime actuel, n'existe que pour quelques-uns. Dites-vous aussi que ce programme n'est réalisable que par l'union des prolétaires de tous les pays, par-dessus les frontières et les rivalités nationales. C'est le dernier mot du *Manifeste communiste :* il est aussi vrai aujourd'hui qu'en 1847 !

Les cavistes, bonnes gens dont la vie est facile, écoutaient avec surprise, plus effrayés que séduits par ces perspectives d'un monde bouleversé, où la disparition du capital supprimerait la douceur de l'épargne, où la clé de l'égalité fermerait à jamais les portes accessibles du paradis bourgeois. Quant aux patrons, ils s'attristaient à mesure que les paroles de Romanèche précisaient le détail de leur dépossession. Le filateur laissait tomber sur sa poitrine sa grosse tête découragée. Un riche tonnelier protestait en remuant les lèvres comme s'il allait interrompre. Frümsel mâchait rageusement ses moustaches ; son chef de caves, consterné, lui souffla :

— Il va nous les gâter !

Un souffle de révolution, — et de vraie ! — pénétrait dans ces tranquilles souterrains, où le vin d'or, léger et fin, s'adapte aux besoins des estomacs délabrés, aux goûts des bourses pléthoriques. Cet âpre souffle les emportait tous à mille lieues de leur socialisme bon enfant, bousculait leur flirt démagogique, leur éclairait l'inanité de leurs concessions accordées de haut, — comme par des aéronautes qui lancent dans le vide, pour s'éle-

ver davantage, un peu de sable sans valeur. L'haleine menaçante glissa dans leurs cheveux. L'un d'eux murmura très bas, dans un frisson :

— Il est terrible, celui-là !...

Cependant Romanèche continuait de sa voix tiède, les mains dans les poches de son pardessus, sans phrases à effet, sans déclamation, sans rhétorique, en homme sûr de son affaire, qui expose au hasard de la causerie des résultats certains. Accoutumé à deviner les dispositions de ses auditeurs, il sentait ceux-ci récalcitrans pour la plupart, et ne s'en troublait point : il était un missionnaire qui s'adresse à des incrédules, sait qu'il ne les convertira pas tous, espère pourtant que quelques-uns seront gagnés par sa voix à la bonne cause, ou touchés par la grâce :

— Sans doute, vous n'êtes pas dans des conditions telles, que vous puissiez comprendre tout de suite ce que je tâche de vous expliquer : vous êtes trop heureux! Mais il y en a parmi vous qui réfléchiront à mes paroles : elles les aideront à observer avec d'autres yeux l'ensemble du mouvement actuel, à s'élever au-dessus de l'égoïsme naturel aux hommes...

Le filateur dit à l'oreille de Frümsel :

— C'est à craindre!

— ... Ce qu'il faut aussi que vous sachiez bien, pour comprendre notre tactique dont l'apparente dureté vous déplaît peut-être, c'est qu'à l'heure présente, la lutte n'est pas engagée entre les individus et des groupes d'individus, par exemple entre les ouvriers de telle ou telle industrie et leurs patrons, entre les partisans d'une certaine doctrine économique et ceux d'une autre doctrine qui la contredit. Elle est engagée entre les classes, c'est-à-dire entre la bourgeoisie et le prolétariat. Elle ne peut pas se terminer par un compromis : il faut qu'elle se poursuive jusqu'à la victoire complète du prolétariat. Cette victoire, comme l'annoncent tous les nôtres, terminera la phase de l'histoire où nous sommes pour en inaugurer une nouvelle, comme il est arrivé quand l'esclavage a disparu à la fin de l'antiquité, quand le servage a disparu avec la Révolution; elle marquera l'émancipation définitive de l'humanité; c'est d'elle seule que nous pouvons attendre l'avènement de la justice et du bonheur pour tous...

Comme Romanèche s'intéressait à ses propres paroles beaucoup plus qu'à ce qu'on lui montrait, Frümsel abrégea la visite:

— Maintenant, vous avez tout vu, allons déjeuner!

Un dernier coup allait les atteindre : dans le salon de dégustation, où se faisait, en remontant, la dernière station, une vénérable bouteille, de forme démodée, attendait sur un plateau d'argent, dans une gaine épaisse de poussière, de terreau, de toiles d'araignées. Elle datait de 1814, l'année de la comète. On l'avait retrouvée, avec une dizaine d'autres, dans un coin d'une cave abandonnée. C'était la dernière : les autres avaient été bues par le Roi, les Ministres, les deux Présidens, la Commission des vins de la dernière Exposition universelle. Romanèche étendit la main, dans un beau geste d'indifférence :

— Gardez-la plutôt pour un prochain monarque, s'il en vient encore chez vous. Moi, je ne distingue pas entre un vin et un autre...

Il consentit pourtant à vider sa coupe, et dit froidement :

— C'est très bon !

Tous respirèrent quand on put enfin quitter les établissemens, et l'emmener à l'hôtel, où d'autres gens allaient avoir la surprise d'entendre les mêmes propos.

Dans l'absence de Frümsel, les repas de famille prenaient un caractère plus familier. On s'observait moins. La conversation s'animait. On disait des riens. On riait quelquefois. Ce jour-là, Valentin, qui avait quitté devant l'hôtel le cortège de son oncle, raconta gaiement les incidens de l'arrivée et des caves. La pointe d'humour qu'il mit dans son récit montrait qu'il s'était amusé simplement, comme un spectateur étranger à la comédie. Il décrivit les mines déconfites des patrons, et dit vivement à Désiré :

— Peut-être qu'à présent, monsieur votre père est moins enchanté de sa fête!...

Il n'avait pas fait une allusion à la scène de la veille. Il ajouta, comme si elle lui revenait par hasard à l'esprit :

— A propos, y viendrez-vous?... Ou restez-vous irréductible?

— J'espère bien que M. Désiré aura réfléchi, fit Mme Oberglatt. La paix est une si bonne chose!

Louise dit à son tour, avec un peu d'émotion.

— Nous en avons causé, tous deux. Il m'a promis d'être raisonnable.

— Oui, approuva Désiré. J'irai, cette fois encore.

Mme Oberglatt émit un aphorisme :

— On ne pourrait pas vivre en famille, sans des concessions réciproques.

Elle regardait Valentin, qui dit froidement :

— Tout est bien qui finit bien.

Son élève baissait dans son estime : « Décidément, songeait-il, tous ces gens-là se valent ! Ils s'en iront ainsi, de faiblesse en lâcheté, de défaite en déroute, jusqu'à la catastrophe où ils s'entrepoussent, comme un troupeau aveugle. Ils ne comprennent rien à la loi de la lutte, que mon oncle explique si bien, et ne savent pas qu'elle exige que chacun défende à mort chacune de ses redoutes. Le père, tout à l'heure, baissait le nez pendant qu'on faisait le procès du capital ; mais il avalait sa colère, et il a été tout content que l'ennemi consente à lui boire son meilleur vin. Le fils fera de même en entendant réquisitionner contre sa religion. Et ils rentreront dos à dos, sans seulement se douter qu'il y a une brèche de plus dans leur croulante forteresse, et que l'heure de la capitulation va sonner... »

Comme s'il devinait ces réflexions, Désiré les interrompit en disant :

— Oui, j'assisterai encore une fois à cette fête... A cause de vous, monsieur Délémont... Mon père a menacé de vous imputer mon abstention : ce serait injuste, je ne veux pas cela !

— Ah ! non, répliqua vivement Valentin, vous êtes libre, avant tout !... Moi, je n'entre pas en ligne de compte.

— Oh ! monsieur Délémont, supplia Louise, nous désirons tant vous garder avec nous !

— Vous ne m'auriez rien demandé, je le sais, dit Désiré : c'est justement pour cela que j'ai pris ma résolution.

— Elle arrange tout ! s'écria Mme Oberglatt.

Et Louise :

— Nous irons tous ensemble... Ce sera très amusant !...

— Ma foi, peut-être, conclut Valentin, — si cela continue comme tout à l'heure !...

Et ils allèrent occuper leurs quatre places réservées.

Les fêtes comme celle de Reims ont peu de majesté. Les écharpes, les cocardes, les fanfares, les pompiers, les gymnastes représentent pauvrement l'ordre civil. La puissance de ce nouveau maître est récente : il n'a pas eu le loisir d'organiser son

éclat, et, par crainte des comparaisons, affecte la simplicité. Aussi, la foule est souvent distraite, l'enthousiasme est de commande, l'ennui plane sur la réunion, où le bruit des musiques et le roulement des discours officiels compensent mal la monotonie du spectacle. Toutefois il s'y forme sans peine une atmosphère de bonne humeur qui en relève le ton et les sauve du ridicule. Celle-ci ne le fut pas : la « communion laïque, » la cérémonie au champagne, la grotesque parodie d'un sacrement, — inventions maladroites d'adversaires qui recourent trop volontiers à des fictions pour prêter aux choses les couleurs qu'ils leur souhaiteraient ! Le cirque ouvrait ses portes. La foule, débouchant des rues et des promenades, s'engouffrait sous le grand bâtiment polygonal, en briques rouges à médaillons, sans remarquer au fronton de la principale entrée les rinceaux écussonnés de la ville, sur sa devise : *Dieu me soit garde*, qui prenait à cette heure un sens ironique. Au pied de l'estrade, les enfans endimanchés, la pensée artificielle piquée au corsage ou à la boutonnière, formaient un joli troupeau multicolore, insoucieux et printanier. Sur les gradins de l'amphithéâtre, les familles se réjouissaient avec simplicité d'une de ces réunions que le bon peuple aime pour elles-mêmes, quel qu'en soit l'objet, parce qu'il y a du bruit, des couleurs, des airs de marche, parce qu'on est ensemble et qu'on se regarde et qu'on s'interpelle, et qu'on applaudit sous prétexte de n'importe quoi. Des mères prévoyantes pensaient au petit objet que rapporterait l'enfant : une bagatelle, un rien, — mais qu'est-ce qui n'est pas bon à prendre, dans ce monde où l'on a tant de peine à nouer les deux bouts? Des pères facétieux se réjouissaient du tour qu'on jouait aux curés, en s'entassant là pendant qu'ils se morfondaient dans leur sacristie. Et c'était toujours un beau dimanche bien rempli !

A l'heure presque exacte, l'état-major fit son entrée. Des acclamations l'accueillirent, d'abord isolées, puis plus nourries, à mesure qu'on reconnaissait et qu'on nommait les arrivans. Elles étaient sincères : elles saluaient un maire bienfaisant, qui avait peut-être des idées un peu despotiques, mais qui consacrait une part de ses revenus au bien de la ville ; des chefs d'industrie, connus comme Frümsel pour le bon usage qu'ils faisaient de leur fortune, pour leur esprit de justice, pour leur générosité ; quelques meneurs de moindre mérite, mais qui savaient parler aux masses et leur promettre ce qu'elles désirent ; Romanèche enfin, Roma-

nèche surtout, dont l'épisode de l'automobile venait de décupler la popularité. Aussi les applaudissemens recommencèrent-ils à chaque phrase de l'éloge pénible que fit de lui le Président de la réunion : un conseiller général qui remplaçait au pied levé le député retenu par une indisposition. Les adjectifs hyperboliques, symétriquement arrangés deux à deux, formaient un tissu de généralités rabâchées qu'on eût appliquées avec autant de justesse ou de fausseté aux hommes comme aux idées de tous les partis. « Illustre et dévoué serviteur de la démocratie, » — et l'on applaudit. « Sublime et vaillant orateur, nourri du suc et de la moelle de la glorieuse et bienfaisante Révolution... » — et l'on applaudit. « Homme de tous les dévouemens à la cause généreuse et sacrée des travailleurs, » — et l'on applaudit. — On écouta plus tranquillement le maire protester, comme chaque année, contre « l'interprétation mensongère » que donnent de la fête laïque des « adversaires déloyaux : » elle n'était point, comme ils s'obstinent à le répéter, une cérémonie organisée pour faire concurrence aux pompes de l'Église, mais une simple réunion amicale de citoyens résolus à affirmer leur pleine liberté d'esprit; et cette réunion sans solennité n'était point sans signification, puisqu'elle permettait aux parens, et même aux enfans, de « protester par leur présence contre toutes les superstitions, et d'affirmer leur énergique résolution d'arriver à la Vérité par la Raison ! » — Innocens ouvriers de cette formidable entreprise, les petits, las d'être immobiles, se poussaient les coudes en riant, parce qu'on parlait d'eux ; puis, quand le signal partait des gradins, ils applaudissaient de toutes leurs forces, comme les autres, en s'amusant mieux.

La fanfare Cérès exécuta avec entrain un pas redoublé; et Romanèche s'avança sur l'estrade, le poing gauche fermé derrière le dos, le main droite enfoncée dans le revers de sa redingote, le visage impassible sous la tempête des bravos. La salle entière, debout, l'acclamait de confiance, rien qu'à le voir, dans un délire d'enthousiasme : les ouvriers, les patrons, les bourgeois, les fonctionnaires, les femmes, les garçonnets, les fillettes, — jusqu'aux membres du comité, grisés au contact de la foule, oublieux d'avoir déchanté dans la matinée. Ce petit homme en noir, avec sa mâchoire agressive, sa barbe en avant, ses tempes enfoncées, représentait soudain pour eux l'avenir de la République, la solution des problèmes sociaux, l'avènement de la justice,

le triomphe de l'égalité, la réalisation finale des changeantes promesses dont les tribuns, les utopistes, les rhéteurs et les démagogues bernent la foi publique depuis l'époque des Cléons, des Gracques et des Clodius. L'ovation se prolongea, interminable, recommençant dès qu'on la croyait finie, reprise par ceux-ci quand ceux-là n'en pouvaient plus, comme il arrive dans les théâtres après le grand air du ténor, ou quand la jeune première est morte superbement. Pour déchaîner une telle tempête de bravos, il n'avait pas même besoin d'ouvrir la bouche. On savait qu'il fabriquait des lois, trônait dans les grandes Commissions, distribuait des places, gonflait le budget des dépenses, serait un jour ministre, n'allait pas en automobile. Il n'en fallait pas plus pour qu'on lui fît crédit du reste, et qu'on délirât rien qu'en le voyant. Enfin, quand les mains furent lasses de taper, les pieds de rouler, les voix de clamer, le silence s'établit peu à peu. Romanèche étendit le bras droit, et commença sa conférence...

Les souvenirs de Homais nous trompent depuis un quart de siècle sur une certaine famille d'esprits qui s'est singulièrement élargie. Le pharmacien qui la représente encore aux yeux de beaucoup était borné, prétentieux, sot, fade et grandiloquent; ses violences se diluaient dans ses discours comme ses poisons dans ses sirops; naïf, il croyait à tout sous prétexte de ne pas croire en Dieu; timide, il ne sut jamais mettre au service de ses fausses audaces qu'un fatras de formules creuses, d'affirmations pédantes, de puériles abstractions; sa candeur gobeuse et babillarde s'épanchait en billevesées, et ce fut à juste titre qu'il excita le large rire de Flaubert. Mais il n'est plus. Formés à d'autres écoles, ses successeurs sont aussi d'autre trempe. Leur armée est nombreuse, organisée et solide : ses moindres soldats ont conscience de sa force; des chefs habiles la commandent, tacticiens formés sur les champs mêmes de ses manœuvres : le scrutin, les parlemens, les congrès, les grèves. Ils ne sont plus des grotesques ni des ratés : savans à manier les armes de la lutte sociale, ils ont des programmes définis, des idées nettes, une intelligence alerte, richement outillée, s'appuient sur un fond spécieux d'histoire et de doctrine, où poussent les graines lancées par des semeurs de large envergure, adaptent avec précision leurs moyens à leurs fins, mesurent les obstacles dressés devant eux, connaissent les points faibles de la citadelle ennemie dont ils conduisent le siège avec une rigueur implacable. Homais ne

recueillait que des adhésions effarées, que gênait encore la peur du gendarme et du magistrat : beaucoup, tout en l'écoutant derrière ses bocaux, le jugaient comique, comme l'est souvent le précurseur quand il manque de génie. Ceux-ci, ayant mis dans leur jeu les magistrats et les gendarmes, sans compter les instituteurs, les préfets, les ministres, développent sans encombre leur propagande, usent pour l'étendre de tous les moyens qui vont de la peur à la persuasion, recrutent leurs bataillons dans tous les rangs sociaux, à tous les degrés de la culture, incorporent dans leurs effectifs, à côté des unités qui ne comptent que par leur bulletin de vote, des théoriciens de premier ordre, des philosophes égaux aux plus grands, des savans éminens, des orateurs sonores, des dialecticiens habiles, des artistes séduisans, — autant de talens, de valeurs, de lumières qu'en pourraient pousser contre eux les privilégiés séculaires de la sélection. Leur légion rallie aussi les vaincus et les victimes : ceux qui sont blessés, ensanglantés ou meurtris par les abus, les mensonges, les iniquités, l'arbitraire et la tyrannie, — l'amas des fautes, des erreurs et des crimes qu'a pu entasser en un siècle un ordre social trop longtemps vainqueur et indiscuté. Leurs forces se trouvent ainsi multipliées par le facteur terrible de rancunes souvent fondées, de colères souvent justes, d'indignations souvent légitimes. Avec plus d'éloquence encore que la dialectique des sophistes, les plaintes des opprimés proclament une religion sans au-delà, dont les dogmes sont des chiffres, dont le paradis est sur la terre, dont les prophètes annoncent le règne prochain du bien-être, de la paix, de la justice, de l'égalité. Et ces phalanges composites , où se combinent tant de passions et d'espérances, dont l'unité se défait et se refait sans cesse, s'avancent peut-être très vite à la conquête du monde où leur oppression remplacera toutes les autres tyrannies.

Romanèche était un de leurs chefs : non certes par la puissance du génie ou l'ampleur de la pensée, mais par le talent d'adapter aux besoins populaires les dogmes conçus par de plus grands, par l'adresse à rapetisser les doctrines en les exposant et à les rendre ainsi plus accessibles à la fois et plus redoutables. Sa conférence n'apportait, à coup sûr, rien de nouveau sur la matière des querelles de la politique religieuse : elle n'en contribua que mieux à attiser la haine.

Elle comprenait deux parties, égales à peu près d'importance,

et convergeant, par des argumens différens, à la même conclusion :

La première partie établissait, — après combien ! — la vieille thèse hégélienne de l'incompatibilité du catholicisme et de la démocratie : celui-là représentant l'autorité contre celle-ci, qui tend au développement de la liberté. Conduite selon les procédés habituels de la dialectique, la démonstration restait abstraite, illustrée à peine par quelques exemples historiques qui sollicitaient mollement l'attention des auditeurs. Pas d'éloquence : un exposé clair, méthodique, correct, où les argumens s'enchaînaient comme des anneaux. La voix monotone prenait aux passages saillans des accens aigus, presque criards. Deux gestes fréquens scandaient les phrases : la main droite fendait l'air, très vite, de haut en bas, comme un couperet qui tombe ; ou bien, l'index tendu, elle s'agitait au-dessus de la tête, en menaçant. Incolore et plat dans le détail, allongé par de fréquentes répétitions de mots ou d'idées, semé de ces métaphores que leur banalité séculaire ramène comme des refrains, mais débité rapidement, avec des saccades et sans une hésitation, le discours coulait comme une eau tiède, saturée d'acide, qui vous emporterait, en picotant, la peau. Le public le suivait, avec cette complaisance inépuisable qu'ont les auditoires populaires pour quiconque flatte leurs passions en les parant d'un vernis de rhétorique. Les membres du comité se rassuraient peu à peu : oublieux déjà des avertissemens du matin, ils regardaient sans crainte monter les eaux du déluge, sur lesquelles leur tranquille optimisme leur montrait, flottant vers quelque Ararat, l'arche sainte de la propriété. Mais les enfans s'ennuyaient : certains, jugeant sans doute qu'ils avaient des droits dans cette fête, imitaient sournoisement les gestes de l'orateur, en cachant leurs mains.

Dans la seconde partie de sa conférence, Romanèche entreprit de démontrer que les religions, « surtout celle qui est dite la religion chrétienne, » ont été calculées par les classes dirigeantes pour écarter les plaintes et les revendications des déshérités, en leur promettant dans une autre vie des biens supérieurs à ceux que leur refuse la première. Après une citation d'Engels, qui exposait aigrement et magistralement ce point de vue, il le développa pour son compte, en l'appuyant par des allusions directes à l'histoire la plus récente. Le discours s'anima. Des noms connus furent prononcés, et salués, les uns par des bravos frénétiques, les autres par des « hou » désobligeans. La salle

s'agita. Les enfans commencèrent à s'amuser, criant, trépignant, applaudissant avec les grandes personnes, comme s'ils éprouvaient une horreur illimitée de ceux-ci, un enthousiasme sans bornes pour ceux-là. Et certes, un observateur impartial se fût étonné de trouver sur ces gradins, par un beau dimanche paisible où la campagne souriait tout près, tant d'admiration ou de fureur pour ou contre des hommes dont l'action commune est d'envenimer les questions, d'entretenir les haines, de semer les discordes, d'exploiter les intérêts ou les passions démagogiques, et de vivre de ces méfaits dans le sacrifice des hauts intérêts dont ils ont la garde.

Romanèche conclut enfin, — et les membres du comité furent alors tout à fait tranquillisés : la tâche la plus urgente de la démocratie était d'en finir avec les antiques ennemis qui gênent sa marche; leur retour au pouvoir, toujours imminent, serait le pire désastre qui pût frapper le pays; il fallait les extirper comme on arrache des vignes, si l'on veut qu'elles prospèrent, le chiendent aux longues racines quêteuses, avares et meurtrières. Avec cette image locale, son geste changea pour la première fois : au lieu de fendre l'air comme un couperet, au lieu de s'agiter en menaçant, sa main plongea, tordit quelque chose d'invisible, remonta et s'ouvrit comme pour lancer bien loin la dernière radicelle de la dernière plante parasite. Alors l'enthousiasme déborda, comme s'il eût vraiment accompli là, sur l'estrade, en une seconde, l'opération définitive qu'indiquait son geste symbolique. Des cris de joie, des hourrah de victoire se mêlèrent aux acclamations, comme partis d'une armée qui verrait crouler la dernière citadelle ennemie. Mais voici que dans la tempête des bravos, tout à coup, un sifflet éclata, unique, strident, audacieux, tellement aigu que pendant deux secondes on l'entendit seul, dominant le fracas. Un murmure de stupeur courut le long des gradins; puis la tempête souffla de nouveau, avec des forces décuplées, mêlée de cris exaspérés, presque sauvages : « A la porte!... Chassez-le!... A l'eau !... A la porte! A la porte !... » La foule était soulevée comme une mer où passe un cyclone. Le comité, les hommes, les femmes, les enfans, se poussaient, se dressaient, s'écrasaient. Frümsel fouilla des yeux l'assemblée, dans la direction qu'indiquait le mouvement de toutes les têtes; et il reçut comme un grand coup en pleine poitrine : son fils était debout, les bras croisés, au milieu de poings

tendus, de têtes furieuses. Valentin le tenait par la taille pour le soutenir ou le défendre. Louise, debout aussi, se serrait bravement contre lui. Une vague de la foule les emporta tous les trois...

IV

Atteint dans son orgueil, et plus douloureusement dans sa tendresse, Frümsel se raidit pour rester à la fête, jusqu'à la fin. Le tumulte s'apaisa peu à peu : il ne voyait plus que les trois places vides qui faisaient trou dans la foule, et que ses yeux cherchaient irrésistiblement. Une affreuse inquiétude le mordait au cœur : qu'est-ce que ces furieux avaient fait de Désiré? La volonté de sauver son attitude le maintenait seule à sa place. A travers le bourdonnement confus de ses pensées, il entendit la voix assourdie du conseiller général qui, forcé d'improviser, bafouillait lamentablement : « Incroyable manifestation réactionnaire... Attaque injustifiée et lâche!... Augmenter l'admiration des libres penseurs rémois pour l'homme illustre qui... » Il vit distribuer aux enfans les diplômes d'honneur et les carnets de caisse d'épargne qui sanctionnent leur entrée dans les phalanges de la « Raison. » Il écouta la fanfare jouer la *Marseillaise*, à laquelle répondirent bientôt les couplets menaçans de l'*Internationale*, pendant que la foule s'écoulait :

Debout! les damnés de la terre!
Debout! les forçats de la faim!
La raison tonne en son cratère,
C'est l'irruption de la fin...

Personne ne lui parlait. Il exécuta machinalement les mouvemens dont ses voisins lui donnaient l'exemple, se pressa parmi eux autour de Romanèche, qui recevait les complimens avec son habituelle impassibilité, sur l'estrade, tandis que dehors, par les promenades, des groupes excités reprenaient le refrain :

C'est la lutte finale,
Groupons-nous, et demain,
L'Internationale
Sera le genre humain.

Un domestique, envoyé par Mme Oberglatt, vint informer Frümsel que tout le monde était rentré, sans accident. Rassuré de

ce côté-là, il put s'abandonner à son amertume, pendant que les congratulations s'achevaient : jamais sa popularité ne résisterait à ce coup de sifflet, qu'on lui reprocherait sans cesse ; déjà les plus violens ou les plus craintifs le regardaient de travers ; il fit un signe à son ami de vingt ans, le filateur, qui feignit de ne pas le voir ; un conseiller municipal lui marcha sur le pied sans lui demander pardon. Quand Romanèche tira sa montre, en disant que l'heure du départ approchait, il sortit avec les autres, pour le reconduire à la gare. Un dernier groupe d'ouvriers s'écoulait par le boulevard de la République, en chantant le couplet final :

... Combien de nos chairs se repaissent.
Mais si les corbeaux, les vautours,
Un de ces matins disparaissent,
Le soleil brillera toujours !

Muet, les lèvres serrées, la tête basse, Frümsel marchait au dernier rang du cortège. Le médecin seul eut le courage de s'approcher de lui, et de lui dire, d'un ton dégagé :

— Ne vous désolez pas, mon cher : tout le monde sait que vous n'y pouvez rien !...

Sur le quai de départ, Romanèche le vit isolé, et vint à lui, ostensiblement. Tout en lui serrant la main, il disait, à haute voix :

— Je n'ai pas encore répondu à votre lettre, à propos de *l'Égalité*... Je vous réserve une centaine d'actions, n'est-ce pas?

Frümsel remercia comme d'une faveur : il n'eût demandé qu'à les prendre toutes !...

Le train parti, il put enfin rentrer à l'hôtel, pendant que ses collègues s'en allaient discuter son attitude au Cercle. Tous l'attendaient au salon : Louise inquiète, Mme Oberglatt attristée, Valentin nerveux, le coupable très calme, très maître de soi, bien qu'un peu pâle, dressant l'oreille à chaque bruit du dehors. Louise seule lui avait adressé un reproche :

— Mon pauvre Désiré, qu'as-tu fait?

Ce qui avait valu à la jeune fille cette riposte de Valentin :

— Il ne faut jamais regretter d'avoir eu du courage, mademoiselle !

Alors ils s'étaient tus, en feuilletant les albums, en parcourant les livres qui leur tombaient sous la main.

Louise, dans l'embrasure de la fenêtre, vit Frümsel ouvrir la grille, et s'écria :

— Papa!... Comme il se dépêche!...

Tous se levèrent, guettant le bruit de la porte qui se referma, du pas résonnant dans l'escalier. Leur attente ne fut pas longue : Frümsel entra en coup de vent, marcha sur Désiré qui ne recula pas, et le cingla d'un mot :

— Polisson!

Il ne trouvait rien de mieux. Comme pour réduire les proportions de la révolte, il répéta :

— Oui, polisson!... polisson!... polisson!...

Et il amplifia, sans s'inquiéter de Valentin, debout à côté de son élève, pendant que Louise et Mme Oberglatt s'épeuraient vers la fenêtre :

— Tu t'es conduit comme un polisson!... comme un gamin mal élevé!... Voilà tout ce que je peux te dire... Que voulais-tu donc?... Faire un effet? Tu l'as manqué, mon cher... Personne n'a relevé ton insolence. Personne, entends-tu?... A peine si l'on s'en est aperçu!... Toi parti, plus rien!... Si, pourtant, des bravos, des acclamations, un délire d'enthousiasme... Ah! pour un coup manqué, mon garçon, c'est un coup manqué. Là-dessus, pas l'ombre d'un doute!...

Désiré soutenait les regards de son père, avec un frémissement de ses lèvres qu'il forçait au silence.

— Tu ne réponds pas?... Tu fais bien : que pourrais-tu dire?... Que pourrait-il dire, madame Oberglatt?... Rien, n'est-ce pas?... Quand on a fait une pareille sottise...

Il acheva par un geste violent, et fit plusieurs fois le tour du salon, les mains au dos, en mordant ses moustaches. Puis il revint à son fils, et son ton changea :

— Par exemple, quelqu'un qui ne l'oubliera pas, ton coup de sifflet, ce sera moi! Je l'entends encore dans mes oreilles, vois-tu!... Il me semble même que je l'entendrai toujours... Si tu voulais étonner le monde, non, non, tu n'as pas réussi, je te le répète. Mais, si tu voulais toucher ton père à l'endroit sensible,... le blesser jusqu'au sang,... le frapper comme d'un soufflet,... alors, c'est une autre affaire! Tu as mis dans le mille, mon cher, et je te félicite!

Son accent, qui s'était adouci dans la plainte, redevint amer et violent :

— Et quand je pense que tu avais préparé ce coup-là!... Tu l'as calculé, combiné, mûri lentement!... Tu le méditais depuis hier

soir, depuis plus longtemps, peut-être... Tu m'attendais à ce moment-là, comme un malfaiteur qui guette un passant...

Désiré étendit la main, en protestation :

— Je t'assure que non, père!... Je n'avais aucun projet, aucun... Tu as dit hier à M. Délémont que tu le rendrais responsable de mon absence. C'était injuste : je n'ai pas voulu qu'il ait à souffrir pour moi. Et je suis allé là sans aucun dessein... C'est quand j'ai entendu cet homme,... et cette foule!... Ah! que veux-tu, je n'ai pas pu me retenir! Ils piétinaient tout ce que j'aime, je souffrais trop, c'est parti malgré moi!

Ainsi, l'acte n'était pas prémédité! Moins injurieux peut-être, il n'était pour cela ni moins significatif, ni moins dangereux.

— Malgré toi, répéta Frümsel!... Malgré toi!... Ah! pourquoi n'es-tu pas plutôt resté à la maison!

Désiré dit avec douceur :

— Je suis allé au Cirque pour t'obéir, père : tu m'as forcé!...

— Forcé, moi?... T'ai-je jamais forcé à quelque chose?... Est-ce que jamais garçon a été plus libre que toi?... plus gâté?... Ah! beaucoup trop, je le vois aujourd'hui!

De bonne foi, il oubliait la scène de la veille, ses injonctions, ses ordres; et il se tourna vers Mme Oberglatt, puis vers Valentin, pour invoquer leur double témoignage :

— Aurais-je employé la force sans m'en apercevoir?... L'ai-je attaché, Mme Oberglatt?... L'aurais-je battu?... ou menacé, seulement?... Dites-le, monsieur Délémont, vous qui avez vu...

La gouvernante joignit les mains, en murmurant :

— Oh! monsieur!...

Valentin répondit :

— Non, monsieur, vous ne l'avez ni menacé, ni battu. Mais... vous lui avez ordonné d'assister à la fête... *Ordonné*, c'est le terme même que vous avez employé.

Le jeune homme gardait sur le cœur l'injustice subie; peut-être mit-il une âpreté un peu agressive à rappeler à Frümsel le mot exact et brutal qu'il avait lancé dans la discussion. Il s'attira cette brusque réplique :

— Hé! qui l'a forcé d'obéir, monsieur? vous peut-être?...

— Non, monsieur. Votre ordre a suffi.

— Lui avais-je aussi ordonné de manifester de la sorte, par hasard?... Allez-vous le prétendre encore?...

Une telle question ne pouvait qu'augmenter l'impatience de Va-

lentin. La sécheresse presque impertinente de sa réponse la trahit :

— Je ne prétends rien, monsieur. Je vous rappelle vos paroles, simplement.

— Suis-je donc homme à oublier d'un jour à l'autre ce que j'ai dit?... Pour qui me prenez-vous, monsieur Délémont?... Prenez garde, à la fin!...

Le ton soulignait la menace de l'injonction. Valentin fit un pas vers Frümsel, les yeux dans les yeux :

— A quoi voulez-vous que je prenne garde, monsieur?

Quand Frümsel s'adressait à son fils, l'affection brisait la colère, ou l'atténuait en la nuançant de tristesse. N'ayant devant lui que ce mince étranger malingre, qu'il salariait comme ses commis, qui dépendait de lui comme eux, qui pourtant se risquait à le braver, il ne se contint plus et releva brutalement la question :

— A vous, monsieur!

Valentin pâlit et se redressa.

— C'est la seconde fois que vous me menacez!... Qu'y puis-je donc, si vous avez révolté la conscience de votre fils en le tyrannisant?...

— Enfin, vous prenez franchement son parti, vous vous découvrez, vous le soutenez... contre moi!... Vous figurez-vous donc que vous êtes ici pour cela?...

— Je suis ici pour le préparer à son baccalauréat. Cela ne m'empêche pas d'être un homme libre.

— Non, puisque vous êtes sous mon toit, et que je vous paye!

— Gardez votre argent, monsieur, je reprends ma liberté.

— Vous faites bien!

Ils se défiaient du regard, l'un petit, chétif, avec sa face nerveuse qu'étirait et pâlissait la révolte ; l'autre puissant, impérieux, congestionné, les veines du front gonflées à éclater. Louise, effrayée, prit la main de Mme Oberglatt, et l'attira, comme pour se jeter avec elle entre les deux hommes. Mais Frümsel se dominait : tournant le dos à son partenaire, il sortit sans regarder personne, en frappant la porte. Il y eut un moment de stupeur; puis Désiré, très ému, vint prendre la main de Valentin :

— Ah! monsieur Délémont, c'est encore vous qui pâtissez pour moi!... Je vous ai retrouvé comme ce certain jour,... vous savez?... Généreux et brave!... Merci!

Il ajouta, plus timidement :

— J'espère que vous n'allez pas partir sur cette scène?

— En pouvez-vous douter? s'écria Valentin, qui restait tout vibrant.

— M. Frümsel est un homme de premier mouvement, dit Mme Oberglatt... Mais il est très bon... Il regrettera demain ce qu'il vous a dit.

— Trop tard!... Je ne puis m'exposer à l'entendre deux fois.

Louise, à son tour, s'avança, les yeux brillans, presque jolie à force d'émoi; et tremblante, les deux mains serrées contre sa poitrine, elle supplia :

— Mon frère aurait de la peine, si vous partiez!... Et moi,... moi aussi, monsieur Délémont!...

En la voyant si troublée, Valentin comprit ce qu'exprimaient ces regards, ces mots, cette voix. Ce fut un retour de la tentation qui l'avait assailli déjà, mais plus forte, parce qu'il s'y mêlait l'émotion du moment, parce que Louise était rouge jusqu'à la racine des cheveux, et tremblait toute, parce qu'il sentait bien que l'occasion ne reviendrait plus. La paix de sa vie, le bien-être, la sécurité, la fortune, l'avenir étaient là, à ce foyer bouleversé qui demain retrouverait l'équilibre. Il n'avait qu'à tendre la main pour cueillir tous ces biens comme on cueille une fleur. Et s'il passait son chemin, jamais peut-être il n'en reverrait l'ombre même d'aussi près. Tous les mirages de luxe et de grandeur qui peuvent attirer un cœur de pauvre traversèrent le sien. Mais sa fierté veillait; et, répondant à la pensée plutôt qu'aux paroles de la jeune fille, il dit avec une douceur ferme et attristée :

— Non, mademoiselle, je me mépriserais...

ÉDOUARD ROD.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA BATAILLE DE TSOUSHIMA

I

L'empressement avec lequel les écrivains maritimes ont discuté la bataille de Tsoushima n'a rien qui doive surprendre. C'est qu'elles sont fort rares les batailles navales dont on peut avec assurance invoquer les résultats et les péripéties pour consacrer ou pour rejeter des théories tactiques presque toujours établies *a priori*, pour approuver ou pour critiquer les nouveaux types de bâtimens, pour modifier dans un sens ou dans un autre, avec la répartition et la puissance relative des engins de combat, la balance de l'armement défensif et de l'armement offensif.

Nous avons vécu longtemps sur la bataille de Lissa, qui avait pour la première fois mis en scène les cuirassés et fait revivre avec éclat une méthode de combat, le choc, fort en honneur dans l'antiquité; une bataille où, d'ailleurs, c'était le parti le moins nombreux, le moins bien armé même, qui avait remporté la victoire, ayant pour lui la supériorité du caractère chez le commandant en chef et celle de la force morale chez les subordonnés.

Le combat d'Escombreras, en 1873, fut en revanche peu remarqué et ne méritait guère de l'être, l'un des partis combattans (les centralistes Espagnols) ayant visiblement ménagé l'autre (les fédéralistes de Carthagène), ou plutôt les navires de l'autre, les meilleurs de la Marine d'Espagne.

Quelque vingt ans après, — et nous passons sur des rencontres partielles dans les conflits maritimes de l'Amérique du Sud, — deux marines toutes nouvelles se heurtaient dans le golfe du Pétchi-li : des « Jaunes, » Chinois et Japonais, vidaient sur mer leur éternel différend au sujet de la Corée, non plus avec des

jonques, comme autrefois, mais avec les puissantes machines de guerre des « Blancs, » des Européens. Seulement, de ces machines de guerre, aussi compliquées que puissantes, les Japonais avaient déjà surpris tous les secrets, restés à peu près impénétrables à leurs adversaires et le résultat de la rencontre, ne pouvait être douteux. Les observateurs notèrent toutefois l'instinct militaire des Japonais, leur esprit d'offensive, la souplesse de leurs mouvemens, la liberté de leur tactique et l'emploi de la méthode de l'enveloppement. Le canon, du reste, avait décidé de tout, donnant la victoire à qui tirait le mieux, tout en tirant le plus. Pourtant deux gros cuirassés chinois montrèrent une singulière force de résistance : brûlés, ruinés, déchirés dans leurs œuvres mortes, mais la flottaison indemne, grâce à leurs épais blindages, ils défièrent jusqu'à la nuit, qui les sauva, tous les efforts d'un adversaire très éprouvé lui-même et manquant de munitions.

A Santiago et à Cavite, encore, la partie était trop inégale pour qu'on pût retirer d'indiscutables leçons tactiques d'engagemens où l'un des adversaires avait tout pour lui, nombre, armement, vitesse, mobilité, et l'autre rien, ou peu s'en faut. Tout au plus remarquait-on l'effet immédiat, foudroyant, d'une artillerie puissante et bien servie : la gravité des avaries du matériel et des pertes de personnel ne permettait pas au plus faible de reprendre l'ascendant perdu au début du combat.

La guerre actuelle, enfin, mettait aux prises des adversaires que l'on estimait, encore que bien différens à tous égards, à peu près égaux en forces; et, si l'avantage stratégique restait sans conteste aux Japonais, qui se battaient chez eux, au centre de leurs ressources, il ne semblait pas impossible que, dans une rencontre tactique où les deux flottes se balanceraient, la victoire hésitât longtemps à se prononcer. Les rencontres auxquelles avait donné lieu le siège de Port-Arthur n'étaient pas pour démentir absolument cette opinion. On ne pouvait voir dans la première qu'un coup de surprise, et de surprise peu loyale, osons le dire, où la torpille automobile n'avait fait preuve d'efficacité que sur des coques que rien ne protégeait; les vaines canonnades qui suivirent ne montraient que la prudence des deux chefs, et les tentatives « d'embouteillage » que l'audace des marins japonais; la catastrophe du *Petropavlovsk*, où s'ensevelit le malheureux amiral Makaroï, n'était après tout qu'un accident, qui attirait, à

la vérité, l'attention sur la puissance redoutable, mais connue, des mines sous-marines. Quant à la bataille du 10 août 1904, décisive sans doute au point de vue de la marche des opérations, elle était restée quasiment indécise au point de vue tactique : ne savait-on pas que Togo avait, un moment, fait « frapper » le signal de cesser le combat et que, sans la mort de l'amiral Withœft, les choses auraient bien pu tourner à l'avantage des Russes. En tout cas, la retraite de ceux-ci, après l'inexplicable volte-face qui marqua la transmission du commandement, n'avait pas été sérieusement inquiétée et les torpilleurs des Japonais avaient paru aussi fâcheusement circonspects que leurs cuirassés. De toute façon, il n'y avait rien à tirer, comme enseignement, de cette bataille, d'autant que les deux partis semblaient s'entendre pour garder le silence sur leurs intentions et sur leurs actes dans une journée qui n'apportait pas, au fond, beaucoup plus d'honneur à l'un qu'à l'autre...

Mais s'expliquent-ils davantage, aujourd'hui, sur cette rencontre des 27 et 28 mai 1905 dont les résultats ont frappé d'étonnement jusqu'aux vainqueurs eux-mêmes, si confians qu'ils fussent dans leur supériorité, et dont les péripéties semblaient tout d'abord fertiles en leçons nouvelles? — D'un côté, un rapport officiel que l'on doit juger bien mal traduit si l'on ne veut pas admettre que le commandant en chef japonais se soit étudié à le rendre inintelligible; de l'autre, des rapports particuliers, très brefs, de chefs en sous-ordre, qui ont peut-être beaucoup à cacher, de subordonnés, qui n'ont vu qu'un coin de l'affaire et d'officiers généraux, de terre ou de mer, qui n'y assistaient point, voilà tout ce que nous possédons jusqu'ici pour guider notre jugement (1). Ce serait peu si nous avions la prétention de l'asseoir, ce jugement, d'une manière définitive; mais tel ne saurait être notre dessein et, tout en établissant, ou plutôt en rétablissant exactement les principes généraux qu'on a pu mettre en discussion à propos d'événemens dont la genèse et la marche sont si mal connues, nous nous bornerons à poser des points

(1) Au moment où cet article était à la composition, un journal a fait paraître l'*analyse* du rapport officiel de l'amiral Rodjestvensky, qui serait parvenu à Pétersbourg le 10 juillet. Le fond et encore plus la forme de certaines appréciations nous font douter de l'authenticité du document ou de la fidélité de l'analyse. Il faudrait, du reste, avoir le texte complet du rapport si l'on en voulait tirer des conclusions définitives. Du moins, dans ce qu'on a livré au public, n'y a-t-il rien qui infirme nos conclusions provisoires.

d'interrogation comme jalons des questions qu'il y aura à débattre plus tard, quand les acteurs principaux de la bataille de Tsoushima auront fait connaître ou laissé voir les mobiles auxquels ils ont obéi.

II

Au nombre des plus intéressantes de ces questions auxquelles nos lumières actuelles ne permettent pas de donner une réponse positive, il faut compter celles-ci, qui se présentent immédiatement à l'esprit du critique militaire :

Les Russes devaient-ils rechercher le combat avant d'avoir atteint Vladivostock? Quel était à cet égard le sentiment réel de leur commandant en chef, et les mesures qu'il a prises correspondaient-elles à ce sentiment?

En théorie, oui, les Russes devaient rechercher le combat, puisqu'ils mettaient en jeu une armée navale au moins égale, suivant leur propre estime, — ou du moins celle de leur Amirauté, — à la flotte de l'adversaire : marcher à l'ennemi, attaquer et s'efforcer de détruire sa force principale, tel est en effet, sur mer comme sur terre, et tel a été dans tous les temps le premier et essentiel principe de la stratégie.

En pratique, non, ce n'était pas le cas d'appliquer un principe qui, évidemment, ne peut être absolu, et, loin de rechercher le combat, il fallait au contraire tout mettre en œuvre pour gagner Vladivostock sans coup férir.

Pourquoi donc? — Parce que, d'abord, en dépit des illusions du gouvernement russe, les forces confiées à l'amiral Rodjestvensky ne valaient pas celles que dirigeait l'amiral Togo. Nous reviendrons plus loin, avec le détail nécessaire, sur les facteurs matériels de ces forces respectives, à la date du 27 mai; mais, dès maintenant, un bref examen des navires mis en ligne des deux côtés suffit à révéler l'infériorité des Russes.

Ces derniers avaient en effet 8 cuirassés d'escadre, dont 5 modernes et 3 anciens, 3 petits gardes-côtes (du type *Amiral-Apraxine*), 3 croiseurs cuirassés très anciens, 6 croiseurs protégés et 3 croiseurs auxiliaires, enfin 8 contre-torpilleurs, tandis que les Japonais leur opposaient : 4 grands et formidables cuirassés (15 000 tonnes), tout récens, 8 croiseurs cuirassés, tout neufs aussi et très puissans, 3 demi-cuirassés, si l'on peut

qualifier ainsi les bâtimens du type *Matsoushima* (1), les héros du Yalou, armés de canons de 32 centimètres, un ancien cuirassé chinois, le *Chin-Yen*, refondu depuis 1897, 12 croiseurs protégés au moins, sans parler d'auxiliaires dont le nombre n'est pas connu, et un nomble considérable, une quarantaine, dit-on, de contre-torpilleurs ou torpilleurs de haute mer.

On le voit, l'appoint des deux grands croiseurs cuirassés (*Rossia* et *Gromoboï*) de Vladivostock, du croiseur *Bogatyr* et d'une division de contre-torpilleurs qu'on eût trouvés dans ce port, n'était certes pas à négliger.

Mais il y a une considération plus importante encore peut-être : partie des ports russes depuis plus de six mois, les bâtimens de la flotte de la Baltique avaient des œuvres vives très sales, dont la résistance diminuait leur vitesse d'une manière très sensible. Ne disons rien des appareils moteurs et évaporatoires, mais il est clair qu'au seul point de vue du nettoyage des carènes, il y avait, pour le commandant en chef russe, à toucher enfin une base d'opérations sérieuse, la plus urgente nécessité, — et cela d'autant mieux que ces mêmes six mois avaient été employés par l'adversaire, il le savait, à remettre ses navires en parfait état. Le développement des phases de l'action tactique, les 27 et 28 mai, allait montrer de quel poids pouvait peser dans la balance l'avantage de la vitesse.

Ce n'est pas tout : rechercher le combat, à partir du moment où l'on terminait le dernier ravitaillement en combustible, celui des îles Saddle, c'était évidemment s'engager dans la mer du Japon et risquer, — ce qui est arrivé d'ailleurs, — de rencontrer la flotte de l'amiral Togo dans l'un des deux détroits que commande le groupe des îles Tsoushima. Or personne ne pouvait ignorer dans l'état-major de l'escadre russe que les Japonais ont depuis longtemps créé et organisé avec beaucoup de soin, dans la principale de ces îles, un poste de torpilleurs défendu par de sérieuses batteries. Rien ne pouvait être plus imprudent que de côtoyer ce nid de guêpes. Appuierait-on à droite pour l'éviter? On tombait sur la côte japonaise et l'on se trouvait dans le rayon d'action immédiate du grand port de guerre de Sasébo, base de toutes les opérations navales depuis seize mois. Passerait-on au contraire dans le détroit occidental et le long de la Corée?

(1) Construits il y a quelque quinze ans sur les plans et sous les yeux d'un ingénieur français bien connu, M. Bertin.

Masampo était là, à moins de 40 milles marins de Tsoushima, et c'était le point de stationnement favori de l'amiral Togo. Certes, dans de telles conditions on ne pouvait douter d'avoir bataille, mais que de chances contraires on mettait bénévolement contre soi; que de chances favorables on donnait à un adversaire si avisé, si fort déjà, si bien préparé!

Que l'amiral Rodjestvensky, si habile lui-même jusque-là dans la conduite d'une campagne stratégique que nous nous promettons bien d'étudier comme elle le mérite un peu plus tard; que l'amiral russe ait bien pesé tout cela, c'est ce dont on peut être assuré. On peut l'être aussi qu'il ne tenait pas absolument à une rencontre prématurée. Avait-il toutefois pleine confiance dans les facultés et les ressources de ce port de Vladivostock qui apparaissait à ses hommes, sinon à ses officiers, comme une sorte de terre promise? Le deuxième bassin de radoub était-il terminé? Et s'il ne l'était pas, comment nettoyer les carènes de tous ses vaisseaux avant la fin de la belle saison? Et alors on serait bloqué, comme la flotte de Port-Arthur. Pourrait-on, du moins, sortir quand on le voudrait plus facilement que l'escadre de Makarof et de Withœft? Mais il fallait pour cela que les abords de la nouvelle base maritime appartinssent sans conteste aux Russes. Avait-on fait là-bas tout le nécessaire pour que les îles qui couvrent l'entrée du « Bosphore oriental » fussent solidement tenues, pour que la défense fixe et la défense mobile — les mines, les torpilleurs, les sous-marins — y fussent sérieusement organisées? Et, s'il n'en était pas ainsi, ne valait-il pas mieux combattre tout de suite, profiter de ce qui restait d'élan au personnel, de vitesse et de liberté de mouvemens aux vaisseaux?...

Que d'incertitudes, que d'angoisses pour un commandant en chef! On a cru cependant pouvoir affirmer et, répétons-le, c'est ce qui reste le plus probable, que le choix de la route par Tsoushima n'indiquait pas la volonté bien arrêtée de livrer bataille et que l'amiral Rodjestvensky comptait sur la brume (1) qui règne fréquemment dans les mers du Japon à cette époque de l'année pour passer inaperçu. On peut *profiter d'une brume* qui se lève pour effectuer une courte opération, pour sortir d'un port par exemple; on ne peut *compter sur la brume* pour franchir,

(1) L'analyse du rapport du commandant en chef russe dont nous avons parlé plus haut confirmerait cette opinion. Sous toutes réserves, cependant.

sans être aperçu, cent ou cent cinquante milles dans des parages bien gardés. Le singulier est que l'on prête à l'amiral Togo le propos suivant tenu, après la bataille, à son prisonnier, l'amiral Nebogatof : « Je savais que vous ne passeriez pas par les détroits du Nord, à cause des brumes... » Ainsi le même accident météorologique sert de point de départ à des jugemens tactiques absolument différens suivant qu'ils émanent de l'un ou de l'autre des deux partis. En tout cas, et sans craindre le reproche de prophétiser après coup, on peut dire que le danger qu'il y avait pour une flotte nombreuse à naviguer par brume épaisse dans des détroits que beaucoup de marins russes connaissaient suffisamment, ne pouvait être pire que celui de s'engager dans un passage où l'adversaire avait un champ de bataille parfaitement préparé. Quant aux mines sous-marines que l'on prétendait semées au Sud et au Nord de Yeso, ce n'était pas là de quoi préoccuper un chef instruit : on peut miner les abords immédiats d'un port et d'une rade, les passes d'un estuaire, un canal resserré dont on renonce à faire usage soi-même ; on ne mine pas les détroits de Tsougarou et de La Pérouse.

Pour expliquer la fâcheuse résolution prise par l'amiral Rodjestvensky, une autre opinion s'est fait jour, que semblent corroborer certains incidens de la fuite des unités légères (1) : le dernier ravitaillement en charbon, dans la mer de Chine, aurait été insuffisant et l'amirauté russe aurait fait connaître au commandant en chef que ce ravitaillement serait le dernier. De là la nécessité de couper au plus court et de passer par conséquent en dedans de l'archipel japonais.

S'il en était réellement ainsi, on aurait une fois de plus à constater la répercussion des faits stratégiques sur les faits tactiques ; il y aurait lieu de relever aussi l'influence néfaste des conseils auliques, des « amirautés, » des ministères, quand ces organismes marchandent sur les efforts, lésinent sur les dépenses qu'exige la préparation des opérations décisives.

III

Les observations que nous venons de faire porter sur la phase immédiatement antérieure à la rencontre des deux flottes

(1) Contre-torpilleur qui brûle ses boiseries pour atteindre Vladivostock ; croiseur qui n'a plus que 10 tonnes de charbon quand il s'échoue à la côte de

relèvent dans une certaine mesure de l'ordre stratégique. Rentrons dans le cadre précis de la tactique en examinant la bataille elle-même, dont il convient d'exposer sommairement les péripéties.

Le 27 mai, de bon matin, la flotte russe se trouvait entre la grande île de Quelpaert et le petit groupe des Goto-shima, voisin de la côte de Kiou-siou. Elle faisait route pour enfiler le chenal oriental du détroit de Corée dans une formation de marche très serrée : 3 colonnes, celle de gauche de cuirassés, celle de droite de croiseurs, les navires auxiliaires (1) au milieu. Le temps était relativement beau, mais brumeux, avec des éclaircies par intervalles; la brise, établie au Sud-Ouest, était assez fraîche : il y avait du clapotis et de la houle.

A diverses reprises dans la matinée, des croiseurs japonais apparurent tantôt sur le flanc droit, tantôt sur le flanc gauche de l'armée. Ces navires se retirèrent après avoir observé la direction suivie par les colonnes et leur composition : quelques coups de canon avaient été échangés d'ailleurs, mais à grande distance et sans résultats appréciables.

L'espoir que le commandant en chef semblait avoir nourri jusque-là de passer sans coup férir fut-il altéré par ces incidens?... Toujours est-il que vers midi la flotte russe modifiait sa formation ou plutôt la composition de ses colonnes. La principale, que conduisait, sur le *Kniaz-Souvorof*, le commandant en chef, ne gardait plus que les quatre cuirassés neufs (*Kniaz-Souvorof*, *Borodino*, *Alexandre-III*, *Orel*), suivis ou flanqués (2) par les trois croiseurs cuirassés *Amiral-Nakhimof*, *Dimitri-Donskoï* et *Vladimir-Monomakh*. Les deux divisions Felkersham et Nebogatof prenaient la tête de la colonne des croiseurs, dont se détachaient, sous le contre-amiral Enquist, trois bâtimens (*Oleg*, *Aurora*, *Jemtchoug*), chargés d'opérer une reconnaissance dans

Corée, etc., etc. Cependant, d'après d'autres renseignemens, certains navires étaient bondés de charbon, surchargés même, les grands cuirassés, par exemple.

(1) Ce n'étaient pas des charbonniers; ceux-ci avaient été renvoyés dans les ports chinois; mais la flotte russe avait encore avec elle un navire-atelier, un navire-hôpital, un navire ravitailleur de torpilleurs, des remorqueurs, etc. Il semble, de plus, que deux ou trois croiseurs auxiliaires aient été rangés dans la catégorie des non-combattans, en cas d'action décisive. Que n'étaient-ils plutôt en croisière !...

(2) Flanqués, plus probablement. Il est d'ailleurs difficile de suivre le sort de ces bâtimens pendant la journée du 17. Il semble que, vers la fin de la journée, ils se soient trouvés plutôt à l'arrière, avec le groupe de l'amiral Nebogatof.

le Nord. La colonne des bâtimens auxiliaires restait un peu en retrait sur les deux autres. La route de l'armée s'inclina vers le Nord-Est, parallèlement à la direction générale de la côte japonaise. Enfin, estimant peut-être que l'attaque viendrait de l'Est, du détroit de Shimonosaki, l'amiral Rodjestvensky se porta avec sa colonne à huit encablures (1 600 mètres) sur la droite de la colonne Felkersham-Nebogatof (1).

Vers une heure et demie le gros de la flotte japonaise apparut brusquement au Nord, dans une éclaircie qui donnait une dizaine de milles de vue. Les Russes comptèrent 18 bâtimens. Aussitôt ils modéraient leur allure, renvoyaient à quinze encablures en arrière les navires auxiliaires et prenaient leurs dernières dispositions de combat. A deux heures environ les premiers coups de canon étaient tirés par leurs têtes de colonne, à la distance de 8 000 mètres (2).

Voyons maintenant ce qui s'était passé du côté des Japonais.

L'amiral Togo n'avait jamais douté sérieusement que son adversaire ne passât par le détroit de Corée (3). Toutes ses mesures étaient prises en conséquence et en vue de l'exécution d'un plan général d'enveloppement qui consistait à arrêter l'escadre russe par une attaque vigoureuse sur son front, tandis que des détachemens la prendraient en queue et en flanc. Les effets légitimement attendus dans ces circonstances d'une artillerie puissante et bien servie seraient complétés en temps utile par la mise en jeu de six escadrilles de contre-torpilleurs.

(1) La composition de cette colonne, au début de l'action du moins, paraît avoir été la suivante : *Osliabya* (amiral Felkersham) ; *Navarin*, *Sissoï-Veliki*, *Nicolas-Ier* (amiral Nebogatof) ; *Amiral-Seniavine*, *Amiral-Apraxine*, *Amiral-Ouchakof*. Les trois croiseurs protégés qui n'avaient pas suivi l'amiral Enquist étaient l'*Almaz*, l'*Izoumroud* et le *Svietlana*. Il est à remarquer qu'aucun des narrateurs, témoins oculaires des événemens, ne s'est préoccupé de donner la composition des divers groupes de bâtimens qui ont combattu. Cette lacune des renseignemens n'est pas l'une des moins embarrassantes pour les critiques.

(2) Le rapport officiel Liniévich dit de 60 à 70 encablures : cela ferait de 12 000 à 14 000 mètres, ce qui ne se soutient pas. Peut-être s'agit-il en réalité de « demi-encablures », mesure employée souvent dans d'autres marines que la russe et qui représente 100 mètres à très peu près. Dans ce cas, il faudrait réduire à 800 mètres l'intervalle entre les deux colonnes Rodjestvensky et Felkersham-Nebogatof.

(3) D'aucuns ont vu dans une conviction si bien arrêtée le résultat d'indiscrétions coupables qui se seraient produites dans la flotte russe après que l'amiral Rodjestvensky eut fait connaître, — lors du dernier ravitaillement, — à ses principaux officiers sa résolution de tenter le passage par Tsoushima. Des suppositions d'une nature aussi grave ne sauraient être admises sans preuves sérieuses.

En dehors de ces escadrilles, trois groupes étaient donc formés. Le premier, destiné au rôle principal, comprenait trois divisions : les quatre grands cuirassés *Mikasa* (portant le pavillon de l'amiral Togo), *Shikishima*, *Asahi* et *Fuji*, auxquels se joignaient momentanément les deux croiseurs cuirassés *Nishin* et *Kasuga*, achetés en Italie un peu avant le début de la guerre; puis, sous le contre-amiral Kamimoura, les 6 grands croiseurs cuirassés type *Asama;* enfin une division légère de quatre ou six croiseurs protégés, ceux-là mêmes qui, dans la matinée du 27, reconnurent la flotte russe.

Le second groupe, dit *escadre de croiseurs*, comprenait 6 bâtimens non revêtus et le cuirassé refondu *Chin-Yen* (1), confiés au contre-amiral Uriu.

Le troisième groupe, dirigé par le contre-amiral Dewa, se composait des trois bâtimens spéciaux du type *Matsoushima* et de deux ou trois croiseurs (2).

Chacun des commandans en sous-ordre avait déjà reçu, sur le rôle qu'il avait à jouer, des instructions générales qu'il n'y aurait plus qu'à compléter un peu avant l'action suivant les circonstances particulières où cette action allait s'engager. En attendant, le groupe principal se tenait à Masampo, en face des Tsoushima, sur la côte de Corée; le second à Shimonosaki et le troisième sous l'île Iki, ou à Sasébo (Kiou-siou).

A six heures du matin, le 27 mai, l'amiral Togo, prévenu par la télégraphie sans fil de l'approche de ses adversaires, appareille de Masampo et prescrit à ses détachemens de se réunir à lui au Nord du chenal oriental (3). Les derniers ordres sont donnés; les détachemens formés à l'avance se séparent du gros et marchent vers le Sud (4) pour se porter au moment favorable sur les derrières et sur les flancs des colonnes russes, mouve-

(1) D'après le rapport Enquist, qui donne d'ailleurs 9 navires à ce groupe.

(2) Le rapport Togo mentionne, sans autres explications, une division Togo (jeune), qui est peut-être la division légère, ou 3e division du groupe principal. Peut-être aussi avait-on formé une division spéciale de croiseurs auxiliaires, groupés autour d'un croiseur protégé.

(3) Incertitudes, — d'ailleurs assez peu importantes, — sur le point exact du lieu de rendez-vous.

(4) Rapport Togo. Cependant il semble bien (récit d'un officier japonais et rapport Enquist) qu'une division au moins, la division légère, sans doute, fut dirigée vers l'Est, où elle barra le chemin à la division Enquist. Ce groupe aurait emmené avec lui une escadrille de torpilleurs, qui s'abrita probablement à l'entrée du détroit de Shimonosaki.

mens compliqués sans doute et chanceux, mais que favorise la brume, autant que la parfaite connaissance des parages parcourus. Un seul mécompte se produit à ce moment décisif : les escadrilles de contre-torpilleurs ne sont plus en état de lutter contre la mer, déjà dure à l'ouvert du détroit oriental : le commandant en chef n'hésite pas à se priver de leurs services, au moins pour la première phase de la lutte ; elles iront attendre dans l'excellent abri des Tsoushima l'embellie qui se produit presque toujours dans cette saison à la fin de la journée.

Vers une heure, le gros de l'armée japonaise, c'est-à-dire les cuirassés et les croiseurs cuirassés, — l'amiral Togo n'hésite pas à faire à ceux-ci les honneurs de la ligne de bataille, — court à l'Est à la rencontre de la flotte russe, puis au Sud-Ouest, route opposée à celle de l'adversaire, aussitôt celui-ci découvert. Un peu avant deux heures, mouvement « tous à la fois » qui, en inversant la ligne de file et mettant les croiseurs cuirassés en tête, porte de nouveau l'escadre japonaise vers l'Est pour couper la route de l'ennemi. Le moment est venu : au mât militaire du *Mikasa* monte le signal : « La destinée de l'Empire dépend de cet engagement : j'espère que chacun fera de son mieux (1). » — Cet espoir devait être rempli, et au delà !...

Négligeant de répondre immédiatement aux tireries hâtives des navires russes, l'escadre japonaise attend d'être arrivée à 6 000 mètres de l'ennemi pour commencer la canonnade. Mais alors, les distances étant bien connues, le feu prend très vite toute son intensité, d'ailleurs d'autant plus efficace que les coups se concentrent sur les bâtimens de tête des colonnes russes : le *Kniaz-Souvorof* reçoit de graves avaries et prend feu ; l'amiral Rodjestvensky, blessé, transporte son pavillon sur le *Borodino*. L'*Osliabya*, plus malheureux encore que le *Kniaz-Souvorof*, est atteint dans ses œuvres vives, incline aussitôt d'une manière dangereuse, quitte la ligne et, frappé de nouveaux coups, s'enfonce à trois heures dix (2). L'amiral Felkersham a été tué dans son blockhaus. Le *Borodino* et l'*Alexandre-III* souffrent beaucoup aussi, le *Borodino* surtout, depuis que le pavillon amiral le désigne particulièrement aux feux des Japonais ; des incendies

(1) « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir, » avait signalé Nelson, à Trafalgar.

(2) L'amiral Togo attribue à l'incendie la retraite de l'*Osliabya*. Cela ferait donc 4 unités incendiées dès le début.

partiels se déclarent à bord de ces deux cuirassés. Enfin le croiseur blindé *Amiral-Nakhimof* atteint, comme l'*Osliabya*, au-dessous de la flottaison (1) est mis hors de combat et ne tardera pas à couler.

En présence de ces résultats et du désordre qui commence à se manifester dans l'escadre russe, le commandant en chef japonais se décide à se priver sur le front des services de la division Kamimoura : les croiseurs cuirassés se détachent aussitôt de la ligne, et, courant au Sud à toute vitesse, pendant une interruption du feu causée par la fumée et par le brouillard, ils apparaissent à la reprise du combat sur les derrières de l'escadre russe, où ils pressent vivement la division Nebogatof, jusque-là peu engagée, semble-t-il, et restée en arrière du gros.

L'amiral Rodjestvensky, en effet, avait été conduit à augmenter de vitesse et à prescrire plusieurs mouvemens et changemens de direction dont l'objet précis n'est pas encore connu (2), mais qui paraissent avoir eu pour résultat de le séparer de sa troisième division de cuirassés, la plus lente et assurément la moins manœuvrante.

Quant aux croiseurs russes, ceux de l'amiral Enquist, arrêtés dans leur course vers le Nord par le groupe japonais de l'amiral Uriu (?), ils se rejetaient dans le Sud, y retrouvaient le *Svietlana*, l'*Almaz* et l'*Izoumroud*, et s'efforçaient de protéger le groupe inerte des bâtimens auxiliaires et des contre-torpilleurs (3) contre les croiseurs protégés japonais et le cuirassé *Chin-Yen*.

IV

Vers quatre heures, la première phase de la bataille était terminée, et, dès lors, le succès de la flotte japonaise paraissait

(1) Le commandant du *Nakhimof* a cru son bâtiment frappé par une mine sous-marine ; c'était faire l'éloge des explosifs qui forment la charge intérieure des obus japonais. Nous reparlerons des mines sous-marines un peu plus loin. L'analyse du rapport Rodjestvensky place la disparition de l'*Amiral-Nakhimof* beaucoup plus tard. Nous avions adopté la version japonaise.

(2) Le commandant en chef avait, disent les uns, voulu couvrir les bâtimens obligés de quitter le feu ; il se proposait, disent les autres, de porter son effort sur les croiseurs cuirassés. Togo attribue un changement de direction vers le Nord au dessein de s'échapper en contournant la queue de sa ligne, entre trois heures et trois heures et demie. Cette supposition paraît bien gratuite !...

(3) Rapport Enquist. Pas tous les contre-torpilleurs en tout cas : deux ou trois au moins étaient restés au feu, et rendirent des services comme estafettes ; le *Bravyi* sauva 175 hommes de l'*Osliabya* ; le *Buinyi* recueillit l'amiral Rodjestvensky, etc.

certain (1). La brume envahissant de nouveau le champ très étendu des opérations, il n'y eut plus jusqu'à la nuit que des rencontres inopinées et partielles, de courtes reprises de la lutte qui, toutes, tournaient contre les Russes : le *Borodino*, sur lequel cinq unités de combat japonaises ont un moment concentré leurs feux (2) « devient un véritable enfer, » suivant l'expression d'un de ses officiers ; l'incendie le dévore; son gouvernail est avarié. Cheminées abattues, canons et monte-charges démontés, flottaison percée et compartimens envahis à l'avant, qui plonge déjà d'une manière dangereuse, plusieurs centaines de morts et de blessés encombrant les entreponts, tel est l'état où se trouve réduit ce beau cuirassé au moment où le malheureux amiral Rodjestvensky, blessé de nouveau, évanoui, est transporté sur un contre-torpilleur, qui ne pourra pas lui éviter l'épreuve suprême de la captivité.

Le *Kniaz-Souvorof*, qui avait repris la lutte, est décidément désemparé; ce n'est plus qu'une épave. L'*Alexandre-III*, atteint mortellement, chavire et coule (3); le *Sissoï-Veliki* prend feu, quitte son poste, mais y revient pourtant une fois l'incendie éteint. Tous les cuirassés des deux premières divisions, ou bien ont disparu, ou bien sont impuissans à soutenir le combat. Les deux croiseurs cuirassés qui restent ont été rejetés vers le groupe des bâtimens auxiliaires et l'intervention des bouches à feu qu'ils peuvent encore faire agir n'empêche pas les Japonais de couler le grand croiseur auxiliaire *Oural* et le navire-atelier *Kamtchatka*. La confusion est à son comble chez les Russes, privés de leur chef, dispersés, trompés par la brume, qui les égare dans les rangs de leurs habiles adversaires... Ce n'est plus une défaite; c'est un désastre qui se prépare.

Un élément nouveau de la flotte japonaise allait entrer en jeu en effet, une arme terrible, décisive : les torpilleurs, la torpille automobile. Avec le soleil déclinant, la brise était tombée, ainsi que le dur clapotis de la journée; la brume s'envolait, et la nuit, une nuit claire de la fin du printemps, s'étendait peu à peu sur les eaux apaisées. Le moment était favorable pour une

(1) A deux heures quarante-cinq, dit Togo, le résultat de la bataille était décidé. C'est peut-être un peu tôt.

(2) Relation d'un officier japonais.

(3) Rapport Togo. D'après certaines relations russes, ce cuirassé ne coula que pendant la nuit.

charge des escadrilles, qui accouraient de Tsoushima, avides de prendre leur part de dangers et de gloire. L'amiral Togo les lance à l'attaque de ce qui reste de la flotte russe.

Ces débris, cependant, faisaient bonne contenance et se ralliaient au pavillon de l'amiral Nebogatof, devenu commandant en chef. Cet officier général, sur qui pesait désormais une responsabilité si lourde, ne désespérait pas de gagner Vladivostock à la faveur de la nuit et de l'épuisement que des coups déjà ralentis montraient chez l'adversaire. Espoir bientôt évanoui! A peine avait-il formé une ligne de file avec le *Nicolas-Ier*, le *Navarin*, le *Sissoï-Veliki*, les trois gardes-côtes cuirassés, un des croiseurs blindés (et peut-être l'*Orel* (1), qui, en tout cas, le rallia pendant la nuit), flanqué de l'éclaireur *Izoumroud*, que trente torpilleurs se jetaient sur lui, soutenus par les feux toujours nourris des croiseurs cuirassés japonais.

Cette première attaque, toutefois, fut repoussée par la ligne russe; mais déjà le *Kniaz-Souvorof* et le *Borodino*, isolés, pantelans, à peu près sans défense (2), avaient succombé. Une deuxième attaque, en pleine nuit, sous les faisceaux croisés des projecteurs russes et japonais, eut raison du *Sissoï-Veliki*, du *Vladimir-Monomakh* et de l'*Amiral-Ouchakof*. Le *Navarin* fut coulé vers le matin, au cours d'une troisième attaque. Les escadrilles japonaises avaient rempli l'attente du commandant en chef.

Lorsque le soleil du 28 mai éclaira le vaste théâtre de la plus terrible bataille navale des temps modernes, il montra aux Japonais, qui accouraient des quatre points de l'horizon, des coques lamentables que le flot poussait vers la côte de Kiou-siou. C'étaient le *Nicolas-Ier*, l'*Orel*, l'*Amiral-Seniavine* et l'*Amiral-Apraxine*. La résistance de ces malheureux navires, entourés par la flotte victorieuse, ne pouvait être bien longue : elle fut abrégée, en tout cas, par le « sentiment d'humanité » qui poussa

(1) Le rôle de l'*Orel* pendant la phase principale de l'engagement est assez mal défini pour que certains narrateurs l'aient rangé dès ce moment dans la division Nebogatof, où l'amiral Rodjestvensky l'aurait renvoyé, n'ayant qu'une médiocre confiance dans l'esprit militaire de l'équipage de ce bâtiment. Sous toutes réserves encore, car l'*analyse* précitée fait plutôt l'éloge de la conduite de l'*Orel* pendant la journée du 27.

(2) *Relations* d'officiers japonais et de l'officier russe chef de la tourelle avant du *Borodino*.

l'amiral Nebogatof à capituler aussitôt que se produisit l'attaque.

Tout était consommé (1).

V

La bataille de Tsoushima est, au point de vue des résultats, une des plus décisives dont l'histoire maritime fasse mention. A Trafalgar, quelques vaisseaux français et espagnols regagnèrent Cadix, le soir du 21 octobre, et l'intrépide Cosmao en reprit cinq, le surlendemain, sur les Anglais, aussi maltraités par la tempête que par le combat. Le 2 août 1798, Villeneuve avait sauvé d'Aboukir deux vaisseaux et deux frégates, non sans encourir le reproche de n'avoir par assez fait pour secourir son chef, le malheureux Brueys. A Lissa, défaite morale pour les Italiens, plus que désastre matériel, le vaincu se retirait avec 9 cuirassés sur 11 et c'était encore 2 de plus que n'en comptait son vigoureux adversaire. Le soir du combat du Yalou, nous l'avons vu, les deux unités lourdes de l'escadre chinoise rentraient à Port-Arthur sans être inquiétées, et, si l'anéantissement de l'un des combattans est plus complet à Cavite et à Santiago, c'est que, dans ces deux journées, les Américains avaient, à tous égards, une écrasante supériorité. On ne voit guère que la bataille de Navarin qui, mettant aux prises des flottes à peu près équivalentes, par la puissance apparente du moins (2), se termine, comme celle de Tsoushima, par la destruction totale de l'un des deux partis. Et c'est, il faut l'avouer, une singulière et « suggestive »

(1) Le petit croiseur *Almaz* et 2 contre-torpilleurs réussirent à rentrer à Vladivostock; l'amiral Enquist conduisit à Manille sa division d'éclaireurs; 2 croiseurs auxiliaires furent désarmés dans un port chinois. C'est là tout ce qui reste de l'escadre de la Baltique. On évalue les pertes en personnel à 10 ou 12 000 hommes et les Japonais ont fait de 4 000 à 5 000 prisonniers.

Ajoutons, pour en finir avec ce sujet, que le *Dimitri-Donskoï* fut rencontré à l'état d'épave, le 28 au matin, et coulé par le *Kasuga*, que le *Svietlana* sombra, — torpillé sans doute, — dans la nuit du 27 au 28 et que l'*Izoumroud*, séparé de la division Nebogatof, alla s'échouer à la côte de Corée, où il fut détruit.

L'amiral Togo accuse une perte de 3 torpilleurs et de 800 hommes environ, tués ou blessés. L'amirauté russe vient de faire paraître, ou de *laisser paraître* un document qui attribuerait aux Japonais des pertes beaucoup plus grandes : entre autres, celle d'un cuirassé. Nous ne pouvons, pour le moment, que nous en tenir aux données du rapport officiel.

(2) 3 vaisseaux turco-égyptiens, 17 frégates et un grand nombre de bâtimens légers appuyés sur des batteries de côte contre 10 vaisseaux et 10 frégates anglais, russes et français.

rencontre que celle qui fait figurer au nombre des vaisseaux russes coulés, le 28 mai 1905, le cuirassé d'escadre qui rappelait la catastrophe où s'engloutit définitivement la puissance maritime ottomane, ainsi que le croiseur cuirassé qui portait le nom du glorieux vainqueur des Mongols à la bataille du Don. Qui sait!... Peut-être un jour un *Tsoushima*, un *Togo* ou un *Oyama* viendront-ils sombrer dans une mer européenne, qu'ils couvriront de débris ensanglantés! La fortune des races humaines connaîtra sans doute toujours les mêmes lois et les mêmes vicissitudes.

Mais laissons là ces reflexions : les observations de l'ordre exclusivement militaire sont assez nombreuses et assez intéressantes, quand on étudie la bataille du 27 mai, pour retenir toute notre attention.

Cette bataille, tout d'abord, outre qu'elle prouve, comme nous le disions plus haut, la profonde et immédiate répercussion des faits stratégiques sur les faits tactiques, montre aussi l'influence du « terrain, » même dans un combat naval, sur le développement et l'issue de la lutte. Et sans doute il y a des batailles qui se sont déroulées en pleine mer, au large; mais il y en a très peu, et encore est-il certain qu'en y regardant de près, on trouverait dans la conduite générale de l'engagement des traces sensibles de la réaction inévitable, quoique lointaine, de la côte sur la mer. En somme, le 27 mai, il y a un champ de bataille, vaste assurément, mais nettement défini et circonscrit aussi bien par les accidens naturels que par les mouvemens habiles de l'un des adversaires, favorisés justement par ces accidens naturels ; la flotte russe est venue donner dans une embuscade où tout semble préparé de longue main (1), pour que la phase de l'enveloppement tactique, si funeste à l'enveloppé, succède rapidement à celle de l'enveloppement stratégique, souvent dangereuse pour l'enveloppeur. Supposons en effet le ciel plus dégagé et l'amiral Rodjestvensky mieux renseigné sur les positions respectives des détachemens japonais, le 26 mai;

(1) On est allé jusqu'à prétendre que les Japonais avaient semé des mines sous-marines dans le détroit de Tsoushima, et même qu'ils les avaient *mouillées* suivant certains alignemens dont ils se réservaient la connaissance. Et alors les Russes se fussent trouvés réellement sur un « terrain préparé, » machiné, peut-on dire. Mais il en est de ces mines comme des sous-marins à qui l'on donnait tout d'abord un rôle brillant dans la destruction de la flotte russe. Notons aussi que des survivans de l'*Osliabya* affirmaient que leur navire avait essuyé le feu des batteries de Tsoushima. Cela paraît aujourd'hui bien improbable.

admettons aussi, — et rien de tout cela n'est trop ambitieux, — que le chef russe eût pu constituer dans son armée navale une escadre légère indépendante, à la fois solide et rapide (1), l'un de ces détachemens, au moins, courait grand risque d'être intercepté dans la matinée du 27, battu, détruit peut-être, avant d'avoir pu se réunir au gros. Il est vrai que, dans l'incertitude où nous restons encore sur les détails de la préparation de la bataille chez les Japonais, nous ne pouvons affirmer que leur amiral n'ait pas pris ses mesures pour parer à cet inconvénient de son dispositif d'ensemble; inconvénient, d'ailleurs, dont ce qu'il savait de la composition de la flotte de la Baltique et de la vitesse de ses unités principales diminuait évidemment la gravité.

La vitesse, disons-nous... C'était bien là, en effet, dans le jeu serré qui se jouait à Tsoushima, l'un des meilleurs atouts des Japonais, de même que l'une des plus mauvaises cartes des Russes, aussi mauvaise que l'infériorité de leurs canonniers, c'était la lenteur de la plupart de leurs unités. Non que tous les bâtimens de l'amiral Togo fussent rapides; il s'en fallait. Mais, d'une part, aux moins agiles (aux trois *Matsoushima*, par exemple, navires déjà anciens) il avait donné un rôle qui n'exigeait pas une marche supérieure : suivre l'arrière-garde ennemie et l'attaquer au bon moment; de l'autre, tous ses navires avaient eu le temps, depuis la chute de Port-Arthur, de passer au bassin pour nettoyer leurs carènes, de refaire leurs faisceaux tubulaires de chaudières et de condenseurs; de sorte que, prise dans son ensemble, son armée navale devait donner trois ou quatre nœuds de plus que celle de son adversaire.

La vitesse!... Il ne faut pas se le dissimuler, c'était une erreur grave que de la classer exclusivement dans les facultés stratégiques, et l'on ne sait comment certains ont pu contester que ce fût aussi une faculté tactique. En tout cas, la preuve en est faite encore une fois, et d'une manière décisive, après qu'elle l'avait été, il y a dix ans déjà, au Yalou. C'est la vitesse qui avait permis à l'amiral Ito d'envelopper l'escadre chinoise; c'est la vitesse qui a permis à l'amiral Togo, son élève, ces concentrations et ces dislocations opportunes, ces attaques brusques sur les flancs et en queue de l'adversaire, couronnées par l'envelop-

(1) Il est fâcheux pour les Russes que les négociations pour l'acquisition des croiseurs cuirassés argentins n'aient pu aboutir. Deux de ces bâtimens et les croiseurs de l'amiral Enquist auraient satisfait au désideratum que nous indiquons.

pement final dont les Japonais se sont fait un système. C'est la vitesse qui lui eût permis de déjouer les tentatives des Russes pour accabler ses détachemens et pour rompre le cercle où il les enserrait.

Mais cette faculté si précieuse de la vitesse, il faut encore savoir la mettre en jeu; de ces admirables instrumens que sont des navires rapides en même temps que bien armés, il faut savoir jouer... Engins essentiellement offensifs, ils veulent des tempéramens offensifs, hardis, prompts à l'attaque comme à la riposte, mettant au service d'un jugement militaire exercé l'instinct de l'initiative, l'impatience des formules étroites, le dédain, sinon le mépris des paralysantes responsabilités. Or ce sont là justement les caractères du tempérament japonais, tel qu'il apparaît aujourd'hui aux yeux de l'observateur impartial, et aussi bien à terre que sur mer, aussi bien à Moukden, à Liao-Yang, qu'à Tsoushima et au Yalou.

Fâcheux contraste, en regard de cette énergie audacieuse et toujours active, que la passivité russe! Certes, cette passivité ne suppose pas moins de courage, et la tactique défensive, qui en est la manifestation à la guerre, peut souvent — nous nous en sommes aperçus nous-mêmes à Eylau et à Borodino — amener de bons résultats (1). Malheureusement, à la mer, il n'y a point d'abris, point de couverts, et il est fort rare que « le terrain » se prête à épargner à l'un des deux partis le choc immédiat des projectiles. Une tactique défensive ne saurait donc trouver d'appui que dans la force de résistance des vaisseaux eux-mêmes, dans l'invulnérabilité au moins relative de leurs œuvres vives, de leurs armes, de leur personnel. Cette invulnérabilité était-elle acquise à la flotte russe? Les faits ont répondu déjà.

Quoi qu'il en soit, la bataille de Tsoushima nous montre, d'un côté, une force navale admirablement préparée à agir sur un champ d'action choisi; un chef prévoyant, fort bien renseigné du reste, qui applique froidement, au milieu des péripéties variées et toujours un peu déconcertantes d'une longue suite d'engagemens, un plan judicieux et approprié aux circonstances, plan qui résulte d'un système tactique déjà mis à l'épreuve, mais dont l'exécution magistrale révèle chez lui autant de sang-froid, de liberté d'esprit et aussi de confiance dans ses lieutenans

(1) Mais point la victoire immédiate, du moins. « Celui qui se borne à se défendre, dit Napoléon, court des risques sans en faire courir à son adversaire. »

que, chez ceux-ci, de coup d'œil, d'initiative et d'énergie. Nous voyons, de ce côté encore, des formations simples, souples, des mouvemens élémentaires où la tactique géométrique n'a rien à prétendre ; des divisions qui savent agir avec indépendance et avec ensemble à la fois, qui se séparent ou se groupent, se détachent ou se soudent, soit au signal du commandant en chef, soit spontanément, et juste quand il le faut, les officiers généraux en sous-ordre étant pénétrés du rôle qu'ils ont à jouer dans la formidable partie dont toutes les phases ont été discutées en commun. Aucun trouble, aucun désordre dans cette armée, malgré des circonstances de temps défavorables ; chacun sait rester à son poste, ou y revenir le plus tôt possible, en dépit de la brume ; au pis aller, on combat toujours, on attaque toujours, assuré de bien faire (1) : c'est une machine bien montée, mais une machine intelligente où chaque rouage vit de sa vie propre, agit par lui-même et tend de toutes ses forces, de toute son énergie au succès du grand et complexe organisme dont il fait partie...

De l'autre côté, une flotte lente, alourdie encore de « services à l'arrière, » dont la défense la préoccupe fâcheusement à l'heure décisive (2), fatiguée et énervée du reste, manquant de confiance en elle-même, sinon de résignation (3) ; un agrégat fragile de groupes hétérogènes et mal fondus, dont la valeur militaire, semble-t-il, varie singulièrement suivant que le commandant en chef, âme bien trempée dans un corps affaibli, a pu les tenir plus ou moins longtemps et les façonner dans ses mains. Point de service des renseignemens, ni d'éclairage stratégique, faute de croiseurs cuirassés modernes ; pour le même motif, point de détachemens, qui, au surplus, se fussent peut-être compromis, hors de la vue du chef, faute d'un jugement militaire exercé. Point de manœuvres sur le champ de bataille, que des changemens de direction où l'on se suit passivement les uns les

(1) « Si vous ne distinguez pas mes signaux, dit Nelson à ses capitaines, prêtez le travers à un vaisseau ennemi ; vous serez toujours sûrs d'être à votre poste. »

(2) Outre les bâtimens légers, deux croiseurs cuirassés, le *Dimitri-Donskoï* et le *Vladimir-Monomakh*, s'emploient, à plusieurs reprises (rapport Liniévich), à cette inutile besogne. L'escadre tout entière et au moins la division Nebogatof, dit l'amiral Enquist, tourne même à un certain moment (mais lequel ?...) autour des navires auxiliaires...

(3) « Le Tsar nous envoie à la destruction, » disaient les officiers russes à leurs camarades français, à Madagascar. Et ils souriaient tristement.

autres et point toujours sans s'égarer, comme il semble que l'ait fait la division Nebogatof. Point d'entrain, encore moins d'enthousiasme; point de hâte d'accourir au point faible, soit qu'on ne le discerne pas, soit qu'on ait l'habitude d'attendre les ordres pour agir. Avec cela, tous les déboires de la mauvaise fortune, — car s'il est vrai que Dieu soit avec les gros bataillons, il l'est plus sûrement que le hasard se range toujours, avec son cortège de chances heureuses, du côté du plus habile, du mieux organisé : la brume qui paralyse les bonnes volontés et couvre les défaillances, la houle qui trouble des pointeurs encore novices, le commandant en chef blessé dès le début de l'action, son meilleur lieutenant tué en même temps, un autre séparé de lui, on ne sait trop comment, et ne reparaissant qu'à la fin de la journée, le troisième, envoyé trop tard dans la brume pour tâcher d'en percer l'inquiétant rideau, qui combat sans doute, mais s'arrête un peu tôt, se dégage du désastre et file bien loin au Sud pour donner de l'affaire, à laquelle il semble avoir assisté en spectateur autant qu'en acteur, un récit succinct, mais précis, très « objectif, » et en somme probablement juste. Enfin, pour couvrir le tout et honorer la défaite, de très beaux exemples de fermeté héroïque, de résistance poussée jusqu'au bout, qui font penser à la grande redoute de la Moskowa,... des gens qui savent qu'ils sont là pour mourir et dont le sacrifice est fait!...

VI

Voilà pour la tactique générale. Un mot maintenant de celle des différentes armes.

C'est le canon qui, une fois de plus à Tsoushima, a joué le rôle capital, cela ressort d'une manière évidente de notre exposé des faits et d'ailleurs de tous les rapports, de toutes les relations, générales ou particulières. Les Japonais tirent parfaitement, en dépit du roulis : ils percent les flottaisons, frappent les tourelles, détruisent les blockhaus de commandement, ruinent les batteries hautes et les hunes armées, par des coups visés et voulus. Ils sont vainqueurs. Ils devaient l'être. Les Russes tirent mal, ou beaucoup moins bien que leurs adversaires et ne touchent guère que par rencontre. Ils sont battus, détruits. Au fond, tout est là. Supposons, au contraire, la supériorité de l'artillerie de leur côté ; ni la parfaite préparation des Japonais,

ni l'habileté de leur chef et de ses subordonnés immédiats, ni la vitesse de leurs principales unités ne leur eussent assuré la victoire. Les belles charges des divisions de torpilleurs se seraient heurtées sans résultat, le soir du 27, à des bâtimens bien défendus par des équipages fortifiés par le succès et disposant encore d'un nombre suffisant de bouches à feu moyennes et légères.

Mais d'où vient la puissance du feu des Japonais? Du coup d'œil exercé de leurs pointeurs (1), c'est certain, mais aussi de quelques autres facteurs, méthodes de tir, discipline du feu, choix heureux de la distance, que la supériorité de la vitesse permet de conserver, bon état du matériel, valeur des explosifs (2). Notons que l'escadre nipponne, contrairement à ce que l'on avait cru d'abord, n'a pas pris l'initiative de l'ouverture du feu, comme elle l'avait fait au Yaïou. C'est à 6000 mètres seulement qu'elle commence à tirer et il semble que ce soit avec ses pièces moyennes, dont l'approvisionnement est beaucoup plus large que celui de la grosse artillerie; celle-ci n'entre en jeu qu'entre 3000 et 4000 mètres, avec des distances parfaitement repérées, et ses effets sont alors foudroyans, décisifs. Au demeurant, point de consommations exagérées, point de gaspillage de munitions comme dans les rencontres précédentes : en présence du commandant en chef, du moins, et sur ses ordres, le feu cesse complètement quand la brume, la fumée (3) ou la distance en diminueraient l'efficacité. En revanche, feux rapides, rafales d'obus bien ajustés aux momens décisifs, et cela jusqu'à la fin de la journée (4), car il importe peu que les soutes se vident si le but est atteint et l'adversaire écrasé. Ce ne sont pas les Japonais

(1) L'amiral Togo semble, en prévision de la rencontre décisive qu'il devait avoir avec l'escadre de la Baltique, avoir pris un soin particulier de l'instruction pratique de ses canonniers. On a dit qu'il avait fait exécuter beaucoup de tirs par mauvais temps. L'exemple serait bon à suivre dans beaucoup de marines.

(2) Les journaux parlent d'une poudre spéciale, la poudre *Chimosé*, dont seraient chargés les obus japonais et qui produirait des résultats étonnans. On avait dit quelque chose comme cela de la charge intérieure des obus américains après Santiago. C'était tout simplement de la poudre noire. Réservons donc encore sur ce point notre jugement.

(3) Russes et Japonais employaient certainement les poudres sans fumée; mais il faut savoir que chaque gargousse de poudre de ce genre est munie d'une « pastille » d'allumage en poudre noire. De là, production de fumée qui, à la longue, dans un feu nourri, devient très intense.

(4) L'attaque des torpilleurs est préparée et soutenue par un feu rapide, violent, des croiseurs cuirassés (*Relation d'un officier japonais*).

qui invoqueraient la crainte de manquer de munitions pour éviter de recommencer le combat.

Enfin, soit par ordre supérieur, soit spontanément et par juste instinct militaire, les feux, au début des engagemens, sont concentrés sur les têtes de colonne ou, suivant le cas, sur les serre-files et sur les bâtimens qui portent des officiers généraux. Et tout cela est classique; seulement la précision des coups et leur rapidité donne à l'application de ces vieilles méthodes une puissance inattendue et démoralisante pour l'adversaire.

Ce dernier tire assez mal, nous l'avons dit, et c'est que ses pointeurs ne sont plus maîtres des secrets de leur art : la marine russe n'en formait pas assez!... Mais c'est aussi que le matériel est souvent défectueux, plus souvent encore mal connu et mal entretenu; que beaucoup d'obus qui atteignent le but n'explosent pas, — fusées mal faites ou mal réglées, sans doute, plutôt que mauvais explosifs; — qu'une discipline du feu insuffisante ne prévient pas l'inutile dépense des munitions, si bien que la première division commence à tirer sur l'ennemi à peine sorti de la brume à la distance excessive de 8 000 mètres, où les coups, surtout quand on roule, sont aussi incertains comme justesse qu'inefficaces sur les cuirassemens, et que, par suite, la division Nebogatof, le matin du 28, a épuisé ses soutes (1)...

Si du canon nous passons à la cuirasse, de l'arme offensive à l'arme défensive, nous sommes obligés de constater tout de suite que les Russes ont été aussi mal servis par celle-ci qu'ils se sont mal servis de celle-là : « Vos obus perçaient toutes nos cuirasses... » dit l'amiral Nebogatof à l'amiral Togo. Qu'est-ce à dire, et quelles cuirasses étaient-ce là? « Pas possible! » répond le commandant en chef japonais, à cette déclaration : et nous partageons tous son étonnement. Quel jour, si cela est vrai, des faits de ce genre jettent-ils sur l'administration et l'organisation d'une marine!...

Mais ici encore, il convient d'attendre des témoignages plus authentiques et des constatations plus positives. L'examen minutieux des coques du *Nicolas-Ier* et de l'*Orel*, devenus des vaisseaux japonais, donnera des renseignemens précieux sur la résistance à la perforation des blindages d'épaisseurs diverses.

(1) D'après l'analyse du rapport Rodjestvensky, ceci ne s'appliquerait pas à l'*Amiral-Apraxine* et à l'*Amiral-Seniavine*.

Retenons, en tout cas, cette intéressante observation que les cuirassemens des tourelles ont mieux résisté, à épaisseur égale, que ceux des murailles verticales ; et peut-être, de ceci, ne faut-il pas chercher uniquement la raison dans la forme incurvée des premiers. Les plaques de tourelles n'auraient-elles pas été soumises, en principe, dans la marine russe, à des épreuves plus sérieuses que les autres ?

Mais l'émouvant récit que nous a donné l'officier du *Borodino*, qui commandait la tourelle avant de ce cuirassé, contient, à propos des effets des projectiles sur les tourelles, des constatations d'une indiscutable authenticité, cette fois, et en même temps du plus haut intérêt : « Un projectile atteignit notre tourelle, dit cet officier, *et le choc nous fit tomber tous sans connaissance...* » Voilà qui répond nettement aux préoccupations de beaucoup de marins et qui est plus décisif que les expériences instituées, on s'en souvient, sur l'un de nos cuirassés, le *Suffren*, il y a tantôt dix-huit mois. Le feu d'une tourelle peut être arrêté par le choc d'un projectile qui ne pénètre pas, qui n'avarie aucun organe, mais qui produit sur le personnel renfermé dans ce cylindre métallique fermé par une calotte, métallique aussi, des effets physiologiques intenses. La question des tourelles-barbettes va se poser de nouveau (1).

La vitesse est une arme et cette arme est la meilleure auxiliaire du canon, nous l'avons déjà montré, puisqu'elle en multiplie, pour ainsi dire, les effets et les rend plus utiles en permettant de porter les coups sur des points choisis et au moment favorable. Nous en avons toutefois assez dit sur ce sujet pour n'avoir plus à y revenir autrement que pour faire remarquer la diminution de vitesse qui a dû résulter pour les navires russes des avaries subies par leurs très hautes cheminées, organes essentiels du tirage naturel des fourneaux. Nous signalions, il y

(1) Ce qu'on avait voulu expérimenter surtout chez nous, c'était la solidité des organes intérieurs des tourelles et de leur artillerie sous le choc des gros projectiles. A cet égard, les constatations dont nous venons de parler sont assez probantes. Cependant l'officier du *Borodino* nous apprend que sa tourelle a été détruite par le feu des Japonais ; mais ce résultat est dû au choc *simultané* de deux projectiles de 305 millimètres. Et, par parenthèse, on se demande si les Japonais n'emploient pas, dans leurs tourelles jumelées de gros calibre, la mise de feu électrique. C'est probable. Il l'est aussi qu'ils pointent à la lunette, ce qui expliquerait la justesse de leurs coups aux grandes distances. Ce mode de pointage est depuis longtemps chez nous l'objet d'expériences qu'il serait peut-être temps de mener à bonne fin.

a quelques années déjà, que le tir sur les cheminées pouvait donner, dans certains cas, les avantages que procurait autrefois le tir sur la mâture. Il serait d'ailleurs dangereux de bâtir là-dessus un système, en raison de la difficulté d'atteindre des buts relativement restreints et isolés. Rappelons-nous que c'est à la pratique exagérée, presque exclusive, du tir sur la mâture que nous dûmes, nous Français, il y a quelque cent ans, mainte défaite partielle et peut-être le désastre de Trafalgar.

Venons enfin à la torpille et félicitons-nous qu'au moins en ce qui touche cet engin, sujet de tant de controverses, des renseignemens exacts et assez abondans soient venus, en temps utile, remettre « au point » l'opinion que l'on s'était faite tout d'abord, sur la foi de relations fantaisistes, du rôle qu'il a joué à Tsoushima. Loin d'être prépondérant, ce rôle, important encore, n'est que secondaire, au regard de celui du canon; et, pour bien voir ceci, il ne s'agit pas d'examiner combien il y a eu de navires coulés par l'artillerie des Japonais et combien par leurs torpilles; il faut se poser seulement la question suivante : sans le canon, qui avait réduit les bâtimens russes à l'état de coques à peu près inertes, qui, en tout état de cause, avait détruit leurs moyens de défense et profondément désorganisé ce qui leur restait d'équipage, qu'auraient pu faire les torpilleurs et leurs torpilles? — Et sans les torpilleurs, sans les torpilles, au contraire, la flotte de la Baltique n'en était-elle pas moins battue? Sa destruction, tout au plus, eût-elle été remise à la journée du 28 (1).

Ce rôle de la torpille automobile d'achever et de hâter l'œuvre du canon, nul, après tout, n'en a donné une définition plus juste et plus opportune que ce commandant d'une des escadrilles de contre-torpilleurs, qui, au moment de l'attaque, signalait à ses petits bâtimens : « Nous allons leur donner le dernier coup! » — C'était bien le coup de grâce, en effet, et si bien que des esprits avisés, critiques un peu raffinés peut-être, n'ont pas manqué de reprocher à l'amiral Togo d'avoir détruit ainsi sans remède de superbes unités de combat, comme le *Borodino* et le *Kniaz-Souvorof*, qu'il suffisait de pousser à la côte pour les avoir à discrétion.

(1) C'est ce qui se serait passé, du reste, si le temps ne s'était pas amélioré dans la soirée du 27. Il s'en est fallu de peu, en somme, que les escadrilles japonaises aient été complètement réduites à l'impuissance. Le véhicule actuel de la torpille automobile n'est pas encore et ne sera peut-être jamais un instrument de guerre de toute sûreté.

Qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est pas la puissance absolue de l'engin qui est en cause ici : cette puissance formidable est hors de discussion, comme celle de la mine sous-marine, comme celle de l'éperon — et, en somme, la torpille automobile est un éperon lancé en même temps qu'une mine qui marche. Malheureusement le *mode d'emploi* de l'engin n'est pas à la hauteur de l'engin lui-même et en diminue singulièrement l'effet utile. Il n'en sera pas de même quand les sous-marins seront devenus assez rapides, assez autonomes, et qu'ils y verront assez clair pour attaquer en pleine mer des bâtimens en marche à bonne vitesse. Il n'en serait pas de même, dès maintenant, s'il se produisait encore des engagemens à très courte distance, des « mêlées » de cuirassés, comme à Lissa, puisque chacune de ces unités de combat est armée de cinq à six tubes lance-torpilles. Et il est même assez intéressant de noter que ce serait lancée par le « mastodonte » et non pas par le « microbe » que la torpille aurait le plus de chance de donner toute sa mesure : « Il n'y a pas d'armes des faibles, disions-nous ici même, il y a quelques années, et toutes les armes profitent au fort. » Cela reste toujours vrai ; seulement, si le *faible* est inventif, — il l'est souvent de par la nécessité, l'ingénieuse, — et si, en même temps, il est avisé et résolu, il saura saisir l'occasion de faire sentir au *fort* tout le poids d'une arme inconnue jusque-là et lui infliger la surprise d'une tactique nouvelle.

Quoi qu'il en soit, rien de semblable à Tsoushima, où il n'y avait d'inégalité, en ce qui touche la torpille automobile, que dans le nombre des torpilleurs. Et, si l'on peut dire que l'emploi en masse de ces petits bâtimens était pourtant une nouveauté, il faut reconnaître en même temps que cette tactique, si bien appropriée aux caractères particuliers du champ de bataille et aux circonstances de la lutte, avait été depuis longtemps préconisée en Europe (1).

VII

Nous n'avons donc rencontré jusqu'ici aucun enseignement vraiment nouveau dans nos réflexions sur la tactique générale

(1) Nous l'appliquons d'une manière courante, en prononçant surtout les assauts contre les bâtimens de tête et de queue (ainsi que l'ont fait les Japonais), dans nos grandes manœuvres navales et même dans les manœuvres particulières des défenses mobiles des ports et des escadres permanentes.

et sur la tactique particulière des différentes armes (1). Serons-nous plus heureux si, pour conclure, nous poussons nos recherches du côté de l'architecture navale, si nous essayons de tirer de la plus grande bataille qui ait été livrée sur mer depuis cent ans quelques indications sur ce que doit être le navire de combat de l'avenir, ou seulement sur les modifications qu'il conviendrait de faire subir au type actuel? Peut-être. Ne nous attendons cependant à aucune révélation extraordinaire, à aucune marque certaine de l'approche d'une révolution dans l'art de la guerre maritime.

Qu'il apparaisse de plus en plus nécessaire, en effet, après Tsoushima, que l'unité de combat réunisse la triple puissance de l'armement, de la protection et de la mobilité, c'est ce dont il est difficile de douter, mais ce dont la plupart des marins déjà ne doutaient guère. Tout au plus, — nous nous sommes attaché à le montrer, — l'élément *vitesse*, facteur tactique de la *mobilité*, est-il apparu, dans la bataille du 27 mai, plus complètement en relief que dans les rencontres précédentes. Mais cela même n'était point inattendu. Quelques-uns l'avaient expressément prévu et avaient fait, dans la balance des facultés qu'ils rêvaient pour leur unité de combat idéale, une part beaucoup plus importante qu'autrefois à celle de ces facultés qui donne toute leur valeur aux deux autres, qui permet de refuser ou d'imposer le combat, qui permet, en tout cas, d'en régler les conditions. Plus clairement, plus sûrement qu'il y a quelques mois, lorsque nous demandions dans cette *Revue* (2) la construction de bâtimens rapides (23-24 nœuds) de 14000 à 15000 tonnes, cuirassés sans exagération et armés de douze ou quatorze de ces 240 nouveaux que nos artilleurs estiment égaux en puissance balistique aux 305 ordinaires, nous concevons l'unité de combat de l'avenir sous la forme, sinon d'un très grand croiseur blindé (abandonnons ce vocable de *croiseur* qui indispose beaucoup de vieux

(1) Pour être complet, il faudrait parler des *projecteurs de lumière électrique*, qui semblent avoir servi les escadrilles japonaises plus encore que les vaisseaux de Nebogatof, — et cela encore était prévu! Il faudrait parler aussi de la *télégraphie sans fil* dont l'amiral Togo sut, seul, se donner les avantages. Les Russes avaient cependant des appareils Marconi et ils auraient pu en user tout au moins en lançant des ondes susceptibles de « brouiller » les dépêches des éclaireurs japonais. Mais dans quel état étaient ces appareils et avait-on le personnel technique nécessaire pour les entretenir, les réparer au besoin?...

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1903, *les Évolutions d'escadre et la tactique des flottes modernes.*

marins), du moins d'un cuirassé à grande vitesse dont les caractéristiques satisferont à la formule que voici : *porter le plus vite possible, sur le point décisif de l'action, l'artillerie la plus puissante et la mieux protégée.*

Nous avons ici la ferme assurance de n'être démenti ni par les Russes, qui eurent à subir, le 27 mai, les soudaines et furieuses attaques de cette division Kamimoura, qui semblait se multiplier, ni par l'amiral japonais, qui osa ranger contre des cuirassés d'escadre ces bâtimens à cuirassemens minces que tant d'autres n'eussent considérés que comme de puissans éclaireurs.

Malheureusement pour nous, Français, qui sommes obligés de faire front du côté du continent aussi bien que du côté de la mer et sur qui pèse de plus en plus lourdement le faix de nos constructions, la réalisation de la formule que nous posions tout à l'heure ne va pas sans une augmentation sensible et dont on ne peut prévoir le terme, du déplacement et du prix de revient de l'unité de combat. 14 000 ou 15 000 tonnes, disions-nous? Ce ne sera probablement pas assez. Les Américains, les Anglais, les Japonais eux-mêmes en sont déjà à 16 500 tonnes et on annonce la mise en chantiers, en Angleterre, d'un cuirassé nippon qui atteindrait 19 000 tonnes.

Ah ! si nos vœux pouvaient avancer la solution des problèmes épineux qui retardent la mise en jeu dans la guerre du large des grands sous-marins, les seuls véhicules réellement appropriés de la torpille automobile, nous aurions la double satisfaction de n'être pas obligés de construire des « mastodontes » et de menacer l'existence de ceux de nos rivaux. Nous serions, nous pourrions être du moins, ces « faibles, » à la fois ingénieux, avisés et résolus que le « fort » est, un temps, contraint de respecter. Mais l'illusion n'est pas possible, et elle serait dangereuse. Ce n'est pas dans quelques années qu'il faut que nous soyons prêts à lutter, aussi bien sur les mers lointaines que sur celles qui baignent nos côtes ; c'est tout de suite, demain peut-être, — nous en avons eu, récemment encore, l'impression bien nette, — et dès lors ce n'est point non plus sur des méthodes de guerre mal définies, sur des engins hypothétiques, sur des « avant-projets » de types absolument nouveaux que nous pouvons faire reposer notre sécurité et l'honneur de nos armes.

Passerons-nous maintenant du général au particulier pour signaler, par exemple, l'insuffisance des blockhaus, leur danger

même en présence d'une artillerie bien servie, quand on a l'imprudence d'y accumuler tous les organes de commande du bâtiment et d'y réunir presque tout le personnel chargé de la direction ?... Pour rappeler l'intérêt de la *stabilité de plate-forme* en vue de la précision du tir et les avantages des quilles latérales pour atténuer l'amplitude des mouvemens de roulis ?... Pour noter que la protection des « œuvres vives, » contre les effets des torpilles, est un problème qui n'a pas encore reçu de solution satisfaisante — autre que celle de la mobilité, de la vitesse du bâtiment, solution approchée seulement ?... Pour constater enfin que les cuirassés dont la *stabilité après avaries* n'a pas été l'objet d'une étude approfondie chavirent comme de simples barques et coulent à pic, ainsi que l'avait prédit notre éminent constructeur, M. Bertin, soit que le projectile les ait atteints, grâce au roulis, au-dessous de la cuirasse de flottaison, soit, et mieux encore, que la brèche, faite un peu au-dessus de la flottaison et du pont cuirassé, laisse s'introduire à chaque oscillation du bâtiment un poids d'eau considérable dans l'entrepont ?... Mais, outre que ces questions ne sont pas nouvelles, nous ne saurions nous laisser entraîner ici à une discussion d'un technisme trop accusé. On peut être assuré d'ailleurs que les études depuis longtemps poursuivies chez nous sur ces importans sujets recevront de l'examen attentif des résultats matériels du combat de Tsoushima une impulsion décisive et que nos grandes unités de l'avenir bénéficieront de tous les perfectionnemens compatibles avec les caractères généraux du type qui aura été définitivement adopté.

Telle est donc cette bataille de Tsoushima, qui a si vivement frappé les imaginations, qui a eu et qui méritait d'avoir un si grand retentissement. Nous ne nous flattons pas d'avoir pu, dans une étude dont nous ne dissimulions pas au lecteur, en l'entreprenant, le caractère provisoire, tirer de cet événement maritime tous les enseignemens qu'il comporte. Il est du reste un point que nous avons laissé volontairement dans l'ombre, un sujet sur lequel il nous eût été pénible d'insister, surtout au moment où se produisait la rébellion du *Kniaz-Potemkine :* c'est l'état moral dans lequel se trouvait, a-t-on dit, une partie de l'escadre de la Baltique. Nous voulons espérer qu'il y a eu beaucoup d'exagération dans les relations qui ont été faites de certains

incidens de la matinée du 28 mai et des motifs de la prompte reddition de la division Nebogatof. L'acte en lui-même n'avait rien de déshonorant; on a le droit d'amener son pavillon après avoir fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour le défendre. Les ennemis des Russes se sont donné la tâche de dénaturer le caractère de cette capitulation et d'en faire l'exclusif résultat de l'affaiblissement des notions les plus élémentaires de patriotisme et de devoir militaire (1). S'il en avait été réellement ainsi, nous devrions encore, avant de juger nos alliés, nous rappeler les malheurs du même genre qui frappèrent notre marine pendant la période révolutionnaire, et nous rappeler aussi combien la discipline fut en péril sur nos bâtimens, il y a bien peu de temps encore. Et quand il faudrait reconnaître la vérité des scènes dont on prétend que quelques vaisseaux russes furent le théâtre, la Russie n'en aurait pas moins, pour se consoler des honteuses faiblesses de quelques-uns des siens, les fortifians souvenirs de la belle conduite de la plupart des équipages de l'escadre vaincue. Des combats comme ceux du *Borodino*, du *Kniaz-Souvorof*, du *Sissoï-Veliki*, de tant d'autres encore, honorent une marine et ne permettent pas de désespérer de son relèvement.

***

(1) L'analyse qui vient d'être publiée du rapport de l'amiral Rodjestvensky confirmerait les bruits qui ont couru sur l'insubordination des équipages du *Seniavine* et de l'*Apraxine*. Nous avons dit plus haut les doutes que nous inspire l'authenticité d'un document qui fait tenir au commandant en chef de la flotte russe un langage peu mesuré.

PASCAL ET LES « PENSÉES »

Pensées de Pascal. *Fac-simile du manuscrit* 9202 (Fonds français) *de la Bibliothèque Nationale* (Phototypie de Berthaud frères). Texte imprimé en regard et notes, par Léon Brunschvicg. Un vol. in-folio, contenant 258 planches en phototypie, avec 258 pages de texte. Paris, 1905, Hachette.

Enfin, nous les avons, ces « brouillons immortels, » comme les appelait si bien Sainte-Beuve. Ils nous sont enfin livrés, et divulgués, dans le désordre et dans l'intimité saisissante de l'original autographe, avec les surcharges, les ratures, les renvois, les innombrables obscurités de cette écriture tourmentée et douloureuse. Et l'on ne saurait trouver une occasion meilleure, à la lumière des publications récentes, pour revenir à cet émouvant Pascal, pour essayer, une fois encore, de deviner l'énigme qu'il nous propose.

I

S'il nous fallait dénombrer ici tous les travaux, — éditions, articles ou livres, — dont Pascal a été l'objet depuis quinze ou vingt ans (1), on serait étonné de voir combien de fidèles parmi nous entretiennent le culte de cette grande mémoire. Je doute que Taine et Renan eux-mêmes depuis leur mort aient donné lieu à autant de commentaires, suscité autant d'exégèses. Qu'on en juge par ce simple fait : en l'espace de moins de deux années, 1896-1897, il a paru jusqu'à *cinq* éditions *nouvelles* des *Pensées* et deux réimpressions; en moins de *six* ans, de 1899 à 1905, *six*

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1885, l'article de M. Brunetière : *De quelques travaux récens sur Pascal.*

volumes, *six* études d'ensemble consacrées à Pascal ont vu le jour. Pascal serait-il donc en passe de détrôner Voltaire ou Molière dans cette ferveur et cette communauté d'admiration que l'on professe d'ordinaire pour le grand écrivain qui représente le mieux le génie d'une race ? Et commencerions-nous à être aussi fiers de l'auteur des *Pensées* que les Italiens le sont de leur Dante et les Anglais de leur Shakspeare?

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que ces publications diverses ont renouvelé sur bien des points un sujet qu'on aurait pu croire épuisé, et qui, en réalité, est inépuisable comme les questions qu'il soulève. Car, à supposer que l'on sache un jour tout ce qu'il est possible de savoir de la personne de Pascal et de son rôle historique, son œuvre est trop humaine et trop vivante encore pour qu'on ne discute pas à l'infini sur elle. Mais cette œuvre même, et l'homme qui l'a réalisée, nous ne les connaissons pas encore comme nous voudrions, comme nous pourrions peut-être les connaître; et ce que nous demandons d'abord aux « pascalisans, » c'est de nous faire pénétrer plus profondément dans l'intimité de la pensée et de la vie de leur héros.

Des deux grandes œuvres que nous a laissées Pascal, les *Provinciales* et les *Pensées*, la première est celle qui a le moins provoqué le zèle des récens éditeurs. Cependant, depuis l'édition que Havet, en 1885, a donnée comme pendant à son édition des *Pensées*, deux grandes éditions des *Provinciales* ont vu le jour (1). La première est celle que Prosper Faugère a publiée dans la *Collection des Grands Écrivains de la France* (2), et qu'il n'a pas eu le temps d'achever. Il faut bien avouer qu'elle est assez loin de valoir l'édition des *Pensées* que le même Faugère avait publiée en 1844, et qui, assurément dépassée depuis, marque pourtant une date importante dans l'histoire posthume de ce livre mémorable. On peut adresser deux principales critiques à cette

(1) M. Brunetière a publié aussi en 1891, à la librairie Hachette (5e édit., 1902), avec une Introduction, des notes et un appendice, une très intéressante édition classique des *Provinciales* (Lettres I, IV et XIII, et extraits des autres). On discuterait volontiers ici quelques-unes de ses conclusions si l'on n'avait pas l'espoir qu'il reviendra lui-même quelque jour sur la question, et qu'il reprendra en les développant les vues nouvelles qu'il paraît avoir sur le sujet, si du moins l'on en juge par quelques lignes trop brèves de son *Manuel de l'Histoire de la littérature française*.

(2) *Œuvres de Blaise Pascal*, nouvelle édition d'après les manuscrits autographes, les copies authentiques et les éditions originales, par M. Prosper Faugère. Paris, Hachette, in-8°; t. I, 1886; t. II, 1895.

édition des *Provinciales :* elle ne se suffit pas entièrement à elle-même, et elle est établie sur un assez mauvais texte. L'auteur se proposait bien, à dire vrai, de revenir, dans un volume ultérieur, qui eût été consacré à l'*Histoire de la vie et des œuvres de B. Pascal*, sur certaines questions qui auraient pu aussi bien, et peut-être mieux, être traitées dans l'*Introduction* des *Provinciales;* mais il y a pourtant certains éclaircissemens, certaines pièces justificatives que ses notes ou ses appendices auraient dû nous fournir, et que nous avons le regret de n'y pas trouver. De plus, au lieu de choisir, pour le publier, l'un des trois textes avoués par Pascal, — celui de l'édition originale in-quarto de 1656-1657, celui de l'édition in-douze de 1657, celui de l'édition in-octavo de 1659, — Faugère s'est avisé de reproduire le texte d'une copie manuscrite qu'il avait acquise et qui est manifestement défectueuse. En revanche, il nous a donné d'intéressans détails sur l'histoire bibliographique des *Provinciales*, et il a eu la bonne idée de rechercher et de publier les divers textes des casuistes visés ou cités par Pascal, nous permettant ainsi de contrôler nous-mêmes les pièces du procès toujours pendant entre Pascal et ses adversaires.

Dans l'intervalle de cette publication, un autre éditeur des *Pensées*, M. Molinier, revenait à Pascal et nous donnait une édition des *Provinciales* (1), qui, si elle n'est peut-être pas définitive, pourrait bien être la meilleure édition que nous ayons encore du célèbre pamphlet. Mieux inspiré que Faugère, il nous ramenait au texte, — assez difficile à reconstituer dans son intégrité, — de l'édition originale, le seul dont Pascal puisse revendiquer entièrement la responsabilité; il y joignait des notes copieuses et précises, et une longue introduction que feront bien de consulter tous ceux qui voudront recueillir sur la question des *Provinciales* et de la casuistique un avis calme, motivé et vraiment désintéressé. Le « rationalisme » de M. Molinier, qui ne s'étale pas ici d'une façon aussi complaisante que dans la *Préface* de son édition des *Pensées*, nous le rend moins suspect que ne l'est tel autre éditeur des *Provinciales*, l'abbé Maynard par exemple. Se plaçant sur un terrain rigoureusement historique, M. Molinier a prouvé, faits et textes en mains, que ce ne sont pas les Jésuites qui ont inventé la casuistique, qu'elle est con-

(1) *Les Provinciales de Blaise Pascal*, avec une préface et des notes, par Auguste Molinier, 2 vol. in-8°. Paris, Lemerre, 1891.

temporaine non pas seulement du christianisme, mais de la morale même, qu'elle a donc, historiquement et moralement, humainement même pourrions-nous dire, sa raison d'être, et que si, dans le détail, Pascal a été, le plus souvent, d'une grande exactitude littérale, si même, psychologiquement, l'attitude qu'il a prise s'explique fort bien, il n'en est pas moins vrai que, sur le fond des choses, la raison et la justice ne sont pas toujours de son côté. On ne saurait, selon nous, être plus impartial et parler avec plus de bon sens; et cette *Préface* est à lire, — surtout après celle que Havet a mise en tête de son édition des *Provinciales*.

Le problème bibliographique des *Provinciales* est, somme toute, assez simple. Il n'en va pas de même de celui des *Pensées*. Les *Provinciales* sont un ouvrage achevé et publié par Pascal lui-même; les *Pensées* sont des fragmens posthumes, des notes souvent inachevées, des matériaux épars. Il s'agit donc de savoir quel est le meilleur ordre à suivre pour les publier. Il s'agit, sans faire violence à la pensée de Pascal, de la rendre aussi accessible, aussi intelligible que possible aux lecteurs modernes.

En réalité, deux méthodes sont possibles pour éditer les *Pensées*. Ou bien l'on essaiera de retrouver le plan que voulait suivre Pascal dans son *Apologie*, et l'on disposera les divers fragmens suivant l'ordre présumé de l'auteur. Ou bien, de propos délibéré, on renoncera à restituer le plan de Pascal, et l'on se contentera de classer les *Pensées* suivant leurs « affinités électives » sous certaines rubriques générales (1). Ce dernier procédé, qu'avait adopté Port-Royal, a été repris par Bossut dans l'édition qu'il a donnée en 1779, et le classement de Bossut, tout imparfait qu'il fût, s'est imposé à la plupart des éditeurs qui n'ont pas prétendu reconstituer le plan de l'*Apologie*. C'est l'arrangement de Bossut que nous retrouvons dans l'édition Havet, et l'édition Havet jouit encore aujourd'hui d'une telle autorité que la disposition qu'elle consacre n'a sans doute pas cessé d'être en honneur et de recruter des adeptes.

(1) On notera que ce procédé se ramène en fait, et dans une certaine mesure, presque toujours au précédent. Il faut bien disposer les différentes sections suivant un certain ordre, et même, à l'intérieur de chaque section, il faut bien arranger les *Pensées* suivant une progression déterminée. Et l'on est ainsi presque insensiblement amené à figurer aux yeux, avec plus ou moins de rigueur, l'ordre général qu'on suppose avoir été celui de l'*Apologie* pascalienne. Cela est très frappant, sinon dans le classement adopté par Bossut, du moins dans le classement de Port-Royal, et dans celui de M. Brunschvicg dont nous parlerons tout à l'heure. Et dans ces limites d'ailleurs, rien n'est plus légitime.

De fait, c'est bien ce classement traditionnel, — à peine modifié sur certains points, — que nous offrent deux éditions « classiques » récentes : l'une, de M. Ch. Gidel, l'autre, de M. Margival. L'édition de M. Gidel, qui n'est qu'une édition d'extraits (1), vaut surtout par un commentaire très abondant et très nourri. Celle de M. Margival (2), — M. Margival est l'auteur d'un livre un peu paradoxal peut-être, mais fort curieux, sur *Richard Simon et la critique biblique au XVII*e *siècle*, — celle de M. Margival a bien des mérites. Les notes en sont intéressantes et ingénieuses; l'auteur y a joint une petite grammaire et un petit vocabulaire de la langue des *Pensées* qui, en attendant de plus amples travaux, rendront de réels services; enfin, il a fait précéder son édition d'une remarquable étude sur Pascal et sur les *Pensées;* et quel est l'admirateur de Pascal qui ne lui pardonnerait son pieux effort pour rendre l'*Apologie* parfaitement orthodoxe et pour en exorciser toute trace de jansénisme?

Deux autres éditeurs récens des *Pensées* ont été plus hardis, — ou plus téméraires. « La dernière chose, a dit Pascal, qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première. » On n'a pas assez médité ce mot. On a oublié qu'au témoignage d'Étienne Périer, Pascal « disait souvent qu'il lui fallait *dix ans de santé* pour achever son œuvre, » et que, peut-être, dans les notes et fragmens qui nous sont parvenus, n'avons-nous pas les résultats du labeur d'*une seule année* de vraie santé. On n'a pas vu, d'autre part, que nous ne possédions pas *tous* les matériaux recueillis par Pascal. Enfin, et surtout peut-être, on s'est abstenu de se reporter au manuscrit autographe dont la vue, même superficielle, devrait suffire à décourager toute entreprise de restauration posthume (3); et l'on a voulu restituer encore le vrai plan, le plan définitif de l'*Apologie*, que Pascal n'avait sûrement pas arrêté. Dans un esprit bien différent, MM. Didiot et Guthlin se sont voués à cette œuvre, et il faut avouer que la « table des matières » qu'ils nous présentent a assez belle apparence. Seulement, il ne faut pas trop dépasser la table des matières; surtout, il ne faut pas se demander ce que

(1) *Pensées de Pascal*, choix et extraits, édition destinée aux classes, par M. Ch. Gidel. Paris, 1894, 1 vol. in-18, Garnier frères.

(2) Pascal, *Pensées*, édition classique par M. l'abbé Margival. Paris, Poussielgue, 1897, in-12; 3e édition revue et corrigée, 1903.

(3) Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 15 août 1879, l'article décisif de M. Brunetière sur *Les Pensées de Pascal.*

Pascal eût pensé de cette disposition qu'on lui inflige encore. L'abbé Guthlin, dont l'ouvrage est posthume (1), avait d'ailleurs beaucoup étudié, beaucoup médité, beaucoup vécu Pascal, qu'il voudrait, comme l'abbé Margival, *orthodoxiser*, si je puis ainsi dire, le plus possible; et le pénétrant *Essai sur l'Apologétique de Pascal*, qu'il a placé en tête de son édition, compte parmi les bonnes pages qu'on ait écrites sur la question. Quant à M. le chanoine Didiot (2), « ce n'est pas seulement une nouvelle édition qu'il a voulu faire ; c'est une nouvelle réfutation sans phrases des erreurs qui déparent l'un des plus beaux essais de la raison humaine et de l'apologétique chrétienne. » Et il tient parole. Voici quelques-unes de ses notes : « C'est justement le contraire qui est vrai... Pascal se trompe... Toujours la même erreur... Ce genre de raisonnement ne se rapproche-t-il pas beaucoup du sophisme?... Ne soyons pas si pessimistes... » — M. le chanoine Didiot, on le voit, est optimiste, — sauf en ce qui concerne Pascal.

Cependant, parmi toutes ces restitutions, réimpressions et réfutations, le texte des *Pensées* de Pascal en restait au point où l'avait laissé M. Molinier en 1879. Un travail demeurait à faire, qui n'avait jamais été tenté, et dont l'idée était pourtant assez simple. Aussi bien, les amis de Pascal l'avaient-ils eue, et, pour diverses raisons, il est regrettable qu'ils ne l'aient pas réalisée. « Comme il y avait, nous dit Étienne Périer, plusieurs manières de l'exécuter (le dessein qu'on avait formé de donner au public les fragmens des *Pensées*), l'on a été quelque temps à se déterminer sur celle que l'on devait prendre. La première qui vint dans l'esprit, et celle qui était sans doute la plus facile, était de les faire imprimer tout de suite dans le même état où on les avait trouvés. » Mais on ne s'y tint pas ; et Faugère qui, le premier, en 1844 (3), a tout ou presque tout publié, ne s'y est pas tenu

(1) *Les Pensées de Pascal*, édition philosophique et critique, enrichie de notes et précédée d'une introduction par A. Guthlin. Paris, Lethielleux, in-18; 1896. — Voyez, sur l'abbé Guthlin, l'étude de M. Léon Lefébure, dans ses *Portraits de croyans au XIXe siècle*. Paris, 1905, Plon.

(2) *Pensées de Blaise Pascal*, dans leur texte authentique et selon l'ordre voulu par l'auteur, précédées de documens sur sa vie et suivies de ses principaux opuscules, édition coordonnnée et annotée par M. le chanoine Jules Didiot. Un vol. in-8°. Paris et Lille, 1896, Desclée et de Brouwer.

(3) L'édition des *Pensées, fragmens et lettres de Blaise Pascal* que Faugère avait publiée en 1844 chez l'éditeur Andrieux, et qui était devenue introuvable, a été réimprimée en 1897 à la librairie Leroux, avec des additions et corrections pré

davantage : il a mieux aimé reconstituer après Frantin le plan de l'*Apologie*. Pourtant, le travail, moins glorieux en apparence, était, en réalité, plus utile et plus fécond en curieux résultats. Il a largement payé de sa peine celui qui, plus de deux siècles après Port-Royal, s'y est le premier patiemment appliqué. Dans un volume qui fait partie du recueil des publications académiques de l'Université de Fribourg en Suisse (1), M. G. Michaut a entrepris de publier : d'abord, et avant tout, le précieux manuscrit autographe des *Pensées* conservé à la Bibliothèque Nationale, et cette fois, dans l'ordre, ou plutôt dans le désordre même où nous l'a laissé en 1711 l'abbé Périer, neveu de Pascal; puis tous les fragmens qui nous sont fournis par d'autres sources (2). Il a de plus relevé avec un soin extrême toutes les variantes qu'il a pu déchiffrer dans ces divers manuscrits, et toutes les leçons des principaux éditeurs précédens; il a distingué par des différences de caractères l'écriture de Pascal des écritures étrangères qui ont envahi même le manuscrit original, et des textes simplement imprimés. En un mot, il a traité les *Pensées* comme les philologues traitent d'ordinaire les textes anciens : il en a procuré l'édition proprement *critique*.

Par ce moyen, et grâce à cette méthode, deux principaux résultats ont été obtenus. En premier lieu, un certain nombre de *Pensées*, — une quinzaine environ, — que les éditeurs jusqu'alors avaient sans doute laissées tomber au cours de leurs classemens ou de leurs restitutions, ont été retrouvées par M. Michaut dans

parées par l'auteur avant sa mort en vue d'une seconde édition. Le texte a été revu et corrigé de nouveau d'après le manuscrit autographe; trois pensées omises ont été ajoutées; un nouveau texte de l'*Entretien avec M. de Saci*, extrait d'un manuscrit des *Mémoires* de Fontaine, a été reproduit; on y a joint enfin, avec des notes nouvelles, l'*Abrégé de la Vie de Jésus-Christ*, par Pascal, le testament du grand écrivain, et plusieurs fac-similés de son écriture. Même après les progrès accomplis par les derniers éditeurs, cette édition reste encore utile à consulter.

(1) *Collectanea Friburgensia*, fasc. VI. *Les Pensées de Pascal* disposées suivant l'ordre du cahier autographe. Texte critique établi d'après le manuscrit original et les deux copies de la Bibliothèque Nationale, avec les variantes des principales éditions, précédé d'une Introduction, d'un tableau chronologique et de notes bibliographiques, par G. Michaut. Un vol. in-4°. Fribourg, Veith, et Paris, Fontemoing.

(2) Ces sources autres que le manuscrit original sont au nombre de quinze. Ce sont : les deux copies de la Bibliothèque Nationale, les deux manuscrits du P. Guerrier, le portefeuille du médecin Vallant, trois autres manuscrits, dont l'un a été possédé par Sainte-Beuve, l'édition de Port-Royal, l'édition Bossut, la *Vie de Pascal*, par Mme Périer, les manuscrits qui reproduisent les documens réunis par Marguerite Périer, le *Traité de l'éducation d'un prince*, de Nicole, et ses *Essais de morale*, la *Logique de Port-Royal*.

le manuscrit autographe (1), et publiées par lui pour la première fois ; quelques autres ont été complétées. D'autre part, il a prouvé d'une manière irréfutable que, dans leur zèle parfois intempestif de restitution ou de classement, tous ses prédécesseurs avaient morcelé et dispersé un peu partout des fragmens qui, manifestement, formaient un tout continu. Il lui a suffi pour cela de les lire et de les publier à la suite les uns des autres, selon les indications mêmes du manuscrit. Tel développement par exemple, a été mutilé en *neuf* tronçons par Havet : encore ces neuf tronçons n'ont-ils été répartis qu'en deux articles différens ; mais tel autre morceau, fragmenté en six tronçons par Faugère, en sept par Molinier, a fourni à Havet *neuf* pensées différentes qui ont été dispersées en *cinq* articles divers (2). Que dire d'un pareil émiettement que rien ne justifie? Et le désordre même du cahier autographe ne serait-il pas préférable?

Un dernier éditeur, M. Léon Brunschvicg, ne l'a point pensé. Il lui a paru que, dans ce désordre même, il n'était pas impossible d'introduire sans arbitraire un certain ordre. Il ne pouvait être question pour lui de « reconstituer » à nouveau, et dogmatiquement, le plan de l'*Apologie*, — ces prétentions assez naïves des anciens éditeurs semblent bien avoir décidément fait leur temps ; — d'un autre côté, — « et sur ce point, déclare avec raison M. Brunschvicg, la publication de M. Michaut a fait une lumière décisive, » — il était impossible de s'en tenir au classement, au morcellement, pour mieux dire, de l'édition Havet. Il restait donc à tenter un nouveau classement qui, fondé sur une étude plus approfondie des manuscrits, se bornerait à ne pas briser l'unité des fragmens écrits par Pascal, à les rassembler suivant les divers sujets auxquels ils paraissent se rattacher. Il s'agissait « de rechercher de quelle façon ils se rapprochaient les uns des autres par l'identité de leur contenu, de quelle façon ils se liaient entre eux pour offrir une continuité logique. »

(1) Voici peut-être la plus intéressante de ces *pensées* inédites :

« Toute condition et même les martyrs ont à craindre, par l'Écriture.

« La peine du purgatoire la plus grande est l'incertitude du jugement. *Deus absconditus.* »

Cette *pensée* avait été retrouvée après coup par Faugère qui se proposait de la reproduire dans sa seconde édition.

(2) Havet, sans prévenir du reste son lecteur, n'a pas craint de mutiler le *Mystère de Jésus*, et d'en détacher, pour les placer ailleurs, cinq *pensées* qui en font, sur le manuscrit, partie intégrante.

Cette délicate opération, Pascal l'avait en quelque sorte commencée lui-même, car « non seulement, à maintes reprises, il avait marqué lui-même par l'indication d'un titre le chapitre auquel le fragment devait se rapporter ; mais il avait aussi jeté quelques points de repère qui nous renseignent sur le but du chapitre et sur la liaison des fragmens qui le composent. » M. Brunschvicg a poursuivi et complété ce travail avec une conscience, une ingéniosité et un tact dont on ne saurait trop le louer. « La modestie même de notre ambition, écrit-il, nous permettait d'espérer que nulle part nous ne trahirions la pensée de notre auteur, que nous pourrions rendre intelligible la lecture intégrale des *Pensées*, que nous aurions en un mot rempli en conscience notre devoir d'éditeur. » Ce témoignage, il peut en toute sécurité se le rendre à lui-même. Les quatorze sections entre lesquelles il a réparti les *Pensées* et qu'il a disposées suivant un ordre à tout le moins très habile, paraissent bien correspondre aux principaux stades, aux divers momens successifs de la pensée apologétique et de l'argumentation de Pascal (1); et de l'un à l'autre, il existe une « continuité logique » indéniable. Et assurément M. Brunschvicg n'a pas, dans le détail, entièrement échappé à tout arbitraire, à toute incertitude. Il est telle *pensée*, ou tel groupe de *pensées* qui figurerait tout aussi bien dans telle section que dans telle autre. Mais cela était inévitable. Et d'ailleurs, l'auteur en convient lui-même de si bonne grâce, qu'il y aurait sans doute quelque injustice à insister là-dessus. On peut dire que, dans ce nouvel arrangement des *Pensées*, la part de l'arbitraire est, somme toute, réduite au minimum; et, s'il y a un classement qui, jusqu'à nouvel ordre, annule tous les autres, c'est celui-là.

C'est M. Brunschvicg qui s'était chargé de procurer l'édition des *Pensées* dans la *Collection des Grands Écrivains de la France*. M. Brunschvicg est philosophe de profession. Il a publié des articles et des livres où il apparaît dans un courant d'idées si différent de celui où nous introduit Pascal (2), que l'on pouvait

(1) Ces quatorze sections sont les suivantes : I. *Pensées sur l'esprit et sur le style;* — II. *Misère de l'homme sans Dieu;* — III. *De la nécessité du Pari;* — IV. *Des moyens de croire;* — V. *La Justice et la Raison des effets;* — VI. *Les Philosophes;* — VII. *La Morale et la Doctrine;* — VIII. *Les Fondemens de la Religion chrétienne;* — IX. *La Perpétuité;* — X. *Les Figuratifs;* — XI. *Les Prophéties;* — XII. *Preuves de Jésus-Christ;* — XIII. *Les Miracles;* — XIV. *Fragmens polémiques.*

(2) M. Brunschvicg est, entre autres ouvrages, l'auteur d'un petit livre intitulé

craindre qu'il n'y eût une dissonance trop visible et trop choquante entre Pascal et son éditeur. Cette crainte, que l'exemple de Havet et de Molinier n'était pas pour diminuer, s'est heureusement trouvée presque entièrement vaine. « On est tenté, écrit M. Brunschvicg, de regretter que Havet, critique si clairvoyant des *Remarques* de Voltaire, se soit laissé entraîner par sa passion de la vérité jusqu'à se faire le juge et trop souvent le contradicteur de Pascal. » Il serait difficile d'adresser, — même sous cette forme si discrète, — pareil reproche à M. Brunschvicg. Si çà et là, en de brefs et rares passages, — car il s'échappe rarement, et sa pensée comme son style sont la fluidité et la prudence mêmes, — si çà et là, il laisse percer sa tendance intime, s'il a aussi quelque pente à mettre en un relief peut-être excessif le jansénisme des *Pensées*, et surtout à exiler bien arbitrairement Pascal sur « son rocher solitaire, » à l'y laisser « sans postérité philosophique » et « sans postérité religieuse; » il faut reconnaître qu'en général cet « historien de Pascal qui ne veut être qu'historien » a rempli sa mission de manière à satisfaire les plus difficiles. Son édition (1), qu'il a dédiée à M. Ludovic Halévy, est à bien des égards un modèle d'information exacte et précise, d'intelligence historique et critique, de goût littéraire.

Nous avons indiqué les mérites du classement qu'a opéré M. Brunschvicg après une revision très attentive et une lecture nouvelle du manuscrit des *Pensées*. Mais M. Brunschvicg ne s'en est pas tenu là. Il nous a d'abord donné en note toutes les variantes que ses prédécesseurs et lui ont successivement re-

Introduction à la vie de l'esprit (Paris, Alcan, 1900) où l'on trouve tout un chapitre consacré à *la Vie religieuse*, laquelle est définie par lui d'une façon bien singulière. S'il veut bien conserver encore parmi les vertus proprement religieuses la charité, il faut voir de quel ton tranchant de dédain tranquille il répudie et la mortification et l'humilité, — « l'humilité qui abaisse et qui tue. » Pour lui, « le premier fruit de la charité, c'est la tolérance. » Mais la tolérance rencontre en face d'elle les « religions particulières, » qui ne sont pas seulement « de purs systèmes d'idées, » mais des « groupes d'individus qui *se sont réunis en vue de la domination sociale.* » « Devant cette négation de l'esprit, déclare M. Brunschvicg, la tolérance, qui est l'affirmation de l'esprit, se transforme : *elle devient l'intolérance de l'intolérance.* » — C'est exactement le mot de Voltaire dans la *Relation du bannissement des Jésuites de la Chine :* « Je suis tolérant ; et je vous chasse tous parce que vous êtes intolérans. »

(1) *Pensées de Blaise Pascal*, nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe et publiée avec une introduction et des notes, par Léon Brunschvicg, 3 vol. in-8°, Paris, Hachette, 1904.

levées sur l'autographe; et, s'il n'a pas cru devoir recueillir un aussi grand nombre de leçons non manuscrites que M. Michaut, le choix qu'il nous en offre est encore suffisamment complet pour que les travailleurs eux-mêmes n'aient pas grand'-chose à y regretter. De plus, il a accompagné la publication des *Pensées* d'un commentaire perpétuel où, naturellement, il utilise les travaux de ses devanciers, mais où il les complète sur bien des points par ses recherches et ses interprétations personnelles. Ces notes sont excellentes de ton, et l'effort qu'y déploie l'auteur pour comprendre et pour expliquer Pascal est souvent des plus heureux. « Le *Mystère de Jésus*, dira-t-il par exemple, défie tout commentaire. Nulle part peut-être n'éclate d'une façon plus profondément touchante le caractère unique et incomparable du christianisme : la concentration autour d'une personne réelle des sentimens les plus élevés et les plus universels qu'il y ait dans le cœur de l'homme, l'esprit de renoncement et l'esprit de charité. » On aimera sans doute cette justesse émue et cette sobriété d'accent. Au reste, pour le fond, le commentaire de M. Brunschvicg est d'un historien plutôt que d'un philologue et même d'un philosophe. Ce qu'il a voulu déterminer avant tout et mettre pour ainsi dire sous nos yeux, ce sont les sources de la pensée de Pascal (1); ce sont les textes, — plus nombreux qu'on ne croit généralement, — dont Pascal s'est inspiré; il a jugé avec raison que « des rapprochemens de ce genre nous permettent presque de nous asseoir nous-mêmes à la table où travaillait Pascal. » Enfin, il a fait précéder son édition d'une longue *Introduction*, qui contient, avec la réunion des principales pièces justificatives nécessaires à la complète intelligence des *Pensées*, — notons-y au passage l'heureuse reproduction du *Discours*, trop oublié, de Filleau de la Chaise, — une étude très nourrie sur les *Pensées*, leurs origines et leur histoire (2). Les pages où M. Brun-

(1) Sur cette question, si importante et si délicate, des sources et lectures de Pascal, M. Brunschvicg a, dans son *Introduction*, une trentaine de pages très instructives et fort pénétrantes : on est pourtant un peu étonné qu'il n'y ait pas tenu compte d'Épictète, que Pascal lisait, non pas, comme on le croit d'ordinaire, dans la traduction de Du Vair, mais dans celle du P. Goulu.

(2) L'*Introduction* nous offre d'abord une histoire très attentive des différentes éditions des *Pensées* qui se sont succédé depuis 1670 jusqu'à nos jours. Il eût été bon d'y signaler une édition en deux volumes petit in-18, datée de 1785, et intitulée *Pensées et Réflexions extraites de Pascal sur la religion et la morale* (Paris, imprimerie de Monsieur, chez Royez, libraire). L'auteur est l'abbé Ducreux, chanoine honoraire d'Auxerre ; avant Frantin, l'abbé Ducreux a voulu rétablir le plan véritable de Pascal : il avait d'ailleurs consulté les manuscrits.

schvicg a essayé de ressaisir, avec le dessein général de l'*Apologie*, ce que l'on pourrait appeler, ce qu'il veut même que l'on appelle la philosophie de Pascal (1), sont à lire, même après celles que Ravaisson, ici même, a consacrées à cette question (2); et je ne saurais, pour ma part, en faire un plus grand éloge.

M. Brunschvicg avait publié, avant sa grande édition des *Pensées*, une petite édition classique des *Opuscules et Pensées* qui mérite d'être ici signalée (3). La disposition en est des plus ingénieuses. Les lettres et opuscules divers de Pascal (4), — sauf les écrits strictement scientifiques et théologiques, — y sont enchâssés, à leur date respective, dans une longue étude historique très lucide et très complète qui ramasse et utilise tous les principaux renseignemens qu'on nous a transmis sur l'œuvre et sur la personne de Pascal (5). Quant aux *Pensées*, elles sont publiées, mais sans les variantes, dans l'ordre indiqué précédemment, et avec un bon commentaire, dont les parties essentielles se retrouvent d'ailleurs dans celui de la grande édition. Et les mérites de cette disposition et de ce commentaire font de cette édition la meilleure des éditions courantes des *Opuscules et Pensées* de Pascal.

Enfin, M. Brunschvicg a tenu à honneur de compléter et de

(1) « Tout homme, dit excellemment M. Brunschvicg, tout homme est philosophe qui a su dominer et ramener à l'unité l'ensemble de ses conceptions scientifiques, psychologiques, sociales et religieuses. Pascal a-t-il parcouru, par un progrès de pensée dont il a déterminé les étapes, l'intervalle qui sépare l'expérience du Puy de Dôme et le miracle de la Sainte-Épine? A-t-il relié l'une à l'autre, pour en faire l'objet d'une même synthèse, la conduite de l'homme dans le monde et la conduite de Dieu vis-à-vis de son Église? A-t-il, en un mot, conçu dans son intégralité le monde intellectuel? S'il l'a fait, il y a lieu de décrire le monde de Pascal, comme on ferait pour le monde de Malebranche ou de Spinoza, de Schopenhauer ou de Hegel (p. CIII-CIV). »

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars 1887.

(3) Blaise Pascal, *Opuscules et Pensées*, publiés avec une introduction, des notices et des notes, par M. Léon Brunschvicg, 1 vol. petit in-18, Paris, Hachette, 1897; 3e édition, revue et corrigée, 1904.

(4) Parmi les éditions partielles récentes des *Opuscules* de Pascal, il y a lieu de mentionner celle de M. Charles Adam (Hachette, 1887), l'édition critique de l'*Abrégé de la Vie de Jésus-Christ*, par M. G. Michaut (Fribourg, Veith, et Paris, Fontemoing, 1896), et du même auteur une édition du *Discours sur les passions de l'Amour* (Fontemoing, 1900). M. Joseph Bedier, dans ses *Études critiques* (Colin, 1903), nous a donné un excellent texte critique de l'*Entretien avec M. de Saci*.

(5) Pourquoi M. Brunschvicg (p. 15), quand il en vient à parler du légendaire accident du pont de Neuilly, a-t-il conservé la date du 8 novembre 1654, qui provient, — M. G. Michaut s'en est expliqué d'une manière fort piquante dans une lettre qu'a publiée *la Quinzaine* du 16 avril 1902, — d'une erreur de lecture commise par ses imprimeurs?

couronner cette remarquable série de travaux par une importante publication qui, souvent souhaitée des admirateurs et amis de Pascal, amorcée même, il y a une douzaine d'années, par M. Clédat, n'avait encore pu être menée à bonne fin. Il s'agissait de reproduire en phototypie le manuscrit original des *Pensées* et d'en multiplier ainsi à volonté les exemplaires. La maison Hachette, qui, depuis qu'elle existe, à tant fait pour les Lettres françaises, a repris et lancé l'idée, ouvert une souscription et réussi à intéresser à l'entreprise un nombre suffisant de pascalisans et d'amateurs. Ce beau travail, dont la direction a été confiée à M. Brunschvicg, vient de paraître; et l'exécution en est si parfaite que nous pouvons désormais nous donner l'illusion d'avoir sous les yeux le célèbre manuscrit 9202 de la Bibliothèque nationale. D'un côté, on a reproduit, en une suite de planches d'un admirable relief, les pages successives de l'original autographe (1); et, en regard, avec l'indication des variantes et des ratures, avec des renvois aussi aux principales éditions antérieures, un texte imprimé qui nous offre comme la traduction lisible des fragmens, souvent malaisément déchiffrables, dont la photographie nous a rendu la vision. Et sans doute, l'on ne saurait prétendre que cette publication nous révèle un Pascal tout à fait nouveau, ni qu'elle dispense de recourir aux bonnes éditions des *Pensées :* elle n'annule même pas l'édition Michaut, « dont les services, dit très bien M. Brunschvicg, ne sont pas épuisés. » Mais, outre qu'elle permet à chacun de nous, suivant le mot de M. Brunschvicg encore, « d'améliorer sa connaissance du texte et de le porter à son plus haut point de vérité (2), » il semble que l'intérêt qu'elle nous présente ne soit vraiment pas un intérêt de pure curiosité. Oui, il semble que quelque chose de la grande âme tragique et frémissante de Pascal ait passé et soit demeuré littéralement incrusté dans ces

(1) Un seul fragment a dû être laissé de côté, en raison de l'état du manuscrit, le fragment 79 de l'édition Brunschvicg. On y a joint en appendice, à titre de pièces de comparaison, — car on sait que le manuscrit original n'est pas tout entier de l'écriture de Pascal, — les reproductions photographiques d'une lettre de Pascal à Huygens, datée du 6 janvier 1659, d'une lettre de Mme Périer au médecin Vallant, et deux folios de la *Copie* donnée par Marguerite Périer au P. Guerrier.

(2) Par exemple, voici, dans le *Mystère de Jésus*, un petit détail de rédaction dont les précédens éditeurs de Pascal ne paraissent pas s'être avisés, et qui peut avoir son intérêt : « Je te suis présent par ma parole dans l'Écriture. » Pascal avait d'abord écrit : « dans la *Bible*. » Puis il a effacé le mot *Bible*, et il a écrit tout à côté : *l'Écriture*.

lignes inégales, impatientes, fiévreuses. — « Certitude, certitude, sentiment. Joie. Paix. » Quand on voit, dans le *Mémorial*, ces mots visiblement écrits après coup d'une écriture hâtive et comme triomphale, ou encore cette simple ligne, où la plénitude heureuse du sentiment intérieur est figurée aux yeux du corps d'une manière si parlante : « Joie. Joie. Joie. Pleurs de joie, » — il semble que l'on saisisse de plus près et que l'on recueille plus directement l'écho de cette ardente et profonde parole. Ailleurs, c'est le fragment du *Pari*, si surchargé, si raturé, presque illisible, et dont la physionomie extérieure redouble, pour ainsi parler, le caractère si puissamment dramatique. Ailleurs encore, sur une même page, à quelques lignes du célèbre morceau du *Roseau pensant*, d'une haute, noble et sereine écriture, cette autre *pensée*, — dont Havet disait excellemment : « Cela est classique et shakspearien tout ensemble ; rien n'est plus discret et rien n'est plus fort. Pascal sans doute a rapporté cette pensée d'un cimetière ; le bruit des pelletées tombant sur la bière lui était resté au cœur..., » — et dont la forme visuelle elle-même a quelque chose de poignant et de sinistre : « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste : on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. » Pascal avait d'abord écrit : *pour l'éternité ;* et, comme si le mot *jamais* sonnait plus inexorable, il l'a substitué à l'autre d'un énergique trait de plume. Et enfin, voici cet étonnant *Mystère de Jésus*, que Faugère nous a fait connaître le premier, si éloquent, si émouvant d'aspect et de vision. Les phrases sont séparées les unes des autres par des traits horizontaux, comme pour mieux marquer les divers momens de la mystique méditation, et, si l'on peut ainsi dire, l'intime succession des strophes lyriques. Les lignes montent et s'élancent comme une prière. Dans le premier feuillet, se détachant sur un espace vide, comme pour mieux exprimer aux regards l'isolement et l'abandon de Jésus, d'une écriture appuyée et douloureuse, cette phrase qui attire et qui retient l'attention : « Il souffre cette peine et cet abandon dans l'horreur de la nuit. » Plus loin, l'écriture se fait toute fine et menue, et comme tout intérieure, pour traduire la miséricordieuse et ineffable parole : « Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé. — J'ai pensé à toi dans mon agonie ; j'ai versé telles gouttes de sang pour toi... » Et quel élan aussi dans la forme de l'admirable reprise : « Seigneur, je vous donne tout ! »

— Assurément il ne suffit pas, pour bien parler de Pascal, d'avoir vu et étudié son écriture ; mais il semble pourtant qu'à contempler ses brouillons, on entre mieux dans la familiarité de son génie et dans l'intimité de son âme.

II

Pour y mieux entrer encore, il ne sera pas inutile de se reporter aux principales études que, depuis une vingtaine d'années, on a publiées sur l'auteur des *Pensées*. La critique et l'histoire n'auraient aucune raison d'être si, en même temps qu'un témoignage souvent involontaire rendu sur lui-même par le critique ou par l'historien, elles n'étaient une contribution à l'intelligence de plus en plus approfondie et de plus en plus complète des grandes œuvres du passé. Or, sans parler ici des introductions, presque toutes intéressantes et souvent même très suggestives que les éditeurs dont il vient d'être question ont mises en tête de leurs éditions respectives, sans parler non plus des articles ou chapitres de livres récens qu'on a consacrés à Pascal (1), nous pouvons au moins retenir les livres proprement dits qui ont été écrits sur lui. Savans et poètes, lettrés et philosophes se sont tour à tour expliqués sur son compte. Il y a lieu de recueillir leurs dépositions.

(1) Signalons pourtant, parmi les plus importantes de ces études, outre l'article déjà cité de Ravaisson, celui de Scherer sur *la Religion de Pascal*, écrit en 1887, à propos de l'*Essai* de M. E. Droz *sur le Scepticisme de Pascal*, et recueilli dans ses *Études sur la littérature contemporaine* (t. IX) ; celui de M. Brunetière, *Jansénistes et Cartésiens*, dans la *Revue* du 15 novembre 1889, et recueilli dans la 4e série de ses *Études critiques;* celui de M. Rauh sur *la Philosophie de Pascal*, dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux* de 1891; le chapitre sur *Pascal* de M. A. Gazier, dans la grande *Histoire de la littérature française*, publiée sous la direction de feu M. Petit de Julleville à la librairie A. Colin, et, dans ses *Mélanges de littérature et d'histoire* (Paris, 1904, Colin), l'étude sur *Pascal et Mlle de Roannez;* l'article de M. Lanson sur *Pascal* dans la *Grande Encyclopédie*, et, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* d'avril 1900 et de janvier 1901, ses deux articles sur *les Provinciales et le livre de la Théologie morale des Jésuites*, et *Après les Provinciales ;* le très curieux chapitre de Renouvier sur *les Pensées de Pascal au XIXe siècle* dans sa *Philosophie analytique de l'histoire* (t. IV, Paris, Leroux, 1897) ; l'étude extrêmement pénétrante de M. l'abbé Laberthonnière sur *l'Apologétique et la Méthode de Pascal* dans ses *Essais de philosophie religieuse* (Paris, 1903, Lethielleux) ; l'article de M. Lachelier intitulé *Notes sur le Pari de Pascal*, dans la *Revue philosophique* de septembre 1900 ; enfin, dans la *Revue de Fribourg* de février et mars 1904, les deux articles de M. Émile Faguet sur *Pascal amoureux*. — Ajoutons une assez curieuse brochure de M. Edmond Chamaillard sur *la Poésie et les Poètes devant Pascal* (Paris, 1904, Gougy), où l'influence de Corneille sur Pascal est fort nettement mise en lumière.

Voici tout d'abord un savant, — un savant dont la précocité intellectuelle n'a pas été sans analogie avec celle de Pascal, — qui a écrit tout un livre pour « s'incliner profondément devant la gloire » du grand écrivain (1). Le livre est assez déconcertant On s'attendait à ce qu'un homme qualifié comme l'était Joseph Bertrand répondît enfin à la question posée ici même, il y a vingt ans, par M. Brunetière : « A quel rang ses inventions placent-elles Pascal dans l'histoire de la science? Quelle portée d'esprit scientifique, quelle puissance de réflexion, quelle capacité d'invention devons-nous reconnaître en lui? » Or, de toutes les questions que peut soulever l'étude de Pascal, celle-ci est presque la seule que Joseph Bertrand ait à peu près négligé de discuter. Ce grand savant était ainsi. Il aimait trop la littérature. Il mettait une sorte de coquetterie, — son *D'Alembert* en était déjà une preuve, — à parler de tout autre chose que de son métier. Il avait trop pris à la lettre le mot de Pascal : « Il faut qu'on n'en puisse dire, ni : Il est mathématicien, mais il est honnête homme... » Et l'« honnête homme » en lui nous privait délibérément des informations que nous demandions au « mathématicien. » Comme d'ailleurs le simple lettré dans Joseph Bertrand ne valait pas le savant, personne depuis Montesquieu peut-être n'ayant écrit d'une manière plus dispersée, plus décousue et plus successive, il suit de tout cela que cet hommage au génie de Pascal n'a pas toute la signification qu'il aurait pu avoir et que nous étions en droit d'attendre. Non sans doute que tout soit non avenu dans ce livre. Il y a çà et là, et même en matière scientifique, plus d'une observation ingénieuse, plus d'une formule heureuse à glaner; et il est aussi assez piquant et très instructif de voir ce géomètre prendre contre Pascal la défense de la casuistique et des casuistes. Mais enfin, il faut bien avouer que, si nous ne connaissions Pascal que par ce volume, nous nous en ferions une idée fort incomplète.

Avec M. Sully Prudhomme (2), c'est un poète, mais un poète philosophe qui s'attaque à Pascal. M. Sully Prudhomme, en effet, n'est pas seulement le poète des *Solitudes* et des *Vaines tendresses;* il est aussi l'auteur d'une étude sur *le Problème des*

(1) *Blaise Pascal*, par Joseph Bertrand, 1 vol. in-8°, Paris, C. Lévy, 1891.

(2) *La vraie Religion selon Pascal :* Recherche de l'ordonnance purement logique de ses *Pensées* relatives à la religion, suivie d'une analyse du *Discours sur les Passions de l'amour*, par Sully Prudhomme. Un vol. in-8°, Paris, Alcan, 1905.

causes finales et d'un livre intitulé *Que sais-je? Examen de conscience philosophique.* Il a publié en tête d'une traduction en vers du premier livre de Lucrèce une longue *Préface* qui a été remarquée et louée par Renouvier. « Ce travail, disait de son côté Scherer, est tout simplement l'un des essais les plus hardis, les plus rigoureux et les plus lucides que la spéculation contemporaine ait produits. Que le même écrivain ait écrit les *Solitudes* et rédigé la *Préface* dont je parle, c'est l'un des faits extraordinaires de notre temps. » J'ai peur qu'on n'en puisse dire autant de son récent ouvrage sur *la vraie Religion selon Pascal.* Le livre, à dire vrai, est moins un livre qu'un recueil d'études composées à des dates différentes et parfois, à ce qu'il semble, d'inspiration assez diverse. De là des redites et un certain manque d'unité que l'auteur, — qui est le scrupule et la probité mêmes, — n'a point cherché à masquer ou à faire disparaître, mais qui nuisent un peu à la parfaite clarté de l'ensemble.

On peut distinguer dans cet ouvrage trois principaux élémens : d'abord, un nouvel essai de restitution de « l'ordonnance purement logique » des *Pensées* relatives à la religion; puis, une étude sur la « psychologie » de l'auteur des *Provinciales;* et enfin, un jugement sur la « religion » de Pascal et sur le dogme catholique. La restitution tentée par M. Sully Prudhomme est intéressante, comme toutes les tentatives du même genre; mais, comme toutes les tentatives du même genre aussi, elle comporte une large part de « subjectivisme; » et, dans l'ensemble, elle paraît moins satisfaisante que celle de M. Brunschvicg, laquelle, d'ailleurs, on ne sait trop pourquoi, a l'air d'être ignorée du poète. Ses réflexions sur Pascal ne manquent parfois ni d'ingéniosité, ni de pénétration : on les voudrait seulement plus liées et exprimées sous une forme plus ramassée et plus vigoureuse. Mais c'est surtout dans la discussion des théories pascaliennes et des conceptions chrétiennes que ce travail paraît contestable, et, pour dire le mot, assez faible. Il y aurait, pour et contre le catholicisme, autre chose à dire que ce qu'en a dit M. Sully Prudhomme. Il est trop facile, pour critiquer tel ou tel dogme, d'en aller chercher la définition dans le *Catéchisme du diocèse de Paris,* et, sans autrement s'enquérir des interprétations et des commentaires de la théologie traditionnelle, des explications de la théologie positive, de raisonner sur cette simple formule, et d'en faire apparaître ce qu'on croit y voir d'intime

contradiction. Cette méthode rappelle de trop près les procédés simplistes de la critique religieuse du XVIIIe siècle, et l'on éprouve quelque peine à voir un esprit aussi délicat et aussi élevé que celui du poète de *la Justice* s'y attarder et s'en satisfaire. Ajouterons-nous que la conception de la science qu'il oppose aux données de la révélation chrétienne est entièrement périmée de nos jours et qu'elle est abandonnée de tous les savans qui pensent? Il semble donc que, sur ces divers points, sur quelques autres encore, M. Sully Prudhomme n'ait pas suffisamment renouvelé les positions de sa jeunesse. « Bien que l'auteur de cet essai, nous dit-il, n'ait pas persévéré dans ses premières croyances, dans ses premiers actes de foi irréfléchis, son ouvrage pourra être lu sans aucune prévention par les chrétiens demeurés fidèles à leurs Églises respectives. » Le scrupule est touchant; et touchant aussi le désir qu'exprime le poète que son entreprise d'une restitution de l'ordre logique des *Pensées* soit « très profitable à ces chrétiens. » Elle l'eût été bien davantage, et pour tout le monde, si, rencontrant devant lui « la question controversée du conflit entre le dogme catholique et la raison, » il l'avait reprise et discutée dans les termes exacts où elle se pose à la pensée contemporaine.

Venant à parler dans sa *Préface* de l'édition des *Pensées* publiée par M. G. Michaut, M. Sully Prudhomme s'exprime ainsi : « Cet ouvrage, précédé d'une lumineuse introduction, nous a fourni un précieux contrôle. » M. Michaut a depuis réimprimé en un volume à part, en l'enrichissant de nombreuses notes et de précieux appendices, l'étude sur *les Époques de la pensée de Pascal* (1) qui formait l'*Introduction* de sa grande édition des *Pensées*. Cette étude, d'une allure un peu lente, mais solide, judicieuse et bien informée, constitue l'une des meilleures biographies psychologiques que nous ayons encore de l'auteur des *Provinciales*. M. Michaut a essayé de faire la synthèse de tout ce que l'on savait de positif et de précis sur Pascal, et de retrouver, à travers ces documens qu'il interprète et qu'il commente avec beaucoup de sagacité, la succession des divers états d'esprit et d'âme par lesquels a passé le grand écrivain durant sa vie si courte et si remplie tout ensemble. On pourra, sur certains points de détail, pousser peut-être plus avant que M. Michaut

(1) G. Michaut, *les Époques de la pensée de Pascal*, 2e édition revue et augmentée, 1 vol. in-16, Paris, Fontemoing, 1902.

et creuser plus profondément; on pourra, sur d'autres, discuter quelques-unes de ses conclusions; dans l'état actuel des faits connus et des textes, il sera difficile de ne pas lui donner le plus souvent raison et de ne pas reconnaître presque toujours la sagesse de ses interprétations. Et comme d'ailleurs il nous fournit tous les moyens de vérifier ses dires, cet excellent travail demeure comme le point de départ à peu près indispensable de toutes les études ayant Pascal pour objet.

Nous n'en dirons pas autant du livre que M. Souriau a consacré à Pascal dans la *Collection des classiques populaires* (1). Non qu'il n'y ait dans ce livre une étude fort consciencieuse du sujet, un vif et louable désir d'impartialité, et, çà et là, des renseignemens et des observations dont on peut faire son profit. Mais l'auteur y soutient, avec plus de fracas que de méthode, une thèse qui paraît bien paradoxale. M. Souriau a fait une découverte : il a trouvé que Pascal était janséniste, et c'est par le jansénisme qu'il explique tout Pascal, et en particulier les *Pensées*. Il ne va pas « jusqu'à dire que, si Pascal avait eu le temps de parfaire son ouvrage, toute la fin eût été comme une suprême *Provinciale*, » et il convient que « ce serait une pure hypothèse en l'air. » Mais, en fait, il n'établit pas une très grande différence entre les *Provinciales* et l'*Apologie;* il écrit en propres termes : « Les *Pensées* sont surtout une exposition du jansénisme exaspéré, un nouvel *Augustinus* revu et considérablement aggravé; » il déclare, — car il a le style volontiers imagé, — que « le *pascalisme* s'éloigne autant du christianisme que le soleil d'hiver, vu au travers des brouillards de la Normandie, diffère du plein soleil du Midi, en été. » En un mot, il fait des *Pensées*, pour une large part, une pure et simple reprise des *Provinciales*. Et il aboutit à cette éloquente conclusion : « A la reconstitution traditionnelle de l'*Apologie*, qui en faisait une superbe église gothique, originale, audacieuse, illuminée par de larges et éclatantes verrières, grande ouverte à la foule des fidèles, qu'elle appelle par le chœur de ses cloches sonnant gaîment à toute volée, je propose de substituer la vision suivante : le monument achevé se dresse devant nous, formidable, comme une abbaye du moyen âge : moitié temple et moitié forteresse. On prie à l'intérieur, dans des cryptes où d'étroites ouvertures, meurtrières plutôt que fenêtres,

(1) *Pascal*, par Maurice Souriau, 1 vol. in-8°, Paris, 1897; Société française d'imprimerie et de librairie.

laissent filtrer une lueur triste; mais surtout la garnison, peu nombreuse, se bat en désespérée contre l'ennemi du dehors, tandis que du beffroi tombe comme un gémissement la note lugubre du glas. Ce n'est pas la bannière fleurdelisée de l'Église qui flotte sur le donjon : c'est le drapeau noir du jansénisme. » Cette « vision » a de quoi séduire une imagination de romantique ; mais pourquoi faut-il que ni la lecture intégrale des *Pensées*, ni les témoignages contemporains ne puissent nous permettre de nous en accommoder (1)?

Tout autre est le *Pascal* (2) que Adolphe Hatzfeld a publié dans la *Collection des Grands Philosophes*. Fin lettré, philosophe même de vocation, lexicographe de rare valeur, Hatzfeld était un esprit de haute distinction et de vaste culture, et qui peut-être, extérieurement du moins, n'a pas donné toute sa mesure ni rempli tout son mérite. Taine, qui avait été l'un de ses premiers élèves, faisait de lui le plus grand cas : « Si je réussis plus tard, lui écrivait-il un jour, ce sera grâce à vos leçons, car vous m'avez appris à travailler et à conduire mon esprit, et vous me serez utile dans l'avenir autant que dans le présent. » Et plus tard encore : « J'ai passé par bien des mains, mais mon premier maître a laissé sa marque dans ma pensée et dans mes écrits. » D'origine israélite, il passait pour avoir été converti au catholi-

(1) M. Souriau veut à tout prix que l'unique raison qui ait fait écarter par la famille de Pascal le *Discours* de Filleau de la Chaise soit le silence de ce dernier sur l'intention polémique de l'*Apologie*, et s'il regrette qu'Étienne Périer dans sa *Préface* « n'indique pas avec une absolue netteté toute l'idée maîtresse du livre, » il y relève avec joie la discrète allusion aux jésuites, et il voit dans ces quelques lignes « le passage capital où la famille va rétablir bon gré mal gré la pensée essentielle de l'*Apologie*. » La conjecture est ingénieuse ; mais on voudrait savoir sur quels témoignages, sur quels textes précis elle s'appuie. C'est là, selon nous, interpréter d'une façon bien arbitraire ce mot d'une lettre de Mme Périer au médecin Vallant sur le *Discours* de Filleau de la Chaise, qui « ne contenait rien, déclare-t-elle, de toutes les choses que nous voulions dire, et en contenait plusieurs que nous ne voulions pas dire. » A cette interprétation de M. Souriau il nous suffira d'opposer ce fragment d'une lettre de Brienne à Mme Périer : « *Vous souhaitez qu'on dise positivement* que ce sont de petits morceaux de papier qu'on a trouvés mal écrits et que c'étaient les premières expressions des pensées qui lui venaient lorsqu'il méditait sur *son grand ouvrage contre les athées;* que ni lui ni personne n'a repassé dessus que pour les mettre en ordre seulement ; qu'on a encore les originaux en la manière qu'on les a trouvés, etc. On dira tout cela... » — Il n'est pas ici, on le voit, question des jésuites, lesquels, assurément, eussent été visés dans l'*Apologie*, mais accessoirement, et non pas essentiellement ; et, conformément à la tradition, c'est donc bien « contre les athées » avant tout que Pascal se proposait de diriger tout le principal effort de son argumentation.

(2) *Pascal*, par Ad. Hatzfeld, 1 vol. in-8°, Paris, Alcan, 1901.

cisme par Pascal. Peu après l'édition Faugère, il avait proposé à Cousin de publier en collaboration avec lui les *Pensées* dans l'ordre indiqué par Étienne Périer. Le projet n'avait pas abouti; mais Pascal n'en était pas moins demeuré l'un de ses auteurs favoris, l'un de ceux avec lesquels il avait le plus vécu. La mort, malheureusement, si elle lui a laissé le temps d'achever son livre, ne lui a pas permis de le revoir et d'en corriger les épreuves, ni, par conséquent peut-être, de le porter à son dernier point de perfection. Tel quel, l'ouvrage est d'un réel intérêt. D'abord, l'étude de l'œuvre scientifique de Pascal y a été confiée à un spécialiste, le lieutenant Perrier, dont les observations viennent très heureusement compléter les indications trop brèves du chapitre de Joseph Bertrand sur *Pascal géomètre et physicien*. Nous y voyons très clairement que si, par son œuvre proprement dite, Pascal n'est que « le premier parmi les seconds, » par la puissance et la capacité du génie il est au tout premier rang des grands savans, et de la race même des Descartes et des Newton. Quant au travail propre de Hatzfeld, il témoigne, çà et là, peut-être avec quelque excès, d'une double préoccupation. En « soumettant au contrôle des textes les différentes opinions » qui ont cours sur le compte de Pascal, il a été très frappé de l'unité et de la continuité que lui ont paru présenter la vie et la pensée du grand écrivain; et c'est cette unité et cette suite qu'il s'est particulièrement efforcé de mettre en lumière. L'idée ne laisse pas d'être assez juste; mais, pour se donner plus complètement raison, n'est-il pas arrivé au biographe d'atténuer un peu ce que nous croyons savoir de « la période mondaine » de la vie de son héros? D'autre part, à l'inverse de M. Souriau, Hatzfeld a cru voir entre les idées des jansénistes et celles de Pascal plus d'oppositions que de ressemblances, et il essaie d'établir l'entière « conformité de l'*Apologie* à la doctrine de l'Église. » Dût-on trouver que, sur ce point encore, il exagère quelque peu, il y a lieu de tenir compte de ses observations, qui sont d'un homme très informé des questions religieuses. Et d'ailleurs, si Pascal revenait au monde, lui qui se proposait, au témoignage de Nicole, d'adoucir et d'humaniser la dure doctrine janséniste de la grâce, il est vraisemblable qu'il approuverait mieux cette interprétation que celle de M. Souriau.

Le livre d'Adolphe Hatzfeld fait partie, avons-nous dit, de la *Collection des Grands Philosophes*. On a, de nos jours, une ten-

dance, parfaitement justifiée, selon nous, à considérer l'auteur des *Pensées* comme un « grand philosophe, » et c'est sans doute pourquoi l'on voit des philosophes de profession s'y appliquer si volontiers. C'est un éminent philosophe, M. Émile Boutroux, qui nous a donné le *Pascal* de la *Collection des Grands Écrivains français*. M. Boutroux est, comme l'on sait, l'auteur de remarquables et profondes *Études d'histoire de la Philosophie*, et, surtout peut-être, d'un petit livre sur la *Contingence des lois de la nature* qui a fait date dans l'histoire de la pensée contemporaine. Son livre sur *Pascal* (1) est sorti d'un cours de deux années professé à la Sorbonne, et qui a eu un très vif et très légitime succès : l'intérêt passionnant du sujet, la réputation du professeur, sa pénétrante et scrupuleuse méthode, l'émotion contenue de sa parole y attiraient, y retenaient un nombreux et attentif auditoire. La courte *Préface* de son livre est touchante, et en indique bien l'esprit : « Pascal, avant d'écrire, se mettait à genoux, et priait l'Être infini de se soumettre tout ce qui était en lui, en sorte que cette force s'accordât avec cette bassesse. Par les humiliations il s'offrait aux inspirations. — Il semble que celui qui veut connaître un si haut et rare génie dans son essence véritable doive suivre une méthode analogue, et, tout en usant, selon ses forces, de l'érudition, de l'analyse et de la critique, qui sont nos instrumens naturels, chercher, dans un docile abandon à l'influence de Pascal lui-même, la grâce inspiratrice qui seule peut donner à nos efforts la direction et l'efficace. » L'historien s'est si bien abandonné à l'influence de Pascal, il s'est si bien identifié avec lui qu'à chaque instant, dans la trame de son style, des réminiscences, des tours, des pensées de Pascal viennent s'enchâsser et se fondre, et que, parfois, on a comme l'illusion d'entendre Pascal se raconter lui-même. Cette identification qui, à l'ordinaire, produit les plus heureux effets, et donne à tout le volume une couleur et un accent très *pascaliens*, n'a-t-elle pas, d'ailleurs, çà et là, entraîné quelques inconvéniens? Sur la question des *Provinciales*, par exemple, on est tenté de trouver que M. Boutroux épouse bien aisément la cause de son auteur, ou du moins, l'on voudrait qu'il en eût un peu moins l'air : ne va-t-il pas jusqu'à paraître justifier le mot célèbre de Pascal, et qu'on lui a reproché avec raison : « Je ne suis pas de Port-Royal? »

(1) *Pascal*, par M. Émile Boutroux, 1 vol. in-16; Hachette, 1900.

On eût souhaité peut-être aussi que le dédoublement de ces deux pensées eût lieu à la fin, et qu'après avoir si profondément pénétré et compris Pascal, l'historien, le philosophe portât sur la personne et sur l'œuvre de Pascal un ferme et décisif jugement de fond. Enfin, n'est-il pas arrivé parfois à M. Boutroux d'interpréter avec une certaine hardiesse conjecturale les états d'âme successifs de Pascal? Je ne suis pas absolument sûr, pour ma part, que la conversion définitive de Pascal ait été tout à fait telle que M. Boutroux l'a « reconstituée » dans le très beau, dans l'admirable chapitre qu'il a consacré à cette question. Mais ce sont là des objections de détail qui n'entament en rien la haute et rare valeur de l'ensemble. Quand on songe aux difficultés de toute sorte, — difficultés d'exécution surtout, — que rencontrait le dessein de M. Boutroux, on ne peut qu'être frappé de l'aisance avec laquelle il les a le plus souvent surmontées. Il est toujours délicat de se placer pour ainsi dire dans une âme étrangère pour en étudier et pour en revivre la vie intérieure; et, quand cette âme est celle de Pascal, l'entreprise a de quoi décourager les plus hardis. M. Boutroux a eu cet heureux courage, et le portrait qu'il nous a tracé de son héros est au total le plus complet, le plus intime en quelque sorte, et le plus ressemblant que nous ayons encore.

III

Dans les dernières pages de son livre, M. Boutroux soulève discrètement une question qui se pose comme d'elle-même au terme de cette revue des derniers travaux relatifs à Pascal. Pourquoi a-t-on tant écrit depuis quelques années sur l'auteur des *Pensées?* Pourquoi a-t-on tant de fois réédité ses œuvres? Pourquoi, en un mot, l'étudie-t-on de nos jours avec une ferveur et une piété si singulières?

Un fait tout d'abord est à signaler, que nous avons déjà noté au passage. Visiblement, ce qui attire nos contemporains dans l'œuvre de Pascal, ce sont les *Pensées* beaucoup plus que les *Provinciales*. Certes, les *Provinciales* demeurent une œuvre de tout premier ordre; mais il est indubitable qu'elles ont un peu vieilli. En dehors de l'intérêt littéraire et historique qu'elles nous présentent toujours, et qui est considérable, il semble que les « honnêtes gens » d'aujourd'hui aient moins de raisons de se

passionner pour elles que ceux du temps de Pascal. Il nous faut un certain effort pour entrer pleinement dans l'état d'esprit qu'elles requièrent et qu'elles entretiennent. Les questions qu'elles agitent nous paraissent moins essentielles, moins vitales, moins actuelles qu'on ne l'a parfois prétendu. Surtout, nous sommes moins sûrs qu'autrefois que, sur le fond du débat, Pascal ait toujours raison contre ceux qu'il a si éloquemment combattus. Les problèmes ont changé d'aspect depuis vingt ans. Des travaux comme ceux de Molinier et de Joseph Bertrand, d'Henry Michel et de M. Thamin ont déplacé les points de perspective. Quand nous rencontrons ce mot de Havet : « Casuistique et morale relâchée sont choses inséparables, » nous sourions, et nous nous demandons s'il a non seulement étudié, mais simplement compris la question même qu'il tranche. Il y avait une casuistique stoïcienne; il y a une casuistique kantienne; et ni le stoïcisme, ni le kantisme n'ont jamais passé pour être des « morales relâchées. » Ce sont là des préjugés de « victimes du Deux-Décembre » que nous ne pouvons plus partager. Trop neuf dans ces sortes de questions, et entraîné d'ailleurs par l'esprit de parti, Pascal, malgré tout son génie, n'a pas, philosophiquement parlant, réalisé l'œuvre d'éternelle justice et d'absolue vérité dont on l'a loué imprudemment quelquefois. Et s'il n'était l'auteur que des *Provinciales*, qui sait si, dans un avenir assez prochain, on le lirait, — en dehors des historiens et des critiques, — beaucoup plus qu'on ne lit, de nos jours même, la *Satire Ménippée* ou les *Pamphlets* de Paul-Louis Courier?

Mais il est, — heureusement pour lui et pour nous, — l'auteur des *Pensées*. Et c'est bien décidément à cette œuvre inachevée que vont les préférences, les admirations, le culte pieux des générations montantes. Et la question que nous posions tout à l'heure reparaît sous une forme nouvelle. Pourquoi aimons-nous le Pascal des *Pensées?* Pourquoi ni les éditions qu'on nous en donne, ni les interprétations qu'on nous en propose n'épuisent-elles notre curiosité, ne lassent-elles notre attention, et n'usent-elles notre patience?

Il semble que ce qui nous attire dans les *Pensées*, ce soit tout d'abord l'incomparable maîtrise de l'écrivain. « L'homme, a dit Pascal, est plein de besoins : il n'aime que ceux qui peuvent les remplir tous; » et peut-être, dans cette saisissante et profonde

formule, nous a-t-il livré le secret de ce style dont personne en notre langue n'a égalé la puissance et la variété. Le style de Pascal, — et c'est peut-être la meilleure définition qu'on en puisse donner, — a ceci d'admirable qu'il « s'accommode à tous nos besoins, » et qu'il les « remplit » tous. Logique, ironie, éloquence, poésie, mépris, colère, pitié, tendresse, il prend tous les tons; toutes les formes de la pensée, toutes les nuances du sentiment, il les exprime avec une aisance, avec une justesse et avec une force qui tiennent véritablement du prodige. Nous autres, médiocres écrivains que nous sommes, notre expression reste toujours en deçà et au-dessous de notre pensée: elle en est un pâle reflet, un écho lointain et affaibli, et nous nous lamentons de ne savoir rendre avec des mots ce que nous croyons sentir en nous de profond et de rare. Pascal, lui, a l'expression *adéquate :* c'est la pensée même qui, comme la déesse antique, jaillit tout armée du cerveau de l'écrivain. De là la vigueur ramassée de ce style; de là sa force de persuasion et d'émotion, et ce que je voudrais pouvoir appeler sa capacité de vibration et d'ébranlement. Il est telle parole de Pascal qui entre en nous avec une telle force irruptive que, de longues années durant, aux heures de rêverie solitaire, nous l'entendons retentir encore au fond de notre âme. — « Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne du plaisir des sens, *qu'ils s'en soûlent et qu'ils y meurent.* » Je défie bien quiconque a lu ceci pour la première fois de n'en avoir pas reçu comme une véritable secousse physique. C'est le geste réprobateur du Dieu d'Israël qui abandonne son indigne créature; c'est l'accent irrité du prophète hébreu qui repousse et qui condamne. — Et ceci : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » Peut-on, avec moins de mots, plus fortement exprimer l'épouvantement et l'abandon de l'homme qui cherche Dieu dans « tout l'univers muet » et qui ne l'y trouve pas? — Ailleurs enfin, ce sont les paroles ineffables du « Dieu d'amour et de consolation » qui pacifie et qui relève : « Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé... Je pensais à toi dans mon agonie, j'ai versé telles gouttes de sang pour toi... Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité sans que tu donnes des larmes... Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures... » — Quelle poésie, quelle douceur et quelle tendresse! Quelle âme que celle qui trouve de pareils accens? Et

quel prestigieux écrivain que celui qui sait en prolonger en nous le contagieux frémissement!

Il y a un trait par où le style de Pascal intéresse plus particulièrement peut-être notre sensibilité contemporaine. Nous n'avons pas impunément traversé le romantisme et le naturalisme. Au contact des œuvres sorties de ces deux écoles, nous avons contracté une invincible horreur du style abstrait. Nous voulons que les écrivains s'adressent à notre imagination en même temps qu'à notre raison; nous exigeons d'eux qu'ils mettent sous nos yeux les choses mêmes dont ils parlent; et plus les images qu'ils nous en fourniront seront nettes, vives et familières, plus nous leur saurons gré de correspondre ainsi à nos goûts et à nos désirs. Et cela est si vrai que, parmi les grands écrivains du passé, nos préférences vont précisément à ceux qui, d'instinct, ont réalisé notre idéal d'aujourd'hui : elles vont à Saint-Simon et à La Fontaine, à Molière et à Bossuet; elles vont surtout à Pascal. Celui-ci l'avait bien prévu. « La manière d'écrire d'Épictète, de Montaigne et de Salomon de Tultie [à savoir Pascal lui-même] est la plus d'usage, qui *s'insinue le mieux*, qui demeure plus dans la mémoire, et qui se fait le plus citer, *parce qu'elle est toute composée de pensées nées sur les entretiens ordinaires de la vie.* » C'est cela même. Rien d'artificiel et de convenu dans ce style ; rien d'académique et de compassé; tout y est concret, et tout y est vivant. La brusque familiarité des tours, la hardiesse saisissante et l'éclat des images, le réalisme même de l'expression, tout cela nous attire et nous ravit, et nous pardonnons à Port-Royal d'avoir cru devoir orner un peu cette simplicité et parer cette négligence, puisque les scrupules mêmes des pieux solitaires ont permis aux éditeurs modernes de retrouver et de nous rendre sinon un nouveau Pascal, du moins un Pascal plus vivant encore, plus naturel et plus intime, et dont la langue même fût en conformité plus étroite encore avec celle que nous parlons.

La conformité n'est pas moins étroite, elle est plus significative encore entre les idées de Pascal et les nôtres. Si grand cas que nous fassions du style, nous en faisons un plus grand encore de la pensée; et nous admirerions moins Pascal s'il n'était pas, selon le mot d'un de ses interprètes, M. Brunschvicg, « un penseur tel que les temps modernes n'en ont pas eu de plus profond. » Qu'on ouvre au hasard le recueil des *Pensées*. On y ren-

contre à profusion des mots qui frappent par leur profondeur et leur justesse, et dont il semble que la réflexion n'épuisera jamais le sens et la portée. Observations sur l'homme et sur la vie, sur la nature et sur la science, sur la morale et sur la société, sur l'art et sur la philosophie, on trouve de tout cela dans ce petit volume, et tout cela exprimé avec une vigueur de concision, avec un je ne sais quoi de direct, de plein et de définitif qui en redouble la puissance suggestive. A quoi bon citer? A quoi bon rappeler des formules qui sont dans toutes les mémoires? Il semble vraiment que cet homme soit allé au fond de toutes les questions qui peuvent intéresser l'homme, et que, de chacune de ses explorations à travers le monde moral, il ait rapporté des lumières nouvelles. Plus on voudra réfléchir par exemple à la célèbre distinction entre l' « esprit géométrique » et l' « esprit de finesse, » ou à la théorie des « trois ordres, » plus on les trouvera riches de signification, plus l'on verra s'en dégager d'infinies conséquences. Mais il y a plus. Pascal ne s'est pas contenté de formuler « sous l'aspect de l'éternité » des idées vraies d'une vérité éternelle; il était doué d'une telle force de pensée, il avait une telle capacité d'invention qu'il lui est arrivé non seulement de pressentir, mais encore d'exprimer avec une singulière netteté des conceptions toutes contemporaines. — On a rapproché non sans raison le procédé logique de Pascal qui consiste essentiellement à opposer deux thèses contradictoires, deux vérités partielles et incomplètes, et à en chercher la justification dernière dans un point de vue supérieur qui les domine en les unifiant, de la dialectique de Hegel qui procède également par thèse, antithèse et synthèse; et ce n'est pas la seule idée hegelienne que l'on trouverait dans Pascal. — Voici maintenant du Darwin ou du Spencer : « Les pères craignent que l'amour naturel des enfans ne s'efface. Quelle est donc cette nature sujette à être effacée? La coutume est une seconde nature, qui détruit la première. Mais qu'est-ce que nature? Pourquoi la coutume n'est-elle pas naturelle? *J'ai grand'peur que cette nature ne soit elle-même qu'une première coutume*, comme la coutume est une seconde nature. » — Voici du Taine : « *Talent principal, qui règle tous les autres :* » c'est exactement la fameuse théorie de la *faculté maîtresse.* — Les discussions récentes sur « les faillites partielles de la science » sont comme enveloppées dans plus d'une *pensée*, notamment dans celle-ci : « La science des choses extérieures

ne me consolera pas de l'ignorance de la morale au temps d'affliction; mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des choses extérieures. » On pourrait multiplier les rapprochemens et les exemples. En vérité, ce penseur mort il y a plus de deux siècles nous est plus contemporain que tel autre qui vit encore. Comment ne le lirions-nous pas avec passion? Nulle pensée n'est plus excitatrice et plus fécondante; nulle n'éclaire de plus vives lueurs tous les problèmes qu'elle a remués; et nous retrouvons en elle, sous la forme la plus précise et la plus actuelle, l'écho de toutes nos préoccupations.

C'est dire que, plus encore que le grand écrivain et le profond penseur, ce qui nous attire en lui, c'est le philosophe religieux et l'apologiste. Car le Pascal des *Pensées*, il ne faut pas l'oublier, est avant tout un apologiste du christianisme. C'est là que, dans son œuvre, tout devait converger; c'est à une démonstration de la vérité de la religion que tout devait aboutir; c'est à renouveler et à fortifier nos raisons de croire qu'il voulait travailler; c'est à toucher des « libertins, » à convaincre des « athées, » à conquérir à son Dieu de nouvelles âmes, c'est à *convertir*, en un mot, qu'il voulait faire servir tous les dons qu'il sentait en lui. « Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet Être infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, *de se soumettre aussi le vôtre pour votre propre bien et pour sa gloire*. » Que parlions-nous tout à l'heure de son génie de style et de sa profondeur de pensée! Pascal estime que tout cela « ne vaut pas une heure de peine. » Ou plutôt, si, plus que personne, il a ambitionné la gloire de bien écrire, c'est qu'il sait quelle est la valeur persuasive du style; s'il a exprimé sur toutes sortes de questions des idées fortes et neuves, c'est que ces idées étaient un acheminement à la grande démonstration qu'il voulait tenter. Mais tout cela est pour lui un moyen, et non une fin. Son objet propre, essentiel, c'est l'étude du problème religieux et apologétique; c'est à poser ce problème dans toute sa force et dans toute sa rigueur, c'est à en élucider toutes les données, à en éclairer tous les aspects qu'il a employé toutes les ressources de son incomparable génie. A force de sincérité et de logique, ruiner ou diminuer tout au moins les difficultés de croire, rapprocher de lui l'incrédule, et, dans la mesure où un homme peut travailler au salut de ses frères, frayer et préparer les voies à la

grâce, voilà manifestement ce qu'a voulu faire Pascal, et ce qui a été pour lui, dans les dernières années de cette vie douloureuse, « l'œuvre uniquement nécessaire. »

Et c'est précisément ce qui nous le rend particulièrement cher. Il est devenu banal d'observer que le problème religieux préoccupe étrangement la pensée contemporaine. Autant, il y a vingt-cinq ou trente ans, ces questions intéressaient peu ceux qui se piquaient de penser, autant aujourd'hui elles sont redevenues actuelles et vivantes. Une philosophie aussi timide qu'elle était verbeuse, aussi superficielle qu'elle se croyait habile, l'éclectisme, — puisqu'il faut l'appeler par son nom, — avait cru supprimer le problème en accumulant les nuages et en multipliant les phrases. Elle démontrait l'existence de Dieu, — et quel Dieu! celui de Voltaire et de Béranger, le « Dieu des bonnes gens, » pour tout dire, — dont elle limitait d'ailleurs prudemment la puissance; elle prouvait l'immortalité de l'âme; elle fondait une « religion naturelle; » elle esquivait d'ailleurs la question de la révélation et celle de la transcendance du christianisme; l'ombre de Platon et celle d'Aristote, celle de Descartes et celle de Bossuet étaient invoquées ensemble ou tour à tour, et l'on tenait pour des « sceptiques » tous ceux qui, dans le présent ou dans le passé, se montraient réfractaires à la foi nouvelle. Pendant près d'un demi-siècle, la langue dont on a pu dire qu'il y a une probité attachée à son génie abrita toutes ces équivoques. Quand on se réveilla de ce long sommeil philosophique, on s'aperçut que les questions religieuses, bien loin d'avoir été comme définitivement éconduites des préoccupations des hommes, reparaissaient plus graves et plus angoissantes que jamais. De tous côtés on se reprit à les étudier avec une singulière ardeur. Il n'est personne de nos jours qu'elles laissent indifférent. Les esprits les plus dégagés de toute attache confessionnelle, au lieu d'en nier l'importance, comme ils n'y eussent point manqué jadis, sont les premiers à donner l'exemple d'une étude sinon toujours impartiale, du moins toujours passionnée et toujours attentive; et sous nos yeux, des hommes politiques, — on sait avec quel succès, — s'improvisent tous les jours théologiens ou canonistes. Faisant écho à ce mouvement général des esprits, on a même vu se produire en ces dernières années quelques-unes des évolutions morales les plus curieuses dont l'histoire des idées ait gardé le souvenir. On peut en sourire ou s'en plaindre: on

ne peut nier, — car il y a des *faits* qui sont indéniables, — que l'inquiétude religieuse soit un des traits dominans de notre temps.

Dans ces conditions, il était inévitable que l'on revînt à Pascal. Pascal avait été l'une des victimes de l'éclectisme. Cousin avait eu le mérite de remettre en honneur le texte origina des *Pensées;* mais, avec sa fougue habituelle, il s'était aussitôt empressé de dénoncer le « scepticisme » de leur auteur; et, sans prendre garde à l'équivoque du terme, on l'en avait cru sur parole. On ne s'était pas rendu compte que Pascal n'était « sceptique » qu'à l'égard de l'éclectisme; et, de fait, il n'était pas besoin d'être très clairvoyant pour lire à presque toutes les pages des *Pensées* la condamnation formelle des théories favorites de Victor Cousin. « Le déisme, presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme qui y est tout à fait contraire : » voilà de ces *pensées* que Cousin n'a jamais pu pardonner à Pascal, et il était naturel que Pascal, le vrai Pascal, bénéficiât de la juste réaction qui s'est produite contre la pseudo-philosophie de Victor Cousin. D'autre part, à étudier comme on le fait à notre époque les questions religieuses, on ne pouvait manquer d'interroger l'homme qui, peut-être, dans les temps modernes, les a posées avec le plus de force et de profondeur. Un théologien protestant, Auguste Sabatier, n'a-t-il pas pu dire : « Une histoire des destinées des *Pensées* de Pascal serait l'histoire à peu près complète de la philosophie religieuse en France dans les trois derniers siècles? » Et un philosophe catholique, l'abbé Laberthonnière, de s'écrier à son tour en parlant de Pascal : « Et qui donc a scruté comme lui, avec une pareille hardiesse, les fondemens de toutes choses, et surtout les fondemens de la religion? » Et cela est vrai. Sur la question de la croyance, sur celle des rapports de la raison et de la foi, des différens ordres de connaissances et de certitudes, sur celle de la révélation et du surnaturel, bref, sur toutes les questions qui sont comme à la base de toute enquête de ce genre, Pascal abonde en vues qui rejoignent exactement les conclusions actuelles de la psychologie et de la philosophie religieuses. Voici, par exemple, une remarque qui ruine par avance la plupart des objections dont a vécu la critique du XVIIIe siècle et celle même du XIXe (1) : « Une religion purement intellectuelle serait plus proportionnée aux habiles;

(1) Voir à ce sujet le livre récent du P. Tyrrel, traduit en français par M. Augustin Leger, *la Religion extérieure*, Paris, Lecoffre.

mais elle ne servirait pas au peuple. La seule religion chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'intérieur et d'extérieur. » C'est la gloire de Pascal d'avoir si profondément repensé sa religion que son œuvre s'est comme insérée dans la définition de la religion même.

Un autre trait le rapproche encore de nous. Il est incontestable que nous savons gré à Pascal, non seulement d'avoir deviné et formulé, en matière religieuse, nos conceptions toutes contemporaines, mais encore d'avoir traité ces questions non pas en théologien de profession, mais en « honnête homme. » « Ceux-là honorent bien la nature, écrit-il quelque part, qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout, et même de théologie. » Il sentait bien que c'était là une partie de sa force. « Lorsqu'on entend les prédicateurs, disait un jour Bossuet, je ne sais quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur entremise la parole de l'Évangile, fait qu'on l'écoute plus nonchalamment. On s'attend qu'ils reprendront les mauvaises mœurs; on dit *qu'ils le font d'office;* et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quand un homme *que l'on croit du monde*, simplement et sans affectation, propose de bonne foi *ce qu'il sent de Dieu en lui-même, quand il ferme la bouche à un libertin* qui fait vanité du vice, ou qui raille impudemment des choses sacrées, encore une fois, chrétiens, qu'une telle conversation, assaisonnée de ce sel de grâce, a de force pour exciter l'appétit et réveiller le goût des biens éternels ! » Pascal est venu réaliser le vœu de Bossuet. Il a vécu dans le monde; il sait comment s'y posent les questions, et quel tour il faut donner à son argumentation pour se faire écouter et pour convaincre. Il a vu des « libertins » réels et vivans; il a discuté avec eux; il connaît leur état d'esprit; il s'est rendu compte que les syllogismes de l'École n'ont le plus souvent sur eux aucune prise; et il estime, — car il est géomètre et logicien, — qu'ils ont parfois raison de penser que tel ou tel d'entre ces raisonnemens sont dépourvus de toute force probante. Ces argumens-là, lui, Pascal, il les sacrifie sans pitié; et à ceux qu'il conserve, il donne un air de nouveauté et d'imprévu, qui en redouble la puissance de persuasion. De là cet accent tout chrétien, certes, mais très laïque de son *Apologie:* de là cet air d'« honnêteté, » et cette probité intellectuelle qui dédaigne les triomphes trop faciles, et d'ailleurs illusoires, et qui, loin de dissimuler les difficultés, les souligne et les accuse,

plus éprise de vérité et de franchise que d'habileté, moins soucieuse de réfuter des abstractions que de conquérir des âmes. De là enfin ce je ne sais quoi de vécu, de concret, de *positif*, qui répond d'une manière si complète aux exigences de notre réalisme. Par delà les livres et les sophismes à discuter, Pascal a vu des hommes à réduire; et il a jeté sur ses contemporains un regard si aigu et si perçant que, par delà les hommes de son temps, il a atteint ceux du nôtre.

Pascal a bénéficié enfin du mouvement tournant que nous voyons se produire dans l'apologétique contemporaine. Pour mieux répondre aux préoccupations croissantes de la pensée laïque, l'apologétique, — des discussions récentes ont mis ce fait très nettement en lumière, — l'apologétique, en ces dernières années, a renouvelé ses procédés et rajeuni ses méthodes. Elle a pris résolument contact avec la philosophie moderne, et elle a constaté qu'en bien des cas cette philosophie, dont on avait tant médit sans toujours la bien connaître, avait travaillé non pas contre elle, mais pour elle. Elle a donc emprunté à cette alliée involontaire un peu de son esprit et quelques-unes de ses conclusions. A cette école, elle a appris à laisser tomber certains argumens vieillis qui n'ont peut-être jamais bien porté, mais qui, assurément, ne portaient plus; elle s'est pénétrée d'une dialectique plus souple, plus vivante, moins abstraite, plus conforme au mouvement même de la pensée d'aujourd'hui; enfin, et surtout, elle s'est rendu compte de l'absolue nécessité pour elle de donner pour fondement à toutes ses démarches ultérieures une solide et précise enquête psychologique. Que Pascal n'ait pas été étranger à cette orientation nouvelle de l'apologétique, c'est ce qui ressort d'une simple constatation de fait: tous les apologistes contemporains qu'on lit, et qui agissent, et qui sont pris en considération par leurs adversaires, qui même parfois arrachent à ces derniers de précieux aveux, sont visiblement nourris de l'auteur des *Pensées*, se plaisent à le citer et à se recommander de lui. Mais quand Pascal n'aurait eu aucune espèce d'influence directe sur eux, ils ne pouvaient manquer, un jour ou l'autre, de se reconnaître pour ainsi dire en lui. L'attitude intellectuelle et morale que nous venons de définir, c'est, en effet, exactement celle que Pascal avait prise dans l'*Apologie* dont nous n'avons que des fragmens. « L'idée mère de cette *Apologie*, a très bien dit Vinet, c'est de partir de l'homme pour arriver à

Dieu. » C'était là une vue de génie, très féconde en lointaines conséquences, et qui fait de Pascal, dans l'histoire de l'apologétique, un nom aussi considérable que celui de Socrate dans l'histoire de la philosophie. Car la révolution que, selon une très heureuse formule, Socrate est venu opérer en philosophie, il l'a opérée, lui, Pascal, dans un autre domaine; il a fait descendre l'apologétique du ciel sur la terre. Et dans cet effort, il a porté une telle supériorité de génie, une telle sincérité et une telle pénétration de pensée, un sentiment si vif et si puissant des besoins et des exigences de l'homme moderne, que ce livre, tout inachevé qu'il soit, est peut-être encore, à l'heure actuelle, la plus forte et la plus agissante des *Apologies du christianisme*, et qu'en tout cas, les *Apologies* actuelles ou futures semblent ne devoir remplir tout leur objet que dans la mesure où elles reprendront et réaliseront le dessein de Pascal, et où elles se rapprocheront de l'œuvre qu'il avait rêvée.

Voilà, semble-t-il, quelques-unes des raisons qui font de Pascal celui peut-être de nos grands écrivains que nous aimons le mieux et le plus profondément, et des *Pensées* le livre que bien des esprits, à l'heure actuelle, considèrent comme le plus beau de la langue française, comme le plus représentatif des hautes qualités de notre race. Quand Gœthe déclarait Voltaire « le plus grand écrivain que l'on pût imaginer parmi les Français, » il se trompait, et il oubliait au moins Pascal : ni pour la force et pour l'éclat du style, ni pour la profondeur et la noblesse de la pensée, Voltaire n'est comparable à Pascal. A ceux qui seraient tentés de nous accuser de légèreté et de prosaïsme, nous pouvons répondre par ce mince recueil des *Pensées*. Depuis plus de deux siècles qu'il a vu le jour, il n'a pas pris une ride. Que dis-je ! Il semble que, de jour en jour, nous en comprenions mieux la richesse de signification et l'étonnante portée, et que, de jour en jour aussi, un plus grand nombre d'âmes y viennent puiser l'aliment quotidien de leur vie morale. Nul écrivain parmi nous ne méritait mieux cet honneur : car, s'il m'est permis de reprendre ici et d'appliquer à Pascal lui-même la plus belle et la plus touchante parole qui soit tombée de cette plume merveilleuse, nul n'a versé plus généreusement le sang de son humanité dans son œuvre.

VICTOR GIRAUD.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

LA BOURSE (1)

Du Pont-au-Change où elle naquit, au pied des tours du Châtelet, jusqu'à la colonnade de la rue Vivienne, la Bourse n'a pas fait beaucoup de chemin dans Paris. Les boursiers en ont fait davantage dans l'opinion, depuis le temps lointain où les hommes d'épée rançonnaient les hommes d'argent, jusqu'au temps actuel où les hommes d'argent gouvernent les hommes d'épée.

Cependant, depuis les « changeurs » de Philippe le Bel jusqu'aux collègues de M. Berteaux, la Bourse continue de s'ouvrir à midi, heure choisie naguère par les financiers comme étant celle de la levée d'audience des magistrats de la Cour, à qui ils avaient affaire. Et quoique les rapports de la spéculation avec le Palais de justice soient rares et d'ailleurs peu souhaités ; quoique depuis deux cents ans et plus, les « courtiers de change » aient quitté la place Dauphine, bâtie à leur intention par Henri IV, — « la plus belle et la plus utile de Paris, » disait un contemporain, — pour émigrer d'abord à l'hôtel de Soissons, rue Quincampoix, puis à l'hôtel de Nevers, la Bibliothèque nationale de maintenant, c'est toujours à midi que les officiers ministériels de 1905 entrent à la corbeille ; exactement à l'heure où montaient à l' « estrade » foraine leurs devanciers du XVIe siècle.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

Sauf ce détail, les uns et les autres ne se ressemblent guère. Même le vieux nom qui désigne nos « agens » ne s'applique nullement à leur emploi, puisqu'ils ne font plus le « change, » ni des effets, ni surtout des espèces, et qu'au contraire le caractère de notre Bourse est d'être vide... d'or ou d'argent.

I

Ce que l'on y vend, ce sont les dettes des nations et les richesses des particuliers, incorporées au sol ou au sous-sol, transformées en outils multiples d'industrie, de commerce ou de banque; mais toutes détaillées en une monnaie spéciale : celle des « titres » nominatifs ou au porteur, tantôt « actions » associées aux risques, tantôt « obligations » ou créances déterminées. Par ces valeurs, improprement appelées « mobilières, » — bien qu'elles ne le soient pas davantage que les papiers conférant la propriété d'une maison ou d'une forêt, — mais dont le mérite est d'être *mobilisées* par le morcellement et l'enchère quotidienne, tout Français économe peut devenir possesseur d'un millième d'usine, d'un cinq cent millième de chemin de fer, comme tout Français majeur devient détenteur d'un dix-millionième de la souveraineté nationale.

Avant nous et plus que nous, l'ancien régime avait mobilisé la terre par ses innombrables et minuscules « rentes foncières » de quelques francs; et même, par ses « rentes constituées » qui mettaient le débiteur en actions, il avait mobilisé le crédit des personnes. Mais la supériorité des valeurs modernes, et ce qui les rend plus vraiment mobiles qu'un de ces « meubles, » tels qu'une armoire ou un fauteuil, auxquels la loi les assimile, c'est l'existence d'une halle publique où il est loisible à tous, chaque jour, de les acheter comme une livre de beurre ou une douzaine d'œufs.

Aussi bien ce marché ne chôme-t-il pas, puisque, dans le cours d'une seule année, les opérations de Bourse s'élèvent — l'impôt qui les frappe nous en révèle le chiffre — à 233 milliards de francs, dont 46 sur les rentes françaises et 187 sur l'ensemble des autres valeurs. Un total aussi formidable dépasse de beaucoup le montant de notre fortune mobilière, que l'on croirait ainsi vouée à un mouvement perpétuel et à trois ou quatre changemens de maîtres, en l'espace de douze mois;

si l'on ne savait qu'*un vingtième* seulement des ventes et achats, représentés par ces 233 milliards, s'effectue au comptant. Presque tout le reste, spéculation « à terme, » consiste en simples engagemens qui se « liquident, » se résolvent en opérations inverses, au courant du mois ou de la quinzaine, ou se prorogent — se « reportent » — au mois suivant à l'aide d'un léger emprunt de capitaux.

La France monarchique possédait différens types, aujourd'hui disparus, de valeurs mobilières; seulement elles ne se négociaient pas à la Bourse. La « cote » de 1789 se compose de quelques lignes : actions de la Caisse d'escompte, des Compagnies des Indes et des Eaux; billets de deux loteries royales et titres de trois emprunts récens du Trésor; c'était tout. En 1819, la nomenclature officielle ne s'était guère allongée : seules y figuraient la rente française, 5 pour 100, nouvelle ou consolidée, la Banque de France; et des obligations de ponts à péage. Durant les trente années qui suivirent, malgré les créations viables du règne de Louis-Philippe, malgré l'agiotage aussi, où les financiers aigrefins de Balzac « se gavaient d'or » grâce à force compagnies rivales des « Bitumes du Maroc » de *Jérôme Paturot*, la cote de 1852 ne contenait encore que 126 valeurs. Leur nombre s'était élevé à 380 en 1869. Il est de 800 aujourd'hui, pour les effets admis à la négociation par le ministère des agens de change parisiens. Si l'on y joint les actions et obligations traitées uniquement « en coulisse, » et celles qui sont réservées aux bourses de province, on arrive aisément au total de 1 100 titres en vente sur le marché français.

La place qu'ils occupent dans la fortune privée n'a cessé de croître suivant une progression analogue : ils figuraient dans les successions de 1851 pour 86 millions de francs et, dans celles de 1870, pour 175 millions. Ils étaient montés à 827 millions en 1880, à 1 360 millions en 1890 et atteignaient, en 1900, deux milliards 81 millions.

Veut-on connaître le montant actuel, en capital, de la fortune mobilière française? Il faut ajouter, aux 26 milliards de la rente nationale, les 58 milliards, auxquels correspond l'impôt de 4 pour 100 prélevé sur le revenu soumis au fisc, et 20 milliards environ de fonds d'État et titres étrangers possédés, en France, par nos concitoyens; soit une somme de 104 milliards. Quelque invraisemblables qu'eussent paru à nos pères ces

104 milliards de créances et de propriétés, émiettées sur papiers à vignettes, qui, juxtaposés, formeraient un ruban assez long pour faire le tour du monde, les valeurs mobilières sont loin d'avoir acquis chez nous l'importance qu'elles ont sur le marché anglais, où il s'en négocie près du double.

En France d'ailleurs, elles ne représentent pas le tiers de la richesse globale des citoyens. Si l'on en faisait l'inventaire, il y faudrait joindre la propriété foncière : 90 milliards pour les terres, 55 milliards pour les maisons; les hypothèques, le capital d'exploitation du sol (matériel agricole et animaux de ferme), les meubles, objets d'art et métaux précieux; les charges et offices ministériels; enfin les fonds de commerce et l'outillage de la petite industrie tout entière, et des grands établissemens industriels qui ne sont pas organisés en sociétés anonymes.

Personne ne possède à lui seul un chemin de fer; mais, si l'on voit à la cote : des compagnies de transports maritimes, fluviaux ou terrestres, des hôtels, des journaux, des docks, des magasins de nouveautés, des manufactures de fer, de gaz, de sucre, de papier, de bière, etc., il existe en outre, parmi les 210 000 patentés de l'industrie et du haut négoce, sans parler des 1 500 000 commerçans ordinaires, un très grand nombre d'armateurs, de filateurs, de maîtres de forges, de brasseurs, de fabricans et d'usiniers de toute sorte. L'ensemble de tous ces *biens personnels*, meubles ou immeubles, urbains ou ruraux, productifs ou non de revenus, peut être évalué à 230 milliards environ, beaucoup plus du double des 100 milliards de *biens collectifs*, que représentent les valeurs mobilières.

Mais, seules, ces valeurs sont à la fois tangibles comme les maisons, liquides comme les espèces, et négociables à cours certains sur un marché toujours ouvert. Aussi se sont-elles merveilleusement répandues depuis trente-cinq ans parmi les classes moyennes et populaires. Ce genre de fortune, naguère apanage du petit nombre, appartient maintenant à la foule. Au lieu d'un rentier, il y en a 100, 200 peut-être. Le plus gros actionnaire des chemins de fer français possède 30 000 titres d'une compagnie dont le capital est divisé en 525 000 actions; sa volonté pèserait de peu de poids, opposée à celle des petits détenteurs de titres, s'il entrait en conflit avec eux. De là cette conséquence naturelle que seul désormais le grand nombre compte et que c'est sur lui et avec lui qu'il faut compter.

Il était de tout temps avéré que les spéculateurs, quelque riches qu'ils soient, l'étant toujours moins que « tout le monde, » leurs opérations n'avaient jamais que des effets passagers. Cependant, comme les grandes affaires étaient lancées et soutenues par peu de personnes, la légende voulait qu'il existât, dans le ciel de la Bourse, des dieux mystérieux, « meneurs » du marché, disant un mot : « Que la baisse soit! » et les cours s'effondraient, ou : « Que la hausse commence ! » et la cote allégrement s'enlevait. Supposez que ces dieux se querellassent. comme ceux d'Homère; que l'un d'eux attaquât, invisible, une de ces valeurs dont il avait juré la perte, tandis qu'un autre personnage d'Empyrée, banquier surhumain autant que son collègue, protégeait ces mêmes titres et les poussait avec rage; tel est le cadre qu'un de nos romanciers contemporains avait choisi pour y loger une peinture dramatique du monde de l' « Argent. » Scrupuleux d'exactitude, il avait soumis son plan à un financier dont l'avis lui était précieux. L'entretien se prolongea de neuf heures du soir à une heure du matin. L'homme de chiffres démontra à l'homme d'imagination, clairement et avec preuves, que les choses ne se passaient pas dans la réalité selon qu'il allait les décrire dans son livre. Ce dernier partit, convaincu de son erreur, mais déterminé à ne rien changer à son scénario; « car alors, dit-il en souriant, il n'y aurait plus de roman. »

Cette démocratie capitaliste n'est pas facile à manier. Même aux influences de la société de crédit, ce géant aux cinq cents bras, elle échappe : d'abord, parce qu'elle est trop vaste, puis parce que cette armée des placeurs d'épargne a des sympathies et des aversions irréductibles. Lorsqu'une affaire lui plaît et tant qu'elle y croit, bien fin serait celui qui l'en détournerait et l'en dégoûterait. Les sages y perdraient leur peine et les plus opulens, à lutter contre cette masse, y perdraient leur dernier sou.

Un autre caractère de la Bourse moderne est le cosmopolitisme, la répercussion des marchés les uns sur les autres Il y a des fonds internationaux comme il y a des trains internationaux. L'Angleterre possède un dixième des obligations françaises; les emprunts autrichiens et scandinaves sont en partie aux mains des Allemands et la France eut longtemps en pension des liasses imposantes de rente italienne. Les pays jeunes sont débiteurs des vieux pays; les pays riches sont créanciers des pays pauvres. Les nations actuelles sont unies par des intérêts

d'argent plus que par autre chose et le globe est comme ceinturé d'un cercle d'or.

Une restriction violente des crédits à Paris et à Berlin vint, en 1895, du « boycottage, » à Londres, de la signature des grands établissemens français et allemands, subitement mise à l'index par les banquiers anglais. Une valeur de cuivre qui n'est pas cotée à Paris et dont le siège est en Amérique — l'*Amalgamated* — est-elle attaquée à la Bourse de New-York, aussitôt le Rio-Tinto, mine de cuivre qui n'est pas cotée à New-York et dont le siège est en Espagne, baisse de 100 francs à Paris.

Le marché des États-Unis éprouva l'effet d'une répercussion contraire au commencement de 1903. La place de Paris avait prêté à des banques et sociétés allemandes de premier ordre des sommes très importantes : une de nos grandes maisons de crédit et deux puissans financiers étaient, à eux trois, créanciers de 750 millions de francs, desquels ils touchaient 5 pour 100 d'intérêt. Les Allemands prêtaient à leur tour ces fonds, partie à leur industrie nationale, partie aux États-Unis où ils remplaçaient l'argent anglais, que la guerre du Transvaal faisait refluer en Europe. A la fin de 1902 les prêteurs français, inquiets de la crise industrielle qui sévissait au delà du Rhin, retirèrent brusquement leurs fonds d'Allemagne et celle-ci, réagissant sur l'Amérique, retira les siens de New-York et y détermina une panique et une gêne de plusieurs mois.

Si la France n'est pas le pays le plus riche du monde, c'est celui de tous où le vieux refrain d'opéra :

> L'or est une chimère,
> Sachons nous en servir...

est le mieux en situation. Un emprunt d'un milliard est aujourd'hui, chez nous, l'équivalent d'un emprunt de 100 millions, il y a cinquante ans. Ne nous en félicitons pas trop. L'Angleterre et l'Allemagne ont moins d'économies mais plus de production. Lequel vaut mieux d'avoir, comme les Américains, toujours plus d'affaires que d'argent, ou comme les Français, plus d'argent que d'affaires ? De quel côté est la supériorité ? Un peuple économe n'est pas un peuple risqueur : l'Américain, l'Anglais, dont les salaires sont plus hauts que les nôtres, vivent mieux et dépensent plus. Le Français préfère épargner : que la récolte soit bonne ou mauvaise, que l'usine et l'atelier soient ou non prospères, il

« met de côté » près de deux milliards par an. Il ne s'attache plus à acheter un champ, à moins de pouvoir le cultiver par ses mains; il va vers la fortune mobilière.

Mais il a vite manqué de placemens chez lui, parce que l'étendue restreinte de son pays ne lui fournissait pas une matière indéfinie aux affaires, et parce que l'indigence de son sous-sol, son manque de houille et de fer, n'étaient pas propices au développement de la grosse industrie. Casanier pour son compte personnel, il se voit contraint d'expatrier ses capitaux afin d'en tirer parti.

C'est une seconde armée nationale que l'armée des capitaux français. Un gouvernement moins exclusivement préoccupé des choses surnaturelles et de l'âme des citoyens, mais plus avisé et attentif aux intérêts temporels de notre république, pourrait se servir intelligemment de la puissance d'économie de la France. Il pourrait, dans ses rapports avec l'étranger, peser sur la politique douanière de nos cliens, proches ou lointains, imposer ou favoriser l'usage de nos outils et de nos marchandises.

II

Vue du petit côté, sous l'angle de l'« échellier, » du remisier, du « margoulin, » brocanteur de valeurs mortes, ou du vendeur de « primes dont deux sous, » la Bourse est une halle bruyante, grouillante, pittoresque, où des gogos agités s'épuisent à nourrir des intermédiaires prudens. Massif et tassé, sans élan de clocher, de dôme ni de tour, ce monument d'un culte ancien, toujours sincèrement pratiqué, couvre 3500 mètres de terrain qui rapportent à la ville de Paris quelque 250 000 francs par an, payés partie par les agens de change, partie par les buffets, vestiaires et autres services annexes.

Point de femmes; 2 ou 3000 hommes y viennent chaque jour. Beaucoup entrent et sortent en courant, dans toutes les directions, avec l'air d'aller chercher du secours. Du fond de la salle partent des cris de sauvages autour du butin. Une foule compacte, houleuse, se presse contre la balustrade circulaire où, sur un plancher un peu éminent, stationnent et déambulent sans hâte les titulaires des charges, qui seuls ont privilège de piétiner le « parquet. » Adossés à cette « corbeille » leurs commis des groupes du Comptant, de la Rente, de l'Extérieure espagnole ou

des valeurs « à turban, » — lisez ottomanes, — communiquent avec les habitués grâce à une pantomime conventionnelle, au milieu d'un vacarme qui fait substituer les signes à la voix. Sept « coteurs » officiels, employés de la Chambre syndicale, sont installés à de petits pupitres et dressent, comme des météorologistes, la courbe de variations des cours. Au dehors, la bousculade recommence dans le couloir des téléphones, et, tandis qu'on lutte autour des cabines, la salle du télégraphe demeure presque vide; quelques personnes y viennent lire leurs journaux ou faire leur correspondance. Trop lent désormais, ce mode de communication est délaissé.

Vue de plus haut, de plus loin, sous la perspective économique ou sociale, la Bourse est le lieu de rendez-vous des capitaux et des entreprises. Elle ne crée ni les premiers, ni les secondes, mais elle les accointe et les adapte les uns aux autres. Par cette machine à placement, l'argent se transforme perpétuellement en affaires, les affaires se transforment perpétuellement en argent. L'argent en quête d'emploi et les affaires en quête de fonds viennent ici de tous les points de la planète; des parcelles d'économie s'amalgament pour fournir à des besoins gigantesques; des prolétaires y deviennent créanciers de souverains et employeurs d'ouvriers et les riches, avec leur lingot fractionné, se procurent des morceaux de vingt propriétés différentes.

Tout cela d'ailleurs est inapparent. Bien que le grand public collabore de plus en plus au mouvement des capitaux en bourse, la Bourse est de plus en plus abandonnée aux professionnels. Ce double fait, contradictoire, s'explique : les cours des valeurs sont maintenant gouvernés par des millions d'hommes qui ne viennent jamais à la Bourse : ce n'est donc plus de la Bourse que l'on peut provoquer ou diriger les mouvemens. Le XIXe siècle a vu naître et grandir la fortune mobilière. Le XXe siècle voit se transformer les spéculations dont elle est l'objet.

La période embryonnaire, de 1815 à 1850, appartient à la haute banque d'ancien type, issue en majorité de la Suisse protestante; gens de grande prudence qui trouvèrent dans les prêts aux gouvernemens l'occasion de s'enrichir. Bien que les emprunts d'État ou les conversions de dettes fussent rares, et portassent sur des sommes que nous jugerions minimes aujourd'hui, la part faite aux banquiers était si large qu'ils réalisaient encore de copieux bénéfices.

Sous la Restauration, tel emprunt espagnol était vendu avec 50 pour 100 de rabais sur le taux d'émission, aux courtiers parisiens, qui se chargeaient de le placer dans leur clientèle. Les fonds français, sans rapporter des commissions comparables à celles-là, rémunéraient très haut les services d'intermédiaires dont on n'osait se passer, après deux échecs de souscriptions publiques, en 1818 sous Corvetto, en 1825 sous Villèle. La conversion du 5 pour 100 en 4 et demi, tentée par ce dernier sans intervention des banques, n'avait réussi que pour 30 millions sur les 140 millions de rente existante et le Trésor dut recourir, pour se tirer d'embarras, aux receveurs généraux qui surent faire payer leur concours. Sous Louis-Philippe, le crédit public demeurait fragile, l'argent timide, et peu solides encore étaient les entreprises qui devaient réussir un jour. Il y eut ainsi, à cette époque, de grosses pertes sur les chemins de fer.

La seconde période va de 1850 à 1870; des personnages nouveaux surgissent, plus hardis, plus inventifs : après avoir développé ses théories dans la revue hebdomadaire des *Débats*, qu'il rédige de 1838 à 1846, Isaac Pereire les met en pratique avec des facultés supérieures. Ses créations multiples, son initiative souvent heureuse lui assurent, malgré des revers éclatans, une place parmi les constructeurs de la France moderne. Un premier emprunt d'État, directement offert au public, réussit en 1854 et l'on commence à appeler aux guichets les petites bourses, comme on avait appelé les petites gens au scrutin.

A ce moment tout est à créer, pour profiter des découvertes de la science; tout se crée : chemins de fer et paquebots à vapeur, gaz et eau, aciéries et houillères, manufactures de toute sorte et villes rebâties à neuf. De ces hommes d'imagination et d'argent beaucoup furent des joueurs, comme Mirès, comme Pereire lui-même, qui succomba, moins sous le coup droit d'un adversaire, que pour avoir spéculé sur les titres de sa propre société; écueil fatal où, plus tard encore, d'autres se briseront.

A côté d'eux, Rothschild, au contraire, valait surtout par sa prévoyance. Il ne happait pas tant les idées, il mûrissait davantage les projets et, une fois en route, apportait à l'exécution une invincible ténacité. Toutes ses affaires n'ont pas été fructueuses, toutes ont été bien gérées. S'il réussissait, il se gardait de distribuer en dividendes la totalité des gains; il accumulait des réserves. S'il échouait, il attendait avec patience que l'événe-

ment justifiât ses calculs. C'est ainsi qu'il soutint les chemins de fer de Saragosse ou les mines d'El Boleo, en leur avançant « à découvert, » dans les années critiques, un nombre respectable de millions dont ces compagnies restèrent longtemps débitrices chez lui.

Il est généralement admis que ces rois de finance, chez lesquels la Bourse fait antichambre en la personne des agens et des remisiers, spéculent à coup sûr et accroissent aisément leur fortune. C'est exactement l'opposé de la vérité. Placés comme ils sont au sommet, ils ont tout à craindre du vertige même de leur grandeur; — il y a un vertige des millions comme il y a un vertige des montagnes. — Sans cesse tentés de prendre part aux combinaisons les plus séduisantes, aux desseins les mieux concertés, cette sorte de gens côtoient sans trêve le précipice. A toute minute, l'occasion leur est offerte de commettre une sottise; c'est un rare mérite déjà que de n'en pas profiter.

L'extrême richesse mobilière, bien qu'elle ne soit grevée d'aucune de ces obligations politiques qui pesaient sur la richesse foncière d'autrefois, a néanmoins la « charge du Roi, » à la Bourse. Elle porte le fardeau de servitudes financières, inhérentes à sa conservation. Un banquier de Bucharest, à qui l'on demandait pourquoi il avait pris la résolution de quitter cette ville, répondait : « Ici je suis maintenent le plus riche; je ne puis donc plus gagner sur personne et l'on gagne sur moi! »

La fin de la guerre de 1870 coïncida avec l'entrée en scène de l'école francfortoise, dont les représentans s'entremirent tout d'abord dans le lancement des emprunts de libération du territoire. Les gros banquiers qui entouraient M. de Bismarck demandaient qu'une partie de la contribution de cinq milliards fût payée en titres de rentes plutôt qu'en argent. Ils voulaient persuader à M. Thiers qu'il était de notre intérêt de nous acquitter envers l'Allemagne avec des titres qu'elle se chargerait de réaliser; ce qui la lierait au relèvement de notre crédit. Mais Pouyer-Quertier montra que, sans parler des commissions qu'exigeraient les banques allemandes, il était beaucoup plus sûr de vendre soi-même les titres que l'on crée et d'en employer le produit à payer ses dettes; parce que les créanciers, que l'on paie avec des titres, ne se piquent jamais de ménager les finances ni le crédit de l'État débiteur.

Bien qu'émis par souscription publique, les emprunts de guerre ne prétendaient, cependant, ni supprimer les intermédiaires, ni se passer de la spéculation. Pour écarter autant que possible les capitalistes uniquement soucieux d'encaisser, au plus vite, la prime qu'ils pensaient devoir s'établir sur le nouveau titre, le gouvernement accordait une préférence aux souscriptions d'unités déclarées irréductibles. Mais, avec ce système, on présentait au trésor des listes fictives de noms qui, lus à la suite les uns des autres, rappelaient des fables de La Fontaine. Lorsqu'il s'agit d'emprunts considérables, — et jamais jusqu'alors il ne s'en était vu de tels, — on ne peut guère espérer qu'ils se « classent » en totalité, du jour au lendemain, dans le portefeuille de ceux qui ont l'intention de les garder comme placement définitif. La spéculation intervient pour porter jusque-là une partie des titres « flottans, » dans l'espoir d'un gain à réaliser sur le public. C'est ce que firent les Francfortois de Paris, comme la plupart des anciennes maisons de la place. Ils poussèrent à la hausse de la rente française, dont ils demeuraient acheteurs à des conditions avantageuses.

Véritables boursiers, très travailleurs et très audacieux, mais plus risqueurs en apparence qu'en réalité, car ils ne risquaient jamais leur situation, ces étrangers, avides d'affaires, avaient eu l'adresse de nouer une alliance entre le Comptoir d'Escompte, inspiré par M. Pinard et le Crédit Foncier, gouverné par M. de Soubeyran. Ce dernier fut pour eux le point d'appui, le levier puissant sans lequel ils n'auraient rien fait. La Bourse s'engagea à leur suite dans les valeurs égyptiennes et turques; mais ils savaient, eux, se créditer « à la turque » en se débitant « à la franque. » Ils prêtaient au khédive Ismaïl à 18 pour 100, contre du papier qu'ils réescomptaient à 4 pour 100, avec garantie des titres, au Crédit Foncier, dont les 150 ou 200 millions de disponibilités se trouvèrent ainsi employées avantageusement, mais non sans danger.

Soubeyran, poète, illusionniste et mégalomane, avait, lui, l'esprit le moins francfortois qui pût être : il ne regardait jamais la porte de sortie. Il perdit et fit perdre beaucoup d'argent dans des idées justes, pour les avoir eues trop tôt; parce qu'en bourse, il ne faut pas prévoir, mais voir. Lorsque arriva la faillite égyptienne, les banquiers de Francfort se retirèrent indemnes. Soubeyran seul fut compromis. Il démissionna, accablé sous la

réprobation générale, en laissant à l'actif du Crédit Foncier des créances, devenues excellentes, qui firent la prospérité de cet établissement pendant quinze ans, sous un successeur plus heureux qu'habile.

Deux types distincts de spéculateurs coexistent dans le monde de la finance : l'un exploite directement la Bourse, joue sur le papier créé et escompte les variations de cours qui résultent du progrès ou du malaise des États. L'autre crée des valeurs d'État ou succédanées et, si ses moyens trop faibles lui interdisent d'agir par lui-même, il met son génie inventif au service de plus puissans dont il utilise les capitaux et l'influence.

Au Conseil de la Banque impériale ottomane, rue Meyerbeer, siégeaient alors les plus vieux noms et les plus estimés de la place, ceux parmi lesquels la Banque de France recrute ses régens. Pourtant, le jour où le gouvernement turc suspendit ses paiemens, la Banque ottomane, désespérant de rentrer dans les 30 millions qui lui étaient dus, se mit à vendre ses créances avec 80 pour 100 de perte. Des banquiers de Galata s'empressaient de les racheter, et les repassaient à la Turquie pour leur valeur initiale dans des prêts nouveaux. Contre une obligation de 107 francs, ils versaient 50 francs d'espèces et 50 francs de papier déprécié qui leur coûtait 10 francs.

Tout à coup les choses, à Paris, changèrent de face. Il survint un jeune courtier, fort inconnu, qui sut révéler à la haute banque sa puissance, dont elle n'usait pas, et l'amena d'abord à croire elle-même aux valeurs turques qu'elle avait créées, et en qui elle n'avait plus foi. Son plan consistait à recouvrer directement certains impôts et revenus de l'Empire ottoman, et à donner solidité à la dette du gouvernement turc en se substituant à lui. L'opération ayant réussi, les perceptions ainsi faites donnant des excédens, il s'établit une atmosphère spéciale autour de ces fonds d'Orient, dont la capitalisation s'éleva à un taux supérieur puisqu'ils devenaient des fonds européens.

Sous le couvert des affaires turques se firent aussi les premiers syndicats entre les financiers de France et d'Allemagne, à une époque où les deux nations demeuraient encore très séparées. Ces placemens internationaux, qui s'accroissent maintenant en Asie par la création des chemins de fer, emmêlent les intérêts des peuples et modifient leurs sentimens. Si, là où est votre trésor là n'est pas toujours votre cœur, il n'est pas moins vrai

que, sous la Restauration, l'Europe était pour la Grèce contre le Sultan, et qu'il y a neuf ans, malgré les massacres d'Arménie, l'Europe était d'opinion contraire. Ne serait-ce pas qu'elle a de l'argent en Turquie?

III

N'est-ce pas aussi d'une question d'argent, d'une crise mémorable de Bourse, que sont issus, s'engendrant l'un l'autre, une suite de faits politiques et sociaux dans la France contemporaine? N'y a-t-il pas un lien de cause à effet entre le krack de l'Union générale et le succès de l'antisémitisme, entre l'antisémitisme et l'affaire Dreyfus, entre l'affaire Dreyfus et la réaction antireligieuse, accompagnée du despotisme qu'une moitié des citoyens fait peser sur l'autre moitié, dans cette république soi-disant démocratique?

La période 1871-1880 avait été une époque de hausse générale, par suite une période de gain. Le 3 pour 100 français se cotait beaucoup plus haut qu'à la fin de l'Empire et toutes les valeurs à l'avenant. Les profits rapides du public dans les bonnes affaires le poussent à en chercher de nouvelles; des gens aventureux en inventent pour les lui offrir et il y perd naturellement de l'argent. Ces accidens économiques se sont produits maintes fois depuis cent ans et ils se produiront encore.

En Angleterre, on appelle ces entraînemens d'émission des « mania » et les compagnies ainsi créées des « bubble companies, » des compagnies éruptives. Il y eut, chez nos voisins d'outre-Manche, des sociétés excentriques dont nous n'avons pas eu l'équivalent; il y en eut pour « assurer le risque d'infidélité des femmes dans le mariage; » il y en eut une qui ne disait même pas pourquoi elle se fondait, son but devant rester secret et n'être révélé qu'un mois après la clôture de la souscription. A ce « mystère en actions » il se trouva pourtant mille actionnaires pour souscrire. Beaucoup des émissions de 1881-1882 ressemblaient fort à celle-là, sans toutefois l'avouer si ingénument. Il s'en fit, dans ces deux années, pour 11 milliards de francs; non point versés en espèces, cela va sans dire, mais évalués au cours de la Bourse, avec la prime. Car beaucoup de titres de 500 francs se cotaient 1 000 francs dès avant leur naissance

L'Union générale ne fut donc pas le seul engouement de cette époque, mais il fut le plus célèbre, le plus triomphal et finalement le plus désastreux. M. Bontoux avait rapporté d'Autriche plusieurs affaires sérieuses qui, bien gérées, devaient réussir et ont, effectivement, prospéré malgré sa chute. Leur groupement fut le pivot ou le point de départ d'un établissement nouveau, l'Union générale, qui dès le début, au lieu de se borner à des convictions financières, commit l'imprudence de faire entrevoir des bénéfices politiques et religieux. On prendrait sa revanche de la finance cosmopolite et la conquête de l'« Or du Rhin » serait suivie, comme dans la tétralogie wagnérienne, du « Crépuscule des dieux » jusqu'alors omnipotens. Du moment où il s'agissait d'une croisade par actions, et d'argent à gagner contre quelqu'un autant que pour soi-même, dès lors que l'on remplirait à la fois son devoir et son portefeuille, l'Union générale recueillit plus de sympathies, éveilla plus de passions qu'une entreprise ordinaire. Elle provoqua, par le même motif, une pareille dose de mauvais vouloir et de sourde hostilité.

Mais ni ses amis n'auraient pu prévoir son invraisemblable succès, ni ses ennemis n'auraient pu précipiter son échec. Elle fut choisie, comme un tapis vert, par des gens qui jouaient à la Bourse comme on joue au baccarat. Le Suez, qui n'avait, lui, aucune nuance politique, eut à la même date le même sort : après être monté en janvier 1882 à 3 500 francs, il retombait un mois plus tard à 2 000 francs. Mais sans se faire aucun mal, parce que l'administration du Canal était restée étrangère à ces fluctuations. L'Union générale, au contraire, sombrait, parce qu'elle avait commis la même faute que Law, sous la Régence et Pereire sous Napoléon III : elle avait spéculé sur ses propres titres, les reprenant beaucoup plus haut qu'elle ne les avait vendus au public, avec l'espoir de les pousser et de les revendre plus haut encore; prise elle-même de ce vertige de la rue Quincampoix, dont une partie de la France, et particulièrement la région lyonnaise, fut alors possédée durant plusieurs mois.

Avant cet « emballement » illogique, les habitués du marché, ceux qui ont « le sentiment de la réalisation » et qui, suivant un précepte sage, « laissent toujours gagner après eux, » s'étaient mis à l'abri. A la Bourse, le coin noir, le « coin des corbeaux, » ainsi qu'on nomme les baissiers qui guettent les réactions des

valeurs sur lesquelles tout le monde se jette, commença à vendre à découvert au cours de 1500 francs, en juillet 1881, ces actions émises à 500 francs trois ans avant, et sur lesquelles 125 francs seulement étaient versés. Mal lui en prit d'abord, puisqu'elles montèrent jusqu'à 3400 francs en janvier 1882. Quelques jours plus tard survenait l'effondrement, le « krack, » — mot nouveau dont s'enrichit la langue, — qui ruina nombre de familles et causa au pays un grave préjudice.

Au contraire de la légende accréditée, l'Union générale ne succombait pas sous les coups de la banque juive : on citerait des juifs marquans parmi les haussiers, tandis que le plus gros joueur enrichi par la baisse était un chrétien. Mais, quelle qu'ait été la folie de l'Union générale, le gouvernement de l'époque, cédant à des rancunes vulgaires, fit cruellement expier à Bontoux les fanfaronnades inoffensives de ses débuts, et la peur qu'un instant il avait eue de lui. Il n'usa pas à son égard des procédés du médecin, qui traite de son mieux le malade, même désespéré, dont l'intérêt national lui impose la charge, et ainsi qu'il fut fait, par d'autres ministres, en toutes catastrophes antérieures et postérieures à celle-là ; mais, comme un barbare qui voit son ennemi gisant à terre, loin de lui tendre la main pour prolonger sa vie ou adoucir sa mort, il mit avec ivresse le pied sur sa gorge et l'écrasa. Il fut semé ce jour-là beaucoup de haines ; elles ont levé depuis.

En 1882 commence la période contemporaine qui dure encore : celle des établissemens de crédit. La Bourse a connu dans ces vingt-trois années d'autres débâcles : celle du Comptoir d'Escompte et des cuivres, celle des Dépôts et Comptes courans, celles du Panama et des Mines d'or, pour ne citer que les plus notoires. Mais aucune de ces déceptions localisées n'a eu le caractère et les conséquences du krack. J'ai décrit ici même, il y a dix ans, la révolution accomplie par les établissemens de crédit dans la banque (1) ; elle n'a pas été moindre à la Bourse. Il s'est trouvé un génie financier, Henri Germain, doué des qualités qui manquaient à Bontoux, pour réaliser, au Crédit Lyonnais, ce que le fondateur de l'Union générale eût à peine entrevu dans ses rêves, et montrer que rien n'empêche un catholique de régir en maître le marché de l'argent. A cette condition pourtant de n'avoir

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1895 : *Les Établissemens de Crédit.*

aucun préjugé confessionnel et de laisser à « César » ce qui lui appartient. Car si l'argent, quoi qu'en dise le proverbe, a parfois une odeur, il n'a ni parti, ni religion.

Le Crédit Lyonnais avait jusqu'alors, comme les autres banques, engagé ses capitaux en de multiples affaires et, comme les autres, y avait essuyé des revers. Non pas tous définitifs, à dire vrai : les neuf millions que lui devait la Turquie, passés par lui à « profits et pertes » pour *un franc* en 1876, lui revinrent dans la suite avec de très beaux intérêts. Vingt ans plus tard, après la déroute du Panama, dont les émissions successives lui avaient procuré de fructueuses commissions de guichet, le Crédit Lyonnais, pour empêcher la déchéance de l'entreprise, consentit, sur la demande instante du syndic, à faire une partie des fonds de la Société nouvelle. Les 14 millions ainsi aventurés ont réintégré sa caisse en 1904, par suite de la vente du canal aux Américains. Mais, aux bilans qui suivirent le krack de 1882, les réserves du Lyonnais se trouvèrent diminuées de 40 millions.

Ce rude coup, loin d'abattre M. Germain, le lança dans une voie aussi féconde pour la prospérité nationale que pour l'établissement qu'il dirigeait. Éclairé sur ce vice auquel nul encore ne prenait garde : l'incompatibilité d'un passif, prompt à sortir, avec un actif, lent à rentrer, il s'interdit de balancer des dépôts, exigibles en une heure, par des valeurs recouvrables en un an, ou davantage. La nécessité d'avoir des fonds, à la fois laborieux et liquides, engendra la chasse aux effets de commerce; d'où r'abaissement de l'escompte et le bon marché du crédit pour le public. En même temps obligation de faire beaucoup d'affaires, parce que chacune rapporte peu; d'où recherche de l'argent épars et inactif qui, aggloméré, constitue un lingot formidable, d'autant plus puissant qu'il appartient à une armée de petits rentiers.

Une banque privée, possédant en propre un milliard de capital, mais n'ayant que trois cents cliens, placera parmi eux pour 40 millions de valeurs, pendant qu'une Société de crédit, quatre fois moins riche, mais en relations avec 300 000 cliens, placera dix ou vingt fois plus. Seulement ses bureaux, au lieu d'occuper un espace de 500 mètres carrés et quelques dizaines de commis, se déploient sur 25 000 mètres de terrain, tant au siège social que dans ses agences, et 3 000 personnes composent son effectif.

Les frais généraux, correspondant à une organisation pareille, absorbent bien au delà du profit que l'on tire du capital et des réserves, quelque vingt millions peut-être par an. Le bénéfice de la Société viendra de l'écart entre ce que lui coûtent les dépôts et ce qu'ils lui rapportent : un pour cent de gain, sur un milliard et demi, se chiffrera par 15 millions de francs et, sur le placement de 500 millions de valeurs nouvelles, une simple commission de 2 p. 100 procurera 10 millions de francs.

Mais par là l'ancienne Bourse est profondément transformée et son importance réduite. En effet cette démocratisation extrême de l'argent s'associe à un mode nouveau d'émission ou d' « introduction » : la vente directe, au détail, avec prix marqués en chiffres connus comme dans les bazars, et l'écoulement en quelques jours de 800 millions de marchandises, — telles que les bons du Trésor Russe, en 1904, — sans affiches, sans publicité, sans intermédiaires ni spéculation. Ce système, il est vrai, n'est applicable qu'à des affaires très saines, à des emprunteurs connus et pour des taux avantageux. La clientèle apprend à se défendre, dans l'ancien comme dans le nouveau continent : au dernier « boum » des États-Unis, les lanceurs sont restés en tête à tête avec leurs paquets de titres, en face d'un public qui se refusait.

IV

L'avènement et l'éducation de ces couches successives de petits porteurs, entre les mains de qui les valeurs mobilières se sont peu à peu diffusées, a singulièrement rétréci le domaine de la « spéculation, » en langue vulgaire : du jeu de Bourse. Si l'on s'en tient aux apparences, le « comptant, » ventes et achats effectués contre argent, représente seulement un mouvement de 35 millions de francs par jour, sur lesquels un septième environ, — 5 500 000 francs, — proviennent des ordres transmis par les quatre principaux établissemens de crédit, pour le compte de leur clientèle.

Le chiffre des ventes et achats à terme, qui varie d'une année à l'autre du simple au double, ou même au triple, est toujours beaucoup plus considérable et, en moyenne, dix-huit ou dix-neuf fois plus élevé que celui du comptant. Mais ce sont des marchés « au crayon, » de simples opérations d'écritures qui, le plus

souvent, ne se réaliseront pas en espèces, et que des opérations inverses annuleront à la fin de la quinzaine ou du mois; à moins que les engagemens ne soient différés, — « reportés, » dit-on, — à une date ultérieure.

Jusqu'à 1885, les achats et ventes à terme étaient considérés par la loi comme non avenus. Nul ne pouvait être forcé de tenir sa promesse. On se contentait d' « exécuter » celui qui ne payait pas, c'est-à-dire de lui interdire l'entrée de la Bourse. Depuis que cette « exception de jeu, » qui, sous prétexte de moralité donnait des résultats immoraux, a été supprimée en France, elle a été admise en Allemagne, où elle n'existait pas il y a vingt ans et où le législateur se flatta, comme chez nous jadis, de décourager les marchés à terme en leur refusant l'existence officielle. Cependant, sous le régime de la restriction, le public allemand a spéculé plus que jamais et d'une façon folle. Ce qui prouve que les deux systèmes sont indifférens et que le frein efficace n'est pas dans la main de l'État.

Au surplus, il ne faut pas croire le terme toujours coupable et le comptant toujours innocent. Il s'est fait à New-York de terribles « pool » — poules — d'accaparement au comptant. A la Bourse des marchandises la spéculation est le commerce même; elle approvisionne les marchés et, par elle, les prix s'équilibrent d'une mer à l'autre, comme les flots. Une consignation de 100 balles de coton, à Liverpool, changea de mains nominalement cent cinquante fois, avant d'arriver au consommateur. En certaines industries, l'opération à terme est *le contraire* du jeu; c'est une garantie contre les risques. Le minotier s'expose aux variations bonnes ou mauvaises des cours, s'il ne vend pas *à terme* la farine correspondante au grain qu'il vient d'acheter au comptant.

Pour les valeurs, le marché à terme est un tampon; grâce à lui, il existe toujours une réserve d'acheteurs et de vendeurs. Ces joueurs, grands et petits, sont le ferment, le microbe nécessaire à la vie de la Bourse, et combien ce rôle leur coûte cher! Ils se ruinent tous, plus ou moins vite, plus ou moins complètement; en général, ils ne durent guère plus de dix ans. L'histoire en connaît un sur mille qui réussit : tel cet enfant de Salonique, débarqué à seize ans, après la guerre de 1870, chez un sien oncle coulissier à Paris; à vingt et un ans, il avait gagné deux millions sur la hausse de la rente française et s'établissait pour son

compte. Il aidait les jeunes gens à son tour et, en échange des emplois qu'il leur procurait chez les agens ou dans la banque, ses protégés lui fournissaient de précieuses révélations sur les positions existant dans leurs charges. Après des alternatives de bonnes et de mauvaises chances, perdant sur l'Italien ce qu'il avait gagné sur le Turc, il faillit sauter dans les Mines d'or et se retira néanmoins avec une certaine opulence. Mais on le cite, son cas est rare.

« Souvenez-vous qu'à la Bourse 2 et 2 font rarement 4; encore moins 4 et 4 y font-ils 8, et jamais surtout 8 et 8 n'y font 16. » Le vieux routier qui donnait cet aphorisme comme l'unique règle de salut, entendait par là que le succès dépend beaucoup plus des facultés de résistance du spéculateur, que de la qualité intrinsèque des spéculations; qu'il n'est si juste et si sage opération qui ne devienne mauvaise et dangereuse pour qui s'engage, non pas même jusqu'à la limite de ses forces, mais simplement au delà de ce point redoutable où commence pour lui la peur.

Celui qui s'est chargé de façon à ne pouvoir supporter avec *indifférence* les paniques ou les emballemens des cours, quelque formidables et prolongés qu'ils soient, est un homme perdu. Son calcul, ses raisonnemens pouvaient être fondés au début; ils le seraient encore, mais pour des chiffres moins enivrans. Avec sa mise doublée ou quadruplée, il ne calcule ni ne raisonne plus : il joue et, forcément, il joue mal. Or ce dernier cas est celui d'à peu près tous les boursiers, tellement est grande la tentation de forcer la dose.

Leur jeu toutefois est innocent et ne fait de mal qu'à eux-même. Ils n'ont point de prise sur les fonds d'État, ni sur les valeurs très répandues. Les capitaux ici sont trop lourds à remuer et les portefeuilles trop loin pour s'émouvoir. Aujourd'hui on change le chef de l'État avec un mouvement de 5 ou de 10 centimes; on faisait autrefois des différences de 3 francs sur la simple chute d'un ministère. Les joueurs se sont donc réfugiés dans de petits compartimens : l'Extérieure espagnole, séparée du fonds national et comme « embouteillée » à l'usage de la spéculation pour lui servir de remorqueur, des valeurs industrielles telles que le Rio-Tinto ou la Sosnovice et le lot des mines d'or.

Suivant leur tempérament, les joueurs sont haussiers ou bais-

siers, « bulls » ou « bears » disent les Anglais, parce que les premiers, confians, portent la tête haute et que les seconds vont la mine renfrognée. Les haussiers ont connu de beaux jours pendant le dernier quart du XIXe siècle, en raison de la baisse du taux de l'intérêt, qui a fait apprécier plus haut les valeurs appelées « de tout repos, » que le père de famille préfère malgré leur faible rendement. « Avec elles, dit-il, l'on mange mal, — ayant peu de revenus, — mais on dort bien. Avec des placemens plus rémunérateurs et moins solides on mange bien, mais on dort mal. » L'autre école, plus hardie, remarque, non sans fondement, qu'une rente d'État, parvenue au pair, ne peut monter ni en capital ni en revenus; tandis qu'elle est susceptible de baisser en revenus — par suite des conversions — si les affaires vont bien, ou en capital, si les affaires vont mal.

Le joueur, qui ne cherche que des « différences, » ne voit pas les choses d'aussi loin. Il y eut, entre 1890 et 1893, une période pendant laquelle celui qui acheta de la rente française à terme, sans bourse délier, et se fit reporter chaque mois, bénéficia de la hausse du capital et en toucha l'intérêt annuel, sans presque payer de loyer pour le titre. De sorte que cette « position, » maintenue pendant quatre ans sur 3 000 francs de rente, dut lui rapporter net environ 17 400 francs.

On a fait des calculs analogues pour celui qui eût acheté le 3 p. 100 en 1882 et l'eût revendu en 1900. Mais ces constatations théoriques n'empêchent pas que, durant ces périodes, nombre de haussiers aient perdu de l'argent sur la rente, parce qu'ils n'ont pas, suivant l'avis plus facile à donner qu'à suivre, su « vendre et regretter. » N'importe! La hausse est toujours populaire; même les rentiers tranquilles, dans le fond de leur province, se réjouissent ou se lamentent chaque jour, d'après le cours de la Bourse, de l'enflement ou de la réduction d'un capital qui ne leur importe guère, puisqu'ils ne veulent à aucun prix le réaliser.

Rien de plus malfaisant que les hausses rapides, accès de folie en commun, pendant lesquels des étages d'acheteurs superposés se passent le flambeau; tous satisfaits, parce que chacun revend avec bénéfice. Ces entraînemens sèment toujours la ruine; cependant, au moment où tombe cette terrible semence, on la reçoit comme une manne du ciel. Même après le désastre, ceux qui l'ont provoqué trouvent encore de l'indulgence; d'étonnantes fidélités s'attachent à leur malheur. Le haussier malgré tout

semble bon patriote, même quand il achète sans argent. Ennemi public au contraire est le vendeur « à découvert. » On l'accuse de déprécier le crédit. C'est lui que les régimes passés qualifiaient d' « agioteur » et poursuivirent âprement.

Sous le premier Empire, à la veille de la rupture de la paix d'Amiens, il se produisit une baisse assez sensible. Napoléon fit venir Mollien et lui donna l'ordre de préparer un décret interdisant les ventes à terme, exactement comme le 1er mars 1904, — cent ans plus tard, — au début de la guerre russo-japonaise, — nos hommes d'État, qui avaient un peu perdu la tête, et peut-être quelque chose de plus, interdirent à la Chambre syndicale des agens de change la vente à découvert des rentes françaises, turques et espagnoles. Cette mesure *illégale* du gouvernement actuel fut vite rapportée. Napoléon, lui, s'était abstenu de la prendre. Mollien avait su l'en dissuader : « Sire, avait dit ce ministre, le porteur d'eau qui promet deux seaux pour demain fait une vente à découvert. — Il sait qu'il trouvera l'eau à la rivière, repartit l'Empereur. — Le vendeur à découvert est dans la même situation, répliqua Mollien, parce qu'il existe aussi une rivière de rentes où l'on peut puiser et qui coule toujours. »

Bien loin d'être une spéculation hasardeuse, la vente à découvert est, à certaines heures, une assurance raisonnable contre les risques de baisse. Tel banquier s'est chargé du placement de valeurs qu'il a prises ferme et où ses capitaux sont largement engagés. S'il survenait, pendant qu'il effectue cette opération, des événemens qui provoquassent un désarroi quelconque, il se trouverait compromis. Pour se garantir contre de pareilles éventualités, il se fait vendeur de rentes, afin de compenser, le cas échéant, par le profit à recueillir sur la baisse des fonds d'État, les pertes à éprouver sur les fonds qu'il détient en caisse.

Rien de plus heureux, pour une valeur de spéculation, que la présence d'un découvert étendu ; elle y trouve un matelas pour les chutes et un tremplin pour la hausse. Ce sont en effet les acheteurs à crédit qui font les débâcles et les vendeurs à découvert qui soutiennent les cours, puisque ce sont les seuls qui rachètent en baisse. Un exemple assez piquant est celui de ce gros vendeur, décédé subitement au lendemain de la déclaration de guerre japonaise, en 1904, liquidé d'office par ses agens et qui gagna ainsi deux millions à la Bourse après sa mort. En réalité haussier ou baissier ont même objectif : acheter bas et vendre

cher. Ils ne diffèrent que par le point de départ, puisque l'un commence par l'achat et l'autre par la vente.

Au bout de quinze jours, un mois au plus, l'acheteur doit prendre, le vendeur doit livrer les titres. S'il en était autrement, les spéculations de Bourse seraient purement fictives, une sorte de jeu sur parole où l'on ne paierait jamais. Le jour du terme, de la « liquidation, » l'acheteur à crédit qui ne veut pas payer ses titres doit les revendre; le vendeur qui n'a pas de titres à livrer doit les acheter. L'un et l'autre alors encaissent ou paient les « différences, » gains ou pertes résultant de l'écart entre leurs ventes et leurs achats.

Ceux qui veulent maintenir leur « position, » pendant le mois ou la quinzaine suivante, se font « reporter. » Ils prennent pour un terme nouveau de nouveaux engagemens, par l'intermédiaire des agens qui se livrent au « pointage » des offres et des demandes et balancent les unes par les autres. Elles ne s'équilibrent presque jamais ; sinon, le « report » représenterait exactement l'intérêt, pendant un mois, du titre acheté le 1er pour être livré le 30. Mais, durant cette période, le titre peut monter ou baisser et, suivant qu'il y a plus ou moins de spéculateurs à prévoir la hausse ou la baisse, le nombre des acheteurs l'emporte sur celui des vendeurs ou inversement.

Les acheteurs sont-ils plus nombreux ? Il faut que des capitalistes interviennent qui leur prêteront, pour trente jours, l'argent nécessaire. Ces reporteurs « lèvent » le titre et le gardent — c'est un prêt sur gages — pour le compte du reporté. Ils le lui livreront « fin courant, » majoré du report, qui représente le loyer de leurs fonds. Ce loyer varie chaque mois suivant la plus ou moins grande abondance de l'argent, et, pour chaque valeur, suivant la plus ou moins grande abondance de titres sur le marché.

Ce titre en effet, que le spéculateur achète avec l'intention formelle de ne pas le prendre et sur lequel le capitaliste prête à la quinzaine sans avoir droit de le garder, ce titre sans place, sans domicile, qui loge en garni dans les caisses des agens, des sociétés de reports ou des établissemens de crédit, quel est-il, d'où vient-il? et

De sa *souche* détachée
Pauvre feuille desséchée
Où va-t-*il* ?

En langage de Bourse c'est un titre « flottant, » « non classé » ou déclassé. Il est sorti du portefeuille, du coffre paisible de l'épargne et « porté » par les joueurs qui l'ont recueilli et lui font un sort, il mène une existence nomade. Lors des bourrasques financières, c'est lui, victime sans défense, qui supporte les premières avaries. L'an dernier, au moment d'une crise de ce genre, tandis que l'Égyptien et l'Italien, bien classés, ne bougeaient pas, l'Espagnol, l'Argentin et la rente française elle-même, — qui, depuis le ministère Combes, avait beaucoup de flottant, — éprouvaient une baisse sensible.

Qui donc a pu dire que la France n'avait pas aidé la Russie dans sa guerre actuelle? Le seul fait par les Français d'avoir soigneusement gardé les fonds Russes, dont ils sont détenteurs, apportait au crédit de notre alliée un soutien efficace et inestimable. Nombre de boursiers, escomptant le déclassement probable de 500 millions ou d'un million d'emprunt Russe, sur les 7 milliards que nous possédons, se firent vendeurs à découvert. Calcul dangereux; parce que, si le portefeuille ne se dégoûtait pas, ils s'exposaient à payer du « déport. »

En effet, lorsque les vendeurs sans titres sont beaucoup plus nombreux que les acheteurs sans argent, non seulement le report baisse et tombe « au pair, » — c'est-à-dire que l'acheteur profite gratis pendant un mois du revenu dont se grossit le titre, — mais même il survient du « déport. » Il faut louer réellement les titres à des propriétaires effectifs pour équilibrer les ventes et les achats à terme, de sorte que la généralité des vendeurs se trouvent payer aux acheteurs une certaine somme pour retarder la livraison du titre qu'ils ont vendu. En outre, les acheteurs touchent l'intérêt de ce titre, comme s'ils l'avaient entre leurs mains.

Cette situation bizarre s'est prolongée à Londres, sur les fonds Russes, de 1881 à 1887 : « Je les ai achetés à terme, disait plaisamment un banquier, je ne puis pas arriver à avoir les titres ; on me paie du déport depuis cinq ans. » De sorte que, sans avoir rien versé, il touchait, et les coupons, et un loyer de ces valeurs qu'il était censé prêter à son vendeur. Le même fait s'est produit récemment à Paris, où les vendeurs de Russe ont payé, chaque quinzaine, des déports qui équivalent à un intérêt annuel de 15 p. 100. Le Panama a fourni des exemples analogues. Les baissiers, eussent-ils vu juste en principe, se ruinent

infailliblement lorsqu'ils prétendent lutter contre le portefeuille.

L'effectif comparé de ces deux groupes en présence — acheteurs et vendeurs — est ce qu'on nomme la « position de place » que révèle chaque liquidation. Quand les reports s'élèvent sur l'ensemble des valeurs, c'est l'indice que la place est « chargée, » qu'il y a trop d'acheteurs à terme et que, par conséquent, les titres sont entre les mains des spéculateurs et non des capitalistes. En février 1904 les positions à reporter exigeaient 650 millions; à la fin de l'année elles étaient descendues à 300 millions, chiffre normal et plutôt bas, que comporte une période très calme.

Dans les momens de grandes affaires il s'élève jusqu'au milliard. S'il le dépasse, l'argent se raréfie; suivant un mot de boursier il est « à la cravache » et le danger est proche. En 1881, lorsque 100 000 actions de l'Union Générale, en report, exigeaient à elles seules, au cours de 3000 francs, 300 millions, le capital ainsi prêté se fit payer jusqu'à 18 et 20 pour 100. Une situation aussi tendue provoque infailliblement les suspensions de paiement et les faillites. Les reporteurs prudens n'attendent pas de pareilles extrémités; ils « dénoncent les reports, » c'est-à-dire qu'ils refusent de les continuer. L'acheteur, privé d'argent et forcé de se liquider, précipite alors la baisse par l'afflux de ses titres sur le marché.

On a reproché aux établissemens de crédit de s'être retirés brutalement, d'avoir, en argot de bourse, « secoué le poirier » — pour les mines d'or par exemple — sans souci des paniques qui en résulteraient et même avec l'intention d'en profiter. Accusation injuste, puisque le caractère de ces prêts est essentiellement temporaire et que les bailleurs de fonds ne peuvent se laisser conduire par les joueurs à une catastrophe. Personne au reste ne monopolise les reports. Le Crédit Lyonnais, qui emploie de la sorte des sommes importantes, tant sur les places étrangères qu'à Paris, ne fournit guère plus du sixième de l'ensemble des capitaux ainsi avancés. Au contraire, la solidarité légale des agens de change, récemment instituée, a cette conséquence indirecte que le client leur laisse une liberté absolue dans l'usage des capitaux, à eux confiés, pour être placés en reports.

V

Unies en effet, par leur responsabilité collective, les 70 charges des agens actuels offrent au public la garantie d'une banque riche d'au moins 150 millions de francs. Lorsque Louis XIII, par édit de 1638, eut porté à 30 le chiffre des « courretiers de change, banque et vente en gros des marchandises étrangères, » que son prédécesseur avait créé au nombre de huit, il leur enjoignit, en échange du monopole qu'il leur confirmait, de « faire bourse commune du quart des profits. » Cette disposition tutélaire, abrogée au bout de peu de temps à la demande de la compagnie, ne fut jamais rétablie en droit; bien qu'en fait les agens modernes se fussent toujours portés fort les uns pour les autres. Lorsque le fonds de réserve ne suffisait pas à remédier aux défaillances de quelques-uns de ses membres, la corporation tout entière se substituait à eux et empruntait au besoin pour désintéresser leurs créanciers.

Cette réserve, qui s'élève *officiellement* à 7 millions, produit d'un versement de 100 000 francs par chacun des titulaires en exercice, monte *réellement* à plus de 30 millions, *paraît-il*, car elle n'est connue que de la Chambre syndicale. En outre, la valeur des offices, uniformément fixée à 1 600 000 francs et leur cautionnement de 250 000 francs, constituent pour les créanciers de la corbeille un gage imposant de 130 millions.

Chaque agent opère d'ailleurs à ses risques et périls; ses chances de pertes sont illimitées et seul il y doit faire face. La confrérie n'intervient qu'en cas d'insolvabilité d'un de ses membres. Mais il est de gros sinistres qui touchent la moitié d'entre eux ou davantage; chacun commence par se tirer d'affaire de son mieux.

Lors de la chute de Philippart, aventurier de finance, qui noyait un grain de génie dans une dose décuple de charlatanisme, 37 ou 40 agens de change étaient pris dans sa faillite. Il les réunit dans le somptueux salon de son hôtel et débuta en ces termes : « Messieurs, je ne puis pas vous payer... — cri indigné de l'auditoire, qui du reste s'y attendait, — mais j'ai fait préparer pour chacun de vous une liasse de titres variés, réglant exactement, au cours de la dernière liquidation, le compte de ce que je lui dois. » Or, depuis quinze jours, ces titres avaient baissé

de 60, 80 ou 90 pour 100. D'aucuns ne valaient guère plus que le papier. Aussi personne n'en voulait-il, et l'assistance continuait à accabler d'invectives le banquier impassible qui tenait tête à l'orage. A la fin, — il était près de midi, — un agent se décide, sans mot dire, prend son paquet et court à la Bourse pour tâcher, en vendant le premier, de réaliser quelque chose. On s'aperçoit de son départ, et chacun peu à peu l'imite. Quand tous furent partis, Philippart se retourne vers ses secrétaires présens à la scène et leur dit : « Je n'aurais jamais cru que mon émission aurait si bien marché! » Il avait, pour cette fois, reçu quittance; ce qui ne l'empêcha pas de sombrer définitivement plus tard.

Quoiqu'ils ne s'occupent ni de marchandises, ni d'effets de commerce, comme leurs prédécesseurs de jadis, nos agens de change contemporains ont plus de besogne et plus de profit. La besogne, ils ne pourraient l'accomplir seuls; l'agent du XVIIIe siècle assumait, lui, toutes les fonctions de la charge. Celui de 1830, époque où la corbeille déjà comptait 60 membres, était assisté d'un ou deux clercs. Depuis, ses bureaux se sont peuplés de fondés de pouvoirs, de commis et d'employés de toute sorte. Le parquet s'est fractionné en sept groupes. Au centre, dans le principal, les agens s'occupent *en personne* des opérations à terme. Il ne leur est permis de se faire remplacer ici que par un confrère. Ainsi M. Berteaux, bien que ministre de la Guerre, est censé crier lui-même « à haute et intelligible voix, » dit le règlement, les ventes et achats quotidiens que l'organe amical et gratuit d'autres agens lui rend le service d'exécuter chaque jour pour son compte.

Par une absence de réciprocité, qui semble tout à fait injuste, nous trouvons naturel que les généraux mettent à leur tête un agent de change, tandis que nous ne permettons pas au chef de l'armée de se faire remplacer à la Bourse par un général, fût-il commandant de corps. Cette anomalie doit tenir à ce que la loi *exige*, pour l'agent, la compétence et, pour le ministre, se borne *à la supposer*.

Dans les six corbeilles latérales, le « commis du comptant, » l' « assesseur aux rentes » et les autres teneurs de carnets, agréés par la chambre syndicale, traitent exclusivement, chacun au nom de son patron, telles ou telles sortes de valeurs. Les profits sont très diversement répartis : toute charge représente,

y compris un fonds de roulement nécessaire de trois à cinq cent mille francs, un débours d'environ 2 400 000 francs. Pour la moitié ou les trois quarts de cette somme, beaucoup d'agens ont des commanditaires, avec qui ils passent des contrats variables; quelques-uns possèdent seuls presque tout leur office.

Le titulaire, en plus d'un traitement fixe de 30 000 francs, reçoit toujours une part sur les bénéfices; mais à prélever tantôt *avant*, tantôt *après*, la distribution de 5 pour 100 de dividende à ses associés. Les recettes brutes des 70 agens de change s'élèvent à 50 millions environ; celles des 220 coulissiers atteignent une somme à peu près égale. Ce n'est donc pas sans raison que l'on entend dire : « A la Bourse, il n'y a que les intermédiaires qui gagnent, » quand ils savent ne pas sortir de leur rôle.

Mais, de ce que le public leur paye chaque année quelque cent millions de courtage, il ne s'ensuit pas que leur gain approche de ce chiffre. Sur les 50 millions encaissés par le parquet, les « remisiers » et les frais généraux en absorbent environ 35, et les 15 millions de profit net se divisent entre les offices de façon très inégale : 7 ou 8 gagnent 500 000 francs par an; pareil nombre ont un rendement de 300 000 francs, une quinzaine réalisent 200 000, une vingtaine 160 000 et les moins favorisés, qui forment près du tiers de l'effectif, 100 000 francs seulement. A ces derniers, le capital ainsi aventuré ne rapporte qu'un revenu de 5 pour 100.

Il s'est donc créé des privilèges parmi ces privilégiés et, au sein de ce monopole, des « monopoleurs, » doués à plus haute dose des qualités nécessaires de l'emploi : l'activité et la méfiance. Ceux-là ont su se tailler la part du lion dans une confrérie où, semble-t-il, les chances sont pareilles pour tous et où pourtant mêmes disparités existent que dans la corporation toute libre des coulissiers. Si l'on eût aboli le caractère officiel et l'exclusivisme d'attributions de la corbeille, ce n'eussent pas été ces princes du parquet qui en auraient souffert. Loin de là; réunis à deux ou trois en de puissans trusts où leurs noms connus auraient attiré les capitaux en quête de reports et les cliens à reporter, sept ou huit d'entre eux se seraient rendus insensiblement maîtres des négociations et des courtages et le public aurait peut-être souffert d'un monopole réel, sous un régime théoriquement libéral; tandis que notre monopole théorique

d'aujourd'hui ne gêne réellement en France que les 300 personnes désireuses d'exercer la profession d'agent de change.

Il n'existe pas de ville où les courtages soient meilleur marché qu'à Paris. En Angleterre comme en Amérique, pays où l'on est censé pratiquer le régime de la liberté en ces matières, des associations se sont constituées, si fermées que pas un représentant des plus grandes maisons françaises ne peut avoir accès au Stock-Exchange de Londres et les brokers, ou courtiers, du Royaume-Uni font payer leurs services trois et quatre fois plus cher que nos agens français. Leurs commissions ne descendent jamais au-dessous d'un certain minimum et arrivent ainsi pour des titres de très petit prix — pour certaines mines par exemple — à dix et *douze pour cent* du montant des valeurs négociées Le « monopole » nous garantit de ces exigences abusives d'intérêts privés, unis sous le couvert de la liberté, et le taux minime des courtages, réduits, en 1898, à 10 centimes pour mille francs, — il est, à New-York, de 0,25 centimes — est chez nous la rançon du privilège des courtiers. Nous y trouvons un autre avantage : aux heures difficiles, des agens solidaires s'inspirent confiance les uns aux autres; tandis que, sur des centaines de coulissiers, un petit nombre seulement continue d'opérer et d'accepter les contre-parties de leurs confrères. En temps de crise, le marché libre se disloque et la plupart des carnets s'y ferment.

A côté de la Bourse légale existe en effet une bourse libre, aussi ancienne sans doute que le parquet. Dès 1810, les agens demandaient vainement au Conseil d'État la suppression de cette « coulisse; » en 1825, lorsque la mort de l'empereur Alexandre Ier fit baisser le 3 pour 100 de 62 fr. 40 à 60 francs, ils renouvelèrent sans résultat leurs protestations, et le ministre Villèle fut accusé par les journaux de l'opposition d'avoir spéculé au café Tortoni, « qui est une bourse en permanence. » La coulisse se réunissait en effet, non seulement de midi à trois heures à la Bourse, mais le soir, de neuf heures moins un quart à dix heures, sur le trottoir, devant le passage de l'Opéra; plus tard, dans le hall du Crédit Lyonnais, enfin à l'Éden-Théâtre et à la galerie Montpensier. Cette « petite bourse » est aujourd'hui supprimée; mais sans doute de graves événemens la rétabliraient bien vite.

En 1859, les agens s'adressèrent aux tribunaux et parurent décidés à en finir avec la concurrence de la coulisse. Berryer la

défendit dans un procès retentissant, qui se termina par la condamnation de vingt-cinq prévenus à une amende de 10 500 francs chacun. Néanmoins les « courtiers-marrons » reparurent, après une courte éclipse et, malgré de nouveaux arrêts confirmant la jurisprudence de la Cour suprême en ces matières, ils ont persisté.

Ils avaient donc leur raison d'être : avec le développement des affaires et le caractère international qu'elles prennent davantage chaque jour, ces gens naguère très dangereux, qui cumulent les professions de banquiers, d'émetteurs, d'arbitragistes et de banquiers, étaient devenus indispensables. Élément actif, audacieux, ne ménageant pas leur peine, ils supplantaient les agens qui, se voyant lésés, firent une nouvelle campagne. Un règlement de 1898, aujourd'hui en vigueur, fit à chacun sa part. Nombre de coulissiers refusèrent tout d'abord d'accepter la leur; ils émigrèrent à Bruxelles, d'où ils sont peu à peu revenus, faute de trouver en Belgique la faveur et le crédit sur lesquels ils comptaient. A Paris, l'association des courtiers libres s'est refondue et constituée en trois syndicats distincts, dont l'effectif n'a rien de fixe, mais où l'admission des valeurs cotées et celle des intermédiaires qui les négocient est soumise à des statuts protecteurs.

L'apparition des mines d'or avait révélé chez certains financiers anglo-allemands l'usage de procédés absolument neufs. Après la centralisation des mines de diamant par une société puissante dont Cecil Rhodes fut l'inspirateur; après le lancement, en 1889, de la Robinson Gold, qui valut à ses promoteurs, en récompense de chaque débours initial de 16 000 francs, un million et demi de bénéfices, de nouveaux spéculateurs imaginèrent de morceler les territoires aurifères, ou supposés tels, du Transvaal en damiers — en « claims » — suivant évaluation du rendement probable.

Non contens de s'attribuer, en paiement de leur apport, la moitié environ du capital, ils se procuraient un deuxième bénéfice en émettant les actions au double ou au triple de leur valeur nominale. Deux employés de banque, Allemands d'origine, amenés par leur patron dans l'Afrique du Sud, où ils s'établirent pour leur compte, ont ainsi réalisé une fortune d'un milliard de francs chacun. Seulement l'impudence un peu forte de ces introductions, trop réussies, fit du tort, une fois connue, aux inter-

médiaires qui s'en étaient chargés. Il fut décidé qu'à l'avenir, on soumettrait les « affaires d'or, » qui ne méritaient ce nom qu'au regard de leurs créateurs, à une police non correctionnelle mais préventive, lorsqu'elles se présenteraient à la colonnade de la Bourse.

Cent vingt « coulissiers du comptant » négocient à l'heure actuelle, sous le péristyle, les titres non admis à la cote officielle. L'exercice de leur profession exige un capital assez sérieux, et leurs opérations comportent moins de risques que celles des coulissiers à terme. Ceux-ci se divisent en deux catégories : « inscrits » ou « non inscrits. » Les premiers forment un syndicat de 94 membres, appelés « coulissiers à la feuille, » parce qu'avant chaque liquidation, ils versent à la caisse sociale une provision en espèces, à titre de paiement anticipé de leurs différences éventuelles. La couverture que ces derniers se donnent ainsi réciproquement est de 100 000 francs, pour ceux qui négocient l'ensemble des valeurs non cotées, et de 25 000 francs pour ceux qui ne traitent que la rente française.

A ces derniers, — une quarantaine environ, — la possession d'un fonds de roulement assez faible suffit pour s'établir. Le peu de surface qu'ils offrent ne nuit pas à la nature limitée de leurs affaires. Leurs cliens, spéculateurs au jour le jour, ne travaillent presque exclusivement que sur des « différences » à encaisser ou à payer. Ils ne livrent ni ne lèvent aucun titre en liquidation. Tels sont par exemple les « échelliers, » ainsi nommés parce qu'ils montent en quelque sorte les degrés de la cote : ils achètent de la rente « ferme » et en revendent le double « à prime, » à un cours quelque peu supérieur. En cas de hausse, ils achètent à nouveau du ferme et revendent de nouvelles primes, à un échelon plus élevé. Opération mécanique et très agréable si les cours, dans leurs oscillations, ne venaient brusquement la troubler et n'infligeaient en un jour, aux laborieux échelliers, une perte supérieure à leurs bénéfices de plusieurs mois. Quelle que soit l'ampleur de la coulisse des rentes, le marché officiel conserve toujours un contrôle sur elle. C'est par l'intermédiaire des agens de change que se liquident, en fin de mois, les positions, et que se font tous les transferts. De plus, les cours du terme ne peuvent guère s'écarter beaucoup de ceux du comptant qui leur servent de régulateurs et dont le parquet a le monopole.

Le marché libre, dans sa cote particulière, ne mentionne pas

de « premier cours, » mais seulement un « plus haut » et un « plus bas, » entre lesquels certains coulissiers manœuvrent subtilement pour se ménager, dans l'exécution des ordres, un supplément de profit appelé « grattage. » S'ils portent ainsi les achats un peu plus cher et les ventes un peu meilleur marché qu'ils ne les effectuent réellement c'est, disent-ils, qu'ils ont une clientèle assez sujette à caution avec laquelle, pour se couvrir, il faut gagner davantage. Toujours est-il que ces bonis n'ont rien de secret, mais, au contraire, sont nettement spécifiés dans maintes cessions de maisons de coulisse que l'on déclare à l'acquéreur rapporter : tant en « courtage » et tant en « grattage. »

En période normale, le coulissier « inscrit à la feuille » offre au public toute garantie de solvabilité. Il n'en est pas de même des « non inscrits, » parmi lesquels se confond la tourbe des intermédiaires suspects. Ces « pieds humides, » suivant le sobriquet qui les désigne, parce qu'ils gravitent en plein air, à l'intérieur des grilles, exposés à l'inclémence des saisons, sont au commerce des valeurs ce que le marché du Temple, depuis peu disparu, était au commerce des habits. Seulement, dans ce coin pittoresque, dit des « chapeaux gras, » le titre qui fait l'objet du trafic est superbe. C'est un papier de fil, de pâte riche, de fabrication très soignée, sur lequel sont tirées en gravure des « obligations, » des « actions » pleines de promesses, qui n'ont rapporté d'argent qu'à l'imprimeur.

Le cours de chacune varie de 0 fr. 10 à 5 francs. Tel en achète 3 francs la douzaine et parvient, au bout de six mois, à les revendre 1 fr. 50 la pièce ; il a su faire courir le bruit que « les administrateurs allaient être forcés de verser une indemnité, » ou que « l'on avait repris l'étude du terrain » et « recommencé les sondages. » Parmi ces débris d'affaires chimériques et de sociétés en faillite, il se trouve de tout : des casinos et des ardoisières, des ciments et des accumulateurs, des banques et des eaux gazeuses, des mines, beaucoup de mines et des « jouissances » de chemins de fer lointains, qui ont dit un irrévocable adieu au dividende et à l'amortissement.

Cette « petite spéculation, » comme elle s'intitule, rejetée sur le trottoir de la Bourse, intéresse plutôt le philosophe que l'économiste. C'est un jeu de pauvres, sans influence sur la fortune publique et qui peut être innocent. Ce qui toujours est coupable, bien que rarement poursuivi, et ce qui pourrait intéresser le

procureur de la République beaucoup plus que l'économiste ou le philosophe, ce sont les *naufrageurs* de la finance. Les indigènes de certaines côtes inhospitalières attiraient autrefois, la nuit, par de faux signaux sur les rochers les bateaux en détresse, pour les faire sombrer et piller leurs épaves. Ces sauvages ont des successeurs très civilisés. Ils s'embusquent à la quatrième page des journaux, ou s'établissent en des officines louches, aux environs des rues Vivienne, Montmartre et de Richelieu; comme se groupaient jadis, autour des sanctuaires de pèlerinage, les marchands de fausses reliques et de « pardons » avariés.

Sous couleur de « Comptoir, » de « Crédit, » de « Banque » de ceci ou de cela, ils installent tranquillement une caverne de voleurs dans le quartier achalandé, à l'abri du fisc qui leur délivre patente et du sergent de ville qui protège la devanture. Ils font en apparence toutes opérations de bourse, en réalité ce ne sont que parodies ; elles se transforment ici en escroqueries pures. Pour écouler dans les départemens leurs titres fantaisistes, — charbonnages des Hautes-Pyrénées, plombs argentifères des Carpathes ou fers magnétiques de Styrie, — ils ont des commis voyageurs ; des officiers ministériels, titulaires de charges qui ne nourrissent pas leur homme, deviennent leurs placiers moyennant de bons salaires. Ces écumeurs d'or peuvent extraire ainsi une dizaine de millions par an à la petite épargne, et ce n'est qu'un des moindres domaines ouverts à leur activité.

Le principal, celui où les Mary-Reynaud, les Boulaine, les Berné-Maceau moissonnent les plus amples recettes, c'est le jeu de Bourse. Afin de racoler des dupes, ces *bucket-shops*, ainsi qu'on les appelle à Londres et à New-York, ont toutes un journal. Ce journal, dont l'abonnement coûte un ou deux francs, ne pourrait vivre ni de son humble chantage, qui opère par quittances de 10 francs présentées à domicile aux grands logis financiers, ni du produit de sa vente au numéro, puisqu'il se distribue gratis : ce journal appâte simplement les gogos. Aux uns, il promet 12 pour 100 d'intérêt de leur argent sans risque ; aux autres 40 à 50 pour 100 au moyen d'« opération sur la tendance ; » à ceux-ci, le triplement en un mois d'une mise de 500 francs ; à ceux-là, cent mille francs de bénéfices à réaliser avec mille francs, par achats de primes.

Le boniment est si grossier qu'il faut, semble-t-il, une sottise presque invraisemblable, il faut la naïveté d'un enfant pour s'y

laisser prendre. Néanmoins, lors des débâcles périodiques qui amènent les tenanciers de ces maisons-là devant la justice, on est surpris de voir, sur la liste de leurs créanciers, des gens appartenant à toutes les classes de la société. Il est vrai que pour exciter, et aveugler en même temps, la cupidité de leurs victimes futures, ces adroits tireurs de bourse commencent par donner, sur les « parts d'essai, » des bénéfices inouïs aux débutans, qui s'empressent alors de décupler leur mise.

Les plus délicates de ces pseudo-banques sont des maisons de « contre-partie, » qui n'exécutent pas les ordres de leurs cliens et se trouvent ainsi jouer contre eux. Armés contre le code, ils ont divers moyens de faire annuler, le cas échéant, comme illégaux, les marchés qu'ils ont eux-mêmes sollicités; ils tiennent bon tant qu'ils gagnent, plongent après un krack, et renaissent sous une incarnation nouvelle. Quelques journaux hardis font la guerre à ces espèces sans aucune chance de les bannir. Ils clouent journellement les noms, anciens et actuels de ces individus et leurs raisons sociales dans une colonne spéciale, sous cette rubrique : « Gare aux poches! »

Ils impriment : « Prenez garde à un tel, fréquemment condamné par les tribunaux, » à un tel « plusieurs fois poursuivi, notoirement véreux; » à un tel « qui sort de Mazas, et qui opère en telle rue, à tel numéro. »

Mais un tel et un tel n'ont garde de se plaindre ni de protester. Ce sont des garçons tranquilles, ennemis du scandale, qui continuent leur besogne sans bruit. Ils ne disparaîtront, si jamais ils disparaissent, que faute d'aliment à leur industrie, lorsqu'ils ne trouveront plus assez de proies pour les faire vivre; comme les voleurs de grand chemin ont disparu avec les diligences.

Vte G. d'Avenel.

LA
DOMINATION FRANÇAISE A ROME
DE 1809 A 1814

Du 10 juin 1809 au 19 janvier 1814, Rome fut, officiellement, une ville française, le chef-lieu d'un des 130 départemens qui composaient l'énorme empire de Napoléon. Un sénatus-consulte la proclama seconde ville de l'Empire et lui promit comme roi l'héritier à venir de la couronne impériale.

Tandis que son souverain déchu, le pape Pie VII, retenu captif à Savone, puis à Fontainebleau, s'obstinait dans une protestation, que certains déclaraient funeste et que tous estimaient stérile, de hauts fonctionnaires, envoyés de Paris, s'efforçaient de doter des institutions et des mœurs françaises la Ville Éternelle.

Aussi bien, en y instaurant ce fameux « système français » que, depuis 1793, les soldats de la Révolution promenaient à travers l'Europe, ces agens de César estimaient de bonne foi travailler à une restauration : ils entendaient ressusciter la « Rome des Consuls et des Empereurs. »

Nourris de maximes et d'images antiques par une éducation toute classique, les Français, admirateurs nés de Corneille, avaient naguère fait une révolution à la romaine, élevé des rostres où, dix ans, l'on avait parlé romain, et, après avoir ainsi exalté Brutus et les Gracques, ils avaient fait des Consuls et un César. Ils s'estimaient les vrais héritiers de la Rome antique.

Cette Rome, dont un Marie-Joseph Chénier, un Talma, un David leur traçaient un type conventionnel et en grande partie faux, ils croyaient qu'elle n'était point morte, mais qu'elle s'était

endormie « sous le joug avilissant des prêtres. » De même que les temples antiques de l'ancien Forum restaient, disait-on, ensevelis, honteusement enfouis sous la terre où paissaient les troupeaux de bestiaux, l'âme romaine, à coup sûr, demeurait assoupie et presque étouffée par le « funeste régime de l'Église ; » c'était la mission des Français que de restaurer la Rome antique ensevelie et de réveiller l'âme romaine endormie : on reverrait le Forum et, dans le Romain qu'on disait dégénéré et qui, assurément, n'était qu'asservi, revivrait l'âme des Caton et des Cicéron, des Scipion et des César, — car l'on ne parlait plus de Brutus et des Gracques depuis le 18 brumaire.

C'était un noble dessein. Il reposait, par infortune, sur une illusion. Le Romain n'était point assoupi : il était mort. Il existait sur les bords du Tibre une population satisfaite de son sort, encore que ce sort parût peu glorieux aux Français : un patriciat formé en grande partie de petits-neveux de trente papes, une bourgeoisie vivant de la clientèle de ce patriciat et des gens d'église, hommes de loi et médecins, un peuple travaillant peu ou ne travaillant pas, nourri par le clergé et surtout par l'innombrable masse des pèlerins qu'attirait à Rome la présence du Souverain Pontife. Patriciens et plébéiens étaient, il est vrai, tenus éloignés des affaires publiques, mais ils n'aspiraient point à les gérer. Ils payaient peu d'impôts, au moins avant 1789, parce que la chrétienté entière subvenait aux besoins de la Cour de Rome. Ils ne connaissaient pas le poids d'un mousquet, parce que les papes ne se battaient pas depuis deux siècles et faisaient monter la garde par des troupes suisses. Les patriciens jouissaient d'assez grosses fortunes, ils avaient des palais à la ville et des villas dans des sites délicieux, à Albano, Frascati, Nemi, Tivoli ; ils vivaient sans faste, mais avec volupté ; c'était la seule aristocratie d'ancien régime qui ne se battît pas, mais elle s'en estimait heureuse. Les bourgeois n'aspiraient point, — sauf quelques banquiers, — à une existence très large : ils étaient gens de tradition et de routine : ils aimaient le petit train de la vie romaine, les visites quotidiennes, les bavardages du Corso, les distractions que ramenait chaque année le carnaval : ils jasaient des gens d'église et les traitaient avec familiarité, mais ils y tenaient. Le peuple seul évoquait un souvenir antique, mais, aux yeux des Français, le pire ; c'était la plèbe de l'Empire qui réclamait *panem et*

circenses : le pain lui était distribué à la porte de cent couvens, et quant aux jeux du cirque, ils avaient été remplacés par les splendides cérémonies dont, à jours fixes, les grandes basiliques leur prodiguaient le spectacle.

On comptait dans les États Romains, en 1809, plus de cinquante mille ecclésiastiques dont dix-neuf mille moines. Ils exerçaient le pouvoir et le détenaient jalousement : mais c'était sans morgue et généralement sans rigueur. Ils n'étaient point de remarquables administrateurs, parce que, comme leurs administrés, ils étaient fort peu laborieux, asservis à la routine et aux préjugés. Ils étaient de plus médiocres juges, parce que la justice exige une indépendance dont ils ne jouissaient à aucun degré vis-à-vis du pouvoir; d'ailleurs, ils n'avaient point de code, mais une confuse jurisprudence. Ils étaient de faibles gouvernans, parce qu'ils traitaient leurs sujets en enfans gâtés, les punissant parfois sévèrement, mais les aimant trop, admettant leurs faiblesses et partageant leurs défauts. Ils étaient en revanche des maîtres charitables et fastueux, nourrissant leur peuple de bon pain à défaut de bonnes lois; le peuple préférait le pain aux bonnes lois. Le gouvernement théocratique était dans le principe le plus despotique de l'Europe, dans la réalité presque anarchique : on s'inclinait jusqu'à terre sous la bénédiction du Saint-Père, mais on se permettait sur la base du Pasquino des satires que le monarque le plus libéral de l'Europe n'eût point tolérées. C'était la soupape de l'opinion : elle n'en demandait pas d'autre. Sous un gouvernement paternel, traditionaliste, splendide et nourricier, ce peuple puéril et familier, fainéant, conservateur, *dilettante* et parasite vivait heureux.

Il était aussi orgueilleux et exclusif : il n'aimait point et méprisait même les étrangers, fussent-ils Napolitains ou Toscans; il détestait les Français : il les avait toujours, et presque par une tradition officielle, considérés comme des fous orgueilleux et de médiocres catholiques; depuis 1789, il les tenait pour soldats de l'Antéchrist. En 1798, les Français avaient essayé d'organiser à Rome une république romaine : elle avait duré dix-huit mois, mais, avant de succomber sous les coups peu redoutables des Napolitains, elle avait sombré sous le mépris et la haine des Romains ; une improbité monstrueuse dont certains de nos agens et quelques-uns de nos généraux avaient été les actifs complices, avait compromis de la façon la plus grave le nom

français dans une aventure par ailleurs ridicule, et achevé de nous rendre odieux.

Des soulèvemens s'étaient alors produits de tous les points du territoire contre un gouvernement impopulaire et que, par surcroît, on jugeait peu solide. Contre un gouvernement fort de pareils soulèvemens ne se fussent point produits. Apathique et prudent, le peuple romain mesure les manifestations de sa rancune à la force de ses gouvernans. Occupée depuis le 2 février 1808 par les troupes françaises, Rome, en dépit de certaines excitations, n'avait point sursauté. Son impassibilité avait trompé les Français : on la tint pour de l'indifférence, de la timidité et peut-être de l'assentiment. On en conclut qu' « un si bon peuple » serait facilement assimilé et que la réunion, ardemment désirée par l'Empereur, s'imposait. Napoléon avait cru ce qu'on lui écrivait de Rome, oublieux du proverbe italien qui affirme que « les eaux paisibles brisent les ponts. »

La journée du 10 juin fut une des plus radieuses de l'été de 1809. Dès l'aube, un soleil éclatant se leva derrière le Capitole, et le ciel était déjà en feu, quand, vers neuf heures, des salves inusitées, partant du château Saint-Ange, fixèrent sur la vieille forteresse du pape Borgia l'attention de Rome. C'étaient des canons français qui, depuis dix-huit mois, garnissaient le vieux fort romain. Rome entière, en quelques minutes, fut aux fenêtres ou dans la rue. A dix heures, le drapeau pontifical qui, en dépit de l'occupation, s'apercevait toujours au sommet du Château, glissa lentement, ramené le long de la haute hampe, et cessa de flotter ; et, cependant que redoublaient les salves, un autre étendard montait à l'horizon et une minute après, se déploya sur l'azur éclatant du ciel romain le drapeau aux trois couleurs de Valmy et d'Austerlitz, au sommet duquel étincelait l'aigle d'or des Césars.

Au milieu d'une foule, en apparence impassible, parfois un peu gouailleuse, roulent des carrosses aux livrées françaises ; elles ramènent, de la place d'Espagne, où le général Miollis, commandant le corps d'occupation, a provisoirement élu domicile, de gros personnages fort importans : ce sont les membres du nouveau gouvernement, de cette *Consulte extraordinaire des États Romains*, qui vient de se constituer et de tenir sa première séance. Dans une voiture, qui lentement descend le Corso, on se

montre le plus célèbre d'entre eux, le redouté comte Cristoforo Saliceti : cet ancien conventionnel, un des « régicides » de 93, un des proconsuls de la Terreur, présentement ministre de la police du roi Joachim Murat, un Fouché corse, à la fois souple et dur, rusé et osé, regagne à grand tapage le palais Farnèse où, à titre de ministre napolitain, il a pris demeure, et cet homme au teint bistré, qui promène sur la foule le regard de son œil noir, évoque, à la terreur générale, tout à la fois Robespierre et Bonaparte. Au palais Farnèse, il trouve nombreuse compagnie : les patriciens, effarés, sont venus aux nouvelles : la galerie, où Carrache a peint les amours des dieux, est encombrée de petits-neveux de papes. Saliceti leur donne audience ; il les interpelle, tantôt doucereux, tantôt hautain. Pourquoi « le baronnage » ne se rallierait-il pas franchement, dès la première heure, au nouveau pouvoir? A quoi bon bouder, puisque, qu'on en croie ce jacobin devenu comte et ministre, on finit toujours par se rallier? Il se promène de long en large, et soudain il se retourne vers le groupe perplexe où l'on aperçoit le superbe duc Braschi, neveu de Pie VI, le brillant duc Sforza Cesarini, l'opulent Buoncompagni, prince de Piombino, et bien d'autres. « La société, messieurs, leur déclare, en guise de conclusion, dans son dur italien de Corse, le ministre de Joachim, la société, apprenez-le, se divise en enclumes — *incudini* — et en marteaux — *martelli*. — Si vous refusez d'être les marteaux, craignez de devenir les enclumes. » Ils ne le craignent que trop, se rappelant l'effroyable oppression de 1798, les millions en espèces et en joyaux précieux qui leur furent arrachés, le pouvoir imprudemment abandonné à une bande de forbans de la demi-classe. Déjà ils se sentent très soumis, disposés à tout accepter sans jamais s'attacher... Le lendemain, Braschi sera maire de Rome au nom de l'empereur des Français, le neveu du dernier pape défunt!

Le peuple, cependant, reflue vers le Capitole. C'est toujours là qu'a été la « tête de la cité, » de Camille à Berthier : c'est là que ce dernier s'est « fait demander, » onze ans auparavant, la liberté par des citoyens assoiffés d'emplois.

A onze heures, au moment où s'entend encore l'écho du dernier des cent coups de canon, un groupe d'officiers apparaît au premier étage du palais Capitolin : un héraut impérial s'avance et lit un décret de style solennel ; on entend des lambeaux de

phrases : « Charlemagne, notre auguste prédécesseur... mélange d'un pouvoir spirituel avec une autorité temporelle... monumens élevés par les Romains... ville impériale et libre... »

Puis, vers midi, sur la place où le grave Marc-Aurèle évoque le souvenir du César le plus populaire, se forme un brillant cortège. Un demi-escadron de cavalerie dans la prestigieuse et tintamarresque tenue des soldats de l'Empire s'avance, gagne la place de Venise, puis la place Colonna, puis la place du Peuple : les sabots arrachent des étincelles au rude et vieux pavé romain, décidément conquis. Dans le cliquetis des armes, un héraut, tout de rouge vêtu, costume héraldique, à cheval aussi, arrête le cortège à chacune des trois places. Les longues trompettes se dressent, jetant des éclairs sous l'ardent soleil de midi, emplissant de leurs fanfares le *Corso* en émoi, faisant résonner les vieux murs voisins, les temples antiques, les églises chrétiennes, les palais du patriciat. Puis une dernière note, un silence, le héraut déploie son parchemin au sceau impérial, et lit :

« De notre camp impérial de Vienne, ce 17 mai 1809... » C'est le décret de César qui, avec de fastueux considérans, rappelle Rome à la gloire des aïeux et à la « liberté » impériale. On entend quelques cris, la police de Saliceti courant les rues, « *Evviva l'Imperatore !* » et le cortège se remet en route.

Le peuple hausse les épaules, fataliste : le bon droit triomphera, on a pour soi Jésus et la Madone. On murmure, — très bas, — des mots grossiers et de mystiques prophéties. Le lendemain on trouvera à la base du Pasquino les mots qui livrent le sentiment de ce peuple, à cette heure muet :

Capo ladro, questo Napoleone,
Persecutore della relligione,
Emulo de Nerone.

« Chef de bandits, ce Napoléon, persécuteur de la religion, émule de Néron. »

Une seule colline reste silencieuse : le Quirinal. Là s'élève le palais massif, caserne, prison, bien fait pour son emploi du jour. C'est là en effet que réside, volontairement reclus, depuis dix-huit mois, gardé d'ailleurs à vue, le souverain dont la déchéance se proclame de si éclatante façon. Pie VII a entendu les salves, attendues depuis tant de jours, dans une angoisse affreuse,

et qui marquent la chute de son trône. Il se précipite à la fenêtre, les yeux tendus vers Rome qu'on lui arrache. Le cardinal secrétaire d'État Pacca l'y trouve, les yeux pleins de larmes. « *Consummatum est*, » dit le vieux moine en embrassant son ministre. Le jeune Pacca apporte à son oncle une des copies, répandues dans les rues, du décret de réunion : le cardinal la lit à haute voix, étranglé par l'émotion et l'indignation. Résolument, Pie VII s'approche de la table, signe une protestation en italien, à toute éventualité préparée. Devant le « papier latin, » la bulle d'excommunication majeure, le Pape hésite, âme timorée que ne comprend point Pacca; celui-ci lui force la main; Pie VII y met son sceau : c'est la mise au ban de l'Église des auteurs de l'attentat. « Que les pauvres gens qui vont l'afficher ne se fassent point prendre, dit le pontife, ils seraient fusillés : j'en serais inconsolable. » Ce n'était pas un Grégoire VII, ni un Jules II.

Dans la soirée, le décret impérial s'étale sur les murs sous l'aigle aux ailes déployées : la Consulte y affiche aussi sa proclamation, interminable, classique, aux formules cornéliennes, où les Scipion et les Caton et les César s'évoquent, où l'on accable sous les souvenirs glorieux cette Rome qui va connaître le règne d'un bien autre héros.

La vie semble avoir repris son cours normal. Les cafés sont animés, dans la douceur énervante d'une soirée d'été romain. Les officiers français se sentent plus chez eux : ils rêvent de soirées délicieuses chez des patriciennes accueillantes. Cependant, dans des sacristies sombres et fraîches, furtivement, des vieillards se glissent dont les capes noires cachent mal les lisérés rouges et violets; ils se consultent, discutent, rappellent des précédens, se concertent avec des moines et décident de tenir tête au vainqueur. Et discrètement d'abord, puis plus hardis, protégés qu'ils sont par la complicité d'une foule complaisante, où déjà des *lazzi* s'échangent contre le « vainqueur » du jour, les afficheurs du Pape se multiplient : sur Saint-Pierre, sur le Latran, sur Sainte-Marie Majeure s'étale la protestation de Pie VII. Et déjà l'on peut prévoir l'opposition sourde, intraitable et multiple, qui se va mener, avec la complicité de Rome entière, par ces prêtres de tout rang contre le régime qui se croit vainqueur et dont ils triompheront.

Pour l'heure, Napoléon tient Rome et y est, enfin, souverain Cet empereur latin a réalisé le rêve de sa vie.

Pour qu'une note gaie se mêle au solennel événement, la ville des papes est autorisée à se croire dotée sous Napoléon du « régime constitutionnel, » et, malgré les canons, les sabres, la conscription prochaine, les préfets et sous-préfets, percepteurs, commissaires de police et gendarmes, à se proclamer aux termes du décret « ville impériale *et libre.* »

Il est vrai que le soir même de cette mémorable journée, dans le calme de son cabinet du palais des Farnèse, le prévoyant Saliceti écrit à Fouché, fait pour le comprendre à demi-mot : « Il faudra ici un solide directeur de police. »

Saliceti voyait juste. Assurément une étude plus approfondie des circonstances dans lesquelles Rome était réunie à l'Empire nous permettra un jour de découvrir, dans le principe même de cette annexion, les causes du malentendu qui, dès l'abord, tint éloignée de l'Empereur la ville pour laquelle il ressentait une affection allant jusqu'à l'amour. Ce que nous avons dit suffit, pour l'heure, à faire prévoir et comprendre les difficultés sans nombre au milieu desquelles allaient se débattre les hommes qui, le 10 juin 1809, prenaient si bruyamment possession de Rome.

Fort heureusement, ils étaient, — sauf l'avisé Saliceti, — très loin de les prévoir et, au cas où ils les eussent prévues, suffisamment confians dans le génie de l'Empereur pour ne les point craindre.

Les membres de la *Consulte*, — gouvernement provisoire de cinq membres accordé à Rome, en attendant qu'un gouverneur général s'y vînt installer, — partageaient l'imperturbable confiance que les hauts fonctionnaires français, fussent-ils les moins inféodés à l'Empereur, plaçaient dans la fortune invincible de Napoléon et de leur pays.

Dans l'idée qu'ils auraient à séduire plus qu'à réprimer, l'Empereur les avait choisis parmi des hommes qui lui paraissaient doués de plus de tact encore que de fermeté. Il avait en cela obéi au sentiment quelque peu tendre qu'il nourrissait à l'égard d'une ville que, pour rien au monde, il n'entendait, en ce bel été de 1809, violenter ni opprimer. D'autre part, il avait tenu à les prendre d'une éclatante probité, désireux d'effacer les honteux souvenirs qu'avait laissés sur les bords du Tibre le régime franco-romain de l'an VI.

A ce double titre, le général Sextius de Miollis se recomman-

dait au choix de l'Empereur. Honnête homme, soldat austère, dur à lui-même, d'une honorabilité connue qu'il tenait d'une race de magistrats scrupuleux, il était gentilhomme, et, soldat de la Révolution, était resté, par la courtoisie et la culture, homme d'ancien régime. Sa naissance aristocratique le recommandait aux patriciens; sa parenté avec le saint évêque de Digne, ce Miollis qui a fourni à Victor Hugo le prototype de son évêque Myriel, le rendait agréable au clergé lui-même. Admirateur passionné de l'antiquité, romain par le sang (il était né à Aix), il avait naguère, à Mantoue, fondé des Académies, édifié des monumens à Virgile et au Tasse, séduit les Italiens par le culte qu'il rendait aux bonnes lettres. Assurément, il était hésitant, timoré, facile à influencer, peu fait pour exercer un pouvoir brutal et, partant, incapable de pratiquer avec persévérance cette politique de compression dont, aigri par trop de déceptions, l'Empereur entendit, deux ans après, user avec Rome. Mais ce rôle, je le répète, ne lui était point primitivement destiné : sa mission était de plaire; ses faiblesses l'y préparaient autant que ses qualités : « sacrifiant plus qu'il ne l'eût fallu, aux termes d'une note de police, au culte de Vénus, » il lui était ainsi loisible de conquérir une Rome que les décrets de Napoléon n'atteignaient pas. Ce soldat plaisait aux lettrés, aux prêtres et aux femmes : c'eût été, sous un autre régime, à Rome, bien des atouts dans un seul jeu.

Miollis devait, dans les premiers mois de ce gouvernement de quatre ans, donner d'autant plus volontiers carrière à des sentimens si bien faits pour séduire, qu'il était poussé dans la voie de la bienveillance par son collègue le plus marquant de la Consulte, ce doux et souriant philosophe qu'était de Gérando, membre de l'Institut, chargé dans la Consulte de l'administration, des lettres et des arts, et qui, imbu d'un optimisme universel, entendait, plus encore que ce soldat lettré, faire régner à Rome, sous le régime de Napoléon, la philosophie de l'âge d'or. Les conseils de Janet, dur financier, leur collègue, ne devaient prévaloir près de Miollis qu'à l'heure où, devant une opposition énervante et sous l'inspiration d'une nouvelle politique, le régime rêvé par de Gérando parut faire décidément faillite.

Le premier soin de la Consulte avait été, nous l'avons vu, d'adresser au peuple romain une proclamation qu'elle jugeait fort émouvante, parce qu'il y était parlé aux anciens sujets de Pie VII de la gloire de leurs lointains aïeux et de la grandeur de

la Rome antique. Ces jours héroïques allaient renaître. « La volonté du plus grand des héros vous réunit au plus grand des Empires. Il était juste que le premier peuple de la terre (c'était des Français qu'il s'agissait) partageât le bienfait de ses lois et l'honneur de son nom avec celui qui, dans un autre âge, l'a précédé dans la voie des triomphes. »

Quelques semaines après, le général Radet, chef de la gendarmerie, et provisoirement de la police, signifiait sur un ton un peu différent aux Romains que l'âge de l'héroïsme allait renaître. Le futur vénérable de la Loge Marie-Louise s'exprimait en termes particulièrement durs pour les prêtres qui avaient avili les descendans du grand César. « Le règne du charlatanisme est maintenant passé. Dieu est avec nous : nous sommes ses fils et ceux du grand Napoléon. » Et, pour établir cette filiation, ce gendarme se jetait dans la théologie la plus extravagante : il redescendait d'ailleurs de ces hauteurs aux réalités de la politique. « Si les prêtres ne respectaient pas la domination de l'Empereur, si, contre toutes les apparences, une seule goutte de sang coulait, la vengeance serait terrible. Les prêtres en répondraient sur leur tête... » « Napoléon règne pour le bonheur des peuples, » concluait le général.

La crainte que semblait trahir cette circulaire adressée aux agens de la police, était partagée par le gouvernement tout entier; on redoutait un mouvement; il ne se produisit pas; le bruit courait que le roi Murat était à Terracine, — à deux journées de Rome, — avec 6 000 hommes.

Le danger était ailleurs. Le 11 juin, Rome se réveilla dans une situation qui est restée sans doute unique dans l'histoire : une grève complète, — qu'on me passe ce néologisme, — d'administrateurs et d'employés. En tout autre lieu et en tout autre temps, on a vu les administrations survivre aux gouvernemens qui les avaient peuplées; mais les injonctions formelles de Pie VII, répandues dans la nuit du 10 au 11, avaient produit leurs effets. Depuis les hauts cardinaux, qui dirigeaient encore le 9 juin les diverses administrations romaines, des bureaux de la Daterie aux hôpitaux, jusqu'à leurs plus modestes employés, depuis les prélats qui géraient les douanes et les théâtres jusqu'aux geôliers des prisons, tous refusèrent de garder, fût-ce une heure, les fonctions qu'ils exerçaient. Les agens de l'octroi abandonnèrent incontinent les portes et les balayeurs remirent leurs balais avec

la dignité de sénateurs romains. Le geste fut si beau que la Consulte en resta stupéfaite, dans l'impossibilité de pourvoir à aucun service. Les démarches les plus pressantes échouèrent. Quelques agens consentirent, quelques jours après, à reprendre leurs fonctions, provisoirement. On les garda précieusement : comment les eût-on remplacés? Assez de vides restaient à combler. Une bande de gens s'étaient bien présentés, candidats les uns à une sous-préfecture, les autres à un balai, mais c'étaient précisément de ces serviteurs compromettans dont Napoléon entendait se passer, gens sans aveu, voleurs qui entendaient devenir gendarmes. Il faut lire les lettres éplorées des hauts agens pour se rendre un compte exact de l'embarras où ils se trouvaient placés : l'Empereur ne voulait que des gens estimés et influens; mais ces gens-là, précisément, refusaient et désertaient les places, dans la crainte de perdre à tout jamais le crédit et l'estime dont ils jouissaient près de leurs concitoyens. Quelques-uns finirent par accepter : mais, quand on voulut leur faire prêter serment de fidélité à l'Empereur, ils s'y refusèrent en grande majorité. Ce fut le constant souci de l'administration française et l'un des gros obstacles opposés à sa marche.

Si quelque bon chrétien avait cru devoir accepter une place et même prêter le serment, il trouvait dans son confesseur un sévère censeur. Les Pâques amèneront toujours, de 1809 à 1813, des démissions désastreuses, incessante cause d'instabilité et d'insécurité. Chaque année, les démissions sont attendues. « On prévoit, écrira Janet à l'Empereur dès 1810, que la pratique des sacremens dans les derniers jours du Carême fortifiera cette opposition. » Et on verra le préfet du Trasimène, Rœderer, se lamenter sur les inextricables difficultés où il se débat : n'ayant pu trouver qu'un bon fonctionnaire, son secrétaire général, il reçoit la veille de Pâques la démission de ce précieux agent. Les maires eux-mêmes n'acceptent en règle générale de ceindre l'écharpe aux trois couleurs que parce qu'on leur fait craindre « de voir occuper leurs emplois par les mauvais sujets qui ne manquent pas de s'offrir ; mais à l'approche des Pâques, ils se démettent en faisant connaître leur horrible situation, écrit le préfet, puisque les prêtres ne les admettent point à la confession ni à la communion... et que le peuple les considère comme des ennemis de la religion » pour avoir accepté une place du Bonaparte. Comme on avait, aux termes d'un rapport, « compris dans

l'excommunication jusqu'aux porteurs de contraintes, gardes civiques, valets de ville et afficheurs, » le moindre fonctionnaire se trouvait aussi embarrassé que l'était Miollis lui-même à Rome. Et quand on a recours aux évêques, ceux-ci, avec un visage impassible qui dissimule mal une joie ironique, répondent qu'ils n'y peuvent rien, le Pape ayant parlé.

En réalité, bien avant que le confessionnal eût exercé son action, les refus avaient été tels que, sauf de rares exceptions, on avait, somme toute, dû se résoudre à accepter, du haut en bas de la vaste échelle administrative, sinon ces « mauvais sujets » dont parle Rœderer, du moins de très médiocres individus. Pendant ces quatre années de règne, l'administration se trouvera sans cesse desservie par de bas agens mal préparés à leur emploi, depuis ce fonctionnaire de Narni qui, ayant été valet de chambre, ne peut frayer avec personne, jusqu'à ce juge de paix de Città di Castello qui, rouant de coups sa femme et ses administrés, parut on ne peut moins désigné pour rétablir la paix entre ses justiciables. Et lorsqu'on a trouvé, dans le patriciat même, un jeune et brillant sujet qui accepte d'être secrétaire général de la préfecture de Rome, on s'aperçoit que c'est un enfant prodigue, on le prend en flagrant délit de concussion, ce qui ne l'émeut guère, car, dit-il cyniquement, on a trop besoin des siens pour le punir et même le destituer. On parle aux Romains de Caton et de Cicéron et, en attendant, ils n'aperçoivent que de petits Verrès. Les honnêtes gens ont refusé les places.

L'Empereur et la Consulte n'en tirèrent qu'une conclusion, c'est qu'une opposition, aussi monstrueuse chez des gens qu'on délivrait d'un joug abominable, venait de ce que le joug n'était point complètement brisé et qu'il fallait faire place nette des débris encore dangereux de l'ancien gouvernement.

La Consulte s'était, dès les premiers jours, attachée, avec une singulière ardeur, à l'œuvre de destruction. En huit jours, des institutions séculaires avaient été supprimées d'un trait de plume. Par plus de cent cinquante arrêtés, ces fonctionnaires, arrivés de la veille, bouleversèrent Rome, cette ville où, plus que partout ailleurs, la tradition règne en maîtresse souveraine : abolition des administrations pontificales, bureaux et tribunaux, réforme du régime hypothécaire, suppression du Loto, substitution du franc à l'écu et du sou au bajocque, revision du régime

forestier, réglementation nouvelle des inhumations, de l'arrosage, de l'éclairage, du service médical, refonte des impôts, réorganisation municipale et jusqu'à la réglementation des offices sacrés; je passe sur cent autres réformes qui d'ailleurs étaient condamnées à rester platoniques.

Le 11 juin, on avait décidé d'abattre les armoiries des papes placées au fronton des édifices publics; abeilles des Barberini et boules des Médicis, fleurs de lys des Farnèse et colombe des Pamfili, monts des Albani et tour des Orsini et jusqu'au dragon Borghèse inscrit aux armes de la sœur de l'Empereur, allaient donc disparaître, et, avec elles, les lourdes tiares de pierre; les *stemmes* ne disparurent que sur le papier : on entendait faire illusion à Paris. Par une étrange suite, on ne devait précisément démolir, — au-dessus de la porte du Quirinal, — que les armes des Borghèse : Pauline, nièce ingrate, ne put préserver le fastueux Paul V de cet outrage posthume.

En revanche on donna une particulière importance à l'abolition de la « Sacrée inquisition romaine. » Elle avait, aux yeux des Français, un effroyable prestige. « Plus de bûchers, » avait dit naïvement Bonaparte. En toute bonne foi, certains Français croyaient qu'on brûlait un hérétique ou tout au moins un juif par mois à Rome. C'était, au contraire, le seul lieu où l'on n'en eût jamais brûlé. Le Saint-Office résidait en un bureau de la Chancellerie où des scribes râpés écrivaient contre des hérétiques sans lustre des rapports que les prélats ne lisaient point. On ferma le bureau. Le monde apprit par le *Journal du Capitole* que la Consulte avait « détruit les bûchers, vengé Galilée et rompu des chaînes indignes. »

Puis on ouvrit le Guetto.

Enfin on décidait l'enlèvement des archives du Vatican, geste symbolique et entreprise absurde, destinée à bien marquer que, même par ces chartes séculaires, la papauté ne devait plus jouer aucun rôle à Rome. Ces témoins du passé, papiers jaunis, s'en allèrent s'entasser, inutiles, négligés et menacés, sous la colonnade de l'hôtel de Soubise.

Restait le personnel même de l'ancien gouvernement et, au premier rang, le Souverain Pontife toujours enfermé dans le Quirinal. On sait assez que, dans la nuit du 5 au 6 juillet, Pie VII en fut brutalement enlevé par le général Radet, à la tête de

quelques soldats français, de gendarmes et d'une petite bande de soixante-quatre Romains, de cette lie que les hommes d'ordre sont obligés d'appeler à la rescousse, quand il leur faut opérer quelque coup de main d'essence et d'allure révolutionnaires. Il n'est pas jusqu'aux soldats français qui ne se sentissent reconquis aux vieilles passions et au ton de 93, en pénétrant à coups de hache dans le palais d'un prêtre. Nous possédons la lettre où l'un d'eux raconte l'événement dans le style d'un soldat de Santerre : « Il a fallu casser et briser les portes de *son* palais et ses fenêtres pour *le* prendre : nous y avons trouvé passé 200 prêtres et cardinaux, mais ils n'ont pas bougé... On les faisait courir par le palais que si vous aviez vu ça vous auriez ri ! On ne *lui* a pas donné le temps de faire sa barbe. Le général Radet lui a dit : « Vous êtes mon prisonnier. Montez dans cette voiture ! » Et fouette cocher ! »

Dans sa simplicité grossière, le récit est peut-être plus frappant que les longs rapports de Miollis et Radet et les relations mêmes des cardinaux indignés : derrière les grandes phrases de Radet, il y a une réalité brutale que le soldat, lâché dans le palais pontifical dans la nuit du 5 au 6 juillet, nous fait fort bien saisir et qu'un récit plus détaillé de cette nuit historique nous permettra simplement de mettre un jour en complète lumière.

Quoi qu'il en soit, une berline verrouillée emportait — fouette cocher ! comme disait l'autre — le 6 juillet, à 5 heures du matin, le pape Pie VII loin de ses sujets, qui apprirent avec stupeur, quelques heures après, l'événement resté célèbre à Rome sous le nom de l'Escalade — *la Scalata* — du Quirinal.

Le lendemain, on trouvait affichés sur les murs de Rome les vers où Dante Alighieri stigmatisait l'attentat criminel de Philippe le Bel contre Boniface VIII : « Je vois, dans son vicaire, le Christ de nouveau captif. — Je le vois de nouveau tourné en dérision, — Et de nouveau abreuvé de fiel et de vinaigre » :

E nel vicario suo Cristo esser catto ;
Veggiolo un altra volta esser deriso,
Veggio rinovellar l'aceto el fielo.

Par le traitement infligé au Pape, on peut préjuger de celui qu'on réservait aux cardinaux. La liquidation de ce haut personnel avait commencé avant l'*escalade* du 6 juillet ; elle se poursuivit rapidement dans les jours qui suivirent, si bien qu'à la fin d'août, les trois quarts des cardinaux et les seize généraux

d'ordres avaient été expédiés vers la France hospitalière avec une suffisante escorte de dragons et de gendarmes. Dans les derniers jours de 1809, il ne restait à Rome que deux vieux cardinaux infirmes, âgés l'un de 85 et l'autre de 87 ans, et encore se décida-t-on, en 1810, à évacuer sur Paris ces fauteurs de troubles.

A dire vrai, l'événement sembla justifier tout d'abord, — au point de vue de la politique, — cette *razzia* de hauts prélats. Le départ du Pape parut avoir diminué la contrainte qui pesait sur les relations de Miollis et de l'aristocratie. Ayant donné, quatre jours après l'escalade, le 10 juillet, un grand bal, audacieux coup de sonde, Miollis y vit accourir, le sourire aux lèvres, des patriciens qui jusque-là avaient décliné ses invitations. L'opposition parut paralysée : on avait peur ; l'exploit de Radet semait la terreur : si on avait osé porter la main sur le Saint-Père, que ferait-on de moins respectables opposans ? Le peuple sombre se terra ; l'aristocratie parut disposée à se rallier.

La Consulte venait de créer l'organe de ce ralliement : toujours hantée des souvenirs de la Rome antique, elle avait pris sur elle de constituer au Capitole un *Sénat romain :* il devait être de 60 membres, suivant l'arrêté du 1er août ; le président fut Braschi. Quarante patriciens, inscrits sans être consultés sur la liste des nouveaux *laticlaves*, n'osèrent protester. Mais ce fut Napoléon qui protesta. Si entiché qu'il fût de Rome, il n'entendait point en faire, ainsi que le croyait Miollis, une ville à ce point privilégiée. Il ne devait y avoir dans l'Empire qu'un sénat, le sénat impérial du Luxembourg : l'Empereur y appellerait des nobles romains. Quant au sénat du Capitole, il dut se contenter du titre plus modeste de conseil municipal, ce qui, en vérité, le faisait presque choir du Capitole à la Roche Tarpéienne. De président du Sénat, Braschi devint maire de Rome ; ce superbe Romain accepta sans broncher cette relative déchéance ; il dépouilla la toge laticlave pour se ceindre de l'écharpe plébéienne qui était en train de faire le tour de l'Europe. C'était un homme d'esprit médiocre et d'admirable prestance, désireux de toucher des créances qu'il possédait sur l'État et, partant, avide de plaire ; il était sceptique et bon Romain : il n'eût peut-être pas accepté l'autre place ; c'est au moins ce qu'il disait à de nobles cousins un peu moins ralliés que lui ; c'était un partisan tiède et provisoire de l'Empire, mais c'était un maire décoratif que, suivant l'expression du baron de Tournon, en ses Mémoires restés iné-

dits, on aimait « faire parader. » Ses adjoints étaient d'autres princes ; le vénérable Gabrielli, qui avait horreur de la France et le jeune et brillant Sforza Cesarini, des comtes Santa Fiora, qui avait jadis « fait le jacobin, » au fond, n'étaient point plus sincèrement ralliés l'un que l'autre.

Aussi voulut-on qu'ils donnassent de nouveaux gages. Une députation dut être choisie, qui irait porter les hommages et les remercîmens « de la plus célèbre des villes au plus grand des monarques. » En dépit de ses solennelles circonstances, l'histoire de cette députation a quelque chose de comique. D'août à novembre 1809, les patriciens désignés se trouvèrent atteints des maux les plus variés : des certificats de médecin pleuvaient chez Miollis. Le complaisant Braschi se dévoua, quelques autres, — en dépit de leurs maux, — se résignèrent. Ce fut alors sur les frais qu'ils discutèrent. Les certificats de médecin furent remplacés par des notes d'apothicaire. Cinquante mille francs étaient trop peu : c'était le crédit affecté. Il était dépensé par les cinq députés avant qu'ils eussent quitté Rome : à la veille du départ ils n'avaient plus, affirmaient-ils, un bajocque vaillant, ayant voulu tailler à leurs valets des livrées dignes du grand Empereur. Il ne leur restait rien pour leurs propres livrées. Janet, prudent argentier, se fâcha, mais doubla la somme. Napoléon voulut ignorer ces détails : il reçut avec une satisfaction éclatante « l'hommage de Rome » qui, dans la bouche de Braschi, fut un peu trop empreint d'humilité. « Messieurs, répondit l'Empereur, mon esprit est plein des souvenirs de vos ancêtres... » Il disait vrai : on ne sait de quoi il était le plus heureux de voir à ses pieds le neveu de Pie VI ou les hommes qu'on lui disait descendre des Fabius et des Scevola. Et ce fut un flot de promesses alléchantes.

A Rome, la fête du 15 août, la Saint-Napoléon s'était passée dans le calme, sinon dans l'enthousiasme. La visite de Murat, lieutenant général de l'Empereur à Rome, en octobre 1809, avait, — c'était au moins ce qu'il disait lui-même, — affermi le pouvoir et augmenté le prestige du gouvernement. On le vit passer des revues en costume de velours brodé d'or, cinq cents écus de plumes blanches sur un chapeau galonné, et il alla chanter à Saint-Pierre un *Te Deum* auquel le peuple n'assista pas ; mais on avait rempli la nef avec les troupes, et le *Sénat*, qui n'était point encore déchu, formait une brillante façade. La plupart des

curés refusèrent de chanter les *Te Deum* dont, aussi bien, on faisait un singulier abus sous ce glorieux gouvernement : on affecta de l'ignorer.

Le mariage de l'Empereur avec la « fille des Césars, » — ainsi s'exprimaient les pièces de circonstance, — sembla produire à Rome un effet salutaire. Le Pape perdait son seul allié possible, l'Empereur Apostolique, et la jeune Impératrice semblait apporter à Napoléon un peu des droits de César. Certains prêtres s'en sentirent ébranlés : seuls les francs-maçons de Rome montrèrent quelque inquiétude d'une union aussi catholique ; ils se rassurèrent vite et baptisèrent même du nom de Marie-Louise la loge qu'on venait à grand tapage de fonder à Rome ; elle tint, peu de jours après, dans le palais désaffecté de la Propagande, sous la présidence de Radet, une séance solennelle où l'orateur, Joly, affirma contre toute vraisemblance qu'en ces lieux « avaient été aiguisés et bénis les poignards dont le cardinal de Lorraine arma les Guise pour le massacre de la Saint-Barthélemy, » déclara que Henri VIII et Philippe le Bel « avaient été mus par des idées libérales » et salua « dans l'empereur Napoléon l'image d'une divinité bienfaisante. »

Le choix des hauts fonctionnaires français, quatre mois après la réunion, avait été un coup de maître (1). A la tête du département du Tibre avait été placé ce Camille de Tournon que Victor de Broglie, son collègue au Conseil d'État, n'appela plus que *Camillus Capitolinus*, préfet de trente ans à l'intelligence étendue, souple, nourrie, un de ces administrateurs qui, comme les Chabrol, les Broglie, les Molé, les Montalivet, font plus d'honneur à Napoléon que ses maréchaux, un de ces fonctionnaires impériaux qu'on promenait de Bruxelles à Florence, de Bordeaux à Laybach, de Turin à Hambourg, et qui, six mois

(1) Les États Romains avaient été, au lendemain de l'annexion, divisés en deux départemens : le Tibre et le Trasimène. — Le Trasimène, exclusivement formé par la haute vallée du Tibre, avait comme chef-lieu Spoleto et comme villes principales Pérouse, Arezzo, Citta di Castello, etc. Le Tibre, moins homogène, comprenait le bassin romain, le bas Tibre et la campagne, flanqué au nord par la région des monts Cimino avec Civita Vecchia, au sud, par les monts Lepini et les marais Pontins avec le port de Terracine, à l'est, par les vallées du Teverone et du Velino avec les monts de la Sabine : Civita Vecchia, Viterbe, Tivoli, Frosinone, Velletri en étaient les principales cités, Rome le chef-lieu. — En somme le Trasimène correspondait à peu près à ce que nous appelons l'Ombrie et le Tibre au pays romain proprement dit.

après leur installation, connaissaient et entreprenaient tout avec une ardeur et un sang-froid, une méthode et un zèle également admirables. Camille de Tournon que ses Mémoires et sa correspondance privée m'ont permis de suivre jour par jour, dans sa tâche laborieuse, fut au premier rang de ces fonctionnaires sans pareil, forgés par l'Empereur en son Conseil d'État. Aristocrate par la naissance, l'éducation et les goûts, très fin et très bon, possédé pour Rome d'un amour enthousiaste, il eût, dans le domaine de la politique, exercé une influence singulièrement bienfaisante, si la direction, bientôt imprimée de Paris à cette politique, ne l'eût, en contrariant ses projets concilians, tout entier rejeté dans la tâche administrative qui devait lui valoir l'estime et, quoique Français, la reconnaissance du peuple romain.

Rœderer, préfet du Trasimène, fils du célèbre conseiller de Napoléon et de Joseph, était plus dur et animé d'autres principes : détestant les prêtres, il se montra volontiers sévère, trop disposé à faire jouer à la gendarmerie un rôle prépondérant dans les relations, en Ombrie, de l'Église et de l'État ; par ailleurs administrateur plein de fermeté, de probité et de zèle, il se fit respecter, — sinon aimer, — en ce charmant pays de François d'Assise et du Pérugin, qui peut-être eût mérité un chef moins sévère.

Le procureur général Le Gonidec, ancien tribun, était un magistrat de carrière : il réalisait assez l'idéal que Portalis s'était fait de ceux dont il eût voulu composer ce corps judiciaire, chargé d'appliquer en des régions si diverses le Code Napoléon. Le passage de cet homme austère au parquet général de Rome devait être marqué aux yeux des Romains d'un véritable miracle : la poursuite des crimes et la justice rendue

De l'avis de tous, y compris le cardinal Consalvi, ce fut, dès la première année, une particularité qui impressionna favorablement les Romains : la *justice française*. Un code clair et précis était substitué à l'inintelligible et mouvante jurisprudence de la Rote; des légistes de carrière, la plupart intègres et respectables, constituant à tous les degrés des tribunaux régulièrement et hiérarchiquement organisés, ces magistrats, bretons ou piémontais, que les Romains pouvaient ne pas aimer, mais dont ils reconnaissaient communément les hautes qualités d'arbitres, succédaient à ce qui était la plus faible des administrations pontificales, le corps des prélats auditeurs. Sans entrer dans le détail des opérations judiciaires, il suffit de citer deux chiffres qui ont

leur éloquence. En 1809, il restait à juger 8567 affaires : en 1813, la Cour d'appel n'avait plus à prononcer que sur 189 procès et les neuf tribunaux du ressort réunis n'en comptaient pas plus de 1000. Les meurtres, presque toujours impunis sous l'ancien régime, diminuèrent d'une façon d'autant plus appréciable que la police était détestable. Stendhal constatait en 1828 que l'idée qui avait subsisté dans le peuple romain sur le régime français était que, seul, il avait su à Rome rendre la justice. Si on se pénètre de la grandeur de ces deux mots : rendre la justice, il faut montrer de la reconnaissance à ceux qui avaient valu à notre pays cette particulière réputation, et nous ne pouvons nous étonner que, s'étant manifestée dès les premiers mois, une semblable disposition ait concilié aux Français bien des esprits que leur reprirent les fatales méprises de la politique et des événemens qu'aussi bien, nul ne pouvait conjurer.

Les sérieuses difficultés allaient en effet commencer avec la conscription militaire et surtout avec les exigences de Napoléon vis-à-vis du clergé romain. Lorsque, dans un cercle de Romains, des officiers français vantaient le régime qu'ils avaient fondé à Rome : « Nous vous avons apporté la liberté, disaient-ils, avec les principes de 1789. » Ce furent, par une coïncidence intéressante, les jeunes gens nés en 1789 qui allaient, à Rome, connaître un des bienfaits de la liberté française.

Le 20 avril 1810, le préfet faisait savoir aux Romains, nés en 1789, qu'ils eussent à se présenter devant les maires ou commissaires de police de leur commune. Ces jeunes gens, nés à l'aube de la liberté, apprenaient par la note de l'aimable Tournon « qu'ils allaient être appelés à l'honneur de servir dans les armées de Napoléon le Grand. » On se rappelle le *Conscrit de 1813* d'Erckmann-Chatrian et ses terreurs : mais qu'est cet Alsacien, fils de soldat, habitué depuis longtemps à voir partir ses aînés, auprès de ce Romain qui, suivant les expressions mêmes du rapport officiel, « a été nourri dans un système en tout contraire au caractère militaire, » ce pâtre de la Sabine, ce commis du Corso ou ce beau fils noble dont, depuis des siècles, les parens n'ont point porté le mousquet, qui ont, plus que l'horreur, le mépris du métier militaire, pour lesquels gloire, victoire, devoir patriotique sont des mots vides de sens et qui, par surcroît, ne peuvent que détester cet Empire pour la défense

duquel on les convie à verser pour la première fois un sang si peu généreux.

La moitié n'hésite pas et, au lieu de se présenter au maire, gagne la *macchia*. Ces réfractaires se font bandits, estimant que, se battre pour se battre, mieux vaut le faire chez soi et contre l'oppresseur. L'autre moitié va, la mort dans l'âme, au conseil de revision, évoquant d'étranges maladies : les montagnards sont « scorbutiques et étiques, » les gens du pays plat « hydropiques et obstrués, » les Romains sont « poitrinaires, » et les provinciaux « teigneux et hernieux ; » le capitaine de gendarmerie qui nous livre cette effrayante nomenclature en reste terrifié.

On en trouvera cependant assez pour fournir le contingent, — faible d'ailleurs, en 1810, — exigé par l'Empereur. Ils seront expédiés à Rome ou à Pérouse, et de là à Lyon, Lille, Hambourg, villes du Nord, froides, humides : ils ont échangé contre un lourd uniforme, qu'on leur dit glorieux, leurs vêtemens grossiers et légers ; ils ont l'honneur d'être les soldats de Napoléon le Grand : demain, ce sera Moscou, la Bérésina.

A Rome se jouera annuellement une lamentable comédie. Tous les ans, au mois de juin, le *Journal du Capitole* insère un article dithyrambique ; les sous-préfets sont stupéfaits eux mêmes du zèle de ces jeunes gens : il y a des volontaires ; la classe entière va marcher, etc. Les rapports secrets des agens impériaux sont moins optimistes : il a fallu envoyer des garnisaires dans les chaumières ; les réfractaires, plus du tiers, ont gagné la montagne : il a fallu encaserner les autres incontinent car, enrôlés, mais laissés libres, ils auraient lâché pied : on conduit à travers l'Italie ces vaillans entre des gendarmes, et encore 62 sur 150, et, une autre fois, 120 sur 300 trouvent-ils moyen de se mutiner et de se disperser avant d'avoir atteint les Alpes. Et ce mot que le directeur de la police Olivetti inscrit à la fin d'une de ses notes, on le trouve dans cent rapports entre 1810 et 1814 : « Ces gens ont unanimement horreur de la conscription. »

Cependant le préfet assemble les conscrits, leur parle de leurs pères qui conquirent le monde, n'oublie personne, depuis Mucius Scevola jusqu'à Jules César. Qu'est-ce cependant que la gloire de César à côté de celle de Napoléon ! Alors se produit un grand tumulte : « *Non vogliamo andare alla guerra !* Nous ne voulons pas aller à la guerre ! » crient, en pleurant, ces Sabins, Albains, Éques, Volsques dégénérés. Tournon imperturbable continue :

les glorieux aïeux qui conquirent le monde... Scipion..., Metellus..., Marius...! Il leur dirait volontiers comme le chef breton de Tacite : *Ituri in aciem et majores et posteros cogitate.* Allant à l'ennemi, songez à vos aïeux, songez à vos descendans! Mais leurs *majores*, ce sont ces lamentables mères qui hurlent de douleur autour du château Saint-Ange : c'est en effet dans le vieux château que Tournon harangue ces héros, depuis qu'à la Chancellerie, il a failli être mis en pièces par de trop ardentes « femelles, » suivant son expression, et n'a pu regagner sa voiture qu'en embrassant les plus jolies et en bousculant les plus violentes. « Allons, criez : « Vive l'Empereur! » Et de la voix lamentable qu'on suppose, ils crient : « *Evviva l'Imperatore!* » Ces jeunes gens mourront presque tous entre Moscou et Vilna. Tournon, qui connaît ses classiques, doit en secret évoquer le souvenir des victimes de César : *Cæsar, morituri te salutant!*

Le brigandage se nourrit de la désertion. Dans tous les temps, il a été le mal endémique de ce pays fait de montagnes, de côtes et de déserts. Il prend alors des proportions inouïes.

Le brigandage se recrute à dix sources sous la loi impuissante de Miollis. Le royaume de Naples, rempli des débris des bandes de Fra Diavolo, déverse sur le pays romain les brigands traqués par le général Manhès au nom de Murat. La Sicile, elle-même remplie de bandits, est un réservoir : car, au lieu de les pendre, le bon roi Ferdinand de Bourbon et ses amis les Anglais les arment, leur adjoignent des galériens de Catane et Syracuse, quelques Anglais de sac et de corde, et, une belle nuit, font débarquer tous ces honnêtes gens sur la plage mal surveillée des États Romains, d'où ils gagnent les monts Volsques par les Marais Pontins. Ce ne sont que des renforts, le gros des bandits est indigène : meurtriers qui, à Rome, vivaient ininquiétés, et que le procureur général Le Gonidec poursuit impitoyablement, en Breton qui s'exagère la petite importance d'un bel échange de coups de couteau, d'une belle *coltellata*, dans le quartier des *Monti;* galériens de Civita Vecchia qui, mal gardés pendant la période d'anarchie de 1808-1809, se sont échappés entre un surveillant pontifical parti et un surveillant français point encore arrivé; conscrits réfractaires et déserteurs dont certains sont pourvus de bons fusils de l'Empereur, et, pour guider toutes ces recrues, agens de la police et de la gendarmerie pontificales, qui,

congédiés du jour au lendemain par une maladroite mesure, se mettent à la tête des bandits qu'ils poursuivaient hier, gens sans scrupules qui, pour avoir été de médiocres gendarmes, n'en deviennent pas moins d'excellens voleurs.

La sympathie générale entoure ces braves gens. Les prêtres, exaspérés, nous verrons sous peu à la suite de quels événemens, ne sont pas loin de considérer ces misérables comme des insurgés politiques, vengeurs du Saint-Père, puisqu'ils font le coup de feu contre les gendarmes de Radet. Les propriétaires, accablés de nouveaux impôts, se réjouissent quand, ce qui arrive trop souvent, ces providentiels brigands enlèvent le percepteur en tournée; les maires refusent de sonner le tocsin : ils disent qu'ils craignent plus les brigands qui resteront que les Français qui s'en iront; l'un d'eux donne sa fille en mariage, solennellement, en plein jour, à l'église où officie le curé, à un des brigands les plus populaires de son pays.

Il faudrait ouvrir ici ces deux ou trois cents dossiers que recèlent les Archives de Rome et de Paris, on y trouverait l'histoire de ce brigandage sans précédent; tous les genres d'exploits s'y rencontrent depuis le classique pillage de la diligence, — le courrier est arrêté jusqu'à trente fois entre Naples et Rome, Rome et Florence en ces années 1810, 1811, 1812 et 1813 — jusqu'à l'enlèvement d'un sous-préfet impérial aux cris ironiques de « Vive l'Empereur ! » On y verrait l'histoire presque monotone, à force d'être répétée, d'attentats plus obscurs. Les brigands, qui à tout instant annoncent qu'ils « vont venir jouer aux boules avec les têtes du maire, du juge de paix et autres agens de Bonaparte, » enlèvent en effet de préférence les nouveaux maires, même lorsqu'ils sont notoirement les ennemis du régime : l'excellent comte Pecci, maire de Carpineto, en sait quelque chose, ayant été pillé en 1812 (1). Un des maires, ayant dénoncé ses pillards, a été trouvé fusillé sous un beau chêne vert. Les meurtres deviennent innombrables, surtout au moment où s'organise la répression. Malheur aux bergers soupçonnés d'avoir trahi les bandits comme aux maires convaincus d'avoir ordonné les arrestations : ils sont égorgés, mutilés, brûlés. Lorsque le gouvernement, en désespoir de cause, fait arrêter les mères et sœurs des bandits, ceux-ci, par repré-

(1) Les bandits eussent pu rencontrer dans ce modeste *palazzetto* un enfant, le petit Joachim, né dix-huit mois, avant et qui devait être un jour Léon XIII.

sailles, prennent, parmi les femmes des propriétaires ralliés, des otages auxquels ils font éprouver les pires dommages d'une excessive galanterie.

Quatre commissions militaires sont instituées à Velletri, Spoleto, Viterbe, Frosinone : une cinquième à Rome. Elles condamnent, tous les quatre jours, à mort des bandits, qui d'ailleurs pour la plupart courent encore le maquis. On a formé des colonnes mobiles, mais elles battent en vain la montagne. Les brigands la connaissent mieux que leurs poursuivans : ils gagnent les Abruzzes, narguent l'autorité, qui perd de son prestige et, exaspérée, se fait cruelle. Ne pouvant atteindre les grands chefs, on condamne à mort des comparses. On fusille toutes les semaines des prévenus de brigandage à Piperno, à Frosinone, et à Rome, près de l'église *Santa Maria in Cosmedin.* Tant de feux de peloton, même légitimement exécutés, ne font point aimer un régime.

Mais le grand obstacle à toute conciliation, c'est le prêtre. D'un adversaire d'abord timide certaines mesures font, au cours des années 1810 et 1811, un irréconciliable ennemi. Durant le carême de 1810, Miollis constatait avec un soupir de soulagement que « les prêtres se tenaient dans les bornes de leur ministère. » La Consulte se faisait fort, si on la laissait agir avec prudence et diplomatie, de laïciser ce pays sans soulever trop de passions : il y eût fallu quelques années et de grands soins. L'Empereur ne l'entendait pas ainsi. « On ne connaissait point ces prêtres de Rome, » écrivait-il ; la prudence serait tenue pour faiblesse ; Rome d'ailleurs ne serait point française tant qu'il s'y rencontrerait un moine et tant que les prêtres n'auraient point prêté le serment.

La dissolution en masse des Congrégations — mesure radicale — fut à la vérité la faute la plus grave. Il y avait dans les États Romains 19 000 congréganistes. A Rome, moines et religieuses dépassaient le chiffre de 14 000. Ils faisaient vivre la moitié de la population de leur clientèle ou de leurs aumônes. Variés à l'infini, ils répondaient, suivant les termes d'un rapport, « aux besoins moraux et religieux de toutes les classes. » Aussi bien, peut-on jamais, sans danger pour l'équilibre d'un peuple de 3 millions d'âmes, arracher brusquement à leur vie normale et à leurs demeures 19 000 citoyens, avec ou sans froc. Mais Napoléon détestait particulièrement ces frocards. D'ailleurs la loi

française ignorait ou bannissait le moine : Rome était en France : il ne fallait pas de moines à Rome. C'était la logique du système

Les atermoiemens de la Consulte l'irritaient. « Mon but est d'arriver, écrit-il en mai 1810, dès le courant de l'été à n'avoir plus de religieux et de religieuses à Rome. » Il fallut s'incliner Dès août, Miollis avait *liquidé* 10 000 individus; Radet écrivait qu'en travaillant ferme, il *déblayait* nonnes et frocards. On les renvoyait dans leurs villages d'origine avec promesse d'une petite pension qui était encore à liquider à l'époque où ils rentrèrent à Rome avec Pie VII. On rencontra une très vive résistance autour, plus que dans les monastères : de petites émeutes locales se produisirent. Assise pleura en voyant s'en aller les fils de Saint-François, Subiaco au départ des disciples de Saint-Benoît. Depuis cette époque, au dire d'un témoin, l'agitation ne se calma point.

Elle augmenta quand, le serment ayant été exigé des prêtres une grande partie d'entre eux le refusa. Les agens avaient prévenu l'Empereur : mais celui-ci, estimant que trop d'évêques et de prêtres peuplaient les deux départemens, en était à espérer des refus qui allaient lui permettre une autre liquidation. Sur douze évêques d'Ombrie, huit refusèrent; il faut lire le récit des entrevues entre ces vieux prêtres romains et leur jeune préfet français, pour comprendre contre quel bloc de granit se heurtaient les fonctionnaires. Même dans le Tibre, où Tournon avait édulcoré la formule du serment, huit évêques seulement, sur vingt-deux, consentirent à le prêter. En mars 1810, les évêques insermentés étaient déportés avec escorte de gendarmes dans le nord de l'Italie. Dès mai 1810, 424 chanoines réfractaires étaient condamnés à être transportés à Plaisance ou en Corse, bagne désormais réservé aux « rebelles de Rome, » et qui, jusqu'en janvier 1814, reçut pêle-mêle chanoines, curés, vicaires et aumôniers. Les autres, les assermentés, à l'index de l'opinion, vivaient misérables : le gouvernement dut leur payer des messes dix sous pour une messe. Certains jugèrent qu'à la honte d'une désertion, ils n'avaient point assez gagné et se rétracterent. Ils furent jetés au château Saint-Ange et, à leur tour, déportés.

Dès lors, la guerre ne cessa pas. La dissolution des Congrégations avait, de l'aveu du directeur de police Olivetti, privé de ressources la moitié des artisans de Rome. Les mesures contre le clergé séculier rendaient presque impossible le gouvernement

des provinces. Tout concourait d'ailleurs au mécontentement du peuple. La liquidation expéditive de la dette romaine avait constitué une véritable banqueroute des trois quarts et lésé mille intérêts. Les impôts s'étaient moins remplacés que superposés. L'État romain qui, d'après les intentions primitives de l'Empereur attentif à plaire, devait moins payer que le reste de l'Empire, payait double. Les petites causes de mécontentement s'ajoutaient aux grandes. Les Romains comprenaient mal la singulière manie qui possédait leurs maîtres de tout réglementer à la française. Certains agens, bons fonctionnaires du gouvernement centralisateur, éprouvaient quelque souci à voir les pendules de Rome marquer l'heure suivant une règle différente de celle de Paris. On voit, par le journal quotidien d'un Romain, conservé à la Vaticane, la stupeur qui saisit ce peuple, lorsqu'on entendit imposer une muselière aux chiens, un numéro aux voitures, un tarif aux cochers, un balai aux concierges et une heure aux horloges. On voulut supprimer le *Lotto*, les jeux de hasard étant interdits dans l'Empire : il fallait que Rome se résignât à n'avoir que les vices de Paris. Ces petites réglementations exaspéraient, plus encore que les grandes réformes.

La fête du 15 août 1810 s'en ressentit : elle fut morne. Le 13 août, Miollis avait dû courir à Terracine où les Anglais, entendant être de la fête, avaient jeté quelques bombes. L'insécurité était grande; on signalait des complots étouffés sur cinq points du territoire; on devait, en juin 1810, envoyer deux compagnies d'infanterie à Orvieto, « à cause des intrigues des prêtres. »

La Consulte, que Saliceti avait depuis longtemps abandonnée, était rendue responsable d'une situation que, livrée à elle-même, elle eût peut-être évitée. Murat, qui, dès les premières heures, avait espéré réunir le gouvernement de Rome à celui de Naples, raillait l'inanité de ses grandes réformes et la maladresse de ses mesures. De tous les côtés, on réclamait un gouverneur général, une tête unique, une main ferme au gouvernement et une cour au Quirinal. Un instant, l'Empereur avait semblé vouloir donner satisfaction à ce double désir. Fouché avait été, en juin 1810, nommé gouverneur général. Il avait fait, à regret d'ailleurs, ses préparatifs de départ, préférant rester second à Paris que devenir premier à Rome; puis il s'était résigné, plaisantant sur l'ironie

de ce destin. « Tout chemin mène à Rome, » disait avec son cynique sourire l'ancien séminariste de l'Oratoire. Mais Napoléon aimait Rome en amoureux et, partant, en jaloux. Toutes les fois que, même à titre de délégué de l'Empereur, quelque personnage important émettait la prétention ou acceptait la mission de prendre en main le gouvernement de cette Rome que l'Empereur continuait à tenir pour *sa* ville, Murat ou Eugène, Bernadotte ou Fouché, Napoléon se gendarmait soudain. A Rome la nomination du duc d'Otrante avait été accueillie avec joie : cette joie avait-elle alarmé l'Empereur? Quoi qu'il en soit, le décret de nomination fut déchiré et la Consulte prorogée. Olivetti, directeur général de la police, dévoué à Murat, fut brusquement enlevé à Rome. Moins que jamais à la fin de 1810, l'Empereur n'entend qu'on lui vole *sa* ville ; un fils lui va naître : il s'appellera le Roi de Rome, affirmation nouvelle d'une possession qui continue à l'exalter et dont il ne veut même pas déléguer la gestion à qui pourrait en abuser, Fouché ou Murat.

Il est vrai que, pour laisser à Rome une espérance, il va faire réparer, restaurer avec magnificence, meubler avec un luxe raffiné le palais du Quirinal. Les meilleurs peintres et sculpteurs de Rome seront employés à couvrir d'œuvres d'art, — à la gloire de Napoléon, — les murs de l'ancien palais de Paul V. Thorwaldsen y fera courir, en frises grandioses, le triomphe d'Alexandre ; Ingres, à ses débuts, y peindra *Romulus offrant les dépouilles opimes;* Martial Daru, nommé intendant de la couronne, ornera de tapis précieux et garnira de meubles en acajou et bronze doré des appartemens qui, en 1812, seront prêts à recevoir toute une cour. L'Empereur viendra donc. On l'attend comme le Messie. Il veut venir : il y aspire. Mais il met son orgueil à n'apparaître que dans une Rome non pas seulement pacifiée et soumise, mais enthousiaste et toute à lui. Le Pape, réduit au rôle de premier évêque de la chrétienté et rendu au Vatican, l'attendra sous le péristyle de Saint-Pierre et l'y couronnera empereur d'Occident. Il montera au Capitole, regagnera le Quirinal à travers un peuple délirant d'amour et de joie. C'est le rêve qu'il caresse : c'est la seule entrée à Rome qu'il conçoive. C'est pourquoi Napoleon ne viendra pas à Rome.

La Consulte cependant, jugée incapable de préparer un si beau jour, devait disparaître. Il fallait un gouverneur général :

en janvier 1811, on crut l'Empereur enfin décidé à déléguer ses pouvoirs, il recula encore; en février, il maintenait à Rome le général de Miollis avec le titre bizarre, modeste et provisoire de lieutenant du gouverneur général, un gouverneur général mystérieux que l'Empereur, toujours mû par la jalousie, ne se décida jamais à envoyer à Rome. On donna tout simplement à Miollis un nouveau directeur général de police, le futur historien de Napoléon, ce chevalier de Montbreton de Norvins dont les lettres et le Mémorial permettent de pénétrer le caractère singulier, aristocrate au service de Savary, policier à talons rouges, gentilhomme de cabinet noir. Enfin Napoléon délégua à Rome à plusieurs reprises un *missus dominicus* de grande allure, le prince Corsini, sénateur au Luxembourg, Toscan apparenté au patriciat romain et qui vint en particulier installer au nom de Sa Majesté les cours de Rome au palais de la Chancellerie, où elles devaient tenir leurs audiences solennelles dans l'église désaffectée de *San Lorenzo in Damaso*.

Comme, par surcroît, le jeune prince « promis aux vœux des Romains » naquit en février 1811, il parut, — à Paris, — que le gouvernement franco-romain était enfin fondé (1). On convoquait des collèges électoraux, — les premiers depuis César, — pour y élire des députés, personnages médiocres qui s'en allèrent siéger au Palais-Bourbon, en geignant sur les dépenses qu'allait entraîner le séjour de Paris et se faisant accorder d'énormes indemnités. On avait appelé trois Romains au Sénat; un aigle impérial avait été érigé au-dessus du Quirinal en voie de restauration; les syndics s'appelaient maires — *il Maire di Tivoli*, suivant le jargon franco-romain; — on plantait du chasselas de Fontainebleau dans les jardins du Vatican. Comment le gouvernement français de Rome pourrait-il passer pour instable?

Il l'était. Derrière la façade artificielle on apercevait sans peine une situation lamentable. Pie VII était parvenu, en dépit d'une étroite surveillance, à faire connaître à son clergé le mot d'ordre qui dictait la résistance passive. Le pontife devenait une

(1) Après avoir entendu, dans sa séance du 14 février 1810, l'exposé des motifs de la réunion de Rome à la France, le Sénat avait, sur un rapport de Lacépède, voté, le 17 février, par 82 voix contre 11 et trois bulletins blancs, le Senatus-Consulte consacrant la réunion définitive des ci-devant États Romains : dans la commission, où siégait cependant un petit neveu du Pape, le prince Corsini, un seul sénateur combattit la mesure, le comte de Merode-Westerloo.

sorte de personnage surnaturel : à Rome, des lambeaux de ses vêtemens ressuscitaient des morts, il apparaissait à des illuminés.

Les prêtres n'en demandaient pas tant. Savone avait parlé. Non seulement tous les prêtres refusèrent de prêter le serment, mais beaucoup d'assermentés se rétractèrent en chaire, pour s'aller d'ailleurs livrer, au sortir de l'église, à la gendarmerie.

Au 15 août, au 2 décembre, aux fêtes célébrées pour le baptême du Roi de Rome, plus de cent curés refusèrent de chanter le *Te Deum*. Le peuple hait les jureurs, quitte l'église quand ils disent la messe. Ce peuple devient irritable : le Christ du Colisée ayant été nuitamment mutilé, on craignit une émeute. Tous les fléaux, les sauterelles de 1810, les tremblemens de terre de 1811 et 1812 deviennent à ses yeux des punitions du ciel. Les Madones et les Christs ouvrent, dit-on, les yeux, spectacle terrifiant. Les prêtres, les moines surtout, vagabonds ou retirés dans tous les villages de la province, soulignent ces faits. « Une journée de prêtre, écrit Norvins, détruit tout ce que l'on a cru établir en un mois de travail. »

Les déportations continuaient. Plus de 600 prêtres furent conduits en Corse de 1811 à 1814. L'Empereur, profondément blessé dans son amour pour Rome par la « scandaleuse résistance » que, « seule en France, » Rome faisait à son pouvoir, et exaspéré de la « situation ridicule » où le mettaient « ces scènes de Rome, » passait presque, vis-à-vis de ce pays, jadis si aimé, de la tendresse à la haine. Tournon le voit à Compiègne à cette époque : « Dites-leur que je ne leur dois rien, que je ne leur dois que la mort ! » et au Conseil d'État, il se livre à de violentes déclamations contre « ce jeu insultant » que « seule l'indulgence a encouragé. » Il y fait préparer contre les insermentés le terrible décret du 4 mai 1812 qui livre les « coupables » aux commissions militaires, les condamne à la déportation et à la confiscation des biens.

Le décret n'atteint point que des prêtres. Le pis est, en effet, qu'on a exigé le serment non seulement des ecclésiastiques, non seulement des officiers municipaux qui, en grand nombre, s'y sont dérobés, mais des citoyens les plus variés. Les hommes de loi au nombre d'un millier, ont refusé de s'y soumettre : ils sont déclarés déchus de leurs charges, puis quelques-uns des plus coupables déférés aux commissions et déportés. Les professeurs

des collèges sont contraints de descendre de leurs chaires, quelques libraires d'abandonner leurs magasins. Les chantres de la Sixtine, enrôlés en chapelle impériale, refusent de se parjurer, et, à leur tête, ce Zingarelli, le maître de Bellini, qui, tous les soirs, triomphe dans tous les théâtres de musique; il a refusé de battre la mesure « persuadé de pécher s'il la bat. » Savary écrit : « Faire mettre cet imbécile fanatique dans un cachot du Château au pain et à l'eau. Ce ne sont pas des êtres de raison : il faut les traiter comme des animaux. » On voit à quelle note montait l'irritation de Paris.

Elle était justifiée par bien d'autres faits. Si les chantres refusaient de chanter, on pense que les conscrits refusaient de se battre. La désertion atteint des proportions insupportables : de 1811 à 1814, sur 1 382 conscrits du Trasimène, 909 sont insoumis ou déserteurs.

Le brigandage, partant, a pris une terrible extension. Ce sont maintenant des bandes imposantes : la bande dite des Calabrais a 60 hommes, celle de Diecinove 30, celle du terrible Cotto 40 ; « la plaie est effrayante, » l'Empereur veut qu'on organise la terreur dans la montagne : trois colonnes mobiles battront le maquis : on rendra responsables les communes avoisinantes ; les arrondissemens volsques sont en état de siège. On fusille partout.

A Rome, l'opposition est moins tragique, mais elle est exaspérante. La noblesse semblait ralliée, mais si peu sûre! On avait exilé à Paris quelques opposans : ils s'y étaient « bien conduits, » disait Fouché. L'un d'eux avait été reçu par Napoléon : c'était le marquis Massimo. L'épisode est connu : « Dites-moi, monsieur, lui avait dit l'Empereur jaloux de toutes les grandeurs, on dit que vous descendez de Fabius Maximus : cela n'est pas vrai! — Sire, je ne saurais en effet le garantir : c'est un bruit qui ne court dans ma famille que depuis douze cents ans. » Séduits par leur bonne grâce, Napoléon avait renvoyé à Rome ces descendans des consuls : ils avaient été eux-mêmes conquis par l'Empereur, infiniment séduisant aux heures de coquetterie. Mais dans ce patriciat si soumis, une mesure avait suscité une vive opposition. Une décision impériale appela dans les lycées de France et à la Flèche les jeunes patriciens en dessous de quinze ans. Ce furent des colères, des lamentations sans fin. Le comte Patrizzi, dont on a bien voulu me confier les Mémoires, raconte comment, pour avoir refusé obstinément ses fils à Moloch, il fut enlevé de

Rome et incarcéré à Fenestrelle. La noblesse se sentit atteinte : elle se tut, mais attendit l'heure. Et on le sentait.

La bourgeoisie, que décime la disgrâce des hommes de loi, est hargneuse : ses représentans au Conseil municipal mènent l'opposition. Quant au peuple, privé des couvens hospitaliers, il est dans une misère sur laquelle s'accordent vingt témoignages. Il demande du pain, mais les mendians refusent d'entrer dans le magnifique dépôt de mendicité que l'Empereur a voulu leurs ouvrir. Dans les provinces, on signale des complots étouffés.

C'est sur ces entrefaites que, le 26 décembre 1812, fut répandu à Rome le célèbre vingt-neuvième bulletin de la Grande Armée, par lequel Napoléon annonçait lui-même, avec une franchise qui ne manquait pas de grandeur, la ruine totale de son armée en Russie. Une foule énorme envahit le Corso, qui cachait mal sa joie. Une immense lézarde courait ainsi d'un bout à l'autre du monument impérial.

Le 1er février 1813, un voyageur, qui semblait hors de lui, dut faire halte à Albano, car sa voiture surmenée s'était brisée en route. Informé de la présence, à une heure de Rome, de ce mystérieux personnage, Miollis courut à Albano. Il trouva un homme sombre et agité qui, en termes amers et avec des détails terrifians, confirma le désastre de Russie et les menaces suspendues sur l'Empire. Son équipage réparé, le voyageur repartit pour Naples, à une folle allure, car il brisa encore sur le pavé de la voie Appienne sa malheureuse voiture. Miollis rentra doublement impressionné à Rome, car si les nouvelles était mauvaises, le messager, qu'il avait vu aigri jusqu'à l'exaspération, n'était autre que Murat, regagnant son royaume Napolitain, tout en roulant dans son cerveau les premiers desseins de trahison. De ce jour les hauts agens de Rome qui, depuis trois ans, suivaient les sourdes intrigues de Joachim à Rome, le tinrent pour l'ennemi certain du lendemain.

A partir de l'hiver de 1813, l'Empire craqua de toute part. A Rome, on tente de donner le change : pas de mois où l'on ne chante un *Te Deum* pour les victoires de l'invincible Empereur en Saxe. Personne n'y est pris : sur le Pasquino, longtemps réduit au silence, on affiche, la tête en bas, les bulletins optimistes de victoire : la raillerie romaine reprend ses droits.

On avait dû rappeler en Allemagne presque toute la garnison

de Rome; la situation du gouvernement de Miollis devenait ainsi fort critique. Au moment où la fièvre se déclarait dans tous les membres de ce corps déjà attaqué, les Anglais débarquèrent à Anzio, y firent des prisonniers, détruisirent les travaux de défense, insultèrent le drapeau et dès lors ne cessèrent pas un instant d'opérer, le long du littoral, de hardies descentes, qui entretenaient la plus préjudiciable agitation.

En face de ces périls, les hauts fonctionnaires de Rome, poignée de Français perdue au milieu d'un peuple hostile et qu'ils savaient féroce aux heures de crise, gardaient un admirable sang-froid. Ils étaient tous, avec des tempéramens fort divers, Miollis, Tournon, Daru, Norvins, gens de devoir, résolus à tenir bon jusqu'au bout.

Si ce sang-froid étonne, la gaîté de la société franco-romaine, en ces heures d'angoisse, ne surprend pas moins.

Il ne nous appartient pas de tracer ici le tableau de ce qu'avait été durant ces quatre années la vie mondaine de Rome : ce tableau sera fait ailleurs. Contentons-nous de dire que la présence de nos officiers avait singulièrement surexcité le goût du plaisir qui, dès la première occupation de Rome en 1798, avait attaché jusqu'à la passion Thiébault et ses camarades à cette ville aux multiples attraits. A lire la correspondance du baron de Tournon, on juge avec quelle ardeur nos fonctionnaires, presque tous jeunes, entreprirent sur le terrain mondain la conquête de Rome. Fêtes offertes par le galant général de Miollis, réceptions du brillant baron de Tournon et de son aimable femme, soirées de gala au Quirinal et au Capitole, soirées plus intimes chez quelques patriciens ralliés, c'est en pénétrant partout qu'on verrait sous un autre jour cette domination de la France à Rome qui, envisagée, ainsi que nous le faisons ici, au seul point de vue politique, donne une note continûment grave. Dans les bals masqués offerts par le général de Miollis, on verrait, en arlequins, brigands calabrais, mousquetaires, seigneurs vénitiens, les officiers de Napoléon entraîner en des danses fougueuses ces patriciennes qui comptent chacune un pape ou deux parmi leurs grands-oncles, bayadères, Colombines, Albanaises, dames du XVIe siècle, et qui, malgré le loup, se reconnaissent aux diamans célèbres qui couvrent leurs épaules : la duchesse Braschi, nièce de Pie VI, en Vénus, la princesse Buoncompagni en Junon, nièce

d'Innocent XI et par son mari de Grégoire XIII, et, en *Rome triomphante*, la duchesse Sforza Cesarini dont le général de Miollis entend être le seul et fervent cavalier. Il y a bien là quelque cavalier parti en sabots de son village d'Auvergne ou de Lorraine, coiffé peut-être du bonnet de la liberté, et qui, ayant connu Jemmapes, Arcole et Austerlitz, y a conquis épaulette et galons : celle qu'il initie aux mystères de la valse, — encore une importation française, — est la petite-nièce d'un pape qui a traité de haut les rois et les empereurs. On respire une atmosphère bizarre, fiévreuse, parfum romain et odeur des Tuileries, Corso et Palais-Royal, et on s'amuse avec la fougue de gens qui prévoient la brièveté de leurs plaisirs et de leur règne. Les théâtres sont pleins où l'on applaudit avec transport le ténor Tamburini et la « divine Malanotti » dans la musique de l'infortuné Zingarelli.

A l'Académie des Arcades, des séances solennelles permettent aux Romains de voir, sous un nouvel aspect encore, leurs maîtres d'un jour. Ces administrateurs parfois sévères sont des lettrés : ils savent Horace, Virgile et Anacréon. Les conseillers de la préfecture lisent des sonnets, les hauts agens de la police des rondeaux, et les employés supérieurs des droits réunis s'essayent à l'épopée. Les étrangers qui viennent à Rome en ce moment, Mme Récamier et sa camarilla, le jeune Lamartine, P.-Louis Courier, Forbin-Janson, Barras, la comtesse d'Albany, la grande-duchesse Constantin, le prince d'Anhalt, bien d'autres sont tous saisis du contraste qu'offrent les fêtes brillantes qui sans cesse remplissent de lumière et de musique les salons de nos fonctionnaires avec le spectacle d'un pays qui attend, frémissant, le moment où une dernière secousse jettera par terre le monument impérial.

A être incomplet, on s'expose à être injuste. Une situation politique, issue d'événemens regrettables et de mesures trop précipitées, a placé nos agens à Rome dans une posture où j'aimerais ne pas les laisser. La tâche politique si ingrate qui leur fut assignée n'absorba qu'une très petite partie de leur temps et de leurs efforts, et si, d'autre part, ils s'amusèrent, les cartons des Archives nationales témoignent éloquemment avec quelle inlassable activité ils travaillèrent.

De cette ville négligée, ils voulaient faire une cité de rêve, et, de ce pays appauvri, une colonie prospère, peupler la campagne

de Rome et l'assainir, refaire des routes, dessécher les marais, faire rendre à ce sol négligé ce qu'il pouvait donner et à ces bras paresseux ce qu'ils devaient produire, fournir à l'agriculture de nouvelles méthodes, fonder une industrie, donner du jour aux quartiers sans lumière, créer des lits aux hôpitaux, offrir des asiles à la mendicité, insupportable et honteuse plaie au flanc de Rome, ouvrir à l'enseignement des horizons singulièrement étendus, encourager des arts languissans, la littérature romaine anémiée, élever de grandioses édifices et, surtout — car c'était là l'illustre tâche à laquelle les avait, avant toutes choses, conviés l'Empereur — dégager la Rome antique.

Dire qu'en moins de cinq ans, ces administrateurs, nouveaux venus, étrangers à la langue, aux mœurs, aux lieux, entravés sans cesse par d'inextricables difficultés politiques, ont réalisé une grande partie de cet ambitieux programme, n'est-ce point en faire l'éloge le plus éloquent?

Il faut que le lecteur fasse ici crédit à l'historien. Ce n'est qu'en examinant les résultats de cette prodigieuse activité que nous pourrons un jour montrer sous une lumière singulièrement plus favorable le passage des Français à Rome : cultures nouvelles, coton, soude, et autres, instaurées dans l'ingrate campagne, expositions agricoles et industrielles instituées, chambres et tribunaux de commerce organisés, l'industrie du coton à grands frais installée, prisons assainies, cimetières créés, mesures d'hygiène et de sécurité, qui devaient survivre au régime, l'Académie des Beaux-Arts, les Académies des *Lincei* et des *Arcadi* arrachées à l'enfantillage des bavardages romains, les arts protégés dans toutes leurs manifestations, sous la dictature de Canova, devenu le véritable représentant de Napoléon en ce domaine, l'Observatoire enrichi, de nouveaux enseignemens fondés, le Tibre qu'on rendait navigable entre Pérouse et Rome, le port de Rome qu'on recreusait, les principales routes en partie réparées, les Marais Pontins pour un tiers desséchés au moment où il fallut s'arrêter et s'en aller !

De la colline du Pincio, couverte, en 1809, de vieilles maisons, le baron de Tournon avait fait ces *Jardins de César* dont les dernières allées étaient dessinées au moment où Pie VII rentra à Rome. Et de toute part des chantiers de fouilles étaient installés, qui déjà, avec une dévorante activité, avaient mis au jour les débris du Forum Romain, le Forum de Trajan, la base du Capi-

tole, les Thermes de Titus et l'intérieur du Colisée, qui avaient, — j'en passe, — dégagé les temples dits de Vesta et de la Fortune Virile, qui, en un mot, avaient fait plus, en quatre ans, pour livrer à l'archéologie et à l'histoire ces lieux si fameux, que ne fera le siècle entier qui va suivre.

De plus grands travaux devaient s'exécuter. Des millions étaient destinés à ces « embellissemens de Rome » dont les projets emplissent tant de cartons et peut-être, rétrospectivement, feraient frémir les amateurs de la vieille Rome pittoresque. On avait rejeté comme trop dispendieux le projet d'un architecte qui entendait refaire la façade de Saint-Pierre, mais quel nouvel aspect donnerait à l'ensemble de la basilique l'exécution de cet autre projet, agréé en 1813, la mise à bas du considérable pâté de maisons du *Borgo* qui séparent le pont Saint-Ange de la place Saint-Pierre? Quelles satisfactions eussent données, précisément à ceux qui rêvent encore des jardins abolis de Rome, cet autre projet qui convertissait en un immense jardin semé de ruines, la partie solitaire de Rome, occupée par le Palatin, le Forum, le Colisée, le Cœlius et l'Aventin !

C'est une justice à rendre à l'administration française : elle ne fit preuve d'aucun vandalisme. Elle ne bâtit point, à la place d'admirables villas dépecées, des quartiers de pierre de taille sans emploi et sans grâce : elle entendit au contraire ajouter de nouveaux jardins à ceux qui faisaient le charme de la cité.

Par cet exposé incomplet et rapide, on entrevoit assez, pour l'heure, l'autre côté de cette médaille romaine du César moderne, véritable Janus Bifrons, dont une face dit guerre et despotisme, mais dont l'autre dit ordre et bienfaisance.

Ces grands travaux allaient être interrompus. Dès le mois de décembre 1813, l'insurrection du curé Battaglia avait donné le signal d'une révolte, que seule la fermeté de Miollis rendait encore latente. Sous les pieds des Français le sol tremble : six à sept cents bandits sont aux portes de Rome ; les prêtres ferment leurs églises aux fonctionnaires romains ; ceux-ci, terrifiés, déserteraient leurs postes, si Norvins, qui se fait terrible, ne les menaçait d'exécutions. Murat, cependant, intrigue, fomente les troubles pour se donner, sous prétexte de les étouffer, une raison de s'ingérer dans les affaires de Rome. En décembre, ses troupes, traîtreusement, sous prétexte de passer à Rome pour

rejoindre l'armée française, occupent la ville et l'État. Le 19 janvier 1814, Joachim jette le masque, proclame la réunion des États Romains à son royaume. Miollis, qui, dans ces circonstances, fit preuve d'une fidélité qu'égala son énergie, se jeta dans le château Saint-Ange où il se défendit du 19 janvier au 30 février.

Compris dans la capitulation qui, signée à Lucques par le duc d'Otrante, livrait l'Italie à Murat, Miollis sortit calme, fier, honoré à la tête de sa petite troupe et prit à travers l'Italie le chemin de la France. Norvins, Daru, Tournon étaient partis, au lendemain du coup d'État. Dans ce pays miné où tout semblait près de faire explosion, fonctionnaires et soldats français se retirèrent avec une dignité triste et un peu hautaine, conscients d'avoir, dans la mesure possible, concilié leurs devoirs envers leur souverain avec ceux que leur imposait le gouvernement de ces provinces. Si, bien des années après, Miollis et Tournon, rédigeant leurs Mémoires, se montraient animés vis-à-vis de leurs anciens administrés d'une bienveillance affectueuse, certains Romains, tardivement, les payaient de retour.

C'était justice. Ces hommes qui, par leur naissance, représentaient la vieille France et, par leur état, la nouvelle, avaient, par leur seule probité poussée jusqu'au scrupule, réhabilité aux yeux des Romains le nom français entaché d'indélicatesse par la honteuse débauche de 1798. Ils avaient ainsi rendu à leur pays un service immense. La modération courtoise dont, en dépit d'ordres rigoureux et dans les momens les plus critiques, ils ne s'étaient jamais départis, leur valait l'hommage que, de bonne foi, les Romains les plus lésés par leur politique, — le comte Patrizzi nous en fournit un exemple, — ne leur refusaient pas.

Le régime qu'ils avaient représenté avec tant de dignité et si fidèlement servi à Rome y laissait des traces profondes. Pie VII remontait sur son trône en avril 1814 ; mais une réaction rigoureuse ne fût point parvenue à effacer les vestiges de la domination française. Si rebelles qu'ils eussent été à son action, les Romains n'avaient pas en vain vu mettre quatre ans en pratique les nouveaux principes : ils avaient connu l'ordre dans l'administration et la rigueur dans la justice. Consalvi, devenu secrétaire d'État, faisait preuve de la haute et claire intelligence qui ne lui fit jamais défaut, en laissant au pays romain la plus grande partie de l'organisation que ces administrateurs sans

rivaux lui avaient imposée. On accepta du Pape ce qu'on n'avait point voulu recevoir de l'Empereur. Pie VII ne s'installa point seulement, au Quirinal, dans les meubles de Napoléon, — car le destin gardait à cette aventure cet ironique épilogue, — il adoptait et faisait siens beaucoup des principes qui, durant quatre ans, avaient inspiré l'administration « usurpatrice. » Quant aux travaux accomplis durant ces quatre années par les Français, ils restaient, témoins qui parlaient haut. Pie VII plaçait en vain au fronton du Pincio ses armes et l'inscription pompeuse qu'on y lit; c'était la signature du baron de Tournon qu'y voulaient voir les esprits avertis. Et c'était le souvenir des Français qu'évoquaient les savans contemplant les colonnes qui, entre le Capitole et le Colisée, se dressaient le long du Forum Romain et songeant au temps où, dégradant les derniers monumens à moitié enfouis, les bestiaux foulaient le *Campo Vaccino*.

Certes ces agens de César n'avaient point réalisé l'œuvre à laquelle ils s'étaient crus spécialement conviés par leur maître : ils n'avaient, à aucun moment, « réveillé le Romain. » Nous avons dit pourquoi ils ne le pouvaient réveiller et de quelle inféconde illusion était faite leur politique. Opposant sans cesse au Romain qu'ils voyaient et méprisaient, le Romain que Corneille et Montesquieu leur avaient fait connaître et admirer, ils avaient froissé un autre peuple romain qu'ils ignoraient, et ils avaient conçu de l'échec de leur tentative une irritation qui, somme toute, était injustifiée, fruit d'une déception qui était fatale.

Ils n'avaient point réveillé l'ancien Romain dans le moderne: ils n'en avaient point fait non plus à aucun moment, à aucun degré, un Français. C'était une bien plus grave erreur encore qui avait ici guidé nos compatriotes. Ils avaient gouverné en Français de tous les temps, avec la mentalité de leur pays et, par surcroît, la fatuité de leur génération. Ils avaient entendu faire de Rome une préfecture française, oublieux du fameux conseil dicté par l'expérience : « Vis-tu à Rome? vis à la mode romaine. » Ils avaient été centralisateurs et niveleurs, ou tout au moins, de Paris, on avait exigé qu'ils le fussent. Daru se désolant de ce que les horloges de Rome ne sonnassent point à la française, représente par ce petit trait toute une mentalité. Et le pis est que faute d'avoir pensé avec leurs nouveaux sujets que « le temps est galant, — *il tempo e galantuomo*, » — ils avaient

entendu opérer, en quelques mois, une entreprise d'assimilation, à laquelle des siècles n'eussent point suffi. L'orgueil français s'était heurté, là plus qu'ailleurs, à un orgueil peut-être plus fort et que les Français méconnaissaient, l'orgueil romain.

Enfin ils avaient voulu imposer à ce peuple, qu'ils croyaient à tort asservi, cette « liberté française » dont l'historien de *l'Europe et la Révolution française* nous a depuis longtemps défini la vanité et l'ambition. La réunion de Rome à la France avait été l'annexion peut-être la moins justifiable, même au point de vue politique, de celles qu'a opérées l'Empereur. Elle ne s'explique que par le désir constant et ardent qu'avait eu ce souverain latin de régner à Rome. Le peuple romain s'estimait libre : il l'était, de fait, sous un pouvoir théoriquement absolu, et en réalité très doux. Il n'avait rien compris à une liberté arrogante qui se traduisait par la conscription, des impôts assez lourds et l'emploi exagéré de la gendarmerie. En dernière analyse, ces « descendans de César » ne s'étaient point prêtés à devenir les sujets de Napoléon : ils restaient, par leurs aspirations et toute leur nature, les sujets du bon pape Pie VII, du moine Chiaramonti. C'était une infamie aux yeux des Français, mais c'était une réalité devant laquelle il eût fallu dès l'abord s'incliner.

Napoléon ne s'inclina point, parce qu'étant amoureux, il était aveugle. Son constant amour pour Rome lui fit connaître les attentes impatientes, les courtes ivresses, les déceptions amères, les colères impuissantes que l'amour réserve à ses victimes. Mais voir Rome à un autre lui eût causé une peine insupportable. Il avait cru la posséder, et, quoiqu'elle se refusât, il s'était juré de l'avoir, croyant qu'elle se marchandait.

Comme il aimait Rome en amant jaloux et irritable, il l'aima mal et lui fit du mal. Il lui fit d'autre part beaucoup de bien, car, l'aimant en jaloux, il l'aima aussi en prodigue, et, pour sa Rome, lui qui comptait ne compta point.

Aussi bien si, nous élevant au-dessus des misères de ce règne, nous ne considérons que l'éclat inouï qu'il a jeté, ne peut-on admettre que ce fut un honneur pour Rome, qu'ayant été la ville des Césars et des Papes, elle ait été, un instant, par un destin d'inlassable gloire, la ville de Napoléon. Il n'en va pas moins qu'en dépit des efforts de Martial Daru, l'horloge du Quirinal ne sonna jamais à la française.

LOUIS MADELIN.

LES VILLES AFRICAINES

III[1]

CONSTANTINE

Elle s'est d'abord appelée Cirta, — nom punique (2) qui signifie *la ville*. Elle a connu tous les maîtres, adoré tous les dieux. Elle a été phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe et turque : aujourd'hui, la voici française, — étiquette fictive qui déguise un fond de population en majorité italienne, maltaise et même espagnole. Elle a élevé des temples aux Empereurs, après en avoir élevé à Tanit et à Baal-Hammon : maintenant, elle a des mosquées, des synagogues et même une cathédrale catholique, sous l'invocation de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Cependant, à travers tous ces changemens de fortune, malgré l'empreinte de toutes les civilisations qui l'ont conquise tour à tour, elle a gardé une physionomie tellement personnelle, tellement irréductible qu'il suffit de l'avoir vue une fois pour ne plus l'oublier. Il n'y a que Tolède qu'on puisse lui comparer! Et encore l'antique capitale des rois goths, désertée de la vie moderne, caduque et comme écroulée sous la pompe de ses ruines, n'a pas l'animation et la couleur, l'ardeur belliqueuse et tragique, le profil sauvage, la hauteur cyclopéenne de la ville africaine.

Si l'on veut recevoir de Constantine l'impression la plus singulière et la plus saisissante, il faut l'aborder par sa façade septentrionale: prendre la route de la Corniche, ou la route de

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin et du 1er juillet.

(2) C'est seulement au IVe siècle qu'elle prit celui de *Constantine*, par reconnaissance pour l'empereur Constantin qui la réédifia, après qu'elle eut été saccagée par les rebelles de Maurétanie.

Philippeville, mieux encore, un des sentiers qui aboutissent à la Poudrerie, s'asseoir au bord du chemin, et, de là, contempler un des plus étonnans paysages qui soient au monde!

Qu'on s'imagine une forteresse naturelle, surgie comme sous la poussée d'un volcan, au milieu d'un cirque de pierre. La place est toute prête pour un camp retranché. Une ville militaire devait naître là. Constantine est le type de la citadelle numide, le modèle agrandi de tous ces *bordjs*, qui s'échelonnent sur les crêtes montagneuses du pays. Mais ce qui excite une réelle stupeur, c'est la forme presque géométrique de ces entassemens rocheux, dont le faîte monte si haut que, d'en bas, on distingue à peine les bâtimens et les travaux de défense qui les dominent. Cela tombe d'un jet perpendiculaire, plus aérien et plus vertigineux que la chute du Rummel qui, au pied de la Casbah, se précipite en cascade, à la sortie des gorges. Je ne connais pas de construction humaine, si colossale soit-elle, qui égale en hardiesse l'élancement du contrefort arrondi, dont est flanqué, à l'angle oriental, ce bastion formidable. Il est trop énorme pour évoquer l'idée d'une tour. Devant ce mur inaccessible, on songe moins à une œuvre de maçonnerie qu'à une trombe de lave jaillie d'un cratère et qui va tout submerger autour d'elle, sous le débordement de ses flots pétrifiés. Nulle part, peut-être, on ne sent mieux la brutalité terrible de la matière, soulevée par les forces cosmiques. Ce rocher de la Casbah paraît plus écrasant encore quand on l'aperçoit, reflété de la base au sommet, dans les eaux du torrent. On le voit terminé par une légère balustrade et par la flèche d'un cyprès dont la pointe renversée s'enfonce dans un ciel chimérique. Instinctivement, on s'écarte de ce miroir liquide qui semble béant comme un gouffre, et on ferme les yeux, pour ne pas choir dans le vide.

Ce pylône basaltique, véritable colonne d'Hercule, se dresse à l'entrée des gorges du Rummel, en face d'un autre massif rocheux, aux assises tellement symétriques, aux lignes si régulières qu'elles composent un prodigieux piédestal, dont on cherche la statue absente. Ces deux escarpemens, ce sont comme les linteaux d'une porte géante, par où l'on pénètre dans les gorges de la rivière torrentueuse, que surplombe toute une succession de voûtes creusées en coupoles, d'arches bizarres jetées d'une berge à l'autre, à la manière de ponts suspendus. Un demi-jour livide éclaire faiblement les hautes parois, qui ont

le poli d'une plaque de marbre. Des gouttelettes suintent sans cesse à travers les fissures des voûtes, et, çà et là, des cascatelles qui s'épanchent par les ouvertures plus larges, s'abattent, avec un bruit d'averse continue, dans de grands bassins d'eau stagnante, où pullulent des essaims de moustiques. Entre les cailloux du fond passent lentement des poissons blanchâtres et qu'on dirait aveugles. Des fientes d'oiseaux salissent le sol, coulent en traînées cireuses le long des murs. Des chauves-souris, des éperviers dont les plumes fauves ont la couleur des roches, éraflent constamment leurs ailes aux pierres du corridor. Rien que le murmure de l'eau qui s'égoutte, et, de temps en temps, le cri rauque d'un corbeau! On se croit égaré dans un monde préhistorique. Ce lieu sinistre a l'air d'un antre de troglodytes. Et, en effet, c'est bien l'aspect sous lequel vous apparaît d'abord cette farouche Constantine : un nid d'aigles, au-dessus d'une caverne, dans une plaine tourmentée et semée de décombres, comme un champ de carnage, où se seraient battus des Titans.

Pourtant ce dur paysage s'adoucit un peu, quand on le contemple du haut du pont d'El-Kantara. Les soirs d'hiver surtout, après que le soleil s'est couché, le spectacle est admirable. On a devant soi, — pareils aux deux piliers d'un arc de triomphe, dont le cintre est rompu, — les deux grands rochers qui commandent l'entrée des gorges, celui de la Casbah et celui de l'Hôpital. Au bord du premier, une frêle balustrade penche sur l'abîme, avec un cyprès minuscule qui se découpe en noir, comme le style d'un cadran solaire. En face, un ruissellement d'or revêt tout le rocher de l'Hôpital, depuis le bois de pins qui le couronne, jusqu'au fond du ravin. A cette hauteur, un air vif vous dilate les poumons, vous allège le sang, comme si l'on y respirait des bouffées d'éther. La lumière limpide, fluide, cristalline, est d'une pureté miraculeuse, et le ciel sans vapeur a la splendeur incolore et calme du diamant. Dans le lointain, à travers l'écartement des roches comme par la baie d'un porche monumental, la campagne aride se déploie en un rutilement de cuivre. Les myrtes, les lentisques, les cactus, les aloès y éclatent, tels des ornemens de métal, et, de distance en distance, émergent de hautes efflorescences calcaires qui ressemblent à des ruines d'édifices. Tout au fond, dans le poudroiement vermeil du couchant, se dessinent, en arêtes vives, les cimes violettes des monts d'El-Kantour.

*
* *

Telle est l'impression de l'arrivée. Elle ne se modifie pas sensiblement dans la suite. Partout se retrouve, dans Constantine, ce caractère d'âpreté et de rudesse primitive.

Cependant, du côté de l'Ouest, quand on s'arrête sur la terrasse de l'Hôtel de Ville et qu'on regarde devant soi, on est tout surpris d'apercevoir des montagnes aux pentes vertes, — d'un vert qui rappelle celui du Nord, — et qui font un contraste inattendu avec le désert pétré de la façade septentrionale. On pense à une Suisse moins grasse et moins peignée. Mais il suffit d'une minute d'attention pour reconnaître les tons poussiéreux de ces verdures chétives. Le sirocco, qui est passé par là, a tout brûlé sur son passage. Nous sommes dans le Nord, sans doute, mais un Nord africain, où les alternatives de chaud et de froid forment les plus extraordinaires contrastes. Constantine est froide. Je me rappelle, un jour de janvier, avoir cassé la glace des ruisseaux, le long des trottoirs. En revanche, pour peu que le soleil s'élève, elle devient immédiatement torride. Les dimanches de printemps, si des hordes d'Arabes circulent sur la chaussée de la rue Nationale, on suffoque dans un air chargé de poussière et saturé d'émanations animales. La ville fume, comme un brasier sur une colline. C'est bien la capitale des pays numides, vastes régions monotones et grossièrement fertiles qui n'ont rien de la grâce toute latine des rivages ni de la mollesse campanienne de Cherchell ou d'Alger.

Les mœurs, en rapport avec le climat, sont avant tout utilitaires. Regardez les maisons neuves qui bordent les rues européennes : elles sont strictement appropriées à leur destination. Rien n'y est sacrifié au luxe ni à l'apparat. Les costumes des indigènes eux-mêmes n'ont point les riches couleurs du Sud, ni l'élégance un peu efféminée des Maures. Leurs burnous offrent les teintes bises des champs moissonnés, dans la grande plaine sétifienne qui vient expirer sous les murs de Constantine. Quand ils sont tassés en groupes compacts sur une place, ou devant une mosquée, ces paquets de linges s'étalent en une tache boueuse, uniforme et grisâtre... Ainsi du reste! Même les boutiques de selliers ou d'orfèvres ne présentent nulle curiosité, rien qui trahisse un effort d'art original. On ne s'occupe que de

negoce, d'intérêts immédiats; et c'est l'intérêt encore qui domine, — ici plus qu'ailleurs, — les luttes politiques, extrêmement passionnées et très souvent sanglantes. L'édifice vraiment symbolique de Constantine, celui qui exprime le mieux le tempérament positif des habitans, c'est la Halle aux blés, qui s'élève sur la butte du Coudiat-Aty. Il faut la voir, les jours de marché, lorsque les chariots des campagnes avoisinantes y déversent leurs sacs de froment. On comprend alors que cette Halle est le centre et comme le sanctuaire du pays.

Dans un milieu aussi dénué de poésie, le voyageur en quête de couleur locale est réduit à se rejeter sur les masures du quartier arabe. Bien inférieures aux maisons mauresques d'Alger, elles sont basses pour la plupart, appuyées sur de petites colonnes trapues, peintes en rouge cru, ou badigeonnées d'un vilain bleu savonneux. Ces cambuses, qu'on dirait trempées dans du sang de bœuf ou dans des résidus de lavage, la puanteur des ruelles et des culs-de-sac, la sauvagerie des femmes aux joues fardées de vermillon qui vous happent sur les seuils des portes, — tout cela peut bien procurer quelques sensations violentes qui secouent fortement les nerfs, mais le pittoresque en est singulièrement monochrome. Une fois ces émotions épuisées, plus rien d'étrange ne vous sollicite. En dehors de ce ghetto, c'est la banalité moderne qui commence. Les bâtisses et les mœurs européennes ont tout envahi.

Sous cette couche de vulgarité, comment ressaisir la Cirta antique, la patrie du rhéteur Fronton, le maître de Marc-Aurèle, — la résidence de Salluste, propréteur de Numidie, la capitale que Syphax et Massinissa embellirent de temples et de palais gréco-puniques? Ce ne sont point les quelques sculptures alignées autour des quinconces de l'Esplanade Valée, les maigres collections du musée, les débris des thermes romains épars dans la banlieue, qui sont capables d'en ressusciter l'image. Et pourtant, malgré cette disette de vestiges anciens, malgré les tramways, les cafés, les magasins, tout ce mouvement de trafic, on ne peut pas voir dans Constantine une contemporaine des autres villes algériennes. Est-ce sa position de vieille citadelle, campée en nid d'aigle au bord d'un précipice, qui produit cette illusion? Mais, perpétuellement, on y est hanté par le souvenir d'une antiquité très lointaine qui se perd dans la nuit des origines...

Pour goûter ce sentiment dans sa plénitude, pour assister

comme à une évocation soudaine de la Cirta numide, il n'est que de descendre dans les gorges du Rummel et de s'avancer, vers le Sud, jusqu'au Rocher de la Femme adultère.

*
* *

Sous l'arche unique du pont d'El-Kantara, j'ai pris le sentier suspendu à mi-côte du ravin.

Une végétation exubérante tapisse les hautes parois granitiques, dévale jusque dans le lit de la rivière; partout des cystes en boules, des fusains, des sureaux aux grappes de jais, des genêts mouchetés de corolles jaunes, des hièbles aux petites baies rouges et semblables à des grains de corail. Toutes ces teintes qui se fondent avec les couleurs brunes ou vermeilles des roches, cette gamme de verts dégradés à l'infini, — tout cela compose, aux flancs de la forteresse, comme une cuirasse métallique d'une somptuosité de tons sans pareille, alliage inouï de toutes les substances précieuses, où se complaisait l'art raffiné des toreuticiens antiques. Dante, en traversant son Purgatoire, a rencontré de ces montagnes chimériques, faites de bronze et d'émeraude. Ici, elles se resserrent tellement qu'on se sent écrasé par elles et qu'on étouffe au creux de ce bas-fond, sous l'angoisse d'un malaise indéfinissable.

Je m'arrête à l'extrémité du couloir, en face de la corne Sud de la ville, au sommet d'une étroite plate-forme en maçonnerie qu'entoure une grille de fer. Devant moi, dans un repli de terrain, se cache un abattoir. Tout autour, des sanies rougeâtres découlent en ruisselets qui sillonnent les pentes du ravin. Un Arabe, sa gandoura nouée aux reins, piétine des peaux de brebis toutes sanglantes dans l'eau d'une mare, qui croupit au milieu du torrent desséché. Une fétidité implacable flotte dans l'air. Des essaims de moustiques et de petites mouches vertes tourbillonnent sans cesse, se collent sur mon visage et sur mes mains.

Des hauteurs du ciel, qu'on entrevoit comme par l'ouverture d'un puits, des oiseaux de toute espèce et de toute grandeur s'abattent, en poussant des cris aigus, sur les détritus de boucherie, les amas d'immondices que les égouts déversent, par des rigoles pestilentielles, dans le lit de la rivière. La queue en éventail, des hirondelles passent, d'un vol oblique; des milans se précipitent, comme foudroyés, s'immobilisent brusquement, les ailes

toutes grandes, les plumes frémissant à peine, puis ils foncent tout à coup vers les profondeurs des gorges. De temps en temps, des vautours, érigeant leurs cols maigres, tournoient en longs circuits au-dessus de l'abîme. Ils tombent subitement, de toute leur envergure, avec la pesanteur d'une masse. Alors c'est une panique parmi les rôdeurs de charognes : les ailes claquent, remplissent d'un immense battement le couloir sonore, les cris aigus deviennent une clameur assourdissante. Éperdus, ils s'enlèvent en une lourde nuée d'orage que disperse le sol sinistre des gypaètes.

Je vois s'enfuir, tout près de moi, de gros oiseaux au plumage fauve, bordé d'une frange noire. Ces oiseaux funèbres, ils sont innombrables et tenaces. Dès que les vautours ont disparu, ils reviennent par bandes. La clameur affamée recommence. Les ailes rousses palpitent, avec des soubresauts de joie, comme s'il y avait là toute une provende de charnier, une fosse où se décomposeraient des milliers de cadavres!

Surplombant ce trou lugubre, Cirta se dresse à la cime la plus abrupte du défilé. De l'endroit où je suis, on ne distingue que les murs bleus du quartier arabe. La crudité de cette couleur renforce encore la tonalité brutale du paysage. Je songe aux murailles peintes d'Ecbatane, à je ne sais quelle citadelle barbare que des hommes à demi sauvages auraient tatouée du haut en bas, comme le corps d'un nègre. Dissimulée derrière ses escarpemens, la ville a l'air de se tenir là en embuscade, — telle une bête carnassière qui épie sa proie. Elle sait que le piège est infaillible et, qu'une fois entré dans les replis de son antre, l'ennemi ne pourra plus sortir.

En vérité, c'est ici qu'il faut venir pour savoir ce que fut la Cirta numide. On l'y retrouve dans les traits essentiels qui ont servi à définir son type historique aussi bien que légendaire : — un lieu propice à tous les guets-apens et à toutes les traîtrises, un décor tout préparé pour les plus cruelles tragédies, telle est l'image qui s'ébauche d'elle-même, au fond de ce ravin, parmi les cris des corbeaux et des vautours, devant ces écroulemens de pierres éclaboussées de sang et empestées d'une odeur de pourriture!

Je regarde, en face de moi, le rocher de Sidi-Rachid, cet éperon méridional de l'enceinte, que les indigènes appellent le Rocher de la Femme adultère; et, par une association d'idées inévitable, je me rappelle la grande tragédie de Cirta, celle de

Sophonisbe, reine des Numides, qui paya si chèrement la faute d'avoir trahi son époux. Je m'attarde au souvenir de cette aventure, je me la raconte à moi-même, telle que je l'entrevois à travers le récit trop oratoire de Tite-Live, — d'abord parce qu'elle est comme un raccourci énergique de toute la psychologie africaine, et ensuite parce que l'horreur d'un tel drame accompagne tout naturellement l'horreur d'un tel lieu.

Enfin, je ne conçois point Cirta sans Sophonisbe. C'est la silhouette de cette belle jeune femme que j'aperçois toujours, à la pointe de la Casbah, dans l'ombre noire des cyprès, penchée sur la frêle balustrade qui la sépare du gouffre, et attendant, toute tremblante, l'issue de la bataille où se joue sa vie avec le sort de Carthage !

* * *

Cette histoire romanesque qui inspira tant de dramaturges, depuis les temps héroïques de la Renaissance et qui fit verser tant de larmes à nos aïeules, — elle est encore dans toutes les mémoires. La princesse carthaginoise qui, après la défaite de son mari Syphax, roi de Cirta, se donne au vainqueur, à ce Massinissa, qui, d'abord, avait été son fiancé ; celui-ci, obligé par les Romains, ses alliés, de leur livrer sa femme ; Sophonisbe suppliant son nouvel époux de la tuer, pour lui épargner cette honte et, peut-être, les pires supplices ; enfin, Massinissa, dans un coup de désespoir amoureux, se décidant à lui envoyer par un esclave la coupe de poison, — toutes les péripéties de ce drame barbare ont été cent fois traitées au théâtre. Mais, comme on le comprend mieux ici, surtout si l'on se rappelle dans quelles circonstances et à quel moment il s'est déroulé !

L'action, qui se développe avec la rapide simplicité d'une tragédie classique, commence dans la dernière semaine de juin et elle est terminée dès les premiers jours de juillet. Elle inaugure, en quelque sorte, la période brûlante de la canicule. Et ainsi ce drame qui se précipite d'une telle impétuosité vers son dénouement et qui est animé d'une telle flamme de passion, se place, comme par une nécessité naturelle, à l'époque la plus torride et la plus turbulente de l'été africain !

En ce temps-là, les guerres, qui étaient beaucoup plus longues qu'aujourd'hui, ne suspendaient que par intervalle la vie ordi-

naire d'un pays. Tandis que les armées s'entr'égorgeaient, les travaux des champs se poursuivaient, au milieu d'une égale indifférence pour le vainqueur ou le vaincu. Au moment où s'ouvre notre tragédie, les moissons s'achevaient dans la région sétifienne et sous les murailles mêmes de Cirta.

Avec leurs brassards et leurs tabliers de cuir, leurs faucilles recourbées en forme de sistre isiaque, les montagnards de la Kabylie étaient descendus de leurs cabanes, pour couper le blé dans la plaine.

Partout, des poussières flottaient au-dessus des aires en plein vent, où les mulets et les chevaux écrasaient les épis sous leurs sabots. Les femmes, agenouillées devant les tas de froment, y plongeaient leurs bras jusqu'aux coudes, en remplissant les cribles. On se pressait de mettre la récolte en sûreté. Des rumeurs alarmantes circulaient dans tout le pays. Chaque jour, des fugitifs en haillons, les pieds saignans à travers les chaussures trouées, propageaient la terreur autour de la ville : « Les Romains arrivaient ! Ils allaient tout dévaster sur leur passage !... » Les propriétaires des champs stimulaient le zèle de leurs moissonneurs. L'échine brisée, ceux-ci défaillaient sous le soleil de la méridienne. Alors, suivant une coutume antique, le maître faisait venir sa fille, revêtue d'étoffes précieuses et parée de tous ses bijoux. L'adolescente, agitant des crotales et chantant une complainte rustique, se mettait à danser devant les hommes las. Elle dansait en reculant sans cesse, tandis que les moissonneurs exaltés par le rythme, ranimés par la voix fraîche et puérile, abattaient les blés avec une ardeur nouvelle. D'un mouvement farouche, ils s'avançaient à travers les tiges, comme s'ils poursuivaient la petite vierge qui fuyait toujours dans le tourbillon de ses voiles...

Le soir, tous ces misérables refluaient vers Cirta, où ils étaient sûrs de trouver un abri dans les tavernes et dans les bouges. Le vin coulait. Les courtisanes aux joues bleuâtres frappaient à coups redoublés sur leurs tambourins, la stridente mélodie des flûtes exaspérait les désirs qui avaient couvé tout le jour dans les veines des mercenaires. Ils se ruaient à l'amour et à l'ivresse. Des rixes naissaient. Les lames triangulaires sortaient des gaines de cuir rouge accrochées aux ceintures ; et c'était déjà, par toute la ville, le branle-bas d'un assaut dans les hurlemens d'un carnage.

Les nuits pleines d'étoiles étaient accablantes. Pas un souffle ne traversait les ruelles fétides! De toutes les campagnes, où l'on incendiait les chaumes, une haleine de feu montait, plus desséchante que le vent du désert!

Cette atmosphère embrasée et chargée de menaces, — un rocher abrupt qui s'abîme au fond d'une gorge sauvage, tel est le milieu et tel est le décor, où se consomma ce sombre drame africain.

Vraiment, cette tragédie de l'adultère prend un sens en quelque sorte plus actuel et plus présent, au milieu de ces gorges du Rummel qui charrient des eaux sanglantes, en face de ce rocher de Sidi-Rachid, d'où l'on précipitait jadis les épouses infidèles. Mais si ce cadre sauvage convient à Massinissa et à ses compagnons, il paraîtra peut-être un peu brutal pour le souvenir de Sophonisbe.

Afin de revoir cette aimable jeune femme dans un lieu moins farouche, je m'achemine, par les ruelles de la Casbah, vers la caserne qui s'élève aujourd'hui sur l'emplacement de la *regia* numide. J'erre à travers les cours qu'emplit toute une rumeur militaire, je m'accoude sur le rebord de la muraille, à l'endroit où peut-être la princesse exilée vint s'asseoir, et, tandis que le soleil s'abaisse derrière les monts de cristal et d'or, je rêve à Sophonisbe, fille des Suffètes-de-la-mer!...

IV

CARTHAGE

Je n'ai jamais vu Carthage que dans la poussière et dans le vent: je ne le regrette pas trop! Cette atmosphère hostile et livide, c'est bien celle qui convient à la terre où fut cette ville de violence, de cruauté et de luxure. Carthage n'est plus qu'une vaste nécropole, ensevelie sous un linceul uniforme de plaines et de collines sans caractère. Les ruines mêmes ont péri. On dirait que la malédiction de Scipion-Émilien pèse toujours sur elle. En ces lieux, où l'on a semé du sel et passé la charrue, en prononçant des imprécations terribles, l'œuvre humaine ne peut plus repousser: le sol, creusé comme un sépulcre, s'effondrerait sous le fardeau d'une cité nouvelle!...

J'ai pris, dans la Tunis française, le chemin de fer de La

Goulette, dont un embranchement remonte jusqu'au milieu de la presqu'île carthaginoise. Nous longeons le lac de Tunis, grand marécage dont les bords vaseux exhalent une odeur méphitique et dont les eaux lourdes se moirent de toutes les nuances vénéneuses de la pourriture. De loin en loin, des maisonnettes peintes, ou prétentieusement stylisées par des moulages en plâtre, évoquent l'idée d'une banlieue marseillaise, égarée dans cette pouillerie africaine... Enfin j'entends crier : Carthage ! Je descends devant une petite station, qui semble oubliée à la lisière de la route. Je regarde l'écriteau cloué au mur, et, si puéril que soit ce sentiment, je ne puis me défendre d'une surprise mêlée de tristesse et de déception, en y lisant le nom de la ville illustre dont les syllabes déchiffrées jadis dans les textes latins ont ébloui mon imagination d'enfant. Personne ne s'arrête ici Derrière la claire-voie de la sortie, je n'aperçois qu'un vulgaire camion où un Maltais, coiffé du feutre colonial, entasse des sacs de pommes de terre.

En ce moment, le mistral souffle en tempête, éparpillant par toute la plaine des tourbillons opaques. L'espace brouillé est d'un jaune sale et la campagne, sans verdure, donne une impression d'aridité et de platitude. Çà et là, des hameaux habités par des indigènes, des villas environnées de quelques arbres maigres, et, devant moi, au sommet d'une colline, une église un peu théâtrale, écrasée sous un dôme aplati, qu'encadrent deux tours byzantino-mauresques, — construction hybride qui achève de dérouter mes réminiscences classiques. A droite et à gauche, rien que des champs de blé, des champs de fèves et de haricots ! C'est à travers des carrés de légumes que je m'achemine vers la patrie d'Hamilcar !

Par des sentiers de chèvres, j'escalade la colline, la fameuse Byrsa chantée par Virgile, l'antique acropole de Carthage. On n'y voit plus rien aujourd'hui, sauf la basilique archiépiscopale, le couvent des Pères Blancs et deux hôtels pour les touristes : l'*Hôtel Saint-Louis* et l'*Hôtel de Carthage*... L'hôtel de Carthage ! Quelle désagréable confusion d'époques ces deux noms produisent dans mon esprit, et que cela sonne ridiculement à mon oreille !

L'œil cherche en vain où s'arrêter. Cette cathédrale toute neuve aux magnificences économiques et dont le platras s'effrite, laissant comme des plaies galeuses sur les murs, elle a déjà l'air

d'une ruine, mais sans grandeur ni beauté. Par derrière, la chapelle de Saint-Louis, rotonde de style troubadour, barbouillée à l'intérieur d'un affreux badigeon, ne se défend du grotesque que par la mémoire héroïque qu'elle perpétue.

Je me détourne de ces pieuses horreurs et, malgré la rafale, je m'avance jusqu'à l'extrémité de Byrsa, d'où l'on domine tout l'emplacement de la Carthage primitive et la mer, jusqu'aux montagnes du rivage opposé.

L'horizon est immense, mais il disparaît à chaque instant, sous un voile de poussière qui l'enténèbre comme un brouillard. A de certains momens, je n'y vois plus, mes paupières se ferment. Et pourtant je me cramponne à ce lieu sacré, un des plus pathétiques qui soient au monde. Sous les coups de vent qui m'assaillent et qui, derrière moi, font craquer les cyprès du monastère, il me semble que je chancelle sous le poids des souvenirs qui déferlent des profondeurs du passé...

Que d'images se pressent sur ce plateau de Byrsa! Que de noms glorieux s'y évoquent d'eux-mêmes! Des civilisations y sont passées l'une après l'autre, et, avec elles, des hommes de tous les siècles et de tous les pays! La Carthage punique, la Carthage romaine, les figures historiques ou légendaires de tant de généraux, de poètes, d'orateurs, d'évêques ou d'apôtres, — tout cela défile instantanément dans la pensée qui déborde. Mais surtout pour une âme française, quel lieu exaltant que celui-ci! Ceux de chez nous ont véritablement conquis cette colline. Pèlerins de l'art, ou pèlerins de la foi, ils l'ont marquée à l'empreinte de la patrie, depuis saint Louis, qui vint y mourir sous le cilice et la cendre de la pénitence, jusqu'à Chateaubriand, qui, dans cette métropole de l'église africaine, poursuivait encore les vestiges de ses Martyrs, jusqu'à Flaubert enfin, qui conçut, à cette même place, son épopée de *Salammbô!*... Flaubert est, ici, omniprésent. Comment ne pas penser à lui, dans ce grand cimetière anonyme qu'est devenue Carthage! Comment ne pas s'incliner devant la toute-puissance de son génie? De ces mornes plaines, où s'est appesanti le silence de l'oubli, où les pierres elles-mêmes sont ensevelies sous la terre, il a fait surgir une vision tellement hallucinante que non seulement elle supplée, mais qu'elle efface la réalité misérable! La Carthage de l'histoire est anéantie à tout jamais : maintenant il n'en existe plus d'autre que la sienne!...

J'ai beau me raidir de toute la force de mon enthousiasme, le mistral qui sévit avec plus de fureur m'oblige à m'abriter à l'Hôtel Saint-Louis. Je me réfugie dans une grande véranda vitrée, dont les carreaux secoués par l'ouragan gémissent comme un orgue de verre, mais d'où je puis au moins contempler le grandiose paysage, sans être aveuglé par les averses de sable. Des tourterelles que le vent chavire s'écrasent contre les châssis des fenêtres, puis les souffles déchaînés les remportent vers la plaine, au-dessus du palais de Mustapha-ben-Ismaïl. Mon regard suit le vol éperdu des tourterelles, filles des colombes de Tanit, — et je m'enivre de cette immensité, où se précipitent les avalanches sonores de la tempête!...

A mes pieds, j'aperçois l'ancien port militaire de Carthage, avec son îlot qui supportait les bâtimens de l'Amirauté; tout près, le port marchand qui communiquait avec celui-ci par un étroit chenal. Séparés du rivage, envahis par les alluvions marines, ils se rétrécissent en forme de coupelles rondes, dont les eaux denses miroitent comme des disques d'argent. Plus loin, c'est le lac de Tunis, les maisons blanches de La Goulette, toute la banlieue où s'étendait jadis le faubourg des Mappales; de l'autre côté, le plateau de Sainte-Monique, le phare de Sidi-bou-Saïd; en face, sur la courbe du golfe, le massif abrupt du Zaghouan, dont les cimes bizarrement échancrées imitent les créneaux d'une citadelle.

Le golfe est couvert d'écume. En ce moment, un navire à la double cheminée rouge tangue fortement contre le ressaut des vagues. La mer houleuse est tachetée de plaques jaunes qui se dissolvent dans des verts d'émeraude et dans des bleus violacés. Un beau soleil printanier illumine l'espace bouleversé par le mistral et la surface mouvante des flots; mais ses rayons obscurcis par la poussière s'abattent comme les barres transversales d'une pluie torrentielle... Cette mer, à la fois lumineuse et sombre, ces lames démontées que laboure, à grands coups d'ailes, le vent du Nord, on dirait une carrière de marbre, dont le bouillonnement intérieur ne s'est pas encore figé. Cela reluit à perte de vue, sous les ombres mobiles des nuages. L'œil se dilate prodigieusement, le cœur se gonfle d'orgueil, devant ce grand cirque ondoyant et splendide : c'est le vestibule maritime de l'Afrique, un port gigantesque capable de recevoir toutes les flottes de l'Europe latine!...

*
* *

Le soir, dès que le mistral s'est calmé, je parcours presque toute l'enceinte de la ville : promenade ingrate et fatigante à travers des fondrières, des citernes éventrées, des tas de décombres informes! La colline de la Junon Céleste, où Flaubert a placé le temple de Tanit, l'amphithéâtre, les nécropoles de Dermech, le Céramique, l'Odéon, — ce ne sont plus que des terrains vagues, dont les noms seuls disent encore quelque chose à l'esprit.

Pour retrouver un peu de la Carthage punique et de la Carthage romaine, il faut se rabattre sur les musées où l'on entasse, depuis plus de trente ans, les trouvailles des fouilles.

J'entre au musée des Pères Blancs, qui occupe le rez-de-chaussée du monastère, derrière la Basilique Saint-Louis, — et, dès le seuil, je respire l'atmosphère spéciale à ces catacombes archéologiques, — atmosphère analogue à celle des hôpitaux, des infirmeries, des caveaux mortuaires. Il y flotte une odeur fade, complexe, indéfinissable, où se mêlent les émanations des bois pourris, des vieilles pierres rongées de moisissures, des ossemens saupoudrés de terreau, des bandelettes effilochées et tout imbibées de liquides noirâtres, des étoffes antiques à la trame amincie et dont les broderies s'effacent comme les caractères tracés sur le papier brûlé.

Ces salles austères, avec leurs gammes de nuances évanescentes, la lumière pâle qui adoucit les contours des objets, l'air pesant et comme chargé d'atomes humains qui baigne toutes ces choses défuntes, elles apparaissent ainsi que des limbes terrestres, intermédiaires entre la vie et la mort, où les siècles peuvent renaître, sans redouter l'atteinte brutale du grand jour.

Dans la pénombre discrète des vitrines, voici d'abord les lampes funéraires en argile rouge, innombrables comme les morts dont elles éclairaient les sépulcres. Elles appartiennent à toutes les époques, elles affectent toutes les formes. Il en est de riches et de pauvres, de grossières et de délicatement modelées. Celles-ci ont un manche en queue d'hirondelle, celles-là sont munies d'oreillettes. Elles sont mollement renflées comme des coquillages, enroulées comme des escargots, allongées comme des

carènes de navires. Telle lampe indigente n'offre guère que des ornemens géométriques, qu'on dirait marqués d'un coup d'ongle. Mais d'autres, plus opulentes, sont décorées de toute espèce de figures : des animaux, des feuillages et des fruits; ou bien ce sont des scènes familières, des épisodes mythologiques, des effigies de divinités : gladiateurs combattant, groupe d'Éros et de Psyché, ménades agitant des thyrses. Les lampes chrétiennes, plus sévères, ne représentent, en général, que le monogramme du Christ, encadré d'un rinceau très simple...

Devant ces jolies lampes, travaillées comme des boîtes d'ivoire, puériles comme des joujoux, et qui devaient fournir tout au plus une languette de flamme jaune, une lumière chétive et fumeuse, nulle pensée lugubre ne peut naître. On songe seulement qu'elles accompagnaient les réunions de famille, sur la tombe du mort. On apportait des plats et des coupes, du vin et des gâteaux. On étendait des tapis sur les dalles, et, tout en mangeant et en buvant, on s'entretenait de ceux qui reposaient là : « O bonne mère, — dit une inscription de Satafis, — nourrice qui nous as donné ton lait, qui fus chaste et sobre toujours, nous parlons de toi, et, tandis que les heures s'écoulent à rappeler tes vertus, — pauvre vieille! tu dors à côté de nous!... »

Ce culte candide avait toute la grâce mignarde des petits jeux de l'enfance, il était affectueux et tendre, comme les effusions et les caresses d'amour filial ou paternel. Et pourtant, la grande idée païenne de la vie impérissable transparaît encore à travers les pratiques naïves et populaires de cette religion des morts. Ce feu des lampes inextinguibles, brûlant dans des niches noircies, autour de la stèle ou du sarcophage, — ce feu symbolisait l'éternelle durée des formes vivantes victorieuses du chaos et des vicissitudes de la matière. C'était déjà l'audacieux défi jeté par le chrétien à la rapacité de la mort : *lux perpetua luceat eis!*

Pour moi, en regardant ces lampes éteintes, je ne puis songer sans émotion à la pensée pieuse et touchante qui, autrefois, leur dispensait l'huile et la lumière. Je vois toujours, dans les ténèbres tièdes des hypogées, le tremblement des petites flammes grésillantes, ce buisson de ferventes lueurs, cette espèce de Chandeleur souterraine qui, devant le cadavre desséché ou réduit en poussière, célébrait la gloire de la vie immortelle!...

*
* *

Le mobilier funèbre est ici au complet. Près des lampes, je reconnais les fioles de verre bleuâtre, où l'on conservait les cendres recueillies sur le bûcher mortuaire. Il y a aussi des buires posées sur des soucoupes rondes, de menus flacons à la base ovoïde, qui ressemblent à des bananes et dont les cols très effilés se recourbent comme des tiges de fleurs. Notre art moderne n'a rien inventé de plus capricieux, de plus flexible, ni de plus mignonnement fragile. Ces verreries, contemporaines des guerres médiques, ont gardé de leur long séjour dans la terre une patine d'une délicatesse invraisemblable. Toute une chimie secrète a recuit les teintes primitives du verre, amalgamé les couleurs, dessiné sur les frêles parois des figures chimériques de bêtes ou de végétaux. Les bleus métalliques, les roses de chair, les lilas et les mauves se nuancent de verts oxydés, de nacres laiteuses, où s'étirent, parmi des filets d'or, d'étranges palmes d'un rouge de feu, qui s'évanouissent dans des vapeurs d'argent. Certains semblent couverts de givre, comme les vitres fleuries par les gelées d'hiver, enduits de filamens visqueux et luisans comme des baves de limaçons, ou enveloppés de toiles d'araignées, que la rosée emperle de ses gouttes scintillantes. Ce sont les tons insaisissables, les lueurs éblouissantes des couchans et des aurores; et c'est toute la fraîcheur des verdures embuées de brumes matinales, qui s'est déposée sur les panses irisées de ces vases millénaires !...

Plus tranchées et plus crues éclatent les colorations des poteries : kylix, alabastres, rhintons, ariballes, lécythes et patères, — ustensiles fabriqués à Corinthe, en Sicile, dans les villes campaniennes! Sur tous, les mêmes silhouettes rudimentaires, les mêmes rouges et les mêmes noirs, des noirs de suie, des rouges clairs, comme ceux des vieilles briques, ou brunâtres comme des taches de sang desséché. Mais voici des vitrines pleines de bijoux et de statuettes d'argile, dont les teintes amorties sont une volupté pour les yeux. On y retrouve les roses et les bleus effacés, les éclaboussures d'or qui ont laissé leur trace presque imperceptible sur les draperies des Tanagra. Çà et là, les perles des colliers, les chatons des bagues sigillaires, les scarabées d'émail, les boules en pâte de verre, les sphères et les

cylindres d'or alternant avec des olives et des barillets d'agate, de cornaline, ou de chrysoprase, les intailles figurant Isis avec le petit dieu Horus, le triangle de Tanit, ou la tête de bélier d'Osiris. Tout cela reluit doucement sur le fond neutre des capitonnages. On dirait des pâtes d'abricots, des éclats de turquoises ou de sulfates de cuivre, des prunes, des grains de raisins jaspés et veloutés de poussière... Parmi ces alignemens interminables de joyaux où la curiosité se disperse, une boucle d'oreille, d'un goût subtil et barbare, se distingue, à la façon d'une relique consacrée. Instinctivement, je l'attribue à quelque Carthaginoise illustre, issue d'une famille patricienne ou sacerdotale. Sans doute, Sophonisbe et Salammbô en avaient de toutes pareilles!... Mais comment décrire cette orfèvrerie compliquée? C'est un croissant de lune qui supporte au milieu de son arête une tête de divinité, — probablement celle de Tanit, — et dont les deux cornes sont suspendues par des chaînettes à une petite rose d'or. Le croissant repose sur un médaillon ovoïde terminé par une pointe et agrémenté de volutes qui s'épanouissent sous le symbole lunaire... Pourquoi cette boucle d'oreille prend-elle une signification si précise parmi toutes celles qui l'entourent? Je ne sais, mais aucune des vieilles choses qui sont là ne m'a donné ainsi le sentiment du passé tangible et vivant, — au point que j'aperçois, derrière ce bijou, un visage de femme!...

*
* *

Je m'attarde enfin devant deux hauts reliefs de grandeur naturelle qui servirent de couvercles à des sarcophages, — les deux pièces capitales du musée des Pères Blancs!

Ces hauts reliefs représentent deux jeunes femmes. La première, qui incline légèrement la tête, écarte, de la main droite, le long voile dont elle est drapée tout entière; de la gauche, elle soutient les plis de sa tunique relevée sur une robe à petits plis qui descend jusqu'à ses sandales. Elle est coiffée à la grecque. Sa chevelure roulée autour des tempes en manière de couronne se termine par deux tresses qui tombent sur ses seins. C'est le style, c'est l'attitude des statues funéraires attiques du IVe siècle. L'autre, également grecque de style et d'exécution, est cependant revêtue d'un costume égyptien, celui que portent

les grandes déesses, Isis et Nepthys, et les reines d'Égypte, quand elles se font représenter avec les attributs de leurs divines protectrices. Son vêtement consiste en une tunique d'étoffe légère et plissée, que deux fibules maintiennent au-dessous des seins et qui disparaît, à partir des hanches, sous deux grandes ailes de vautour noir croisées pudiquement sur les jambes. La tête est encadrée de longues boucles, les épaules sont dissimulées sous un lourd gorgerin à zones concentriques et brodées. Un voile court, sur lequel s'étale l'épervier solaire accouvé et que surmonte un calathos, recouvre la chevelure frisée au fer, au-dessus des tempes. Étendue dans une pose tout hiératique, cette statue est dorée et peinte de couleurs vives.

Ces deux morceaux qui datent vraisemblablement du IIIe et du IVe siècle, sont d'une extrême importance pour l'archéologie punique. Ils confirment en somme l'enseignement qui se dégage des céramiques, des verreries, des bijoux, des pierres gravées et des stèles funéraires. On finit par croire, en examinant tout cela, que Carthage n'a jamais su s'inventer un style, ni même un costume personnel. Tributaire de la Phénicie et de l'Égypte pendant plusieurs siècles, elle commence, à partir du VIIe, à subir l'influence grecque. Au IIIe et au IVe siècle, c'est un fait accompli : Carthage est entièrement hellénisée ! Voilà ce que Flaubert ne pouvait pas savoir, lorsqu'il écrivit *Salammbô*. La science de son temps était incapable de le renseigner avec exactitude. Abusé sans doute par Michelet, il a imaginé une ville trop asiatique : c'est la couleur phénicienne qui domine dans son roman. Il y aurait fallu un peu plus d'Égypte et beaucoup plus de Grèce. Peut-être que la Carthage des guerres puniques ne différait pas sensiblement, — du moins pour l'extérieur des mœurs, — de Tarente ou de Syracuse, ou même de la Rome contemporaine. C'est ce que l'on soupçonne déjà à travers les récits de ce Tite-Live si calomnié par les historiens romantiques !

Mais, après tout, l'erreur est superficielle : elle ne concerne que le décor, — où se meuvent d'ailleurs des personnages strictement africains. Là est le grand mérite de Flaubert. Il a créé des êtres qui sont l'expression vivante d'une terre, d'un climat, d'un moment de l'histoire. Peu importent leurs habits, la forme de leurs vaisselles, l'architecture de leurs palais ! L'essentiel, c'est qu'ils soient des Africains. L'Italie et la Grèce pouvaient

bien inonder la ville d'Hamilcar des produits de leurs ateliers, cela ne touchait point les âmes, qui demeuraient telles que la tradition et le sol natal les avaient façonnées. Très probablement, il en était de Carthage hellénisée comme du mausolée de Juba II, ce monument qui domine les crêtes de la Mitidja, aux environs de Cherchell : l'art grec en avait décoré la façade, mais le cœur de l'édifice était resté barbare !

*
* *

Le musée des Pères renferme certainement de nombreuses pièces romaines. Pourtant c'est l'élément gréco-punique, égypto-phénicien qui domine. Si l'on veut se faire une idée plus complète de la civilisation latine dans la seconde Carthage, dans la Proconsulaire et la Byzacène de l'époque impériale, c'est au Musée Alaoui qu'il faut aller. Ce musée, installé dans une dépendance du Bardo, est en passe de devenir un des plus importans de l'Europe, grâce au zèle et à l'activité de son jeune conservateur, M. Paul Gauckler, qui, avec tout l'enthousiasme d'un lettré et toute la science d'un érudit, avec une belle et patriotique ambition, s'efforce de rétablir dans ce pays envahi par l'Islam les titres de propriété et de priorité glorieuses des nations latines.

Il est impossible à un touriste de parler en détail de toutes les richesses qui sont accumulées dans les salles du Bardo, et qui réclament la description compétente d'un homme du métier. Parmi tant de plaques votives, de stèles, de bustes, de statues, de bas-reliefs, de poteries, de lampes, de bijoux, d'ustensiles de toute sorte, l'attention défaille. Il y en a trop ! On est écrasé par l'abondance des objets, et l'œil se perd dans le papillotement des couleurs.

On finit par ne plus distinguer que les mosaïques, qui s'imposent aux regards par leur nombre, leurs dimensions extraordinaires, la vigueur de leurs tonalités. Elles sont admirables, — et tellement suggestives des mœurs antiques ! On n'y voit pas seulement, comme ailleurs, des figures ou des scènes mythologiques : triomphes de Neptune et des Néréides, triomphes des Saisons, épisodes de l'*Énéide*, portraits de Virgile ! Mais la vie familière de la province nous y est racontée par le menu. Ici, c'est une villa romaine, avec sa ferme, ses écuries, ses bâtimens

d'exploitation, ses olivettes, ses vignobles et ses troupeaux ! Plus loin, ce sont les opérations de la douane : un navire portant des saumons de métal est amarré dans le port; des manœuvres le déchargent, tandis qu'à côté, les employés du fisc sont occupés à peser la marchandise. Plus loin encore, c'est un banquet par petites tables, avec un orchestre au centre, des danseurs, des jongleurs, des joueurs de flûte et de crotales... Cela se déploie sur les murs comme de grandes fresques, dont les couleurs heurtées et le dessin brutal appellent le plein air et le plein midi des soleils africains !

Ce musée, si rempli qu'il soit de dépouilles archéologiques, est cependant loin d'épuiser tous les débris que les fouilles ont ramenés à la lumière. Pour comprendre combien ces régions étaient devenues grecques ou romaines, il faut parcourir le pays entier, depuis Madaure et Sicca Veneria jusqu'aux syrtes de la Tripolitaine. Les Arabes n'y ont apporté que leur misère et leur barbarie. Voilà quatorze siècles qu'ils l'occupent, et ils n'y ont rien construit que des masures ou des bâtisses grossièrement utilitaires. Au contraire, la tradition latine, si longuement interrompue, y est partout inscrite en traits ineffaçables. Le moindre effort a suffi pour la renouer. Partout les ruines antiques semblent y amorcer une civilisation qui procède des mêmes origines : Utique, Hadrumète (la Sousse moderne) sont pleines de vieilles pierres qui témoignent pour nous. Dougga a son théâtre et son temple de Jupiter Capitolin ; El-Djem a son amphithéâtre, presque aussi vaste que le Colisée de Rome; Gigthi, qui sort peu à peu de ses décombres, avec ses arcs de triomphe, ses thermes, ses villas, son forum, ses petites rues tortueuses, promet une nouvelle Pompéi africaine, — plus ancienne et plus diverse que Thimgad !

Malheureusement tout cela gît dans la poussière, tout cela est mort ! Il faudrait le génie d'un Flaubert pour ranimer ces ossemens de villes !...

*
* *

Il est quelqu'un, pourtant, dont les livres peuvent servir de vivans commentaires à toute cette archéologie glacée : c'est Apulée, le romancier de l'*Ane d'or*, l'auteur des *Florides*, de l'*Hermagoras* et d'une infinité de compilations. Pour moi, je ne

sais pas d'écrivain antique qui me procure une plus saisissante et plus immédiate vision de la Carthage romaine, non pas tant peut-être dans sa physionomie matérielle et dans ses aspects pittoresques que dans ses mœurs et dans sa psychologie. Apulée nous laisse entrevoir ce que pensait, comment agissait un Africain latinisé de ce temps-là.

On ne le lit plus, on le connaît à peine. Et cependant aucun personnage d'alors ne jouit d'une réputation plus universelle. De son vivant, on lui éleva des statues, on le nomma pontife d'Esculape. Après sa mort, il se fit toute une légende autour de son nom. On lui attribua des miracles, que les auteurs ecclésiastiques discutèrent âprement, mais ne contestèrent jamais. Les païens le comparaient au Christ. Les chrétiens voyaient en lui un émule de Simon le Magicien et d'Apollonius de Tyane. Ses compatriotes ont subi profondément l'influence de son style : Tertullien, saint Augustin ont repris le moule de sa phrase. Ils ont tous les défauts d'Apulée !

Cet homme qui naquit à Madaure et qui mourut à Carthage, où il professait la rhétorique, fut, dans toute l'acception du terme, l'homme de son siècle et de son pays.

Africain, il l'a été plus que personne ! D'abord par l'ardeur de son imagination, par son amour du clinquant et de tout ce qui reluit, par son mauvais goût, par la frénésie de ses sensations, par la tranquille impudeur de son obscénité ! Il reproduit tous les contrastes violens de sa patrie. Comme elle, il est l'antithèse vivante : épris d'occultisme et de rhétorique, luxurieux et dévot, réaliste, impressionniste, idéaliste et classique tout ensemble, opulent et sordide, plein d'or, de pierreries, d'oripeaux éclatans et d'immondices, il rappelle ces rues bariolées et fétides des casbahs algériennes, qui sentent à la fois l'ordure et l'encens...

De ses contemporains, il a la manie encyclopédique, à la façon des Juba, des Pline l'Ancien, des Plutarque. C'est lui qui se vantait d'avoir bu à toutes les coupes et d'être le prêtre de tous les dieux. Il avait parcouru l'Italie, la Grèce, l'Asie Mineure, l'Égypte et la Cyrénaïque ; il avait été initié aux mystères d'Isis, peut-être à ceux de Mithra. Il écrivait en vers et en prose, en latin et en grec. Il s'essaya dans tous les genres. Histoire, éloquence, philosophie, poésies fugitives, poésie lyrique, comédie et drame, satire, critique d'art, arithmétique, physique, histoire

naturelle, médecine, — tout y a passé ! Son œuvre, c'est le chaos même de l'Empire qui se décompose !

Enfin il partagea la grande folie de l'époque : il fut un thaumaturge. Bien qu'il ait feint de s'en vouloir défendre, par mesure de prudence, on devine assez, à travers les lignes de son *Apologie*, que non seulement il l'était, mais qu'il tirait vanité de l'être.

Comment ne l'eût-il pas été? C'était alors le moyen le plus sûr pour dominer les foules. Un homme comme lui, si avide de célébrité et d'applaudissemens, si fier de sa culture universelle, devait ambitionner la réputation de magicien. La magie était le couronnement de la science antique. C'est par là que celle-ci échappait au reproche de n'être qu'un amusement de dilettante. De même que la science moderne, elle tenait à s'affirmer active et bienfaisante. Le christianisme d'ailleurs poussait les païens dans cette voie. On se plaît trop aujourd'hui à le représenter comme un socialisme avant la lettre. Pourtant cette religion nouvelle n'a amené ni une révolution sociale, ni une révolution politique. Charité, pitié pour les humbles! oui sans doute, elle a pratiqué ces vertus, mais ce n'est point par elles qu'elle a frappé surtout une société où les confréries d'esclaves, les œuvres de secours mutuels abondaient. En réalité, elle a été la guérisseuse des corps autant que la consolatrice des âmes. Elle s'est imposée par ses miracles; elle offrait à la foi de ses fidèles le miracle par excellence, — la mort et la résurrection d'un Dieu : vérité que proclamaient, au milieu des supplices, des milliers de martyrs!

Qu'une arrière-pensée de concurrence, que le désir d'humilier les chrétiens aient conduit Apulée vers la magie, rien de plus plausible. Mais le merveilleux était, pour ainsi dire, dans l'air, autour de lui. Ce lettré, ce savant est d'une crédulité sans bornes qui annonce déjà le moyen âge!

Avec cela, il ressemble étrangement aux modernes, par l'encombrement de son esprit et par son intellectualisme stérile. Il a encore nos minuties médicales et hygiéniques. Car c'est le propre des générations moribondes de vivre dans une angoisse perpétuelle de la maladie, d'attacher aux soins physiques une importance excessive, de s'étioler ainsi dans une existence factice, si précaire et si misérable, que mieux vaut cent fois la belle insouciance du sauvage. Apulée se soigne méticuleusement.

Il croit aux oracles de la science. Il est d'une cuistrerie scientifique qui en devient amusante à force d'ingénuité. Quand il parle de la Science, il en a plein la bouche, et quand il chante ses louanges, c'est avec le lyrisme du pharmacien Homais!

Cette initié de la Grande Déesse cache en lui un cérémoniaire et un sacristain. Il manie avec complaisance les vases sacrés, les effigies et les emblèmes, il se délecte aux singularités de la liturgie, il les décrit copieusement. Sa piété, toute mécanique et grossièrement matérielle, s'apparente à la dévotion espagnole. Il vénère des fétiches, il se couvre d'amulettes. Et ainsi ce prêtre d'Esculape, qui fut comme le chef-d'œuvre de l'École, qui apparut comme un puits de science, comme un virtuose de la parole et un maître du style, ce civilisé opprimé par l'excès même de sa civilisation, est tout près de se confondre avec un Barbare.

Mais ce qui fait de lui un être à part, ce qui le distingue essentiellement à nos yeux, c'est qu'il est, pour nous, l'incarnation littéraire la plus complète de la décadence latine. Décadent, il a été un rhéteur merveilleux. Cela va de soi. Aux époques où l'on ne croit plus à rien et où l'on est tenté de croire à tout, ne fût-ce que par lassitude du scepticisme, où les idées, réduites au simple rôle de jouets dialectiques, ont perdu leur efficace sur les âmes, tout devient naturellement prétexte à rhétorique, depuis les plus hautes spéculations de la métaphysique jusqu'aux règles de la pisciculture, de la vénerie et de l'art militaire. C'est ainsi qu'Apulée a touché à tout, pour le plaisir de dire avec grâce des choses parfaitement inutiles. Il est peut-être le type de rhéteur le plus extraordinaire que le monde ait vu!

Bigarrée, grouillante, chatoyante, odorante, musicale et splendide comme son œuvre si énorme et si complexe, sa langue envahit tous les domaines et tous les bas-fonds du vocabulaire : mots archaïques, jargon du peuple et des faubourgs, néologismes, expressions poétiques, terminologie des métiers, des sciences, des philosophies, des religions, — tous les dictionnaires se sont déversés dans sa prose. Mais elle n'en a pas été submergée. Il a su donner une forme à cette débordante matière, il a inauguré une manière d'écrire véritablement africaine. Tantôt sa phrase a l'allure leste et courante du dialogue familier. D'autres fois, elle se développe par grandes masses symétriques, comme une construction romaine. Ou bien, elle est toute en fa-

cettes, en jeux de mots, en rimes, en allitérations, ou bien elle se traîne, monotone et interminable, comme une psalmodie. Dans les beaux endroits le rhéteur, se souvenant sans doute qu'il est prêtre d'Esculape, déploie un appareil vraiment pontifical. Semblable à une procession, la phrase lente se déroule, une et multiple en son ordonnance, harmonique en ses consonances, rythmée par ses désinences, chargée de vocables antiques, couronnée d'épithètes mystiques, solennisée de formules hiératiques, et, après de longs circuits, elle s'arrête enfin sur un verbe pompeux et largement étoffé comme le reposoir de pourpre où l'Adonis est couché!

Ces affectations puériles sont évidemment agaçantes. La déclamation qui perce, çà et là, trahit l'écolier prodige. Les couleurs du style sont criardes, les tons ne sont pas fondus, les tableaux se succèdent sans lien, les figures éclatantes sont comme emprisonnées dans des contours rigides. Mais pour peu qu'on s'y habitue, on finit par s'émerveiller de l'ingéniosité et de la richesse du travail, — de ce pailletage même, de ces scintillations continuelles. C'est l'éblouissement des immenses mosaïques qui revêtaient les pavés, les murs, les absides et les coupoles des palais et des villas de Carthage : — abrégé pictural de l'univers, où tout était représenté en figures, depuis la pêche et la chasse, les banquets, les travaux des champs, jusqu'aux légendes héroïques et divines, jusqu'aux symboles des Saisons, des Constellations et des Élémens...

Il y a, dans l'*Ane d'or,* une description de fête printanière dont je me souviens toujours, quand j'essaie de généraliser la signification de l'œuvre d'Apulée. C'est la consécration d'un navire à la déesse Isis, pour appeler les bénédictions de la Divine Mère sur les travaux des marins.

La carène du bâtiment est tout entière en bois de citronnier. Du haut en bas, elle est peinte d'hiéroglyphes, comme une boîte de momie. Les voiles blanches portent une inscription votive; à la poupe resplendit un oiseau d'or, au col onduleux et aux ailes déployées. Le prêtre le purifie d'abord avec une torche enflammée, un jaune d'œuf et du soufre; et, aussitôt le rite accompli, tous les assistans se précipitent vers le vaisseau. Ils y répandent des libations; ils y déposent des coupes de lait, des gâteaux, du blé apporté dans des vans; ils y jettent des aromates, des médailles,

des statuettes, toute espèce d'objets pieux : après quoi, on délie les câbles et on lance à l'aventure, vers la haute mer, le navire mystique, chargé des offrandes de tout un peuple.

N'est-ce point l'image allégorique de ce qu'a fait Apulée dans son œuvre? A l'aube des siècles barbares, il y a embarqué, comme sur une arche de salut, tout l'héritage de la civilisation antique. Il y a entassé pêle-mêle le meilleur et le pire. En regard des corruptions de la décadence, il a placé les vertus religieuses et morales qui annonçaient la rénovation prochaine... Tout ne sombrera pas au cours du voyage. Son âne symbolique atterrira sur nos plages; et, aux jours de Noël ou de Pâques, il fera son entrée dans nos cathédrales, acclamé par la joie populaire, salué par les sons de l'orgue et par les cantiques de la foi nouvelle...

V

RECONNAISSANCE A L'AFRIQUE

J'ai quitté Carthage et Tunis par un temps calme, sous une lune épanouie et trop belle qui découpe en clair les crêtes des montagnes et les sinuosités des rivages. Je n'aperçois plus le dôme de Saint-Louis sur la colline de Byrsa ; les dernières lueurs du phare de Sidi-bou-Saïd viennent de s'éteindre. Nous sommes sortis du golfe. Devant nous, derrière nous, ce sont les brumes confuses du large.

Il est près de minuit : tout le monde dort sur le paquebot. J'abandonne l'entrepont, où les graillons des cuisines, les résidus huileux de la salle des machines me poursuivent de leur odeur écœurante. J'atteins la passerelle des secondes. Elle est déserte, comme le tillac d'avant. Rien que des corbeilles de primeurs arrimées au bordage et qui ondulent vaguement jusqu'au pavillon de la proue. Les bancs ont été encapuchonnés de toiles, pour les préserver de l'humidité nocturne. On n'entend que le battement de l'hélice. La quille du navire glisse au milieu des eaux illuminées et silencieuses, comme dans des étoffes molles et moirées d'argent, où le sillage fait une déchirure d'or, sous le tremblement des reflets lunaires. A la pointe des mâts, de petites lanternes luisent si faiblement qu'on dirait des étoiles prises aux cordages des hunes.

Dans cette paix infinie, cette immobilité de la mer et du ciel, la vitesse trépidante de la course, dont tout le vaisseau gémit jusqu'au fond de sa coque, m'émeut presque comme un prodige. Je me laisse gagner par son élan. Je goûte la même ivresse de l'espace que dans les plaines désertiques, où je viens de passer!... Alors, assailli par le flot des souvenirs, je me retourne vers cette Afrique, que je ne puis plus voir à travers les brumes marines, mais que je devine et dont je sens toujours la présence. Il me semble qu'elle se dresse, là-bas, derrière les brouillards, au sommet d'un promontoire invisible, effigie colossale, telle que l'imaginèrent les sculpteurs antiques, matrone aux flancs robustes, auréolée du croissant, enveloppée de la dépouille d'un de ses éléphans, les pieds sur un navire chargé de froment, et tenant dans ses mains des gerbes d'épis mûrissans...

Pays du soleil et de la plus pure lumière! Nourrice des blés et des raisins, terre des marbres et des essences précieuses, mère des statues et des temples, qui trônes dans la pompe de tes colonnes et de tes arcs de triomphe, de quels bienfaits ne te suis-je point redevable, depuis le jour où, comme une amante, tu me pris, jeune homme nubile, pour m'initier à tes rudes délices et pour me découvrir tes beautés inconnues, ou dédaignées du passant! C'est toi qui façonnas mes sens encore débiles, qui les fis s'épanouir au feu de ton ciel, vibrer au choc tumultueux de tes couleurs et de tes formes. Tu me donnas l'être une seconde fois. Tu m'enseignas le culte salutaire de la force, de la santé, de l'énergie virile. Tu rattachas ma pensée égarée au solide appui de la tradition, en étalant sous mes yeux la majesté de tes ruines, en me jetant parmi des peuples venus de tous les bords de la Méditerranée maternelle, et dont la conscience est sœur de la mienne!... Ah! puissent-ils, en se retrouvant sur ton sol, reprendre avec ferveur le sentiment invincible de la fraternité qui les unissait jadis! Puisse cette mer, où je suis, redevenir, comme au temps de Rome la Grande, à la fois le symbole et le chemin de l'Alliance entre les nations latines!... *Mare nostrum!* Qu'elle soit notre mer à tout jamais! Défendons-la contre les Barbares, pour refaire l'unité de l'Empire!...

LOUIS BERTRAND.

LES ANGLAIS AU THIBET

II[1]

LE GOUVERNEMENT THIBÉTAIN. LE TRAITÉ ANGLO-THIBÉTAIN ET LE NOUVEL ÉTAT DE CHOSES AU THIBET

I

Les Origines du Lamaïsme et la réforme de Tsong-kapa.

Il ne saurait paraître étonnant qu'un pays si jalousement gardé par ses habitans, si déshérité par le double maléfice de l'altitude du sol et de la sécheresse de l'air, soit resté jusqu'en ces derniers temps une des contrées de la terre les moins connues des Européens. Jusque vers le milieu du siècle dernier, on ne possédait sur la géographie du Thibet et sur les mœurs de ses habitans que des renseignemens fort succincts et assez confus, fournis par les rares voyageurs et les missionnaires qui ne racontaient que ce qu'ils avaient pu voir ou entendre dire au cours d'une traversée trop souvent rapide. Ce furent les pandits anglo-hindous qui, les premiers, forcèrent le sanctuaire thibétain et en rapportèrent des dépouilles d'autant plus précieuses que le bouddhisme a accumulé au Thibet les trésors de ses traditions et de ses monumens et que la littérature sacrée offre dans ce pays des sources d'information plus abondantes et plus pures que

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

dans l'Inde et à Ceylan. Grâce aux héroïques et incomparables razzias opérées par ces audacieux pionniers de la science, nous pûmes obtenir enfin en Europe des notions précises et vraiment scientifiques sur la géographie du Thibet méridional, sur l'histoire ancienne du royaume de Lhassa et les débuts du bouddhisme au Thibet, et les Burnouf, les Oldenberg, les Rhys Davids purent commencer à reconstituer pour la pensée occidentale le système philosophique bouddhiste dont les racines plongent en pleine mythologie et dont les intuitions ont devancé les plus téméraires hypothèses du nihilisme métaphysique. D'ailleurs, ces pandits n'ont pas été les seuls à soulever un coin du voile qui cache pour l'Occident le mystère thibétain. Les Russes n'ont guère moins fait pour la géographie de la partie septentrionale du Thibet que les savans hindous pour celle de la partie méridionale, et les explorateurs français, anglais, hongrois et suédois ont ajouté au fonds constitué par les voyageurs russes et hindous. Mais, en dépit de tous ces efforts, de notables fractions du Thibet, surtout dans la partie orientale, nous restent inconnues.

Encore à l'heure actuelle, nous n'avons pas de sources d'information exacte et précise sur le chiffre de la population du Thibet. Les évaluations qui en ont été faites jusqu'ici varient dans des proportions singulières. Au milieu du XVIIIe siècle, un recensement officiel fait par « les ministres royaux » aurait, d'après le missionnaire Orazio della Penna, énuméré trente-trois millions d'habitans au Thibet ; au courant du XIXe siècle, des voyageurs ont parlé tantôt de cinq, tantôt de onze millions d'âmes, tandis que, d'après des renseignemens plus récens, et très probablement plus véridiques, la population serait au plus de deux millions d'individus répartis sur les deux millions de kilomètres carrés que mesure la surface du plateau thibétain. Ce qu'il y a de certain, c'est que la plus grande partie du Thibet est à peu près inhabitée ou n'est qu'un territoire de parcours de tribus nomades. La population n'est un peu groupée que dans la partie Sud-Est, où se trouvent quelques villes : Lhassa, Chigatsé, Gyangtsé, qui sont, avec quelques grands monastères, les seuls centre de population un peu importans du pays.

Mais, si l'on est loin d'être fixé sur le nombre des habitans du pays, on sait du moins que la très grande masse d'entre eux présente une remarquable unité d'origine, de langue, de religion

et de mœurs. De taille moyenne, le front étroit, le nez large et aplati, les yeux à fleur de tête et légèrement bridés, les Thibétains paraissent appartenir à la même souche que les peuples turco-mongols avec lesquels leur type physique présente la plus grande analogie; leurs mœurs et leurs usages ont une ressemblance étroite avec ceux des Mongols; leur langue parlée est un idiome polysyllabique; leur religion est le bouddhisme, pratiqué sous sa forme spéciale qu'on appelle le lamaïsme; et leur histoire, du moins pour la partie qui nous en est connue, n'est guère que le récit des efforts du bouddhisme et des institutions lamaïstes pour s'implanter dans le pays et y dominer.

On ne connaît guère l'histoire des populations thibétaines avant l'introduction parmi elles du bouddhisme. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elles obéissaient à différens chefs ou rois et qu'elles pratiquaient le culte de Bong-pa, issu du chamanisme mongol, dont les rites consistaient à faire des offrandes et des prières aux montagnes, aux lacs, aux arbres, représentant les forces de la nature. La première tentative d'introduction du bouddhisme au Thibet eut lieu au IIe siècle de notre ère. Le nouveau culte avait pris naissance dans l'Inde vers le milieu du VIIe siècle avant notre ère et avait été adopté par un grand nombre d'Hindous rebutés par la religion aristocratique et trop exclusive de Brahma qu'ils avaient suivie jusqu'alors. Préoccupés avant tout de se sauver eux-mêmes, les Brahmanes excluaient de leur communion les petits, les humbles, les parias, qui n'avaient pas même droit à la lecture des livres saints, mais Çakya-Mouni (le Sage par excellence) conçut de l'humanité un idéal tout différent. Il songea au bonheur de tous les hommes et appela à lui les parias. Bonté, douceur, charité, amour du prochain, telles furent les vertus qu'il enseigna. Cet idéal supérieur, si bien fait pour attirer les masses et qui avait dès cette époque conquis Ceylan, une grande partie de l'Inde et le Népâl, ne fit pas tout d'abord de rapides progrès au Thibet et il faut arriver jusqu'au VIIe siècle pour voir le nouveau culte remplacer dans une grande partie du pays l'ancienne religion Bong-pa. Cet événement eut lieu vers l'an 630 de notre ère sous le règne de Srong-tsan-po (le très puissant et le très sage Srong), qui réunit en confédération un grand nombre de tribus thibétaines et fonda un grand État avec Lhassa pour capitale. Ce prince envoya dans l'Inde un missionnaire, qui en rapporta des livres bouddhistes,

protégea officiellement le bouddhisme, et ses successeurs firent de même après lui. Mais les lamas, nourris, protégés, comblés de grâces par la royauté, reconnurent ses bienfaits, dès qu'ils se sentirent assez forts, en essayant de la chasser du logis où elle leur avait fait place. Les rois se défendirent, et l'un d'eux, Landarma, dut entamer contre eux une persécution acharnée et finit par les chasser tous du pays. Mais les prêtres bouddhistes le firent assassiner, en 899, par un de leurs affidés qui le frappa d'un coup de flèche dans son propre palais, et, à la suite des querelles intestines qui suivirent sa mort, réussirent à rentrer au Thibet et à recouvrer leur pouvoir.

Il est à remarquer que, pendant toute cette période, le bouddhisme eut une organisation réduite à sa plus simple expression : il n'y avait ni église, ni hiérarchie ecclésiastique. Le clergé n'était autre qu'une association, une confrérie de moines. Comme dans l'Inde, les monastères au Thibet avaient chacun leur administration séparée, et leurs supérieurs étaient indépendans les uns des autres. Quelques membres du clergé s'intitulaient bien patriarches, mais ils n'avaient qu'une autorité nominale et les fonctions qu'ils s'arrogeaient n'étaient pas reconnues par l'ensemble du clergé. Cet état de choses prévalut jusqu'au XIIIe siècle, époque où les khans mongols, convertis définitivement au bouddhisme, voulurent se mêler, sur l'instigation des prêtres, des affaires du pays. En 1253, Koublaï-khan, ayant conquis l'Est du Thibet et la Chine, manda auprès de lui le supérieur du couvent de Çakya, Pandita, se fit couronner par lui empereur à Pékin et, en échange du service rendu, lui reconnut le pouvoir suprême, spirituel et temporel, sur toute la partie du Thibet soumise alors aux Mongols. A partir de ce moment, les supérieurs du couvent de Çakya devinrent les vrais souverains de la plus grande partie du Thibet, prirent le titre de « Sublimité, » et usèrent de leur puissance pour opprimer les sectes rivales, jusqu'au jour où la dynastie nationale des Ming remplaça en Chine les souverains mongols (1368). Prenant ombrage de la puissance du couvent de Çakya, les nouveaux empereurs chinois favorisèrent d'autres couvens et notamment celui de Kadampa, qui ne tarda pas à égaler en puissance et en richesse le couvent de Çakya. C'est de Kadampa que sortit le réformateur du bouddhisme thibétain, le moine Tsong-kapa, qui fut l'Hildebrand de l'Orient.

Né sur la frontière de Chine, Tsong-kapa, après avoir étudié à Kadampa, tâcha de ramener le bouddhisme à sa pureté première, de le dégager de la sorcellerie et des pratiques superstitieuses qui le déshonoraient, d'astreindre les moines à une vertu plus austère et au respect de leurs vœux de renoncement et de pauvreté. Mais l'œuvre de Tsong-kapa ne se borna pas seulement à la restauration de la discipline et à la réformation des mœurs du clergé; il entreprit la revision de la doctrine bouddhiste, modifia le rituel et inventa la théorie de la réincarnation des disciples de Bouddha, qu'il fit dériver d'un des principes fondamentaux du bouddhisme. Çakya-Mouni avait dit que le monde visible est dans un perpétuel changement; que la mort succède à la vie, la vie à la mort; que l'homme, comme tout ce qui l'entoure, roule dans le cercle éternel de la transmigration; qu'il passe successivement par toutes les formes de la vie, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus parfaites; que la place qu'il occupe dans le vaste échelon des êtres vivans dépend du mérite des actions qu'il accomplit en ce monde; et que, par exemple, l'homme vertueux doit renaître avec un corps divin. Tsong-kapa déduisit à son tour de cette idée que certains membres éminens du clergé bouddhiste peuvent réapparaître sur la terre, quelques jours après la mort, sous la forme d'un enfant. Ces enfans deviennent alors des incarnations du précédent personnage. Bon nombre de Thibétains acceptèrent l'enseignement de Tsong-kapa, et, dès lors, fut constituée la secte de Galugpa ou des « bonnets jaunes, » ainsi désignés par opposition aux partisans de l'ancienne doctrine, qui furent les Chammars ou « bonnets rouges. »

La première application de la doctrine de Tsong-kapa fut faite à sa mort, survenue en 1417, à son neveu et successeur, Gedendrup, qui fut le premier grand-lama de la secte de Galugpa et fut regardé comme l'incarnation de Tsong-kapa. Tsong-kapa lui-même fut considéré comme la haute incarnation d'Amithaba, propre compagnon de Bouddha et personnification de la charité. Sous Gedendrup, la lutte entre les Galugpas et les Chammars fut des plus vives. Les Galugpas ayant eu recours aux armes marchèrent contre les Chammars, leur enlevèrent la plupart des monastères qu'ils possédaient dans les diverses provinces du Thibet et les chassèrent de leur capitale, Taschi-lumbo, qu'ils détruisirent de fond en comble et sur les ruines de laquelle

Gedendrup éleva, en 1447, le grand monastère de Taschi-lumbo dont le supérieur prit le titre de Taschi-lama et fut reconnu être l'incarnation de Tsong-kapa et par conséquent d'Amithaba. Définitivement vaincus, les Chammars furent obligés de se retirer dans certaines localités du Thibet où l'on toléra leur séjour, et, dès lors, la puissance des « bonnets jaunes » devint telle que les chefs des grands clans féodaux du Thibet en prirent ombrage et entamèrent contre les lamas une lutte qui tourna d'abord au désavantage de ces derniers. Un de ces princes, Pagmandou, réussit même à soumettre tout le Thibet, à rétablir le pouvoir laïque et à faire fleurir la prospérité et la paix dans le pays. Mais le troisième grand-lama de Galugpa, Sodnam-Gyamtso, ayant appelé à son secours en 1576 Tengri-To, prince de Koukou-nor en Mongolie, les princes laïques du Thibet furent vaincus, et le pouvoir temporel établi dans le personne du grand-lama de Galugpa, qui se trouva dès lors commander en souverain maître les deux plus importantes provinces du Thibet, celle d'Amdo et celle d'Oui. Nul obstacle ne s'opposa plus à l'extension de la secte de Galugpa, qui s'accrut d'autant plus rapidement qu'elle était favorisée par le gouvernement chinois. C'est ainsi que, sous la pression de l'ambassadeur de Chine à Lhassa, bon nombre de couvens bouddhistes du Thibet et de la Mongolie durent se rallier à la secte de Galugpa et que, sous le quatrième grand-lama de la secte, fut nommé un ministre spécial qui eut mission de surveiller tous les fonctionnaires civils du pays. Enfin, sous le cinquième grand-lama de Galugpa s'accomplit la révolution qui étendit à presque tout le Thibet l'autorité politique de ce prince.

Ce cinquième grand-lama, Nagwan Lozan, ambitieux et avisé politique, avait commencé, pour se débarrasser complètement des princes laïques qui manifestaient encore des velléités de résistance, par appeler à son aide le successeur de Tengri-To, Gusri, prince de Mongolie. Celui-ci envahit en 1640 le Thibet, réduisit à merci les princes laïques et, par un acte solennel, consacra la suprématie politique de Nagwan Lozan en lui conférant le titre de Dalaï (1). Les Tartares mandchous ayant, quelque temps après, détrôné la dynastie nationale des Mings, Nagwan Lozan se rangea du côté des vainqueurs et fit reconnaître par

(1) Océan, c'est-à-dire universel.

la nouvelle cour de Pékin ses privilèges et son nouveau titre. Puis, pour consolider son gouvernement, il transféra sa résidence du monastère de Depung au mont Potala, à proximité de Lhassa. Là, il se proclama l'incarnation d'Avalokitçavara, le disciple d'Amithaba, et amena de gré ou de force à reconnaître sa suprématie la plupart des couvens de Thibet et de Mongolie, lesquels, tout en conservant leur organisation hiérarchique propre, durent le reconnaître, lui et ses successeurs, comme chefs du lamaïsme thibétain.

Après Nagwan Lozan, et depuis l'institution du dalaï-lama, l'histoire du Thibet n'est plus que celle des relations de ce pays avec la Chine. Le gouvernement chinois fit payer en effet de l'indépendance du Thibet l'appui qu'il avait donné au chef de la secte de Galugpa. Il établit son protectorat sur le pays, se chargea d'en assurer la défense et d'en contrôler les relations extérieures. En 1706, les Kalmoucks kohols et dzoungaras s'étant mêlés des affaires du Thibet furent chassés par les armées de la Chine et une garnison chinoise fut installée, en 1720, à Lhassa. En vain des insurrections éclatèrent dans cette ville et le prince thibétain Nam-Djal (le victorieux) entreprit de briser la puissance du dalaï-lama et de chasser les Chinois, ses protecteurs. Les insurrections furent réprimées, le dalaï-lama fut vainqueur, et les Chinois firent assassiner Nam-Djal (1751). Le titre royal fut alors décerné au dalaï-lama et la soumission du Thibet devint si complète que les Chinois ne craignirent pas de démembrer le pays à leur profit; ils lui enlevèrent toute la partie orientale située à l'orient du Yang-tsé-kiang et la rattachèrent à la province chinoise du Sé-Tchouen, dont elle est restée depuis une dépendance. Le reste du Thibet lui-même fut rattaché au département des colonies de Pékin, représenté en la circonstance par le vice-roi du Sé-Tchouen.

On est encore à se demander chez certaines nations de l'Europe quelle est la méthode d'administration à employer dans une colonie pour assurer et maintenir l'autorité et le prestige du conquérant, ne pas molester les indigènes et réduire les frais de domination au minimum. Les Chinois ont depuis des siècles résolu ce problème à leur manière par l'adoption du système du protectorat dont ils ont fait des applications variées depuis le simple envoi décennal d'un léger cadeau par le peuple protégé au conquérant, comme la chose a eu lieu pour la Birmanie, jus-

qu'à la mainmise plus ou moins complète sur le pays soumis. En ce qui concerne le Thibet, c'est sous la forme d'un protectorat étroit et rigoureux que s'exerce la tutelle de la Chine. Le pouvoir de l'empereur est représenté en ce pays par deux délégués impériaux ou *ambans*, changés tous les trois ans et placés sous les ordres du vice-roi du Sé-Tchouen, avec lequel ils correspondent directement. Ces derniers sont chargés de l'administration militaire et des affaires étrangères et ont pour les seconder deux trésoriers généraux et deux commissaires résidant à Lhassa et à Chigatsé, et trois commandans de troupes en résidence à Lhassa, à Chigatsé et à Dingri. Des garnisons chinoises sont installées en ces trois villes. Indépendamment de ces fonctionnaires d'origine chinoise, l'autorité du Fils du Ciel s'appuie sur des fonctionnaires thibétains. C'est ainsi que la cour de Pékin choisit et nomme à vie le *nomokhan*, fonctionnaire spécial qui est le vrai souverain temporel du Thibet. C'est en effet au *nomokhan* (roi de la loi religieuse) qu'on nomme aussi *rgyalpo* (le roi) que sont délégués tous les pouvoirs civils; c'est à lui que revient la régence en cas de vacance du trône et en cas de minorité du dalaï-lama. Le confesseur du dalaï-lama ou *gouro*, le second personnage en dignité, après le nomokhan, est également nommé par l'empereur de Chine. Le dalaï-lama ne peut revêtir sa dignité que muni d'un diplôme en règle signé par l'empereur; et il en est de même du taschi-lama et des supérieurs des grands couvens du Thibet. D'ailleurs le gouvernement de Pékin n'admet point qu'au cours de sa réincarnation, le dalaï-lama puisse, en vertu de sa nature divine, échapper, d'une manière quelconque, à l'autorité impériale, et, le cas échéant, il s'arroge le droit de retirer tout pouvoir au dalaï-lama qui a cessé de plaire. Dalaï-lama, taschi-lama, et tous les grands fonctionnaires thibétains reçoivent en outre de Pékin un traitement annuel, et, tous les cinq ans, le dalaï-lama ainsi que le taschi-lama sont tenus d'envoyer des cadeaux à la cour de Pékin, sorte de tribut en retour duquel ils reçoivent d'ailleurs de magnifiques présens. En définitive, le résultat d'une lutte de dix-huit siècles au Thibet a été la destruction du pouvoir laïque et l'établissement de la domination du pouvoir spirituel, sous la suzeraineté de la Chine. Dans cette longue série des âges, la lutte entre le sacerdoce et l'empire s'est terminée par la victoire du sacerdoce, avec l'appui de l'étranger. Les rois du Thibet ne sont plus, et, comme représentans des seigneurs des grands clans féodaux de

jadis il ne reste plus que quatre-vingts petits chefs vivant sur la frontière entre le Thibet et le Sé-Tchouen et plus ou moins dépendans de la Chine. Tout le reste du Thibet est régi par un gouvernement théocratique ; c'est le clergé qui est le maître du pays.

II

Organisation du Lamaïsme. — Les deux grands lamas de Lhassa et de Taschi-lumbo.

Ainsi, quoique la vraie doctrine de Çakya-Mouni ait été, dans ses commencemens, la religion de l'égalité et ait eu pour but l'abolition des castes, le lamaïsme a, en somme, reconstitué les castes avec la domination des lamas. La population thibétaine se divise en effet en deux classes : les membres du clergé et les laïques, qui ont, chacun, des attributions nettement définies : l'une s'occupe des affaires du monde ; l'autre est entièrement consacrée à celles du ciel ; les uns travaillent, les autres prient. Jamais les gens du monde ne se mêlent des exercices religieux ; en revanche, le clergé prend soin de tout ce qui a rapport aux intérêts spirituels.

Le clergé est extrêmement nombreux et compterait 500 000 membres, au dire de certains voyageurs, chiffre qui peut paraître exorbitant pour une population totale d'environ deux millions d'âmes. Ce qui est certain, c'est qu'il existe au Thibet près de trois mille monastères dont quelques-uns comptent plusieurs milliers de moines, comme celui de Depung, qui en renferme dix mille, et ceux de Galdan, de Sera et de Taschi-lumbo qui en contiennent trois mille également. Bon nombre de ces monastères sont d'ailleurs habités par des femmes qui sont astreintes aux pratiques austères du cloître. Une puissante organisation hiérarchique unit entre eux les divers membres du clergé ; au bas de l'échelon, les élèves ou novices, les diacres, les simples abbés, les supérieurs des couvens, puis les incarnations qu'on appelle *koubilghans* en mongol et *koutoutka* en thibétain.

Les jeunes gens qu'on destine à être lamas sont reçus dans les monastères à l'âge de huit ou neuf ans. Presque toutes les familles thibétaines ont un membre, et c'est ordinairement l'aîné, qui est voué au sacerdoce. Dès qu'il est reçu au monastère, le candidat reçoit le titre de *toupa*. On lui donne l'éduca-

tion qui convient à son âge et aux devoirs auxquels il est destiné. A quinze ans, les toupa sont admis parmi les tohbas qui composent la classe la plus inférieure de l'ordre religieux. Quand ils ont atteint l'âge de vingt-quatre ans, on leur fait subir un examen rigoureux ; et, si on les juge suffisamment instruits, on les élève au grade de *gylongs* ou moines. Ceux qui ont de grands talens ou du crédit sont mis à la tête de quelque riche monastère. Dès qu'un gylong occupe une de ces places, il est décoré du titre de lama, et tous les gylongs du monastère lui doivent obéissance.

Les koubilgans sont aussi hiérarchisés entre eux, suivant le degré de sainteté des personnages qu'ils incarnent; il y a les incarnations de second rang et les grandes incarnations. On compte soixante-dix incarnations des disciples de Bouddha au Thibet, soixante-seize en Mongolie, et quatorze dans les environs de Pékin (1). Les grandes incarnations sont au nombre de six : le Grand-Lama d'Ourga, en Mongolie, celui de Pékin, celui du Sikkim, la grande abbesse ou « diamant » d'Yamdock, près de Lhassa, qui est une incarnation féminine, le Grand-Lama de Tashi-lumbo et le Grand-Lama de Lhassa, ces deux derniers considérés comme bien supérieurs aux autres en dignité spirituelle. Ces deux grands-lamas sont les deux têtes de la hiérarchie monacale de l'*église jaune* bouddhiste : ce sont, « les deux faces de Dieu. »

Le dalaï-lama n'est pas en effet, comme on l'a cru généralement en Europe, le chef unique et suprême du lamaïsme. Frappés de l'étendue du territoire soumis directement au dalaï-lama, territoire qui comprend la presque-totalité du Thibet avec une population de 1 500 000 âmes dont 300 000 moines, les voyageurs de l'Occident ont cru que le grand-lama de Lhassa était, en même temps que le souverain temporel, le pontife suprême de la religion lamaïque au Thibet, et plusieurs, le comparant au pontife romain, l'ont appelé le Pape bouddhique. Mot qui a fait fortune, mais qui ne correspond point à la réalité des faits. Il est à remarquer tout d'abord que le clergé thibétain ne forme point comme le clergé romain un corps un et indivisible; ce clergé est divisé en plusieurs ordres monastiques différens, qui ont chacun leur hiérarchie spéciale, leur général propre et

(1) Grenard, *Le Thibet*, p. 343.

indépendant. Le dalaï-lama est à la tête du plus important de ces ordres : l'ordre de Galugpa fondé par Tsong-kapa ; les généraux des autres ordres ont pour lui la déférence due à une personne éminente en dignité ; mais ils ne lui sont nullement subordonnés au point de vue religieux ; ils ne lui doivent obéissance qu'en tant qu'il est souverain temporel ; et c'est pour cela qu'il est absolument inexact de comparer le dalaï-lama au Pape et de parler de papauté bouddhique. Même dans l'ordre de Galugpa, il y a un personnage dont les voyageurs d'Occident ont peu parlé, mais que la piété traditionnelle des Thibétains considère comme plus élevé en dignité spirituelle que le dalaï-lama ; c'est le Grand-Lama de Taschi-lumbo, ou taschi-lama avec lequel avait noué des relations, au XVIIIe siècle, Warren Hastings. En effet, le taschi-lama réincarne l'apôtre de Bouddha, Mangoa-Sri ou Amithaba, tandis que le dalaï-lama réincarne simplement le disciple de celui-ci, Avalokitçavara. Objet d'une vénération plus grande de la part des fidèles, il est appelé par eux le *Panchen-Rimpoché*, « la gemme divine de science, » « le docteur incomparable, » ou *mahou gourou*, « le Grand Maître spirituel, » titres plus glorieux et plus saints que celui que porte le dalaï-lama appelé par les Thibétains « joyau de majesté et de gloire. » C'est le taschi-lama qui prend part à la découverte, à l'examen des fonctions du jeune dalaï-lama chaque fois que s'accomplit une nouvelle métempsycose. De vieilles légendes, qui datent du temps où l'intervention d'un Charlemagne bouddhiste n'avait pas assuré la prépondérance au Grand-Lama de Lhassa en lui constituant un patrimoine de Saint-Pierre, attachent le sort de la religion nationale au destin du Panchen-Rimpoché ; ce sera fait du lamaïsme au Thibet quand ce *glorieux maître* se sera retiré à Shambala, la Jérusalem céleste des bouddhistes. Et l'on peut dire que, si la protection des Mongols et des Chinois a conféré au dalaï-lama de Lhassa un pouvoir et un rang politiques supérieurs à ceux du Grand-Lama de Taschi-lumbo, les rapports religieux, dans l'église jaune bouddhique, n'ont pas été intervertis. La supériorité ecclésiastique du Panchen-Rimpoché sur le dalaï-lama n'en a pas moins continué à être admise par les adeptes du lamaïsme, et cette primauté est un fait tellement saillant dans le monde bouddhiste qu'elle a frappé, dès leur arrivée au Thibet, les premiers ambassadeurs envoyés au XVIIIe siècle par la Compagnie des Indes dans ce pays. « Le taschi-lama, écrivait en

1783 M. Turner à William Hastings dans son rapport sur la mission dont ce dernier l'avait chargé au Thibet, est respecté et obéi dans toute la Tartarie. Son influence s'étend même jusqu'aux extrémités du vaste empire de la Chine. Les Tartares, qui vivent sous des tentes, et les habitans du pays kalmouck et du khumback, accourent en foule pour lui rendre hommage et lui porter leurs offrandes. Le Grand-Lama d'Ourga en Mongolie et le dalaï-lama eux-mêmes ont pour lui la plus profonde vénération et leurs propres sectateurs le regardent comme le chef et le protecteur de leur religion. » C'est à la sublimité du caractère dont il était revêtu que, à cette même époque, le taschi-lama dut d'être sollicité de venir à la cour de Pékin par l'empereur de la Chine, Kien-long, qui désirait ardemment, avant de mourir, contempler dans ses vieux ans le Pontife suprême de l'église jaune bouddhique; et l'auguste personnage ayant fini par céder aux prières instantes et réitérées de Kien-long, l'empereur, dans un somptueux apparat, entouré de toute sa cour, alla, jusqu'au cœur de la Tartarie, attendre le taschi-lama devant lequel il se prosterna et auquel il promit d'accorder tout ce qu'il demanderait, même la souveraineté temporelle sur le Thibet. Le taschi-lama refusa prudemment un tel cadeau; mais, soucieux de conserver au « Grand Maître spirituel » tout son prestige, le gouvernement de Pékin a toujours veillé à ce que ce dernier ne dépendît point, au point de vue temporel, du dalaï-lama et a laissé sous son administration directe un territoire peuplé d'environ 100 000 âmes autour de Taschi-lumbo et de Chigatsé. Même pour assurer l'égalité de souveraineté temporelle entre le taschi-lama et le dalaï-lama, le gouvernement chinois est allé jusqu'à répartir les *kalons* ou ministres thibétains et les *dapons* ou généraux entre ces deux souverains et leurs territoires respectifs.

Il est en outre un fait qui, dans un autre ordre d'idées, est à l'avantage du taschi-lama. Celui-ci, en prenant possession de ses éminentes fonctions, contracte avec la vie un bail de plus longue durée que son collègue de Lhassa. J'ai sous les yeux la liste officielle des taschi-lamas, telle qu'elle est conservée au monastère de Taschi-lumbo, depuis la fondation de ce monastère en 1447, et la liste officielle des dalaï-lamas arrêtée depuis la même époque jusqu'à nos jours. Durant cette période, treize grands-lamas se sont succédé dans le gouvernement de Lhassa, tandis que sept grands-lamas seulement ont occupé le siège de Taschi-

lumbo. La mortalité des dalaï-lamas est donc du double plus élevée que celle des taschi-lamas. Les dalaï-lamas meurent presque tous jeunes; peu même arrivent à leur majorité. La cause de ce phénomène, qui pourra paraître étrange au premier abord, ne doit pas être recherchée ailleurs que dans les intrigues de nature religieuse ou politique qui s'agitent dans le gouvernement de Lhassa. Le nomokhan et les kalons n'aiment pas les pontificats prolongés, ni les chefs adultes, et leur intérêt est de multiplier les vacances du pouvoir, pour garder l'autorité suprême. D'autre part, les ambans, dès qu'ils soupçonnent un jeune dalaï-lama d'avoir de l'énergie et du caractère, sont tentés de le faire disparaître ou déposer. Retiré dans son nid de Taschilumbo à l'autre extrémité du Thibet, exerçant son autorité sur une étendue de territoire moindre, et par conséquent moins suspect aux ambans et moins surveillé par eux, excitant de moins nombreuses compétitions autour de lui, le taschi-lama a plus de chances de vie; il peut parvenir à un âge avancé, faire preuve de capacités, donner l'exemple des vertus que recommande Bouddha et se désigner à la vénération des fidèles bien mieux que le pontife presque toujours dans l'enfance de Lhassa.

Conformément à l'enseignement de Tsong-kapa, le taschilama et le dalaï-lama ne meurent point. Aussitôt après leur décès ou plutôt leur disparition de la terre, ils réapparaissent en s'incarnant dans le corps d'un enfant en bas âge que des lamas de rang élevé ont pour mission de rechercher et de découvrir. En général, leur choix tombe sur un enfant qui leur paraît des mieux doués, tant au point de vue physique qu'au point de vue de l'intelligence et du caractère. Dès le jour de son élection, le jeune Grand-Lama est soumis à un entraînement spécial et trouve dans le milieu où il vit, dans les égards dont il est entouré, la confirmation constante de l'enseignement qui lui est donné. Les premiers gestes qu'on lui fait faire sont ceux qui se rapportent aux éminentes fonctions qu'il est appelé à exercer. Les premiers mots qu'on lui apprend à balbutier ont trait aux actions de ses vies antérieures, de ses incarnations successives. Les résultats de cette suggestion tiennent du merveilleux, et c'est ici le cas de rapporter la scène curieuse dont fut un des héros l'ambassadeur de Warren Hastings, M. Turner, le seul chrétien qui ait été admis en présence d'un jeune grand-lama et ait pu l'entretenir.

Le matin du 5 décembre 1783, M. Turner fut introduit devant le jeune Grand-Lama de Taschi-lumbo, au monastère de Terpaling, qu'on venait de construire exprès pour ce dernier. Le taschi-lama avait été placé pour la circonstance sur son *musmud*, pile de coussins de soie formant un trône de quatre pieds de haut, couvert d'un tapis brodé et de soieries de diverses couleurs pendant sur les côtés. A sa gauche étaient son père et sa mère; à sa droite, l'officier chargé des soins particuliers à lui donner, et dans la salle 300 gylongs chargés de faire le service religieux auprès de lui. Le taschi-lama n'avait alors que dix-huit mois; il avait l'air très intelligent, le teint animé, les traits réguliers, les yeux noirs, une physionomie heureuse et il parut à M. Turner un des plus beaux enfans qu'il eût jamais vus. Il n'avait pas encore l'usage de la parole, mais son père fit remarquer à M. Turner qu'il pouvait agir avec le taschi-lama comme avec une grande personne, et que, bien que l'enfant ne fût pas en état de répondre, il était certain qu'il comprenait tout ce qu'on lui disait. L'ambassadeur d'Hastings s'avança alors et présenta au jeune taschi-lama une écharpe de soie blanche, don du gouverneur du Bengale, que l'enfant prit sans précipitation de sa main, tandis que le reste des présens était déposé à ses pieds. Le jeune taschi-lama regarda ces présens avec intérêt, parut très satisfait des hommages des envoyés anglais et, tout le temps qu'ils restèrent dans son appartement, eut les yeux presque continuellement fixés sur eux. Lorsqu'ils eurent bu le premier thé qu'on leur présenta, il parut mécontent de ce que leurs tasses étaient vides, fronça le sourcil, pencha sa tête en arrière et fit du bruit jusqu'à ce qu'on leur en eût servi du nouveau. Prenant une coupe d'or, dans laquelle il y avait des confitures sèches, il en tira un peu de sucre brûlé qu'il leur envoya par l'un de ses officiers. M. Turner lui ayant dit ensuite « que le gouverneur général du Bengale ayant appris la nouvelle de sa mort avait été accablé de chagrin et avait continué à le regretter jusqu'au moment où le nuage qui avait obscurci le bonheur de la nation thibétaine, avait été dissipé par son retour à la vie, et qu'il espérait que le Grand-Lama continuerait à montrer de la bienveillance envers sa nation et étendrait les liaisons de ses sujets avec ceux du gouvernement anglais, » le jeune taschi-lama fit plusieurs signes de tête qui semblaient donner à entendre qu'il comprenait et approuvait ce qu'on lui disait. Tout le reste de l'entrevue, il

demeura tranquille, silencieux et se conduisit avec beaucoup de décence et de dignité, ne paraissant occupé que de M. Turner, et ne tournant pas une seule fois ses regards vers ses parens, et l'officier qui était chargé de lui. Tous les gestes qu'il faisait annonçaient beaucoup d'intelligence et semblaient ne venir que de lui-même. Et si, ajoute l'ambassadeur anglais, on prit beaucoup de peine pour le préparer à se bien conduire en cette occasion, il faut avouer que cette peine ne fut pas perdue.

Le Grand-Lama de Taschi-lumbo, et le Grand-Lama de Lhassa, chacun dans leur territoire respectif, cumulent le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel; ils tiennent à la fois les clefs du ciel et de la terre; ils sont les souverains maîtres de toutes choses. Tout le territoire, y compris les maisons, leur appartient; les habitations ne sont que des abris dont le séjour est toléré par le maître universel. Pour l'administration des affaires temporelles, ils délèguent leurs pouvoirs à une sorte de vice-roi, choisi d'habitude parmi les supérieurs de grands couvens, lequel est assisté de cinq ministres ou kalons. Tout d'ailleurs est subordonné au clergé en ce pays. Ce sont les lamas qui détiennent presque toutes les fonctions administratives et civiles, qui exercent la justice rendue, au premier degré, par des tribunaux composés de trois juges pris parmi les novices du clergé, et en appel par des tribunaux supérieurs composés de lamas eux-mêmes, qui perçoivent à la fois les impôts du contribuable et les redevances spirituelles des fidèles. Du clergé dérive toute science : les imprimeries se trouvent dans les monastères; et, en dehors des livres sacrés, ne sont publiés que des ouvrages conformes à la foi et des livres de magie. Même les lamas font le commerce des objets pieux tout comme des articles profanes. Presque toutes les terres sont la propriété des couvens qui les font travailler par les paysans attachés à la glèbe.

En résumé, le clergé thibétain possède tous les élémens de domination connus : l'autorité religieuse, la richesse territoriale, la suprématie financière et commerciale, la force armée et la discipline, et il n'est pas jusqu'au prestige qui dérive du principe d'hérédité que les lamas n'aient accaparé en trouvant le moyen d'attribuer à ceux d'entre eux qui sont revêtus d'une haute autorité spirituelle l'incarnation, l'hypostase divine, dont ce n'est point seulement la race qui se perpétue à travers le siècle, mais

la personne elle-même qui se réincarne, toujours identique, sous des formes successives. Grâce à sa hiérarchie si fortement organisée et à l'inflexible discipline à laquelle tous ses membres sont soumis, le clergé thibétain a acquis une puissance matérielle et politique inouïes.

Le peuple thibétain ne vit, n'agit, ne travaille, ne respire que pour le clergé, mais, si lourd que pèse sur lui le joug, il supporte avec docilité la domination des lamas, et suit avec zèle le culte et les rites du lamaïsme, et il n'est pas un fidèle du rite Galugpa qui n'aspire au bonheur suprême de faire en sa vie le pèlerinage de Lhassa ou de Chigatsé et de se prosterner en adoration devant les deux chefs spirituels du lamaïsme.

De Mongolie, de la Chine, de Birmanie, du Siam, du Népâl, du Boutan, de Ceylan, du Japon, de Russie même, affluent les pèlerins vers les deux sommets de Potala et de Taschi-lumbo, bravant les difficultés du chemin, les privations et les intempéries et mettant quelquefois trois ans pour accomplir le voyage. De pieux pèlerins qui se rendent à Lhassa font d'abord sept fois le tour de la ville, non pas en marchant, mais en faisant des génuflexions et des mouvemens spéciaux. Ils mesurent avec leur corps le périmètre de la ville, en se laissant tomber tout de leur long, se relevant et tombant de nouveau, leurs pieds placés à l'endroit qu'à précédemment touché leur tête, exercice très difficile et qui nécessite un long entraînement. Souvent, pour commencer, on met sur les paumes des mains de petites planchettes qui amortissent les coups, puis on apprend à poser les bras sur le sol d'une certaine façon afin d'éviter les foulures et les fractures des os du poignet. Ces pèlerins mettent ainsi trois jours à faire le tour de la ville, mais d'autres font le même exercice en y mettant plus d'un mois. Ceux-là font le tour de la ville sept fois avec leur face qu'ils appliquent contre le mur en déplaçant le nez à chaque mouvement. Parvenu au bout de ses peines, le pèlerin fait enfin l'ascension du Potala qui dresse à un quart d'heure de marche de la ville, à trois cents mètres de hauteur, son énorme masse de palais, de tours, de bâtisses, le tout entouré de murailles, et contenant, au dire de Nazounoff, qui l'a visité en 1901, plus de trois mille chambres. Un autre Bouriate d'origine russe, Agouan Dordjief, qui a visité le Vatican à Rome, assure que la résidence du dalaï-lama est beaucoup plus grande que celle du Pape. C'est au fond d'une de ces salles

que le dalaï-lama reçoit sur un trône haut de deux archines (un mètre quarante), entouré de ses fonctionnaires. Le visiteur passe entre une file de cent hommes armés de fouets, salue selon le rite le dalaï-lama, en touchant trois fois la terre avec le front, et, se relevant, contemple « la face lumineuse du Pontife divin (1), » incarnation sur terre d'Avalokitçavara, fils spirituel d'Amithaba.

III

L'influence russe à Lhassa.

Mais c'est en vain que le Thibet s'est fait un rempart de son immobilité et qu'il a défendu jalousement l'accès d'un pays, devenu une sorte d'immense monastère. Toutes les nations du globe, grâce à la multiplication et à l'amélioration des voies de communication, sont rendues aujourd'hui solidaires les unes des autres et il devient de plus en plus difficile à une fraction du genre humain, quelque humeur chagrine ou craintive qu'elle ait, de maintenir son isolement. Tôt ou tard, il était inévitable que l'étrange tabou dont les Thibétains se sont entourés fût levé. L'heure où les barrières tombent, où les voiles s'abaissent, et où la nation la plus obstinément isolée voit se rétablir les contacts et les rapports naturels a enfin sonné pour le Thibet.

Et c'est même le gouvernement de Lhassa qui a eu, en ces derniers temps, et sous la pression de récens événemens, l'initiative de cette révolution. Devenus maîtres, en 1888, du Sikkim et n'ayant plus entre eux et le Thibet aucun État indigène indépendant, les Anglais ont enfin jugé le moment venu d'appliquer la dernière partie du programme adopté par la Compagnie des Indes à la fin du XVIIIe siècle, d'en revenir à la politique inaugurée par Warren Hastings et d'implanter définitivement leur influence au Thibet. C'est ainsi que par la convention du 17 mars 1890, conclue avec la Chine suzeraine, agissant pour le gouvernement de Lhassa, la Grande-Bretagne s'était réservé de faire déterminer par des commissaires spéciaux la frontière commune entre l'Inde et le Thibet et de discuter ultérieurement les questions relatives à l'établissement de facilités pour le com-

(1) Nazounoff, *Récits de voyage au Thibet.* — *Tour du monde*, 1904.

merce sur la frontière et la méthode suivant laquelle devraient s'effectuer les communications entre les autorités anglaises de l'Inde et celles du Thibet; et que, par l'accord du 5 décembre 1893 signé à Darjeeling, elle avait fait stipuler qu'un marché commercial serait établi à Yatoung; que les sujets anglais se livrant à des opérations commerciales en cette localité pourraient circuler entre la frontière et ce point, et que les dépêches du gouvernement de l'Inde au résident impérial chinois du Thibet seraient remises à l'agent chinois de la frontière, qui les ferait parvenir à destination. C'était exactement ce qu'avait obtenu, il y a un siècle, Warren Hastings, de l'empereur de Chine par l'intermédiaire du taschi-lama. En même temps, le gouvernement de l'Inde cherchait à renouer avec le taschi-lama actuellement régnant les relations d'amitié qui avaient existé au XVIIIe siècle entre le souverain de Taschi-lumbo et la Compagnie des Indes. C'est ainsi qu'en 1878, le lama Ugyam-Gyatso fut envoyé auprès du taschi-lama sous prétexte d'offrir des présens à ce prince, et qu'en 1879, le pandit Sara-Chandra-Dass fut chargé d'une mission secrète à Taschi-lumbo où, pour se mettre mieux à couvert contre les défiances des mandarins chinois, il se fit inscrire pendant son séjour comme étudiant en théologie avec l'autorisation du Panchen-Rimpoché.

Mais, ouvrir le Thibet au commerce britannique, c'était renverser la barrière maintenue avec tant de soin par le gouvernement de Lhassa entre le peuple thibétain et les étrangers; cultiver l'amitié du taschi-lama, c'était intervenir dans une querelle déjà ancienne, froisser personnellement le dalaï-lama et susciter la défiance de Lhassa. Ceux qui ont étudié de près la politique intérieure thibétaine savent en effet qu'une union bien étroite n'a jamais existé entre les deux grands chefs spirituels du Thibet. Incarnation divine d'Amithaba, propre compagnon de Bouddha, le Panchen-Rimpoché a toujours prétendu, vis-à-vis du dalaï-lama, simple incarnation d'Avalokitçavara, disciple d'Amithaba, à toute la supériorité du maître sur le disciple. Il se considérait même comme le Père spirituel de ce dernier et aurait voulu exercer, en matière religieuse, l'autorité du père sur le fils. Il regardait aussi, au point de vue temporel, comme un usurpateur le souverain de Lhassa, lequel, avec l'appui de l'étranger, avait acquis la plus grande partie du Thibet, qui aurait dû rester soumise à ses maîtres légitimes, les souverains de Taschi-lumbo.

La rivalité entre les deux chefs ecclésiastiques du Thibet s'était étendue aux territoires soumis à leur juridiction temporelle. Chigatsé voyait Lhassa d'un mauvais œil. En vain le gouvernement chinois s'était-il efforcé de balancer par des compensations l'inégalité établie, au point de vue temporel, entre le taschi-lama et le dalaï-lama et avait-il réparti entre leurs deux territoires les kalons ou ministres thibétains et les dapons ou généraux. Entre ces deux hautes incarnations l'inimitié subsistait toujours, entretenue, excitée, exaltée par les mille et un incidens de la vie nationale, pèlerinages, foires, cérémonies religieuses et les passions des foules.

Il semblerait même qu'en ces derniers temps, les taschi-lamas aient eu quelque velléité de prendre la tête d'une rénovation religieuse au Thibet. Le pandit Sara Chandra Dass, dans son curieux récit de voyage à Lhassa et à Taschi-lumbo (1886), raconte comment un Grand-Lama de Taschi-lumbo fut châtié pour l'audace sacrilège avec laquelle il porta la main sur un Bouddha afin de vérifier s'il était réellement doué des qualités miraculeuses qu'on lui attribuait. Il y a vingt-cinq ans, le Panchen-Rimpoché porta l'esprit d'indépendance jusque dans les matières dogmatiques et montra quelque indifférence à l'égard des divergences des deux sectes des « bonnets rouges » et « des bonnets jaunes, » et ce pontife éclairé allait prendre l'initiative d'actes politiques de nature à inaugurer une ère nouvelle en ce pays figé dans une tradition étouffante, lorsqu'il fut accusé d'hérésie et frappé par une mort inopinée. Tous ces faits peu connus en Europe n'ont point été ignorés aux Indes et ont pu engager le gouvernement de Simla à profiter du désaccord existant entre les deux têtes de la hiérarchie monacale au Thibet. Mais on conçoit qu'une telle manière d'agir n'ait pas été du goût du gouvernement de Lhassa, et d'autant moins qu'il s'est trouvé à la tête de ce gouvernement, comme dalaï-lama, un homme d'initiative et d'énergie, Tombdan Gyamtso, né en 1876, qui, dès le début de son règne, s'était signalé par des actes de vigueur. Plus heureux que ses quatre prédécesseurs, qui n'avaient pu échapper au sort que les grands électeurs du dalaï-lama réservent d'ordinaire à leur élu et qui n'ont pu atteindre à l'âge nécessaire pour exercer le pouvoir suprême, Tombdan Gyamtso avait su arriver à sa majorité, s'était montré assez habile pour saisir les rênes du gouvernement, et son premier acte avait été de jeter en

prison le régent et de le faire étrangler. Aux yeux de ses sujets et de ses fidèles, il passait pour avoir de l'ambition, s'occuper par lui-même des affaires de son pays et ne vouloir pas jouer le rôle d'idole condamnée à une existence de majestueux servage réservée habituellement au dalaï-lama. Se voyant dépouillé, au même moment, de territoires au Sikkim considérés comme lui appartenant, menacé dans son autorité politique par l'ouverture du Thibet au commerce anglais et dans son prestige religieux par les avances du gouvernement de l'Inde à son rival de Taschi-lumbo, Tombdan Gyamtso se mit à chercher un appui et ne pouvant compter sur la Chine dont la puissance est pour le moment affaiblie, alla prendre conseil ailleurs.

Depuis que la nécessité d'une politique d'expansion l'a amenée à s'annexer des populations bouddhistes, la Russie s'est attachée à entretenir des relations d'amitié avec les grands chefs spirituels du lamaïsme. Les premières tentatives en ce genre qui furent faites par elle remontent à l'époque de Catherine II, qui fit proposer plusieurs fois au taschi-lama d'établir des relations commerciales entre les provinces russes et l'intérieur du Thibet. La vigilante jalousie des Chinois empêcha ce projet d'aboutir, mais Catherine II fut plus heureuse d'un autre côté. Ayant envoyé au Grand-Lama d'Ourga en Mongolie des ambassadeurs chargés de riches présens avec mission d'inviter ce dernier à entrer en correspondance avec elle, elle obtint que des marchands russes viendraient commercer à Ourga, et, depuis lors, le gouvernement russe s'est efforcé d'entourer le Grand-Lama de Mongolie de prévenances et d'égards et a augmenté ses attentions envers ce haut personnage au fur et à mesure du développement de la population bouddhiste dans l'empire. Celle-ci, par suite des conquêtes et des annexions, est devenue assez nombreuse et comprend, dans la Russie d'Europe, les Kalmoucks d'Astrakan et de Stavropol, ceux du Volga et de l'Oural, et, en Sibérie, les Bouriates et une partie des Tunghouses. Favorisés par le gouvernement russe, qui accorde des subventions à leurs lamas, ces bouddhistes lui sont très dévoués et vantent partout, dans leurs pérégrinations en Asie Centrale, aux monastères d'Ourga, du Potala et de Taschi-lumbo, les bonnes dispositions du tsar blanc à l'égard des fidèles sectateurs de Bouddha. On conçoit que, dans ces conditions, le gouvernement de Lhassa ait été disposé à entamer conversation avec Saint-Pétersbourg. Ce

furent les bouddhistes d'origine russe qui servirent d'intermédiaire entre le dalaï-lama et le gouvernement du Tsar. En 1894, un lama kalmouck d'Astrakan, qui avait passé près d'une année à Lhassa, eut, à son retour en Europe par la Sibérie, un entretien avec le khamba-lama ou chef des lamas bouriates, et aussitôt celui-ci se rendit à Saint-Pétersbourg. L'année suivante, deux membres de la mission scientifique russe qui opérait dans le Turkestan oriental reçurent l'ordre de se détacher de la mission et arrivèrent, en 1897, à Lhassa, accompagnés d'une escorte commandée par Kozloff. A la même date, le khamba-lama des Bouriates, de retour de son voyage en Russie, expédiait à Lhassa un de ses compatriotes, Agouan Djorgieff, sujet russe, qui fut nommé, aussitôt après son arrivée, directeur des affaires civiles auprès du dalaï-lama, sut gagner la confiance de ce dernier, reçut ses confidences et se fit envoyer en ambassade auprès du Tsar, qui le reçut, le 30 septembre 1900, au palais de Livadia. Le retour de Djorgieff à Lhassa fut suivi du départ d'une seconde ambassade auprès du Tsar, qui arriva et fut reçue à Péterhof à la fin de 1902. Djorgieff était en même temps nommé « grand maître de l'artillerie » et trésorier du dalaï-lama. Profitant de son crédit, il attirait à Lhassa, et dans les localités les plus importantes du Thibet, plus de cinquante sujets russes, qu'il plaçait dans divers postes au service du dalaï-lama et dans les couvens thibétains. En même temps des bruits lancés par la presse chinoise et la presse anglaise d'Extrême-Orient annonçaient comme certaine la conclusion entre la Russie et le Thibet d'un traité secret, qui mettait en réalité le dalaï-lama sous la protection du Tsar.

L'existence de ce traité a été depuis démentie, mais les allées et venues entre Saint-Pétersbourg et Lhassa, l'arrivée et le maintien dans cette dernière ville de l'escorte de Kozloff, l'influence acquise par Djorgieff n'ont pas été sans éveiller l'attention du gouvernement des Indes, et ces divers faits ont revêtu à ses yeux une signification d'autant plus marquée qu'au même moment toutes les tentatives qu'il faisait pour assurer l'exécution de divers engagemens pris par les Thibétains se heurtaient, chez ces derniers, à une force d'inertie, à un mauvais vouloir absolu. C'est ainsi que le gouvernement de Lhassa se refusait obstinément, malgré les stipulations de la convention de Darjeeling, à nommer des délégués pour déterminer la frontière

entre le Thibet et le Sikkim; qu'il continuait à entraver de toutes manières le commerce entre le Thibet et l'Inde, et qu'il fit, par exemple, élever sur la frontière, en arrière du marché d'Yatung, une longue et épaisse muraille, de façon à barrer la route aux commerçans qui seraient tentés d'aller faire du trafic dans cette localité. En vain le gouvernement de l'Inde formula, en 1901, des protestations à Lhassa et à Pékin. Un commissaire des douanes chinoises se rendit bien à Yatung, mais son action vis-à-vis des autorités thibétaines fut inefficace. Et quand, en 1903, le gouvernement britannique, qui s'était de nouveau adressé à la Chine, eut obtenu que des fonctionnaires thibétains, munis de pleins pouvoirs, seraient nommés pour régler, avec des commissaires anglais, les questions de frontière et de commerce en litige, les délégués thibétains ne vinrent pas. Encore au commencement de 1904, la frontière n'avait pas été fixée et rien n'avait été réglé.

De ce refus des Thibétains d'entrer en relations avec les Anglais autant que de la sympathie avec laquelle ils ont accueilli les Russes est sortie l'expédition anglaise du Thibet.

IV

L'expédition anglaise au Thibet et le traité anglo-thibétain.

Le Thibet, confiné dans son isolement, offrait une garantie de sécurité pour l'Empire indo-britannique. Fermant leur porte également à tout le monde, les Thibétains se constituaient par cela même les protecteurs de la frontière septentrionale de l'Inde. Mais puisqu'ils cessaient de jouer ce rôle, ils devenaient un sujet d'inquiétude et de danger. Le gouvernement de Calcutta a une vue nette et juste des conditions dans lesquelles il peut vivre et se développer; il sait que l'une de ces conditions est d'écarter de la frontière nord tout voisinage désagréable et dangereux. L'histoire est là qui lui a appris qu'un ennemi puissant et belliqueux dominant en Afghanistan est bientôt maître du bassin de l'Indus et de la plaine du Gange. C'est ce que démontrent avec évidence les exemples des Ghaznévides, du sultan Baber et d'Ahmed châh. Il en est exactement de même du Thibet. On ne saurait oublier à Calcutta

qu'en 1795 une armée de 75 000 Chinois et Thibétains a envahi le Népâl, et l'idée ne peut paraître étrange à un Anglais qu'une armée européenne franchisse l'Himalaya et fasse son apparition dans la vallée du Gange. Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement de l'Inde ne soit pas resté indifférent à la pensée qu'une puissance européenne comme la Russie, dont le prestige est grand en Asie Centrale, acquît la prépondérance à Lhassa et contrôlât la politique du vaste organisme politico-religieux, dont l'influence se fait sentir tout le long de la frontière de l'Inde et bien au delà ; et lord Curzon se hâta de définir, le 30 mars 1904, la politique du gouvernement sur ce point : « L'Inde, dit-il, est comme une forteresse, avec l'Océan comme fossé de deux côtés et des montagnes de l'autre. Au delà de cette muraille on trouve un glacis d'étendue variable. Nous ne demandons pas à l'occuper, mais nous ne pouvons le voir occuper par un ennemi. Nous sommes très contens de le voir rester aux mains d'alliés et d'amis ; mais, si des influences non amicales s'insinuent et pénètrent sous nos murs, nous serons contraints d'intervenir. C'est là le secret de toute la situation en Arabie, en Perse, en Afghanistan, au Siam, au Thibet. »

Le vice-roi actuel de l'Inde n'est pas homme à négliger d'appliquer les principes directeurs d'un tel programme. Publiciste, membre du Parlement, ministre, lord Curzon a toujours été un impérialiste convaincu, un partisan de la politique d'action, d'expansion et de prestige. Vice-roi de l'Inde, il ne partage pas les prudentes idées de l'école de Lawrence, des Neville-Chamberlain, de tous ces hommes d'État et de ces administrateurs qui ont tant contribué à créer l'empire anglo-indien et qui visaient à le renfermer dans ses limites naturelles. Non content d'exercer sur l'Afghanistan une surveillance minutieuse, de maintenir sur le Baloutchistan un contrôle sévère, de faire éclater son intérêt pour la Perse et ses prétentions sur ce royaume par le voyage qu'il a fait en grande pompe dans le golfe Persique, de créer, entre l'Indus et la montagne qui marque la frontière naturelle de la Péninsule, une province limitrophe, quelque chose comme un confin militaire sur l'antique modèle autrichien, il a, dès qu'il l'a pu, après la fin de la guerre sud-africaine, porté son attention sur le Thibet et cherché à implanter l'influence anglaise à Lhassa.

Tout d'abord, sur ses instigations, la Grande-Bretagne notifia

à la Russie qu'à la suite de la mission envoyée par le dalaï-lama à Saint-Pétersbourg, en 1900 et 1901, « elle ne pouvait voir avec indifférence aucune mesure tendant à troubler l'état de choses existant en Thibet; » et, le 8 janvier 1903, le gouvernement de l'Inde informait le gouvernement impérial « que le seul moyen de parer aux dangers menaçant les intérêts anglais était, pour la Grande-Bretagne, de prendre l'initiative et d'accepter les propositions de la Chine relatives à une conférence, à la condition que cette conférence eût lieu à Lhassa et qu'un représentant du gouvernement thibétain y prît part. » Il suggérait en même temps que les négociations devraient embrasser la question tout entière des relations avec le Thibet et qu'on devrait obtenir la nomination d'un résident anglais permanent à Lhassa. Un mémorandum russe, envoyé le 2 février 1903 au Foreign Office, ayant déclaré que la Russie pourrait, en raison de la démarche anglaise, prendre des mesures en vue de protéger ses intérêts, lord Lansdowne informait l'ambassadeur de Russie que, dans ce cas, à toute activité montrée par la Russie la Grande-Bretagne serait obligée de répondre par une plus grande activité, et quelques semaines après, l'ambassadeur russe ayant soumis un document faisant part des vues russes et déclarant que toute atteinte portée au *statu quo*, au Thibet, pourrait obliger la Russie à sauvegarder ses intérêts ailleurs en Asie et que le Thibet faisait partie de l'Empire Chinois, lord Lansdowne répliquait « que la Grande-Bretagne n'avait pas l'intention d'annexer le Thibet, mais qu'elle devait obliger ce pays à remplir les engagemens qu'il avait pris par traité. » En avril 1903, lord Curzon ayant obtenu la liberté d'envoyer une mission pour traiter à Lhassa, et l'ambassadeur russe ayant fait des représentations à ce sujet, lord Lansdowne répliquait « que la Grande-Bretagne était obligée d'agir ainsi, à cause de l'attitude provocante des Thibétains qui refusaient de négocier et ajoutait qu'il lui semblait plus qu'étrange que ces protestations vinssent d'une puissance qui, dans le monde entier, n'hésitait jamais à empiéter sur le territoire de son voisin lorsque les circonstances semblaient l'exiger, et que si le gouvernement russe avait le droit de se plaindre de la Grande-Bretagne au sujet des mesures prises par elle pour obtenir réparation des Thibétains en s'avançant sur leur territoire, quel langage, demandait lord Lansdowne, devrait tenir la Grande-Bretagne en

ce qui concerne les empiétemens de la Russie en Mandchourie, dans le Turkestan et en Perse?

Au mois de juin 1903, le colonel Younghusband, à la tête d'une escorte de 300 hommes, franchissait la frontière du Sikkim, et se rendait à Khamba-jong, centre habité de l'autre côté de l'Himalaya, le plus rapproché, et attendait quatre mois les délégués thibétains chargés de régler les questions litigieuses entre le gouvernement de l'Inde et celui de Lhassa. Ce dernier ayant fait répondre en fin de compte qu'il n'accepterait aucune discussion tant que les soldats anglais occuperaient son territoire, le général Macdonald recevait l'ordre à son tour d'occuper avec un corps de troupes de 3000 hommes la vallée du Chumbi, d'y rester l'hiver, puis, de se rendre à Gyantsé, à mi-chemin de Lhassa, et, dans le cas où il n'obtiendrait pas des lamas une solution satisfaisante, de marcher sur Lhassa.

A vrai dire, la tâche a été des plus ardues. Tous ceux qui ont pénétré dans le pays des lamas à travers ce formidable rempart de l'Himalaya, nous ont laissé la description effrayante des dangers et des fatigues auxquels ils ont été exposés : tous, depuis les pèlerins bouddhistes du haut moyen âge jusqu'aux récens héros de la science et aux envoyés hindous de l'Angleterre. Il suffit de lire le journal récemment publié de Sara Chandra Dass, le pandit bengali qui, en 1878 et en 1881, a visité Taschi-lumbo et Lhassa, et qui a suivi précisément le chemin qu'ont repris les troupes du général Macdonald, pour voir quelles ont pu être les difficultés de l'entreprise. Faire l'ascension de cols qui serpentent entre les sommets les plus élevés de la terre, gravir des sentiers de chèvres accrochés aux flancs de pics aigus, faire cet effort dans une atmosphère raréfiée, avec une température cruellement froide, en respirant un air hérissé de pointes de glaçons, tous ces obstacles n'ont pas été d'ailleurs les seuls qu'a dû surmonter le corps expéditionnaire. A cette sévérité du climat, à l'excessive âpreté de ce relief, il faut ajouter la rareté ou plutôt l'absence des vivres, la nécessité de transporter à dos d'homme le ravitaillement et les munitions de la colonne, d'accumuler dans des dépôts les provisions d'avenir, de tracer sur ces montagnes considérées comme inaccessibles, au milieu des avalanches, sur une couche de glace revêtant un fond de roc, des chemins suffisans pour la circulation des convois. La solution du problème du transport a demandé, à elle seule, une haute

compétence stratégique chez les chefs et un dévouement à toute épreuve chez les hommes. La consommation en *yaks* — ces indispensables bêtes de somme, les seules acclimatées à ces hauteurs et que la nature a pourvues d'une fourrure épaisse et d'une force de résistance incroyable — a été effroyable, et force a été d'en chercher partout; au Sikkim, dans le Népâl, au Boutan, pour réparer des vides que les troupeaux du voisinage ne pouvaient plus combler.

Le plan de campagne n'en a pas moins été exécuté dans toutes ses parties. Le défilé de Julep, qui mène du Sikkim anglais dans la vallée du Chumbi, a été franchi le 13 décembre 1903, la vallée du Chumbi occupée, et l'hiver passé dans ces solitudes glacées, à la base du piédestal qui supporte les géans de l'Himalaya, à une altitude supérieure à celle du sommet du Mont-Blanc, les troupes anglaises escaladèrent au printemps les cols de ces hauteurs, descendirent sur le plateau thibétain et atteignirent, le 10 avril, Gyantsé en empruntant pour leur passage le territoire du Grand-Lama de Taschi-lumbo. Ce dernier, comme si un accord le liait au gouvernement anglo-indien, n'offrit aucune résistance et ce furent les seuls contingens appartenant au territoire du dalaï-lama et placés sous les ordres des dapons ou généraux de Lhassa qui s'opposèrent à l'invasion et combattirent les Anglais à Gourou et à Gyantsé avec un héroïsme farouche qu'on n'attendrait guère d'hommes considérés jusqu'alors volontiers comme des êtres doux et pusillanimes auxquels la pratique d'une dévotion exagérée aurait enlevé tout ressort et toute énergie. Le 3 août, les Anglais entrèrent à Lhassa; le dalaï-lama avait fui et gagné les routes de Mongolie, laissant Lhassa et son gouvernement dans l'anarchie; le major Kozloff et le bouriate Djorgieff avaient également quitté la ville.

Et tandis que le grand prêtre en qui revit la personnalité divine d'Avalokitçavara courait les grandes routes, songeant à soustraire sa face auguste aux regards des sacrilèges envahisseurs, l'ambassadeur du Népâl qui accompagnait l'armée anglaise comme représentant d'un État bouddhiste allié et ami à la fois des Anglais et des Thibétains, et devant jouer le rôle de suprême conciliateur, assemblait les régens, les ministres et les supérieurs des grands couvens des environs de Lhassa et organisait avec eux un gouvernement provisoire devant exercer un pouvoir

intérimaire et limité, comme en cas de vacance du trône. L'ordre renaissait à Lhassa; les habitans que la vue des étrangers frappait les premiers jours de terreur, se mettaient à fraterniser avec les soldats; des démonstrations réciproques d'amitié étaient échangées; des cérémonies majestueuses célébrées dans le palais-sanctuaire de Potala; des présens et d'abondantes aumônes distribués aux lamas au nom du gouvernement de l'Inde; et, grâce au prestige religieux dont jouissait auprès de ses coreligionnaires le représentant du Népâl, grâce à la diplomatie avisée et insinuante de cet éminent personnage, qui a fait, pour assurer le succès de la politique anglaise, autant que la supériorité d'armement, la discipline et l'endurance du corps expéditionnaire, le colonel Younghusband réussissait à obtenir des autorités thibétaines un traité qui inaugurait un état de choses tout nouveau au Thibet.

Ce traité, en thibétain, chinois et anglais, rédigé en trois colonnes sur une immense feuille de parchemin, à cause des scrupules religieux qui ne permettent pas aux lamas de multiplier les pages, contient dix articles et un préambule. Les dispositions essentielles ont trait à l'établissement de trois marchés sur la frontière, à Yatoung, à Gyantsé et Zartok; à l'établissement d'un tarif avec suppression des douanes intérieures, au payement d'une indemnité de guerre de douze millions et demi; à l'occupation anglaise de la vallée de Chumbi jusqu'à l'acquittement intégral de l'indemnité et jusqu'au fonctionnement des marchés; au démantèlement des forts dans la zone frontière. C'est l'article 9 qui est le plus important. Il prescrit que, sans le consentement de la Grande-Bretagne, nulle portion du territoire thibétain ne pourra être vendue, louée ou hypothéquée à une puissance étrangère; qu'aucune puissance étrangère ne pourra s'immiscer à un titre quelconque dans le gouvernement ou l'administration des affaires du Thibet; que nulle puissance étrangère ne pourra envoyer au Thibet des agens officiels ou des personnes privées pour s'y occuper de la conduite des affaires: qu'aucune puissance étrangère ne pourra obtenir l'autorisation de construire des routes, des chemins de fer, des télégraphes ou d'exploiter des mines au Thibet.

Toutefois, au cas où l'Angleterre consentirait à laisser une autre puissance construire des routes ou des chemins de fer, ouvrir des mines ou établir des lignes télégraphiques, elle se

réserve d'abord d'examiner pour son propre compte les moyens d'accomplir l'œuvre proposée par cette autre puissance.

Enfin aucune propriété foncière contenant des minéraux ou des métaux précieux, au Thibet, ne pourra être hypothéquée, échangée, louée ou vendue à aucune autre puissance étrangère.

Il n'y a pas à se le dissimuler, ce traité institue une sorte de protectorat britannique sur le Thibet. Sans doute on ne trouve pas, dans le texte même de la convention, une stipulation quelconque relative à la nomination d'un résident anglais à Lhassa, ce qui a été considéré jusqu'ici comme le grand ressort, la cheville ouvrière de tout protectorat. Mais on sait que les Anglais sont passés maîtres dans l'art de trouver des combinaisons et des arrangemens qui permettent de laisser le pouvoir nominal au souverain d'un pays tout en gardant pour eux l'autorité réelle. Peu leur importe le nom, pourvu qu'ils aient la chose. Même, en l'espèce, l'article 9 aggrave le nouveau protectorat par l'exclusion de toute entreprise étrangère. L'Angleterre ne se contente pas d'avoir sa part dans le commerce avec le Thibet . elle exclut de ce commerce toute autre puissance, le Thibet étant obligé de refuser aux États voisins les avantages mêmes que l'Angleterre se réserve exclusivement pour son profit personnel.

En somme le traité anglo-thibétain est une nouvelle formule du protectorat appliquée par l'Angleterre. La fiction diplomatique qui l'institue trouve sa raison d'être et une justification suffisante dans le désir du gouvernement britannique de ne pas offusquer trop ouvertement la Chine, puissance suzeraine, et de lui permettre de sauver la face. Le gouvernement chinois d'ailleurs, en toute cette affaire, n'a montré aucune velléité de contrecarrer les projets de l'Angleterre.

Voyant avec peine l'influence de ses ambans perdre du terrain à Lhassa par suite de la politique pleine d'initiative du dalaï-lama, il a plutôt fait cause commune avec elle et n'a pas été hostile à l'établissement d'un nouvel état de choses qui pourrait donner un renouveau de prestige à ses représentans. C'est ainsi que les soldats chinois n'ont pris aucune part aux combats que les Thibétains ont livrés pour la défense de leur sol et que l'amban chinois, en résidence à Lhassa, est allé, bannières déployées et ses troupes en armes, visiter le colonel Younghusband et le féliciter. Mais, et surtout, le traité anglo-thibétain a trouvé

sa valeur vraie dans une mesure qu'a prise le gouvernement chinois quelques jours après sa conclusion. Le traité est du 7 septembre, et le 15 septembre a paru un décret de l'empereur de Chine qui a dû surprendre tous ceux qui n'étaient point au courant des liens qui unissaient le Thibet à la Chine, tant au point de vue des affaires intérieures qu'au point de vue international. Par ce décret, le dalaï-lama était déposé et le taschi-lama, le Panchen-Rimpoché, le grand pontife du monastère de Taschi-lumbo, était désigné pour recueillir sa succession.

Tous les pouvoirs temporels et spirituels du dalaï-lama ont été transférés au taschi-lama. Celui-ci sera dorénavant représenté à Lhassa par quatre conseillers qui, dans des conditions déterminées, partageront le pouvoir politique avec l'amban chinois. A la tête du gouvernement du Grand-Thibet le « Souverain maître spirituel » remplace « le Joyau de majesté et de gloire. » Le divin Amithaba ne voit plus dans son disciple, Avalokitçavara, un usurpateur au temporel. L'histoire a de ces retours; le Panchen-Rimpoché a accepté sans doute avec sérénité ce jeu de la fortune; l'Angleterre l'a accueilli avec non moins de plaisir, et l'on comprend maintenant pourquoi elle n'a pas grand besoin d'un résident à Lhassa, l'éminent personnage dont elle a cultivé depuis un siècle l'amitié et qui lui a donné sans cesse des marques effectives de bon vouloir, étant devenu, lui-même, le chef du Grand-Thibet.

Il ne faudrait d'ailleurs pas croire que ce soit sur l'étendue entière du Grand-Thibet, tel que nous le représentent encore nombre de documens géographiques, que l'influence anglaise va s'exercer. On dirait que la Chine a prévu, depuis quelques années, la mainmise des Anglais sur les États du dalaï-lama, et elle a pris en tous cas des dispositions en conséquence. Depuis le jour où, à la suite de l'annexion du Sikkim, l'accès du Grand-Thibet a été ouvert aux Anglais, la cour de Pékin a cherché à diminuer peu à peu l'étendue du pays soumis à l'autorité du dalaï-lama, en en détachant, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, quelque parcelle de territoire. Dès 1886, elle enlevait au royaume de Lhassa les pays des Hortous et des Ribotchés et donnait l'ordre aux chefs des lamas des provinces de Djaya et de Tchamdo d'envoyer des ambassades périodiques à Pékin, ainsi que le font le dalaï-lama et le taschi-lama, et sanctionnait ainsi leur indépendance à l'égard du gouvernement de Lhassa

en même temps que leur subordination à l'égard du gouvernement chinois. En même temps elle attisait les sentimens d'indépendance des princes thibétains voisins de leur frontière, les excitait à la révolte contre le dalaï-lama et les rattachait à son autorité directe. C'est ainsi qu'en 1887, la diplomatie chinoise prenait fait et cause pour les gens du pays des Horkanysar contre le gouvernement de Lhassa, qu'en 1890, la province du Ményag à son tour se révoltait, à l'instigation des Chinois, et chassait les fonctionnaires thibétains, qu'en 1894, les gens du pays de Sourmang, toujours sous la même pression, se refusaient à payer l'impôt à Lhassa. Aujourd'hui tous ces pays sont sous l'autorité directe de la Chine et un préfet chinois est installé au Ményag. Ce n'est donc plus sur le Grand-Thibet tout entier, tel qu'on se le figure ordinairement, que va s'étendre l'influence anglaise, mais sur un Grand-Thibet limité et réduit par les démembremens successifs que vient de lui faire subir la Chine et borné aux seuls territoires soumis actuellement au dalaï-lama. Les anciennes provinces thibétaines que vient de s'annexer la Chine sont toutes situées à l'orient du Thibet et forment une longue bande de territoire continue. Elles constituent donc dès maintenant une sorte d'État-tampon que le gouvernement de Pékin, fort avisé en la circonstance, a su élever entre la partie comprise désormais dans la sphère d'influence anglaise et les provinces propres de la Chine.

Pour tout dire, l'état de choses nouveau inauguré au Thibet par le traité anglo-thibétain du 7 septembre 1904 et le décret du gouvernement chinois du 15 septembre suivant se traduit par l'établissement du protectorat anglais à côté du maintien de la suzeraineté chinoise sur le Grand-Thibet, exception faite des territoires thibétains annexés en ces dernières années par la Chine, et par la remise du pouvoir temporel au Thibet entre les mêmes mains qui détenaient déjà le pouvoir spirituel. C'est à la fois une sorte de condominium anglo-chinois sur le Thibet et une révolution religieuse autant que politique accomplie au sein de l'*église jaune* bouddhique, autrement dit de la grande secte de Galugpa. L'un et l'autre événement peuvent être gros de conséquences pour l'avenir. Quel effet fera sur la nation thibétaine et sur les masses bouddhistes de l'Asie Centrale cette révolution? Sera-ce le point de départ, au sein du bouddhisme, d'une ère nouvelle? C'est ce qu'il n'est permis à personne de prévoir. Sans

doute, le Panchen-Rimpoché a manifesté dans ces dernières années des tendances évidentes vers le progrès, mais qui peut affirmer qu'une fois monté à ces hauteurs, la tête ne lui tourne, et qu'il ne cause des déceptions à ses amis et protecteurs? D'autre part la nouvelle union contractée par l'Angleterre et la Chine pour maintenir leur influence au Thibet peut se développer, et tourner au bénéfice de la Chine comme aussi l'établissement du protectorat anglais en ce pays peut être gros de dangers pour le gouvernement chinois. A un autre point de vue, le Thibet qui s'étend à la porte du Se-Tchouen et domine le fleuve Bleu est pour l'Angleterre une position excellente pour défendre contre les entreprises de tout autre peuple le bassin de ce fleuve Bleu, dont elle est si jalouse, et le conserver dans sa dépendance au moins économique; et si la Chine se montrait définitivement incapable de résister ensemble aux ennemis extérieurs qui l'assiègent de toutes parts, et aux maux intérieurs qui la rongent, les Anglais ne seront que trop placés pour faire entrer dans leur sphère d'influence le bassin de ce fleuve sur lequel ils ne dissimulent plus leurs visées.

Mais, en dehors de cette éventualité problématique et plus ou moins lointaine, la possession du Thibet a dès maintenant pour l'Angleterre un intérêt certain et immédiat. Elle la débarrasse de toute inquiétude relative à la possibilité de l'ingérence d'une puissance européenne dans les affaires thibétaines. Elle clôt à son profit l'un des épisodes de la lutte d'influences qui se poursuit dans toute l'Asie Centrale entre les deux grandes puissances européennes de l'Asie. C'est l'avortement des projets dont le bouriate russe Djorgieff avait été l'agent. Trop absorbée ailleurs par une lutte gigantesque, la Russie a dû s'effacer, pour le moment du moins, devant sa rivale. Il est juste de remarquer d'ailleurs que la mainmise actuelle de l'Angleterre sur le Thibet a été le résultat de mesures et d'actes que, depuis un siècle et demi, a pris la politique anglaise pour assurer la sécurité de la frontière au Nord-Ouest de l'Inde. Cette politique a consisté, nous l'avons montré, à créer de tous côtés sur cette frontière des États indigènes tampons, soumis à l'influence britannique, de manière à ne se trouver nulle part en contact immédiat par une frontière continentale avec une grande puissance militaire. C'est ainsi qu'elle a été amenée à étendre son protectorat sur le Baloutchistan, à pensionner l'émir d'Afghanistan et à faire re-

connaître à ce dernier la possession de l'étroite bande du Ouakkan qui sépare l'Inde du Turkestan russe, à faire entrer dans sa sphère d'influence le Cachemire, le Petit-Thibet et le Moyen-Thibet. Le maintien dans une situation semi-indépendante du Nepâl et du Bhoutan procède du même ordre d'idées. Le Grand-Thibet va à son tour constituer sur sa frontière septentrionale une marche analogue à celle de ces États et compléter l'immense demi-cercle de territoires qui, du golfe Persique au fleuve Bleu, s'étendent en une ligne ininterrompue séparant l'Inde du reste de l'Asie. Protégée par le puissant glacis que forment ces territoires, et par la barrière de hauteurs la plus formidable du globe, mise à l'abri par ce tampon colossal des entreprises de tout voisin désagréable ou dangereux, l'Angleterre pourra savourer enfin le repos dans son jardin. Ceux qui ne sont point ses ennemis ne pourront qu'applaudir à sa bonne fortune et ne formeront qu'un vœu : c'est que l'Angleterre, satisfaite enfin d'un empire dont la puissance et la richesse ne furent jamais égalées sous le soleil, ne se laisse pas aller à des conquêtes et à des annexions nouvelles qui seraient hors de proportions avec ses forces et ses ressources, si considérables soient-elles, et qui, ajoutant encore aux charges et aux responsabilités écrasantes d'un domaine colonial que d'aucuns trouvent déjà démesurément étendu, amèneraient l'empire britannique à ployer sous le faix de sa propre grandeur.

ROUIRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

1 juillet.

La session parlementaire s'est terminée par un coup de théâtre auquel personne ne paraissait s'attendre, mais qu'il était cependant assez facile de prévoir en y réfléchissant un peu. La facilité avec laquelle le projet de loi d'amnistie avait été voté par le Sénat avait fait illusion sur celle qu'il devait rencontrer à la Chambre. On avait cru, sans y regarder de plus près, que les choses se passeraient au Palais-Bourbon à peu près comme au Luxembourg, et que le désir de voir appliquer l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour ferait accepter par la droite et par le centre son extension aux délateurs. C'était méconnaître la différence de tempérament des deux assemblées. Au Sénat, la gauche républicaine s'était bornée à exprimer des réserves par la bouche de son président, M. Prévet. « Nous n'estimons pas, avait dit M. Prévet, que des hommes qui ont manqué gravement à l'honneur le retrouveront dans l'amnistie. » Toutefois les modérés du Sénat s'étaient bornés à cette protestation, et, au moment du scrutin, presque tous avaient voté le projet de loi : quelques-uns à peine s'étaient abstenus.

A la Chambre, les choses ne se sont pas passées aussi doucement. M. Lasies, le bouillant député du Gers, a escaladé la tribune et, dans un de ces discours dont l'éloquence imagée lui appartient en propre, il a annoncé qu'il allait dire son fait au général André. Il le lui a dit, en effet, non pas sans vérité, mais sans mesure, et avec une chaleur d'accent qui devait mettre le feu aux poudres. M. Lasies n'a pas pu terminer sa virulente philippique. Le tumulte n'a pas tardé à couvrir sa voix. La gauche ne se contenait plus. Au milieu de l'orage, deux faits se sont produits qui ont achevé la déroute du projet de loi. M. Bris-

son, — il a avoué depuis qu'il s'était un peu « emballé, » — a déclaré que puisqu'il en était ainsi, que les passions étaient restées si violentes et que « son ami » le général André en subissait les atteintes, il voterait lui-même contre l'amnistie. Il était entré en séance avec l'intention de voter pour, mais le discours de M. Lasies l'avait convaincu que l'heure de l'oubli n'était pas encore venue. M. Brisson était parfaitement libre de changer d'avis; mais nous n'en dirons pas autant de M. le ministre de la Guerre. Il n'avait pas le droit de se laisser entraîner par une impression de séance jusqu'à s'écrier comme il l'a fait : « J'ai mis ma signature au projet de loi; je la retire! » C'était fausser compagnie à ses collègues du cabinet qui avaient signé le projet d'amnistie avec lui, et à M. le Président de la République, qui ne l'avait signé lui-même que parce que tous les ministres compétens l'avaient fait les premiers. Un pareil acte, tout nouveau dans nos annales parlementaires, est très incorrect à coup sûr : il témoigne de la part de M. Berteaux d'un regrettable manque de sang-froid. Il fut un temps où un ministre qui aurait commis une pareille incartade se serait regardé comme démissionnaire; mais, aujourd'hui, chacun « s'emballe, » à droite, à gauche, suivant le hasard du moment, sans que cela tire à conséquence. Est-ce ainsi qu'on fait ou qu'on refait un gouvernement? M. Berteaux est sorti tragiquement de la salle des séances avec son portefeuille sous le bras. On a cru qu'il partait pour ne plus revenir, comme on l'avait déjà vu faire à d'autres ministres de la Guerre. Mais il allait simplement prendre l'air. Ces incidens avaient secoué la Chambre au point qu'elle avait besoin d'un peu de repos pour reprendre ses esprits, s'il se pouvait. Au surplus, M. le président du Conseil était absent: il était allé au Sénat assister au vote des quatre contributions directes. Sa présence à la Chambre était devenue nécessaire. La séance a été suspendue.

Mais l'agitation ne s'est pas calmée; elle s'est seulement déplacée; elle s'est répandue de la salle des séances dans les couloirs avec un surcroît d'animation, et, quand M. Rouvier est enfin arrivé au Palais-Bourbon, il n'a pas tardé à s'apercevoir que le succès de l'amnistie était compromis. Des députés du centre annonçaient très haut qu'ils ne voteraient pas une mesure qui s'étendait aux délateurs. La droite elle aussi était divisée et, parmi ses membres, les uns étaient disposés à voter l'amnistie et les autres à la repousser, suivant qu'ils tenaient plus à la rentrée en France de M. Paul Déroulède qu'à la flétrissure à maintenir contre les délateurs, ou inversement. Le désordre était partout M. Rouvier a fait alors ce qu'il devait faire : il est monté à la tribune

pour lire le décret de clôture de la session. L'amnistie est restée en suspens, puisque, votée par une Chambre, elle ne l'a pas été encore par l'autre. Le sera-t-elle jamais définitivement? Il serait téméraire de vouloir en préjuger. En attendant, M. Rouvier a présenté à la signature de M. le Président de la République des décrets portant la grâce de tous les condamnés. La grâce n'est pas la même chose que l'amnistie : néanmoins les deux mesures, quelque différentes qu'elles soient, rouvraient aux exilés la porte de la patrie, et il faut bien avouer que ce qui excitait en faveur de M. Déroulède, par exemple, une sympathie générale était la pensée que, depuis plus de cinq ans déjà, il expiait sur la terre étrangère une faute dont nous ne méconnaissons pas la gravité, mais qui ne méritait certainement pas une punition aussi longue ni aussi dure. Sa rentrée en France aurait soulagé la conscience publique. Mais, dira-t-on, pourquoi n'y rentre-t-il pas, puisqu'il peut le faire, et le faire dignement? Il n'a pas sollicité la grâce qui lui a été accordée : que n'en profite-t-il? A dire vrai, nous ne savons pas quel scrupule l'en empêche; mais ce scrupule est certainement honorable, et nous faisons une grande différence entre M. Buffet et M. de Lur-Saluces, qui sont revenus en injuriant M. le Président de la République, et M. Déroulède, qui est resté au delà de la frontière en gardant pour lui le secret de ses angoisses. Il y a dans son abstention et dans son silence plus de dignité et de bon goût que dans les manifestations bruyantes des autres graciés. Et cela augmente les regrets qu'excite le triste avortement de l'amnistie. C'est la pierre du tombeau qui se soulève sur le malheureux pour lui donner l'illusion de la vie et de la lumière, et qui, en retombant, le replonge dans la nuit.

Mais à qui la faute, sinon au gouvernement? Autant nous approuvons M. Rouvier d'avoir fait au dernier moment ce qu'il devait faire, lorsqu'il a vu que l'amnistie était en danger, autant nous désapprouvons le sentiment qui lui a fait confondre pêle-mêle dans une même mesure les condamnés de la Haute-Cour, les grévistes de Limoges, et les délateurs. Si c'est l'apaisement qu'il voulait, il a pu voir qu'il n'avait pas pris le meilleur moyen de l'obtenir. Il y avait dans le projet de loi un article sans précédens : c'est celui qui étendait l'amnistie aux faits qui avaient entraîné non seulement des « sanctions pénales, » mais encore des « sanctions disciplinaires. » Des sanctions pénales, passe encore! L'amnistie, en proclamant l'abolition du fait qui y a donné lieu, doit les faire disparaître, et c'est bien ainsi qu'on l'a toujours entendu. Mais les sanctions disciplinaires ont un

autre caractère, et il n'était encore venu à la pensée de personne qu'une amnistie pût les atteindre. Que le Conseil de l'ordre des avocats, par exemple, raie un de ses membres sur le tableau, c'est là un fait d'un ordre intime et, en quelque sorte, familial, sur lequel les pouvoirs publics n'ont aucune prise. S'il en était autrement, pourquoi ne déciderait-on pas aussi qu'un membre d'un cercle, qui en aurait été exclu, aurait le droit de s'y faire réintégrer en vertu d'une amnistie? Mais où l'abus dépasse toute mesure et devient vraiment monstrueux, c'est lorsqu'il s'applique à la Légion d'honneur. Il n'y a pas de compromis avec l'honneur : nous sommes là dans le domaine de l'absolu. On est un homme d'honneur ou on ne l'est pas, et, lorsqu'on a cessé de l'être, M. Prévet a eu raison de dire au Sénat qu'il n'y a pas d'amnistie au monde qui puisse rendre à un homme le bien qu'il a perdu. C'est pourtant ce que l'amnistie présentée par le gouvernement a eu la prétention de faire, et au profit de qui? De deux ou trois personnes en tout. Nous ne connaissons, pour notre compte, qu'un avocat qui a été exclu d'un barreau de province; et quant à l'Ordre national de la Légion d'honneur, nous ne connaissons aussi qu'un de ses membres qui ait été rayé de ses listes. On aurait, certes, pu en rayer un bien plus grand nombre sans que la conscience publique le trouvât excessif. Ainsi, c'est pour deux ou trois personnes qu'on a introduit dans le projet de loi cette disposition nouvelle anormale, inadmissible, qui, confondant les sanctions disciplinaires avec les sanctions pénales, porte une atteinte profonde au caractère même de l'amnistie. L'amnistie, dans le passé, n'a jamais eu pour conséquence de réintroduire de force chez moi des gens que j'ai mis à la porte et dont je ne veux plus. Le projet de loi a dépassé toute mesure en allant jusque-là, et si les deux Chambres s'étaient contentées d'y biffer résolument le mot de « sanctions disciplinaires, » au risque de voir le projet échouer ensuite devant la coalition de tous les mécontens, elles auraient mérité une pleine approbation. Mais M. Lasies a fait son discours, et, dans l'affolement général qui en est résulté, le projet de loi a sombré au milieu des passions déchaînées.

On ne nous ôtera pas de l'esprit que, si le gouvernement avait été livré à ses seules inspirations, il n'aurait pas commis une aussi lourde faute. Lorsque M. Rouvier a pris le pouvoir, il a parlé des délateurs avec une juste sévérité, et il a même pris quelques mesures, bien rares, pour donner une sanction à ses paroles. Il a déclaré alors qu'il n'irait pas plus au delà, mais on a compris qu'il ne reviendrait pas en deçà de ces mesures. C'est pourtant ce qu'il a voulu faire, et tout porte

à croire qu'on l'y a obligé. L'amnistie, au lieu d'être accordée largement, généreusement, sans conditions, aux condamnés de la Haute-Cour, est devenue auprès de leurs amis l'objet, sinon d'un marchandage formel, au moins d'un calcul, et on a promis à la droite qu'on lui rendrait les exilés à la condition qu'elle appliquerait elle-même une indulgence plénière aux faits de délation. La chose était dure à accepter, mais les exilés étaient si dignes d'intérêt! Que voulait-on par là? Faire réintégrer sur le tableau des avocats ou sur la liste des légionnaires les deux ou trois personnes auxquelles nous avons fait allusion? Non; on voulait plus encore. On voulait que le gouvernement se sentît autorisé à remettre en activité de service tel général qui avait été frappé de disgrâce. On voulait qu'il fût désormais impossible d'invoquer contre tels ou tels les faits qui, aux yeux de la grande majorité des Français, les rendent indignes de remplir des fonctions ou de porter des insignes auxquels s'attachent la considération et la confiance. Voilà pourquoi on a mêlé dans une promiscuité révoltante les condamnés de la Haute-Cour, qui ont failli sans doute mais qui ont expié, et auxquels tout le monde continue de tendre la main, et ceux qui ont introduit, encouragé ou pratiqué la délation dans la famille militaire! Il fallait faire au moins deux amnisties différentes, comme on l'a fait pour les condamnés politiques et pour les faillis. Mais on a tout confondu, et on a offert en bloc, toujours en bloc! au Parlement un projet de loi à la fois attirant et repoussant, dont certaines parties devaient plaire aux uns et certaines aux autres, mais qui, ne satisfaisant personne, devait inévitablement provoquer des tempêtes dans une Chambre véhémente et passionnée, comme celle qui siège au Palais-Bourbon. Aux objections timides qui lui ont été présentées au Sénat et à celles qui, en dehors même du discours de M. Lasies, commençaient à se produire à la Chambre avec plus de vivacité, le gouvernement n'a répondu qu'une chose, à savoir qu'il « plaignait » ceux qui, après les événemens de ces dernières semaines, ne sentaient pas la nécessité de reconstituer l'unité morale de la France par une réconciliation générale. On peut sans doute tirer de ce thème des effets éloquens, et M. le président du Conseil n'y a pas manqué; mais ce ne sont là que des phrases un peu vaines, qui pourraient devenir dangereuses si on en abusait trop souvent, et, en vérité, l'évocation de l'étranger n'était pas à sa place.

En tout cela, nous ne plaignons que M. Déroulède. Il a été la victime de petits calculs et de petites manœuvres. Mais fallait-il tout sacrifier à la considération qu'il mérite? Nous ne plaignons pas les

autres condamnés qui, graciés au lieu d'être amnistiés, sont rentrés en France en faisant du tapage. Nous ne plaignons pas les avocats ou le membre de la Légion d'honneur qui ne seront pas rétablis sur le tableau de l'ordre. Nous ne plaignons pas l'officier général qui a été justement frappé, mais que le gouvernement peut d'ailleurs remettre en activité en dehors de toute amnistie, s'il en a le courage. Toute cette affaire a été mal imaginée, mal introduite, mal conduite. On y a par trop lourdement senti la main d'une association puissante qui s'est emparée de celle du gouvernement et qui l'a dirigée. C'est parce qu'il y avait de l'irritation dans l'air que la parole de M. Lasies, agressive sans doute, mais pas beaucoup plus qu'à l'ordinaire, a déchaîné l'orage. La Chambre s'est séparée sous le coup de ces émotions violentes : espérons qu'elle trouvera dans la paix de la province un peu de repos, de calme et de véritable apaisement.

Nous n'avons pu parler, il y a quinze jours, que d'une manière très brève des notes qui venaient d'être échangées entre le gouvernement allemand et le gouvernement français : elles ne nous ont été connues qu'au dernier moment. Depuis, elles ont été l'objet, dans tous les journaux, de commentaires si nombreux qu'il est devenu difficile d'en rien dire de nouveau. Peut-être, cependant, n'est-il pas inutile d'appeler l'attention sur deux des dispositions qu'elles contiennent, et qui sont de nature à produire dans l'avenir des conséquences encore mal déterminées, mais graves. Il aurait été certainement préférable que ces deux dispositions ne fussent pas contenues dans ces notes. Si M. Rouvier les y a admises, c'est sans doute qu'il n'a pu faire autrement. Aussi n'y a-t-il dans notre pensée aucune intention de critique ; mais enfin il faut bien constater les faits tels qu'ils sont et en apprécier le caractère. Le seul reproche que nous ayons à faire à notre gouvernement est de s'être mis, par la brutalité avec laquelle M. Delcassé a été renversé, un peu trop à la discrétion de l'Allemagne, qui a compris alors qu'elle pouvait beaucoup exiger de nous : et, en effet, elle a exigé beaucoup.

La première des dispositions qui éveille nos appréhensions a frappé ici immédiatement tous les esprits prévoyans : c'est celle qui décide que les réformes de police et les réformes financières à introduire dans l'empire chérifien seront réglées, « pour une courte durée, » au moyen d'un accord international. Pourquoi ne le seront-elles que pour une courte durée? On comprend qu'elles ne le soient pas d'une manière définitive, et en quelque sorte *ne varietur*. Il est naturel que les puis-

sances qui auront pourvu aux besoins immédiats de l'administration marocaine se réservent de surveiller les effets des mesures qu'elles auront prises, soit pour les maintenir, si les effets sont bons, soit pour les modifier, si les effets sont mauvais ou insuffisans. L'œuvre à entreprendre est trop difficile et trop complexe pour qu'on n'y admette pas des retouches probablement nécessaires; mais est-ce bien là ce que signifient les expressions dont les notes se sont servies? Il semble bien qu'elles aient une portée plus étroite. Au bout de peu de temps, on prévoit d'avance que tout sera à recommencer, à moins qu'on ne veuille dire qu'à ce moment, le maghzen se sera tellement pénétré des méthodes européennes qu'il pourra continuer de les pratiquer à lui seul, sans aucun appui du dehors : les puissances auraient alors fini leur tâche et elles n'auraient plus qu'à se retirer. Cette seconde interprétation est celle qu'ont donnée le plus généralement les journaux allemands, non pas toutefois d'une manière aussi précise que nous le faisons nous-mêmes, mais en termes vagues, hésitans et quelque peu équivoques. En somme, on ne distingue pas très bien la pensée allemande sous les voiles dont elle se couvre, et on est amené à craindre qu'elle ne procède du désir secret de maintenir l'agitation dans les esprits en même temps que l'incertitude dans les institutions, et de conserver le moyen de recommencer, quand on le jugera à propos, une campagne analogue à celle qui vient de réussir si bien. Si c'est le but poursuivi, il n'y a rien là qui puisse nous rassurer. On s'expliquerait à la rigueur les préoccupations de l'Allemagne dans le cas où une seule puissance se serait ou aurait été chargée de faire accepter par le Sultan un programme de réformes, et de l'aider à l'accomplir. Mais ce système, qui avait été d'abord le nôtre, ayant été écarté et celui d'une conférence internationale lui ayant été substitué, on s'explique moins bien la portée des mots de « courte durée » appliqués à la première expérience des réformes. Sous prétexte de rendre le plus tôt possible au maghzen la plénitude de son indépendance, on le tient en effet sous la menace d'une intervention des puissances quasi continuelle, d'une intervention à intermittences répétées et très rapprochées les unes des autres :et comment ne pas se demander si cette conception est bien conforme à celle que le gouvernement allemand avait paru d'abord vouloir nous faire accepter! Cette conception initiale n'était autre que la remise entre les mains collectives de toutes les puissances du règlement de la question marocaine; mais, précisément parce qu'un concert aussi complet devait avoir une autorité sans égale, il aurait été logique de ne pas assigner

d'avance à son œuvre une durée de quelques années, peut-être même de quelques mois. Il aurait été logique aussi, puisqu'on avait recours à une conférence internationale, de lui laisser le soin de prendre, à cet égard, les résolutions qui lui sembleraient les meilleures : et, au surplus, nous ne voyons pas très bien comment on pourrait l'en dépouiller par avance. On nous a dit à Berlin, et même avec quelque brusquerie, que les arrangemens que nous avions conclus avec l'Angleterre, ou l'Espagne, ou l'Italie, ne liaient que ces puissances et nous, ce qui était d'ailleurs parfaitement vrai. Aujourd'hui, la situation est complètement retournée, et c'est la conférence, lorsqu'elle se réunira, qui aura le droit de dire que les arrangemens conclus entre l'Allemagne et la France ne lient que la France et l'Allemagne : les autres restent libres de les ignorer ou de s'en affranchir.

Ici se présente notre seconde observation. Pourquoi, puisque toutes les puissances sont mises sur le pied de la plus parfaite égalité en ce qui touche le Maroc, pourquoi deux d'entre elles, la France et l'Allemagne s'arrogent-elles le mandat, que personne ne leur a confié, de préparer à elles seules le programme de la conférence? N'y a-t-il pas là quelque empiétement ? On dira peut-être que la France représente naturellement les puissances avec lesquelles elle a traité, et que l'Allemagne représente les autres ; mais, si cela est vrai de la première, en est-il de même de la seconde ? L'Allemagne ne s'est entendue, que nous sachions, avec personne, et c'est de sa propre autorité qu'elle a pris le rôle prépondérant qu'on la voit jouer aujourd'hui. Au reste, nous ne donnons à notre observation que l'importance qu'elle mérite, et, puisque les autres puissances laissent faire, c'est qu'elles consentent. Elles ont même été plus loin : la plupart d'entre elles ont suivi l'exemple de l'Angleterre, qui s'est déclarée prête à se rendre à la conférence, à la condition toutefois que le programme lui en serait communiqué d'avance, et, assurément, il n'y a pas là une prétention exagérée. Il est même probable que, si elle ne s'était pas liée avec nous par des engagemens qui l'amènent à conformer sa politique à la nôtre, l'Angleterre ne se montrerait pas si coulante. Elle ferait remarquer, et personne ne pourrait le contester, qu'elle a au Maroc une politique ancienne et très active, justifiée par des intérêts infiniment supérieurs à ceux de l'Allemagne : d'où elle conclurait sans doute qu'elle a aussi un droit supérieur à s'occuper du programme de la conférence. L'habileté de l'Allemagne a été d'exercer sur nous une pression qui se transmet par notre intermédiaire sur les puissances déjà d'accord avec nous, et c'est par ce moyen qu'elle cherche à s'intro-

duire politiquement au Maroc. Sans les circonstances dont elle use d'une main si ferme, elle n'aurait pu, avec les seuls moyens dont elle dispose, rien faire de très efficace au Maroc, et le jour où, lassés nous-mêmes de lui servir d'introducteurs dans l'empire chérifien, nous déclarerions hautement nous désintéresser d'une entreprise où toutes nos espérances ont été déçues, sa propre force serait réduite à peu de chose : et c'est peut-être ce dont nous ne nous sommes pas suffisamment rendu compte au premier moment. L'Allemagne ne peut agir au Maroc que contre nous, ou avec nous. Quoi qu'il en soit, au lieu de nous retirer purement et simplement de l'affaire, nous y sommes restés engagés avec elle dans un compagnonnage étroit, et même dans des conditions qui ressemblent à la première esquisse d'un condominium. Cela peut nous conduire beaucoup plus loin que nous n'avons l'intention d'aller, et jusqu'à un point où, si nous voulons reculer, il ne sera peut-être plus temps de le faire. De là les appréhensions qu'il nous est impossible de ne pas concevoir. Nous avons voulu aller seuls au Maroc, avec l'assentiment d'un certain nombre de puissances, parmi lesquelles nous avons eu tort d'oublier l'Allemagne; mais n'est-ce pas passer d'un extrême à l'autre que de ne voir qu'elle aujourd'hui, et de combiner notre jeu avec elle comme si le reste du monde n'existait pas, ou devait s'incliner devant nos communes décisions? Il y a eu là un défaut de mesure. Que nous soyons allés à la conférence, soit. Il y avait des inconvéniens à le faire, mais il y avait peut-être impossibilité à s'en abstenir. L'Allemagne s'était lancée trop à fond dans cette voie pour pouvoir s'arrêter, et, si nous lui avions opposé un refus de l'y suivre, qui aurait été accompagné de celui de plusieurs autres puissances, elle aurait difficilement digéré un pareil échec. Nous l'avons déjà dit, pour que cette affaire ne laissât pas entre les deux pays des traces funestes, il fallait qu'il n'y eût ni vainqueur, ni vaincu, et que, de part et d'autre, la dignité fût sauve. Mais l'acceptation de la conférence suffisait à ce résultat, celle-ci étant essentiellement chose internationale, il semblait logique d'étendre ce caractère à sa préparation elle-même. Le but aurait été atteint pareillement, et les moyens employés auraient été à la fois plus corrects et moins compromettans.

En tout cela, nous n'avons eu qu'à nous louer de l'Angleterre. Son attitude à notre égard a été d'une loyauté parfaite. On a pu craindre au début qu'elle ne prît le parti, ou de nous abandonner à notre propre fortune, puisque les conditions dans lesquelles nous nous étions réciproquement engagés étaient sensiblement modifiées, ou de nous

pousser à une politique intransigeante où nos intérêts vitaux auraient été exposés à des risques beaucoup plus sérieux que les siens. Mais elle n'a fait ni l'un ni l'autre. Elle a continué, comme elle l'avait promis, de mettre sa politique en harmonie avec la nôtre, sans jamais la gêner, sans même la juger, et il a été impossible aux yeux les plus prévenus de trouver dans son attitude, dans sa conduite, dans son langage, rien qui fût de nature à encourager chez nous des résolutions imprudentes. C'est une justice à lui rendre, et nous la lui rendons d'autant plus volontiers, qu'au milieu de tant de ruines accumulées en quelques semaines, il est consolant et rassurant pour nous d'avoir conservé les amitiés que nous avions contractées. L'entente cordiale entre l'Angleterre et nous subsiste sans altération; elle est trop conforme aux intérêts des deux pays pour que les derniers événemens aient pu lui porter atteinte; tout au contraire, ils l'ont mise à l'épreuve, et elle en est sortie intacte. A ce point de vue, les manifestations de Brest et de Paris entre marins anglais et français méritent d'être signalées avec sympathie. Nul ne peut en prendre ombrage, car l'entente anglo-française ne vise ni ne menace personne, et elle est une garantie pour le maintien ou pour le rétablissement de la paix du monde: car nous commençons à espérer que la guerre prendra bientôt fin en Extrême-Orient et que la Russie pourra enfin se consacrer tout entière à la grande œuvre de sa régénération et de sa réorganisation intérieures.

Cette espérance, que nous ressentons pour la première fois d'une manière sérieuse, vient de la résolution prise par l'empereur Nicolas de répondre à la noble initiative du président Roosevelt, et d'envoyer à Washington des plénipotentiaires bien choisis en vue de la fixation des conditions de la paix. Tous ceux auxquels l'Empereur a successivement songé pour leur confier cette mission patriotique méritaient également sa confiance. Nul assurément n'était plus capable de la mener à bien que M. Nélidoff qui représente si dignement son souverain auprès de nous; et, à son défaut, M. Mouravieff, qui le représente à Rome, aurait rempli ses instructions avec beaucoup d'intelligence et de tact. Mais des motifs de santé les ayant amenés à prier l'Empereur de ne pas leur imposer une tâche qu'ils sentaient trop lourde pour leurs forces matérielles, celui-ci s'est souvenu qu'il avait sous la main un homme du plus rare mérite dont les hautes facultés sont depuis quelque temps inemployées, ce qui n'a été certainement un bien ni pour la Russie, ni pour son souverain. M. Witte a toujours

été partisan de la paix. Il l'a voulue avec intelligence, c'est-à-dire qu'il en a voulu les moyens, et, si ses conseils avaient été écoutés, une guerre néfaste aurait été peut-être épargnée à son pays. On le sait à Tokio aussi bien qu'à Saint-Pétersbourg; aussi le choix de M. Witte y a-t-il été accueilli avec une satisfaction d'où il est permis de conclure qu'à Tokio comme à Saint-Pétersbourg, on désire la paix. Le second plénipotentiaire russe a été aussi bien choisi que le premier : c'est M. de Rosen, qui était ministre à Tokio avant la guerre et qui était *persona gratissima* auprès du gouvernement japonais. Nous ne savons pas, personne, hélas ! ne peut savoir, si la bonne volonté des hommes, quelque grande et sincère quelle soit, suffira pour dissiper toutes les difficultés des choses elles-mêmes; mais on peut être sûr que, dans toute la mesure où les intérêts essentiels et la dignité de leur pays le leur permettront, MM. Witte et de Rosen se montreront concilians. Ils ont reçu d'ailleurs des instructions auxquelles ils devront se conformer, et, lorsqu'ils l'auront fait, encore faudra-t-il que l'arrangement dont ils auront posé les bases soit agréé par l'Empereur. C'est ce qu'a dit M. Witte dans des conversations qu'il a eues avec des journalistes, et on s'en est ému plus que de raison dans certains milieux japonais. On y a fait remarquer que des plénipotentiaires devaient être munis de pouvoirs limités sans doute, mais qui, dans ces limites, leur permissent de conclure définitivement et non pas *ad referendum*. Mais c'est jouer sur les mots. Il n'y a pas de pays au monde où un traité, lorsque les termes en ont été établis par des plénipotentiaires, n'ait encore besoin de la sanction suprême. Tout ce que peuvent demander les Japonais, c'est que les envoyés russes soient des plénipotentiaires sérieux et non pas de simples courriers de cabinet, et les hautes personnalités de M. Witte et de M. de Rosen leur donnent à cet égard toute garantie.

M. Witte, avant de s'embarquer à Cherbourg pour l'Amérique, a traversé la France et s'est arrêté à Paris, où il a vu M. le Président de la République et M. Rouvier. Rien n'a transpiré des entretiens qu'ils ont eus les uns avec les autres, mais on a raison de voir dans les démarches de M. Witte la preuve que l'alliance franco-russe n'a rien perdu de sa force. Nous pouvons, aujourd'hui plus que jamais, rendre à notre allié des services politiques et financiers dont il apprécie certainement l'importance, et qu'il ne trouverait pas ailleurs avec le même degré d'efficacité. Mais, au même moment où M. Witte arrivait à Paris, une nouvelle singulière, imprévue, qui tenait un peu du roman, se répandait dans le monde : l'empereur Nicolas allait rendre

visite à l'empereur Guillaume, qui faisait une croisière dans les mers du Nord et se rapprochait des côtes russes pour faciliter l'entrevue. L'affaire a été combinée entre les deux empereurs dans un si grand secret que M. Witte lui-même n'en a rien su et s'en est montré le premier surpris à son arrivée à Paris. Elle a été démentie jusqu'à la dernière minute et même après. Que se sont dit les deux souverains? C'est un mystère encore plus profond que le premier, et nous ne chercherons pas à le percer. Mais il est à nos yeux hors de doute, en dépit des assurances et des protestations contraires de la presse allemande, que l'initiative de ce coup de théâtre est venue de l'empereur Guillaume. Pourquoi serait-elle venue de l'empereur Nicolas? Il n'avait rien à y gagner et il pouvait même craindre, en s'y prêtant, de jeter sur sa politique extérieure un peu de l'équivoque qui caractérise déjà sa politique intérieure. L'entrevue de Bjœrko et le voyage de M. Witte à Paris ont effectivement une apparence contradictoire. Enfin, toute cette mise en scène porte la marque personnelle de l'empereur Guillaume. Il a désiré, suggéré, proposé la rencontre, et dès lors nous pensons avec la *Novoïé Vrémia* qu'il aurait fallu des motifs extraordinairement graves pour la décliner. Qui ne se rend compte des difficultés redoutables avec lesquelles la Russie est aux prises, et de l'obligation pour elle de tout ménager? Aucune bonne volonté n'est négligeable pour elle dans la situation où elle se trouve, non seulement au dehors, mais au dedans. On ne saurait oublier que l'Allemagne est sur la frontière russe et qu'elle peut influer par là d'une manière très sensible sur certains mouvemens qui s'y produisent.

C'est pour ces motifs, et pour quelques autres encore, sans doute, que l'empereur Nicolas est allé à Bjœrko. L'histoire seule pourra peut-être un jour dissiper les obscurités qui enveloppent l'événement : pour aujourd'hui, les hypothèses qu'on pourrait faire ne reposeraient sur rien; il est donc plus convenable de s'abstenir d'en former. Tous ces mouvemens ont vraisemblablement un objet unique, le rétablissement de la paix, et la paix en Extrême-Orient serait un si grand bien pour tout le monde que l'attente où nous en sommes n'est pas sans angoisse. Ce n'est pas seulement à son pays que M. Witte est appelé à rendre un immense service.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'INDOCILE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Forcé de quitter Reims au commencement de l'été, hors d'état de se présenter à la licence, incapable dans sa dépression de la préparer pour l'automne, Valentin passa six semaines à voyager. Il vit l'Alsace, les bords du Rhin, la Hollande, sans déposer nulle part sa tristesse ni son ennui. De longs jours passaient, dans les beaux sites, les vieilles villes, les cathédrales : il ne parlait à personne, oubliait presque le son de sa propre voix, se trouvait plus seul encore, plus perdu que ce matin d'été où, dix ans auparavant, il suivait le cercueil de sa mère à la main de son oncle Alcide. Jamais il ne s'était senti plus absolument *soi*, *l'unique :* caillou dissemblable dans un champ de sable dont tous les grains sont à peu près pareils, atome insoluble dans une masse homogène qui ne l'assimile pas. Un amour de vingt ans ayant rarement de profondes racines, son chagrin se dissipait peu à peu. Il en gardait pourtant comme une meurtrissure au cœur. Toutes ses premières expériences assombrissaient ses avenues : mûri par les incertitudes de sa destinée, déçu dans ses espoirs, rendu trop clairvoyant par la nécessité, il venait d'acquérir, aux dépens de sa sécurité, une saisissante vision de la discorde qui sévit entre les hommes d'une

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet et 1er août.

même patrie : et cette dernière leçon, en élargissant le cercle de ses propres mélancolies, achevait de corrompre en lui les sources de l'énergie. Il avait emporté dans sa valise le livre qui lui servait d'évangile, cet *Autour d'une vie* où Pierre Kropotkine déroule avec sérénité les panoramas de sa vie tumultueuse. Souvent, le soir, dans un de ces jardins allemands où la musique fait s'envoler les heures, il en relisait quelques pages, isolé parmi les familles serrées autour des tables, pendant que sa bière s'échauffait dans sa chope de grès :

«... *Nous remarquions chez les nations civilisées le germe d'une nouvelle forme sociale, qui doit remplacer l'ancienne, le germe d'une société composée d'individus égaux entre eux, qui ne seront plus condamnés à vendre leurs bras et leurs cerveaux à ceux qui les font travailler au hasard de leur fantaisie... Cette société sera composée d'une multitude d'associations... Tous ces groupes combineront librement leurs efforts par une entente réciproque... Une liberté complète présidera au développement de formes nouvelles de production, d'invention et d'organisation... On ne sentira pas le besoin d'un gouvernement, parce que l'accord et l'association librement consentis remplaceront toutes les fonctions que les gouvernemens considèrent actuellement comme les leurs et que, les causes de conflit devenant plus rares, ces conflits eux-mêmes, au cas où ils pourraient encore se produire, seront réglés par l'arbitrage...* »

Valentin sortait d'un contact avec la réalité qui lui avait enseigné l'invraisemblance de ces songes ; mais ils l'attendrissaient encore, ne fût-ce qu'en flattant ce besoin que nous avons tous, de promettre à nos descendans des Chanaans où nos pieds ne se poseront pas. Avec moins de foi que jadis, il se demandait pourtant encore : « Pourquoi cela ne serait-il pas quelque jour ? » sans s'attarder à mesurer l'incalculable durée, l'espace semé d'embûches qui nous sépare de ces fabuleux lendemains. Ou bien il comparait ces candides rêveries, dressées comme des mirages dans le bleu le plus éloigné des horizons historiques, aux doctrines positives, aux plans précis des esprits volontaires, tels que Romanèche ou Lourtier, qui préparent avec méthode l'asservissement du monde à leur joug nouveau, et dont le règne dur et maussade peut être proche. Alors, une fois de plus, il se rappelait son chardonneret, dont l'accident projetait à ses yeux, loin sur la vie, la lueur d'un ironique symbole.

Cependant sa bourse s'épuisait. Il y pensa, un jour qu'il flânait sur les quais d'Amsterdam : la prévoyance l'engageait à garder quelques ressources, pour renouer le fil interrompu de son incertaine carrière. Il reprit donc le chemin de Paris. Que faire? Au problème éloigné de l'avenir, se mêlait l'urgent souci du lendemain, qui deviendrait bientôt celui du jour même. Deux solutions semblaient possibles : chercher, pour la saison suivante, des répétitions, des travaux de bibliothèque, de menus gagne-pain provisoires, en tendant toujours à la licence; ou bien renoncer à l'Université, prendre résolument son vol vers l'inconnu. Celle-ci flattait son insouciance juvénile. Certains exemples la justifiaient : n'a-t-on pas vu de très jeunes hommes s'imposer brutalement à la renommée par le théâtre, le journal ou le livre, rien qu'en jetant au vent la gourme de leur intelligence? N'en voit-on pas un grand nombre qui, sans violer la renommée, vivent du moins au jour le jour des fruits encore verts de leur pensée? Et lui, qui connaissait déjà tant de choses, se croyait en possession d'un trésor inépuisable de sensations, de souffrances et d'idées.

Un mot de Romanèche aurait réalisé ce vœu. Mais le député en avait une premère fois si mal accueilli la timide expression, que Valentin osait à peine le présenter à nouveau. Pourtant, une année s'était écoulée, depuis qu'un refus sec l'avait empêché d'expliquer son désir : les circonstances pressaient, la réorganisation de *l'Égalité* offrait peut-être un terrain plus propice; il se résolut donc à courir les chances d'une deuxième tentative.

Romanèche achevait son été dans ce petit village historique de Cocherel, où depuis longtemps il revenait fidèlement chaque année. Il y possédait maintenant une maisonnette avec un jardin, — « quelques saules au bord de l'eau, » disait-il, — et un bateau sur la rivière : la pauvreté dont il se targuait frappait par le contraste de son influence ; elle n'en était pas moins une honnête aisance en regard de sa gêne ancienne, où de maigres cachets venaient seuls arrondir son traitement. En ce temps-là, il passait ses vacances selon ses goûts, toujours d'accord avec les plus sages préceptes de l'hygiène, reposant son esprit par des lectures faciles, fortifiant son corps par des exercices méthodiques. Maintenant, les exigences de sa carrière les abrégeaient ou les troublaient : une énorme correspondance, ses articles

quotidiens, la nécessité de se rendre constamment à Paris pour son journal, les visites de ses secrétaires, de ses collaborateurs, de ses amis politiques en bouleversaient le plan régulier. Au lieu de relire à loisir les pages sonores de Michelet, il fallait étudier de ténébreux rapports, des statistiques, des budgets, les ouvrages hérissés des économistes ou des théoriciens. Plus moyen non plus de se promener à heure fixe, d'un pas égal, ou d'aller en flânant admirer les points de vue aux heures les plus favorables, ou de réfléchir sans tension d'esprit aux problèmes généraux de l'histoire, en contemplant sur l'eau brune les jeux du soleil avec l'ombre ! A peine, de temps en temps, le loisir de pêcher quelques ablettes ou de placer une ligne de fond, dont les anguilles, plus adroites que les électeurs, happaient l'amorce sans se laisser prendre. De son côté, Claire avait autant de soucis qu'en ville : les quatre garçons, éparpillés selon les exigences de leurs carrières, ne venaient que rarement, le dimanche ; mais le ménage n'en était pas moins lourd, avec les visites inopinées qui arrivaient presque chaque jour à l'heure du déjeuner. D'autant que ces allans et venans, si dévoués qu'ils fussent à la cause des déshérités, savaient faire honneur aux brochets savoureux, aux gigots cuits à point, aux canards proprement étouffés à la mode rouennaise, au cidre pétillant et frais.

Valentin, sur sa demande, fut convoqué pour un matin. En descendant de son wagon, il eut la surprise de reconnaître Urbain, qui avait fait le voyage dans un autre compartiment, et qui vint à lui, épanoui, exubérant, la main tendue :

— Tu étais dans le train, et nous ne nous sommes pas vus !... Elle est forte, celle-là !... Tu tombes donc de la lune ?... Depuis quand es-tu à Paris ?... Tu n'as pas reçu la lettre où je t'annonçais mon mariage ?

Il fallut bien répondre :

— Si, je l'ai reçue avant de quitter Reims.

— Et pas un mot ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

Valentin sentait son silence inexcusable : après tout, il n'avait rien à reprocher à son ami, qui ne s'était jamais douté de ses sentimens et ne soupçonnait pas sa peine ; la fierté exigeait qu'il la cachât sous les félicitations usuelles. Mais les complimens lui déchiraient la gorge : il demeurait immobile, la tête basse, sur le trottoir de la minuscule station.

— Pardonne-moi, dit-il à la fin, j'ai eu beaucoup d'ennuis... Je te félicite... de tout cœur!...

— Je te remercie.

Pour marquer sans doute qu'il ne lui tenait pas rigueur de cette négligence, Lourtier lui prit le bras et, tout en quittant la gare, se mit à parler avec abondance de ses projets : de l'appartement qu'il venait d'arrêter dans un quartier agréable, des beaux-parens qui se retireraient à la campagne après le mariage, de ses débuts à *l'Égalité* où il publiait des « Lettres de Rome » en attendant la rentrée des Chambres. Les événemens heureux se précipitaient pour lui : aucun membre de l'Institut n'avait consenti à présenter son Mémoire, tous alléguant qu'il ressemblait plus à un pamphlet qu'à une étude historique; la presse allait s'emparer de l'incident; il aurait ainsi, pour ses débuts, la plus belle réclame du monde :

— Une réclame à tout casser, mon cher!...

Ils approchaient du village, dont les toits gris se dégageaient de la colline crayeuse. Urbain s'interrompit :

— Tu connais la maison de ton oncle?

— Oui, oui, sois tranquille.

— Je suppose qu'il nous a invités ensemble parce qu'il nous sait camarades. C'est un homme qui pense à tout!... Moi, j'ai à l'entretenir des affaires du journal. Et d'une affaire personnelle, aussi...

Il baissa la voix et cligna de l'œil :

— Je vais lui demander d'être mon témoin! Crois-tu qu'il acceptera?

— Comment veux-tu que je sache?

— Enfin, on verra!... Je le désire beaucoup, tu comprends : il est mon directeur; cela ferait un très bon effet!... D'ailleurs, il me plaît, cet homme-là : je suis tout à fait dans ses idées.

Ils étaient devant la maison, toute paysanne, avec sa porte étroite ouvrant sur la route. Ce fut Claire qui les accueillit. Sous prétexte qu'Urbain était « du bâtiment, » elle l'envoya dans le cabinet de Romanèche, où se trouvait déjà un autre collaborateur de *l'Égalité*, et retint son neveu. Elle surveillait les apprêts du repas, en mettant comme d'habitude la main à la pâte. Tout en confectionnant le fromage à la crème, où elle excellait, elle informa le jeune homme des désastres qui frappaient la famille. Son récit ne l'excitait pas : elle le détaillait de sa voix

égale, avec son calme bienveillant de personne qui ne s'étonne de rien. La Grande Bouteillerie de l'île Saint-Germain, qui depuis tant d'années se débattait contre la concurrence de la province et de l'étranger, était en liquidation... Bernard, n'ayant plus pour tout bien que son diplôme d'ingénieur, cherchait une place... Soutre plaidait en divorce contre Estelle :

— Cela devait finir ainsi, n'est-ce pas?... Estelle a toujours eu des idées romanesques... Lui,... hum! ce n'était pas un mari pour elle!... Alors, tu devines ce qui s'est passé... Un homme marié, pas beau, père de trois enfans... La pauvre petite n'aura jamais que des romans en prose!...

Dotty gagnait sa vie en Angleterre, comme sous-maîtresse dans un pensionnat. Quant à Délémont, il avait disparu aussitôt son bilan déposé : personne ne savait rien de lui.

— Il se sera tué dans quelque coin, murmura Valentin, tout ému en songeant au désastre final de ce vainqueur, si tenace, armé de tant d'énergie, et qui, après tout, ne manquait pas de bonté.

Mme Romanèche ne le croyait pas; elle expliqua ses raisons, placidement, en continuant à manipuler sa belle crème grasse :

— Non, non, ne te figure pas cela! Ton oncle est un homme, vois-tu!... Le suicide est une lâcheté, n'est-ce pas? Tout le monde est d'accord là-dessus... Eh bien! Alcide a ses défauts, comme chacun; mais il n'est pas lâche. Donc, il ne se serait pas tué!... Je pense plutôt qu'il recommence quelque chose, Dieu sait quoi, n'importe où, sans rien dire à personne. Il n'est plus jeune, c'est vrai; n'importe! il est de ceux qui luttent jusqu'à leur dernier souffle!...

Elle enveloppa sa crème épaissie dans un linge très blanc, et reprit :

— Mon mari me l'a répété souvent : « Alcide finira mal : il y a une paille dans son affaire, qui lui claquera dans la main!... » Il connaît si bien les hommes, ce brave Max : il ne se trompe presque jamais... Pauvre Alcide!...

Le fromage était prêt, dans son cœur en porcelaine. Elle ajouta :

— Peut-être qu'il reviendra sur l'eau... Tout s'arrange, à la fin, dans la vie!...

Et elle se mit à hacher menu les herbes pour l'omelette, pendant que la servante battait les œufs...

Pendant le déjeuner, Valentin admira l'assurance de son ami, qui causait sur un pied de parfaite égalité avec un collègue plus âgé, très renseigné et très loquace. Ensemble, ils tranchaient les questions comme si la politique eût été le plus facile de tous les arts. Leurs jugemens sur les hommes publics n'étaient pas moins catégoriques : il suffisait que certains noms tombassent dans la conversation, pour que l'un ou l'autre y accolât aussitôt une épithète définitive ; sur presque tous, ils connaissaient d'épouvantables histoires qu'ils détaillaient, sans les atténuer par un mot de doute, comme des spécialistes rompus à observer avec indifférence, ou même avec une curiosité bon enfant, toutes les pustules du corps social. Mais Romanèche gardait une réserve supérieure, et les écoutait sans rien trahir de ses sentimens sur les politiciens qu'ils massacraient ainsi.

Après le repas, il fit signe à Valentin de le suivre. Laissant les deux journalistes poursuivre leurs jeux innocens, durant l'heure du café, il l'emmena au jardin, de l'autre côté de la route ; là, tout en levant la ligne de fond qui plongeait dans la rivière, il dit sévèrement, sans préambule :

— Je sais comment tu as quitté Frümsel : je suis renseigné. Eh bien ! mon ami, je dois te dire que c'est un mauvais début.

La sentence tombait de haut, sèche et dure. Valentin ne s'attendait point à un arrêt si sommaire. Il se troubla et se cabra :

— Frümsel ne vous a certainement pas tout raconté, mon oncle. Il a été injuste, révoltant !... D'ailleurs, il n'est qu'un sot et un fanatique.

Romanèche lui décocha un regard plus sévère encore, en continuant à tirer sa ligne.

— Non, répliqua-t-il ; Frümsel est au contraire un homme remarquablement intelligent. Ses preuves sont faites : la fortune qu'il a fondée et la belle attitude qu'il a prise dans la lutte des classes témoignent pour lui. Quant au terme de fanatique, je t'engage une fois pour toutes à le mieux employer : il conviendrait assez à ceux qui ont poussé ton élève à sa grossière manifestation.

Un peu de sang injecta les joues terreuses du député : il n'oubliait jamais rien, et le sifflet de Désiré traversait encore son oreille.

— Hé! s'écria Valentin, me soupçonneriez-vous de l'y avoir poussé?

Romanèche était arrivé jusqu'à l'hameçon. Le trouvant vide, il chercha, pour renouveler l'appât, un goujon, dans un vieux tonneau ingénieusement transformé en vivier; d'un geste sûr, il enfonça la pointe dans la chair du petit poisson, qui s'agitait dans sa main; et il dit :

— Voici comment je juge ton cas. Ou bien tu avais pris de l'ascendant sur ce jeune homme : alors tu serais responsable de ce qui s'est passé, pour avoir favorisé par tes paradoxes le développement de ses fâcheuses idées. C'est l'opinion de Frümsel : il ne me l'a pas cachée, et je me suis trouvé dans une fâcheuse posture vis-à-vis de lui, puisqu'il t'avait engagé sur ma recommandation. Ou bien, en huit mois de travail commun, tu n'avais pris aucune autorité sur ton élève : alors, qu'est-ce que cela signifie, et que veux-tu qu'on pense de toi ?

Il remit la ligne à l'eau. La ficelle s'écoulait entre ses doigts. Il conclut :

— Tel est le dilemme : choisis entre ses deux termes.

Valentin voulut plaider, commença :

— J'ai fait ce que j'ai pu pour répondre au désir de M. Frümsel...

Il fut interrompu, d'un ton plus cassant :

— Eh bien! mon cher, tu n'as pas pu grand'chose!... Et il faut pouvoir, dans ce monde, il faut réussir dans les tâches qu'on entreprend : tout est là!

Le jeune homme sentit alors qu'il était condamné d'avance; renonçant à se défendre, il murmura :

— La vérité, c'est que je n'ai aucun goût pour l'enseignement.

Cette diversion ne réussit pas. Elle lui valut une dure riposte :

— On ne suit pas toujours ses goûts, mon garçon : la vie serait trop facile!... Moi non plus, je n'avais aucun goût pour l'enseignement : pourtant, j'ai commencé par là, et j'ai enseigné pendant vingt-quatre ans!... Tu es entré dans une certaine filière, tu as commencé à suivre une certaine direction : as-tu les moyens de rebrousser chemin? Voilà comment se pose la question, en bonne méthode!... Elle ne peut même pas se poser autrement. Ainsi, soyons sérieux : je suppose que tu vas prendre ta licence?

Il fallut avouer qu'il n'était pas prêt.

— Pas même cela!... Et tu te permets de juger des hommes qui ont fait leur chemin dans le monde!... A quoi donc as-tu employé ton temps, dis-moi, depuis que tu as quitté ta place?

Valentin baissa la tête, comme un coupable.

— J'ai voyagé...

Le visage de Romanèche se creusa, sa bouche devint amère, sa voix plus mordante :

— Voyagé!... En touriste!!... Comme un millionnaire!!!... Est-ce que je voyage, moi?... Est-ce que j'ai jamais eu du loisir, et de l'argent pour faire un voyage?... Ah! tu as voyagé!... Et pourquoi, je t'en prie?...

A mesure que l'interrogatoire se faisait plus pressant, les réponses devenaient plus difficiles : Valentin s'était mis en route parce qu'il avait de la peine au cœur, un peu d'argent dans sa poche, grande envie de se distraire, par musardise, par mélancolie. Autant d'excuses qui ne pourraient qu'aggraver son cas! Renonçant donc à se justifier, il jeta un regard muet sur son oncle, qui s'écria :

— « Eh bien! dansez maintenant! » Tu connais la fable : elle est éternellement vraie. Le monde est infesté de cigales.

Il triomphait. Valentin remuait la terre, du bout de sa canne, en regardant fuir l'eau de la rivière.

— Enfin, reprit le député en s'adoucissant un peu, ce qui est fait est fait... Trop heureux quand on sait au moins profiter de ses expériences!... Comment penses-tu t'arranger, désormais?

— Je ne sais trop...

— Il te reste de l'argent?

— Très peu.

— Alors?...

— Je vais chercher à gagner ma vie...

Il s'arrêta, hésita, risqua craintivement :

— ... Tâcher d'écrire!

Romanèche leva les bras et le foudroya du regard :

— Écrire!... Tu m'avais jadis parlé déjà de cette idée, il me semble... Elle est jolie!... Écrire!... As-tu oublié ce que je t'ai répondu?

Non, mon oncle, je n'ai pas oublié. Mais que voulez-vous que je fasse? Écrire est la seule chose à laquelle je sois un peu préparé...

Et, précipitamment :

— Et puis, maintenant, ce n'est plus la même chose : vous avez un journal bien à vous... Ne pourriez-vous pas m'y prendre pour... pour faire n'importe quoi?...

— N'importe quoi! ricana Romanèche, voilà la formule que j'attendais!... Qu'est-ce que cela veut dire, n'importe quoi?... Est-ce qu'on fait n'importe quoi?... Quand on parle de faire n'importe quoi, mon cher, c'est qu'on n'est bon à rien... D'ailleurs, il n'y a point de place à *l'Égalité*.

— Pourtant, mon ami Lourtier...

— Ton ami Lourtier, c'est une autre question!... D'abord, Lourtier est un travailleur, lui! Quand il voyage, ce n'est pas pour gaspiller son temps. A Rome, il a travaillé : il a fait de magnifiques recherches, dans les archives du Vatican... Et puis, ce n'est pas un sceptique, comme toi : c'est un convaincu, c'est un passionné de la cause. Il s'y voue corps et biens : il nous a apporté des fonds dans un moment difficile, mon cher!...

Ainsi, jusque dans l'organe des prolétaires et des réformateurs, jusque dans ce journal dont tous les articles annonçaient la chute prochaine du régime capitaliste et l'avènement de la Cité meilleure où la seule Justice répartirait les biens de la terre au prorata du mérite, l'argent maintenait ses privilèges, pratiquait ses abus, imposait sa puissance aux dépens de l'intelligence et du travail! Jusque sous le couvert de son titre menteur, triomphait cette loi de l'inégalité qu'exploitent en feignant de la combattre les charlatans qui la savent inhérente à la vie!... Mais si Romanèche apercevait cette contradiction, il ne s'en troublait pas plus que de tant d'autres. Il prit un temps, et poursuivit :

— Si tu veux être un jour des nôtres, mon ami, commence par te montrer digne de nous! Tes débuts, je le répète, sont fâcheux. Sans doute, on peut toujours corriger un faux départ. Mais nous jugeons l'arbre à son fruit. Nous luttons pour une grande cause, sur un terrain difficile, semé de pièges, hérissé d'obstacles : nous n'avons donc ni la possibilité, ni le droit d'encombrer nos rangs de non-valeurs, de paresseux, de mécontens, de ratés. Les places qu'ils occuperaient mal appartiennent à d'autres, qui les remplissent bien. Notre but, qui n'est pas égoïste, nous force à être durs. Augmenter nos effectifs? Oui, à la condition de n'en pas compromettre l'homogénéité, qui fait notre force, plus que le nombre. C'est pourquoi nous repoussons

les esprits faux, dont les paradoxes contrarieraient nos plans. Frümsel te traite d'anarchiste, mon cher!...

— Oh! soyez tranquille! s'écria Valentin, je n'ai aucune envie de lancer des bombes, non, pas même au Palais-Bourbon!...

Romanèche eut un geste de confiance et de dédain :

— Les attentats des fous ou des maniaques nous sont indifférens, dit-il : nous redoutons bien plus les idées qui font sournoisement le jeu de nos adversaires. A ce point de vue, les anarchistes intellectuels sont nos pires ennemis. Nous les soutenons quelquefois, en raison des troubles qu'ils suscitent dans la société bourgeoise; mais nous savons que leur esprit est un ferment corrupteur, et que lorsque nous en aurons fini avec les derniers réactionnaires, c'est eux que nous trouverons devant nous!... Si tu te rattaches à cette secte de dévoyés, pourquoi veux-tu que nous t'accueillions? Que ferais-tu parmi nous ?... La cigale chez les fourmis, toujours! C'est un non-sens!... Car nous sommes des fourmis, il faut bien te le dire. Nous travaillons énormément. Nos greniers sont vides, il est vrai, et nous dédaignons de les remplir : en quoi nous différons des bourgeois. Mais notre but est précis et nous avons des moyens d'action que nous tenons à nous réserver : ce sont les lois que nous marquons de notre empreinte, l'unité de notre parti, sa discipline, celle de notre presse. Notre organisation seule nous permet de gagner chaque jour un nouveau terrain : tu comprends qu'elle n'est pas élastique, et que nous n'avons nulle envie d'ouvrir nos rangs à des gaillards dont le caractère ou les idées ne s'adaptent pas à nos fins. Par malheur, ta récente conduite m'oblige à te ranger dans cette classe dangereuse. Jusqu'à preuve du contraire, bien entendu! Donne-nous cette preuve, et reviens me voir. Alors, nous causerons. Pour le moment, puisque tu n'as pas su profiter de l'outil que je t'avais mis dans les mains, ne me demande plus rien!... Voilà ce que je m'étais promis de te dire, mon garçon : tu y réfléchiras!

Là-dessus, Romanèche s'assura qu'aucun poisson n'avait mordu pendant qu'il parlait, et retraversa le jardin pour rejoindre ses hôtes. Dans un carré de salades, une fleur de souci, semée là par un caprice du vent, dressait sa corolle safran, qui cherchait le soleil. Il se baissa pour l'arracher, du même geste qu'il avait esquissé dans le vide en achevant sa conférence de

Reims. Valentin en comprit le sens : il n'y avait pas plus de place pour lui dans la fourmilière socialiste que dans la ruche bourgeoise ; son chardonneret n'avait évité la meute des moineaux que pour tomber dans les griffes du chat ; — la fleur déracinée allait périr sur un coin de la terre avare, que son cadavre engraisserait...

II

Les deux jeunes gens repartirent ensemble, au milieu de l'après-midi, par le petit train qui longe sans hâte la rivière. Urbain exultait :

— Il m'a répondu oui tout de suite, mon petit!... Sans faire de façons, comme une chose très simple : « Certainement, mon cher Lourtier, je serai votre témoin avec grand plaisir!... » Quel brave homme!... Si rond, si simple!... Comment peut-il avoir des ennemis?... Ah! tu as de la chance, de l'avoir pour oncle!

— Oh! une chance!...

Urbain ne remarqua pas l'ironie que Valentin mit dans son exclamation et baissa la voix, à cause de deux paysans qui le regardaient :

— Si tu savais le service qu'il me rend!... Lui-même ne s'en doute guère... Tu dois bien penser que ça ne va pas tout seul, mon affaire de mariage exclusivement civil... Bigre non! Il y a du tirage... Les préjugés ont encore de solides racines, dans ce pays!... La maman pousse des cris de putois : sa fille ne sera pas vraiment mariée, et ça lui portera malheur, et qu'arrivera t-il plus tard si on veut baptiser les enfans? Et patati et patata!... Le père lui-même, tout libre penseur qu'il se dit, voudrait bien une messe, hé! hé!... parce qu'on ne sait jamais ce qui vous attend : une pauvre petite messe de quatre sous, toute basse, dans une chapelle ignorée, où personne ne nous verrait... Pourquoi? Hé! parbleu, parce que si par malheur les calotins remontaient au pinacle, il faudrait pouvoir se réconcilier avec eux!... C'est le fond de sa pensée, mon cher!... Ah! ces bourgeois, quelle engeance!... Mais je tiens bon : avec ton oncle pour témoin, la partie est gagnée : ils comprendront que ça n'est pas possible!...

— Le discours qu'il vous fera vaudra bien une messe, dit Valentin.

— Quand je pense aux âneries que débitent les curés, dans ces cas-là!... Vois-tu, les grands actes de la vie sont des déclarations de principes : j'entends affirmer les miens, à la face de tous!

Il se penchait vers son camarade, le menton en avant, les mains sur le corbin de sa canne :

— N'es-tu pas d'accord?...

Au lieu de l'approuver, Valentin demanda :

— Ta fiancée, — qu'en pense-t-elle?

— Paule-Andrée?... C'est une enfant, tu sais : elle n'a pas d'opinions!... Du reste, elle est toujours de mon avis : elle m'adore!...

Valentin mit la tête à la portière, comme pour regarder quelque chose dans le paysage qui filait; puis il revint à la conversation, nerveusement :

— Ah! elle t'adore... Charmant, charmant!... Une idylle!... Et toi?...

— Comment, moi?...

— Tu l'adores aussi?

— Je l'aime bien : c'est une bonne petite fille... Il faudra refaire son éducation, par exemple; mais l'étoffe est excellente... Elle a beaucoup d'amitié pour toi, tu sais!... Ses parens aussi... N'iras-tu pas les voir, bientôt?

— Oh! sans doute!...

— Et nous comptons sur toi pour la noce, n'est-ce pas?...

— Je te remercie.

— Le 10 octobre... A la mairie de mon arrondissement... Nous ferons les choses simplement, mais bien...

Il se mit à décrire la cérémonie, en se frottant les mains avec une intense satisfaction : la mairie serait décorée; il y aurait un *lunch*.

— Et puis, j'emmènerai ma femme à Biarritz, par l'express du soir... L'ombre au tableau, c'est que je n'aurai que huit jours de congé. C'est un peu court, ne trouves-tu pas?... Sur ce chapitre-là, ton oncle est intraitable : il n'admet pas qu'on gaspille son temps, même pendant la lune de miel... Il a raison, après tout!

Jusqu'à Mantes, où ils changèrent de train, Urbain parla de ses affaires, sans se douter qu'il frappait à coups redoublés sur un cœur meurtri. Un journal, qu'il acheta en changeant de train, fit diversion : il causa politique; puis il se tut; et, tout à coup :

— A propos, et toi? Où en es-tu?

Valentin esquissa un geste évasif, et fit craquer ses doigts. C'était clair. Urbain eut tout de suite une idée :

— Pourquoi ne te lances-tu pas dans le journalisme, comme moi?... Tu es un peu jeune, mais ça ne fait rien!... C'est une belle carrière, quoi qu'on dise... Et facile : je le vois par moi-même!

— Seulement, il faut un journal...

— Et *l'Égalité?*... Tu n'as qu'à dire un mot à ton oncle : il te prendra!

— Je lui ai parlé : il ne veut pas de moi... Je ne lui apporte pas de capitaux, tu comprends!...

Urbain sentit l'allusion, et répliqua, un peu piqué :

— Hé! ses rédacteurs ne lui en ont pas tous fourni. Il doit y avoir une autre raison?...

— Oh! sans doute! Je soupçonne même qu'il y en a plusieurs. Celle qu'il donne, c'est que je ne suis pas dans votre ligne. Vous êtes les fourmis, je suis la cigale. Chacun de vous apporte sa pierre à la Cité meilleure. Moi, je n'apporte rien, pas plus de pierres que de capitaux!... J'ai les mains désespérément vides, mon cher!

Comme ils étaient seuls dans leur compartiment, ils pouvaient parler sans gêne. Valentin, à son tour, se penchait en avant, les yeux brillans, la voix vibrante :

— Chacun peut nous apporter sa bonne volonté, dit Urbain.

— Je n'ai pas de bonne volonté! riposta Valentin en s'échauffant. Je ne crois pas à vos plans magnifiques, et ne veux pas les appuyer!... Vous êtes en train d'organiser une nouvelle duperie pour leurrer les pauvres hommes! Vous leur promettez des biens que vous n'auriez garde de leur donner, si même vous les aviez dans vos poches, et vous les leur promettez pour les asservir... Votre Cité meilleure est le mirage d'une prison que vous leur donnez pour un palais : vous vous tenez sur la porte, en agitant vos électuaires dans vos fioles aux menteuses étiquettes, et quand ils seront entrés, vous tirerez les verrous et serez les maîtres!... Aurons-nous seulement changé de gardes-chiourme?... Pas même!... Vous n'êtes pas des prolétaires, quoi que vous en disiez : vous êtes des bourgeois, — d'affreux bourgeois, — d'horribles bourgeois!... Vous gardez les passions et les vices incorrigibles de votre caste : vous êtes

égoïstes, rapaces, tyrans, cruels, vulgaires... Non, non, ce n'est pas encore vous qui renouvellerez le monde!...

Urbain, surpris d'abord, fronçait les sourcils.

— Si tu as ces idées-là, fit-il en hochant la tête, il est clair que tu n'es pas des nôtres : ton oncle ne pouvait pas te prendre dans son journal.

— En effet, il ne pouvait pas!... Les vrais déshérités comme moi, ceux qui n'ont pas le sou dans leur poche, pas de père, pas d'état civil régulier, pas de famille, les vrais parias enfin, n'ont rien à attendre de vous!... Mon oncle a raison : c'est moi qui ai été lâche de lui offrir mes services pour avoir du pain!... J'irai les porter ailleurs : et je vous combattrai, mon cher, entends-tu?... Quand vous aurez réussi votre farce et construit votre Cité meilleure, — qui sera pire, — vous me trouverez devant vous, moi et mes pareils, les indociles, les irréductibles, dont votre action ne peut que multiplier le nombre...

— Je sais qu'il y en a qui pensent ainsi, dit Urbain sans colère, avec un accent de force tranquille : il nous faudra bien les briser. Tant pis pour eux!... Toi, ce n'est qu'une crise : tu as des soucis, tu es inquiet... Ça te passera!...

Valentin frappa violemment du poing sur la banquette :

— Non!... J'étais, comme tout être humain, une pâte molle, qui devient ceci ou cela : ce que j'ai vu, ce que j'ai vécu m'a donné ma forme, que je garderai!... L'an dernier, quand nous bavardions, tu me disais déjà : des idées!... Oui, l'an dernier, je raisonnais dans l'abstrait, je pouvais changer encore, un souffle m'aurait poussé d'un autre côté,... vers vous, peut-être, si vous aviez voulu... A présent, il est trop tard!... J'ai passé dans un feu où s'est fait l'amalgame de mon être profond et de mes idées, où l'argile a pris consistance et ne dépend plus d'un coup de pouce du potier... Il faudrait briser le vase pour le changer, maintenant!... Va donc avec mon oncle et ses pareils!... Faites des lois et fais ton chemin!... Sois député, ministre, capitaliste!... Moi, je reste seul!... Je suis un microbe, qui rongera votre société comme vous rongez l'autre!... Triomphez demain, conquérez le monde, régnez : il n'y aura rien de changé que les noms et le nombre des despotes!

Au lieu de se fâcher, Lourtier s'assombrissait seulement, et pliait les épaules : peut-être pressentait-il, dans ce flux de paroles, une âme terrible de vérité; peut-être entendait-il, à tra-

vers cette plainte isolée d'un blessé, la plainte éternelle des éternelles victimes; peut-être aussi, attaché depuis longtemps à Valentin sans l'avoir jamais regardé jusqu'au fond de l'âme, avait-il simplement pitié de lui, — dont la misère ainsi clamée lui semblait peut-être en ce moment l'ombre glacée de son bonheur.

— Je ne te réponds pas, fit-il... J'aurais trop à te dire!...

Et après un silence, comme son compagnon restait frémissant et recroquevillé dans son coin :

— Nous tâchons de mettre un peu plus de justice dans ce vieux monde : nous n'en pouvons extirper toutes les iniquités, pas plus que nous n'en pouvons chasser la souffrance!... Tu poursuis des chimères, et nous avons un but positif... Tu voudrais changer la nature humaine : nous cherchons avant tout à préparer l'avènement de la classe la plus opprimée... Comment veux-tu que nous nous entendions?...

— Oh! s'écria Valentin, je sais bien que nous ne nous entendrons jamais!

— N'importe, reprit Urbain, nous avons été bons amis, j'espère qu'il en restera quelque chose... Viens me voir quand tu seras plus calme..

Ils se turent alors, jusqu'à l'arrivée. En serrant la main de son ami, Lourtier lui répéta :

— Tu viendras, n'est-ce pas, petit?... Je suis au journal tous les jours, de quatre à six!...

Valentin ne profita de cette indication que pour fixer l'heure de sa visite aux Lourtier-Talèfre. La nécessité de les revoir, et aussi celle d'assister au mariage, s'imposait à sa réflexion : non qu'il ne fût résolu à s'éloigner d'eux tous; mais sa fierté redoutait de trahir son secret. Le spectacle d'Urbain couvant Paule-Andrée de regards possessifs et se carrant dans un triomphe inconscient d'homme à qui tout réussit eût envenimé sa peine de jalousie et de dépit : la certitude de l'éviter rendit son effort un peu moins pénible. En longeant ces quais de la rive droite, dont les aspects lui rappelaient tant de bons souvenirs, il arrangeait dans son esprit les détails de cette dernière visite. Peut-être le basard se chargerait-il de la faciliter : il se pouvait que Paule-Andrée fût sortie avec sa mère, pour les emplettes du trousseau. Dans ce cas, l'oiselier serait seul à garder la boutique : il raconterait sa prochaine retraite, décrirait la maison-

nette à toit rouge qu'il avait achetée quelque part dans la banlieue, dirait le nombre de mètres que mesurait son jardin, les légumes qu'il y comptait cultiver; là-dessus entrerait un client opportun, et la corvée serait remplie...

S'étant ainsi encouragé par ses propres imaginations, Valentin enfila bravement la rue de la Tacherie. Mais la boutique était en effervescence : la femme faisait l'article à un couple élégant qui marchandait des perruches; le mari se débattait avec un vieux monsieur, qui voulait des poules rares. A peine si l'on salua le visiteur d'un coup d'œil, en lui faisant signe de monter. Les sons assourdis du piano l'avertirent que Paule-Andrée était là. Il reconnut le *Prélude* de Chopin qu'elle jouait. Son cœur se mit à bondir.

Les poètes ont chanté souvent la peine du triste amoureux, déçu dans sa première tendresse, qui voit l'aimée s'en aller dans la maison d'un autre : comme un d'eux l'a si bien dit, c'est une vieille histoire dont la douleur reste toujours nouvelle. Ils ont aussi décrit maintes fois l'indifférence de la jeune fille infidèle à son rêve : l'époux l'appelle, son cœur se tait; à peine un peu pâlie sous sa couronne et son voile blanc, elle obéit, passive, au signe du destin; elle aura le foyer, le devoir, les enfans, les soins, les affections qui remplissent l'existence; elle avancera sur un chemin plat, d'un pas égal qu'alourdiront peu à peu les années; elle se baissera pour cueillir les plantes potagères qui foisonneront à ses pieds : aucune ne sera la fleur rare de l'amour, ouverte derrière elle, dans les lieux escarpés qu'elle n'a pas eu le courage de gravir...

En se voyant à l'improviste seule avec Valentin, Paule-Andrée eut un battement de paupières, un flux de sang aux joues, et ferma son piano d'un brusque geste instinctif. Puis elle se remit tout de suite et le salua gentiment, avec un sourire, comme un bon petit ami bien sage qui n'eût jamais levé les yeux sur elle. Cette maîtrise de soi, cette insensibilité irritèrent un être bouleversé; les paroles préparées à tout hasard pour la rencontre s'envolèrent; une voix qui se chargeait d'ironie méchante, prononça :

— Je viens vous féliciter de votre mariage, mademoiselle... Oui, je viens vous féliciter!...

Paule-Andrée répondit simplement, un peu bas :

— Je vous remercie, monsieur Valentin!

Après s'être levée pour l'accueillir, elle se rassit sur son tabouret, en tâchant d'éviter le regard qui pesait sur elle. Le jeune homme songeait à leur dernière entrevue, là, dans cette même chambre, retrouvait dans son oreille le timbre différent de la voix chère, tremblant d'émoi, le son des paroles passagères qu'il avait prises pour une promesse éternelle, et qui gazouillaient comme l'eau d'un ruisseau dont la source est déjà tarie. La pointe amère des souvenirs lui laboura le cœur : il ne songea plus à cacher son mal, et sous la blessure de la jalousie, gémit comme un blessé qui n'a plus d'orgueil :

— Est-il possible que vous ne regrettiez rien?... que vous ayez oublié?... Tout, tout, vos paroles, vos sermens!... Un souffle a effacé cela!... Est-il possible?...

Elle baissait la tête et ne répondait pas.

— Vous n'avez pas songé que moi, je me souviendrais!... Vous avez marché sur mon cœur comme sur une pierre qu'on repousse du pied!... Vous n'avez pas senti le mal affreux que vous me faites!...

Elle murmura, comme un souffle :

— Si!...

Comme il restait déconcerté de cette franchise, elle ajouta :

— Moi aussi, j'ai eu de la peine... Oh! beaucoup!... J'ai pleuré longtemps... Ah! si j'avais pu choisir!...

Il crut qu'elle mentait par perfidie ou lâcheté, et se récria :

— Qu'est-ce que vous inventez là?... C'était Urbain que vous aimiez!... Il me l'a dit... Il m'a dit : « Elle m'adore!... » Il m'a dit cela!... Il me l'a écrit!... Qu'étais-je donc pour vous?... Un pis-aller, qu'on ménage par précaution... Vous l'adoriez!...

Elle leva les yeux, en protestation :

— Il a écrit de Rome, expliqua-t-elle... Puis il est arrivé... Que pouvais-je faire?...

— Lutter, attendre!...

Elle eut un sourire désabusé, — un de ces sourires qui écartent les vaines exaltations, les inutiles enthousiasmes; et elle se mit à raisonner, posément, en bonne petite bourgeoise pratique qui sait accommoder ses calculs et ses sentimens :

— Attendre quoi?... Combien de temps?... Jusqu'à quand?... Une jeune fille est obligée de penser à son avenir, n'est-ce pas?... Il faut bien!... Vous savez que je ne me suis jamais trouvée heureuse ici... Oh! mes parens sont très bons, je les aime de tout

mon cœur... Mais... j'ai des goûts différens... Je ne peux pas vivre parmi ces oiseaux : je déteste cela ! Alors, que faire ?... J'ai eu peur... Oui, j'ai eu peur de manquer ma vie... Il aurait fallu tant de courage !... Je n'en avais pas : est-ce ma faute ?... C'est aussi celle des circonstances... Vous étiez absent... Je ne savais où vous écrire... D'ailleurs, je n'aurais pas osé... Étiez-vous engagé avec moi ?... Je ne le croyais pas... Je me croyais libre aussi... Il fallait répondre... Mon père désirait beaucoup ce mariage... Moi, je *le* connais depuis des années... J'ai eu confiance en lui... Voilà comment c'est arrivé...

Valentin l'écoutait avec stupeur : ainsi, son malheur ne tenait point à l'un de ces caprices de l'âme féminine dont les livres l'avaient averti ; ce n'était pas à un nouvel amour qu'on le sacrifiait, comme il avait pu le croire en écoutant les confidences satisfaites d'Urbain ; c'était à de sages arrangemens d'existence, à un plat idéal de bien-être, de vague intellectualité, au préjugé de classes qui faisait mépriser par cette jeune fille le petit commerce de ses parens, à l'ambition qui la poussait vers un degré supérieur de l'échelle bourgeoise ! Et par une ironie dont il sentit jusque dans sa souffrance le comique inattendu, elle allait chercher tout cela dans le camp de la révolte et de la révolution !

— Vous calculez à merveille ! lui dit-il... Voulez-vous que je continue ?... Urbain a une excellente situation : il a fait un héritage. Déjà comme étudiant, il ne dépensait pas ses revenus. Que sera-ce à présent, qu'il va gagner de l'argent en vendant des épreuves avant la lettre de la Cité meilleure ?... Car c'est une marchandise bien plus relevée que les serins des Canaries ou que les poules de Houdan !... Pour sûr, il achètera des obligations, — ou de nouvelles maisons de rapport !... Est-ce à cela que vous avez sacrifié notre amour, — si vous m'aimiez !...

Elle soupira :

— C'est à la vie !...

— Ne le croyez pas ! riposta-t-il. La vie est une grande chose. La vie est un champ, où l'on peut semer à larges gestes et récolter à pleines mains, — quand on a seulement un peu d'amour, un peu de bonheur, un peu d'espoir... Vous en faites pour moi un désert aride, un cimetière où il n'y a plus rien... Avec vous, pour vous obtenir, pour vous rendre heureuse, que n'aurais-je pas fait !...

Un mot méchant vint aux lèvres de Paule-Andrée. Elle le retint deux secondes, parce qu'elle ne tenait point à blesser Valentin; mais comme toute cette ironie l'avait froissée, elle le laissa tomber :

— Peut-être n'avez-vous pas même préparé votre licence!

Le coup porta. Valentin resta décontenancé. Il allait pourtant répliquer. La porte, en s'ouvrant, l'arrêta. C'était Lourtier qui remontait en triomphe, ayant réussi dans ses marchés. Il s'arrêta sur le seuil, rayonnant, attendri, en disant :

— Un lot de Brahma à quarante-cinq, deux lots de Padoue à trente, quatre petites Dorking à douze francs la pièce, et des Faverolles, des Minorques, des Houdan, ni plus ni moins!... Pendant que ta mère marchait de son côté... Quelle journée!... Ah! monsieur Valentin, comme on regrette de se retirer, quand les affaires vont si bien!...

III

De blancs chrysanthèmes, des dahlias blancs, des plantes vertes décoraient l'atrium de la mairie; un tapis rouge recouvrait l'escalier; une tente rayée de jaune et de blanc s'avançait en marquise au-dessus de la porte. Des groupes curieux stationnaient alentour, sous l'œil serein des sergens de ville : l'un de ces honnêtes gardiens de la paix était le mari de la grosse Angélique, remis depuis peu avec sa femme, qui n'avait rien changé pour cela de ses habitudes. Averti qu'il s'agissait d'un mariage purement civil, le quartier, où l'aventure était nouvelle, guettait les invités. Sa curiosité se mêlait d'une certaine malveillance, que trahissaient les réflexions dont on saluait les arrivans. On trouva de la sorte que la mariée avait « une figure hardie, » et le marié « l'air insolent; » un mot malin caricatura chaque invité dès qu'il descendait de voiture; deux braves commerçantes eurent la mortification d'entendre des commères dire à voix haute, sur leur passage :

— Toutes des cocottes, ma chère!

— Et ça se voit!...

Elles n'en avaient pourtant pas l'air, dans leurs vertueuses robes noires qui, depuis de longues années, servaient aux solennités de la vie, avec leurs chapeaux qu'écrasaient des fleurs telles qu'on n'en voit guère dans les jardins; pas plus que leurs maris

ne ressemblaient à des « apaches, » dans leurs redingotes mal coupées, dont la minceur rappelait des sveltesses disparues. C'étaient, pour la plupart, de bons ménages tranquilles, unis, laborieux, ayant les qualités et les défauts de cette petite bourgeoisie commerçante de Paris qui travaille, épargne, amasse, fronde le gouvernement, garde ses traditions, ne connaît guère des plaisirs de la capitale que de rares soirées au théâtre et de rares dimanches aux abords des fortifications. Empilés dans la salle, sous les regards d'une République en plâtre, ils échangeaient à voix basse des réflexions qui n'avaient rien de subversif :

— Alors, c'est le gendre qui n'a pas voulu aller à l'église? .. Il paraît que c'est un rude gaillard!...

— La mère a pleuré toute la nuit : elle en fera une maladie!...

— ... Ont-ils de la chance, de n'avoir qu'une fille! Les garçons coûtent si cher et donnent tant de soucis, qu'il faut rester sur la brèche jusqu'à la fin, quand on en a.

— C'est vrai, mais ce sont des garçons!...

— ... Ils ont déjà remis leur commerce, n'est-ce pas?

— Oui, c'est fait depuis huit jours.

— C'est à Enghien qu'ils se retirent?

— Je crois plutôt que c'est à la Garenne de Colombes.

— *Colombes!...* C'est ça qui va bien à des marchands d'oiseaux!...

Des confrères d'Urbain, massés dans un coin de la salle, examinaient curieusement ces visages de ménagères accoutumées à ravauder sur les moindres dépenses, de boutiquiers inquiets de leurs petites échéances et férus de leurs petits gains, ces cerveaux si bien façonnés par des préoccupations uniformes qu'ils finissent par se ressembler tous, comme des objets sortis d'une même fabrique; et, dans leur dédain de théoriciens de la lutte des classes, ils les exécutaient sommairement :

— Une race dont il ne restera rien, en régime socialiste.

— Ça ne sera pas dommage.

— Regardez donc ces animaux : quelle diable d'idée Lourtier a-t-il eue d'aller chercher sa femme dans ce milieu-là?

Valentin avait reconnu quelques anciens camarades, échangé avec eux des saluts, des poignées de main. Une fois la noce installée en face de l'estrade, il ne vit plus qu'elle et ne la quitta

plus des yeux : son regard se posait sur la nuque vigoureuse d'Urbain, dont les solides épaules commençaient à s'élargir, sur le dos massif et les oreilles écartées de Lourtier, sur le maigre chignon de Mme Lourtier, qui penchait la tête comme une fleur effeuillée après l'averse, sur le crâne luisant, singulièrement bosselé de Romanèche, — pour revenir au voile blanc et à la couronne de Paule-Andrée. Les traits qu'il recueillait ainsi se gravaient comme à l'acide dans sa mémoire, où toujours il retrouverait, pensait-il, ce groupe inoubliable. Cependant un petit orchestre d'instrumens à cordes, dissimulé dans une pièce adjacente, jouait la marche de *Tannhaüser*. Au moment où sonnaient les derniers accords, la porte du fond s'ouvrit à deux battans. Au lieu du somptueux cortège que la musique évoquait, un huissier à chaîne, tout noir, apparut sur le seuil et annonça, d'une voix glapissante :

— Monsieur le Maire!

Aussitôt on vit s'avancer, entre deux jeunes employés en redingotes qui portaient des papiers, — ceint de son écharpe, cravaté de blanc, le représentant de la Loi : un gros homme ventru, mafflu, barbu, rougeaud, amène. Arrivé devant son fauteuil, il s'inclina en face, à droite, à gauche, pour répondre au salut de l'assistance qui s'était levée et qui se rassit. Quelqu'un dit :

— Il a l'air d'un brave homme, sans façons!...

Déjà l'un des employés donnait lecture de l'acte préparé d'avance sur les registres de l'état civil. Ce fut une enfilade de noms et de prénoms, de Lourtier, de Talèfre et d'autres, comme dans les généalogies du Deutéronome : si nombreux, si pareils que la bonne voix administrative, claire, ferme, coupante, ne parvenait pas à les empêcher de s'embrouiller. Au terme de la nomenclature, l'huissier glapit :

— Veuillez vous lever, mesdames et messieurs, s'il vous plaît!

Il y eut des froufrous, des murmures. A côté de Valentin, une grosse dame en transpiration, à qui l'état civil n'en imposait pas, marmonna :

— Ils ne pourraient donc pas nous laisser comme on est?

Le maire débitait les formules, en hésitant sur les noms propres :

« *Monsieur Lour...tier, vous consentez au mariage de votre fille avec Monsieur... Monsieur Urbain Lourtier?* »

— Parbleu! grogna la même voix grondeuse, s'il n'y consentait pas, est-ce qu'il serait ici?...

Le marchand d'oiseaux leva la tête et prononça :

— Oui, monsieur le Maire!

« *Et vous, Madame Lourtier, vous consentez?...* »

La réponse se perdit. Le maire, qui s'était incliné vers la noce, en tendant sa meilleure oreille, se redressa lentement, avec majesté. Il prit un temps, promena son regard sur l'assemblée, et prononça, la bouche ronde :

— La Loi!

Il montrait un carnet dont l'usage encrassait le cartonnage noir, qui luisait. De nouveau, il regarda l'assistance, en tâchant de donner à sa bonne figure épanouie une expression imposante, assujettit son pince-nez, ouvrit le carnet, et lut avec lenteur, en détachant chaque syllabe, les trois principaux articles du Code qui résument la conception civile du mariage. Valentin en retint les mots : « Fidélité, secours, assistance. » Un petit vieillard, à côté de la grosse dame, ricana :

— C'est tout?...

Valentin songeait à une autre cérémonie, dont celle-ci réveillait la mémoire : le mariage de Soutre et d'Estelle Délémont, dans l'église de Saint-Étienne d'Issy; et il se rappelait les âpres critiques de Romanèche, dans la voiture qui les ramenait avec la pauvre Alice. Y avait-il ici moins d'hypocrisie? Les formules officielles trompaient-elles moins? La disproportion semblait-elle moins grande entre l'esprit de l'institution et la réalité? Comme pour répondre à ces questions, la grosse dame murmura, la bouche amère, en regardant le vieux monsieur :

— Fidélité??... Peuh!...

Le maire se penchait de nouveau vers la noce, en reprenant sa voix interrogative :

« *Monsieur Ur...bain Lourtier, vous consentez à prendre pour épouse Mademoiselle Paule... Paule-Andrée Lourtier?* »

Le « oui » résonna, clair et fort. Quelqu'un observa :

— Au moins, il n'a pas hésité.

« *Mademoiselle Paule-Andrée Lourtier, vous consentez?...* »

Valentin eut la folle idée qu'elle allait répondre « non, » comme il arrive, dit-on, quelquefois. En un éclair, sa prompte imagination broda mille péripéties sur ce thème capricieux : toute son âme se tendit vers la fiancée, dans un suprême effort pour

lui communiquer sa pensée. Cette muette suggestion ne parvint point à son adresse. Il vit Paule-Andrée s'incliner imperceptiblement, comme au gré d'une invisible main qui aurait pesé sur sa couronne. Toutes les têtes s'avançaient, la maniere dont la mariée prononce le « oui » sacramentel étant le point saillant de la cérémonie. Il n'entendit rien, pas un souffle : peut-être que les lèvres restaient muettes, peut-être que le mot décisif, qui lie à jamais, se refusait à tomber... Faible et bas comme un murmure, il tomba pourtant; car dans les premiers rangs, plusieurs voix firent :

— Ça y est!...

D'autres répétèrent, plus loin :

— Ça y est !... Ça y est!...

Et l'assistance s'agitait. Le maire l'apaisa, la main tendue, en prononçant, sans plus hésiter sur les noms qu'il retenait enfin :

« *Au nom de la Loi, nous déclarons qu'Urbain Lourtier et Paule-Andrée Lourtier sont unis par le mariage.* »

Ces mots bourdonnèrent aux oreilles de Valentin, comme une condamnation, comme un sacrilège. La phrase se répercuta dans son esprit, comme dans un écho multiplicateur, pendant les quelques secondes de silence qui suivirent. L'huissier commanda :

— Mesdames et messieurs, veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

La grosse dame, dont la chaise craquait, grogna de nouveau :

— Quels salamalecs, mon Dieu!... Il leur en faut plus qu'à l'église!...

L'employé débitait :

« *Chacun d'eux ayant répondu affirmativement et séparément, à haute voix, nous avons prononcé au nom de la Loi...* »

Puis, d'un ton différent :

— Madame, si vous voulez bien donner votre signature sur le registre, ici à droite... Votre nom de famille seulement... Ici, madame! Là, là...

L'orchestre jouait la *Méditation* de *Thaïs*. Valentin vit, comme à travers un nuage, les époux, les parens, les témoins défiler sous l'estrade et stationner devant le registre, — l'employé montrer du doigt la place des signatures, — la plume

passer de main en main. Un des témoins se déganta, laborieusement. Lourtier, qui possédait un paraphe compliqué, s'appliqua. Romanèche signa vite, d'un trait de plume : le maire se pencha vers lui, très aimable. On entendit de nouveau la voix claironnante de l'huissier :

— Mesdames, messieurs, voulez-vous bien prendre la peine de vous asseoir.

Le maire se balançait, un papier dans la main, pendant que l'ordre se rétablissait. Un moment, ses yeux ronds errèrent, chargés de cette angoisse des gens timides, quand ils sont obligés de se manifester. Il toussa, la main sur sa bouche. Il passa son mouchoir sur son front. Enfin, il se mit à lire, en chevrotant, le speech qu'il rééditait à chaque occasion nouvelle, en l'écourtant, l'allongeant ou l'épiçant selon qu'il s'agissait de gueux ou de riches, de gens obscurs ou notoires, qui s'étaient ou non montrés généreux pour les pauvres de l'arrondissement :

« Permettez-moi d'ajouter quelques mots... C'est avec une légitime satisfaction que nous prêtons notre concours... Belle réunion d'hommes qui président si dignement aux destinées du pays par la parole ou par la plume, et de femmes aimables et gracieuses, ornement du foyer... Cérémonie à la fois imposante et joyeuse : imposante, puisque l'égide de la loi... Bonheur et prospérité... De tout notre cœur et de toute notre sympathie !... »

Valentin regardait l'assistance : les femmes n'étaient guère gracieuses, et n'avaient point l'air aimables ; là comme partout, les hommes pensaient aux mille petites combinaisons de leurs intérêts ; la cérémonie n'avait rien d'imposant ; qui donc, sauf Urbain, se fût avisé de la trouver joyeuse ? En sorte que le mensonge fleurissait sous « l'égide » de la loi civile, dans la salle banale de l'édifice communal, aussi bien que dans les églises, sous la garde de la loi divine, puisque la même dose d'hypocrisie, de rapacité, d'égoïsme, de mauvaise foi remplit les cœurs, quel que soit le décor où ils palpitent. Mais sa grosse voisine avait pris sa part des complimens du maire ; elle adoucit sa voix en disant au petit vieux à côté d'elle :

— Au moins, celui-là, il a du tact !...

Le petit vieux, rallié comme elle, répondit :

— Et pourtant, ce n'est qu'un adjoint !...

Romanèche s'avançait sur l'estrade. Sa tête en grisaille

émergeait de son foulard noir; sa figure, labourée de rides, était sévère et solennelle; sa barbe pointait. Il se carra comme à la tribune, au milieu du murmure de curiosité que provoquait son apparition, pendant que des voix chuchotaient son nom :

— Romanèche... Le député !... Le directeur de *l'Égalité!*... Il va parler...

Et il parla, de sa voix monotone, sans un geste, en laissant chacune de ses phrases courir à son gré vers l'effet commun :

« Citoyennes et citoyens,

« Comme vous venez de le voir ici, le mariage civil, moins pompeux à coup sûr que celui qui se célèbre selon les rites de la Superstition, dans les lieux que notre faiblesse lui abandonne encore, n'est cependant ni moins sérieux ni moins solennel. Je dirai même qu'il l'est davantage, du moins pour ceux qui réfléchissent à sa véritable signification. Deux jeunes gens, au seuil de la vie, se rencontrent devant la loi, c'est-à-dire devant ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré, pour déclarer leur ferme résolution de fonder une famille, et de la fonder librement : je veux dire par « librement, » qu'il ne la placent pas sous l'humiliante sujétion de ce pouvoir soi-disant spirituel, qui est en réalité tendu vers la possession de tous les biens de la terre et vers le plus intraitable des despotismes. Mais, en même temps qu'ils écartent d'un geste vaillant les prétentions de ce pouvoir suranné, ils proclament par leur acte même qu'ils s'unissent dans un sentiment profond de leurs devoirs civiques, dans la juste conscience de ce qu'ils doivent à l'État qui les protège et va garantir la sécurité de leur foyer, à la famille d'où ils sont issus, à celle qui sortira d'eux, à la démocratie dont ils seront désormais des membres efficaces, et à l'humanité tout entière !... »

Valentin surprit au vol cette remarque :

— Voilà des idées généreuses !...

«... Une cérémonie comme celle de ce jour est un grand exemple, une haute leçon pour tous. Surtout, elle constitue un précieux encouragement pour ceux qui luttent contre la Superstition et la Réaction, sans se laisser arrêter dans leur tâche par les cris effarés des derniers oiseaux nocturnes... »

L'image eut du succès : un petit frisson de plaisir courut

dans les rangs, comme au concert quand le violoniste a réussi son trille ou tiré de la chanterelle un son suraigu.

«... Elle nous montre qu'au sein même de cette bourgeoisie française, si longtemps attachée avec une sorte d'aveuglement néfaste à des pratiques indignes de son bon sens et de sa raison, les nobles idées d'émancipation et de libre pensée gagnent du terrain chaque jour. Elle nous montre que quelques-uns de ses représentans ont la vaillance de proclamer leur opinion à la face de tous, de devancer de quelques années l'époque où la généralité des citoyens se comportera comme se comporte aujourd'hui cette généreuse élite, préparant ainsi l'avènement de la Cité nouvelle et meilleure, où il n'y aura d'autres dogmes que le respect de la Justice, d'autre culte que celui de la Raison et de la Vérité; car, comme l'a dit le plus grand parmi les héros de la Révolution, « toutes les fictions disparaissent devant la vérité, et toutes les folies tombent devant la raison. » C'est d'avoir pris une telle initiative que je tiens à féliciter chaudement les jeunes époux qui m'écoutent, en leur souhaitant le bonheur dont ils sont dignes. J'adresse les mêmes félicitations à leurs témoins, à leurs parens, à leurs amis, qui n'ont pas hésité à les appuyer par leur présence. Je les remercie tous au nom de la Libre Pensée : elle a besoin de tels courages et de tels exemples. En se pressant si nombreuse à cette belle cérémonie, l'assistance tout entière lui a donné des gages dont elle prend acte avec reconnaissance ! »

Il se tut, au milieu d'un silence inquiet. Les invités, venus par politesse ou curiosité, se regardaient, comme pour se demander si vraiment leur présence les engageait de la sorte. Quelques-uns pliaient le dos, avec des airs de conscrits tombés dans les embûches d'un sergent recruteur. La grosse dame s'écria, presque à haute voix, — et son visage en prit des tons d'aubergine :

— Ah ! non, par exemple ! Non, non !...

Au même instant, un bruit de sanglots éclatait à l'autre bout de la salle : c'était Mme Lourtier qui ne se contenait plus, et répétait à travers ses larmes :

— Ah ! qu'avons-nous fait là !... Mon Dieu ! qu'avons-nous fait !...

Mais l'orchestre attaqua la marche nuptiale de *Lohengrin*, dont les sons héroïques, chargés de victoire et d'amour,

étouffèrent sa plainte. Valentin la vit debout contre l'estrade, qui se tamponnait les yeux en recevant les félicitations.

IV

En quittant la mairie, après le dernier effort de serrer les mains des mariés, Valentin se dirigea lentement vers la rive gauche. Toutes sortes d'idées tristes l'assaillaient. Il suivit des rues en pleine activité : il lui semblait que son antique ennemie, la solitude, ayant enfin triomphé, il errait à travers la ville comme dans un désert. Il interrogeait des yeux les visages qu'il avisait le long du trottoir : tous restaient étrangers, fermés, muets. Ou bien, quelquefois, il y croyait reconnaître les traces de soucis plus sombres encore que les siens. Il se disait alors : « Voici une jeune femme qui a l'air désespérée, » — et suivait des yeux une silhouette qui disparaissait dans la foule; ou : « Ce jeune homme-là paraît aussi malheureux que moi, » — et l'étranger s'éloignait lentement; ou encore : « Ce vieux a dû subir de rudes années, » — et le vieillard affalé sur un banc, la tête basse, les mains ballantes entre les genoux, ne devinait pas le regard qui le plaignait ainsi. Ces rapides contacts avec d'autres souffrances faisaient peser sur son âme déjà si lourde le poids invisible des misères éparses autour de lui; et elle s'alourdissait encore. Il traversa la cour du Louvre, il passa le pont des Saints-Pères : la Seine était grise, couverte de buée, les gens se mouvaient comme des ombres dans la brume automnale. Les bouquinistes commençaient à fermer leurs boîtes. Un vieux Juif à poils roux, qui le reconnut, lui demanda s'il n'achetait rien. Il pressa le pas. L'expression qu'il empruntait à Stirner : « Moi, l'Unique, » pour se désigner soi-même au complet et définir sa propre entité, le poursuivait comme un refrain méchant : elle n'avait plus qu'un sens railleur; il se l'appliquait sans aucun vestige d'orgueil.

Comme il remontait le boulevard Saint-Michel en suivant le trottoir de droite, il aperçut Claude Brévent de l'autre côté, à l'embouchure de la rue des Écoles. L'ancien ami filait d'un pas léger d'homme heureux, qui marche à son but avec un sourire intérieur de contentement. Valentin se hâta sans y songer, pour le suivre, séparé de lui par la largeur du boulevard que sillonnaient les tramways. Les bons souvenirs de leur amitié se le-

vaient en foule dans son cœur : auprès de ce compagnon fidèle, d'humeur inaltérable, — « tout en or, » disait-il volontiers, — il s'était souvent senti délivré de son mal d'être seul : malgré ses idées différentes sur les questions essentielles, il éprouvait alors une douceur à l'entendre exposer des croyances apaisantes, subissait avec une joie secrète le charme de cette bienveillance communicative, de ce sincère amour du prochain, de cette rayonnante bonne volonté ; en sorte que leur fâcherie, en le privant de ce réconfort, avait comme élargi le vide de son cœur et de sa vie. — A la hauteur de la rue Soufflot, Claude obliqua vers la rue de Médicis. Valentin supposa qu'il allait traverser le Luxembourg en rentrant chez lui, rue Bara ; et il calcula ses pas de manière à le rencontrer. Claude, distrait à son habitude, s'engagea dans une allée sans voir rien ni personne. Comme il avançait, le nez en l'air, l'esprit absent, le cerceau d'un gamin se jeta dans ses jambes. Il trébucha, les mains en avant, tomba lourdement, se releva aussitôt. Valentin était devant lui :

— Claude!... T'es-tu fait mal?

— Non, petit, ce n'est rien!... Tu m'as reconnu à ma maladresse?... Gentil à toi, de venir me ramasser...

Il s'époussetait de la main. Valentin l'aida. L'imprévu de la rencontre et le léger accident effaçaient tout ce qui les avait séparés : leur intimité ne demandait qu'à se reformer d'elle-même, sans explication. Claude ne pensait plus à la scène de Nemi :

— Tu es rentré à Paris? interrogea-t-il en se redressant. Depuis quand? Qu'est-ce que tu deviens?...

Un regard inquiet, un geste vague lui répondirent.

— Ça ne va donc pas?... Qu'y-a-t-il eu?... Raconte!

— Ce serait long...

— N'importe!... Allons, viens t'asseoir là!...

Ils s'installèrent sur un banc vide. Les approches du soir chassaient les promeneurs. L'ombre s'amassait sous les marronniers, dont les feuilles tombaient lentement, avec un bruissement mélancolique. Entre les troncs à demi dépouillés, on distinguait des silhouettes de statues, le kiosque abandonné, et plus loin, des toits, des cheminées.

— Tu n'as pas froid? demanda Claude.

— Non, non, ne crains rien...

L'amicale question acheva de réchauffer le cœur de Valentin. Brévent possédait le don d'attirer les confidences : elles venaient

à lui sans qu'il les provoquât, parce qu'on le devinait capable de tout comprendre, riche d'une inépuisable sympathie. Il s'écria, de sa voix d'autrefois, avec ce rire d'enfantillage qui révélait la fraîcheur de ses sentimens :

— Si tu savais comme je suis content de te retrouver, petit!...

— Et moi!

Tout de suite, Valentin laissa tomber à ses pieds le poids qui l'oppressait le plus durement :

— Je pensais à toi, tout à l'heure... Oui, au mariage d'Urbain, d'où je sors...

Claude se récria, surpris :

— Urbain s'est marié? Je n'en savais rien : il ne m'a point envoyé de faire part!

— Achète *l'Égalité* demain, si tu veux des détails : ce n'était pas une noce, c'était une manifestation.

— Il a épousé?...

— Sa cousine...

Pour quitter sans se trahir ce sujet qu'il avait introduit lui-même et qui lui brûlait les lèvres, Valentin se mit à raconter précipitamment tout le reste : son départ de Reims, son voyage, son retour, l'avortement de ses projets d'études, l'incertitude de ses lendemains.

— Tu vois, conclut-il, je n'ai pas travaillé, je n'ai pas préparé ma licence, je ne sais où je vais, je ne sais que faire, — je suis perdu!...

Claude lui saisit les deux mains, en le grondant avec douceur :

— Perdu! veux-tu bien te taire?... Est-ce qu'on prononce ce mot-là?... Perdu, quand on a toute la vie devant soi pour trouver son chemin!... Tu as un peu gaspillé ton temps, je vois bien : c'est fâcheux, mais ça se rattrape... Ne te tourmente pas pour cela, petit!... On te trouvera un préceptorat, des répétitions, quelque chose, enfin... Et tu continueras tes études en gagnant ton pain, comme tant d'autres qui ne s'en portent pas plus mal...

— S'il n'y avait que le pain, fit tristement Valentin : il m'en faudrait si peu!... On le trouverait peut-être, malgré les difficultés...

Il s'interrompit, avec un geste de lassitude découragée :

— ... Mais il y a le reste... Ce que j'ai eu pendant un temps, ce que je n'ai plus, ce que personne ne peut me rendre : le courage, l'espoir, le goût de la vie...

Claude le regarda au fond des yeux.

— Il y a quelque chose que tu ne me dis pas, petit?...

Valentin abaissa les paupières pour cacher son regard, comme s'il craignait de trahir son secret ; — et son visage prit une expression de souffrance encore plus profonde :

— Je te dis tout ce que je peux dire, murmura-t-il.

Claude, à son tour, devenait plus grave.

— Tes secrets t'appartiennent, fit-il : je sais qu'il y en a qu'on ne confie à personne... Mais ce que tu demandes, mon pauvre ami, le courage, l'espoir, la foi qui les appuie, — les grands soutiens de la vie! — il faut que chacun les cherche en soi-même : on ne les donne qu'à ceux qui les possèdent déjà... Tu n'es pas dans la bonne route, petit, voilà le malheur!...

Prompt à la révolte comme il l'était toujours, Valentin retira vivement sa main, que Claude avait gardée.

— L'ai-je choisie, ma route? s'écria-t-il avec un regard irrité... Est-ce qu'on la choisit, en naissant?... Vous ne savez pas, vous autres!... Vous avez des familles, des affections, vous n'êtes pas seuls dès l'enfance!... Ah! vois-tu, c'est d'être seul, que vient le mal... Seul, toujours, presque aussi loin que remontent mes souvenirs!... Seul à jamais!...

Claude reprit la main qui s'était dégagée : elle brûlait dans la fraîcheur du soir.

— Viens avec nous! dit-il.

Valentin secoua négativement la tête, sans regarder son ami.

— Pourquoi dis-tu non?... Tu reconnais pourtant que tu t'es trompé sur tant des choses... Tu le sens, j'en suis sûr!... Ah! je sais bien d'où vient ton erreur : depuis que tu réfléchis, tu cherches le salut dans la révolte, dans la violence; tu te nourris de ces livres mauvais qui mentent sur l'avenir; tu te raidis contre les lois primordiales de la vie humaine qu'il faut d'abord accepter, si l'on veut ensuite les améliorer pour soi-même et pour autrui... C'est là ta faute, petit : celle qui ne dépend pas des circonstances, mais de toi,... puisque tu as le pouvoir de la réparer... N'est-elle pas commune à tous ceux de notre âge, ou presque?... Oui, presque tous l'ont commise, en un

certain moment de leur vie... L'important, c'est de la reconnaître, et d'en revenir... Mes amis et moi, nous avons assumé la tâche de la corriger... C'est pourquoi je te répète : Viens avec nous !... Parmi nous, tu trouveras les appuis nécessaires, l'amitié qui sera le remède à ta solitude, des camarades issus de tous les milieux, qui s'aiment comme des frères sans savoir s'ils ont des mains blanches d'étudians ou des mains noires d'ouvriers...

Valentin l'arrêta :

— L'amitié collective, — je te remercie !... Ce n'est pas celle qu'il me faut : je suis moi, je veux que mon ami soit à moi, rien qu'à moi...

— Qui t'empêchera de choisir dans nos rangs ton frère d'élection?... La fraternité n'exclut pas la préférence... Seulement, pour le gagner, il faudra t'oublier un peu, apprendre à t'aimer dans les autres, — avec eux... Va, l'on n'est rien isolément !... Pour se sentir vivre, il faut entrer dans un tout, être une pierre dans la maison...

Valentin l'interrompit encore, en corrigeant avec amertume :

— Une goutte d'eau dans la rivière !...

Claude, qui s'animait, accepta la comparaison :

— Peut-on souhaiter mieux?... Tu dédaignes la goutte d'eau, qui compte à peine : elle s'évapore dans la chaleur ou dans le vent, c'est vrai. Mais la rivière est puissante, arrose les champs, meut les hélices, transmet au loin des forces énormes... Et, vois, nous ne t'offrons pas seulement l'amitié, — cette belle plante de jeunesse qui ne fleurit qu'en touffe : nous t'apportons une réponse simple, claire, décisive aux questions qui te tourmentent, nous assignons un but utile à ton travail, nous t'enseignons le vrai sens du verbe *agir*, qui est le verbe de la vie...

Sa voix chaude vibrait d'enthousiasme, sa parole se faisait de plus en plus ardente. Pourtant, son ami l'interrompit encore :

— Très bien, Claude, très bien ! je te retrouve avec tes beaux élans !... Mais écoute : pour entrer dans votre phalange, pour marcher de votre pas, dans vos rangs, il faut d'abord penser comme vous, croire ce que vous croyez, avec vous... Il faut donc partager votre foi, puisqu'elle est la source même de votre action... N'est-ce pas?...

— C'est vrai.

— Et la foi, vient-elle sur commande?... Peut-on l'appeler comme une petite bête obéissante?... Tu sais bien que non,

Claude!... Tu sais que l'esprit souffle où il veut, et qu'on ne le gouverne pas!...

Claude connaissait l'objection : souvent déjà, elle avait gêné sa sincérité. Il en comprit plus que jamais la force, en cette minute où l'angoisse d'un être si évidemment malheureux, et qu'il aimait, l'opposait à sa charité :

— Non, sans doute, répéta-t-il, on ne commande pas à son esprit...

Il parut chercher au fond de sa conscience une réponse à cette proposition qu'il avait d'abord acceptée; et il la corrigea :

— Pourtant, le bon sens montre qu'il en faut bien guider la marche!...

— Subtilités! s'écria Valentin. Ma pensée est sincère : elle cesserait de l'être, si je lui imposais des ordres... Je ne l'ai pas plus créée que je n'ai créé ma vie : je ne puis pas plus gêner sa liberté que je ne puis l'empêcher d'être!... N'ayant point préparé les influences qui l'ont formée, je n'ai pas le pouvoir de la modifier... Elle existe en soi, elle fonctionne selon ses lois particulières, je ne puis l'arrêter dans sa marche, ni marquer ses limites en disant : Tu n'iras pas plus loin!... Si je fais cela, je commets le pire des mensonges, puisque je fausse la vérité dans sa source même. D'ailleurs, si je mettais des entraves à ma pensée, elle les briserait bientôt : elle détient une force expansive que rien ne saurait arrêter!... Elle est vigoureuse, vaillante, elle ignore la peur et les compromissions! Ainsi l'ont faite deux siècles de recherche loyale, de fière critique, d'infatigables efforts vers la liberté, deux siècles magnifiques d'émancipation et d'audace, les plus beaux siècles de la marche humaine!... Va, tes amis auront beau s'agiter : ils ne les effaceront pas de l'histoire!...

Il s'enthousiasmait à son tour, en entrant ainsi au cœur même du problème inféconds et superbe qui harcèle notre temps. A son tour, lui qui tout à l'heure semblait accablé comme un pauvre être que le malheur piétine, il parlait avec l'accent, l'élan, la flamme de la foi. Mais cette foi qu'il dévoilait, c'était celle qui nie. Claude, un instant ébranlé, s'échappa rapidement de l'impasse où la logique de Valentin cherchait à l'acculer, en invoquant un argument de fait :

— Quand on a vu que tout chancelle par la faute de la raison, il est permis de la brider, de chercher un point fixe, de soumettre la pensée à l'action...

Valentin continua, avec une sombre ironie :

— D'enchaîner l'esprit, d'enfouir la vérité dans son puits, d'éteindre toutes les lumières...

Claude, à son tour, l'interrompit, en achevant d'exprimer sa pensée :

— C'est la leçon suprême de tes deux siècles d'audace!... Tu invoques leurs conquêtes, je te signale leurs désastres... Tu veux poursuivre jusqu'au bout leur œuvre destructrice : nous voulons l'enrayer pour sauver ce qui peut être sauvé...

— L'Autel et la Bourse...

— L'Amour et la Foi!... Ces soutiens que ton cœur appelle et que ton esprit repousse... Pauvre petit! l'orage t'environne de toutes parts; nous sommes sur un radeau qui vogue vers le port, et nos mains se tendent vers toi...

— Oui, je vois vos mains : des mains pleines!... Mais le port, je ne le vois pas.

— Il y en a un, puisque la mer a des rivages... Viens donc le chercher avec nous!...

— Non!... J'ai dans l'âme des flots d'amertume à submerger votre embarcation!... Et puis, ce sont des vents différens qui nous poussent, d'autres pôles qui nous attirent... Je veux toute la liberté : vous m'offrez un joug; toute la vérité, vous me tendez du mensonge, ou de l'illusion... Rappelle-toi ce fils d'Agar, dont il est parlé quelque part dans la Genèse, ce pauvre diable d'Ismaël. Il en est dit qu'il dressera ses tentes dans le désert contre celles de ses frères, et qu'il lancera contre eux ses ânes sauvages, — ou quelque chose d'approchant!... Je suis de sa postérité : l'esprit de révolte nous tient lieu de bonheur, nous avons un courage qui vaut peut-être vos vertus, et nous sommes les vrais maîtres du monde, puisque c'est notre misère qui le meut!...

Il se baissa pour ramasser quelques cailloux qu'il lança machinalement devant lui, comme si ce vain geste accentuait sa pensée; et il continua :

— Tu me dis : « Crois en Dieu et au Paradis : c'est le remède... » D'autres me disent, — comme Urbain, qui a tant de chance : « Crois à l'humanité, console-toi de tes maux en pensant à ses progrès, compte sur sa sagesse pour améliorer l'avenir des descendans. » Dérision, mon cher, dérision des deux côtés!... Si le ciel est vide, tu te fais le complice d'une co-

lossale escroquerie métaphysique... Si les hommes ne sont pas moralement perfectibles, — et ce n'est en tout cas pas l'histoire qui prouve qu'ils le soient! — leur Cité meilleure est aussi illusoire que ton Paradis : le mirage n'en est qu'une forme moins noble, adaptée à de plus bas appétits, du même leurre et du même mensonge : l'appât changé à l'hameçon par des pêcheurs plus grossiers, qui connaissent mieux les vers préférés de la perche ou de l'ablette... Alors, qu'attendre du ciel ou de la terre?...

C'était si triste d'entendre cette jeune voix lancer ces paroles de désespoir dans le vent d'automne, qui les dispersait comme des effluves et les emportait comme des graines! Le cœur serré, Claude répondit :

— La vie est un art, que la raison seule est impuissante à régler : tu l'oublies... Et tu oublies aussi qu'avant de savoir, avant de juger, avant de penser, il s'agit de vivre... Où en trouveras-tu la force, dans ton néant?

— Un espoir me la donnera peut-être : celui de créer un jour l'amère vérité, et de faire alors voler dans l'orage vos tentes plantées dans le sable... J'ai marché, depuis l'an dernier! Et j'irai plus loin!... Ah! mon pauvre ami, chaque pas nous séparera davantage!... Va, garde bien tes troupeaux : moi, je m'en vais avec les chacals!...

Les derniers promeneurs quittaient le jardin. Des souffles d'air plus vif précipitaient la chute des feuilles mortes qui tapissaient le gravier des allées. L'ombre humide s'épaississait sous les marronniers. Les deux jeunes gens étaient seuls, dans le désordre des chaises abandonnées. Claude eut une minute de découragement profond, comme si Valentin l'entraînait, comme un noyé parfois entraîne de son poids mort le sauveur qui se débat contre l'étreinte des membres crispés. Il en sortit après une courte lutte, en affirmant de toute sa volonté :

— Je te le dis encore : l'action prime la pensée, comme l'amitié passe avant le raisonnement... Nous te sauverons, petit, malgré toi!...

Valentin cria presque :

— Non, vous ne me sauverez pas!...

Ils se mesurèrent du regard et se levèrent ensemble, n'ayant plus rien à se dire. Et ils restèrent un moment l'un devant l'autre, à chercher leurs dernières paroles. Enfin Claude prit la main de son ami, en disant avec une douceur triste :

— Que veux-tu que je te réponde?... Une seule chose, et ceci n'est pas une idée, mais un fait : tu me trouveras toujours, où tu voudras, quand tu voudras, prêt à t'aider.

Valentin ricana :

— Comme le bon Samaritain... Je te remercie... Je ne veux la pitié de personne!...

— Je ne parle pas de pitié : je t'offre ma tendresse, — et je te la garderai, que tu le veuilles ou non... Au revoir, mon pauvre petit!...

— Adieu, peut-être!...

Leurs mains se dénouèrent. Ils s'en allèrent en sens inverse : Claude, bouleversé comme s'il avait vu tomber un frère dans un courant impossible à braver, Valentin plus seul encore qu'avant leur rencontre; le premier troublé dans sa foi, qu'il venait de trouver inefficace, le second endurci dans sa révolte, que ses paroles mêmes avaient fortifiée; l'un cherchant déjà, dans son instinct de sauveur, plus d'amour pour rallier cette victime, l'autre raidissant son orgueil contre la pensée d'en être attendri. Et devant eux, comme un vaste territoire inconnu, comme un champ dont les limites dépassent l'horizon, s'ouvrait la vie avec ses pièges et ses surprises...

ÉDOUARD ROD.

LA COMMUNE A LYON

EN 1870

I

Le 4 septembre 1870, j'expiais à Lyon, « sur la paille humide des cachots, » les vivacités de mon opposition à l'Empire.

Je dois dire, pour rendre hommage à la vérité, que « la paille humide » n'est ici qu'une sorte de trope démocratique, une figure empruntée à la rhétorique des réunions publiques, et que les détenus politiques, autant que j'en ai pu juger par ma propre expérience, cueillaient à bon marché les palmes du martyre sous l'administration impériale.

Plus de deux mois s'étaient écoulés depuis que les portes de la prison Saint-Joseph s'étaient fermées derrière mes pas, et la vie claustrale n'avait éprouvé ni ma santé, ni mon humeur. Je circulais librement du haut en bas de mon nouveau logis; la coupole de la chapelle, ornée d'un péristyle, était mon promenoir habituel. De là, bien abrité contre la pluie, le soleil et le vent, j'avais une large vue sur la ville. L'aumônier, homme aimable et disert, venait parfois m'y rejoindre, sans jamais laisser paraître aucune indiscrète préoccupation de prosélytisme. Je recevais sans entrave ni contrôle mes lettres et mes journaux; je choisissais mes visiteurs, et comme je n'avais pas la ressource de faire dire aux importuns que j'étais sorti, le préfet refusait gracieusement le permis de visite à quiconque n'était pas inscrit sur la liste dressée par mes soins.

Une seule exception, comme par mégarde, fut faite en faveur d'un agent secret, qui me témoignait une sollicitude exubérante, et dont je n'ai connu que plus tard la qualité.

J'ai su depuis qui payait sa toilette...

comme chantait le bon Béranger.

Mais voyez comment les idées s'enchaînent ! Le nom de notre chansonnier national, qui n'avait ici rien à faire, me remet en mémoire une initiative extraordinaire, prise après nos premiers revers par son homonyme, M. Bérenger, aujourd'hui sénateur inamovible, alors avocat général à la Cour impériale de Lyon.

La Révolution paraissait dès lors tellement inévitable que ce magistrat du parquet, ce gardien des lois et de la Constitution, ne craignit pas de céder à ses inspirations de bon citoyen en se rendant le 20 août, dans les salons du café Casati, à une réunion où les hommes les plus autorisés du parti républicain se rencontraient avec les représentans de l'opposition libérale. Il les invita à se concerter pour prendre la direction des événemens au cas où, sous la poussée des malheurs publics, l'administration impériale viendrait à s'écrouler, et sans leur offrir tout à fait une succession qui n'était pas ouverte, les adjura d'épargner à la ville de Lyon le péril de l'anarchie. Empêché par cas de force majeure d'assister à la réunion du café Casati, j'en avais connu les incidens, dont le récit m'avait confirmé dans la prévision des effondremens prochains.

Aussi ne fus-je pas trop surpris lorsque le dimanche 4 septembre, à mon réveil, j'entendis un tumulte inaccoutumé, des rumeurs confuses qui montaient de la rue jusqu'à ma cellule, où, par une précaution insolite, j'avais été enfermé à double tour de clef.

Bientôt il me sembla que des soldats entraient dans la prison ; je perçus des cliquetis d'armes, des commandemens militaires, suivis de roulemens de tambour.

J'empilais sur un escabeau la « collection des auteurs latins, » qui faisait partie de ma bibliothèque, et sur les épaules de Cicéron j'essayais en vain d'atteindre jusqu'à la petite lucarne d'où me venait le jour, lorsque je fus surpris par un gardien qui, entr'ouvrant discrètement ma porte, m'annonça : « Monsieur le Procureur impérial ! »

Le personnage long, roux, maigre, osseux et grêlé qui entra

dans ma cellule, n'était qu'un substitut du procureur; mais le gardien savait sans doute que « le Parquet est indivisible. »

Je saluai; je montrai un siège rudimentaire et je dis à mon visiteur inattendu :

— A quelle circonstance, monsieur, dois-je l'honneur?...

— Monsieur Andrieux, interrompit, non sans quelque embarras, l'honorable magistrat, je n'ai pas eu jusqu'ici l'occasion de vous en faire part, mais j'ai toujours éprouvé pour vous la plus sincère sympathie. C'est pourquoi je m'empresse de vous apporter une nouvelle qui ne peut manquer de vous intéresser : la République vient d'être proclamée à l'Hôtel de Ville; le peuple, en marche sur la prison, ne tardera pas à vous délivrer. Je pourrais le devancer et prendre l'initiative de signer un ordre de mise en liberté. Mais qui sait ce qui peut arriver? Et ne vaut-il pas mieux laisser à la foule les responsabilités?

Je donnai à ce substitut l'assurance que je ne désirais point qu'il se compromît davantage: je le remerciai de sa démarche; il prit congé après maintes effusions, convaincu qu'il avait acquis des titres à la faveur du nouveau gouvernement.

Il serait superflu d'insister sur les réflexions que ce court entretien dut suggérer à un jeune avocat élevé dans le respect professionnel de la magistrature. Aussi bien furent-elles de courte durée, interrompues par de plus graves événemens.

Les portes de ma bastille venaient de céder sous la pression de la foule qui se répandait dans les couloirs à la recherche des détenus politiques. J'entendais des cris, des menaces, des acclamations, parmi lesquelles mon nom souvent répété.

Après une vaine résistance, au cours de laquelle son sabre lui avait été enlevé, le gardien-chef introduisit dans ma cellule « les délégués du peuple. » Aussitôt je fus bousculé par des amis enthousiastes que je voyais pour la première fois; je dus subir l'étreinte de poitrines sympathiques, mais inconnues; puis enlevé par des bras vigoureux, je fus hissé sur le siège d'un fiacre à côté de l'automédon.

En vain je demandais une place plus modeste à l'intérieur de la voiture : j'étais un trophée; je devais servir à la décoration du char triomphal et numéroté qu'avaient réquisitionné mes libérateurs.

Déjà le cocher reprenait ses guides et son fouet, quand une clameur s'éleva : « Et Lentillon ! Et Lentillon ! »

En effet, nous ne pouvions partir sans Lentillon! Mais quel était ce Lentillon? Et pourquoi ne pouvions-nous partir sans Lentillon?

A quelques kilomètres de Lyon, dans la commune de Thurins (1 906 habitans, bureau de poste, vins, céréales et bestiaux), maître Lentillon, Joseph, recevait les testamens et donnait l'authenticité aux conventions des parties. « Je défie, a dit Frédéric Soulié, qu'on me produise un notaire de cinquante ans ayant une idée. » M. Joseph Lentillon pouvait relever l'insolent défi du romancier; il avait cinquante ans, et son idée à ce notaire était que la République est le meilleur des gouvernemens. Son tort fut de le dire trois semaines trop tôt.

Ce tabellion entendait des voix. Pour leur obéir, dans la matinée du 13 août, sans aucune entente avec les révolutionnaires lyonnais, il quitta ses panonceaux et s'achemina vers la ville. Arrivé au faubourg de la Croix-Rousse, il monta sur le socle du pieux monument qui a donné son nom à ce quartier populeux, s'adossa à la colonne, et de cette tribune se mit à haranguer le peuple : la tête haute, le bras tendu, le regard de ses yeux clairs et vides perdu dans l'espace, il prononça la déchéance de l'Empire et proclama la République.

Trois douzaines de *canuts* en rupture de métiers, des femmes, des enfans, l'accompagnèrent, en chantant la *Marseillaise*, dans sa marche sur l'Hôtel de Ville :

Allons, enfans de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé!

Mais quelques sergens de ville suffirent pour interrompre le jour de gloire. Un agent fut tué dans la bagarre; l'Empire resta debout provisoirement, la République fut remise à trois semaines, et Lentillon, appréhendé par la police, fut paternellement condamné à un an de prison par un conseil de guerre qui, à travers le deuil de nos premières défaites, apercevait déjà une lueur de révolution.

C'est ainsi que le notaire de Thurins, échouant à la prison Saint-Joseph, était devenu, toujours au figuré, mon compagnon de chaînes.

Lentillon retrouvé s'était juché sur l'impériale du fiacre à galerie; peut-être devrais-je dire sur *la république* du fiacre, car déjà commençait la « débaptisation » vengeresse et régénératrice.

Debout, tenant à la main un rameau vert, Lentillon embrassait étroitement un homme du peuple, symbolisant ainsi derrière mon dos la paix, l'égalité, la fraternité, en une composition allégorique dont l'éloquence échappait à mon attention.

II

Précédé de drapeaux et de tambours, grossissant de minute en minute par l'incessante alluvion de l'insurrection victorieuse, le cortège se mit en marche; il suivit les quais du Rhône, la place Napoléon, aujourd'hui place Perrache, la ci-devant rue Bourbon, devenue rue Victor-Hugo, la place Bellecour, la rue Impériale, promue depuis rue de la République, par avancement, — sans aucune opposition de la police ou de l'armée, et me conduisit jusqu'à l'Hôtel de Ville, où je fus nommé par acclamation « membre du Comité de Salut public. »

J'appris ainsi l'existence de ce Comité, dont le titre, par les souvenirs qu'il éveillait, semblait choisi pour terroriser les conservateurs. Je dus interroger mes amis pour connaître son origine, sa composition, les circonstances de son avènement.

Après nos premières défaites, prévoyant la fin du régime et résolus à ne pas laisser échapper l'occasion longtemps attendue de mettre la main sur la puissance publique, les révolutionnaires lyonnais avaient préparé les élémens d'un gouvernement populaire.

Des groupemens occultes, formés dans divers quartiers, furent consultés, — on n'a jamais bien su par qui, ni comment, — et de leurs délibérations sortit une liste de commissaires qui pouvaient ainsi se réclamer d'une sorte d'élection.

Sur cette liste, mon nom ne figurait pas; les vieilles barbes, blanchies dans la discipline du parti, trouvaient que je n'étais pas assez dans le rang, et m'eussent volontiers laissé à Saint-Joseph.

La nouvelle du désastre de Sedan avait été connue à Lyon dans la nuit du 3 au 4 septembre; le lendemain, dès huit heures du matin, la place des Terreaux, qui s'étend devant la façade principale de l'Hôtel de Ville, était remplie d'une foule venue surtout des quartiers ouvriers. Les troupes envoyées pour la dissiper s'étaient retirées à peine arrivées, les cavaliers après avoir remis le sabre au fourreau, les fantassins, après avoir levé la crosse en l'air.

Bientôt les plus hardis parmi les instigateurs du mouvement populaire, sans se laisser arrêter par la résistance des quelques agens de police qui formaient seuls la garde du préfet, étaient entrés à l'Hôtel de Ville, et tandis que l'un d'eux hissait le drapeau rouge sur le dôme du vieux palais, les autres se montraient au balcon et faisaient ratifier par les acclamations d'une foule confiante la composition d'un Comité de Salut public, dont les membres lui étaient pour la plupart inconnus.

Comme j'arrivais à l'Hôtel de Ville, et tandis que les gardes nationaux, s'emparant du fort Lamothe, y prenaient les fusils qu'on leur avait jusqu'alors refusés, le Comité venait de se partager en trois Commissions : celle des intérêts publics, celle des finances et celle de la guerre. Quelle que fût mon incompétence, je me fis inscrire à cette dernière, car l'angoisse de la lutte contre l'envahisseur dominait en moi, à cette heure douloureuse, tout autre sentiment. Tel ne semblait pas être l'état d'âme de la plupart de mes nouveaux collègues; tout entiers à la joie d'avoir renversé l'Empire, ils ne doutaient pas que la proclamation de la République ne fût le signal des victoires prochaines : nous allions revoir les volontaires de 92 et l'irrésistible élan d'une armée de citoyens!

Pour quelques-uns, pour le petit groupe des affiliés à l'Internationale, peu importaient les victoires de l'Allemagne; ils ne voyaient dans la disparition de toute force de résistance que la possibilité d'appliquer leur programme : « Plus de patrie; la solidarité des travailleurs de toute nationalité dans la lutte contre le capital et la propriété. »

III

A côté du Comité de Salut public, une bande composée, suivant l'expression de Challemel-Lacour, « de ce qu'il y a de pire dans le mauvais, » se proclama « Comité de Sûreté générale, » et s'empara de l'Hôtel de Police, où elle rencontra et fit prisonniers le commissaire spécial Jacomet et ses agens. Elle avait pour chef Timon, ancien conseiller d'arrondissement, récemment déclaré en état de faillite, poursuivi sous l'inculpation de « piquage d'once, » acquitté d'ailleurs par la cour d'assises du Rhône, mais condamné plus tard à trois ans de prison pour vol.

Ces gens qui détestaient la police, — ayant pour cela de

vieilles rancunes et de bonnes raisons, — s'empressaient d'en assumer la fonction. Retranchés dans l'étroit boyau de la rue Luizerne, défendus par une garde prête à toutes les violences, ils s'imposaient par l'intimidation au Comité de Salut public, et ne consentirent à déguerpir qu'à prix d'argent, lorsque plus tard l'ordre fut tant bien que mal rétabli.

C'est par ce Comité de Sûreté générale et par ses séides que furent commis dès la première heure les plus graves attentats contre la liberté individuelle, à la responsabilité desquels n'échappe pas d'ailleurs le Comité de Salut public, car ce comité maintint, quand il ne les ordonna pas, les arrestations arbitraires.

Le préfet Sencier, son secrétaire général de Lair, le procureur général Massin, M. Baudrier, président de chambre à la Cour d'appel, des membres de la Commission municipale, tous les commissaires de police, un grand nombre d'agens, des prêtres, des religieux, les Pères Jésuites, — ceux-ci arrêtés au moment où, par un trou percé dans un mur mitoyen, ils s'échappaient de leur couvent, — furent enfermés dans les cellules de la prison Saint-Joseph.

Quand les serviteurs de Dieu sont incarcérés, il est de tradition que le peuple mette en liberté Barrabas. Pour faire de la place aux nouveaux pensionnaires de Saint-Joseph, la bande de Timon leva l'écrou de cinquante malfaiteurs condamnés pour délits de droit commun, non sans leur avoir fait signer le bon billet d'un engagement pour la durée de la guerre!

Au moment de son arrestation, et comme il était emmené brutalement par les hommes de la rue Luizerne, le procureur général Massin rencontra l'avocat général Bérenger qui, tout bouleversé, s'en fut à l'Hôtel de Ville, trouva le Comité de Salut public en séance et lui fit entendre une courageuse protestation.

Le Comité apprenait par M. Bérenger l'arrestation du procureur général, à laquelle il était étranger. S'il n'osa pas ordonner la mise en liberté de ce magistrat, il écouta du moins, sans les interrompre, les reproches véhémens de l'avocat général, et ne s'en montra pas irrité.

Quand M. Bérenger fut sorti de la salle des délibérations, un garde national le prit par le bras et lui dit :

— Suivez-moi.

— Mais pourquoi? Et où voulez-vous me mener?

— Là où vous nous avez si souvent envoyés : à la prison!

A ce moment vint à passer Chepié, l'un des présidens, et le meilleur, du Comité. Il apostropha durement cet homme, et lui enjoignit de laisser l'avocat général regagner son domicile.

Mais à peine M. Bérenger rentrait-il chez lui, que les agens de Timon vinrent l'y rejoindre et l'emmenèrent à la rue Luizerne, d'où il fut conduit à la prison Saint-Joseph. Timon poursuivait de ses ressentimens les magistrats qui l'avaient livré à la justice criminelle, et l'arrestation de M. Bérenger fut la revanche de l'accusé contre le réquisitoire de l'avocat général.

Nommé depuis quelques mois à Lyon, M. le premier président Millevoye, malgré son dévouement notoire à l'Empire, et sa haute stature qui ne lui permettait pas de sortir inaperçu, ne fut jamais inquiété. D'un patriotisme éclairé, d'un libéralisme atténué par le sentiment très vif de l'autorité nécessaire, entouré de l'estime de tous, il était presque populaire dans le quartier ouvrier où il habitait le château de la Buire.

IV

La révolution était accomplie à Lyon depuis neuf heures du matin et le télégraphe réquisitionné en avait porté la nouvelle à toutes les villes du Midi. Le Comité de Salut public, assumant toutes les responsabilités, absorbant tous les pouvoirs, gouvernait, administrait, constituait, légiférait pêle-mêle, et attendait non sans inquiétudes les nouvelles de Paris. Les heures s'écoulaient incertaines et menaçantes, lorsqu'on apprit très tard dans la soirée que Paris s'était enfin décidé à proclamer la République et qu'un gouvernement provisoire avait remplacé le pouvoir déchu.

J'ai dit comment j'avais été imposé au Comité de Salut public par la poussée populaire, sans avoir brigué cet honneur. Entré à l'Hôtel de Ville, j'y étais resté avec l'espoir d'empêcher les excès qu'on pouvait prévoir et de hâter l'effacement de la Commune révolutionnaire devant une autorité centrale plus régulière. Il convient ici de citer le témoignage de Louis Garel, secrétaire du Comité. Dans sa brochure sur *La Révolution Lyonnaise*, il a écrit (page 74) : « Ce fut entre Andrieux et les autres membres du Comité une discussion incessante. A toute proposition, il objecta la légalité, le code, etc.; il dit que les

citoyens auraient légalement le droit de s'opposer à l'exécution des mesures arrêtées, et que lui-même s'y opposerait, comme c'était son devoir... Avocats, caste indécrottable! »

Si je n'avais été de tout temps l'adversaire des idées de fédéralisme et d'autonomie communale qui hantaient les meneurs de la démocratie lyonnaise, j'en aurais été éloigné par le contact du gouvernement local. J'estimais d'ailleurs que les nécessités de la défense nationale exigeaient plus que jamais un pouvoir fort et par conséquent centralisé.

C'est dans cet état d'esprit qu'à la séance de onze heures du soir, le 4 septembre, je proposais au Comité l'envoi au nouveau gouvernement d'une dépêche ainsi conçue :

« La République a été proclamée ce matin à neuf heures à Lyon. Le Comité révolutionnaire a pris les mesures d'urgence et attend les instructions du gouvernement provisoire. »

Cette proposition déchaîna une tempête. Eh quoi! le gouvernement issu de la révolution lyonnaise aurait à recevoir « les instructions » du gouvernement né de la révolution parisienne? Et pourquoi l'un serait-il subordonné à l'autre? Leurs origines n'étaient-elles pas les mêmes? Se prévalant l'un et l'autre de l'acclamation populaire, n'avaient-ils pas les mêmes droits? Il fallut remplacer « les instructions » par « les communications » et ajouter « de Paris » aux mots « gouvernement provisoire, » pour mieux marquer l'indépendance du gouvernement de Lyon.

Le Comité siégeait en permanence; il suspendit sa séance à trois heures du matin.

Le lendemain 5 septembre à neuf heures, la séance était rereprise; lecture était donnée de plusieurs dépêches de Paris annonçant la composition définitive du gouvernement provisoire et l'envoi à Lyon du citoyen Challemel-Lacour comme préfet du Rhône.

Ce fut un beau tapage qui accueillit cette dernière nouvelle. Il y aurait donc encore des préfets? Pourquoi pas des chambellans? Les représentans de la ville qui la première avait proclamé la République allaient-ils s'effacer devant un fonctionnaire pour le choix duquel ils n'avaient même pas été consultés? Et qui leur était imposé, par quelle autorité? Par un gouvernement exclusivement composé de députés de Paris, un comité de bourgeois, où le nom de Rochefort était le seul gage donné au parti révolutionnaire!

On proposa de renvoyer le nouveau préfet à ses expéditeurs. Toutefois, après une longue discussion et à titre de transaction, on convint de recevoir Challemel-Lacour en qualité de délégué du gouvernement de Paris auprès du gouvernement de Lyon, quelque chose comme un ambassadeur avec une qualification plus démocratique, et c'est ce titre de « délégué » qui lui sera constamment donné dans les procès-verbaux des séances du Comité.

Le ministre de l'Intérieur eut-il le pressentiment des résistances que son préfet allait rencontrer à Lyon? Toujours est-il qu'il adressa la dépêche suivante au Comité de Salut public, avec la visible préoccupation de gagner à son représentant la confiance d'une population ardemment républicaine.

Paris, 5 septembre 1870, 5 h. 48 minutes du soir.

Le ministre de l'Intérieur au Comité de Salut public à Lyon.

Challemel-Lacour, VIGOUREUX RÉPUBLICAIN, *part ce soir avec les pouvoirs nécessaires. Continuez à maintenir l'ordre.*

La qualification de *préfet* avait disparu; l'épithète de *vigoureux républicain* qui l'avait remplacée, et que Gambetta avait sans doute considérée comme une trouvaille, manqua, à vrai dire, son effet. Il ne s'agissait pas de savoir si Challemel était « vigoureux, » mais de connaître s'il avait la prétention de substituer son autorité à celle de la commune de Lyon?

Le télégramme du ministre de l'Intérieur était du moins la reconnaissance implicite des pouvoirs du Comité de Salut public. Le ministre échangeait avec cette assemblée une correspondance officielle et la chargeait de « maintenir l'ordre. »

Les fonctionnaires n'avaient pas attendu cette sorte de légitimation pour faire leur soumission à ce Comité de Salut public accepté avec confiance par la grande majorité des républicains, subi par les conservateurs avec une résignation mêlée de terreur, mais dont personne ne contestait l'autorité.

Des juges de paix, un substitut, des employés de la préfecture avaient, dès la matinée du 5 septembre, fait leurs offres de service. D'autres vinrent les jours suivans.

Le général Espivent de la Villeboisnet, tout en consignant les troupes et en gardant l'attitude réservée que lui commandaient

les circonstances, avait envoyé un de ses officiers au Comité de Salut public pour nouer de bons rapports entre l'autorité militaire et la nouvelle autorité civile.

Cette autorité nouvelle, devant laquelle chacun semble s'incliner, c'est la Commune. Elle ne sera proclamée à Paris que six mois plus tard; mais à Lyon, dès le 4 septembre, c'est la Commune qui gouverne. Quand elle devra bientôt se retirer, en maugréant, devant un conseil municipal élu, elle se réfugiera dans les comités révolutionnaires, d'où elle menacera le représentant du pouvoir central, provoquera des prises d'armes, et en des retours éphémères apparaîtra de nouveau à l'Hôtel de Ville, sans avoir besoin d'y rapporter son drapeau, qui n'aura pas cessé d'y défier les couleurs nationales.

Son esprit lui survivra d'ailleurs dans la majorité du conseil municipal. Elle peut, dès le 4 septembre, s'approprier cette déclaration de principes qu'on lira le 19 avril 1871 au *Journal Officiel* de la Commune de Paris : « La Commune est le pouvoir unique; son autonomie est absolue; elle vote le budget communal; elle répartit et perçoit l'impôt; elle choisit les magistrats; elle organise la défense urbaine, l'instruction publique et l'administration; elle vote et réalise toutes les réformes administratives et économiques destinées à universaliser le pouvoir et la propriété. »

V

Le 6 septembre, à dix heures du matin, Challemel-Lacour arrivait à Lyon, avec sa valise, son ami et secrétaire particulier Dionys Ordinaire, et un neveu quelconque sans emploi déterminé.

Challemel-Lacour était à peu près inconnu de ses nouveaux administrés. Quelques lettrés avaient lu de lui des articles dans les revues; les républicains les mieux informés savaient qu'ancien normalien, ancien professeur de philosophie, il avait été proscrit après le 2 décembre; qu'il avait longtemps habité la Belgique, et que, plus récemment, il avait avec Delescluze organisé la souscription pour l'érection d'un monument à Baudin.

Introduit dans la salle des fêtes, où siégeait solennellement le Comité de Salut public, le préfet du gouvernement de la Défense nationale y fut reçu avec les égards dus au représentant

d'un pouvoir qu'il importe de ménager, mais aussi avec une méfiance voisine de l'hostilité. Il y subit un interrogatoire au cours duquel il assouplit sa raideur naturelle, se courba au niveau de son auditoire, s'efforça de gagner sa confiance par des déclarations appropriées aux circonstances, et mit toutes les ressources de sa haute intelligence à s'insinuer dans les sympathies d'une démocratie ombrageuse et revêche.

J'ai sous les yeux le passage du procès-verbal, où il est sommairement rendu compte de cette première entrevue. Je lis :

« Le citoyen Challemel-Lacour est introduit au sein du Conseil. Une longue conversation s'engage avec le *citoyen délégué*. Beaucoup de renseignemens lui sont demandés. Le citoyen Chepié *prend acte*, au nom du Comité, des déclarations du citoyen Challemel. On décide qu'une délégation de cinq membres procédera à l'installation du citoyen Challemel dans ses pouvoirs. Sont nommés pour cette mission les citoyens Chepié, Grinand, Maynard, Vollot, Bergeron. »

Les Cinq commencèrent par installer « le citoyen délégué » dans ses appartemens; ils lui attribuèrent trois pièces basses, mal éclairées, mal aérées, à l'entresol de l'Hôtel de Ville; on y avait accès par une sorte d'escalier de service, sur les marches duquel s'échelonnaient des gardes nationaux, l'arme au pied, ayant pour consigne de ne laisser entrer aucun visiteur sans l'autorisation de l'un des présidens du Comité.

Le premier acte de Challemel-Lacour fut de nommer un secrétaire général, le titulaire de la fonction étant incarcéré à la prison Saint-Joseph. Son choix se porta sur M. Gomot, chef de bureau sous l'Empire, qui se recommandait aux sympathies de la démocratie lyonnaise par sa bonhomie, la familiarité de ses manières, son aspect négligé, sa qualité de franc-maçon et l'affirmation récente de ses opinions républicaines.

Gomot prit place aussitôt dans l'entresol affecté au citoyen délégué, où déjà travaillaient, recevaient, mangeaient, fumaient et dormaient Challemel, son neveu et Dionys Ordinaire.

Le nouveau préfet n'était pas seulement dépouillé de son titre et de ses fonctions; il était prisonnier à l'Hôtel de Ville. J'ai dit que personne ne pouvait arriver jusqu'à lui sans la permission du Comité; je conserve une autorisation qui me fut accordée d'aller lui rendre visite. Pour ne rien celer, je dois ajouter qu'au bout de quelques jours Challemel lui aussi obtint

un laissez-passer qui lui permit de promener en ville son humeur contenue et ses réflexions mélancoliques.

Sa correspondance n'était pas mieux traitée que ses visiteurs. Nulle lettre, nul télégramme, même de son ministre, ne lui arrivaient sans avoir été lus et visés par l'un des présidens. Si la correspondance avait un intérêt politique, elle était lue en séance; le Comité en délibérait et décidait si elle serait livrée au destinataire. Mais l'autorisation du Comité ne suffisait pas toujours à assurer la transmission du courrier préfectoral; des gardes nationaux, triés parmi les plus purs, formaient à l'Hôtel de Ville une sorte de garde prétorienne: chargés du service du Comité, ils ne craignaient pas d'en reviser les décisions quand elles lui paraissaient entachées de tiédeur ou de faiblesse, et d'intercepter, dans l'intérêt supérieur de la République, les dépêches qu'ils avaient mission de porter au préfet.

Challemel voulut s'en ouvrir au citoyen Varambon, membre du Comité, qu'on lui avait représenté comme un esprit sage et pondéré, fourvoyé dans la bagarre révolutionnaire par l'impulsion des circonstances, mais plutôt enclin à servir la cause du pouvoir central contre les usurpations de la Commune.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril contient le passage suivant: « Un huissier vient, de la part du préfet, demander le citoyen Varambon. Plusieurs citoyens désireraient que le citoyen Varambon ne s'absentât point pour aller communiquer avec le délégué. Il est établi que le citoyen Varambon est libre. » Au risque de tomber en suspicion, Varambon eut le courage d'user de la liberté qui lui était reconnue. Il conféra longuement avec Challemel, tandis que le citoyen Barodet lisait un rapport sur « une balle nouvelle pouvant tuer cinq hommes à la fois, » et sur « un plastron en cuir, formé de spirales, capable de rendre inoffensives les balles. »

Varambon rentre en séance et le procès-verbal continue: « Le citoyen Varambon expose que le préfet est profondément peiné de la position qui lui est faite; il se considère comme prisonnier; il ne peut voir personne; ses dépêches lui arrivent ouvertes; il ne peut s'expliquer qu'on le laisse dans cette situation. »

En diplomate habile, Varambon déclare que le préfet va publier « une proclamation *vigoureusement* républicaine. » Le préfet a vu le général; il a obtenu que « la poudre et les balles seront distribuées aux gardes nationaux. » Varambon estime

qu'un préfet qui s'emploie à combler les désirs de la garde nationale mérite la confiance du Comité. Il propose « qu'une délégation lui soit envoyée, afin d'expliquer qu'un malentendu est cause de ce dont il se plaint. »

Puis voilà que le citoyen Andrieux, en passe lui aussi de devenir suspect, se mêle de conseiller une politique de conciliation avec le représentant du gouvernement de la Défense nationale.

La délégation paraît avoir rempli son mandat avec succès; car, lorsqu'elle rentre en séance, elle déclare que « le préfet a compris tout de suite que les inconvéniens dont il s'est plaint provenaient de la nature de la situation que nous traversons. »

En vérité, voilà un fonctionnaire aussi accommodant que perspicace ! Aussi est-il décidé qu'une lettre lui sera écrite par les présidens pour définir les pouvoirs de chacun. Le Comité se réserve tout ce qui regarde la Commune de Lyon; il abandonne à Challemel le surplus du département. Il est dit en outre : « La médiation entre nous et le gouvernement provisoire, pour les intérêts généraux de la défense nationale, vous sera attribuée au titre de délégué du gouvernement provisoire. Il va sans dire que nous nous communiquerons réciproquement les dépêches d'intérêt général. » Pour mince qu'il fût, c'était un progrès; un autre plus important semblait devoir résulter d'une décision prise à la fin de la même séance.

Un modéré, le citoyen Carlod, proposa que les électeurs fussent appelés, à une date prochaine, à nommer un conseil municipal. L'élection d'un conseil municipal, c'était la fin de la dictature révolutionnaire; c'était le rétablissement des lois et d'un ordre régulier.

La proposition Carlod souleva de violentes protestations ; je pris la parole pour l'appuyer; le citoyen Durand, l'orateur favori du Comité, me répondit de sa voix la plus caverneuse, et l'heure avancée de la nuit, la demi-obscurité de la salle favorisaient les effets de son genre d'éloquence J'entends encore l'accablante apostrophe de son exorde *ex abrupto :* « Jeune homme, s'écria-t-il, éprouvez-vous déjà la fatigue révolutionnaire ? »

Non ! le « *quousque tandem* » de Cicéron ne fit pas courir plus de frissons parmi les sénateurs romains que le : « jeune homme, éprouvez-vous déjà » du citoyen Durand parmi ses collègues du Comité !

Et cependant, au grand scandale de ceux qui jugeaient nécessaire pour le salut de la République le maintien du pouvoir révolutionnaire, la proposition Carlod fut adoptée. Il était trois heures et demie du matin.

VI

Tout pouvoir excite la jalousie et les convoitises de ceux qui, se croyant aptes à l'exercer, considèrent comme une injustice d'en être exclus; et l'état démocratique plus qu'aucun autre est exposé à subir l'assaut des évincés parce que plus grand est le nombre de ceux qui peuvent prétendre y figurer en un bon rang.

La composition restreinte du Comité de Salut public était loin d'avoir donné satisfaction à toutes les ambitions couvées par la démocratie lyonnaise. Parmi les mécontens se faisait remarquer Albert Richard, jeune ouvrier intelligent, doué d'un certain talent de parler et d'écrire, qui avait pris, durant les dernières années de l'Empire, une part importante à l'organisation, à la propagande et au recrutement de l'Internationale à Lyon.

Albert Richard s'était présenté dès le premier jour à l'Hôtel de Ville, et, se réclamant de son influence sur les sections de l'Internationale, il avait d'abord obtenu que son nom fût ajouté à ceux des membres du Comité de Salut public; mais, tenu en suspicion par un grand nombre de ses nouveaux collègues, qui, malgré la décision d'un jury d'honneur, lui attribuaient des relations intéressées avec le parti bonapartiste, il avait été presque aussitôt rayé en exécution d'un vote émis en assemblée générale.

Il prit sa revanche dans une nombreuse réunion populaire, tenue le 8 septembre, salle de la Rotonde, en y faisant nommer dix commissaires qui devaient être « les intermédiaires du peuple lyonnais auprès du Comité de Salut public, » avec une mission de surveillance et de collaboration mal déterminée. Trois de ces commissaires étaient désignés pour se rendre à Paris, stimuler le zèle du gouvernement de la Défense nationale et lui exposer les vœux du peuple lyonnais. Les derniers feux d'une popularité en train de s'éteindre m'avaient valu l'honneur de faire partie de cette délégation avec Albert Richard et le professeur de mathématiques Jaclard, plus tard adjoint de Clemenceau à la mairie du XVIIIe arrondissement.

Estimant qu'il importait d'appeler au plus tôt l'attention du gouvernement de la Défense nationale sur la gravité de ce qui se passait à Lyon, je n'avais pas cru devoir refuser le mandat du club de la Rotonde. Je partis le 9 septembre au soir, en compagnie d'Albert Richard et de Jaclard, que je me réservais de piloter de façon à préparer un heureux échec de leurs encombrantes prétentions.

Le lendemain, comme je sortais de déjeuner dans un café du boulevard, je fus accosté par un inconnu, correctement vêtu d'une redingote, qui, levant son chapeau haut de forme, m'interrogea :

— Monsieur Andrieux ?

— Oui, monsieur.

— Je suis le citoyen Raoul Rigault, commissaire de police

Ce nom ne me disait rien. Le futur « délégué à l'ex-préfecture de police, » le futur procureur de la Commune n'avait pas sur les mains le sang des otages, et rien ne faisait présager la sinistre destinée qui lui était réservée.

Sans tarder, je me rendis à la vieille Préfecture de police, qui, adossée au Palais de Justice, s'ouvrait alors sur la rue de Harlay, à l'extrémité de la place Dauphine, et s'étendait du quai de l'Horloge au quai des Orfèvres. A travers des couloirs sombres et par de mauvais escaliers, j'arrivai au cabinet du secrétaire général. Nulle administration n'était plus mal logée.

Quand je l'avais connu, Antonin Dubost était premier clerc chez Me Terme, avoué près le tribunal civil de Lyon. Grâce à la bienveillance du patron, je plaidais quelquefois pour les cliens de l'étude.

Jeune, ardent, les cheveux en brosse, le teint coloré, d'une activité toujours en éveil, Antonin Dubost menait, comme en tandem, la basoche et la politique. Il avait dans ces deux branches la confiance de Le Royer, avocat distingué du barreau de Lyon, alors vénérable de la loge *le Parfait Silence*, en attendant qu'il le devînt de celle du Luxembourg, disons du Sénat, pour les profanes.

Mis en vedette par les élections législatives de 1869, son candidat Bancel, qu'il avait ramené de Belgique, ayant battu le docteur Hénon, Dubost avait accompagné le nouvel élu à Paris, et s'y rencontrait à point lors des événemens du 4 Septembre.

Je trouvai Dubost aussi à son aise dans sa récente fonction

qu'autrefois dans l'étude de Me Terme. Je le remerciai du soin qu'il avait pris de me faire rechercher dès mon arrivée par son collaborateur Raoul Rigault, et je témoignai ma surprise d'avoir été si promptement retrouvé par ce zélé fonctionnaire.

— Raoul Rigault! me dit Dubost, c'est mon meilleur commissaire de police.

Nous causâmes de Lyon, des difficultés qu'y rencontrait le nouveau préfet, des empiétemens de la Commune révolutionnaire, des arrestations arbitraires, de la nécessité de rétablir le respect des lois et l'autorité du pouvoir central.

Dubost insista sur l'urgence d'un entretien avec les ministres de l'Intérieur et de la Justice; il me donna rendez-vous chez ce dernier. Je le quittai après qu'il m'eut, en passant, présenté à son préfet le comte de Kératry.

A deux heures, j'étais place Vendôme, et j'entrais au ministère de la Justice. Je fus introduit aussitôt dans le cabinet du ministre. Perdu dans un large fauteuil, sa tête crépue reposant sur son bureau, un vieillard rabougri somnolait : c'était l'avocat Crémieux, garde des Sceaux de la Défense nationale.

A côté de lui siégeait Antonin Dubost qui faisait l'intérim du ministre endormi. Tout en feuilletant un dossier, il interrogeait un personnage orné de la rosette d'officier de Légion d'honneur, et cet interrogatoire semblait celui d'un accusé.

S'interrompant à mon arrivée :

— Cela suffit, monsieur, dit-il. Vous pouvez vous retirer.

Puis se penchant vers moi, tandis que s'éloignait l'homme à la rosette :

— C'est, me dit-il, un premier président.

Crémieux s'était réveillé et levait sur moi des yeux percés à la vrille aux côtés d'un nez camus.

Après les présentations, j'exposai au garde des Sceaux l'objet de ma visite ; je lui fis le récit des événemens qui venaient de s'accomplir à Lyon ; j'insistai sur ceux qui devaient particulièrement retenir son attention ; je lui parlai du cours de la justice interrompu, des arrestations arbitraires, des incarcérations de magistrats, de son procureur général enfermé à la maison d'arrêt.

Et le vénérable Crémieux, que le temps de sa jeunesse paraissait intéresser davantage, m'interrompait pour me raconter ses souvenirs d'autrefois.

— Oui! oui! disait-il; c'est comme en 1848, quand Emmanuel Arago était commissaire de la République pour le département du Rhône. J'étais alors pour la première fois garde des Sceaux, vous avez encore à Lyon des magistrats dont j'ai signé le décret de nomination!

Je compris avec tristesse que je perdais mon temps chez ce vieillard verbeux, et j'allais le quitter pour me rendre chez son collègue de l'Intérieur, quand il me retint pour m'offrir le choix entre la fonction de premier avocat général, — supprimée depuis, — et celle de procureur de la République à Lyon.

— Le Royer, me dit-il, accepte d'être nommé procureur général. Choisissez entre les deux situations que je vous offre; celle que vous laisserez sera pour Millaud.

Déjà avant mon départ de Lyon, Le Royer m'avait fait part des intentions du gouvernement; je l'avais prié de répondre en ce qui me concernait par un refus; il me répugnait de paraître recevoir le prix de mon opposition à l'Empire.

J'exposai au garde des Sceaux les scrupules qui m'empêchaient d'accepter; je cédai toutefois à ses instances auxquelles se joignaient celles d'Antonin Dubost. Laissant à l'éloquence de mon confrère Édouard Millaud l'emploi plus solennel et hiérarchiquement plus élevé de premier avocat général, j'optai pour la fonction plus militante de procureur de la République, où je croyais pouvoir, en ces temps troublés, rendre quelques services à mes concitoyens.

Bientôt après, je fus reçu par Gambetta au ministère de l'Intérieur. L'accueil fut tout différent; cet orateur savait écouter. Il me questionna longuement sur la composition, les tendances, les actes, les projets du Comité de Salut public, sur les moyens de mettre fin à une anarchie intolérable et de faire prévaloir l'autorité du représentant de la Défense nationale. Il me fit le plus vif éloge de Challemel-Lacour qu'il tenait en grande estime autant pour l'élévation de son esprit que pour la conception autoritaire qu'il avait de la liberté.

Comme il ne fallait pas oublier la mission du club de la Rotonde, un peu négligée pendant cette première journée, je demandai à Gambetta la permission de lui présenter mes deux co-délégués. Rendez-vous fut pris pour le lendemain avec prière d'abréger l'entretien.

Le 11 septembre, à l'heure convenue, j'arrivai place Beau-

vau, flanqué de Jaclard et d'Albert Richard. L'audience fut courte. Gambetta pendant dix minutes nous aspergea d'une eau bénite dont mes compagnons, plus accommodans que je ne l'eusse cru, parurent se contenter, et nous prîmes congé avec le sentiment du devoir accompli.

VII

Le 12 septembre au matin, je m'acheminai vers la gare. De Paris à Lyon le voyage fut lugubre; à chaque station s'engouffraient dans les wagons des familles qui fuyaient l'approche des Allemands; mes regards ne se détachaient pas de l'horizon brumeux, où il semblait à chaque instant qu'allait paraître l'envahisseur.

J'arrivai à temps pour communiquer au Comité de Salut public, dans la dernière séance du même jour, les impressions que je rapportais de mon voyage : « La révolution à Paris s'était accomplie sans violences, sans arrestations, sans confiscations; les magistrats de l'Empire, voire même les commissaires de police, restaient au service de la République; parmi ces derniers, ceux-là seulement avaient été révoqués qui avaient pris part au coup d'État du 2 décembre : les préoccupations patriotiques dominant toutes les autres unissaient les citoyens, sans distinction d'opinions, dans une fraternelle ardeur pour la défense du territoire. » J'exprimai l'espoir que l'exemple de Paris serait suivi par Lyon.

Le Comité avait continué à légiférer; il avait supprimé l'octroi, qui représentait plus des trois quarts des recettes de la ville et l'avait remplacé par un impôt sur la valeur des immeubles et sur le capital des valeurs mobilières; il avait décrété que les commissaires de police seraient élus au suffrage universel; que les sergens de ville seraient révoqués, désarmés et expulsés de leurs casernes; il avait voté la suppression des communautés religieuses, la confiscation de leurs biens, une réquisition de vingt millions sur les riches, en attendant l'impôt, trop long à percevoir, et à défaut d'un emprunt trop difficile à réaliser.

J'essayais en vain d'enrayer les usurpations de la Commune sur les droits du pouvoir central. Je lis au procès-verbal de la séance du 14 septembre : « Le citoyen Andrieux dit que nous faisons une œuvre inutile en décrétant des lois que nous ne

pourrons faire exécuter ; que nous empiétons sur le pouvoir central et que nous créons une dualité funeste. » Mais j'avais compté sans la superbe assurance du citoyen Grinand qui répondait : « Des lois ! Y en a-t-il ? N'y a-t-il pas eu une révolution ? »

Le citoyen Chapitet, venant en aide au précédent orateur, invitait ses collègues à donner aux autres communes de la République l'exemple des audacieuses initiatives.

Le Comité offrit d'abord à la Presse un témoignage de sympathie en votant la suppression des annonces judiciaires. Mais troublé dans la contemplation des principes par les attaques des journaux conservateurs, il se demanda si la liberté de la presse, excellente pour combattre les régimes monarchiques, ne devait pas être tenue en laisse et muselée, comme dangereuse, dans l'État républicain.

Il eut le sang-froid de résister aux suggestions de l'amour-propre blessé et se borna à de sévères censures contre les journalistes d'opposition. Le 16 septembre, c'était *la Décentralisation* et son rédacteur en chef, Charles Garnier, qui étaient « vigoureusement blâmés » pour un article relatif à la convocation d'une Convention nationale devant se prononcer sur la forme définitive du gouvernement de la France. Le 11 septembre, le citoyen Vaille demandait l'arrestation de tous les rédacteurs du *Salut Public* et du *Courrier de Lyon*. Mais le Comité, faisant appel « à l'indignation des honnêtes gens, » se bornait à envoyer à ces deux journaux une lettre peu mesurée, où on pouvait lire : « Nous balayons l'ordure du passé. Devriez-vous survivre ? »

Les arrestations continuaient et terrorisaient la ville. Tantôt elles émanaient du Comité de Sûreté générale et de son chef Timon ; tantôt elles étaient ordonnées par une fraction du Comité de Salut public, la sous-commission des intérêts publics ; souvent elles étaient l'œuvre de quelques gardes nationaux, sans autre mandat que celui qu'ils tenaient de leur civisme, et c'étaient les plus nombreuses, ceux-ci voyant partout des Prussiens, des espions et des traîtres.

La circulation n'était pas libre ; on arrêtait aux portes de la ville les citoyens suspects de vouloir se soustraire au service militaire et les biens soupçonnés de se dérober à l'impôt et à l'emprunt forcé.

Ces attentats contre la liberté n'avaient pas toujours le caractère dramatique que nous avons rencontré dans les arres-

tations de magistrats; l'élément comique s'y mêlait parfois.

Le 6 septembre, je vis arriver à l'Hôtel de Ville un pacifique citoyen, dont le visage rembruni s'éclaircit en me voyant :

— Ah ! monsieur Andrieux ! dit-il, vous allez me faire rendre justice !

Et il me conta sa mésaventure.

C'était M. Gay, propriétaire d'un jardin qui se développait en amphithéâtre sur la colline de Fourvières.

Il fallait autrefois, pour arriver au sanctuaire de la Vierge miraculeuse, poursuivre un long pèlerinage à travers des rues étroites, montueuses, durement pavées de cailloux pointus. En vérité, après cette épreuve, les fidèles avaient mérité la rémission de plusieurs jours de purgatoire.

M. Gay avait imaginé de leur adoucir le chemin du sanctuaire et celui du paradis en traçant à travers son jardin un passage en pente douce, mollement sablé. Pour ce service, il percevait un droit de péage, cinq ou dix centimes; je ne sais plus.

Or, au lendemain du 4 septembre, quelques membres zélés de la Commission des intérêts publics avaient pris entre eux une délibération ignorée du plus grand nombre, par laquelle ils « affranchissaient le passage Gay. » Et comme l'infortuné propriétaire se montrait récalcitrant et continuait à percevoir, quatre gardes nationaux étaient allés arrêter l'homme, et saisir sa recette que l'un d'entre eux portait dans une sacoche.

Je conduisis le brave Gay devant le Comité. Je plaidai sa cause, faisant observer à ses juges qu'il n'était pas équitable d'affranchir le passage Gay, quand on n'affranchissait pas les maisons de location, les voitures publiques et les bateaux-omnibus.

Gay acheva de gagner son procès en s'écriant : « Ah ! messieurs ! me traiter ainsi, moi qui suis un embellissement de Lyon ! » Gay était un des meilleurs, mais à coup sûr un des plus laids parmi les Lyonnais. L'éclat de rire qui accueillit son exclamation acheva de désarmer le Comité qui lui rendit sa sacoche avec la liberté.

VIII

Le jour même où j'avais été reçu par le garde des Sceaux, avait été signé le décret qui me nommait procureur de la Répu-

blique à Lyon. Je devenais le chef ou le collègue des magistrats qui, trois mois plus tôt, avaient requis ou prononcé ma condamnation, et qui d'ailleurs ne parurent jamais m'en garder rancune.

Je pouvais me coiffer d'un bonnet cerclé d'argent et dans les solennités ceinturonner de moire bleue ma robe noire; mais quant à remplir ma fonction, c'était une entreprise moins facile. Je n'avais qu'un titre nu, sans autorité réelle, sans moyens et sans agens d'exécution. Mes plus indispensables auxiliaires, les commissaires de police, étaient tous en prison; les sergens de ville révoqués et dispersés; la police faite par les agens de la Commune et par des gardes nationaux qui ne reconnaissaient d'autre autorité que celle du Comité de Salut public. On comprendra de quel crédit jouissait le Parquet quand on saura qu'un de mes substituts, M. Morin, avait été arrêté sur son siège tandis qu'il requérait en police correctionnelle contre des prévenus de droit commun.

Le plus impérieux de mes devoirs, et j'étais impatient de l'accomplir, était de faire mettre en liberté les victimes des arrestations arbitraires ; mais la prison étant surveillée par les forces révolutionnaires, tout élargissement d'un détenu politique, dans l'état de l'opinion, pouvait entraîner les désordres les plus graves et compromettre la sécurité des prisonniers.

Quoique ma nouvelle fonction ne parût guère compatible avec cette qualité, j'étais resté membre du Comité de Salut public. J'en profitais pour avoir accès au Comité, y porter mes doléances et y puiser l'appoint d'autorité qui m'était nécessaire.

C'est ainsi que j'avais pu mettre en accusation devant cette assemblée Timon, le chef redouté de la bande de la rue Luizerne, et obtenir sa révocation après qu'il eut mis le comble à ses excès en emprisonnant M. Grizard-Delaroue, syndic de faillites, à qui il avait, par un odieux chantage, tenté d'extorquer une somme d'argent.

Mais mon insistance pour obtenir une décision qui facilitât les mises en liberté restait vaine, parce que les membres les mieux intentionnés rentraient sous terre dès qu'il s'agissait d'affronter les colères de la rue.

D'accord avec le premier avocat général Millaud et avec moi-même, le procureur général Le Royer avait décidé que nous ne serions officiellement installés qu'après que tous les magistrats seraient sortis de prison. Ce n'était là qu'une protestation

protocolaire dont le Comité ne paraissait pas s'émouvoir.

Le 15 septembre, je reçus au Parquet la visite de Mme Sencier, femme de l'ancien préfet du Rhône, qu'accompagnait un ami de famille, M. Aubert, agent de change fort honorablement connu à Lyon. Les démarches qu'elle avait déjà faites auprès de Le Royer et de Challemel-Lacour pour obtenir la mise en liberté de son mari avaient été accueillies avec sympathie ; mais le procureur général, comme le préfet, avait conseillé la temporisation et la patience, craignant qu'en ces jours d'anarchie la mise en liberté de l'ancien préfet de l'Empire ne fût aussi périlleuse pour lui-même que pour l'ordre public.

Mme Sencier insista auprès de moi avec autant de dignité que d'émotion ; elle craignait que l'agitation populaire n'aboutît à un massacre dans les prisons et les souvenirs de 93 remplissaient son cœur d'une mortelle angoisse.

Je fus profondément touché de sa douleur et de ses larmes :

— Madame, lui dis-je, peut-être serai-je demain à la place de M. Sencier ; mais il sera libre dès ce soir ; j'irai moi-même veiller à son élargissement.

Il s'agissait de présider à une évasion plutôt qu'à une mise en liberté ; car si je pouvais compter sur le personnel des gardiens, il importait de dépister la surveillance des gardes nationaux, dont quelques-uns étaient capables des plus graves violences contre l'ancien préfet, s'il tombait entre leurs mains. La connaissance des lieux, que je devais à ma récente villégiature à Saint-Joseph, facilita ma tâche.

Les détenus politiques étaient enfermés à la maison d'arrêt, prison neuve, placée sous le vocable de Saint-Joseph ; à côté s'élevait la maison de correction, ou prison Saint-Paul, beaucoup plus ancienne. Ces deux prisons n'étaient séparées que par la largeur de la rue Delandine, sous laquelle avait été ménagé un passage souterrain.

Je connaissais cette voie de communication, et comme la maison d'arrêt était la plus rigoureusement gardée à cause de l'affectation qu'elle avait reçue, je me servis du tunnel pour faire échapper par la porte moins bien surveillée de la prison Saint-Paul les prisonniers dont il fallait dissimuler le départ.

M. Sencier inaugura ce mode d'évasion le 15 septembre. Je sortis avec lui à la faveur de la nuit et je l'accompagnai à la gare de Perrache, où l'attendait un wagon. Les issues de la voie

étant surveillées, nous passâmes par une porte de service, d'ordinaire interdite aux voyageurs. Là un garde national était en faction; son salut nous causa un moment d'alerte; mais je fus vite rassuré en reconnaissant sous la visière du képi le regard sympathique et le visage ami de M. Allut, l'un de mes substituts que les hasards du service avaient placé à cette porte.

Après le départ du train qui emportait l'ancien préfet, je retournai à la prison où, pour le même soir, je m'étais imposé un autre devoir.

Parmi les fonctionnaires arrêtés le 4 septembre était M. Chevreuse, commissaire de police du quartier de la Croix-Rousse, plus particulièrement désigné aux rancunes des républicains par la part qu'il avait prise aux poursuites politiques dans les derniers mois de l'Empire; on lui reprochait l'exagération de ses rapports, la partialité de ses dépositions devant les tribunaux de répression. Sans mettre en doute sa bonne foi, j'avais constaté moi-même le peu de fidélité de ses souvenirs dans ses comptes rendus de nos réunions publiques; son témoignage avait été le principal argument du procureur impérial, requérant ma condamnation à l'emprisonnement pour outrage envers l'Empereur.

D'un tempérament nerveux et maladif, le malheureux Chevreuse, depuis qu'il était à Saint-Joseph, avait des hallucinations qui n'eussent pas tardé à l'acheminer vers la folie; il rêvait que des bandes armées pénétraient dans sa cellule; il voyait autour de lui se lever des poignards sanglans. Le grief personnel que j'avais contre lui, autant que son état de santé, me décida à mettre en liberté dès ce même soir le commissaire de la Croix-Rousse.

Le lendemain, ce fut le tour du procureur général Massin, que j'accompagnai lui aussi à la gare; de M. Bérenger, de M. Morin et de plusieurs autres détenus.

Les autres levées d'écrou se succédèrent les jours suivans; mais il fallut les espacer pour les dissimuler à l'attention des hommes armés qui surveillaient la prison, et ne pas provoquer des attentats plus graves peut-être que ceux dont nous voulions faire cesser les effets. Maintes fois, je suis venu la nuit à la maison d'arrêt; j'ai fait monter les prisonniers dans une voiture amenée pour eux, et stationnant, lanternes éteintes, dans l'obscurité d'une rue voisine; je les ai accompagnés à une gare ou à un domicile où ils devaient être en sûreté.

IX

La mise en liberté de M. Sencier et celle de M. Chevreuse devaient dès le lendemain nous être reprochées comme des actes de forfaiture. L'opinion était particulièrement excitée contre l'ancien préfet, à cause de la découverte de mandats d'amener rédigés contre un grand nombre de républicains et même contre certains membres de l'opposition libérale la plus modérée. On y voulait voir la préparation d'un coup d'État, et ce qui accréditait cette hypothèse dans l'imagination populaire, c'était la hâte avec laquelle on avait voulu faire disparaître ces mandats; ils avaient été trouvés à demi consumés dans une cheminée au moment de l'envahissement de l'Hôtel de Ville.

L'irritation fut grande contre les fonctionnaires accusés par la rumeur populaire d'avoir trahi la République, sans qu'on sût bien la part de chacun dans le crime de complicité d'évasion qu'on leur imputait solidairement.

Challemel-Lacour était plus particulièrement visé; cet autoritaire déguisé en « vigoureux républicain » n'avait visiblement été envoyé à Lyon que pour entraver la justice du peuple; la clameur publique s'élevait contre lui plus menaçante qu'elle ne l'était contre le procureur général ou le procureur de la République.

Une réunion de protestation fut organisée le 21 septembre dans la salle Valentino à la Croix-Rousse. Il était dix heures du soir; la réunion battait son plein; j'appris qu'on y délibérait sur le point de savoir si la Croix-Rousse descendrait sur l'Hôtel de Ville : il me parut plus simple de monter à la Croix-Rousse.

Élu conseiller général de ce quartier dans les derniers mois de l'Empire, j'espérais, malgré la défaveur dont m'enveloppait ma nouvelle fonction, y avoir conservé quelque popularité et pouvoir y faire écouter des paroles de patriotisme et de sagesse.

Ce fut comme une stupeur, lorsque, entrant dans la salle Valentino, je me dirigeai vers la tribune, et qu'interrompant les déclamations furibondes de je ne sais quel orateur, je demandai la parole.

Accueilli d'abord par l'unanime murmure de l'assemblée, quand je revendiquai pour moi seul la responsabilité d'une me-

sure que je demandais à expliquer, je retrouvais peu à peu la sympathie d'une partie des auditeurs en leur parlant de la République qui ne pouvait être définitivement assise sur la base nécessaire du suffrage universel que par l'adhésion de ses anciens adversaires, et de la patrie qu'il n'était possible de sauver que par l'union de tous ses enfans. Je leur disais comment à Paris la Révolution du 4 septembre s'était accomplie; ce que je venais d'y voir et l'impression réconfortante que j'en avais rapportée; tous les partis oubliant leurs divisions pour se dévouer à la défense nationale : « On peut concevoir, ajoutais-je, deux manières de fonder la République : la première et suivant moi la bonne, c'est de la faire aimer; l'autre plus contestable, c'est de la faire craindre, au risque de la rendre odieuse. Encore faut-il choisir entre ces deux politiques, et ne pas faire à Lyon l'essai de la terreur, quand à Paris, c'est la République de liberté et de fraternité qui gouverne. »

J'obtins d'abord quelques timides applaudissemens, vivement réprimés par les cris : « A bas la claque! » Puis les manifestations approbatives devinrent plus nombreuses, et quand je terminai ma harangue au milieu d'applaudissemens nombreux, je crus avoir cause gagnée.

Mais en sortant par la porte qui s'ouvrait sur la place de la Croix-Rousse, je me trouvais en face d'une foule hurlante, qui n'avait pas entendu, et à laquelle je ne pouvais faire écouter mes explications.

Ce n'était plus cette population inquiète, ombrageuse, irascible, mais laborieuse et sincère, qui rêve d'un idéal social tout en tissant la soie, au bruit monotone des métiers; c'étaient les vagabonds, les repris de justice, les gens sans aveu, aux faces congestionnées par l'envie et par la haine, qu'on ne voit rassemblés en si grand nombre qu'aux jours d'émeute, l'écume des grandes villes poussée à la surface par l'orage. Et les poings se tendaient vers moi, éclairés par la lueur des becs de gaz dans la nuit; et la foule criait : « A bas! A bas Andrieux! Il a mis en liberté Sencier. A l'eau! A l'eau! »

Dans la rue, comme dans l'enceinte des parlemens, les hommes assemblés sont lâches; l'intensité des sentimens bas et vils est en raison directe du nombre de ceux qui les éprouvent en commun.

A Lyon, toujours près du fleuve ou de la rivière, entre le Rhône et la Saône, le cri : « à l'eau! » c'est le cri de mort, et il

eût été sans doute ma condamnation, suivie d'une exécution rapide, si un brave limonadier du coin, plus tard conseiller municipal, le citoyen Ruffin, n'avait eu l'idée de requérir les gardes nationaux du poste voisin et de provoquer mon arrestation.

Au milieu d'un peloton d'hommes armés, je marchais vers le poste de la mairie de la Croix-Rousse, et, satisfaite de cet acte de justice, la foule applaudissait, tout en continuant ses injures et son charivari.

Ruffin m'avait arraché à l'exécution sommaire ; mais les gardes nationaux prenaient au sérieux leur rôle de justiciers, et, se tenant pour responsables de leur prisonnier vis-à-vis du peuple, ils m'enfermèrent dans une sorte de cave, qui, d'ordinaire, sous le nom populaire de « violon, » servait de lieu de détention provisoire pour les malfaiteurs jusqu'à l'heure de leur transfert au dépôt du Palais de Justice.

La salle où je me trouvais n'avait pas servi depuis le 4 septembre; elle conservait les traces et les odeurs des hôtes qui m'y avaient précédé; un peu d'air et une vague lueur de réverbère y pénétraient par une sorte de chatière fermée par des barreaux de fer. Cette ouverture ne tarda pas à être découverte par les rôdeurs qui guettaient leur prisonnier. Et par ce trou, les huées contre moi recommencèrent, et des pierres me furent jetées, aux coups desquelles j'échappais en me tenant debout, sous la lucarne, le dos contre la muraille.

Puis mes tortionnaires se lassèrent; le silence se fit; le réverbère d'en face s'éteignit; l'obscurité fut complète autour de moi. Il devait être près d'une heure du matin quand le pêne de la serrure grinça sous l'effort d'une lourde clef. Tandis qu'une lanterne portée par l'un de mes gardiens jetait sa lueur sur les murs de ma prison, je vis entrer un matelas plié en deux, des côtés duquel pendaient à droite une bouteille de vin, à gauche un panier de victuailles.

Quand le matelas fut par terre, je vis la tête souriante du bon Ruffin, qui, dès que la foule se fut dispersée, avait songé à m'apporter de quoi manger, boire et dormir. Ce n'était pas de refus; car avant de monter à la salle Valentino, je n'avais pas eu le loisir de dîner.

A quatre heures et demie du matin, nouvelle alerte : cette fois c'était la liberté que m'apportait le citoyen Métra, colonel de la garde nationale. S'inclinant devant ses galons, mes gardiens

lui livrèrent leur prisonnier; je descendis avec lui la pente déserte de la Grand'Côte, éclairée par les premières lueurs de l'aube, et il m'accompagna jusqu'à la place des Terreaux, où je le quittai pour rentrer chez moi.

J'appris que, durant la même nuit, une bande de malandrins était allée carillonner à la porte de Le Royer avec le projet de l'arrêter. Mais mon procureur général, qui se méfiait, s'abstenait, depuis qu'il était fourré d'hermine, de coucher à son domicile.

X

A la date de mon arrestation à la Croix-Rousse, un fait important venait de se produire, qui préparait l'avènement d'un ordre plus régulier : je veux parler de la substitution au Comité révolutionnaire d'une administration municipale librement élue.

Peut-être se rappelle-t-on que, dans la nuit du 6 septembre, appuyant la proposition du citoyen Carlod, j'avais obtenu que le Comité de Salut Public résignât ses pouvoirs et fût remplacé par un conseil municipal à élire le 18 septembre. Ce vote de désintéressement ne tarda pas à être regretté et considéré comme l'effet d'une surprise. Dès le lendemain, la question était remise en délibération, et le Comité annulait la plus honorable des décisions qu'il eût prises.

Pour obtenir l'abdication du Comité de Salut public, Challemel-Lacour dut ménager le vent contraire, louvoyer avec une habileté à laquelle il faut rendre justice, et se créer d'abord un parti à l'Hôtel de Ville.

A cet effet, il avait proposé et obtenu, en dépit d'une vive opposition, que le Comité lui désignât une sorte de Conseil de préfecture choisi parmi ses membres. Conférant chaque matin dans son cabinet avec ses nouveaux conseillers, leur communiquant ses dépêches, écoutant leurs avis sans jamais témoigner d'impatience, les retenant à sa table, flattant leur vanité, caressant leurs ambitions, exerçant sur eux l'ascendant d'un esprit supérieur, il avait peu à peu fortifié son autorité en désagrégeant le bloc du pouvoir rival, si bien qu'il ne rencontra qu'une résistance facilement abattue quand il convoqua les électeurs pour le 15 septembre.

Membre du conseil préfectoral en même temps que président

du Comité de Salut public, Chepié se fit l'avocat de Challemel auprès du Comité; il apaisa les colères de ses collègues en leur donnant l'assurance que « le préfet déclarait que les élections seraient faites dans le sens révolutionnaire, en dehors de toutes les lois antérieures. »

Le préfet ne protesta pas, et son silence diplomatique, sans rien engager, laissa croire qu'en effet les électeurs lyonnais étaient appelés à nommer une Commune autonome.

Le 16 septembre, les élus de la veille firent leur entrée à l'Hôtel de Ville et interrompirent brusquement la dernière séance du Comité de Salut public.

Les nouveaux conseillers, soit qu'ils eussent fait partie du Comité, soit qu'ils fussent nouveaux venus à l'Hôtel de Ville, arrivaient en majorité avec la prétention de n'être pas soumis aux lois de l'Empire, tombées, disaient-ils, avec le régime déchu. Dès leur première séance, par une acceptation pure et simple de la succession de leurs prédécesseurs, ils votèrent une résolution aux termes de laquelle « les actes du Comité de Salut public auraient force de loi pour la Commune de Lyon et seraient exécutés sans être jamais discutés. »

Sous peine de perdre le peu d'influence qu'il avait péniblement acquise, le préfet fut contraint de faire à cet état d'esprit de regrettables concessions, parmi lesquelles la plus apparente, sinon la plus redoutable, fut celle du drapeau rouge. Néanmoins, le pouvoir dictatorial de la Commune avait pris fin avec l'Assemblée révolutionnaire; l'effet des lois se faisait sentir à ceux mêmes qui en niaient l'autorité, et ce n'est pas du Conseil municipal élu le 15 septembre que vinrent les principales difficultés contre lesquelles, durant de longs mois, les fonctionnaires du gouvernement de la Défense nationale eurent encore à soutenir une lutte de tous les instans.

LOUIS ANDRIEUX.

LA
JAPONISATION DE LA CHINE

La guerre russo-japonaise aura d'étranges conséquences : la Russie, qui en est la victime, la Chine, qui en est l'enjeu, en subissent déjà l'une et l'autre le contre-coup jusque dans les moelles de leur organisme social; elles en sont ébranlées jusque dans les fondemens de leur vie nationale. Pour l'une et pour l'autre la guerre sera la cause, en tout cas le signal d'un bouleversement profond dans leur constitution et dans leurs destinées. La guerre aura été ainsi, une fois de plus, le ressort puissant dont le déclanchement soudain précipite les révolutions et propage au loin leurs effets; une fois de plus, la réalité brutale de l'histoire aura répondu aux illusions pacifistes des révolutionnaires.

Ces révolutions, dont nous constatons les prodromes en Russie comme en Chine, il est curieux d'observer que, dans l'un et l'autre pays, si elles s'accomplissent suivant des modes différens, elles aboutiront cependant à certaines conséquences de même nature : les barrières séculaires qui séparent l'Empire du tsar comme celui du Fils du Ciel des pays qui les avoisinent vont s'abaisser et disparaître. Il est dangereux pour un peuple, par ce temps d'impérialisme agressif, de ne pas ressembler aux autres et de s'obstiner à faire figure à part. On peut prévoir que la Russie va se débarrasser de tout ce qui reste d'asiatique et d'archaïque dans son gouvernement et dans ses mœurs, pour se mettre à

l'unisson des autres nations de race blanche et de civilisation chrétienne; sa défaite par un peuple jaune aura achevé de l'européaniser. La Chine, elle, attend un Pierre le Grand : ouvrant ses frontières à tous les bienfaits que les civilisations étrangères peuvent apporter à son pays, il lui assurera sa place parmi les grandes puissances et, d'un immense agrégat de communautés agraires et de vies particularistes, il constituera une nation. On risquerait, en poussant trop loin la comparaison, de tomber dans le paradoxe; mais, à la condition de ne pas l'exagérer, l'analogie est réelle : elle rappelle les origines semi-asiatiques de la Russie et la double façade qui fait d'elle un État européen d'un côté, et de l'autre une autocratie asiatique.

Depuis la guerre de 1894-1895, où les Japonais lui démontrèrent, en la battant sans difficulté, la supériorité de la civilisation européenne qu'ils venaient d'adopter, la Chine s'ouvre peu à peu aux méthodes et aux machines étrangères; les Grandes Murailles qui l'isolaient du reste du monde, comme un prodigieux anachronisme, s'effondrent. Il n'y a guère plus de dix ans, elle opposait la force d'inertie de son tranquille dédain à toutes les entreprises exotiques; satisfaite de contempler ses propres vertus dans ses vieux philosophes et dans ses vieilles annales, elle méprisait, comme des inventions diaboliques, tout ce qui venait des « Barbares de la mer, » et maintenant elle se met à l'école de l'étranger! La crise de 1900 n'a été qu'une secousse passagère, la dernière résistance à une révolution inévitable dont elle n'a fait que précipiter le triomphe. La guerre actuelle fait taire les dernières répugnances de la Chine d'autrefois; nous approchons du moment décisif où l'Empire du Milieu orientera décidément vers des destins nouveaux son existence nationale : ce ne sera pas l'un des moindres résultats des grandes batailles de Mandchourie.

Nous nous demandions ici, dès 1897, en présence des premiers signes de la rénovation de la Chine, sous quelles influences extérieures elle évoluerait et à qui reviendraient les bénéfices de la mise en valeur de ses richesses; nous montrions les avantages que le Japon tirerait de ses victoires et ceux que les puissances européennes, et principalement la Russie, la France et l'Allemagne, devraient à leur intervention de 1895, et nous laissions prévoir l'éventualité déjà redoutable d'un conflit entre la Russie et le Japon. Nous touchons aujourd'hui au dénouement

du drame que nous avions intitulé *la Chine qui s'ouvre* (1). Les victoires du Japon sur terre et sur mer, le recul de l'Europe, qui en est la conséquence, l'élimination de la puissance russe des mers d'Extrême-Orient ne laissent au premier plan, en face de la « Chine en convulsion, » que le Japon triomphant; en attendant le concurrent américain qui se prépare et qui s'arme, il est le maître des mers Jaunes ; il est en mesure de peser à son gré sur les destinées de l'Empire du Milieu; dans la lutte pour le Pacifique, le vainqueur, c'est lui.

Les conséquences de cette entrée de la Chine, avec ses 400 millions d'habitans, dans le courant de la vie moderne, apparaissent aujourd'hui plus importantes encore qu'il n'était permis, naguère encore, de le deviner. Cette « modernisation » prochaine d'un empire qui passait, à tort d'ailleurs, pour l'image même de l'immutabilité, ne peut plus être mise en doute, mais la manière dont elle s'achèvera reste incertaine : elle peut être le résultat de la pénétration d'étrangers venus de tous les pays et de l'action concordante de toutes les puissances de culture européenne ; sur le vieux fonds immuable des mœurs antiques viendrait se surajouter l'édifice hétéroclite d'une Chine cosmopolite; les étrangers présideraient à sa mise en valeur économique, à la création des industries, des chemins de fer, de tout l'appareil des civilisations occidentales : la transformation de la Chine serait alors, si l'on ose employer pareil jargon, une « européanisation. » Ce résultat paraissait être, il y a peu de mois encore, le plus probable ; mais les victoires du Japon ont modifié singulièrement les positions respectives des concurrens; c'est l'exemple de ses succès qui décide le triomphe du mouvement réformateur en Chine; c'est par son intermédiaire que les Chinois se résignent à accepter notre civilisation que leurs adroits voisins ont l'art de leur présenter sous une forme aisément assimilable et dont ils savent à merveille leur déguiser l'origine étrangère; en se mettant à l'école du Japon, les Chinois espèrent surtout apprendre de lui les moyens d'éliminer peu à peu les Occidentaux de l'Extrême-Asie et de se passer de leur concours. La transformation de la Chine s'opère donc sous la forme d'une « japonisation : » elle pourrait amener à bref délai, si nous n'y prenions garde, l'exclusion des Européens. Mais un parti déjà

(1) *La Chine qui s'ouvre*, par René Pinon et Jean de Marcillac, 1 vol. in-12; 4e édition; Perrin, éditeur, 1900.

nombreux dans l'Empire prépare une évolution purement chinoise; elle se ferait à l'imitation du Japon, mais non pas sous sa tutelle; elle demanderait aux Japonais des exemples et des professeurs, mais elle se garderait de leur laisser prendre une influence prépondérante; au besoin, la Chine chercherait un appui parmi les nations européennes pour tenir en bride son trop puissant voisin; et ainsi, empruntant aux uns et aux autres, mais assimilant toujours ses emprunts, pratiquant, entre ses amis trop empressés, une politique d'équilibre, et neutralisant leurs ambitions les unes par les autres, jusqu'au jour où elle serait en mesure de se suffire à elle-même, elle tirerait de son propre fonds tous les éléments de sa rénovation nationale, elle accomplirait une de ces révolutions qui ont été si nombreuses dans son histoire, elle resterait elle-même tout en devenant, à tous les points de vue, un État moderne, armé et outillé comme une grande puissance. La Chine, avec la prodigieuse force d'assimilation qu'elle doit à son organisation sociale, a toujours su « chinoiser » les races qui ont prétendu la dominer; mais elle-même a subi de profondes et fréquentes transformations : ce qui est nouveau, chez elle, ce n'est pas la révolution, c'est l'immobilité: elle lui a été imposée par ses vainqueurs mandchoux comme un moyen de maintenir plus sûrement leur domination sur son innombrable population. L'heure des révolutions est revenue pour la Chine ; et les révolutions de la Chine ont toujours eu, dans l'histoire, de lointaines et terribles répercussions.

Il est impossible de prévoir comment s'accomplira finalement la métamorphose d'où la Chine nouvelle sortira, mais on peut étudier, à l'aide de documens précis, le progrès des idées réformatrices et le rôle actuel des Japonais dans cette transformation : c'est ce que, grâce à des renseignemens inédits, nous voudrions tenter de faire.

I

L'idée d'une réforme suppose la conscience d'un état de choses défectueux et la notion d'un modèle à imiter : les victoires du Japon, pendant la guerre de 1894-1895, ont donné l'une et l'autre à la Chine : de là naquit le mouvement réformiste. Les Chinois avaient été, avant cette guerre, battus par des armées ou des flottes européennes, mais l'Empire n'en avait pas été troublé :

les vainqueurs n'étaient-ils pas les barbares étrangers et ne devaient-ils pas ces succès militaires à des procédés que la Chine pouvait mépriser et ne devait pas craindre? Ni la guerre de 1860, ni les luttes contre les Français au Tonkin, coups d'épingle à la surface de l'empire chinois, n'en ébranlèrent la masse. Il en fut autrement des victoires japonaises. Battus par des voisins, par des hommes de race jaune qui jadis ont reçu de Chine le meilleur de leur civilisation, les Chinois les plus intelligens commencèrent à comprendre tout le bénéfice que le Japon a tiré de sa révolution et de l'adoption des procédés et des outils européens; pour la première fois, l'introduction des réformes leur apparut, non plus comme une ruse des étrangers pour dominer leur pays et l'exploiter, mais, au contraire, comme le seul moyen de résister à leurs exigences et de mettre un terme à leurs empiétemens. Avec toute la subtilité de leur génie, les Japonais travaillèrent à atténuer l'humiliation de la défaite subie en se prévalant du service rendu; ils surent accroître leur crédit de toutes les défiances qui grandissaient envers les Européens. L'influence du marquis Ito n'a pas été étrangère à la naissance du mouvement réformiste de 1898, et, dans cette même crise, les représentans de la Russie ont appuyé l'impératrice douairière et le parti mandchou. Ainsi, dès l'origine, en présence des tendances réformistes, les puissances se groupent selon leurs affinités et leurs intérêts : les Japonais, suivis par les Anglais, encouragent les novateurs; le Japon et Hong-kong deviennent les deux foyers d'où partent les libelles, où s'organisent les complots, où se réfugient les conspirateurs; au contraire, la Russie, avec la France et le plus souvent l'Allemagne, persistent dans la ligne de conduite qu'elles ont adoptée en 1895; elles s'attachent au principe de l'intégrité de l'Empire, au maintien de la dynastie et font valoir leur protection pour obtenir des avantages commerciaux ou des concessions.

L'histoire de la réforme, tentée, de juin à septembre 1898, par l'empereur Kouang-Siu, conseillé par Kang-Yu-Wei, est trop connue pour que nous en refassions le récit; nous nous contenterons d'en rappeler le caractère. Il s'agissait bien d'une réforme, non d'une révolution. Le précepteur de l'Empereur, Wong-Tong-Ho, avait fait lire à son élève deux livres de Kang-Yu-Wei traitant, l'un de l'histoire de Pierre le Grand, l'autre de la révolution de Meiji, au Japon : Kouang-Siu avait rêvé d'être un Pierre

le Grand et appelé auprès de lui Kang-Yu-Wei. Les édits novateurs émanaient directement de la volonté impériale dans toutes les formes légales; ils ne détruisaient pas les antiques institutions pour les remplacer par des importations étrangères; c'est dans le vieux fonds traditionnel qu'ils allaient chercher les élémens d'une restauration nationale. Confucianiste orthodoxe, Kang-Yu-Wei invoquait l'autorité des philosophes classiques, prêchait le retour aux saines doctrines et aux vieilles mœurs : tant il est vrai que les convictions réactionnaires, lorsqu'elles sont poussées jusqu'au bout de leur logique, conduisent souvent aux plus révolutionnaires audaces. Les réformateurs acceptaient les encouragemens et l'appui moral des Japonais, mais ils entendaient rester avant tout Chinois.

On sait comment l'impératrice Tze-Hi, soutenue par le Mandchou Jong-Lou et Li-Hong-Chang, arrêta net la série d'édits par lesquels l'Empereur avait tenté d'improviser à la vieille Chine une toilette moderne. Contraint de signer sa propre déchéance, Kouang-Siu fut relégué au fond de son palais, et l'Impératrice mère reprit l'exercice du pouvoir. Plusieurs des partisans de Kang-Yu-Wei furent décapités; lui-même parvint à gagner un bateau anglais et à s'enfuir à Singapour; il vit aujourd'hui aux Indes où il est l'hôte et le protégé du vice-roi; il y attend, en étudiant, sous la direction des Anglais, les institutions et les mœurs européennes, que la mort de Tze-Hi lui permette de rentrer en Chine. Son parti est très désorganisé et sa personne toujours honnie; mais ses idées sont triomphantes, adoptées par la Cour elle-même, exploitées et réalisées par ses ennemis d'autrefois, pendant que ses anciens partisans, les Cantonais, les riches Chinois de Singapour ou de Hong-kong, passent au parti révolutionnaire; le plus connu de ses anciens amis, Liang-Tche-Tchao, émigré après l'affaire de 1898 au Japon, où il a fondé un journal réformiste chinois, est devenu l'un des chefs des révolutionnaires. Il se pourrait que le réformateur de 1898 eût le sort de tant d'initiateurs : le jour où ses idées triompheront, lui-même sera presque entré dans l'oubli.

Exilées ou décapitées dans la personne de Kang-Yu-Wei et de ses partisans, les idées réformistes ne disparurent pas; elles trouvèrent, l'année même où avorta la tentative de Kouang-Siu, un interprète haut placé dans la personne de Tchang-Tche-Tong, le puissant vice-roi des deux Hou; son livre fameux,

Exhortation à l'étude, est le véritable manifeste du parti réformiste. Tchang-Tche-Tong est un réformateur, un traditionaliste et un nationaliste; sa voix indignée n'a jamais manqué de protester chaque fois que le gouvernement a cédé une parcelle du territoire chinois; sans toucher au vieux fonds de l'organisation sociale et morale de la Chine, il recommande d'adopter tout ce que l'on trouvera à l'étranger d'utile au bien de l'Empire et de demander aux Japonais des conseils et des professeurs. Lui-même donne l'exemple, fait appel à des Nippons pour l'organisation de ses troupes et de son Université, envoie des jeunes gens de son gouvernement faire leurs études à Tokio. La Jacquerie démagogique des Boxeurs, loin d'arrêter le progrès des idées nouvelles, ne fit que l'accélérer; les événements de 1900 montrèrent la Chine hors d'état de fermer ses portes aux étrangers et permirent aux Japonais de donner une seconde et vigoureuse leçon à l'inertie du gouvernement chinois. Les vice-rois du Yang-tse, Tchang-Tche-Tong et son collègue de Nankin, qui avaient su maintenir la paix et l'ordre dans leurs gouvernemens et avaient pris sur eux de conclure avec les consuls étrangers des conventions particulières pour le maintien de la sécurité publique, virent leur autorité s'accroître en proportion des services qu'ils avaient rendus pendant la période des troubles; l'insurrection réprimée, l'Impératrice chercha à s'appuyer sur eux pour fortifier son gouvernement en adoptant une partie de leurs projets réformistes. Le vice-roi du Tche-li, Yuan-Chi-Kai, avait été, en 1898, le soutien de l'Impératrice et le proscripteur des réformateurs; très influent à la Cour et disposant des meilleures troupes de l'Empire, il est aujourd'hui, avec Tchang-Tche-Tong, le plus ardent promoteur des réformes et le plus zélé propagateur des idées et des procédés japonais. L'influence prépondérante de ces deux personnages a déterminé une évolution générale dans l'esprit public: aujourd'hui, à part quelques hauts mandarins et quelques lettrés qui s'obstinent à bouder toute innovation, l'élite intellectuelle des hommes qui gouvernent la Chine accepte et mette en pratique les idées réformistes; les Mandchoux eux-mêmes ne veulent plus rester en arrière; les provinces qui passaient autrefois pour les plus fermées aux étrangers, comme le Hou-nan, sont maintenant les plus pressées de courir aux nouveautés. La Cour a suivi le mouvement, suivant la formule éternellement vraie, pour continuer à le diriger; les derniers

édits de l'Impératrice dépassent, nous le verrons, ceux que Kang-Yu-Wei avait inspirés en 1898; aussi tous les anciens complices du réformateur, à l'exception de Liang-Tche-Tchao, ont-ils été amnistiés et même réintégrés dans leurs charges et dignités. De temps en temps, les réactionnaires manifestent leur mauvaise humeur par quelque coup à l'ancienne mode, comme ce jour où ils firent mourir sous le bâton le malheureux journaliste Chen-Tsin accusé d'avoir mal parlé de l'Impératrice; mais ces résistances isolées n'arrêtent pas le mouvement devenu irrésistible : la vieille Chine change, sinon de cœur, du moins de façade.

Dirigé par des vice-rois comme Yuan-Chi-Kai et Tchang-Tche-Tong, le mouvement réformateur est officiel; il vise à réformer l'Empire par des édits impériaux, à l'imitation des Japonais et avec leur appui; rien de révolutionnaire, au sens politique du mot, ne vient s'y mêler; la dynastie est respectée, au moins provisoirement; l'unité et l'intégrité de la Chine ne sont pas mises en question. Tout autre est le programme des révolutionnaires de la Chine méridionale; imprégnés de culture et d'idées étrangères, mais en même temps très « nationalistes, » ils affichent leur dessein de renverser la dynastie mandchoue et d'affranchir les vrais Chinois du joug humiliant de ces Tartares; impuissans à délivrer tout l'Empire, ils se contentent de fomenter des insurrections pour aboutir à une sécession des quatre provinces du Sud-Est : les deux Kouang, le Koui-tcheou et le Hou-nan; autour de Canton, un État nouveau s'organiserait, avec l'appui des puissances étrangères, et remplacerait l'ancien gouvernement par des institutions libérales empruntées à l'Angleterre et à l'Amérique. Le chef de ce parti est Sun-Yat-Sen.

Ce curieux, énergique et intelligent personnage m'a exposé lui-même, lors de son récent passage à Paris, ses idées et ses projets. Né aux îles Sandwich, d'un père originaire de la province de Canton, Sun-Yat-Sen a aujourd'hui trente-sept ans; il a fait à Honolulu et aux États-Unis de sérieuses études qu'il a complétées à Hong-kong où il resta cinq ans et obtint le grade de licencié en médecine; il comptait s'établir à Macao, mais les Portugais lui refusèrent le droit d'y exercer son art : c'est alors qu'il commença à s'occuper de politique et à travailler au mouvement de la « Jeune Chine. » Ses partisans et lui-même ne croient pas la Chine capable de se réformer par sa propre initia-

tive : les mandarins n'ont-ils pas intérêt à conserver des abus dont ils vivent et la dynastie mandchoue ne se maintient-elle pas uniquement grâce à la corruption officielle et à l'ignorance systématique qu'elle favorise? La réforme nécessaire ne peut donc venir que d'un coup de force appuyé par les étrangers; Sun-Yat-Sen, depuis 1895, déploie une énergie et une activité extraordinaires à préparer ce coup qu'à trois reprises déjà il a vainement tenté de faire réussir. Au dehors, Sun trouve un appui efficace et une aide pécuniaire parmi les Chinois enrichis qui vivent à l'étranger; gros « compradores » de Hong-kong, « babas » de Singapour et des Straits-Settlements, négocians ou banquiers de Java, des Philippines, du Japon, des Sandwich ou de San-Francisco. Au dedans, il recrute ses bandes de partisans parmi les affiliés des Triades. Cette puissante société secrète remonte au milieu du XVIIe siècle, au temps où la Chine méridionale se souleva contre les empereurs mandchoux qui venaient de supplanter la dynastie chinoise des Ming; la résistance, étouffée dans le sang, se prolongea par les sociétés secrètes, et les haines chinoises contre le joug étranger restèrent vivaces : en 1806, c'est le Fo-kien et le Kouang-toung qui se révoltent; en 1860, éclate l'effroyable insurrection des Taï-Ping qui reste durant plusieurs années maîtresse de toute la Chine du Sud. Les Triades continuent, avec la ténacité indomptable de la race, la tradition antidynastique des Taï-Ping; leurs bandes armées sont actuellement maîtresses du Kouang-si septentrional et de quelques cantons du Koui-tcheou et du Yun-nan, et ce sont elles qui fournissent à Sun-Yat-Sen les troupes de partisans avec lesquelles, à trois reprises, il a tenté un coup de main sur Canton; à la fin de 1902, le chef des Triades, Hung-San-Tsien-Tsoeï, descendant de l'ancien chef des Taï-Ping, est, dit-on, venu à Hong-kong pour s'y aboucher directement avec Sun-Yat-Sen. Les bandes rebelles, qui tiennent la campagne dans le Kouang-si, paraissent donc être d'accord avec les révolutionnaires; elles reçoivent par leur intermédiaire des armes et des munitions; elles sont prêtes à accourir à leur appel.

Les révolutionnaires comptent sur les sympathies de la colonie anglaise de Hong-kong où ils ont toujours rencontré des sentimens bienveillans et quelquefois même une aide efficace. Le rocher de Hong-kong est attaché au flanc de l'immense Chine comme un brûlot au flanc d'un vaisseau de haut bord :

de là partent, là se réfugient les révolutionnaires; là s'impriment les pamphlets; là se forme peu à peu une classe de Chinois anglicisés qui perdent leur mentalité nationale et deviennent des fauteurs de troubles. C'est Hong-kong qui a rendu possibles les tentatives de Sun-Yat-Sen. La première date de 1895. Après l'humiliation de Shimonoseki, le parti de la « Jeune Chine » racole des soldats licenciés et prépare, pour un jour du mois d'octobre, une attaque de vive force sur Canton; les bandes rebelles devaient entrer dans la ville, y trouver des armes, des munitions, de la dynamite, arrêter les fonctionnaires et proclamer le nouveau gouvernement; en même temps, 400 hommes qui, depuis plusieurs mois, s'exerçaient à Hong-kong, sous l'œil bienveillant de la police britannique, devaient s'embarquer et venir prêter main-forte aux insurgés. Ce plan échoua piteusement: l'une des bandes, rencontrée par des réguliers, fut mise en déroute; les autres se dispersèrent; les conjurés de Canton brûlèrent leurs papiers et s'enfuirent; on se hâta de télégraphier à Hong-kong, mais les 400 étaient déjà en mer et, lorsqu'ils arrivèrent dans le port, la police impériale n'eut qu'à les cueillir. Sun parvint à gagner Macao et de là Honolulu et Londres; une cinquantaine de têtes tombèrent; la révolution fut ajournée.

Les événemens de 1900 parurent aux chefs de la « Jeune Chine » une occasion propice pour renouveler leur tentative; Sun-Yat-Sen, frappé, à Hong-kong, à la demande des autorités chinoises, de cinq ans d'interdiction de séjour, n'avait jamais cessé d'y faire de fréquentes apparitions; il s'y abouchait avec de hauts personnages de l'Empire, il y préparait ostensiblement une nouvelle insurrection. Dans les premiers jours d'octobre, le bruit se répandit que des bandes de rebelles parcouraient le district de Wei-tcheou et que, dans cette ville même, 10 000 insurgés avaient repoussé les troupes impériales commandées par notre ancien adversaire du Tonkin, Liou-Vinh-Phuoc; on était étonné d'apprendre que parmi ces gens sans aveu, ces affiliés des Triades, ces pirates du Delta, régnait une discipline sévère qui décelait la présence d'un chef énergique et organisateur; au contraire des Boxeurs, les gens de Sun-Yat-Sen respectaient les étrangers, les missionnaires; leurs drapeaux portaient: « Protégeons les étrangers et détruisons les Mandchoux; » ils proclamaient qu'ils ne faisaient la guerre qu'aux mandarins pour l'affranchissement du peuple. D'aussi avisés révolutionnaires avaient

toutes les sympathies des journaux de Hong-kong; le 30 octobre, le *Hong-kong Daily Press* écrivait : « Le but des insurgés est le renversement de la dynastie mandchoue et la régénération de la Chine sous un gouvernement purement chinois. Le gouvernement qu'ils veulent établir sera éclairé, progressif et bienveillant à l'égard des étrangers. La proclamation et les manifestes publiés récemment expliquent leur politique, et l'absence de plaintes de la part des missionnaires et des chrétiens est une preuve de leurs bonnes intentions;... ils méritent les sympathies des puissances civilisées. » Mais, ce jour-là même, on apprenait à Hong-kong que, le 23, les rebelles avaient subi deux échecs et que leurs bandes, sans munitions, se dispersaient; le lendemain, les journaux déploraient la victoire du gouvernement, et Hong-kong, encore une fois, offrait un refuge à Sun-Yat-Sen proscrit.

La dernière tentative du chef révolutionnaire date de 1903. Au jour fixé, le 26 janvier, le vice-roi de Canton et les principaux mandarins devaient être assassinés en bloc au temple de l'Empereur où ils se rendraient pour une cérémonie, le trésor devait être saisi, la garnison immobilisée, le maréchal tartare arrêté, plusieurs quartiers incendiés; à la faveur de l'effroi général, les insurgés seraient maîtres de la capitale, appelleraient à eux les débris de leurs bandes de 1900, donneraient la main aux rebelles qui tiennent la campagne dans le Nord-Est du Kouang-si, proclameraient le nouveau gouvernement et organiseraient un État séparatiste dans le bassin du Si-kiang. Tout était prêt : on avait réuni des approvisionnemens de toute sorte, des armes, des engins de guerre, de la nitroglycérine et jusqu'à trois cents paires de ciseaux pour couper les tresses, symbole de la servitude mandchoue. Tout ce matériel venait de Hong-kong, en dépit des ordonnances locales prohibant la vente des armes; tout avait été préparé au vu et au su des autorités anglaises. Il paraît certain, en outre, que les chefs du mouvement avaient au Japon des intelligences et un compte ouvert dans une banque. La police chinoise éventa une machination si compliquée; le complot échoua, mais les chefs échappèrent encore.

Cet insuccès fut accueilli à Hong-kong avec un vif dépit ; le gouverneur refusa d'arrêter les réfugiés et, lorsqu'il fut saisi d'une demande régulière d'extradition, il s'arrangea pour ne trouver que des comparses qui furent relâchés trois jours après sans débat public; les journaux affectaient de ne pas prendre au sé-

rieux le complot; « beaucoup de bruit pour rien, » disait le *Hong-kong Daily Mail*. Grâce à cette inertie qui équivalait à un aveu de complicité, l'organisation révolutionnaire, malgré ses trois échecs, demeurait intacte; son trésor, qui renfermait, dit-on, 2 millions de dollars, était à l'abri de toute atteinte; Sun pouvait attendre une nouvelle occasion d'agir et recommençait à courir le monde.

Ainsi, révolutionnaires violens et sécessionnistes comme Sun-Yat-Sen, réformateurs comme Kang-Yu-Wei, ont trouvé aide, asile et protection dans les possessions anglaises et au Japon. En 1900, un haut fonctionnaire britannique, faisant allusion à la tentative de Sun-Yat-Sen sur Canton, disait : «Au cas où le mouvement insurrectionnel se propagerait dans le Nord et acquerrait une grande force, nous examinerions s'il ne conviendrait pas de le considérer comme pouvant constituer un gouvernement régulier. » Tant qu'ils furent inquiets des progrès de la Russie dans la Chine du Nord, Anglais et Japonais pratiquèrent une politique particulariste et réformiste dans la Chine du Sud et spécialement dans cette vallée du Yang-tse où la Grande-Bretagne espérait trouver une nouvelle Égypte. En soutenant au contraire le gouvernement de l'Impératrice, la Russie et la France sauvèrent l'Empire du Milieu d'un partage qui aurait été tout au bénéfice de l'Angleterre; mais, par la force des choses, elles se posèrent en adversaires du progrès et des réformes nécessaires.

Les dernières lettres d'Extrême-Orient nous révèlent des symptômes d'un revirement très significatif de la politique japonaise. Depuis que les victoires des armées et des flottes du Mikado ont rejeté au second plan l'influence russe, il a paru aux Japonais que le moment était venu de reprendre pour leur compte la politique qui avait réussi à leurs adversaires, d'établir leur hégémonie protectrice sur la dynastie régnante et, par elle, sur la Chine tout entière : le Japon prépondérant dans une Chine intacte, telle paraît être la formule qui prévaut aujourd'hui à Tokio; quant à la Grande-Bretagne, les conséquences inévitables de sa politique la réduiront bientôt à n'avoir, à côté du Japon, qu'un rôle secondaire et à recueillir les miettes d'une prépondérance qui échappe à la race blanche pour passer décidément aux Jaunes. Subsides aux révolutionnaires, encouragemens à Sun-Yat-Sen, s'il faut en croire des nouvelles récentes,

auraient cessé brusquement; les agens japonais à Pékin seraient devenus les protecteurs de la dynastie. Pareille volte-face pose pour nous, maîtres de l'Indo-Chine, un nouveau problème de tactique politique; nous avions jusqu'ici regardé les révolutionnaires du Kouang-si et du Kouang-toung comme des agens de l'influence britannique et nous redoutions leur succès; si, au contraire, le Japon, entraînant à sa suite l'Angleterre, vend à la dynastie mandchoue son appui pour venir à bout de toutes les résistances et, en attendant peut-être qu'il puisse la supplanter, exerce sa propre influence sous le couvert de l'autorité de l'Impératrice, les conditions du problème se trouvent retournées : en face d'une Chine japonisée, nous pourrions voir sans regret se former à nos portes, dans les provinces méridionales, une Chine indépendante et vraiment chinoise où nous aurions le champ libre pour exercer l'influence à laquelle notre empire indo-chinois nous donne le droit et le moyen de prétendre. Les triomphes du Japon ont modifié complètement la situation respective des puissances en Extrême-Orient; les nations de l'Europe continentale vont peut-être se trouver obligées d'envisager sous un nouvel aspect l'avenir de l'Empire du Milieu. L'attitude nouvelle des Japonais est en tout cas la preuve que la Chine et sa dynastie elle-même sont aujourd'hui si imprégnées de japonisme, que le gouvernement du Mikado sent le moment venu de recueillir les fruits de sa politique de pénétration lente et d'initiation progressive.

II

Il est très difficile de saisir sur le vif et d'analyser les moyens d'influence et les méthodes de pénétration des Japonais; leur extérieur, le costume qu'ils savent adopter, l'écriture dont ils se servent, la langue qu'ils apprennent facilement, leur permettent de passer inaperçus dans les provinces les plus reculées de la Chine : là où l'Européen soulèverait une émeute, le Japonais s'installe sans provoquer d'émotion ; colporteur, journaliste, barbier, photographe, marchand, il sait partout se rendre utile, bientôt indispensable; insinuant et souple, poli jusqu'à l'obséquiosité, habile à jouer les personnages les plus divers et à se glisser dans la familiarité du *Yamen* des hauts mandarins, il sait tout, il a tout vu et tout retenu; on n'a pas oublié l'histoire

de cet amiral américain qui reconnut dernièrement, dans un capitaine de vaisseau japonais, son ancien cuisinier! Merveilleusement doué pour tous les métiers et tous les rôles, le Japonais est espion de naissance comme il est soldat de race; il est commerçant comme il est marin; il a une aptitude instinctive à s'accommoder des circonstances et à plier ses desseins à leur mobilité; les vertus de sa race et de son Empereur, la gloire de son pays, il sait les faire valoir, les vanter avec tout l'art d'un voyageur de commerce passé maître en la réclame; mais ce qu'il colporte, lui, c'est la grandeur et la puissance de sa patrie, c'est sa suprématie militaire, économique, politique; son abnégation patriotique ennoblit les moyens parfois équivoques qu'il n'hésite pas à employer pour parvenir à ses fins. L'effort de tous ces Japonais, isolés, comme perdus dans l'immensité de l'Empire du Milieu, n'est incohérent qu'en apparence; tout, au contraire, aboutit à l'organisme central, au gouvernement d'où vient le mot d'ordre et l'impulsion; tout est préparé en vue d'un objet déterminé d'avance et patiemment poursuivi : l'infiltration japonaise a l'air d'un immense complot. Dans la lutte pour la vie et pour la prééminence politique, le Japonais se montre tel qu'il est sur le champ de bataille : lorsqu'il aborde la position dont il a reçu l'ordre de s'emparer, il reste invisible, il chemine à couvert, s'abrite derrière le moindre obstacle, ploie son corps souple aux formes du terrain, creuse en quelques coups de bêche un trou où il se terre et d'où il fait le coup de feu; mais le terrain une fois conquis lui appartient : on peut le tuer, on ne le fera pas déguerpir; personne ne l'a vu arriver et cependant il est là, il s'établit sur la position et il y reste.

Dans quelle mesure les réformes et les innovations sont-elles suggérées aux Chinois par cette influence japonaise qui s'insinue d'abord pour s'imposer ensuite? Il est difficile de le dire; on peut du moins constater la présence et l'action des Japonais partout où une réforme s'accomplit ou se prépare. Depuis 1895, et surtout depuis 1900, la Chine, vaincue et humiliée à deux reprises, travaille, sous la haute direction des Japonais, à constituer une armée à l'européenne. Yuan-Chi-Kai, l'admirateur et l'ami des Japonais, a le premier donné l'exemple; ses collègues ont suivi; les corps de troupes de chaque province sont encore peu nombreux, sauf celui de Yuan qui compte, dit-on, de 30 000 à 50 000 hommes

disciplinés et bien équipés, mais partout des écoles de cadets ont été créées; ne faut-il pas former d'abord des cadres avant d'appeler des recrues (1)? Outre les écoles provinciales, quatre écoles supérieures comparables à notre Saint-Cyr ont été ouvertes à Paoting, Ou-tchan, Nankin et Canton. Dans toutes ces écoles, sauf deux, où des instructeurs allemands se sont maintenus grâce à l'influence de la maison Krupp, l'instruction militaire est donnée par des Japonais ou par des Chinois formés au Japon. Auprès de tous les généraux des troupes chinoises provinciales, et même auprès des maréchaux tartares, on trouve un ou deux Japonais, généralement officiers passés dans le cadre de réserve, qui sont chargés de toute l'instruction technique. Les officiers européens sont partout obligés de céder la place. Comment lutteraient-ils d'ailleurs? Un Japonais demande 80 à 100 taëls par mois, un Allemand ou un Anglais exige de 300 à 350 taëls! A l'école militaire de Canton, aux portes de l'Indo-Chine, les six professeurs étrangers sont tous japonais; japonais aussi les instructeurs à Yun-nan-sen. On a si bien compris, à Tokio, l'importance de cette œuvre d'éducation militaire que même les énormes vides causés par la guerre n'ont pas fait rappeler les instructeurs détachés dans l'Empire du Milieu. Chaque année plus de 700 jeunes Chinois, frais émoulus des écoles du Japon, reçoivent un grade dans l'armée de la province qui a fait les frais de leur stage; ils reviennent imbus des doctrines militaires de l'état-major de Tokio, transfigurés par l'atmosphère de patriotisme exalté et de sacrifice volontaire où ils ont vécu pendant trois ans. La Chine compte actuellement plus de 3000 officiers instruits à la japonaise; tous s'enthousiasment au récit des victoires de leurs maîtres et brûlent de les imiter. A Fou-tcheou, dans la province du Fo-kien, la plus « japonisée » de toutes, les professeurs de l'école militaire, parmi lesquels deux Japonais officiellement attachés à l'école, ont fait des conférences sur les batailles de Mandchourie et illuminé à la gloire des vainqueurs; les protestations du consul de Russie se sont perdues dans l'enivrement du triomphe des « Jaunes. » Le capitaine d'Ollone, qui

(1) On compte actuellement 22 écoles de cadets ou écoles d'application, dont deux pour les Mandchoux, avec 3 364 cadets ou officiers stagiaires. Voyez la statistique détaillée par provinces dans la conférence très intéressante publiée par M. Paul Pelliot dans le *Bulletin du Comité de l'Asie française* d'avril 1905, p. 132. Nous avons emprunté divers renseignemens à cet excellent travail.

a parcouru, l'année dernière, les principales villes de l'Empire, témoigne avoir vu partout de petits corps bien exercés, formés aux meilleures méthodes européennes, souples et adroits aux exercices du corps, munis de bons fusils et de canons modernes : nous voilà loin des fameuses « bannières » avec leurs soldats armés d'arcs, leurs parasols et la profusion de leurs drapeaux ! Le recrutement s'est amélioré; aux dernières levées, dans le Hou-pe notamment, on a compté une proportion appréciable de volontaires instruits, bacheliers même. Le mandarin militaire est moins méprisé; la leçon de la défaite a appris aux Chinois qu'un grand État qui tient à son indépendance ne saurait être impunément antimilitariste; les lettrés les plus éminens sont aujourd'hui les premiers à reconnaître la nécessité d'organiser une armée nationale solide, capable de faire respecter les intérêts et la dignité de l'Empire. Les étudians donnent l'exemple du patriotisme : au commencement de 1903, lorsqu'on apprit que les Russes refusaient d'exécuter leurs promesses et d'évacuer la Mandchourie, les étudians chinois de Tokio s'organisèrent aussitôt en bataillon de volontaires et déléguèrent deux des leurs au vice-roi du Tche-li pour lui offrir de marcher au premier rang contre les envahisseurs; les étudiantes elles-mêmes s'en mêlèrent; elles organisèrent à Tokio un petit corps d'infirmières pour prêter au besoin leur concours à leurs camarades masculins. Il ne s'agit là, sans doute, que d'une minorité; mais c'est par la tête, par l'élite, que les peuples se régénèrent; de tels symptômes sont caractéristiques; ils rappellent les temps du *Tugendbund* en Allemagne; ils signifient que la vieille Chine se renouvelle et se métamorphose.

Il n'existait, jusqu'à présent, en Chine, ni armée, ni marine nationale; chaque vice-roi entretenait les troupes qu'il jugeait nécessaires à la sécurité de sa province; l'Empereur disposait seulement des « bannières » tartares qui, depuis longtemps, ont perdu toute valeur militaire. Un effort a été fait pour remédier à cette décentralisation : un organisme central a été créé, le Lieng-Ping-Tchou, sorte de conseil supérieur dans lequel prédomine la volonté de Yuan-Chi-Kai, le plus japonisant des vice-rois; des bureaux, correspondant à une sorte de ministère de la Guerre, ont été organisés: les vice-rois en ont bien montré quelque mauvaise humeur, mais ils ont dû s'incliner. L'Empire est divisé en vingt régions militaires correspondant aux dix-huit

provinces, au Turkestan et à la banlieue de Pékin; chacune de ces régions doit avoir deux divisions comprenant douze bataillons d'infanterie, de la cavalerie, un régiment d'artillerie et une compagnie du génie, soit 12000 hommes : le total ferait 480000 hommes. En outre, des réserves sont prévues; les hommes, après neuf années de service actif, resteraient trois ans dans la première réserve, astreints à deux mois d'exercices par an, et trois ans dans la seconde, astreints encore à quelques jours de présence sous les drapeaux. Mais pour entretenir une pareille armée, il faudrait un budget considérable; faute de cette réforme capitale toutes les autres sont exposées à rester incomplètes et caduques; on se heurte là à de très grosses difficultés, à des traditions antiques, à des lois vénérables, à la conception collective de la propriété et à l'organisation coopérative de la production. Cependant le courant réformiste est si fort que l'on ne saurait manquer de trouver un biais pour se procurer les disponibilités budgétaires indispensables à l'organisation de l'armée et de l'administration; on compte qu'en tout cas, d'ici à deux années, la Chine pourra mettre en ligne cent mille hommes de troupes bien armées et bien encadrées, commandées par un état-major japonais ou instruit à la japonaise (1). A la même époque, l'achèvement de quelques-uns des chemins de fer en construction permettra de transporter plus rapidement les troupes vers les points menacés; la marche sur Pékin d'un petit corps, comme celui qui délivra les légations en 1900, sera devenue impossible (2).

On est bien près d'être maître d'un pays quand on en tient la police. Les Japonais ont eu l'art de se faire confier l'organisation de la maréchaussée chinoise. Au commencement de 1902, le colonel Aoki, alors attaché militaire à la légation du Japon à Pékin, fut chargé par le Mandchou Na-Tung, général d'une « bannière » tartare et par le prince-à-casque-de-fer Sou, qui

(1) Les dernières nouvelles nous apprennent que, sur les pressantes instances des Japonais, la Chine va réorganiser sa marine : une sorte de ministère de la Marine sera créé à Tien-tsin ; des écoles navales seront organisées avec des professeurs japonais; des escadres nouvelles seront construites. Tout le matériel et les officiers instructeurs viendront du Japon. La dépense annuelle est évaluée à 48 millions et, comme pour l'armée, la principale difficulte est de trouver cet argent. Tchang-Tche-Tong vient de commander à Kobé, pour la defense des Yang-tse 4 torpilleurs et 6 canonnières cuirassées.

(2) Encore convient-il de remarquer qu'en 1900 l'armée de Yuan, campée au Chantoung, y resta et ne vint pas combattre les étrangers.

était préfet des Neuf-Portes de Pékin, de l'organisation des forces de police de la capitale; l'adroit colonel s'acquitta si bien de sa mission que Yuan-Chi-Kai et Tchang-Tche-Tong s'entendirent pour confier aux Japonais l'organisation de la police dans leurs provinces; presque tous les vice-rois suivirent cet exemple, notamment le Mandchou Si-Léang au Se-tchouen et Tchen-Koueï-Loung au Ho-nan. Dès 1903, une centaine de Japonais instruisaient, tant à Pékin qu'à Wou-tchang, les recrues destinées à former cette gendarmerie mobile qui est déjà et qui surtout deviendra, si l'on n'y prend garde, un puissant instrument d'influence aux mains du Mikado; les habiles politiques du Japon auront ainsi, gratuitement, à leur service, des agens merveilleusement placés pour les renseigner sur tous les mouvemens de l'opinion et les vœux des populations; ils pourront, à leur gré, soit maintenir l'ordre, soit, s'ils le jugent plus utile à leurs propres intérêts, le troubler; la police est l'arme à deux tranchans de toutes les révolutions; c'est le Japonais qui la maniera.

La forteresse inviolable de la vieille Chine traditionnelle paraissait être le régime des examens. Ces fameux concours triennaux étaient vraiment la marque caractéristique de la civilisation indigène; tous les mandarins, tous les fonctionnaires étaient choisis parmi les lauréats du concours; quelle que fût leur naissance, les lettrés les plus versés dans la connaissance des livres où est enfermée la quintessence de la sagesse chinoise, étaient assurés d'avoir, au gouvernement temporel de la Chine, une part proportionnée à leurs succès scolaires. Tchang-Tche-Tong lui-même, dans son *Exhortation à l'étude*, en confucianiste orthodoxe qu'il est, ne demandait que l'adjonction aux programmes anciens de quelques notions pratiques empruntées aux sciences de l'Occident. Dans les innovations radicales de l'empereur Kouang-Siu, en 1898, ce qui avait le plus effrayé et le plus scandalisé les lettrés et les mandarins, c'avait été la réforme des examens; ces hardiesses sont dépassées cependant par les réalités d'aujourd'hui : il a suffi, pour accomplir ce prodige, de la dure leçon des événemens et surtout de la propagande nippone. A partir de 1895 et de 1900, les autorités provinciales chinoises prirent l'habitude d'envoyer régulièrement des jeunes gens en mission à l'étranger et surtout au Japon; les uns vont dans les écoles militaires, d'autres deviennent ingénieurs des chemins de fer ou des mines, d'autres encore s'adonnent aux sciences juridiques;

actuellement, près de 2500 jeunes gens de toutes les provinces étudient dans les écoles et les universités japonaises et s'assimilent les sciences européennes dans les livres nippons; la durée des études est généralement de trois ans pendant lesquels les étudians reçoivent de 300 à 400 taëls par an (960 à 1280 francs). Au Japon, les jeunes Chinois sont accueillis avec une cordialité familière et prévenante; une association spéciale s'est formée à Tokio parmi les étudians pour faciliter à leurs camarades chinois leurs études et leur vie matérielle; partout les Chinois sont traités comme des frères un peu arriérés, attardés dans des routines surannées et qu'il s'agit de réveiller, d'aider à sortir de l'ornière; cette camaraderie protectrice est tout à fait symbolique des relations actuelles du Japon avec la Chine. Plus encore que leur bon naturel, c'est une notion très précise de leurs intérêts et un sentiment très hautain de leur supériorité qui inspire aux Japonais ces sentimens de frères aînés; ils aspirent à la tutelle de toute la race jaune; après l'avoir délivrée des Européens, ils espèrent lui assurer un jour l'hégémonie du globe. Une puissante association s'est fondée au Japon, sous les auspices du prince Konoé et de M. Nagaoka, sous le nom significatif de *Société pour les pays d'Extrême-Orient ayant même civilisation;* la *Toadobunkaï* s'est donné pour mission de rapprocher les peuples de race jaune, d'étudier et de publier sur chacun d'eux des renseignemens précis et de préparer entre eux une fédération morale et politique sous le haut patronage du Japon; l'association subventionne des journaux et des écoles; elle a ouvert en Chine trois écoles, à Fou-tcheou, à Svatao et à Chang-hai : dans les deux premières, ce sont de jeunes Chinois qui étudient d'après les méthodes japonaises; dans la troisième, plus de 150 jeunes Japonais viennent s'initier à la langue et aux questions économiques et politiques concernant la Chine; en 1902, 142 de ces jeunes gens se destinaient au commerce, 27 à la politique. D'autres écoles japonaises encore ont été créées en Chine : à Pao-ting, un collège japonais-chinois, avec dix professeurs de chaque nationalité, a été ouvert en octobre 1902; d'autres écoles du même genre existent à Tsin-kiang; à Hoai-ngan, une école d'agriculture, avec 4 professeurs japonais, compte 80 élèves.

On ne manquerait pas de noter l'affluence toujours plus grande de candidats à ces écoles japonaises, soit au Japon, soit en Chine, et la facilité avec laquelle les étudians s'assimilent les

matières, souvent si nouvelles pour eux, qui leur sont enseignées, si l'on n'avait hâte de signaler une innovation plus révolutionnaire encore : à tous ceux de ces jeunes gens élevés à l'étranger, ou selon des méthodes étrangères, qui ont fait preuve de zèle et d'aptitudes, on confère le baccalauréat, la licence et même le doctorat, c'est-à-dire les grades autrefois réservés aux lauréats des examens classiques, et on leur ouvre l'accès des charges publiques. Ces examens eux-mêmes ont été profondément réformés : le système des développemens oratoires, connu sous le nom de *Pa-Kou-Wen-Tchang*, déjà supprimé en 1898 sur l'initiative de Kang-Yu-Wei, puis rétabli, a été définitivement aboli par un edit de l'Impératrice signé à Si-ngan, pendant l'exode de la Cour, en 1900; des programmes nouveaux, empruntés aux sciences européennes, ont été rédigés d'après un rapport présenté par Tchang-Po-Si. On a été plus loin : Tchang-Tche-Tong et Yuan-Chi-Kai ont osé demander la suppression des concours triennaux, et la Cour leur a donné raison en principe; le nombre des admissions sera diminué pendant trois sessions, puis les examens seront définitivement supprimés ; ces concours si célèbres, qui attiraient les étudians par milliers dans la capitale de chaque province, ne seront bientôt plus qu'un souvenir, comme les longues tresses et les petits pieds.

En même temps que les programmes étaient bouleversés, on décidait, à partir de 1902, la création de toute une série d'écoles répondant à peu près à nos trois degrés d'enseignement : écoles primaires supérieures dans toutes les sous-préfectures, écoles secondaires dans toutes les préfectures, universités dans toutes les capitales de province. Ces universités délivrent des diplômes qui donnent accès aux charges officielles; aussi leur succès et leur multiplication ont-ils été prodigieusement rapides; toutes les provinces, même les plus pauvres et les plus troublées, comme le Kouang-si, ont aujourd'hui leurs bâtimens universitaires, construits à l'européenne, où sont enseignées les sciences de l'Occident. L'université de Pékin, fondée en 1898, seul vestige des créations éphémères de l'empereur Kouang-Siu, fermée de 1900 à 1902, a repris vie et activité et attire beaucoup d'étudians. De tous côtés surgissent des écoles : Tchang-Tche-Tong vient encore tout dernièrement de décider l'envoi au Japon de cinquante-quatre jeunes gens destinés à devenir professeurs dans une école d'agriculture. Collèges européens ou japonais,

écoles chinoises de toute catégorie, de cet ensemble d'établissemens scolaires va sortir toute une Chine nouvelle.

Cette Chine nouvelle sera une Chine japonaise. C'est sous l'influence japonaise que toutes ces réformes ont été résolues et accomplies; le rapport de Tchang-Po-Si, président de l'Université, sur « la réorganisation de l'instruction dans l'empire chinois, » d'après lequel ont été créées les écoles et adoptés les programmes nouveaux, a été rédigé sous l'inspiration directe des Japonais. Tchang-Po-Si conseille de choisir tous les professeurs parmi les Nippons excepté ceux qui enseignent les langues ; de fait, dans les *Écoles normales* qui viennent d'être fondées, tous les professeurs étrangers sont des sujets du Mikado; les élèves eux-mêmes sont affublés d'un costume demi-chinois, demi-japonais. Il serait superflu d'insister sur l'influence énorme qui ne saurait manquer de résulter pour les Japonais de cette mission éducatrice.

La fièvre des nouveautés gagne jusqu'aux femmes : des écoles commencent à s'ouvrir pour leur assurer une bonne instruction; quelques-unes vont étudier au Japon; d'autres se pressent aux écoles nouvellement créées en Chine, à celle notamment que la femme du vice-roi progressiste Yuan-Chi-Kai a ouverte à Tientsin; l'Impératrice elle-même a ordonné, en novembre dernier, de créer à Pékin une école métropolitaine d'enseignement à l'européenne pour les filles. Il est inutile d'ajouter que, dans ces écoles nouvelles, tous les professeurs sont Japonais. Les Jésuites ont fondé à Zi-ka-wei une école pour les jeunes filles de la classe supérieure. Un mouvement d'émancipation féminine secoue la vieille société où la femme, humble servante d'un mari qu'elle épousait sans l'avoir jamais vu, demeurait toute son existence à la maison, vouée aux soins du ménage, ignorante de la vie extérieure. Les mœurs américaines, propagées par les sociétés de missions, se répandent peu à peu et préparent le relèvement moral de la femme. La « Société pour les pieds naturels, » patronnée par Mrs Archibald Little, a obtenu de l'Impératrice, en novembre 1902, un édit où la pratique barbare du bandage des pieds des petites filles est déconseillée; plusieurs vice-rois ont veillé à ce que les bons conseils de la souveraine ne restassent pas lettre morte, et ils insistent maintenant auprès d'elle pour obtenir que les « petits pieds » soient formellement interdits. La femme chinoise, maintenant, lit; elle a ses *maga-*

zines; « on traduit pour elle une *Histoire des germes du féminisme au Japon;* un essai sur l'*Ame féminine*, un autre sur le droit qu'a la femme de choisir son mari viennent de paraître à Chang-hai. » Sans doute la grande masse des femmes n'est pas encore atteinte par l'enivrement des idées libérales; mais le ferment d'émancipation, venu d'Europe et vulgarisé par le Japon, a été jeté dans la pâte sociale; l'antique organisation de la famille, qui faisait la force et la stabilité du vieil Empire, est ébranlée; la Chine, malgré ses répugnances, a laissé pénétrer dans sa masse des élémens hétérogènes et dissolvans; elle va entrer dans une série de révolutions sociales.

Les idées nouvelles, semées dans des cerveaux mal préparés à les recevoir et à en faire la critique, les ouvrages européens traduits un peu au hasard sans distinction de pays ou d'époque, transposés de l'anglais en japonais et du japonais en chinois, devaient fatalement engendrer un mélange confus de doctrines révolutionnaires et de théories anarchiques. Nos philosophes du XVIIIe siècle, Montesquieu et Rousseau, forment, dans ces esprits disposés à tout accepter en bloc, une bizarre mixture avec les philosophes anglais du XIXe siècle, Stuart Mill et Spencer, et les vieux classiques chinois. Une *Vie de Napoléon Ier* obtient un vif succès. Cette jeunesse élevée au Japon est à la fois révolutionnaire et « nationaliste; » elle réclame les réformes les plus radicales et prêche la lutte contre les étrangers. Dans toute la Chine, la Presse, arme nouvelle, est aux mains de cette élite japonisée; les directeurs de journaux sont généralement des Japonais qui profitent des privilèges de l'exterritorialité pour se livrer aux plus violentes attaques contre les abus du gouvernement et contre la dynastie elle-même; dans toutes les préfectures, il y a aujourd'hui un journal qui prône les réformes et commente avec enthousiasme les succès et les vertus des Nippons; à Fou-tcheou, le *Min-Pao* tire à 2 000 exemplaires et a au moins 6 000 lecteurs. A Tchoun-king, au fond du Se-tchouen, un journal commente les défaites russes et excite l'opinion contre tous les étrangers. Les consuls japonais surveillent la presse : le *Sin-Min-Pao*, dernièrement, n'ayant pas parlé du Japon en termes assez agréables, le consul porta plainte contre un des rédacteurs! On sait tout le bruit qu'a fait l'année dernière à Chang-hai l'affaire du *Sou-Pao*, dont les rédacteurs étaient poursuivis pour attaques contre l'Impératrice; l'un d'eux déclara

avoir pris dans l'*Essai sur la liberté*, de Stuart Mill, ses idées sur le pouvoir absolu. Chang-hai, Hong-kong, le Japon sont des officines d'où sortent de violens pamphlets contre l'Impératrice douairière et contre les Mandchoux, tels que cette *Histoire secrète de la dynastie des Ming*, où les scandales, vrais ou supposés, de la vie de Tze-Hi, sont étalés au grand jour. Les révolutionnaires, partisans de Sun-Yat-Sen, inondent la Chine de brochures imprimées au Japon où ils annoncent la fin prochaine de la dynastie et son remplacement par un gouvernement imité de l'Amérique. Le patriotisme de cette turbulente jeunesse prend une forme agressive et exclusive; dans les universités nippones, les Chinois sont liés surtout avec les *shoshis* et ils apprennent d'eux à ne pas hésiter, même devant le crime, pour assurer à leur pays la liberté et le progrès : c'est l'un d'eux qui, l'année dernière, à Chang-hai, tenta d'assassiner Wang-Tche-Tchoun, ancien gouverneur du Kouang-si, que leurs journaux accusaient d'avoir voulu appeler des troupes françaises dans sa province, pour l'aider à venir à bout des rebelles, et de chercher à vendre la concession de la ligne Han-keou-Canton aux Belges et aux Français qui, disaient-ils, n'étaient que les mandataires et les prête-noms des Russes. Journaux et pamphlets ne cessent de vanter les Japonais et de les comparer aux Européens. Dans un libelle publié à Chang-hai, à la fin de 1904, et intitulé *la Cloche destinée à réveiller notre époque*, un ancien élève des Japonais oppose le mépris dont les jeunes Chinois sont l'objet dans les pays « blancs, » aux bons procédés dont les comblent leurs camarades « jaunes; » il rappelle avec indignation l'avis affiché à l'entrée du jardin public de la concession européenne de Chang-hai : « L'entrée du jardin est interdite aux chiens et aux Chinois. » Les journaux ne manquent pas une occasion de relater les bons offices du gouvernement japonais envers la Chine, ou les initiatives gracieuses des sujets du Mikado : l'un d'eux, il y a quelques mois, louait cette association japonaise qui s'est donné pour mission de profiter de l'alliance anglo-japonaise pour obtenir de la Grande-Bretagne qu'elle renonce bénévolement au bénéfice honteux du traité de l'opium : symptôme significatif pour l'avenir! Il faut reconnaître que nos journaux français, publiés en Indo-Chine ou à Chang-hai, donnent souvent prise aux critiques justifiées de la presse chinoise; c'est ainsi qu'elle n'a pas manqué de relever vivement, en no-

vembre 1904, un article de l'*Écho de Chine*, qui n'est malheureusement pas le seul dans son genre, et dont voici un passage : « L'intérêt de l'Europe n'est pas de favoriser ces jeunes rebelles qui s'appuieront sur le Japon pour nous créer des difficultés, nous évincer et enfin nous mettre en présence d'une Chine régénérée et dangereuse; nous devons soutenir l'Impératrice contre les tentatives révolutionnaires, conserver le vieil Empire vermoulu à l'apathie duquel nous devons de pouvoir vivre chez lui. » On comprend tout le parti que les réformateurs et les révolutionnaires peuvent tirer de semblables maladresses. La Chine n'est plus et sera demain moins que jamais, une « quantité négligeable; » nos publicistes, en Extrême-Orient et même en France, ne devraient pas l'oublier.

Le gouvernement de l'Impératrice, ballotté entre la conscience qu'il a de la nécessité des réformes et la crainte d'une révolution qui renverserait la dynastie, entouré d'ailleurs d'agens japonais, tantôt se jette dans le courant réformiste, tantôt recourt à des répressions maladroites; la mort, sous le bâton, du journaliste Chen-Tsin, en 1902, montra combien les vieilles lois et les vieilles mœurs devenaient incompatibles avec le régime moderne; une si cruelle répression est devenue impossible; le gouvernement se contente de sévir çà et là, lorsque des révolutionnaires se laissent entraîner jusqu'aux actes. A la fin de l'année 1904, le taotaï de Chang-hai fut informé qu'une société pour *la Révolution dans une haine commune*, constituée au Japon par des étudians chinois, répandait des billets d'affiliation portant les mots « rénovation de la Chine; » le jour était déjà fixé pour un soulèvement général; plusieurs des meneurs, arrêtés, furent décapités; parmi ceux qui purent s'enfuir, deux étaient d'anciens étudians du Japon devenus professeurs dans des écoles chinoises. Mais, c'est au Japon même, dans le milieu turbulent des jeunes Chinois, qu'il faudrait exercer une surveillance : le gouvernement l'a essayé. En 1902, les étudians s'étaient montrés si agités que le ministre de Chine à Tokio tenta de leur imposer des règlemens plus stricts : il n'en fallut pas davantage pour soulever une véritable émeute; les jeunes gens allèrent en bandes manifester devant la légation et menacer le ministre. Le gouvernement de Pékin s'émut et le fils du prince Tsing, qui revenait alors d'Europe par l'Amérique et le Japon, fut chargé de faire une enquête; il fut décidé qu'un haut fonctionnaire résiderait

au Japon et serait spécialement chargé de maintenir parmi ces jeunes « intellectuels » le respect de la dynastie et de l'ordre; ce mandarin a la haute autorité sur les groupes d'étudians des différentes provinces, et les directeurs de chaque mission doivent se tenir en relations avec lui et prendre ses ordres. Mais, au Japon, pareille surveillance est dépourvue de sanction; les étudians se groupent en sociétés secrètes, en clubs réformateurs et, avec la connivence de leurs camarades japonais, ils préparent la rénovation de la Chine en conspirant avec les associations révolutionnaires de l'Empire et en préparant l'avènement d'un régime où leurs professeurs d'aujourd'hui pourraient bien devenir leurs maîtres de demain.

Les Japonais ont imaginé dernièrement un nouveau moyen de propagande; ils envoient, surtout dans les provinces de la Chine du Sud, au Fo-kien et au Kouang-toung, des bonzes ou de prétendus bonzes bouddhistes japonais qui élèvent ou achètent des pagodes, s'y installent et font de la propagande pour la gloire et le commerce du Japon; ils étudient la région et ses ressources pour y introduire les marchandises de leur pays et en chasser les articles européens. La présence de ces étranges personnages semble inquiéter les populations; au Fo-kien, en janvier dernier, les paysans ont incendié une de leurs pagodes; les représentans du Mikado profitèrent de cet incident pour réclamer, pour leurs bonzes, la même protection dont jouissent les missionnaires chrétiens et spécialement les protégés de la France; cette fois, le gouvernement de l'Impératrice osa résister : il envoya aux vice-rois une circulaire les invitant à ne pas se prêter à l'installation de ces bonzes : le bouddhisme est venu jadis de Chine au Japon; il n'y a donc aucune raison pour que des missionnaires japonais viennent faire de la propagande en Chine. On a récemment signalé le départ de bonzes chinois qui vont étudier au Japon.

Ainsi s'opère rapidement, par tous les moyens que découvre l'ingéniosité nippone, la compénétration de la Chine et du Japon. Le vieux personnel gouvernemental disparaît, et partout il est remplacé par des Chinois, ou même des Mandchoux, progressistes, c'est-à-dire japonisans. Chaque jour grandit l'influence du Japon : elle a pour corollaire la haine des étrangers.

III

L'influence que les Japonais ont su prendre dans l'Empire du Milieu profite tout d'abord à leur commerce : il n'a pas cessé de suivre une marche ascendante tant par suite de l'augmentation générale des affaires que de la concurrence acharnée qu'il fait aux articles européens. Voici d'abord quelques chiffres généraux indiquant la croissance rapide du trafic japonais :

Années.	Importations du Japon en Chine. Haikouan taëls (cours moyen de 3 fr. 50).	Exportations de Chine au Japon.	Ensemble.
1895.	17 195 038	14 821 642	32 016 680
1896.	17 390 123	11 378 854	28 768 977
1897.	22 564 284	16 626 738	39 191 022
1898.	27 376 063	16 092 778	43 468 841
1899.	35 896 745	17 251 144	53 147 889
1900.	25 752 694	16 938 053	42 690 747
1901.	32 567 656	16 875 725	49 443 381
1902.	35 342 283	28 728 294	64 070 577
1903.	50 298 343	30 433 435	80 731 778

Ces chiffres accusent une augmentation de 250 pour 100. Pendant le même temps, le commerce de la Grande-Bretagne et de ses colonies réunies, avec la Chine, passait seulement de 215 426 000 taëls à 331 053 000, soit une augmentation de 95 pour 100 (1).

(1) Il convient de rappeler que les chiffres donnés par le service des douanes impériales chinoises, dirigé par sir Robert Hart, favorisent singulièrement la Grande-Bretagne; les marchandises sont comptées d'après les pavillons sous lesquels elles sont introduites; de cette façon une grande quantité de marchandises européennes, amenées à Hong-kong et reexportées de là dans les différentes provinces de la Chine, figurent dans les statistiques comme marchandises anglaises. Cette fiction statistique est avantageuse à l'Angleterre qui a obtenu la promesse que l'inspecteur général des douanes serait toujours anglais, tant que le commerce anglais resterait le premier. La statistique des douanes n'indique pas de chiffre particulier pour la France et l'Allemagne; leurs marchandises figurent sous la rubrique « Europe occidentale excepté la Russie; » or le commerce allemand s'est certainement beaucoup accru en ces dernières années aux dépens du commerce anglais. Le *Bulletin du Comité de l'Asie française* de janvier 1905 a calculé que le commerce général de la France (y compris l'Indo-Chine) avec la Chine a été en 1903 de 416 millions de francs, et le commerce spécial (c'est-à-dire de produits exclusivement français ou indo-chinois ou destinés à la consommation de la France ou de l'Indo-Chine) de 370 845 000 francs; dans les bonnes années de riz il faudrait ajouter à ce chiffre 30 millions au moins. Nous tenons donc, haut la main, le second rang dans le commerce extérieur de la Chine, à 300 millions de francs seulement derrière la Grande-Bretagne pour le commerce spécial. Nous sommes les

Les articles japonais qui ont le plus profité de l'augmentation du commerce sont : le *charbon* qui, bien que médiocre, est très demandé à cause de son extrême bon marché et fournit environ les quatre cinquièmes de la consommation totale, — les *allumettes* qui ont évincé les produits similaires européens et font une grosse concurrence aux produits locaux (2 963 531 Hkw. Tls. en 1901 et 3 808 949 en 1903), — les *tissus de coton* (439 630 pièces valant 1 119 139 taëls en 1902 et 730 723 pièces valant 1 808 080 taëls en 1903), — les *filés de coton* (422 408 piculs valant 12 087 801 taëls en 1902 et 831 406 piculs valant 20 759 664 taëls en 1903). — Le progrès des importations est dû surtout à leur bon marché; la hausse de la valeur de l'or et les fluctuations du change sur le cuivre et sur l'argent ont amoindri le pouvoir d'achat du paysan chinois; mais les produits japonais, de grossière qualité et très bon marché, ont moins souffert de cette crise que les articles européens. Le Chinois s'est mis à tisser lui-même ses vêtemens et il a acheté en grosses quantités des filés de coton japonais; les agens commerciaux nippons se sont répandus en grand nombre dans toute la Chine, visitant eux-mêmes le petit client, lui achetant ses cotons bruts et ses denrées alimentaires et lui vendant les cotons filés et les cotons en pièces des usines japonaises.

Les exportations de Chine au Japon ont consisté en produits agricoles : *coton brut* (290 865 piculs valant 4 705 606 taëls en 1901 et 759 521 piculs valant 13 294 614 taëls en 1903), — *haricots* (2 615 386 piculs valant 5 550 344 taëls en 1903), — *tourteaux de haricots* (3 403 704 piculs valant 5 293 496 taëls en 1903).

La navigation s'est accrue dans les mêmes proportions que les échanges; en 1897, il n'entrait dans les ports chinois que 653 navires japonais jaugeant 660 707 tonnes; en 1903, ces chiffres étaient devenus 7 554 navires et 7 965 358 tonnes, soit une augmentation du tonnage de 1 200 pour 100. Pendant le même temps la navigation sous pavillon anglais n'augmentait que de

meilleurs cliens de la Chine : nous lui achetons pour 250 millions de soies par an en moyenne; au total nous lui achetons (y compris l'Indo-Chine) pour 290 millions de francs par an, tandis que l'Empire britannique ne dépasse pas 251 millions. La Chine nous achète en moyenne pour 60 millions de francs de riz d'Indo-Chine. Ces chiffres vaudraient bien d'être relatés à part dans les statistiques des douanes qui notent scrupuleusement les 171 000 francs d'échanges entre la Chine et l'Afrique australe!

13,33 pour 100, la navigation allemande de 440 pour 100, et la nôtre de 278 pour 100. Les compagnies japonaises font le commerce de grande navigation dans toutes les mers d'Extrême-Orient et jusqu'en Europe et en Amérique; mais la sollicitude du gouvernement s'est étendue surtout aux lignes de cabotage et de navigation fluviale; de fortes subventions sont accordées chaque année à une société, dont l'État est, en outre, le plus gros actionnaire, qui fait concurrence, sur le Yang-tsé, aux lignes anglaises, comme la puissante compagnie *Jardine, Matheson et C°*, et aux lignes allemandes. Le cabotage anglais et allemand, qui était le maître des frets il y a quelques années, subit maintenant le dangereux assaut des compagnies japonaises : la *Douglas Steam Navigation C°*, qui faisait autrefois tout le trafic entre Hong-kong, la côte chinoise et Formose, s'est vu supplanter par la *Osaka Shosen Kaisha;* ses actions émises à 50 dollars, lorsque le dollar valait 5 francs, sont tombées à 30 l'année dernière en bourse de Hong-kong, le dollar ne valant que 2 fr. 40. La *China Manila Steam Ship C°*, qui jadis possédait presque le monopole du service entre Hong-kong et Manille, a vu ses actions tomber de 50 dollars à 5 francs à 18 dollars à 2 fr. 40. Les actions de l'*Indo-China Steam Navigation C°*, branche de la société *Jardine, Matheson et C°*, émises à 10 livres, ne sont plus cotées que 71 dollars à 2 fr. 40. N'est-il pas piquant de constater que les premières victimes de l'essor de la navigation des Japonais sont précisément leurs bons alliés d'Angleterre?

L'industrie japonaise en Chine est encore peu développée ; le bon marché de la main-d'œuvre, au Japon même, la proximité relative de ses côtes, la nature de sa production, n'incitaient pas à créer des usines sur le territoire chinois : à Tchoung-king, au Se-tchouen, les Japonais ont obtenu le droit d'établir une fabrique d'allumettes. Dans le Hou-pe, Tchang-Tche-Tong leur a permis, moyennant un prêt de 300 000 taëls, de venir chercher les minerais de fer de Ta-ye-hien et de les transporter près de Môji, à l'entrée de la Mer Intérieure, où ils alimentent d'importans hauts fourneaux. De l'industrie japonaise dans l'Empire du Milieu, on peut dire qu'elle est en croissance, mais que son rôle n'est pas encore prépondérant ; le Japonais est surtout commerçant; habillé à la chinoise, portant au besoin la tresse, il pénètre partout et se met en rapport direct avec les clients ; on ne trouve pas en Chine de grande filature japonaise, mais

presque toutes les familles de paysans ont acheté au négociant nippon un petit métier à main qui leur permet de carder elles-mêmes le coton. Pour créer de grands établissemens industriels, les capitaux manquent aux Japonais; leurs banques hésitent à s'engager dans des entreprises qui pourraient ne pas « payer » immédiatement. Les principales, la *Yokohama Specie Bank* qui a des succursales à Chang-hai, Tien-tsin, Han-keou, Tche-fou, Wei-hai-wei, Tsingtao, Pékin et Hong-kong, la *Banque de Taiwan*, instituée spécialement pour favoriser le développement du commerce de Formose et qui a des succursales à Fou-tcheou, Amoy et Hong-kong, sont assez occupées des opérations de change, des mouvemens de numéraire, de l'escompte du papier chinois, sans se lancer dans les affaires industrielles; il est d'ailleurs impossible d'obtenir des renseignemens exacts sur la nature et le montant de leurs opérations.

Le principal effort des Japonais, au point de vue industriel et commercial, s'est porté sur la province du Fo-kien, située en face de Formose, sur laquelle, depuis longtemps, ils ont jeté leur dévolu; ils ont même demandé pour cette province, du gouvernement chinois, une de ces étranges « déclarations d'inaliénabilité » qui étaient de mode vers 1898 et grâce auxquelles les grandes puissances prétendaient marquer par avance la part qui leur reviendrait si le partage de la Chine venait à s'accomplir jamais. Les progrès des Japonais dans cette province nous touchent particulièrement parce que nous y possédons, nous aussi, des intérêts considérables : on sait que l'arsenal de Fou-tcheou est dirigé, depuis trente ans, par des ingénieurs français et que la *Société d'études du Fo-kien* a obtenu la concession des mines des préfectures de Kien-ming, Shao-ou et Ting-tcheou. Suivant leur méthode habituelle, les Japonais ont commencé par envoyer des instructeurs militaires à l'école fondée par le vice-roi Hsu en 1901, et par créer, dès 1899, une école de langue japonaise et chinoise, dont nous avons déjà parlé; les promoteurs et les bailleurs de fonds de cette école sont des Chinois japonisans parmi lesquels un certain Chen-Pao-Shen qui, disgracié jadis à la demande de la France pour avoir poussé à la guerre contre nous, a pris en haine l'influence française et s'est fait l'agent le plus actif des Nippons. Une succursale de la *Banque de Taiwan*, qui s'occupe de prêts sur gages, de prêts hypothécaires et de ventes à réméré, trois lignes de navigation côtière, attestent l'activité

des Japonais. Mais ce qui est surtout curieux à noter, ce sont les procédés auxquels ils ne craignent pas de recourir pour augmenter leur influence et évincer leurs concurrens. Ils ont répandu le bruit que toute la province allait être prochainement cédée au Japon et que tous ceux qui ne se montreraient pas dès maintenant leurs amis auraient à s'en repentir; mauvaises querelles, dénonciations, calomnies, ils ne reculent devant rien pour soutenir leurs partisans et opprimer les autres; ils font régner la terreur; sous le prétexte de protéger leurs sujets de Formose établis dans le Fo-kien, les agens consulaires japonais délivrent, contre une rétribution dont le tarif est connu, des patentes de protection qui assurent à ceux qui en jouissent une scandaleuse impunité. Cinq familles chinoises, parmi les plus riches de Fou-tcheou, se sont mises au service des Japonais; elles obtiennent, grâce à eux, tout ce qu'elles veulent pour elles-mêmes et pour toute la clientèle qui accourt autour d'elles. Beaucoup de marchands recourent ainsi à la protection japonaise et, en dépit des lois qui ne permettent pas aux étrangers de posséder sur le sol de l'Empire, ils continuent à tenir boutique et à jouir de leurs biens. Falsifier des titres pour fortifier un droit douteux, fabriquer de fausses pièces, soutenir par tous les moyens un plaideur de mauvaise foi, sont les procédés courans par lesquels les Japonais espèrent décourager et supplanter les Européens et particulièrement nos compatriotes. L'affaire du monopole du camphre en est un curieux exemple. En 1902, le vice-roi Hsu établit le monopole de la vente du camphre dans sa province et organisa un Bureau du camphre chargé de régler l'exploitation des forêts de camphriers, le transport des bois, la fabrication, le prix et les conditions de vente; puis il passa avec les Japonais un contrat par lequel il s'engageait à n'employer que des techniciens et des experts de leur nationalité pour toutes les opérations concernant la manutention et le commerce du camphre : c'était constituer, au profit des Japonais, déjà maîtres du pays du monde le plus riche en camphre, Formose, un véritable monopole de fait. Deux maisons anglaises d'Amoy et de Fou-tcheou, qui font le commerce du camphre, protestèrent, énergiquement soutenues par leurs consuls; le ministre d'Angleterre à Pékin déclara qu'il ne reconnaissait pas un monopole contraire aux traités; mais les « compradores » des deux maisons anglaises étant allés dans l'intérieur pour faire leurs achats,

furent malmenés par les agens japonais qui leur enlevèrent sept passes de transit. Cette fois, les consuls et le ministre de la Grande-Bretagne se plaignirent si vivement qu'ils obtinrent gain de cause : le monopole du camphre fut aboli.

Momentanément battus sur ce point, les Japonais ont réussi sur d'autres. Ils sont intervenus avec tant d'astuce et de mauvaise foi dans les nombreux litiges auxquels donne lieu le commerce des bois dans le Fo-kien, ils ont exercé une telle pression sur le mandarin chargé du règlement de toutes ces contestations, qu'ils ont réussi à accaparer complètement cette branche très importante du commerce de la province. La maison anglaise Dodwell ayant monté, à Fou-tcheou, une fabrique d'allumettes, les Japonais se trouvèrent en mesure de boycotter la maison, d'empêcher les bois d'arriver jusqu'à l'usine et finalement d'arrêter la fabrication. A Fou-tcheou, ils sont aussi les maîtres de tous les monts-de-piété et les administrent dans l'intérêt de leur clientèle politique, comme s'ils étaient les souverains du pays. Un jour, notre consul ayant été victime d'un vol, demanda, selon l'usage, au chef de la police que des recherches fussent faites dans les monts-de-piété où les objets volés avaient dû être engagés ; le chef de la police répondit qu'il fallait, pour pouvoir faire des perquisitions, l'autorisation du consul du Japon, tous les monts-de-piété appartenant à des Japonais ; le représentant de la France refusa de se prêter à un pareil abus ; il ne revit jamais les objets volés. Tous les étrangers ont à se plaindre des procédés de la concurrence nippone, mais, au Fo-kien, ils dirigent surtout leurs manœuvres contre nos compatriotes ; ils supportent malaisément la présence de la mission française de l'arsenal, et ils travaillent à décourager nos nationaux de faire des affaires dans le pays. Un de nos ingénieurs, M. Coursier, représentant de la *Société d'études du Fo-kien*, avait, sur la demande des autorités chinoises, fait des études et préparé des devis pour l'adduction d'eau potable à Fou-tcheou ; l'affaire allait être conclue quand les Japonais l'apprennent ; aussitôt ils demandent à présenter, eux aussi, un projet ; ils font à la hâte quelques études, mais, faute d'argent, ils ne peuvent exécuter leurs plans ; ils n'en font pas moins une campagne si ardente que le projet français est écarté et qu'ils parviennent à se faire attribuer mille taëls d'indemnité pour leurs travaux et leurs peines ! A quelque temps de là, le même Français apprit que le vice-roi désirait réaliser un emprunt provincial de

500 000 taëls; il fit faire des offres par l'intermédiaire d'un jeune mandarin, Lin-fang, qui a vécu en France comme élève de la mission que l'arsenal y entretenait et qui passe pour être favorable à nos compatriotes dont il parle la langue; la négociation était sur le point de réussir lorsque les Japonais l'apprirent : aussitôt c'est contre le malheureux Lin-fang un déchaînement de menaces et d'injures; un pamphlet est édité à Chang-hai, chez un imprimeur japonais, sous le titre : *Le péril qui menace la province de Min;* Lin-fang y est accusé de vouloir vendre son pays à la France et prévenu que, s'il continue, il subira, lui et ses amis, la juste vindicte de ses compatriotes. Bien entendu, il ne fut plus question de l'emprunt.

La tyrannie des Japonais a été si odieuse, en ces derniers temps, dans le Fo-kien, qu'elle a fini par soulever contre eux la haine populaire. La plupart des mandarins, par lâcheté ou par vénalité, sont devenus leur plats serviteurs, prêts à leur vendre leur pays s'ils l'exigent; mais quelques autres, plus intelligens ou plus courageux, s'indignent d'un tel avilissement et s'inquiètent des progrès d'une influence si arrogante; ils voient grandir, à l'école militaire, l'esprit d'indiscipline et ils ont osé demander à Pékin qu'elle fût fermée; ils ont signalé les tendances anti-dynastiques et révolutionnaires des Chinois japonisés et, pour résister aux empiétemens japonais, ils cherchent à s'appuyer sur les Européens. Il n'est pas jusqu'aux protégés des Japonais qui n'aient trouvé leur tutelle fort onéreuse le jour où, au début de la guerre, les agens nippons leur ont extorqué 100 000 taëls sous prétexte de prêter assistance au glorieux Empire du Soleil Levant. D'honnêtes négocians, révoltés par tant d'injustices et d'arbitraire, se sont adressés à notre consul qui a très habilement profité de leur mécontentement pour fonder avec eux une Chambre de commerce franco-chinoise dont l'inauguration a eu lieu le 12 juillet 1904; il est question de subventionner un journal; c'est un premier essai de résistance à des procédés auxquels les victoires du Japon ne sont pas de nature à mettre un terme.

Les incidens du Fo-kien comportent un double enseignement. Le but que les Japonais poursuivent apparaît nettement : c'est d'organiser dans l'Empire du Milieu une sorte de protectorat moral et économique en dirigeant eux-mêmes, à leur profit, tous les ressorts de la vie nationale, puis d'évincer peu à peu les Européens et les Américains, pour appliquer « au profit du

monde jaune, une nouvelle doctrine de Monroë » : voilà la première leçon. Et voici la seconde : il existe des élémens d'opposition nationale chinoise pour résister, avec le concours des Européens, à l'hégémonie trop brutale du Japon.

L'un des prétextes de la guerre actuelle a été la crainte manifestée par les Japonais, les Anglais et les Américains de voir les Russes gêner par des droits de douanes le commerce étranger en Mandchourie ; cette crainte de voir la « porte fermée » si l'influence moscovite grandissait encore en Chine affolait la mercantile Angleterre : « Le Japon combat en Asie pour l'idéal anglo-saxon contre le despotisme militaire, » écrivait le *Times;* et les négocians anglais applaudissaient aux premiers succès des flottes et des armées du Mikado ; leur enthousiasme est aujourd'hui moins bruyant ; ils se rendent compte que le triomphe du Japon aura fatalement pour conséquence de les évincer d'Extrême-Orient. Les Japonais n'auront pas besoin pour cela d'établir des droits de douanes ni de « fermer la porte ; » il leur suffira, grâce à leur ascendant politique et à leur prestige militaire, de supplanter partout les Européens, d'achever la « japonisation » de la Chine en dirigeant sa transformation militaire, économique et sociale. L'affaire des marques de fabrique, dans laquelle les Européens n'ont pu obtenir gain de cause contre l'impudente contrefaçon japonaise, révèle les moyens par lesquels on viendra à bout de ruiner le négoce européen en Chine ; c'est à l'influence des Japonais sur Na-tung, qui a favorisé l'introduction de deux conseillers nippons au ministère du Commerce, qu'il faut attribuer la solution qui lèse les intérêts des négocians européens au profit des falsificateurs japonais. Dans tout le bassin du Yang-tse, notamment à Nankin, beaucoup d'articles japonais l'emportent sur leurs similaires européens ; pour les lampes, les allumettes, les parapluies, les vins, les savons, les bougies, les boutons, le petit marchand japonais fournit, à des prix dérisoires contre lesquels les Européens ne peuvent pas lutter, la camelote que désire le client ; l'apparence est belle, la qualité déplorable, le prix infime, et le Chinois est satisfait ; le mandarin, s'il veut traiter quelque hôte étranger de distinction, a du champagne japonais à un dollar la bouteille. L'action des Japonais ou des japonisans s'exerce directement pour empêcher les Européens ou les Américains d'obtenir de nouvelles concessions : le mot d'ordre est de ne plus rien accorder, ni chemins de fer,

ni mines, ni quelque privilège que ce soit. Sous l'impression de ces menaces, la *American-China-Development-Company* serait, dit-on, sur le point de renoncer à sa concession de la ligne Canton-Han-keou moyennant une indemnité de 35 millions de francs. Des capitalistes français demandent, depuis plusieurs mois, à Pékin la concession d'une ligne reliant le moyen Yang-tse au Se-tchouen; les Japonais établis dans cette province font campagne pour empêcher l'octroi de la concession, ils font valoir que les Chinois peuvent exécuter ce chemin de fer par leurs propres moyens en s'adressant à des ingénieurs nippons. Le journal le *Chen-pao* a raconté, en décembre 1904, que les étudians chinois de Tokio venaient d'écrire une longue lettre à leurs compatriotes du Se-tchouen pour les engager à ne plus recourir aux étrangers pour la construction de leurs voies ferrées. Voici un extrait de cette lettre :

Jadis pour ruiner un État, on supprimait rois et ministres; à présent on emploie de nouveaux procédés; on met la main sur l'autorité et les finances.

Hélas! les étrangers qui ont employé ces moyens ont pu détruire des États! A présent ils sont à la tête des chemins de fer de toute la Chine; seule notre province n'est pas entre leurs mains (suit l'énumération des lignes concédées aux étrangers).

L'été dernier, les consuls de France et d'Angleterre ont tenté d'obtenir la concession d'une ligne au Se-tchouen; c'est pourquoi nous prions tous nos concitoyens de cette province de la construire eux-mêmes au plus tôt. Autrement les étrangers pourraient s'emparer de cette voie et nuire à nos intérêts dans la province.

La campagne de boycottage qui se poursuit actuellement contre les produits américains, pour obtenir que les États-Unis renoncent aux lois prohibitives de l'émigration jaune, est encore plus caractéristique; elle a été organisée dans tous les ports sous la direction du parti réformiste, et c'est aux Japonais qu'elle profitera; en vain le ministre de l'Union a obtenu du gouvernement impérial une lettre prescrivant aux vice-rois de mettre fin à cet ostracisme des marchandises américaines, le mouvement d'opinion est plus fort que les prescriptions officielles et rien ne l'arrêtera avant qu'il ait obtenu satisfaction. « D'un seul cœur, boycottons les marchandises américaines : » tel était l'avis affiché à la fin de juillet à Canton. Une campagne aussi violente a stupéfié les Américains; mais n'est-ce pas de leur étonnement même qu'il est permis de s'étonner? Il est trop commode d'applaudir

aux victoires japonaises en Mandchourie parce qu'elles y assurent la franchise du commerce, de mettre en mouvement toute la diplomatie pour exiger que les articles américains ne soient pas chassés du marché chinois, et, en même temps, de fermer impitoyablement ses ports à tout immigrant à peau jaune. Lorsqu'on exige la « porte ouverte » chez les autres, il est logique de ne pas la fermer chez soi. Les Yankees auront bien d'autres surprises, soit aux Philippines, soit sur leur propre territoire. La concurrence du travail jaune, qu'ils ont toujours redoutée, commence seulement à devenir vraiment menaçante pour eux.

IV

Nous pouvons maintenant répondre à la question que nous nous posions au début de cet article : c'est bien sous la forme d'une « japonisation » que s'accomplit la transformation de la Chine. Cette pénétration économique et cette hégémonie morale des Japonais aboutiront-elles, sous une forme plus ou moins déguisée, à une domination politique? Il est difficile de le prévoir, et peut-être les circonstances en décideront-elles autant que la volonté des hommes; il est cependant permis de dire que ce n'est pas là, aujourd'hui, une éventualité improbable. L'action de la diplomatie japonaise et des innombrables agens, chinois ou japonais, qui travaillent à établir un nouvel ordre de choses, est aujourd'hui prépondérante sur la plupart des vice-rois; plusieurs princes de la famille impériale adhèrent ouvertement à la politique réformatrice; le prince Tchouen, frère de l'Empereur, le fils du prince King, le prince Sou qui a envoyé ses fils au Japon et à Singapour, ce prince Coung dont on parle comme du futur héritier de l'Empereur, se montrent ouvertement favorables aux idées nouvelles. A Pékin, les chaises des hauts mandarins ne s'arrêtent nulle part plus souvent qu'à la porte de la légation du Japon; les consuls japonais deviennent les conseillers les plus écoutés des gouverneurs; ils savent prendre habilement un rôle de protecteurs amicaux et d'initiateurs désintéressés; partout ils répandent l'idée que les affaires de la race jaune ne regardent que les Jaunes : ils sont les champions de l'indépendance des peuples jaunes aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine économique. Souvent, au cours de son histoire, la Chine a été gouvernée par des

dynasties d'origine étrangère; les Japonais sont des cousins pour le moins aussi proches des Chinois que l'étaient les Mandchoux, et la puissance militaire dont ils disposent est autrement formidable, leurs succès autrement prestigieux! Pourquoi l'empereur du Japon ne viendrait-il pas, comme un nouveau Tchinguiz-khan, s'asseoir sur le trône des Tsing tombé en quenouille pour en relever l'éclat et en fortifier l'indépendance? C'est une idée que, dans toute la Chine, on discute ouvertement et dont les mandarins et les gens éclairés parlent sans indignation, souvent même avec une satisfaction à peine dissimulée. Une domination japonaise apparaît à beaucoup de Chinois comme le terme naturel et souhaitable de l'évolution actuelle de l'Empire.

Parmi ceux que pourrait effrayer l'idée d'une dynastie étrangère, beaucoup se plaisent à penser qu'à la mort de l'Impératrice douairière le moment serait bien choisi pour rendre le trône à une dynastie nationale, et ils pensent que, sous la protection et avec l'aide des Japonais, l'avènement de Yuan-Chi-Kai serait de nature à satisfaire à la fois le nationalisme chinois et le sentiment d'une réforme nécessaire. A chaque grande évolution sociale de la Chine a correspondu un changement de dynastie : celle des Tsing a fait son temps; elle pourrait s'éteindre dans la personne de Tze-Hi. Le vice-roi du Tche-li, chef de la seule armée organisée qu'ait actuellement la Chine, laisse dire, cultive l'amitié japonaise et attend son heure. Dans le Ho-nan, dont Yuan est originaire, on fait circuler des généalogies qui rattachent sa famille à une maison de princes souverains du pays à l'époque où la Chine était divisée en plusieurs royaumes; le bruit de son élévation prochaine est commenté sans défaveur parmi le peuple et parmi les fonctionnaires; enfin, symptôme significatif, Kang-Yu-Wei, le réformateur de 1898, dont la tentative fut, on s'en souvient, arrêtée par l'intervention de Yuan et de ses troupes, dont les amis et les partisans furent mis à mort par les bourreaux de Yuan, ce même Kang-Yu-Wei fait campagne en faveur de son ancien ennemi et déclare qu'une révolution qui le porterait au trône aurait toutes ses sympathies. Souple et énergique en même temps, capable de mûrir longtemps un dessein d'ambition effrénée et de le réaliser au bon moment, Yuan s'est fait remarquer, en 1898, par son dévouement à l'Impératrice, et, en 1900, par sa fermeté à maintenir l'ordre dans le Chan-toung, si bien que, dit-on, au

moment où la dynastie fugitive se cachait à Si-ngan-fou et paraissait irrémédiablement déchue, une ou deux puissances européennes lui auraient promis leur appui au cas où le trône serait déclaré vacant. Les circonstances ne permirent pas alors de réaliser les vœux de l'ambitieux vice-roi; mais s'il était vrai qu'il eût aujourd'hui pour lui le Japon, un pareil appui, joint à celui qu'il trouverait dans son armée commandée par des Japonais, lui donnerait les plus sérieuses chances de succès.

L'Impératrice a conscience du péril; elle hâte l'instruction à l'européenne de ses « bannières » mandchoues qui, depuis 1900, ont cédé aux troupes de Yuan la garde du palais impérial; mais elle croit pouvoir compter, jusqu'à sa mort, sur un règne paisible; d'ailleurs, elle a besoin de Yuan; elle ne peut se passer de ses troupes pour continuer la politique de bascule qu'elle a toujours pratiquée entre les princes mandchoux et le vice-roi du Tche-li appuyé sur une armée; c'est sa politique traditionnelle, et il n'est pas facile, à son âge et dans les circonstances actuelles, d'en imaginer une autre. Le vice-roi, laissé à ses seules forces, ne serait pas à craindre; il suffirait à l'Impératrice de le révoquer pour lui enlever toute autorité; mais il tire sa puissance des Japonais ses protecteurs. Avec les Européens, on était sûr de s'en tirer avec de la patience et quelques satisfactions de forme; mais avec les voisins nippons, le jeu change; il faut compter avec leurs multiples moyens d'influence occulte et avec l'ambition audacieuse que leur donnent leurs victoires; la vieille Impératrice est déroutée : elle en vient à se contenter de piloter vaille que vaille l'antique machine pour qu'elle dure seulement autant que sa vie.

Ces perspectives de révolutions prochaines restent plus ou moins incertaines; mais les progrès énormes de l'influence japonaise dans l'Empire du Milieu ressortent d'une infinité de faits indiscutables et, dès maintenant, on peut juger des conséquences qui en résulteront pour les Européens. L'illusion de ceux qui, comme les Anglais, ont cru que les Japonais domineraient la Chine pour l'ouvrir au commerce de tous les peuples, doit se dissiper en présence des réalités. A l'étroit dans leur archipel, les Japonais sont persuadés que leur génie trouvera dans les plantureuses campagnes de la Chine un inépuisable champ d'activité et qu'à eux est réservée la gloire et le profit de mettre en valeur les immenses ressources endormies dans l'Empire du Milieu; ils ont l'énergie créatrice, l'intelligence active; ils les appliqueront

à développer les richesses de la Chine; ils ont les capacités, les Chinois leur donneront les capitaux. Et ainsi Chine et Japon formeront un tout économique et politique qui se suffira à lui-même, exercera le contrôle de toutes les mers d'Extrême-Orient et obtiendra la maîtrise du Pacifique et l'empire de l'Asie.

Cette japonisation de la Chine, si elle aboutissait à la révolution politique que nous avons montrée menaçante et à la naissance d'une doctrine de Monroë à l'usage du monde jaune, deviendrait un danger pour les intérêts de toutes les autres puissances. Toutes les grandes nations commerçantes ont le droit d'être traitées, dans l'Empire du Milieu, sur le pied d'une complète égalité; et si la Chine réorganisée voulait un jour fermer ses ports et ses marchés, il faudrait au moins que ce fût par un acte libre de sa volonté nationale, et non à l'instigation d'un État étranger. La proximité de ses ports, la puissance de ses flottes et de ses armées, le prestige de ses victoires donneront, longtemps encore, au Japon, assez d'avantages sur ses concurrens pour qu'il renonce à user de procédés comme ceux dont certains de ses nationaux ont eu recours à nos dépens au Fo-kien. Si d'ailleurs il fallait chercher, pour arrêter les progrès d'une japonisation trop complète, des élémens de résistance, c'est dans la Chine elle-même qu'on les pourrait trouver. L'influence parfois indiscrète, la protection parfois oppressive des Japonais inquiètent déjà certains Chinois clairvoyans; les évolutions vont vite, aujourd'hui, en Extrême-Orient; une opinion publique chinoise commence à se former; elle est résolument réformiste, mais elle est en même temps nationaliste; les excès de zèle des jeunes japonisans alarment son patriotisme naissant; elle admet que la Chine emprunte aux étrangers leurs procédés et leurs capitaux, mais à la condition qu'elle conserve toute son indépendance et toute son autonomie; elle demande que la Chine soit armée, mais elle entend que ce soit pour résister à toute pression étrangère, d'où qu'elle vienne, et pour se passer de tout secours onéreux. Déjà certains vice-rois et certains journaux demandent que les écoles militaires soient purement chinoises. Nous avons indiqué plus haut que le chef des révolutionnaires du Sud, Sun-Yat-Sen, séparait sa cause de celle du Japon et rejetait son assistance depuis que le gouvernement du Mikado, enivré de ses victoires, cherche à dominer la Chine tout entière, soit en protégeant la dynastie, soit en lui substituant

un empereur de son choix. Le rôle de l'Europe dans ces circonstances est tout indiqué : si l'indépendance de la Chine venait à être menacée, sous quelque forme que ce fût, ou si la liberté commerciale était restreinte par l'influence trop prépondérante du Japon, c'est auprès des Chinois eux-mêmes que les nations occidentales trouveraient un recours. Notre politique, à nous Européens, doit donc être dès maintenant non pas d'entraver l'irrésistible mouvement de réformes qui renouvelle la vieille Chine, mais au contraire d'aider, dans la mesure de nos moyens, une évolution si nécessaire et de lui prêter l'aide dont elle a besoin pour rester nationale. Longtemps paralysée par ses souverains mandchoux, la Chine reprend goût au mouvement, elle rentre dans la vie générale du monde civilisé : c'est là sans doute l'événement capital du commencement de ce siècle. Mais si les Japonais ont pu penser que l'éveil d'un sentiment national dans l'Empire du Milieu servirait leurs intérêts au détriment des seuls Européens ou Américains, ils s'apercevront peut-être bientôt que leurs leçons ont été trop bien comprises, si du moins l'on en juge par cet hymne que l'on fait chanter, depuis quelques mois, aux enfans des écoles primaires, dans le Kiang-sou (1) :

« Je prie pour que mon pays devienne ferme (en ses frontières) comme le métal; qu'il surpasse l'Europe et l'Amérique; qu'il subjugue le Japon; que ses armées de terre et de mer se couvrent d'une gloire éclatante; que sur toute la terre flotte le radieux étendard du Dragon; que prochainement l'universelle maîtrise de l'Empire s'étende et progresse. Ne disons pas que sa vénérable grandeur a été en vain affligée; l'Inde est éteinte comme puissance; l'Empire de Perse est fini (2). Faites que notre Empire, comme un lion endormi qui soudain s'éveille, se précipite en rugissant dans l'arène des combats. »

René Pinon.

(1) Cet hymne est extrait des nouveaux livres de leçons pour les écoles primaires de la ville d'Ou-si (province du Kiang-sou); ces livres sont imités des ouvrages japonais, ainsi qu'il est dit dans la préface des sept volumes du cours primaire; ils sont datés de la trentième année de Kouang-Siu. La prière s'adresse soit au Ciel, soit aux génies de l'Empire; elle a été traduite et elle nous a été communiquée par M. Fernand Farjenel.

(2) La phrase est très elliptique : elle veut dire que la leçon des malheurs subis par la Chine du fait des étrangers ne sera pas perdue, et elle cite l'exemple de l'Inde et de la Perse qui ont perdu toute leur antique puissance.

LE
MARIAGE DE LAMARTINE

LETTRES DU POÈTE A SA FIANCÉE

> C'est un roman que je vous conterai, pour vous amuser...
>
> LAMARTINE.

Dans les papiers de famille conservés au château de Saint-Point se trouve une enveloppe qui porte cette suscription : *Lettres de l'année 1820 sur mon marriage*. L'écriture est celle de Mme Alphonse de Lamartine qui, à une date voisine de son « marriage, » était excusable d'orthographier encore les mots à l'anglaise. Des lettres contenues dans cette enveloppe, les plus nombreuses, les plus longues, d'une écriture fine, déliée et serrée, sont celles que le poète écrivit, durant des mois, et en grand secret, à sa future femme, depuis le jour où il lui déclara son amour, jusqu'à la veille de la cérémonie nuptiale ; on y a joint la lettre officielle par laquelle Pierre de Lamartine de Prat demanda pour son fils la main de la jeune fille, diverses lettres écrites à cette occasion par le père et la mère du poète, et enfin, griffonnés sur d'informes bouts de papier ou sur de vagues dos de lettres, les brouillons où la future belle-mère de Lamartine, — qui tenait à se faire bien comprendre, — essayait le français de ses réponses. C'est tout un dossier qui ne pouvait être réuni que par Mme de Lamartine et où nous regrettons seulement de ne trouver aucune lettre d'elle.

Avec la même bonne grâce qu'il avait mise à nous confier les lettres d'Elvire que nous avons publiées ici même (1), M. Charles de Montherot nous a autorisé à prendre copie de ces lettres entièrement inédites et à les mettre sous les yeux des lecteurs de cette *Revue*. Elles constituent un document d'une importance qui n'échappera à personne, puisqu'elles se rapportent à ces années 1819 et 1820 qui sont pour Lamartine l'époque privilégiée. Elles nous content l'histoire de son mariage d'une façon sensiblement différente de celle qui s'est accréditée. Elles nous font pénétrer dans l'intimité de son cœur et vivre plusieurs mois de sa vie. Elles ajoutent à sa correspondance déjà publiée un chapitre des plus curieux et qu'on avait toujours déploré de ne pas connaître : celui des lettres à la fiancée. Elles sont d'ailleurs telles qu'on pouvait les attendre pour le charme de l'expression, l'élévation des sentimens, et la distinction du tour. Et puisqu'elles ne contiennent aucun détail qu'il fût indiscret de nous livrer, qui donc ne souhaiterait de les lire, ces lettres où le poète, entre deux *Méditations*, confiait ses inquiétudes présentes et ses projets d'avenir à la jeune fille dont il avait résolu de faire la compagne de sa vie?

LES MOIS DE TRISTESSE ET D'ATTENTE

L'année qui suivit la mort de Mme Charles est, de toutes manières, une des plus douloureuses qu'ait passées Lamartine. Séparé de celle dont la présence peuplait pour lui l'univers, et privé de cet amour qui avait empli son cœur et occupé son imagination, il se retrouvait, l'illusion déchirée, en face de la réalité : elle lui apparut telle qu'elle était, c'est-à-dire infiniment pénible. Il entrait dans sa vingt-neuvième année : il ne savait que faire de lui-même et de sa vie. On ne lui avait pas permis de prendre l'état militaire, pour lequel il se sentait quelque goût; il ne lui fût jamais venu à l'esprit que la littérature pût être une carrière; il s'était tourné vers la diplomatie, parce que c'était à peu près l'unique débouché pour un jeune homme de bonne famille et qui d'ailleurs n'avait pas d'aptitudes spéciales. Mais, en dépit d'incessantes démarches, il en était encore à se leurrer de vagues promesses. Il lui fallait chaque année, après de brefs

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

séjours à Paris, regagner sa province, reprendre sa chambre dans la maison de famille et se plier à une tutelle devenue difficilement supportable pour un grand garçon d'humeur indépendante et qui, depuis longtemps, avait l'âge d'homme. Cette oisiveté, ce vide et cette incertitude le faisaient souffrir cruellement. « Sans existence, ni avenir, ni liberté, ni occupations d'aucun genre en ce monde, je ne sais que faire de la vie. » Ce mal moral de l'ennui avait sur sa santé même le plus fâcheux retentissement : nous l'entendons sans cesse se plaindre de ses souffrances physiques, tantôt de son cœur, tantôt de son estomac ou de son foie. Le chagrin, l'ennui, la maladie, c'est plus qu'il n'en faut pour expliquer que Lamartine ait subi, en cette année 1818, un véritable accès de misanthropie. La vie même de Mâcon ne lui semble pas assez solitaire, maintenant qu'il est pourchassé jusque dans sa chambre par des beaux-frères et par des enfans criards. Il se réfugie à Milly; il y broie du noir; il rêve, et, — parce que ce poète d'une si belle imagination est d'ailleurs un provincial de bon sens, — il réfléchit.

Le résultat de ces réflexions, ce fut qu'il devait se marier.

Le mariage, à la façon dont il l'envisageait, devait être un acte éminemment raisonnable. Il ne souhaitait pas d'épouser une toute jeune fille; car, « quel mari offrir à une jolie, jeune et fraîche personne! Quel corps et quelle âme vis-à-vis de dix-sept ans! » Il n'aspirait pas à la passion dont il se croyait désormais incapable, et dont sans doute il se méfiait pour en faire la base d'une solide union : il y préférait une « douce tendresse. » Il va sans dire qu'il ne voyait pas dans le mariage une affaire, mais plutôt l'accomplissement d'un devoir, une façon de se mettre en règle avec la société, une manière de s'installer dans la vie « suivant les lois établies, divines et humaines. » D'ailleurs, il ne pouvait se marier dignement qu'à la condition de trouver un emploi. Alors, il pourrait commencer une vie nouvelle, ou plutôt entrer vraiment dans la vie.

Dès le mois de juillet de cette année, un projet de mariage est apporté par Louis de Vignet; mais il n'aboutit pas. « Je n'ai pas eu même la possibilité de me présenter, mon père ne s'est prêté à rien. » Au mois de septembre, appelé par Virieu à Paris, Lamartine y sollicite le poste de secrétaire d'ambassade à Munich et ne l'obtient pas. Sur ces entrefaites, Talma, qui a enfin lu *Saül*, déclare la pièce admirable, mais injouable. Ce sont échecs

sur échecs. Retombé malade à l'entrée de l'hiver, Lamartine est obligé de venir à Paris, au mois de février 1819, pour se rétablir en se désennuyant.

Le fait est qu'à peine arrivé il se sent mieux. « Les nombreuses distractions, les courses obligées, les conversations de mon goût, les spectacles, les visites, l'absence de contrariétés, tout cela me soulage. » Ce qui l'arrache surtout au sentiment de ses douleurs physiques et de ses peines morales, c'est le murmure flatteur qui commence à s'élever sur son passage, depuis qu'il fait des lectures de ses vers. Accueilli dans la société la plus aristocratique, qui s'engoue de son talent, il conquiert une réputation de salon. Il n'est plus cet « intéressant jeune homme » dont Mme Charles parlait à Mounier comme d'un inconnu, et de qui la principale séduction était celle de sa jeunesse et de son beau visage. Son nom se répand, colporté par des amis enthousiastes. On fait cercle autour de lui chez Mme de Montcalm, chez la duchesse de Broglie, surtout chez Mme de Saint-Aulaire, dont le salon était une sorte d'hôtel de Rambouillet. « La sombre mélancolie de mes traits et le découragement complet de tous les plaisirs de mon âge inspiraient à tout le monde et surtout aux jeunes femmes de cette société une sorte de curiosité et d'intérêt pleins de réserve et de mystère qui ajoutaient beaucoup de prestige à mes vers. » Lamartine ne s'y trompait pas, et on comprend de reste que les imaginations féminines se soient exaltées pour ce jeune homme si beau, si triste et dont la mélancolie s'exprimait en plaintes si harmonieuses ! Il était fondé à trouver que c'était un « assez joli moment pour l'amour-propre. » Toutefois, s'il était réjoui dans son amour-propre par ces succès mondains, il était bien obligé de constater qu'il n'en tirait guère d'utilité. Une fois qu'il se retrouvait éloigné de Paris, et revenu de cet enivrement, il s'apercevait qu'il n'avait fait aucun progrès dans le sens d'un établissement sérieux ; et sa pensée reprenait son cours habituel.

AIX. — UNE RENCONTRE DE ROMAN

Dans les premiers jours du mois d'août, Lamartine arrivait à Aix-les-Bains avec Aymon de Virieu. Il s'était résigné à y faire une cure, quoiqu'il répugnât à revoir ce pays, qui lui rappelait « de trop pénibles souvenirs. » Mais cette vallée d'Aix était pour

lui prédestinée : il y avait laissé des souvenirs de passion et des images de deuil, il allait y trouver une autre forme de l'amour et la promesse du bonheur. Celle qui les lui apportait était une jeune Anglaise, qu'il avait eu récemment l'occasion de rencontrer à Chambéry, qu'il avait peu remarquée, mais qui, elle, n'avait plus cessé de penser à lui.

Marianne-Elisa Birch était la fille unique d'un colonel de milice anglaise (1). Mme Birch, depuis la mort de son mari, s'était entièrement consacrée à l'éducation de sa fille. A Londres, les dames Birch s'étaient liées de la façon la plus intime avec la famille de la Pierre, émigrée de Savoie. Elles accompagnèrent la marquise de la Pierre et ses filles, lorsque celles-ci revinrent s'installer à Chambéry. « Elles habitent toutes ensemble, est-il dit dans le *Manuscrit de ma mère*, une belle maison de campagne avec un grand jardin à l'extrémité d'un faubourg, à quelques minutes de Chambéry; c'est le rendez-vous de la société distinguée et lettrée de cette jolie ville. On y dessine, on y peint, on y fait de la musique, on y monte à cheval; c'est un petit canton d'Angleterre en Savoie. Césarine (2) y va quelquefois et son beau-frère, Louis de Vignet, l'ami d'Alphonse, très souvent; il fait des vers et il les lit à ces demoiselles; il leur a lu aussi quelques-uns des vers d'Alphonse qui ont paru bien à cette société; on l'a interrogé sur son ami, dont il a fait un éloge exagéré, le comparant à un jeune poète anglais dont je ne sais pas bien le nom, mais qui écrit des poèmes fantastiques et mystérieux d'une grande vogue en ce moment. Il leur a promis de leur faire voir son ami, quand il passerait à Chambéry... Cela a été comme une rencontre de roman. » Mlle Birch s'était, sur sa renommée, prise d'enthousiasme pour Alphonse de Lamartine : elle l'admira passionnément; c'est par là qu'elle commença de s'en faire aimer.

Était-elle jolie? A défaut d'une beauté véritable, — « don

(1) Elle était née en France et était, paraît-il, de race écossaise. On lit au contrat de mariage de Lamartine : Étaient présentes, « Mlle Marianne-Eliza Birch fille majeure de défunt M. William Henry Birch, en son vivant major commandant au service de Sa Majesté britannique, née dans la cy-devant province du Languedoc, baptisée dans la paroisse de Soho à Londres, demeurant à Chambéry dès environ deux ans — et Mme Christina Cordelia Reessen, veuve de M. William Henry Birch, fille de défunt M. Jones Reessen, née et domiciliée à Londres. »

(2) C'était la troisième et « la plus aimable » des sœurs de Lamartine. Elle avait épousé, cette année même, le comte Xavier de Vignet, sénateur à Chambéry

souvent plus dangereux qu'utile, » suivant la remarque de l'excellente Mme de Lamartine, — elle avait de l'agrément, un « extérieur gracieux » que faisait valoir un léger cachet d'exotisme, dans un temps où le genre anglais était à la mode. Il suffisait au surplus que cet extérieur ne détruisît pas le charme très pénétrant et la très réelle séduction de son esprit. Lamartine fut tout de suite frappé de la conformité qu'il trouvait entre les goûts de la jeune fille et les siens. Elle aimait la poésie, la nature, la rêverie mélancolique. Très instruite, musicienne et peintre, elle avait sinon le talent, du moins l'intelligence artistique. Ajoutez une parfaite simplicité, une modestie qui n'était pas étudiée, je ne sais quoi d'effacé qu'il fallait découvrir et qu'on n'oubliait plus, une fermeté de caractère qui s'alliait à beaucoup de douceur; la maturité de son esprit, — elle avait vingt-neuf ans, — était déjà d'une femme. C'était la compagne désirée. Lamartine la rencontrait à l'instant précis où il la cherchait. Le voisinage dans une ville d'eaux, la fraîcheur et l'enchantement d'un beau cadre de nature firent le reste.

Quand il arriva, Lamartine trouva les dames Birch installées à Aix avec la marquise de la Pierre et ses filles. Elles habitaient chez un certain M. Perret, qui était un « respectable vieillard, » un « saint homme, » un botaniste et un musicien, et qui joignait à toutes ces qualités celle d'être un hôtelier complaisant. Est-il exact, comme l'a conté Lamartine, qu'il lui ménageât des entrevues avec la jeune Anglaise, en l'avertissant par un air de flûte, chaque fois que « la mère vigilante sortait sans sa fille pour la promenade? » Ce qui est certain, c'est qu'il servait d'intermédiaire aux deux jeunes gens pour leur correspondance secrète.

LA DÉCLARATION

La première en date, — la plus chère peut-être, — de ces reliques d'amour est un carré de papier sur lequel se lisent ces mots : *Alphonse, Aix, 14 août 1819*, et qui contient dans ses plis une fleur séchée. C'était le premier aveu d'un sentiment auquel il ne manquait plus que le mot qui l'exprime. Aussi la jeune fille dut-elle être plus émue que surprise, quand elle reçut cette lettre à l'adresse mystérieusement libellée : *Pour remettre à la personne*, et qui était une déclaration en forme :

J'ose vous supplier, mademoiselle, de ne pas juger avec sévérité la démarche à laquelle la nécessité me force de recourir, et de lire au moins cette lettre jusqu'au bout.

Je n'ai pu vous voir sans vous aimer, et chaque jour comme chaque parole a contribué, depuis, à fortifier en moi ce penchant d'abord involontaire, mais que la raison et la volonté approuvent également aujourd'hui. Je ne puis me résoudre à m'éloigner sans vous l'avoir au moins découvert; je sais qu'il eût été plus convenable de commencer par en parler à d'autres qu'à vous, mais je sais aussi que, d'après la différence de religion et de patrie qui est entre nous, mes premières démarches auprès de Madame votre mère auraient été probablement repoussées au premier abord, et, comme le bonheur de ma vie dépend du succès de ces démarches, il fallait que je m'assurasse auparavant de vos propres sentimens, et que j'obtinsse de vous-même la permission de les entreprendre. C'est pour vous la demander, mademoiselle, que je vous écris dans ce moment. Je sais que vous ne consentirez peut-être pas à me répondre, mais permettez-moi du moins d'interpréter votre silence comme un consentement à mes désirs! Si je puis me croire assez heureux pour que vous partagiez seulement en silence les sentimens que vous avez fait naître, rien ne me coûtera pour parvenir au terme de mes vœux que je pourrai croire les vôtres. Nous aurons sans doute des deux côtés des obstacles d'égale force, mais aucun obstacle ne peut être aussi fort que le sentiment qui me guide; ce sentiment que j'ai connu une fois en ma vie n'a pu être arraché de mon cœur que par la perte de ce que j'aimais; depuis ce temps j'ai vécu dans une parfaite indifférence; mais je vous ai connue, j'ai trop apprécié en vous tant de qualités parfaites, tant de rapports entre nos goûts et nos sentimens, tant de perfections inconnues peut-être même à vous-même, pour ne pas sentir que je serais le plus heureux des hommes d'obtenir votre main et d'unir mes jours et ma destinée à la vôtre! Ce sentiment intime, profond, raisonné, inébranlable m'aidera à triompher de tout, et quel que soit l'événement, il ne peut plus s'éteindre en moi!

Je m'arrête, j'en ai peut-être trop dit, mais je ne pouvais plus me taire. Non : vous ne me condamnerez pas, et si vous m'avez jugé vous-même avec indulgence, vous comprendrez mieux que personne la force du sentiment qui m'entraîne! J'attends mon sort du premier regard qui suivra la lecture de cette lettre.

A. DE L.

Lamartine était à la veille de quitter Aix; il n'avait pas voulu s'éloigner sans que les paroles décisives eussent été prononcées. Il avait compris que le bonheur était là : il ne voulait pas le laisser échapper.

La réponse fut telle que Lamartine le souhaitait. Mais les jeunes gens n'avaient plus devant eux que cinq ou six jours. Et il leur restait tant de choses à se dire! C'étaient des difficultés à prévoir, des arrangemens à prendre pour l'échange des lettres,

un plan de campagne à combiner. Et c'étaient, du côté de Lamartine du moins, des préventions à dissiper.

UN DRAME DANS UNE IDYLLE

Car il y a dans cette idylle un drame ; il y a dans ce drame un rôle de traître : il est tenu par l'une des filles de la marquise de la Pierre. A quel mobile obéissait Mlle Clémentine de la Pierre, en desservant Lamartine auprès de son amie? Il serait de la dernière indiscrétion de le deviner. Mais, au surplus, nous n'avons garde de le regretter. Car cette opposition active et persistante donnera tout de suite à Lamartine l'occasion de traduire ses sentimens dans toute leur force et avec une éloquence vraiment passionnée. Les lettres qu'on va lire nous exposent tout ce roman de quelques jours fertile en émotions ; nous éviterons autant que possible de les interrompre par des commentaires.

17, mardi (1).

Je reçois cette lettre adorable, j'admire votre courage et votre générosité, je vais sans vous compromettre prier M. P... (2) de vous remettre ma réponse, je ne lui en dirai que ce qu'il faut pour l'intéresser et il se chargera, j'espère, encore pour demain de la même commission : vous pourrez en sûreté de conscience assurer que je ne vous ai rien *remis*.

Je vous répète et je vous jure avec une sincérité parfaite que je vous ai consacré pour la vie tout ce que j'ai dans l'âme d'amour, de tendresse, de dévouement, tout moi-même enfin ! que, du moment où vous avez accepté mes sentimens, ils sont et seront pour moi sacrés et invariables, comme si les nœuds les plus saints nous unissaient déjà! que rien ne me fera jamais changer, et que je crois en honnête homme pouvoir vous rendre aussi heureuse (si l'attachement le plus constant vous suffit) que je serai heureux moi-même. Il est vrai que j'ai aimé une fois dans ma vie et que j'ai perdu par la mort l'objet de cet amour unique et constant ; depuis ce temps j'ai vécu dans la plus parfaite indifférence, jusqu'au moment où je vous ai connue, et je n'aimerai jamais ailleurs, si je suis assez heureux pour que votre cœur réponde au mien. Il est autant contre mon caractère que contre la nature de l'affection que j'éprouve de varier dans mes sentimens de ce genre, et je vous jure même que lors même que j'épouserais une personne que je n'aurais ni connue ni aimée avant, je lui resterais inviolablement et uniquement consacré. La personne qui me peint si mal et si injustement à vos yeux, dénature totalement mon caractère et ma vie ; le contraire de ce qu'elle vous peint est et a été la vérité. Cependant je ne l'accuse point. Elle a pu être trompée elle-même par d'autres personnes aussi peu instruites de

(1) A Mademoiselle Birch.
(2) M. Perret.

mes affections; et comme à cause de ma position dans le monde, de mes voyages, de quelque ombre de talent, et d'un extérieur qui était mieux alors, on m'a vu dans des rapports extraordinaires avec quelques femmes à Paris ou ailleurs, on a supposé ce qui n'était pas, ce qui ne pouvait être dans l'état où était mon cœur depuis longtemps. Je ne doute pas que Mlle C... ne continue à me desservir dans votre esprit et je crains qu'elle ne le fasse aussi dans l'esprit de Mme de la Pierre. Me permettez-vous de l'aborder franchement et de lui dire (à Mlle C...) que je me suis aperçu que vous m'avez laissé entrevoir qu'elle vous avait donné des préventions injustes contre moi, etc. Répondez-moi demain là-dessus par M. P... J'irai le voir à trois heures.

Je n'ai pas le temps d'écrire plus au long. Je pars pour Chambéry ce soir jusqu'à demain matin. Songez aux moyens quelconques de faire prendre mes lettres à poste restante à Chambéry et à Turin quand vous y serez.

V... à qui j'ai dit quelques mots n'a pas pu ou pas voulu m'en fournir aucun moyen : il ignore du reste tous les détails passés entre nous. Soyez tranquille absolument là-dessus. J'ai déjà reçu une lettre de ma mère qui me parle de vous d'une manière charmante, je lui ai écrit aussi; ainsi, le plus vite possible, donnez-moi le plus de détails que vous pourrez sur vos circonstances en tous genres, parce que je ne pourrai faire demander à madame votre mère par mes parens qu'après leur avoir fourni mille et mille renseignemens de Londres. Je ne veux les recevoir que de vous, indiquez-moi à qui je pourrai les demander. Je n'ai pas besoin de vous répéter que ce n'est pas pour moi, puisque vous avez vu que je me suis engagé personnellement à jamais, sans connaître de vous que vous seule. Tout le reste m'est égal à moi pourvu que vous soyez bien et heureuse; je le serai toujours assez de vous posséder pour toujours. Et quelle que soit votre fortune, il faudra que les renseignemens que nous ferons venir de Londres l'augmentent ou du moins l'enflent le plus possible aux yeux de quelques-uns de ces parens dont la mienne dépend. Je partirai samedi, je reviendrai dès que vous reviendrez de Turin. Ah ! fiez-vous-en là-dessus au bonheur que j'éprouve à vous voir, à vous entendre, à contempler ma félicité future dans vos yeux, à aimer avec tranquillité et confiance celle que je me sens destiné à aimer toute ma vie ! celle qui doit être dès à présent et qui sera toujours la meilleure partie de moi-même ! De ce moment donc je vous regarde comme à moi, je me considère comme à vous ! Songez-y ! et quelles que soient les absences, les silences forcés, les événemens, les contrariétés, dites-vous : il est à moi ! je suis à lui ! et attendons avec sécurité le moment qui ne pourra plus nous manquer.

Post-scriptum.

Mardi à 5 heures.

Je viens de chez M. P... Il n'y était pas. J'y retournerai plus tard et je n'irai pas à Chambéry aujourd'hui. Mais pour ne pas éveiller plus de soupçons sur notre intelligence, je n'irai pas non plus ce soir chez vous. Je rouvre donc ma lettre pour y ajouter quelques mots. J'en aurais tant à vous dire ! J'avais pensé à vous faire porter mes lettres par une femme de Chambéry,

mais elle ne vous connaît pas, elle ferait quelque erreur, elle parlerait peut-être. J'y renonce. Rien n'est mieux que la poste restante, et peut-être votre femme de chambre consentirait-elle à aller les y prendre, mais je n'écrirai que quand vous m'aurez mandé vous-même ce qui en sera, et sous quel nom vous voulez que je vous les adresse. — Je suis très décidé aussi à parler à Mme de la Pierre. Je comptais le faire aujourd'hui ou demain, mais vous savez leur malheureuse nouvelle, elle serait peut-être encore trop absorbée, cependant je verrai demain. Je passerai la soirée de demain soir auprès de vous, mais si j'ai quelque chose à vous remettre, je le ferai par M. P... On nous observerait trop. Voici quelques détails sur mes propres circonstances. Je veux aussi que vous les sachiez toutes. Ma famille est une famille de gentilshommes, elle est riche pour ces temps-ci et pour nos pays. La fortune n'est pas toute à mon père, elle est entre les mains d'oncles et de tantes, non mariés et âgés (1), qui doivent nous la laisser après eux, et qui n'en assurent qu'une partie dans nos contrats de mariage; j'aurai un jour six ou huit cent mille francs. En mariage ils ne m'en assurent qu'à peu près trois, et ne me donneront vraisemblablement que très peu de chose en jouissance tout de suite. Mais ces premières années, et cette gêne momentanée ne n'importent guère à moi, si vous n'en souffrez pas, si nos goûts et notre amour nous rendent heureux de notre médiocrité présente, à la campagne ici ou en Angleterre. L'avenir ne m'alarme pas, puisqu'il est certainement beau pour moi. Mes parens cependant par leur âge et leur nombre et leur caractère sont difficiles à réunir dans un sentiment commun pour une démarche comme celle que je vais leur demander, mais j'espère les y décider avec plus ou moins de temps.

Enfin confions-nous à notre amour, au temps, à la Providence qui ne nous a pas réunis en vain. Je sens que nous serons l'un à l'autre, parce que je ne trouverais en aucune autre, tout ce que j'aime en vous. Adieu, adieu Celui qui est à vous pour *jamais*.

Dans ces deux lettres où Lamartine, comme il le devait, fait allusion à son amour pour Elvire, on aura noté qu'il ne le donne aucunement pour avoir été un amour d'une essence spéciale et tel qu'une épouse n'eût pas à en concevoir de jalousie rétrospective. Ce qu'il reproche à son ennemie, la perfide Clémentine, ce n'est pas d'avoir évoqué le souvenir de sa liaison avec Mme Charles, mais c'est de lui avoir prêté d'autres liaisons du même genre. Et si lui-même rappelle cet amour, c'est comme exemple de la façon dont il sait aimer. Auprès de qui pourtant, plus qu'auprès d'une fiancée, qui n'était plus une petite fille,

(1) Le contrat de mariage de Lamartine mentionne : François-Louis de la Martine, ancien chevau-léger de la garde du Roi, demoiselle Marie-Anne-Charlotte Eugénie de la Martine et dame Marie-Suzanne de la Martine chanoinesse, comtesse du chapitre de Sales, — c'étaient le frère aîné et les deux sœurs du chevalier de Lamartine, Mlle de Lamartine, et Mme du Vilars, — et Jean-Baptiste-François de Lamartine, propriétaire; — c'était l'abbé, qui laissa ses biens à Lamartine.

aurait-il dû tenir à établir que l'héroïne du *Lac* n'avait été pour lui qu'une amante idéale? Mais à cette époque, voisine des faits, et toute chaude encore d'une émotion récente, il n'y songeait guère. C'est beaucoup plus tard qu'il s'avisera de cet artifice.

Jeudi 19 août (1).

... Que vous aviez l'air heureux hier! Je suis rentré moi-même mille fois plus heureux, car je sens qu'à présent et à jamais je n'aurai plus d'autre bonheur que le vôtre! Aviez-vous quelques espérances plus positives, entrevoyez-vous la possibilité de vaincre les résistances qui nous persécutent? Je veux au moins m'en flatter tout le jour!... Je le sens, il y a une voix dans mon cœur qui me le répète à toutes les minutes, j'ai assez souffert, le ciel me garde enfin du bonheur, et tout bonheur désormais pour moi ne peut être qu'en vous, par vous et avec vous! Oui, nous triompherons sans aucun doute, si l'amour triomphe, dans votre propre cœur, des persécutions de tout genre dont on va vous entourer! Qu'ai-je fait *encore une fois à* Mlle *Cl.*? Car je ne puis plus la nommer *votre amie après ce que vous me dites d'elle.* Elle se joint à votre mère pour vous repousser en Angleterre? pour vous faire douter des sentimens les plus purs qu'une femme puisse inspirer? pour vous faire douter des vôtres même? Elle sait bien cependant qu'en Angleterre Mme votre mère ne vous donnera pas plus de facilité pour épouser un catholique! Elle vous parlait de moi avec éloges, quand il s'agissait de vous dégoûter d'un autre qu'elle pensait que vous aimeriez peut-être! elle voit que vous vous attachez à moi, elle change aussitôt de langage! remarquez! et prennez garde à cette singulière conduite!... Soyez sûre qu'avant peu de temps, elle tâchera d'entraîner votre cœur vers quelque autre encore, à Turin ou ailleurs, elle prolongera votre absence et il se présentera naturellement des hommes plus faits que moi pour vous plaire, dont elle fera adroitement ressortir les qualités et les convenances. Je tremble de ce genre de séduction! L'amour ne se détruit que par l'amour! Celui que j'ai eu le bonheur de vous inspirer sera seul contre tous! et l'on fera tout pour effacer par d'autres traces les traces qu'il aura pu laisser!... Toutes ces persécutions, toutes ces calomnies s'accroîtront autour de vous! C'est égal, je compte sur votre cœur seul! et s'il résiste à tant de pièges et de tourmens, je saurai au moins qu'il était aussi grand et aussi tendre que je l'avais rêvé et qu'à l'avenir rien ne pourra l'altérer ni l'ébranler pour moi! Cette épreuve terrible fera ma sécurité et mon bonheur pour toujours! Oui, elle sera toute à moi cette âme qu'une mère, une famille, l'amitié même n'auront pu m'arracher!...

Vous pouvez toujours m'écrire à cette adresse que je vous ai donnée hier! Si vous ne le faites pas au moins tous les huit ou dix jours, que deviendrai-je? Je n'ai plus que vous dans le monde, et je pourrai penser que vous m'abandonnez aussi!

Quant aux nobles insinuations de votre prétendue amie sur l'idée exa-

(1) Lamartine a écrit: 18 août. C'est une de ces erreurs de date dont il est coutumier.

gérée qu'on m'aurait donnée à Chambéry de votre fortune et à l'idée si douce qu'elle se plaît à vous donner que cette fortune est l'unique mobile de mes sentimens! vous avez vu vous-même si j'ai attendu pour vous aimer et pour m'engager à vous tout entier de savoir si vous aviez même l'ombre d'une fortune à vous? Vous voyez que dans l'avenir j'en ai moi-même une certaine, qui en France et autour de moi aurait pu me faire trouver une femme suffisamment riche, si cette richesse eût été à mes yeux le seul besoin d'une union sans retour comme le mariage! Je vous assure que jusqu'à hier, je ne savais pas un mot de votre fortune, et que celle que je présumais que vous pourriez avoir n'était pas le tiers de ce que vous avez en effet! Je ne puis encore une fois comprendre comment Mlle Clémentine ose inculper d'une pareille bassesse un homme qu'elle doit au moins supposer un honnête homme! J'en suis indigné! Mais nous sommes tous deux placés par nos sentimens dans une région trop élevée pour que ces insinuations perfides et basses puissent seulement nous y éfleurer. — Nous nous aimons, ce seul mot répond à tout!

Nous nous aimerons toujours, ce seul mot suffira pour rendre inutiles à jamais toutes les persécutions directes et indirectes dont on nous entourera mutuellement. Adieu. Adieu. Vous et moi! Qu'il n'y ait plus que ces deux noms pour nous dans le monde!

C'était une campagne en règle que l'aînée des demoiselles de la Pierre menait contre le soupirant de son amie, et sa stratégie savante disposait de plus d'une ressource. Après avoir présenté l'amant d'Elvire comme un homme à bonnes fortunes et sans foi, elle l'accusait tout uniment d'être un coureur de dot. On ne s'étonnera pas trop qu'il ait conçu quelque impatience de se savoir en butte à des insinuations si blessantes et si injustes, et qu'il ait souffert de sentir entre lui et celle qu'il aimait cette influence étrangère et importune. L'orage se préparait. Il va éclater dans cette grande lettre, une des plus éloquentes que Lamartine ait jamais écrites, véritable plaidoyer pour son bonheur. Nous n'avons pas celles auxquelles il répond et qui l'émurent si fort; mais nous savons ce qu'elles contenaient. Y avait-il, de la part de Mlle Birch, défaillance passagère ou honnête coquetterie? Avait-elle été impressionnée par les propos de Mlle de la Pierre? Sans doute, en raison de cette intimité qui s'était depuis longtemps établie entre les deux jeunes filles, Mlle Birch devait être gênée par l'opposition de son amie; et, — dans sa candeur, — elle priait qu'on l'aidât à triompher de cette hostilité. De son côté, Lamartine, inquiet comme un amoureux, attacha trop d'importance à quelques phrases moins significatives qu'il ne le craignait. Au surplus, il fallait que son tempé-

rament oratoire fît explosion, et que le flot de l'éloquence se déchaînât. Tel est, au point de vue de la pure littérature, l'intérêt de cette lettre : chez celui qui ne s'était encore révélé que comme poète, voici déjà que perce l'orateur.

Vendredi, après vos deux lettres.

Oui, je le vois, je m'étais trompé sur vous! si c'est vous seule qui avez pu m'écrire les pages inconcevables que je viens de lire, hier au soir et ce matin! Quoi? la conscience de votre propre sentiment ne vous suffit déjà plus? il faut, pour que vous puissiez vous avouer votre amour qu'il convienne à Mlle C...? qu'il soit approuvé par elle? qu'il s'arrange avec ses désirs et ses plans? et déjà! quoi, déjà! vous avez pu tracer ces mots : *si l'on me force à renoncer à vous!*

Je vous le dis avec franchise, je vous le dis dans mon désespoir, j'aurais donné ma vie mille fois, plutôt que de les écrire ou de les concevoir jamais! Jugez, si vous le pouvez, de l'impression qu'ils m'ont faite, tracés par vous, après huit jours, huit jours seulement! Achevez plutôt; dites-moi que vous n'avez rien éprouvé, que vous vous êtes trompée vous-même, que ces courts sentimens n'ont été qu'un songe de votre âme, que vous vous en repentez! que vous me redemandez vos sermens, que vous me rendez les miens! Que ne pouvez-vous me rendre aussi mon indifférence? et le repos dont je jouissais enfin, quand pour mon malheur je vous ai vue! Mais vous ne le pouvez plus! Je n'ai pas un cœur qui s'émeuve ni qui s'appaise aisément! Quand j'aime, c'est pour la vie, c'est d'une manière complète, absolue, inébranlable : vous pouvez briser ce sentiment dans mon cœur, mais vous ne l'en arracherez plus jamais! Tous les amis du monde se réuniraient pour accuser mon amour, pour le blâmer, pour l'avilir! que je ne l'en porterais que plus triomphant! Est-ce avec leurs yeux que je vois? est-ce avec leur âme que je sens? est-ce avec leur raison que je juge? Notre amour! c'est la partie la plus intime de notre être! C'est nous-mêmes tout entiers! et l'immoler ou l'asservir aux sentimens, aux volontés d'un autre, c'est s'enchaîner soi-même, c'est renoncer à sa propre individualité, c'est se faire esclave par son âme! Et vous ne l'avez pas senti!...

Si ces paroles sont dures, mettez-vous à ma place! Figurez-vous que vous aimez comme j'aime, que vous vous êtes donnée toute entière, que vous ne voyez plus que la mort qui puisse rompre les liens que vous venez de former, et que vous recevez deux lettres semblables à celles que j'ai sous les yeux! Non : je vous l'avoue, jamais rien de semblable n'était entré dans ma pensée. Je connais et je puis supporter le malheur que le seul destin nous fait. Mais le malheur que nous nous ferions à nous-même, par la propre versatilité de nos cœurs, je ne le connaissais pas! Je ne le supporterais pas! J'en mourrais à la fois de douleur et de honte! — Vous ne voulez plus m'écrire, pour donner une plus grande idée de vous à M. V... Et que m'importe à moi l'idée qu'aura de vous M. V... et mille autres? est-ce que mon amour dépend de l'opinion qu'il aura de ce que j'aime? est-ce que si, par impossible, vous tombiez dans l'abjection, dans le mépris de l'univers,

je cesserais pour cela de vous aimer? et de faire gloire de mon amour? Je rougirais de moi s'il en était autrement! Je ne me croirais pas digne d'avoir reçu une âme, je n'en aurais pas besoin : l'opinion des autres serait mon âme! Mais pourquoi donc m'avez-vous écrit une fois? Ces lettres, ces protestations d'un éternel attachement, n'étaient donc pas la noble et franche expression d'un sentiment trop élevé et trop absolu pour être jugé sur les convenances humaines? C'était donc une légèreté, une surprise, un enfantillage; ou si ce n'était pas une légèreté ces jours-ci, comment cela en serait-il une dans l'avenir? Votre sentiment aurait donc changé de nature? ou ce sentiment éternel serait donc déjà totalement anéanti? — Voyez où nous entraîne cette crainte pusillanime de l'opinion humaine, cet asservissement à l'amitié dans un sentiment qui par sa nature est au-dessus de tout ou qui cesse d'être dès qu'il peut se comparer à un autre! — Voyez-le! et prononcez! Livrez-vous-y toute entière et sans retour, comme vous me l'aviez juré! ou renoncez-y dès aujourd'hui! Votre faiblesse de quelques jours aura empoisonné la vie d'un homme qui crut se livrer à un amour absolu comme le sien et qui n'en reviendra jamais! Mais qu'importe, soyez heureuse! Oubliez! trahissez des sentimens de quelques jours que l'amitié n'approuvait pas! J'aime mille fois mieux, s'il faut mourir, un coup subit et unique, que de vivre dans la crainte éternelle de celui que votre faiblesse me réserverait tôt ou tard !

(*A 11 heures.*) Écrivez-moi une dernière parole, et qu'elle soit irrévocable, quelle qu'elle soit ! Tous les obstacles qui viendront de Madame votre mère ou de mes parens, je les combattrai avec force, avec persévérance, et le tems nous aidera à en triompher sûrement. Quant à ce que vous me dites de concilier les intérêts de l'amitié de Mlle Clémentine avec notre bonheur et notre union, je ne le conçois pas, vous ne pouvez pas avoir deux buts. Le vôtre est votre amitié ou votre amour, Mlle Clémentine ou moi, choisissez. Si Mlle C... est votre amie, *non pour soi, mais pour vous*, elle l'employera à vous aider, même contre son propre intérêt. J'ai des amis aussi et je le ferais; vous la jugerez ainsi : si elle se montre votre amie désintéressée, elle restera votre amie après notre union, vous vivrez avec elle et je partagerai moi-même un sentiment si bien éprouvé. Si au contraire elle préfère son bonheur au vôtre et qu'elle persévère dans la conduite inexplicable, et dans les insinuations (j'ose le dire) calomnieuses et perfides, que vous m'indiquez assez, ou nous triompherons encore par l'amour de cet obstacle de plus, ou vous vous livrerez pour toujours à sa domination, après avoir en passant fait le malheur de ma vie! Mais je ne travaillerai jamais à la vaincre ou à la convaincre : c'est au-dessous de moi, au-dessous de l'amour, au-dessous de la raison; quel droit a-t-elle? que ceux que vous lui laissez prendre? Si vous les lui ôtez, elle ne les aura plus, voilà tout...

Adieu! Je veux partir, je voudrais déjà être parti! Pourquoi prolonger le plus beau, le dernier rêve de ma vie, si le réveil doit être si affreux? J'emporte votre image, mais telle que vous étiez jusqu'au moment où Cl... vous a parlé! Je vous vois tendre, constante, inébranlable, absolue dans votre sentiment comme moi dans le mien, vous raidissant contre tous les

obstacles, appuyée sur votre seul amour et triomphant enfin dans mes bras de toutes les résistances qu'on peut nous réserver. Dites! faut-il vous voir à jamais ainsi? ou ne plus vous voir désormais que comme une apparition funeste que le ciel me réservait après tant de malheurs, pour me rendre l'amour et l'espérance et me les arracher à jamais? Oui, j'ai parlé de vous à ma sœur, elle vous aime, elle ira souvent vous voir, elle cultivera Mme de la Pierre si vous voulez, mais elle ne vous parlera de rien, et d'ailleurs Cl... serait aussi là pour vous observer! Adieu, je ne puis plus écrire, c'est peut-être un dernier adieu! Le mot que j'attends de vous me le dira. Je pars demain. Adieu! Adieu! Oh! dites-moi que vous m'aimez encore, que vous m'aimerez toujours et que le jour viendra où nous pourrons le répéter sans cesse. Adieu.

Que ce style surchargé de figures et débordant de mouvemens trahisse un homme qui a fait ses classes dans Marmontel, — comme la phrase d'Elvire se sentait de la période de Rousseau, — c'est l'inévitable marque du moment et c'est ce qui date ces correspondances. Mais d'ailleurs cette violence et cette solennité, ce courroux, ces reproches, ces exclamations, ces interrogations, ces objurgations, cette exagération oratoire, qui tantôt transformait la bonne Mlle Birch en une femme fatale, et tantôt imaginait que cette honnête jeune fille pourrait bien tomber dans l'abjection, toute cette rhétorique dut paraître délicieuse à celle qui en savourait la sincérité. Elle avait un moyen de calmer cette tempête. Elle ne manqua pas d'en user. Lamartine, le même jour où sa tendresse irritée avait connu de si vives angoisses, recevait quelques lignes qui apparemment dans leur brièveté valaient toute son épître.

Vendredi soir.

Je viens de recevoir ce divin billet! Je n'en attendais presque plus. Je voulais partir, je ne voulais plus revoir cette maison où mon bonheur aurait commencé et fini, je pars encore, mais seulement dimanche et le plus heureux des hommes! rien ne pourra désormais ébranler ma confiance dans votre amour et dans cette foi que vous m'avez de nouveau donnée! Je pars pour parler plus vivement à mes parens, pour les presser de demander mon bonheur à madame votre mère...

Soyez sûre que malgré tout nous réussirons tous seuls avec un peu plus de temps et de peine. Croyez-en à ma parole! Mon défaut n'est pas de voir l'avenir trop en beau, mais je sens une voix invincible qui m'assure que tôt ou tard nous arriverons au but de nos désirs. Je ne vous demande pour cela qu'une fermeté inébranlable contre les résistances ou les séductions de tous genres qu'on pourra employer. Et cette constance vous me l'avez promise. Ah! la tendresse de toute mon âme et le bonheur que nous puiserons dans le sein l'un de l'autre vous la payeront un jour. Nous habiterons où

vous voudrez et dans ce pays-ci surtout s'il vous est toujours cher! Je ne veux m'occuper que de votre parfait bonheur, car tout le mien sera uniquement en vous! Je serai ce que je suis, votre bien, votre possession, votre esclave, et mon bonheur sera dans tout ce que je ferai pour vous. Adieu. Adieu!

Samedi 21 août.

Adieu! Je partirai sans vous revoir, il le faut, je n'aurais pas le courage de vous faire de froids adieux devant tout le monde, et nous ne devons pas encore nous trahir tout à fait, peut-être ne me suis-je que trop trahi hier au soir, et n'a-t-on que trop lu ma douleur dans mes yeux; mais qu'importe? il faudra bien qu'ils sachent tôt ou tard que je vous aime. Plutôt je pourrai avouer hautement cet amour et plutôt nous serons heureux! Que votre dernière lettre était déchirante et qu'elle m'a fait mêler de larmes aux vôtres! Que je me suis reproché d'avoir été si dur et si injuste! Que j'aurais voulu effacer par mes pleurs ces lignes qui vous ont affligée! Cependant je viens de relire vos deux lettres précédentes, et en vérité elles ne sont pas bien, je veux les brûler celles-là. Que penseriez-vous, si je vous disais aujourd'hui : M. de Virieu n'approuve pas mon amour, tâchez de vaincre ses résistances, car elles pourraient me forcer de renoncer une fois à vous? Mais n'en parlons plus! Brûlez aussi la mienne! Celle du soir a tout réparé, je vous ai retrouvée tout entière. Et ce peu de mots, ces derniers mots que vous m'avez dits, vont rester gravés dans mon cœur jusqu'au retour!...

J'entrevois enfin l'avenir le plus doux et le plus riant, j'ai trouvé une âme qui répond en tout à la mienne! qui sent comme moi, qui aime ce que j'aime! et avec qui mon âme tout entière ne fera un jour qu'une âme! Ce goût de solitude et de campagne que vous avez comme moi, cet ennui du monde et de son vuide bruyant, ce penchant pour la nature poétique, et pour les sentimens tendres et religieux, tout me répond d'une félicité sans nuages...

Les jeunes gens n'avaient pas eu beaucoup de peine à se mettre d'accord : il leur restait à entraîner leurs deux familles. Ce sera l'objet de longues et délicates négociations, où le candidat diplomate va faire son apprentissage. On entrait dans la période difficile.

MILLY. — LA SÉPARATION. TOUT EST ROMPU!

Lamartine était de retour à Milly dans les derniers jours du mois d'août. Son premier soin fut d'écrire à la marquise de Raigecourt, pour faire venir de Londres par son entremise ces renseignemens dont il avait besoin pour sa famille.

C'était à sa mère cette fois, — non pas à son ami Virieu, —

qu'il s'était confié et qu'il s'était ouvert de ses projets. Avec quelle joie celle-ci les avait accueillis, il suffit, pour le comprendre, de se rappeler les soucis que donnait depuis longtemps à la tendresse inquiète de cette mère si attentive, ce grand fils dont l'oisiveté et les langueurs, coupées de périodes de dissipation, la désolaient. Il lui parut que la Providence elle-même lui amenait par la main cette belle-fille accomplie. A vrai dire, son fils, en lui contant les choses, les avait un peu arrangées et présentées sous le jour le plus favorable. Il lui avait laissé croire que Mme Birch, en « mère qui fait tout ce que veut sa fille, » souriait à cette inclination, et qu'au surplus il avait fait plaider sa cause auprès d'elle par la marquise de la Pierre. Ce n'était pas tout à fait exact. C'était même à peu près le contraire de la vérité. Il s'en fallait du tout au tout que Mme Birch fût consentante; et, pour ce qui est de la marquise de la Pierre, elle était mère de quatre filles : ce qui expliquait peut-être qu'elle vît sans enthousiasme lui échapper un jeune homme qui aurait pu devenir un gendre. Mais, pour le moment, ce qui importait à Lamartine, c'était d'obtenir le consentement de ses parens : il était habile de leur faire croire que du côté de la jeune fille tout irait à souhait et qu'il ne pourrait venir d'empêchemens que d'eux seuls. « La difficulté qui me fait trembler viendra de nous, soupire Mme de Lamartine, et surtout de mes belles-sœurs ici; c'est que la jeune personne est protestante... Qu'y a-t-il de plus antipathique à des oncles et à des tantes si sévères de mœurs et si froidement raisonnables, qu'un mariage un peu romanesque avec une étrangère? J'ose à peine en parler à mon mari et à ses frères. » Nous savons, par ce qui en est dit dans les *Nouvelles Confidences*, quelle terreur inspiraient à Mme de Lamartine ce beau-frère et ces belles-sœurs qu'elle était obligée de ménager, parce que de leurs libéralités dépendait l'avenir de ses enfans. Excellens, mais inoccupés et grondeurs, ils l'accablaient de remontrances et de reproches, notamment sur sa faiblesse à l'égard de son fils, « sur les absences fréquentes qu'elle me permettait, sur les séjours à Paris ou sur les voyages à l'étranger qu'elle favorisait de ses épargnes au-dessus de nos forces. » Chaque jour ramenait ainsi dans le salon de famille de Mâcon une heure redoutée : l'heure du martyre. Cette fois pourtant, ce ne fut pas si terrible. En somme, dans l'entourage de Lamartine, tout le monde avait hâte de le voir marié. Dès le 21 septembre, son

père envoyait à Chambéry la demande officielle. Il sollicitait en termes irréprochables, auprès de Mme Birch, l'honneur de son alliance, et lui offrait de la renseigner sur la situation de la famille, avec « la franchise et la loyauté d'un vieux militaire qui aime beaucoup ses enfans, mais qui ne leur sacrifiera jamais la vérité. » De son côté, Lamartine adressait de Mâcon, le 26 septembre, une lettre à Mme Birch « pour tâcher, lui écrivait-il, de dissiper les préventions défavorables que vous inspireraient peut-être les différences de pays et de relligion et la crainte si naturelle de vous séparer de ce qui vous est le plus cher au monde. » Il lui offrait non seulement de vivre avec elle, mais de passer une partie de l'année en Angleterre (1).

Mme Birch répondit, poste pour poste, à M. de Lamartine père :

Au jardin de l'Écheraine, le 28 de septembre 1819.

Monsieur,

Je viens de recevoir aujourd'hui la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois au sujet de ma fille. Il n'était guerres possible que je ne m'apperçusse pas des attentions de monsieur votre fils pour elle à Aix, et j'ai appris aussi (avec quelque surprise) qu'à la suite d'une connaissance de peu de jours il lui avez fait une déclaration, et si je ne l'avais pas regardé comme un goût passager, je m'aurais fait un devoir de le prévenir que malgré ses talens supérieurs que j'admire comme tout le monde cette établissement n'entrera pas dans mes projets et les vues que j'ai pour ma fille. — Ma fortune n'est non plus considérable et Elle n'a rien de mon vivant que le peu que j'aurais pu lui céder. — Je ne puis qu'être flattée de la bonne opinion que monsieur votre fils a conçu d'elle et en lui souhaitant toutes sortes de prospérités, j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

avec beaucoup de considération, etc.

Et à Alphonse de Lamartine :

Turin, le 12 octobre 1819.

Monsieur,

J'ai répondu à la hâte à monsieur votre père la veille de notre départ pour Turin, pour ne pas vous laisser dans l'inquiétude de mes sentimens sur le sujet de sa lettre; la vôtre m'a été remise depuis de Chambéry, et il m'est bien pénible de répéter des choses qui pourraient paraître désobligeantes quoique vous pouvez vous figurer que j'attache mon bonheur à voir ma fille établie avec un homme de mon pays et de ma religion. — Je ne doute nullement, monsieur, de vos bonnes dispositions, mais sans avoir

(1) La lettre adressée à Chambéry n'y trouva plus Mme Birch : la poste fit suivre à Turin.

d'objection personnel, il y a longtemps que j'ai fait la détermination de ne faire ménage avec personne. — Je suis aussi très persuadée que si vous quittiez votre famille et votre pays, la nôtre ne vous conviendrez gueres, même si vous avez de la fortune qui suffirait pour vous y établir. J'y vis très modérément et sans les aisances que je désirerais à ma fille. Tout est sur un autre pied que sur le continent et je vous assure qu'un jeune homme sans emploi et avec peu de fortune ne pourrait pas vivre du tout convenablement en Angleterre, et n'y serait pas heureux. Après cette explication, je me repose avec confiance que cette affaire n'ira pas plus loin.

Je suis, monsieur,

avec beaucoup de considération, etc.

C. Birch.

Le double refus était aussi net et d'ailleurs conçu en termes aussi désobligeans qu'il était possible. A la demande si courtoise du père, à la lettre si pleine de déférence du fils, Mme Birch répondait avec une sécheresse et une raideur plus que britanniques. Il n'y a qu'un mot qui serve : elle les envoyait promener. Pour couper court, elle était partie brusquement, emmenant sa fille.

On vient de voir sur quel terrain elle avait tout de suite placé la question. En personne pratique, elle ne doutait pas qu'on n'en voulût à sa fortune; elle s'était donc empressée de déclarer, ce qui au surplus était exact, qu'il s'en fallait qu'elle fût riche. De même, le véritable obstacle au projet d'union était pour elle, beaucoup plus que la différence de religion et de pays, la quasi-pauvreté du jeune homme. Passe encore pour un gendre catholique et français! Mais qu'il fût sans emploi et sans fortune, c'était le défaut impardonnable. Hélas! c'était aussi l'objection sans réplique. Lamartine, qui ne s'était pas trompé à la nature de l'opposition de sa future belle-mère, essayait bien, dans la lettre qu'il lui écrivit pour plaider sa cause, de dissiper ses craintes sur ce point précis. Mais combien son argumentation est faible! Il n'ose pas même faire entrer en ligne de compte la perspective d'un poste diplomatique : il a trop de fois vu s'évanouir ce poste fantôme! Il essaie seulement d'établir un budget de quelque apparence : son père lui cède une terre habitable et d'un revenu suffisant pour vivre en France, deux de ses tantes y ajoutent une somme en argent (1). Toutefois, il était obligé de convenir, à part lui, que la situation était des plus précaires et,

(1) Lettre du 28 octobre, Macon, à Mme Birch.

dans le même temps qu'il en faisait briller les beaux côtés aux yeux de la mère, il avouait à la fille qu'il était « très peu dans l'aisance pour le moment, » et que tout ce qu'il pouvait lui offrir c'était « la médiocrité dans la vie la plus restreinte à la campagne (1). » Pour tout dire, il commençait à désespérer.

Autour de lui, on était dans la consternation. Mme de Lamartine écrivait sur son journal : « Tout est rompu. Alphonse est de retour ; la mère de la jeune Anglaise vient d'emmener sa fille à Turin pour l'éloigner de celui qu'elle paraît aimer. Cependant les jeunes gens s'écrivent quelquefois. J'ai bien de la tristesse. Mon mari tourmenté de notre gêne par suite des récoltes perdues et des dettes de son fils qu'il faut payer préalablement à tout mariage, pour ne pas tromper la famille à laquelle on s'unirait, parle de se retirer tout à fait à la campagne et de vendre sa maison de Mâcon. S'il en est ainsi, comment marierai-je mes deux filles qui me restent ? et qui viendra les rechercher au fond d'un pauvre village ? » On fut très triste à Milly pendant ce mois de novembre, et les dames de Lamartine versèrent d'abondantes larmes.

L'HIVER DE 1819. — MISS BIRCH « TIENT FERME »

Quelle était pourtant l'attitude de la jeune Anglaise ? et devant l'opposition formelle de sa mère, allait-elle céder, renoncer à la lutte ? Ce qui pouvait le faire craindre, et qui augmentait l'inquiétude à Milly, c'est qu'on n'avait plus de ses nouvelles. Le fait est que sa mère avait eu soin de ne lui communiquer ni les deux lettres qu'elle avait reçues, ni la réponse qu'elle y avait faite. Mais il y a des choses qu'il est bien inutile de cacher aux jeunes filles : à force d'y rêver, elles les devinent. Aussitôt qu'elle eut découvert le danger qui compromettait son bonheur, Mlle Birch n'hésita pas à prendre nettement position et à déclarer que sa volonté resterait inébranlable. La correspondance va reprendre, et cette fois les lettres de Lamartine ont un caractère de confiance et de simplicité qui leur donne un charme incomparable.

Milly, 22 novembre 1819.

Mademoiselle,

Tous mes chagrins ont été oubliés, le jour où j'ai lu que vos sentimens

(1) Lettre du 12 octobre, Milly, à Mlle Birch.

n'étaient point changés et que votre cœur n'était pour rien dans les refus qu'avait reçus ma famille.

Ne pouvant vous exprimer de vive voix mon bonheur et ma reconnaissance, permettez-moi, au nom d'un sentiment qui se place de soi-même au-dessus des vaines convenances du monde, de vous dire que je suis le plus heureux des hommes, au milieu de tous les obstacles qui s'opposent et s'opposeront à mes vœux. Je sens combien la démarche imprudente que je hasarde aujourd'hui sort des règles communes et peut même être facilement découverte; mais, quand elle le serait, mes sentimens et mes vœux sont si honorables dans leur objet et si invariables dans mon cœur, que je les déclarerais à la face du monde, sans craindre au moins qu'on me reprochât jamais de les avoir oubliés. Aussi certain des vôtres que je le suis des miens propres, je me repose avec une intime confiance sur une parole qui ne saurait tromper...

Je prévoyais trop, comme vous le savez, que les difficultés de fortune seraient pour le moment un des plus grands obstacles que nous aurions à combattre mutuellement et il est utile en effet que vous sachiez à cet égard ma position toute entière, telle que je l'ai fait connaître aussi franchement à madame votre mère. Ma famille est de bons et anciens gentilshommes, occupant par sa naissance et sa fortune le premier rang dans sa province; mon père est le cadet de six enfans, deux frères et trois sœurs : aucun n'a été marié que lui. La totalité de la fortune se trouve à peu près également répartie entre chacun d'eux : cette fortune qui, par la nature comme par leurs intentions authentiques, retombe toute entière sur mes sœurs et sur moi, se monte au moins à seize cent mille francs en terres, sans parler du reste qui ne peut être connu. L'intention déclarée de mes parens, qui vivent dans la plus parfaite union, est que chacune de mes sœurs ait un jour cent cinquante mille francs. Elles sont cinq, ce qui fait sept cent cinquante mille francs, vous voyez ce qui doit me revenir en soustrayant cette somme de la totalité de la fortune...

Je fais dans ce moment-ci le plus douloureux des sacrifices à la crainte de déplaire à Madame votre mère, en n'allant pas à Chambéry! J'ai refusé de partir pour la Bavière, dans l'espoir de vous voir cet hyver : vous êtes à vingt lieues de moi, je suis libre et nous sommes séparés! N'importe : ce sacrifice même a sa douceur, quand je pense qu'il contribuera peut-être un jour à nous réunir en adoucissant Mme B... et en lui faisant voir une condescendance respectueuse sur un point qui me coûte plus qu'aucun autre. Je saurai du moins indirectement de vos nouvelles, et tant que vous ne me direz pas vous-même : j'ai changé, j'attendrai avec confiance un meilleur avenir et je croirai avec certitude que vous êtes toujours la même.

ALPHONSE DE L.

A cette époque, Lamartine ne cesse de se louer des dispositions que lui témoigne toute sa famille. Ses parens ont fait tout ce qu'il pouvait raisonnablement désirer : ... par exemple, ils ont payé ses dettes de jeune homme. Ces dettes, de l'aveu de Lamartine, étaient « très considérables, » et le chiffre en avait fait

d'abord « grand fracas. » On devait des égards à des parens d'une grâce et d'une bonté si parfaites. — Or il y avait une question sur laquelle ils n'eussent admis aucune concession : c'était, non pas comme pour Mme Birch, la question d'argent, mais celle de religion. Leur consentement, ou du moins les avantages qu'ils faisaient à leur neveu, étaient subordonnés à la conversion de la jeune protestante. Et, à la date où nous sommes, cette conversion n'était encore ni une chose faite, ni même une chose promise : c'était un des points sur lesquels Lamartine avait prudemment glissé. Certes, l'amie des demoiselles de la Pierre, élevée dans une famille catholique, était, comme on l'a vu par une de nos lettres, de sympathies et d'aspirations catholiques; toutefois, elle ne voulait accomplir un acte, dont elle mesurait toute l'importance, qu'après mûre réflexion et avec entière bonne foi. M. Ch. Alexandre, qui fut le secrétaire de Lamartine, dans ses dernières années, et l'historien de sa femme, rapporte que celle-ci lui disait avoir tourné contre le protestantisme son arme : le libre examen. « J'ai lu de gros livres anglais, des apologistes, je n'ai pas agi à la légère. Les querelles des protestans m'ont décidée au catholicisme. J'ai examiné comme une pauvre jeune fille que j'étais. » Lamartine, comme toujours, s'est donné dans cette affaire le rôle prépondérant. » Je l'ai déterminée à se faire catholique... » écrit-il, le 10 décembre, à Mme de Raigecourt. Il semble plutôt, d'après ce qu'on va lire, que ce dut être de la part de la jeune fille une démarche spontanée. Si elle choisit, pour s'engager sur ce point, ce moment de crise, ce fut sans doute un raffinement de délicatesse à l'endroit de la famille de Lamartine; elle prit plaisir à s'en rapprocher ainsi et à se créer avec elle un lien nouveau.

Milly, 6 décembre 1819.

Votre grande lettre que j'osais à peine espérer si tôt m'est arrivée hier, chère Marianne; celle-là je l'ai gardée tout entière pour moi seul. Elle est trop douce, trop sensible et trop tendre, pour que je permette à personne au monde d'y porter un regard indifférent. J'ai seulement lu à ma mère son petit article et celui de la relligion : elle en a été toute attendrie et toute effrayée pour vous; pour moi je ne crains rien que l'ennuy que toutes ces controverses vont vous causer; je sais bien que rien ne changera ni votre cœur, ni votre esprit; j'en juge à présent par le mien, et par ces lettres ravissantes où je puise toute mon espérance et toute ma consolation !...

Vous avez peur d'être gravée dans mon imagination en traits trop séduisans et trop flatteurs; j'avais la même crainte, et j'ai bien plus de raisons

de l'avoir : je vous ai apparu à travers un prestige qui peut un jour se dissiper, qui se dissipe déjà tous les jours, vous au contraire je vous ai vue dans l'ombre, je vous ai vue dans le moment où mon cœur se croyait le plus incapable de s'attacher à rien sur la terre, je vous ai vue à côté de personnes parées de brillans dehors, et vous couverte du voile de votre modestie et de votre silencieuse timidité, et cependant je me suis senti sans hésiter invinciblement attiré vers vous seule. Chaque instant, chaque parole, chaque regard a fortifié cet attrait; ce n'était point cet entraînement irréfléchi d'une passion tumultueuse et sensuelle, c'était un doux penchant que ma raison approuvait et que la réflexion augmentait tous les jours; il était calme et heureux comme tout ce qui vient uniquement de l'âme, comme tout ce que le cœur peut avouer à la raison : ces avantages extérieurs dont vous craignez la perte n'y étaient pour rien; excepté votre doux regard qui m'a révélé votre âme, vous pouvez tout perdre, je vous aime, je vous aimerai sans tout cela...

Vous voulez des détails sur ma vie d'à-présent. Elle est toute pleine de vous; la grande affaire qui m'a ensuite occupé et encore en vue de vous, a été de me faire payer par ma famille la totalité de mes dettes. J'en avais fait beaucoup dans ma première jeunesse, dans mes voyages, dans mes étourderies; j'avais été de ces caractères inconsidérés et prodigues dont vous parlez, je l'avais bien expié; il m'en restait des dettes assez considérables, surtout relativement à la petitesse de la fortune que j'ai à attendre directement de mon père; elles nous auraient extrêmement gêné dans la supposition où nous nous unirions indépendamment de madame votre mère et de sa fortune. J'ai pris le parti très dangereux et très hardi dans ma position d'en faire l'aveu à un de mes oncles et à deux tantes; cela a été d'abord comme je m'y attendais, une espèce de coup de foudre, et puis tout s'est adouci; ils m'ont demandé un état général de tout ce que je devais au monde; je le leur ai donné avec la condition expresse que mon père et le reste de la famille ne seraient instruits de rien, et ils se sont généreusement chargés de tout payer à eux trois; nous sommes occupés ensemble à cette opération depuis un mois seulement et dans trois semaines tout sera déjà payé; cela ne m'enrichit pas pour le présent, au contraire, mais cela me soulage beaucoup et m'assure plus d'indépendance pour l'avenir.

Vous voyez, chère Marianne, que je vous mets dans les secrets les plus intimes de famille; oh! quand viendra le jour où nous ne serons plus qu'un? Je ne travaille plus beaucoup depuis toute cette affaire d'argent qui m'embarasse l'imagination, et depuis que je redeviens soufrant; j'ai une grande tragédie politique sur le métier, mais elle dort; je fais de temps en temps quelques *Méditations*, dans le genre de celles que vous connaissez. Voilà le commencement de la dernière faite :

La Prière.

Le roi brillant du jour se couchant dans sa gloire...

. . . . . .

Je lis, au front des cieux, mon glorieux symbole! (1) etc.

. . . . . .

(1) Lamartine recopie ici cinquante vers de *la Prière*. Ce texte ne présente que

Je suis fâché d'avoir employé une page et demie à ces vers, mais s'ils vous plaisent un instant je me le pardonne. Et moi aussi, je voudrais toujours vous lire, toujours vous entendre, et toujours vous voir ! Nous nous sommes trop peu connus ! Qu'il est heureux que nous puissions y suppléer par ces lettres où nous nous dévoilons l'un à l'autre ; hélas, j'apprendrai tous les jours à mieux apprécier le trésor que j'ai rencontré en vous ! et vous peut-être vous sentirez mieux tout ce qui manque en moi ! N'importe ; tel que je suis, je suis tout à vous : recréez cette âme languissante qui a besoin de s'appuyer sur ce qui est bon et beau, et qui se donne toute entière à vous pour se fortifier et s'ennoblir...

Vignet me parle d'un projet de voyage à Genève pour vous, qu'en est-il? J'irais aussi, si nous pouvions espérer là plus de facilité à nous voir qu'à Chambéry. Ce bonheur de vous revoir m'est-il réservé ? Je le trouve à présent si grand que je ne puis y penser sans trouble. Je me figure continuellement ce bonheur, je m'y plonge tout entier, je ne vis plus qu'où vous êtes. Ah ! quand pourrai-je vous dire une faible partie de ce que je sens, et épancher dans un doux abandon quelques-uns de ces sentimens qui m'inondent? Si ce bonheur ne vient jamais, jouissons au moins de l'ombre que nous en avons à présent et laissons échapper de nos cœurs la tendresse qui les remplit !... Je viens de refuser avant hier un mariage à Lyon qu'on a fait proposer à ma famille par Mme de Champagne, parente de Mme de Coste. J'ai été dans cette circonstance bien touché de la conduite de ma mère et de mon père, qui ne m'ont fait aucune instance personnelle et qui ont au contraire soutenu mon refus auprès de mes autres parens.

Adieu, chère Marianne... Que cet adieu est froid, et que ma pensée est plus tendre !

Comme on le voit, au milieu de ces négociations et de ces difficultés de tout ordre, Lamartine avait conservé assez de liberté d'esprit pour travailler. Ces deux mois de Milly ne furent certes pas une des périodes les moins fécondes pour son génie, puisque c'est pendant ce temps qu'il compose non seulement *l'Automne* et *la Prière*, mais l'une des plus fortes de ses *Méditations*, celle qui, lors de la publication du volume, fit le plus d'impression sur les lettrés : *l'Homme*, adressée à lord Byron. Il n'avait d'alarmes, et trop justifiées, que pour sa santé, lorsqu'une lettre de Mounier l'appela en toute hâte à Paris. Il s'y rendit avec d'autant plus d'empressement que, de toute évidence, l'unique moyen de salut était pour lui d'obtenir enfin un emploi ! Avant de partir, il confia à Mlle Birch son espoir :

quelques variantes insignifiantes avec celui qu'il adressait deux jours auparavant à Aymon de Virieu.

Mâcon, 15 décembre 1819 (1).

Votre petite lettre m'arrive à l'instant, mais tranquillisez-vous, chère Marianne, il n'y a rien d'inquiétant dans ces souffrances dont j'ai eu tort de vous parler. C'est une espèce de langueur produite par le moral plutôt qu'une maladie; soyez sûre que je ne vous trompe pas et que je m'attendais bien aux touchantes réponses que vous feriez à mes tristes suppositions.

Que votre lettre est tendre! Que je vous aime et que nous nous aimons!

Je pars cette nuit pour Paris : une lettre imprévue d'un personnage assez considérable dans notre ministère actuel m'est arrivée avant-hier; il m'engage très instamment à arriver le plus promptement possible, dans l'idée où il paraît être qu'il pourra m'être utile dans les projets de diplomatie qu'il m'a connus précédemment. C'est le même à qui j'ai refusé, il y a deux mois, d'être attaché à l'ambassade de Bavière en second, je présume donc qu'il a mieux à m'offrir et cela seul me détermine à ce départ. Je vois d'ailleurs par vos deux dernières lettres que vous croyez qu'un emploi satisferait madame votre mère et accélérerait la réussite de nos projets. Je n'hésite donc pas à aller courir cette chance, malgré ma répugnance personnelle à de nouvelles sollicitations. Je vous vois au bout de toutes mes démarches, cela les adoucira toutes. Ne nous flattons pas cependant : la manière dont je veux entrer de plain pied dans la dipplomatie est tout à fait inusitée et je ne me dissimule pas que, malgré les plus puissantes protections, il me sera vraisemblablement impossible de réussir. Mais comme on me rappelle après ce refus dont je vous ai parlé et sans que j'eusse rien fait dire depuis, j'espère néanmoins un peu. Je passerai donc l'hyver soit à Paris, soit, quand je le pourrai, chez un de mes meilleurs amis, le duc de Rohan, à la campagne près de Paris. Je prends néanmoins mon logement ordinaire et vous prie d'adresser en tout tems : *M. Al. de L. Grand hôtel de Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin, à Paris :* on me fera passer de là mes lettres quand je serai à la campagne...

Sur cette route qu'il refaisait après deux années, dans la même saison et presque à la même date, Lamartine retrouva-t-il quelques-unes des émotions qui faisaient battre si vite son cœur, lorsque, au mois de décembre 1817, il accourait à l'appel d'Elvire? Sa hâte d'arriver n'était guère moindre. Peut-être un de ces pressentimens dont les poètes ont le privilège, l'avertissait qu'une crise de sa destinée l'y attendait. Peut-être, par delà les ténèbres d'une épreuve presque mortelle, il apercevait l'aube de la gloire et du bonheur.

René Doumic.

(1) *Pour Mademoiselle Birch, à elle seule.*

LA SÉCESSION DE LA NORVÈGE

La Norvège vient de dissoudre, neuf ans avant qu'elle fût séculaire, son union avec la Suède. Elle l'a fait d'une manière non seulement calme, mais digne, noble et quasi religieuse. Le Roi, de son côté, au lieu d'en appeler à la force, s'est contenté de protester de ses bonnes intentions, et d'argumenter comme un vieux professeur de droit. Ainsi le Parlement norvégien, le Storthing, est arrivé d'un coup, dans l'art d'accomplir pacifiquement et poliment une révolution, à ce suprême degré de courtoisie exquise et raffinée qu'avaient fini par atteindre en Espagne les grands classiques du *pronunciamiento.*

Lorsque le général Pavia eut acquis la conviction que décidément les républicains du style des Pi y Margall et des Zorrilla étaient des bavards anarchistes qui perdraient tout, il envoya à don Nicolas Salmeron, alors président du Congrès, un de ses aides de camp, jeune homme d'une éducation parfaite : « Monsieur, dit l'officier, la casquette à la main, vous me voyez désolé de la mission que je dois remplir auprès de vous. D'ordre de mon chef, je viens vous signifier qu'il pense que la session de la Chambre a assez duré. Il vous prie donc de vouloir bien vous retirer. Croyez qu'il en est aux regrets ainsi que moi-même, et d'autant plus que si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous ne vous en alliez pas de bon gré, j'ai là en bas une compagnie prête à assurer par tous les moyens le succès d'une opération que vous sentez nous être, au général et à moi, très pénible. »

« Sire, écrit de même l'Assemblée norvégienne au roi Oscar II, la dissolution de l'union ne comporte pas d'amertume envers la nation suédoise, ni envers la dynastie, et, pour le reconnaître, le Storthing sollicite le concours de Sa Majesté pour

qu'un prince de sa maison, en résignant son droit de succession au trône suédois, soit autorisé à accepter l'élection comme roi de Norvège. » A quoi la Chambre s'empresse d'ajouter, selon les formules les plus protocolaires, « l'expression de ses sentimens de respect et de dévouement. » On n'envoie pas plus galamment promener un roi; on ne dénonce pas plus élégamment un traité. Si l'union de la Suède et de la Norvège a pu être brisée d'une chiquenaude, c'est que depuis longtemps, presque depuis toujours, elle était fêlée, et qu'elle n'avait jamais tenu. L'histoire de la dernière crise, celle des dissentimens qui l'ont précédée, les textes mêmes sur lesquels l'union reposait et les institutions par lesquelles on s'était flatté de la réaliser, méritent au moins une analyse sommaire.

I

C'est le 7 juin 1905, il y a un peu plus de deux mois, qu'avec « l'expression de ses sentimens de respect et de dévouement, » le Storthing fit tenir au Roi une adresse dont les complimens n'étaient que l'enveloppe, mais dont voici, en deux phrases, la substance : « Tous les membres du ministère s'étant aujourd'hui démis de leurs fonctions et le Roi ayant déclaré officiellement qu'il ne peut pas procurer au pays un nouveau gouvernement, le pouvoir royal de la Norvège a cessé de fonctionner... En sa qualité de représentant de la nation, le Storthing vient de charger les ministres démissionnaires d'exercer provisoirement, à titre de gouvernement norvégien, le pouvoir conféré au Roi dans la constitution et dans les lois, avec les modifications rendues nécessaires par la dissolution de l'union avec la Suède, du fait que le Roi a cessé d'exercer ses fonctions de roi norvégien. » En même temps, il lançait une proclamation au peuple, et, comme si sa lettre n'était point assez claire, il sollicitait d'Oscar II une audience pour lui exposer ses raisons. Le Roi, justement irrité, répondit à M. Berner, président du Storthing (dépêche télégraphique) : « Ne reconnaissant pas les mesures révolutionnaires prises par le Storthing en violation de la Constitution et des lois du royaume et en rébellion contre le Roi, je refuse de recevoir la délégation de cette assemblée. » Sur ce, tout aussitôt, sa dignité satisfaite, — tant il est vrai que ces rois du Nord ont, comme les chroniqueurs nous l'assurent, la majesté très paternelle ! — Oscar II,

qui ne voulait point recevoir la délégation, n'en permettait pas moins au chambellan Sibbern, secrétaire général de la section norvégienne du Conseil d'État, de recevoir l'adresse. Et puisque le Parlement norvégien, le Storthing, s'était arrogé le droit de décider comment il traiterait la Suède et son roi, le Parlement suédois, le Riksdag, déciderait à son tour comment la Suède traiterait le Storthing et « la révolution norvégienne. » On le convoquait donc à Stockholm pour le 20 juin.

Cependant, en douceur, jour à jour, la « révolution » passait dans le domaine des faits accomplis. A Christiania, le Storthing s'était donné une semaine de congé, après avoir, — comme autrefois Cavour à Charles-Albert, — expédié bourgeoisement par la poste au roi ou à l'ex-roi norvégien Oscar II cette même adresse que le souverain blessé n'avait pas voulu prendre solennellement des mains de la délégation. Les ministres de Suède et Norvège à Copenhague, à Rome et à Madrid, Norvégiens de naissance (ce qui, pour le remarquer en passant, semblerait prouver que tout n'était pas fondé dans les plaintes de la Norvège au sujet du prétendu monopole suédois des affaires étrangères, mais c'est là le grand point et nous y devrons revenir), ces trois ministres offraient leur démission, qui était acceptée. Partout en Norvège, sur terre et sur mer, on remplaçait le drapeau de l'Union par le drapeau norvégien. Et partout « la révolution norvégienne » revêtait ce caractère religieux qui frappe si fort les peuples accoutumés à d'autres procédés révolutionnaires. Chaque fois que, le canon tonnant, s'abaissait l'étendard de l'Union et que les couleurs de la Norvège montaient, séparées et seules, dans le ciel clair : « Dieu protège la patrie ! » disait une voix. Et les voix de la foule acclamaient : « Oui ! oui ! »

Il ne manquait pas même, à la révolution norvégienne, pour être une vraie révolution, de s'étendre en vibrations et en ondulations, d'avoir, au dehors et assez loin, son contre-coup. De Budapest, François Kossuth et le parti national hongrois n'avaient garde de laisser se perdre l'analogie. Invoquant eux aussi, mais peut-être moins gravement, l'Esprit saint, à l'occasion de la Pentecôte, ils le priaient « d'éclairer les puissans et les grands de ce monde sur les vérités récemment démontrées; » et je ne sais plus quelle était la première de ces vérités, mais la seconde, établie « par les affaires scandinaves, » était, suivant Kossuth, que, « de deux États unis sous la même couronne, le

plus nombreux est impuissant à imposer sa volonté à l'autre. »

A cette révolution par persuasion il n'a du reste pas manqué non plus de ne pas persuader le roi déchu, ni de ne pouvoir faire accepter, comme gouvernement régulier, le gouvernement provisoire installé révolutionnairement, bien que composé des mêmes hommes qui, la veille encore, formaient le gouvernement royal. M. Bjœrstjerne-Bjœrnson, à qui, — nul en Europe ne peut l'ignorer, — la littérature ne suffit pas, et à qui la politique de son propre pays n'est pas plus étrangère que celle du nôtre, avait annoncé l'intention qu'aurait la Norvège d'envoyer sans délai aux puissances des missions chargées de leur demander de reconnaître son indépendance. Ces « missions spéciales » se sont-elles mises en route (1)? Peu importe, mais la Norvège est, à travers la Suède même, le Danemark, et, s'il le faut, jusqu'en Allemagne ou en Angleterre, à la recherche d'un nouveau roi, en attendant que M. Bjœrnstjerne-Bjœrnson l'ait convaincue que le meilleur des princes serait une république, dont il se réserve sans doute de lui indiquer, l'heure venue, le président.

Cela se passait vers le 10 juin. Immédiatement, le roi Oscar saisissait le Storthing norvégien, par l'entremise de M. Berner, d'une longue protestation, ou, pour dire le vrai, d'une longue consultation politico-juridique, plus juridique que politique, docte et mesurée à en rendre jaloux les maîtres les plus réputés des universités d'Upsal ou de Lund. Droit de *veto* du roi de Norvège, étendue et limite de ce droit; nécessité ou non, pour la validité constitutionnelle d'un acte royal, du contreseing d'un des ministres d'État; considérations sur la nature et les conséquences d'une royauté double, et plus que double, « unionnelle » ou commune; sur chaque article, comparaison et application du point de droit au point de fait : d'une part, refus par le Roi de sanctionner la décision du Storthing établissant un service consulaire séparé pour la Norvège; d'autre part, refus par le Conseil des ministres norvégien de contresigner cette décision royale; citations, objections, réfutations d'objections; telle est en résumé cette lettre d'Oscar II, qui occupe une colonne en petit texte du journal *le Temps*, et où ce qui fait le plus défaut, ce qui est le plus rare, — à s'exprimer en toute révérence, — ce sont peut-être des paroles de roi. Il n'en apparaît guère qu'à

(1) D'après des nouvelles récentes, la Norvège aurait du moins sondé les États-Unis, qui auraient ajourné leur réponse.

la fin de la lettre, quand le style s'échauffe et s'allume un peu :

« Les lois que j'ai juré de respecter et le bien des royaumes unis m'ont dicté la décision que j'ai prise relativement à la question consulaire, mais le Conseil s'y est opposé non seulement par un refus de la contresigner, mais en offrant sa démission. Lorsque j'ai déclaré que, « ne voyant pas pour le moment la possibilité de former un autre gouvernement, je n'acceptais pas la démission du Conseil, les ministres ont formulé la menace que tout Norvégien qui prêterait son concours à ma décision serait dès ce moment sans patrie. Je fus donc placé dans l'alternative soit de rompre le serment que j'ai prêté au Riksakt (*l'Acte d'Union*), soit de me trouver sans conseil. Je ne pouvais hésiter sur la décision à prendre.

« Ainsi, après avoir cherché, contrairement aux dispositions de la loi fondamentale, à rendre nulle une décision légalement prise par le souverain, les membres du Conseil, en déposant leurs mandats auprès du Storthing, ont laissé le Roi sans conseillers. Le Storthing a approuvé cet attentat à la Constitution et, par un acte révolutionnaire, il a déclaré que le roi légitime de Norvège avait cessé de régner et que l'union avec la Suède était dissoute.

« Il appartient à la Suède et à moi, comme roi de l'Union, de décider si l'attentat entrepris contre l'Union aura pour suite la dissolution légale de cette Union. »

Encore y a-t-il deux lignes de trop, et qui affaiblissent tout le reste : « Le jugement des contemporains et de l'histoire décidera entre moi et le peuple norvégien. » Dès lors que « le roi légitime de Norvège, » cessant de régner « par un acte révolutionnaire, » s'en remettait au « jugement des contemporains et de l'histoire, » le Storthing norvégien n'avait plus à se gêner ; aussi ne faiblit-il, lui, ni ne mollit-il. Il ne s'aigrit pas davantage, et, dans sa réplique, il dit tranquillement ce qu'il veut, comme il sait qu'il le veut et qu'il le peut vouloir :

« Sire... Ce qui vient maintenant de s'accomplir en Norvège est le résultat nécessaire des événemens politiques unionnels des derniers temps et ne peut être changé ; et, comme aucun des deux peuples ne désire non plus assurément revenir à l'ancien état de choses unionnel, le Storthing ne pense pas devoir examiner les différentes questions relatives à la constitution et au droit public qui sont mentionnées dans la lettre de Votre Majesté...

« Le Storthing a pris une décision qu'il était nécessaire de

prendre pour remplir son devoir envers la patrie. En déclarant la dissolution de l'Union entre les Royaumes-Unis, le Storthing n'a pas eu l'intention de briser les liens d'amitié des deux peuples. Ce qui est arrivé et qui devait inévitablement arriver en Norvège n'est que la revendication nécessaire des droits constitutionnels de la Norvège. Le peuple norvegien n'a jamais voulu blesser l'honneur de la Suède. »

C'est un ménage où l'on s'estime mutuellement, mais où faute d'avoir les mêmes goûts, les mêmes intérêts, les mêmes qualités et les mêmes défauts, ou peut-être parce qu'on a les mêmes, la vie commune est insupportable. Divorçons, séparons-nous, afin de demeurer amis : avec quelle insistance, où elle met tout ce qu'il lui fut donné de tendresse et de caresse, la Norvège chante ce couplet à la Suède !

« Le Storthing a déjà antérieurement exprimé l'idée que le peuple norvégien ne ressent ni amertune ni malveillance contre Votre Majesté et le peuple suédois. Des opinions d'une tendance opposée, qui, à de certaines occasions, auraient pu se manifester, ont, dans ce cas, été dues au mécontentement redevable à la situation de la Norvège dans l'Union. Ces motifs d'amertume et de malveillance cessant par suite de la dissolution de l'Union, leurs effets disparaîtront également.

« Une collaboration ayant duré quatre-vingt-dix ans sur le terrain des intérêts matériels et intellectuels a développé chez le peuple norvégien des sentimens d'amitié sincère et de sympathie pour le peuple suédois. La Norvège ne se trouvant plus dans une situation humiliante pour son indépendance, ces sentimens prendront un nouveau développement, affermiront et accroîtront l'entente réciproque entre les deux peuples.

« De son côté, le Storthing est disposé à satisfaire à tout désir juste et raisonnable qui pourrait, à ce propos, être exprimé en vue d'assurer l'indépendance et l'intégrité des royaumes.

« Au point de vue le droit public, les deux peuples seront, à l'avenir, séparés ; mais le Storthing nourrit la pleine assurance que, sous ce régime, il se développera de bonnes et confiantes relations pour la sauvegarde d'intérêts communs.

« La liquidation imminente peut avoir lieu sans préjugés et sans amertume.

« Le Storthing a la conviction que ce qui s'est accompli sera pour le bonheur des peuples du Nord.

« C'est pour la cause du Nord que le Storthing adresse cet appel au peuple suédois, qui, par sa magnanimité, ses sentimens chevaleresques, a conquis une place si grande parmi les nations et avec lequel le peuple norvégien désire de tout son cœur le maintien des bonnes relations. »

Mais la Suède n'entend pas de cette oreille-là. Ou elle entend mal cette musique-là. Ni le Roi, ni le Parlement, ni la presse, ni le peuple suédois, n'y sont pris. On se résigne « à ce qui est arrivé et qui devait inévitablement arriver » en Norvège; mais que la Norvège ne demande pas plus que de la résignation, et une résignation à la fois attristée et colère.

En arrêtant, au Conseil des ministres, le projet présenté au Riksdag le 21 juin, à l'effet d'être autorisé à entrer en pourparlers avec le Storthing norvégien et de négocier un règlement conditionnel des affaires, en cas de séparation, le Roi n'a pu s'empêcher d'avouer : « C'est un pas pénible que le Conseil d'État m'engage à faire. Ma conscience me dit que j'ai, durant mon long règne, tendu vers le but qu'à mon avènement je me suis proposé, le bien des peuples frères. Il m'est vraiment pénible de contribuer à la dissolution d'une union dans laquelle j'ai cru voir l'indépendance, la sécurité et le bonheur des royaumes unis. Si pourtant je suis prêt à agir ainsi, c'est pour éviter un mal encore pire et dans la conviction qu'une union sans accord mutuel ne procurerait à la Suède aucun avantage réel. » — « Le vieux souverain est profondément blessé, note M. Bjœrnstjerne-Bjœrnson. Il s'est exprimé en termes violens sur ce qui s'est passé. »

Le Parlement, dont le président de la seconde Chambre, M. Swartling, s'est fait l'interprète, n'a pas caché son indignation : « Le peuple suédois a été douloureusement surpris d'apprendre la dissolution de l'union qui faisait naguère le bonheur des deux nations. Cette violation du droit lui a fait au cœur une blessure profonde. La nation saura, aux jours d'épreuve, se grouper autour du roi Oscar, qui a fait, comme roi de l'Union, son devoir jusqu'au bout. »

Quant à la presse, un court extrait du *Svenska Dagbladet*, de Stockholm, permettra de juger de la vivacité de ses sentimens, — le mot juste serait : de ses ressentimens. « Notre attitude pacifique, dit ce journal, pourrait facilement faire naître dans l'esprit des usurpateurs norvégiens un malentendu au sujet de la faculté

que nous avons de réprimer leur excessive présomption. Il faut que la Suède prévienne à temps un pareil malentendu. Une mobilisation dans le sens propre du mot n'est probablement pas nécessaire; mais, bien que l'on doive éviter tout ce qui impliquerait d'une façon quelconque une menace pour la frontière norvégienne, la situation est telle qu'il ne pourrait pas y avoir de malentendu si l'on convoquait une quantité suffisante de troupes pour des exercices dans le centre et le nord de la Suède et que l'on mît le plus vite possible la flotte suédoise en état d'aller surveiller la côte occidentale de la péninsule. »

Mais peut-être le journal s'abuse-t-il, et peut-être veut-il s'abuser. Peut-être n'y a-t-il, de la part des « usurpateurs norvégiens » aucun malentendu; mais, au contraire, de la part de la confiante Suède, quelque négligence, quelque aveuglement, « cet esprit d'imprudence et d'erreur, » avant-coureur de ce que l'on sait. Si les « usurpateurs norvégiens » ont fait ce qu'ils ont fait, n'est-ce pas parce qu'ils étaient préparés à le faire? Et si la Suède, roi, parlement, presse et peuple, doit s'y résigner, n'est-ce pas parce qu'elle ne s'était point préparée à le réprimer? « La Norvège, écrivaient les *Hamburger Nachrichten*, au début de l'incident, le 10 juin, la Norvège n'a pas hésité à rompre l'union, parce que son armée est prête à toutes les éventualités; il n'en est pas de même de la Suède, où l'on ne prévoyait pas une solution brusque et violente du conflit. La Norvège a fortifié également sa situation financière par un récent emprunt qu'on doit considérer comme un trésor de guerre (1). »

En Suède, on ne prévoyait pas, mais on eût dû prévoir. On a éprouvé « une douloureuse surprise. » La douleur, soit; mais la surprise est de trop. On n'eût pas dû être surpris. On ne pouvait pas l'être, depuis le 27 mai, jour où le roi Oscar refusa de sanctionner la décision du Storthing relative à la création d'un service consulaire norvégien; depuis le 25 avril, jour où le gouvernement suédois avait repoussé l'idée d'ouvrir de nouvelles négociations; depuis l'année dernière, depuis les années der-

(1) Du dénombrement récemment publié des forces respectives de la Suède et de la Norvège, il résulte que les armées des deux États, bien que la population de la Suède atteigne presque le double de celle de la Norvège, sont égales à quelques milliers d'hommes près, quelques unités navales, et quelques dizaines de pièces de canon. Néanmoins le Riksdag suédois a paru dans ces derniers jours pencher vers des résolutions assez énergiques, et il a, en tout cas, mis pour sa part, à la séparation, des conditions assez nettes.

nières ; depuis que sont posées les deux questions de l'organisation diplomatique, de la représentation consulaire, et tant d'autres questions avec elles, c'est-à-dire depuis les premières années, les premiers jours, les premières heures de l'union. La séparation était en germe dans l'union depuis qu'il y a une union, et la Norvège debout contre la Suède depuis qu'il y a une Suède et Norvège.

II

Ces questions sont de vieilles questions et des questions fort embrouillées; cette histoire est une vieille histoire et une fort ennuyeuse histoire. Je ne voudrais infliger à personne la peine d'en suivre le fastidieux détail. En ce qui concerne la direction des affaires étrangères, dans les commencemens de l'union, le Roi l'exerçait personnellement, tant en Norvège qu'en Suède; et, la constitution norvégienne portant expressément qu' « il n'est pas nécessaire que les affaires diplomatiques soient traitées en conseil des ministres, » le Roi pouvant, pour ces affaires, prendre l'avis de qui il veut, en dehors même de ses conseillers norvégiens responsables, il s'est produit en fait, et tout naturellement, — la résidence ordinaire du Roi n'est-elle pas Stockholm? — que, par la suite, le ministre des Affaires étrangères de Suède s'est vu charger aussi de la direction des Affaires étrangères de Norvège, et que les deux pays, Suède et Norvège, ont été à l'étranger, représentés par des légations communes. Toutefois, ce ministre suédois, qui, en un certain sens et dans une certaine mesure, était encore ministre norvégien, n'était pas constitutionnellement responsable de la gestion des affaires norvégiennes. Les affaires norvégiennes étaient donc aux mains d'un ministre suédois, conseiller irresponsable devant la Norvège, du roi commun de Suède et de Norvège, et c'est de quoi la Norvège était mécontente; mais enfin, il y avait le Roi, dont les affaires étrangères étaient l'affaire personnelle, et c'était, pour la Norvège, un *minimum* de garantie.

Plus les affaires étrangères cessaient d'être, en Norvège comme en Suède, l'affaire personnelle du Roi, plus elles devinrent affaires ministérielles, plus elles semblaient devenir du même coup affaires suédoises, et plus ce mécontentement grandit. Vingt ans à peine après la naissance de l'Union, les choses, de ce chef,

tournaient déjà à l'aigre. Le décret de 1835, aux termes duquel le ministre d'État norvégien, ou un autre ministre norvégien, devait être présent au conseil ministériel (1) suédois lorsqu'un rapport sur les affaires diplomatiques norvégiennes était soumis au Roi, ce décret détendit heureusement la situation; et, bien que le Storthing, remerciant le Roi de ce progrès, y voulût voir surtout une disposition préparatoire à des réformes plus complètes, on s'en contenta durant un demi-siècle.

Ce fut la revision de la constitution suédoise, en 1885, qui, selon les meilleurs auteurs norvégiens, vint tout gâter. Cette revision enlevait au roi de Suède la direction personnelle des affaires diplomatiques suédoises pour la confier exclusivement au ministre suédois des Affaires étrangères; mais comme, dans la pratique, ce ministre suédois était en outre chargé des affaires diplomatiques norvégiennes et des affaires diplomatiques de l'Union, il résultait de la revision constitutionnelle un nouvel avantage pour la Suède, au détriment, — en raisonnant au point de vue étroitement norvégien, — de la Norvège et de l'Union elle-même. La part de l'élément suédois augmentait, et la Norvège estimait qu'on forçait la dose. Elle réclama. On ne peut pas dire que ses récriminations ne furent pas écoutées, mais elles ne furent pas accueillies : il y avait de part et d'autre trop d'acrimonie pour qu'il fût possible d'aboutir à une entente; et, ni en 1885-1886, ni en 1891, ni en 1895, ni en 1898, malgré les grands « comités unionnels » institués à l'imitation de ceux de 1844 et de 1867, on ne réussit à tomber d'accord.

Que revendiquait la Norvège? Tout simplement l'égalité des deux royaumes dans la direction des affaires étrangères. « Les affaires norvégiennes seraient traitées par le ministre des Affaires étrangères de Norvège, les affaires suédoises par celui de Suède, et les affaires communes des deux pays par les deux ministres

(1) « Dans certains cas, le ministre des Affaires étrangères devait faire un rapport sur les affaires extérieures à un Conseil dit « ministériel, » composé, avec le ministre des Affaires étrangères, d'un seul ministre suédois... En vertu de la revision constitutionnelle de 1885, le premier ministre suédois fut nommé troisième membre permanent du Conseil ministériel dans lequel doivent se discuter les affaires diplomatiques; et la place de la Suède dans l'Union en fut élargie d'autant. » — Voir Fridtjof Nansen, *la Norvège et l'Union avec la Suède*; 1 vol. in-12, 1905, Juven. En Suède, on déclare volontiers « inconstitutionnel et illégal » le décret de 1835 donnant à un ministre norvégien le droit d'assister au « Conseil ministériel » pour les affaires étrangères. Voyez *L'Union entre la Suède et la Norvège*, extrait du *Nya Dagligt Allehanda*, de Stockholm; une brochure in-8°, Per Lamm.

réunis. » Auparavant, on avait songé à un ministre des Affaires étrangères commun, responsable devant les Chambres des deux pays. Et que répondait la Suède? Que le ministre des Affaires étrangères de Suède serait celui de l'Union et celui de la Norvège; puisque « ni l'acte d'Union, ni aucune autre loi unionnelle ne concède à la Norvège de prendre part à la discussion des affaires « ministérielles, » c'est-à-dire diplomatiques. Peu à peu pourtant, on en venait en Suède à l'idée d'un ministre des Affaires étrangères commun, suédois ou norvégien; mais le malheur est qu'on y venait après que la Norvège l'avait abandonnée, car non seulement les deux pays ne pensent pas souvent la même chose, mais quand, par miracle, ils pensent de même, ils ne pensent jamais de même en même temps. C'est en 1898 que les divers partis du Parlement suédois se rangeaient à cette solution, recommandée dès 1893 par le ministre des Affaires étrangères, et ils la hérissaient de conditions que la Norvège jugeait inacceptables; c'est en 1903 que le gouvernement suédois avouait que « l'organisation actuelle ne concorde pas avec la prétention justifiée de la Norvège à une égalité de situation dans l'Union. » En 1905, la Norvège, plus nettement et radicalement, allait faire savoir que l'Union elle-même ne concordait plus avec sa prétention à l'égalité dans la souveraineté; pour l'y maintenir, soit de son propre gré, soit malgré elle, la Suède alors, — comme on l'a dit, en d'autres circonstances, de l'Autriche, — était en retard d'une idée, d'une année, et peut-être d'une armée.

Pour ce qui est de la question des consulats, la Norvège réclamait un service consulaire spécial, service qu'exigeaient, à l'en croire, les intérêts de son commerce extérieur, distincts des intérêts du commerce suédois, et même, dans certains cas, opposés à ceux-ci. Elle ne voulait ni des consuls suédois, ni même des consuls de l'Union, mais des consuls purement norvégiens; et, fondant sa réclamation en fait sur ses intérêts et sur ses besoins, elle la fondait en droit sur les dispositions de la constitution votée à Eidsvold, le 17 mai 1814, qui visaient les consuls de Norvège, et que rien n'avait ultérieurement modifiées, lors de l'établissement de l'Union, en vertu de la convention de Moss du mois d'août de la même année. Si donc il était question de consuls de Norvège dans la constitution d'Eidsvold, et si l'acte d'union n'a rien innové sur ce point, quoi qu'on en ait pu dire en Suède, comme « on juge de la validité d'une loi *d'après ce qui se*

trouve écrit, et non pas d'après ce qui aurait pu être écrit, » le droit de la Norvège à avoir des consuls norvégiens apparaît entier et incontestable. Il est vrai qu' « au début de l'Union, pour des raisons pratiques, la Norvège trouva utilité à se servir, jusqu'à nouvel ordre, comme consuls des mêmes personnes que la Suède, en faisant usage de l'autorisation, accordée par l'article 92 de la constitution, de nommer des étrangers, consuls de Norvège (1); » — mais justement, les Suédois étaient des étrangers, et, par conséquent, on pouvait les nommer consuls de Norvège, « pour des raisons pratiques » et, « jusqu'à nouvel ordre, » sans abandonner ni affaiblir en quoi que ce soit le droit, pour la Norvège, quand elle ne trouverait plus utilité à se servir des mêmes personnes que la Suède, d'avoir des consuls bien à elle, des consuls norvégiens qui ne fussent que norvégiens. Ce droit, au contraire, la Norvège l'a toujours affirmé et maintenu énergiquement, par exemple en 1847, dans une controverse à ce sujet avec la Suède. Vainement la Suède, à plusieurs reprises, a tenté de lier l'une à l'autre la question diplomatique et la question consulaire; sans céder d'ailleurs ni sur l'une ni sur l'autre, la Norvège a toujours répondu que c'étaient deux questions différentes, dont chacune devait être considérée à part et en soi, telle ou telle solution donnée à l'une n'entraînant nullement la même solution pour l'autre, et la direction des affaires étrangères pouvant être commune à la Suède et à la Norvège, quoiqu'il y eût, par hypothèse, des consulats particuliers de Suède et des consulats particuliers de Norvège; de toute manière, l'argument tiré, pour la diplomatie, de la nécessité d'une direction unique (et aussi de l'indivisibilité de la souveraineté), cet argument ne portait pas, était sans force pour le service consulaire.

Ici encore, je veux dire dans cette querelle, la revision suédoise de 1885, qui plaçait le ministre des Affaires étrangères de Suède, chef depuis 1858 du service consulaire commun, sous le contrôle et dans la dépendance du Parlement suédois, et de ce Parlement seul, une pareille mesure eut une importance capitale. La Norvège répliqua en adoptant, dès 1891, « le principe

(1) Fridtjof Nansen, *la Norvège et l'union avec la Suède*, 67. — Voyez aussi *l'Union entre la Suède et la Norvège*, publication du journal *Nya Dagligt Allehanda*, de Stockholm; et *le Conflit suédois-norvégien sur la question du ministère des Affaires étrangères et des consulats*, par un membre de la Diète suédoise; ces deux brochures, à Paris, chez Per Lamm.

d'un service consulaire norvégien distinct. » Votes du Storthing en ce sens; *veto* du Roi; et, en 1892, première crise : le ministère s'en va, un nouveau cabinet est formé que le Storthing accueille par un ordre du jour de défiance; et troisième crise, plus longue et plus aiguë, en 1895. Si l'on faisait un comité, sinon unionnel, au moins composé de membres choisis dans les deux pays, peut-être s'entendrait-on; on le fait, on discute pendant trois ans, et finalement on ne s'entend pas. On ne pouvait pas s'entendre : les Norvégiens veulent absolument un service consulaire à eux, et tout aussi absolument les Suédois ne veulent pas le leur donner; comment concilier deux absolus inconciliables? Quatre autres années pourtant s'écoulèrent assez paisibles, de 1898 à 1902, en attendant que, sur l'initiative de la Suède, grâce surtout à M. Lagerheim, ministre des Affaires étrangères, non plus théoriquement, mais administrativement on se mit à examiner, — encore dans un comité commun, — « la question de la création de services consulaires distincts, sans s'occuper de la question des affaires étrangères, » ce qui était déjà pour la Suède accepter le point de vue norvégien. Les commissaires, M. Ibsen, plus tard ministre d'État, et M. W. Christophersen, consul général à Anvers, pour la Norvège, M. Bildt, maintenant ministre à Londres, et M. Ameen, consul général à Barcelone, pour la Suède, à l'unanimité, formulèrent leurs conclusions en ces termes :

« Il est possible de nommer des consuls norvégiens spéciaux, ressortissant exclusivement à l'autorité norvégienne, et des consuls suédois spéciaux, ressortissant exclusivement à l'autorité suédoise. Toute immixtion de la part du ministre des Affaires étrangères dans la direction du service consulaire norvégien cessera, excepté pour ce qui concerne l'obtention de l'*exequatur;* de même son autorité disciplinaire vis-à-vis des consuls norvégiens n'existera plus. Ces fonctions sont transmises à un ministère du gouvernement norvégien, qui forme la direction consulaire norvégienne. »

Conformément à cette résolution, M. Boström, président du Conseil suédois, M. Lagerheim, ministre des Affaires étrangères, M. Blehr, président du Conseil norvégien, et plusieurs autres ministres, signaient, le 24 mars 1903, un accord qui posait pour bases aux futures négociations (mais, si l'on était d'accord, qu'y avait-il tant à négocier? et cet abus du formalisme n'a-t-il pas

été pour beaucoup dans le mauvais ménage et dans la brouille des deux royaumes qui se séparent?) :

« 1. Il sera créé des services consulaires distincts pour la Suède et pour la Norvège. Les consuls de chacun des royaumes ressortiront à l'autorité qui, dans leurs pays respectifs, aura été désignée à cet effet.

« 2. La situation des consuls distincts vis-à-vis du ministre des Affaires étrangères et des Légations sera réglée par des lois de même teneur, qui ne pourront être modifiées ni abrogées sans l'assentiment des autorités d'État des deux royaumes. »

La Norvège fut ravie, au point que, certains de ses ministres lui paraissant suspects de quelque tiédeur, elle changea, aux élections de l'automne 1903, la majorité de la Chambre et détermina de la sorte la formation, sous la présidence de M. Hagerup, leader du parti conservateur, d'un ministère tout à fait favorable à l'arrangement. La Suède ne fut pas aussi contente, et le montra en ne se hâtant pas d'élaborer les projets de loi, le projet d'organisation et le projet de budget prévus et que la Norvège, pour son compte, put présenter au mois de mai 1904. Les intransigeans firent plus et pis : ils s'y prirent si bien qu'ils forcèrent M. Lagerheim, promoteur suédois de l'entente, à se retirer, au profit du président du Conseil, M. Boström, qui, tout en ayant signé l'accord du 24 mars 1903, ne se décida à présenter à la Chambre suédoise, en novembre 1904, six mois après que le projet norvégien avait été déposé, qu'un projet répondant très peu à l'esprit de cet accord et dont le ministre d'État norvégien, M. Hagerup, pouvait écrire : « Suivant les principes ordinaires du droit public et international, il imprimerait à la Norvège la marque d'un État vassal. » Il était sûr, dès cet instant, que l'entente n'irait pas plus loin, ne dépasserait pas les généralités préliminaires. En décembre, sur l'insistance de M. Boström, elle échouait irrémédiablement. Si les Suédois eurent tous les torts, comme le veulent les Norvégiens, ou si ce furent les Norvégiens, comme le soutiennent les Suédois, ou s'il y en eut plutôt des deux côtés, c'est ce qu'on nous dispensera de rechercher. La Suède eut du moins le tort gros de conséquences pour elle, refusant de donner satisfaction à la Norvège, de ne pas réfléchir où ce refus l'allait conduire, et de ne pas se tenir prête aux événemens qu'elle-même déchaînait.

Comment n'y réfléchit-elle pas dans la fin de 1904 et les pre-

miers mois de 1905? Comment, encore une fois, la rupture accomplie le 7 juin a-t-elle pu lui causer « une douloureuse surprise? » Elle était prévenue; elle l'était officiellement. M. Hagerup le lui avait déclaré, sans détour, en plein Storthing, dès le 8 février : « La situation est très sérieuse; l'état unionnel actuel est insoutenable. Maintenant plus que jamais, notre tâche doit donc être de faire établir entièrement les conditions indispensables à la Norvège pour occuper, au point de vue du droit d'État et du droit international, la situation qui lui revient à titre de royaume souverain, et que les Norvégiens ont toujours été unanimes à revendiquer. » La question du service consulaire s'efface, la véritable question se dégage; et elle est tout autre, et elle est plus haute : il s'agit, au fond, de l'indépendance du royaume de Norvège, de son indépendance, gage et signe de sa souveraineté : « Nous autres Norvégiens, appuie le successeur de M. Hagerup, M. Michelsen, à la séance du Storthing du 15 mars 1905, nous avons certes le droit, que nous accordent l'histoire et la constitution, de vivre notre propre vie nationale, comme nation libre, et nous sommes absolument convaincus que la volonté une et inflexible de notre peuple de faire tous les sacrifices nécessaires à la réalisation de ce droit conformément à la loi fondamentale de la Norvège nous mènera au but. » A ces mots, tous les députés se lèvent, un souffle passe, le président prend la parole; c'est un serment du Jeu de Paume : « Je crois pouvoir exprimer, au nom de l'Assemblée, l'espoir certain d'une bonne collaboration pleine de confiance entre le gouvernement et le Storthing; j'exprime aussi la conviction que le Storthing accordera au gouvernement son ferme appui pour la solution de la tâche grande et difficile qui leur incombe à tous deux. »

On s'expliquerait mal que la Suède eût été réellement « surprise, » alors que, le 5 avril, le prince-régent en personne avait proposé la motion suivante :

« J'engage par les présentes les conseils des ministres des Royaumes-Unis, sans maintenir étroitement les points de vue auxquels ils se sont arrêtés antérieurement, à entamer immédiatement, des deux côtés, des négociations libres et amicales, concernant une nouvelle réglementation de toutes les questions unionnelles, et en se fondant sur ce principe essentiel que l'on doit chercher à établir une égalité complète entre les deux pays.

« La voie qui, je le crois, doit être suivie, et par laquelle, à mon avis, en faisant, de part et d'autre, preuve de bonne volonté, on peut arriver à une solution entièrement satisfaisante, est celle-ci :

« Ministre des Affaires étrangères commun, norvégien ou suédois, responsable devant les deux royaumes ou devant une institution commune.

« Service consulaire distinct pour chacun des royaumes, en établissant toutefois que les consuls, pour tout ce qui concerne les rapports avec les puissances étrangères, seront placés sous la direction et le contrôle du ministre des Affaires étrangères.

« Si, au cours des négociations, on pouvait trouver une autre forme pour la réglementation des questions unionnelles, tout en conservant la communauté dans la gestion et l'administration des Affaires étrangères, condition indispensable au maintien de l'union, je me déclare disposé à la prendre, elle aussi, en sérieuse considération. »

La Norvège vit là une espèce de manœuvre dilatoire; elle tint bon et sur la question des affaires étrangères, et principalement sur la question des consulats, et avant tout sur son droit à régler elle-même et elle seule cette question, « réservée aux autorités d'État norvégiennes, » comme « étant en dehors de la communauté établie entre les deux royaumes par l'acte d'Union (1). » Plus de négociations, et pas « d'autre forme de réglementation des questions unionnelles. » Une solution, tout de suite, et cette solution : création par la Norvège de consulats norvégiens. Cela fait, on avisera, mais cela sans délai ni atermoiement. « Le département est d'avis de ne pas entamer de nouvelles négociations au sujet des rapports unionnels avant que le service consulaire n'ait été institué. Alors seulement la confiance renaîtra; c'est une condition indispensable à une discussion amicale et féconde sur des rapports unionnels difficiles et délicats à traiter ; le département pourra alors conseiller que des négociations soient entreprises pour organiser la direction des Affaires étrangères et de la diplomatie, pour examiner l'union existant en vertu de l'acte d'Union et les questions qui s'y rattachent.

« Le cas échéant, ces négociations devraient être conduites

(1) Réponse du gouvernement norvégien en Conseil des ministres combiné (25 avril 1905). Voyez Nansen, *ouvrage cité*, p. 91 et suivantes.

sur des bases absolument libres, en reconnaissant entièrement, sans réserves ou délimitation d'aucune sorte, la souveraineté de chacun des royaumes; elles devront comprendre également, conformément à ce qui se fit en 1898, l'organisation, proposée du côté norvégien, d'une direction des affaires étrangères séparée pour la Norvège et pour la Suède, dans les formes jugées nécessaires pour chacun des royaumes, afin de veiller à ses devoirs et à ses intérêts.

« Conformément à ce qui précède, on devrait en outre être d'accord que, si ces nouvelles négociations, elles aussi, ne devaient aboutir à aucun résultat, *on ne reviendrait pas au* statu quo *et au maintien de l'état de choses insoutenable dans lequel se trouvent actuellement les affaires unionnelles.* Il faudrait que l'on fût étroitement lié par une clause établissant que les rapports existant actuellement ne seront pas, pour les royaumes, un empêchement à l'exercice de leur souveraineté, mais qu'*ils seront libres, chacun pour soi, de déterminer les formes futures de leur existence nationale.* Car ce n'est pas une union fondée sur la contrainte, mais ce sont seulement la confiance réciproque et la sympathie qu'ont l'une pour l'autre deux nations libres et indépendantes, qui peuvent assurer l'avenir des deux peuples, l'indépendance et l'intégrité des deux royaumes (1). »

Et le gouvernement suédois aurait éprouvé, le 7 juin, « une douloureuse surprise ! » Mais n'avait-il pas dit au mois d'avril : « Le ministère norvégien repoussant maintenant l'idée d'entamer de nouvelles négociations avant qu'un service consulaire séparé pour la Norvège soit créé, et établissant, en vue de nouvelles négociations éventuelles, des conditions incompatibles avec l'union et l'acte d'union, il est clair que des négociations sur les bases indiquées ne peuvent pour le moment être entreprises avec utilité (2) ? » L'ayant dit, ne s'était-il pas entendu répondre, par les ministres norvégiens présens, que « le but de la Norvège n'est pas d'obtenir la dissolution de l'union existant actuellement. *D'autre part, on croit devoir maintenir qu'une telle dissolution est autorisée*, et que des négociations qui, après que les autorités d'État y ont acquiescé, mettent en avant une éventualité de ce genre, sont conciliables avec l'acte d'union. »

C'est ainsi qu'on parlait en style officiel, de gouvernement à

(1) Réponse du gouvernement norvégien (25 avril 1905). Voyez Nansen, p. 94-95.
(2) *Ibid.*, p. 95.

gouvernement et de nation à nation, mais l'opinion publique s'exprimait plus clairement, plus catégoriquement encore. « Que va-t-il se passer? demandait le champion norvégien, M. Fridtjof Nansen (le champion suédois étant un autre explorateur illustre, M. Sven Hedin). Le Storthing a voté à l'unanimité une loi portant création d'un service consulaire norvégien séparé. Le cours des événemens dépend maintenant en grande partie du pouvoir royal. Il nous est difficile, à nous autres Norvégiens, de nous imaginer que le représentant du pouvoir royal en Norvège puisse refuser sa sanction à une loi réclamée aujourd'hui d'une manière aussi unanime par le peuple norvégien, et qui, depuis 1892, a toujours été victorieuse aux élections avec une puissance de plus en plus grande.

« Si pareille chose arrivait, comme on semble le supposer dans certains milieux, cela ne pourrait être que la conséquence de l'influence suédoise. » Mais l'influence suédoise n'est point constitutionnelle, en Norvège, dans une affaire norvégienne ; et, si pareille chose arrive, « il ne sera pas possible au pouvoir royal de trouver un ministère norvégien voulant prendre la responsabilité d'une telle mesure. Or, sans un gouvernement responsable, le pouvoir royal non responsable ne peut ni gouverner ni prendre de décisions gouvernementales. Si le pouvoir royal continue à maintenir son refus de sanction, il se sera par suite placé lui-même hors de la constitution, pour avoir essayé d'introduire un principe aristocratique personnel sans conseillers responsables, ce qui est en contradiction directe avec les principes et les termes de notre constitution.

« On a dit que, dans ce cas, il y aurait révolution en Norvège; mais ce ne sera pas le peuple norvégien, ni le Storthing norvégien, ni le gouvernement norvégien, qui aura fait cette révolution; car le fait que le peuple norvégien réclame un service consulaire distinct n'est pas une révolution; le fait que le Storthing norvégien prend une résolution dans le même sens n'est pas une révolution; le fait que le gouvernement norvégien conseille la sanction de cette décision ayant forme de loi n'est pas une révolution. Un gouvernement ne fait pas une révolution en refusant d'agir contrairement aux intérêts de son pays; le fait que le pouvoir royal ne se trouve pas à même, par la suite, de former un nouveau gouvernement n'est pas non plus une révolution, car, on ne peut pas forcer les citoyens d'un pays à faire partie d'un ministère.

« Mais l'assemblée nationale, élue selon la loi, et siégeant selon la loi, ne peut pas laisser le pays sans gouvernement; et, le pouvoir royal s'étant placé lui-même hors de fonction, le Storthing doit prier l'ancien ministère de continuer à fonctionner et d'exécuter les actes gouvernementaux, comme si le pouvoir royal était présent. Ceci non plus n'est naturellement pas une révolution, mais simplement ce qu'exige l'état de choses qui est survenu (1). »

Et pourtant si! c'était une révolution; « il y a révolution en Norvège; » mais il reste quand même vrai de dire qu'ainsi « l'exigeait l'état de choses qui est survenu; » et ce n'est ni le peuple norvégien, ni le Storthing norvégien qui ont fait cette révolution : elle s'est faite en quelque sorte toute seule, elle s'est levée du fond de l'histoire.

III

Le 14 janvier 1814, à Kiel, « le sieur Gustave, baron de Wetterstedt, chancelier de la cour, commandeur de l'ordre polonais de l'Étoile, chevalier de l'ordre prussien de l'Aigle rouge de première classe, l'un des dix-huit de l'Académie suédoise, » signait en sa qualité de plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Suède, avec le plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Danemark, un traité de paix où il était stipulé :

« Art. IV. — S. M. le roi de Danemarc (2), pour lui et ses successeurs, renonce irrévocablement et à jamais, en faveur de S. M. le roi de Suède et de ses successeurs, à tous les droits et prétentions au royaume de Norvège; savoir aux évêchés ci-après dénommés, savoir, celui de Christiansand, de Bergenhuus, d'Aggerhuus et Frondhiem (3), avec le Nordland et les marches finoises jusqu'aux frontières de l'Empire russe (4); les évêchés et provinces constituant le royaume de Norvège, avec les habitans, villes, forts, forteresses, villages et îles, le long de toutes les côtes de ce royaume, ainsi que leurs dépendances, le Groenland et les îles Ferroë et d'Islande exceptés, de même que toutes les

(1) Fridtjof Nansen, *la Norvège et l'union avec la Suède*, p. 96-97.

(2) Je respecte l'orthographe du texte publié par G. F. de Martens, *Supplément au recueil des principaux traités*, t. V. 1803-1814, avril inclusivement, Gottingue, Dieterich, 1817, p. 666 et suivantes.

(3) Ici il faut lire évidemment Trondhjem. Aggerhus pour Akershus.

(4) Ici Martens n'a mis qu'une virgule. Il faudrait peut-être un point.

prérogatives, tous les droits et émolumens, appartiendront dorénavant en propriété entière et souveraine à S. M. le roi de Suède, et formeront un royaume uni à celui de Suède. A cette fin, S. M. le roi de Danemarc s'engage et oblige de la manière la plus solennelle, pour elle-même et pour ses successeurs, ainsi que pour tout le royaume, de ne former à l'avenir aucune prétention ni directe, ni indirecte sur le royaume de Norvège, ni ses évêchés, îles ou autre territoire. En vertu de la présente, tous les habitans sont dégagés du serment qu'ils ont prêté au roi et à la couronne de Danemarc.

« Art. V. — S. M. le roi de Suède s'engage par conséquent de la manière la plus formelle de laisser jouir, pour le futur, les habitans du royaume de Norvège et de ses dépendances de toutes les lois, libertés, de tous les droits et privilèges maintenant existans (1). »

(1) L'article vi vise le règlement de la dette. « Comme la totalité de la dette de la monarchie danoise repose aussi bien sur le royaume de Norvège que sur les autres parties du royaume, le Roi de Suède, souverain de la Norvège, s'engage de se charger d'une partie de ces dettes, proportionnée à la population et aux revenus de la Norvège. Par dette publique sont entendues aussi bien celle qui a été contractée par le gouvernement danois à l'étranger, que celle qu'il a contractée dans l'intérieur de ses États. La dernière se compose d'obligations royales et de l'État, de billets de banque et d'autres papiers émis par autorité royale et actuellement circulant dans les deux royaumes. Le montant exact de cette dette, tel qu'il était au 1er janvier 1814, sera fixé par des commissaires qui seront nommés pour cela par les deux gouvernemens, et réparti d'après un calcul exact sur la population et les revenus des royaumes de Danemarc et de Norvège. Ces commissaires s'assembleront à Copenhague dans le mois après la ratification de ce traité, et termineront cette affaire le plus promptement, mais au plus tard dans le courant de cette année. Il est bien entendu que Sa Majesté le roi de Suède, comme souverain du royaume de Norvège, ne se chargera, pour sa part, d'aucune dette contractée par le royaume de Danemarc, si ce n'est la susdite, au payement de laquelle tous les États de ce royaume, jusqu'à cession de la Norvège, sont engagés. »

Art. xv (§ 5), xvi, xx, xxii, xxiii et xxvi. — Clauses exécutoires.

Outre le traité entre la Suède et le Danemark, ce même jour, 14 janvier 1814, était signé à Kiel un autre traité de paix entre le Danemark et la Grande-Bretagne, qui portait :

« Art. x. — Comme Sa Majesté danoise, en vertu du traité de paix conclu ce jour avec le roi de Suède, a cédé la Norvège à sa dite Majesté, moyennant une certaine indemnité convenue, Sa Majesté britannique, qui, par là, a vu ses engagemens avec la Suède remplis, promet, de concert avec le roi de Suède, d'employer ses bons offices auprès des puissances alliées, à la paix générale, à l'effet d'obtenir par le Danemarc une indemnité convenable pour la cession de la Norvège. » (Martens, V, p. 680.)

Enfin, dans le traité de paix signé à Hanovre, le 8 février suivant, entre le Danemark et la Russie, il était dit :

« Art. vii. — Les hautes parties contractantes se garantissent mutuellement la possession de leurs États respectifs tels qu'ils se trouveront à la paix générale.

On a longuement épilogué, et l'on pourrait épiloguer longuement encore sur les termes de ce traité. Suédois et Norvégiens les ont regardés à la loupe, coupés au scalpel, comptés au compte-fils, passés au crible et pesés au scrupule, pour y découvrir les uns et les autres quelque chose qui serve leurs prétentions contradictoires. La vérité, pour quiconque a la bonne foi plus facile, étant plus désintéressé, est qu'il y a dans ces deux articles, comme en tout texte qui se respecte, du pour et du contre, et, comme on dit, à boire et à manger. Les Norvégiens soutiennent que la Norvège forme un royaume, qui doit jouir à l'avenir de toutes les libertés, de tous les droits et privilèges dont il est en possession au 14 janvier 1814 ; et le texte leur donne raison. Mais les Suédois soutiennent que ce royaume, qui d'ailleurs était soumis aux mêmes charges que « les autres parties de la monarchie danoise, » est cédé « irrévocablement et à jamais » au roi de Suède et à ses successeurs, pour leur appartenir dorénavant en propriété entière et souveraine, » avec « toutes les prérogatives, tous les droits ou émolumens ; » et le texte, à eux aussi, leur donne raison.

Tout de suite, les Norvégiens ont senti ce qu'il y avait pour eux de subordonné, d'assujetti, dans cette cession, ce qu'il y avait de mauvais et de menaçant pour eux dans cette rédaction. Et, comme le traité prescrivait que les territoires de la Norvège « formeraient un royaume uni à celui de Suède, » tout de suite ils voulurent, premièrement essayer d'éviter l'union, et deuxièmement, s'ils ne le pouvaient pas, éviter au moins que l'union reposât sur le texte de Kiel. La première séparation de la Norvège et de la Suède est donc en quelque sorte antérieure à leur union. Par la constitution d'Eidsvold du 17 mai 1814, par la proclamation comme roi de Christian-Frédéric, prince héritier de Danemark et Norvège, la Norvège tenait, avant de lui être unie, à se séparer de la Suède. Mais le roi de Suède Charles XIII, et derrière lui ou devant lui Charles-Jean Bernadotte, — qui ne voulait pas perdre le fruit de sa trahison et qui n'était pas homme à rejeter les trente deniers, — n'étaient pas disposés à lâcher leur prise. La Norvège se fortifiant, la Suède mobilisa. On se battit un peu, on intrigua

Martens, V, p. 682.) — Ces différens traités entre le Danemark, d'une part, la Suède, la Grande-Bretagne et la Russie, de l'autre, passés en janvier et février 1814, figurent dans Martens sous le n° 78 et les sous-numéros 78 *a*, 78 *b*, 78 *c*, ce qui a parfois pu faire croire à un « système » de traités.

beaucoup, et, à ce petit jeu, le Béarnais eut le dessus, comme il l'eût eu probablement du reste, avec plus ou moins de peine, au grand jeu de la guerre. « Tenant compte, dit-il, — car il était bon prince ! — de la situation très tendue de l'Europe, » Charles-Jean consentait, au nom de son roi, à accepter la constitution norvégienne nouvellement votée ; il faisait toutefois certaines réserves « pour les modifications qu'une union avec la Suède rendrait nécessaires, et au sujet desquelles on devrait entamer des négociations directes avec le Storthing norvégien. » En octobre, le Storthing réuni examina ces modifications que l'union rendait nécessaires, et, les ayant adoptées, il reçut, le 4 novembre, l'abdication de Christian-Frédéric, à la place duquel il élut roi de Norvège le roi de Suède Charles XIII. Royalement, Bernadotte, Charles-Jean, à partir de ce jour prince héritier de Suède et de Norvège, déclara devant le Storthing que l'union était faite, et qu'elle avait pour base l'élection « spontanée et unanime » du peuple norvégien, et non les traités conclus antérieurement et auxquels les Norvégiens n'avaient pris aucune part.

C'est ce que répéta constitutionnellement, et presque plus que constitutionnellement, le *Rigsakt* du 6 août 1815 : Il avait pour objet, disait-on, d'organiser cette union fondée « non par les armes, mais par une libre conviction ; » et c'est aussi ce qu'auraient confirmé, d'après les Norvégiens, et le Roi dans son message aux États de Suède, et les États de Suède eux-mêmes dans leur réponse au message. Au fond, la Suède était peu enthousiaste, et le *Rigsakt*, tel qu'il restait, ne la comblait pas de joie, si le mot est vrai qu'on prête au vieux roi Charles XIII : « C'est une union à faire pleurer (1) ! » Il semble donc que la Norvège eût du avoir satisfaction : l'amour-propre, l'orgueil national, le point d'honneur étaient saufs. Mais le point d'honneur n'est pas tout, même pour les peuples qui y sont le plus jalousement attentifs : et tout le *Rigsakt* n'était pas dans cette déclaration de principes ; venaient ensuite les dispositions formelles. « La Norvège est un royaume libre, indépendant, indivisible et inaliénable, uni à la Suède sous un même roi (article 1er). — Si la

(1) Un des auteurs de la Constitution suédoise, Hans-Järta, n'était pas éloigné de penser de même. Il écrivait en 1827 à Platen : « L'union, telle qu'elle est, ne vaut rien ; il serait plus utile pour la Suède d'en être débarrassée. » Voyez Raoul Pillons, *l'Union scandinave*, critique historique et politique ; 1899. Larose.

maison royale vient à s'éteindre, le Storthing norvégien et la Diète suédoise, ou, en cas de dissentiment, un comité composé d'autant de Norvégiens que de Suédois, élisent un successeur aux trônes (art. 3). En cas d'absence, de maladie ou de minorité du roi, le gouvernement intérimaire qui exerce la direction des affaires est composé d'un nombre de membres égal pour chaque royaume. Le roi est couronné séparément dans chaque royaume, et il est tenu de résider chaque année « quelque temps » en Norvège. Il est assisté d'un Conseil d'État suédois et d'un Conseil d'État norvégien; même à Stockholm, il a toujours à ses côtés un ministre d'État ou un conseiller d'État, c'est-à-dire un ministre norvégien. C'est bien; et n'était ce « quelque temps » qui la rompt un peu à l'avantage de la Suède, n'était aussi que ce ministre norvégien, dans le conseil ministériel, se trouve seul contre trois, l'égalité entre les deux royaumes paraîtrait au dehors à peu près garantie; l'inégalité, tout au moins, ne serait pas choquante.

Oui, mais encore le *Rigsakt*, cette espèce de *super-constitution*, de *plus-que-constitution* commune, l'acte d'union des deux royaumes n'est pas tout; chacun des deux royaumes, Suède et Norvège, a sa constitution particulière, qui lui fait ossature ou substructure; et ces constitutions particulières diffèrent au plus haut degré l'une de l'autre. « La Suède a un système de deux Chambres bien établi, tandis que le Storthing de Norvège est élu en une fois et forme en réalité une seule Chambre, qui ne se partage que pour les questions de législation pure ou en cas de mise en accusation des ministres... La législation ordinaire, aussi, est particulière à chacun des deux pays. Dans beaucoup de matières elle est en outre fondée sur des principes tout à fait disparates. De même pour l'organisation militaire dans les deux royaumes, chacun d'eux ayant son armée et sa marine séparée, sans autre lien que le roi, en sa qualité de généralissime. Enfin, toutes les autres institutions vitales de l'État, telles surtout que les ministères et les fonctionnaires, les cours de justice, les douanes et les finances, sont séparées. Aussi est-il également impossible à des Norvégiens d'occuper des fonctions de l'État en Suède, et à des Suédois d'en occuper en Norvège. Les marchés particuliers des deux pays sont séparés par des frontières douanières et chaque nation contracte sa propre dette publique dont elle est seule responsable. Chacun des deux royaumes a ses armes et son pavillon de com-

merce (1). » A peine si, sur le pavillon de guerre, et en vertu des constitutions séparées, le signe de l'union apparaît dans un coin, près de la hampe. Tout, jusqu'aux symboles, sépare ces royaumes unis. Tout dans les lois, dans l'histoire, dans les mœurs. L'acte qui devait organiser l'union n'organise qu'un perpétuel conflit; pour résoudre ce grand conflit, la Norvège, à la « douloureuse surprise » de la Suède, a pris le grand moyen : dissoudre l'union.

Mais demain? De quoi demain sera-t-il fait? La Norvège, aujourd'hui, demande un roi ; elle le demande à la Suède ou au Danemark — ressouvenirs anciens! — et plus loin, par delà la Baltique, ou la mer du Nord, peut-être que le Ciel, aidé par les hommes, se prépare à lui envoyer quelque soliveau d'Angleterre ou quelque grue d'Allemagne. Si elle ne trouve pas de roi, fera-t-elle comme d'autres, apprendra-t-elle à s'en passer, et ses tendances démocratiques tourneront-elles subitement à des institutions républicaines? Et comment se comportera-t-elle envers la Suède? L'alliance remplacera-t-elle l'union, ou, au contraire, la rivalité s'exaspérera-t-elle en hostilité? Si c'est l'alliance, se bornera-t-elle à la Norvège et à la Suède seules, ou le Danemark y sera-t-il appelé ou admis en tiers, comme jadis, à diverses reprises et par alternatives, dans les « unions » tentées et plus ou moins manquées depuis 1319? Le verrons-nous surgir, au soleil de minuit, ce « Nord » au bonheur duquel la Norvège convie la Suède à travailler? Le « Nord; » un petit mot, qui se glisse presque inaperçu : un tout petit mot, une ambition immense. Mais, s'il surgit, que fera-t-il avec ses trois royaumes, peuplés, à eux trois, d'une dizaine de millions d'habitans, et pris comme entre trois banquises, entre trois masses impériales : la masse germanique, 60 millions, la masse russe 125 millions, et la masse britannique, combien de millions d'hommes? Sous le protectorat de qui tombera-t-il? Par quel effort lui-même s'en arrachera-t-il, ou d'autres l'en arracheront-ils? Ses rois seront-ils ou ne seront-ils pas réduits à n'être, eux, en toute vérité et non pas seulement en voyage, pour l'incognito, des comtes du Nord,

(1) *La Norvège*, ouvrage officiel publié à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris 1900, 1 vol. gr. in-8°; Kristiania. Imprimerie centrale, 1900, p. 174 et 175. — Cf. R. et P. Dareste, *les Constitutions modernes*, t. II. — Voyez aussi *la Constitution suédoise et le parlementarisme moderne*, par Pontus Fahlbeck, professeur à l'université de Lund; 1 vol. in-16. Paris, 1905, A. Picard.

des Jarls norvégiens, danois ou suédois, sous les Empires et les Empereurs? Tout cela finira-t-il, comme cela a commencé, pacifiquement? Ou la « Conciliation internationale » devra-t-elle aller faire ses offres de services dans ces pays dont elle promenait triomphalement les parlemens et où elle se flattait d'avoir recruté tant d'adeptes?

Nous ne le savons pas, et nul ne le sait. Mais la leçon que le philosophe peut dès à présent tirer de là, — puisque toute chose contient une leçon et qu'il ne faut en perdre aucune, — c'est que, personnelles ou réelles, quelque distinction qu'on y fasse et à quelque « puissance » qu'on les porte, les unions d'États sont bien difficiles à réaliser. Elles vivent dans les larmes, après être nées et souvent avant de mourir dans le sang. — Sans métaphore, elles se forment péniblement, durent peu, ne peuvent rien, ne marchent pas bien, finissent mal. La monarchie austro-hongroise, où l'on a résolu, autrement qu'en Suède et Norvège, le problème de l'union (l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie; un ministre commun des Affaires étrangères, unique pour toute la monarchie, deux ministres communs de la Guerre et des Finances, avec des ministères particuliers pour l'Autriche et pour la Hongrie; deux délégations, l'une autrichienne, l'autre hongroise, pour traiter des affaires communes), l'union austro-hongroise n'est point dans un état de santé merveilleux. L'union suédo-norvégienne était si malade qu'elle en est morte. Une confédération, soit : la souveraineté y est partagée inégalement entre la confédération et les États particuliers ; un État fédératif, soit : la souveraineté y est partagée plus inégalement encore, et l'État fédératif y tend à absorber, comme dans l'État parfait, celle des États particuliers; mais une union où la souveraineté soit partagée également, — où les parties soient aussi fortes l'une que l'autre et chacune d'elles aussi grande que le tout, — si la politique est une géométrie, c'en est, pourrait-on dire, « la quadrature du cercle. »

CHARLES BENOIST.

UNE
VISITE AUX HÔPITAUX
DE LONDRES

Juin. — La saison bat son plein. Les rues fourmillent de toilettes claires. Il est trois heures : tout Londres élégant est dehors. Au coin de Hyde Park et de Knightsbridge, les petits cabs rapides passent, presque enchevêtrés les uns dans les autres, tandis que j'attends l'omnibus bariolé de réclames qui me conduira vers le Royal Free Hospital.

Un long trajet dans ce véhicule amusant, et le bois goudronné de la route se change en durs pavés qui nous cahotent sans merci. Au coin de Gray's Inn Road, nous descendons. L'artère large où montent des tramways nous laisse bientôt voir, à sa droite, un grand bâtiment à façade de briques. C'est là. Devant la voûte d'entrée, des dames en chapeau fermé, pauvres vendeuses venues des faubourgs, nous tendent des roses rouges, éclatantes et fraîches. Un miséreux me présente un grand lys, tout blanc, au parfum profond. Il en a toute une gerbe. Joli accueil. Est-ce sous ces auspices qu'on voit la maladie à Londres?

Nous entrons. Dans la cour, grande et carrée, à droite une porte laisse voir un large escalier. Les marches de pierre en sont usées. Cet hôpital, l'un des premiers hôpitaux gratuits de Londres, date de 1828 (1).

(1) Il semble qu'il soit le premier fondé sur le principe de la gratuité absolue, si l'on en juge par le fait suivant, relaté à l'origine de son histoire : « Une nuit d'hiver de 1827, un jeune chirurgien, William Marsden, aperçut, étendue sur les marches du cimetière Saint-André, une pauvre fille de dix-huit ans à peine, malade et mourant de faim. Il la conduisit dans plusieurs hôpitaux, mais faute des papiers

Premier étage : « Matron's office, » le bureau de la directrice, de la *matrone*, puisque aussi bien notre français n'a pas de mot spécial pour qualifier la fonction. Une matrone ici a la charge morale de tout l'hôpital qu'elle dirige, — personnel et malades. — Le bataillon des *nurses* est sous ses ordres, et ce n'est pas une sinécure. La surveillance générale des services et des salles est sous sa responsabilité. A elle de veiller au bien-être des malades, à toute la bonne tenue de l'ensemble. A elle d'examiner les candidates infirmières, d'instruire de leurs devoirs celles qui sont acceptées, de juger ensuite si le certificat d'usage peut avec justice leur être décerné à la sortie.

J'ai parlé de bataillon, j'aurais pu dire armée, et la comparaison vaut dans les détails : même discipline, même régularité et le nombre y est. Chaque service a son colonel, une infirmière en chef ou surveillante responsable, *sister*, qui commande aux infirmières en pied, *nurses* et aux postulantes, *probationers*, chargées de l'aider. La proportion des gardes est de une pour trois malades. Cet hôpital en a 48 pour 160 lits environ. C'est un des petits hôpitaux de Londres. A ces infirmières, vivant dans l'hôpital, ajoutez trente femmes de service, qui viennent du dehors pour faire les gros ouvrages, le matin. Les *nurses* n'ont aucun nettoyage à leur charge, hormis les petites besognes que peut parfois entraîner le service direct d'un malade. Combien nous sommes loin du surmenage de France !

La matrone, miss W..., nous a fait un accueil charmant. Son petit salon élégant est plein de fleurs. Avec elle nous allons parcourir l'hôpital.

Une première salle, — et c'est gai comme un hôpital d'opéra ! Les lits sont espacés, pas plus de seize dans la grande pièce. Tout brille, les tables de bois verni, les cadres des tableaux couvrant les murs, les coiffes blanches des jolies nurses... tout sourit d'un sourire de convalescence joyeux. Et ce piano ? Est-ce donc une fête ? Quelle fée a passé là tout à l'heure et qu'a-t-elle apporté ?... Des fleurs, par gerbes, par brassées, des fleurs ont mis leur magie partout. Les roses rouges dans des jattes, les œillets sur toutes les tables, les jolis pavots clairs près de chaque malade

ou formalités nécessaires, et qu'une indigente ne pouvait facilement obtenir, tous lui refusèrent l'entrée. Repoussée de partout, elle mourut deux jours après dans un logement où il l'avait placée. » Suit l'histoire de la fondation de l'hôpital gratuit, provoquée par le Dr Marsden à la suite de ce fait pitoyable.

et les grands lys blancs, fleurs de paradis, penchant leurs longues tiges assouplies, comme une protection, blancheur symbolique et qui ne détonne pas... Les grandes fenêtres ouvertes emportent le parfum, la brise en doit être chargée, aux alentours...

De cette salle, nous passons dans une autre. Même aspect. On est ébloui. Comment la mort ose-t-elle entrer là?

Et d'autres salles encore. Il y a neuf services de seize à vingt lits chacun. Partout les gaies couleurs qui brillent, et le piano, et les fleurs. Mais la mort entre, cependant... Ici, elle est bien proche d'un enfant qui ne sourit plus. La fièvre qui le tient ne le quittera pas, le regard perdu n'est plus là. Je regarde la feuille qui pend devant le lit : broncho-pneumonie. Et l'organisme était chétif. De chaque côté du lit se tiennent les parens. Sur les genoux de la mère un bébé trop pâle suce gravement son biberon vide. Nous sommes bien dans un faubourg de Londres et la misère est proche.

Le petit malade a quatre ans environ : il est dans une salle d'hommes. Pas de service spécial pour les enfans, ici. Jusqu'à trois ans on les reçoit dans les salles de femmes. A partir de trois ans, on les répartit suivant leur sexe. Chaque service possède ainsi deux ou trois enfans de tous âges.

La visite des salles est terminée. Nous voici au quartier des nurses. Chacune a sa chambre, petite et coquette, meubles vernis ou laqués, des bibelots, des livres et des fleurs : un enchantement partout!

Voici le salon de lecture. La petite bibliothèque est variée : *Science et pratique chirurgicale. La vie en Chine. Traité des maladies du rein*, et des romans. On est éclectique, ici ! Sur un divan, une jeune nurse est étendue, un livre à la main. Elle ne bouge pas à notre approche, elle se sent chez elle et dans son droit. C'est leur domaine, leur sanctuaire. Pas de fausse honte à être trouvée là, au repos. Chacune a trois heures de temps libre, chaque jour.

J'ai demandé à voir la salle d'opérations, l'amphithéâtre. Au rez-de-chaussée. Nous entrons. Autour du lit spécial, tout préparé, des jeunes filles, en blouse d'étudiantes, attendent en causant, groupées. Une opération va avoir lieu, le chirurgien est annoncé. Je devrais dire la chirurgienne, car voici une particularité de cet hôpital, les étudians y sont des jeunes filles et plusieurs des médecins en chef y sont des femmes. Les yeux intel-

ligens de celles qui sont là se fixent sur moi. Nous causons. Je ne sais pas si le surmenage préliminaire existe ici pour les études médicales; on jurerait le contraire à voir ces physionomies : rien de fatigué, même à cette fin d'année, l'esprit alerte, saisissant vite. Leurs études théoriques sont très facilitées par l' « école de médecine pour les femmes, » la clinique leur est enseignée ici même, dans les différens services de cet hôpital où elles sont chez elles. Pas d'étudians. Je leur dis que, chez nous, l'enseignement universitaire est mixte. « How dreadful ! » s'écrie l'une d'elles... « Quelle horreur ! »

L'hôpital Saint-George est au cœur de Londres. En face de Hyde Park, entre Knightsbridge et Piccadilly, un vaste bâtiment dont la façade sévère, noircie par le temps et la fumée, offre un amer contraste avec les ombrages voisins. Antithèse éternelle de richesse et de misère, c'est là que les équipages fringans sortent de la promenade favorite et chaque jour les invraisemblables panaches des belles Londonaises doivent défiler devant ce sombre témoin.

J'ai franchi ce seuil, aujourd'hui, et visité tout l'hôpital, avec son école de médecine annexe, fort gracieusement conduite là par le docteur E..., l'un des médecins en chef. Les services sont bien tenus : moins de fleurs qu'au Royal Free, mais le confortable général semble égal, sinon supérieur. On est certainement plus riche ici. Le coût journalier d'un malade est très élevé : il a atteint l'année dernière 7 shillings 9 d. par jour, soit 10 fr. 20, chiffre incroyable si l'on ne savait que plusieurs services ayant été fermés pour cause d'amélioration, les dépenses d'administration et frais généraux ont dû se répartir sur un nombre plus restreint d'hospitalisés. Cependant, la dépense est encore excessive, il faudrait faire une moyenne avec les autres hôpitaux pour en bien juger. Au Royal Free, on ne dépasse pas 4 fr. 70. Ces deux termes sont les extrêmes opposés dans l'échelle statistique.

Nous avons parcouru tous les services, bien que l'heure matinale y fût peu favorable. Au moins me fait-elle juger de la décence apportée en tout ce qui concerne le soin des malades. C'est l'heure des pansemens. Pendant tout le temps nécessaire, des paravens faits de toile, tendue sur des montans de bois, sont déployés autour des lits, partageant ainsi les salles en petites chambres isolées, où infirmière, malade et médecin sont seuls.

Mais je remarque le plancher : parquetage ciré, aux joints défectueux. Le docteur ne paraît pas se préoccuper de cet état de choses. On ne lave jamais le sol. Et cependant, on accepte ici les contagieux, exception à peu près unique dans les hôpitaux généraux de Londres. Pas de salle d'isolement. Dans l'un des services de médecine, je rencontre deux cas de diphtérie en observation. Les typhiques aussi sont admis, et les fièvres éruptives, et le reste. Il y a seulement une vaisselle à part, précaution utile, mais insuffisante, semblerait-il. Je questionne : « Nous n'avons jamais eu de contamination, m'est-il répondu. C'est un privilège de cet hôpital que de ne pas refuser les malades contagieux. » Et cependant, je l'ai dit, il est au cœur de Londres. Qu'on n'affirme plus que l'hygiène anglaise pousse la précaution jusqu'à rejeter tous les hôpitaux hors de la ville. Hier, le conseil de l'hôpital Saint-George s'est réuni en une séance mémorable : il s'agissait de décider si l'on abandonnerait cette construction, située sur un terrain d'une grande valeur, pour bâtir (*extra muros*) un hôpital moderne. Et le vote a été négatif, le parti a été pris de rester où l'on est, parce que, « les accidens étant très nombreux en ce point de la ville, il est indispensable de conserver là un établissement pour les cas d'urgence (1). » Cela, d'ailleurs, ne justifie pas l'admission des contagieux, puisque les établissemens du Metropolitan Asylum's Board, nombreux dans Londres et défrayés par la taxe des pauvres, reçoivent spéciament les fiévreux de toute catégorie.

Une des dames visiteuses habituées de l'hôpital m'a fait les honneurs des services généraux, situés aux étages supérieurs : cuisines à gaz et à vapeur, d'installation nouvelle, salles d'opération, quartier des nurses. Elles sont bien logées : toujours les jolies chambres coquettes, les réfectoires gais. Au premier étage, la chapelle, bien tenue, pieuse et sombre comme une vieille église à vitraux antiques. Elle est riche, presque luxueuse, ce qui ne surprend pas ici. Les nurses y viennent deux fois par jour. Et c'est la règle, ou du moins l'usage, de tous les hôpitaux anglais. On a compris, dans cette impartiale contrée, que si le pauvre ne saurait se passer, surtout durant la période de misère que lui fait traverser la maladie, de cette ouverture sur le ciel, elle est peut-être plus nécessaire encore à celles qui l'aident

(1) Même décision a été prise, et pour la même raison, en faveur de Saint-Bartholomew's Hospital, situé en pleine Cité.

à souffrir. C'est pour tant de malheureux la compensation de l'avenir, la source où se puise la persévérance, parce que la foi s'y renouvelle. Ah ! oui, elle est indispensable et on l'a compris ici, la fameuse « paire d'ailes » que d'aucuns voudraient retirer à l'humanité qui pâtit.

Visité l'École de médecine annexe, ancienne et renommée. Les études y sont bonnes, paraît-il, et l'expérience clinique, qui étend sur un hôpital de 351 lits son champ d'observation, sans compter les nombreuses consultations externes, y peut être fructueuse. On sait qu'en Angleterre, les études médicales, participant du même régime que les autres branches universitaires, sont libres. Le système des inscriptions obligatoires précédant les examens de nos écoles d'État n'existe pas ici. Il est remplacé par la sanction officielle d'un ou de plusieurs examens passés devant une Université approuvée. Chaque hôpital général important de Londres peut ainsi avoir son école particulière, avec cours complets théoriques et pratiques, et si ce n'est pas pour l'établissement une source de bénéfices, c'est du moins un honneur dont il est fait grand cas.

Cette institution est sérieusement montée. Les étudians y trouvent pendant leurs quatre années d'études, toutes les ressources nécessaires en échange de leur contribution en argent, équivalente au total à 3 750 francs environ : cours complets, bibliothèque, associations diverses, y compris l'indispensable partie récréative, qui réunit ici sept clubs différens : rame, football (2 clubs), athlétisme, lawn tennis, golf, et même jeu d'échecs. On peut faire partie des sept simultanément, moyennant 25 shillings par an. Une « Graphic Society » encourage l'art parmi les élèves et organise chaque année une exposition de leurs œuvres.

L'école du Saint-George possède un musée scientifique où, à côté de curiosités tératologiques variées, on garde avec piété des souvenirs de John Hunter, — sa chaise et sa table de travail, — et, empaillé, le fameux oiseau porteur de la corne greffée par le savant. Son nom est en vénération. Une « Hunterian Society, » composée d'étudians de l'École, se réunit ici tous les quinze jours pour des travaux scientifiques en commun.

Vu ce soir le « Samaritan Free Hospital for Women, » Hôpital Samaritain. Il est réservé aux femmes, et le but en est exposé dans une carte-réclame que j'ai sous les yeux : « Huit

raisons pour lesquelles cet hôpital devrait recevoir plus de secours de la part du public charitable, particulièrement des femmes.

« 1° Les seules recommandations qui soient acceptées sont *pauvreté* et *maladie;*

« 2° Il est gratuit pour les femmes *de toute condition;*

« 3° C'est le seul hôpital *gratuit* spécial aux femmes de Londres;

« 4° Les femmes de toute religion y sont admises;

« 5° Il est gratuit pour les malades de *toute contrée anglaise;*

« 6° Tous les membres du corps médical y donnent leurs services *gratuitement;*

« 7° Il a des *dettes;*

« 8° Il a *grand besoin de fonds* pour défrayer les *dépenses courantes nécessaires.* »

Faut-il avouer que de ces huit titres à la charité, deux ou trois seulement me touchent? J'ai visité l'établissement, — une bonbonnière pour malades. La chirurgie pour femmes y est tout spécialement développée et de façon à faire école, non seulement dans le pays, mais dans le monde entier. C'est du moins ce que nous apprend le prospectus de la maison. Mais nous accusera-t-on d'avoir le cœur dur si nous crions au gaspillage? Pour 44 malades en moyenne, près de 150 000 francs de dépenses annuelles dont 15 000 de salaires aux nurses. Chaque femme a sa chambre, son infirmière, des fleurs, des tableaux, de jolis meubles. Décidément, ne jugeons pas la charité anglaise. Admirons... de peur de manquer à celle qui ne connaît pas de frontières.

« Dans une rue tranquille du vieux quartier de Bloomsbury, entourée de hauts murs et de grands arbres, se voit une antique demeure, d'aspect singulier, dont l'intérêt n'est pas seulement archéologique. La structure n'en est guère esthétique, car les briques qui la composent ont perdu les teintes brillantes qui sans doute égayaient jadis de leur reflet le pâle feuillage de son jardin. Il y a longs jours, en effet, que la bâtisse a revêtu cette nuance olivâtre, empreinte caractéristique mise par le temps sur la brumeuse ville de Londres. Cette maison a sa loge de portier, sa terrasse miniature avec son perron conduisant à une pelouse jalousement entretenue, ses corniches de pierre au-dessus des fenêtres, son portique de classique allure

et sa vérandah longeant le jardin, avec de grandes fenêtres donnant accès dans le salon principal (1). »

Telle la maison que je vais visiter aujourd'hui, Hunter Street, 8 (2). A l'extérieur, aucune inscription indicatrice. On pénètre dans un hall assez vaste où s entr'ouvrent des portes. Des jeunes filles passent, se hâtant, livres et cahiers en mains. C'est ici l'École de médecine pour les femmes. On aperçoit un semblant de colonnades, une perspective sur un jardin. Cette école a des airs de cloître. Mais les « nonnes » jouent au tennis, et, en ce moment, sur le terrain, un partenaire masculin leur donne la réplique... C'est la seule besogne qui requière ici des jeunes gens : le reste de l'école est exclusivement réservé aux étudiantes.

Tout m'y paraît pratique et bien entendu et, soit dit à l'honneur de l'administration féminine, on y a évité toute dépense de luxe : « On trouve un exemple frappant de la possibilité, pour ceux qui savent vouloir, d'accomplir de grandes choses avec de minces ressources, dans ce fait que l'École de Henrietta Street a été fondée avec un premier capital de 25 000 francs (3). » L'association qui la dirige n'est pas encore très riche actuellement. Cependant rien ne manque aux études et la rétribution exigée des élèves n'est pas exagérée : 3124 francs pour les cours complets, s'étendant sur trois années, plus l'année préparatoire, équivalente à notre P. C. N. français (4). Quelques bourses sont accordées, sous forme de pensions annuelles, qu'on doit à des générosités particulières. Ces pensions s'élèvent à 20, 30 et jusqu'à 60 livres sterling (1 500 francs). Les élèves n'habitent pas l'École, sauf quelques rares privilégiées, au nombre de dix-sept, je crois. En général, elles prennent pension dans des maisons recommandées du voisinage.

Pendant les quinze premières années, le budget de l'École n'a pas dépassé 2 000 livres sterling, 50 000 francs, provenant pour moitié des paiemens des étudiantes. L'autre moitié a été fournie par des souscriptions privées. Quelques legs sont venus depuis doter la fondation.

En dehors des cours ouverts aux élèves, plusieurs clubs : tennis, hockey, « tea club, » un magazine rédigé par les étu-

(1) Robert Wilson : *Esculapia Victrix.*

(2) Anciennement Henrietta Street.

(3) Robert Wilson, *op. cit.*

(4) Le prix de l'inscription, pour l'examen officiel de fin d'études donnant le plôme de l'Université de Londres, est de 500 francs.

diantes, une bibliothèque, d'autres réunions d'études en commun, offrent à ces jeunes filles des avantages variés. Elles sont heureuses et gaies. Elle aiment leur travail et s'y donnent avec cœur, on est frappé par leur entrain, leur amour de la science et du bien de l'humanité, leur vrai désir d'arriver au but : elles en prennent les moyens. Et cependant, cela ne va pas sans difficultés; les obstacles sont grands : ils ont paru longtemps insurmontables. Dans ce pays à tendances libérales, où les femmes semblent revendiquer leur place avec le plus de succès, c'est là aussi qu'elles ont eu le plus de mal, peut-être, à l'obtenir dans l'art médical et presque dans la profession où leurs aptitudes spéciales eussent paru devoir se mieux exercer, à savoir tout ce qui concerne l'état de sage-femme. Ce n'est qu'en 1875 que la question même d'admettre ou non des femmes aux examens spéciaux fut abordée pour la première fois, et si peu favorablement accueillie par le corps médical enseignant que, sur un vote du Conseil du collège (1), autorisant trois femmes à se présenter à l'examen, tout le bureau des examinateurs démissionna d'ensemble. Pendant plus de dix-huit mois, *aucun* examen n'eut lieu.

On les reprit en 1877, et le gouvernement lui-même dut imposer sa volonté pour l'admission des femmes, laissant, pour seule fiche de consolation aux vaincus, des sanctions sévères à l'exercice illégal de la profession par les femmes. Pour un peu, il eût fallu au sexe faible user du stratagème de la doctoresse Agnodice dont les chroniques d'Athènes nous disent qu'ayant revêtu des habits d'homme, elle ne révélait sa réelle identité qu'à ses clientes ! Lorsqu'on la dénonça, elle dut son salut à la reconnaissance courageuse de celles qu'elle avait soignées.

Ceci date de vingt-cinq siècles. Or on en était encore là à Londres, il y a vingt-cinq ans ! Jusqu'en 1878, les soins spéciaux à donner aux femmes, partout ailleurs exercés par des femmes, étaient l'apanage exclusif du sexe masculin dans tout le Royaume-Uni. Et cependant, encore une fois, quelle fonction semble-t-elle mieux convenir aux aptitudes féminines ? Je dois ajouter que, depuis que le sexe faible a été admis à user de cette prérogative nouvelle, son succès a toujours été croissant.

Une brochure fort intéressante (2) traite la question et en

(1) *Council of the College of surgeons.*

(2) *The study and practice of medicine by Women.* — A Prize Essay, by Edith Huntley, 1886.

éclaire toutes les faces, montrant quel but moral élevé les jeunes doctoresses ont généralement devant les yeux lorsqu'elles s'adonnent à la profession médicale. La plupart d'entre elles ont un idéal religieux, profondément fixé en leur cœur. Aussi, sur 407 doctoresses sorties de l'École depuis la fondation, 96, soit près du quart, ont voué leur vie et leur science acquise aux missions évangéliques. Les autres ont suivi leurs aptitudes spéciales. Plusieurs sont chirurgiennes et de renom. Leur avenir s'éclaircit chaque jour. Depuis les difficultés rencontrées devant les jurys du royaume entier par les premières étudiantes, difficultés aussi grandes que celles qui accueillirent les premières sages-femmes en 1877, l'esprit s'est dégagé, dans le pays, des étroits préjugés qui leur faisaient obstacle. La femme médecin a maintenant en Angleterre sa place au soleil, il est à croire qu'elle en profitera de plus en plus.

J'ai fait une seconde visite à leur hôpital de Gray's Inn Road. Et j'ai pu rencontrer Mrs S..., une « lady-surgeon » de grande réputation. Sa méthode opératoire fait école. Elle a nombreuse clientèle et ses leçons de gynécologie au Royal Free Hospital sont assidûment suivies. Les postes de chef de clinique sont ici remplis par des femmes. En ce moment, l'affiche indique deux vacances : pour la chaire de professeur de pathologie, 75 livres par an d'appointemens, et pour la suppléante aux mêmes fonctions, 25 livres.

Au nouvel hôpital de Euston Road, exclusivement tenu par des femmes, on fait aussi de bonne chirurgie. Peu de lits, — 32 seulement, — mais un grand nombre de consultations externes. Lorsque j'y suis entrée, l'autre jour, la salle était pleine de femmes et d'enfans, — les malades donnent 6 pence (0 fr. 60) par consultation et reçoivent les médicamens nécessaires. Le petit hôpital est joli : un carrelage d'un bleu particulier forme le revêtement des murs dans presque toute la maison et fait plaisir aux yeux.

Un jeudi de ce mois je me suis rendue à l'hôpital Saint-Thomas. Une succession de jolis pavillons, avec des airs de petits châteaux, tous semblables, reliés entre eux invisiblement par des passages souterrains. La pittoresque rangée fait face à l'abbaye de Westminster, qui se mire dans la Tamise, sur la rive opposée.

Dans le premier de ces pavillons, proche Westminster Bridge, sont établis les bureaux de l'hôpital : Counting-House. De grandes salles, un nombre respectable d'employés, comme dans tous les établissemens londoniens. Il semble que le fonctionnarisme dont sont affligées en France nos institutions d'État règne en maître dans les œuvres privées d'outre-Manche. Les frais généraux sont énormes. Scribes, secrétaires et commis, un monde s'agite et n'a pas trop de loisirs, tant les formalités administratives sont minutieuses et exigeantes. Circulaires et brochures abondent. Le secrétaire-surintendant, fort complaisamment, répond à mes questions à propos des nurses et me prépare un petit ballot de documens imprimés. Le sujet m'intéresse au plus haut point ici où miss Nightingale a fondé sa première école d'infirmières.

On sait qu'à miss Nightingale est due la rénovation du personnel hospitalier en Angleterre. Jusqu'à l'époque, encore peu éloignée, où, très jeune fille de très bonne famille, miss Nightingale voua sa vie au soin des malades pauvres dans les hôpitaux, les gardes-malades au milieu desquelles elle allait prendre sa part de travail s'étaient recrutées parmi les plus misérables des femmes. Pauvresses rebutées de partout, transfuges du workhouse, ivrognesses notoires ou femmes de mauvaise vie, telles étaient les recrues qui peuplaient, en 1860, les hôpitaux anglais. Et voici que, peu à peu, sous l'effort et l'exemple d'une seule femme de cœur, d'abord incomprise et blâmée, puis imitée et portée aux nues, cette lie s'est épurée jusqu'à expulser tout déchet, et le niveau moral des infirmières anglaises s'est établi partout.

Aujourd'hui, c'est une institution vénérée, presque un sacerdoce féminin que ces nurses, et les candidates à cette carrière de dévouement sont en si grand nombre qu'il faut mettre des barrières à leur empressement. Ainsi les grands hôpitaux ne veulent plus accepter de jeunes filles au-dessous de vingt-trois ans, et c'est un véritable questionnaire d'inquisition auquel doivent satisfaire les aspirantes. Voici le modèle d'une de ces enquêtes :

Questions auxquelles doit répondre la candidate :

1° Nom et prénoms, adresse actuelle et adresse de la famille si elle est différente.

2° Êtes-vous célibataire ou veuve ?

3° Votre occupation ou situation actuelle et, si vous êtes veuve, la profession de votre mari ?

4° Votre âge, lieu de naissance ?

5° Taille ? Poids ?

6° A quelle école ou écoles avez-vous été élevée ? Leur adresse ?

7° Quelle religion ? Nom et adresse d'un pasteur (1) qui vous connaisse ?

8° Êtes-vous robuste et bien portante ? L'avez-vous toujours été ?

9° Avez-vous très bonne vue ? ouïe ?

10° Avez-vous été revaccinée, et quand ?

11° Avez-vous eu des maladies contagieuses et lesquelles ? ou des rhumatismes ?

12° Quel était votre dernier emploi ? Combien de temps l'avez-vous rempli ?

13° Adresse et position de votre père ? S'il est mort, de votre mère ?

14° Noms, prénoms et adresses de deux personnes pour références (féminines, de préférence). Depuis combien de temps, chacune vous connaît-elle ? Si vous avez eu un emploi, l'une des deux doit être la personne chez qui vous étiez employée.

15° Nom et adresse de votre médecin ordinaire.

16° Avez-vous lu et bien compris les règles ci-jointes ?

Suit la signature de l'aspirante. Et au dos de la feuille : « Règles relatives à l'enseignement des infirmières hospitalières du « Nightingale Fund. »

1° Le Comité Nightingale a pris des mesures, d'accord avec la direction de l'hôpital Saint-Thomas, quant à l'instruction des femmes désirant devenir infirmières dans les hôpitaux.

2° Les aspirantes doivent s'adresser à miss Hamilton, directrice, « matron », à l'hôpital Saint-Thomas, sur l'avis de laquelle on les admettra comme postulantes, « probationers. » L'âge d'admission ne doit pas être inférieur à vingt-quatre ans ni supérieur à trente ; les célibataires ou veuves non chargées d'enfans sont seules reçues ; ces informations seront données conformément au questionnaire imprimé au verso.

3° Les postulantes seront sous l'autorité de la directrice de l'hôpital et tenues d'obéir au règlement en vigueur. Elles seront logées, pendant leur première année, au Home Nightingale ou dans d'autres appartemens réservés aux postulantes Nightingale, elles seront employées comme infirmières à l'essai dans les services de l'hôpital et recevront leur instruction de la surveillante du Home, « Home-Sister, » des surveillantes de salles et, le cas échéant, du médecin professeur.

4° La durée de l'enseignement préliminaire est d'une année

(1) L'hôpital Saint-Thomas, comme tous les grands hôpitaux de Londres, n'admet que les seules protestantes. — Le « London Hospital » fait exception.

entière. Elle peut être prolongée d'un trimestre, sur décision du comité, et il est bien entendu que les postulantes demeureront le temps jugé nécessaire. Elles pourront, cependant, se retirer pour des raisons dont le Comité sera juge. Elles pourront être congédiées par la directrice en cas de mauvaise conduite ou de négligence dans leur emploi.

5° Elles auront chacune, — sauf exception, — leur chambre séparée et recevront leur nourriture, plus 2 shillings (2 fr. 50) par semaine pour frais de blanchissage, ainsi que l'uniforme qu'elles seront tenues de porter dans l'hôpital.

6° Les appointemens pendant l'année d'instruction seront : à la fin du premier trimestre, 2 livres, à la fin du second, 2 livres 10 shillings ; à la fin du troisième 2 livres 10 shillings ; à la fin du quatrième 3 livres (soit 250 francs pour l'année).

7° Les noms des postulantes seront inscrits sur un registre dans lequel note sera prise de leurs conduite et aptitudes. Ces notes seront soumises chaque mois au Comité Nightingale. Au bout de l'année, les infirmières qui auront satisfait à ce qui leur est demandé par le Comité et la Direction de l'hôpital seront acceptées parmi le personnel hospitalier comme infirmières en pied ou auxiliaires, « staff or extra nurses, » avec le salaire ordinaire (1), afin de compléter leur instruction et, si leurs services sont satisfaisans, elles seront tenues de continuer en cette qualité pendant une période de trois années. Elles pourront se retirer pour raisons particulières qui devront être approuvées par le Comité.

8° Des certificats d'instruction seront délivrés aux nurses qui auront accompli leur période de trois ans après l'année de probation, et auront donné satisfaction à la direction. »

Suit une formule d'engagement à servir pendant trois ans dans l'hôpital, formule qui doit être signée par l'aspirante un mois après son entrée au Home Nightingale. Après avoir répondu au questionnaire, les aspirantes doivent faire une visite à la directrice, qui juge seule de leur candidature, puis subir un examen médical. On leur remet alors une autre feuille imprimée contenant l'énoncé des devoirs qu'elles auront à remplir :

Vous êtes tenue de vous montrer sobre, honnête, véridique, digne de confiance, exacte, tranquille et ordonnée, propre et bien tenue, patiente, gaie et douce.

(1) Une infirmière en titre reçoit 26 livres par an, soit 55 francs par mois. Une surveillante, environ 50 livres, ou 1250 francs par an.

Vous devez vous rendre habile :

1° A panser les ampoules, brûlures, blessures et plaies, à appliquer des fomentations, cataplasmes, petits pansemens ; à donner des injections sous-cutanées ;

2° A poser des sangsues ;

3° A administrer des remèdes aux malades des deux sexes, et des soins aux femmes ;

4° A appliquer des bandages, et les médications usitées en gynécologie ;

5° A frictionner le corps et les membres selon la meilleure méthode ;

6° A prendre soin des malades impotens : les remuer, changer, nettoyer, nourrir, maintenir au chaud (ou rafraîchir), éviter ou panser leurs escarres, les changer de position ;

7° A confectionner des bandes, des attelles, garnir des gouttières ;

8° A faire les lits des malades et changer leurs draps sans les lever ;

9° Vous devrez assister à des opérations ;

10° Savoir préparer le gruau, le manioc, les œufs au lait, les puddings, les boissons pour les malades ;

11° Connaître la ventilation, maintenir les salles fraîches et aérées la nuit comme le jour ; vous aurez soin que la plus grande propreté soit observée pour tous les ustensiles, aussi bien d'usage personnel que de cuisine ;

12° Prendre une observation exacte des malades en ce qui suit : — l'état des sécrétions, de l'expectoration, du pouls, de la peau, de l'appétit ; l'état cérébral, tel que le délire ou le coma ; la respiration, le sommeil, l'état des plaies, les éruptions, les excrétions, l'effet de la diète, des stimulans ou des remèdes ; noter la température, le pouls et la respiration ;

13° Et apprendre à soigner les convalescens.

Telle est la science que devront posséder les infirmières. Ce ne sera pas trop de quatre années de stage pour acquérir l'expérience qui, seule, les rendra vraiment capables de l'appliquer. Et si simples que paraissent ces notions, elles comportent cependant un si parfait ensemble de qualités morales que les quatre ans peuvent ne pas suffire... Mais alors le cas est désespéré. Au contraire, on voit des élèves d'un an ou deux dont les capacités dépassent celles de leurs compagnes plus anciennes. Le droit de congédier les irréductibles reste d'ailleurs, on l'a vu, en tout temps, à la « matron. »

Outre ces élèves qui reçoivent tout de suite un salaire, il est une catégorie, et qui tend de plus en plus à prendre sa place, de « paying probationers, » postulantes payantes. Celles-là, avec les mêmes devoirs, gardent la liberté de se retirer au bout de deux ans de services dans l'hôpital. Elles versent, pour entrer, 750 francs, — ou 1 300 francs, si leur engagement doit être de plus courte durée encore. A part cette différence, leur vie est la même,

— obligation semblable d'obéir au règlement, lever à six heures et coucher à dix heures, prières en commun deux fois le jour et service divin le dimanche, avec un seul jour de congé par mois.

On le voit, l'ensemble est d'allure conventuelle avec ses règles absolues, ses prescriptions minutieuses. Le costume même contribue à la rappeler, car on a senti la nécessité de cette marque distinctive, dans une profession si différente des carrières ordinaires de la femme. Quant à la disposition intérieure, elle paraît devoir être celle du plus grand dévouement, et le célibat ou le veuvage sont là pour la faciliter. Mais je dois ajouter que l'habitude de confortable extrême que retrouvent là les infirmières enlève à la profession quelque peu de son héroïsme. De plus, aucun engagement n'étant pris pour l'avenir, peu reculent devant la perspective de quatre années passées ainsi et, si beaucoup prennent leur « nursing » pour une vocation, beaucoup aussi, leurs stages accomplis, fondent une famille et trouvent à employer chez elles l'instruction reçue. L'hôpital Saint-Thomas a 250 nurses. On leur bâtit actuellement une maison nouvelle qui coûtera 79 000 livres sterling, près de deux millions.

J'ai parcouru les pavillons de l'hôpital. Vieille institution, l'aménagement s'en ressent un peu. Pas de buanderie, le linge est blanchi au dehors, et cela est défectueux. Les salles sont gaies : des fleurs encore et partout. Des troncs « pour les fleurs, » comme j'en ai vu au Royal Free. A en juger par le résultat, ils doivent être souvent remplis! Dans un service d'enfans, jolie idée : les murs sont faits de céramique représentant les scènes les plus connues des contes dont sont bercés les bébés anglais. C'est non seulement charmant, mais hygiénique, car là du moins, exception fort rare, le revêtement tout entier peut être lavé.

Les services de consultations externes sont d'un luxe surprenant. Le traitement des maladies d'yeux se donne dans de superbes salles, où la surveillante se tient dans une sorte de case, « cubical, » dont les parois sont d'acajou verni. Les malades ne manquent pas, et les étudians non plus. L'hôpital Saint-Thomas a beaucoup d'élèves, l'organisation est la même que dans les autres écoles médicales. Ces jeunes gens publient une gazette où l'humour s'allie à la recherche scientifique. Treize internes vivent dans l'hôpital, et sont, après six mois, remplacés par d'autres. Une cinquantaine vient du dehors se faire une expérience

clinique dans les services ; 586 lits, plusieurs milliers de malades externes fournissent chaque année le champ d'observation.

Après le Saint-Thomas, nous visitons Guy's Hospital, le plus luxueux des hôpitaux généraux, le paradis des nurses, légendaire dans la profession. Leur *home* « Henriette Raphaël, » tout battant neuf, aux escaliers de marbre, aux salons multiples (treize *sitting-rooms* de différentes catégories !), aux vastes dépendances, possède, outre les salles de bains nombreuses (une pour huit infirmières), une immense piscine aménagée dans le sous-sol. On perçoit en y descendant, les cris joyeux des nageuses qui se délassent ainsi de leurs fatigues journalières... Et tout cela est clair, éclatant, luxueux. On y a mis quelque 60 000 livres sterling, et l'inauguration est l'événement de l'année. « 260 personnes logent dans cette maison, dont 157 postulantes et 57 infirmières en titre. »

Les filles de service et des femmes chargées des gros ouvrages logent aussi dans les bâtimens de l'hôpital. Les autres établissemens hospitaliers les font venir du dehors. A Saint-Thomas, elles travaillent de six heures du matin à deux heures de l'après-midi, et de cinq heures à huit heures, et reçoivent 12 shillings par semaine (14 fr. 40).

Les règles des infirmières y sont analogues à celles des autres hôpitaux, très caractéristiques, je crois, de l'esprit anglais, fait de méthode et de poésie, de confortable et de mysticisme, la constante antithèse de ce peuple, du haut en bas de l'échelle sociale.

La directrice de tout ce monde est bien près d'être un personnage. L'entrée auprès d'elle, gardée par des surveillantes de confiance, ne s'accorde qu'à bon escient. Le désir de m'instruire m'ouvre la porte, et je n'ai pas à le regretter. Miss S... m'a conseillé la lecture de deux volumes consacrés à l'enseignement des infirmieres. Un des deux surtout, *Handbook of nursing* (1), me semble supérieur à tous les manuels déjà lus. Non pas qu'il soit sans lacunes : la perfection est malaisée en cette complexe matière, mais ici du moins les principales qualités se trouvent réunies, qui d'ordinaire font défaut à ce genre de littérature : concision et clarté, presque rien de trop en science théorique et presque assez pour la pratique, c'est, à peu près, la juste mesure.

(1) *By miss Oxford.* Methuen and C°. London.

On y a évité l'écueil contre lequel font naufrage presque tous les conférenciers-médecins professant aux nurses : trop de notions techniques, une science qui ne s'assimile pas, trop de théorie, au détriment de la pratique. Le docteur S..., l'autre jour, insistait devant moi sur le sujet, citant des faits à l'appui. Telle infirmière, documentée peut-être sur les streptocoques, ne songeait pas à appliquer les règles de l'asepsie à sa propre personne; telle autre, trop prête à discourir sur des questions purement médicales, en oubliait la discrétion professionnelle, premier devoir d'état d'une infirmière. Et ceci est fréquent.

Une question me poursuit. Quel est le sort d'une infirmière anglaise en cas de maladie, ou de simple chômage, et que devient-elle lorsque, après s'être dépensée vingt années, elle n'a plus de forces pour continuer? On m'a conseillé pour en être instruite de m'informer auprès du secrétaire d'un bureau de la Cité : « Royal national pension fund for nurses, » 28, Finsbury Pavement, London E.-C. Je me rends donc au bureau en question où me reçoit M. D..., un homme d'affaires très expert : « Que désirez-vous savoir? » J'énumère mes questions. Le secrétaire réfléchit un instant, puis, comme entrée en matière : « Je dois poser tout d'abord en principe que nous n'envisageons ici que le côté commercial de la question. Or, à l'heure actuelle, la valeur commerciale (*sic*) d'une garde-malade à Londres est plus élevée qu'elle ne l'est ailleurs, à Paris, par exemple. Une infirmière sortie de l'hôpital, munie du certificat de quatre ans (1), peut faire aisément cinquante francs par semaine, davantage s'il s'agit de cas contagieux. Elle travaille en moyenne trois semaines sur quatre, ou neuf mois sur douze; son gain se monte donc au moins à 1800 ou 2000 francs par an.

« Et cela, toutes dépenses défrayées pendant ses gardes : nourriture, blanchissage, etc. Vous voyez qu'elle peut aisément prélever chaque année la prime nécessaire à une assurance de retraite. Quant aux secours de chômage-maladie, ils dépendent d'une caisse distincte, alimentée par des souscriptions bénévoles : elle est riche et le fonds en grossit tous les jours. »

La retraite peut être obtenue à 50, 55 ou 60 ans, selon qu'on a adhéré à telle ou telle convention. Des barèmes sont établis à

(1) Les stages de moindre durée ne sont plus considérés dans la profession.

cet effet. Les primes annuelles varient suivant l'âge de l'inscription. Moyennant le paiement de 19 fr. 60 par mois à partir de 25 ans, une infirmière recevra, à 55 ans, 30 livres sterling, soit 750 francs de pension annuelle. Ce chiffre paraîtrait peu élevé si le fonds de réserve, dû à des charités privées et employé uniquement à améliorer la condition des participantes, ne venait ajouter à la pension servie des majorations assez fortes.

Quant au secours de maladie, ou de chômage, il dépend d'une caisse distincte, qui accorde aux adhérentes des subventions votées par le comité qui la gère. Cette caisse est bien dotée et les sommes considérables qui lui ont été affectées par des bienfaiteurs assurent son avenir.

On ne s'étonnera pas du très grand nombre d'adhérentes que compte le R. N. P. F. N. (*Royal national pension Fund for Nurses*), si l'on sait que telle institution ayant pour but de fournir des infirmières à domicile aux malades riches, celle de Cavendish Street, par exemple, fait par an un chiffre d'affaires se montant à plus de 45 000 livres sterling, près d'un million. Cette somme est produite par le travail de plus de 500 nurses, qui reçoivent leur salaire par l'intermédiaire de l'association de Cavendish Street, après prélèvement de 10 pour 100 pour frais généraux.

En dehors de l'appoint donné à son contingent par les associations privées, le R. N. P. F. N. reçoit la coopération de presque tous les grands hôpitaux londoniens. — Guy's Hospital, par exemple, opère lui-même les premiers versemens des infirmières engagées à son service. D'autres établissemens, ayant tenté d'abord d'organiser leur caisse de retraite spéciale, se rallient à ce fonds commun afin de faire bénéficier leur personnel des avantages de cette institution.

On le voit, l'infirmière est ici à l'abri, autant que faire se peut, de la misère qui menace toute femme vivant de son seul gain. Elle a des garanties financières, des appuis sérieux qui ne lui manqueront pas ; ses intérêts seront sauvegardés par des amis dévoués. M. D... est tout prêt à plaider leur cause ; on le sent à la seule inflexion de sa voix lorsqu'il prononce cette assertion qui ne paraît pas singulière : « *We take here entirely the nurse's side.* Ici, nous prenons toujours le parti des nurses. »

Le désir d'approfondir encore la question des infirmières me mène au London Hospital où l'instruction, me dit-on, est excellente. J'y pénètre par l'école médicale et traverse de grandes

salles fraîches, — au dehors la température est sénégalienne. — Quelques étudians causent, groupés. Je me trouve engagée dans un vestibule, puis une cour, ou plutôt dans ce qui a dû être une cour, car elle est remplie ou à peu près par une série de bâtimens en bois montés sur assises de brique, qui me rappellent assez nos hôpitaux « provisoires » de Broussais ou de Baudelocque. On y a organisé des salles de médecine et, du dehors, l'on peut juger qu'elles sont combles. Dans les parties de la cour restées libres, quelques malades sont venus respirer.

Un perron, et je suis enfin dans l'hôpital proprement dit, dans les services généraux. Au rez-de-chaussée, « Matron's office, » les bureaux de la direction. Dans une première pièce, un petit groupe d'infirmières est tout occupé à déballer de grands paniers de fleurs. Par bottes, par brassées, les roses, les œillets, tout le parfum de juin se répand dans la salle. On fait des lots pour chaque service et, telles des fourmis en récolte, chaque nurse en charge emporte son butin.

J'ai demandé la directrice. Une charmante « sister » parle aussitôt dans un tube acoustique et l'on m'admet auprès de miss Lückes, la doyenne vénérée des « matrons » londonaises, une autre miss Nightingale, moins la difficulté des débuts. Ses avis sont sollicités et appréciés, ses ouvrages lus dans tous les hôpitaux anglais. Avec la plus cordiale amabilité, elle me les offre (1). L'un de ces volumes a été traduit en français (2).

Tout en causant, nous attendons sir S. H..., le très dévoué président du comité de l'hôpital. Son rôle ici est important et, d'accord avec miss Lückes, il veille sans cesse à doter le « London » des plus neuves améliorations. Le voici, et nous parcourons ensemble les services. Il fait bon voir les sourires francs qui viennent éclairer les visages, au passage de celui qui contribue si fort au bien-être de tous, personnel ou malades. Dans leurs rapports, l'*humour* anglais joue son grand rôle, innocent moyen de faire accepter les petites observations.

Sur le mur d'un vestibule, je remarque un tableau chargé d'inscriptions mobiles : avis aux nurses, annonces de cours ou d'examens, postes vacans, et cette bizarre mention sur une feuille : *Breakages*, objets cassés pendant le mois... Suivent des chiffres faisant face à l'énumération, non pas du genre d'objets,

(1) *General Nursing. Hospital Sisters and their duties*, by Eva L. E. Luckes.
(2) *Manuel de la garde-malade*. Vigot, 1904.

mais des catégories de personnes ayant commis les délits. Ainsi l'on remarque, et c'est une leçon toute pratique, que si les malades ont brisé un nombre innombrable de choses, — 173, si je ne me trompe, — les « probationers » viennent ensuite, ayant dépassé la centaine, puis les « staff-nurses, » et enfin, ô honte, les « sisters » elles-mêmes, avec un très petit chiffre heureusement. Et je me reporte à la brochure que m'avait envoyée sir S. H... (1), où le sujet est traité joliment, d'un ton léger et insistant qui est la caractéristique de ces petites conférences.

Prenons pour exemple miss Slap-dash (2), probationer, une jeune personne bien intentionnée et sans souci. Elle entre dans son service et son premier devoir est de prendre les températures. Elle oublie le thermomètre sous le bras d'un malade, et il se casse. Ou bien, en faisant descendre le mercure, elle heurte l'instrument, et il se brise : « Vraiment ces thermomètres sont bien fragiles, à présent ! » Voilà sa seule réflexion. Coût : 1 fr. 50. Elle va pour nettoyer une table et ne remarque pas qu'une seringue de verre y a été laissée. Nouvelle casse : « Au diable la seringue ! Quelle négligence de l'oublier là ! » Coût : 0 fr. 60.

Et l'énumération continue, familière et simple, de nature à faire rentrer en soi-même la jeune infirmière qui se sent visée.

Ces causeries seraient à traduire en entier, non qu'elles nous apprennent beaucoup sur la matière, mais pour l'idée très juste qu'elles nous donnent des rapports existans entre chefs et subalternes et de l'idéal proposé au personnel hospitalier, de cet idéal surtout, du type rêvé, du « standard, » l'intraduisible mot qui maintient si haut en Angleterre le point d'honneur de tant de corporations. L'auteur met toute son adresse à y viser. Il énumère les avantages et les supériorités du London Hospital et de son enseignement, dessine un portrait achevé de l'infirmière modèle :

Lorsque vous aurez fait tout votre possible quant à votre instruction professionnelle, c'est à chacune de vous de décider si vous voulez ou non être une vraie infirmière, si vous voulez réussir dans votre profession, si vous voulez être dignes de votre école et de votre hôpital, et, ce qui est bien plus important que tous les succès extérieurs, si vous voulez faire honneur à votre idéal intime le plus élevé, à la conscience de ce que vous pourriez être si vous répondiez à cet appel de votre moi meilleur qui se fait entendre par intervalles à chacun de nous, comme un message direct d'un Dieu tendre et aimant. Il dépend de chacune de vous de rester à la hauteur de

(1) *Two talks to the nurses of the London Hospital, by* Sr Sydney Holland.
(2) Mlle Brise-tout.

cet idéal et d'aider les autres à y rester. Un idéal peut n'être pas atteint par tous, mais il doit demeurer toujours devant les yeux de tous. Infirmières du London Hospital, ne vous contentez pas, je vous en supplie, d'être des infirmières médiocres, des « |She'll do, » « elle fera l'affaire. » C'est la réponse que me fait quelquefois une surveillante lorsque je demande si telle ou telle commençante arrivera à quelque chose : « Oh ! elle peut faire l'affaire ! » Il nous faut ici plus que cela.

Oui, nous donnons ici la meilleure formation et nous comptons en retour sur les meilleures gardes-malades.

Cette petite phrase, à elle seule, ne donne-t-elle pas la mesure, sinon de la valeur de l'enseignement, au moins de l'idée qu'on s'en est faite ici ! Et voilà bien le système : monter le « standard » au plus haut, de façon que jamais élève ne puisse s'assurer de l'avoir atteint, ni surtout dépassé.

C'est encore la même impression qui se dégage de la lecture des ouvrages de miss Lückes, de ses lettres annuelles aux nurses du « London, » de ses différens articles. On comprend après cela que le projet conçu par d'autres, d'obtenir pour les infirmières anglaises l'institution d'un examen officiel, passé hors des hôpitaux, ne soit pas favorisé de celle-ci. Dans les réunions du C. H. C. (*Central Hospitals' Council*), conseil central des hôpitaux, la question déjà plusieurs fois agitée divise l'opinion. Miss H..., directrice de Charing Cross Hospital, me confiait l'autre jour ses desiderata à ce sujet. A l'entendre, la formation professionnelle ne recevra sa véritable sanction que lorsqu'un tel examen viendra donner à l'étude du « nursing » un type unique. A ce nivellement, les écoles jusqu'ici privilégiées, mieux cotées du public, perdraient du coup leur suprématie. Le C. H. C. s'occupe aussi d'une autre mesure qui paraîtrait judicieuse, celle de la création d'un comité chargé de contrôler, par quelque moyen à déterminer, si telle ou telle nurse s'est maintenue à la hauteur de sa profession.

Mais revenons à la visite de cette vaste cité qu'est le London Hospital, le plus grand établissement hospitalier de Londres, d'Angleterre et peut-être du monde, sinon quant au nombre des lits, qui ne dépasse pas 780, du moins pour l'ensemble des services. En dehors des salles de malades, soixante environ, une buanderie qui peut blanchir 45 000 pièces de linge par semaine, de spacieux services où sont données par an 183 000 consultations externes et une école de médecine théorique et pratique

dont la fondation date de 1785 (1). Un quartier spécial a été aménagé pour la radiothérapie, grâce à la générosité de la présidente du comité de l'hôpital, qui n'est autre que la reine Alexandra et cette installation, fort coûteuse, est faite d'après les données et sur le modèle de l'Institut Finsen de Copenhague.

Tout est à l'avenant et les dépenses suivent : 87 930 livres sterling en 1903 (2), sans compter les dépenses exceptionnelles provenant des agrandissemens et améliorations des services et se montant à une somme à peu près égale. Le « London » est exempt de dettes : ses bienfaiteurs ont jusqu'ici fait face à toutes les exigences. Il faut ajouter que l'administration est ici moins prodigue que dans certains hôpitaux que nous avons vus. Le prix de revient de la journée de malade ne dépasse pas 6 fr. 50. Quant aux malades qui ne reçoivent que des consultations externes, le chiffre par tête serait difficile à établir. Il est à croire que l'indemnité de 0 fr. 60, versée par chacun d'eux pour les ordonnances exécutées à la pharmacie de l'hôpital, contribue grandement à couvrir les frais de médicamens. On n'en est cependant pas avare. Le service des pansemens doit absorber à lui seul de forts crédits, c'est par centaines de kilomètres que se comptent les bandes ! Et la pharmacie distribue un nombre de pilules qui doit égaler celui des grains de sable de la mer.

Les salles d'attente sont pleines de pauvres gens lorsque nous y passons. Des inscriptions en hébreu sur les murs viennent me rappeler que la plupart de ces pauvres sont juifs, juifs méridionaux, à en juger par leur teint. Pas de question religieuse ici, c'est la liberté vraie, avec les égards d'un respect sincère pour la croyance individuelle. Il me souvient, d'ailleurs, que le London Hospital a l'honneur, entre tous les grands hôpitaux, d'être *le seul* à admettre des catholiques parmi son personnel.

Dans un coin de la salle d'attente principale, la traditionnelle marchande livre à un ou deux sous des boissons hygiéniques, thé ou café au lait. Cette installation salutaire existe dans la plupart des services externes, à Londres.

Tous ces services sont neufs ici, ou à peu près. La lettre annuelle de miss Lückes les décrit avec une légitime fierté. Le quartier des maladies d'yeux, « ophtalmic wards, » est bien aménagé, quoiqu'il n'égale pas encore celui du Saint-Thomas, avec

(1) L'hôpital lui-même date de 1840.
(2) 2 200 000 francs en chiffres ronds.

ses cloisons d'acajou ! Les revêtemens des murs sont de bon carrelage, — mais insuffisamment jointé, ici comme partout à Londres, — et le sol est fait d'un aggloméré fragile, mais lavable. D'ailleurs, le London est en avance sous ce rapport. C'est le seul hôpital où du linoléum appliqué sur le plancher permette de laver le sol dans les salles. Partout ailleurs, excepté à Saint-Thomas où ce produit vient de faire une première apparition, on s'en tient au parquet ciré, joli à voir, s'il est neuf, mais impossible à nettoyer autrement qu'à sec. Quant à chercher pour les salles un autre mode de pavage que le bois, on n'y a, que je sache, jamais songé...

Cet inconvénient m'a plus que jamais frappée aujourd'hui, au cours d'une visite au « Brompton Hospital for Consumption, » hôpital spécial de tuberculeux, sorte de sanatorium établi en plein Londres. Les bâtimens et jardins qui le composent, séparés par une avenue publique — Fulham Road — sont reliés par un souterrain.

Il est trois heures. Le docteur Mackenzie, l'un des médecins en chef, fait en ce moment sa visite : je le rejoins au premier étage, dans le service des femmes. De vastes galeries claires et de petites salles contenant peu de lits, 87 dans tout l'étage. C'est joli et gai. Mais où est l'hygiène ? Une femme balaie, soulevant devant nous la poussière sur le parquet ciré. J'en fais la remarque au docteur qui ne paraît y attacher aucune importance. Je lui demande s'il existe une buanderie dans l'hôpital : « Non, on brûle les mouchoirs après l'usage : c'est moins coûteux. » Singulière économie ! Il est vrai que ces mouchoirs sont de cotonnade si mince qu'ils ne résisteraient peut-être pas à un blanchissage.

Les services généraux sont très complets : les médecins, le secrétaire-surintendant, la directrice, ici « lady-superintendent » et les nurses, sont bien partagés. Bureaux, laboratoires, salons et salles de bains. La directrice me conduit dans le quartier réservé aux « out-door patients, » malades venant du dehors. Bonne organisation, et qui devrait être plus répandue dans Londres où la tuberculose fait tant de ravages, sans qu'on ait tenté autre chose pour la combattre que le sanatorium. Les dispensaires spéciaux sont à peu près inconnus. Et je ne crois pas qu'on songe à en organiser, tant l'effort se porte

ici, comme naturellement, sur les œuvres d'hospitalisation.

J'ai visité aussi le service où se fait l'incinération des mouchoirs : dans des fours spéciaux et des boîtes *ad hoc*, et les cendres sont enterrées... « Mais le reste du linge, où le faites-vous blanchir? — Hors de Londres, chez une blanchisseuse. » Avec le linge de ses cliens...

Cet hôpital ne suffit pas aux demandes, 318 lits seulement. Les tuberculeux pulmonaires attendent huit et neuf mois leur admission dans l'un des trois établissemens de ce genre, à Londres. Celui-ci est le plus grand. Tous les hôpitaux généraux ont quelques tuberculeux dans leurs services. Quelques-uns leur ont consacré des balcons pour la cure d'air. Des sanatoriums de plein air reçoivent aussi des malades, mais tout cela est insuffisant, surtout pour abriter les indigens. Une nouvelle fondation sera inaugurée ces jours-ci à Camberley. J'ai vu aussi les plans d'un grand sanatorium établi à Midhurst. Mais la plupart de ces maisons ne sont pas gratuites. Certaines exigent plusieurs guinées par semaine. Il est évident que les pauvres n'en pourront profiter que par exception.

Juin vient de finir, et voici que j'ai parcouru tous les grands hôpitaux, sans compter quelques-uns des petits : le « London Temperance, » où toute boisson alcoolisée est interdite, même à titre de traitement médical, — le « Middlesex Hospital, » avec son étage spécial pour les cancéreux, où les salles dépassent en élégance et confortable ce que j'ai vu ailleurs, « parce qu'ils sont là pour toujours, les pauvres gens! » — le « Westminster, » avec ses jolies petites salles où les malades se sentent chez eux; — et le « King's College, « justement renommé pour ses études médicales et pour sa haute idée du « nursing, » — et des hôpitaux d'enfans : « East London, » « Evelyna Hospital, » d'autres encore, tous en plein faubourg où sévissent toutes les formes de la tuberculose avec ses hideuses conséquences...

Après ces visites successives, on peut se figurer assez nettement ce que doit être, pour un esprit anglais, l'idéal d'un hôpital. Le plus beau, le plus brillant, le plus luxueux, le budget le plus fort, voilà ce qui l'attire et lui sourit. On en jugera par une description que je cueille en un périodique illustré. Il s'agit de l'hôpital Saint-Bartholomew, si ancien et hors d'usage qu'il est

obligé d'emprunter cette année 400 000 livres sterling (1) pour se moderniser sur place...

La position occupée par le Saint-Bartholomew parmi les hôpitaux de Londres est unique en son genre. Il est en même temps le plus ancien et le plus riche. Son histoire, féconde en événemens, remonte à l'aube du XIIe siècle, ses traditions le relient encore à la Cité elle-même, ses propriétés lui donnent la jouissance de nombreux hectares en plus de six comtés. C'est, croyons-nous, le seul hôpital anglais qui ne publie pas de compte rendu annuel, parce qu'il possède des revenus équivalens à ses dépenses courantes, ce qui le rend indépendant de la charité du public et de tout fonds de secours établi.

... La continuité de son histoire et ses ressources le distinguent des fondations plus modernes qui ont à lutter pour vivre et lui donnent une situation à peu près unique. Digne, imposant et, excepté en ce qui concerne son hospitalité charitable, réservé. C'est la note dominante qui frappe le visiteur, lorsque, à travers le porche historique au-dessus duquel trône, bénévole, une statue de Henri VIII, il passe, du bruyant marché d'alentour au silence de sa vaste cour carrée. Asile de paix, port de refuge, situé à quelques pas de la voie la plus encombrée de Londres; les arbres imposans, la fontaine qui ruisselle au milieu, les quelques abris occupés par un ou deux malades, les pigeons qui se pavanent gravement au-dessus des pavillons, donnent à ce quadrangle bordé de tous côtés par des blocs silencieux de maçonnerie grise un air de dignité surannée et de repos, rappelant à la mémoire ces asiles du savoir que sont nos grandes universités. C'est une maison qui n'est pas fondée sur le sable, elle a subi l'épreuve du temps. Il n'est que les bâtimens historiques pour produire une telle impression. Elle est confirmée ici par la vue du grand escalier, avec son balustre de vieux chêne et ses peintures murales, signées Hogarth, qui conduit au grand hall, une salle de vastes proportions ornée des portraits d'hommes fameux dans les annales de l'hôpital, peints par les plus célèbres artistes.

Voilà un brillant tableau : il est exact. On peut dire que l'hôpital anglais fait partie de l'histoire. Et, chose remarquable, c'est d'institutions privées qu'il s'agit. On sait qu'à Londres, à part les hôpitaux d'isolement et les infirmeries dépendant des workhouses, la liste inépuisable des établissemens hospitaliers est inscrite à l'inépuisable budget de la charité privée.

Si l'on veut voir à l'œuvre la charité officielle, c'est donc aux fondations du « Metropolitan Asylum's Board (2) » qu'il faut recourir. Là, les ressources proviennent de la loi des pauvres, « poor law, » qui ordonne le prélèvement d'une taxe proportionnelle, « poor-rate, » sur les contribuables. Le produit de cette

(1) Dix millions de francs.
(2) Administration des asiles et hôpitaux d'isolement de Londres.

taxe affecté au M. A. B. pour 1903, a été de 1 115 935 livres sterling, soit plus de 27 millions de francs, les dépenses se répartissant sur l'entretien de vingt-six hôpitaux ou asiles, seize hôpitaux d'enfans, dotés souvent d'écoles annexes, et dix services d'ambulances urbaines.

Munie d'autorisations spéciales, j'ai pu visiter deux types de ces établissemens, l'hôpital des contagieux de Seagrave Road et celui des varioleux à Dartford.

A Seagrave Road, j'ai trouvé un fort aimable guide en la personne du docteur B... qui veut bien me faire parcourir lui-même l'hôpital dont il est directeur médical, — 450 lits environ; — scarlatines, rougeoles, diphtéries, typhoïdes, tels sont les cas traités ici. Les services sont complets, avec buanderie à vapeur bien organisée. Mais la maison date de 1877, les salles des malades ont besoin d'être rajeunies, les revêtemens muraux sont insuffisans. Le directeur est patient : il demande et obtient peu à peu du M. A. B. des améliorations partielles. Les infirmières ont leur quartier séparé, on s'efforce de le leur rendre agréable. Mais les « ladies » ici sont rares, le recrutement se fait d'ordinaire dans un milieu inférieur, et l'on a même dû pourvoir à l'inconvénient résultant du mélange d'élémens de culture différente en disposant deux salles à manger séparées, ce qui évite des frottemens pénibles.

Parcouru les statistiques de mortalité. La proportion est faible. On gagnerait à obtenir des hôpitaux généraux l'exclusion absolue des contagieux, surtout des diphtériques, que la chirurgie anglaise persiste à vouloir s'attribuer. La trachéotomie se pratique encore journellement à Londres, tant nos voisins d'outre-Manche s'obstinent à préférer la vieille et fâcheuse méthode aux découvertes sérothérapiques les plus bienfaisantes...

Dartford. — Le train quitte Charing Cross Station à 9 h. 42. Trois quarts d'heure environ de trajet. La voie longe des canaux, des étangs. Il fait chaud, relens d'égouts. A Dartford, sous le soleil, une vieille calèche de louage guette à la gare les problématiques voyageurs. Je la retiens à l'heure : il semble que l'aubaine lui soit rare. Nous allons, dans la chaleur qui monte. A deux kilomètres environ, apparaissent quelques bâtimens de brique disséminés sur une vaste étendue de terrain. C'est « Joyce Green Hospital. » Suivant l'indication qui m'a été donnée, je fais lire au portier ma lettre d'autorisation et je demande le docteur W... De la petite loge qui garde l'entrée, l'homme télé-

phone au centre. Il me prie d'attendre, quelques minutes, et le docteur va venir. En effet, le voici qui sort, là-bas, d'une des maisons de briques et me rejoint. Il me dit que le bureau du M. A. B. lui a annoncé ma visite pour ce matin, et, tout en causant sous le soleil qui darde, nous suivons le chemin tracé dans l'herbe du sol. Pas de jardin cultivé, le gazon est naturel et des petits pavots rouges et jaunes dressent de-ci de-là leurs têtes claires, mêlées aux marguerites.

Nous approchons d'un pavillon bas dont l'usage m'est expliqué avec une certaine hésitation. C'est avec beaucoup de circonlocutions que le docteur W... me demande depuis quand je n'ai pas été vaccinée. « Deux ans. — Mais la vaccination a-t-elle réussi? — Non, pas depuis ma petite enfance. — Alors, avant de pénétrer plus avant, je crains d'être obligé de vous prier de me permettre... » Charitablement, j'ai terminé sa phrase : « De me revacciner? Si vous voulez. Je n'y ai aucune objection! Le vaccin, au surplus, ne prend pas aisément sur moi. » Rassuré, le docteur a souri : « Ici, il prend toujours! » Il a craint un refus. La loi anglaise qui prescrit la vaccination obligatoire à intervalles réguliers a, depuis quelques années, une restriction. Tout citoyen qui peut jurer que sa conscience lui interdit de se laisser vacciner a le droit d'esquiver la règle... Scrupules religieux, paraît-il. Quel respect singulier de la conscience individuelle! Nous sommes loin des jours de Thomas More.

Nous entrons donc dans le petit pavillon consacré au vaccin. Là nous attend la directrice de l'hôpital, fort aimable. Une infirmière apporte le tube de verre, les accessoires nécessaires, et la petite opération s'effectue. Je remercie le docteur : « Ainsi, je vais rapporter en France un vaccin anglais, ce sera presque un souvenir historique! » Et lui de s'excuser : « Mais non! ceci est la vaccine Chaumié, marque française... Nous ne pouvons pas nous servir de vaccine anglaise, elle ne vaut rien. » Et je me croyais au pays de Jenner!

Mais les préliminaires de ma visite ne sont pas terminés. Il faut revêtir une blouse. Le vêtement de toile bise, ample et long, m'enveloppe des pieds à la tête... presque inclusivement. Cela ne suffit pas. On m'a priée d'ôter mon chapeau, et voici qu'une pièce de même toile, coulissée en rond tout autour, vient m'enserrer le visage. Parfait, puisque les yeux me restent, — mais les oreilles sont prises!

Nous allons, par les chemins d'herbe battue, vers un premier pavillon de malades. Le plan architectural est assez bizarre : l'exposition l'aura sans doute exigé. D'un point central du vaste terrain partent de longues ailes d'où se détachent, obliques et parallèles, d'autres ailes plus courtes, formant pavillons et contenant les salles : une au rez-de-chaussée, une au premier. Pas de second étage. Une chambre d'isolement auprès de chaque salle est destinée aux cas de délire à surveiller.

Dans les grandes pièces éclairées par des fenêtres bilatérales, la plupart des lits sont vides aujourd'hui, quatre ou cinq malades seulement dans chacune. Femmes, jeunes filles, enfans tout petits dont les menottes sont emmaillotées pour éviter l'effort des petits doigts sur les pauvres faces défigurées. Le docteur gémit de cette faiblesse de la loi qui rend les pauvres innocens victimes de la « conscience » de leurs parens. Et c'est bien la vraie variole noire dans son horreur, avec les pustules caractéristiques et l'abattement, presque le désespoir, qui est un des signes de la maladie même. Il y a eu 1600 cas en un seul jour lors de la dernière épidémie (1), et c'est ensuite qu'a été construit Joyce Green Hospital qui peut recevoir 800 malades. Jusqu à son inauguration l'année dernière, les varioleux étaient transportés par eau et soignés sur les bateaux-hôpitaux de la Tamise, au point nommé « Long Reach, » dans ce même voisinage. Mais la recrudescence épidémique a démontré l'imperfection, — en tous cas l'insuffisance, — du système, et l'on n'en a conservé que le mode de transport, qui s'effectue toujours par eau de Londres à Dartford. Tout le terrain qui s'étend sur plusieurs kilomètres, de la Tamise aux nouvelles constructions, appartient au M. A. B. et un tramway spécial relie les bateaux de Long Reach à Joyce Green Hospital. Proche encore, le cimetière réservé aux décès par petite vérole. Cet hôpital est un organisme complet et c'est sa supériorité, c'est aussi ce qui en a fait accepter le voisinage aux gens du pays. Ils savent que les précautions sont rigoureuses et que l'on s'y conforme en conscience.

Après la visite des salles, nous passons aux services généraux : cuisines à gaz et à vapeur, lingerie et vestiaire confiés à des ouvrières résidentes, buanderie mécanique complète avec les barboteuses, séchoirs et calendreurs les plus perfectionnés. Il est

(1) Voir les statistiques dressées par le M. A. B.

indispensable que la désinfection soit faite ici même, et absolue.

Après un coup d'œil au logement des nurses, analogue à beaucoup d'autres, je rentre dans la salle de vaccin où il faut dépouiller la tunique protectrice et le capuchon à la Kate Greenaway. Puis on me montre encore le local isolé où, chaque fois qu'elles sortent, les infirmières ont à se conformer à une série de prescriptions minutieuses : non seulement elles doivent changer de costume et de linge, mais encore, en prenant un bain, laver leur chevelure, ce qui demande un certain temps. On comprend qu'elles préfèrent réunir en un seul congé, chaque mois, les trois jours de permission qui leur sont accordés par le règlement.

Le recrutement se fait bien. Les gages sont un peu plus élevés que dans les autres hôpitaux, à cause des chances de contagion. Mais pas un seul cas de décès par petite vérole n'est encore venu frapper le personnel. Les filles de service elles-mêmes sont mieux rétribuées qu'ailleurs : 21 livres par an (525 francs) comme salaire de début.

La « matron » a fait toute sa carrière dans les établissemens du M. A. B. Elle est toute dévouée à la cause qu'elle sert et n'a pas rêvé une plus belle existence. Aussi bien en est-il peu d'aussi simplement héroïque que celle de cette femme, dont toute la vie n'aura eu qu'un seul but : disputer à la mort des êtres que le monde a rejetés d'avance. Elle y met tout son cœur; ses malades le sentent, et en sont soulagés. Un de ses regrets est d'avoir à sa disposition trop peu de fleurs pour égayer cette léproserie...

J'ai voulu voir à l'œuvre les infirmières des faubourgs dont le dévouement s'exerce au logis même du pauvre, et je subis ce matin le terrible « undergound » londonien, à l'atmosphère suffocante, pour arriver de bonne heure à Plaistow où sœur Catherine dirige ses « district-nurses. »

C'est la banlieue Est de Londres, et la population n'y semble pas de mœurs douces. Comme le train circule, à présent, à l'air libre, entre des maisons basses et de pauvre apparence, un sifflement à mon oreille, un choc sur la paroi du wagon derrière moi, interrompt ma lecture. Une pierre de bonne taille vient de pénétrer par la fenêtre de mon compartiment. A la station suivante, je hèle le chef de gare et lui remets l'objet. Il m'en remercie et, sans réticence, m'annonce que pareil fait s'étant

produit récemment à plusieurs reprises, la police a mis en campagne un détective, sans succès jusqu'ici.

C'est dans ce district que travaillent sœur Catherine et ses aides. Elles sont nombreuses, une centaine : plusieurs étudient le métier, soit de sage-femme, soit d'infirmière à domicile, les autres soignent les malheureux des environs. Une maison reçoit quatorze malades et quelques enfans, facilitant ainsi les études des élèves sages-femmes. 893 d'entre elles ont reçu depuis la fondation le diplôme de la L. O. S (*London Obstetrical Society*), qui leur donne le droit d'exercer la profession.

Le soleil, déjà haut à l'horizon, darde implacablement lorsque je prends, au sortir de la gare de Plaistow, la route bordée d'habitations modestes qui conduit à la maison des gardes-malades. « Nurses-home, » pas d'autre dénomination. Sœur Catherine me reçoit, cordiale et douce, et, après quelques instans de conversation, elle me confie à l'une des sœurs visiteuses des malades. Nous parcourons l'hôpital minuscule et la maison annexe où des petits enfans servent de leçons de choses aux futures praticiennes. Et puis, nous allons, d'un pas rapide qu'elle prend naturellement, vers les cottages où l'attendent ses pauvres. Chemin faisant, sous l'ardent soleil, je la questionne un peu. Elle est jeune, la petite sœur, et gaie. Elle semble heureuse de tout, et de ses longs mois de fatigant labeur, et des trente jours de congé qu'elle prendra pour aller, encore cette année, explorer l'Irlande, ignorée et si pittoresque, me dit-elle. Et nous rencontrons, au pied de l'escalier qui descend de la gare, une de ses compagnes, occupée à remonter sur sa bicyclette. Le costume sévère et le petit chapeau s'accommodent fort bien de la machine et nous voyons disparaître la pittoresque silhouette.

Ma petite cicerone préfère marcher. Et chaque matin elle va, comme aujourd'hui, munie de sa liste de noms, chargée de son sac d'infirmière, de porte en porte, soulevant les marteaux qui tiennent lieu de sonnettes. On vient ouvrir, ou bien on ne vient pas. Alors, c'est à la voisine qu'il faut demander la clé, pour pénétrer auprès de la malade clouée sur son lit. C'est le cas ici, chez une malheureuse, alcoolique invétérée, et qui se meurt, au dernier période de l'usure organique causée par l'alcool. Elle est là, gémissante, inerte comme une bûche posée sur des chenets. Nous refaisons son lit, puis sa toilette, et lui donnons les soins nécessaires. La vieille n'a plus guère que l'usage de sa

langue et s'en sert pour nous invectiver, sans que la pensée nous vienne d'en faire un grief à ce misérable corps sans âme.

Un autre cottage, les stores du bow-window sont baissés. Ma petite compagne devient soucieuse : est-ce que l'enfant serait mort? Une femme vient ouvrir, elle paraît dix-neuf ans à peine... Oui, le petit est mort! C'est le quatrième qu'elle perd, sur cinq. Nous sommes entrées dans le pauvre « parlour. » Sur un petit lit, dans un coin de la pièce assombrie, il est là, enroulé d'un vieux lange, et ce lange enlevé avec respect nous laisse voir un piteux cadavre d'enfant de quelques mois, le masque défiguré par la mort. La mère ne lui a pas fermé les yeux... ils nous regardent, hagards, et la mâchoire qui pend ajoute encore à l'impression d'horreur... Doucement, tendrement, la petite nurse prend le mouchoir que j'ai plié d'instinct pour cet usage et vite elle efface le rictus de cette pauvre bouche.

La mère a disparu, appelée par les cris de l'enfant qui lui reste. Celui-là a encore besoin d'elle, pauvre survivant trop chétif... Et, tout en continuant d'aider la jeune sœur, je lui demande quel mal les a enlevés tous? — « Oh! me répond-elle, ils dépérissent quelque temps, puis ils meurent. C'est très fréquent par ici. — Mais quel lait a-t-il bu, ce dernier-né? — C'est sa mère qui l'a nourri jusqu'au bout. » Cette chétive créature a nourri son cinquième, et sans aide : qu'on s'étonne du taux de la mortalité infantile, avec un tel état de choses, avec le manque de consultations externes et gratuites, ces postes de secours et d'enseignement qu'il est indispensable d'établir dans les milieux populaires pour éviter les délits d'ignorance et les conséquences de misère.

Un autre cottage à présent, une petite chambre. Un ouvrier couché sur un lit misérable, perclus de rhumatisme articulaire aigu. L'homme est veuf. Un enfant de onze ans est son garde-malade. La nurse vient chaque matin depuis qu'elle a eu connaissance du cas. Près du lit, le petit garçon fixe des yeux anxieux sur son père. Il y répond avec tendresse : « Ah! il m'a bien soigné, allez, pendant les dix jours que nous étions seuls, avant que vous veniez. C'est si bon d'être « chez soi, » avec *les siens*... Je n'aurais pas voulu entrer à l'hôpital! »

Et il me revient en mémoire, le cri éloquent de cet ouvrier écossais venu à Londres, et qui résumait ses impressions dans une lettre citée par lord Roseberry : « Londres est un lieu ter-

rible, plein de vie et de mort... » Oui, lieu terrible, ses hôpitaux en sont une synthèse. Vie et mort, luxe et indigence, spectacle de grâce exquise et d'atroce misère. Le contraste est trop grand. Le pauvre sera dépaysé parmi tant de fleurs, tant de propreté, tant de confort : il hésite à venir, à se transplanter du sol pierreux de son taudis dans la trop grasse terre de bruyère. Et au retour, le choc est rude aussi, en contre-coup. Jouira-t-il de nouveau de son chez-lui? Les racines reprendront-elles, dans le sol ingrat? Et voilà pourquoi il est aussi nécessaire qu'il est sublime, le dévouement des « district-nurses (1). »

Mais de ces tableaux successifs, ce matin, l'impression qui me reste, dominante, est celle que ne peut manquer de produire l'agglomération de telles misères. Ma petite nurse ne s'en est pas blasée. Aussi désire-t-elle consacrer sa vie à les soulager. Les hôpitaux, d'après elle, sont trop confortables, surtout pour les infirmières, « qui, me dit-elle, n'en demandaient d'abord pas tant. » Il y a, quelques années, en effet, surchargées de besogne, elles avaient réclamé. On leur a répondu surtout par des améliorations matérielles, alors que ce qu'elles voulaient, c'était l'augmentation de leur effectif. Elles l'ont, au surplus, obtenu par la suite, dans la plupart des hôpitaux; mais leur vie à présent semble presque admettre l'égoïsme, tant le confortable en est la condition première.

En somme, tous les extrêmes, toutes les tentations ou peuvent être entraînées des œuvres d'initiative privée lorsqu'elles réussissent, on y est tombé à Londres. De l'argent, beaucoup d'argent. Des donateurs généreux, très généreux : beaucoup d'émulation. Avec cela, les goûts et les habitudes de luxe et d'excessif confort, qu'on est porté à étaler, même hors de chez soi. Le « display » de dépense en tout. J'ai donné mon argent, je veux en voir l'emploi. Plus il sera visible, plus les effets en apparaîtront, plus j'en serai satisfait. Les plus grosses dépenses ne me feront pas peur. Un hôpital, s'il veut recevoir de l'argent, doit en avoir jeté beaucoup par la fenêtre. Il s'en vante, et cela lui réussit. — Vous voyez bien que je n'en ai plus. Or, il m'en faut. Donc, vous m'en donnerez. — Voilà le plus péremptoire des syllogismes. Et l'Anglais donne.

Cela est inimitable ailleurs ; le même système risquerait de

(1) On pourrait justement les comparer aux Petites Sœurs de l'Assomption, ces vaillantes gardes-malades du pauvre, qui se dévouent dans nos faubourgs.

tuer toutes nos charités de France. Sans blâmer une certaine audace dans la confiance, un donateur chez nous, pays d'épargne, veut qu'on reste prudent, tout au moins raisonnable. Et puis, les fortunes sont médiocres, les enfans comptent sur le partage intégral, peu de gros legs sont faits aux œuvres, et les difficultés de la loi s'y opposent au surplus. En Angleterre, pas de testament sans une part aux hôpitaux, c'est entré dans l'usage. Tandis que là-bas, les œuvres sont exonérées de certaines charges, en France, l'État les accable, et la charité privée laïque se voit taxée désormais de droits de mainmorte, pour peu qu'elle ait eu des raisons de solliciter des pouvoirs publics une reconnaissance officielle.

Là-bas surtout, le « pride » national est porté à bien soigner ses pauvres. Ce n'est pas déshonorant, depuis miss Nightingale, de gagner sa vie en sauvant la leur. Les nurses sont des « ladies, » des femmes du monde. Nous aurions mauvaise grâce à leur reprocher d'introduire avec elles certaines exigences. Peut-être cela est-il de race, et la dignité même de la race y est-elle attachée...

Il est plus de midi. Nous avons regagné le « nurses' home. » Je dois être à la gare dans vingt minutes. Mais sœur Catherine ne veut pas me laisser partir sans un semblant de lunch : vite, on m'apporte une tasse de thé et des sandwiches — au poisson. — Je ne puis me retenir de demander : « — Est-ce une coïncidence, ce menu maigre, un vendredi? — Non, on observe ici l'abstinence. Nous avons beaucoup d'élèves « high-church » qui se refuseraient à manger de la viande, les vendredis. Alors, toutes font maigre, c'est très sain. — N'avez-vous que des infirmières protestantes? — Oh! que non! toutes les confessions sont admises. En ce moment nous avons deux juives et plusieurs catholiques romaines. » Oh! la louable tolérance... pourquoi ne l'ai-je pas rencontrée dans les grands hôpitaux?

Et j'ai quitté Plaistow, remportant de cette dernière matinée un mélange de tristesse et d'infinie douceur : une fois de plus j'avais vu l'éternelle charité penchée sur la souffrance humaine

***

A PROPOS DU PACIFISME

CORRESPONDANCE

I

LETTRE DE M. FRÉDÉRIC PASSY

A Monsieur Brunetière, Directeur de la *Revue des Deux Mondes.*

Monsieur,

J'apprends, un peu tard (je ne suis presque plus de ce monde), que vous m'avez fait l'honneur inattendu, à moi et à quelques-uns de mes amis, d'occuper de nous, pendant près de vingt pages, l'importante *Revue* que vous dirigez.

Vous ne nous avez pas, il est vrai, étouffés sous les fleurs. Ce n'est pas un panégyrique, c'est un réquisitoire, un acte d'accusation en bonne et due forme que vous avez cru devoir, de votre meilleure encre (et l'on sait si votre encre est bonne !), libeller contre nous, contre nos idées, et aussi contre nos personnes.

Nous aurions tort de nous en plaindre. Il n'est pas donné à tout le monde d'éveiller publiquement, à son détriment ou à son profit, l'attention d'un homme tel que M. Brunetière, membre de l'Académie française, et directeur de la *Revue des Deux Mondes;* et, quand on croit à la bonté d'une cause, on redoute moins pour elle l'hostilité que l'indifférence. L'attaquer, c'est provoquer en sa faveur la réflexion et l'étude. Tout accusé, d'ailleurs, devant toute juridiction, a toujours le droit de présenter sa défense. Je ne vous fais point l'injure, monsieur, de douter que vous n'attendiez la nôtre.

C'est, vous le déclarez très nettement, la lecture d'une circulaire du *Comité de défense des intérêts nationaux et de conciliation internationale* qui a soulevé dans votre cœur l'indignation sous l'influence de laquelle vous avez cru devoir vouer à l'exécration publique ce que vous appelez obligeamment *les mensonges du pacifisme* : lisons (vous ne mâchez pas le mot en déclarant plus loin : *ils mentent*) les mensonges des pacifiques.

Je pourrais, si je ne songeais qu'à moi, me borner à vous faire observer, sans discuter ni cette circulaire, ni les réflexions qu'elle vous a inspirées, que je ne la connais, comme vous, monsieur, que par l'exemplaire que, comme vous, j'en ai reçu; et que je n'ai, à aucun degré ni à aucun moment, été appelé à en inspirer ou à en contrôler les termes. Mais je n'ai nulle envie de me dérober. Et puisque c'est à l'occasion de ce document, accessoire et extrinsèque, que la doctrine pacifique elle-même et la personne de ses représentans sont mises en cause, je ne crois pas possible de me dispenser d'examiner avec vous, très sommairement, la solidité et la valeur des griefs que vous articulez.

Le premier et le principal, celui qui, à vrai dire, les comprend tous, c'est que prêcher l'amour de la paix ou, ce qui revient au même, la haine de la guerre, c'est méconnaître à la fois la nécessité et la puissance fortifiante de la lutte, non moins nécessaire et féconde pour les sociétés que pour les individualités. C'est consentir à l'abaissement des caractères, et tenir, sous des noms trompeurs, *école de lâcheté*. C'est affaiblir, en soi et autour de soi, le ressort sacré de l'énergie et du dévouement. C'est nier, avec la haute noblesse des vertus militaires, enfin, la sublimité du sacrifice, et encourager, contre l'armée, gardienne de l'ordre à l'intérieur, comme de la sécurité extérieure, les basses révoltes de la peur et de l'envie. A quoi vous voulez bien ajouter, en parlant de nos *idées de derrière la tête*, et en appuyant vos affirmations et vos sous-entendus de citations appropriées, que nous réservons toutes nos indulgences et toutes nos sympathies pour la guerre civile, dont la guerre extérieure, ou la menace de la guerre extérieure, vous paraît être le seul préservatif réellement efficace.

Laissez-nous regretter, monsieur, puisque vous avez à votre disposition un choix si complet et si décisif de documens, que vous n'en ayez pas produit davantage. Laissez-nous regretter surtout, vous qui connaissez si bien la valeur des pièces justificatives, que vous n'ayez pas jugé à propos, en ayant l'air de nous imputer ces phrases soigneusement mises entre guillemets, d'indiquer où vous les avez prises

et de quels noms elles sont signées. Il est trop facile, en vérité (et vous ne voudriez pas vous servir de telles armes), de laisser attribuer aux gens que l'on combat, pour les perdre sous le couvert de ce que l'on a appelé la complicité morale, des paroles ou des écrits qui ne leur sont pas imputables, et de faire, comme on y excellait à l'époque de la Terreur, descendre d'une tête sur une autre, pour en avoir raison, des insinuations qui se transforment, suivant l'heure ou le cas, en anathèmes ou en couperets.

Ce que nous pouvons affirmer, monsieur, c'est que le portrait du militaire professionnel que vous nous présentez n'est pas de notre main ; et que ni le mépris, ni la haine de l'armée, ni, à plus forte raison, l'odieux calcul de cultiver artificieusement, pour les exploiter, les plus basses convoitises de l'anti-démocratique démagogie, ne sont jamais entrés un seul instant dans nos cœurs.

Nous savons, et nous ne le dissimulons pas (comment pourrions-nous feindre de l'ignorer en présence des effroyables révélations qui nous viennent, tous les jours et par toutes les voies, de tous les points à la fois du monde asiatique ou africain, et dont toutes les nations, hélas ! comme à l'envi, se renvoient la honte ?) nous savons qu'il y a, malheureusement, sous l'habit militaire, et par cette redoutable fatalité qui pousse partout la force, quand elle n'est point contenue, à abuser d'elle-même, des crimes qui déshonorent l'uniforme qui les couvre, parce qu'ils déshonorent l'humanité. Mais nous n'avons garde de généraliser les exceptions et de faire rejaillir sur l'ensemble du corps l'infamie de quelques membres dont il rougit.

Nous professons en toute occasion, pour le soldat qui accomplit honnêtement son devoir, pour l'armée, qui est la France, et pour le drapeau, qui est le symbole de la patrie, le respect qui leur est dû. Nous protestons plus que personne contre les doctrines soi-disant humanitaires au nom desquelles on a prétendu ériger en principes démocratiques l'oubli des devoirs individuels ou collectifs, l'indifférence pour le sol sacré de la patrie, et la non-résistance à l'invasion et à la servitude. Et si nous voulons voir l'armée, consciente tout à la fois de la grandeur et des limites de sa tâche, ramenée, comme l'avaient proclamé en vain les patriotes libéraux de la Révolution, à la défense de l'honneur et de l'intégrité de la patrie, c'est précisément pour que, dans ce rôle indispensable et indiscutable, elle soit tout ensemble plus grande, plus respectée et plus obéie ; et que la force, dans les conflits internationaux comme dans les conflits privés, soit enfin, comme elle doit l'être, la représentation et la garantie du droit et de la justice.

Et nous voulons en même temps que, dans cette tâche, pour cette défense du droit international, comme du droit individuel, la force ne soit employée que dans la mesure réellement nécessaire; et que des puissances et des autorités morales, avant d'en venir à la contrainte matérielle, puissent être appelées à faire parler la raison et à dire le droit.

Nous prétendons, en un mot, qu'il y a une morale publique comme il y a une morale privée; que les nations, comme les individus dont elles se composent, si elles ont des intérêts, ont des devoirs; que, des uns aussi bien que des autres, elles ne sont point autorisées à se faire juges elles-mêmes; et qu'il est possible, dans une certaine mesure tout au moins, de substituer, pour la solution des conflits qui les divisent, le verdict d'une juridiction impartiale aux décisions arbitraires, précaires et coûteuses de la force.

Dans une certaine mesure : les tribunaux et les gendarmes ont-ils jamais nulle part absolument supprimé le recours à la violence? Mais dans une mesure grandissante, et dont, malgré l'évidence, même des hommes tels que vous, monsieur, ne se rendent point encore suffisamment compte. Il y avait, à l'actif de l'arbitrage, au 31 décembre 1900 (voyez la *Pasicrisie* de M. le sénateur belge La Fontaine, qui en donne les textes officiels) cent soixante-dix-sept sentences ayant réglé autant de conflits, et dont aucune n'avait été méconnue. Quatre-vingt-dix (plus de la moitié) se rapportaient aux vingt dernières années du siècle; et dès le mois d'avril, lorsque parut l'ouvrage, le chiffre de deux cents était dépassé. Aussi le président de la Chambre des députés autrichienne, M. le baron de Plœner, pouvait-il dire, en ouvrant en 1903 la XIe session de l'Union interparlementaire, que « l'arbitrage faisait désormais partie du régime régulier des nations civilisées; » et le premier ministre baron de Kœrber ajoutait un instant après : « L'obligation de l'arbitrage sera, messieurs, le couronnement de vos efforts. »

Vous n'ignorez pas, monsieur, les traités et les accords internationaux qui sont venus, depuis, justifier ces paroles. Vous n'ignorez pas de quel poids, dans des circonstances qui, à d'autres époques, auraient fatalement abouti aux plus lamentables extrémités, la sagesse des gouvernemens, soutenue par la puissance modératrice et non plus excitatrice de l'opinion, a pesé dans la balance troublée de l'équilibre international. Et si vous nous opposez, comme on le fait trop, les guerres qui, en dépit de ces progrès, ont encore attristé et attristent à cette heure même le monde, nous vous répondrons, comme le faisait dans son admirable langage le comte Albert Apponyi, à la conférence

interparlementaire de Budapest, en 1896 : « On voit le mal qui subsiste; on ne voit pas le mal qui a disparu... Si, sur cinq guerres, vous en avez évité seulement deux, quel service n'avez-vous pas rendu à l'humanité ! »

Je m'arrête. J'aurais, sans épuiser, bien s'en faut, mon droit, je pourrais dire mon devoir de réponse, bien des doutes à vous soumettre encore, et bien des questions à vous poser.

J'aurais à vous demander d'abord si c'est une politique bien prudente, à ne la considérer qu'au point de vue matériel, que cette politique de bêtes de proie, glorifiée à toute heure par les apologistes de la guerre, qui se représente les intérêts et les droits des nations comme naturellement et nécessairement inconciliables, et ne conçoit pour elles d'autres moyens d'agrandissement que l'abaissement et la ruine des autres nations.

J'aurais à vous demander si vous êtes bien sûr que, de ces habitudes de malveillance, d'envie et de mépris à l'égard de ceux que nous appelons des étrangers et des ennemis, nous ne sommes pas conduits, plus ou moins fatalement, à des sentimens également injustes à l'égard de nos compatriotes ; et si cette lutte des classes qui vous attriste et vous alarme comme nous, monsieur, et que comme vous nous combattons, n'est pas la contre-partie et la conséquence de cette lutte des nationalités que vous encouragez.

J'aurais à vous demander s'il n'y a pas, à votre avis, un autre idéal à proposer aux collectivités aussi bien qu'aux individualités; et si l'émulation généreuse qui les porte à se surpasser par le travail, par la science, par les lettres; si cette pénétration mutuelle et féconde qui nous fait tour à tour les obligés et les bienfaiteurs les uns des autres n'est pas une forme de développement, d'expansion, j'oserai dire de conquête plus réelle et plus sûre que la sanglante et incertaine expansion par les armes. Ce ne sont pas seulement les économistes, que vous n'aimez guère, monsieur, c'est l'Évangile, que vous aimez, et moi aussi, qui nous l'enseigne; je vous demande pardon de vous le rappeler. « *Heureux les pacifiques, car ils seront appelés enfans de Dieu,* » dit-il, Voilà pour ceux qui regardent plus loin et plus haut que leur demeure actuelle et l'heure présente. « *Ce sont les pacifiques qui posséderont la terre :* » PACIFICI HÆREDITABUNT TERRAM, ajoute-t-il. Voici pour ceux que préoccupe le souci de la prospérité d'ici-bas. Et pourquoi? Parce que la justice est, quoi qu'on en dise, la souveraine légitime de ce monde, et que la force, comme l'a dit Mirabeau, n'en est que le tyran. L'une fonde; l'autre renverse.

Je ne chercherai pas, ce serait trop facile, à démontrer, combien sont peu solides vos argumens tirés de la difficulté de faire vivre, en cas de réduction des armemens, les hommes qui ne seraient plus sous les drapeaux, non plus que de l'intérêt des industries entretenues par la guerre. Comme, avec les jeunes gens libérés ou laissés dans leurs foyers, on y laisserait les millions qui les font vivre à la caserne ou en campagne; et comme de plus ces jeunes gens, maîtres de faire pour eux-mêmes et pour leur famille emploi de leurs facultés et de leurs bras, seraient à même de s'entretenir par leur travail, au lieu de continuer à coûter à la société, il n'y aurait évidemment ni surcharges ni troubles économiques. Et probablement nous n'aurions pas à nous inquiéter de leur sort. Il est permis de croire qu'ils ne s'en plaindraient point non plus. Je ne suppose pas davantage qu'il fût très nécessaire, le jour où, par le progrès de la sagesse commune, on n'aurait plus besoin d'autant de canons, d'obus, de sabres et de capotes d'équipement, de maintenir l'effectif sur le pied de guerre afin de continuer à fournir des commandes aux fabriques habituelles de ces objets. Elles sauraient bien devenir des industries pacifiques au lieu d'industries guerrières, et, dans une petite, trop petite proportion, la célèbre prophétie d'Isaïe commencerait à se réaliser. Les agens de mort se transformeraient en agens de vie.

Mais ce jour, hélas! n'est point venu, bien que quelques lueurs d'une aube encourageante aient commencé à se montrer à l'horizon. L'heure est lointaine encore de la pleine lumière; ce n'est pas moi, monsieur, et pas même vous peut être qui la verrons. Et c'est pourquoi il n'est vraiment pas sérieux de s'obstiner à nous accuser, malgré bien des démentis, de vouloir jeter bas du jour au lendemain tout l'attirail militaire, et livrer nos patries comme à plaisir à toutes les entreprises dont on les croit menacées. Nous savons bien que rien ne s'improvise, et que c'est pas à pas que la tortue réussit à devancer le lièvre; courir et tomber, ce n'est pas le moyen d'arriver.

Aussi, lorsque, sous la première impression de la célèbre circulaire du 12 août 1898, on parlait partout de désarmement général, et déjà on voyait les canons et les obus déposés, pour être érigés en trophée de paix, aux pieds des plénipotentiaires appelés à La Haye, c'est nous, les pacifiques, au scandale de beaucoup, qui avons fait nos réserves. Avant de songer à licencier les armées, disions-nous, il faut d'abord se mettre en état de n'avoir plus le même besoin ni la même envie de se servir des armées. Rendez possible et habituelle la solution juridique et amiable des conflits; faites l'éducation des peuples en les désabusant

de l'idolâtrie de la force ; répandez *l'esprit de désarmement*. Et alors il deviendra possible de parler sérieusement de réduction graduelle et simultanée des charges militaires. Ou peut-être, plutôt, sans qu'il soit besoin d'en tant parler, cette réduction se fera-t-elle tout doucement et d'elle-même, comme s'est perdue, chez nos grands-pères, avec l'habitude de dégainer à tout propos au coin de chaque rue, l'habitude de sortir l'épée au côté.

Diminuer, donc, le mal ; le diminuer, s'il est possible, par une action persistante ; faire comprendre aux gouvernemens et aux peuples, et en particulier aux hommes qui, comme vous, monsieur, par la parole et par la plume, peuvent, sous leur responsabilité, répandre la lumière ou épaissir les ténèbres, qu'il y a là pour tous une tâche difficile, mais une tâche glorieuse à remplir ; dire, non pas comme vous nous le prêtez, qu'il n'y a qu'à avoir un peu de bonne volonté pour supprimer demain et à tout jamais les luttes douloureuses des nations, mais que, avec beaucoup de bonne volonté, beaucoup de travail, beaucoup de persévérance, on peut graduellement réduire la part toujours trop considérable de nos égaremens, de même que, sans prétendre à faire disparaître toutes les maladies et tous les sinistres, on peut, par la science, par la prévoyance, par l'assurance et par la bonne conduite, en diminuer les ravages ; affirmer enfin, comme vous le dites vous-même en terminant, qu'il n'est pas interdit à l'espèce humaine de chercher à améliorer sa condition, et que le meurtre, la spoliation et le pillage ne sont pas l'idéal qui lui est proposé par la morale religieuse non plus que par la morale laïque : voilà, monsieur, l'ambition de ceux dont vous dénoncez, avant de vous y rallier à demi, la pernicieuse propagande.

Cette ambition, quelque cruel qu'il leur paraisse trop souvent de la voir méconnue et travestie par des hommes dont le concours leur serait le plus précieux, ils n'y renonceront point ; et, loin de les arrêter, les injustices dont ils auront à gémir ne feront qu'exciter leur zèle et qu'entretenir leur constance. Mais elle n'est point aveugle ; ils savent combien la route est longue. Et elle n'est point présomptueuse ; ils savent, sans qu'on ait besoin de le leur rappeler, combien d'efforts avant les leurs ont été faits par de plus grands et de plus méconnus. Il leur suffit de penser qu'à leur tour, à une heure moins ingrate, dans une Europe (en dépit des apparences) moins divisée, et grâce à cette solidarité non seulement plus continue et plus étroite, mais plus visible, qui se dégage du mélange incessant des choses, des idées et des

hommes, ils ont pu contribuer modestement à la tâche commune; peut-être, qui sait, ouvrir parfois des yeux jusqu'alors fermés, et, je ne dirai point, comme vous, monsieur, confondre des mensonges, mais rectifier les erreurs et les préventions des anti-pacifiques de bonne foi.

Je termine par l'expression de ce vœu et de cette espérance; et je vous demande, monsieur, non pas, encore une fois, d'accorder à la défense une partie de la place que vous avez donnée à l'attaque, mais d'accueillir cette défense dans les sentimens de sincère et de bienveillante impartialité avec lesquels j'ai l'honneur de vous présenter, monsieur, mes salutations les plus distinguées.

FRÉDÉRIC PASSY.

II

LETTRE DE M. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT

A MONSIEUR BRUNETIÈRE, Directeur de la *Revue des Deux Mondes*.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous m'obligez à me défendre; je me défends. Qui dit « pacifique » dit « lâche, » croyez-vous; c'est une erreur. Il faut plus de courage pour remonter le courant des préjugés et des passions chauvines que pour le suivre; j'estime beaucoup plus les soi-disant « lâches » qui protestaient avec M. Thiers, le 15 juillet 1870, contre les dissimulations préparatoires de la guerre que les soi-disant « braves » qui les empêchaient de parler, les accusant, eux aussi, de vouloir la paix à tout prix, criant: « A Berlin! à Berlin! », trompant la France, comme l'Allemagne était trompée, comme les peuples ont toujours été trompés quand leurs gouvernemens ont entrepris de les jeter les uns sur les autres.

Je me défendrai toutefois sur un ton différent du vôtre. Le mot « mensonge » fait partie du vocabulaire de vos théories et je ne l'emploie pas à la légère; c'est une provocation bénévole que j'aurais relevée jadis et que je dédaigne aujourd'hui. Les bons argumens valent mieux que les gros mots. Il ne me vient pas à l'idée de suspecter votre bonne foi; pourquoi contestez-vous la mienne que vous connaissez cependant depuis notre jeunesse? J'avais trop présumé, paraît-il, de votre impartialité, puisque je vous priais de recommander aux lecteurs

de la *Revue* notre œuvre de conciliation internationale. Vous l'avez recommandée, à votre façon. Je ne m'en plains pas; mes amis et moi, nous ne craignons ni la discussion, ni la lumière; nous ne craignons que l'ignorance. Je suppose que le mot « mensonge » vous aura fourni l'avantage d'un titre retentissant, mais j'attendais mieux, je l'avoue, du directeur de la *Revue des Deux Mondes*, et je ne vois pas trop ce que vous pouvez reprocher maintenant aux politiciens. Je m'étonne aussi que vous ayez mutilé le texte de notre programme, alors qu'il était si simple de le livrer au jugement de vos lecteurs et de le discuter ensuite, selon la bonne méthode critique élémentaire. Vous êtes trop ardent : quel dommage que vous ne soyez pas député!

Voyez combien mon état d'esprit diffère du vôtre et comme je sais vous rendre justice : je ne dirais jamais que vous êtes « l'un des esprits les moins justes que j'aie rencontrés; » je dirais, au contraire, que j'en ai rencontré beaucoup comme le vôtre, et tellement que je serais embarrassé pour faire un choix.

Mais, encore une fois, je ne me plains pas de vos attaques; je m'en félicite, et mes amis pensent de même; Frédéric Passy vous répond pour eux; moi, je réponds comme président du Comité de conciliation internationale et pour défendre la « grande œuvre du sénateur, baron, etc. » Je serais bien difficile si je me plaignais; votre article est un très bon signe; il atteste notre vitalité; plus vous élèverez la voix, plus vous éveillerez l'attention. La *Revue des Deux Mondes* en profitera, c'est possible, mais notre Comité encore plus.

Personnellement aussi je suis heureux de l'occasion que vous me donnez de publier dans la *Revue* la conclusion de mes études d'il y a bientôt dix années. Car je ne vois pas clairement la cause de votre indignation actuelle; les idées que vous condamnez aujourd'hui ne sont que le développement de celles que j'exposais le 1er avril 1896 et le 15 juillet 1897 dans deux articles de la *Revue des Deux Mondes* auxquels je prie le lecteur de bien vouloir se reporter.

Vos argumens, monsieur le Directeur, je les connais de longue date; ils sont de tous les temps et même de tous les pays; vous êtes internationaliste sans le savoir. Partout et toujours nos adversaires ont employé et emploient les mêmes procédés pour nous combattre; ils ne discutent pas nos idées, ils les déforment; ils en présentent la caricature et c'est sur cette caricature qu'ils s'escriment triomphalement. Vous semblez ignorer les questions et les hommes; votre documentation est nulle; vous n'avez certainement pas lu un seul de nos

discours ou de nos écrits; mais vous n'en formulez pas moins un réquisitoire accablant. A vos yeux nous sommes des ennemis de la patrie, des cosmopolites, des criminels ou des inconsciens, types flasques, affolés par la peur de la guerre, partisans d'une paix honteuse, prêts à faire de la France une proie livrée sans défense aux convoitises de ses rivaux.

Il existe, je le reconnais, des hommes excellens qu'impressionne un pareil tableau; les moyens leur manquent encore pour se renseigner par eux-mêmes, mais leur nombre diminue chaque jour et l'immense majorité des Français saura bientôt discerner la vérité qu'on ne peut lui cacher indéfiniment.

Cette vérité, quelle est-elle donc et, pour m'en tenir à l'examen de conscience que vous m'imposez, qu'ai-je dit pour ma part, qu'ai-je fait ?

Depuis le jour où volontairement j'ai quitté la diplomatie, j'ai préconisé, avec toute l'indépendance qui m'avait manqué jusqu'alors, une organisation et des mœurs nouvelles. Laissant à d'autres plus éloquens les aspirations généreuses, je me suis borné à appliquer les observations de toute ma vie et à poursuivre méthodiquement une agitation économique, un réveil de notre activité nationale. Dans la *Revue*, à la tribune de la Chambre, puis au Sénat, dans des articles et des conférences sans nombre et sur tous les points de la France, j'ai démontré la nécessité de ce réveil; cela dans l'intérêt de notre pays, que je n'ai pas la ridicule prétention d'aimer plus que vous, mais que j'ai conscience d'avoir servi toute ma vie, de toutes mes forces. Vous m'objectez que ce patriotisme est la négation de celui que vous concevez, et qu'il est trop *business-like;* mais avec quoi paierez-vous donc vos flottes, vos armées, vos expéditions lointaines, si nous ne vous créons pas le supplément de ressources nécessaires ? Le but de cette première campagne est clairement défini dans ma lettre au *Temps* du 11 mars 1901, programme du Comité de défense des intérêts nationaux, qu'une première phalange de collaborateurs, voyageurs, écrivains et conférenciers, m'aidèrent à constituer. Quoi de plus « national » que ce programme ? Aux progrès inattendus de la concurrence universelle opposer de virils moyens de résistance; en face des mondes nouveaux, privilégiés, l'Amérique, l'Asie, nos cliens d'hier changés en compétiteurs, limiter nos charges improductives, corriger nos erreurs, nos routines, mettre en valeur nos ressources inexploitées, éviter les aventures intérieures, extérieures, coloniales et autres... Oui, ce programme était bien simple quoique nouveau, si simple qu'il est devenu depuis lors un lieu commun. Aussi nous ne nous en sommes pas

tenus là et c'est bien ce qu'on nous reproche. Si notre action était restée purement intérieure, c'est alors qu'elle eût été chimérique! Comment, en effet, limiter les charges de la France, comment développer ses ressources, sinon dans la sécurité du lendemain, c'est-à-dire dans la paix; et comment organiser cette paix autrement que par le rapprochement, par l'accord des peuples? Comment ne pas comprendre que les embarras de nos voisins étant analogues aux nôtres, il n'est pas de remède à nos difficultés comme aux leurs, il n'est pas d'avenir possible pour aucun État d'Europe en dehors d'une entente européenne. Et cette entente, comment ne pas travailler à la préparer? Voilà le devoir, voilà l'œuvre à accomplir. L'Union européenne, loin d'être un rêve, n'est qu'une conséquence logique du progrès; le progrès moral ne peut pas indéfiniment tarder à suivre le progrès matériel; les peuples ne peuvent se rapprocher en continuant à s'ignorer et à se haïr: l'Union européenne est un résultat de la découverte de la vapeur et de l'électricité.

Ainsi notre point de départ, comme notre but, a été l'intérêt de la France; notre œuvre est une œuvre d'éducation générale, profitable à la France d'abord, mais en même temps à tous les peuples, et c'est par là qu'elle est française par excellence, — encore qu'elle ne soit pas comprise par un Français de votre importance; — et cela est si vrai que le nombre de nos collaborateurs augmente chaque année. Ce n'est plus dans l'opinion seulement, dans le peuple et dans le monde qualifié dédaigneusement d'*intellectuel*, c'est au Parlement, parmi les représentans élus, responsables du pays, que nous avons trouvé de nouvelles recrues: c'est au Parlement que s'est constitué notre groupe de l'arbitrage international dont vos amis affectent de sourire; ce qui est plus facile que de comprendre. C'est un symptôme cependant que de voir près de trois cents membres du Parlement se réunir sans distinction de partis, pour affirmer leur foi commune dans un programme d'organisation pacifique et non pas « de guerre intérieure. » C'est bien la preuve que la nation dans son ensemble n'est pas hostile à ce programme. Mais ces sympathies nous ont-elles entraîné trop loin; nous sommes-nous laissé tenter par de basses surenchères? Notre langage a-t-il jamais été vague, équivoque? Parlant expressément des charges militaires écrasantes qui pèsent sur le monde, nous n'avons même pas reproduit les protestations officielles de tous les gouvernemens contre l'excès de ces charges, nous n'avons pas rappelé les circulaires fameuses du comte Mouraview, le vœu catégorique, unanime de la conférence de La Haye. Non, nous avons dit: Commençons par

faire entrer peu à peu l'arbitrage dans les mœurs internationales ; cela fait, on pourra parler, non pas de désarmement, ce qui est absurde, ni même de réduction des armemens, mais d'une limitation, d'un arrêt dans l'accroissement des dépenses navales et militaires.

Au début, nos conférenciers n'étaient que douze ; ils se comptent par centaines, d'autant plus actifs qu'ils sont volontaires. Trois cents sénateurs et députés et avec eux combien de conseillers généraux, de journalistes, leurs partisans, ont évangélisé la France du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest sans qu'on y prît garde. La presque-unanimité de nos Conseils généraux (80 sur 86) et de nos Chambres de commerce ont émis des vœux en faveur de notre programme, et je ne parle pas des milliers d'associations particulières auxquelles nous sommes étroitement unis, à commencer par l'Alliance française, la Ligue de l'Enseignement, le Touring, l'Automobile Club... Comment nos idées ne seraient-elles pas répandues ?

Hors de nos frontières, même méthode : des conférences, des articles, des correspondances, des échanges de visites. Vous trouvez ces petits moyens puérils, insignifians ; cela n'empêche que vous êtes surpris à la longue par leur effet. Pour ma part, j'ai des adversaires, mais j'ai heureusement aussi partout des amis ; ils m'ont appelé, soutenu, ils m'ont préparé des auditoires depuis Budapesth jusqu'à Chicago ; nulle part, personne n'a songé à qualifier notre programme de révolutionnaire ou d'utopique ; nous avons même trouvé tant d'adhérens qu'ils ont fini par se grouper à leur tour, et c'est ce comité de conciliation internationale que vous présentez à vos lecteurs sous un jour odieux et ridicule, n'oubliant qu'un point, c'est de dire qui nous sommes et d'avertir votre public que ces têtes fêlées dont vous vous moquez ne sont autres qu'une élite intellectuelle de tous les pays. Oui, nous avons formé ce projet de réunir en un seul faisceau toutes les bonnes volontés qui se cherchent, mais qui s'ignorent et perdent dans leur isolement la meilleure partie de leurs forces. Nous avons voulu réaliser ce vœu de Renan et de tant d'autres penseurs : « Puisse-t-il se former enfin une ligue des hommes de bonne volonté de toute tribu, de toute langue et de tout peuple !... »

Voilà l'œuvre que vous dénoncez comme un danger pour la patrie ! Vous avez tort, mon cher directeur, de jouer avec ces avertissemens injustifiés. Vous le faites en toute conscience, j'en suis certain, mais vos amis ? Ils croient pouvoir impunément abuser de nos sentimens les plus généreux ; ils nous rappellent à tout propos au respect de la Patrie, comme au respect de la religion ou de la morale et de la

famille. Prenez garde ; toutes ces idées en France sont respectées, mais plus elles sont respectées, plus nous détestons l'abus qu'on en fait pour le service de telle ou telle cause. Nous respectons la Patrie, mais nous méprisons le Faux patriotique. Je vois, pour mon compte, dans l'incessante lutte politique qui fut un des enseignemens de ma vie depuis dix ans, je vois ce que vaut la morale ou la religion, ou l'esprit de famille de vos professeurs de patriotisme ; je les vois à la Chambre et dans leurs journaux rivaliser à qui répandra parmi nos populations l'alcoolisme et nous accuser d'indifférence à l'égard des bouilleurs de cru ; — c'est le dernier cheval de bataille de ces paladins ; — je vois la corruption, la pornographie triomphant grâce à leur indulgent scepticisme ; je vois que, si on les laissait faire, ils nous prépareraient pour sauver la France, des générations d'alcooliques, de tuberculeux et d'érotomanes. Ce patriotisme n'est pas le mien, ni celui de mes amis. Nous voulons une patrie, certes, mais non pas au niveau rigide que vous prétendez lui assigner ; nous voulons une patrie qui s'améliore, une patrie plus pure, plus heureuse, plus humaine, plus éclairée ; nous voulons une patrie assez vivante, assez forte, pour être ouverte à côté des autres patries ouvertes ; nous voulons, non pas la suppression, mais l'association des patries. L'idée de patrie évolue comme tout ce qui vit ; vous l'étoufferiez en la maintenant immuable au milieu des transformations universelles. Oseriez-vous empêcher les individus de se rapprocher ? Trouvez-vous que l'association des familles et des personnes humaines soit un danger ? Non ; vous y voyez, sans doute, une garantie de liberté, de sécurité. Pourquoi n'en serait-il pas de même de l'association des peuples ?

Et de quel droit, vous catholique, m'attaquez-vous quand je proclame que cette solidarité, ces associations de peuple à peuple sont un bien ? C'est toute la doctrine chrétienne, c'est la base de toutes les religions, de toutes les morales que vous attaquez ; ce n'est pas à moi, c'est à saint Paul, c'est à Jésus-Christ qu'il faut vous en prendre. Que signifient vos anathèmes et pourquoi nous dire : on ne peut-être à la fois un bon Français et un bon Allemand, un bon Européen et un bon Américain, ou un bon Asiatique ? Qui vous demande rien de tel ? Qui a jamais demandé à un homme d'abandonner sa famille sous prétexte qu'il s'allie à une autre famille ? En supposant que vous ayez une fille et qu'elle épouse un de mes fils, ne deviendrait-elle pas la mienne sans cesser de rester la vôtre ?

Croyez-vous vos lecteurs assez naïfs pour se laisser égarer par de tels sophismes ? Et si vous m'opposez M. Hervé qui n'est pas des

nôtres et dont nous réprouvons les excès, je vous dirai que vous en êtes infiniment plus responsable que moi-même, — car à vous entendre ou à vous lire, on peut se laisser entraîner à passer la mesure, — et que, si les académiciens savaient observer plus de modération, les professeurs peut-être feraient comme eux.

Cessez donc de parler de notre platitude et de notre peur de la guerre. Pas un seul Français, pas un seul être pensant ne subirait la paix à tout prix. Plus un peuple est libre et civilisé, plus il a à cœur de rester indépendant; plus il a de respect pour les biens et les droits d'autrui, plus il affirme sa volonté de faire respecter les siens; cela tombe sous le sens; loin d'énerver nos contemporains, nous les fortifions en élevant leur personnalité : nous leur donnons des raisons de vivre et par conséquent de défendre leur existence.

Quant à moi, je n'ai pas peur de la guerre, mais j'en ai l'horreur, le dégoût et je donnerais ma vie avec joie pour l'éviter à mon pays; et peu m'importe ce qu'en a pensé votre Joseph de Maistre. La guerre a pu être une loi du monde, mais cette loi s'est modifiée comme bien d'autres; notre devoir est d'améliorer les conditions de l'humanité, non de les subir.

Est-ce à dire que j'aie jamais caressé des rêves de paix perpétuelle et universelle? J'ai répondu à cette objection trop commode en parlant du désarmement. Une force est nécessaire au service du droit et de l'ordre. En attendant que cette force commune s'organise entre les États, comme elle a commencé déjà de fonctionner avec succès, par exemple en Crète et comme la police s'est organisée dans chaque État, il nous faut conserver ou plutôt perfectionner nos moyens de défense. Qui donc le conteste? Et qu'ai-je donc fait jadis pendant les trois ans que j'ai consacrés à la création du port de Bizerte? Mais pour perfectionner nos moyens de défense, les mettre au niveau des incessans progrès de l'invention moderne, il faut avoir la franchise de les juger et non pas les soustraire, comme autant de choses sacrosaintes, à la discussion, au contrôle de l'opinion; c'est là ce que vous appelez la haine de l'armée, et c'est ici encore que j'entre en conflit avec vous.

Si nos moyens de défense sont ruineux, j'estime et j'ai le devoir de dire qu'ils constituent pour notre pays un danger final, plus qu'une protection; et il en est de même pour l'Allemagne et pour l'Angleterre, pour toutes les puissances militaires; je ne cesserai pas de le répéter.

Mais, direz-vous, les Pacifistes, les Socialistes s'emparent de mes argumens. Tant mieux, répondrai-je : pourquoi les leur avez-vous

abandonnés? Voilà votre faute! Est-ce dans les Revues pacifistes ou socialistes que j'ai publié mes premiers appels? Non, c'est dans la *Revue des Deux Mondes;* tant pis pour ceux qui n'ont pas voulu m'entendre; je sais gré aux autres pour l'appui généreux et ferme qu'ils m'ont prêté; j'admire d'ailleurs profondément Frédéric Passy, comme aussi Charles Richet, Louis Havet, sir Thomas Barclay et beaucoup d'autres encore que vous auriez pu nommer, parmi les Pacifistes; ils ont rendu de grands services, et la postérité les dédommagera de vos attaques. Quant aux socialistes, rien ne m'empêchera de protester contre l'ingratitude d'une fraction du parti républicain à leur égard; nul n'a servi plus efficacement que leurs chefs, dans ces dernières années, la cause de la justice, de l'ordre et de la paix; sans leur concours, aucune des manifestations internationales dont les gouvernemens et notre commerce ont si largement profité n'eût été possible.

Et si vous ajoutez enfin que mes opinions seront et sont inévitablement dépassées, je vous répondrai que c'est un mal ou que c'est un bien, selon les circonstances, mais que c'est la loi même du progrès; si vous n'admettez pas cette loi, vous faites le procès de la science, ce qui vous est arrivé déjà... Excommunierez-vous les chimistes, sous prétexte que les découvertes dont ils enrichissent l'univers peuvent être mal appliquées, fournir des poisons aux malfaiteurs ou des bombes à l'anarchie?

Laissons maintenant notre programme; passons à nos actes. Ici vous avez beau jeu en me provoquant : si je me tais, vous triomphez de mon silence; si je réplique, je fais l'apologie de mon œuvre...

Vous estimez que mes amis et moi nous ne sommes pour rien dans l'amélioration de nos relations internationales ; c'est votre droit; tel a été pendant longtemps, je le reconnais, le sentiment du ministère des Affaires étrangères lui-même. Notre œuvre en effet ne saute pas aux yeux; elle a été assez ingrate, très ingrate, mais elle n'en existe pas moins, elle n'en est que plus méritoire; elle se résume en peu de mots : nous avons changé l'atmosphère de notre politique extérieure.

Un jardinier, avec la meilleure volonté du monde, n'arrive pas à cultiver les plantes dont il a besoin dans une serre trop froide ou trop chaude ; nous avons donné à ce jardinier ce qui lui manquait : une température favorable.

Oui, c'est un changement considérable de température que nous avons contribué à déterminer, et je précise.

Il y a dix ans régnait à la Chambre des députés l'influence que vous appellerez patriotique et que j'appellerai chauvine. Une poignée d'exaltés intimidaient les uns, stimulaient les autres et, parmi ces exaltés, au premier rang, les députés coloniaux. La responsabilité de nos députés coloniaux dans les complications de notre politique étrangère est immense. Représentant des électeurs qui ne sont ni contribuables ni soldats et qui parfois même (aux Indes notamment) n'existent que sur le papier ou ne votent pas, ils étaient toujours les premiers à réclamer des expéditions, des aventures, des dépenses nouvelles dont la métropole seule payait les frais, pour la satisfaction de leur amour-propre ou de leur clientèle électorale. Ces députés et leurs émules, formant habilement l'appoint d'une majorité très instable, constituaient pour tous les gouvernemens un élément redoutable, à ménager.

Un membre de la Chambre eut le courage de demander la suppression de ces députés; vous trouvez qu'il aurait mieux fait d'emboucher vos trompettes guerrières; j'ai pensé le contraire, et cette intervention qui m'a valu quelques inimitiés a produit du moins un effet magique : la fureur du patriotisme colonial s'est calmée comme par enchantement. Je suis entré à la Chambre en 1895. Toute notre politique étrangère oscillait alors entre deux haines principales, sans parler des autres : la haine de l'Angleterre et celle de l'Allemagne. Les uns faisaient leur choix entre ces deux haines ; d'autres, les véritables « patriotes, » cumulaient. S'il survenait une accalmie, ils se reposaient dans la haine des Italiens, montraient le poing à l'Amérique et au Japon. L'alliance russe n'était admirable, à leurs yeux, que parce qu'ils y voyaient un moyen d'être impunément en querelle avec tout le monde.

Je plains les gouvernemens de ce temps ; et je ne vois pas qu'ils aient été en si bonne posture : paralysés par le chauvinisme qui dominait au Parlement, ils étaient obligés de laisser s'accumuler les difficultés sans pouvoir résoudre ni même aborder les principales. Deux fois au moins la question d'Égypte aurait pu être réglée depuis 1882, — en 1884 et en 1887, — je l'ai démontré à la tribune : le gouvernement anglais, les libéraux d'abord, les conservateurs ensuite, nous firent des offres catégoriques ; deux fois ces offres furent repoussées, grâce à l'influence de qui? de telle sorte qu'on a pu dire que la France prétendait à la fois réclamer et rendre impossible l'évacuation. Trois fois dans ces dernières années la guerre a menacé d'être la conséquence de cette politique d'aventures coloniales et de désac-

cords internationaux. Lors de l'affaire du Siam, la paix n'a tenu qu'à un fil ; on nous accuse aujourd'hui d'avoir endormi la France et d'avoir attendu que le voyage de l'empereur d'Allemagne au Maroc la réveillât pour nous préoccuper de sa défense ; on en disait autant du gouvernement qui se laissa surprendre à Fachoda. Vous voyez donc que la politique que j'ai combattue n'en était pas une et que, pour tout dire, la France n'avait pas de politique étrangère.

L'alliance russe, bien comprise, aurait pu nous apporter, avec la sécurité du lendemain dans nos relations extérieures, la prospérité intérieure, la faculté de mettre en valeur nos ressources nationales, de développer nos transports, nos voies navigables, notre production sous toutes ses formes ; mais non, faute d'une éducation publique, faute d'un appui suffisamment ferme au Parlement, nos militaristes n'ont vu dans cette alliance qu'une arme contre l'Angleterre, comme ils n'ont su voir plus tard dans le rapprochement franco-anglais qu'une arme contre l'Allemagne.

Tel est l'état d'esprit que nous avons cherché à modifier. On nous représentait le Parlement comme un obstacle, comme l'obstacle à toute politique extérieure ; nous avons prétendu qu'il pouvait être l'auxiliaire, le promoteur d'une politique nouvelle, à la condition que cette politique fût claire, nettement définie devant le pays. Nous avons prétendu que le Parlement, loin d'empêcher, réclamait des accords internationaux qu'on n'osait pas lui soumettre ; nous avons prétendu cela ; nous l'avons prouvé. Dans ce groupe de l'arbitrage international que vous négligez, je connais des hommes admirables qui ont bien su faire la conciliation à l'intérieur, quoi qu'on en dise, comme à l'extérieur, dans l'intérêt supérieur de la patrie ; j'ai vu des adversaires déclarés se donner la main et tenir le même langage, soit pour faire cesser le boycottage inqualifiable de la Cour de La Haye, soit pour exiger, après avoir obtenu sur ce point des satisfactions sérieuses, d'autres concessions, et notamment une liquidation de nos difficultés avec l'Angleterre. Et si j'hésite à les nommer, dans la crainte de les mêler à notre polémique, je tiens à dire bien haut la reconnaissance qui leur est due et par le pays et par le gouvernement, pour leur bienfaisante action. Je sais que cette action s'est exercée dans des manifestations, discours, visites, banquets que l'on dédaigne ; vous préférez les conciliabules à ces banquets. Mais comment donc nous réunir ? où trouver même un local, et sur quel budget le payer ? Avons-nous jamais sollicité ou reçu du gouvernement une subvention ? N'avons-nous pas le droit d'être fiers d'avoir pris entièrement sur

nous tout ce que nous avons fait pour des œuvres dont le gouvernement a profité plus que personne?

La convention de La Haye passait pour une ridicule chimère, avant la formation de notre groupe, une œuvre condamnée, mort-née; nous l'avons réhabilitée; nous avons obtenu qu'elle fût appliquée. Le chapitre III de cette Convention a permis à la Russie et à l'Angleterre de régler à l'amiable l'incident de Hull qui pouvait, en se prolongeant de quelques jours seulement, de quelques heures, dégénérer en irréparable conflit. Cette guerre d'Extrême-Orient qu'on nous accuse de n'avoir pas su éviter, que serait-elle si la France et l'Angleterre, au lieu de pratiquer la conciliation internationale, en étaient restées à leur politique de coups d'épingle? La France eût été entraînée avec la Russie, et l'Angleterre avec le Japon, l'Allemagne restant libre de faire son choix; c'était la guerre universelle.

Et hier encore, quand nous avons vu l'affaire du Maroc mettre aux prises la France et l'Allemagne, ces influences nouvelles que vous contestez, populaires, intellectuelles, et parlementaires, quel a été leur effet? N'ont-elles pas contribué à l'apaisement des deux côtés?

Mais tout cela est déjà de l'histoire ancienne et vous me demandez bien autre chose qu'un examen de conscience pour le passé; vous voulez l'énumération de mes actes dans l'avenir; il faut que je livre au microscope de votre critique les divers moyens que, dès à présent, je dois prévoir pour résoudre tous les problèmes que les circonstances et les complications les plus imprévues peuvent combiner : Péril Jaune, Arménie, Autriche, Alsace, désarmement, péril américain, péril économique, etc? Vous demandez si j'ai pensé quelquefois à tout cela.

Je pourrais me retourner vers vous, cher maître, qui donnez de haut vos leçons de diplomatie, et, répondant à la question par la question, me borner à vous demander : Que comptez-vous donc faire vous-même? Mais votre embarras ne me causerait aucune joie; j'aime mieux continuer encore à vous fournir de nouveaux sujets de remontrance.

Vous rappelez que j'ai signalé, ici même, ce Péril Jaune, qu'on prend au tragique aujourd'hui après avoir refusé de le prendre au sérieux et qu'on ne sait pas mieux conjurer qu'on n'a su le prévoir. D'autre part, une de mes plus vives satisfactions de conscience a été de réunir des orateurs de tous les partis, y compris M. Denys Cochin et M. Lerolle avec MM. Jaurès, de Pressensé, Anatole Leroy-Beaulieu,

pour protester contre les iniquités et l'impunité du Sultan. C'est donc que j'ai fait mieux que d'y penser.

En Extrême-Orient, comme en Orient, le péril et l'iniquité sont l'œuvre de l'Europe, le résultat de la division, de l'anarchie européennes. Mettez fin à cette anarchie et vous mettrez fin au désordre. Les Japonais et les Chinois vivront en bonne intelligence avec les grandes Puissances européennes et américaines, quand ces grandes Puissances se seront mises d'accord pour respecter le droit d'autrui, et comprendront que la violence est une complication et non un remède. De même le Sultan exécutera le traité de Berlin quand il verra les signataires de ce traité se mettre d'accord pour l'y contraindre, exercer leur droit, leur devoir de police. La question d'Orient et le Péril Jaune sont parmi les principaux argumens à invoquer en faveur de l'Union européenne et non pas contre. C'est aussi par là que j'ai commencé.

Mais cette Union européenne, dites-vous, il faudra la diriger contre l'Amérique, contre l'Asie; ce sera la guerre agrandie, mais toujours la guerre, et la guerre plus que jamais! — Vous oubliez que l'Europe unie devra nécessairement modérer, contrôler son action lointaine; elle ne pourra plus se lancer aveuglément dans l'engrenage des aventures; une expédition risquée, suivie d'abus, de complications scandaleuses, soulèvera de l'opposition dans l'opinion non seulement d'un pays, mais de plusieurs pays; peu à peu les trois continens d'Europe, d'Afrique et d'Asie finiront ainsi par s'équilibrer; tous ont intérêt par conséquent à voir l'Europe s'organiser au lieu de se laisser aller à la remorque et au hasard des circonstances. L'Union européenne ne se fera contre personne; elle se fera dans l'intérêt de tout le monde ou elle ne sera qu'un simulacre, un remède pire que le mal.

Quand les Russes et les Japonais auront conclu la paix, cette paix pourra parfaitement se transformer en un accord auquel la France, l'Angleterre et d'autres Puissances souscriront. L'avenir est à ces ententes générales, malgré tous les obstacles que vous énumérez et bien d'autres inévitables.

En quoi la question d'Autriche sera-t-elle résolue par votre anarchie européenne ou par la guerre, essayez donc seulement de l'indiquer? Au lieu de compter sur ces expédiens de joueur, sur ces ressources désespérées, n'est-il pas plus sage de préparer, dès maintenant, entre les Puissances intéressées, une entente fondée sur des concessions mutuelles et qui, par suite, ait chance de durer? Ne voyez-vous pas, par tous les exemples récens et par celui-là même de la

Russie, — qui n'a pas pu rester fidèle à son programme pacifique, — ce que la guerre moderne réserve de surprises aux politiques de la vieille école, et les ruines qu'elle accumule même autour du vainqueur, sans parler des représailles qu'elle engendre?

Vous m'opposez l'exemple de l'Alsace-Lorraine; il se retourne contre vous. Tous les dangers, toutes les charges de l'anarchie européenne ont leur origine dans le conflit franco-allemand; la paix armée en est la conséquence directe; elle a fourni au socialisme l'un de ses principaux argumens. En s'armant jusqu'aux dents, sous prétexte d'être invincibles, les gouvernemens préparent leur ruine. — C'est précisément, direz-vous, ce que comprenaient en France les partisans de la revanche! — Soit, mais alors nos militaristes, qu'ont-ils fait pour la réalisation de leur rêve? Là éclate encore leur inconsistance. Ont-ils profité du moment où les flottes et les armées russes étaient intactes pour prendre cette revanche qu'ils nous accusent de sacrifier? Non, ils n'ont rien fait; ils se sont tournés contre l'Angleterre.

Et la Russie, de son côté, les a-t-elle encouragés à reprendre nos provinces perdues? C'est encore là ce que l'on refuse de voir. Tandis que nous n'utilisions l'alliance que pour nous gonfler au regard de nos voisins, les Russes étaient plus pratiques; ils convoquaient la conférence de La Haye; ils proposaient le désarmement. Ils le proposaient au monde entier sans même nous avoir prévenus. En d'autres termes, ils proposaient de consacrer définitivement le *statu quo*, c'est-à-dire le traité de Francfort. Il est vrai que cette initiative du désarmement, — car il s'agissait bien alors, en 1898, de désarmement et non pas seulement d'arbitrage, — cette initiative rencontra les résistances que l'on connait et fut par la suite abandonnée, sinon répudiée, mais elle n'en a pas moins été prise. Il ne faut donc pas prétendre que c'est la politique actuelle de la France qui tend à faire litière du passé.

Là encore j'ai formulé maintes fois toute ma pensée, sans restriction. J'ai dit que la politique de la revanche est une folie généreuse, — quand elle est sincère, — mais une folie, et qu'elle n'a même pas l'adhésion des populations annexées; elle a conduit un trop grand nombre d'Alsaciens à s'expatrier, voilà tout; je n'attends rien de la revanche ni de la victoire elle-même, sinon des flots de sang versés en pure perte dans une lutte monstrueuse, lutte désormais fratricide, l'Alsace ayant des fils dans les deux armées. Mais j'ai dit aussi, invariablement, et notamment à ceux des Pacifistes qui m'ont consulté, j'ai dit que l'oubli n'était pas plus possible que la revanche, que l'oubli serait une solution non seulement indigne, mais impraticable.

aussi funeste à l'Allemagne qu'à la France et à la paix du monde. L'oubli ne serait qu'une équivoque prolongée; le moindre incident suffirait pour le faire cesser et réveiller des souvenirs mal endormis. En France, il n'irait jamais sans arrière-pensée; en Allemagne, il constituerait la plus démoralisante glorification des doctrines que nous combattons, la consolidation par la République de l'œuvre détestable du second Empire; le chauvinisme allemand y trouverait sa justification, un encouragement à recommencer. Non, l'oubli ne sera pas plus une solution que la revanche.

Est-ce à dire qu'entre la revanche et l'oubli il n'y a pas place pour un accord? C'est là ce que la myopie chauvine franco-allemande ne peut entrevoir. Cet accord pourtant s'établira, et c'est dans cette certitude que nous préparons obstinément l'opinion, des deux côtés de la frontière, à l'accepter, bientôt même à le réclamer. Gambetta et Jules Ferry n'ont pas voulu désespérer; pourquoi serions-nous plus pessimistes? De plus en plus les deux peuples que séparent des fautes dont ils ne sont pas responsables tendront à se rapprocher. L'Allemagne sentira cet irrésistible besoin plus encore que la France, parce qu'elle est plus gravement menacée que nous par la concurrence économique et par la révolte sociale. Sous la pression des difficultés communes et de l'impatience universelle, les deux peuples ne pourront pas indéfiniment continuer à faire obstacle à une organisation européenne qui s'impose; ils sauront dicter à leurs gouvernemens des concessions honorables, acceptables pour l'un et pour l'autre.

Cela sans doute vous paraît nuageux, — comme l'aube, — mais de votre côté, je ne vois que la nuit impénétrable et sans espoir d'aucune sorte; c'est cette obscurité pleine d'équivoque, de dangers et de déceptions que le devoir de tout bon Français, de tout honnête homme est d'essayer de dissiper.

L'Union européenne se fera ou plutôt elle se fait chaque jour sans qu'on y prenne garde, par toute une série d'accords de détail qui finiront par former un réseau complet; — accords économiques, juridiques, sociaux. L'union postale, la conférence des sucres, les conférences pour la réglementation de la production, du travail, de l'hygiène, de la police et combien d'autres ne sont que des commencemens, les premières mailles du réseau. Toutes ces conférences ont elles-mêmes été précédées par autant de congrès dus à l'initiative privée, et ces congrès ont été préparés auparavant par l'action personnelle de ces précurseurs inlassables que l'on oublie, dont vous riez et qui sont, malgré tout, de bons citoyens de leur pays et de bons serviteurs de l'humanité.

L'entente pour la limitation des armemens sera peut-être le résultat de cette seconde conférence de La Haye dont l'Amérique, spectatrice vigilante de nos inerties, vient de prendre l'initiative. Je répète que cette entente, nous Français autant que personne nous avons un intérêt patriotique à la souhaiter, à la faciliter, le terrain une fois déblayé de toutes nos coûteuses illusions. Notre population de 38 millions d'habitans et par conséquent nos ressources sont stationnaires, alors que la population allemande atteint 60 millions, celle des États-Unis 76, juste le double de la nôtre... C'est ce que j'ai dit, et rien de plus, le printemps dernier, au Sénat, dans mon discours contre la folie des surenchères de dépenses navales. J'ai dit qu'il aurait fallu, qu'il faudrait encore profiter des déclarations répétées de l'Angleterre en faveur de l'arrêt de ces surenchères pour mettre la question non pas seulement à l'ordre du jour mais à l'étude ; et c'est encore ce que toute l'agitation des marchands de canons et des marchands de journaux patriotiques ne réussira point à empêcher.

Quant à vos objections économiques, j'en dirai peu de mots, car vos lecteurs y auront répondu d'eux-mêmes. Ils auront été émus sans doute mais non convaincus par votre plaidoyer attendri en faveur des chevaux des électeurs de M. Leygues. Vous êtes impitoyable pour les veuves et les orphelins de la guerre, mais les chevaux de M. Leygues vous tirent des larmes. Pensez donc ! Si l'Union européenne devenait une réalité, que deviendrait notre cavalerie, et nos industries, et notre personnel de la guerre ! Là encore, trouverez-vous un seul de vos lecteurs pour se figurer que l'Union européenne fera jamais disparaître toute force défensive et que limiter nos dépenses militaires cela veut dire les supprimer totalement ! Qui admettra jamais que l'Union européenne puisse se faire instantanément de façon à renvoyer du jour au lendemain de toutes les casernes et de tous les quartiers des millions d'hommes, des millions de chevaux ? Et si vous reconnaissez qu'une transition, une longue transition est inévitable, alors où est le danger ? Cessez de vous alarmer sur le sort des chevaux que nous aurions en trop, si nous en avons ; nous les vendrons à l'Amérique. Peut-être ignorez-vous que le Perche, pays d'élevage aussi réputé que la plaine de Tarbes, augmente chaque année ses exportations de chevaux ? On a déjà employé vos argumens contre les automobiles ; on disait : Nous ne vendrons plus nos chevaux ! Or, ils ne se sont jamais vendus plus cher, ni même aussi cher que dans ces dernières années ; avant même de venir au monde, nos poulains sont payés 1 000 francs, 1 200 francs, davantage encore, les yeux fermés. On avait aussi employé vos argu-

mens contre les chemins de fer, en faveur des diligences et des cochers : Qu'allez-vous faire de ces malheureux ? On en a fait des mécaniciens.

Vos objections ont la valeur de votre appréciation de la concurrence : vous dites textuellement page 282 : « Cette concurrence universelle n'est-elle pas une cause perpétuelle d'antagonisme, de rivalité, *donc de guerre !* »

Voyons, mon cher directeur, vous avez des rivaux, je pense, et des concurrens. Est-ce que vous vous battez avec eux ? Est-ce que le caractère même du progrès n'est pas de substituer la lutte pacifique à la violence ? C'est toujours la lutte, mais ce sera de moins en moins la guerre.

Et quant aux misères dont vous vous prévalez pour craindre nos innovations, elles pourraient être au moins atténuées, si le plus clair des ressources des grands États ne passait pas à construire des casernes et à renouveler indéfiniment un matériel de guerre aussi vite démodé que fabriqué. Et vous écrivez encore ceci contre l'Union européenne : *Qui croira que l'Europe y gagnerait ?* Vous ne voyez pas que toutes ces forces, toutes ces ressources gaspillées pourraient s'employer à produire plus d'activité, plus de richesse, plus d'hygiène, plus d'instruction, plus d'art, plus de beauté et plus de bonté ? Vous ne voyez pas que toutes ces richesses qu'on pourrait créer seraient elles-mêmes créatrices de salaires, de bien-être, d'ordre et d'apaisement ? Vous ne voyez pas que nos colonies, que vos amis nous poussent à multiplier, auraient enfin les hommes, les capitaux qui leur manquent et cesseraient de n'être ouvertes qu'au surplus des populations étrangères ; elles profiteraient de la conciliation que nous réclamons entre colonisateurs et indigènes, cette conciliation qui serait leur plus sûre défense et que j'ai définie depuis vingt années ici même et dans mon ouvrage sur la Tunisie ; c'est alors qu'elles deviendraient ce qu'elles peuvent être : des sources de prospérité, des foyers de civilisation au lieu d'être trop souvent des sources de sacrifices et de conflits.

Mais c'est assez ; je sais trop bien que mes efforts n'arriveront pas à vous convaincre ; je ne me fais pas d'illusion ; j'ai rédigé cette réponse pour la satisfaction de mes collaborateurs et de mes amis et pour éclairer la conscience de vos lecteurs impartiaux. Cela fait, je sais que vous ne me concéderez rien. Moi qui ne désespère jamais, je désespère de vous montrer le chemin de Damas.

Allez, cher Monsieur, continuez votre résistance, demeurez fa-

rouche, intraitable ; frappez de vos coups les mieux assénés les bonnes volontés novatrices ; incarnez ce qu'il y a de plus respectable après tout dans l'éternel et nécessaire conflit des efforts humains : l'attachement à une idée. Restez vous-même ! mais permettez-moi d'être moi aussi attaché à une œuvre, et comprenez que si mon idéal n'est pas le vôtre, c'est un idéal quand même. Abstenez-vous de me rappeler que la mort n'est pas le plus grand des maux, et que la vie n'est pas le premier des biens. Dites plutôt que nous sommes résolus l'un et l'autre à tout sacrifier à notre idéal. Et c'est par là que nous servons, chacun dans un camp opposé, notre pays inséparable de notre temps.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

III

Les « Pacifistes » ne se plaindront pas, je l'espère, que nous leur ayons mesuré la place ni qu'en publiant leurs défenses nous ayons émoussé, — comme nous l'aurions pu, si nous l'avions voulu, — la pointe de leurs ironies. Mais une chose m'a étonné, qui est qu'étant si contens de l'article sur *le Mensonge du Pacifisme*, ils aient pris la peine, en ces jours caniculaires, d'y répondre si longuement. « Je serais bien difficile si je me plaignais, écrit le sénateur d'Estournelles ; votre article est un très bon signe : il atteste notre vitalité... » Le sénateur n'a pas réfléchi que s'il y avait lieu dans la circonstance d'exercer son « droit de réponse, » l'expression, si sincère, de son contentement le lui aurait enlevé. Mais, comme il l'avoue ingénument, il n'a vu, dans la prolongation d'une polémique sur le pacifisme, qu'une excellente occasion de « réclame... » pour les pacifistes ; et moi, je suis si « bon enfant » que je n'ai pas voulu lui refuser le plaisir de faire ici le pompeux éloge du sénateur d'Estournelles. On vient de voir s'il en a profité !

C'est aussi qu'à mon tour, je serais « bien difficile » si je « me plaignais ; » et, — sans m'embarrasser de questions personnelles, dont la discussion amuserait peut-être la galerie, mais ne nous mènerait à rien, — j'ai d'abord plaisir à enregistrer les aveux de M. d'Estournelles et de M. Frédéric Passy. Voilà donc qui est désormais entendu ! Ni M. d'Estournelles, ni M. Frédéric Passy ne voudraient de « la paix à tout prix. » Ils sont pleins de respect, « pour le soldat qui accomplit honnêtement son devoir ; pour l'armée, qui est la France ; pour le drapeau, qui est le symbole de la patrie. » Ils protestent énergique-

ment contre « les doctrines soi-disant humanitaires au nom desquelles on a prétendu ériger en principes démocratiques l'oubli des devoirs individuels ou collectifs, l'indifférence pour le sol sacré de la patrie, et la non-résistance à l'invasion et à la servitude. » Leur internationalisme n'est qu'une forme, une forme savante et détournée, mais une forme du patriotisme. Ils veulent, non pas « la suppression » mais « l'association des patries. » Bien loin de prêcher le « désarmement, » ils s'accordent entre eux, et avec nous, pour reconnaître « qu'on ne saurait trop perfectionner nos moyens de défense. » Et ils concluent enfin que, même « quand on aura fait entrer l'arbitrage dans les mœurs internationales, » il n'y aura pas lieu de parler de désarmement, « ce qui serait absurde, » ni seulement de « réduction des armemens, » mais, tout bonnement, — et je serais tenté de dire tout bêtement, — « d'une limitation, d'un arrêt dans les dépenses navales et militaires. » Encore une fois, je suis heureux, très heureux, d'avoir arraché ces aveux à deux « pacifistes » éminens; j'en prends acte; et je ne leur demande plus que d'y faire adhérer M. Charles Richet, par exemple, ou M. Jean Jaurès.

Seulement, à qui donc en ont-ils? et contre qui ou contre quoi protestent-ils? Car, dans l'article auquel ils répondent avec tant d'abondance, on n'avait voulu traiter ou effleurer que trois points.

On avait prétendu rappeler d'abord aux pacifistes que, s'ils se plaignent qu'on « déforme leurs idées » pour en mieux triompher, ils se forgeaient, eux, pour en avoir plus éloquemment raison, des adversaires imaginaires : le « militaire professionnel; » et le politicien à qui, — ce sont les termes de M. Frédéric Passy, — « la guerre extérieure, ou la menace de la guerre extérieure paraîtrait le seul préservatif réellement efficace de la guerre civile. » J'ai d'ailleurs refusé, je refuse encore à M. Frédéric Passy, qui se plaint qu'on méconnaisse ses intentions, le droit de travestir ainsi les miennes. Mais était-ce bien la peine de se défendre d'avoir tracé du « militaire professionnel » l'image que je rappelais; et, sur ce premier point, en écrivant, dans sa réponse, la phrase qu'on vient de lire, M. Frédéric Passy ne me donne-t-il pas entièrement raison?

En second lieu, j'avais essayé de montrer qu'aucun des grands problèmes qui maintiennent le monde sous le régime de la paix armée ne saurait être résolu par des moyens pacifiques, et je crois, hélas! pouvoir le répéter. M. d'Estournelles me répond qu'il espère bien le contraire, mais il n'oublie que de le prouver, et, en attendant, il convient, sans en convenir, mais en en convenant tout de même, que son

rêve d'arbitrage ne saurait se réaliser, et durer, que par le moyen de la force. « Les Japonais et les Chinois vivront en bonne intelligence avec les grandes Puissances... quand ces grandes Puissances comprendront que la violence est une complication et non un remède. » Je le veux bien ! mais comment ces grandes Puissances le feront-elles comprendre aux Japonais et aux Chinois? « Le Sultan exécutera le traité de Berlin quand il verra les signataires de ce traité se mettre d'accord pour l'y contraindre. » Soit ! mais comment « contraindra-t-on » le Sultan? « Quand les Russes et les Japonais auront conclu la paix, cette paix pourra parfaitement se transformer en un accord auquel la France, l'Angleterre et d'autres Puissances souscriront? » Sans doute ! mais celles qui n'y voudront pas souscrire, comment les y obligerons-nous? On ne voit, malheureusement, de sanction à toutes ces conventions d'arbitrage ou d' « Union Européenne » que dans un recours à la force ! et, s'il en est ainsi, j'ai dit et je répète qu'il est infiniment dangereux de vouloir faire croire le contraire à l'opinion.

Et, en troisième lieu, j'ai fait observer que nos civilisations modernes étant peut-être plus solidaires qu'on ne le croit de leur organisation militaire, on ne saurait procéder au « désarmement » sans y mettre toute sorte de précautions... Mais je n'ai pas besoin d'y revenir, puisque, tout en faisant d'agréables plaisanteries sur « les chevaux des électeurs de M. Leygues » qui ne sont point, évidemment, les chevaux des électeurs de M. d'Estournelles, M. d'Estournelles m'écrit : « Trouverez-vous un seul de vos lecteurs pour se figurer que l'Union Européenne fera jamais disparaître toute force défensive et que limiter nos dépenses militaires cela veut dire les supprimer totalement ? » Il y a mieux, et c'est ici M. d'Estournelles qui me demande : « Si vous reconnaissez qu'une transition, une longue transition est inévitable, alors où est le danger ? » Vous renversez les rôles, mon cher sénateur. C'est moi qui vous demandais de reconnaître « qu'une longue transition est inévitable, » et du moment que vous le reconnaissez, c'est à moi de vous en donner acte. Mais croyez-vous que cela suffise, et quand vous parlez à vos électeurs de « désarmement » ou de « réduction des armemens » ou de « limitation des dépenses, » croyez-vous que, quoi qu'ils entendent sous ces mots, ils en renvoient la réalisation à deux cent cinquante ans dans l'avenir?

Il est vrai, qu'après avoir fait ces excellentes déclarations, nos pacifistes les retirent, et je lis, dans la réponse de M. Frédéric Passy, ces lignes qui m'inquiètent : « Faites l'éducation des peuples en les désabusant de l'idolâtrie de la force ; et répandez l'*esprit de désarme-*

ment. » C'est M. Frédéric Passy qui souligne, et je suis bien obligé de lui demander ce que c'est que l'*esprit de désarmement?* Car, s'il serait « absurde, » ainsi que le disait M. d'Estournelles, de songer au « désarmement, » et même à la « réduction des armemens, » que signifie cette invitation à répandre « l'esprit de désarmement? » J'avoue que je ne comprends plus! Et, par malheur, c'est justement le point sur lequel il faudrait s'entendre.

C'est, en effet, cet « esprit de désarmement » que je crois dangereux de répandre, comme répondant à une conception, généreuse peut-être, mais absolument fausse, de l'histoire et de l'humanité. Que les pacifistes veuillent donc bien ne pas s'y méprendre! Pas plus qu'eux nous « n'aimons » la guerre; et pas plus qu'eux nous ne croyons que les « nations » soient faites pour s'entr'égorger. Mais nous croyons, parce que nous le voyons dans l'histoire, que les nations sont des « créations militaires, » et que leur existence, comme telles, — je ne dis pas leur grandeur et leur prospérité, je dis leur existence, — ne se soutient que par les moyens qui les ont constituées. Nous croyons, parce que nous le voyons dans l'histoire, et même dans le présent, que le plus sûr moyen d'éviter la guerre n'est pas d'en avoir peur, mais d'être prêts en tout temps à la faire. Nous croyons que, si cette préparation à la guerre ne va pas sans quelque esprit de dévouement, d'abnégation et de sacrifice, l'*esprit de désarmement* n'en saurait être que le pire ennemi. Nous croyons, parce nous le voyons dans l'histoire, que cet esprit de dévouement a besoin d'être entretenu, dans la famille et à l'école, au régiment et dans l'opinion; que, si l'on commet l'imprudence de le laisser sommeiller, on ne le retrouvera plus au jour du danger commun; et que, par conséquent, d'assurer le triomphe de cet esprit sur son contraire, c'est le principe même, je veux dire le commencement de l'éducation nationale et sociale. Et nous disons aux pacifistes : Si vous croyez tout cela comme nous, vous n'avez pas besoin de tant vous agiter, pour n'aboutir qu'à « faire le jeu » de ceux qui croient le contraire! Mais, si vous croyez vous-mêmes le contraire, dites-le donc alors sans ambages, et ne donnez pas le change à l'opinion, ou plutôt, ne le prenez pas vous-mêmes, en vous flattant de concilier, je ne sais par le moyen de quelles distinctions, ce qui sera toujours incompatible : l'esprit de patriotisme et l'esprit de désarmement.

F. B.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE VICTIME DE GŒTHE : JEANNE ECKERMANN

Aus Gœthe's Lebenskreise ; J.-P. Eckermann's Nachlass, publié par M. F. Tewes, tome I, 1 vol. in-8°; Berlin, librairie G. Reimer, 1905 (1).

Il y avait à l'université de Gœttingue, en 1821, un étudiant en droit nommé Jean-Pierre Eckermann. Né en 1792, dans un village du Hanovre, où son père tenait un petit commerce, il avait été successivement berger, soldat, dessinateur, commis de bureau, et n'avait appris le latin qu'à vingt-cinq ans passés : mais son application au travail et son ambition naturelle, qui avait toujours été grande, s'étaient encore trouvées stimulées par la connaissance qu'il avait faite, à Hanovre, en 1818, d'une charmante jeune fille, avec laquelle il s'était fiancé dès l'année suivante. Cette jeune fille, Mlle Jeanne Bertram, plus jeune que lui de neuf ans, était pauvre, comme lui, mais d'excellente famille et fort bien élevée. Elle avait été touchée, sans doute, de l'effort obstiné d'Eckermann pour sortir de l'obscurité où semblait le condamner sa naissance; et peut-être aussi avait-elle été conduite à l'amour par la compassion, ayant vu le jeune homme gravement malade, en danger de mort, pendant plusieurs mois. Le fait est qu'elle lui avait donné tout son cœur, et, avec l'approbation de ses parens, lui avait promis de devenir sa femme aussitôt qu'il

(1) Ce volume contient un grand nombre de lettres écrites par Eckermann à diverses personnes, ou reçues par lui; et l'on pourrait en extraire maints détails curieux, en particulier, sur la société de Weimar durant les dernières années de la vie de Gœthe. Mais je vais devoir me borner, aujourd'hui, à analyser rapidement la correspondance d'Eckermann avec Jeanne Bertram.

serait en état de gagner sa vie. C'est pour lui plaire, surtout, et pour lui obéir, qu'il s'était résigné à étudier le droit : car son goût personnel le portait plutôt vers les lettres, et, sans dédaigner la fortune, il aurait mieux aimé la devoir à de beaux vers qu'à des plaidoiries; mais sa fiancée, sagement, lui avait représenté que le métier d'avocat ne l'empêcherait point d'écrire ni de publier de beaux vers, tandis que d'autre part, étant plus régulier et plus sûr, il lui permettrait plus vite de se marier, bonheur qu'ils attendaient tous deux très impatiemment. De telle sorte qu'en 1821, depuis deux ans déjà, Eckermann demeurait à Gœttingue, où il émerveillait ses professeurs par son zèle et sa docilité.

C'était d'ailleurs un brave garçon, d'une droiture parfaite, et assez intelligent, mais rempli de cette naïve vanité et de cet excès de confiance en soi qui se rencontrent souvent chez les « autodidactes; » avec cela, et malgré sa qualité de poète, un esprit si foncièrement prosaïque que toutes les idées en sortaient comme aplaties et décolorées. Et, chaque semaine, il écrivait à sa fiancée de longues lettres, tâchant de son mieux à lui témoigner la tendre affection qu'il éprouvait pour elle. « Le jour, lui disait-il, je n'ai guère le temps de penser à toi, parmi les distractions de ma vie nouvelle; le soir, je ne puis penser à toi que très peu, car la fatigue de la journée m'empêche de retrouver mes chers souvenirs; mais la nuit, dans mes rêves, quand tout repose, alors je reviens près de toi, Jeanne aimée, et j'ai vraiment l'impression d'être là-bas, où tu es. » Il lui décrivait son logement et sa nourriture, lui racontait ses promenades. « Hier, après mon bain, je suis allé à Merseburg, où l'on brasse une bière qu'adorait Jean-Paul : moi aussi, j'en ai bu beaucoup. » Mais il savait que rien n'intéressait la jeune fille autant que sa poursuite du diplôme de docteur en droit; et il n'y avait point de sujet dont il l'entretînt plus volontiers. « L'étude du droit, lui écrivait-il le 19 mai 1821, ne me fait plus l'effet d'être sèche, et me réussit bien plus facilement que je ne l'avais pensé tout d'abord. » Une autre fois il lui rapportait les paroles d'un de ses professeurs, qui, en apprenant son désir d'être avocat, s'était offert à lui procurer une bonne clientèle. « Il m'a dit que, si je ne voulais pas absolument me fixer à Hanovre, il me conseillait de choisir, de préférence, les environs de Lunebourg, où les avocats sont rares, et où l'on gagne beaucoup plus que dans ce pays-ci. On lui a écrit, en particulier, de Bleckede, pour lui demander s'il ne pourrait pas y envoyer quelqu'un. Il est d'avis que je puis fort bien être prêt dans dix-huit mois. Qui sait où la destinée nous mènera? Peut-être

pourrons-nous bientôt demeurer dans le voisinage de ton frère? Mais, avant tout, il faut que je sois docteur! »

Les deux fiancés ne se doutaient pas de la longue et pénible voie par où la « destinée, » dès ce moment, s'apprêtait à les « mener. » Le 25 août 1821, Eckermann avait envoyé à Gœthe, en respectueux hommage, un petit recueil de poèmes qu'il venait de faire imprimer. Le 2 octobre suivant, le vieux poète lui avait répondu en quelques lignes, mais remplies de ces éloges, banals et sans réserve, qu'il prodiguait maintenant à ses jeunes confrères. Et cette réponse du maître avait littéralement affolé d'orgueil l'étudiant en droit. « La lettre de Gœthe, écrivait-il, le 29 octobre, continue à me maintenir dans une joie sereine. La certitude que Gœthe est d'accord avec moi me donne un calme et une assurance infinies. » Et, au début de sa lettre suivante, le 8 décembre, il s'écriait : « Il faut absolument que je fasse du bruit! Il faut que, cet hiver, je produise deux choses, afin que me viennent l'argent et la gloire : d'abord, ma tragédie, et puis mon livre sur la poésie, considérée surtout par rapport à Gœthe! »

Encore la « tragédie » n'allait-elle point tarder à être laissée de côté. Le philosophe Schubart avait publié, vers le même temps, un écrit intitulé *De l'appréciation de Gœthe*, que, naturellement, Eckermann s'était empressé de lire. « Schubart, écrivait-il à sa fiancée, s'est acquis une renommée considérable par ce livre, et par sa connaissance avec Gœthe, que son livre lui a value. Les journaux annoncent même qu'il est déjà placé. » Et ainsi était venue à notre étudiant l'idée d'écrire, à son tour, un livre sur Gœthe, qui lui « vaudrait la connaissance » du poète, et qui l'aiderait à « se placer » bientôt. « Il y a dans le livre de Schubart plusieurs des choses que j'aurais voulu dire; mais il y a d'autres choses, aussi, que je n'admets point, et qui ne sont pas tout à fait raisonnables, des choses que Gœthe lui-même ne doit pas approuver. C'est ce livre que j'aurai principalement en vue, pour en réfuter les erreurs. Mais je veux d'abord savoir si mon projet te plaît. Je suis convaincu, du reste, qu'il te plaira, car il a pour objet notre bonheur commun. »

Le projet plut, en effet, à Jeanne Bertram, sauf ensuite pour la pauvre fille à s'en repentir bien amèrement. Interrompant ses études, Eckermann employa une année à écrire son livre; puis, dès qu'il l'eut achevé, il l'envoya à Gœthe, qui, cette fois, touché d'un tel hommage, invita le jeune homme à venir le voir. « La lettre de Gœthe nous a causé à tous une grande et profonde joie! écrit Jeanne Bertram, le 3 septembre 1823. Le poète y montre clairement le cas qu'il fait de

toi ; et, à coup sûr, il va prendre soin de ton avenir. » En quoi consistait cet « avenir » qu'elle rêvait pour son fiancé, elle se charge elle-même de nous l'apprendre, dans une autre lettre : « Nicola est devenu directeur de musique. Il va gagner 600 thalers ; avec l'argent de sa femme, ils vont pouvoir vivre magnifiquement. C'est te dire qu'ils sont, tous les deux, bien heureux ; et ils souhaitent qu'un pareil bonheur nous arrive prochainement, à nous aussi. »

Cependant Gœthe, en connaissant de plus près son jeune admirateur, n'avait pas pu se défendre de songer que, au point de vue de ses propres « intérêts, » un homme de cette sorte aurait de quoi lui rendre des services les plus précieux du monde ; et, tout de suite, il l'avait vivement engagé à venir demeurer près de lui. « Fixez-vous à Weimar ! lui disait-il. Il y a ici beaucoup de bonnes choses réunies, et vous y trouverez une société comme les plus grandes villes n'en ont pas à vous offrir... Nous possédons aussi une bibliothèque très riche, et un théâtre de premier ordre. Je vous le répète : restez près de nous, et non seulement cet hiver, mais choisissez Weimar pour votre séjour définitif ! L'été, vous ferez des voyages, et vous verrez, peu à peu, tout ce que vous désirez voir. Je demeure à Weimar depuis cinquante ans, et où ne suis-je pas allé ? Mais c'est toujours avec plaisir que je suis revenu ici ! »

A se fixer pour toujours à Weimar, sans y avoir d'autre emploi que celui de secrétaire (gratuit) et de confident de Gœthe, à cela Eckermann ne pouvait pas consentir : mais il comptait bien, et sa fiancée avec lui, que Gœthe, en reconnaissance de ses bons offices, s'emploierait à lui procurer un emploi régulier, et lui fournirait ainsi le moyen de se marier bientôt avec sa chère Jeanne. Il fut donc convenu que le jeune homme passerait au moins un hiver à Weimar. Et cette décision, comme l'on peut penser, devint aussitôt pour lui une source merveilleuse de vastes projets et de rêves ambitieux. A Weimar, chacun lui faisait fête, soit qu'on lui enviât son privilège d'être admis dans l'intimité de Gœthe, ou simplement qu'on voulût parvenir, par son intermédiaire, au même privilège. Jamais valet de chambre d'un prince ni d'un financier n'eut, autour de lui, plus de complimenteurs. Et lui, avec la haute idée qu'il avait de soi, il accueillait tous les complimens comme chose naturelle, ce qui ne l'empêchait point d'y prendre un plaisir toujours nouveau. « Avant-hier, écrivait-il à sa Jeanne, j'ai reçu une lettre du poète Tieck ; il me demande des renseignemens sur le jeune Kiesewetter ; mais je vois bien qu'il désire surtout entrer en

rapports avec moi. Aussi bien m'a-t-on déjà dit que, le printemps passé, il a parlé de moi avec enthousiasme. Il me prie de saluer Gœthe, en son nom. Tu ne peux pas te figurer quelle considération cela me donne, d'être ainsi familier avec Gœthe ! Et mon livre, d'autre part, me réserve encore bien des joies ; il va me procurer l'amitié des premiers hommes de l'Allemagne. » Il raconte qu'il est invité à la table de Gœthe, et que celui-ci daigne même le recevoir en manches de chemise. « A table, il me donne des choses de sa propre assiette. Quand je viens le soir, il fait apporter une bouteille de vin. Le vieux conseiller Meyer ne boit rien ; le chancelier Muller ne prend que de l'eau sucrée. Et ainsi, Gœthe et moi, nous sommes seuls à boire le vin. » Il apprend en même temps à la jeune fille que Gœthe lui a donné des épreuves à corriger, ou d'anciens manuscrits à remettre au point. Toutes les heures qu'il passe chez soi, il les dépense à travailler pour Gœthe ; et l'hiver s'écoule, le printemps arrive, sans qu'il puisse même trouver quelques jours pour aller à Hanovre, près de sa fiancée. « Le mois prochain, j'espère bien pouvoir venir, écrit-il le 16 avril 1824, si seulement je puis quitter Gœthe et que je n'aie point, pour lui, un travail en train. »

Au lieu de venir à Hanovre, quand il peut s'échapper de Weimar, il se rend à Francfort, toujours sur le conseil de Gœthe. Il y loge dans la meilleure auberge, et fait part à sa fiancée des hommages que lui prodiguent tous les amis de son illustre maître. Ou bien, pour la consoler, il lui transmet ses impressions de touriste. « Les servantes qui reviennent du marché portent leurs provisions sur la tête, dans des paniers. J'ai visité le marché aux légumes ; je me suis cru à Hambourg : des deux côtés de la rue, une telle abondance de paniers de légumes que l'on peut à peine passer. Des pois, des raves, et des choux en quantité énorme. D'innombrables corbeilles de fraises et de cerises, parfaitement mûres... En revenant de Bornheim, j'ai rencontré un troupeau de vaches brunes, mais si grandes, si belles, et si lourdes que, de loin, vraiment, je les ai prises pour des bœufs. Et le fait est qu'elles avaient, toutes, la tête et le cou d'une grosseur admirable. »

Pour consoler sa fiancée, et pour lui faire prendre patience, il lui envoie un beau buste de Gœthe : ce sera le premier objet d'art de leur futur ménage. La jeune fille lui écrit que « le buste a une expression très noble et très vénérable. » et qu'elle va le placer à l'endroit le plus en vue du salon familial. Elle a commandé une console, pour le soutenir, et aussi un globe de verre, dont elle le couvrira. « En attendant, par crainte de la poussière, je l'ai caché sous une toile mince : car

j'aime tant ce buste que je voudrais le conserver toujours aussi frais. » Mais, pour précieux que lui soit ce cadeau, elle aurait encore préféré recevoir la fameuse « tragédie » de son fiancé, ou un nouveau recueil de vers, un de ces ouvrages qu'il prépare depuis longtemps, et qui doivent lui apporter la fortune et la gloire

Hélas! de tous les ouvrages qu'il a en tête, aucun n'est prêt, aucun n'est même sérieusement ébauché. D'abord, le pauvre Eckermann n'a guère le temps d'y travailler : les entretiens avec Gœthe, les diverses besognes à faire pour lui, le théâtre, les visites, tout cela occupe ses journées; sans compter qu'il a dû, pour gagner quelque argent, accepter de donner des leçons d'allemand à de jeunes Anglais. Encore n'est-ce pas tout : avec l'assentiment de son maître, il a maintenant commencé à noter, chaque jour, le détail des conversations où il a l'honneur de prendre part. Chaque jour il rédige par écrit les principales réflexions de Gœthe sur les hommes et les choses : ce qui va lui permettre, bientôt, d'offrir au monde un livre sans pareil, que les éditeurs de l'Europe entière vont se disputer, et qui, d'un seul coup, associera pour toujours son nom à celui du plus grand des poètes modernes. Que le livre soit seulement en état de paraître, et le mariage se fera tout de suite, et une existence délicieuse commencera, pour le jeune couple! « Qui sait si nous ne sommes pas, sans nous en douter, tout à fait sur le seuil de notre bonheur commun? » Mais, surtout, que la chère Jeanne se résigne et ne perde pas confiance! Quant à lui, Eckermann, le séjour de Weimar lui devient de plus en plus profitable. « Pas un jour sans invitations, par un soir sans distractions, concert, bal, ou théâtre. Ainsi je m'habitue au grand monde, je gagne de l'assurance, et j'apprends à me bien tenir... Récemment, un homme considérable est venu à Weimar exprès, à ce qu'il m'a affirmé, pour faire ma connaissance. De Berlin, aussi, un savant a écrit à M. Schutz, pour lui demander à quel ouvrage je travaillais à présent. »

Et ainsi les mois, les années passent; et la jeune fille, malgré les déclarations optimistes de son fiancé, commence à se sentir vaguement inquiète. Elle apprend qu'une place d'archiviste est vacante, à Hanovre : pourquoi Eckermann, avec l'appui de Gœthe, ne l'obtiendrait-il pas? Eckermann hésite, promet de faire des démarches, et bientôt la place est donnée à un autre. Si, du moins, les deux jeunes gens pouvaient se marier, et vivre modestement à Weimar, peut-être en travaillant tous les deux? Eckermann soumet cette idée à Gœthe, et voici la réponse du maître, telle qu'il s'empresse de la communiquer à Jeanne Bertram, le 18 août 1825 :

J'ai parlé à Gœthe de ta situation, et lui ai dit que je pensais fort à te prendre ici avec moi. Il m'a prié de ne pas me décider trop vite à cela, pour ne pas risquer de nous mettre dans le besoin, tous les deux : car c'est pour moi chose indispensable d'avoir ici une existence conforme au rang que j'occupe. Je lui ai répondu que nous comptions vivre très retirés, et restreindre nos dépenses. « Non, a-t-il dit, cela vous serait impossible, étant donnée la considération universelle que vous vous êtes acquise ! Vous auriez beau essayer, vous ne pourriez pas vous dérober à la société de Weimar! » Puis il m'a parlé des belles robes que tu devrais avoir, et des enfans qui nous naîtraient bientôt. « Vous êtes un homme excellent, a-t-il ajouté, et votre fiancée doit être une personne parfaite. Combien je voudrais qu'il me fût permis de faire quelque chose pour vous ! » Après quoi, il m'a exposé tout l'état des choses à Weimar, et comment il avait les mains liées, en raison des dettes du pays, et du peu de moyens dont il disposait... Quand je lui ai dit que je songeais à revenir à Hanovre, il m'a vivement déconseillé de le faire. A son avis, j'y serais trop privé de la compagnie d'hommes intelligens et instruits; et peut-être y aurais-je autant de peine qu'ici à trouver un emploi... Le résultat de notre entretien a été que, pour le moment, je devais me garder de prendre aucun parti trop hâtif, mais que je devais travailler, et fournir de nouvelles preuves de mon talent. Enfin il m'a laissé entendre que, ici même, très prochainement, quelque chose pourrait bien se trouver pour moi.

Le 2 décembre 1825, Eckermann écrit que « Gœthe l'exhorte toujours à avoir de la patience, en lui répétant que, dans le monde, on n'arrive à rien brusquement et d'un seul coup. » Le 3 mars 1826, il se demande si Gœthe « voudra bien l'autoriser à publier dès maintenant ces extraordinaires *Entretiens*, qui feront le bonheur de sa vie, et répandront par toute l'Europe la gloire de son nom. » La lettre du 26 mai 1826 commence ainsi : « Encore une lettre au lieu de moi-même ! » Le 20 octobre, il écrit à Jeanne Bertram . « Tu as tout à fait raison, ces leçons que je donne ne valent rien pour moi. Je ne serai heureux que quand je pourrai exercer mon talent sans aucune entrave. » Et, le 8 décembre de la même année : « Le temps me paraît terriblement long, sans toi ! Je tarde à t'écrire pour t'épargner mes doléances. Jacob a servi sept ans pour conquérir la belle Rebecca ; mais du moins, il demeurait dans sa maison... Je vois bien que je ne parviendrai à tirer parti de mon talent que lorsque tu seras près de moi, et me guideras vers le bien, et, en outre, me donneras du calme et de la gaieté. Napoléon n'a jamais été aussi grand que quand il a eu Joséphine pour compagne. Schiller n'a écrit ses meilleures œuvres qu'après son mariage. »

Nous ne possédons, malheureusement, qu'un petit nombre des réponses de Jeanne Bertram : mais il ne nous est pas difficile d'ima-

giner quel effet devaient produire sur elle ces alternatives incessantes d'espoir et de découragement, ces immenses projets qui n'aboutissaient pas, ces tendres appels invariablement suivis d'exhortations à prendre patience et à se résigner. Et, d'ailleurs, les quelques lettres de la pauvre jeune fille sont d'un langage si simple, et sortent d'une âme si limpide, qu'elles suffisent à nous révéler toute l'évolution de ses sentimens : sentimens dont les deux principaux, toutefois, semblent bien s'être, jusqu'au bout, conservés immuables, — son profond amour pour Eckermann, et son désir de se marier avec lui le plus vite possible. Mais d'autant plus elle s'étonnait, se désolait, s'irritait, de voir que la date de ce mariage s'éloignait sans cesse, d'année en année. Ses parens étaient morts, dans l'intervalle; elle se trouvait réduite à vivre, tour à tour, chez ses deux frères; et depuis neuf ans elle attendait que son ami fût enfin en état de l'accueillir chez lui. Et voici qu'il lui annonçait que, faute de l'avoir à ses côtés, il se sentait incapable de faire fructifier son génie ! Le temps était loin où, pieusement, elle recouvrait d'un globe le buste de Gœthe : volontiers, à présent, elle l'aurait mis en pièces. Gœthe, c'était ce méchant vieillard qu'elle rendait responsable de tous ses malheurs. Non seulement il se refusait à la moindre démarche pour procurer une place à son jeune élève : il l'empêchait même, — par jalousie, peut-être ? — de créer de belles œuvres et d'employer son talent à son propre profit ! Elle écrivait, par exemple, le 30 janvier 1827 :

... Je voudrais bien savoir à quoi tu t'occupes ? Et puis, n'est-ce qu'il ne te serait point possible de faire un peu attendre Gœthe, jusqu'à ce que tu eusses produit, toi-même, quelque chose de bon ? Car je crois toujours que c'est lui qui te dérange, avec ses invitations et les travaux qu'il t'impose. Tu dois maintenant avoir eu assez d'honneurs à Weimar, et je ne serais pas fâchée que ta renommée se répandît au delà de cette ville. Mais si tu continues à travailler pour Gœthe, tu en resteras toujours où tu en es; et je devrai en conclure que ton amour pour moi n'est pas assez fort pour te faire rien entreprendre. Voilà ce qui, par instans, me vient en tête, et ne me laisse pas de repos. Gœthe, pour toutes tes bontés, ne te paie qu'en honneurs; il ne pense ni à moi, ni à ton bonheur à venir; il est trop content d'accepter tes services, et ne t'en a pas même de reconnaissance. On me l'a bien dit, à Lunebourg, que souvent déjà Gœthe avait ainsi retenu près de lui de jeunes poètes, et les avait employés à son profit, et que jamais il ne leur en avait témoigné sa reconnaissance. Je suis tout à fait sans prévention ; mais, hélas ! je vois à présent que cela est vrai !

Je dois ajouter tout de suite que cette tragi-comédie s'est encore prolongée pendant plus de quatre ans, jusqu'aux derniers mois de

l'année 1831. Tantôt Gœthe, pour retenir près de lui le précieux Eckermann, lui promettait une place à la bibliothèque de Weimar; tantôt il consentait à revoir et à corriger le manuscrit de ses *Entretiens*, et lui laissait espérer qu'un jour ou l'autre, il l'autoriserait à le publier, — après la publication de sa *Correspondance avec Schiller*, ou bien après l'achèvement d'une nouvelle édition de ses œuvres complètes; tantôt, pour ne point paraître lui dérober tout son temps, il lui commandait quelque petit poème de circonstance, et lui affirmait ensuite, imperturbablement, « qu'il possédait à la fois la hardiesse de lord Byron et son calme, à lui Gœthe. » Lorsque des journaux demandaient à Eckermann sa collaboration, Gœthe, avec une sollicitude infiniment ingénieuse, lui démontrait que de telles besognes étaient indignes de lui; et le jeune homme, à son tour, le démontrait longuement à sa fiancée. Il expliquait aussi à sa fiancée, dans chacune de ses lettres, les avantages merveilleux qu'il retirerait, plus tard, de cet apprentissage littéraire, que lui enviaient tous les jeunes écrivains allemands. « Que j'occupe encore pendant un an cette situation privilégiée, — lui écrivait-il le 18 octobre 1828, — et je deviendrai une puissance, et l'on me fera des offres de Berlin, de Munich, Dieu sait d'où! » Et quand Jeanne Bertram lui apprenait qu'une place était vacante, de nouveau, aux Archives de Hanovre, il répondait que le fils de Gœthe lui avait affirmé qu'il commettrait une grosse faute en s'abaissant à solliciter un pareil emploi. « Et je dois dire que, cette fois, je suis forcé de lui donner entièrement raison. »

Avait-il donc cessé, au secret de son cœur, d'aimer la jeune fille qui depuis dix ans l'attendait et ne vivait que pour lui? Non, ses lettres, par leur fréquence même, suffiraient à nous prouver qu'il l'aimait toujours. Et il n'était point sans se rendre compte de ce qu'elle souffrait; et il souffrait aussi, et ses plaintes ont un accent de sincérité, qui, parfois, les rend presque aussi touchantes que celles de sa chère Jeanne. Mais avec tout cela sa vanité, à Weimar, trouvait tant de satisfactions, et de si faciles et de si agréables, qu'il sentait bien que jamais il n'aurait la force de renoncer à elles. Les attentions dont on l'entourait lui faisaient tant de plaisir que, le plus ingénument du monde, il se figurait que sa fiancée aurait de quoi y prendre, tout comme lui, le courage d'attendre et d'oublier ses peines. Si bien qu'il allait jusqu'à lui faire part des « billets doux » qu'il recevait des visiteuses de Gœthe. « J'ai à la Cour, lui écrivait-il, une jeune amie que je vais voir, de temps à autre, au château. C'est une dame d'honneur de la princesse : une personne de haut rang, de

haute éducation, et avec l'intelligence la plus exquise. Elle vit constamment dans le plus grand monde; mais elle aime un jeune homme qui est loin d'ici, et elle est malheureuse. Nous nous plaignons, l'un à l'autre, de notre infortune. Hier soir encore, nous avons parlé de toi. Je sais que ce n'est point galant, en présence d'une dame charmante, d'en louer trop une autre : mais je n'ai pas pu m'empêcher de lui décrire ta beauté et ta perfection. — Mais vous n'allez pas quitter Weimar? m'a-t-elle dit, et abandonner vos grandes relations avec Gœthe? — Sur ce point-là, lui ai-je répondu, je ne suis pas encore décidé; mais ce que je sais et ce que je sens, c'est que le temps commence à me durer beaucoup! »

On peut bien dire que, dans toutes ces interminables années d'attente et de désolation, la malheureuse Jeanne Bertram n'a connu qu'un moment de plaisir : c'est quand, le 3 décembre 1830, elle a appris que Gœthe venait d'avoir une attaque d'apoplexie. « A un âge comme le sien, j'ose t'assurer qu'on ne survit pas longtemps à ces accidens-là ! » écrivait-elle à Eckermann, sans pouvoir se contraindre à accompagner ce pronostic d'un seul mot de regret. La mort de Gœthe, n'était-ce point la délivrance, pour son fiancé et pour elle? Mais, cette fois encore, son espoir fut déçu : car on sait que Gœthe se remit de l'accident, et ne tarda pas à reconquérir sa prodigieuse santé. Et le supplice de Jeanne Bertram recommença, avec l'apparence de devoir se prolonger indéfiniment. « Il y a quelques jours, écrivait-elle le 13 décembre 1830, je suis allée en visite chez Mme Borchers. Plusieurs personnes m'ont demandé de tes nouvelles, et aussi quand je me marierais; et Mme de Bobers s'est assise près de moi pour me dire que j'avais eu tort d'attendre si longtemps, et que c'est ce que sa Caroline avait toujours dit. Encore, Dieu merci, ces dames ne savent-elles pas combien de temps nous avons déjà attendu! » Elle n'engageait même plus son ami à travailler pour soi, ayant désormais renoncé au rêve d'épouser un grand homme. Qu'il consentît seulement à quitter son maudit Weimar, telle était désormais son unique pensée. Voici encore une de ses lettres :

Ce que je ne comprends pas, ni bien d'autres personnes non plus, c'est que Gœthe ne te soutienne pas davantage : car tout le monde est d'avis qu'il serait en état de le faire. Mais on a bien raison de dire de lui que c'est un homme qui promet beaucoup sans jamais tenir ses promesses. Si tu avais continué à étudier le droit, il y a maintenant beau temps que tu serais tiré d'affaire. Et je me reproche bien à présent de n'avoir pas insisté

plus que je n'ai fait, autrefois, pour te forcer à finir tes études : mais, pour notre malheur, je me suis trop laissé prendre à tes souhaits, à tes belles idées et à tes beaux espoirs. Et nous voyons maintenant combien nous nous sommes trompés, l'un et l'autre. Jamais je n'aurais supposé que cela pût durer si longtemps, de trouver une bonne place !

Enfin, le 5 octobre 1831, un soupir de soulagement s'exhale de son cœur. « Ta dernière lettre, mon cher et excellent Eckermann, m'a causé une bien grande joie. J'ai maintenant la ferme conviction que nous allons pouvoir envisager l'avenir tranquillement et gaiement ! » Quelques mois auparavant, déjà, elle avait pu croire que sa misère était près de finir ; et puis de nouveaux obstacles étaient survenus qui l'avaient rejetée dans son désespoir. « On va me demander quand je me marie, et que pourrai-je répondre ? S'entendre interroger, pendant douze ou treize ans, sur un mariage qui semble reculer à l'infini, c'est de quoi je commence à me sentir tout à fait enragée ! » Mais non : le mariage ne devait plus continuer de « reculer à l'infini. » Eckermann, par un vrai miracle, avait décidément trouvé une « bonne place : » il avait été nommé sous-précepteur du jeune fils de la grande-duchesse de Weimar. Et c'est ainsi que, à la date du 9 novembre 1831, le livre des mariages de la paroisse de Northeim put enregistrer le mariage de « M. Jean-Pierre Eckermann, demeurant à Weimar, avec Mlle Jeanne-Sophie-Catherine Bertram, de la présente paroisse. »

Le martyre de la jeune femme avait duré treize ans : et tout porte à croire qu'il a continué encore, au moins en partie, pendant plusieurs mois, jusqu'à la mort de Gœthe. Dès le surlendemain du mariage, en effet, nous lisons dans le journal du poète : « Le docteur Eckermann est revenu dîner avec moi. » Après quoi, presque tous les jours, le même journal porte la mention : « A dîner, le docteur Eckermann, » ou bien : « Dîné avec Eckermann. » Jeanne Bertram, maintenant, avait un mari : mais elle était forcée de le partager avec l'homme qui, trop longtemps, l'en avait privée ! Et nous savons, en outre, que « le docteur Eckermann » n'eut pas même le plaisir de pouvoir présenter sa femme à son vieux maître : car celui-ci, dans son indifférence olympienne, avait bien voulu se résigner au mariage de son confident, mais à la condition de n'en jamais entendre parler. Une fois, cependant, le 28 février 1832, quelques jours avant sa mort, il note dans son journal, que, « vers midi, étant allé chez sa belle-fille, » il y a « aperçu la femme du docteur Eckermann. »

Celle-ci, d'ailleurs, ne s'était pas trompée en croyant que la mort

de Gœthe, — si toutefois cet homme se décidait, un jour, à mourir, — serait pour son Eckermann une excellente aubaine. Ce n'est vraiment qu'après la mort des grands hommes que leur amitié commence à devenir un « bienfait des dieux. » Nommé l'un des exécuteurs testamentaires du maître, avec promesse d'un revenu constant sur la vente de l'édition posthume de ses œuvres, Eckermann allait prendre désormais, à Weimar, une importance réelle et considérable, que devait consacrer définitivement, en 1838, le titre de conseiller de la cour grand-ducale : et la publication de ses fameux *Entretiens*, la même année, sans lui rapporter les grosses sommes qu'il avait espérées, allait achever de le mettre enfin à l'abri des soucis d'argent. Mais la destinée ne voulut point que sa fidèle Jeanne fût avec lui à l'honneur, après avoir été à la peine, ainsi qu'on l'a vu. Une trop longue suite d'inquiétudes et d'angoisses avait, sans doute, épuisé ses forces vitales : les fatigues de sa première grossesse suffirent à la tuer. Elle mourut à Weimar, le 30 avril 1834, un peu plus de deux ans après son mariage.

Et il y a encore, dans cette histoire, un dernier trait que je dois signaler, un trait à la fois comique et navrant. Lorsque, en 1838, Eckermann fit paraître le recueil complet de ses pauvres poèmes, il y introduisit une longue pièce intitulée : *A la Mémoire de l'Inoubliable*, et dédiée à la chère compagne qui l'avait quitté. Déjà au lendemain de la mort de sa femme, en mai 1834, il avait copié, de sa plus belle main, sur une page blanche, une strophe de cette pièce, et y avait ajouté, en manière de dédicace : « A la mémoire de ma femme bien profondément aimée, et qui m'a été enlevée, après un bonheur trop court, dans sa trente-deuxième année ! » Or le fait est que cette pièce, vieille déjà de plusieurs années, n'avait pas été écrite en souvenir de Jeanne Eckermann, mais pour déplorer la mort d'une grande-duchesse de Weimar, que le poète avoue qu'il n'a « jamais connue ; » c'était une ancienne « besogne » que, maintenant, il désaffectait de sa destination première, pour la transformer en une élégie sur la mort de sa femme ! A force de s'entendre enseigner, par Gœthe, les règles et les procédés de la poésie, le pauvre Eckermann était devenu incapable d'écrire désormais un seul vers !

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

15 aout.

Comme nous le faisions pressentir il y a quinze jours, le gouvernement a donné des suites à l'amnistie qu'il n'a pas réussi à faire voter par la Chambre : il a remis en activité le général Peigné, qui s'était particulièrement distingué dans l'affaire des fiches. Les vacances sont le temps de tous les courages! Il semble, en vérité, que le projet d'amnistie n'ait pas eu d'autre but que d'aboutir à ce résultat. On veut passer largement l'éponge sur tout le passé et opérer une réconciliation générale. Il y a, paraît-il, des momens opportuns pour ces sortes de nettoyages, et peut-être le moment actuel en est-il un. Aussi ne demandons-nous pas mieux que de nous réconcilier avec des hommes qui ont commis des crimes, des complots, des attentats, des révoltes à main armée contre la liberté du travail et la sécurité des personnes, quoiqu'il y ait, en tout cela, bien des distinctions à faire; ces distinctions, nous ne les ferons pas; mais en ce qui concerne ceux qui ont perdu ce bien irrécouvrable qu'on appelle l'honneur, non, il n'y a ni amnistie, ni grâce, qui puisse effacer une tache aussi indélébile que la petite souillure que la femme de Barbe-Bleue n'a jamais pu faire disparaître sur la clé enchantée.

Le tort du gouvernement, — nous l'avons déjà dit, mais il nous oblige à le redire — est d'avoir confondu des espèces aussi différentes et d'avoir voulu les traiter identiquement. L'émotion qui s'est produite à la Chambre n'a pas dissipé son erreur : il y persiste, et la réintégration du général Peigné nous en apporte la preuve. Toutefois, le gouvernement n'a pas osé aller jusqu'au bout, au moins en une seule étape, et il n'a pas replacé le général Peigné à la tête d'un corps d'armée : il s'est contenté de le nommer président du Comité technique

de l'artillerie. Là le général Peigné, dont nous ne contestons pas la compétence en matière de balistique, — ce sont seulement les forces morales qui lui sont étrangères, — n'aura pas un commandement direct sur des officiers et sur des soldats. Enfin le gouvernement, dans son désir de faire passer le général Peigné, a pratiqué le système des compensations : en même temps qu'il remettait en activité l'officier qui tenait jusqu'ici le record de la délation, il y en a remis deux autres, condamnés pour des incorrections de droit commun. Deux contre un, semble-t-on nous dire, et vous n'êtes pas satisfaits ! Nous ne le sommes pas, en effet. Qu'on nous présente des cas entre lesquels il est possible d'établir une analogie même lointaine, soit ! nous mettrons de la bonne volonté à combler l'intervalle ; mais ici, tout rapprochement est impossible : il est fâcheux que M. Berteaux ne l'ait pas compris. Il y a d'ailleurs tant d'autres choses qu'il ne comprend pas ! Ne l'a-t-on pas vu présider l'autre jour une réunion de radicaux de Seine-et-Oise dans laquelle a été posée, pour les élections prochaines, la candidature de M. Thalamas ? Toute l'illustration de ce professeur d'histoire lui vient, on le sait, d'avoir parlé de Jeanne d'Arc en termes inconvenans. Jeanne d'Arc aujourd'hui est suspecte de cléricalisme, de chauvinisme, peut-être même de militarisme : cela suffit pour que l'offense qu'on lui adresse soit, dans certains milieux, une recommandation électorale. Il n'y a, sans doute, aucun moyen d'empêcher une pareille manifestation d'opinion ; mais qu'un ministre de la Guerre y participe par sa présence et s'y associe par son silence, c'est contre quoi on ne saurait trop protester. Cette protestation aurait été opportune en tout temps ; elle l'est encore plus aujourd'hui. L'adhésion à la candidature de M. Thalamas et la réintégration du général Peigné sont deux actes qui découlent de la même source : est-ce au ministre de la Guerre, à une heure où notre patriotisme est si légitimement inquiet, qu'il est permis de s'y livrer ? Nous reconnaissons, pour être tout à fait juste, qu'au moment où le cabinet actuel s'est constitué, M. Berteaux a déclaré que la mesure qu'il venait de prendre contre le général Peigné était provisoire : mais il s'est passé depuis bien des choses, dont quelques-unes sont d'hier, et qui font de la réintégration immédiate de cet officier un scandale. Pourquoi M. Berteaux n'a-t-il pas attendu davantage ? Peut-être ne le pouvait-il pas ? Peut-être n'est-il pas son maître ? Peut-être est-il obligé d'obéir à des ordres qui ne lui viennent pas directement de M. le président du Conseil ? La franc-maçonnerie, après avoir été pendant quelques jours atterrée de la divulgation des fiches, a repris peu

à peu son sang-froid, ses exigences, son arrogance, et elle cherche maintenant à réhabiliter ce que la conscience publique a flétri. Il y a des ministres qui en font partie et qui dépendent d'elle : que peut-on, dès lors, attendre d'eux?

Le ministère répète volontiers qu'il veut l'apaisement. Nous ne le voulons pas moins; mais, pour le réaliser, il faut en vouloir aussi les conditions. La première était de ne pas toucher à l'affaire des fiches. M. le ministre de la Guerre savait fort bien que le dossier de M. Guyot de Villeneuve n'était pas épuisé et que rien n'était plus facile que d'en faire sortir des documens nouveaux. M. Guyot de Villeneuve avait promis de s'en abstenir, mais à la condition qu'on s'abstiendrait d'autre part de tout ce qui pourrait ressembler à une provocation. Qui a manqué le premier à ce contrat, sinon M. le ministre de la Guerre ? Et M. Berteaux a encouru en cela une responsabilité d'autant plus lourde que, parmi tant d'autres faits qu'il n'ignorait pas, il connaissait en particulier ceux qui étaient encore à la charge de M. Peigné.

Dès le lendemain de la réintégration de cet officier, une pièce jusqu'ici inédite a vu le jour : il en résulte que le général Peigné était en rapports personnels avec un journaliste qui calomniait et injuriait les officiers d'un des régimens placés sous ses ordres, et avec un sous-officier pourvoyeur de ces calomnies et de ces injures. Les officiers qui en avaient été victimes demandaient l'autorisation de faire un procès au journaliste : on pense bien que le général Peigné d'abord et le ministre ensuite, — c'était le général André, — ont refusé l'autorisation. Mais ce n'est pas là qu'est la gravité de l'affaire. Elle est dans le fait qu'au moment même où il était censé poursuivre une enquête impartiale sur les plaintes à lui adressées par les officiers diffamés, le général Peigné restait en relations avec l'écrivain diffamateur. Celui-ci, après en avoir reçu l'assurance, écrivait au sous-officier qu'il n'avait rien à craindre, et que, s'il n'avait pas « la frousse, » s'il persistait jusqu'au bout dans ses allégations mensongères, non seulement il n'en éprouverait aucun mal, mais encore qu'il recevrait de l'avancement. Le misérable a pourtant eu la « frousse » et, au cours de l'enquête, il a déchargé les officiers qu'il avait d'abord essayé de compromettre. La lettre du journaliste est entre les mains de M. Guyot de Villeneuve qui n'a pas hésité à la publier. Ainsi, voilà des officiers dont l'honneur était placé sous la sauvegarde de leur chef : malheureusement pour eux, ce chef était le général Peigné, et celui-ci, pendant qu'il se livrait pour la forme à une fausse et perfide enquête, encourageait en dessous le délateur et lui faisait promettre des faveurs s'il persistait

dans ses premiers dires. De pareils faits se passent de commentaires : nous n'en ferons aucun. Il suffit de répéter que M. le ministre de la Guerre en avait connaissance, et que cela ne l'a pas empêché de réintégrer M. Peigné. Dès lors, si M. Guyot de Villeneuve recommence ce qu'on a appelé la campagne des fiches, à qui en reviendra la faute ? Dans une conversation avec un rédacteur du *Temps*, M. Guyot de Villeneuve a déclaré reprendre sa liberté en ajoutant qu'il en ferait l'usage qui lui paraîtrait le plus convenable. Il est libre, en effet. Rien ne le retient du côté du ministère. Nous ne lui conseillons pourtant pas de rouvrir ses archives secrètes, si abondamment pourvues par le frère Vadécart, et de livrer à la publicité un second lot de documens. Les campagnes de ce genre ne sont pas sans inconvéniens. Elles entretiennent dans l'armée une insécurité générale, cruelle pour les calomniés, infamante pour les délateurs, mauvaise pour tous, et, certes, le moment serait mal choisi pour soumettre de nouveau notre corps d'officiers à une épreuve dont les traces sont si longues à effacer. Si le ministère a eu des torts que nous ne cherchons nullement à atténuer, ce n'est pas un motif pour s'en donner soi-même, et, parce que la vraie politique d'apaisement n'est pas pratiquée d'un côté, ce n'est pas toujours une excuse pour y manquer de l'autre. Pourquoi M. Guyot de Villeneuve ne serait-il pas plus sage que le gouvernement ?

Il ne serait d'ailleurs pas équitable de condamner celui-ci en bloc. Tous nos ministres sont solidaires sans doute, et les faiblesses de l'un, lorsqu'elles dépassent certaines limites, sont imputables à tous. La réintégration du général Peigné n'est pas le fait du seul M. Berteaux : c'est un acte de gouvernement que le Conseil des ministres n'a ni ignoré, ni désapprouvé. Néanmoins, l'inspiration générale du gouvernement ne saurait être jugée d'après un incident, et la colère grandissante des radicaux et des socialistes contre un ministère où ils ne trouvent plus tout à fait les mêmes plates complaisances que chez son devancier, doit entrer à nos yeux en ligne de compte. Il faut faire quelques différences entre les divers élémens qui composent le cabinet. Mais si tous ne sont pas également mauvais, pourquoi y en a-t-il qui le sont d'une manière aussi évidente, aussi provocante, aussi inquiétante ? M. Rouvier a eu, à plus d'une reprise déjà, l'occasion de réformer un ministère dont il est le premier, nous n'en doutons pas, à connaître les points faibles. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait, sinon parce qu'il y a aussi des faiblesses dans son propre caractère, et que, quelle que soit son intelligence des obligations qui lui incombent et des responsabilités écrasantes qu'il s'expose à encourir, sa volonté ne s'élève

pas toujours au niveau de ses devoirs. Nous souhaitons qu'il n'ait pas à s'en repentir : l'expiation ne serait pas seulement pour lui. On a dit à tort ou à raison de M. Delcassé que, poursuivant une politique qui conduisait à la guerre, il ne s'était pas assez préoccupé de savoir dans quel état ses collègues avaient mis nos instrumens de combat, l'armée et la marine. Nul ne fera à M. Rouvier le reproche de suivre une politique qui mène à la guerre; mais aucune ne peut aujourd'hui nous garantir le maintien de la paix. Nous devons être prêts à toutes les éventualités. M. Rouvier s'en rend-il assez compte?

Oui, hélas! aucune politique ne peut nous assurer le maintien durable de la paix : il faut être aveugle pour ne pas le voir. Les derniers événemens sont à ce point significatifs en eux-mêmes que beaucoup de gens en ont été frappés d'une lumière subite. Des hommes qui depuis plusieurs années avaient vécu dans l'illusion que la guerre était un fait ancien, appartenant à une ère sociale désormais close et périmée, ont été réveillés en sursaut de leur erreur. Il en est qui paraissent résolus à ne plus se rendormir. D'autres, au contraire, après avoir manifesté un peu d'étonnement et même de trouble, tendent à retomber dans leur tranquillité première : ils s'en sont trop bien trouvés jusqu'ici pour y renoncer aisément. M. Jaurès est de ces derniers. Il n'a jamais été gêné dans ses rêveries internationales par les préoccupations du patriotisme. S'il l'a jamais eu, ce sens s'est depuis longtemps oblitéré chez lui. M. Jaurès ne sait pas encore ce que c'est que la patrie : il y a là une idée qui, à ses yeux, évolue, et même assez rapidement pour qu'il soit difficile d'en préciser l'état actuel. Il a déjà essayé plusieurs définitions de la patrie dont aucune ne le satisfait pleinement, et ne nous satisfait davantage. Au fond, il s'en tient au vieil axiome : *ubi bene ibi patria*, la patrie est où on se trouve bien, et comme il ne se trouve bien que dans le domaine des conceptions confuses avec lesquelles il bâtit son socialisme non moins confus, la patrie pour lui n'est pas autre chose que le socialisme. Où il voit du socialisme, il voit de la patrie.

M. Clemenceau, qui le prend à partie là-dessus, et qui le secoue fortement, éloquemment, spirituellement, dénonce en lui l'inventeur de la « patrie intermittente. » La France est ma patrie si je m'y trouve bien, si j'y fais bien mes affaires, si son organisation politique et sociale m'assure le plein exercice de mes facultés, le plein rendement de mes intérêts : elle peut donc l'être un jour et cesser de l'être le lendemain. M. Clemenceau accuse M. Jaurès de procéder intellectuellement à la manière des catholiques qui, ayant eux aussi une con-

ception idéale supérieure à tout, aboutissent nécessairement, d'après lui, à l'internationalisme. La vérité, disent-ils, n'est-elle pas absolue? Peut-on admettre qu'elle soit différente en deçà et au delà des Pyrénées? Aussi M. Clemenceau n'est-il pas éloigné de voir dans l'internationalisme de M. Jaurès une survivance inconsciente, sinon de la foi, au moins des procédés catholiques. Il n'y a qu'un malheur pour cette explication, c'est qu'elle est contredite par les faits depuis quelque deux mille ans. Où M. Clemenceau a-t-il vu que la religion catholique ait détruit, ou atténué, ou diminué l'idée de patrie? L'idéal catholique s'accorde fort bien partout avec le respect des patries particulières. On le lui a même reproché quelquefois; on a parlé avec ironie de ce Dieu des armées qui était également invoqué dans deux camps opposés. Mais prenons une pierre de touche qui, en ce moment surtout, peut servir à reconnaître ce qui en est : l'enseignement de l'Église a-t-il jamais eu pour conséquence, à l'école, de porter atteinte à l'idée nationale? Non assurément, et nous voudrions pouvoir en dire autant de l'enseignement laïque, nous qui en sommes partisan. Mais comment le faire alors que de tous côtés on n'entend parler que de la « crise du patriotisme à l'école? » Est-ce que cette crise n'existerait pas? Est-ce que ceux qui la signalent et la dénoncent se sont trompés? Qui le croira lorsque ce sont, par exemple, des hommes comme M. Goblet, radical incontestable et incontesté, mais patriote, et aux yeux de qui la patrie a conservé la plénitude de son sens ancien? Elle est pour lui la patrie tout simplement. Si nous essayions, nous aussi, de la définir, nous dirions qu'elle est le résultat à travers les âges de l'effort accumulé de nombreuses générations d'hommes qui, ayant mis en commun leurs intérêts matériels et moraux, ont pris l'habitude de penser sur certaines choses et de sentir de même, de se défendre contre les mêmes périls, de partager les mêmes douleurs, les mêmes joies, les mêmes espérances, et ont enfin réalisé entre eux cette unité que les socialistes cherchent vainement où elle ne peut pas être, mais qui a été là, et là seulement, depuis l'origine de l'humanité. Aucun lien n'est plus puissant entre les hommes. L'amour de la patrie est, après celui de la famille, le sentiment qui nous est le plus naturel, si naturel que, lorsque nous en parlons, nous craignons de l'enfermer nous-même dans une formule trop étroite. Mais n'est-ce pas un signe des temps, et l'un des plus extraordinaires, qu'il faille aujourd'hui disserter à perte de vue sur l'idée de patrie, et que tant de gens d'esprit se demandent ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, où elle commence, où elle finit, de quels élémens elle s'est composée

jusqu'ici et quels sont ceux dont il convient de l'expurger désormais pour la rendre plus pure ? Tout le monde se comprenait autrefois lorsqu'on prononçait le mot de patrie : il n'en est plus de même aujourd'hui. On fait des distinctions ; on crée des équivoques. C'est assurément le superlatif du byzantinisme ; car enfin, à Byzance, au moment où l'ennemi est entré dans la ville le cimeterre au poing, on discutait sur des subtilités théologiques bien puériles, si l'on veut, et bien vaines, mais non pas du moins sur la patrie. Il y a là quelque chose qui nous appartient en propre ou qui, nous le craignons, ne nous fera pas grand honneur dans l'histoire. Où en sommes-nous, grand Dieu ! si à l'évocation de la patrie nos intellectuels se demandent de quoi il s'agit et quelle part de vrai et de faux contient ce vocable ? Quand un peuple est tombé dans cette aberration, s'il ne s'en relève pas tout de suite, il est perdu.

Nous signalons la crise du patriotisme parce qu'elle a pris depuis peu une acuité particulière. L'imagination populaire a été nourrie des plus détestables sophismes. On l'a habituée à croire que la guerre était toujours une manifestation de notre barbarie originelle, mais que, les progrès de la civilisation en ayant enfin fait justice, nous n'en verrions plus le retour. De là à condamner l'esprit militaire, et bientôt après l'esprit patriotique lui-même, il n'y avait qu'un pas. Nous ne glorifierons pas la guerre à la manière de Joseph de Maistre. Il faut faire, pour l'éviter, tout ce que l'honneur et les intérêts vitaux de la patrie permettent. S'il est vrai toutefois que les nations, comme les hommes eux-mêmes, sont des êtres vivans, elles doivent comprendre qu'il y a des choses plus précieuses que la vie des individus qui les composent et des devoirs pour lesquels il faut les exposer. Toute conception contraire conduit à la décomposition morale et à la décadence par le chemin de la lâcheté. On n'évite pas pour cela la guerre, tant s'en faut ! mais on se condamne d'avance à la défaite et à la pire de toutes, à celle que nous n'avons encore jamais éprouvée, à celle où on ne sauve même pas l'honneur. Nous espérons que la « crise du patriotisme » tend à son terme : sinon, ce serait la patrie elle-même qui tendrait vers le sien.

Les traits essentiels de la situation extérieure ne se sont pas modifiés depuis quelques jours : sur quelques points ils se sont précisés, sur d'autres ils sont devenus plus confus. L'entente cordiale, heureusement nouée ou renouée entre la France et l'Angleterre, s'est manifestée par les fêtes de Portsmouth après celles de Brest. On ne peut pas dire

que ces visites de la flotte anglaise en France et de la flotte française en Angleterre aient été engendrées par les circonstances actuelles et immédiates, puisqu'elles étaient convenues depuis longtemps : aussi personne ne l'a-t-il dit. Le rapprochement anglo-français n'a pu faire naître nulle part des susceptibilités ou des inquiétudes. Les deux nations, les deux gouvernemens n'ont jamais eu d'autres préoccupations que celle de la paix. Tel est du moins notre sentiment très réfléchi, et nous sommes convaincu que tel est celui de l'Angleterre. Quelques personnes ont mis en doute ce dernier point. Si elles n'ont pas incriminé les fêtes de Brest et de Portsmouth, elles ont montré un peu plus d'inquiétude au sujet des manœuvres militaires que la flotte anglaise est sur le point d'aller faire dans la mer Baltique. Nous en parlerons dans un moment ; mais, certes, on s'est bien trompé si on a attribué de ce chef à l'Angleterre une intention qui ne fût pas pacifique. Rien n'est plus naturel, rien n'est plus légitime de sa part que l'exécution d'un programme qui était d'ailleurs arrêté depuis plusieurs mois, et c'est seulement si l'exécution en avait été abandonnée qu'il y aurait eu, dans cet abandon même, quelque chose de singulier.

Pour en revenir aux fêtes de Portsmouth, la présence du roi Édouard, le concours d'une population immense et la joie qui l'animait leur ont donné un très grand éclat. Le toast que le roi, au banquet, a adressé à M. Paul Cambon a été un chef-d'œuvre de bonne grâce, et nous en dirons volontiers autant de celui que notre ambassadeur a adressé au roi en répondant au sien. Tout le monde sait, mais il était bon de le dire dans cette occasion solennelle, qu'Édouard VII a pris une part prépondérante au rapprochement des deux pays. Les principes du gouvernement parlementaire ne sont pas si étroits en Angleterre qu'ils imposent au souverain l'abstention de toute initiative, surtout dans la politique étrangère, et ni le roi actuel, ni avant lui la reine Victoria ne les ont entendus de la sorte. Sans doute le souverain ne peut agir qu'en conformité avec l'opinion générale du pays et avec la politique de son gouvernement; mais, dans ces limites, il y a place pour une action personnelle parfois très active, et nous venons précisément d'en avoir la preuve. C'est au point que si le ministère conservateur de M. Balfour, dont nous avons eu beaucoup à nous louer et auquel nous conserverons une réelle reconnaissance, venait à succomber, nous n'aurions aucune appréhension pour l'avenir de sa politique extérieure. Ses organes ont pris eux-mêmes la précaution de nous rassurer à ce sujet. Le parti libéral, lorsqu'il arrivera au

pouvoir, y suivra, en ce qui concerne les rapports avec la France, les mêmes principes que le parti conservateur, et le roi ne manquerait pas d'y veiller au besoin : mais il n'en sera pas besoin. Il y a une opinion en Angleterre et, en ce moment, elle est à cet égard unanime. Nous avons dit que le discours d'Édouard VII a été parfait pour nous : il a été amical et discret. Parlant du rapprochement des deux pays : « J'ai la conviction, a dit le roi, que le principal avantage qu'entraînera cette amitié sera le maintien de la paix entre nous. » C'est parce que tout le monde en France partage cette confiance que l'entente cordiale y est populaire. Si un jour ou l'autre, — et puisse ce jour n'arriver jamais ! — un conflit éclatait entre l'Angleterre et une autre puissance, nous entendons conserver intactes nos amitiés et notre liberté : on ne pourrait d'ailleurs porter atteinte à la seconde sans affermir encore les premières. Nous n'avons eu, dans ces derniers temps, qu'à nous louer de nos rapports avec l'Angleterre. Son attitude envers la France a été ce qu'elle devait être. L'Angleterre a tenu ses engagemens au Maroc : elle y a conformé sa politique à la nôtre, en tenant plus de compte peut-être de nos intérêts que des siens, et partout ailleurs elle n'a rien fait qui pût, de la part de qui que ce soit, légitimer la moindre méfiance ou la moindre inquiétude. Nous ne pouvions rien lui demander de plus, et c'est pour cela que nous sommes allés à Portsmouth en toute cordialité.

Quelques personnes, avons-nous dit, ont montré quelque émotion au sujet du voyage de la flotte anglaise dans la mer Baltique et des exercices qu'elle doit y faire. C'est naturellement en Allemagne que ces sentimens se sont manifestés ; mais hâtons-nous de dire qu'ils ont été désavoués par le gouvernement. Celui-ci a clos par une note officieuse la polémique des journaux qui proposaient tout simplement de fermer la mer Baltique aux flottes étrangères pour la réserver à celles des puissances riveraines. Une telle prétention y était qualifiée comme il convenait, et la note ajoutait que, le gouvernement anglais ayant avisé officiellement les puissances intéressées de son intention d'envoyer son escadre du Nord dans la Baltique, cette flotte serait reçue dans les ports allemands où elle se présenterait conformément à toutes les règles de l'hospitalité maritime. Cette conclusion est la meilleure possible. Il n'en est pas moins vrai que l'idée de faire de la Baltique une mer fermée, *mare clausum*, a été discutée pendant quelques jours dans la presse avec beaucoup de vivacité, comme si on voulait y habituer les esprits. Elle est absurde sans doute, et le journal qui l'a lancée le premier, le *Reichsbote*, manque

un peu d'autorité; mais d'autres l'ont prise au sérieux, et elle n'a été traitée de prime abord nulle part avec le dédain qu'elle méritait. La Baltique est une mer ouverte; sa liberté a même été consacrée par un certain nombre de traités formels; la fermer serait un acte de guerre et serait incontestablement relevé comme tel par les puissances qui y ont des intérêts. Ce sont là des choses évidentes en soi : néanmoins des torrens d'encre ont été versés sur le papier pour discuter aux points de vue les plus divers une question aussi simple, et il est probable que la controverse durerait encore si le gouvernement allemand n'avait pas jugé opportun d'y mettre fin, au moins pour le moment, par la note dont nous avons parlé. Un état d'esprit comme celui du *Reichsbote* n'en reste pas moins très curieux. Peut-être l'inquiétude de ce journal n'a-t-elle été partagée au premier moment par un aussi grand nombre de personnes qu'à cause des obscurités qui planent en ce moment sur les mers septentrionales, obscurités que n'a point dissipées, on peut le croire, la visite nocturne faite à Bjœrko par l'empereur Guillaume à l'empereur Nicolas. L'incertitude subsiste sur l'objet de cette rencontre aux allures romantiques. Si on savait ce qui s'est dit entre les deux souverains, peut-être trouverait-on qu'il y a eu là plus de mise en scène que de véritable intérêt; mais, comme personne n'en sait rien, les esprits se donnent carrière, inventent des hypothèses, opèrent des rapprochemens plus ou moins forcés entre des faits qui n'ont sans doute aucun rapport les uns avec les autres, et emploient à cela une ingéniosité aussi grande que vaine. Il a suffi que l'empereur Guillaume soit allé visiter tous les souverains du Nord, ou qu'il ait reçu leur visite, pour que les imaginations se soient mises en branle, et le Nord étant le pays des brouillards, on a cru y apercevoir de grands fantômes. Y a-t-il en tout cela quelque chose de vraiment grave ? L'histoire, peut-être, le saura et le dira un jour.

Ce qui prête à toutes les inventions, c'est que l'empereur allemand a montré depuis quelques mois une telle activité qu'on se demande si la question marocaine l'a absorbée tout entière. L'Empereur a modifié sa politique à notre égard : pourquoi ne l'aurait-il pas fait, ou ne le ferait-il pas à l'égard d'autres puissances ? Dans une situation troublée, les moindres incidens peuvent prendre une importance soudaine et inattendue, et la situation des pays septentrionaux n'est pas en ce moment tout à fait normale. Nous serions amenés sans doute à entrer à ce sujet dans des considérations plus étendues, si ce même numéro de la *Revue* ne contenait pas un remarquable article

de M. Charles Benoist sur la question qui vient subitement de se poser entre la Suède et la Norvège. On y trouvera les détails les plus précis et les plus complets sur la crise suédo-norvégienne, et on en retirera l'impression, que nous avons d'ailleurs éprouvée dès le premier jour, que les origines de cette crise sont trop anciennes pour que le dénouement n'en soit pas irrémédiablement acquis. La Norvège restera séparée de la Suède : elle constituera un État à part ; mais que sera-t-il, république ou monarchie, et, dans la seconde hypothèse qui est la plus vraisemblable, comment et à qui sera attribuée la couronne ? Le problème est délicat, et il peut encore se compliquer davantage. Quoique bien des choses soient changées en Europe depuis 1814, que les intérêts des puissances ne soient plus les mêmes et que leurs préventions de cette époque lointaine soient tombées ou modifiées, on ne peut pas oublier que la Norvège a été enlevée au Danemark parce qu'il nous avait été fidèle pendant toutes les guerres napoléoniennes, et donnée à la Suède parce que Bernadotte ne l'avait pas été. On ne voulait pas laisser plus longtemps les deux côtés, les deux portes des détroits entre les mêmes mains, celles des Danois, d'abord parce qu'on ne les jugeait pas sûres, ensuite parce qu'on trouvait des inconvéniens à ce que la garde du Sund fût confiée à une seule puissance, même petite. L'Angleterre, en particulier, s'y opposait vivement : elle se rappelait les difficultés qu'elle avait rencontrées dans l'indépendance et le courage du Danemark qui s'était fait le champion de la liberté des mers, et le canon de Nelson bombardant Copenhague résonnait encore à toutes les oreilles. Voilà pourquoi le Danemark a été privé de la Norvège : et ce n'est pas à nous, Français, de l'oublier. On parle aujourd'hui d'un prince danois pour recevoir la couronne vacante. Il serait téméraire, et en tout cas prématuré, de rechercher comment cette candidature serait accueillie par les diverses puissances, si elle venait définitivement à se poser. L'Angleterre n'aurait pas les mêmes raisons de s'en défier qu'autrefois, mais elle pourrait en avoir d'autres. Le Danemark est aujourd'hui encore plus petit qu'en 1814, et il est directement sous la main d'une très grande puissance qui n'existait encore qu'en germe au commencement du dernier siècle. Nous savons bien quelle part d'illusion initiale et de déception finale il y a dans les hypothèses établies sur les parentés royales ou impériales. Les influences familiales qu'on escompte au début ne tardent pas à faire place à celles qui résultent des seuls intérêts. Cependant les chancelleries ont conservé l'habitude de s'en préoccuper. La meilleure solution, sans

aucun doute, aurait été que le roi de Suède acceptât pour un de ses fils la couronne qu'on lui offrait. Mais des considérations de convenance ou de dignité semblent avoir créé chez lui un parti pris absolu : il ne veut pas pour un des siens de la couronne dont il est dépouillé lui-même. Nous le regrettons, car il y aurait eu là le minimum de changement, et c'est ce qui vaudrait le mieux dans un temps où, lorsqu'un changement commence, on ne sait pas où il finira. L'établissement de la République serait aussi une bonne combinaison pour la Norvège, pays ultra démocratique et même fortement teinté de socialisme; mais certaines puissances craindraient peut-être, soit que la République ne réussît pas, soit qu'elle réussît trop. Alors? Alors, nous ne concluons pas : nous disons seulement que la question est posée et qu'elle n'est pas aussi simple qu'on avait pu le croire au premier moment.

Tout mérite attention aujourd'hui, et il faut surtout compter avec l'imprévu. On a beaucoup parlé du danger qui se produira en Autriche-Hongrie quand s'ouvrira, — et il faut souhaiter que ce soit le plus tard possible, — la succession de l'empereur François-Joseph : nous ne croyons pas à ce danger, malgré tant de prédictions pessimistes, et nous sommes convaincu qu'il ne se passera rien de ce qu'on redoute. Sans doute la situation intérieure n'en sera pas améliorée, mais la situation extérieure et internationale restera la même. En revanche, personne n'a parlé de la Norvège, ni des difficultés que sa dévolution à un prince étranger peut subitement faire naître. Qui sait s'il n'y a pas là un sujet de préoccupation? En tout cas, il y a un problème auquel diverses puissances seront admises à proposer une solution. Demanderait-on encore une conférence pour choisir la meilleure?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-HUITIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er Juillet.

Pages.

L'Indocile, deuxième partie, par M. Édouard ROD. 5

Julie de Lespinasse. — Les amis de passage. — La vie intime, par M. le marquis DE SÉGUR. 31

L'art du moyen age dans l'Italie méridionale du IVe au XIIIe siècle, par M. Georges LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts. 87

La Liberté de la presse au Corps législatif, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 127

Les Villes africaines. — H. Thimgad, par M. Louis BERTRAND. 156

Souvenirs d'un marin de la République, première partie, par M. le marquis GICQUEL DES TOUCHES. 177

Revue scientifique. — Acidité, alcalinité, en chimie et en biologie, par M. A. DASTRE. 202

Revue musicale. — Reprise de l'*Armide* de Gluck au théâtre de l'Opéra. — *Chérubin* a l'Opéra-Comique. — Musique d'Allemagne et d'Italie, par M. Camille BELLAIGUE. 218

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . . 229

Livraison du 15 Juillet.

L'Indocile, troisième partie, par M. Édouard ROD. 241

Le Mensonge du Pacifisme, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 278

Pages.

Les Anglais au Thibet. — I. Les premières tentatives de pénétration, par M. ROUIRE. 296
L'Automobilisme sur routes, par M. P. BANET-RIVET. 322
La formule de Cavour : l'Église libre dans l'État libre, par M. Charles BENOIST. 343
Les Transformations de l'agriculture. — Location de la terre, salaires et grèves, par M. Victor DU BLED. 373
Souvenirs d'un marin de la République, dernière partie, par M. le marquis GICQUEL DES TOUCHES. 407
Poésies, par Mme la comtesse Mathieu DE NOAILLES. 437
Revue littéraire. — Le véritable Bernardin de Saint-Pierre, par M. René DOUMIC. 445
Revues étrangères. — Un livre nouveau de Robert Stevenson, par M. T. DE WYZEWA. 457
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Août.

L'Indocile, quatrième partie, par M. Édouard ROD. 481
La bataille de Tsoushima, par ***. 519
Pascal et les « pensées, » par M. Victor GIRAUD. 548
Le Mécanisme de la vie moderne. — La Bourse, par M. le vicomte Georges D'AVENEL. 581
La Domination française a Rome, de 1809 a 1814, par M. Louis MADELIN. 614
Les Villes africaines. — III. Constantine-Carthage, par M. Louis BERTRAND. 651
Les Anglais au Thibet. — II. Le traité anglo-thibétain et le nouvel état de choses au Thibet, par M. ROUIRE. 677
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Août.

L'Indocile, dernière partie, par M. Édouard ROD. 721
La Commune a Lyon en 1870, par M. Louis ANDRIEUX. 757
La Japonisation de la Chine, par M. René PINON 786
Le Mariage de Lamartine. — Lettres inédites a la fiancée, première partie, (aout-décembre 1819), par M. René DOUMIC. 825
La Sécession de la Norvège, par M. Charles BENOIST. 850
Une Visite aux hôpitaux de Londres, par ***. 875
A propos du pacifisme. — Lettres de MM. FRÉDÉRIC PASSY et D'ESTOURNELLES DE CONSTANT. 908
Revues étrangères. — Une victime de Goethe : Jeanne Eckermann, par M. T. DE WYZEWA. 935
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19 rue des Saints-Peres. — 1-46.

AP
20
R5
pér.5
t.28

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
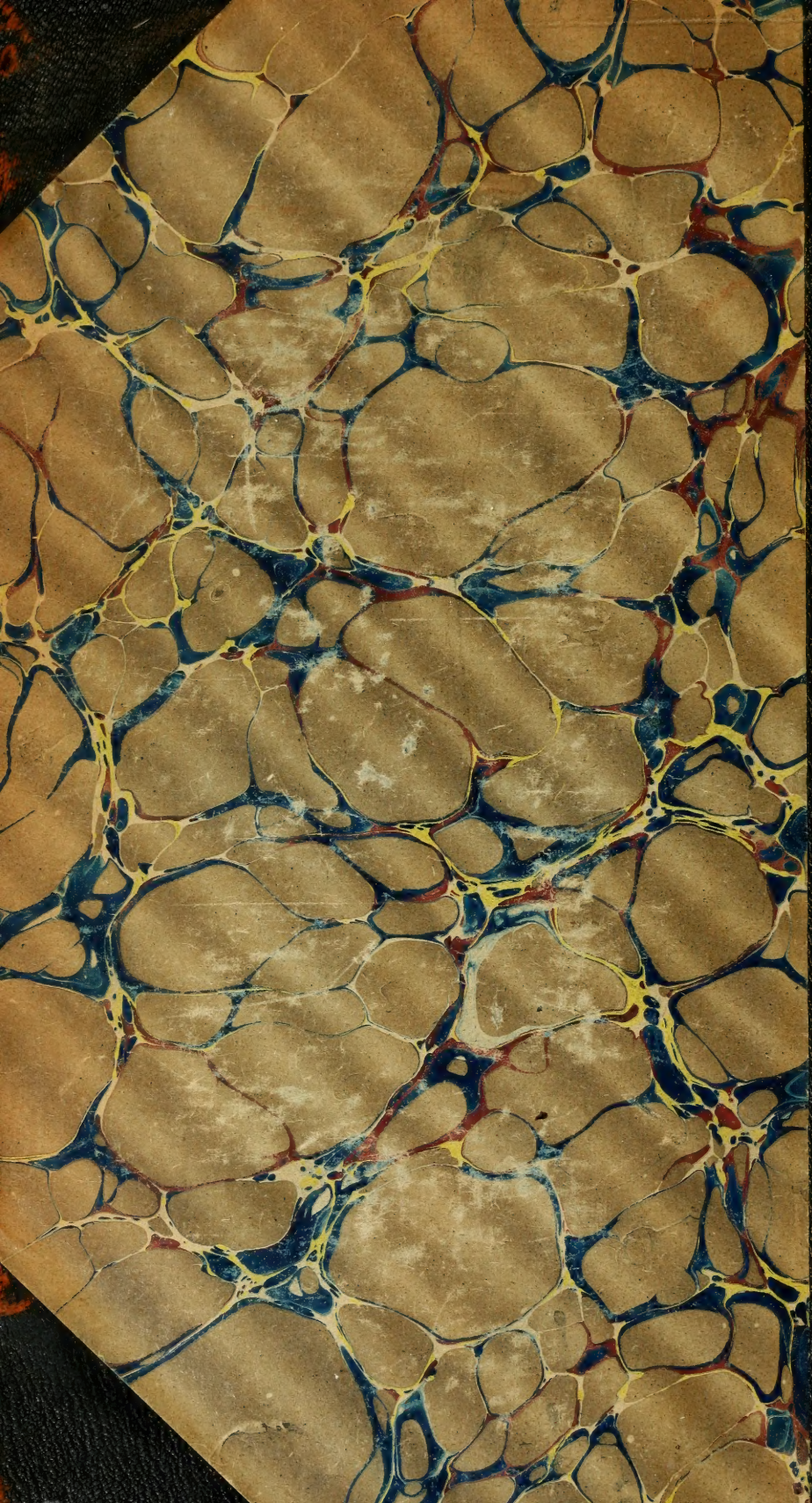
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY